ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE.

SUPPLÉMENT.

TOME SIXIÈME.

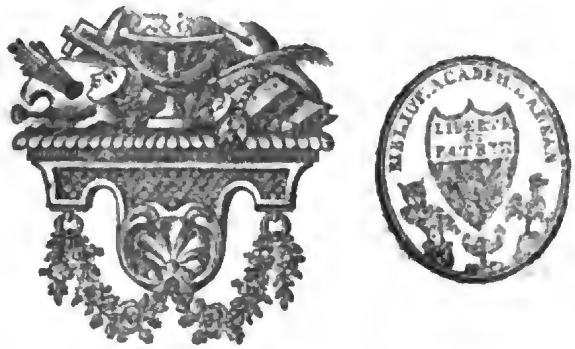

A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

AN XII. — 1804.

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU,
PAR ORDRE DE MATIERES;
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

Digitized by Google

AARON (Isaac). (*Hiſt. de l'Empire d'Orient.*) Cet homme eut & mérita le ſort de ces inventeurs de ſupplices, de ces conſeillers de mort, de ces miniſtres de cruauté, tels que Pérille & les autres, qui furent eux-mêmes les victimes de leur funeſte induſtrie. Iſaac Aaron étoit interprète pour les langues occidentales ſous l'empereur Manuel Comnène, mort en 1180; il trahiſſoit cet Empereur par des interprétations infidèles, & révéloit les ſecrets de l'Etat aux ambaſſadeurs des Princes d'Occident. L'Impératrice découvrit la fraude: Aaron fut puni: on lui creva les yeux, ſes biens furent confiſqués. Une de ces révolutions ſi fréquentes dans ce pays ayant mis ſur le trône Andronic Comnène, Aaron trouva grace auprès de ce nouvel Empereur; & ſe ſouvenant que la perte de ſes yeux lui avoit laiſſé des moyens de nuire, dont il avoit ſu faire uſage, il conſeilla bien imprudemment à Andronic de ne pas ſe contenter de crever ou d'arracher les yeux à ſes ennemis, mais de leur couper encore la langue. Par une ſuite du même principe, il falloit auſſi leur couper la main, qui pouvoit écrire ou nuire de beaucoup d'autres manières; & pour être tout-à-fait conſéquent, il falloit

Leur ôter tout à coup la parole & la vie.

C'eſt ainſi que l'art de nuire meneroit de crime en crime, & de cruauté en cruauté, juſqu'à ce qu'enfin ces crimes & ces cruautés, ſoulevant tous les eſprits, retombaſſent ſur leurs auteurs. Le conſeil d'Aaron retomba ſur lui. De nouvelles révolutions lui ayant donné pour maître, en 1203, Iſaac Lange, ce Prince lui fit couper la langue d'après ſon propre conſeil, & à cauſe du mal qu'elle avoit fait.

ABA. (*Hiſt. de Hongrie.*) Saint Etienne, premier Roi chrétien de Hongrie, mort en 1038, laiſſa un neveu nommé Pierre, & un beau-frère nommé Aba, qui ſe diſputèrent la couronne; Pierre, ſurnommé l'*Allemand*, fut d'abord le ſucceſſeur de ſaint Etienne: on lui reprocha des exactions & des brigandages qui le firent dépoſer, & Aba fut mis en ſa place en 1041 ou 1042. Il ſoutint avec courage ſon élection & ſes droits contre les droits plus légitimes de Pierre; il le força d'abandonner la Hongrie, & d'aller chercher un aſile dans la Bavière; il ne l'y laiſſa pas tranquille; il ravagea la Bavière & l'Autriche; il fit auſſi la guerre, mais avec moins de ſuccès, à l'empereur Henri III, dit le Noir, par lequel il fut défait: cet échec & les injuſtices de ſon gouvernement, égales à celles du règne de Pierre, ſoulevèrent contre Aba tous ſes ſujets, qui, ne le regardant plus que comme un tyran malheureux, le maſſacrèrent en 1044. Pierre fut rétabli en 1047, & mourut cette même année.

ABASSA. (*Hiſt. des Turcs & Hiſt. des Califes.*) Abaſſa eſt le nom, & d'un homme, & d'une femme.

1°. L'homme de ce nom joue un rôle aſſez conſidérable dans l'Hiſtoire des Turcs. Le ſultan Muſtapha I, parvenu à l'Empire en 1617, fut chaſſé en 1618, & Oſman I fut mis en ſa place. Les Janiſſaires, révoltés contre celui-ci, lui ôtèrent l'Empire & la vie en 1622, & rétablirent Muſtapha. Ce fut alors qu'Abaſſa, homme diſtingué par des qualités brillantes & dangereuſes dans un Etat deſpotique, homme ſemblable à l'Acomat de Bajazet, prit les armes contre Muſtapha dont il étoit mécontent, &, ſous prétexte de venger la mort d'Oſman, fit paſſer au fil de l'épée un grand nombre de Janiſſaires, auteurs ou complices de la mort de cet Empereur. Le muphti & l'aga des Janiſſaires ſecondant Abaſſa, dépoſèrent Muſtapha en 1623, & lui ſubſtituèrent Amurat IV. Ce Sultan employa utilement les talens d'Abaſſa, mais il l'éloigna de Conſtantinople; il l'envoya, en 1634, faire la guerre aux Polonois, & bientôt ayant fait ſa paix avec eux, il prit le parti de leur ſacrifier, ou plutôt de ſacrifier à ſa propre ſûreté ce même Abaſſa. Il le fit étrangler.

2°. La femme de ce même nom d'Abaſſa eſt cette ſœur d'Aaron Rashid, à qui ce calife fit épouſer Giafar le Barmécide, ſon viſir & ſon favori, ſous la condition expreſſe qu'ils n'uſeroient point des droits du mariage, condition qui ſeule auroit ſuffi pour leur en faire naître l'envie. En effet, la condition fut violée; Abaſſa devint groſſe. Aaron, dans une colère de Sultan, fit périr Giafar (*voyez* cet article); il laiſſa la vie à ſa ſœur; mais elle vécut dans l'abjection & dans une extrême pauvreté, qu'elle ſouffrit avec conſtance & avec de grands ſentimens de réſignation. Une femme, touchée de ſes malheurs, s'en entretenant un jour avec elle, & lui demandant des détails ſur ſa ſituation actuelle: « *J'ai eu*, lui dit Abaſſa, *juſqu'à quatre cents eſclaves; aujourd'hui deux peaux de mouton forment mon unique vêtement.* » Cette femme lui donna cinq cents dragmes d'argent, & Abaſſa, frappée de ce ſecours ineſpéré comme d'une marque de la protection de la Providence, qui ne l'abandonnoit pas, fut plus ſenſible à ce léger adouciſſement de ſa miſère, qu'elle ne l'avoit été aux avantages de ſa première fortune; elle avoit encore une autre reſſource dans ſa diſgrace, celle

de cultiver les lettres; elle faiſoit fort bien des vers, & avoit autant d'eſprit que de courage; elle étoit, ainſi que ſon frère, contemporaine de Charlemagne.

ABAUZIT (FIRMIN), (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant modeſte & philoſophe, ami de la retraite, né à Uzès de parens calviniſtes, n'eut d'autre patrie que Genève, où il fut mené fort jeune, & où ſon érudition lui fit donner la place de bibliothécaire. Il ne chercha pas beaucoup à ſe faire connoître; & quoiqu'il ait publié quelques ouvrages, il n'eſt guère connu que par une nouvelle & très-bonne édition de l'*Hiſtoire de Genève* de Spon, qui a paru en 1730, en deux volumes in-4°. & en quatre volumes in-12. Mort en 1768.

ABDISSI (*Hiſtoire eccléſ.*), prélat de l'égliſe grecque, patriarche de Muzal dans l'Aſſyrie orientale, vint dans l'Occident faire des ſoumiſſions au pape Pie IV, qui lui donna le *pallium* en 1562. Abdiſſi préſenta auſſi ſa profeſſion de foi au concile de Trente; elle y fut approuvée. De ſon côté il promit de faire exécuter tous les décrets de ce concile dans toute l'étendue de ſa juriſdiction: ainſi ce fut une conquête que l'Egliſe latine parut avoir faite ſur l'Egliſe grecque. Cet Abdiſſi étoit un prélat ſavant & lettré. Abraham Ecchellenſis (*voyez* l'article de ce Maronite) fit imprimer un catalogue des écrivains chaldéens, dreſſé par Abdiſſi.

ABEN-EZRA (ABRAHAM), (*Hiſt. litt. mod.*), célèbre rabbin eſpagnol, a mérité, quoique rabbin, d'occuper quelque place dans la mémoire des hommes. Les Juifs lui ont prodigué les titres de *ſage*, de *grand*, d'*admirable*, & ces titres n'ont point été conteſtés par les Chrétiens hébraiſans. Il avoit une littérature fort étendue & fort variée. Aſtronomie, médecine, philoſophie de tout genre, telle qu'on la connoiſſoit au douzième ſiècle; poéſie, cabale (car il faut bien qu'un ſavant rabbin paie tribut à la cabale), tout étoit de ſon reſſort. Ses *Commentaires* ſont diſtingués parmi ſes ouvrages, & diſtingués ſurtout en ce que l'auteur s'y montre auſſi peu rabbin qu'il eſt poſſible à un rabbin. Un autre de ſes livres, intitulé *Jeſod-Mora*, & dont l'objet principal eſt de recommander l'étude du talmud, a le mérite un peu équivoque d'être devenu fort rare. Un autre ouvrage de lui a pour titre: *Elegantiæ Grammaticæ*. Ce rabbin eſt mort vers l'an 1174, âgé d'environ ſoixante & quinze ans.

ABLE *ou* ABEL (THOMAS), (*Hiſt. d'Angl.*), étoit chapelain de Catherine d'Arragon, première femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il n'étoit pas néceſſaire d'être attaché à cette Reine malheureuſe pour gémir des injuſtices qu'elle éprouvoit; mais on ne pouvoit l'être ſans deſirer de la ſervir & de la défendre. Thomas Abel compoſa un Traité contre le divorce qu'Henri VIII pourſuivoit (*De non diſſolvendo Henrici & Catharinæ matrimonio*); dès lors il eut ce Prince pour ennemi implacable. Il acheva de l'irriter en attaquant ſa ſuprématie, & en ſoutenant publiquement que le Roi ne pouvoit être reconnu pour chef de l'Égliſe anglicane. Henri, qui diſpoſoit des lois & des miniſtres de la juſtice, fit condamner Abel à être étranglé, éventré, puis écartelé; ce qui fut exécuté en 1540. Les Anglois avoient cependant depuis long-tems leur grande charte, & jamais ils n'avoient été ſi eſclaves. Les deux Guillaumes, les Henri I, les Richard I, &c. avoient été des Titus en comparaiſon d'Henri VIII. Il n'y a point de conſtitution qui tienne contre la tyrannie, ſoit royale, ſoit populaire; & quand ces deux tyrannies viennent à ſe cumuler, comme il arrive toutes les fois qu'un Roi injuſte a eu le talent ou le bonheur de prendre un certain aſcendant ſur ſa nation, il n'y a plus de ſûreté ni d'aſile pour les particuliers honnêtes & vertueux que l'injuſtice révolte.

ABRAHAM USQUE, (*Hiſt litt. mod.*), Juif portugais, & Tobie Athias, autre Juif du ſeizième ſiècle, s'aſſocièrent pour traduire la Bible en eſpagnol. Leur verſion porte ce titre: *Biblia en lingua eſpanola, traduzida palabra por palabra, de la verdad hebrayca; por mui excellentes letrados, en Ferrara* 1553. Ces mots, *traduzida palabra por palabra*, annoncent qu'on s'eſt piqué d'une littéralité qui ne peut être nulle part mieux placée que dans une traduction de la Bible. Auſſi cette verſion eſt-elle très-rare & très-recherchée. On en fit une édition particulière à l'uſage des Chrétiens eſpagnols. Cette édition diffère en quelques endroits de celle qui vient d'être annoncée, & ces différences ſont relatives aux croyances différentes, l'une de ces éditions ayant été faite pour des Juifs, l'autre pour des Chrétiens. Elles ont encore des différences plus ſenſibles, & dont les acheteurs peuvent être plus aiſément avertis, par exemple, celle de la dédicace. La verſion à l'uſage des Juifs (& c'eſt la plus recherchée, quoique l'autre le ſoit auſſi) eſt dédiée à la *ſenora Gracia Naci*, & porte les noms des traducteurs *Athias* & *Uſque* (Abraham); l'autre eſt dédiée à Hercule d'Eſt, & porte la ſignature de *Jérôme de Vergas* & de *Duarte Pinel*..

ACCIAIOLI *ou* ACCIAJUOLI. (*Hiſt d'Italie.*) Divers perſonnages de ce nom, mais tous de Florence, tous vivans dans le quinzième ſiècle ou au commencement du ſeizième, ſe ſont diſtingués dans divers genres.

1°. Ange Acciaioli, cardinal, légat, archevêque de Florence ſa patrie, avoit beaucoup vécu dans le quatorzième ſiècle; il avoit vu naître après la mort de Grégoire XI, arrivée en 1378, ce grand ſchiſme d'Occident, entre Urbain VI & Clément VII; il avoit retenu dans l'obéiſſance

d'Urbain VI les Florentins, que le cardinal de Prata s'efforçoit d'en détacher en faveur de Clément VII. Il avoit compoſé un ouvrage pour la défenſe du même Urbain VI, & travaillé en tout avec zèle à l'extinction du ſchiſme, extinction qu'il n'eut pas la ſatisfaction de procurer ni même de voir, étant mort en 1407.

2°. Reinier, du même nom, fut un capitaine illuſtre & même un conquérant diſtingué par le grand nom de ſes conquêtes : ce fut dans la Grèce qu'il les fit, au commencement du quinzième ſiècle, c'eſt-à-dire, dans un tems où depuis longtems la Grèce n'étoit plus la Grèce, comme Rome n'eſt plus Rome.

Muoiono le citta, muoiono i regni.

Les Empires meurent, mais les noms reſtent. Reinier conquit donc les noms d'Athènes, de Corinthe & d'une partie de la Béotie. Sa femme ſe nommoit Eubois, peut-être parce qu'il avoit conquis où qu'il vouloit conquérir l'Eubée à la faveur du voiſinage. Il mourut ſans enfans mâles, & il eut de riches dons à laiſſer par ſon teſtament; il partagea ſes faveurs : Athènes fut donnée aux Vénitiens; il laiſſa Corinthe à Théodore Paleologue ſon gendre, mari de l'ainée de ſes filles; la Béotie, avec Thèbes & ſes dépendances, fut le partage d'Antoine ſon fils naturel, qui s'empara encore d'Athènes; mais le tems approchoit où Athènes & la Grèce, & tout ce qui avoit formé l'Empire des Grecs, alloit devenir la proie d'un conquérant plus redoutable qu'Acciaioli (Mahomet II), & d'un peuple plus puiſſant que les Florentins (les Turcs).

3°. Donat, bon citoyen, fut utile à ſa patrie dans divers emplois qui lui furent confiés, & dont il s'acquitta d'une manière qui fut ſi agréable à la République, qu'elle dota ſes filles en reconnoiſſance des ſervices déſintéreſſés du père. Il étoit d'ailleurs homme de lettres. On a de lui des vies d'Annibal, de Scipion, de Charlemagne; il a auſſi traduit en latin des vies de Plutarque; il a laiſſé quelques notes ſur la morale & la politique d'Ariſtote. Il étoit fils de Nevio Acciaioli, lequel étoit petit-fils de Reinier. Il étoit né en 1428, & mourut à cinquante ans en 1478.

4°. Zénobio fut auſſi un homme de lettres; il étoit dominicain, & fut bibliothécaire du vatican ſous le pape Léon X. On a de lui des poëmes, des ſermons, des panégyriques, des lettres, la traduction de quelques ouvrages d'Olimpiodore, de Théodoret, de ſaint Juſtin. Né en 1461, mort en 1520.

ACCO. (*Hiſt. anc.*) C'eſt le nom d'une femme grecque, qui avoit été fort belle dans ſa jeuneſſe, & à qui la tête tourna dans ſa vieilleſſe, lorſque ſon miroir, où elle avoit ſi long-tems contemplé ſa figure avec complaiſance, l'avertit ſenſiblement de ſa décadence. Le grand uſage qu'elle avoit fait du miroir, avoit donné lieu à ce proverbe grec : *Il ſe mire dans ſes armes, comme Acco dans ſon miroir.*

L'aventure de cette femme rappelle cette épigramme grecque, où Phryné, devenue vieille & laide, conſacre ſon miroir à Vénus toujours belle. M. de Voltaire nous l'a rendue en quatre vers bien naturels & bien ingénieux :

Je le donne à Vénus, puiſqu'elle eſt toujours belle;
Il irrite trop mes ennuis :
Je ne ſaurois me voir dans ce miroir fidèle,
Ni telle que je fus, ni telle que je ſuis.

Des gens de lettres ont obſervé qu'il y auroit eu plus de délicateſſe à s'en tenir au premier vers :

Je le donne à Vénus, puiſqu'elle eſt toujours belle.

Que ce ſeul vers dit tout, que les trois autres n'en ſont plus qu'une eſpèce de paraphraſe. La réflexion paroit juſte; mais alors l'épigramme ou inſcription ne ſeroit plus qu'une énigme, le mot de *miroir* n'étant point prononcé. Mais on ſuppoſe que l'inſcription ſeroit au bas du miroir. Il y auroit peut-être une autre obſervation encore à faire ſur ces vers, c'eſt que ces mots, *Je ne ſaurois me voir*, n'ont pas le même ſens lorſqu'ils ſe rapportent à ceux-ci, *ni telle que je fus*, & à ces autres, *ni telle que je ſuis*. Dans le premier cas, ils déſignent une impuiſſance entière, abſolue, indépendante de la volonté. Dans le ſecond, ils ne ſignifient qu'une impuiſſance volontaire, qui tient à la répugnance, à l'averſion. Or, cet emploi d'un même mot dans deux ſens différens ſans qu'on avertiſſe de la différence, eſt peut-être une faute, mais c'en eſt une bien légère.

ACCOLTI. (*Hiſt. d'Italie.*) Quelques perſonnages de ce nom & peut-être de la même famille ſont diverſement connus :

1°. Benoit, juriſconſulte diſtingué, étoit d'une famille noble, originaire d'Arezzo. Né à Florence en 1415, il remplaça le Pogge dans l'emploi de ſecrétaire de la République en 1459; il mourut en 1466. On a de lui deux ouvrages aſſez eſtimés : une Hiſtoire des Croiſades, qui a fourni au Taſſe les principaux faits de ſon ſujet; elle a pour titre : *De bello à Chriſtianis contra Barbaros, pro Chriſti ſepulchro & Judeâ recuperandis;* & un éloge des grands hommes de ſon tems : *De præſtantiâ virorum ſui ævi*. On rapporte de lui un de ces traits de promptitude de mémoire, qu'on attribue encore à quelques autres, & qui ont toujours droit d'étonner, & même de n'être pas crus quand on n'en a pas été le témoin. Il répéta, dit-on, mot pour mot une harangue latine, prononcée devant le ſénat de Florence par un ambaſſadeur du roi de Hongrie. Si ce n'étoit qu'un compliment de

Digitized by Google

quelques lignes, & qu'il fût excellent ou mauvais juſqu'au ridicule, la choſe eſt moins incroyable; mais laiſſons à ce phénomène tout ſon merveilleux: on pourroit, avec une pareille mémoire, reſter fort ignorant ſi l'on n'avoit pas la faculté de retenir dans le même degré que celle de ſaiſir & de rendre.

2°. Vers le même tems vivoit François Accolti, qu'on appeloit *le Prince des juriſconſultes*, brillant dans les exercices publics, ſage & de bon conſeil dans le cabinet, & que le pape Sixte IV ne voulut point faire cardinal, de peur, dit-il, de nuire aux progrès de la juriſprudence en enlevant ce ſavant maître à ſes diſciples, qui ne pouvoient ſe paſſer de lui.

3°. Un autre Accolti (Benoît) fut fait cardinal. Il étoit né à Florence en 1497. On l'appeloit *le Cicéron de ſon tems*; il ne reſte plus aucune trace de ce cicéronianiſme ni dans ſa proſe ni dans ſes vers. Mort en 1549.

4°. Un autre Benoît Accolti conſpira contre le pape Pie IV, avec Pierre Accolti ſon parent & pluſieurs autres complices, de familles diſtinguées, mais perdus de dettes & de crimes, tels que le comte Antoine de Canoſſa, le chevalier Peliccione, Proſper d'Ettore, Thaddée Manfredy, &c. Leur projet ne ſe bornoit pas à un ſimple changement de Pape; ils devoient ſurprendre des places & faire des conquêtes, car ils en avoient déjà fait le partage entr'eux. Canoſſa devoit avoir Pavie; Manfredy, Crémone; Peliccione, Aquilée; d'Ettore avoit préféré des rentes: tout le reſte devoit être pour les Accolti, qui garantiſſoient aux autres leurs partages. La peau de l'ours étoit vendue, mais l'ours n'étoit pas mis par terre. Le complot fut découvert, & tous les coupables punis du dernier ſupplice en 1564.

ACERBO (François), (*Hiſt. litt. mod.*), jéſuite, né à Nocera, publia en 1666, à Naples, des poéſies, dont le titre intéreſſant peut en même tems être l'excuſe de leur médiocrité. Voici ce titre: *Ægro corpori à Muſâ ſolatium*. Conſolations des Muſes à l'uſage d'un malade.

ACÉSE. (*Hiſt. eccléſ.*) Il y a deux écueils également à éviter pour les directeurs & les caſuiſtes; l'un eſt d'exagérer la facilité du ſalut, & d'endormir les pécheurs dans une ſécurité dangereuſe; l'autre eſt de rendre le ſalut preſqu'impoſſible, & de jeter les ames ſimples dans le déſeſpoir: c'étoit contre ce dernier écueil que venoit échouer le novatien Acéſe, qui, ſous prétexte de zèle & d'amour pour la perfection, ſoutenoit au concile de Nicée, en préſence de l'empereur Conſtantin, qu'il ne falloit point admettre à la pénitence ceux qui étoient tombés depuis le baptême; c'étoient cependant ceux-là, & ceux-là ſeulement qu'il falloit y admettre; ceux qui n'étoient pas tombés n'avoient point de pénitence à faire: il leur ſuffiſoit de ſe garantir de toute préſomption. Conſtantin, ſcandaliſé de celle d'Acéſe, lui dit: *Acéſe, faites donc une échelle pour vous, & montez tout ſeul au ciel.*

ACHARDS (Eléazar-François de la Baume des), (*Hiſt. eccléſ.*), né en 1679 dans la ville d'Avignon, y occupa divers emplois eccléſiaſtiques. Il ſe diſtingua par ſon zèle & par ſa charité dans le tems de la peſte, que le voiſinage de Marſeille étendit, en 1721, juſqu'au Comtat. Le pape Clément XII l'envoya en qualité de vicaire apoſtolique pour concilier &, s'il le pouvoit, terminer les différends des Miſſionnaires à la Chine; mais on ne concilie point, on ne termine point les différends des théologiens en s'en occupant; c'eſt en ne s'en occupant pas qu'on les fait ceſſer & qu'on en coupe la racine. Si vous les écoutez, ils parleront; ſi vous les liſez, ils écriront. J'en dis autant des déclamateurs en tout genre, ſoit enthouſiaſtes, ſoit de mauvaiſe foi: abandonnez-les à tout l'ennui qu'ils inſpirent naturellement, à tout le ridicule dont ils ſe couvrent; ne les écoutez pas; ceux qui parlent raiſon méritent ſeuls d'être écoutés. C'étoit bien la peine d'envoyer tant de vicaires apoſtoliques traverſer les mers & mourir aux extrémités de l'Aſie, pour parler de paix à des théologiens qui ne vivoient que de guerre, & qui étoient animés les uns contre les autres par la jalouſie de métier & par l'orgueil de la diſpute, deux maladies incurables. Des Achards n'eut pas plus de ſuccès que les autres négociateurs; il mourut à Cochin en 1741, & les diſputes continuèrent juſqu'à ce qu'à la fin le tems & l'indifférence publique les euſſent fait oublier. M. l'abbé Fabre ſon ſecrétaire, & qui fut après lui pro-vicaire pour ces mêmes affaires des miſſions, a donné en trois volumes in 12 une relation de celle de M. des Achards. Celui-ci avoit été nommé évêque d'Halicarnaſſe (*in partibus*).

ACONCIO (Jacques), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Trente au commencement du ſeizième ſiècle, vit naître la réforme de Luther & de Calvin, & s'y laiſſa entraîner; il abjura la religion catholique, & alla en Angleterre profeſſer le proteſtantiſme. Il eſt très-connu par ſon Traité des Stratagèmes de Satan, &c. *De Stratagematibus Satanæ in religionis negotio, per ſuperſtitionem, errorem, hæreſim, odium, calumniam, ſchiſma, &c. libri* 8. La reine Eliſabeth en accepta la dédicace. Les Catholiques n'ont qu'un avis ſur cet ouvrage; ils le mettent unanimement au rang des livres impies. Les Proteſtans ſont plus partagés; les uns l'approuvent, les autres le condamnent. On a même appliqué à l'auteur le mot qui avoit été dit au ſujet d'Origène: *Usi bene, nemo melius; ubi male, nemo pejus.* Quand il eſt bon, nul n'eſt meilleur; quand il eſt mauvais, nul n'eſt pire.

L'ouvrage d'Aconcio eſt ſuivi de deux Traités, l'un, de la méthode d'étudier ; l'autre, de la manière de faire les livres. Aconcio eſt mort en Angleterre, on ignore en quelle année : on ſait ſeulement qu'il vivoit en 1566. Son ouvrage avoit été imprimé à Bâle en 1565.

ACTUARIUS. (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom d'un médecin grec, grand théoricien, & qui n'étoit pas ſans expérience. Ce fut lui qui donna le premier, au treizième ſiècle, l'analyſe des purgatifs encore uſités aujourd'hui, tels que la caſſe, la manne, le ſené, &c. Henri Etienne a donné en 1567 une édition in-folio des ouvrages d'Actuarius, qu'on trouve traduits par différens auteurs dans l'édition des *Medica artis principes*.

ADALGISE, (*Hiſt. des Lombards*), Prince lombard, fils de Didier, dernier Roi de cette nation, détrôné par Charlemagne. Dans l'expédition qui renverſa Didier du trône, Adalgiſe s'étoit enfermé dans Vérone avec la veuve & les enfans de Carloman, dépouillés de la ſucceſſion de leur père par Charlemagne leur oncle, tandis que Didier s'enfermoit dans Pavie avec le duc d'Aquitaine Hunaud, dépouillé auſſi de ſes Etats par Charlemagne, & même enfermé par lui dans une priſon dont Hunaud s'étoit ſauvé. Charlemagne arriva ſous les murs de Pavie preſqu'au moment où Didier venoit d'y entrer. Didier avoit mis de bonne heure cette place en état de ſoutenir un long ſiége : Charlemagne commença ce ſiége en 774 ; mais jugeant qu'une partie de ſes forces pouvoit pendant ce tems être employée utilement ailleurs, il vint faire le ſiége de Vérone, pour couper une des branches de cette guerre. Adalgiſe, qui connoiſſoit l'état de Pavie, & qui avoit compté que cette place arrêteroit long-tems Charlemagne, fut ſaiſi d'effroi lorſqu'il vit ce vainqueur rapide accourir en diligence pour l'aſſiéger lui-même dans Vérone ; il craignit que quelque coup du ſort ou quelque prodige de l'art ne lui eût ouvert les portes de Pavie. Peut-être ce jeune Prince, ſur qui les peuples fondoient leurs eſpérances, n'eut-il pas toute la fermeté qu'exigeoient les conjonctures difficiles où il ſe trouvoit ; peut-être ne pouſſa-t-il pas la défenſe de Vérone juſqu'où elle pouvoit aller. La crainte de tomber entre les mains du vainqueur lui fit précipiter ſa retraite ; il ſortit de Vérone pendant la nuit, & s'étant embarqué, il alla chercher un aſile & des ſecours auprès de l'empereur Conſtantin Copronyme, que ſa haine pour les Papes, animée par un zèle d'iconoclaſte, & ſurtout une juſte inquiétude des progrès rapides de Charlemagne, uniſſoient avec les Lombards dans un même intérêt. Par cette retraite Adalgiſe prolongea la querelle de la Lombardie, & rendit long-tems incertaine la conquête de Charlemagne. Cependant les Lombards, abandonnés par Adalgiſe, ſaiſirent l'occaſion de terminer la guerre, & d'adoucir le vainqueur en remettant entre ſes mains la veuve & les enfans de Carloman. Les habitans de Pavie imitèrent ceux de Vérone ; ils ouvrirent leurs portes à Charlemagne, & remirent leur roi Didier, avec ſa femme & ſa fille, à la diſcrétion de ce vainqueur.

Mais on n'opère pas impunément une grande révolution, & les idées établies ne changent pas en un jour. La plupart des Seigneurs lombards formèrent une ligue contre Charlemagne & contre le pape Adrien I ſon allié. Le duc de Spolète, le duc de Benevent, Arichiſe (*voyez* dans ce volume l'article *Taſſillon*), y entrèrent ; le duc de Frioul, Rotgaud, en étoit l'ame : c'étoit le plus conſidérable de tous, & par ſes talens, & par la ſituation de ſon duché, qui donnoit la main à la fois à l'Allemagne, à la France & à l'Italie, & qui dominoit ſur la mer Adriatique. Le duc de Frioul étoit reſté fidèle au malheureux Adalgiſe ; les Seigneurs lombards, par le conſeil & par l'entremiſe de ce duc, traitèrent avec l'Empereur grec, Léon Porphyrogénète, qui avoit ſuccédé à Conſtantin Copronyme ſon père, & qui étoit le mari de la fameuſe impératrice Irène. Léon avoit ſuccédé aux opinions comme au trône de ſon père ; il ſaiſit les vues qu'on lui préſentoit ; il promit d'envoyer Adalgiſe avec une puiſſante flotte, & les Seigneurs ligués ſe chargèrent de favoriſer ſa deſcente. Tandis que Léon faiſoit lentement les préparatifs de cette expédition, Charlemagne arrive en Italie avec ſa célérité ordinaire, fond ſur le duc de Frioul, le fait priſonnier ; & le regardant déjà comme un ſujet rebelle, au lieu de le regarder comme un ennemi qui ſe défendoit encore, lui fait trancher la tête. Les Hiſtoriens français traitent le duc de Frioul de *fidèle*, & ſon projet d'*intrigue* & de *conjuration*, tant on s'accoutume aiſément à regarder comme le droit ce qui a prévalu ! Adalgiſe & les Grecs, voyant le projet avorté, n'oſèrent paroître, & Charlemagne revola en Germanie à de nouveaux combats.

Mais la cour de Conſtantinople ne perdit jamais de vue les intérêts d'Adalgiſe, qui s'uniſſoient ſi naturellement avec les ſiens. Léon Porphyrogénète promit toujours à Adalgiſe d'employer toutes les forces de l'Empire grec pour ſon rétabliſſement. Irène s'étant brouillée avec Charlemagne, ſe chargea de remplir les engagemens de ſon mari : le duc de Benevent, Arichiſe, & le duc de Bavière, Taſſillon, tous deux gendres de Didier & beaux-frères d'Adalgiſe, prenant la place du duc de Frioul, & réſolus de le venger, traitoient à la fois, & avec la cour de Conſtantinople, & avec les Huns, & réuniſſoient ces diverſes puiſſances dans une ligue contre Charlemagne. Ce Prince avoit long-tems bravé les menaces de Conſtantin Copronyme, de Léon Porphyrogénète ; il n'eût fait que rire du dépit enfantin de Conſtantin Porphyrogénète, fils de Léon, auquel il avoit refuſé

Digitized by Google

Rotrude ſa fille, & qui prétendoit ſe venger de ce refus; mais Irène ne pouvoit être un ennemi à dédaigner. Charlemagne avoit long-tems eſtimé & recherché ſon alliance. Ses guerres juſqu'alors n'avoient été que des expéditions & des courſes; celle qui ſe préparoit, alloit être le choc d'un grand Etat contre un grand Etat : il s'agiſſoit de la prééminence de l'Empire français ou de l'Empire grec, & du poids des noms de Charlemagne & d'Irène. Adalgiſe étoit toujours à la cour de cette Princeſſe, ſoit que Charlemagne, pendant tout le tems de ſon alliance avec Irène, eût dédaigné un ſi foible ennemi, & eût aſſez reſpecté ſon alliée pour n'en point exiger un pareil ſacrifice, ſoit qu'Irène elle-même, ſi capable de crime en politique, fût incapable de baſſeſſe, Charlemagne ſentit toute l'importance de l'affaire que ſes conquêtes & ſes ennemis lui ſuſcitoient. Le fils du roi des Lombards, réclamant le trône paternel, & ſoutenu par les Grecs, par les Huns, par le duc de Benevent & par les Bavarois, étoit une grande puiſſance qui, avec l'avantage de la cauſe la plus favorable, venoit ſe meſurer en Italie & en Germanie à la fois avec la puiſſance françaiſe. (On peut voir dans ce volume, à l'article *Taſſillon*, par quel coup de foudre Charlemagne écraſa d'abord ce duc de Bavière.)

Cependant les Huns furent fidèles au traité qu'ils avoient fait avec Taſſillon. N'ayant pu paroître en armes aſſez tôt pour le défendre, ils voulurent du moins le venger; ils envoyèrent deux armées, l'une dans la Bavière, pour eſſayer de la reprendre; l'autre dans le Frioul, pour pénétrer en Italie & favoriſer l'expédition du prince Adalgiſe & des Grecs. Graces aux précautions que Charlemagne avoit ſu prendre, aucune de ces deux entrepriſes ne réuſſit. Les Huns furent repouſſés deux fois de la Bavière avec une grande perte, & ils ne furent pas moins complétement défaits dans le Frioul. La fortune ſembla vouloir encore joindre aux ſuccès que Charlemagne ſe procuroit par ſa bonne conduite, des avantages dont il ne fut redevable qu'à elle. L'allié ſur lequel Adalgiſe & les Grecs avoient principalement compté pour faciliter leur deſcente en Italie, Arichiſe, duc de Benevent, mourut ſur ces entrefaites, ainſi que Romuald ſon fils aîné. La ducheſſe de Benevent, Amalberge, ſœur d'Adalgiſe, fit ce qu'elle put pour obtenir des Beneventins, qu'ils tinſſent les engagemens qu'Arichiſe avoit pris avec Adalgiſe ſon frère & avec les Grecs; mais les négociations de Charlemagne prévalurent : les Beneventins crurent, comme les Bavarois (*voyez* l'article *Taſſillon*), devoir plus à leur ſuzerain qu'à leur duc. Par la mort d'Arichiſe & de ſon fils, & ſurtout par la diſpoſition des peuples, le duché de Benevent rentroit dans la main de Charlemagne; il avoit en ſa puiſſance le jeune Grimoald, ſecond fils d'Arichiſe : ce fut à lui qu'il donna le duché de Benevent, pour lui fournir l'occaſion de réparer les torts de ſa famille. En effet, l'aſcendant naturel de Charlemagne avoit agi ſur le jeune Grimoald, pendant le tems que celui-ci avoit été en ôtage auprès de lui. Touché de la confiance généreuſe que ce grand Prince lui témoignoit, il ne ſongea qu'à s'en rendre digne, & Charlemagne n'eut point alors de ſujet plus fidèle. Grimoald combattit Adalgiſe & les Grecs avec autant de ſuccès que de bonne conduite. Il eſt vrai que, ſous prétexte de lui envoyer du ſecours, Charlemagne, dont la prudence égaloit la générosité, lui avoit donné pour collegue & pour ſurveillant Vinigiſe, un de ſes meilleurs généraux, avec l'élite des troupes françaiſes. Vinigiſe fut témoin de la reconnoiſſance de Grimoald & du zèle des Beneventins, qui ne cédèrent en rien aux Français dans cette journée. Les Grecs furent entiérement défaits; Adalgiſe dut ſon ſalut à la fuite; le général d'Irène, nommé Jean, qui avoit acquis de la gloire dans le commandement des armées, fut pris, &, ce que toute la barbarie qui pouvoit encore reſter dans ce ſiècle ne peut pas même faire concevoir, on le fit périr dans la priſon, pour avoir rempli ſes devoirs de général & de ſujet. L'atrocité incroyable de ce fait avoit perſuade à quelques auteurs que c'étoit Adalgiſe lui-même qui avoit été pris, & qu'on l'avoit ſacrifié aux intérêts de Charlemagne pour terminer la querelle du royaume des Lombards; crime politique aſſez d'uſage dans tous les tems, & que les conjonctures, ſans pouvoir l'excuſer, expliqueroient du moins; mais il eſt bien reconnu qu'Adalgiſe ne tomba point dans les mains des Français ni dans celles des Beneventins; qu'il retourna vivre dans l'obſcurité à la cour de Conſtantinople, & qu'il y vécut même long-tems encore; mais on ne le vit plus faire aucune tentative pour réclamer ſes droits, & la querelle de la Lombardie finit à cette époque, qui eſt l'an 788.

Irène s'en tint à cette épreuve, & ne voulut plus commettre ſa fortune avec celle de Charlemagne.

ADAM (JACQUES), (*Hiſt. litt. mod.*), de l'Académie françaiſe, ſecrétaire des commandemens de M. le prince de Conty, père de M. le prince de Conty d'aujourd'hui (en 1789), naquit à Vendôme en 1663. M. d'Alembert lui a en quelque ſorte donné un nom; car il n'en avoit pas : ſa modeſtie même l'avoit empêché d'en avoir, & il en méritoit un à ce titre-là ſeul. Ce n'eſt que quarante ou cinquante ans après ſa mort, qu'un de ſes fils a communiqué à M. d'Alembert des détails honorables à la mémoire de cet académicien ignoré, détails dont M. d'Alembert a bien ſu tirer parti. Jacques Adam étoit le dernier de huit enfans : ſes parens le deſtinant à l'état eccléſiaſtique, le firent étudier. Il eut bientôt épuiſé toute la ſcience de ſes premiers maîtres. Remis enſuite entre les mains des Oratoriens de Vendôme, il les étonna

par la rapidité de ſes progrès, & l'opinion qu'ils en conçurent fut telle, qu'ils l'envoyèrent encore enfant à Paris avec une lettre pour M. Rollin, par laquelle ils le prioient, non pas de l'inſtruire ou de le faire inſtruire, mais de le placer comme tout inſtruit. M. Rollin, ne voyant devant lui qu'un enfant qu'il prenoit pour un ſimple commiſſionnaire, demanda où étoit le ſujet que les Oratoriens lui recommandoient : *c'eſt moi, Monſieur*, répondit le jeune Adam en rougiſſant de modeſtie. M. Rollin, après s'être aſſuré que les Oratoriens ne lui avoient point exagéré les diſpoſitions & les connoiſſances précoces de cet enfant, oſa bien le préſenter au célèbre abbé Fleury, comme un homme capable de l'aider dans ſes immenſes travaux ſur l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*. M. Fleury, ne voyant qu'un enfant qui n'avoit pas quatorze ans, crut que M. Rollin plaiſantoit, ou que ſa tendre indulgence pour la jeuneſſe ſtudieuſe lui faiſoit illuſion. Croyez-moi, lui dit très-ſérieuſement & très-affirmativement M. Rollin, « attachez-vous ce jeune » homme, & ſoyez ſûr que vous me remercierez » du préſent que je vous fais. » En effet, l'abbé Fleury ne tarda pas à reconnoître quel tréſor ſon ami lui avoit découvert; il avouoit en toute occaſion combien les étonnantes connoiſſances de ce jeune homme lui avoient été utiles pour ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*. Ayant été chargé de l'éducation du prince de Conty, aïeul de celui d'aujourd'hui, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de s'aſſocier dans cet emploi M. Adam; & le Prince ſon élève, ayant fait un heureux eſſai de ſes talens, ne crut pas à ſon tour pouvoir mieux faire que de lui confier l'éducation du dernier prince de Conty ſon fils. Des raiſons d'étiquette dans la maiſon du Prince arrêtèrent un moment ſur ce projet : on ne croyoit pas pouvoir donner à M. Adam le titre de gouverneur, parce qu'il n'étoit pas gentilhomme : on lui propoſoit par accommodement, de prendre l'habit eccléſiaſtique; ce qui le rendroit ſuſceptible de tout titre. M. Adam, auſſi ferme que modeſte, répondit : « Mes parens m'avoient deſtiné à cet » état; mais ne m'y étant point ſenti appelé, je » me croirois coupable d'en prendre le maſque » pendant dix années par des vues d'intérêt. » M. le prince de Conty paſſa par-deſſus la difficulté, ſacrifia l'étiquette, & aima mieux, dit M. d'Alembert, « donner pour gouverneur à ſon fils, un ſage qu'un » gentilhomme. »

Feu M. le prince de Conty, Prince plein d'eſprit & ſurtout de graces, ne prenoit dans ſon enfance aucun goût à l'étude du latin, ce qui n'eſt pas fort étonnant, & M. Adam le fils & M. d'Alembert ont ſoin de nous avertir que ce n'eſt pas au gouverneur qu'il faut s'en prendre; mais ce qui étoit plus important encore que l'étude, M. Adam s'appliquoit ſurtout à exercer ſon élève aux actes d'humanité, à lui inſpirer les vertus qui pouvoient le rendre utile & cher aux malheureux. C'étoit toujours le jeune Prince qui faiſoit lui-même la diſtribution des aumônes. Un jour un pauvre vieillard lui demandoit quelque ſecours, en ajoutant qu'*il étoit bien malheureux*. — *Vous êtes bien malheureux!* dit le jeune Prince. *Eſt-ce que vous apprenez le latin?* — *Non Monſeigneur.* — *Vous n'êtes donc pas ſi malheureux. J'en connois de plus miſérables*, « dit le Prince en lui donnant cependant l'aumône avec autant de largeſſe que ſi ce pauvre eût eu le malheur d'apprendre le latin. »

L'éducation finie, M. le prince de Conty fit M. Adam ſecrétaire de ſes commandemens & chef de ſon conſeil. Dans cette place, il jugea un procès entre les villes de Poitiers & de Niort, toutes deux du gouvernement du Prince; il jugea en faveur de Niort. Cette ville voulut lui témoigner ſa reconnoiſſance par un préſent conſidérable : M. Adam le refuſa conſtamment & parut s'en offenſer.

Un négociant du Poitou, décrié par ſes mœurs & par ſon caractère, voulut être maire de la ville où il demeuroit; il étoit parvenu à uſurper la protection du Prince par ces voies ſouterraines, toujours ſi bien connues des intrigans; mais M. Adam ſavoit dans quel cas le Prince même vouloit qu'on eût ou qu'on n'eût pas d'égard à ſa protection : le Prince l'avoit laiſſé maître du choix dont il s'agiſſoit; il donna la place à un honnête citoyen de la même ville, qui ne l'avoit pas demandée. Le négociant, outré de colère, ſe plaignit au Prince, du mépris qu'on avoit eu pour ſa protection, &, voulant ſe venger de M. Adam, il employa contre lui toutes ces calomnies dont les intrigans ont toujours un répertoire tout prêt pour perdre leurs ennemis. Le Prince cependant écoutoit, ſe taiſoit & écrivoit; il écrivoit à M. Adam, & il chargea l'accuſateur de lui porter ſa lettre; le négociant ne douta point que le Prince, frappé de ſes raiſons, ne donnât à M. Adam un ordre poſitif de révoquer ſon premier choix & de nommer le négociant : il porta en triomphe la lettre à M. Adam; elle commençoit par ces mots : *A l'ouverture de cette lettre vous ferez jeter le porteur par les fenêtres*. M. Adam, toujours doux & modeſte, ſe contenta de faire lire ce peu de mots au négociant, & de l'exhorter à devenir, s'il pouvoit, moins ambitieux & moins intrigant.

En 1734, M. le prince de Conty, âgé alors de dix-ſept ans, ſervit au ſiége de Philisbourg : là, pour donner l'exemple aux ſoldats, il couchoit ſur des chariots au milieu de toutes les incommodités d'un ſol humide & marécageux. M. Adam l'accompagnoit, & ne crut pas que ſon âge & ſa foible ſanté l'autoriſaſſent à être mieux couché que le Prince; il ſuivit en tout ſon exemple & s'en trouva fort mal. Sur la fin de la campagne, il fut attaqué d'une colique néphrétique qui le conduiſit au tombeau le 12 novembre 1735.

Il parut, en mourant, avoir des ſcrupules & des regrets d'avoir trop vécu pour les Princes & trop peu pour ſa famille. *Je crains*, diſoit-il, *d'avoir*

Digitized by Google

trop ſacrifié aux occupations de mon état les ſoins que je devois à ces infortunés que ma mort laiſſe en bas âge & dans l'indigence.

Il a laiſſé en effet des enfans, dont un au moins, & c'eſt celui qui a fourni les mémoires & les anecdotes dont on vient de faire uſage, ſe trouvoit en 1781 dans une véritable indigence, ſans y avoir été réduit par ſa faute. « Ce fils infortuné de » M. Adam, dit M. d'Alembert, a trouvé dans » l'Académie françaiſe les ſentimens & les marques » de bienfaiſance que méritoient ſon nom & ſon » malheur. Tous les gens de lettres de profeſſion, » qui ſont membres de cette compagnie, ſe ſont » empreſſés, ſans en excepter un ſeul, de ſoula- » ger, chacun ſuivant ſes moyens, le fils de leur » ancien confrère, & la plupart des autres acadé- » miciens ont ſuivi un ſi digne exemple avec toute » la nobleſſe qu'on pouvoit attendre d'eux. »

M. Adam avoit étudié avec ſoin notre langue, & étoit d'une grande utilité à l'Académie dans ſes ſéances particulières, par l'étendue & la variété de ſes connoiſſances; il ſavoit très-bien la plupart des langues de l'Europe; ce qui ne peut qu'étendre & fortifier la connoiſſance de la langue françaiſe; il avoit cultivé à fond l'étude du grec, & ſavoit même aſſez bien l'hébreu: cependant, malgré tout ſon mérite littéraire, malgré ſes talens précoces, ſur leſquels nous avons même pour garans M. Rollin & M. l'abbé Fleury, on eſt en droit de demander pourquoi il a été de l'Académie françaiſe, n'ayant publié aucun ouvrage. Il voulut du moins juſtifier après coup le choix de cette compagnie; il avoit entrepris & achevé un grand travail; c'étoit une traduction d'Athénée, par laquelle on auroit pu juger de ſon talent pour écrire, en même tems qu'on y auroit trouvé des preuves de ſon érudition & de ſa critique dans la reſtitution de plus de ſix mille paſſages, reſtitution dont le texte très-corrompu de cet auteur avoit, dit-on, beſoin. Il en préparoit à la fois deux éditions; ſavoir: celle du texte grec, ainſi revu, purgé, corrigé; l'autre françaiſe; c'étoit ſa traduction. On a long-tems ignoré ce que ce travail étoit devenu: on le croyoit perdu. Nous apprenons par une note de M. d'Alembert, que la traduction a depuis été retrouvée, & que M. l'abbé Deſaunays, garde de la bibliothèque du Roi, s'eſt chargé de la donner au public.

M. l'abbé de Rothelin, en faiſant dans l'Académie françaiſe l'éloge de M. Adam, lui rend le témoignage qu'il portoit juſqu'au ſcrupule la crainte d'en trop dire lorſqu'il parloit de lui, & de n'en pas dire aſſez lorſqu'il parloit des autres. Ce trait eſt bien conforme à l'idée que tout nous donne de ſon caractère. « Il ne lui a » manqué pour être célèbre que de le vouloir, » dit M. d'Alembert, qui en conſéquence a voulu » qu'il le fût. »

ADÉLAÏDE DE CHAMPAGNE, (*Hiſt. de Fr.*), mère de Philippe II, roi de France, ſi connu ſous le nom de Philippe-Auguſte. Ce Prince étoit neveu du comte de Champagne par Adélaïde ſa mère; il l'étoit du comte de Flandre par la Reine ſa femme, Iſabelle de Hainault. Le comte de Champagne & le comte de Flandre ſe diſputoient le gouvernement du royaume, le Roi étant trop jeune encore pour gouverner par lui-même. La Reine-mère favoriſoit le comte de Champagne ſon frère; mais Louis-le-Jeune, dont l'eſprit gouvernoit encore, avoit laiſſé la régence au comte de Flandre, dont Philippe avoit épouſé la nièce. Il ne reſtoit à la Reine-mère que la garde de la perſonne de ſon fils, & que le regret de s'être vainement oppoſée au mariage d'Iſabelle de Hainault, nièce du comte de Flandre, avec Philippe. Les intentions du feu Roi firent triompher le parti du comte de Flandre, qui força la Reine-mère de ſe retirer dans les terres du comte de Champagne ſon frère. C'étoit ouvrir le nouveau règne par un acte de violence éclatant. Adélaïde ainſi chaſſée implora la protection du roi d'Angleterre, Henri II, qui crut avoir plus de droit de défendre une mère contre ſon fils, que Louis VII n'en avoit eu de ſoulever des fils contre leur père. Or, c'eſt ce que Louis VII, ſon foible rival, n'avoit ceſſé de faire à ſon égard. Le jeune Philippe, rival plus redoutable, & dont la valeur annonçoit déjà les grandes deſtinées, marche ſans s'étonner contre ſa mère, contre ſes oncles, frères de ſa mère, & qui tous avoient pris ſa défenſe; enfin contre leur protecteur Henri II. Il écraſe en paſſant le comte de Sancerre, un des frères d'Adélaïde; il s'avance vers les frontières de la Normandie, qui appartenoit alors au roi d'Angleterre. Le vieil Henri s'y trouva pour les défendre; mais il ne voulut point combattre ſon jeune ſeigneur: on entama des négociations, dont le fruit fut qu'on aſſura du moins à la Reine-mère la jouiſſance paiſible des terres aſſignées pour ſon douaire.

ADELGREIFF *ou* ALBRECHT (Jean). (*Hiſt. moderne.*) Nous ne ceſſerons de réclamer au nom de ces fous malheureux que, par une folie bien plus funeſte, puiſqu'elle eſt barbare, on a traités en criminels. L'homme dont il s'agit ici en eſt un triſte exemple. Bâtard d'un prêtre des environs d'Elbing, il imagina de jouer un perſonnage. Sept anges l'inſtituèrent vicaire de Dieu ſur la terre pour extirper tout mal, & pour châtier les Souverains avec des verges de fer. C'eſt fort bien fait d'extirper tout mal ſi on le peut; mais, comme vicaire de Dieu ou non, il ne faut point châtier les Souverains avec des verges de fer. Il eſt clair qu'Adelgreiff pouvoit avoir mérité d'être enfermé: on le brûla. Les titres qu'il prenoit en vertu de la miſſion qu'il avoit reçue des anges, étoient ceux d'*Archi-Souverain Pontife, d'Empereur, Roi de tout le royaume divin, Prince de paix de tout l'Univers, juge des vivans & des morts, Dieu & Père, dans*

dans la gloire duquel Chriſt viendra au dernier jour pour juger le monde, Seigneur de tous les Seigneurs, & Roi de tous les Rois. Cet homme mêloit quelques vices à ſes extravagances; car ayant été empriſonné en 1636, à Konigsberg, il avoua qu'il avoit été fouetté pour adultère dans la Tranſilvanie. Mais les crimes pour leſquels il ſubit le dernier ſupplice, furent l'héréſie, qui n'eſt point un crime, & la magie, crime chimérique & impoſſible. Quand on lui lut ſa ſentence, il parut l'entendre ſans aucune émotion, & ſe contenta de dire froidement en vrai fataliſte: *Il falloit bien que cela fût ainſi, puiſque cela devoit être*; & perſévérant dans ſa folie ou dans ſon impoſture, il aſſura que trois jours après ſa mort on verroit ſon corps renaître vivant de ſes cendres.

Conſurget tumulo radians & funere major.

ADELINE (*Hiſt. d'Anglet*), neveu d'Ina, roi de Weſſex ou des Saxons occidentaux, fut le premier évêque de Stirburn, dans le ſeptième ſiècle. Il paſſe pour le premier qui ait appris aux Anglo-Saxons l'uſage de la langue latine & les règles de la poeſie. Ses ouvrages, tant en proſe qu'en vers, quoique compoſés dans un tems & dans un pays barbares, ont paru mériter d'être imprimés; ils l'ont été en 1601 à Mayence.

ADRIAN (CORNEILLE), (*Hiſt. de Fr*), ou frère Cornelis Adrianſen, de Dordrecht, franciſcain de Bruges, prédicateur du ſeizième ſiècle. Proſper Marchand, dans ſon Dictionnaire hiſtorique, article *Louis de Bourbon*, premier *prince de Condé*, donne l'extrait de deux ſermons prêchés dans le couvent des Franciſcains de Bruges, le 1er. & le 2 de novembre 1567, par ce frère Cornelis Adrianſen. Ces ſermons joignent au ridicule qui diſtingue les Maillards, les Barlettes & les Menots, un emportement groſſier qui tient à l'eſprit du tems & à l'eſprit de parti. Jamais il n'appelle le prince de Condé que *ce Condé, ce maudit Condé, ce bandit, cet enragé de Condé*; il l'appelle même *infâme coquin & double ſcélérat*; il regrette que « Monſeigneur » de Guiſe, ce ſaint martyr, de bienheureuſe » mémoire, ne l'ait pas fait accrocher à un gibet » quand il le tenoit en ſa puiſſance..... Mais » les grands diables d'enfer lui farciront le cul de » ſoufre & de poix ardente..... Et ce Condé » & ſes Huguenots ont au moins chacun cent » mille diables dans le ventre. » Tel étoit le ton de ce prédicateur, tel étoit celui des prédicateurs du tems, & de ceux qui, ſans être prédicateurs, étoient entraînés par le fanatiſme de la Ligue. Louis d'Orléans, ce fameux ligueur, avocat-général du parlement de la Ligue, appeloit Henri IV *fatidam Satana ſtercus*. (*Voyez* l'article *Orléans*.) Tels ſont les excès où s'emportent des nations même polies, dans ces attaques de frénéſie, dans ces maladies épidémiques & peſtilentielles, telles que la *Bagaude*, la *Jacquerie*, la *Harelle*, la *Praguerie*, la rage des Anabaptiſtes de Muncer & de Jean de Leyde, la *Ligue*, la *Fronde*, &c. & c'eſt de quoi toutes les nations ont toujours beſoin d'être averties, ſurtout quand elles ſe croient éclairées.

ADRICHOMIUS (CHRISTIEN), (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant du ſeizième ſiècle. Son vrai nom étoit *Adrichem*; mais comme il falloit alors que tous les noms des ſavans euſſent pour le moins une terminaiſon latine, il alongea ſon nom d'une terminaiſon en *ius*. Il étoit né à Delft en 1533; il fut ordonné prêtre en 1561. Les Proteſtans s'étant rendus les plus forts dans ſon pays, l'en chaſſèrent; il ſe retira dans la ville de Cologne, où il mourut en 1583. Sa *Géographie Sainte* a paſſé de ſon tems pour un chef-d'œuvre d'exactitude. Les ſavans faiſoient moins de cas de ſa chronique de l'ancien & du nouveau teſtament, où on l'accuſe d'avoir mêlé bien des fables à un ſujet qui les rejette néceſſairement.

AËRIUS (*Hiſt. eccléſ.*), ſectateur d'Arius, & chef particulier de la ſecte des Aëriens au quatrième ſiècle: un des dogmes qui lui furent propres, étoit l'égalité abſolue des prêtres & des évêques, erreur très-volontaire chez lui, & qui naquit du dépit & de la jalouſie qu'il eut de voir ſon ami Euſtathe élevé ſur le ſiège de Conſtantinople. Sa ſecte ſubſiſtoit encore du tems de ſaint Auguſtin.

AETHERIUS (*Hiſt. mod.*), architecte fameux, qui vivoit dans un tems peu favorable aux arts, au commencement du ſixième ſiècle, ſous le règne d'Anaſtaſe I, empereur d'Orient. Il conſtruiſit dans le grand palais de Conſtantinople un édifice, connu ſous le nom de Chalcis: on croit que ce fut lui auſſi qui conſtruiſit cette forte muraille, depuis la mer juſqu'à Sélimbrie, pour arrêter les courſes des Bulgares & des Scythes. Anaſtaſe le combla d'honneurs & l'admit dans ſon conſeil.

AËTION (*Hiſtoire ancienne*), peintre grec, célèbre ſurtout par ſon tableau des amours de Roxane & d'Alexandre-le-Grand, qui, expoſé publiquement aux jeux olympiques, charma toute la Grèce. Le préſident des jeux, homme d'une grande fortune & d'une grande conſidération, en fut ſi enchanté qu'il donna ſa fille en mariage à cet artiſte.

AGATHARQUE (*Hiſt. anc.*), peintre de l'île de Samos, paſſe pour être le premier qui fit uſage de la perſpective dans les décorations théâtrales. Il vivoit vers l'an 480 avant J. C.

AGATHE (SAINTE), (*Hiſt. eccléſ.*), vierge noble de Palerme, eſt au nombre des martyres: elle mourut, dit-on, en priſon, après avoir ſouffert

divers tourmens pour avoir réſiſté à l'amour de Quintien, gouverneur de Sicile. On place ſa mort l'an 251 de J. C.

AGESANDRE (*Hiſt. rom.*), ſculpteur de l'île de Rhodes, du tems de l'empereur Veſpaſien, fit avec deux autres ſculpteurs, ce beau groupe de Laocoon, dont nous avons à Marly, à Trianon, etc. pluſieurs belles copies, & qui eſt un des plus ſuperbes monumens de l'antiquité, comme le tableau original que Virgile a tracé du ſujet de Laocoon eſt un des plus beaux monumens de la poéſie latine. Le Laocoon d'Agéſandre ſe voit encore dans le palais Farnèſe.

AGNAN (SAINT), (*Hiſt. eccléſ.*), évêque d'Orléans, demanda du ſecours au célèbre Aëtius contre Attila, qui aſſiégeoit cette ville, & qui fut obligé d'en lever le ſiége. Cette délivrance de la ville, due à l'intercеſſion de ſaint Agnan, ſoit auprès de Dieu, ſoit auprès des hommes, eſt ſans doute ſon plus beau miracle : on lui en attribue d'autres cependant. On prétend qu'il guérit d'une maladie grave le gouverneur de la place, ſoit par ſes prières, ſoit par quelques connoiſſances en médecine; que le gouverneur, en reconnoiſſance de ſa guériſon, mit en liberté tous les priſonniers, & que de là vient le droit qu'ont les évêques d'Orléans de délivrer les priſonniers le jour de leur entrée; droit qui ne peut être exercé qu'avec toutes les reſtrictions qu'exigent le bon ordre & l'intérêt tant public que particulier.

AGNÈS (SAINTE), (*Hiſt. eccléſ.*), vierge & martyre, n'avoit, dit-on, que douze à treize ans lorſqu'elle ſouffrit le martyre à Rome, au commencement du quatrième ſiècle.

AIX-LA-CHAPELLE. (*Hiſt de Charlem.*) La conſtruction du palais d'Aix-la-Chapelle & de ſes dépendances, ſurtout de cette fameuſe baſilique ou chapelle qui a donné ſon nom à ce lieu, eſt une des merveilles du règne de Charlemagne.

Les conquêtes de ce Prince avoient ſi fort reculé les bornes de ſon Empire, qu'il ſentit la néceſſité de changer de capitale, de s'en faire une nouvelle qui fût plus au centre de ſes Etats, qui donnât la main à la fois à la France & à la Germanie : peut-être même le lieu qu'il choiſit, avoit-il l'inconvénient d'être trop éloigné de l'Italie, ſur laquelle s'étendoit auſſi ſa domination; mais c'étoit la Germanie qui l'occupoit par préférence à tout; c'étoit là ſa conquête de prédilection, & ce fut en Weſtphalie qu'il plaça le ſiége de ſon Empire. Eginard, le moine de Saint-Gal, & la plupart des auteurs ou contemporains, ou voiſins de ce tems, parlent des édifices d'Aix-la-Chapelle avec une admiration qui annonce qu'il venoit de ſe faire une révolution dans les arts, & que Charlemagne imprimoit à ſes ouvrages la grandeur de ſon génie. Il avoit profité de ſes conquêtes; Rome & l'Italie ne lui avoient pas montré en vain leurs ruines auguſtes; les monumens de la majeſté romaine, échappés au ravage des Barbares, en frappant ſes yeux, avoient élevé ſon ame; ſes idées s'étoient étendues; le goût du beau & du grand l'avoit ſaiſi. La deſtruction même ſervit à l'embelliſſement de ſes édifices; des blocs de pierre carrée, employés à la conſtruction de la baſilique, venoient des démolitions des murs de Verdun, que Charlemagne avoit détruits pour punir l'évêque de cette ville, qui s'étoit révolté contre lui. Les colonnes de marbre & la moſaïque qui ornoient cette même baſilique, étoient des débris de l'ancien palais impérial de Ravenne. Rome avoit auſſi fourni de très-beaux marbres, & cette profuſion de marbre étoit un ſpectacle nouveau & ſurprenant pour la France & pour la Germanie. Les hiſtoriens parlent auſſi d'un dôme ſurmonté d'un globe d'or maſſif. Les portes & les baluſtres étoient de bronze; les vaſes & les chandeliers d'or ou d'argent; les ornemens employés au ſervice divin étoient d'une magnificence inconnue juſqu'alors : peut-être cette magnificence n'étoit-elle qu'apparente; peut-être l'art d'imiter les métaux précieux trompoit il preſque tout le monde dans ces tems d'ignorance. En général, on ne riſque rien de ſoupçonner de quelque exagération les éloges prodigués aux arts dans leur naiſſance; leurs inventeurs, comme on ſait, ont preſque tous été déifiés.

Quant au palais, on en vante ſurtout l'immenſe étendue, qui étoit telle, que non-ſeulement les grands officiers de la couronne, avec tous ceux qui leur étoient ſubordonnés, toutes les perſonnes employées au ſervice du palais, les députés de tous les pays ſoumis à la France, les ſeigneurs & les évêques que les affaires appeloient à la cour, & les vaſſaux qui les y ſuivoient, étoient logés commodément, mais encore qu'on y avoit pratiqué de grandes ſalles où ſe tenoient, dans les unes, les conférences des prélats & des eccléſiaſtiques; dans les autres, les diètes des grands vaſſaux; dans d'autres, ces aſſemblées mixtes, ces ſynodes ou plaids, qui étoient à la fois des conciles & des parlemens; d'autres ſalles enfin étoient conſacrées à l'adminiſtration de la juſtice tant civile qu'eccléſiaſtique.

La chambre du Roi étoit, dit-on, diſpoſée de manière qu'il voyoit tout ce qui entroit dans ces ſalles & dans ces divers appartemens, petit agrément qui pouvoit offrir un grand ſens & donner une grande leçon; c'eſt que le Prince doit tout voir.

On parle auſſi de vaſtes portiques, de ſuperbes galeries, où les gardes, les ſoldats, la multitude des officiers & des *perſonnes du ſervice* pouvoient être à couvert. On vante ſurtout celle de ces galeries qui conduiſoit du palais à la baſilique. Les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle n'avoient pas

peu contribué au choix que Charlemagne avoit fait de ce séjour. L'art avoit beaucoup ajouté à la nature par la construction des bains. Charlemagne avoit fait creuser de vastes bassins, où l'on faisoit couler les eaux en si grande abondance, que cent personnes pouvoient non-seulement s'y baigner à la fois, mais y nager sans se rencontrer & se gêner. C'étoit un des amusemens du Monarque, & un des spectacles de sa cour; il excelloit dans cet exercice comme dans tous les autres; il prenoit ce divertissement avec ses enfans, ses officiers, ses soldats, avec tous ceux qui vouloient le partager, sans distinction de rang ni d'état. Sa popularité en tout égaloit sa magnificence.

ALABASTER (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), théologien anglican des seizieme & dix-septième siècles, qui se fit catholique, se refit anglican, & fut chanoine de Saint-Paul de Londres & grand cabaliste; c'est par la cabale qu'il explique la révélation; il explique aussi dans un long Traité ce que c'est que la bête de l'Apocalypse; mais on a de lui un lexique hébreu.

ALAHAMARE (*Hist. mod.*) est le nom de la dynastie des Maures qui régnèrent à Grenade, depuis 1237 jusqu'en 1492, qu'ils furent détrônés par Ferdinand-le-Catholique & Isabelle.

ALAIN. (*Hist. de Bret.*) Il y a eu trois ducs & quatre comtes de ce nom.

DUCS.

1°. Alain I, surnommé *le Fainéant*, régna depuis l'an 560 jusqu'en 594. Un règne de trente-quatre ans est bien long quand celui qui règne mérite le nom de *Fainéant*.

Alain II, dit *le Long*, régna cent ans après, mais avec honneur, depuis 662 jusqu'en 690. Il ne fit la guerre qu'à propos & toujours avec un succès garant de la sagesse de ses mesures.

Alain III vivoit dans le neuvième siècle. Il partagea la Bretagne vers l'an 877, avec Juhel *ou* Judicael, comte de Rennes. Ce partage & les prétentions de quelques autres grands de cette province au trône de Bretagne pouvoient exciter des troubles intérieurs; mais des ennemis communs réunirent tous les intérêts: ces ennemis communs, c'étoient les Normands, alors le plus terrible fléau de la France. Judicael les attaqua, les défit; mais emporté par son courage & par l'ivresse du succès, il refusa de leur faire quartier; il les réduisit au désespoir, & périt dans un combat contr'eux. Alain, resté seul en 878, continua de faire la guerre aux Normands, & remporta sur eux une grande victoire. Il répara une partie des ravages qu'ils avoient faits; il rétablit Nantes qu'ils avoient ruinée, & régna sur toute la Bretagne assez paisiblement, tantôt sous le titre de duc, tantôt sous celui même de roi; car l'ancienne prétention des souverains de la Bretagne n'alloit pas à moins qu'à la royauté. Alain III mourut vers l'an 907.

COMTES.

L'orgueil des titres alloit en diminuant parmi les souverains de la Bretagne. Ils étoient descendus déjà du titre de rois à celui de ducs; ils descendirent encore de celui-ci à celui de comtes. Alain I, comte de Bretagne, dit *Barbe torte*, fut aussi le premier de ces comtes dans le dixième siècle; il gouverna sagement & heureusement; il s'appliqua, comme le duc Alain III, à réparer les ravages des Normands, à rebâtir les églises & les autres édifices publics qu'ils avoient ruinés; il mourut en 952 ou, selon d'autres, en 959.

Alain II, dit *le Rebra*, succéda en 1008 à Geoffroy I son père. Il fit la guerre à Robert-le-Diable, qui ne prétendoit pas moins que de contraindre les Bretons à lui rendre hommage nus pieds, & qui alla mourir en 1035, à Nicée en Bithynie: Alain II mourut en 1040.

Alain III, dit Fergent, fils de Havoise, héritière de Bretagne, sœur du comte Conan, & de Hoel, comte de Cornouailles & de Nantes. Lorsque Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, & qui n'auroit peut-être pas dû l'être, entreprit la conquête de l'Angleterre, l'esprit guerrier étoit dans toute sa fureur; la chevalerie tournoit toutes les têtes; l'Europe entière envoya ses chevaliers à cette expédition; Hoel, beau-frère & successeur de Conan, y envoya aussi son fils Alain Fergent à la tête de cinq mille Bretons: ce fut par-là qu'Alain se fit d'abord connoître dans le monde. Il succéda en 1084, au comte Hoel son père.

La première croisade s'étant formée de son tems, il alla signaler dans la Terre-Sainte les talens qu'il avoit déjà exercés dans l'expédition d'Angleterre. Il étoit à la prise de Nicée, d'Antioche & de Jérusalem. Revenu dans ses Etats, il sut les gouverner avec beaucoup de douceur. Il signala sa piété par des fondations religieuses: ce fut lui qui fonda en 1112 l'abbaye de Saint-Sulpice près de Rennes; il se retira dans l'abbaye de Prhédon, & y mourut l'an 1120.

Alain IV, dit *le Noir*, seigneur de la Roche de Rien en Bretagne, & de Richemont en Angleterre, épousa Berthe, comtesse de Bretagne, petite-fille d'Alain III, & fut comte de Bretagne du chef de sa femme. Il mourut le 30 mars de l'an 1146.

ALAIS (JEAN D') *ou* JEAN DU PONT-ALAIS (*Hist. mod.*), farceur qui divertissoit le peuple de Paris par les représentations de ses comédies dans les premières années du règne de François I. Du Verdier l'appelle *chef & maître des joueurs de moralités & farces*, & dit qu'*il a composé plusieurs jeux, mystères, moralités, jeuyes & farces « qu'il a » fait réciter publiquement sur échafaut en ladite ville, » aucunes desquelles ont été imprimées, & les autres*

» *non.* » Mais il eſt plus connu par l'anecdote ſuivante :

, On voyoit autrefois à la pointe de Saint-Euſtache, vis-à-vis les boucheries, au bas de la rue Montmartre & de la rue Tranſnee, une grande pierre poſée ſur un égoût en forme de petit pont, qu'on appeloit *le Pont-Alais*, du nom de ce Jean *Alais*; & la tradition étoit que cet homme ayant prêté de l'argent au Roi, obtint pour ſon rembourſement le produit d'un impôt dont il fut l'inventeur; cet impôt étoit d'un denier ſur chaque panier de poiſſon qu'on apportoit aux halles. Les donneurs d'avis & inventeurs d'impôts qui ſe ſont tant multipliés depuis, étoient ſi odieux alors, & Jean Alais eut tant de regret de ſa fatale invention, qu'il voulut, dit-on, en expiation, être enterré ſous cette pierre dans cet égoût des ruiſſeaux des halles, *en tel puant lieu*, dit du Verdier, *comme s'eſtimant indigne d'avoir une plus honnête ſepulture.*

On obſerve, & nous devons obſerver que ni Marot, ni Théodore de Bèze, ni Bonaventure des Périers, auteurs du tems, qui ont parlé de Jean Alais, n'ont rien dit de cette anecdote; que du Verdier, déjà un peu poſterieur, eſt le premier qui en ait parlé, & ſur de ſimples oui-dires. Il eſt vrai que l'anecdote une fois énoncée, a été enſuite beaucoup répétée.

Des raiſons de commodité & d'utilité publiques ont fait ôter en 1719, la pierre du Pont-Alais.

ALAMANNI (Luici *ou* Louis). Nous avons donné ſon article dans le Dictionnaire, & nous avons dit que François I l'avoit envoyé en ambaſſade auprès de Charles-Quint. Nous ajouterons ſeulement ici une anecdote concernant cette ambaſſade. Dans une audience que Charles-Quint donnoit à Louis Alamanni, en 1534, celui-ci, en haranguant l'Empereur, répéta pluſieurs fois le mot *aquila*: l'Empereur ſaiſit l'occaſion, & l'interrompit en récitant ces vers :

Aquila grifagna,
Che per più divorar due becchi porta.

Ces deux vers, qu'on a traduits ainſi en français,

Cette aigle, d'humeur carnacière,
Ne s'arme de deux becs crochus
Que pour dévorer beaucoup plus.

étoient la fin d'une épigramme ſatyrique qu'Alamanni avoit faite autrefois contre Charles-Quint dans le tems que les Impériaux ravageoient l'Italie, pays d'Alamanni. Cette citation étoit faite pour déconcerter l'orateur, & c'étoit une petite vengeance que Charles-Quint tiroit de lui. Alamanni, en s'y prêtant de bonne grace, déſarma l'Empereur. Sire, lui dit-il, oubliez les folies d'un poëte & d'un jeune homme irrité, pour écouter un ambaſſadeur & un vieillard qui ne parle que de paix.

Nunc ego mitibus
Mutare quæro triſtia, dùm mihi
Fias recantatis amicus
Opprobriis animumque reddas.

ALAVIN (*Hiſt. mod.*), chef, général ou roi des Goths au quatrième ſiècle. Ces peuples ayant été chaſſés par les Huns, des pays qu'ils habitoient dans la Germanie, Alavin pria l'empereur Valens de recevoir les Goths au rang de ſes ſujets, & de permettre qu'ils habitaſſent les rives du Danube, à condition de les défendre & de garder la frontière de l'Empire de ce côté: c'étoit aſſez l'uſage alors d'oppoſer ainſi quelque peuple barbare au torrent des autres peuples barbares dont on craignoit l'invaſion. Valens accorda la demande d'Alavin; mais les officiers & les miniſtres de l'Empereur ne ménagèrent pas aſſez des ſujets dont ils attendoient un tel ſervice; ils les accablèrent d'impôts, & les forcèrent à prendre les armes pour s'en délivrer: on envoya contr'eux Lupicin, l'un des généraux de l'Empereur; ils le battirent: l'empereur Valens marcha contr'eux à ſon tour; ils le battirent auſſi dans une affaire déciſive, près d'Andrinople en 378, & ce malheureux Empereur, pourſuivi dans ſa fuite, fut brûlé dans une cabane où il s'étoit réfugié.

ALBA ESQUIVEL (*Hiſt. eccléſiaſt.*), canoniſte eſpagnol, évêque d'Aſtorga, puis d'Avila, puis de Cordoue, aſſiſta au concile de Trente; ce qui lui donna vraiſemblablement l'idée de l'ouvrage par lequel il eſt connu, & dont voici le titre: *De concilii univerſalibus, ac de his quæ ad Religionis & chriſtianæ reipublicæ reformationem inſtituendam videntur.* Mort en 1562.

ALBAN (Saint), (*Hiſt. d'Anglet.*), premier martyr de la Grande-Bretagne, eut la tête tranchée ſous l'empire de Maximien-Hercule, collègue de Dioclétien. Son martyre eſt de l'an 287 de l'ère chrétienne.

ALBANIE. (*Hiſt. de France.*) L'Albanie étoit anciennement le nom de l'Ecoſſe, comme Albion celui de l'Angleterre, & par la même raiſon, c'eſt-à-dire, à cauſe de la couleur blanche de leurs rochers. Des ducs d'Albanie ont formé une branche de la maiſon Stuart. (*Voyez Stuart.*) Un de ces ducs d'Albanie vivoit en France à la cour de François I, & ſe trouvoit à l'entrevue de ce Prince & du pape Clément VII, à Marſeille, en 1533.

Du Bouchet & Brantôme racontent une anecdote ſinguliere de cette entrevue, & le duc d'Albanie y joue un rôle plaiſant.

Trois Dames prièrent le duc d'Albanie d'obtenir

Digitized by Google

pour elles du Pape la permiſſion de manger de la viande les jours défendus. Le duc d'Albanie trouva dans cette demande l'occaſion d'une plaiſanterie dont il voulut amuſer le Pape & le Roi; il feignit d'avoir mal entendu; il dit au Pape qu'elles lui demandoient une permiſſion que l'on prend quelquefois, mais qu'on ne demande jamais; il les ſuppoſa veuves, & voulant jouir dans leur viduité des privilèges du mariage avec l'agrément du Pape. Il prépara cette étrange propoſition; il vanta leur reſpect pour la mémoire de leurs maris, leur tendreſſe pour leurs enfans, ſentimens qui les empêchoient de ſe remarier, puis il allégua des foibleſſes, des tentations auxquelles il demandoit pour elles la permiſſion de ſuccomber ſans péché: on peut croire qu'il ne l'obtint point; mais il obtint audience pour ces Dames. « *Saint-Père*, lui dirent-elles, *nous avons* » *prié M. d'Albanie de vous repréſenter nos beſoins* » *& la foibleſſe de notre ſexe & de notre complexion.* » Le Pape paroiſſant vouloir refuſer, ces Dames s'écrièrent: *Eh Saint-Père! au moins trois fois la ſemaine. Trois fois la ſemaine*, dit le Pape en colere, *il peccato ai luſſuria!* Ce mot inattendu entraîna une explication qui dégénéra en plaiſanterie. Le Pape ayant ſu de quoi il s'agiſſoit, accorda la diſpenſe. Brantôme dit que ces trois Dames étoient madame de Château-Briant, madame de Chatillon & madame la baillive de Caen. Du Bouchet les appelle *vertueuſes, chaſtes & devotes*. Brantôme ſe contente de les dire *belles & honnêtes*: tous deux les diſent *veuves*; c'eſt une erreur: ils devoient dire ſeulement que le duc d'Albanie les diſoit veuves, parce que cette ſuppoſition convenoit à la plaiſanterie qu'il vouloit faire; car il eſt certain que jamais la comteſſe de Chateau-Briant ne fut veuve.

ALBERT, D'ALBERT, ALBERTI. (*Hiſt. de France & d'Italie.*) Nous n'avons guère parlé dans le Dictionnaire, à l'article *Albert*, que du fameux duc & connétable de Luynes, & à ſon occaſion d'un très-petit nombre de perſonnages de ſa Maiſon. Nous obſerverons ici que la prétention de cette Maiſon, appuyée du ſuffrage raiſonné & motivé de pluſieurs auteurs graves, eſt d'être deſcendue de l'ancienne Maiſon des Alberti de Florence, qui poſſédoit des fiefs de l'Empire dès l'an 1020. On n'ignore pas combien les factions des Guelphes, des Gibelins & d'autres factions ſemblables ont multiplié dans ce beau pays les troubles & les proſcriptions. Les Alberti ayant vécu long-tems avec un éclat qui, dans les Républiques, excite toujours l'envie, ſuccombèrent ſous des ennemis alors plus puiſſans, & furent obligés de s'expatrier: les uns s'enfuirent à Veniſe, d'autres paſſèrent en France, d'autres s'exilèrent juſqu'à Londres. Thomas Alberti ou d'Albert vint ſe fixer, ſous le règne de Charles VI, au Pont Saint-Eſprit ſur le Rhône, dont il fut fait viguier par des lettres du duc de Berry, gouverneur du Languedoc, oncle du Roi, données à Paris le 13 janvier 1415.

1°. C'eſt ce Thomas Alberti, ou d'Albert ſuivant la terminaiſon françaiſe, qui eſt la tige de la Maiſon de Luynes; il s'attacha au Dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII. On ajouta dans la ſuite à la viguerie du Pont Saint-Eſprit, déjà conférée à Thomas, celle de Bagnols. Les lettres, qui ſont du 24 avril 1420, font une mention honorable des ſervices de Thomas, & annoncent le beſoin que le Roi croit avoir de lui pour maintenir le Languedoc dans l'obéiſſance. En 1421 les maréchaux de Lafayette & de Séverac le chargent expreſſément, au nom du Roi, de la défenſe de tout le cours du Rhône, depuis le Pont Saint-Eſprit juſqu'à Beaucaire, en y comprenant cette ſénéchauſſée. Charles VII le fit ſon pannetier, & lui témoigna en diverſes conjonctures ſa ſatisfaction & ſa reconnoiſſance. Par des lettres du 17 mars 1446, ſon commandement fut accru de la charge de Bailly d'épée du Vivarais & du Valentinois; tout le cours du Rhône fut ſous ſa garde depuis Valence.

Thomas Alberti mourut le 28 août 1455.

2°. Jean d'Albert le jeune, un de ſes fils, écuyer du roi Louis XI, gouverneur du Pont Saint-Eſprit, prévôt & maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Michel, vers le tems de ſon inſtitution, obtint en 1462, du même Roi, diverſes graces *en conſidération des bons & grands ſervices que lui & ſes prédéceſſeurs avoient faits à la couronne & à lui* (*Louis XI*).

3°. Hugues d'Albert ſon frère aîné prend dans ſon teſtament du 7 juin 1479, les titres de *Nobilis & egregius*.

4°. Jacques d'Albert ſon fils prend dans le ſien, du 27 mars 1528, ceux de *Nobilis & potens*.

5°. Léon d'Albert, fils de Jacques, fut tué à la bataille de Cériſoles, en 1544.

6°. Son fils fut Honoré d'Albert, connu ſous le nom de capitaine Luynes, & père du connétable. C'étoit déjà un riche & puiſſant ſeigneur, poſſeſſeur de pluſieurs grandes & belles terres en Provence & dans le Comtat-Venaiſſin, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan du duc d'Alençon, gouverneur de Beaucaire, de Château-Dauphin & du Pont Saint-Eſprit, colonel des bandes françaiſes, & maître de l'artillerie en Languedoc & en Provence. Il eut part à toutes les guerres de ſon tems, & ce titre de *capitaine*, par lequel on le diſtinguoit, annonçoit qu'il en étoit un. Il avoit fait ſes premières armes en 1553, dans l'île de Corſe, ſous le marquis, depuis maréchal de Thermes; il ſervit en 1573 au ſiége de la Rochelle. Il fut accuſé d'avoir trempé dans la conſpiration de Lamole & de Coconas; il étoit parent du premier. Chargé par leurs dépoſitions, il fut décrété de priſe-de-corps le 21 mai 1574, mais le décret n'eut point de ſuite: on n'en vou-

Digitized by Google

loit qu'à Lamole & à Coconas, & il ne s'agiſſoit guère, dans cette affaire, que d'intrigues & d'intérêts de cour. Selon quelques auteurs, ce ſoupçon d'avoir été complice de Lamole & de Coconas fut ce qui donna lieu à ſon duel avec le capitaine Panier, duel qui s'exécuta au bois de Vincennes en préſence du roi Henri III & de toute la cour, & qui fut le dernier duel public autoriſé. Luynes tua ſon ennemi, que beaucoup de victoires remportées dans des combats ſemblables faiſoient extrêmement redouter. Le maréchal de Damville, qui fut depuis le connétable de Montmorenci, Henri, étoit ennemi de Henri III, & vivoit, loin de la cour, en ſouverain dans le Languedoc. L'importance du poſte du Pont Saint-Eſprit, ſa ſituation ſur le Rhône, l'avantage qu'il a de donner la main au Comtat, à la Provence, au Dauphiné, avoient attiré toute l'attention du maréchal de Damville, qui n'avoit voulu confier la garde de cette place qu'à Montmorenci-Thoré ſon frère. Catherine de Médicis, frappée auſſi de ces mêmes avantages du poſte du Pont Saint-Eſprit, voulut le tirer des mains des Montmorenci, alors trop favorables aux Huguenots; elle chargea ſecrétement le capitaine Luynes, bon catholique, de cette commiſſion, d'autant plus délicate pour lui, qu'il avoit perſonnellement des obligations au maréchal de Damville. Luynes ſervit la cour avec beaucoup d'adreſſe & de ſuccès; il avoit des intelligences dans la ville; il y introduiſit peu à peu & un à un, deux cents hommes choiſis, qu'il logea chez les amis qu'il avoit au Pont Saint-Eſprit. Par leur moyen il parvint à ſe rendre maître de la place & à faire Thoré priſonnier; mais plus adroit encore, voulant ménager tous les partis & ne pas ſe faire un ennemi du maréchal de Damville ſon bienfaiteur, il laiſſa échapper Thoré. Damville ſe plaignit, menaça & s'appaiſa bientôt; mais cette ſurpriſe du Pont Saint-Eſprit donna lieu à une nouvelle priſe d'armes de la part des Huguenots. Les poſſeſſions du capitaine Luynes furent pillées dans cette guerre, où il continua de rendre de grands ſervices. En 1581, il mena au duc d'Alençor, dans les Pays-Bas, douze cents hommes levés dans le Languedoc pour le ſervice de ce Prince. Il fut inviolablement attaché au roi Henri IV. En 1591, il lui préſenta Charles d'Albert ſon fils aîné, qui fut depuis le connétable de Luynes, & que Henri IV reçut alors au nombre des pages de ſa chambre. Le capitaine Luynes, partant pour retourner dans le Comtat, tomba malade à Melun, & y mourut en 1592.

7°. Le connétable de Luynes eut pour fils Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, mort en 1690, dont on a quelques ouvrages de piété, entr'autres un *Recueil de ſentences tirées des Saints Pères*, imprimé à Paris en 1680, ſans le nom de l'auteur.

8°. Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes & de Chevreuſe, fils de Louis-Charles, eſt ce duc de Chevreuſe, beau-frère & ami du duc de Beauvillier, ami auſſi de l'archevêque de Cambrai, Fénélon, homme de beaucoup de vertu & de mérite, né le 7 octobre 1646. Il avoit d'abord voyagé dans les principales cours de l'Europe. A l'âge de dix-ſept ans il alla ſervir contre les Turcs en Hongrie, & ſe trouva en 1664 au combat de Saint-Godard. En 1667, il ſervit aux ſiéges de Tournai, de Douai, d'Oudenarde, & fut bleſſé dangereuſement le 27 août au ſiége de Lille. En 1668, il ſuivit le Roi à la conquête de la Franche-Comté, & ſe trouva au ſiége de Dôle. Nommé capitaine-lieutenant des chevau-légers le 7 août 1670, il ſervit à la tête de cette troupe pendant toute la guerre de Hollande; aux ſiéges d'Orſoy & de Deventer en 1672; de Maeſtricht en 1673; de Beſançon & de Dôle en 1674; de Valenciennes & de Cambrai en 1677; de Gand & d'Ypres en 1678; dans la guerre de 1688; aux ſiéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692.

Il avoit été fait chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit en 1689, & fut gouverneur de Guyenne en 1696. Mort le 5 novembre 1712.

Il eut entr'autres enfans deux fils, honorables victimes de leur zèle pour le ſervice du Roi & de l'État.

9°. Honoré-Charles, l'aîné, duc de Chevreuſe, capitaine-lieutenant des chevau-légers, né le 6 décembre 1669, fit ſes premières armes au ſiége de Philisbourg, ſous le Dauphin, en 1688; fut bleſſé à celui de Mons en 1691; ſe trouva en 1691 encore au combat de Leuze; en 1692, à celui de Steinkerque; fut encore bleſſé, en 1702, dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, au combat de Tongres; il fut tué le 9 ſeptembre 1704, en revenant d'eſcorter un convoi qu'il avoit fait entrer fort heureuſement dans Landau; il emporta les regrets & l'eſtime de toute l'armée.

10°. Son frère, Louis-Nicolas, qu'on appeloit le chevalier d'Albert, né le 9 avril 1679, fut tué à vingt-deux ans au combat de Carpi, en 1701.

11°. Marie-Charles-Louis d'Albert, fils du premier, neveu du ſecond, duc de Chevreuſe, prince de Neufchâtel & Wallengin, comte de Dunois du chef de ſa mère, & que nous avons vu gouverneur de Paris & colonel-général des dragons, avoit fait, dans la guerre de 1733, les campagnes de 1734 & 1735. Dans la guerre ſuivante il étoit à l'eſcalade de Prague en 1741. La même année il reçut quatre bleſſures au combat de Sahay à la tête des dragons; il étoit en 1742 à la défenſe de Prague comme il avoit été à l'attaque. Il aſſiſta enfin à tous les ſiéges & à toutes les batailles mémorables de cette même guerre.

Tous les d'Albert qui viennent d'être mentionnés étoient de la même branche que le connétable de Luynes, ſoit aſcendans, ſoit deſcendans.

Digitized by Google

12°. On trouve encore à remarquer dans la même branche Louis-Joſeph d'Albert, prince de Grimberghen, connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de chevalier, & depuis de comte d'Albert; celui-ci étoit petit-fils du connétable, & fils du duc de Luynes, mentionné ſous le n°. 7, & frère du fameux duc de Chevreuſe, mentionné ſous le n°. 8. Le prince de Grimberghen, né le 1er. avril 1672, fit ſes premières armes en 1688, aux ſiéges de Philisbourg & de Manheim. En 1690 il aſſiſta, le 1er. juillet, à la bataille de Fleurus, où il reçut deux coups de feu, dont l'un eut des ſuites fâcheuſes, les chirurgiens n'ayant pu retirer de ſon corps la balle qui y étoit entrée. Il étoit à la priſe de Namur le 5 juin 1692; au combat de Steinkerque le 3 août ſuivant; il reçut deux coups de baionnette, & fut encore bleſſé depuis dans pluſieurs actions mémorables. Il paſſa, en 1703, en Bavière avec le maréchal de Villars; il s'attacha même à la cour de Bavière, où il fut comblé d'honneurs & de dignités. Il fut conſeiller d'État, miniſtre, & ces titres devinrent plus conſidérables lorſque le fils de l'électeur de Bavière, Maximilien, qu'il avoit longtems ſervi, étant devenu Empereur le 4 janvier 1742, ſous le nom de Charles VII, le continua dans les mêmes emplois. Il y ajouta celui de feld-maréchal des armées de l'Empire; il le nomma ſon ambaſſadeur extraordinaire auprès du roi de France, & par un diplôme daté de Francfort-ſur-le-Mein, le 1er. ſeptembre 1742, il le créa Prince du Saint-Empire, ainſi que toute ſa poſtérité maſculine; mais il n'eut point de poſtérité maſculine.

La première branche des ducs de Chaulnes, actuellement éteinte, deſcendoit d'Honoré d'Albert, ſeigneur de Cadenet, frère du connetable. Nous avons à remarquer dans cette branche ce ſeigneur de Cadenet, qui, moitié par ſon mérite perſonnel, moitié par la faveur du connétable ſon frère, fut fait chevalier des ordres, capitaine de cent hommes d'armes, gentilhomme de la chambre, duc & pair, & maréchal de France, & tout cela depuis 1619 juſqu'en 1621, époque de la mort du connétable. Il fut, en 1620, ambaſſadeur en Angleterre, puis ſucceſſivement gouverneur d'Auvergne & de Picardie. Ce fut lui qui épouſa l'héritière de la Maiſon d'Ailly-Péquigny. En 1639, il fit lever aux Eſpagnols le ſiége de Cateau-Cambreſis; en 1640, il commandoit au ſiége d'Arras avec les maréchaux de Châtillon & de la Meilleraye.

14°. Il eut pour fils Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, fait chevalier des ordres le 31 décembre 1661, lieutenant-général de Bretagne le 10 juillet 1669, & gouverneur de cette province en 1670. Trois fois ambaſſadeur à Rome, & ayant eu la gloire de terminer l'affaire des franchiſes des ambaſſadeurs. C'eſt de lui qu'il eſt tant parlé dans les *Lettres* de madame de Sévigné. Mort le 4 ſeptembre 1698.

15°. Un autre frère du connétable, Léon d'Albert, ſeigneur de Brantes, forma la très courte branche des d'Albert, ducs des Piney-Luxembourg; il épouſa le 6 juillet 1620 Charlotte-Marguerite ou Marguerite-Charlotte de Luxembourg, & fut autoriſé par des lettres-patentes du 10 du même mois, à prendre le titre de duc de Luxembourg.

16°. Henri-Léon ſon fils le porta auſſi, puis il céda ſon duché & tous ſes biens à Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèſe de Clermont-Tonnerre ſa ſœur utérine, fille de Marguerite-Charlotte de Luxembourg, laquelle, après la mort de Léon d'Albert, ſeigneur de Brantes, arrivée le 25 novembre 1630, s'étoit remariée dans la Maiſon de Clermont-Tonnerre. Ce Henri-Léon d'Albert-Luxembourg avoit quitté ſes biens & ſes titres pour entrer dans les ordres; il avoit une autre ſœur du même lit que lui, Marie-Louiſe-Antoinette d'Albert de Luxembourg, qui fit tout le contraire. Après s'être faite religieuſe, & avoir été abbeſſe, elle ſe fit relever de ſes vœux, & fut Dame du palais de la Reine, ſous le nom de princeſſe de Tingry.

17°. Il y eut une ſeconde branche de ducs de Chaulnes, & celle-là ſubſiſte encore; elle deſcend du fameux duc de Chevreuſe, Charles-Honoré d'Albert, mentionné ſous le n°. 8. Elle a pour tige Louis-Auguſte d'Albert ſon cinquième fils, né le 20 décembre 1676, nommé maréchal de France en 1741, mort le 9 novembre 1744.

18°. Le dernier duc de Chaulnes, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ſes ordres & honoraire de l'Académie des ſciences, étoit ſon fils. Il ſe nommoit Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly.

19°. Le cardinal de Luynes, Paul, nommé d'abord comte de Montfort, né le 5 janvier 1703, ſacré évêque de Bayeux le 25 ſeptembre 1729, reçu à l'Académie françaiſe en 1743, nommé premier aumônier de madame la Dauphine en 1746, archevêque de Sens en 1753, reçu honoraire à l'Académie des ſciences en 1755, cardinal en 1756, mort en 1788, étoit fils d'Honoré-Charles d'Albert, tué près de Landau, mentionné ici ſous le n°. 9.

Une branche de cette Maiſon, celle des ſeigneurs de Montdragon, nous offre à remarquer:

20°. Paul d'Albert de Mondragon, qui ſe diſtingua en Piémont à la bataille de Cériſoles en 1544, & en France dans une multitude de combats contre les Proteſtans;

21°. Et Edouard d'Albert de Mondragon ſon fils, tué le 15 novembre 1570, d'un coup de piſtolet dans le foſſé de la ville de Nîmes, dont il étoit gouverneur, & où il ſe preſſoit de rentrer ſur la nouvelle que cette ville venoit

Digitized by Google

d'être ſurpriſe par un des chefs du parti proteſtant.

ALBERTAS *ou* ALBERTAZZO (*Hiſt. de Fr. & d'Italie*), Maiſon originaire d'Italie, & que l'on croit deſcendue de Princes ſouverains de Luques, Parme & Reggio.

Antoine Albertas, quittant l'Italie pour ſe dérober aux violences qu'exerçoient à l'envi les Guelphes & les Gibelins, prit pour ſa deviſe ces mots d'Hélénus dans Virgile :

Fata viam invenient.

Ces mots ſont en effet la conſolation naturelle des malheureux, qui, lors même qu'ils croient n'avoir plus d'eſpérance, en conſervent toujours une vague & indéterminée, fondée ſur les viciſſitudes du ſort & ſur les jeux du haſard. Cette deviſe convient d'ailleurs parfairement à quiconque va tenter fortune & chercher une patrie nouvelle. Anroine d'Albertas vint donc s'établir en France en 1360, dans un tems où le pape Innocent VI ſiégeoit à Avignon, & où la reine Jeanne Ire. régnoit à Naples & en Provence. Ce fur à Apt qu'il fixa ſon ſéjour ; il y bâtit une maiſon, & dans cette maiſon une galerie, au bout de laquelle on liſoit l'inſcription ſuivante :

Antonius Albertaſſius, natione Italus, patriâ Albenſis, ex nobilibus Albertaſſiis montis Lupi dominis ortûs has ades erexit, primuſque Albertaſſiam gentem ex Italiâ in Provinciam traduxit, anno Domini 1360.

Cette maiſon a éré rebâtie en 1693, & dans le tems de ſa reconſtruction il fut fait, le 12 août 16[illegible], une enquête qui conſtate que cette inſcription ſubſiſtoit alors en ſon entier. Jean d'Albertas, héritier & neveu d'Antoine, vint demeurer à Marſeille. Cette Maiſon s'allia aux Maiſons les plus illuſtres de la Provence, telles que les Simiane, les Caſtelane, les Forcalquier, les Glandeves, &c. Elle ſe diſtingua & dans l'épée & dans la robe. Nous remarquerons parmi les guerriers, Surleons d'Albertas, qui, ayant rendu les plus grands ſervices, & au roi Charles VIII à la conquête de Naples, & au Saint-Siége, en reçut une aſſez ſingulière récompenſe ; ce fur une bulle du trop fameux pape Alexandre VI, datée du 8 mars 1495, & confirmée depuis par le pape Léon X, qui accorde tant à Surleons d'Albertas qu'à ſa famille, la permiſſion de ſe faire abſoudre de toutes ſortes de péchés, même des cas réſervés, par tel prêtre, ou ſéculier ou régulier, qu'ils voudroient choiſir ; de manger de la viande les jours d'abſtinence, & d'avoir un autel portatif.

En 1501 Surleons & Antoine ſon frère armèrent deux galions pour une nouvelle conquête de Naples ſous Louis XII. Surleons fut tué dans le cours de cette expédition.

Un de ſes deſcendans, François, chevalier de Malte, fut tué ſur une des galeres du Roi vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle. Son neveu, Henri-Raynauld d'Albertas, né le 22 mai 1674, fut reçu premier préſident de la cour des comptes & des aides de Provence le 13 février 1708, & mourut le 8 janvier 1746.

Son fils, Jean-Baptiſte d'Albertas, ſeigneur de Gemenos, a été reçu dans la même charge le 11 mars 1745 ; il eſt mort en 1790, miſérablement aſſaſſiné au milieu d'un repas qu'il donnoit à une ſociété nombreuſe.

Il a laiſſé un fils plein d'eſprit & de mérite.

ALBERTET (*Hiſt. litt. mod*), mathématicien & poëte provençal du treizième ſiècle, c'eſt-à-dire, troubadour, étoit né à Sifteron, & mourut à Taraſcon. Il paſſa route ſa vie à faire des vers pour la Dame de ſes penſées, mais apparemment ſans les lui communiquer. En mourant, il chargea un de ſes amis de les lui remettre ; cet ami, baſſement infidèle, les vendit à un mauvais poete de la ville d'Uzès, qui trouva plus facile de les acheter que d'en faire d'auſſi bons, & qui prit le parti de les publier ſous ſon nom. Le plagiat fut découvert, & l'on ſera étonné aujourd'hui d'apprendre que, pour cette faute ou cette ſortiſe, ou cette baſſeſſe, comme on voudra l'appeler, il ſubit la peine du fouet, qui étoit, dit-on, alors la peine du plagiat. C'etoit mettre les vers à bien haut prix, que d'aſſimiler les larcins littéraires aux autres larcins. Si quelqu'un mériroit d être puni, c'étoit l'ami qui avoit ſi mal répondu à la confiance du troubadour ; mais, & ſon crime, & celui du plagiaire, & beaucoup d'autres ſemblables, ne ſont & ne doivent être punis que par le mépris. C'eſt la ſociété, non la juſtice, qui ſe charge de cette police.

ALBERTINI (FRANÇOIS), (*Hiſt. litt. mod.*), calabrois de nation, théologien, mort en 1619, paroit avoir eu de la ſingularité dans le caractère. 1°. Il ſe démit d'une riche abbaye pour ſe faire jéſuite. 2°. Dans un Traité de théologie, il veut abſolument concilier la théologie avec la philoſophie ; ce qu'on ſait n'être pas aiſé. 3°. Dans un Traité ſur les Anges gardiens, *De Angelo cuſtode*, il en étend l'uſage juſqu'aux animaux.

ALBIGEOIS. (*Hiſt. mod.*) Du tems de Philippe-Auguſte, depuis 1198 juſqu'en 1216, ſiégeoit à Rome le pape Innocent III, un des plus fiers Pontifes romains, & l'inſtirureur de l inquiſition. C'eſt lui qui fit de l'abus des Croiſades un abus nouveau, en les tranſportant des infidèles aux hérétiques, & de la Paleſtine au ſein de la chrétienté. La fameuſe héréſie des Albigeois infectoit alors particuliérement les Etats du comte de Toulouſe. C'étoir une erreur mêlée de mille erreurs, comme l'atteſte la multitude des noms donnés aux Albigeois, & qui paroiſſent avoir déſigné des ſubdiviſions de ſectes, Petro-Bruſiens, Henriciens, Toulouſains,

Digitized by Google

Toulouſains, Bulgares, Cathares, Popelicains, Patharіens, &c. Le fondement commun de ces ſectes étoit le manichéiſme, & leur lien commun une haine violente pour le Pape & pour l'Egliſe. Innocent III, qui ne connoiſſoit point l'uſage des moyens doux, imagina d'abord d'exterminer ces ſectaires par la voie de l'inquiſition. Pierre de Châteauneuf, moine de Cîteaux, qu'il chargea le premier de cette légation ſanguinaire, fut aſſaſſiné. On s'en prit au comte de Toulouſe, Raimond VI. Le Pape l'excommunia, & publia une croiſade contre lui & contre les Albigeois. La frayeur ſaiſit le comte de Toulouſe, qui ſe crut déjà au rang des Infidèles. Il demanda en tremblant qu'on ſeparât ſa cauſe de celle des Albigeois; il brigua l'honneur de les combattre lui-même, c'eſt-à-dire, de brûler ſes Etats de ſa propre main, & il ne put l'obtenir qu'en ſe faiſant battre de verges par les moines de Cîteaux, à la porte d'une égliſe, & qu'en ſe faiſant traîner la corde au cou ſur le tombeau de Pierre de Châteauneuf. Il fut admis enſuite parmi les chefs des Croiſés; il prit ſes villes, & elles ne lui reſtèrent pas. En travaillant pour la cauſe commune, il n'avoit fait que ſe dépouiller. Simon de Montfort (*voyez* ſon article) fut l'exécuteur-général de cette horrible commiſſion: c'étoit un héros, c'étoit un barbare. Ces Croiſés reſſemblèrent en tout à ceux de l'Orient; ils exercèrent les mêmes cruautés, ſe ſouillèrent des mêmes crimes, mêlèrent comme eux la fureur & la diſſolution à la piété. Il n'y eut d'autre différence entre ces divers Croiſés, ſinon que ceux de la Terre-Sainte portoient la croix ſur l'épaule, & ceux du comté de Toulouſe ſur la poitrine.

Quand le comte de Toulouſe vit qu'il ne gagnoit rien à ſe nuire, il rentra dans ſes vrais intérêts, voulut défendre ſes Etats, & n'en fut que mieux dépouillé. La guerre s'étendit; le roi d'Arragon prit la défenſe des ſeigneurs du comté de Toulouſe, accablés par les Croiſés. Il lui en coûta la vie au combat de Caſtelnaudari, où cent mille hommes qu'il traînoit à ſa ſuite furent, dit-on, exterminés par mille hommes ſeulement que commandoit Simon de Montfort. Quand ce deſtructeur heureux eut aſſez brûlé & tué, il fut tué lui-même au ſiége de Toulouſe. La guerre tourna en longueur, ſe ralentit, ſe ranima, changea de forme & d'objet, comme preſque toutes les guerres qui durent long-tems. Les Albigeois s'avouoient des Anglais, qui ſous l'indolent & vil Jean ſans-Terre ne pouvoient pas leur être d'un grand ſecours; les Croiſés étoient preſque tous Français. C'étoit la France ſeule qui leur fourniſſoit des vivres & des ſecours de toute eſpèce. Le Roi, pour ſa part, entretenoit quinze mille hommes dans l'armée des Croiſés. Il fit plus; il y envoya Louis ſon propre fils, qui en prit deux fois le commandement, l'une du vivant même de Simon de Montfort, dont la gloire & la puiſſance commençoient à faire ombrage à Philippe & à Louis; l'autre, après la mort de ce même Montfort, toutes les deux fois avec une valeur ſignalée, mais avec des ſuccès médiocres; & cette guerre fut toujours ſans utilité, comme elle étoit ſans juſtice.

ALBIN (BERNARD), (*Hiſt. litt. mod.*), Bernard Sifroi ſon fils, & Chriſtien Bernard, frère puîné de celui-ci, ſe ſont tous trois diſtingués dans la carrière de la médecine. Leur nom étoit *Weiſſ*, qui en allemand ſignifie *blanc*, & qu'ils changèrent en celui d'Albin, qui, dans le latin dont il eſt dérivé, ſignifie la même choſe.

Le père, né en 1653 à Deſſau, dans la principauté d'Anhalt, fut un des plus célèbres médecins de ſon tems; il mourut le 7 décembre 1721, profeſſeur de médecine dans l'Univerſité de Leyde. Il a compoſé ſur diverſes maladies un grand nombre de Traités, dont on trouve la liſte dans la bibliothèque de médecine de M. Carrère. L'électeur de Brandebourg, Frédéric, lui avoit donné un canonicat de Magdebourg, qu'il remit, n'en jugeant pas les devoirs compatibles avec les fonctions de médecin & de profeſſeur.

Bernard Sifroi a laiſſé une ſavante explication des tables anatomiques de Barthélemi Euſtachius; il étoit auſſi profeſſeur en médecine à Leyde; il avoit épouſé à ſoixante-treize ans une jeune fille. Il étoit né en 1683; il eſt mort en 1771.

Chriſtien Bernard ſon frère, profeſſeur en médecine dans l'Univerſité d'Utrecht, eſt auteur d'une Hiſtoire naturelle des araignées & autres inſectes, & d'une Hiſtoire naturelle des inſectes d'Angleterre.

Eleazar Albin (nous ignorons s'il étoit de la même famille que les précédens) eſt fort connu par ſon Hiſtoire naturelle des oiſeaux, qui a été traduite en français par Derham, ainſi que par ſon Hiſtoire des inſectes.

ALBINUS (PIERRE), (*Hiſt. litt. mod*), ſe nommoit auſſi *Weiſſ*, c'eſt-à-dire, *blanc*. Il étoit né dans la Miſnie, & il en a été l'hiſtorien. Il eſt principalement connu par ſa *Chronique de Miſnie*, qu'il publia en 1580 à Wittemberg, & dont il donna une ſeconde édition à Dreſde en 1589. On a de lui auſſi des poéſies latines.

ALBRIC (*Hiſt. litt. mod.*), médecin & philoſophe anglais du onzième ſiècle, vivoit vers l'an 1087. Son Traité *De Origine Deorum* ſe trouve dans un recueil imprimé à Amſterdam en 1681, intitulé *Mytographi latini*. Jean Balée, dans ſes Centuries de la Grande-Bretagne, cite de lui quelques autres ouvrages, tels que *De ratione veneni. Virtutes antiquorum. Canones ſpeculativi.*

ALBUMAZAR, (*Hiſt. litt. mod.*), philoſophe, médecin & aſtrologue du neuvième ſiècle, étoit arabe de nation, & avoit été élevé en Afrique. Ses ouvrages ont paru mériter qu'on les imprimât

Digitized by Google

près de ſept ſiècles après lui à Veniſe en 1506. Son Traité *de la révolution des années* l'a fait regarder comme un aſtronome diſtingué pour ſon tems. Il a pu être contemporain de Louis-le-Débonnaire, qui paſſoit auſſi pour un aſſez habile aſtronome, quoiqu'il eût peur des éclipſes, parce que tout le monde en avoit peur de ſon tems.

ALBUTIUS (TITUS). (*Hiſt. rom.*) Un voyage que ce Romain, philoſophe épicurien, fit à Athènes, parce que c'étoit là qu'avoient été les jardins d'Epicure, lui donna le ridicule de ne vouloir plus être que grec dans ſes principes, dans ſes manières, en tout. Scévola, pour ſe moquer de lui, ne le ſaluoit qu'en grec. Malgré cette manie, Albutius fut envoyé pro-préteur en Sardaigne; il chaſſa de cette île les brigands qui l'infeſtoient, mais il n'eut pas une conduite aſſez pure, & il fut banni par un arrêt du sénat, comme concuſſionnaire. Sa conſolation fut de prendre Athènes pour retraite, & de devenir entièrement grec.

ALCIDAMAS (*Hiſt. anc.*), philoſophe & rhéteur, natif de la ville d'Elée en Grèce, fut diſciple de Gorgias, & outra, dit-on, les défauts de ſon maître, l'enflure du ſtyle, la recherche des ornemens. On lui attribue cependant un ouvrage où l'on ne trouve point ces défauts; c'eſt un livre contre les prétendus maîtres d'éloquence: il ſe trouve dans une collection de rhéteurs & d'orateurs grecs, imprimée en 1513 à Veniſe, en trois volumes in-folio. Alcidamas vivoit vers l'an 424 avant J. C.

ALCIME. (*Hiſt. ſacr. & Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom:

1°. D'un grand-prêtre des Juifs, qui uſurpa cette dignité, appuyé des forces de Démétrius, roi de Syrie, fils d'Antiochus, commandées par Bacchide, général de Démétrius. Alcime & Bacchide, étant enſemble à la tête de l'armée de Syrie, amuſèrent les Juifs par des propoſitions de paix, accompagnées de ſermens qu'ils violèrent à l'inſtant, en faiſant arrêter & maſſacrer ſoixante des principaux d'entr'eux. Judas Macchabée vengea ceux-ci par deux grandes victoires qu'il remporta ſur Nicanor, que Démétrius avoit envoyé au ſecours de Bacchide & d'Alcime. Nicanor fut tué dans la ſeconde de ces batailles; mais Bacchide & Alcime, avec une armée très-ſupérieure, accablèrent les reſtes de l'armée de Judas Macchabée, qui ſuccomba ſous le nombre, & périt dans ce dernier combat. Alcime, reſté ſouverain Pontife, ordonna d'abattre les murailles du parvis intérieur du temple, ouvrage des Prophètes; il ne put mettre à fin ſon entrepriſe; Dieu le frappa, dit l'Ecriture, & il mourut d'apoplexie & de paralyſie. L'hiſtoire d'Alcime ſe trouve au premier livre des Macchabées, chap. 7 & 9.

2°. Alcime (*Latinus Alcimus Alethius*) eſt le nom d'un homme de lettres, hiſtorien, orateur, poète, natif d'Agen, & qui vivoit dans le quatrième ſiècle. Il avoit écrit la vie de l'empereur Julien & celle de Salluſte, conſul & préfet des Gaules ſous ce même Empereur. Nous avons perdu ces morceaux d'hiſtoire: il ne nous reſte plus d'Alcime qu'une épigramme, c'eſt-à-dire, une inſcription ſur Homère & Virgile. Elle ſe trouve dans le *Corpus poetarum de Maittaire.*

ALCINOÜS (*Hiſt. litt. anc. & mod.*), philoſophe platonicien, nous a donné un abrégé de la philoſophie de ſon maître; ouvrage traduit en latin par Marſile Ficin, & ſur lequel Jacques Charpentier a fait un commentaire aſſez eſtimé.

ALDANA (BERNARD), (*Hiſt. mod.*), capitaine eſpagnol, eſt un de ces exemples qui prouvent que la bravoure, comme les autres qualités humaines, eſt journalière. Il étoit gouverneur de Lippa ou Lippowa ſur les frontières de la Tranſilvanie. Les Turcs faiſant le ſiége de Temeſwar en 1552, Aldana ne douta pas qu'ils ne vinſſent enſuite, à la faveur du voiſinage, faire celui de ſa place. D'après ces apparences, il fit ce que devoit faire un ſage capitaine; il fit obſerver la marche & épier les deſſeins des ennemis. Dans le moment où les gens qu'il avoit envoyés à la découverte venoient lui rendre compte de leurs obſervations, il arriva que des troupeaux aſſez conſidérables, dont ils étoient ſuivis, élevèrent en l'air d'épais nuages de pouſſière. Les ſentinelles en avertirent Aldana, qui ne douta pas que ce ne fuſſent les ennemis qui s'avançaſſent pour l'aſſiéger. Il n'y a rien de plus fâcheux pour un général que ces apparences d'un danger qui n'exiſte pas: on croit toujours pour le moins que c'eſt la peur qui les lui a exagérées, & qui l'a empêché de ſe procurer des notions plus exactes. La peur d'Aldana dans cette occaſion parut ſi exceſſive, qu'on alla juſqu'à le ſoupçonner de trahiſon. En effet, ſoit qu'il ne crût pas la place en état d'être défendue, ſoit qu'il ne ſe jugeât pas en état de la défendre, il ſe hâta d'en ſortir en mettant le feu partout, à l'arſenal, au château, à la ville. Les Turcs, bientôt inſtruits de ce qui ſe paſſoit, n'eurent que la peine d'accourir en diligence pour éteindre le feu & s'emparer de la ville, qu'ils n'avoient eu ni l'eſpérance de prendre ni même le deſſein d'aſſiéger. Les Autrichiens, indignés, firent arrêter Aldana: on lui fit ſon procès; il fut condamné à mort; mais il trouva, ou par lui-même, ou ſeulement parce qu'il étoit Eſpagnol, une protectrice dans la princeſſe Marie d'Autriche ou d'Eſpagne, fille de Charles-Quint, femme de Maximilien II, depuis Empereur, laquelle obtint de l'empereur Ferdinand I ſon beau-père, une commutation de peine pour Aldana. Cette commutation fut de la mort en une priſon perpétuelle, mais qui par l'événement ne le fut pas. La même

Digitized by Google

Princeſſe l'en fit ſortir dans la ſuite : on l'employa même utilement en Afrique contre les Infidèles, & il ſe diſtingua dans l'expédition de Tripoli. Ce n'eſt pas le ſeul exemple de gens accuſés de lâcheté, qui aient ſu réparer leur honneur ; ce qui prouve que ſur ce point il ne faut pas toujours être ſi prompt à condamner.

ALDROVANDUS. ALDROVANDE (ULYSSE), (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant & infatigable naturaliſte, né à Bologne en Italie, exerça la médecine, & la profeſſa, ainſi que la philoſophie, dans cette même ville. Il s'occupa toute ſa vie de recherches ſur l'Hiſtoire naturelle : il y employa ſon tems ; il y conſuma ſon patrimoine. Les longs voyages qu'il entreprit pour cet objet, les appointemens conſidérables qu'il payoit aux plus célèbres artiſtes du tems pour avoir les deſſins les plus exacts des diverſes ſubſtances des trois règnes, enfin les dépenſes de toute eſpèce qu'il conſacra aux progrès de ſa ſcience favorite, altérèrent tellement ſa fortune, qu'il ſe trouva ſur la fin de ſes jours preſque réduit à l'indigence, malgré les ſecours qu'il tiroit du ſénat de Bologne & de divers ſouverains & grands ſeigneurs auxquels il avoit ſu inſpirer une partie de ſon zèle pour l'Hiſtoire naturelle. Pluſieurs écrivains ont été juſqu'à dire que ce ſavant illuſtre étoit mort à l'hôpital ; mais c'eſt dans la bouche & ſous la plume de beaucoup de gens une expreſſion proverbiale, pour ſignifier une grande detreſſe, plutôt que l'énoncé d'un fait réel. Il laiſſa par ſon teſtament une immenſe collection d'Hiſtoire naturelle au ſénat de Bologne, qui vraiſemblablement auroit eu quelque honte de l'accepter s'il avoit eu à ſe reprocher d'avoir laiſſé mourir l'auteur & un tel auteur à l'hôpital. On lui fit un convoi ſuperbe, fait qui s'accorde mal encore avec celui d'être mort littéralement à l'hôpital, à moins que ce ne fût une réparation tardive de cet affront.

Ce qu'il y a de certain eſt que le malheureux Aldrovande avoit perdu avant ſa mort ſes yeux qu'il avoit tant exercés à obſerver la Nature. Il mourut à Bologne en 605, âgé d'environ quatre-vingts ans. On a le recueil de ſes ouvrages d'Hiſtoire naturelle en treize volumes in-folio ; mais il n'a fait lui-même que les ſix premiers : les autres ont été compoſés ſur ſon plan & avec ſes matériaux par divers ſavans que le ſénat de Bologne employoit à ce travail. On a auſſi in-folio la deſcription de ſon cabinet des métaux. Aldrovande étoit d'une famille noble très-connue à Bologne.

ALENCASTRO. (*Hiſt. de Portugal.*) Telle eſt la manière dont on prononce en Portugal le nom de Lancaſtre, qui d'Angleterre a paſſé en Portugal par le mariage de la princeſſe Philippe d'Angleterre-Lancaſtre, ſœur d'Henri IV. Lancaſtre, uſurpateur de la couronne d'Angleterre, avec Jean, premier du nom, roi de Portugal ; ce Jean I étoit bâtard du roi de Portugal, Pierre *le Juſticier*. Son arrière petit-fils, Jean II, eut auſſi un bâtard, nommé Georges, né en 1481, nommé le 12 avril 1492, grand adminiſtrateur des ordres militaires de Saint-Jacques & d'Avis. Jean II, ayant perdu le 13 juillet 1492 le prince Alphonſe ſon ſeul fils légitime, mort à ſeize ans d'une chute de cheval, vouloit laiſſer la couronne à Georges, projet qui n'eut point lieu par les obſtacles qu'y apportèrent les perſonnes intéreſſées ; Georges fut la tige des ducs d'Aveiro & des ducs d'Abrantes.

Jean de Portugal, l'aîné de ſes fils, prit le nom ou ſurnom d'Alencaſtro ou Lancaſtre, en mémoire de ſa quatrième aïeule, Philippe de Lancaſtre, femme de Jean I. Alphonſe, ſecond fils de Georges & toute ſa poſtérité, prit auſſi ce nom d'Alencaſtro.

Antoine-Louis, meſtre-de-camp & général de l'artillerie de Philippe IV, roi d'Eſpagne, qu'il ſervit avec zèle en Italie, en Eſpagne & en Flandre, étoit petit-fils d'Alphonſe. Les rois d'Eſpagne s'étoient emparés de la couronne de Portugal depuis l'an 1580.

Alphonſe, frère d'Antoine-Louis, fut créé duc d'Abrantes en 1645 par le même roi Philippe IV, & fut la tige des ducs d'Abrantes.

Auguſtin d'Alencaſtro ſon fils, duc d'Abrantes, grand d'Eſpagne, s'attacha, ainſi que ſon père, au ſervice du roi d'Eſpagne, & ne voulut point reconnoître l'autorité de la Maiſon de Bragance, qui depuis 1640 avoit enlevé le Portugal à l'Eſpagne. Auguſtin ſacrifia généreuſement à la fidélité qu'il croyoit devoir au roi d'Eſpagne, de riches & puiſſans domaines qu'il avoit en Portugal, & vécut conſtamment à Madrid, où il ne jouiſſoit que d'une penſion que le roi d'Eſpagne lui faiſoit.

Ferdinand de Portugal d'Alencaſtro ſon fils ſervit avec gloire en Italie, toujours fidèle auſſi au roi d'Eſpagne, qui le fit gentilhomme de ſa chambre & gouverneur du Mexique.

Dans la branche des commandeurs de Coruche reſtés en Portugal, & reconnoiſſant la Maiſon de Bragance, nous remarquerons Georges d'Alencaſtro, tué à Mozambique en combattant les Infidèles.

Jean d'Alencaſtro, capitaine-général du Bréſil, puis conſeiller de guerre & général de la cavalerie en Portugal.

Un autre Jean d'Alencaſtro, neveu du précédent, qui, allant ſervir aux Indes orientales, fut obligé de s'arrêter dans ſa route, & mourut dans l'île de Zanzibar, vis-à-vis la côte du Zanguebar & de la Cafrerie, vers l'an 1698.

ALES DE CORBET (*Hiſt. de Fr.*), nom d'une très ancienne famille de Touraine, province où eſt ſituée la terre de Corbet ; mais on prétend que cette Maiſon, qu'on fait remonter juſqu'à la plus haute antiquité, eſt originaire d'Irlande, &

Digitized by Google

qu'elle eſt la même que celle des Od'Alès ou Od'Ali de ce royaume britannique ; & l'on donne à cette Maiſon des Od'Alès d'Irlande une origine commune avec pluſieurs des plus illuſtres Maiſons irlandaiſes, telles que les O-Brien, les O-Neille, les O-Carrolles, les Mac-Géogéghan, les O-Donnel, les Maccarti-More, &c. Pluſieurs conjectures très-fortes confirment cette identité des d'Alès de France & de ceux d'Irlande. 1°. Ils ont la même tradition ſur l'origine commune. 2°. Leurs armes ſont abſolument les mêmes. On tient en Irlande que deux cadets de cette Maiſon d'Alès ayant paſſé dans le continent (on ne dit pas à quelle époque), l'un s'établit en Flandre, où en effet on a connu des Seigneurs de ce nom ; l'autre, pénétrant davantage dans les terres, s'avança juſque dans la Touraine, où ſes deſcendans acquirent la terre de Corbet.

Le premier qui nous ſoit connu parmi ceux-ci eſt Hugues d'Alès, qui vivoit en 978. On croit qu'il étoit frère d'un Arnoul, évêque d'Orléans, dont Glaber, hiſtorien du tems, exalte beaucoup, & la naiſſance illuſtre, & la puiſſance.

Jean & Hugues d'Alès, frères, &, à ce qu'il paroit, arrière-petits-fils de ce premier Hugues, ſe trouvèrent en 1115 à la bataille de Scès ou de Cé, où ils accompagnoient le comte d'Anjou.

Hugues IV, fils de Jean, & que des hiſtoriens annoncent comme un des plus conſidérables barons du royaume, paſſa en Angleterre avec des troupes que Louis-le-Jeune y envoyoit au ſecours des fils de Henri II contre leur père, redoutable rival de Louis-le-Jeune. Roger de Hoveden nous apprend que cette armée fut défaite en 1173 ; que Hugues d'Alès fut fait priſonnier avec pluſieurs autres Seigneurs français, & conduit au château de Falaiſe ; qu'ayant enſuite été délivré moyennant rançon, il s'étoit croiſé pour la Terre-Sainte.

Une ſœur de Jean & de Hugues, & tante de Hugues IV, nommée Adelais d'Alès, épouſa vers l'an 1160 un ſeigneur de Mont-Lheri, & ce fut elle qui donna ſon nom à la ville de la Ferté-Alais, ou Alès, près d'Etampes, qui s'appeloit auparavant *Feritas* ou *Firmitas Balduini*, la Ferté-Baudouin, retraite ſauvage ou forteresſe de Baudouin.

Nous remarquerons encore dans cette Maiſon, féconde en guerriers diſtingués, René I d'Alès, ſeigneur de Corbet, qu'un hiſtorien appelle un grand homme, & qui fut tué en 1590 en combattant pour Henri IV contre la Ligue, à la tête de ſa compagnie de cent hommes d'armes.

Euverte ſon petit-fils, tué auſſi dans un combat.

Joachim, frère d'Euverte, qui, chargé l'an 1650 du ſiége de Tortoſe en Catalogne, par le comte de Marſin, père du maréchal, fut emporté le jour même de la priſe de la ville avec quatre cents hommes, par l'exploſion d'un magaſin à poudre, auquel le feu avoit pris. Il avoit à peine trente ans.

Alexandre, neveu d'Euverte & de Joachim, nommé le chevalier de Corbet, qui ſervit trente-trois ans avec la plus grande diſtinction, & fit de ces actions d'une valeur éclatante qui aſſurent une gloire durable. Le maréchal d'Alègre, qui en avoit été le témoin, lui rendit en toute occaſion les témoignages honorables qu'il lui devoit.

Jacques I, frère aîné d'Alexandre, qui, après avoir ſervi avec honneur ſous M. de Turenne, ſe livra aux belles-lettres & à la controverſe, & compoſa des écrits théologiques, qui contribuèrent, dit-on, à la converſion de divers Proteſtans, & méritèrent les éloges des grands convertiſſeurs Boſſuet & Péliſſon.

Enfin, Pierre-Alexandre, ſeigneur de Corbet, qui ſervit avec diſtinction au ſiége de Kehl en 1733 ;

Et René-Alexandre ſon frère, chevalier de Corbet, aide-major-général d'un corps que commandoit M. de Chevert pour la priſe des îles de Sainte-Marguerite en 1747, & créé chevalier de Saint-Louis avant ſon rang par le mérite de ſes ſervices.

ALIX (*Hiſt. de Fr.*), fille de Louis-le-Jeune, roi de France, Princeſſe que la renommée n'a pas épargnée, ſoit qu'elle le méritât ou non. Les guerres furent preſque continuelles entre Louis-le-Jeune & ſon rival Henri II, roi d'Angleterre, ſurtout depuis le divorce de Louis avec Eléonore d'Aquitaine, & le mariage d'Eléonore avec Henri. Ces guerres étoient de tems en tems interrompues par des traités toujours promptement violés ; mais ces traités donnoient lieu à des alliances qui ſembloient devoir réconcilier entiérement les deux Rois. En vertu d'un de ces traités, connu ſous le nom de *Traité de l'Epte*, parce qu'il avoit été conclu ſur les bords de cette rivière, Marguerite, fille de Louis-le-Jeune, avoit épouſé le jeune Henri, fils aîné de Henri II. En vertu du traité de Montmirail, Richard fiança la princeſſe Alix, autre fille de Louis-le-Jeune. Henri II parut ſe dépouiller, en faveur de ſes fils, de ſes provinces du continent : il céda la Normandie, l'Anjou, le Maine & la Touraine au jeune Henri ; le Poitou & la Guyenne à Richard. Louis, comme ſuzerain de tous ces fiefs, confirma ces diſpoſitions, & reçut les hommages du jeune Henri ſon gendre, & de Richard qui alloit le devenir aux termes des traités. Cependant Henri II, père & monarque abſolu, retenoit l'autorité qu'il ſembloit communiquer, & de là naquirent de nouvelles guerres. Suivant le traité de Montmirail, Richard devoit épouſer Alix, & Louis devoit lui remettre la ville de Bourges avec une partie du Berry ; mais on ne ſe preſſoit point, de part ni d'autre, d'accomplir ces conventions. Louis ne rendoit point Bourges ; Richard n'épouſoit point Alix. On a prétendu que Henri II, à qui cette Princeſſe avoit été remiſe, & qui s'étoit chargé de ſon éducation, avoit conçu pour elle une inclination ſecrète, d'où naiſſoit

Digitized by Google

l'obſtacle qui arrêtoit toujours ce mariage. C'étoit Eleonore elle-même qui l'en accuſoit : on alla juſqu'à dire qu'il avoit eu d'Alix un enfant, ſoit qu'il l'eût ſéduite, ſoit qu'il lui eût fait violence. On répandit même le bruit qu'il vouloit répudier Eléonore, épouſer Alix, &, s'il en avoit des fils, les déclarer ſes héritiers. Quelques hiſtoriens croient que tous ces bruits étoient autant de calomnies de la jalouſe Eléonore ; & quant aux délais qu'apportoit Henri II à la concluſion du mariage de Richard avec Alix, ils les expliquent plus ſimplement en diſant que Henri II s'étant trouvé trop mal d'avoir un fils gendre du roi de France, ne vouloit point doubler ces nœuds. En effet, un ſéjour du jeune Henri à la cour de France parut lui avoir donné les premières idées d'indépendance & de révolte. Il s'ennuya d'attendre la mort de ſon père, & de n'être que ſimple titulaire de tant d'Etats. Il demanda nettement qu'on lui cédât ou l'Angleterre ou la Normandie. Sur le refus de ſon père il prit les armes, & implora le ſecours de la France, qu'il étoit bien ſûr d'obtenir. Lorſque Richard vit que le roi de France appuyoit la demande & la révolte de ſon frère aîné, il forma auſſi une pareille demande ; il voulut être maître en Guyenne & en Poitou. Leur mère les ſeconda, en haine de Henri II & d'Alix. Elle ſe déguiſa en homme pour aller trouver ſes fils en France : elle fut reconnue, & le Roi, ſon mari, la retint pluſieurs années priſonnière. Cependant Richard n'épouſoit toujours point Alix, et Louis-le-Jeune ne reſtituoit toujours point Bourges. Les Anglais diſent que Louis ne vouloit pas faire la reſtitution, quand même Henri eût permis le mariage ; les Français, que Henri ne vouloit pas permettre le mariage, quand même Louis eût fait la reſtitution. Louis mourut en 1180, laiſſant les affaires en cet état. Le jeune Henri, ſon gendre, mourut auſſi. On avoit conſtitué en dot à la princeſſe Marguerite ſa veuve, Giſors & d'autres places du Vexin, qui étoient depuis long-tems un objet de conteſtation entre la France & les Princes normands, rois d'Angleterre. La reſtitution de cette dot donna lieu à quelques débats qui furent bientôt terminés entre Henri II & Philippe-Auguſte, fils de Louis-le-Jeune. On aſſigna un bon douaire à Marguerite, & l'on commença par le bien payer. On promit de nouveau que Richard épouſeroit Alix, & il ne l'épouſa point : ce fut cependant à ces conditions que Philippe conſentit de laiſſer à l'Angleterre le comté de Giſors & les autres places du Vexin. Richard fit un voyage en France, & devint ouvertement l'ennemi de ſon père ; il déclara qu'il vouloit être couronné comme l'avoit été ſon frère aîné. Henri II, voyant ces mauvais effets de l'alliance de la France, en devint encore plus contraire au mariage de Richard avec Alix. On négocia, & Henri, pour éluder la propoſition de ce mariage, offrit de marier Alix avec Jean, dit *Sans-Terre*, ſon dernier fils : Philippe devoit naturellement rejeter cette offre, parce qu'alors ſa ſœur n'épouſoit plus l'héritier du trône. Il eſt vrai que quand le mariage avoit été propoſé avec Richard, ſous Louis VII, Richard n'étoit pas l'héritier, mais Marguerite, ſœur aînée d'Alix, étoit femme de l'héritier. On ne s'accorda point : on prit les armes, & bientôt on conclut le traité qui s'appela *la paix d'Alſay*. Henri, malade & accablé, laiſſa faire le légat du Pape & les ſeigneurs des deux partis, qui dreſſèrent enſemble des articles de paix que Philippe approuva, & que Henri n'étoit plus en état de diſcuter. Il remit Alix entre les mains de cinq députés nommés par Richard, qui devoit épouſer cette Princeſſe à ſon retour de la Paleſtine, pour laquelle il alloit partir. Pourquoi renvoyoit-on encore ſi loin ce mariage ſi long-tems différé ? Richard avoit-il, pour le conclure, moins d'empreſſement qu'il n'en témoignoit, ou les médiateurs avoient-ils voulu épargner au roi d'Angleterre, qu'ils voyoient mourant, le ſpectacle d'un mariage pour lequel il avoit toujours montré tant de répugnance ? Henri mourut en 1189, & rien n'empêcha plus Richard de le conclure : il n'en fit rien cependant, & Richard & Philippe partirent pour la croiſade. Ils s'arrêtèrent en Sicile. Tancrède, bâtard du roi Roger, y régnoit alors : ſoit que ce Tancrède fût naturellement brouillon, ſoit qu'il crût avoir intérêt à entretenir la diviſion entre les rois de France & d'Angleterre, il fit voir à Richard une lettre par laquelle Philippe l'avertiſſoit, lui Tancrède, que Richard vouloit s'emparer du trône de Sicile. Philippe propoſoit à Tancrède de prévenir Richard, & de fondre avec lui ſur les Anglais. La lettre étoit ſignée de Philippe. Tancrède offroit de prouver, par témoins, qu'il l'avoit reçue de la main du duc de Bourgogne, Prince de la Maiſon de France, & chef des troupes françaiſes ſous Philippe. Tancrède remit cette lettre à Richard, qui l'envoya ſur le champ à Philippe, en lui déclarant que toute alliance étoit rompue entr'eux ; qu'il n'épouſeroit point Alix, & qu'il alloit fiancer Berengèle ou Bérengère, fille de Sanchez, roi de Navarre. Les Anglais diſent qu'à la vue de la lettre, Philippe fut couvert de confuſion ; les Français, au contraire, rapportent qu'il répondit ſans s'émouvoir : « Le roi d'Angleterre eſt bien le maître de » ne pas épouſer ma ſœur ; il n'avoit pas beſoin » de recourir à un prétexte ſi honteux ; mais qu'il » me rende donc le Vexin & les autres places que » je lui ai données pour la dot d'Alix. » Au reſte, il fit obſerver que Richard, en rompant avec Alix, avoit une autre femme toute prête ; ce qui, annonçant des meſures priſes de longue main, & des projets conduits avec un grand ſecret, expliquoit le myſtère de tant de délais apportés au mariage d'Alix, & rejetoit ſur Richard tous les ſoupçons de fauſſeté dans cette affaire.

Cependant l'intérêt de la croiſade aſſoupit ces querelles naiſſantes : on fit un traité. Richard fut

Digitized by Google

déclaré libre de tout engagement avec Alix, qui épouſa depuis le comte de Ponthieu.

ALMÉIDA. (*Hiſt. de Portugal.*) C'eſt le nom d'une ancienne famille de Portugal, qu'on fait deſcendre d'un Pélayo Amada, qui étoit de la Maiſon de Coëlho, & qui vivoit du tems de Henri de Bourgogne, comte de Portugal, mort en 1112.

Le fils de Pélayo Amada prit, dit-on, le nom d'Alméida, parce qu'il avoit pris en 1190, du tems de Sanche I, roi de Portugal, le château d'Alméida.

On trouve dans la Maiſon d'Alméida quatre *Vedor da Fazenda*, c'eſt-à-dire, directeurs ou chefs du conſeil des finances, de père en fils, ſous les rois Jean I, Alphonſe V, Jean II, Emanuel.

Le dernier de ces quatre miniſtres eut trois petits-fils tués à la bataille d'Alcaçar avec le roi dom Sébaſtien.

Alvar d'Alméida leur oncle, & fils de ce même miniſtre, mourut ſur mer en allant aux Indes.

Un frère de celui-ci, Gaſpard d'Alméida, prêtre aſſez ſavant, crut l'être aſſez pour ramener à l'Egliſe catholique le ſchiſmatique Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fit dans cette intention le voyage d'Angleterre; mais à peine eût-il commencé les travaux de ſon apoſtolat, que Henri VIII le fit avertir de réprimer ſon zèle ou de ſortir du royaume; il choiſit d'en ſortir. Henri voulant d'ailleurs le traiter favorablement, lui offrit un préſent; Gaſpard le refuſa, diſant un peu fièrement qu'il ne pouvoit rien recevoir d'un apoſtat.

Jean d'Alméida, dit *le Sage*, fut tué par Simon de Mello, d'après une querelle qui s'éleva entre eux au jeu: ce n'eſt guère là la fin d'un ſage; mais un ſage peut y être conduit forcément.

On trouve une branche entière de cette Maiſon revêtue de la charge de *contador mor*, c'eſt-à-dire, chef de la chambre des comptes de Liſbonne.

Michel d'Alméida, de la branche des comtes d'Abrantes, fut un des quarante ſeigneurs portugais qui proclamèrent Jean de Bragance roi de Portugal, le 1er. décembre 1640.

Au contraire, François d'Alméida, de la branche d'Alméida Lancaſtre, gouverneur de Ceuta en Afrique, pour les rois d'Eſpagne, alors rois de Portugal, & qui l'étoient depuis Philippe II, fut fidele aux Rois qui lui avoient confié ce gouvernement, & ſuivit conſtamment le parti de l'Eſpagne; il avoit d'ailleurs ſervi avec diſtinction ſur mer; il étoit vice-amiral de la flotte qui reprit en 1625 la baie de Tous-les-Saints.

On diſtingue dans la branche d'Aſſumar, Pierre d'Alméida, premier maître-d'hôtel du roi de Portugal & lieutenant-général de ſes armées, qui ſervit dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, principalement ſous le comte de Staremberg, depuis 1706 juſqu'en 1713, à la défenſe de Barcelone, à la campagne de Balaguier, à celle de Pratz-del-Rey, au combat d'Alménara, aux deux batailles de Sarragoſſe & de Villaviciosa ou Brihuega.

Dans la même branche, Dominique d'Alméida, fils naturel de Diegue Fernandès, lequel fut tué aux Indes orientales en combattant vaillamment.

Jean Fernandès d'Alméida, mort à Goa en 1723, amiral de la flotte des Indes, avoit rempli depuis 1691 une multitude d'emplois, à chacun deſquels il avoit toujours paru ſupérieur. La branche d'Avintes fournit deux archevêques de Liſbonne, Georges & Thomas, prélats d'un grand mérite, & tous deux hommes d'Etat & bons miniſtres, ſurtout Georges, qui fut un des cinq régens du royaume à la mort du roi Sébaſtien.

Mais le plus célèbre de tous les Alméida fut François Alméida, de la branche des comtes d'Abrantes, mentionnée ci-deſſus, & qui fut le premier vice-roi des Indes orientales: nous en avons donné un article très-ſuccinct dans le premier volume, & nous n'avons point parlé de ſa fin malheureuſe; il revenoit en Europe couvert de gloire. On relâcha pour faire eau à la baie de Saldagne en Afrique, près du Cap de Bonne-Eſpérance. Quelques ſoldats portugais, étant deſcendus à terre, prirent querelle avec des Nègres qu'ils y trouverent, & qui, étant en plus grand nombre, eurent quelqu'avantage. Pluſieurs Portugais furent bleſſés; & étant retournés à bord, ils échauffèrent & ils engagèrent dans leur querelle de jeunes ſeigneurs portugais, qui, malgré les remontrances d'Alméida, voulurent abſolument faire une deſcente, alléguant l'honneur de la nation, & ce vice roi, qui, ſans prendre conſeil de perſonne, diſent les hiſtoriens, avoit fait tant de merveilles aux Indes, n'eut pas la force de réſiſter à ce grand mot d'*honneur de la nation*, comme ſi cet honneur pouvoit conſiſter à autoriſer & à venger quelques étourdis qui n'avoient compromis qu'eux-mêmes. Il les ſuivit donc plutôt qu'il ne les conduiſit, & entrant avec tous ces jeunes gens dans un canot pour gagner le bord: *Où allez-vous mener mes ſoixante ans?* leur dit-il. Ils n'étoient en tout que cent cinquante, & n'avoient pour armes que des lances & des épées; ils trouvèrent les Nègres aſſez bien retranchés, & les combattirent avec déſavantage. Cinquante-ſept Portugais reſtèrent ſur la place, & parmi eux le vice-roi, qui tomba percé d'une fleche à la gorge. Ce funeſte événement arriva le 1er. mars 1509. Le roi d'Eſpagne en prit le deuil comme d'un grand homme & d'un grand malheur.

François d'Alméida fut père de Laurent, qui fut tué dans les Indes en combattant avec une valeur digne de ſon père. Il eut auſſi un neveu digne de lui, Georges d'Alméida, qui acquit beaucoup de gloire dans l'Inde. Le roi de Candy, dans l'île de Ceilan, ayant ſecoué le joug des

Digitized by Google

Portugais, Georges, avec peu de troupes, mais choiſies, battit une armée de plus de trente mille hommes, prit dix places ou forts malgré une vigoureuſe réſiſtance, & réduiſit le roi de Candy & quelques autres Princes qui l'avoient ſuivi dans ſa revolte, à demander pardon & la paix. Il mourut pauvre & perſécuté à Mangalor ſur la côte de Malabar.

AMALBERGE (SAINTE). (*Hiſt. eccléſiaſt.*) Charlemagne eut beaucoup de femmes & de concubines, qui n'étoient diſtinguées des autres femmes des Rois, qu'en ce qu'elles ne portoient pas le titre & ne recevoient pas les honneurs de Reines ou d'Impératrices. Il paroit d'ailleurs qu'il eut pluſieurs maitreſſes proprement dites, & qu'il aima diverſes femmes, dont on ſait qu'une au moins lui fut rebelle; c'eſt ſainte Amalberge. Peut-être obtint-elle principalement ce titre de *Sainte* pour avoir eu le courage de réſiſter au plus puiſſant des Rois & au plus aimable des hommes. L'accident arrivé à cette vertueuſe fille, qui, en voulant échapper à Charlemagne, tomba & ſe caſſa le bras, n'a pas peu contribué ſans doute à établir la réputation d'incontinence dont la mémoire de ce grand Prince eſt reſtée chargée. En effet, cet air de violence, & je ne ſais quel air d'inceſte ſpirituel que ce titre de *Sainte* ſemble avoir répandu après coup ſur cette entrepriſe de Charlemagne, ont dû faire tort à ce Prince; cependant plus la vertu de la Sainte doit avoir été prompte à s'alarmer, plus il reſte permis de croire que le généreux Charlemagne n'eut contre lui que les apparences, & n'avoit pas réellement intention d'aller juſqu'à la violence.

Ceux qui voudroient trouver dans Charlemagne toute la pureté d'un Saint, puiſqu'enfin il a été canoniſé, obſervent qu'il fit de très-beaux réglemens pour réprimer les effets de l'incontinence; ils ajoutent que Charlemagne n'étoit capable ni de l'hypocriſie qui eût affecté un zèle pour les mœurs, qu'auroit démenti ſa conduite, ni de la tyrannie qui exige dans les autres des vertus dont on ſe diſpenſe ſoi même: ces raiſons peuvent avoir quelque force; mais il eſt certain que l'opinion reçue ne met point la continence au nombre des vertus qu'on révère dans Charlemagne.

La viſion de Wetin, moine de l'abbaye de Richenoue, près de Conſtance, ouvrage compoſé en 825, onze ans après la mort de ce Prince, fait voir quelle idée on en avoit de ſon tems. On y rend juſtice aux grandes vertus de Charlemagne; on y rend hommage à ſa gloire; on y vante ſon zèle pour la religion; on ne l'attaque enfin que ſur un ſeul point, l'incontinence. Wetin eſt tranſporté en ſonge dans un lieu d'expiation, tel que notre purgatoire; il eſt fort étonné d'y rencontrer Charlemagne. L'ange qui conduit Wetin, & qui lui explique tout ce qu'il voit, le raſſure en lui déclarant que ce Prince recevra dans l'éternité la récompenſe des juſtes; mais qu'en attendant il eſt juſtement puni dans ce lieu de ſouffrances, de ſon amour pour la volupté. En effet, un monſtre tel que le vautour de Prométhée lui déchire le coupable organe de ſes plaiſirs, en reſpectant toutes les autres parties de ſon corps:

Oppoſitumque animal lacerare virilia ſtantis,
Lataque per reliquum corpus lue membra carebant.

Il faut avouer que Virgile peint un peu mieux le vautour de Titye.

Nec non & Tityon terræ omni parentis alumnum
Cernere erat, cui tota novem per jugera corpus
Porrigitur, roſtroque immanis vultur obunco,
Immortale jecur tundens fecundaque pœnis
Viſcera, rimaturque epulis, habitatque ſub alto
Pectore, nec fibris requies datur ulla renatis.

AMBIGAT. (*Hiſt. anc. des Gaules.*) Vers l'an de Rome 165, pendant le règne de Tarquin l'ancien, cet Ambigat étoit roi des Berruyens, & avoit une ſorte d'autorité générale ſur toute la Gaule celtique. Ce fut lui qui, trouvant la population de ſes Etats trop forte pour le pays, où la culture étoit ſans doute alors négligée, & qui trouvant ſurtout cette multitude oiſive & inquiète fort difficile à maintenir en paix, envoya ſes neveux Sigovèſe & Bellovèſe tenter la fortune dans des contrées éloignées & étrangères; il donna le plus grand éclat à cette expédition; il y invita ſes ſujets par une proclamation ſolemnelle, les exhortant à ſe raſſembler en nombre ſuffiſant pour aſſurer le ſuccès de leurs entrepriſes. En effet, Juſtin fait monter ce nombre à trois cent mille combattans. Le ſort des augures fit entre les deux chefs le partage des pays qu'ils devoient conquérir; la Germanie échut à Sigovèſe, & il alla établir les Boiens, qui formoient une grande partie de ſon armée, dans cette contrée de la forêt Hercinie, qui s'appela, de leur nom, la Bohême, dans la Moravie & les pays adjacens. Bellovèſe, plus heureux, eut l'Italie en partage; il paſſe les Alpes: des Gaulois qui l'accompagnoient, les Sénonois & les Manceaux étoient les plus conſidérables en nombre & en puiſſance. Ils s'établirent dans la Lombardie & dans une partie de ce qui compoſe aujourd'hui les Etats de Terre-Ferme de la république de Veniſe: de là ces Gaulois Sénonois qui prirent Rome dans la ſuite, & qui furent chaſſés par Camille.

Atque hic auratis volitans argenteus anſer
Porticibus, Gallos in limine adeſſe canebat,
Galli per dumos aderant arcemque tenebant
Defenſi tenebris & dono noctis opace;
Aurea cæſaries ollis atque aurea veſtis,

Digitized by Google

Virgatis lucent ſagulis, tum lactea colla
Auro innectuntur, duo quiſque alpina coruſcant
Gæſa manu, ſcutis protecti corpora longis.....
Aſpice..... referentem ſigna Camillum.

De là cette Gaule ciſalpine, relativement aux Romains, & tranſalpine relativement à la grande Gaule ſa métropole. Ce furent les Gaulois qui bâtirent la plupart des villes les plus célèbres de la Lombardie & de l'Etat de Veniſe, telles que Milan, Vérone, Padoue, Breſſe, Côme, &c. Leur nom, comme habitans de l'Italie, s'eſt conſervé, non dans les contrées qu'ils occupoient, mais chez des peuples étrangers, tels que les Allemands & les Danois, qui appellent encore l'Italie d'un nom qui ſignifie le pays ou la terre des Gaulois.

AMBROISE (SAINT), (*Hiſt. eccléſ.*), docteur de l'Egliſe, archevêque de Milan au quatrième ſiècle, étoit d'une famille diſtinguée; il comptoit parmi ſes aïeux des conſuls, des préfets. Son père avoit été gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Eſpagne, de l'Afrique. Il fut lui-même gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie. Après la mort d'Auxence, évêque ou archevêque de Milan, il fut élu d'une voix unanime pour lui ſuccéder, & il n'étoit encore que catéchumène; il fallut commencer par le baptiſer, & lui conférer enſuite les ordres; il fut ſacré le 7 décembre 374. Les grands ennemis de l'Italie étoient alors les Ariens dans l'Egliſe, les Goths dans la politique. Saint Ambroiſe réſiſta conſtamment aux premiers: les ravages des ſeconds fournirent à ſon zèle & à ſa charité de grandes occaſions de ſe ſignaler. Pour racheter les captifs que les Goths avoient faits, il vendit les vaſes de ſon égliſe: les Ariens lui en firent un crime, car toute action louable d'un ennemi eſt un crime; Dieu, répondit ſaint Ambroiſe, aime mieux qu'on lui conſerve des ames que de l'or; mais le trait par lequel ce ſaint prélat eſt le plus célèbre, eſt la fermeté avec laquelle il crut devoir interdire l'entrée de ſon égliſe à l'empereur Théodoſe, après le maſſacre de Theſſalonique. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Théodoſe*.)

Saint Ambroiſe mourut la veille de Pâques de l'an 397, âgé de cinquante-ſept ans. Saint Auguſtin ſe faiſoit gloire d'être ſon diſciple, & ce fut à ſa prière que Paulin, prêtre de Milan, écrivit la vie de ſaint Ambroiſe. On a une édition de ſes œuvres en deux volumes in-folio, donnée par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, vers la fin du dix-ſeptième ſiècle.

Saint Ambroiſe, comme preſque tous les Pères de l'Egliſe, a prêché la tolérance. Voici comment il s'explique à ce ſujet, dans ſon commentaire ſur ſaint Luc, liv. 7, chap. 10.

Apoſtolos miſit ad ſeminandam fidem, qui non cogerent, ſed docerent, nec vim poteſtatis exercerent, ſed doctrinam humilitatis attollerent..... Cùm Apoſtoli ignem de cœlo petere vellent, ut conſumeret Samaritanos qui Jeſum Dominum intrà civitatem ſuam recipere noluerunt, converſus increpavit illos, & ait: Neſcitis cujus ſpiritus eſtis: filius enim hominis non venit animas hominum perdere, ſed ſanare.

« Le Sauveur a envoyé les Apôtres pour répandre la foi, pour enſeigner, non pour forcer les » conſciences; pour mettre en honneur la doctrine de l'humilité, non pour exercer aucune » puiſſance coactive..... Des Apôtres voulant faire » deſcendre le feu du ciel pour conſumer les Samaritains qui n'avoient pas voulu recevoir Jéſus-» Chriſt dans leur ville, Jéſus ſe retournant vers » ces Apôtres intolérans, les reprit, & leur dit: » *Vous ne ſavez pas à quel eſprit vous êtes appelés.* » *Le fils de l'homme n'eſt pas venu pour perdre les* » *hommes, mais pour les ſauver.* »

Un autre Ambroiſe, nommé le Camaldule, parce qu'il l'étoit, & qu'il fut même Général de ſon ordre en 1431, appartient plus encore à l'Hiſtoire littéraire qu'à l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Il figura cependant aux conciles de Bâle, de Ferrare, de Florence, & dans un tems où l'on s'occupoit beaucoup de la réunion de l'Egliſe grecque & de l'Egliſe latine. Il dreſſa un décret pour cette réunion. Il porta dans les lettres ce même eſprit de paix & de concorde. Il fit ce qu'il put pour réconcilier Laurent Valle & le Pogge, dont les querelles atroces étoient le ſcandale de la littérature (1); & n'ayant point réuſſi, car on ne réconcilie point des ſavans que la jalouſie diviſe, il témoigna faire fort peu de cas des ſavans qui n'avoient, diſoit-il, ni la charité d'un chrétien, ni la politeſſe d'un homme de lettres. Mais où trouvoit-il de ſon tems des gens de lettres polis?

On a de lui une chronique du Mont-Caſſin, des harangues, des lettres, &c. diverſes traductions de livres grecs. Mort en 1439.

AMELOT. (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt le nom d'une famille originaire d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de magiſtrats, maîtres des requêtes, conſeillers d'Etat, préſidens au parlement, un préſident à mortier, un premier préſident de la cour des aides, pluſieurs miniſtres, dont un étoit de l'Académie françaiſe, & honoraire de l'Académie des ſciences; un autre eſt honoraire de l'Académie royale des inſcriptions & belles-lettres; un archevêque de Tours, le marquis de Gournay (Michel Amelot), célèbre par ſes ambaſſades à Veniſe, en Portugal, en Suiſſe, enfin en Eſpagne, où ce fut un phénomène de le voir ſe maintenir depuis 1705 juſqu'en 1709. En effet, on avoit vu en moins de quatre ans, depuis 1701 juſqu'en 1705, le marquis, alors duc & depuis

(1) *Voyez* leurs articles. Celui du Pogge eſt dans le Dictionnaire, celui de Laurent Valle ſe trouve dans ce Supplément.

maréchal

Digitized by Google

maréchal d'Harcourt; le comte, depuis maréchal de Marſin; le cardinal d'Etrées, l'abbé d'Etrées ſon neveu, le duc de Grammont, enfin Amelot deGournay, être ſucceſſivement ambaſſadeurs de France en Eſpagne : le dernier fut le ſeul qui ſut plaire au Roi (Philippe V) & à la Reine, ne pas déplaire aux Eſpagnols & vivre en bonne intelligence avec la princeſſe des Urſins. Ce fut alors, plus que jamais, le cas de dire :

Principibus placuiſſe viris non ultima laus eſt.

Il fut encore envoyé à Rome en 1714, ſans caractère, mais chargé d'une négociation ſecrète. Sous la régence il fut admis au conſeil des affaires étrangères, où il ne pouvoit qu'être très-utile. Il fut un des conſeillers d'Etat qui aſſiſtèrent, à Rheims, au ſacre de Louis XV le 25 octobre 1722. Il mourut à Paris le 21 juin 1724.

AMELOT. *Voyez* HOUSSAIE (de la) dans le Dictionnaire.

AMONTONS (GUILLAUME), (*Hiſt. litt. mod.*), de l'Académie des ſciences, étoit né, en 1663, d'un avocat originaire de Normandie, depuis établi à Paris. Etant encore dans le cours de ſes études, il devint ſourd des ſuites d'une maladie, & on aſſure, dit M. de Fontenelle, qu'il ne voulut jamais faire de remèdes pour ſa ſurdité, ſoit qu'il déſeſpérât d'en guérir, ſoit qu'il ſe trouvât bien de ce redoublement d'attention & de recueillement qu'elle lui procuroit, ſemblable en quelque choſe, ajoute-t-il, à cet ancien que l'on dit qui ſe creva les yeux pour n'être pas diſtrait dans ſes méditations philoſophiques.

M. Amontons apprit le deſſin, l'arpentage, l'architecture, & devint ſurtout très-habile dans la mécanique. A vingt-quatre ans il préſenta un nouvel hygromètre à l'Académie des ſciences, qui l'approuva & le vanta; il propoſa auſſi différentes idées pour de nouveaux baromètres & thermomètres. Il donna, en 1695, le ſeul livre imprimé qu'on ait vu de lui; il roule ſur les mêmes matières; il eſt dédié à l'Académie des ſciences; il a pour titre : *Remarques & Expériences phyſiques ſur la conſtruction d'une nouvelle clepſydre, ſur les baromètres, thermomètres & hygromètres.* Quoique les clepſydres ou horloges à eau aient été remplacées parmi nous par les horloges à roues, beaucoup plus juſtes & plus commodes, la clepſydre de M. Amontons avoit un avantage particulier, même ſur les autres horloges, c'eſt que le mouvement le plus violent d'un vaiſſeau ne la dérangeoit point, au lieu qu'il dérange infailliblement les autres horloges. Reçu dans l'Académie en 1699, il y donna une théorie des frottemens, qui éclaircit cette matière reſtée juſqu'alors aſſez obſcure. Son nouveau thermomètre, ſon baromètre rectifié, ſon baromètre ſans mercure à l'uſage de la mer, ſes expériences ſur la nature de l'air, occupent une très-grande place dans l'*Hiſtoire de l'Académie des ſciences.* Il avoit, ſurtout pour les expériences, un talent qui fait dire à M. de Fontenelle, qu'on croyoit voir revivre en lui M. Mariote.

Il étoit l'auteur d'une invention que M. de Fontenelle ſemble ne regarder que comme un jeu d'eſprit, mais qui paraît cependant ſuſceptible d'une aſſez grande utilité, & qu'il eſt peut-être étonnant qu'on n'ait pas cherché alors à perfectionner : c'étoit un moyen de faire annoncer une nouvelle plus tôt à une très-grande diſtance, par exemple, de Paris à Rome, en très-peu de tems, en trois ou quatre heures, ſans que la nouvelle fût ſue dans tout l'eſpace intermédiaire. C'étoit par le moyen de certains ſignaux que ſe tranſmettoient de divers poſtes des gens qui les appercevoient de fort loin au moyen de lunettes de longue vue. La diſtance des différens poſtes étoit réglée par la plus grande portée des lunettes, & le nombre de ces poſtes devoit être le moindre poſſible; & comme le ſecond poſte faiſoit les ſignaux au troiſième à meſure qu'il les voyoit faire au premier, & ainſi de ſuite, la nouvelle étoit portée de Paris à Rome en preſqu'auſſi peu de tems qu'il en falloit pour faire les ſignaux à Paris; & comme ces ſignaux étoient pour ainſi dire autant de lettres d'un alphabeth, dont on n'avoit le chifre qu'à Paris & à Rome, rien n'étoit connu dans l'intervalle. L'expérience en fut faite deux fois ſur une petite étendue de pays, une fois en préſence du Dauphin, Monſeigneur, fils de Louis XIV, & une autre fois en préſence de Madame : de là le télégraphe.

M. Amontons mourut d'une inflammation d'entrailles, le 11 octobre 1705. Il étoit alors occupé d'inventions utiles ſur l'imprimerie, ſur les vaiſſeaux, ſur la charrue, qui paroiſſent avoir été perdues à ſa mort.

Le trait le plus marqué de ſon caractère étoit une entière incapacité de ſe faire valoir autrement que par ſes ouvrages, & de faire ſa cour autrement que par ſon mérite, & par conſéquent, dit M. de Fontenelle, une incapacité preſqu'entière de faire fortune.

AMRU *ou* AMROU. *Voyez* ALI dans le Dictionnaire.

AMULIUS. *Voyez* NUMITOR dans le Dictionnaire.

AMURAT. (*Hiſt. des Turcs.*) Les Turcs ont eu quatre Empereurs du nom d'*Amurat*. Tous quatre ont été guerriers & conquérans.

1°. Amurat, fils d'Orcan, auquel il ſuccéda en 1360, fut un guerrier illuſtre; il eſt diſtingué en effet parmi les Empereurs turcs par ce titre d'*illuſtre*. C'eſt lui qui a formé la milice des Janiſſaires, ſi ſouvent redoutable aux Sultans même. Il enleva aux Grecs, Gallipoli, Andrinople &

preſque toute la Thrace. Il ſoumit de même la Bulgarie & la Servie ; il remporta juſqu'à trente-ſept victoires ; il périt dans la dernière, en 1389. Il ſe piquoit d'imiter Cyrus ; il fit des conquêtes comme lui, mais il reſſembla peu d'ailleurs au Cyrus de Xénophon ; il n'eut ni clemence ni bonté. Son fils ſe révolta contre lui ; il lui fit crever les yeux, & exerça toutes ſortes de cruautés ſur les complices de la révolte de ce Prince.

2°. Amurat II, fils & ſucceſſeur de Mahomet I, fut père de ce célèbre Mahomet II qui prit Conſtantinople en 1453. Amurat avoit auſſi aſſiégé cette place en 1422 ; il y avoit employé du canon, & c'étoit la première fois que les Turcs en faiſoient uſage. Malgré cet avantage il fut obligé de lever le ſiége ; il leva auſſi la même année celui de Belgrade, mais il prit d'aſſaut ſur les Vénitiens la ville de Theſſalonique. Les princes de Boſnie & d'Albanie furent contraints de lui payer tribut. Ce prince d'Albanie fut le père de Scanderberg. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Scanderberg*, & ſes guerres, & ſes ſuccès contre Amurat II.) L'expédition la plus mémorable d'Amurat II fut celle de Hongrie, où il gagna, le 11 novembre 1444, la bataille de Varnes contre le roi Ladiſlas. (*Voyez* dans le Dictionnaire, ſur cette expédition & ſes ſuites, les articles *Ladiſlas II* & *Ceſarini* (Julien.) (*Voyez* auſſi *Huniade.*) Amurat avoit été prêt à prendre la fuite dès le commencement de la bataille : ſes principaux officiers l'avoient forcé de reſter & de vaincre, en le menaçant de le tuer. Il prit ſon parti, & à ſon tour il empêcha ſes ſoldats de fuir dans un moment où il les voyoit ébranlés. Les Chrétiens avoient été déterminés à la bataille par le cardinal Julien Ceſarini, au mépris d'un traité dont ils avoient ſolennellement juré l'exécution ſur l'Evangile. Amurat, au moment où les Turcs alloient plier, tira, dit-on, de ſon ſein ce traité ſi indignement violé, & s'adreſſant au Dieu que les Chrétiens avoient pris pour garant : *Jéſus*, s'écria-t-il, *voici l'alliance que les Chrétiens ont jurée avec moi par ton nom. Si tu es Dieu, comme ils le diſent, venge ton injure & la mienne.* Ce mouvement, qui rappeloit l'infidélité des Chrétiens, eut un grand effet ; en réveillant l'indignation des Turcs, il redoubla leur courage, & ils vainquirent. Amurat eut auſſi la gloire de vaincre Huniade, & dans cette bataille, & depuis encore dans d'autres rencontres ; mais il mourut, dit-on, de douleur des ſuccès de Scanderberg ; ce fut en 1451, dans ſa ſoixante & quinzième année. Il avoit commencé à régner en 1421. Amurat I avoit établi les Janiſſaires ; Amurat II fit plus peut-être ; il les diſciplina.

3°. Amurat III fit plus encore ; il ſut les réprimer. Cette ſoldateſque ſéditieuſe vint lui demander en tumulte la tête du grand-tréſorier. Pour toute réponſe il fondit ſur eux le ſabre à la main, en tua pluſieurs, & fit rentrer les autres dans le devoir. Il étoit vaillant, cruel & débauché. Il avoit fait étrangler ſes frères. Il s'étendit d'un côté en Hongrie ; de l'autre en Perſe, par la priſe de Raab & de Tauris. Il avoit ſuccédé en 1574 à Sélim II ſon père. Il mourut en 1595, à cinquante ans.

4°. Amurat IV, ſurnommé l'*Intrépide*, épithète qui auroit bien convenu auſſi au précédent, eſt celui qui prit Babylone en 1638 ; c'eſt l'Amurat de la tragédie de *Bajazet*. Sa politique à l'égard des Janiſſaires étoit d'employer leur valeur au dehors contre les ennemis de l'Etat, pour n'avoir rien à craindre de leur inquiétude dans l'intérieur de l'Empire ; c'étoit pour aſſurer le repos de Conſtantinople qu'il les menoit prendre Babylone. Racine dit même qu'Amurat avoit voulu retrancher la moitié du corps des Janiſſaires.

C'eſt en vain que, forçant ſes ſoupçons ordinaires,
Il ſe rend accellible à tous les Janiſſaires ;
Il ſe ſouvient toujours que ſon inimitié
Voulut de ce grand corps retrancher la moitié,
Lorſque, pour affermir ſa puiſſance nouvelle,
Il vouloit, diſoit-il, ſortir de leur tutelle.
Moi-même j'ai ſouvent entendu leurs diſcours :
Comme il les craint ſans ceſſe, ils le craignent toujours.
Ses careſſes n'ont point effacé cette injure.

Amurat IV eut pour ſes frères la même rigueur qu'Amurat III avoit eue pour les ſiens. Il fit périr Orcan & Bajazet, & n'épargna Ibrahim que parce qu'il le jugea

Indigne également de vivre & de mourir.

Cet uſage barbare d'immoler ſes frères étoit pour ainſi dire conſacré alors par la politique turque :

Tu ſais de nos Sultans les rigueurs ordinaires.
Le frère rarement laiſſe jouir ſes frères
De l'honneur dangereux d'être ſorti d'un ſang
Qui les a de trop près approchés de ſon rang.

L'influence d'Amurat au dehors ſe faiſoit ſentir juſque dans le Mogol, où il ſecouroit l'empereur Cha-Goan ou Schah-Géan, contre ſon fils Aurengzeb. Infidèle à la loi de Mahomet, qui en effet ne convenoit pas aux Turcs, maître de la Grèce & de tous les bons vins grecs, il mourut d'un excès de vin en 1640, à trente-un ans. Il étoit monté ſur le trône après Muſtapha, en 1623.

ANGILBERT. (*Hiſt. de Fr.*) On ſait que Charlemagne avoit établi dans ſon palais une Académie, dont chacun des membres, ſelon un uſage qui s'eſt conſervé dans quelques Académies étrangères, prenoit un nom littéraire & académique, qui exprimoit, ou leurs goûts, ou leurs inclinations, ou le genre de leurs études, ou enfin leur caractère. Le nom d'Angilbert, dans cette Académie, étoit *Homere*, ſoit parce qu'il faiſoit ſes délices de la lecture de ce prince des poëtes, ſoit parce qu'il

Digitized by Google

faiſoit lui-même des vers grecs. Le ſavant Alcuin, chargeant Angilbert qui étoit à Rome, de lui en rapporter des reliques, cite gaîment ce vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide :

Si nihil attuleris, ibis, Homere, *foras.*

L'inſtruction dont Charlemagne charge Angilbert pour le pape Léon III, eſt adreſſée à *Homère auriculaire*, c'eſt-à-dire, *confident.*

Angilbert étoit d'ailleurs l'homme le plus aimable de la cour de Charlemagne ; il le parut trop à la princeſſe Berthe, fille de ce Monarque. On prétend que la tendreſſe de Charlemagne pour ſes filles nuiſit à leur établiſſement ; qu'il les aima plus pour lui que pour elles-mêmes ; & qu'il eut ſujet de s'en repentir. Berthe eut deux enfans d'Angilbert ; ſavoir : Nitard, connu pour avoir écrit une partie de l'hiſtoire de ſon tems, & Arnide, dont on ignore la deſtinée. On pourroit induire du récit de quelques hiſtoriens, que Berthe, du conſentement de ſon père, avoit épouſé ſecrétement Angilbert ; d'autres ne parlent point de mariage ; d'autres diſent clairement qu'il n'eut lieu qu'après qu'il eût été rendu néceſſaire par la naiſſance de ces enfans. Quoi qu'il en ſoit, Angilbert renonça dans la ſuite au monde & à la faveur ; il ſe fit moine, & fut abbé de Saint-Riquier. Un de ſes ſucceſſeurs dans cette Abbaye, nommé Auſcher, qui, dans le douzième ſiècle, a écrit la vie d'Angilbert, prétend qu'Angilbert étoit déjà prêtre lorſqu'il épouſa la princeſſe Berthe ; ce qui n'empêcha pas Charlemagne de conſentir à ce mariage. Ce trait n'eſt pas auſſi dépourvu de vraiſemblance, que la décence des uſages actuels pourroit le faire croire. Les mariages des prêtres n'étoient pas rares alors, même dans l'Occident ; ce fut Charlemagne qui réforma cet uſage, comme un abus introduit à la faveur des guerres & de la licence ; mais il pouvoit en avoir profité pour réparer l'honneur de ſa fille ; & lorſque les prêtres eurent été rappelés à la loi du célibat, Angilbert aura cru expier, & ſes galanteries, & ſes mariages en ſe faiſant moine. Ce fut en 790 qu'il embraſſa l'état monaſtique ; il mourut en 814. Charlemagne l'avoit fait gouverneur de toute la partie ſeptentrionale de la France maritime, depuis les bouches de l'Eſcaut juſqu'à l'embouchure de la Seine, &, en couronnant roi d'Italie Pepin ſon ſecond fils, il lui avoit donné le même Angilbert pour principal miniſtre. On trouve quelques poéſies d'Angilbert dans le recueil des hiſtoriens de France, parmi les œuvres d'Alcuin, & dans le Spicilége. On a auſſi l'hiſtoire de ſon monaſtère de Saint-Riquier, qu'il avoit pris ſoin d'écrire.

ANGLURE (*Hiſt. de France*), petite ville de Champagne, ſur la rivière d'Aube, un peu au deſſus de la jonction de cette rivière avec la Seine, a donné ſon nom à la Maiſon d'Anglure. Il y avoit une ancienne Maiſon d'Anglure, dont deſcendoit Helwide, dame d'Anglure, qui par ſon mariage donna naiſſance à une ſeconde Maiſon d'Anglure. Les ancêtres d'Helwide avoient accompagné Godefroy de Bouillon à la première croiſade. Un autre d'Anglure alla auſſi à la croiſade contre Saladin, & fut pris par ce héros de l'Orient. On attribue à ce d'Anglure une partie de la conduite fidelle & généreuſe que M. de Voltaire donne à Néreſtan dans *Zaïre* ; c'eſt-à-dire que, revenu en France ſur ſa parole pour y chercher ſa rançon, & n'ayant pu ſe la procurer parce qu'il n'avoit qu'un partage de cadet, il revint reprendre ſes fers, & qu'on ne put pas dire avec vérité de lui non plus que de Néreſtan, qu'il eût permis à ſon courage

Des ſermens indiſcrets pour ſortir d'eſclavage.

Saladin étoit fait pour ſentir tout ce qu'un tel procédé a de noble ; il fit ce qu'on fait faire à Oroſmane ; il renvoya ſon priſonnier ſans rançon, en exigeant ſeulement qu'il fît porter le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui deſcendroient de lui. Cette condition étoit peu digne de la délicateſſe d'un héros tel que Saladin : c'étoit preſcrire la reconnoiſſance & en preſcrire juſqu'à la forme. Je ſoupçonne qu'ici des hiſtoriens ſans délicateſſe eux mêmes, voyant que les d'Anglure, en mémoire & par reconnoiſſance de ce bienfait, avoient ſouvent fait prendre à leurs enfans ce nom de Saladin, ont penſé que c'étoit une condition qui leur avoit été impoſée.

Quoi qu'il en ſoit, Helwide d'Anglure épouſa Oger de Saint-Chéron, qui mourut en 1256, & ces Saint-Chéron prirent le nom & les armes d'Anglure, ſans y joindre même celui de Saint-Chéron.

Deux petits-fils d'Oger de Saint-Chéron & d'Elwide, Oger II & Saladin d'Anglure, ſervirent le roi Philippe-le-Bel dans les guerres de Flandre.

Oger III, ſeigneur d'Anglure, rendit de grands ſervices au roi Philippe de Valois, & fut un de ſes quatre chevaliers d'honneur ou principaux chambellans ; il épouſa Marguerite de Conflans, fille & héritière d'Euſtache, ſeigneur d'Eſtoges, chef du nom & armes des anciens ſeigneurs de Conflans, maréchaux héréditaires de Champagne. Elle tenoit de ſes ancêtres le titre d'avouée de Thérouenne, & ce titre fut porté de père en fils par toute ſa deſcendance. Dans la branche d'Eſtoges, iſſue d'elle auſſi, Jacques d'Anglure, chevalier de l'Ordre du Roi, gouverneur d'Auxerre, ſervit avec réputation contre les Huguenots aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles & religieuſes du ſeizième ſiècle.

Antoinette d'Anglure ſa fille unique épouſa en 1572 Chrétien de Savigny, ſeigneur de Rolne, zélé ligueur, qui tenta en 1591 de porter du ſecours à la ville de Noyon, aſſiégée par les Royaliſtes, & en 1592 à celle de Rouen, aſſiégée

Digitized by Google

par Henri IV lui-même. Il fut un des quatre maréchaux de France de la Ligue, nommés en 1593 par le duc de Mayenne ; c'étoient ce baron de Roſne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Paul, & c'eſt à leur ſujet que Chanvallon dit au duc de Mayenne, *qu'il faiſoit des bâtards qui ſe feroient légitimer à ſes dépens.* En effet, la Châtre & Bois-Dauphin firent leur paix, & furent confirmés dans la dignité de maréchaux de France. Saint-Paul, avant d'avoir pu traiter, fut tué dans une émeute par le duc de Guiſe ; pour de Roſne, quand il vit la chute de la Ligue, il s'attacha aux Eſpagnols, & fit avec eux la guerre à Henri IV. Joint avec le comte de Fuente en 1595, il prit le Catelet & la Capelle, & battit les Français devant Dourlens. Toujours attaché aux Eſpagnols, il fut tué en 1593, au ſiége de Hultz, en combattant pour eux contre les Hollandais.

Charles, dit Saladin d'Anglure-de-Savigny, fils du baron de Roſne & d'Antoinette d'Anglure, fut ſubſtitué par Jacques d'Anglure ſon aïeul, aux nom & armes d'Anglure, & toute leur deſcendance joignit ce nom d'Anglure à celui de Savigny, & prit auſſi aſſez conſtamment le nom de Saladin. Un petit fils de Charles, nommé Claude-François, mourut de bleſſures reçues à la bataille de Caſſel.

Mais il reſtoit d'autres branches de la Maiſon de Saint-Chéron d'Anglure.

Dans la branche de Givri, on trouve René d'Anglure, capitaine de cent chevau-légers, chevalier de l'Ordre du Roi, tué en 1562 à la bataille de Dreux.

Il eut pour fils unique Anne d'Anglure, baron de Givri, ſurnommé *le brave guerrier.* Celui-ci fut un des premiers à reconnoître Henri IV après la mort de Henri III, & à le reconnoître ſans condition, &, comme dit d'Aubigné, ſans *ſi* & ſans *car.* Il ſe trouva, en 1592, à ce périlleux combat d'Aumale, & c'étoit là une de ces occaſions qui flattoient le plus ſon courage. La même année (tant le ſort des armes & des réputations eſt inconſtant), on ne trouva pas qu'il eût aſſez bien défendu Neufchâtel ; mais Neufchâtel, dit Pierre Mathieu, pouvoit être forcé dans une heure. En 1594 il battit le duc de Mayenne, qui tentoit de faire entrer du ſecours dans la ville de Laon. Il aſſiſta peu de tems après à un grand combat livré devant la même ville ; mais dans une autre occaſion l'armée royale, qui aſſiégeoit Laon, penſa être ſurpriſe par l'arrivée ſubite d'une nouvelle armée du duc de Mayenne, à la découverte de laquelle Givri ayant été envoyé, aſſura que rien ne paroiſſoit en deçà de l'Oiſe : on lui reprocha encore ce rapport, comme fait trop légérement & d'après un examen un peu ſuperficiel. Peu de jours après il fut tué devant Laon, laiſſant les plus grands regrets au Roi & à l'armée. Il avoit une grande connoiſſance de la guerre & une connoiſſance égale des lettres.

Dans la branche des ſeigneurs de Bourlemont, princes d'Amblitè :

Africain d'Anglure fut tué en 1592, au ſiége de Beaumont en Argonne.

Ferdinand, chevalier de Malte, petit-fils d'Africain, mourut en 1624 des bleſſures qu'il avoit reçues dans un combat des galeres de Meſſine contre les Turcs.

Deux de ſes frères, Chrétien Maphée, baron de Buſanci, & Sébaſtien, baron de Rimaucourt, furent tués au ſiége d'Arras en 1640.

Dans une branche ou rameau particulier des comtes de Bourlemont, iſſus de la branche précédente :

Deux fils de Nicolas d'Anglure, lieutenant-général des armées du Roi, Henri, marquis de Bourlemont, & Louis, colonel du régiment de Bourlemont, furent tués du vivant de leur père, le premier, au ſiége de Valenciennes en 1677, le ſecond à la bataille de Conſarbrick en 1675.

ANHALT (*Hiſt. d'Allem.*), Maiſon ſouveraine d'Allemagne, dont la principauté, ſituée dans la Haute-Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, preſqu'entiérement ruinée. Cette Maiſon paſſe pour une des plus anciennes, non ſeulement de l'Allemagne, mais de toute l'Europe. Les fables la font remonter juſqu'à Japhet ; mais les fables, en matière de généalogie, prouvent ſouvent une antiquité immémoriale. On croit au moins qu'elle deſcend de Witikind, ce fameux rival de Charlemagne. Elle a poſſédé long-tems l'électorat de Brandebourg.

Joachim Erneſt, prince d'Anhalt, né le 20 octobre 1533, mort le 6 décembre 1586, étoit reſté ſeul héritier des grands biens de ſa Maiſon ; c'eſt de lui que deſcendent tous les Princes de ce nom.

Nous diſtinguerons parmi eux Jean-Georges qui forma la branche de Deſſau, & dans cette même branche Jean-Georges II ſon petit-fils, prince d'Anhalt-Deſſau, lieutenant-général de l'électorat de Brandebourg, & maréchal-de-camp-général, né le 6 novembre 1627, mort le 17 août 1693.

Léopold ſon fils, prince d'Anhalt-Deſſau, lieutenant héréditaire de l'électorat de Brandebourg, qui eut l'honneur de faire la guerre contre Charles XII, & de commander lorſque l'île de Rugen fut priſe en 1715, le 17 novembre, ſur ce conquérant.

Guillaume-Guſtave, fils de Léopold, major-général, puis lieutenant-général des armées du roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg.

Dans la branche d'Anhalt-Bernbourg, Chriſtiern, né le 11 mai 1568. Il s'attacha conſtamment au malheureux Frédéric, électeur palatin, élu roi de Bohême ; il fut gouverneur-général du Haut-Palatinat pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, qui furent la ſuite de cette nomination de Frédéric à la couronne de

Digitized by Google

Bohême ; Chriſtiern fut un des plus ardens promoteurs de la Ligue proteſtante d'Allemagne ; ce qui le fit proſcrire en 1621 ; par l'empereur Ferdinand II, qui le rétablit peu de tems après. Mort en 1630.

Chriſtiern II, fils du précédent, fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Prague, livrée le 8 novembre 1621 ; & qui affermit la puiſſance de l'empereur Ferdinand II, ſur la ruine de la Ligue proteſtante & du parti de Frédéric.

Erneſt, fils de Chriſtiern I, & frère de Chriſtiern II, mourut en 1632, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Lutzen.

Jean-Georges, petit-fils de Chriſtiern II, mourut en 1691, de ſept bleſſures reçues au combat de Leuze, où il ſervoit les Etats-Généraux.

Frédéric-Guillaume, neveu de Jean-Georges, fut bleſſé au fameux combat de Denain en 1712.

Un autre prince d'Anhalt-Bernbourg, major-général d'un régiment impérial, fut tué dans une rencontre devant Palerme en Sicile, le 29 avril 1720.

Dans la branche d'Anhalt-Koten, Louis, prince d'Anhalt, né le 17 juillet 1579, mort le 7 janvier 1650, fut le fondateur d'une Académie qu'on appelle *la Compagnie fruit fiante*. Il ſeroit bien aiſé de prouver que c'eſt le titre qui a toujours le mieux convenu aux Académies, même purement littéraires.

Un prince de la Maiſon d'Anhalt, nommé Georges, né le 14 juin 1507, appartient à l'Hiſtoire littéraire & à celle du lutheraniſme. Il étoit ſavant dans les langues, dans la juriſprudence, dans la théologie ; il fut principal miniſtre du cardinal Albert de Brandebourg, électeur de Mayence. Ayant adopté les opinions de Luther, il fut nommé, en 1545, ſurintendant de leurs égliſes, dans le diocèſe de Mersburg en Miſnie. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages pour la défenſe de ſa ſecte. Mort le 17 octobre 1553.

De la même Maiſon d'Anhalt eſt Catherine Alexiowna, deuxième Impératrice & Autocratrice de toutes les Ruſſies, née le 2 mai 1729, mariée le 1er. ſeptembre 1745 à Charles-Pierre Ulrie, duc de Holſtein-Gottorp, qui fut depuis l'Empereur de Ruſſie, Pierre III ; elle monta ſur le trône avec lui le 28 juin 1762, devint veuve le 28 juillet ſuivant, fut couronnée à Moſcou le 3 octobre 1762, & régnoit encore en 1789.

ANNEBAUT (L'AMIRAL D'). (*Hiſt. de Fr.*) Après les célèbres diſgraces du connétable de Montmorenci, de l'amiral de Chabot, du chancelier Poyet & du cardinal de Lorraine, ſous François I, d'Annebaut ſe trouva ſeul à la tête des affaires avec le cardinal de Tournon, hommes d'un génie ordinaire, mais ſujets zélés & bons citoyens. D'Annebaut avoit commencé à ſe diſtinguer dans la guerre de 1521. Ses exploits dans la guerre de 1536 l'élevèrent au premier rang parmi les capitaines & les chevaliers français : pareil à cet Empereur romain qu'on eût toujours cru digne de l'Empire s'il ne l'eût pas obtenu, d'Annebaut ſeroit compté parmi les Bayard, les Vandeneſſe & les Pontdormy ſi, comme eux, il n'eût pas commandé. Il porta dans le miniſtère une grande probité, un déſintéreſſement rare & quelques talens.

Le nouveau miniſtère voulut ſe diſtinguer par un nouveau plan. La troiſième & dernière guerre de François I contre Charles-Quint commençoit alors, & ſe dirigeoit naturellement vers le Piémont & le Milanez : on dérangea ce ſyſtème, & on porta le fort de la guerre vers le Rouſſillon & le Luxembourg. Le Dauphin, qui fut depuis le roi Henri II, alla commander en Rouſſillon avec d'Annebaut : on s'attacha au ſiége de Perpignan, qu'on fut obligé de lever : on en revint à l'ancien ſyſtème, & les troupes qui avoient échoué devant Perpignan furent envoyées en Piémont, ſous la conduite du même d'Annebaut (1542). Il paroît par les mémoires des du Bellay, qui commandoient alors dans le Piémont, que cette arrivée de d'Annebaut ne leur plut point ; elle leur ôtoit le commandement. D'Annebaut, de ſon côté, voulant tout faire par lui-même, n'eut peut être pas aſſez d'égard pour leurs avis. Les du Bellay, dans leurs mémoires, lui imputent d'avoir manqué volontairement diverſes expéditions importantes propoſées par Langey, & dont le ſuccès, diſent-ils, étoit infaillible. Langey mourut en allant en France ſe plaindre de d'Annebaut. (*Voyez* dans le Dictionnaire l article *Bellay* (du). Martin du Bellay, frère de Langey, alla joindre d'Annebaut devant Coni, que ce général aſſiégeoit. Ce ſiége, entrepris trop tard, fut d'ailleurs aſſez mal conduit, ſi l'on s'en rapporte à Martin du Bellay, qui n'eſt nullement favorable à d'Annebaut. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que d'Annebaut fut obligé de le lever après un aſſaut où il perdit beaucoup de monde, & même pluſieurs officiers diſtingués. Ce fut par cette malheureuſe expédition que d'Annebaut termina la campagne en Italie, comme il l'avoit terminée dans le Rouſſillon, par la levée du ſiége de Perpignan ; il s'étoit ſeulement emparé, dans le Piémont, de quelques petites places que les Impériaux avoient abandonnées entre le Pô & le Tanaro.

Son paſſage en France tint lieu d'une expédition malheureuſe par le ravage des lavanges, qui enſévelirent ſous les neiges pluſieurs des gens de la ſuite de d'Annebaut, entr'autres un jeune gentilhomme nommé Carrouge, nom célèbre par le duel de le Gris & de Carrouge, ſous Charles VI. Parmi ceux qui ne périrent pas, les uns, plus malheureux, perdirent la vue ; les autres eurent les pieds gelés : la plupart s'égarèrent dans les montagnes, pénétrés par la neige, tranſis de froid, mourans de faim ; d'Annebaut lui-même ne dut

Digitized by Google

ſon ſalut qu'aux ſecours de quelques payſans qui le recueillirent dans leur cabane.

En 1543, l'amiral d'Annebaut fit la guerre dans le Hainaut; il fit inveſtir Aveſne, & bientôt il l'abandonna. Du Bellay paroit perſuadé qu'on auroit pu prendre Aveſne d'aſſaut, & il ne conçoit pas ce qui engagea l'amiral à changer ainſi de projet. Il ſe plaint encore du peu d'attention que fit l'amiral à un avis utile qu'il lui donna au ſujet de Landrecies : du Bellay ſe reſſouvint que, lorſqu'en 1521 Charles, duc de Vendome, avoit voulu attaquer cette place, les habitans y avoient mis le feu & s'étoient réfugiés dans la forêt de Mormaux, qui étoit dans leur voiſinage. Du Bellay ſavoit que l'intention du Roi étoit de fortifier Landrecies quand on l'auroit pris : il falloit donc empêcher qu'il ne fût brûlé. Un moyen de l'empêcher étoit d'enlever aux habitans l'aſile de la forêt de Mormaux. Du Bellay poſta en conſéquence un détachement au-delà de la Sambre, entre Landrecies & cette forêt; mais ce détachement étant trop foible, il envoya demander du renfort à l'amiral, qui non-ſeulement le refuſa, mais encore rappela le détachement de du Bellay du poſte où celui ci l'avoit placé. Ce que du Bellay avoit prévu arriva : les habitans de Landrecies mirent le feu partout, & ſe ſauvèrent, comme en 1521, dans la forêt de Mormaux : il n'y eut guère que l'égliſe qui fut préſervée des flammes; & du Bellay obſerve que les proviſions qui furent réduites en cendres, auroient ſuffi pendant une année entière à la ſubſiſtance d'une nombreuſe garniſon.

Le Dauphin & l'Amiral, qui s'étoient attachés, par l'ordre du Roi, au ſiége de Binche, eurent encore le déſagrément de le lever. Le Roi, après avoir pris Luxembourg, détacha l'amiral d'Annebaut avec un corps d'armée pour porter ſecours au duc de Clèves ſon allié, qui, opprimé par l'Empereur, chaſſé du Brabant, dépouillé d'une grande partie des duchés de Gueldre & de Juliers, fut obligé de faire ſon accommodement & de ſubir le joug preſqu'à la vue du ſecours qu'on lui amenoit pour prévenir cette honte.

Les Impériaux ayant voulu reprendre Landrecies, qu'on avoit réparé & fortifié, l'amiral d'Annebaut ſut profiter avec adreſſe d'un mouvement de leur armée, qui laiſſa libre une des avenues de la place; il s'y introduiſit & en rafraîchit la garniſon; ce qui obligea les Impériaux d'en lever le ſiége; il ſe comporta bien auſſi dans différentes eſcarmouches qu'il y eut autour de cette place, & dans une retraite aſſez difficile qu'il fallut faire devant les ennemis.

En 1544 l'amiral commandoit contre l'Empereur en Champagne, & toujours ſous le Dauphin; mais le Dauphin ne l'aimoit point, & regrettoit toujours le connétable de Montmorenci. Des officiers qui regrettoient auſſi Montmorenci, parce qu'ils avoient vaincu ſous lui; des courtiſans qui haiſſoient d'Annebaut à cauſe de ſa puiſſance, s'unirent avec le Dauphin pour faire une eſpèce de violence à François I en faveur du connétable. Le Dauphin oſa le redemander au Roi comme ſon maître dans l'art de la guerre, d'ailleurs comme un homme néceſſaire à l'État, & des conſeils duquel il avoit beſoin dans cette guerre difficile. Le Roi, ſoit haine pour le connétable, ſoit amitié pour d'Annebaut, qui en étoit digne, ſoit jalouſie de gouvernement, trouva très-mauvais que ſon fils voulût lui choiſir ſes miniſtres & ſes généraux; il refuſa durement, s'emporta contre ſon fils & contre ceux qu'il ſoupçonna de lui avoir ſuggéré cette démarche.

Il y eut cette même année des négociations & des conférences pour la paix, que la priſe de Saint-Dizier & les autres ſuccès de Charles-Quint dans la Champagne rendoient très-néceſſaire à la France. Les députés pour les conférences furent, de la part du Roi, l'amiral d'Annebaut & le garde des ſceaux, Erault de Chemans. La paix fut conclue à Creſpy en Laonnois, le 18 ſeptembre 1544; mais la guerre continua contre le roi d'Angleterre Henri VIII, qui s'étoit joint à l'Empereur pour accabler les Français, & qui avoit pris Boulogne & aſſiégé Montreuil.

En 1545, ce fut du côté de la mer que la France porta ſes principaux efforts : on réſolut d'aller chercher la flotte anglaiſe, de lui livrer bataille, de faire même une deſcente en Angleterre. D'Annebaut commanda en qualité d'Amiral, titre qui depuis long-tems n'entrainoit guère de fonctions. En effet, on voit ſous le règne de François I tous les amiraux commander des armées de terre; d'Annebaut ſeul en commanda une de mer cette ſeule année. Vingt-cinq galères, commandées par le baron de la Garde (*voyez* ſon article dans le Dictionnaire), ſe joignirent à la flotte de d'Annebaut. Ce fut la ſeconde fois qu'on vit des galères oſer traverſer le détroit de Gibraltar & s'engager dans l'Océan, & ce fut la première fois qu'on en vit un ſi grand nombre. En 1512, ſous le règne précédent, Prégent de Bidoux y avoit mené quatre galères ſeulement, & cette entrepriſe avoit paru téméraire. Les Anglais avoient des rambergues, eſpèces de vaiſſeaux à voiles & à rames, plus longs, plus étroits, plus propres à fendre les flots que les autres, & dont la viteſſe égaloit ou ſurpaſſoit celle des galères les plus agiles.

La flotte françaiſe arriva le 18 juillet devant l'île de Wight : l'armée navale d'Angleterre étoit raſſemblée à Portſmouth : le baron de la Garde l'alla reconnoître avec quatre galères; il s'avança juſqu'à l'entrée du canal qui ſépare l'île du continent, & ſur les bords duquel Portſmouth eſt bâti. Quatorze vaiſſeaux anglais ſortirent à l'inſtant du port pour environner les galères, qui n'eurent que le tems de ſe retirer en forçant de voiles & de rames. Bientôt toute la flotte anglaiſe ſe préſenta hors du canal; c'étoit ce que d'Annebaut demandoit : il s'avança auſſi avec toute ſa flotte; mais on

Digitized by Google

ne fit que ſe canonner de part & d'autre : les Anglais rentrèrent dans le canal. Le lendemain, l'amiral d'Annebaut rangea toute ſon armée navale en bataille : il la diviſa en trois eſcadres, & ſe mit à celle du centre ; il envoya ſes galères canonner la flotte anglaiſe, pour l'obliger à ſortir du canal : cette canonnade fut ſi vive & ſi heureuſe, qu'elle coula à fond un des plus grands vaiſſeaux de la flotte anglaiſe, dont il ne ſe ſauva que trente-cinq hommes de cinq à ſix cents dont il étoit monté. Le vaiſſeau amiral fut auſſi en danger de périr. Les Anglais détachèrent leurs ramberges pour donner la chaſſe aux galères françaiſes, & d'Annebaut s'avança pour repouſſer les ramberges ; mais elles ſe hâtèrent de rentrer dans le canal.

L'amiral français, voyant l'obſtination des Anglais à refuſer le combat, tenta une autre voie pour les arracher du canal : ce fut de faire une deſcente. Henri VIII s'étoit avancé juſqu'à Portſmouth ; d'Annebaut crut qu'il ne laiſſeroit pas faire cette deſcente ſous ſes yeux, ſans envoyer ſa flotte pour l'en empêcher. On fit donc la deſcente, & on la fit en trois endroits différens, pour obliger les Anglais à diviſer leurs forces : les troupes répandues ſur les côtes les défendirent foiblement, & eſcarmouchèrent plutôt qu'elles ne combattirent ; mais la flotte reſta inébranlable dans ſa rade. L'amiral avoit le plus grand deſir de ſe diſtinguer par une victoire navale, eſpèce d'exploit ſur lequel il n'auroit point eu de rival ſous ce règne parmi les généraux français ; mais il fut obligé de ſe rendre aux raiſons par leſquelles les pilotes & les capitaines de vaiſſeaux appuyèrent preſqu'unanimement l'avis de ramener la flotte en France. On regagna le Boulenois, & l'on prit terre au Portet, près de Boulogne. L'amiral, en arrivant, jeta quatre mille ſoldats & trois mille pionniers dans un fort que l'on bâtiſſoit autour de Boulogne, pour commander le port & empêcher les ſecours qui pourroient entrer du côté de la mer dans cette place que François I ſe propoſoit d'aſſiéger.

La flotte s'étant rafraîchie au Portet, ſe remit en mer pour obſerver celle des Anglais ; mais à peine avoit-on quitté le rivage, qu'une tempête obligea les vaiſſeaux français de relâcher ſur ces mêmes côtes d'Angleterre dont ils venoient de s'éloigner. L'amiral ne cherchoit plus tant alors la flotte anglaiſe ; celle-ci s'étoit conſidérablement renforcée ; la flotte françaiſe s'étoit dégarnie de ſoldats aux environs de Boulogne, & avoit auſſi des vaiſſeaux de moins : les Anglais, maîtres de tous les ports, ne perdoient point de vue les vaiſſeaux français, & attendoient ſeulement que la tempête les diſperſât pour les attaquer avec avantage. Il n'y avoit que le retour du calme qui pût rétablir l'égalité, en donnant à la flotte françaiſe le loiſir de ſe développer toute entière en pleine mer : ce calme revint, & alors d'Annebaut remit à la voile ſans deſirer ni craindre la rencontre de la flotte anglaiſe : les deux flottes ſe trouvèrent en préſence au point du jour. Les Anglais parurent long-tems vouloir engager le combat ; mais ils reſtoient toujours à portée de leurs ports, & voyant que la flotte françaiſe avoit le deſſus du vent, ils commencèrent à faire voile vers l'île de Wight : ils firent leur retraite en bon ordre ; mais la canonnade fut très-vive, & dura bien avant dans la nuit. On s'apperçut le lendemain qu'elle n'avoit pas été ſans effet ; la flotte anglaiſe avoit diſparu, mais on voyoit flotter ſur les eaux beaucoup de cadavres & de débris de navires : les galères françaiſes n'avoient preſque point ſouffert du feu de l'artillerie ennemie ; leur peu de hauteur les garantiſſoit ; les coups de canon paſſoient par-deſſus. La flotte françaiſe fut ramenée au Hâvre ; ce fut là le terme de cette expédition maritime.

La paix fut conclue cette même année 1545, & ce fut encore, de la part de François I, par l'amiral d'Annebaut, aſſiſté de Raymond, premier préſident du parlement de Rouen.

La mort du duc d'Orléans, dernier fils de François I, arrivée le 8 ſeptembre 1545, changeant entiérement le point de vue politique relativement au Milanez, qui avoit été cédé à ce Prince par le traité de Creſpy, ce fut encore l'amiral d'Annebaut qui fut envoyé avec le chancelier Oliviet à l'Empereur, pour lui propoſer un nouveau traité qui pût tenir lieu de celui de Creſpy, devenu ſans objet.

François I, dans ſon teſtament, rendit à l'amiral d'Annebaut le témoignage le plus flatteur ; il fit plus que de vanter ce miniſtre, il le récompenſa : le généreux d'Annebaut s'étoit appauvri dans le commandement des armées & dans le miniſtère : le Roi, par ſon teſtament, lui donna cent mille livres, ſomme conſidérable pour le tems : préſent ineſtimable, dit M. de Thou, ſi l'on conſidère la main qui le fit & le motif qui le fit faire. Auſſitôt après la mort de François I, & contre le conſeil exprès qu'il avoit donné en mourant à Henri II, Montmorenci fut rappelé, & mis avec les Guiſes à la tête des affaires. L'amiral d'Annebaut & le cardinal de Tournon furent exclus du conſeil. L'amiral étoit auſſi maréchal de France ; il mourut à la Fère en Picardie, le 2 novembre 1552. Jean ſon fils, baron d'Annebaut, ſe diſtingua, en 1544, à la bataille de Cériſoles ; au ſiége de Foſſan il tomba de cheval, & eut l'épaule rompue ; à la bataille de Dreux, en 1562, il reçut des bleſſures dont il mourut.

Le cardinal d'Annebaut (Jacques), évêque de Lizieux, mort à Rouen l'an 1558, étoit frère de l'amiral & oncle de Jean.

ANVILLE (D'). (*Hiſt. litt. mod.*) Le géographe Jean-Baptiſte Bourguignon d'Anville naquit à Paris le 11 juillet 1697. Il deſſinoit dans ſes claſſes la carte des pays décrits par les auteurs anciens qu'il étudioit. L'éloge de ce géographe, le plus ſavant qui ait jamais paru, quoiqu'il n'ait pas

Digitized by Google

fair peut-être d'auſſi importantes réformes que Guillaume de l'Iſle, parce qu'il les a trouvées toutes faites, cet éloge eſt le premier qui ait été prononcé dans l'Académie des belles lettres par ſon dernier ſecrétaire, dont il annonça très-avantageuſement les talens pour ſa nouvelle place. « Les anciens, dit cet hiſtorien de l'Académie, » inſpirèrent à M. d'Anville pour la géographie » ancienne un amour de préférence qu'il a con» ſervé juſqu'à la fin de ſa vie, ſoit par ce charme » inexprimable qui nous ramène toujours vers les » objets auxquels notre ame doit ſes premières » jouiſſances, ſoit parce qu'elle lui paroiſſoit em» prunter quelque choſe de la majeſté impoſante » des peuples dont elle éclaire l'hiſtoire..... Il eſ» ſayoit de ſuivre les Phéniciens dans leurs navi» gations, & d'en deviner le ſecret; il cherchoit » à reconnoître la trace de ceux qui, par l'ordre » de Néchos, partirent de la Mer-Rouge, firent » le tour de l'Afrique, & retournèrent en Egypte » par la Méditerranée, après trois ans de naviga» tion. Il partoit de Carthage avec Hannon, & » côtoyoit l'Afrique, en ſens contraire, juſqu'au » cap des Trois-Pointes. Il viſitoit avec Scylax les » pays & les établiſſemens ſitués ſur une partie » des côtes de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afri» que: il accompagnoit Hérodote dans ſes voyages » en Grèce, en Italie, en Egypte, en Aſie; il » pénétroit au-delà de l'Indus avec Alexandre. Il » ſuivit les Romains dans leurs conquêtes, & leur » ſavoit preſque gré d'avoir ſubjugué le monde » qu'ils lui faiſoient connoître. »

L'énumération des différentes cartes & des divers ouvrages géographiques de M. d'Anville nous meneroit trop loin: on connoît ſa géographie ancienne, rapprochée de la moderne: ſon utilité l'a miſe entre les mains de tout le monde.

La géographie ſeule exiſtoit dans le monde pour M. d'Anville. « En liſant les plus ſublimes écrits, » il fermoit les yeux à tout ce qui ne concernoit » pas la géographie: il s'étoit condamné à ne voir » dans Homère & dans Virgile que des noms & » des poſitions de peuples & de villes. »

Quique Ruſas Batulumque tenent atque arva Celenna, &c.

Il ſe rapprochoit aſſez du goût de l'abbé de Longuerue ſon maître, qui diſoit « qu'avec le » recueil des antiquités & des ſentences tirées » d'Homère, on pouvoit très-bien ſe paſſer de » *l'Iliade* & de *l'Odiſſée*..... On ſeroit tenté de » plaindre une pareille inſenſibilité, ſi on connoiſ» ſoit moins les plaiſirs vifs que procure la dé» couverte d'une vérité à ces hommes utiles qui » ſont animés de la noble ambition d'ajouter à la » maſſe des connoiſſances humaines & d'en recu» ler les limites. »

M. d'Anville avoit un amour-propre naïf qu'il montroit à tout le monde ſans offenſer perſonne, & qui avoit chez lui des modifications & des excuſes qu'il n'a pas chez le commun des hommes.

« En parcourant ſans ceſſe la terre, il s'étoit en » quelque façon approprié les lieux dont il avoit » rigoureuſement déterminé la poſition. Il con» temploit avec complaiſance ces membres épars » de ſon Empire; & comme ſes prétentions lui » paroiſſoient fondées ſur des autorités reſpecta» bles, il voyoit avec peine qu'on oſât les con» teſter, ſurtout quand il s'agiſſoit de quelque » point de la géographie ancienne, qu'il croyoit » avoir plus invariablement fixée, & dont il s'étoit » réſervé plus ſpécialement la poſſeſſion: la criti» que lui paroiſſoit alors une eſpèce de ſacrilége » contre l'objet même de ſon culte; & tranſporté » d'une colère religieuſe, il s'écrioit quelquefois: » *On profane toute l'antiquité*..... On l'entendoit » vanter la perfection de ſes ouvrages, & dire de » la géographie ce qu'Auguſte diſoit de Rome: » *Je l'ai trouvée de brique, & je la laiſſe d'or*..... Cet » enthouſiaſme, qui eût ſans doute été ridicule » dans un homme médiocre, étoit bien excuſable » dans un vieillard qui n'avoit penſé, qui n'avoit » vécu que pour la géographie, & à qui la douce » habitude d'être applaudi avoit dû donner une » grande idée de ſes talens. On peut dire même » que cet enthouſiaſme étoit reſpectable par les » grands effets qu'il a produits. Sans ce reſſort » puiſſant qui faiſoit agir M. d'Anville, nous ſe» rions vraiſemblablement privés d'un grand nom» bre d'excellens ouvrages, & la géographie ſeroit » encore dans l'état où il l'avoit trouvée. »

Cette dernière raiſon eſt ſi forte, qu'elle couvre & excuſe tout, & qu'elle entraîne le lecteur, quoique toujours prévenu contre les palliatifs & les précautions oratoires.

M. d'Anville perdit ſa femme après cinquante ans de mariage, & l'état où il étoit alors ne lui permit pas de ſentir cette perte. « Heureux alors » que la privation des facultés de ſon ame lui ait » épargné le ſentiment de cette affreuſe ſépa» ration! Il eſt du moins deſcendu doucement au » tombeau: la douleur l'y auroit précipité. »

Il eſt mort en 1782. Nous devons ajouter ici, pour l'intérêt de la vérité, que, pour prendre quelqu'inſtruction dans ſes très-ſavans ouvrages, on a un terrible ſtyle à dévorer.

ARMINIUS (SEGESTES, FLAVIUS, INGUIOMER), le premier, beau-père; le ſecond, frère; le troiſième, oncle d'Arminius. (*Hiſtoire rom. & german.*) Ce roi ou général des Chéruſques, dont nous n'avons dit qu'un mot dans le Dictionnaire, mérite d'avoir ici un article plus étendu. La fameuſe victoire qu'il remporta ſur Varus l'an 10 de J. C. ne fut pas l'ouvrage de la ſeule valeur; elle fut encore moins l'ouvrage du haſard. Arminius l'avoit préparée par beaucoup d'adreſſe, par une grande connoiſſance, & du local, & de la diſpoſition des eſprits qu'il avoit lui-même en partie formée. Élevé à Rome, où Tibère, faiſant la guerre en

Digitized by Google

en Germanie cinq ans auparavant, l'avoit envoyé, il s'y étoit inſtruit à fond dans l'art militaire; & la nature lui ayant donné un grand courage, un eſprit remuant & altier, un caractère propre à former & à exécuter de nobles entrepriſes, il vint employer toutes ces reſſources en faveur de ſa patrie. Son plan, pour attirer les Romains dans le piége, fut de faire révolter contr'eux les cantons de la Germanie les plus éloignés, & de retenir les plus voiſins dans une ſoumiſſion apparente. Les Romains, comptant ſur les diſpoſitions de ceux-ci, s'engagèrent ſans crainte au milieu d'eux; leur marche fut reſpectée comme celle d'un peuple ami & dominateur; nul trouble, nul obſtacle à leur paſſage; mais quand ils approchèrent des cantons révoltés, ceux-ci leur oppoſèrent toutes ſortes d'obſtacles, embarraſſant les chemins dans les forêts par des arbres coupés & renverſés, fatiguant l'armée romaine par des charges irrégulières de pelotons fugitifs qui diſparoiſſoient auſſitôt pour recharger d'un autre côté. Dans le même moment tous les cantons réputés fidèles levèrent le maſque, ſe joignirent aux autres, & les Romains ſe virent de toutes parts environnés d'ennemis; ce fut dans la forêt de Teuteberg que ſe livra cette bataille ſi funeſte aux Romains, où Varus ſe tua de déſeſpoir, où Auguſte perdit ſes légions, que dans ſa douleur il redemandoit en vain aux mânes de cet infortuné général. Ce Quintilius Varus s'étoit mal comporté dans ſon gouvernement; il avoit voulu changer & contrarier les mœurs des Germains; il avoit introduit parmi eux la chicane & des formes de juſtice qui leur étoient ou inconnues ou odieuſes, & qui devenoient pour ſon avarice un moyen de tirer d'eux ou des préſens ou des amendes; il les forçoit de venir plaider devant ſon tribunal par le miniſtère des avocats; c'étoit encore les aſſujettir à un nouvel impôt; auſſi fut-ce principalement contre les avocats que leur fureur ſe tourna au jour de la vengeance; ils les mutiloient horriblement, leur coupoient les mains, les levres, le nez; leur arrachoient la langue, les yeux, les oreilles; *enfin, vipère, ceſſe de ſiffler!* diſoit un de ces barbares en tenant dans ſa main la langue d'un de ces avocats romains; ils firent d'ailleurs toutes ſortes d'outrages aux vaincus, tant morts que vivans; ils expoſerent les têtes des premiers ſur des arbres, & ils choiſiſſoient parmi leurs priſonniers les plus nobles & les plus élevés en dignité pour les envoyer garder les vaches & les pourceaux. On croit qu'après cette bataille, les Germains auroient pu conquérir les Gaules s'ils les avoient attaquées, mais ils aimèrent mieux achever de chaſſer les Romains des forts que ceux-ci tenoient encore dans la Germanie; ce qui donna le tems à Auguſte d'y envoyer Tibère, qui ſe contenta d'avoir provoqué Arminius ſans l'avoir combattu, & après Tibère Germanicus, à qui étoit réſervée la gloire d'être le vengeur de Varus.

Cette gloire fut d'autant plus grande qu'il avoit à combattre la jalouſie de Tibère, qui ne ſouhaitoit pas que ſon neveu eût de plus grands ſuccès dans ce pays-là qu'il n'en avoit eu lui-même, & qui en général ne ſouhaitoit point de ſuccès à ſes parens ni à ſes généraux. Germanicus ne ſongea qu'à vaincre, qu'à ſervir la patrie, ſans s'embarraſſer des chagrins jaloux de ſon oncle, ſans paroître les appercevoir. Toujours actif, vaillant & fidele, il paſſe le Rhin: ſon premier exploit fut de ſurprendre les Marſes, peuple de la ligue d'Arminius, au milieu d'une fête qu'ils donnoient pendant la nuit, & où ſe trouvoient la plupart des Princes & des nobles du pays, pour qui toute fête dégénéroit en partie de débauche. La débauche les lui livra ſans défenſe; le ſoldat romain en fit un grand carnage. Cependant les peuples voiſins engagés dans la même ligue, les Bructères, les Tubantes, les Uſipiens, entendirent les cris de ceux qu'on égorgeoit; ils virent les flammes qui ravageoient le quartier des Marſes; ils virent tomber ce célèbre temple de Tonfana, divinité tutélaire du pays; ils attendirent le vainqueur à ſon paſſage dans les forêts, & l'inquiétèrent dans ſa marche; mais Germanicus, à force de valeur & d'adreſſe, triompha de ces obſtacles. Il marche contre les Cattes, peuplade diviſée alors en deux factions, dont l'une tenoit pour Arminius, l'autre pour Segeſtes ſon beau-père, qui l'étoit devenu malgré lui; Segeſtes deſtinoit ſa fille à un autre époux. Arminius, ſûr d'en être aimé, l'avoit enlevée. La conſpiration générale des peuples germains avoit cependant entraîné Segeſtes dans cette expédition de la forêt de Teuteberg, où Varus avoit péri; mais il n'en étoit pas moins l'ennemi déclaré d'Arminius, & le partiſan ſecret des Romains ou du moins de la paix. Les Cattes, ſurpris à peu près comme l'avoient été les Marſes, furent auſſi taillés en pièces: ce ne fut qu'un carnage auſſi facile qu'affreux. Cependant des ambaſſadeurs de Segeſtes, à la tête deſquels étoit Segimond ſon fils, vinrent implorer le ſecours des Romains contre Arminius, qui tenoit Segeſtes aſſiégé; Germanicus ne ſe fiant point à la foi de ces peuples barbares, ni de leurs Princes, & ſachant que Segimond avoit ſuivi ſon père à cette bataille de la forêt de Teuteberg, & qu'il avoit même alors montré du zèle contre les Romains, commença par s'aſſurer de ſa perſonne, & par l'envoyer ſous une ſûre garde dans la Gaule belgique; il marcha enſuite au ſecours de Segeſtes, parce que c'étoit combattre Arminius, & il délivra Segeſtes, mais il le tint à ſa ſuite avec ſa fille, femme d'Arminius, & qui étoit entièrement dans les intérêts de ſon mari.

La même diviſion qui ſe trouvoit dans diverſes nations germaniques, attachées, les unes au parti des Romains, les autres à la ligue d'Arminius, ſe retrouvoit dans la famille d'Arminius: outre Segeſtes, ſon beau-père & ſon plus grand ennemi,

Digitized by Google

mais qui dans ce ſentiment étoit déſavoué par ſa fille, Flavius, propre ſœur d'Arminius, ſe piquoit d'être fidèle aux Romains; mais Arminius en étoit dédommagé par Inguiomer ſon oncle, qui ne s'attachoit qu'à lui. Arminius, plus irrité encore contre les Romains par l'eſpèce de captivité de ſa femme, & par l'affront qu'il avoit eſſuyé dans ſon expédition contre Segeſtes, ſoulève ſes Chéruſques, anime les Bructères, fait prendre les armes à tous; & tandis que Germanicus, pénétrant juſqu'à la forêt de Teuteberg, y rendoit les derniers devoirs aux déplorables reſtes des légions de Varus, & recouvroit quelques enſeignes romaines, appendues par les Germains dans leurs bois ſacrés, Arminius l'attendoit, & l'attaquoit au paſſage des bois & des marais, dans tous les lieux où les chauſſées rompues rendoient les chemins impraticables & l'ordre impoſſible à obſerver : l'attention continuelle du chef, & la parfaite diſcipline de l'armée ſauvèrent les Romains, ou plutôt rien ne les ſauva que le trop de confiance des ennemis, qui, après avoir fait la première faute de les laiſſer ſe ranger en bataille dans une petite plaine, entre des bois & des marais, firent la ſeconde faute de les attaquer tumultuairement dans ce poſte régulier, comme ils l'avoient fait pluſieurs fois avec ſuccès dans des occaſions où le local favoriſoit ces bruſques attaques & augmentoit le déſordre. Les Barbares furent repouſſés avec grande perte, & Arminius y reçut une forte bleſſure.

Mézeray retrace, d'après Tacite, la marche pénible & périlleuſe de deux légions romaines ſur le bord de la mer, dans un moment où un vent de nord violent ſoulevoit les flots avec excès, & où la marée de l'équinoxe d'automne, la plus forte de toutes celles de l'année, & augmentée encore par ce vent impétueux, couvroit des terres qu'on avoit coutume de voir à ſec, tellement (dit-il avec une énergie toujours un peu incorrecte, mais pittoreſque, que ſon modèle bien plus énergique lui communique), « tellement que tout étant » inondé, derrière, devant, à l'entour d'eux, ils » ne ſavoient quelle réſolution prendre. Les uns » étoient dans l'eau juſqu'à la ceinture, les autres » en avoient par-deſſus la tête. Ceux qui ſe met- » toient à la nage, ne faiſoient pas le plus mal, » parce que les flots pouſſent à terre; mais ceux » qui ſe vouloient tenir ſur leurs pieds, étoient » renverſés par le vent & par les vagues, ou bien » ils tomboient dans des foſſés, leur bagage & » leurs chevaux tout de même; il en périt un très- » grand nombre..... La nuit ſurvint là-deſſus, non » moins affreuſe que la tempête, & toute pleine » de déſeſpoir pour des gens mouillés juſqu'aux » os, tranſis de froid, rompus, qui n'avoient ni » couvert, ni pain, ni feu, ni ſoulagement. Mais » le jour venant les dégagea de cette extrémité. » *Lux reddiait terram*, dit bien plus énergiquement Tacite. Mais ſi Arminius avoit pu être inſtruit de la détreſſe où ſe trouvoient ces deux légions, il ſeroit accouru pour les joindre à celles de Varus.

L'armée de Germanicus avoit couru tant de dangers, que des fuyards portèrent juſqu'à Cologne la fauſſe nouvelle qu'elle étoit entiérement détruite. Sur leur rapport, les légions qui étoient reſtées dans ce poſte pour garder le pont & aſſurer le retour, délibérèrent de rompre le pont, & de ſe retirer en deçà du Rhin. Ce fut alors qu'Agrippine, ſe montrant digne femme de Germanicus, digne fille de Marcus Vipſanius Agrippa, alla de rang en rang ranimer les courages abattus, réclamer le reſpect & la foi dus à ſon mari & à la mémoire de ſon père, portant dans ſes bras & préſentant aux ſoldats ſon fils, le fils de leur général, leur compagnon, né, nourri parmi eux, ne connoiſſant d'autre patrie que leur camp. Hélas! ce Prince, cet enfant que l'éloquente vertu de ſa mère rendoit alors ſi intéreſſant, cet enfant devoit être Caligula.

Tibère apprit l'action d'Agrippine, & dès-lors ſa réſolution fut priſe de rappeler de la Germanie Agrippine & Germanicus.

Cependant Germanicus vainqueur s'avançoit vers le bord du Weſer; Arminius étoit à l'autre bord; ce fut là qu'il eut avec Flavius ſon frère une entrevue, qui commença de part & d'autre par des témoignages de tendreſſe, qui amena enſuite des reproches, & finit par dégénérer en querelle & en provocation au combat. Flavius avoit perdu un œil à la guerre. Mon frère, lui dit Arminius, qui t'a défiguré ainſi?

FLAVIUS.

Le ſort des combats.

ARMINIUS.

Et quel dédommagement en as-tu reçu?

FLAVIUS.

Des dons militaires, des marques d'honneur & la conſidération attachée à mes ſervices.

ARMINIUS.

Je ne vois là que des marques d'eſclavage.

FLAVIUS.

Je ne vois dans tes continuelles révoltes que des marques d'inquiétude & de turbulence.

ARMINIUS.

Et c'eſt mon frère qui combat contre ſon pays & contre moi!

FLAVIUS.

C'eſt moi qui, allié des Romains, veux leur être fidèle.

ARMINIUS.

Dis plutôt qu'eſclave des Romains, tu leur ſacrifies ta patrie & ta famille.

Digitized by Google

FLAVIUS.

Je prétends les ſervir, en les engageant, en les forçant, s'il le faut, à la paix, qui ne peut ſe trouver que dans la ſoumiſſion.

ARMINIUS.

C'eſt-à-dire, dans l'eſclavage. Dure à jamais la guerre ſi la paix n'eſt qu'à ce prix!

Ainſi de diſcours en diſcours leurs eſprits s'exaſpérèrent au point que Flavius, ne pouvant plus, diſoit-il, ſupporter tant d'outrages, demandoit à grands cris un cheval & des armes pour courir à la vengeance, tandis qu'Arminius, la menace à la bouche & la fureur dans les yeux, ſembloit auſſi ne reſpirer que la guerre.

Il eut bientôt ſatisfaction : l'armée romaine paſſa le Weſer; Cariovalde, avec la cavalerie des Bataves, qui ſervoient les Romains, gagna le premier le bord, & attaqua les Chéruſques; ceux-ci, recourant à leur fuite ſimulée, ſtratagême uſé, mais qui réuſſiſſoit toujours, attirèrent les Bataves dans une petite plaine entourée de bois, qui n'offroit partout que des embuſcades. Là fondant tous à la fois ſur les Bataves, ils les mirent en pièces, & tuèrent Cariovalde leur chef, avec toute la nobleſſe qui s'obſtinoit à le défendre. Mais bientôt Arminius eut ſur les bras toute l'armée romaine; il en ſoutint long-tems les efforts avec le plus grand courage. « Tout ce qui ſe peut » faire de la tête, de la voix, de la main, Armi- » nius le fit en cette journée : ſes ordres, ſes » exhortations, ſa valeur, en balancèrent le ſort » bien long-tems, » dit encore Mézeray en traduiſant Tacite : *Arminius, manu, voce, vulnere, ſuſtentabat pugnam* Enfin griévement bleſſé, obligé de céder au nombre & à la force, voyant de toutes parts tomber autour de lui ſes derniers ſoldats, il ſe barbouille le viſage de ſang pour n'être pas reconnu, pouſſe ſon cheval avec violence à travers le bataillon des Cauces, peuple germain, auxiliaire des Romains; il parvient à le percer tout entier & à ſe ſauver. Quelques-uns ont cru que les Cauces l'avoient reconnu, & n'avoient pas été fâchés de le laiſſer échapper, ſoit par admiration pour la valeur & la gloire de ce grand homme, ſoit afin qu'il reſtât un tel défenſeur à la liberté germanique. Cette fuite, preſque miraculeuſe, rappelle la dépoſition de Saint-Preuil au ſujet du duc de Montmorenci pris à Caſtelnaudari : « Le » tourbillon de pouſſière & de fumée qui s'élevoit » autour de lui m'empêchoit de le reconnoître; » mais en voyant un ſeul homme mettre en déſor- » dre pluſieurs de nos rangs, & prêt à ſe faire » jour à travers l'armée entière, j'ai bien jugé que » ce ne pouvoit être que le duc de Montmorenci. » On pouvoit dire de même d'Arminius : « Le ſang » dont il étoit couvert m'empêchoit de le recon- » noître; mais en voyant un ſeul homme bleſſé, » dégoûtant de ſang, s'ouvrir un chemin en per- » çant un bataillon entier, j'ai jugé que ce devoit » être Arminius. » Tacite dit qu'Inguiomer, oncle d'Arminius, échappa par le même courage ou par le même artifice. *Virtus ſeu fraus eadem Inguiomero effugium dedit.*

Lorſque les Chéruſques eurent raſſemblé leurs débris, ils n'en virent que mieux quelle horrible perte ils avoient faite dans la bataille du Weſer; ils s'aſſurèrent de l'impoſſibilité de réſiſter davantage aux Romains, & ils ne ſongeoient plus qu'à mettre l'Elbe entr'eux & ces redoutables ennemis, lorſqu'un trophée dreſſé de leurs dépouilles par les Romains vint affliger & humilier leurs regards; ils ne purent ſoutenir ce ſpectacle, & la honte enflammant de nouveau leur courage, ils ne voient plus leur foibleſſe, ils ne voient que leur honneur à réparer. Ils ſe retranchent de nouveau dans leurs forêts; ils s'y mettent en embuſcade; ils cherchent à y attirer les Romains; mais Germanicus n'étoit pas un général qu'on pût aiſément ſurprendre; il ne les perdoit pas de vue; il étoit inſtruit de leurs deſſeins & de leurs manœuvres; il marche droit à eux, ſe tenant toujours en garde contre leurs bruſques attaques & leurs fuites ſimulées; il force leurs retranchemens, les preſſe dans des lieux étroits où ils ne peuvent ſe ſervir de leurs longues piques, & où le ſoldat romain, avec ſa courte épée & ſon bouclier ſerré contre ſa poitrine, combattoit à l'aiſe & avec avantage : la victoire ne fut pas long-tems douteuſe; les légions n'eurent qu'à maſſacrer ſans obſtacle. C'eſt avec peine qu'on voit Germanicus, courant de rang en rang, défendre aux ſoldats de faire quartier, & leur crier que le ſeul moyen de terminer la guerre étoit d'exterminer entiérement cette nation opiniâtre. C'eſt le cas de dire :

Je rends graces aux Dieux de n'être pas Romain,
Pour conſerver encor quelque choſe d'humain.

J'aime mieux le grand Condé lorſqu'à Rocroi il mettoit autant de ſoin à conſerver les reſtes des ennemis vaincus, que Germanicus en avoit mis à les détruire.

« Quel fut alors, dit Boſſuet, l'étonnement de » ces vieilles troupes & de leurs braves officiers, » lorſqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de ſalut pour » eux qu'entre les bras du vainqueur? De quels » yeux regardèrent-ils le jeune Prince, dont la » victoire avoit relevé la haute contenance, à qui » la clémence ajoutoit de nouvelles graces?

Arminius n'étoit point à cette dernière bataille, qui conſomma la ruine de ſon armée; ſes bleſſures l'avoient mis hors d'état d'agir : c'étoit Inguiomer qui commandoit les Chéruſques, & qui, malgré les ordres cruels de Germanicus, trouva le moyen d'en ſauver une partie. Cette partie ſi foible, & qui devoit être ſi découragée, tenta encore de nouvelles entrepriſes lorſqu'on eut reçu la nouvelle que Germanicus ayant envoyé par mer une

Digitized by Google

grande partie des légions dans leurs quartiers d'hiver, une violente tempête les avoit ſubmergées. Germanicus & Silius ſon lieutenant entrèrent donc encore, par différens côtés, ſur les terres des Germains; « ils ravagent, détruiſent, embraſſent tout : rien n'oſe tenir ferme devant eux; » tout ce qui paroît eſt pouſſé, battu, enveloppé : » l'épouvante étoit partout, la ſûreté nulle part. » Les Barbares admiroient comme invincibles, comme des dieux ſupérieurs à toute force humaine ces Romains qui, après avoir perdu leur flotte, leurs légions, leurs armes, ſembloient avoir augmenté de valeur, de puiſſance, & même de nombre. *Quippè invictos & nullis casibus superabiles Romanos prædicabant, qui, perditâ classe, amissis armis, post constrata equorum virorumque corporibus littora, eâdem virtute, pari ferociâ, & veluti aucti numero irrupissent.*

Encore une campagne, & cette guerre de Germanie étoit à jamais terminée; du moins les Romains le croyoient ainſi; & Tibère le crut ſi bien, qu'il ſe hâta de rappeler Germanicus, dont il ne pouvoit plus, même de ſi loin, ſoutenir la gloire.

Germanicus alla triompher à Rome, & il y traîna en triomphe à ſa ſuite, parmi une foule d'autres Princes & chefs germains, Segimond, fils de Segeſtes & beau-frère d'Arminius; Thuſwelda ſa ſœur, femme du même Arminius, & un fils d'Arminius & de Thuſwelda, pour lors âgé de deux ou trois ans, nommé Thumelicus.

Arminius, ainſi ſéparé de ſa femme & de ſon fils, mais délivré de Germanicus, & même des Romains, qui ſe replièrent en deçà du Rhin, paroiſſant vouloir donner ce fleuve pour borne à leur Empire, & ſe contentant de laiſſer au-delà une haute réputation & une grande terreur de leurs armes, Arminius tourna ſon inquiétude & ſon activité vers d'autres objets.

La guerre germanique avoit duré ſi long-tems, & avoit eu des ſuccès ſi divers, qu'il s'étoit formé dans la Germanie deux factions contraires, dont l'une, qui avoit l'eſprit romain, étoit portée d'inclination vers ces maîtres du Monde, & ne les regardoit pas comme ſi éloignés ni ſi détachés de toutes vues ſur la Germanie, qu'elle ne pût les appeler à ſon ſecours dans l'occaſion; l'autre, conſervant le pur eſprit germanique, affectoit une liberté franche & ſauvage, & une grande horreur pour le joug des Romains. Arminius étoit à la tête de ceux-ci, & Maroboduus, roi des Marcomans, ſon rival de gloire & de puiſſance chez les Germains (*voyez* ſon article ci-après, à ſon ordre alphabétique), étoit réputé le chef du parti romain. Arminius le décrioit fort à ce titre; & comme Maroboduus avoit paru vouloir prendre ſur ſes peuples une domination plus abſolue que l'eſprit libre des Germains ne le comportoit, Arminius le peignoit d'un côté comme le tyran & l'oppreſſeur des Germains, de l'autre comme l'eſclave des Romains & le ſatellite de Céſar; il anima contre lui les Chéruſques & les reſtes de ſa ligue; il ſouleva une partie de ſes ſujets, lui fit la guerre, & le vainquit dans une bataille. Mais ces grands zélateurs de la liberté ont preſque tous une pente invincible au deſpotiſme : Arminius, que l'ardeur à défendre la liberté de ſon pays avoit toujours mis à la tête des armées, & accoutumé au commandement, s'apperçut que ſa gloire pouvoit tourner au profit de ſon autorité. Son ame s'ouvrit à l'ambition, & on lui reproche d'avoir conçu le projet de ſe faire ſouverain de la Germanie. Ses compatriotes en furent alarmés, & ſe liguèrent contre lui. On lui dreſſa des embûches. Des auteurs cités par Tacite, rapportent qu'on lut en plein ſénat des lettres d'un prince des Cattes, qui promettoit de faire périr Arminius ſi on vouloit lui envoyer du poiſon. Heureuſe nation qui n'en connoiſſoit point encore l'uſage, malheureuſe puiſqu'elle cherchoit à le connoître! Tibère ſe crut un Fabricius en répondant que le peuple romain ſe vengeoit de ſes ennemis par les armes, & non point par la fraude & par la trahiſon. Arminius trouva parmi ſes proches & dans ſa famille des ennemis plus perfides, par la trahiſon deſquels il périt, après leur avoir quelque tems fait la guerre avec des fortunes diverſes. Il n'avoit que trente-ſept ans, & avoit régné, c'eſt-à-dire, combattu douze ans. Après ſa mort, on oublia ſes projets d'ambition & de tyrannie; on ne ſe ſouvint que de ſa gloire : il fut révéré dans toute la Germanie comme ſon dieu tutélaire, comme le vengeur de ſa liberté. On croit que c'eſt lui que les Saxons adoroient ſous le nom d'*Irminſul*, dans ce temple fameux qui fut détruit par Charlemagne.

ASCARIC & RAGAISE. (*Hiſt. rom.*) C'eſt vers la fin du règne de l'empereur Dèce ou Décius, mort en 251, qu'on voit pour la première fois dans l'Hiſtoire le nom des Francs ou Français. Ils paroiſſent moins établis le long du Rhin, qu'errans ſur ſes bords, inſultant les frontières de l'Empire, & quelquefois pénétrant dans l'intérieur des provinces, y faiſant de grands ravages, & des ſéjours aſſez longs pour reſſembler à des projets d'établiſſement. Aurelien & Probus les battirent ſous le règne de Valérien & de Gallien, vers l'an 258; & une chanſon militaire, parvenue juſqu'à nous, & compoſée dans le tems par les ſoldats d'Aurélien, pour célébrer la victoire remportée par ce général ſur un millier de Français, ſemble atteſter encore la crainte qu'on avoit de ceux-ci, par l'éclat qu'on donnoit à un ſi léger avantage.

Vers l'an 262, une troupe de Français pénétra juſqu'en Eſpagne, ſoit en traverſant & pillant les Gaules, ſoit en s'emparant par force des vaiſſeaux qu'ils trouvoient dans les ports; car c'eſt ainſi que, ſans aucune marine, ils faiſoient toutes leurs expéditions maritimes : ils pouſſèrent celle-ci juſqu'à envoyer un détachement en Afrique; puis ils ſe rejoignirent tous, & s'en retournèrent par mer &

Digitized by Google

chargés de butin dans leur pays, où ils n'arrivèrent qu'en 270.

En 279, Probus, alors Empereur, battit & chaſſa les Français, qui, avec quelques autres nations germaniques, avoient envahi les Gaules; il les repouſſa même juſqu'au-delà de l'Elbe : il en tranſplanta un grand nombre dans diverſes provinces de l'Empire; il en plaça juſque ſur les bords du Pont-Euxin. Ceux-ci, en 281, exécutèrent avec un plein ſuccès une des entrepriſes les plus hardies & les plus incroyables. Ils ſe ſaiſirent de tous les navires qu'ils trouvèrent dans le Pont-Euxin (la Mer-Noire); ils raſèrent les côtes de l'Aſie, épouvantèrent toute la Grèce, l'Italie, la Sicile, l'Eſpagne; firent une deſcente en Afrique, d'où ayant été repouſſés, ils remontèrent ſur les vaiſſeaux, paſſèrent le détroit de Gibraltar, & ravagèrent l'Eſpagne du côté de l'Océan comme du côté de la Mediterranée. Dans l'expédition de 262, ils y avoient détruit Terragone. A leur retour dans leur pays, en paſſant devant la Sicile, ils entrent tout à coup dans le port de Syracuſe, s'introduiſent dans la ville, y font beaucoup de butin & de carnage, & s'abſtinrent ſeulement de la détruire. Ils arrivèrent enfin chez eux chargés des richeſſes des nations, & ayant conſidérablement ajouté à la gloire & à la terreur de leur nom.

Sous l'empire de Dioclétien & de Maximien, vers l'an 285, joints aux Saxons, ou ſans eux, ils firent encore quelques ravages. On voit, peu de tems après, quelques Rois ou chefs français ſoumis à Maximien, & ſervant dans ſes armées.

Dans le partage que les Céſars Galérius & Conſtance-Chlore avoient fait avec les empereurs Dioclétien & Maximien, & dans celui qu'ils avoient fait enſuite entr'eux, en qualité d'Empereurs, après l'abdication de ces deux derniers, la Gaule, & par conſéquent le ſoin de défendre la frontière de l'Empire contre les incurſions des Germains & des Français, étoit échue à Conſtance-Chlore, ainſi que la Bretagne, l'Angleterre & l'Eſpagne. Ce Prince avoit fait alliance avec deux de ces petits Rois français, nommés Aſcaric & Ragaiſe : ils s'étoient vraiſemblablement mis à ſa ſolde; ils étoient du moins ſes penſionnaires ou ſes tributaires. Il croyoit avoir droit d'exiger d'eux une entière fidélité; mais c'étoit toujours ce qu'on avoit le plus de peine à obtenir de ces peuples libres, & toujours prompts à ſecouer toute eſpèce de joug. Aſcaric & Ragaiſe, voyant Conſtance-Chlore occupé dans la Bretagne contre les Calédoniens & les Pictes, ſaiſirent cette occaſion de faire de leur côté des courſes ſur les terres de l'Empire. Conſtance-Chlore, ayant promptement terminé la guerre britannique, ſe diſpoſoit à venir châtier les Français, lorſqu'il mourut à Yorck le 24 juillet 304. Conſtantin ſon fils, qui ſuccéda d'abord à ſon partage, & qui réunit dans la ſuite toutes les parties de l'Empire, après avoir achevé d'appaiſer les troubles de la Bretagne, ſurprit les Français par la diligence imprévue avec laquelle il fondit ſur eux au milieu de l'embarras que leur cauſoit le butin dont ils étoient chargés : ils le croyoient dans le nord de l'Ecoſſe, & il les écraſoit ſur la frontière orientale de la Gaule. Il les défit entiérement, & fit priſonniers leurs rois Aſcaric & Ragaiſe; mais il ſe montra indigne de ſa gloire par la vengeance cruelle qu'il prit de ces malheureux Princes. Qu'il les menât en triomphe à la ſuite de ſon char dans la ville de Trèves, c'étoit un uſage qu'il trouvoit établi depuis longtems chez les Romains, & c'étoit ce que l'inconſtance & l'infidélité de ces Princes pouvoient avoir mérité; mais par quel mépris barbare de tout principe de juſtice, d'humanité, de décence, par quel horrible abus du droit de la guerre & de la force oſa-t-il les faire dévorer par les bêtes féroces, dans l'amphithéâtre, comme des criminels condamnés? Où étoit même la prudence, & comment ne craignoit-il pas pour lui & pour ſes ſucceſſeurs les haines immortelles & les reſſentimens implacables de cette nation belliqueuſe?

Des écrivains romains, eſſayant de juſtifier ou du moins d'excuſer une rigueur ſi exécrable, diſent qu'elle paroiſſoit être néceſſaire pour punir l'infidélité continuelle & réprimer la licence effrénée de ces peuples.

« Mais, répond Mézeray dans ſon Avant Clo» vis, qui étoit plus digne de blâme & de châti» ment, ou des Français qui violoient leur foi » après l'avoir donnée, ou des Romains qui, » ſans aucune juſtice, les avoient forcés de la » donner? »

En effet, de quel droit & de quel front ceux qui abuſent de la force pour arracher à la foibleſſe des ſermens involontaires, oſent-ils lui reprocher la violation de ces ſermens extorqués & prononcer le mot de parjure, comme ſi ce parjure n'étoit pas entiérement & uniquement leur ouvrage, comme s'il pouvoit y avoir du parjure où il n'y avoit ni promeſſe libre ni ſerment volontaire?

Nous parlons ici en général, car dans les traités de puiſſance à puiſſance, on auroit tort d'alléguer le défaut de liberté; ce n'eſt pas manquer de liberté que de ſouſcrire à une paix moins avantageuſe quand on a été battu : on a toujours tiré de ce traité l'avantage qu'on s'en promettoit, celui de ſortir de l'embarras préſent : on doit donc l'exécuter. François I n'avoit pas droit d'alléguer contre le traité de Madrid le défaut de liberté. Il avoit voulu acquérir la gloire des héros en s'expoſant à tous les haſards de la guerre : la captivité eſt un de ces haſards : il ne pouvoit donc pas l'alléguer contre les traités que cette captivité même lui rendoit néceſſaires, & qui pouvoient ſeuls l'en tirer.

Quant aux rois Aſcaric & Ragaiſe, ils pouvoient mériter d'être punis, comme nous l'avons dit, par l'humiliation d'être traînés en triomphe; ils pou-

Digitized by Google

voient être punis encore par la perte de quelques avantages politiques : le reſte eſt un crime vil & atroce de la part du vainqueur. Le bon, le doux, le généreux Conſtance-Chlore, père de Conſtantin, ne lui eût jamais donné l'exemple de cette lâche cruauté.

ASCELIN. (*Hiſt. d'Anglet.*) Guillaume-le-Conquérant fut enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne de Caen, qu'il avoit bâtie; mais ce n'eſt point en dépouillant les hommes qu'il faut bâtir des temples à Dieu. Au milieu de la cérémonie de l'enterrement, un gentilhomme, nommé *Aſcelin*, ſe préſenta devant les Prélats: « Je vous défends, » au nom de Dieu, leur dit-il à haute voix, » d'enterrer ce corps ici; cet emplacement eſt à » moi, c'eſt celui de la maiſon de mon père, » envahie par ce tyran; Dieu, qui m'entend & » qui vient de le juger, m'a vengé ſans doute » de ſes iniuſtices. »

Les Prélats eurent égard à cette violente requête, & on enterra le corps un peu plus loin.

ATTALE, ATTALUS. (*Hiſt. rom.*) Lorſqu'Alaric, ayant pris & ſaccagé Rome, ſe voyoit le ſeul veritable maître de l'Empire romain, ne pouvant pas, ou ne daignant pas prendre pour lui ce titre d'Empereur, auquel ſeul les peuples aimoient à obéir, il fit ce qu'avoient déjà fait & ce que firent depuis quelques conquérans; il couvrit de la pourpre impériale un phantôme d'Empereur, qui s'honoroit d'être ſa créature & qui n'étoit rien ſans lui; ce fut Attale, qu'il trouva préfet de Rome; il le vêtit, le dépouilla, le revêtit deux ou trois fois des ornemens imperiaux, ſelon le beſoin & les conjonctures. Ataulfe, ſucceſſeur d'Alaric, s'accommoda du même homme pour le même uſage; mais cet homme s'ennuya du perſonnage qu'on lui faiſoit jouer, & reconnut lui-même pour Empereur un tyran de ce tems, nommé Jovin; Ataulfe, qui ne le reconnoiſſoit pas, & qui étoit le véritable maître, obligea de nouveau Attale d'être ſon Empereur après qu'Ataulfe eut vaincu & pris Jovin, & lui eut fait trancher la tête. Attale, ou prenoit ſur chaque objet les ordres d'Ataulfe, ou donnoit de lui-même les ordres qu'il croyoit devoir lui être les plus agréables. La ville de Bordeaux ayant ouvert ſes portes ſans réſiſtance, n'en fut pas moins pillée & brûlée par l'ordre d'Attale. « Miſérable idole, s'écrie un auteur moderne, » qui n'ayant ni force ni vertu pour faire du » bien, penſoit ſe ſignaler par des embraſemens » & par des fracas, comme ſi la deſtruction & » la ruine n'étoient pas plutôt des marques d'im» puiſſance que de pouvoir! »

Attale finit par tomber entre les mains de l'empereur Honorius, qui triompha de lui à Rome, l'obligeant de marcher à pied devant ſon char, & qui enſuite l'envoya en exil dans l'île de Lipari, après lui avoir fait couper le bout des doigts de la main droite. Ces derniers événemens ſont de l'an 417.

AUDEBERT (GERMAIN). (*Hiſt. litt. mod.*) Au peu que nous avons dit dans le Dictionnaire, nous ajouterons ici, 1°. que c'eſt par une erreur typographique qu'il y eſt dit qu'il mourut âgé de vingt ans; c'eſt de quatre-vingts ans qu'il faut lire. 2°. Son épitaphe, écrite en lettres d'or ſur un marbre noir attaché à la muraille de la galerie du cimetiere de l'égliſe de Sainte-Croix d'Orléans, après avoir rapporté les honneurs qui lui furent conférés par ſon roi Henri III & par des puiſſances étrangères, telles que le pape Grégoire XIII, & la Seigneurie de Veniſe, ajoute les particularités ſuivantes: « Et nonobſtant ces » grands honneurs il s'eſt toujours plu à exercer » l'état d'élu, dans cette élection, l'eſpace de » cinquante ans, tant il étoit amateur de ſa patrie; » ce que conſidérant ſadite Majeſté, ayant créé » & érigé un préſident & un lieutenant en chaque » élection de France, exempta ledit meſſire Ger» main Audebert, & voulut qu'il préſidât & pré» cédât l'un & l'autre. »

Ainſi ce n'étoit ni une préſidence de charge ni une préſidence paſſagère & accidentelle, mais une préſidence perſonnelle, de droit & permanente.

La même épitaphe qualifie Germain Audebert *Prince des poëtes de ſon tems.* On peut obſerver encore qu'elle contient la liſte de ſes ouvrages. Scévole de Sainte-Marthe a fait ſon éloge; il l'appelle:

Audeberte, novem facer camœnis
Quæ te depercunt ſenem puellæ, &c.
Quo te proſequar, Audeberte, verſu
Linguarum decus, ô pater leporum, &c.

Audebert étoit proteſtant, & Théodore de Bèze étoit ſon ami. Une épigramme de ce dernier, *De ſuâ in Candidam & Audebertum benevolentiâ*, a donné lieu à ces odieuſes imputations de parti, pour leſquelles le moindre prétexte ſuffit toujours. Maimbourg les a répétées dans ſon Hiſtoire du Calviniſme: les proteſtans les ont réfutées.

L'épitaphe dont nous avons parlé eſt commune au père & au fils. Voici ce qu'on lit à la fin de cette épitaphe:

« Et ſous le même marbre gît meſſire Nicolas » Audebert, conſeiller du Roi en ſa cour de par» lement de Bretagne, fils dudit meſſire Germain » Audebert, grand imitateur des vertus pater» nelles, qui trépaſſa cinq jours après ſon père, » en l'âge de quarante-deux ans. (Le père étoit » mort le 24 décembre 1598.) »

AVESNES: les D'AVESNES & les DAMPIERRES. (*Hiſt. de Fland.*) Saint Louis étoit l'arbitre de l'Europe: ce fut moins encore ſon droit de ſouveraineté que ſa réputation d'équité qui fit porter à ſon tribunal les conteſtations de la Flandre, autrefois l'alliée de l'Angleterre contre la France.

Digitized by Google

La comteſſe de Flandre, Jeanne, étoit morte ſans enfans ; Marguerite ſa ſœur lui avoit ſuccédé : il s'agiſſoit de ſavoir qui ſuccéderoit un jour à Marguerite. Elle avoit eu deux maris, Bouchard d'Aveſnes & Guillaume de Dampierre. Elle avoit des enfans des deux lits ; ceux du ſecond prétendoient exclure ceux du premier ; ils avoient, diſoient-ils, découvert que Bouchard d'Aveſnes étoit engagé dans les ordres avant ſon mariage, que par conſéquent ce mariage étoit nul, & les d'Aveſnes, ſinon bâtards, du moins inhabiles à ſuccéder. Les d'Aveſnes croyoient voir Marguerite incliner pour les Dampierres ; ils cherchèrent un juge plus juſte que leur mère, & s'adreſſerent à ſaint Louis. Mezeray rapporte que toutes les parties ayant comparu devant le Roi, Louis demanda d'abord à la mère, qui elle deſiroit pour héritiers, ou des d'Aveſnes, ou des Dampierres. « *Les enfans légitimes*, dit-elle, *doivent avoir la* » *préférence*. Sur ce mot l'aîné des d'Aveſnes s'é- » cria tout en colère : *Eh quoi ! ſerois-je tenu pour* » *bâtard de la plus riche P.... qui vive?* » Louis, le plus reſpectueux de tous les fils, ſcandaliſé d'un tel outrage fait à une mère, punit d'Aveſnes d'une peine que les idées du tems pouvoient rendre plus grave qu'elle ne le paroîtroit peut-être aujourd'hui ; il ordonna que du lion de ſable en champ d'or que portoit d'Aveſnes, il retrancheroit la langue & les griffes, *pour marque*, dit Mézeray, *qu'il ne devoit avoir ni paroles ni armes contre ſa mère*.

Quant au fond de la querelle, Louis fit une eſpèce de tranſaction ; il donna le Hainaut aux d'Aveſnes, & la Flandre aux Dampierres.

Les hommes ne ſont pas dignes d'en croire un ſage : il faut toujours les horreurs de la guerre pour les ramener à la paix. Les d'Aveſnes vouloient un partage plus conſidérable, les Dampierres perſiſtoient à ne vouloir aucun partage ; ils chaſſerent les d'Aveſnes ; ceux-ci implorèrent l'appui du comte de Hollande. Louis n'avoit voulu ſe mêler de leurs querelles que pour les pacifier ; les Dampierres furent vaincus & faits priſonniers. Marguerite à ſon tour oppoſa au comte de Hollande, Charles, comte d'Anjou, frère de ſaint Louis, à qui elle abandonna l'uſufruit du Hainaut ; celui-ci repouſſa le comte de Hollande & les d'Aveſnes : les Dampierres furent mis en liberté moyennant une rançon. Il fut démontré que la guerre n'avoit produit que du mal : on eut recours à Louis & à ſa ſentence ; le Roi engagea ſon frère à rendre le Hainaut, & les concurrens furent trop heureux de ſe ſoumettre enfin au jugement que Louis avoit prononcé dix ans auparavant.

AUMONT. A cet article, dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé que des deux maréchaux de ce nom : cette Maiſon a produit pluſieurs autres guerriers recommandables, pluſieurs nobles victimes de la patrie, qu'il eſt à propos de rappeler ici.

1°. Jean III, ſire d'Aumont, qui ſe trouva, en 1328, à la bataille de Caſſel, & qui ſervit Philippe de Valois dans toutes les occaſions importantes ; il fut fait chevalier en 1340. Sa bru fut gouvernante de Charles VI.

2°. Son petit-fils, Pierre II, dit *Hutin*, ſire d'Aumont, fut porte-oriflamme de France. Il avoit porté les armes plus de quarante ans.

3°. Jacques d'Aumont, fils de Pierre II & chambellan du Roi, fut tué, en 1396, à la bataille de Nicopolis en Hongrie contre les Turcs.

4°. Jean IV ſon frère, dit *Hutin*, fut tué à la fatale journée d'Azincourt, en 1415.

5°. Charles, marquis d'Aumont, petit-fils du premier maréchal d'Aumont, & oncle du ſecond, lieutenant-général des armées du Roi, mourut à Spire d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Landau, en octobre 1644.

AUVERGNE (CHARLES DE VALOIS, COMTE D'). (*Hiſt. mod.*) A l'article *Auvergne*, du Dictionnaire, tom. I, partie II, pag. 508, on renvoie au mot *Charles* pour un article particulier de ce Charles de Valois, d'abord comte d'Auvergne & depuis duc d'Angoulême ; cet article ne ſe trouve point à *Charles* : nous allons le placer ici.

Ce Prince étoit fils naturel de Charles IX & de Marie Touchet (fille d'un lieutenant-particulier au préſidial d'Orléans), dont l'anagramme étoit : *Je charme tout* ; elle charma Charles IX, qui n'en épouſa pas moins Eliſabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. Marie Touchet, ayant vu avant le mariage le portrait de cette princeſſe, ſe raſſura, & dit : *L'Allemagne ne me fait pas peur*. Son empire en effet dura encore quelque tems ; mais il finit, & elle épouſa le comte de Balzac d'Entragues, ſeigneur de Malesherbes & de Marcouſſy, & gouverneur d'Orléans, dont elle eut, entre autres enfans, la marquiſe de Verneuil, maîtreſſe de Henri IV. Le comte d'Auvergne étoit donc frère utérin de la marquiſe de Verneuil. La promeſſe de mariage que Henri IV avoit eu la foibleſſe de faire à cette femme, & que Sully avoit déchirée, mais que Henri avoit refaite, ſervit de prétexte au comte d'Entragues & au comte d'Auvergne pour troubler l'Etat par des conſpirations, dont l'objet étoit de faire annuller le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, de faire déclarer illégitimes les Princes qui en étoient nés, & de placer ſur le trône la marquiſe de Verneuil. Il fallut bien pardonner à celle-ci, &, à ſa conſidération, à ſon père & à ſon frère des complots qui paroiſſent avoir été pouſſés très-loin, & qu'ils euſſent vraiſemblablement payés de leur tête ſans le crédit de la Marquiſe. « J'ai vu en 1744 (dit » l'auteur de l'*Intrigue du Cabinet*), ſur la princi- » pale porte du château de Verneuil, actuellement » détruit, une ſculpture à demi-boſſe déjà bien » effacée, formant un groupe de perſonnages à

Digitized by Google

» demi-hauteur d'homme. On remarquoit Henri IV » monté ſur un cheval vigoureux, attaqué par » quatre hommes couverts d'armures, mais ſans » armes offenſives. Il pouſſoit vigoureuſement ſon » cheval, en fouloit deux aux pieds, renverſoit » le troiſième d'un coup de botte, & frappoit du » ſabre le quatrième qui vouloit ſaiſir la bride. » Les accompagnemens du groupe marquoient » que la ſcène s'étoit paſſée dans un bois, & on » voyoit dans les taillis les têtes de quelques au- » tres qui accouroient au ſecours des premiers. » On me dit pour lors que c'étoit une rencontre » de voleurs; mais l'armure de ces hommes, le » caractère paſſionné que le ſculpteur leur avoit » donné, marquoient plutôt des conjurés que des » voleurs. Il eſt poſſible que le comte d'Entragues » ait fait ériger ce monument pour perpétuer le » ſouvenir d'une action dont il ſe glorifioit en » préſence de Henri IV lui-même. »

Il ne s'en glorifia point; il l'avoua ſeulement, alléguant pour ſon excuſe le deſir de venger l'honneur de ſa fille. Au reſte, la conjecture de l'auteur ne nous paroît point heureuſe; c'eſt Henri IV & non le comte d'Entragues qui a fait bâtir ce beau château de Verneuil, encore curieux dans ſes derniers reſtes, dans ſes ſouterrains; & puiſque Henri IV paroiſſoit à ſon avantage dans ce monument, il n'eſt pas vraiſemblable que ce fût l'ouvrage d'un ennemi. D'ailleurs, qui eût jamais oſé conſacrer dans un monument l'aſſaſſinat d'un Roi, & un aſſaſſinat qui n'avoit pas réuſſi? N'étoit-ce pas plutôt la deſcription d'un des momens périlleux du combat de Fontaine-Françaiſe, où Henri IV avoit couru tant de dangers & montré tant de valeur, & dont la ſcène étoit auſſi dans les bois.

Quoi qu'il en ſoit, le comte d'Auvergne teſta long-tems enfermé pour la part qu'il avoit eue aux complots dont nous avons parlé; il ne fut libre que ſous Louis XIII, qui, pour le dédommager du comté d'Auvergne qu'un arrêt du parlement avoit adjugé à la reine de Navarre, Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, le fit duc d'Angoulême. Il fut mis à la tête d'une fameuſe ambaſſade qui fut envoyée, en 1620 & 1621, pour négocier avec l'empereur Ferdinand II & les diverſes puiſſances d'Allemagne, & dont la relation a été imprimée. Il fut employé, & il eut du commandement au ſiége de la Rochelle en 1627 & 1628.

Il avoit épouſé en premières noces Charlotte de Montmorenci, fille du connétable Henri, dont il eut, entr'autres enfans morts ſans poſtérité, Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, plus connu ſous le nom de comte d'Alets ou d'Alais. Celui-ci ne laiſſa point de poſtérité maſculine; mais ſa fille & ſon héritière, Françoiſe-Marie de Valois, ducheſſe d'Angoulême & comteſſe d'Alets, porta les biens de cette branche d'Angoulême dans la Maiſon de Lorraine, par ſon mariage avec Louis de Lorraine, duc de Joyeuſe.

Le vieux duc d'Angoulême père n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage avec Françoiſe de Nargonne, morte à quatre-vingt-douze ans, en 1713, cent trente-neuf ans après la mort du roi Charles IX ſon beau-père.

AUXI-LE-CHATEAU (*Hiſt. de Fr.*), petite ville de France dans l'Artois, à quelques lieues de Dourlens, a donné ſon nom à la Maiſon d'Auxi, l'une des plus anciennes de la province.

1°. Hugues, ſeigneur d'Auxi, eſt nommé avec ſa femme, ſes fils & petits-fils, dans un titre de l'an 1197.

La plupart des ſeigneurs d'Auxi s'intitulent ſire & *ber* d'Auxi. *Ber* eſt un vieux mot qui ſignifie *Baron*, & qui ſignifie auſſi ce que tout baron doit être, c'eſt-à-dire, homme de cœur & de courage.

2°. Philippe, ſire & ber d'Auxi, fit le voyage d'Afrique avec ſaint Louis.

3°. Jean I, ſire & ber d'Auxi, ſon fils, fut tué en 1302 à la bataille de Courtray.

4°. Jean II, ſire & ber d'Auxi, fils de Jean I, fut tué en 1346 à la bataille de Créci.

5°. David, ſire & ber d'Auxi, petit-fils de Jean II, ſuivit le roi Charles VI en Flandre dans les commencemens de ſon règne, & le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardy, oncle de Charles VI, lorſque Philippe marcha contre les Liégeois pour rétablir l'évêque dans ſon ſiége; il fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

6°. Philippe, ſire & ber d'Auxi, frère de David, accompagnoit en 1417 le duc de Bourgogne, Jean-le-Cruel, lorſque celui-ci alla pour ſurprendre la reine à Tours; il étoit auſſi avec ce Prince à la levée du ſiége de Senlis, & mourut en 1418, à Paris, de la contagion que les maſſacres y avoient cauſée.

7°. Jacques, ſire & ber d'Auxi, ſon frère, ſuivit auſſi le parti du duc de Bourgogne. Il étoit avec Philippe-le-Bon, fils de Jean, à la rencontre de Mons en Vimeu, contre un parti du Dauphin, en 1421.

8°. Jean, ſire & ber d'Auxi, leur frère aîné, fut chambellan, & comme miniſtre & favori du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui le combla de bienfaits. Il eut part à la paix d'Arras en 1435. Il reprit ſur les Anglais la ville de Gamaches en 1436, & ſe rendit maître de la ville & du château du Crotoy en 1437. Il étoit chargé de la garde & de la défenſe des frontières de Picardie & du Ponthieu, amiral ſur les côtes de la rivière de Somme, maître des arbalêtiers de France. Louis XI & les princes de Bourgogne accumulèrent ſur lui à l'envi les emplois & les dignités: le fameux maréchal des Querdes étoit ſon gendre.

9°. Dans la branche des ſeigneurs de Dompierre, Pierre d'Auxi mourut aſſaſſiné en 1364, pour une querelle particulière.

10°. & 11°. Enguerrand d'Auxi ſon frère aîné, & Philippe, fils d'Enguerrand, furent tués tous deux à la bataille d'Azincourt, en 1415.

Digitized by Google

BAGAUDE. (*Hiſt. anc. des Gaules.*) La *Bagaude*, ou *Bagaulde*, ou *Bagaulte*, eſt une de ces guerres des pauvres contre les riches, dont aucune n'a jamais eu de ſuccès ſolide, dont quelques-unes cependant ont été de juſtes ſoulévemens des malheureux contre leurs oppreſſeurs, mais dont la plupart (comme le peuple eſt fait pour l'erreur & qu'il prête de tous côtés à la ſéduction par l'ignorance & la crédulité) ont été excitées par des intrigans & des fourbes ambitieux qui faiſoient ſervir le peuple à leurs deſſeins. La Bagaude éclata dans les Gaules ſous l'empire de Dioclétien & de Maximien, vers l'an 284. Ce mot *bagaude* ſignifie, dit-on, révolte, & des étymologiſtes conjecturent que de là peut être venu le mot *bagarre*; mais on obſerve d'un autre côté que la ſyllabe *gaude* ou *gaulde* paroit déſigner des gens vivant dans les bois. En effet, le mot *gaud* ou *gauld*, en ancien gaulois ou celtique, ſignifie bois, & le nom de la Gaule lui vient de ce qu'anciennement cette contrée, ſi menacée aujourd'hui de périr par le défaut de bois, en étoit preſqu'entiérement couverte. Nous retrouvons cette ſignification dans les mots de *gaule* & de *gaulis*, reſtés à de certains morceaux de bois. Les mots allemands & bas-bretons qui ſignifient *bois*, ont auſſi aſſez de rapport avec le mot *gaud* ou *gauld*. Les Bagaudes étoient donc des habitans des bois, révoltés contre les habitans des villes. Non-ſeulement ils habitoient les bois, mais ils y faiſoient des retranchemens, ſelon l'uſage des Germains & des anciens Gaulois; ils ſe retiroient dans ces retranchemens comme dans des forts preſqu'inexpugnables, & ils y portoient le butin qu'ils avoient fait dans leurs expéditions. Leur objet, dans cette priſe d'armes, étoit, diſoient-ils, de ſe délivrer entiérement du joug des impôts & du brigandage réel ou ſuppoſé des magiſtrats & des autres perſonnes puiſſantes. Les eſclaves maltraités par leurs maîtres ou prétendant l'être, tous les mécontens, tous les aventuriers, ſe joignirent à eux. Quelques villes même embraſſèrent ce parti de leur propre mouvement; d'autres s'y trouvèrent engagées par ſurpriſe; toutes furent ſollicitées d'y entrer: la plupart s'y refuſèrent. Deux officiers des troupes romaines, Œlius & Amandus, furent aſſez fous, dit Mézeray, pour ſe mettre à la tête de ces rebelles. Leur principal retranchement étoit à deux lieues au deſſus de Paris, ſur la rivière de Marne, au même endroit où depuis a été bâtie l'abbaye de Saint-Maur, qui fut nommée *des Foſſés*, à cauſe des foſſés qui reſtoient encore de ce vaſte retranchement des *Bagaudes*. Ce fut dans ce dernier & formidable aſile qu'ils furent enfin forcés par Maximien, après qu'il eut long-tems employé ſans ſuccès tous les moyens, & de ſéduction, & de violence. Vainqueur, il abuſa, ſelon ſon caractère & ſelon l'uſage preſque général ſurtout alors, de tous les droits de la victoire: tous les *Bagaudes* qu'on trouva dans le retranchement, furent paſſés au fil de l'épée ſans exception. Ces payſans étoient chrétiens pour la plupart, & l'auteur de la vie de ſaint Baboulène les regarde comme des martyrs à qui les cieux furent à l'inſtant ouverts:

Ad lucis æterna jubar
Exutus artus evolat.

Des auteurs s'expriment de manière à faire entendre que la religion avoit mis les *Bagaudes* en quelque correſpondance avec cette légion thébaine qui ſe laiſſa d'abord décimer juſqu'à trois fois, & enſuite égorger entiérement ſans défenſe, pour n'avoir pas à ſe reprocher, d'un côté, d'avoir réſiſté à l'autorité légitime; de l'autre, d'avoir déſobéi à Dieu, en prêtant ſerment à l'Empereur avec les cérémonies payennes qui accompagnoient la preſtation de ce ſerment. On obſerve expreſſément dans l'*Avant-Clovis*, que cette vaillante & courageuſe légion eût pu donner une grande force au parti des *Bagaudes* ſi la religion lui eût permis de diſſimuler juſqu'à ce qu'elle eût pu ſe joindre à ce parti.

BAGOAS. (*Hiſt. anc.*) Aux deux Bagoas mentionnés ſous cet article dans le Dictionnaire, nous pouvons en ajoutter un troiſième, nommé *Bagoas Carus*, épithète que tous les Bagoas n'ont que trop méritée relativement à leur maître:

Delicias Domini.

Bagoas Carus fut dans la même faveur auprès d'Hérode-le-Grand, roi des Juifs, que Bagoas l'Egyptien auprès d'Artaxercès Ochus, & Bagoas le Perſan auprès d'Alexandre. Ce Bagoas étoit, comme les autres, d'une taille & d'une figure charmantes; mais ſi Hérode l'aima, il n'aima point Hérode: les cruautés de ce Prince le révoltoient, & ſes fureurs l'effrayoient; il entra dans une conſpiration contre Hérode, en faveur de Phéroras qu'on vouloit mettre ſur le trône en tuant le premier. La conſpiration fut découverte. Hérode, qui ne ſavoit point pardonner même à ce qu'il aimoit, fit périr Bagoas.

Nous obſervons au reſte que ce nom de Bagoas, comme celui de Pharaon en Egypte, de

Digitized by Google

Sophi en Perſe, &c. eſt plutôt un nom générique qu'un nom propre d'homme. Pline nous apprend que ce nom, dans la langue perſane, ſignifie un eunuque, un eunuque favori & tout-puiſſant.

Clariſſima omnium, dit-il en parlant des palmes, *quas regias appellavêre ab honore, quoniam regibus tantùm Perſidis ſervarentur, Babylone nata uno in horto BAGOU; ita enim vocant ſpadones qui apud eos etiam regnavêre.*

« Les plus belles palmes, appelées royales, » parce qu'elles étoient gardées pour les rois de » Perſe, croiſſoient à Babylone dans le ſeul jardin » des Bagoas; car c'eſt ainſi que les Perſes ap- » peloient les eunuques qui ont quelquefois gou- » verné parmi eux. » Plin. le natur. liv. XIII. c. 4.

D'autres auteurs confirment ce témoignage. Ovide dit:

Quem penès eſt dominam ſervandi cura, Bagoe.

Des ſavans croient que notre mot de *page* peut venir de *Bagoas* à travers toutes les corruptions accoutumées.

BALAY. (*Hiſt. de France.*) La Maiſon de Balay, une des plus nobles du comté de Bourgogne, tire ſon nom d'une petite ville du Réthelois. 1°. Jean de Balay, le premier de cette race qui ſoit connu par des titres, eſt auſſi le premier qui vint s'établir en Bourgogne, où il acquit des terres; il vivoit en 1274. Il étoit mort en 1297.

2°. Hugues de Balay, chevalier, capitaine de cent hommes d'armes au ſervice du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, eut vingt-deux fils, entr'autres:

3°. Jean de Balay, qui ſe fit un nom par ſon zèle pour la Maiſon de Bourgogne. Il fut fait priſonnier de guerre, & ne recouvra ſa liberté qu'à des conditions fort dures pour un guerrier ſi ardent: on lui fit promettre de ne plus monter à cheval & de ne jamais porter d'armes de fer; il ne s'abſtint pas pour cela de combattre; mais ſemblable à cet évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, qui croyoit s'être bien corrigé des inclinations ſanguinaires que le pape Céleſtin lui avoit reprochées, & qui penſoit ſatisfaire à l'horreur que l'Egliſe a pour le ſang, en ne ſe ſervant plus de l'épée, & en ſe contentant d'aſſommer les ennemis avec une maſſue, appelant cela *reſpecter le ſang des chrétiens*, Balay ne monta plus à cheval; il ſe contenta d'une mule; il ne s'arma plus de fer; il ne porta que des cuiraſſes de buffle, & s'arma d'une lourde maſſue avec laquelle il continua de ſe rendre redoutable dans les combats, & de ſervir toujours d'une ardeur égale Charles-le-Témétaire & Marie de Bourgogne ſa fille.

4°. Gérard, neveu de Jean, ſe diſtingua au ſervice de Charles-le-Téméraire, nommément à la bataille de Nancy, & ſervit, après lui, Marie de Bourgogne & ſon mari Maximilien d'Autriche.

5°. Juſqu'ici c'étoit dans le duché de Bourgogne que la Maiſon de Balay s'étoit établie. Ayme de Balay, écuyer-tranchant du roi d'Eſpagne, Charles (depuis l'empereur Charles-Quint), fut le premier qui s'établit dans la Franche-Comté.

6°. Claude, un de ſes fils, fut tué dans les guerres d'Italie.

7°. Etienne, neveu de Claude, enſeigne de vaiſſeau, fut tué à la bataille de Lépante, en 1571.

8°. Claude de Balay, frère aîné d'Etienne, & d'un autre lit, gouverneur & grand-bailly du comté de Charolois pour le roi d'Eſpagne, Philippe II, eut une épaule emportée d'un coup de fauconneau qu'un gentilhomme, nommé Joffroy de Faulquier, d'une des tours de ſon chateau de Marigna, lui tira ou lui fit tirer. Balay étoit ſeigneur en partie de Marigna, & il paroit que leur querelle naiſſoit de leurs droits reſpectifs. Atteint de ce coup qu'il jugea mortel, Balay fit ſon teſtament le 18 juin 1572, ſur le lieu même, dans une prairie au bord de la tivière de Valouſe, & mourut au bout de deux heures. Sa veuve demanda juſtice de cet aſſaſſinat: Joffroy fut banni avec ſa famille à perpétuité des Etats du roi d'Eſpagne, & ſon château de Marigna, ainſi que la moitié qu'il poſſédoit dans la terre de ce nom, fut confiſqué au profit des enfans de Claude de Balay.

9°. Louis-Nicolas de Balay ſon petit-fils fut tué en duel.

10°. Gérard, capitaine des gardes du prince d'Orange (qui fut depuis le roi d'Angleterre, Guillaume III), fut tué à la bataille de Caſſel, en 1677.

11°. Jean de Balay, frère de Gérard, ſervit pendant trente-deux ans le roi d'Eſpagne dans les guerres de Flandre, & ſe diſtingua aux batailles de Senef en 1674, de Caſſel en 1677, & de Saint-Denis près Mons en 1678. Un duel dans lequel il tua le vicomte de Loo, ſeigneur flamand, l'obligea de quitter le ſervice d'Eſpagne, & de ſe retirer dans ſes terres en Franche-Comté. Cette province avoit changé de maître; elle appartenoit alors à la France. Balay prêta ſerment de fidélité à Louis XIV, entre les mains du maréchal de Duras.

BARAT (NICOLAS). (*Hiſt. litt. mod.*) Ce jeune ſavant n'a guère pu donner que des eſpérances; il avoit ſans doute du mérite, puiſqu'il obtint le ſuffrage de Boileau, qui le nomma pour ſon élève à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, où l'on ſait qu'il y avoit alors une claſſe d'élèves, ſupprimée depuis. Ce n'eſt pas que Boileau fût juge compétent du principal genre de mérite

Digitized by Google

de ſon élève ; mérite qui conſiſtoit dans la connoiſſance des langues orientales : l'élève, ſur cet article, en ſavait vraiſemblablement plus que le maître. Barat aida le P. Thomaſſin dans la compoſition d'un Gloſſaire pour ſervir à la connoiſſance de ces langues. Il travailla auſſi avec M. du Hamel (Jean-Baptiſte, premier ſecrétaire de l'Académie des ſciences), pour une édition de la Bible que ce ſavant avoit entrepriſe. Barat étoit un des ſous-maîtres du collége Mazarin ; cet emploi parut ſuffire à ſon ambition : de cette eſpèce de petit poſte littéraire, il entretenoit commerce avec tous les ſavans étrangers. Boileau ne fit que le montrer à l'Académie. Barat mourut la même année (1706) où il avoit été adopté par ce poète illuſtre. Il paroit qu'on peut le compter parmi les victimes du travail. Le P. Thomaſſin, ſi laborieux lui-même, l'avoit plus d'une fois averti du danger de ſa trop continuelle application à l'étude.

BARBATION. (*Hiſt. rom.*) Cet homme, grand-maître de l'infanterie romaine, fut, ſous l'empire de Conſtance, à l'égard de Julien, ce que Piſon avoit été ſous l'empire de Tibère à l'égard de Germanicus, c'eſt-à-dire, qu'il étoit chargé par des ordres ſecrets de traverſer les expéditions militaires de Julien, & de mettre obſtacle en toute occaſion à ſa gloire & à ſes ſuccès. Mais Germanicus ſuccomba ſous les artifices de Piſon ; Julien, plus heureux, triompha de tous ceux de Barbation, répara toujours d'une manière éclatante & glorieuſe toutes les fautes volontaires de ce général, & tira de ſa jalouſie & de celle de Conſtance une gloire nouvelle.

Julien avoit été envoyé dans les Gaules par Conſtance, avec le titre de Céſar ; il y faiſoit la guerre aux Français & aux Allemands, qui alors infeſtoient cette contrée. On vouloit réprimer les courſes de ces derniers, & les tenir ſerrés comme entre des tenailles : on diviſa donc les troupes romaines en deux armées, dont l'une fut placée à Rheims ; c'étoit celle que commandoit Julien ; l'autre, ſous les ordres de Barbation, étoit un peu en deçà de Bâle. Un gros parti d'Allemands ſe haſarda de paſſer entre ces deux corps d'armée & de percer juſqu'à Lyon, qu'il penſa ſurprendre : c'étoit le cas où, d'après le plan convenu, les deux corps d'armée devoient ſe rapprocher pour ſerrer entr'eux & pour écraſer ces aventuriers allemands. Julien n'y manqua pas ; de ſon côté il attaqua les Allemands avec vigueur en deux endroits, les défit, en aſſomma une partie, leur reprit tout le butin qu'ils avoient fait & qu'ils emportoient : une partie de ces Allemands ayant tourné du côté où étoit Barbation, & Julien comptant ſur ce général pour les arrêter ou pour les combattre, il apprit que Barbation les avoit laiſſé paſſer auprès du poſte qu'il gardoit, & n'avoit pas daigné faire le moindre mouvement pour s'oppoſer à leur paſſage ; qu'il avoit même retenu, par des défenſes formelles, des commandans de la cavalerie qui demandoient la permiſſion de les pourſuivre, & qui furent deſtitués par l'Empereur, ſur le rapport de Barbation, à cauſe des inſtances qu'ils avoient cru de leur devoir de faire en cette occaſion.

D'autres Allemands s'étoient retirés en grand nombre dans diverſes îles du Rhin. Julien voulut les y forcer ; il chargea Barbation de lui fournir quelques bateaux pour cette attaque. Barbation brûla tous ceux qu'il avoit, de peur que Julien ne s'en ſervit. Mais Julien étoit doué du talent de réuſſir malgré tous les obſtacles ; il trouva un gué, força la principale de ces îles, paſſa au fil de l'épée les ennemis qui étoient dedans : effrayés de cet exemple, ceux qui occupoient les autres îles, les abandonnèrent toutes.

Vers le même tems, d'autres Allemands, comme s'ils euſſent conſpiré avec lui pour le venger de Barbation, forcèrent le camp de celui-ci, le mirent en fuite, le pourſuivirent juſqu'à Bale, & lui enlevèrent ſon bagage ; ce qui ayant relevé le courage des autres hordes germaniques, elles ſe mirent en campagne de tous côtés contre les Romains, qu'elles auroient accablés ſi la valeur & le bonheur de Julien n'avoient fait tourner contre elles leurs propres entrepriſes ; il leur fit éprouver la plus ſanglante défaite qu'ils euſſent eſſuyée depuis l'empereur Probus, fléau de ces Barbares. C'eſt ainſi que toutes les perfidies de Barbation tournèrent conſtamment à la gloire de Julien, à la confuſion de Conſtance & à l'avantage de l'Empire.

Cette expédition de Julien & ces intrigues de Barbation ſont de l'an 357 de J. C.

BARCELONE. (*Hiſt. de Fr. & d'Eſp.*) Quelques auteurs prétendent que cette ville importante de la Catalogne tire ſon nom d'Amilcar Barca, cet illuſtre général carthaginois, & qu'elle lui doit ſa fondation. Il la fit bâtir, ſelon eux, environ trois cents ans avant J. C. Elle paſſa enſuite ſous la domination des Romains, comme tout ce qui avoit appartenu aux Carthaginois. Dans la décadence de l'Empire romain au cinquième ſiècle, les Viſigoths s'en emparèrent ; les Sarraſins la leur enlevèrent au huitième ſiècle ; les Français la prirent en 801, ſous l'empire de ce Charlemagne, auquel rien ne pouvoit réſiſter : il y établit pour gouverneurs, des comtes qui, ſous Charles-le-Chauve ou ſous Charles-le-Gras, s'y rendirent ſouverains.

1°. Le premier de ces comtes ſouverains, nommé Geoffroi ou Wifred, & ſurnommé *le Velu*, remporta divers avantages ſur les Sarraſins, & mourut en 912.

2°. Wifred, comte de Beſalu, ſon petit-fils, fut tué vers l'an 954.

3°. Raymond, dit *Borrel*, comte de Barcelone, ſe ſignala par d'éclatantes victoires remportées ſur

les Sarraſins dans les années 1003 & 1010. Il mourut en 1017.

4°. Berenger Raymond, dit *le Courbé*, fils du précédent, mourut à la guerre en 1035.

5°. Son fils, Raymond Berenger I, fit rédiger en 1068 les coutumes que les Catalans ont aſſez conſtamment ſuivies depuis. Mort le 27 mai 1076.

6°. Raymond Berenger II, fils du premier, comte de Barcelone, fut ſurnommé *Tête d'étoupes*. Il fut aſſaſſiné l'an 1082, par Berenger Raymond ſon frère aîné, avec lequel il avoit de grandes conteſtations pour le partage de la ſucceſſion paternelle. Le fratricide crut ſans doute expier ſon crime en faiſant le voyage de la Terre-Sainte. Il mourut à Jéruſalem ſans laiſſer de poſtérité.

7°. Les comtes de Barcelone s'agrandiſſoient toujours, ſoit par les guerres, ſoit par les mariages. Raymond Berenger, troiſième du nom, fils du ſecond, comte de Barcelone, de Provence, de Beſalu & de Cerdagne, né le 11 novembre 1082, ſuccéda cette année-là même à ſon père aſſaſſiné. L'an 1114 il prit l'île de Majorque avec le ſecours de la flotte des Piſans. Il ſe diſtingua en 1116 dans une bataille contre les Maures. Il mourut en 1131.

8°. Raymond Berenger, quatrième du nom, ſon fils aîné, donna naiſſance à la ſeconde race des rois d'Arragon.

9°. L'hiſtoire de ces tems anciens n'eſt pas très-parfaitement connue : il y a de l'incertitude & de la confuſion, & ſur les événemens, & ſur leur date. Raymond Berenger, comte de Provence, petit-fils du précédent, fut tué en trahiſon, ſelon les uns, le 5 avril 1181 ; ſelon d'autres, il étoit mort long-tems auparavant (en 1166) d'une bleſſure qu'il avoit reçue au combat de Nice.

10°. Dans la branche des anciens comtes d'Urgel, Ermengaud, premier du nom, comte d'Urgel, fut tué à la bataille de Cordoue contre les Sarraſins, le 1er. ſeptembre de l'an 1010.

11°. Ermengaud, ſecond du nom, ſon fils, dit *le Péleria*, mourut en 1038 à Jéruſalem.

12°. Ermengaud, troiſième du nom, dit *Barbaſter*, né en 1032, mourut en 1055, épuiſé des fatigues de toute eſpèce qu'il eut au ſiége du château de Barbaſtre contre les Sarraſins, & c'eſt de ce château de Barbaſtre que lui vint ſon ſurnom de *Barbaſter*.

13°. Ermengaud, cinquième du nom, ſon petit-fils, tira auſſi ſon ſurnom de *Moyéruca*, du lieu où ſe livra, le 14 ſeptembre 1102, une bataille où il fut tué.

14°. Dans la branche des comtes de Beſalu, Guillaume, dit Troun, fut tué du conſentement ou par ordre de Bernard-Guillaume ſon frère, comte de Beſalu, mort très-âgé vers l'an 1111.

15°. Dans la branche des comtes de Cerdagne, Guillaume Jourdain fit le voyage de Jéruſalem l'an 1102, & mourut l'an 1103 d'un coup de flèche qu'il reçut auprès de Tripoly.

Barcelone paſſa dans la branche des comtes de ce nom, qui régnoient en Arragon ; il arriva des diviſions dans cette Maiſon : les habitans de Barcelone ſe ſéparèrent des Arragonnois, & eſſayèrent de ſe mettre en république ; puis ils appelèrent les Princes de la Maiſon d'Anjou, dont le dernier, Charles, comte du Maine, inſtitua Louis XI ſon héritier. Les droits ſur Barcelone paſſèrent donc à la Maiſon de France, & ces droits parurent aſſez bons à l'empereur Charles-Quint pour qu'il ſe les fit céder par le roi François I dans le traité de Creſpy en 1544. En 1640, les Catalans ayant ſecoué le joug de l'Eſpagne, appelèrent les Français, & ceux-ci furent maîtres de Barcelone juſqu'en 652, que cette place fut repriſe par les Eſpagnols à la faveur des guerres civiles de France. Les Français la reprirent en 1697, ſous la conduite du duc de Vendôme ; ils la rendirent l'année ſuivante par le traité de Riſwick. Les habitans de Barcelone, après la mort de Charles II, reconnurent pour roi d'Eſpagne Philippe V ; mais en 1705 ils reçurent l'archiduc Charles, qui fut depuis l'empereur Charles VI, & le proclamèrent Roi. Les Français aſſiégèrent Barcelone en 1706, mais ils furent obligés d'en lever le ſiége ; & malgré le traité d'Utrecht, conclu en 1713, qui portoit que les troupes de l'Empereur évacueroient la Catalogne, & que cette province reſteroit, ainſi que toute l'Eſpagne, à Philippe V, les habitans de Barcelone perſiſtèrent à ne pas reconnoître ce Prince pour Roi ; il fallut les aſſiéger de nouveau : le maréchal de Berwick emporta leur ville d'aſſaut le 11 ſeptembre 1714.

BASCHI (*Hiſt. d'Italie & de France*), Maiſon d'Italie, dont une partie s'eſt établie en France.

1°. Ugolino de Baſchi, ſeigneur de Baſchi près du Tibre en Ombrie, vivoit en 1080.

2°. Néri de Baſchi, vicaire de l'Empereur à Piſe en 1310, fit la guerre aux habitans d'Orvieto, qui, l'ayant fait priſonnier en 1317, le firent mourir. C'étoit au fort des querelles des Guelphes & des Gibelins.

3°. Bindo de Baſchi, frère de Néri, capitaine des Gibelins, étoit général des troupes de la ville de Todi à la bataille de Monte-Molino, du 5 ſeptembre 1310 ; il fut tué en voulant s'emparer d'Orvieto, le 20 août 1313.

4°. Bernardin de Baſchi, chevalier de Rhodes, ſervit avec diſtinction à la défenſe de cette île contre Mahomet II en 1480.

5°. Dans la branche des marquis d'Aubais, Reinier de Baſchi fit une guerre fort vive aux Urſins & aux Farnèſes en 1354 & 1355. Il fut enſuite général des Piſans contre les Florentins à la bataille de Bagno à Vena, du 7 mai 1363.

6°. Guichard de Baſchi, après avoir fait la guerre aux Siennois en 1384, fut le premier de ſa Maiſon qui s'établit en France ; il ſuivit en Provence Louis II d'Anjou, roi de Naples.

Digitized by Google

7°. Mais ce fut Bertholde de Baſchi ſon fils qui fit un véritable établiſſement en France, par l'acquiſition du château de Saint-Eſtève & de pluſieurs domaines dans le diocèſe de Digne en Provence. L'acquiſition de Saint-Eſtève eſt du 19 avril 1422.

8°. Perron de Baſchi, un de ſes fils, ſuivit Jean d'Anjou, duc de Calabre, dans ſes expéditions en Italie; il fut enſuite maître-d'hôtel du roi Charles VIII, qui l'envoya en ambaſſade vers le pape Alexandre VI & les républiques de Veniſe & de Florence, & l'employa encore en diverſes autres négociations.

9°. Louis de Baſchi, petit-fils de Perron, étant allé à Aix pour le ſervice & par les ordres du roi Henri III, y fut aſſaſſiné d'un coup de piſtolet le 18 ſeptembre 1574.

10°. Frédéric de Baſchi, frère de Louis, ſervit en Piémont, & en 1563 à la repriſe du Havre-de-Grace; il fut fait gouverneur de Siſteron le 30 ſeptembre 1567.

11°. Thadée, frère des deux précédens, général des Raſats en Provence, eut l'honneur de battre Crillon le 14 juin 1574, s'empara de Riez le 6 juillet ſuivant, & mourut le 30 mai 1579, d'une bleſſure qu'il avoit reçue ſept jours auparavant, en ſe rendant maître du château de Trans.

12°. Balthaſar de Baſchi ſervit en 1589 dans l'armée du Roi en Provence: le 18 ſeptembre 1595 il fut fait gentilhomme de la chambre de Henri IV. En 1598 il ſe noya au paſſage d'une rivière. Le même accident étoit arrivé en 1579 à Octavien de Baſchi ſon oncle, chevalier de Malte. Ce fut Balthaſar qui épouſa l'héritière de la baronnie d'Aubais, château du Languedoc, entre Nîmes & Montpellier, où un eſcalier d'une conſtruction particulière & d'une hardieſſe exceſſive forme un objet de curioſité. Cet eſcalier n'a été conſtruit que long-tems après cette époque par un architecte natif de Nîmes, nommé Gabriel d'Ardaillon, mort en 1695, & qui avoit achevé cet ouvrage en 1685. Aubais fut érigé en marquiſat par Louis XV en 1724.

13°. Louis de Baſchi, fils de Balthaſar & de l'héritière d'Aubais, & né à Aubais, ſervit Louis XIII, comme ſon père avoit ſervi Henri IV; il empêcha en 1632 la ville de Nîmes de ſe déclarer pour le duc de Montmorenci; il ſe diſtingua en 1635 à la bataille d'Avein. Le Roi lui donna un des premiers régimens de cavalerie qui aient été levés en France; il commanda en 1642 la cavalerie dans l'armée de Catalogne, & acquit de la gloire, le 7 octobre de cette année, à la bataille de Lérida.

14°. Charles de Baſchi ſon fils y fut bleſſé; il s'étoit diſtingué en 1623 à la bataille de Thionville.

15°. Dans la branche des marquis de Pignan, Jean-Louis de Baſchi, de Pignan, du Caila, colonel du régiment de la Reine, cavalerie, fut tué à la tête de ce régiment au combat de Caſtiglione dans le Mantouan, le 9 ſeptembre 1706, n'ayant pas encore vingt-un ans (né le 20 octobre 1685).

BASSOMPIERRE. (*Hiſt. de France.*) A l'article *Baſſompierre*, dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé que du célèbre maréchal de Baſſompierre (François), l'ornement de la cour d'Henri IV & de Louis XIII.

Sa Maiſon deſcendoit d'Olry de Dompierre, ſeigneur de Baſſompierre en Lorraine, qui vivoit en 1293.

Outre le maréchal de Baſſompierre, elle a produit divers perſonnages qui, ſoit par leurs ſervices, ſoit par leur deſtinée, ont droit d'occuper une place dans l'Hiſtoire. Tels ſont:

Chriſtophe II, baron de Baſſompierre, colonel de quinze cents reîtres entretenus pour le ſervice du Roi en 1570; mort en 1596: c'étoit le père du maréchal.

Jean, frère du maréchal, tué au ſiége d'Oſtende.

Anne-François, marquis de Baſſompierre & de Remonville, neveu du maréchal. Ce marquis de Baſſompierre, grand-écuyer de Lorraine, bailli de Voſges, & général de l'artillerie de l'Empereur, fut tué en duel.

Anne-François-Joſeph, marquis de Baſſompierre, colonel d'un régiment au ſervice de l'Empereur, ſervit dans les guerres de Hongrie, & ſe ſignala ſurtout au camp de Varadin en 1694; il ne vivoit plus en 1713.

Charles-Louis, marquis de Baſſompierre, ſon frère, fut général des armées de l'Empereur: le duc de Lorraine, Léopold, le fit auſſi maréchal de Lorraine & grand-bailli de Voſges en 1698. Ces deux frères avoient épouſé deux ſœurs de la Maiſon de Beauvau.

Le maréchal de Baſſompierre avoit eu de Marie de Balzac, ſœur de la trop célèbre Henriette de Balzac, marquiſe de Verneuil, un fils naturel, que ſa mère prétendoit être légitime (*voyez* l'article Baſſompierre dans le Dictionnaire). Il ſe nommoit Louis, fut évêque de Saintes, & premier aumônier de Monſieur, frère de Louis XIV; il mourut le 1er. juillet 1676.

Le même maréchal de Baſſompierre eut auſſi d'une Princeſſe qu'il épouſa depuis, ou qu'il avoit peut-être épouſée dès-lors ſecrétement, un autre fils qui mourut peu de tems après ſon père, & qui n'a point laiſſé de poſtérité.

BASTIE (LE BARON DE LA). (*Hiſt. litt. mod.*) Joſeph de Bimard, baron de la Baſtie, né à Carpentras le 6 juin 1703, étoit d'une famille noble du Dauphiné. Dans ſa première jeuneſſe il voulut, & même aſſez obſtinément, entrer chez les Jéſuites; & ſe dérobant à ſa famille, il alla ſe renfermer dans leur noviciat. Sa famille le ramena dans le monde, & il prit le parti des armes; mais la délicateſſe de ſa ſanté ne lui permettant point

Digitized by Google

de ſuivre cet état, on lui propoſa une charge de conſeiller au parlement : en conſéquence il étudia le droit & prit des degrés. Tout cela n'étoit pas ſa véritable vocation ; c'étoient les lettres, c'étoit l'érudition qui le réclamoient. Un procès l'ayant conduit à Grenoble, il y connut le préſident de Valbonnays ; il aſſiſta chez lui à des conférences d'hiſtoire & de belles-lettres : ſon goût pour la littérature en redoubla. Amené enſuite à Dijon par le même procès, M le préſident Bouhier fortifia en lui cette ardeur pour les lettres. Bientôt ſes correſpondances littéraires augmentant avec ſes études & ſes travaux, il fut l'ami des Quirini, des Muratori, puis dans la ſuite des Rothelin, des Surbeck, des de Boze. Par leur ſecours, aidé d'un goût naturel, il devint, jeune encore (car il n'a point paſſé l'âge de la jeuneſſe), un très-ſavant antiquaire, un profond littérateur. Il pouſſoit même l'amour des études ſolides juſqu'au mépris des lectures ſimplement amuſantes : il en réſultoit peut-être que dans ſon commerce on s'appercevoit qu'il n'avoit pas aſſez ſacrifié aux Grâces : c'eſt du moins ce qu'on croit déméler à travers les éloges, juſtes d'ailleurs, que lui donne le ſecrétaire de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres. Il s'enfonça dans les profondeurs de la chronologie, dont il parvint à réſoudre plus d'une difficulté. Il ſut déméler dans la chronique de ſaint Louis, par le ſire de Joinville, ce qui appartenoit au véritable texte de cet écrivain, & ce qui avoit été interpolé par les différens traducteurs ou éditeurs ; & dans le même tems M. de Sainte-Palaye découvroit à Lucques un manuſcrit de cette chronique, fait pour Antoinette de Bourbon, mariée en 1513 au duc de Guiſe, Claude, & dans ce manuſcrit on ne trouvoit aucune des additions faites après coup dans la chronique, telle qu'elle avoit été imprimée ; additions qui avoient été ſi bien indiquées par M. de la Baſtie ; en ſorte que les conjectures de celui-ci ſe trouvèrent parfaitement confirmées par la découverte de M. de Sainte-Palaye. Le recueil de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres eſt enrichi de beaucoup de recherches ſavantes de M. le baron de la Baſtie, qu'elle s'étoit aſſocié en 1737, ſous le titre de correſpondant honoraire, & qui a beaucoup plus travaillé pour elle que tant d'aſſociés & de penſionnaires, plus particuliérement aſtreints à la loi du travail. On y trouve, entr'autres Diſſertations, des Mémoires *ſur le ſouverain pontificat des Empereurs romains*, qui donnèrent lieu à une diſcuſſion ou diſpute littéraire entre lui & le préſident Bouhier, ſur ſa vie de Pétrarque, morceau important qui ſe trouve auſſi dans les *Mémoires de l'Acad.* (*Voy.* dans le Dictionnaire l'art. *Pétrarque.*)

On a trouvé dans ſes papiers, remis après ſa mort entre les mains de M. Falconet, les eſquiſſes de pluſieurs ouvrages, mais des eſquiſſes terminées, dit M. Freret, & qui montrent combien l'exécution lui en auroit été facile.

Il fit des additions & des corrections importantes à la ſcience des médailles du P. Jobert ; & cet ouvrage, également utile, dit le même M. Freret, & à ceux qui veulent s'initier dans la connoiſſance des médailles, & à ceux qui veulent s'y perfectionner, eut le plus grand ſuccès.

M. le baron de la Baſtie mourut de phthiſie le 5 août 1742, à trente-neuf ans & deux mois.

Il a légué à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres un manuſcrit qu'il avoit fait copier à Florence ; c'eſt une eſpèce de calendrier ancien, qui contient une comparaiſon continue, & jour par jour, de l'année romaine avec les années de douze nations différentes de l'Aſie.

BAUDELOT (CHARLES-CÉSAR), (*Hiſt. litt. mod.*), de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres. Cet homme, dont nous avons parlé trop ſuccinctement dans le Dictionnaire, d'abord avocat, ayant été attiré de Paris à Dijon par des affaires de famille, y devint antiquaire ; & jugeant qu'il en avoit l'obligation à ce voyage, le ſeul qu'il eût jamais fait & qu'il fit jamais, il en prit occaſion de compoſer ſon Traité *de l'Utilité des Voyages*, titre dont la généralité trompe la plupart des lecteurs, l'utilité dont parle l'auteur n'étant ni l'utilité morale ni l'utilité politique dont les voyages ſont en effet ſuſceptibles, mais l'utilité particulière qu'il avoit titée de ſon voyage unique, & qui ſe bornoit à la recherche & à l'étude des monumens antiques, médailles, deſcriptions, ſtatues, bas-reliefs, &c. Les voyages peuvent ſervir à cette étude ſans doute, mais on ſent qu'ils n'y ſont pas indiſpenſablement néceſſaires.

La réputation de M. Baudelot l'ayant mis promptement en liaiſon avec les plus habiles antiquaires de l'Europe, il fut aſſocié à l'Académie des Ricovrati de Padoue.

L'explication qu'il donna, en 1698, d'une pierre gravée du cabinet de Madame, ſeconde femme de Monſieur, frère de Louis XIV, fit honneur à ſon érudition & à ſa ſagacité : c'étoit une améthyſte orientale, repréſentant une tête couronnée de lauriet, & dont un voile ou large bandeau couvre preſque tout le viſage. M. Baudelot reconnut d'abord à des ſignes généraux, un ancien joueur de flûte, tels qu'ils étoient ordinairement repréſentés dans les monumens ; enſuite il parvint à déméler au travers du voile la phyſionomie & les traits d'un des derniers Ptolémées, de ce père de Cléopâtre, à qui ſon goût pour la flûte fit donner le ſurnom d'*Auletès*.

Peu de tems après il rendit compte à M. Liſter, médecin anglais, un de ces amis que ſes vaſtes connoiſſances lui avoient faits, de la découverte faite preſque ſous ſes yeux, d'une pierre énorme dans le corps d'un cheval, mort à trente ans, au ſervice des religieuſes d'Argenteuil. M. Liſter, auteur d'un Traité des pierres qui s'engendrent dans le corps de l'homme & dans celui des ani-

Digitized by Google

maux, n'y avoit fait aucune mention des chevaux. L'abbé Mezzabarbe, homme d'eſprit, avoit fait un fort beau travail d'antiquaite : c'étoit un panégyrique latin de Louis XIV, formé des plus belles légendes des médailles des Empereurs romains. L'eſprit de cet hommage, d'autant plus flatteur qu'il venoit d'un étranger, étoit de montrer dans la perſonne du ſeul Louis XIV, la réunion des grandes actions & des caractères héroïques qui avoient diſtingué ſéparément tous ces divers Princes ; mais cette idée ſi heureuſe étoit perdue pour la plupart des lecteurs français & pour celui même qui en étoit l'objet. M. Baudelot entreprit de faire paſſer dans notre langue tout le mérite de ces diverſes légendes, qui s'enchaſſoient d'elles-mêmes ſi naturellement dans la langue latine qui les avoit formées, & que pluſieurs ſavans regardent comme la langue propre des légendes : on jugea qu'il avoit ſu leur conſerver, autant qu'il étoit poſſible, leur force & leurs graces, & Louis XIV fut en état de ſentir & de reconnoître le prix de cet ingénieux hommage. L'abbé de Vallemont avoit publié une médaille d'Alexandre-le-Grand, pour juſtifier la fidélité ſi ſuſpecte de Quinte-Curce. M. Baudelot jugeoit la médaille fauſſe & d'un coin moderne ; il croyoit d'ailleurs que, même en la ſuppoſant antique, on n'en pouvoit rien conclure pour la juſtification de Quinte-Curce ; il expoſa ſes raiſons dans trois lettres critiques, auxquelles l'abbé de Vallemont répondit par des injures. Alors M. Baudelot ſe tut.

En 1705 il fut reçu à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres ; & comme cette compagnie n'eſt pas dans l'uſage de recevoir de remercîmens publics de la part des académiciens qu'elle admet dans ſon ſein, M. Baudelot imagina d'y ſuppléer, en choiſiſſant pour ſujet de ſa première lecture dans l'Académie, une diſſertation ſur les actions de graces publiques des anciens. Les premiers volumes du recueil de l'Académie préſentent un grand nombre d'ouvrages qui aſſurent de plus en plus à M. Baudelot la réputation d'un habile antiquaire ; mais il n'eſt pas moins recommandable peut-être par les ouvrages qu'il a fait faire, que par ceux qu'il a faits. Ses connoiſſances, ſes lumières, ſes encouragemens, ſes ſecours de tout genre, étoient toujours au ſervice des jeunes talens qui n'oſoient éclorre, ou que les obſtacles rebutoient : il leur traçoit des plans d'ouvrages ; il leur communiquoit ſes recherches & ſes obſervations ; il leur applaniſſoit les difficultés de l'impreſſion. C'étoit, diſoit-il, de bons danſeurs qu'il falloit mener au bal par force. M. de Nointel avoit rapporté de Conſtantinople des marbres fameux, de près de cinq pieds de haut, avec des inſcriptions, dont l'une a plus de deux mille ans. Quel tréſor pour un antiquaire ! Ces marbres avoient paſſé de M. de Nointel à M. Thévenot, garde de la bibliothèque du Roi, qui les avoit placés dans une petite maiſon de campagne qu'il avoit au village d'Iſſy. A ſa mort, M. Baudelot trouva ſes héritiers fort embarraſſés de ces maſſes, & diſpoſés à s'en défaire ; il les acquit, & s'empreſſa de les charger preſque ſeul ſur la première voiture qu'il put trouver.

Dans un déménagement il fut obligé de les laiſſer pendant quelque tems rangés de ſon mieux dans la cour de ſa nouvelle habitation, juſqu'à ce qu'il eût pu leur ménager un emplacement commode dans ſon appartement même. Une femme qui demeuroit dans cette même maiſon, trouva auſſi que ces maſſes inutiles ne faiſoient qu'embarraſſer la cour ; & ſoit par plaiſanterie, ſoit pour preſſer M. Baudelot de l'en délivrer promptement, elle appela des boueux qui paſſoient, & leur propoſa d'emporter ces décombres. M. Baudelot frémit, & ſe hâta de ſerrer ſes marbres. On eut beau l'aſſurer qu'on n'avoit voulu que plaiſanter & que l'inquiéter, il répondit qu'on n'avoit que trop bien réuſſi à l'inquieter, & qu'il n'entendoit point raillerie ſur l'article.

Il étoit attaché à Madame, & par conſéquent vivoit dans une cour ; il y portoit une naïveté de ſentimens & d'expreſſions qui ne ſe démentit jamais, & dont les gens, qui ſe croyoient d'habiles courtiſans, ſe moquoient. Ils vouloient quelquefois par pitié lui donner des leçons de leur art. *Vous connoiſſez bien mal la cour*, leur répondoit Baudelot, *& ſurtout le cœur de Madame : cette Princeſſe eſt le plus honnête homme du monde.*

M. Baudelot mourut le 27 juin 1721, d'une hydropiſie de poitrine, dans ſa ſoixante-quatorzième année. Il laiſſa par ſon teſtament, à l'Académie, ſes livres, ſes médailles, ſes bronzes & ſes marbres antiques.

BAUME-MONTREVEL (MAISON DE LA), (*Hiſt. de Fr.*), eſt une des plus anciennes de la Breſſe. Le premier de cette Maiſon, dont on ait une connoiſſance certaine, eſt :

1°. Sigebalde de la Baume, chevalier, qui vivoit vers le milieu du douzième ſiècle, nommément en 1140 & 1160. Il a eu un fils, un petit-fils, un arrière-petit-fils, tous chevaliers comme lui.

2°. Etienne de la Baume, deuxième du nom, rendit de grands ſervices, & au comte de Savoie, Amé IV, & au roi de France, Philippe de Valois. Ce monarque le fit en 1338 grand-maître des arbalétiers de France, puis gouverneur de Cambrai, qu'il défendit vaillamment en 1339, contre Edouard III, roi d'Angleterre ; il s'éleva juſqu'aux premiers grades, & dans les armées de France, & dans celles de Savoie. En 1352 le roi Jean le rappela en France pour l'oppoſer aux Anglais. Etienne mourut vers l'an 1362. Il avoit épouſé l'héritière de Montrevel.

3°. Il eut pour fils Guillaume de la Baume, ſeigneur de l'Abbergement, qui, ſe partageant, comme ſon père, entre la France & la Savoie, fut chambellan du roi Philippe de Valois, &

Digitized by Google

ruteur d'Amé VI, comte de Savoie, ſurnommé *le Verd*. Les hiſtoriens de Savoie lui donnent l'éloge d'avoir été un des plus ſages chevaliers de toute la Gaule. Il eut beaucoup de part aux plus grandes affaires de ſon tems, & en France, & dans les Etats de Savoie; il mourut avant ſon père, l'an 1360, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Carignan.

4°. Il avoit eu un frère naturel, qui ſe nommoit Etienne, comme ſon père, & qui fut amiral & maréchal de Savoie, & chevalier de l'Ordre de l'Annonciade. Cet Etienne acquit de la gloire, ſurtout à la priſe de Gallipoli. Il vivoit encore en 1402.

5°. Jean de la Baume, comte de Montrevel, ſe diſtingua, jeune encore, à la priſe d'Ormacien en Dauphiné. Il eut, en 1383, la conduite de l'armée que le duc d'Anjou, Louis, régent de France pendant la minorité de Charles VI, avoit levée pour ſon expédition de Naples. Le duc d'Anjou le fit comte de Cinople en Calabre; mais ce n'étoit qu'un titre honorifique, comme l'étoit pour le duc d'Anjou lui-même le titre de roi de Naples. Tous les Princes s'empreſſèrent à l'envi d'attirer Jean de la Baume dans leur parti & de l'attacher à leur ſervice. Amé VIII, premier duc de Savoie, le fit chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1409. Dès l'an 1404 le duc d'Orléans lui avoit donné le collier de ſon Ordre du Porc-Epic. Le duc de Bourgogne lui fit auſſi beaucoup d'avances. Charles VI le fit ſon chambellan. Il paroit qu'il s'attacha au parti de Bourgogne & d'Angleterre dans le tems du traité de Troyes; car ce fut à la ſollicitation du roi d'Angleterre, Henri V, que Charles VI le fit maréchal de France le 22 janvier 1421. Ce furent auſſi les Anglais qui lui firent donner le gouvernement de Paris. Il vivoit encore en 1435.

6°. Jacques de la Baume, fils du précédent, s'attacha au duc de Bourgogne, Jean-le-Cruel, qui lui procura, le 26 janvier 1418, la charge de maître des arbalétiers de France. Le duc de Savoie le combla auſſi d'honneurs & d'emplois.

7°. Dans la branche des premiers ſeigneurs du Mont-Saint-Sorlin, Quentin, chambellan du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, fut tué à la bataille de Granſon.

8°. Marc de la Baume, ſeigneur de Buſſy, ſe trouva, ſous le règne de Louis XII, à la bataille de Novarre. François I lui donna la lieutenance-générale du gouvernement de Champagne & de Brie, ſous le duc de Guiſe.

9°. C'eſt en faveur de Joachim de la Baume, un des fils de Marc, que le roi Henri II érigea en comté la ſeigneurie de Château-Vilain.

10°. Dans la branche des derniers ſeigneurs du Mont-Saint-Sorlin, Claude de la Baume, tige de cette branche, chevalier de la Toiſon d'or, maréchal & gouverneur du comté de Bourgogne, & chambellan de Charles-Quint, mort en 1541.

11°. François de la Baume ſon fils accompagna, en 1552, le même empereur Charles-Quint au ſiége de Metz, fut gouverneur de Savoie & de Breſſe, mourut en 1565.

12°. Emmanuel-Philibert, fils de François, fut page du duc de Savoie, puis gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, & des ducs d'Anjou & d'Alençon ſes frères; il fut tué en Flandre d'un coup de mouſquet au talon.

13°. Antoine de la Baume, frère aîné du précédent, attaché de même, & au roi de France, & au duc de Savoie, fut fait priſonnier en 1590 à la bataille d'Iſſoire en Auvergne; il commandoit un régiment de quinze cents hommes au ſiége de Genève en 1593; il fut fait colonel-général de l'infanterie du comté de Bourgogne, & fut tué au ſiége de Veſoul en 1595.

14°. Jean-Baptiſte, ſeigneur de Saint-Martin, fils d'Antoine, & connu ſous le nom de baron de la Baume, s'attacha au ſervice de l'Empereur & du Roi, & acquit la plus grande réputation dans toutes les expéditions militaires qui ſe firent de ſon tems en Allemagne & dans les Pays-Bas; il étoit capitaine des gardes-du-corps du cardinal Infant, gouverneur du comté de Bourgogne, général de l'artillerie en Allemagne; il mourut à Grey tout couvert de bleſſures.

15°. Philibert de la Baume, marquis de Saint-Martin, frère du précédent, né le 26 mars 1586, fut fait chevalier au ſiége d'Oſtende en 1602, & mourut d'une chute qu'il fit à la chaſſe en courant le cerf.

16°. Claude-François de la Baume, comte de Montrevel, frère aîné des deux précédens, fut fait chevalier, ainſi que Philibert, au camp devant Oſtende, le 3 février 1602, par l'archiduc Albert; en 1619 Louis XIII lui donna le régiment de Champagne; il ſe ſignala en 1620 au combat du Pont-de-Cé; il ſuivit Louis XIII au voyage en Béarn, où le gouvernement des villes de Sauveterre & d'Oléron lui fut confié; il fut fait maréchal-de-camp le 24 avril 1621; il ſe trouva enſuite au ſiége de Saint-Jean-d'Angely; il mourut le dernier mai de cette même année 1621, d'un coup de mouſquet qu'il reçut en forçant les barricades du fauxbourg de Taillebourg; il alloit être nommé chevalier des Ordres du Roi; il en avoit le brevet.

17°. Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, fils du précédent, eut auſſi le régiment de Champagne quand ſon père fut fait maréchal-de-camp; il commanda ce régiment, n'ayant encore que dix-ſept ans, aux ſiéges de Saint-Jean-d'Angely & de Royan, où il fut dangereuſement bleſſé; il ſe trouva enſuite au ſiége de la Rochelle & à toutes les guerres de ſon tems; il fut, comme ſon père, maréchal-de-camp, & il obtint en 1661 le collier des Ordres que ſon père alloit obtenir en 1621; il fut lieutenant-général pour le Roi en Breſſe & dans le comté de Charolois. Mort le 20 novembre 1678.

18°.

Digitized by Google

18°. Charles-François de la Baume ſon fils aîné ſervit en Artois l'an 1645, y fut bleſſé & fait priſonnier; il ſervit depuis ſous le prince de Condé, en Catalogne, en Flandre & pendant les mouvemens de Paris; il mourut avant ſon père, en 1666.

19°. Jacques-Marie de la Baume, fils du précédent, & comte de Montrevel, brigadier des armées, fut tué à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693.

20°. Il eut un fils, le comte de Montrevel, capitaine de cavalerie, tué en Italie en 1701.

21°. Le maréchal de la Baume Montrevel, Nicolas-Auguſte, étoit fils de Ferdinand, mentionné ſous le n°. 17; frère de Charles-François, n°. 18; oncle de Jacques-Marie, n°. 19; grand-oncle du dernier; il avoit été élevé à la cour de France avec les enfans du fameux comte de Harcourt-Lorraine. Une affaire d'honneur qu'il eut à Lyon dans ſa tendre jeuneſſe, & dont il ſortit deux fois avec avantage, l'obligea de quitter le royaume: il y rentra en 1667, jaloux de ſervir le Roi dans la guerre qui s'allumoit alors; il ſe diſtingua ſi noblement au ſiége de Lille, que M. de Turenne ſollicita pour lui des graces du Roi; en 1668 il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de mouſquet à la cuiſſe, en dégageant un convoi que les ennemis avoient enveloppé au pont d'Eſpières.

Dans la guerre de Hollande, au paſſage du Rhin en 1672, il fut un des premiers qui ſe jetèrent dans le fleuve: il y reçut pluſieurs bleſſures, entr'autres un coup de ſabre au viſage; il ſe diſtingua encore à la bataille de Senef, au ſecours d'Oudenarde & de Maëſtricht, à la bataille de Caſſel, au ſiége de Luxembourg, au combat de Fleurus, à la priſe de Namur; il avoit été fait maréchal-de-camp en 1688, au renouvellement de la guerre; il fut fait lieutenant-général en 1693, & en cette qualité il commanda des corps détachés, & fut chargé de garder la frontière tous les hivers pendant cinq années conſécutives; il fut enfin compris dans la promotion des maréchaux de France, du 14 janvier 1703; il alla commander en Languedoc contre les fanatiques des Cévennes, qu'il défit en diverſes occaſions; il eut encore divers commandemens en Guyenne, en Alſace, en Franche-Comté. Mort le 11 octobre 1716.

22°. La Maiſon de la Baume de Montrevel a donné auſſi à l'Egliſe des perſonnages d'un mérite diſtingué, entr'autres deux cardinaux, archevêques de Beſançon, qui tous deux eurent occaſion de ſignaler leur zèle contre les Proteſtans. Le premier (Pierre de la Baume) étoit évêque de Genève en 1523, dans le tems où l'héréſie s'y établiſſoit: les Huguenots le chaſſèrent juſqu'à deux fois de la ville. Le chapeau de cardinal qu'il obtint en 1539, & l'archevêché de Beſançon qui lui fut conféré en 1542, furent ſon dédommagement & ſa récompenſe. Il mourut le 4 mai 1544.

23°. Il eut, en 1543, pour coadjuteur dans ſon archevêché, Claude de la Baume ſon neveu (c'eſt le ſecond des deux cardinaux que nous venons d'annoncer); il eut auſſi à combattre les opinions de Calvin, & il parvint, dit-on, à les diſſiper entiérement dans ſon diocèſe. Il fit recevoir le concile de Trente à Beſançon, fut fait cardinal en 1578, mourut le 14 juin 1584, ayant été nommé vice-roi de Naples, & partant pour aller prendre poſſeſſion de ce gouvernement, qui eût mieux convenu, ce ſemble, à un laïc & à un militaire. Ce prélat fut l'ami des gens de lettres de ſon tems.

BAUX (MAISON DE). (*Hiſtoire de Prov.*) La Maiſon de Baux en Provence eſt une de celles dont l'origine ſe perd le plus dans les ténèbres & les fables de l'antiquité; mais ces ténèbres & ces fables dépoſent preſque toujours d'une origine illuſtre, & dont l'époque a échappé à la mémoire des hommes. Par un effet de cette antiquité même, on ignore d'abord ſi cette Maiſon tire ſon nom du château de Baux en Provence, ou ſi elle le lui a donné. On obſerve ſeulement que ce nom de *Baux*, en provençal, ſignifie un rocher, un promontoire, un lieu élevé & entouré de précipices; que le verbe *debauſſar* ſignifie dans la même langue, ſe précipiter, tomber d'un lieu élevé. Il y a en Provence des terres connues ſous la déſignation de terres *bauſſenques*. Ce ſont, dit-on, ſoixante-dix-neuf, tant villes que bourgs ou villages, qui ont appartenu aux barons de Baux. Ils avoient, ajoute-t-on, une ſorte d'attachement myſtérieux pour ce nombre de ſoixante-dix-neuf, parce qu'il étoit compoſé des nombres 7 & 9. Ces myſtères, ces préjugés, ces prédilections ſyſtématiques pour de certains nombres, ſentent fort l'antiquité; mais indépendamment de tout myſtère & de tout ſyſtème, des poſſeſſions auſſi vaſtes étoient un digne objet d'attachement & une marque impoſante de grandeur & de puiſſance. On ſait d'ailleurs que les barons de Baux étoient ſeigneurs en partie de Marſeille, qu'ils étoient princes d'Orange, qu'ils ont porté le titre de rois d'Arles, qu'ils ont prétendu à la ſouveraineté de la Provence, & qu'ils l'ont diſputée les armes à la main aux comtes poſſeſſeurs.

Le plus ancien de ces barons de Baux, dont on ait connoiſſance, eſt Guillaume ou Hugues, qui vivoit en 1040 & 1050.

Raimond ſon fils eut quatre fils, avec leſquels il prit les armes contre Raimond Berenger, comte de Provence, pour des prétentions qu'avoient fait naître des alliances avec la Maiſon des comtes de Provence. Il paroît que cette querelle partagea non-ſeulement la province qui en étoit l'objet, mais encore quelques-unes des provinces adjacentes, & les plus grands ſeigneurs du voiſinage. Vers l'an 1150 il ſe fit entre les deux partis un accommodement, par lequel les barons de Baux renoncèrent à tous les droits qu'ils pouvoient réclamer ſur la Provence, & les comtes de Pro-

Digitized by Google

vence leur laiſſèrent en toute propriété les terres bauſſenques, ſous la ſeule condition de l'hommage.

Quant aux droits que les barons de Baux acquirent dans la ſuite ſur Marſeille, ils les vendirent aux Marſeillois.

Ce fut Bertrand, premier du nom, le troiſième des quatre fils de Raimond, qui devint le premier prince d'Orange de ſa Maiſon par ſon mariage avec l'héritière de cette principauté. Ce Bertrand I fut aſſaſſiné le jour de Pâques de l'an 1181, par l'ordre de Raimond V, comte de Toulouſe.

Guillaume II ſon fils aîné obtint de l'empereur Frédéric II le titre de roi d'Arles. Une branche de la Maiſon de Baux s'établit dans le royaume de Naples, & c'étoit un Bertrand de Baux qui étoit grand-juſticier du royaume dans le tems de l'aſſaſſinat d'André de Hongrie, premier mari de Jeanne de Naples; ce fut lui qui, en cette qualité, jugea, condamna & fit exécuter les aſſaſſins, nommément la Catanoiſe & ſes complices : on croit qu'il empêcha les coupables d'accuſer la reine Jeanne, ou du moins qu'il prit des meſures pour empêcher que leurs accuſations ne fuſſent entendues; & que cette Reine, coupable ou non, ne fût avilie & flétrie aux yeux de ſes ſujets. C'eſt ce juge qui, ſous le nom de Monteſcale, joue un fort beau rôle dans la tragédie de Jeanne de Naples de M. de la Harpe; c'eſt dans ſa bouche que l'auteur met ces deux beaux vers :

Quand le Prince au ſujet preſcrit des attentats,
On préſente ſa tête, & l'on n'obéit pas.

On voit précédemment un autre Bertrand de Baux, de cette même branche établie dans le royaume de Naples, épouſer Béatrix de Sicile, fille de Charles, dit *le Boiteux*, ſecond roi de Naples & de Sicile, de la première Maiſon d'Anjou.

On vit depuis Robert de Baux, fils aîné de Hugues ou Jacques de Baux, comte d'Avellin, épouſer la princeſſe Marie de Sicile, ſœur de Jeanne de Naples. Le père & le fils furent tués au milieu des troubles, dont le règne de cette fameuſe Jeanne de Naples fut ſi ſouvent agité.

Raimond V, prince d'Orange & baron de Baux, ayant porté les armes contre les rois & reines de Naples, comtes de Provence, & ſes ſouverains à ce titre, fut condamné, en 1370, à perdre la tête pour ce crime de félonie & de rébellion; la reine Jeanne Ire. lui donna ſa grace, & le rétablit dans ſes biens.

Ce fut Marie de Baux ſa fille qui, par ſon mariage avec Jean de Chalon, porta vers l'an 1393, dans cette Maiſon de Chalon, la principauté d'Orange, qui fut depuis portée dans celle de Naſſau, auſſi par un mariage.

Sous les rois de Naples, ſucceſſeurs de Jeanne Ire., la baronie de Baux fut réunie au domaine des comtes de Provence juſqu'en 1641, que le roi Louis XIII l'érigea en marquiſat, & en fit don au prince de Monaco, Honoré de Grimaldi, pour le récompenſer d'avoir ſecoué le joug des Eſpagnols, & de s'être mis ſous la protection de la France.

En 1382, un Jacques de Baux, prince de Tarente & d'Achaie, épouſa Agnès de Duras, princeſſe de la Maiſon d'Anjou, & prit les titres d'empereur de Conſtantinople & de deſpote de Romanie. On voit que ni les titres magnifiques ni les grandes alliances n'ont manqué en aucun tems à cette Maiſon de Baux.

L'Hiſtoire fait mention d'un Bernardin de Baux, qui vraiſemblablement étoit de cette même Maiſon : il étoit chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem & commandeur de Saint-Vincent de Largues; il fut le ſucceſſeur de Prégent de Bidoux dans le généralat des galères de France en 1518; il ſignala ſa valeur contre les Vénitiens, & ſe diſtingua auſſi au fameux ſiége de Marſeille en 1524, contre le connétable de Bourbon & le marquis de Peſcaire; il mourut le 12 décembre 1527.

BEAUMONT-LE-ROGER, BEAUMONT-LE-VICOMTE & BEAUMONT-SUR-OISE. (*Hiſt. de Fr.*) 1°. Beaumont-le-Roger, ville de France en Normandie, ſur la petite rivière de Rille, entre Evreux & Liſieux; elle a le titre de comté; elle tire ce ſurnom de *Roger*, d'un de ſes comtes qui la fit bâtir ou rebâtir & augmenter dans le douzième ſiècle. En l'année 1255 ſaint Louis acquit de Raoul de Meulant le comté de Beaumont-le-Roger, qui depuis a paſſé dans la branche des comtes d'Evreux, rois de Navarre. Charles III, dit *le Noble*, roi de Navarre, comte d'Evreux, fils de Charles-le-Mauvais, céda en 1404 au roi de France, Charles VI, ce comté de Beaumont.

2°. Beaumont-le-Vicomte, ville de France dans le Maine, ſur la Sarthe, entre le Mans & Alençon. Ce lieu, qui en 1543 fut érigé en duché par François I, avoit été long-tems vicomté : il en avoit pris ce ſurnom de *vicomte*. Beaumont, après avoir eu des ſeigneurs particuliers, dont l'antiquité paroît remonter aux premiers tems du règne féodal, & dont pluſieurs furent employés en différentes affaires par les rois d'Angleterre, ducs de Normandie, & dont quelques-uns même eurent avec eux des alliances, paſſa en 1153 dans la Maiſon de Brienne, par le mariage d'Agnès avec Louis de Brienne, fils puîné de Jean de Brienne, roi de Jéruſalem & empereur de Conſtantinople. De la Maiſon de Brienne, Beaumont paſſa dans la branche d'Alençon, de la Maiſon de France, par le mariage de Marie Chamaillart d'Anthenaiſe, vicomteſſe de Beaumont, fille de Marie de Brienne, avec Pierre, ſecond du nom, comte d'Alençon, qu'elle épouſa le 20 octobre 1371. Pierre II mourut en 1404, & Marie Chamaillart ſa veuve en 1425. Jean I leur fils fut tué, du vivant de ſa mère, à la

Digitized by Google

bataille d'Azincourt en 1415. Son arri're-petite-fille, Françoiſe d'Alençon, épouſa d'abord le duc de Longueville, mort en 1512; puis en ſecondes noces Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & par ce mariage elle tranſmit à la Maiſon de Bourbon ſon vicomté, depuis duché de Beaumont. Elle fut mère du roi de Navarre, Antoine, & aïeule d'Henri IV.

3°. La Maiſon de Beaumont-ſur-Oiſe deſcend d'Yves I, comte de Beaumont, qui vivoit au commencement du onzième ſiècle, ſous le règne du roi Robert.

Matthieu, premier du nom, ſon petit-fils, fut chambrier de France, ainſi que ſes deſcendans: il avoit épouſé Emme de Clermont, Dame en partie de Luzarches, fille de Hugues, comte de Clermont en Beauvoiſis. Il fut l'ennemi le plus ardent de ſon beau-père; il lui enleva la terre de Luzarches; il mourut vers l'an 1152.

Une branche de la Maiſon de Beaumont-ſur-Oiſe poſſéda la terre de Perſan.

Thibaut de Beaumont, de cette branche des ſeigneurs de Perſan, & qui poſſédoit auſſi Luzarches, céda au roi ſaint Louis ſon comté de Beaumont, moyennant d'autres terres. Philippe-le-Hardi, fils de ſaint Louis, le donna en apanage à Louis de France, comte d'Evreux, ſon fils. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, petit-fils de Louis d'Evreux, fit avec le roi Jean, le 5 mars 1353, un traité par lequel il lui remit ce comté de Beaumont moyennant d'autres arrangemens. Le roi Jean donna ce comté à Philippe ſon frère, duc d'Orléans, mort ſans enfans en 1371. Beaumont revint donc à la couronne pour la troiſième fois: il fut encore donné en apanage à Louis, duc d'Orléans, qui, étant parvenu à la couronne, l'y réunit pour la quatrième fois; il fut cédé en uſufruit au connétable Anne de Montmorenci, mais ſans ſortir de la main du Roi, qui toujours y entretint des officiers royaux. Charles IX le donna en apanage au duc d'Anjou ſon frère, qui fut depuis le roi Henri III.

BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE. (*Hiſt. de France.*) Aux articles Beaupoil & Saint-Aulaire du Dictionnaire, nous n'avons parlé que du marquis de Saint-Aulaire, de l'Académie françaiſe, ſi fameux par les agrémens de ſon eſprit dans l'âge le plus avancé, & du comte de Lanmary, mort ambaſſadeur en Suède. Nous devons ajouter ici quelques particularités concernant cette Maiſon.

La Maiſon de Beaupoil, originaire de Bretagne, eſt fort ancienne dans cette province; elle joua un rôle conſidérable dans la grande querelle des Maiſons de Montfort & de Blois-Penthièvre, relativement à la ſucceſſion de Bretagne. 1°. Yves de Beaupoil, chevalier, fut conſtamment attaché au parti de Charles de Blois. Après que Charles eut été tué à la bataille d'Auray en 1364, Yves ſe retira en Limoſin auprès du comte de Penthièvre, fils de Charles, & il y mourut toujours fidèle au même parti, tout abattu, tout déſeſpéré qu'il étoit alors.

2°. Un de ſes fils, Jean de Beaupoil, épouſa l'héritière de Laforce, & ce fut une Beaupoil, deſcendue de Jean & de cette héritière, qui porta la terre de Laforce dans la Maiſon de Caumont, par ſon mariage avec François de Caumont, père du maréchal de Laforce, Jacques Nompar.

3°. Le frère aîné de Jean de Beaupoil, Guillaume, épouſa Françoiſe de Broon, nièce du connétable du Gueſclin.

4°. Julien de Beaupoil leur fils, écuyer du roi Charles VII, acquit en 1440 la terre de Saint-Aulaire ou Sainte-Eulalie, car c'eſt le même nom, en latin *Sancta Eulalia*, près d'Uzerche dans le Limoſin.

5°. Jean de Beaupoil, ſecond du nom, ſeigneur de Saint-Aulaire, petit-fils de Julien, fut maître-d'hôtel du roi François I; il l'accompagna en Italie, & fut griévement bleſſé au ſiége de Pavie.

6°. François de Beaupoil, ſeigneur de Saint-Aulaire, fils du précédent, pannetier des rois François I & Henri II, fut fait chevalier de l'Ordre du Roi ſous Charles IX, le 10 octobre 1569, pour prix de la valeur qu'il venoit de ſignaler à la bataille de Montcontour, où il avoit eu un cheval tué ſous lui.

7°. Germain de Beaupoil, ſeigneur de Saint-Aulaire, fils de François, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, & chevalier de ſon Ordre.

8°. Henri de Beaupoil ſon fils épouſa en 1610 Léonore de Taleyran, ſœur du malheureux comte de Chalais, décapité en 1626, & petite-fille du maréchal de Montluc, dont le nom ſeul auroit dû obtenir grace pour ſon petit-fils:

Scirent ſi ignoſcere manes.

9°. Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, l'aîné des fils de l'académicien, colonel du régiment d'Enguien, fut tué au combat de Rumersheim dans la Haute-Alſace, le 26 août 1709; il avoit épouſé la fille du marquis de Lambert, lieutenant-général des armées du Roi, celle à qui madame la marquiſe de Lambert ſa mère adreſſe ſes *avis à ſa fille*.

10°. Un autre fils de l'académicien, Daniel de Beaupoil, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, mourut en 1706 devant Turin.

11°. Dans la branche de Lanmary, Antoine, capitaine de cavalerie, tué au ſiége de Mortare.

12°. Louis de Beaupoil ſon neveu, marquis de Lanmary, grand-échanſon de France, capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine, mort à l'armée d'Italie, à Caſal-Maggiore, le 26 juillet 1702; c'eſt lui qui, par ſon mariage avec Jeanne-Marie Pérault, avoit acquis la baronie de Milly en Gâtinois, la terre d'Angerville, &c. qui depuis,

Digitized by Google

par l'extinction de cette branche de Lanmary, ont passé dans la famille de messieurs du Lau d'Allemans.

BEAUVAIS (MAISON DES CHÂTELAINS DE). (*Hist. de Fr.*) Le premier de ces châtelains, dont on ait une connoissance certaine, est Guillaume I, qui vivoit en 1225, & dont le fils, Guillaume II, vivoit en 1252.

Dans la branche aînée de cette famille, nous trouvons un Colart, châtelain de Beauvais, qui servoit en 1346 en Normandie, sous ce connétable d'Eu, de la Maison de Brienne, qui eut la tête tranchée au commencement du règne du roi Jean.

Guillaume IV son fils fut chambellan du Roi: il eut en 1359 le gouvernement de la ville de Beauvais; il servit pendant plusieurs années dans les armées françaises contre les Anglais, sous le roi Jean & sous Charles-le-Sage; ce fut sous ce dernier Roi qu'il fut pourvu, vers l'an 1367, de la charge de grand-queux de France; il mourut sous le règne de Charles VI, en 1390.

Dans la branche cadette, Renaud de Beauvais, second fils de Guillaume II; mentionné ci-dessus, servit aussi en 1346, ainsi que Colart son neveu, sous le connétable d'Eu; il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356. Philippe de Beauvais son fils fut aussi fait prisonnier dans cette désastreuse bataille. Dans la suite il servoit encore, en 1368, sous Hue de Châtillon, grand-maître des Arbalétiers; il vivoit encore en 1388.

Il eut deux fils qui moururent sans avoir été mariés. Jeanne de Beauvais sa fille, mariée d'abord à Bureau de Dicy, maître de l'écurie du Roi, épousa en secondes noces Jean Leclerc, chancelier de France: celui-ci fut maintenu par arrêt du 5 mai 1425, dans la possession de la châtellenie de Beauvais, & de toutes les terres qui avoient appartenu à Guillaume II, châtelain de Beauvais. Jeanne de Beauvais & Jean Leclerc vendirent ensemble cette châtellenie à Estout d'Estouteville, seigneur de Beaumont, qui prit en conséquence le titre de châtelain de Beauvais.

BEAUVAIS (VINCENT DE), (*Hist. litt. franç.*), écrivain du treizième siècle, moine dominicain, vraisemblablement natif de Beauvais, fut appelé par le roi saint Louis dans le magnifique monastère de Royaumont, qu'il venoit de faire bâtir. Louis le fit son lecteur, son prédicateur, & Vincent eut même quelqu'inspection sur l'éducation des Princes, fils de saint Louis. A ce titre il a écrit sur l'éducation des Princes. En qualité de moine & de docteur, il a écrit sur la grace de Dieu; & en qualité d'écrivain du treizième siècle, il est l'auteur d'un livre fameux de son tems, *les quatre Miroirs*; *Miroir* de la Nature, *Miroir* des Sciences, *Miroir* de l'Histoire, *Miroir* de la Morale. Ce dernier *Miroir* n'est pas, dit-on, de Vincent de Beauvais. Le tout est intitulé *Speculum majus*, le grand *Miroir*, pour distinguer cet ouvrage d'un autre *Miroir* ou *Image du monde*, par un auteur français ou anglais, nommé Honorius. Tout étoit *Miroir* dans ces siècles sans goût; tous les titres de livres étoient métaphoriques & ridicules: on ne savoit pas être simple. Guillaume Durand, évêque de Meude, aussi au treizième siècle, fit le *Miroir du Droit*, *Speculum Juris*, d'où il fut nommé *le Spéculateur*. Dans le même siècle, Hugues de Saint-Cher fit un *Miroir* de l'Eglise; Roger Bacon, un *Miroir de chimie* & des *Miroirs de mathématiques & de perspective*; Albert, un *Miroir d'astronomie*. Au douzième siècle, Guillaume, abbé de Saint-Thierry de Rheims, ami de saint Bernard, avoit fait un *Miroir de la Foi*, *Speculum Fidei*. Au quinzième, le juif Pfeffercorn fit contre Reuchlin le *Miroir manuel*, & Reuchlin fit contre le juif Pfeffercorn le *Miroir oculaire*. Dans ce même siècle, un moine fit un *Miroir de l'ame pécheresse*. Au seizième siècle, la reine de Navarre, sœur de François I, fit un autre *Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut presque condamné par l'Université. Dans ce même siècle, un écrivain nommé Jean Maire, fit un *grand Miroir des exemples*. Le malheureux Berquin (*voyez* dans le Dictionnaire l'article *Erasme*) avoit fait un *Miroir* des Théologastres. Le *Paradis d'amours*, le *Temple d'honneur*, la *Fleur de Marguerite*, la *Prison amoureuse*, le *Dictié de l'épinette amoureuse*, tels étoient les titres ordinaires des poésies. Vincent de Beauvais mourut en 1264.

BEC *ou* BEC-CRESPIN (DU). (*Hist. de Fr.*) La très-ancienne & très-noble Maison du Bec ou du Bec-Crespin en Normandie, n'a nullement besoin d'être descendue & sortie, dès le dixième siècle, de celle des Grimaldi, princes de Monaco. Elle suffit à son illustration. Ainsi, qu'il soit vrai ou non, comme le disent quelques auteurs, qu'un Grimaldi, prince de Monaco, ait épousé Crespine, fille très-inconnue du très célèbre Rollon ou Raoul I, duc de Normandie; que de ce mariage soient nés deux fils, Gui, prince de Monaco, & Crespin, surnommé Ansgotus, qui s'établit en Normandie; qu'un des fils de ce dernier ait fondé l'abbaye du Bec, tout cela semble ne pouvoir être ni prouvé à la rigueur, ni rejeté avec raison. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est la très-grande antiquité de la Maison du Bec-Crespin. Le Bec est une ancienne baronie de Normandie dans le pays de Caux. 1°. Il paroît que Gilbert de Brionne, dit *Crespin*, baron du Bec, eut pour le moins part à la fondation de l'abbaye de ce nom, dont la date est de 1034. Il paroît certain encore que c'est de la terre du Bec, & de ce surnom de *Crespin*, que s'est formé le nom du Bec-Crespin, porté par toute la descendance de ce Gilbert.

2°. Guillaume, premier du nom, baron du Bec-Crespin, fils de Gilbert, suivit Guillaume-le-

Digitized by Google

Bâtard, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

3°. Guillaume II ſon fils ſe trouva, en 1118, à la défenſe du château de l'Aigle. Il défendit contre le roi d'Angleterre, Henri I, uſurpateur des Etats du prince Robert, frère aîné de Henri, les droits de Guillaume Criton, fils de Robert. Il aſſiſta au ſiége de Giſors, en 1124.

4°. Guillaume, cinquième du nom, eſt qualifié maréchal de France dans un arrêt du parlement, de la Touſſaint 1283; il avoit ſuivi le roi ſaint Louis au voyage d'Afrique en 1269. Il tenoit de Jeanne de Mortemet ſa femme, fille unique de Guillaume, baron de Varanguebec, la charge de connétable héréditaire de Normandie.

5°. Guillaume VI ſon fils n'eut que deux filles, dont la cadette, Marie du Bec-Creſpin, mariée à Jean de Chalon, troiſième du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, grand-bouteiller de France, vendit avec ſon mari la terre du Bec-Creſpin à Guillaume, ſeigneur des Bordes.

6°. Mais Guillaume du Bec-Creſpin, huitième du nom, ſon couſin iſſu de germain, remit cette terre dans ſa Maiſon, ſoit par retrait, ſoit par un autre genre d'acquiſition; il ſervit d'ailleurs très-bien l'Etat ſous le roi Charles V; il ſe trouva en 1370, avec le maréchal de Sancerre, à la priſe de Limoges; il ſervit auſſi ſous le connétable de Cliſſon, pendant le regne de Charles VI.

7°. Guillaume IX ſon fils ſuivit toujours le parti du Roi & de l'Etat contre les Anglais & les Bourguignons leurs alliés; en conſéquence les Anglais, alors tout-puiſſans en France, confiſquèrent ſes terres, & les donnèrent à un chevalier anglais nommé Jean Falſtoff *ou* Falſcoff, *ou* Faſtol, peut-être le même qui gagna en 1429 la journée dite des Harangs, & perdit la même année la bataille de Patay. Guillaume IX étoit mort en 1425.

8°. Dans la branche des ſeigneurs de Bourri & de Villebeon, Jean du Bec, ſecond du nom dans cette branche, épouſa, en 1491, Marguerite de Roncherolles, Dame de Vardes, par qui la terre de Vardes entra dans la Maiſon du Bec-Creſpin.

9°. Pierre, un de ſes fils, fut la tige des marquis de Vardes.

10°. Charles du Bec, ſeigneur de Bourri & de Vardes, frère aîné de Pierre, fut chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, alors l'Ordre du Roi, & vice-amiral de France.

11°. Son petit-fils, Georges du Bec, baron de Boutri, fut auſſi chevalier de l'Ordre du Roi, qui étoit alors l'Ordre du Saint-Eſprit, & gentilhomme de la chambre du roi Henri III. Il mourut en 1585.

12°. Dans la branche des marquis de Vardes, René du Bec, marquis de Vardes, fils de Pierre, mentionné ſous le n°. 9, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la Capelle, & chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 décembre 1619.

13°. Jean ſon fils aîné fut tué en Italie en 1616, par des bandits.

14°. Renée du Bec, ſœur de Jean & fille de René, fut mariée en 1632 à Jean-Baptiſte de Budes, comte de Guébriant, maréchal de France, mort en 1643, & auquel on rendit à ſa mort des honneurs extraordinaires dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris. Ce fut la maréchale de Guébriant ſa veuve (Renée du Bec), que le Roi chargea, en 1645, de conduire la reine de Pologne (Louiſe-Marie de Gonzague) dans ſes nouveaux Etats. La maréchale de Guebriant eut pour cette commiſſion le titre de *ſurintendante au voyage, & d'ambaſſadrice extraordinaire de France*. A ſon paſſage en Italie en 1646, trente ans après l'aſſaſſinat de Jean ſon frère, elle lui fit ériger dans l'égliſe de Notre-Dame de Conſolation, hors la ville de Gênes, un tombeau dont le Laboureur compoſa l'inſcription funéraire. Renée du Bec mourut à Perigueux le 2 ſeptembre 1659, étant deſignée pour être Dame d'honneur de la reine Marie-Thérèſe d'Autriche, femme de Louis XIV.

15°. René du Bec, ſecond du nom, marquis de Vardes, frère de Jean du Bec & de la maréchale de Guébriant, gouverneur de la Capelle, ainſi que René I ſon père, épouſa Jacqueline de Bueil, comteſſe de Motet, l'une des maîtreſſes de Henri IV.

16°. Il en eut pour fils François-René du Bec, marquis de Vardes, comte de Moret, l'homme le plus brillant de ſa Maiſon, & l'un des plus brillans de la cour de Louis XIV, mais auſſi l'un des plus intrigans & des plus dangereux.

17°. Son frère, Antoine du Bec, comte de Moret, lieutenant-général des armées du Roi, fut tué d'un coup de canon au ſiége de Gravelines, le 13 août 1658.

18°. Ce dernier laiſſa un fils naturel, nommé comme lui Antoine du Bec, & connu dans le monde ſous le nom de chevalier de Moret, qui fut tué au ſiége de Lille, en 1667.

19°. Une fille unique du fameux marquis de Vardes & de Catherine de Nicolaï, Marie-Eliſabeth du Bec, née le 4 février 1661, fut mariée le 28 juillet 1678 à Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, &c.

La Maiſon du Bec-Creſpin a donné auſſi à l'Egliſe pluſieurs prélats diſtingués :

20°. Robert, évêque de Laon vers le milieu du quinzième ſiècle, mort archevêque de Narbonne.

21°. Dans la branche de Bourri & de Villebéon, Michel du Bec, chanoine de Paris, doyen de Saint-Quentin, créé cardinal par le pape Clément V, le 23 décembre 1312, mort en 1316, *fondateur* de la chapelle de Saint-Michel dans *l'égliſe de* Paris.

22°. Philippe, évêque de Vannes, puis de Nantes, & enfin archevêque de Rheims, commandeur des Ordres du Roi, mort en 1605.

Digitized by Google

23°. Jean, abbé de Mortemer, & évêque de Saint-Malo, mort en 1610, auteur de Paraphraſes ſur les Pſeaumes.

BECDELIEVRE. (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt le nom d'une ancienne & noble Maiſon de Bretagne, qui a donné une longue ſuite de magiſtrats, conſeillers & préſidens au parlement de Bretagne, premiers préſidens de la chambre des comptes de cette province, lieutenans-généraux des eaux, bois & forêts de cette même province, &c. premiers préſidens de la cour des aides de Normandie, &c. Pluſieurs d'entr'eux furent auſſi employés en diverſes négociations par les ducs de Bretagne & par la ducheſſe Anne. Cette même famille a ſervi avec diſtinction dans les armées, & a fourni à la patrie d'honorables victimes.

Charles de Becdelièvre vint en France avec la ducheſſe Anne de Bretagne, & s'attacha au roi Charles VIII, qu'il ſuivit à la conquête du royaume de Naples.

Pierre de Becdelièvre, dit le chevalier d'Hocqueville, officier aux gardes, mourut à Tournay, en 1697.

Alexandre-François ſon frère, nommé auſſi le chevalier d'Hocqueville après Pierre, capitaine dans le régiment de la Vieille-Marine, fut tué à la bataille de Caſſano, en 1704.

Henri, chevalier de Brumare, frère des deux précédens, fut tué au combat naval de Malaga, ſur le vaiſſeau de M. le comte de Toulouſe.

Un autre Becdelièvre, d'une autre branche, nommé René, marquis de Saint-Georges, colonel du régiment du Roi & brigadier des armées, fut tué en 1678 à la bataille de Saint-Denis près Mons, où il venoit de repouſſer à plus de trois cents pas, à la tête du régiment du Roi, le prince d'Orange en perſonne.

Dans une autre branche encore Jacques de Becdelièvre, chevalier, ſeigneur de Bonnemare, &c. leva pour le ſervice de Henri IV une compagnie de cent hommes d'armes, qu'il continua de commander pendant l'eſpace de trente-ſix années, ſous les règnes de Louis XIII & de Louis XIV.

Il eut entr'autres enfans, trois fils, Charles, Gilles & Claude de Becdelièvre, tous trois tués au ſervice ſous le règne de Louis XIV.

BELGIUS ET BRENNUS. Environ trois cents ans après l'expédition de Sigovèſe & Bellovèſe (*voyez* leurs articles à *Sigovèſe* dans le Dictionnaire, & celui d'*Ambigat* dans ce Supplément), qui, dans l'intervalle, avoit donné lieu à beaucoup d'autres émigrations ſemblables, toujours cauſées par l'extrême population des Gaulois, Belgius & Brennus partirent à la tête de quelques bandes nouvelles, percèrent la Pannonie & l'Illyrie, & n'ayant pas pu s'accorder enſemble, ſe ſéparèrent, comme avoient fait Sigovèſe & Bellovèſe; Belgius ſe jeta ſur la Macédoine, Brennus ſur la Grèce. C'étoit vers le milieu du cinquième ſiècle. Belgius eut de grands ſuccès; il vainquit & tua dans deux ſanglantes batailles deux rois de Macédoine, Ptolémée, dit Ceraunus ou le Foudre, & Soſtènes, ſucceſſeur de Ptolémée. Brennus, moins heureux, perdit une partie de ſon armée au détroit des Thermopyles, & fut repouſſé avec une bien plus grande perte encore, du temple de Delphes, d'où il vouloit enlever les riches offrandes de tant de peuples, & que les Païens croient avoir été préſervé par un miracle de leurs dieux.

L'expédition des Gaulois contre Rome (*voyez* dans le Dictionnaire l'article *Brennus*, & dans ce Supplément l'article *Ambigat*) ſe fit ſous la conduite d'un autre Brennus, antérieur d'environ un ſiècle à celui qui attaqua la Grèce.

Parmi ces diverſes bandes de Gaulois qui faiſoient ou cherchoient à faire des établiſſemens dans différentes contrées, il y en eut une qui pénétra dans l'Aſie; elle ſe rendit néceſſaire à Nicomède, roi de Bithynie, qui crut ne pouvoir reconnoître dignement les ſervices de ces Gaulois, qu'en leur abandonnant une partie de ſes Etats; ils s'y établirent, & y formèrent le royaume qui fut connu en grec ſous le nom de Galatie ou pays des Gaulois, & en latin ſous celui de Gallo-Grèce, qui exprimoit le mélange des Gaulois & des Grecs dans cette contrée. Il y eut alors trois Gaules principales; ſavoir: la grande & ancienne Gaule, mère des deux autres; la Gaule tranſalpine relativement à cette première, & ciſalpine relativement aux Romains; enfin la Galatie ou Gallo-Grèce.

BELLEFORIERE. (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt le nom d'une famille noble du Cambreſis. Jean, ſeigneur de Belleforière, ſervoit en 1353 & en 1355, ſous le maréchal d'Audenehan, & vivoit encore en 1381.

Pierre, un de ſes fils, fut tué à la guerre auprès de Gand.

Philippe de Belleforière, arrière-petit-neveu de Pierre, gouverneur du château de Hall en 1488, eſt fort renommé dans l'Hiſtoire de Flandre.

Divers ſeigneurs de Belleforière eurent le gouvernement de la ville de Corbie, & Ponthis de Belleforière, chevalier de l'Ordre du Roi & gentilhomme de ſa chambre, fut tué en 1580, lorſque cette place fut ſurpriſe par le ſeigneur d'Humières. Il épouſa l'héritière de Soyecourt, & ſes deſcendans en prirent le nom.

Maximilien ſon fils, ſeigneur de Soyecourt, lieutenant-général ou gouverneur de Picardie & du Boulonois en 1634, commandoit dans Corbie lorſque cette place fut aſſiégée par les Eſpagnols, en 1636.

Thibaut ſon neveu fut tué à la bataille de Rocroy, en 1643.

Charles, frère de Thibaut, fut tué en duel près d'Amiens.

Maximilien-Antoine, marquis de Soyecourt,

Digitized by Google

fils de Maximillen, ſervit avec diſtinction à la bataille de Lens en 1648, au ſiége de Lille en 1667, & en diverſes autres occaſions. Il fut fait grand-maître de la garde-robe en 1653, chevalier des Ordres du Roi en 1661, grand-veneur en 1670; mort le 12 juillet 1679. Il épouſa, le 23 février 1656, Marie-Rénée de Longueil, fille du préſident de Maiſons, miniſtre d'Etat, & ſurintendant des finances.

Jean-Maximilien, marquis de Soyecourt, leur fils, colonel du régiment de Vermandois, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1er. juillet 1690.

Le chevalier de Soyecourt ſon frère (Adolphe), capitaine-lieutenant des Gendarmes-Dauphin, mourut le 3 juillet ſuivant, des bleſſures qu'il avoit reçues à cette même bataille.

Marie-Renée de Belleforière-Soyecourt leur ſœur porta les biens de ces deux familles dans celle de Seiglière-Boisfranc, ayant épouſé, le 5 février 1682, Timoléon-Gilbert de Seiglière, ſeigneur de Boisfranc, chancelier de Monſieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Joachim-Adolphe de Seiglière-Boisfranc leur fils, marquis de Soyecourt, fit ſes premières armes en 1702, & ſervit dans toute cette guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Peu de guerriers ſe ſont trouvés à autant d'affaires conſidérables: il étoit au ſiége du fort de Kehl, à l'attaque des lignes de Stolhoffen, à la priſe de divers forts & châteaux en février 1703; à la défaite du comte de Styrum, le 28 mars ſuivant; à la priſe d'Ausbourg le 16 décembre auſſi ſuivant, & à la première bataille d'Hochſtet encore en 1703. En 1704, il étoit auſſi à la ſeconde bataille d'Hochſtet: il y fut bleſſé d'un coup de fuſil, & eut un cheval tué ſous lui. En 1705, il étoit au combat de Caſſano, à la bataille de Calcinato, au ſiége de Soncino; en 1706, à ce fameux & triſte ſiége de Turin; en 1707, à la levée du ſiége de Toulon; en 1709, à la bataille de Malplaquet; en 1712, au combat de Denain & aux ſiéges de Marchiennes & de Douay; il fut choiſi par le maréchal de Villars pour aller annoncer au Roi la priſe de cette dernière place, & lui porter les drapeaux ennemis qu'on y avoit trouvés. Le marquis de Soyecourt épouſa, le 29 janvier 1720, Pauline Coriſante de Pas, fille du marquis de Feuquières, lieutenant-général des armées du Roi. Par ce mariage le nom de Feuquières eſt devenu, ainſi que celui de Soyecourt, un des noms de la famille de Seiglière-Boisfranc.

Reprenons la famille de Belleforière. La branche des ſeigneurs de Thun & de Belleforière, ſéparée de la branche aînée avant que celle-ci eût pris le nom de Soyecourt, nous offre Maximilien de Belleforière, ſeigneur de Thun-Saint-Martin, tué au ſiége de Cambrai, en 1594.

Jean de Belleforière ſon frère, créé chevalier par l'archiduc d'Autriche, Albert. Les lettres de cette création ſont du 1er. ſeptembre 1612.

Alexandre, fils de Jean, fut auſſi créé chevalier par des lettres du 26 janvier 1644.

BELLEY (AUGUSTIN.) (*Hiſt. litt. mod.*) L'abbé Belley (que les ſavans, dans leurs petites plaiſanteries, s'amuſoient à appeler *Velleius Fatè-culus*, diſant que c'étoit la traduction latine des mots *l'abbé Belley*, ou *Belley l'abbé*) naquit le 19 décembre 1697, à Sainte-Foy de Montgomery, au diocèſe de Liſieux; il vint à Paris en 1717, & fut précepteur des enfans de M. le marquis de Balleroy. Une partie de cette éducation le fit à Blois ſous les yeux de M. de Caumartin, évêque de cette ville & oncle de M. de Balleroy. L'abbé Belley rédigea les ſtatuts du diocèſe de Blois, qui furent confirmés dans un ſynode & toujours exécutés depuis.

En 1735, le marquis de Balleroy ayant été nommé gouverneur de M. le duc de Chartres, l'abbé Belley ſuivit ſes élèves au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans le fit quelque tems après un de ſes ſecrétaires ordinaires.

L'éducation des jeunes Balleroy finie, l'abbé Belley, devenu libre & maître de ſon tems, l'employa tout entier à l'étude, ſurtout à celle de la ſcience métallique. Il paſſoit tous ſes jours dans les cabinets des Médailles, dans celui du Roi, dans celui de M. Pellerin; il devint un des plus ſavans antiquaires. Il fut reçu, en 1744, à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres. Aucun académicien n'a rempli d'autant de Mémoires le recueil de cette compagnie: ces Mémoires tendent la plupart à éclaircir des points obſcurs de l'ancienne géographie, & à fixer les ères marquées ſur les médailles. Seize de ces diſſertations ſervent de ſupplément aux époques des Syro-Macédoniens du cardinal Noris.

M. le chancelier d'Agueſſeau attacha l'abbé Belley au Journal des ſavans, le fit cenſeur des livres, & obtint pour lui une penſion de 900 liv. ſur un bénéfice.

M. le duc d'Orléans, ſon premier bienfaiteur, mourut le 4 février 1752, & lui laiſſa, par ſon teſtament, 400 liv. de rente viagère. Le fils de ce Prince lui conſerva ſon logement au Palais-Royal, & le nomma ſon bibliothécaire & garde de ſes pierres gravées, c'eſt-à-dire, du cabinet le plus riche dans ce genre, après celui du Roi. Mgr. le duc d'Orléans le chargea encore de l'inſtitution de Mademoiſelle, depuis ducheſſe de Bourbon.

L'abbé Belley, dans ſes dernières années, reſſentit une foibleſſe de nerfs qui l'empêchoit d'écrire, & qui, bien augmentée par le ſaiſiſſement que lui cauſa l'incendie de l'Opéra, dégénéra en un tremblement très-fort & très-incommode. Il mourut le 16 novembre 1771. Il avoit la phyſionomie d'un ſage de l'antiquité: toujours calme, tranquille & modeſte, ſon âme ſembloit inacceſſible aux paſſions & à l'orgueil; jamais on n'entendoit ſa voix s'élever dans les aſſemblées de

Digitized by Google

l'Académie ; & un jour qu'on le vit répondre avec quelqu'aigreur & quelque vivacité aux objections d'un de ſes confrères, on en fut ſurpris comme d'un phénomène inattendu, & frappé comme d'une altération de ſon tempérament, qu'il falloit peut-être attribuer à un mouvement extraordinaire de ſes nerfs.

BERGER (CLAUDE), (*Hiſt. des Sciences*), de l'Académie des ſciences, né le 20 janvier 1679, eut le même nom & la même profeſſion que ſon père : tous deux furent médecins. Le fils ſoutint, ſous la préſidence de M. Fagon, premier médecin, une theſe contre l'uſage du tabac : cette theſe fit du bruit, & lui valut l'amitié & la protection de M. Fagon.

M. de Tournefort, ſous lequel M. Berger ſe livroit à l'étude des plantes, le fit entrer en qualité de ſon élève à l'Académie des ſciences, en 1699. Il devint depuis élève de M. Homberg, & ſe partagea entre la botanique & la chimie. Son père étoit fort employé comme médecin ; il menoit ſon fils chez ſes malades, & à ſa mort, arrivée en 1705, ce fils ſe trouva fort employé, preſqu'à titre héréditaire. En 1709, M. Fagon, qui avoit la chaire de profeſſeur en chimie au Jardin-Royal, & qui ne pouvoit l'occuper, en chargea M. Berger. Mais ſa complexion délicate ſuccomba bientôt à ſes différens travaux. Son poumon fut attaqué. Il mourut le 22 mai 1712, à trente-trois ans, ayant joui de l'eſtime, & emportant les regrets des hommes les plus célèbres de ſon tems.

BERINGHEN. (*Hiſt. de Fr.*) Cette famille, originaire du duché de Gueldres, vint s'établir en France ſous le règne de Henri IV. Pierre de Beringhen (biſaïeul du dernier marquis de Beringhen), grand-bailli & gouverneur d'Etaples, fut employé en pluſieurs affaires importantes au dedans & au dehors du royaume, ſurtout auprès de divers princes d'Allemagne. Les Mémoires de Sully le repréſentent partout comme honoré de la confiance intime de Henri IV, & comme très-digne de cette confiance, ſuivant le témoignage que lui en rendit Henri IV lui-même dans une occaſion éclatante. Ce Prince ſoupçonnant Sully de n'avoir pas peut-être attaché aſſez d'importance à un ſecret qu'il lui avoit confié pour n'en avoir laiſſé rien échapper, Sully lui demanda s'il n'en avoit point parlé à d'autres. Le Roi avoua en avoir parlé au P. Cotton & à Beringhen, & il ajouta : *Pour celui-ci, je répondrai bien qu'il n'en a dit mot.* Comme dans une autre occaſion il dit, en parlant du préſident Jeannin : *Je réponds pour le bon homme ; c'eſt aux autres à s'examiner* ; il ſe trouva que c'étoit le P. Cotton qui avoit été l'indiſcret, ſi même il n'avoit été qu'indiſcret.

En 1602, Pierre Beringhen fut fait contrôleur-général des mines & minières du royaume, emploi qu'on croyoit alors devoir être fort conſidérable, car on avoit conçu de ces mines de grandes eſpérances qui ne ſe réaliſèrent pas.

Henri, comte de Beringhen, fils de Pierre, fut un des premiers favoris du roi Louis XIII, & s'attacha véritablement à la perſonne de ce monarque. On prétend que lorſque Louis fut malade à Lyon en 1630, & qu'il ſe crut en danger de mourir, il confia un ſecret à ſon ami Beringhen, ſous la condition expreſſe de ne le jamais révéler de ſon vivant. Le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit pas permettre à Louis XIII d'avoir des ſecrets, & qui ne prétendoit pas qu'il y eût de ſecrets pour le premier miniſtre, voulut ſavoir ce que Louis XIII avoit confié à Beringhen ; celui-ci eut la fidélité courageuſe de réſiſter à Richelieu ; & comme Louis XIII ſacrifioit toujours ceux qu'il aimoit au cardinal qu'il n'aimoit pas, Beringhen fut obligé de quitter non-ſeulement la cour, mais le royaume ; il alla ſervir en pays étranger, mais du moins il ne ſervit que des puiſſances alliées de la France. Ce fut au grand Guſtave qu'il s'attacha d'abord, & il ſe diſtingua tellement à ſon ſervice, qu'il devint capitaine des gardes de ce Prince quelque tems avant la bataille de Lutzen (du 16 novembre 1632), où il aſſiſta & où Guſtave fut tué ; il alla enſuite commander les cuiraſſiers de Frédéric-Henri, prince d'Orange, le plus fameux capitaine de ſon ſiècle, engagé d'ailleurs dans la même cauſe & dans les mêmes intérêts.

Hectoris hic magni fuerat comes.....
Poſtquàm illum victor vitâ ſpoliavit Achilles,
Dardanio Enex ſeſe fortiſſimus heros
Aſſociaverat ſocium, non inferiora ſecutus.

C'eſt ainſi que Henri de Beringhen ſut mettre à profit ſa glorieuſe diſgrace, fruit de ſa vertu, toujours combattant ſous des héros & toujours ſervant ſon pays. A la mort du cardinal de Richelieu, le Roi devenu libre, ſe hâta de le rappeler, & Beringhen de ſe rendre auprès de lui ; mais il n'avoit pas long-tems à jouir de la juſtice & de la faveur de ſon maître : Louis XIII ſuivit de près au tombeau ſon miniſtre & ſon tyran.

Le ſecrétaire de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres dit que Henri de Beringhen avoit été pourvu de la charge de premier écuyer dès le tems de Louis XIII. Le préſident Hénault dit que le duc de Saint-Simon ſe démit de cette charge en faveur de Beringhen, en 1645, ſous le régne de Louis XIV ; peut-être Beringhen en avoit-il la ſurvivance dès le tems de Louis XIII.

Il mit un intervalle entre la vie & la mort, ce que ſi peu de gens ſavent faire ; & ſur la fin de ſes jours il ſe retira de la cour avec l'agrément du Roi. Il mourut le 30 mars 1692, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit épouſé Anne du Blé, ſœur du maréchal d'Huxelles, & fille du marquis d'Huxelles, qui étoit déſigné pour être auſſi maréchal de France

&

Digitized by Google

& cordon-bleu, lorſqu'il mourut de ſes bleſſures au ſiége de Gravelines, en 1658.

De ce mariage naquirent, 1°. Henri, marquis de Beringhen, ſujet de la plus grande eſpérance. Son nom ſe trouve parmi ceux que Boileau a célebrés dans ſa Deſcription du paſſage du Rhin, parmi les noms pleins de gloire de ces héros qui les premiers ſe jetèrent à la nage dans le fleuve, & dont l'intrépidité fut alors ſi admirée :

La Salle, *Beringhen*, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblans ſous un ſi noble poids.

Beringhen courut des dangers particuliers par la réſiſtance de ſon cheval qu'il ne put jamais forcer à nager, & qui penſa le jeter dans le fleuve. Il fut obligé de paſſer dans le bateau de M. le Prince. Après le paſſage de l'autre côté du fleuve, il ſembla vouloir compenſer, ou plutôt ſurpaſſer de beaucoup par un excès de courage & à force d'exploits, le petit avantage que quelques-uns de ſes compagnons avoient eu ſur lui de paſſer à la nage ; il ſe jeta au milieu des bataillons ennemis, reçut un coup de mouſquet dans la mamelle droite & pluſieurs coups dans ſes habits. Il fut tué deux ans après (en 1574) d'un coup de canon au ſiége de Beſançon.

2°. Le chevalier de Beringhen ſon frère (Jacques-Louis) lui ſuccéda dans tous les avantages de l'aîné de ſa famille, & quitta pour lors l'Ordre de Malte, où il avoit fait ſes caravanes avec tout le ſuccès poſſible. Le Roi lui donna un régiment de cavalerie, puis le guidon des Gendarmes de Bourgogne ; il lui accorda de plus la ſurvivance & l'exercice de la charge de premier écuyer ſous ſon père.

M. de Beringhen acquit dans cette place un nouveau degré de faveur & toute la confiance du Monarque. Il fut fait chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit à la promotion de 1688, quoique ſon père, qui vivoit toujours, eût été de la promotion précédente, & ce fut le premier exemple d'un père & d'un fils qui aient joui en même tems de cette décoration ; encore remarqua-t-on que ce père & ce fils compoſoient à eux deux pour ainſi dire toute leur famille, ou du moins tout ce qui portoit leur nom dans le royaume ; en ſorte qu'il ſembloit que ce fût toute la famille des Beringhen qui eût été admiſe dans l'Ordre : toutes ces circonſtances ajoutoient du prix à la grace, & étoient remarquées à la cour.

En cette même année 1688, Beringhen alla recevoir à Boulogne-ſur-Mer la reine d'Angleterre, & la conduiſit dans l'aſile que la généroſité de Louis XIV lui avoit préparé à Saint-Germain.

La guerre ſe renouveloit alors. Le Roi fit en perſonne les campagnes de 1691 (de Mons), de 1692 (de Namur) & de 1693. Celle-ci eſt la dernière qu'il ait faite. M. le Premier, dans le voyage & dans les marches, étoit toujours ſeul avec le Roi, dans ſa calèche, honneur très-envié, mais épreuve qui n'étoit pas ſans danger avec un Prince qui ſavoit ſi bien connoître les hommes : l'épreuve tourna au profit de M. de Beringhen, & quand M. le Dauphin alla commander en Flandre en 1694, le Roi lui donna M. le Premier comme un homme qu'il pourroit toujours conſulter utilement. Quelques années auparavant, lorſque M. le duc de Bourgogne étoit venu pour la première fois à Paris, le Roi l'avoit chargé expreſſément d'aller voir & embraſſer de ſa part M. de Beringhen le père (Henri), vieillard vénérable, qui vivoit encore alors, & à qui cette dernière marque de la bonté du Roi fut bien ſenſible.

Au commencement de 1707 un parti ennemi compoſé de trente hommes, preſque tous officiers, s'étant partagé en diverſes petites troupes, s'avança entre Paris & Verſailles pour enlever quelqu'un de nos Princes. Le 24 mars, entre ſix & ſept heures du ſoir, ils virent paſſer ſur le pont de Sève un carroſſe à ſix chevaux, aux armes & avec la livrée du Roi ; ils crurent que c'étoit M. le Dauphin ; c'étoit M. le Premier (Jacques-Louis) ; ils donnèrent le ſignal, les petits détachemens ſe réunirent, joignirent le carroſſe à l'entrée de la plaine, & enlevèrent M. le Premier. Auſſitôt qu'on apprit cette aventure, on ne négligea aucune des meſures de la prudence humaine pour reprendre le priſonnier avant qu'il fût ſorti du royaume : le Partiſan, homme d'expérience, n'avoit de ſon côté négligé aucune des précautions qui pouvoient aſſurer ſa retraite. Il avoit d'abord annoncé au priſonnier la néceſſité d'une diligence extraordinaire, pour laquelle ſes relais étoient diſpoſés ; mais il ſe ralentit inſenſiblement de lui-même, craignant pour la vie de ſon priſonnier, âgé alors d'environ ſoixante ans, & qu'une courſe ſi rapide à cheval pouvoit exceder ; il le fit repoſer trois heures entières dans la forêt de Chantilly, & lui trouva une chaiſe de poſte pour le fatiguer moins : par-là le tems & l'ordre de la marche furent abſolument dérangés.

Ibi omnis
Effuſus labor atque immitis rupta tyranni
Fœdera.

Les garniſons françaiſes eurent le tems d'être informées de l'enlévement ; elles ſe mirent en campagne, & M. le Premier fut repris à quelques lieues de Ham. Il dormoit tranquillement dans ſa chaiſe, lorſqu'un maréchal-des-logis du régiment de Livry attaqua, lui troiſième, l'eſcorte du Partiſan ; mais ces trois hommes étoient ſuivis & ſecondés, & l'eſcorte ſe rendit ſe voyant près d'être enveloppée.

Alors les ménagemens que le Partiſan avoit eus pour ſon priſonnier, ne lui furent pas inutiles à lui-même. Le premier uſage que celui-ci fit de ſa liberté, fut de ſauver la vie & de procurer un bon traitement à tous le parti.

Digitized by Google

On voulut cependant agiter la queſtion ſi le chef & ſa troupe devoient être regardés comme de vrais priſonniers de guerre ou comme des malfaiteurs qui s'étoient propoſé d'inſulter le Prince au milieu de ſa cour. M. le Premier employa tout ſon crédit pour obtenir que ſes raviſſeurs ne fuſſent point punis ; ils ne furent retenus que par des fêtes & des ſpectacles, où ils étoient eux-mêmes un ſpectacle & un grand objet de curioſité ; « ils repartirent enfin avec de bons » paſſe-ports & chargés de préſens qui excédoient » une ſimple rançon. »

M. de Beringhen avoit beaucoup de goût pour les arts, & c'étoit encore un des articles ſur leſquels il jouiſſoit de toute la confiance de Louis XIV. Il étoit conſulté ſur les embelliſſemens de Verſailles, ſur le choix & l'ordre des ſtatues, des vaſes, des groupes ; ſur les ornemens des fontaines, des boſquets ; ſur la décoration des appartemens & des jardins. Quand les Lebrun, les Girardon, les Lenotre, les Manſards, faiſoient voir au Roi quelque projet, quelque plan qui lui plaiſoit : *Cela me paroît beau*, diſoit-il ; *je crois que M. le Premier en ſera bien content.*

Lorſque l'Académie des inſcriptions, qui, dans l'origine, compoſée ſeulement de quelques membres de l'Académie françaiſe, s'occupoit preſque uniquement de ces mêmes objets, reçut une plus grande exiſtence, embraſſa la carrière entière de l'Hiſtoire & des Lettres, & fut augmentée juſqu'au nombre de quarante Académiciens, dont dix honoraires, M. le Premier eut une de ces dix places d'honoraires ; il fut en quelque ſorte, dit le ſecrétaire de l'Académie, il fut l'Académicien de la cour ; il y rempliſſoit lui ſeul preſque toutes les fonctions de l'ancienne Académie.

Il avoit joint à un cabinet d'excellens livres, le plus ample & le plus beau recueil d'eſtampes que l'on connût.

Attaché à tous ſes devoirs, zélateur du bien public, il y ſacrifioit non-ſeulement ſon tems & ſon repos, mais, quand il le falloit, ſon propre bien. L'hiſtorien de l'Académie des belles-lettres lui rend le témoignage que, dans des tems difficiles, il a fait ſubſiſter à ſes dépens la petite écurie, confiée à ſes ſoins, & qu'il ſuppléoit de ſa bourſe à la modicité des appointemens de ceux qui étoient employés ſous ſes ordres.

Il ne fut pas plus négligé ſous la régence que ſous Louis XIV ; il fut d'abord nommé à la première place de conſeiller dans le conſeil du dedans du royaume ; il eut enſuite la direction générale des ponts & chauſſées.

Il mourut le 1er. mai 1723 : il étoit né à Paris au petit Bourbon, le 20 octobre 1651 ; il avoit épouſé en 1677 Marie-Eliſabeth d'Aumont, petite-fille du maréchal d'Aumont & du chancelier le Tellier. Il a laiſſé neuf enfans, dont trois fils, deſquels deux (l'aîné & le troiſième) ont poſſédé ſucceſſivement la charge de premier écuyer ; le ſecond fut évêque du Puy.

BERTAUD & COURAUT. (*Hiſt. de la réform.*) La reine de Navarre, Marguerite de Valois, ſœur de François I (*voyez*, dans le Dictionnaire, les articles *Marguerite*, *Alençon*, *Béda*, *Lefevre* d'Etaples), gémiſſoit des cruautés que les théologiens forçoient François I à exercer contre les malheureux Proteſtans ; elle fut elle-même attaquée dans ſa foi, & obligée de ſe juſtifier. Le Béarn ſervoit d'aſile aux ſavans & aux ſectaires. On l'accuſa d'avoir trop de confiance en Gérard Pouſſel, de trop lire la Bible dans l'eſprit des nouvelles ſectes, d'avoir compoſé un drame tiré du Nouveau-Teſtament, & de l'avoir fait repréſenter par une troupe de comédiens qu'elle avoit fait venir d'Italie ; de leur avoir permis quelques plaiſanteries un peu fortes contre les moines & les ſcholaſtiques, d'avoir ſouffert dans ſon appartement des déclamations plus ſérieuſes contre le Pape & le Clergé. Le roi de Navarre, ſéduit par elle, aſſiſtoit, diſoit-on, dans ſon palais, à une eſpèce de *cène* ou de *manducation* à la manière des Proteſtans. La reine de Navarre avoit un livre de prières traduites en français par l'évêque de Senlis, Guillaume Petit, devenu ſuſpect aux zélés par ſon indulgence ; elle avoit voulu introduire, même à la cour de ſon frère, une eſpèce de liturgie qu'on appeloit *la Meſſe à ſept points*, parce qu'on s'y écartoit en ſept points des uſages de l'égliſe romaine. Elle donnoit un aſile au fameux Clément Marot, que l'officialité de Chartres avoit décrété de priſe-de-corps. Elle avoit pour prédicateurs deux Auguſtins nommés *Bertaud* & *Couraut* : la Sorbonne voulut examiner leur doctrine & leur conduite. *Bertaud*, menacé de la priſon, s'enfuit, quitta l'habit de ſon Ordre, ſe fit Proteſtant, mais il finit par rentrer dans le ſein de l'égliſe ; Couraut ayant été empriſonné, puis relâché, apoſtaſia, & mourut miniſtre à Genève. Sur toutes ces plaintes, le Roi manda ſa ſœur, & eut avec elle un éclairciſſement, où il fut aiſément déſarmé par la douceur & la ſoumiſſion de Marguerite.

Brantôme rapporte que le connétable de Montmorenci ayant un jour pouſſé le zèle catholique juſqu'à vouloir irriter François I contre la reine de Navarre, à cauſe de l'appui qu'elle prêtoit à quelques ſavans Proteſtans, le Roi répondit : *Elle m'aime trop ; elle ne croira jamais que ce que je croirai.*

BERTHE. (*Hiſt. de Fr. & d'Anglet.*) Les Anglo-Saxons avoient ramené le paganiſme dans la Grande-Bretagne, qui avoit eu autrefois dans la foi chrétienne ſes apôtres, ſes martyrs, ſes docteurs & ſes héréſiarques. Ce fut la France qui eut l'honneur de rendre l'Angleterre chrétienne une ſeconde fois. Cette converſion fut en Angleterre, comme elle l'avoit été en France, l'ouvrage d'une femme. Berthe, fille de Caribert ou Chérebert,

Digitized by Google

roi de Paris, l'aîné des fils de Clotaire I, avoit épouſé le roi de Kent Ethelbert, & avoit pris ſur lui l'aſcendant qu'une vertu douce donne quelquefois à ce ſexe ſur le nôtre. Suivant ſes conventions matrimoniales, Berthe avoit le libre exercice de ſa religion; ſes prêtres cherchoient à faire des proſélytes; elle engagea Ethelbert à recevoir les Miſſionnaires qu'elle engagea le pape ſaint Grégoire à lui envoyer. Ils avoient à leur tête le moine ſaint Auguſtin. (*Voyez* ſon article dans le Dictionnaire.) La reine Brunehaud, ſur les terres de laquelle ces Miſſionnaires paſſoient, leur donna des guides, des interprètes, & favoriſa de tout ſon pouvoir cette miſſion, pour expier les crimes qu'elle commettoit alors, & ceux qu'elle vouloit commettre encore. Ethelbert ſe convertit à la grande ſatisfaction de Berthe; Ethelburge ſa fille épouſa Edwin, roi de Northumberland, qu'elle convertit comme Berthe avoit converti Ethelbert. Une autre femme en fit autant dans le royaume de Mercie. La religion paſſa ainſi de royaume en royaume, & l'heptarchie entière étoit chrétienne avant ſa diſſolution. Ethelbert, mari de Berthe, eut l'honneur de donner des lois à ſa nation, comme Clovis en donna aux Francs.

BERTHE. Les trois Berthes, mère, ſœur & fille de Charlemagne. (*Hiſt. de Fr.*) La Fable fait une partie eſſentielle de l'hiſtoire de Charlemagne. Le règne de ce Prince eſt la ſource de tous les romans de chevalerie & de la chevalerie même. La Fable rentre à ſon égard dans la vérité, en peignant la ſupériorité de ce Prince ſur tous les autres; & ce ne ſeroit pas le faire connoître entièrement, que de ſe borner à ce qu'en diſent les chroniqueurs & les auteurs qu'on peut regarder véritablement comme hiſtoriens.

L'hiſtoire romaneſque de Charlemagne commence même avant ſa naiſſance, & l'imagination des romanciers ne s'eſt pas moins exercée ſur l'hiſtoire de ſa mère que ſur la ſienne.

1°. Berthe, ſurnommée *au grand pied*, parce qu'elle avoit un pied plus grand que l'autre, ou Berthe *la Débonnaire*, parce qu'elle étoit diſtinguée entre toutes les femmes par la douceur & la bonté, mérita, par ſes vertus, d'être la mère de Charlemagne, & par ſa douceur d'être l'aïeule de ce Louis qui hérita de ſon ſurnom de *Débonnaire*. Selon les hiſtoriens, elle étoit fille de Charibert, comte de Laon, ou d'un ſeigneur liégeois: ſelon les romanciers, elle étoit fille, ou d'un Empereur de Conſtantinople, ou d'un Roi, ſoit des Allemands, ſoit des Huns. Le plus célèbre de ces romanciers eſt l'auteur du roman en vers de *Berthe au grand pied*, nommé *Adenes*, & ſurnommé *le Roi*, ſoit parce qu'il étoit le premier ou le roi des ménéſtrels ou troubadours de ſon tems, ſoit parce qu'il étoit roi d'armes du duc de Brabant: il le fut dans la ſuite, à ce qu'on croit, de Philippe-le-Hardy (fils de ſaint Louis), par le crédit de la reine Marie de Brabant, femme de Philippe, protectrice zélée d'Adenés, & qui eut part à ſes ouvrages. Selon Adenés, la reine Berthe étoit fille d'un roi de Hongrie, nommé Flore, & de la reine Blanchefleur ſa femme. Blanchefleur aime ſa fille avec tendreſſe, & ſe ſépare d'elle avec de grands regrets lorſque Berthe vient en France épouſer le roi Pepin-le-Bref; mais elle choiſit mal les perſonnes qu'elle place auprès de ſa fille, & qu'elle charge de l'accompagner en France: c'étoient une femme nommée Margiſte, qui apparemment avoit bien caché juſqu'alors l'ambition dont elle étoit dévorée, & la perfidie qui formoit ſon caractère; Aliſe ſa fille, qui reſſembloit extrêmement à Berthe de taille & de viſage, & à qui cette reſſemblance, jointe à la conformité d'âge, pouvoit avoir procuré la confiance & l'amitié de cette Princeſſe; enfin, un chevalier d'honneur nommé Tibert, parent de Margiſte, amant très-peu délicat & très-ambitieux d'Aliſe. La pudeur timide de Berthe lui faiſoit extrêmement redouter l'inſtant où elle paſſeroit dans le lit d'un mari; elle ne pouvoit ſe familiariſer avec cette idée. Elle fit part de ſon embarras & de ſon trouble à Margiſte, qui bâtit ſur ce fondement l'eſpérance d'une grande fortune pour ſa fille, pour elle-même & pour Tibert. Elle loua la délicateſſe de Berthe, accrut ſon embarras en y applaudiſſant, & lui propoſa de l'en délivrer, en lui ſubſtituant Aliſe dans le lit nuptial pour cette nuit ſi redoutée. Mais que gagneroit-on à ſauver une nuit? Que feroit-on les nuits ſuivantes, & quel ſeroit le terme preſcrit à la pudeur de Berthe?

De plus, comment Berthe, avec aſſez de pudeur pour craindre le moment de rendre heureux un grand Roi ſon mari, avoit-elle aſſez peu de vertu pour conſentir qu'un adultère ſervît de prélude à ſon union avec ce Prince? Mais il ne s'agit pas de raiſonner contre ces romanciers. Il faut cependant convenir que la moralité du roman eſt aſſez juſte. Berthe eſt punie de ſa faute comme d'une faute grave, & Aliſe de ſon crime comme d'un crime.

Quant à Tibert, amant d'Aliſe, qui conſent à prêter ainſi au Roi ſa maîtreſſe, ſon caractère eſt donné; c'eſt une ame vile, intéreſſée; il n'étoit pour Aliſe, & Aliſe n'étoit pour lui qu'un moyen de parvenir à la fortune: c'étoient des complices & non pas des amans.

Aliſe paſſa la nuit avec Pepin. Le lendemain matin à la pointe du jour, Margiſte conduit Berthe dans la chambre du Roi, en lui diſant qu'il faut qu'elle prenne la place d'Aliſe, ou plutôt la ſienne, au moment où le Roi ſera prêt à ſe lever: en approchant du lit, elle fait, avec la pointe d'un couteau, une légère égratignure à ſa fille, & *ſe retire* en laiſſant Berthe ſeule au chevet du lit. *Aliſe s'écrie* qu'on l'aſſaſſine: le Roi appelle; on accourt; on ne trouve que Berthe, & on apperçoit un couteau laiſſé ſur le lit. Margiſte, qui s'étoit peu éloignée, arrive avec les autres, paroît étonnée, indignée, avoue avec une fureur ſimulée, qu'elle

Digitized by Google

voit trop que ſa fille eſt l'aſſaſſin ; elle ajoute qu'on peut s'en rapporter à elle du ſoin de la punir, & qu'une fille ſi coupable & qui la déshonore, ne trouvera point en elle l'indulgence d'une mère. La fauſſe Berthe obtient cette grace du Roi. (Aſſez grande ſingularité encore, qu'on charge une mère de punir une régicide qui paroit convaincue.) La véritable Berthe, interdite, tremblante, ne ſachant ſi ce qu'elle voit eſt un ſonge ou une ſuite myſtérieuſe du ſtratagême auquel elle avoit donné lieu, eſt entraînée ſans avoir pu parler ; & de peur qu'elle ne parle, on la fait partir un bâillon dans la bouche. Margiſte & Tibert répondent d'elle, & aſſurent qu'on n'en entendra plus parler. Pepin prend ſeulement la précaution de les faire accompagner de trois ſergens ou ſerviteurs fidèles qu'il charge de prendre les ordres de Tibert : celui-ci avoit pris l'ordre de Margiſte. On mène Berthe dans la forêt d'Orléans, & là Tibert ordonne aux ſergens de la tuer. Mais les ſergens avoient eu le tems de voir la patience & la douceur de Berthe ; ils en avoient été touchés ; ils ne pouvoient la croire coupable : non-ſeulement ils réſiſtèrent à l'ordre de Tibert, mais ils l'empêchèrent de conſommer lui-même le crime, comme il le vouloit : on laiſſa la malheureuſe Berthe aller où elle pourroit. Cependant il falloit rapporter à Margiſte une preuve de ſa mort : on lui préſenta *un cœur de pourceau tout ſanglant*, en lui diſant que c'étoit celui de Berthe. Le reſte de la vie de Margiſte, d'Aliſe & de Tibert reſſemble à leur conduite envers la princeſſe Berthe. Montés ſur le trône en ſcélérats, ils l'occupèrent en tyrans : leur empire fut une ſuite de vexations & de violences : ils étoient en horreur au royaume. Pepin, toujours trompé, eut d'Aliſe deux fils, nommés Reinfroy & Henri, qui reſſemblèrent, par les mœurs & par le caractère, à leur mère & à leur aïeule, & qui partagèrent avec elles la haine publique.

Cependant la reine de Hongrie, Blanchefleur, voulut venir en France voir ſa fille, & jouir du bonheur que cette Princeſſe devoit procurer à la nation, & de l'amour des Français pour elle. Les impoſteurs frémirent à cette nouvelle ; ils cherchèrent les moyens de faire périr la reine de Hongrie auſſi bien que ſa fille ; ils réſolurent de *l'enherber en poires ou en ceriſes*, c'eſt-à-dire, de l'empoiſonner. Blanchefleur, arrivée ſur les terres de France, ne pouvoit reconnoître ſa fille aux plaintes qu'elle recevoit de toutes parts ſur ſon injuſtice & ſa tyrannie : au lieu des applaudiſſemens qu'elle attendoit, elle n'entendit que des murmures, elle ne vit que de la déſolation. On lui préſenta ſes petits-fils prétendus ; elle fut étonnée de ne pas ſentir pour eux la moindre tendreſſe : ſa fille ne vint point à ſa rencontre ; une maladie lui ſervit d'excuſe ; il falloit ſurtout empêcher qu'elles ne ſe viſſent. Margiſte eut ſoin de donner & de faire donner à Blanchefleur de momens en momens des nouvelles toujours de plus en plus funeſtes de la ſanté de ſa fille ; & c'étoit toujours la joie qu'elle avoit de ſon arrivée, qui faiſoit ce ravage dans ſon ame & dans ſa ſanté. Enfin, lorſque Blanchefleur, qui ne concevoit plus rien à tout ce qu'elle voyoit & à tout ce qu'elle entendoit, deſcend au palais & ſe préſente à l'appartement de ſa fille, Margiſte vient toute éperdue lui dire que Berthe eſt abſolument hors d'état d'être vue. Blanchefleur veut la voir, & entre malgré tous les obſtacles. Aliſe, enveloppée dans ſes couvertures, le viſage caché par ſes cornettes de nuit, dans une chambre où d'ailleurs on ne laiſſoit point entrer le jour, ſous prétexte que la malade ne pouvoit le ſoutenir, lui dit d'une voix mourante : *Reine, n'approchez pas ; je ſuis jaune comme cire.* Berthe, même malade, n'eût point fait cet accueil à ſa mère. La reine de Hongrie, à qui toutes ces défaites & toutes les choſes étranges & contraires à ſon attente, qui l'avoient frappée en France, achevoient d'inſpirer les plus violens ſoupçons, va droit au fait, c'eſt-à-dire, à l'examen des pieds ; car Aliſe avoit ſur Berthe l'avantage d'avoir les pieds plus petits & parfaitement égaux. Blanchefleur s'aſſure que ce n'eſt point ſa fille & le déclare au Roi. Les coupables ſont arrêtés : Margiſte & Tibert, appliqués à la queſtion, avouent toute l'intrigue : Margiſte eſt brûlée vive ; Tibert eſt pendu : Aliſe, en conſidération de l'honneur qu'elle a d'être mère des fils du Roi, n'eſt qu'enfermée à l'abbaye de Montmartre.

Mais qu'étoit devenue la véritable Berthe ? Obligée de regarder comme une faveur l'abandon affreux où elle avoit été laiſſée dans la forêt d'Orléans, elle avoit long-tems erré à travers les bois & les champs, mendiant ſon pain de village en village, de province en province, expoſée à tous les dangers, par ſa jeuneſſe, ſa figure & ſa pauvreté : enfin, dans la province du Maine, un vieil & ſaint hermite lui donne un aſile, & l'adreſſe à une famille pauvre, mais charitable, qui ſe chargea de ſa mière, & qu'elle en dédommagea en ſe mettant promptement en état de lui être utile par ſes travaux. Simon & Conſtance ſa femme, Iſabeau & Aiglantine leurs filles, compoſoient cette famille vertueuſe. Berthe, ſans s'expliquer ni ſe déguiſer davantage, ſe donna pour une infortunée qui fuyoit des perſécutions domeſtiques : on lui demanda ſon nom ; elle dit qu'elle ſe nommoit Berthe : on remarqua que c'étoit le nom de la Reine ; elle rougit, ſe tut & les ſervit. Bientôt elle devint la fille de Simon & de Conſtance, la ſœur d'Iſabeau & d'Aiglantine. Tout le monde l'aimoit : on la propoſoit pour modele ; ſa douceur & ſa bonté charmoient tous les cœurs : on admiroit ſes vertus & ſes talens ; & lorſque l'aventure de la fauſſe Berthe eut éclaté, Simon & Conſtance commencèrent à ſoupçonner qu'ils poſſédoient chez eux la véritable. Mais Berthe, attentive à écarter de telles idées, s'occupoit uniquement à filer & à broder, arts qu'elle exerçoit avec d'autant plus de plaiſir & de ſuccès, qu'elle les avoit appris d'Ai-

Digitized by Google

glantine & d'Iſabeau : cependant un air de nobleſſe & de grandeur la trahiſſoit & déceloit une Reine.

Au bout de pluſieurs années Pepin, s'étant un jour égaré à la chaſſe dans la province du Maine, rencontra une jeune payſanne à laquelle il demanda ſon chemin, en lui diſant comme Henri IV dans la *Partie de chaſſe*, qu'il étoit un officier du Roi, qui avoit perdu la chaſſe : elle s'offrit à lui ſervir de guide. Il accepta ſon offre avec plaiſir ; & comme elle étoit jeune & jolie, il voulut lui parler d'amour, & devint bientôt preſſant ; mais l'hommage adreſſé à la payſanne fut repouſſé par la Princeſſe. Berthe (car c'étoit elle, & elle n'avoit point reconnu Pepin, & n'en avoit point été reconnue) lui dit avec une fierté qui le déconcerta ! « Inſolent, vous vous dites ſerviteur du roi Pepin ! Vous » frémiriez, ſi vous ſaviez avec qui vous oſez vouloir prendre ces impertinentes libertés ! » Auſſitôt elle s'enfonça dans le bois, & elle échappa aux regards de Pepin. Celui-ci, frappé en ce moment du ſouvenir de Berthe, gagna le premier la maiſon de Simon, qu'elle lui avoit d'abord indiquée. A force de queſtionner ces gens ſincères & véridiques, qui ne lui cachèrent point leurs ſoupçons, il vit les ſiens éclaircis ; il vit que le tems & les circonſtances de l'arrivée de Berthe chez Simon s'accordoient avec l'aventure de ſa femme ; il ſe cache pour l'entendre à ſon retour & pour la ſurprendre. Elle arrive fort tard, encore très-émue de la rencontre qu'elle avoit faite dans le bois : on la calme, on lui fait entendre d'abord qu'on a mis cet officier dans ſon chemin, & qu'elle n'a plus rien à craindre. Inſenſiblement on la remet ſur l'hiſtoire de ſes malheurs, que par délicateſſe même on n'avoit jamais bien approfondie : on finit par lui avouer le ſoupçon qu'on avoit de la vérité : « Non non, dit-elle en pleurant de tendreſſe, je n'ai plus, je ne veux plus d'autre pere » que Simon, d'autre mère que Conſtance, d'autres ſœurs qu'Aiglantine & Iſabeau ; j'en ſuis » aimée, je les aime, *j'aime Dieu ſurtout* ; il m'a » tout donné en me donnant à eux..... — Il vous » a donné de plus un mari, s'écrie Pepin en paroiſſant tout à coup & en tombant à ſes pieds ; » un mari dont le deſtin eſt de vous aimer en tout » tems, en tout lieu, ſous toutes les formes, lors » même qu'il vous méconnoit & qu'il s'oublie, » mais qui n'a jamais pu vous faire agréer ſon empreſſement ni comme mari ni comme amant. »

La reconnoiſſance ſe fait : on regrette ſeulement que Blanchefleur n'en ſoit pas témoin : aſſurément il ne tenoit qu'à l'auteur, qui pouvoit à ſon gré, ou avancer le tems de cette reconnoiſſance, ou retarder celui du retour de Blanchefleur en Hongrie. Pepin mande ſes courtiſans & les préſente à leur Reine : il voulut tenir cour plénière, pendant trois jours, dans la maiſon même de Simon ; il fit de cet homme bon & ſage ſon conſeiller ou miniſtre. Conſtance fut Dame d'honneur de la reine Berthe ; Aiglantine & Iſabeau furent ſes Dames du palais. La Reine cultiva toujours avec le même goût les arts qu'elles lui avoient appris ; elle fila des habits pour les pauvres, & *Berthe la fileuſe* n'eſt pas moins connue dans les romans, que *Berthe aux bonnaire* & *Berthe au grand pied*. Elle fut mère de Charlemagne : les princes Reinfroy & Henri moururent avant leur père, & n'eurent rien à conteſter à leur frère.

Girard ou Girardin d'Amiens, écrivain du treizième ſiècle, qui vivoit ſous ſaint Louis ou ſous Philippe-le-Hardy, & qui eſt le quatre-vingt-quatorzième des anciens poètes français dont le préſident Fauchet a fait mention, eſt auteur d'un roman de Charlemagne, qui contient *les faits & geſtes* de ce Prince, décrits en vers alexandrins. Dans ce roman, les deux princes Reinfroy & Henri ſurvivent à Pepin. Henri ou Hendri veut empoiſonner Charlemagne ; Reinfroy lui fait la guerre : tous deux ont la tête tranchée ; ce qui peut faire alluſion à quelques-unes des conſpirations dont le règne de Charlemagne ne fut pas exempt.

Le roman eſpagnol, intitulé *Nochés de invierno*, ne fait pas la reine Berthe tout-à-fait ſi ſage : elle aime, au lieu de Pepin, un jeune ſeigneur de grande Maiſon, nommé Dudon de Lys, qui a été chargé d'aller la demander en mariage pour le Roi, & de l'amener à Paris : c'eſt même cette inclination qui favoriſe le ſtratagême de la fauſſe Berthe, laquelle eſt nommée ici Tiamette. Berthe lui confie le chagrin qu'elle a d'être obligée de donner à la grandeur ce qu'elle eût voulu ne donner qu'à l'amour. Tiamette lui offre de prendre ſa place à la faveur de la reſſemblance. « Pour vous, ajoute-t-elle, » vous vous retirerez par un eſcalier dérobé, au » pied duquel vous trouverez Dudon prêt à vous » enlever, & à vous conduire dans un de ſes châteaux. » Au lieu de Dudon, ce ſont les aſſaſſins qu'elle trouve, & qui l'enlèvent. Le reſte de l'hiſtoire eſt aſſez conforme au roman d'Adenés. Pepin retrouve la véritable Berthe ſur les bords *du Magne* ou *de la Magne*, qu'on croit être la Mayenne ; il y célèbre de nouveau ſes noces avec Berthe, & à la fin de cette fête champêtre il ſe retire avec elle dans un grand chariot couvert qui leur ſervit de lit nuptial, & dans lequel fut conçu Charlemagne, dont le nom, ſelon cet auteur, vient de *caro* (char en eſpagnol), & de *Magno*, nom de la rivière de Mayenne, étymologie bien forcée, tandis que la véritable eſt ſi naturellement & ſi évidemment compoſée de ſon nom propre, & d'un ſurnom qu'il a mérité à tant de titres.

2°. L'hiſtoire romaneſque d'une autre Berthe, fille de la précédente, & ſœur de Charlemagne, & mère du paladin Roland, n'eſt pas moins intéreſſante dans l'ouvrage eſpagnol d'Antonio de Eſlava, intitulé *Los Amores de Milon de Anglante*. Mais ici la vérité hiſtorique eſt encore plus altérée, & les mœurs qu'on y donne à Charlemagne ſont entièrement oppoſées à l'idée qu'en donnent les hiſtoriens. Rien n'eſt plus connu dans l'Hiſtoire, que

l'indulgence de ce Prince, même pour les déſordres de ſes filles, & que ſa bonté, pouſſée juſqu'à la foibleſſe dans ſa famille. Le romancier eſpagnol le peint au contraire comme le tyran de ſes filles & de ſes ſœurs. Tout trembl it devant lui. Berthe ſa ſœur conçut pour Milon d'Anglante, comte d'Angers, un amour qui fut pouſſé juſqu'à l'oubli de tout devoir & de toute bienſeance. Sa honte alloit éclater; elle étoit groſſe. Les lois de Charlemagne étoient très-rigoureuſes contre les filles qui tomboient dans cette faute: il n'y alloit pas de moins que de la vie, & les Princeſſes même du ſang royal étoient d'autant moins exceptées de la rigueur de ces lois, qu'elles devoient l'exemple, & qu'étant plus défendues contre la ſéduction, elles avoient moins d'excuſe. Mais le Prince pouvoit toujours faire grace. Berthe ſe jette aux genoux de ſon frère, lui avoue ſa faute & ſon malheur, & implore ſa miſéricorde. Son inflexible frère la repouſſe & la fait mettre en priſon. Son amant la délivre, s'enfuit avec elle: ils s'établiſſent dans une caverne, au fond d'un déſert dans l'Italie alors devaſtée, loin des violences de leur perſécuteur, mais auſſi loin des ſecours humains. Pendant qu'ils ſe cachoient ainſi à tous les yeux, l'implacable Charlemagne mettoit leurs têtes à prix; il promettoit cent mille écus d'or à qui les repréſenteroit morts ou vifs. Un jour Milon revenant de chercher des proviſions dans les cabanes les moins éloignées, & de s'aſſurer des ſecours pour les couches prochaines de ſa femme, trouve, à l'entrée d'une grotte placée au deſſous de la caverne qui leur ſervoit d'aſile, un enfant vigoureux qui avoit roulé depuis la caverne juſqu'à l'entrée de cette grotte, & qui, par cette raiſon, fut nommé *Roulant* ou *Roland*; c'étoit ſon propre fils: Berthe venoit de le mettre au monde par les ſeules forces de la nature pendant l'abſence de Milon. Celui-ci apperçut bientôt la mère, qui, toute languiſſante & toute éperdue, ſe traînoit avec effort vers le lieu où ſon enfant étoit tombé.

Le petit Roland ne tarda pas à ſe diſtinguer par ſa force, par ſon audace, par ſa valeur; il ſe fit eſtimer & aimer des compagnons de ſon enfance. La ville la plus voiſine du déſert qu'habitoient ſes parens étoit Sienne: les enfans de cette ville, attirés par la réputation naiſſante de Roland, venoient partager ſes jeux & ſes premiers exploits. Milon & Berthe étoient ſi pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le vêtir. Quatre de ſes jeunes amis, fils de quatre différens marchands de drap de Sienne, affligés de le voir aller ainſi preſque nu, demandèrent chacun à leur père un morceau de drap, dont on fit un habit au jeune Roland; les quatre morceaux ſe trouvèrent de quatre couleurs différentes; ce qui fit ſurnommer l'enfant, *Roland au Quartier*. Tels furent, ſelon Flava, les commencemens de ce fameux paladin.

Milon, en traverſant à la nage une rivière débordée, portant ſon fils ſur ſes épaules, ſe noie ou paroit ſe noyer; un gouffre l'engloutit; il diſparoit; Roland regagne le bord, & le voilà déſormais la ſeule reſſource de ſa mère. Un jour Berthe, voulant ſortir de ſa caverne, trouve à l'entrée un ſerpent monſtrueux, qui l'entoure de manière qu'elle ne peut échapper; mais ſi le ſerpent l'avoit effrayée par ſon aſpect, il la raſſura par ſes diſcours: ce ſerpent étoit une Fée, & cette Fée étoit la fille du premier roi des Francs ou plutôt des Gaulois, qui n'eſt ni Clovis ni Pharamond, mais Samothée ou Samothès, fils ou frère de Gomer, & petit-fils de Japhet, fils de Noé. Ce Samothès, grand-père de Magog, avoit inſtitué le collége des Prêtres ou Profeſſeurs, nommés de ſon nom, Samothées. Ainſi ce ſerpent ou cette Fée, ou cette Princeſſe, étoit une ſorte de divinité tutélaire de la France; elle avoit épouſé un enchanteur qui, pour quelqu'infidélité qu'elle lui avoit faite, l'avoit ainſi métamorphoſée; mais cette punition n'étoit que pour un tems, & le terme où elle devoit finir, approchoit. La Fée annonce auſſi à Berthe la fin de ſes malheurs; elle lui annonce qu'elle reverra Milon, & qu'il va ſe faire un changement heureux dans ſa fortune. Roland, dont chaque jour augmentoit la force & le courage, ſe charge d'accomplir ce dernier oracle. Il n'avoit que deux moyens de pourvoir à la ſubſiſtance de ſa mère; l'un étoit de demander l'aumône, l'autre de ſe la faire donner; ce ſecond parti étoit le plus conforme à ſon humeur. L'Empereur étant venu tenir ſa cour à Sienne pendant quelques jours, Roland ne ſe contenta point de la portion que l'on donnoit aux pauvres, de la deſſerte de la table de Charlemagne; il entre dans la ſalle où mangeoit ce Prince, prend à ſa vue, ſur la table, un plat d'argent couvert de viande, & le porte à ſa mère. L'Empereur voulut voir où aboutiroit ce hardi badinage; il fit ſigne qu'on laiſſât paſſer l'enfant, ſans lui faire aucun mal. Berthe réprimande ſon fils de ſon vol & de ſa hardieſſe, en profite cependant, & après avoir mangé, le renvoie reporter au moins le plat. Roland retourne au palais, retrouve l'Empereur à table, remet tranquillement le plat d'argent, en apperçoit un d'or chargé d'un mets, dont il lui parut agréable de faire goûter à ſa mère; il l'emporte avec la même ſécurité qu'il avoit emporté le premier. L'Empereur lui crie, en groſſiſſant ſa voix pour l'intimider: *Enfant, que fais-tu là?* L'enfant lui répond du même ton & en le contrefaiſant: *Crois-tu me faire peur avec ta groſſe voix d'Empereur? Tu as trop à manger; ma mère meurt de faim, partageons.* Cette audace plut à Charlemagne; il crut voir quelque choſe de ſurnaturel dans cet enfant; il le fait ſuivre: on entre ſur ſes pas dans la caverne; on ſe met en devoir de l'arrêter & de le conduire à l'Empereur. Sa mère s'élance ſur les raviſſeurs avec la fureur d'une lionne à qui on enlève ſes petits; elle eſt reconnue à l'inſtant, & elle reconnoit elle-même, dans les officiers de l'Empereur chargés de cette com-

Digitized by Google

miſſion, des vaſſaux de Milon ſon mari : elle en eſt traitée avec toutes ſortes de reſpects; mais ils ſont obligés de la conduire à Charlemagne. Le ſerpent, redevenu Fée, diſpoſe le cœur de ce Prince à oublier les torts de ſa ſœur, pour ne voir que ſa miſère. Elle rentre en grace, & reprend ſon rang à la cour : pour comble de bonheur, la Fée lui rend Milon ſon mari, qu'elle avoit enlevé & tranſporté dans ſon palais au moment où il ſe noyoit.

Le petit Roland eſt reconnu pour neveu de Charlemagne; mais il ne voulut quitter l'habit de quatre couleurs, qu'il devoit à l'amitié & à la pitié de ſes camarades, que quand il ſeroit armé chevalier : il ne tarda pas à mériter cet honneur. Le reſte de ſon hiſtoire eſt connu par la foule des romanciers & des poëtes, ſurtout par l'*Orlando Innamorato* du Boyardo, par l'*Orlando Furioſo* de l'Arioſte, par le *Rinaldo Innamorato*, premier ouvrage du Taſſe, dont Roland & Renaud ſont les deux héros. Dans tous ces ouvrages, Roland eſt un paladin plus terrible qu'aimable, bizarre dans ſes exploits, bizarre dans ſes amours, qui tantôt exécute des faits d'armes au deſſus de toute croyance, tantôt ſe dérobe volontairement aux occaſions de gloire qui lui ſont préſentées; qui refuſe par humeur à Charlemagne de ſe battre contre Fierabras, Roi ſarraſin, lequel étoit venu défier toute la chevalerie françaiſe, & qui, lorſqu'Olivier, ſon couſin & ſon ami, accepte le combat à ſa place, meurt preſque de confuſion & de jalouſie; qui enfin devient fou d'amour, & dont la folie, qui pouvoit être ſi intéreſſante, eſt baſſe & crapuleuſe.

Tout ce que l'Hiſtoire dit de lui, c'eſt qu'il étoit fils de Milon, comte d'Angers, & de Berthe, ſœur de Charlemagne; qu'il fut gouverneur des côtes de l'Océan britannique, & qu'il périt à cette fatale défaite de Roncevaux, en 778.

3°. Charlemagne eut auſſi une fille nommée Berthe : c'eſt celle qui eut deux enfans d'Angilbert avant de l'avoir épouſé. (*Voyez*, dans ce Supplément, l'article *Angilbert*.)

BILLETTES (DES). (*Hiſt. des ſciences.*) Gilles Filleau des Billettes, de l'Académie des ſciences, né à Poitiers en 1634, étoit frère puîné de M. de la Chaiſe & de M. de Saint-Martin, dont nous avons parlé à l'article *Chaiſe* (de la) (*Voyez* le Dictionnaire.)

M. des Billettes étoit fort verſé dans l'Hiſtoire, dans la ſcience des généalogies, dans la connoiſſance des livres, ſurtout il poſſédoit le droit des arts; il en a décrit pluſieurs, & c'eſt à ce titre que l'Académie des ſciences, qui avoit conçu le deſſein de faire la deſcription de tous les différens arts, crut que M. des Billettes lui ſeroit néceſſaire; elle le nomma, en 1699, un de ſes penſionnaires mécaniciens. Il mourut âgé de quatre-vingt-ſix ans, le 13 août 1726, ayant dès le 10 prédit ſa mort pour le jour où elle arriva effectivement.

C'eſt de lui que M. de Fontenelle a raconté avec des précautions ſi adroites, qu'elles ont non-ſeulement fait paſſer, mais conſacré ce fait comme un beau trait de caractère, « que quand il paſſoit » ſur les marches du Pont-Neuf, il en prenoit les » bouts qui étoient moins uſés, afin que le milieu » qui l'eſt toujours davantage, ne devînt pas trop » tôt un glacis. Une ſi petite attention s'ennobliſ- » ſoit par ſon principe; & combien ne ſeroit-il » pas à ſouhaiter que le bien public fût toujours » aimé avec autant de ſuperſtition! »

Voici encore un trait de caractère bien reſpectable, & en même tems un mot, ſoit de M. des Billettes, ſoit de ſon panégyriſte, bien philoſophiquement délicat.

« Perſonne n'a jamais mieux ſu ſoulager, & les » beſoins d'autrui, & la honte de les avouer. Il » diſoit que ceux dont on refuſoit le ſecours » avoient eu l'art de s'attirer ce refus, ou n'avoient » pas eu l'art de le prévenir, & *qu'ils étoient coupables d'être refuſés.* »

BITUIT. (*Hiſt. rom. & hiſt. anc. des Gaules.*) C'eſt le nom du premier Roi ou chef des Gaulois vaincus par les Romains, & traîné en triomphe à Rome. Les hiſtoriens le qualifient riche & puiſſant Roi des Auvergnacs. En général, l'hiſtoire des Gaulois & de leurs rapports avec les autres peuples eſt preſqu'inconnue juſqu'au tems de l'arrivée des Romains dans les Gaules. Les Phéniciens, ce peuple navigateur, avoient connu & fréquenté, avant les Grecs, les côtes méridionales des Gaules; mais il ne paroît pas qu'ils y euſſent fait d'établiſſement ni fondé de colonies. Des habitans de la ville de Phocée, colonie grecque en Ionie, dans l'Aſie mineure, après avoir couru toute la Méditerranée, ſans autre deſſein que de fuir leur patrie & de s'établir ailleurs, s'arrêtèrent enfin ſur la côte méridionale de la Gaule, & y bâtirent la ville de Marſeille dans le ſecond ſiècle de l'ère chrétienne. On ne dit pas quel ſujet ſi preſſant chaſſoit ces Grecs de leur patrie : de grandes haines avoient part ſans doute à cette émigration; car on nous les repréſente jurant avec de grands ſermens & de fortes exécrations de ne jamais revenir chez eux.

Phocæorum
Vertit profugit exercrata civitas
Agros atque lares proprios habitandaque fana
Apris reliquit & rapacibus lupis.

Ils jetèrent, dit-on, une barre de fer toute rouge dans la mer, & promirent de ne revoir la Grèce & l'Aſie que quand ils auroient vu cette maſſe de fer remonter d'elle-même à flot. C'eſt à peu près la formule du ſerment qu'Horace, après avoir cité leur exemple, propoſe aux Romains de faire en quittant Rome, en haine des guerres civiles :

Digitized by Google

Sed juremus in hæc, simul imis saxa renârint
Vadis levata nec redire sit pudor;
Nec conversa domum pigeat dare lintea, quandò
Padus matina laverit cacumina,
In mare seu celsus procurrerit Apenninus
Novaque monstra junxerit libidine
Cæcus amor, juvet ut tigres subsidere cervis,
Adulteretur & columba milvio,
Credula nec ravos timeant armenta leones
Ametque falsa levis hircus æquora.
Hæc & quæ poterunt reditus abscindere dulces,
Eamus omnis execrata civitas, &c.

La colonie des Phocéens eut de l'éclat & changea la face des Gaules. On lit à ce sujet, dans l'*Avant-Clovis*, une phrase, dont le misanthrope Rousseau, ce farouche ennemi des lettres qui l'ont tant illustré, auroit pu faire un grand usage. La voici :

« Le voisinage de cette ville grecque asiatique » communiqua la langue grecque, les arts libé» raux, l'éloquence & la politesse aux peuples de » la Gaule ; mais avec cela se glissèrent aussi les » délices, les voluptés, les vices & les ordures » abominables, auparavant inconnus à ces peuples » innocens, dispositions infaillibles à la servitude, » qui suit nécessairement la corruption des mœurs. »

Les prospérités & la puissance de Marseille lui attirèrent l'envie des peuples gaulois dont elle étoit environnée ; elle eut différentes guerres à soutenir contr'eux. Dans le cours de ces guerres, où les Marseillois acquirent d'ailleurs beaucoup de gloire, ils crurent devoir appeler à leur secours les Romains, avec lesquels ils avoient déjà fait alliance depuis long-tems. Ils les introduisirent dans la Gaule. Ceux-ci saisirent, comme partout ailleurs, l'occasion de s'étendre & de conquérir. Sous prétexte de secourir Marseille & les Marseillois, ils envoyèrent dans ce pays différentes armées, dont une entr'autres, sous la conduite de Caïus-Sextius, personnage consulaire, dompta une peuplade de Gaulois, désignée par le nom de Saliens : ce ne pouvoient point être encore alors des Francs. C'est ce même Sextius qui, dans ce pays de conquête, fonda la ville d'Aix, *Aquæ Sextiæ*, laquelle tire son nom de ce Sextius son fondateur, & des fontaines d'eau chaude qui se trouvent en cet endroit. La fondation d'Aix est de l'an 628 de Rome. Les Romains s'étendirent dans les autres contrées voisines de la Provence : de proche en proche ils attaquèrent les Allobroges, peuples qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Savoie & le Dauphiné ; ceux-ci implorèrent le secours de Bituit, le plus puissant de leurs voisins, mais qui fut obligé de céder à l'ascendant des Romains, & qui, ayant été vaincu, comme nous l'avons dit, fut conduit à Rome, pour orner le char de triomphe du vainqueur. Cet événement arriva entre l'an 618 & l'an 635 de Rome. Pendant tout cet intervalle les Romains ne cessèrent de s'étendre & en deçà & au-delà du Rhône, dans la Provence & dans le Languedoc, domptant des peuples, mettant des garnisons pour les contenir ; ce fut l'an 635 de Rome qu'ils établirent une colonie à Narbonne, sous les auspices du consul Quintus-Martius Rex.

BLANCHEFORT (*Hist. de Fr.*), bourg du Limousin, entre Brive, Tulle & Uzerche, dont le château, bâti en 1125 par, 1°. Archambaud IV, vicomte de Comborn, surnommé le *Barbu*, devint le partage du cinquième & dernier de ses petits-fils.

2°. Assalit de Comborn, fils d'Archambaud V, donna le nom à cette branche particulière de la Maison de Comborn, laquelle branche, ainsi que tous les rameaux qui en dérivent, n'est plus connue depuis cette époque, que sous le nom de Blanchefort.

3°. Archambaud, premier du nom, comme seigneur de Blanchefort, se plaignit au parlement de la Pentecôte de l'an 1263, d'avoir été injustement & méchamment dépouillé du château de Blanchefort & de ses appartenances par son cousin Archambaud, fils du vicomte de Comborn, & il obtint contre lui un arrêt de restitution, qu'on trouve en latin dans le registre des *Olim*.

4°. Bernard son fils eut une fille unique, Isabelle, qui porta la terre de Blanchefort dans la Maison de Bonneval ; mais le nom de Blanchefort n'en resta pas moins aux autres descendans d'Archambaud I.

5°. Parmi ces descendans, nous remarquerons Guy de Blanchefort, premier du nom, tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

6°. Guy de Blanchefort, troisième du nom, chambellan du roi Charles VII, & qui servoit en 1437 dans l'armée de ce Prince ; il commandoit un corps de cavalerie à Dieppe en 1455, fut sénéchal de Lyon & bailli de Macon, & reçu chevalier le 3 janvier 1458, par le Roi.

7°. Guy de Blanchefort, fils de Guy III, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, alors à Rhodes, & neveu du cardinal d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, donna les plus grandes preuves de courage au siége de Rhodes, en 1480. Il eut en sa garde le prince Zizim, frère, non pas de Soliman III, comme on le lit dans Moreri, mais de Bajazet II. Après la mort du grand-maître Emery d'Amboise, Blanchefort, quoiqu'absent, fut élu grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, le 22 novembre 1512 ; lorsqu'il étoit en chemin pour se rendre à Rhodes, il mourut le 24 novembre 1513, près de l'île de Zante.

8°. Charles de Blanchefort son frère fut évêque de Senlis & abbé de la Victoire, abbé aussi de Sainte Euverte d'Orléans.

9°. C'est Gilbert de Blanchefort, grand maréchal-des-logis du Roi, & chevalier de son Ordre, qui

qui épouſa une héritière de Créqui. (*Voyez* l'article *Créqui-Canaples* dans le Dictionnaire.)

10°. Et ce fut Antoine de Blanchefort leur fils, qui fut inſtitué héritier du cardinal de Créqui ſon oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de Créqui. (*Ibid.*)

11°. Pierre de Blanchefort, ſeigneur d'Aſnois-le-Bourg, eſt un des perſonnages les plus célèbres de cette Maiſon. Il fit ſes premières armes ſous Imbert de la Platière, ſeigneur de Bourdillon, depuis maréchal de France; il ſe trouva, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin. On le voit ſervir encore, & toujours avec diſtinction, en 1568, 1569, 1575; il fit rompre lui-même ſon pont d'Aſnois, ſur la rivière d'Yonne, pour empêcher une jonction de divers corps de troupes de la Ligue; il fut élu, étant abſent, député de la Nobleſſe du Nivernois aux Etats-généraux de Blois en 1576; & ce fut dans cette aſſemblée qu'il ſignala, non moins fortement que dans les combats, ſon zèle & ſa fidélité pour ſes Rois; il ſe montra digne du ſang dont il ſortoit, diſent les Mémoires de Nevers, « non-ſeulement par ſa haute généroſité, » mais auſſi par la fidelité qu'il eut pour ſon Roi, » dans un tems où preſque toute la France faiſoit » gloire de lui être infidèle; il a été le ſeul qui a » découvert le myſtère de la Ligue naiſſante, qui » lui a fait lever le maſque, & qui nous a appris » avec quelle dextérité & par quelles pratiques » on corrompoit les principaux députés des Etats, » pour les faire entrer dans la conjuration de ceux » de la Ligue, & les y engager par leurs ſermens » & par leurs ſignatures. »

Pierre de Blanchefort rejeta ſans balancer des offres très-avantageuſes qu'on lui faiſoit pour l'engager à ſouſcrire un formulaire tendant à exclure de la ſucceſſion à la couronne les Princes de la Maiſon de Bourbon; il déclara ſolennellement dans l'aſſemblée, qu'il n'entreroit jamais dans une aſſociation ſi préjudiciable au Roi, aux Princes du ſang, à la Nobleſſe, à l'Etat; il demanda hautement acte de ſa déclaration; il eut bien de la peine à l'obtenir, & il ne l'obtint que de trois députés ſeulement: ce fut le 10 février 1577 qu'il ſoutint ainſi les vrais principes de la ſucceſſion parmi tant de prévaricateurs qui les fouloient aux pieds. Après la ſéparation des Etats, il courut s'armer pour le ſervice du Roi; il déconcerta les projets des Ligueurs, contint le Nivernois dans l'obéiſſance, ſe jeta dans Nevers toutes les fois que cette ville fut menacée, commanda dans la province de Nivernois en 1585, lorſque les troubles civils, ſuſpendus quelque tems, commencèrent à renaître. Il mourut dans ſa terre d'Aſnois, & y fut inhumé le 15 juin 1591.

12°. Un de ſes fils, Jean, ſeigneur de Fondelin, fut tué dans la malheureuſe entrepriſe du duc d'Anjou ſur Anvers, en 1583.

13°. Gabriel, chevalier de Malte, frère de Jean, fut tué en duel à Avalon.

14°. Adrien de Blanchefort, frère aîné des deux précédens, fit ſes premières armes à dix-ſept ans, en 1574; il ſuivit, ainſi que ſon frère Jean, le duc d'Anjou-Alençon dans ſa malheureuſe expédition de Flandre; il fut même ſa reſſource après l'échec d'Anvers, s'étant rendu maître de la ville de Dendermonde, où il fournit un aſile à ce Prince, & où il recueillit les débris de ſon armée; il eut alors le commandement de toutes les troupes qui purent parvenir juſqu'à cet aſile ouvert par lui ſeul. Après la mort du duc d'Alençon, il continua de rendre les plus utiles ſervices aux rois Henri III & Henri IV, & d'en recevoir de juſtes récompenſes. Gouverneur de la ville de Saint-Jean-de-Loſne, il la défendit pluſieurs fois, & toujours avec ſuccès, contre les attaques des Ligueurs. En 1594 il leur enleva la ville & le château d'Avalon; il commanda ſucceſſivement dans preſque toutes les places de la Bourgogne & du Nivernois, depuis 1590 juſqu'en 1614. En cette année il fut nommé député de la Nobleſſe du Nivernois aux derniers Etats-généraux de la France. En 1616 il fut chargé de maintenir dans l'obéiſſance la Nobleſſe & les troupes du Nivernois, & il y réuſſit. Il mourut révéré & regretté, le 30 octobre 1625.

15°. Roger de Blanchefort, petit-fils d'Adrien, ſervit avec la même diſtinction ſous Louis XIV; il fut bleſſé en diverſes rencontres; il perdit un œil à l'expédition de Gigeri, en 1664.

16°. François-Joſeph ſon fils ſe diſtingua, en 1674, à la bataille de Senef. Au bout de vingt-cinq années de ſervice, ſes infirmités, fruit de ſes ſervices même, l'obligèrent de ſe retirer. Mort à Paris, le 17 mai 1714.

La Maiſon de Branciforte ou Branciforti en Sicile ſe prétend iſſue de la Maiſon de Blanchefort en France, par un Pierre-Guy de Rochefort, qui paſſa, dit-on, de France en Sicile. On ajoute qu'un ſeigneur de la Maiſon de Branciforte, dans ſes diſpoſitions teſtamentaires, appelle à ſa ſucceſſion les ſeigneurs de la Maiſon de Blanchefort de France, qu'il nomme ſes parens.

BLANCHET (L'ABBÉ). (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt après avoir prouvé, par la publication des *Variétés morales & amuſantes*, combien M. l'abbé Blanchet, auteur de ce livre, méritoit d'être connu, que M. Duſaulx, de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, ſon ami & ſon parent, l'a fait connoître en écrivant ſa vie, & en publiant encore après ſa mort ſes Apologues & ſes Contes orientaux. Du tems des oracles, on n'auroit pas manqué de dire que l'auteur des *Variétés*, &c. & des *Apologues*, &c. entraîné dès ſa jeuneſſe vers les lettres par un attrait irréſiſtible, avoit conſulté l'oracle pour ſavoir quel ſeroit ſon rang dans la littérature, & qu'il lui avoit été répondu: *Redoute le moment où tes Eſſais paroîtront dans le public.* En effet, après avoir, pendant plus de ſoixante ans, cultivé les lettres dans le ſecret de ſon cœur,

après avoir réſiſté pendant tout ce tems aux tentations de la gloire, après avoir recherché toute ſa vie l'obſcurité & la pauvreté, comme les autres recherchent la réputation & la fortune; après avoir injuſtement livré au feu la plupart de ſes productions, M. l'abbé Blanchet cède enfin, non ſans beaucoup d'incertitudes & d'agitations, & ſous la condition de n'être pas nommé il cède à des amis qui veulent le rendre illuſtre malgré lui dans ſa vieilleſſe; & le moment où ſes *Variétés* paroiſſent imprimées & reçoivent l'accueil le plus flatteur, ce moment de ſon triomphe eſt le moment de ſa mort; il ſembloit qu'il eût été doué du don de faire jouir les autres, & condamné à ne jamais jouir lui-même: toujours aimable dans la ſociété, à laquelle il ſe livroit peu, ſombre & mélancolique dans la ſolitude, où il aimoit cependant à vivre, accablé de vapeurs, dont il ſouffroit ſeul, & dont il craignoit toujours de faire ſouffrir les autres: *Tel que je ſuis*, diſoit-il, *il faut pourtant que je me ſupporte; mais les autres y ſont-ils obligés?*

L'auteur de ſa vie prévoit qu'on lui objectera cette obſcurité même à laquelle l'abbé Blanchet s'étoit condamné. Pourquoi, dira-t-on, occuper le public d'un inconnu? Pourquoi? Pour le faire connoître puiſqu'il a mérité d'être connu, pour rendre hommage à ſes talens, à ſes vertus, & le venger des injuſtices de ſa modeſtie.

Non ego te meis
Chartis inornatum ſilebo,
Totve tuos patiar labores
Impunè, Lolli, carpere lividas
Obliviones.

Le caractère de l'abbé Blanchet eſt plein de phyſionomie & d'originalité. Perſonne, après avoir lu ſa vie, ne demandera pourquoi elle a été écrite. On parle avec raiſon des réputations uſurpées; on peut dire que ſon obſcurité l'étoit. Bourſault parle dans ſes lettres, de l'abbé T***, de l'Académie françaiſe, qui avoit, ſelon lui, de grands talens pour la chaire; il lui diſoit que Dieu lui demanderoit compte un jour de ces talens enfouis, & lui diroit: « Je t'avois donné la grace, la force, » l'onction, l'éloquence, en un mot toutes les » qualités néceſſaires à un prédicateur, & tu as » réſiſté à ce que je ſouhaitois de toi. — Encore » paſſe, répondoit l'abbé; le reproche ſera hon- » nête, au lieu qu'il dira à tant d'autres: De quoi » vous êtes-vous mêlés de prêcher? Je vous avois » donné gratuitement le talent de vous taire, & » malgré moi vous avez voulu parler. »

Ce que l'abbé dont parle Bourſault, étoit pour la chaire, l'abbé Blanchet l'étoit pour la littérature. Il compoſoit cependant pour ſon plaiſir, & quelquefois pour celui des autres; mais il ne publioit rien.

Quant à ſa fortune, il ne ſavoit ni demander ni accepter; il mépriſoit ſincérement les richeſſes, mais ſans cyniſme, ſans jactance, ſans condamner les autres à s'en paſſer comme lui.

Il fallut s'occuper de ſa fortune malgré lui. Un indult qu'il tenoit de l'amitié de M. de Chavannes, doyen du parlement, lui ayant procuré un canonicat, il accepta ce canonicat par reconnoiſſance, & s'en démit peu de tems après. On le fit interprète à la bibliothèque du Roi, à condition de ne rien interpréter; il voulut encore remettre cette place, mais cette fois-ci on étoit en garde contre lui. « Nous ne recevrons point, lui dit » M. Bignon, la démiſſion de votre place d'inter- » prète, comme M. de Mirepoix a reçu celle de » votre canonicat. Ainſi l'abbé fut condamné à » toucher cent piſtoles, qui lui ont été comptées » juſqu'à la mort. On le fit auſſi cenſeur, à con- » dition de ne rien cenſurer, & ſeulement pour » le gratifier de nouveau. Cette fois il n'en eut » pas le démenti; il accepta le titre, & refuſa la » penſion. On le fit garde des livres du cabinet » du Roi; il quitta encore cette place pour aller » languir & mourir à Saint-Germain-en-Laye. »

Ce caractère ſemble au premier coup d'œil offrir quelques traits de conformité avec celui de J. J. Rouſſeau; mais l'hiſtorien de l'abbé Blanchet y trouve de grandes différences. « Jean-Jacques, » dit-il, fut conſtamment dévoré de l'amour de » la célébrité; il ſe défia de tout le monde, & fut » toujours inſociable; au lieu que l'abbé Blanchet » cacha de ſon mieux ſa vie & ſes ouvrages, vécut » avec confiance, & mourut au ſein de l'amitié.....

» Cet homme, dont les infirmités précoces » avoient conſidérablement altéré l'humeur & di- » minué l'activité, retrouva toujours dans le beſoin » de ſervir ſes amis, un principe de vie qui le ren- » doit infatigable. Cet homme, qui ſe refuſoit à » toutes les graces & à tous les bienfaits, entroit » dans le raviſſement quand ſes amis parvenoient » à quelque choſe d'utile & d'honorable. »

M. Duſaulx nous apprend une anecdote qui fait honneur, & à M. l'abbé Blanchet, & au célèbre médecin Bouvard ſon ami.

« M. Bouvard, dit-il, étant, il y a environ qua- » rante ans, à toute extrémité, dit à l'abbé Blan- » chet: Du caractère dont je te connois, tu ne » feras jamais rien pour ta fortune: il y a grande » apparence, mon ami, que je n'irai pas loin, & » quand je ſerai mort, que deviendras tu? L'abbé » vouloit répondre; mais le malade profitant de » ſon avantage, lui impoſa ſilence, & dicta ſes » volontés: — J'entends que ta vie durant tu » jouiſſes de dix mille écus que j'ai gagnés..... Ne » t'effarouche point, le fonds retournera à ma » famille. Quelque tems après l'abbé raconta ce » trait à madame la ducheſſe d'Aumont, qui en » fut ſi ravie, qu'elle le pria de recommencer. — » Bon! Madame, ce que je viens de vous dire » n'eſt rien en comparaiſon de ce qui ſuit: quand » mon pauvre Bouvard fut hors d'affaire, eſt-ce

Digitized by Google

» que je ne le trouvai pas tout honteux d'en être » revenu ? »

Voilà pour ce qui concerne le caractère de l'abbé Blanchet, & l'intérêt qu'il prenoit & qu'il inſpiroit à ſes amis. Quant à ſes talens, celui d'écrire en proſe avec beaucoup d'eſprit, de philoſophie & de goût, eſt prouvé par ſes deux livres des *Variétés* & des *Apologues*. De plus, l'éditeur nous apprend que l'abbé Blanchet eſt auteur de pluſieurs petits morceaux de poéſie, d'un goût exquis pour la plupart, & dont quelques-uns, très-connus, ont été attribués aux meilleurs poètes du tems, qui ne s'en défendoient pas trop. L'abbé Blanchet ne l'ignoroit pas, & diſoit : *Je ſuis charmé que les riches adoptent mes enfans.*

C'eſt de lui, par exemple, qu'eſt ce triolet charmant adreſſé à trois ſœurs.

Aimables ſœurs, entre vous trois
A qui mon cœur doit-il ſe rendre ?
Il n'a point fait encor de choix,
Aimables ſœurs, entre vous trois ;
Mais il ſe donneroit, je crois,
A la moins fière, à la plus tendre.
Aimables ſœurs, entre vous trois
A qui mon cœur doit-il ſe rendre ?

M. de Fontenelle, juge ſuprême dans le genre galant, ingénieux & aimable, diſoit qu'on ne pouvoit pas mieux faire dans ce genre, & l'on ne peut qu'être de ſon avis. Le fameux triolet de Ranchin :

Le premier jour du mois de mai, &c.

qu'on appeloit le *Roi des triolets*, eſt beaucoup moins parfait. Le voici :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie ;
Le beau deſſein que je formai
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis & je vous aimai,
Et ce deſſein vous plut, Sylvie !
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie.

Ce triolet, fort joli ſans doute, n'eſt pas ſans tache. Qu'eſt-ce que ce deſſein formé d'aimer ? Aime-t-on ainſi par deſſein formé ? D'ailleurs le vers :

Je vous vis & je vous aimai.

qui rappelle le *ut vidi, ut perii* de Virgile, exclut cette idée de deſſein & d'arrangement. De plus, l'à-propos des refrains, qui fait le principal mérite des triolets, & qui doit être tel, que les vers répétés ſoient non-ſeulement bien placés, mais néceſſaires à l'endroit où on les répète ; cet à-propos nous paroît plus fin, plus parfait, plus abondant en idées acceſſoires dans le triolet de l'abbé Blanchet, que dans celui de Ranchin.

Qu'on ne regarde point ce mérite du refrain comme frivole ; il fait le plus grand charme de la poéſie lyrique & chantante dans tous les genres ; c'eſt celui qui donne le plus ſenſiblement & le plus délicieuſement au cœur & à l'oreille à la fois l'idée de la perfection.

Quoi de plus joli encore que ce madrigal de M. l'abbé Blanchet ſur une jeune perſonne habillée en religieuſe !

Que cette Veſtale a d'appas !
Heureux celui qu'elle aime !
Le bandeau ne lui meſſied pas,
Il ſemble un diadême ;
Et s'il étoit deux doigts plus bas,
Ce ſeroit l'Amour même.

Le portrait ſuivant, dont le modèle nous eſt inconnu, mérite d'être fidèle par les contraſtes même qu'il raſſemble.

Telle eſt l'inconcevable Hortenſe,
Egalement fidelle au caprice, au devoir,
Vertueuſe ſans qu'elle y penſe,
Et charmante ſans le ſavoir.

Cette épitaphe de M. le comte de Giſors eſt ſimple, noble, guerrière, & digne du jeune héros qui en eſt l'objet.

Content d'avoir ſervi ma patrie & mon maître,
Je meurs au bord du Rhin ;
J'étois déjà Bayard, ne pouvant encore être
Dunois ni Dugueſclin.

« L'abbé Blanchet a célébré, dit M. Duſaulx, » un illuſtre étranger, naturaliſé parmi nous, & » qui a auſſi bien mérité de la France que de » l'humanité. »

N*** tu ſus choiſir, tu ſus ſervir ton Roi :
Avec un eſprit juſte, avec un cœur ſenſible,
Tu réparas le mal que l'on fit avant toi ;
Tu fis le bien qu'on croyoit impoſſible.

Enfin c'eſt M. l'abbé Blanchet qui eſt l'auteur d'une énigme, laquelle eſt du petit nombre de celles qu'on remarque. Elle fit du bruit *dans le* tems ; elle occupa ceux même qui s'amuſoient *le* moins de ce genre, & embarraſſa ceux qui s'y exerçoient le plus.

On vous annonce une maiſon
A louer en toute ſaiſon.

Digitized by Google

Elle a deux portes, trois fenêtres,
Du logement pour quatre maîtres,
Même pour cinq en un beſoin;
Ecurie & grenier à foin.
Elle eſt dans un quartier qui pourroit ne pas plaire;
En ce cas le propriétaire,
Avec certains mots qui font peur,
Et ſa baguette d'enchanteur,
Emportera maiſon, meubles & locataire,
Et tant fera qu'il les mettra
En tel endroit que l'on voudra.
On connoît cet hôtel célèbre
A ſon écriteau ſingulier,
Pris dans Barême ou dans l'Algèbre,
Et l'on trouve au calendrier
Son nom & celui du ſorcier.

Il ne ſeroit pas impoſſible que M. l'abbé Blanchet eût pris la première idée de cette énigme dans ces vers du *Mondain :*

Un char commode avec graces orné
Par deux chevaux rapidement traîné,
Paroît aux yeux une maiſon roulante,
Moitié dorée & moitié tranſparente.

M. l'abbé Blanchet, toujours ſans ſe nommer, avoit publié dans ſa jeuneſſe, dit M. Duſaulx, une ode contre les incrédules : « Il en uſoit dans cette » conjoncture comme ceux qui écrivent contre » les paſſions qu'ils redoutent, ou dont ils cher- » chent à ſe guérir. » M. Duſaulx n'en cite qu'une ſtrophe, dont les quatre premiers vers ſurtout ſont bien du ton qui convient à l'ode :

Aux accens de ſa voix féconde,
L'Être éternel & tout-puiſſant
Fit ſortir le Tems & le Monde
Du ſombre abîme du néant.

« Je ſais, dit M. Duſaulx, que, dans le tems » qu'elle parut, l'abbé Desfontaines la traita fort » bien dans ſon Journal. » Cette ode eſt apparemment celle que l'abbé Desfontaines, dans ſes *Obſervations ſur les écrits modernes*, tome 12, pages 43 & ſuivantes, annonce ſous ce titre : *Les Déiſtes ;* elle eſt auſſi richement rimée que celles de Rouſſeau, & contient en effet de fort belles ſtrophes, entr'autres celle-ci :

Sage raiſon, vierge immortelle,
Tu m'entends, tu viens en ces lieux :
C'eſt toi, ton cortége fidèle
Avec toi ſe montre à mes yeux;
L'attention laborieuſe
Et la méthode induſtrieuſe
Tenant dans ſa droite un compas;
Le doute, enfant de la prudence,
Prêt à fuir devant l'évidence
Qui vient lentement ſur tes pas.

Elle finit par ces trois vers, qui ſont le précis du ſujet :

Soumis à Dieu, que j'ai pour maître,
Je ſais raiſonner & connoître;
Je ſais plus, je ſais ignorer.

M. l'abbé Blanchet avoit fait des vers pour être mis au bas du portrait de M. Duſaulx ; celui-ci, par un ſentiment modeſte, les trouvant trop obligeans pour lui, & jugeant qu'ils convenoient mieux à l'auteur même, a placé à la tête du recueil des Apologues, &c. une fort belle gravure repréſentant l'abbé Blanchet, & au bas de laquelle on lit ces mêmes vers faits par l'abbé Blanchet pour M. Duſaulx. Les voici :

Puis-je eſpérer de vivre au temple de mémoire?....
Mais qu'importe après tout; dans le ſiècle où je vis,
Je fais, graces au ciel, tout le bien que je puis,
Le vrai bien, peu connu, peu vanté dans l'Hiſtoire;
Je remplis mes devoirs, je règle mes deſirs,
J'aime la gloire enfin plus que les vains plaiſirs,
Et la vertu plus que la gloire.

Si quelqu'un objecte que ces mots, *J'aime la gloire*, ne peuvent convenir à un homme qui ne ſongeoit qu'à ſe cacher, la réponſe eſt qu'il faut prendre le vers entier :

J'aime la gloire enfin plus que les vains plaiſirs,

& alors la propoſition eſt vraie ; car l'abbé Blanchet s'eſt conſtamment refuſé aux vains plaiſirs, & il a fini par ſe prêter du moins à la gloire.

Quant à la proſe des *Apologues*, &c. contes, anecdotes, maximes & proverbes, tout eſt moral & philoſophique dans ce livre; ce qui l'eſt moins, eſt plaiſant & ingénieux ; telle eſt, par exemple, l'idée de l'apologue intitulé *l'Académie ſilencieuſe*, ou *les Emolèmes*. Le docteur Zeb, auteur d'un petit livre excellent, intitulé *le Baillon*, eſt reçu en qualité de ſurnuméraire à l'Académie ſilencieuſe ; il falloit qu'il fît ſon remercîment en une ſeule phraſe; il le fit même ſans dire mot. « Il écri- » vit en marge le nombre cent, c'étoit celui de ſes » nouveaux confrères ; puis en mettant un zéro » devant le chiffre, il écrivit au deſſous : *Ils n'en* » *vaudront ni moins ni plus* (0100). » Le préſident répondit au modeſte docteur avec autant de politeſſe que de préſence d'eſprit : il mit le chiffre un devant le nombre cent, et il écrivit : *Ils en vaudront dix fois davantage* (1100).

Un des ouvrages de ce recueil porte le titre

Digitized by Google

d'*Analyſe courte & utile d'une immenſe Bibliothèque royale.*

Cette analyſe eſt en quatre maximes :

« 1°. Dans la plupart des ſciences, il n'y a que » ce ſeul mot : *Peut-être;* il n'y en a que trois dans » toute l'Hiſtoire : *Ils naquirent, ils ſouffrirent, ils » moururent.*

» 2°. N'aime rien que d'honnête, & fais tout » ce que tu aimes; ne penſe rien que de vrai, & » ne dis pas tout ce que tu penſes.

» 3°. O Rois ! domptez vos paſſions, régnez » ſur vous-mêmes; ce ne ſera plus qu'un jeu de » gouverner le monde.

» 4°. O Rois ! ô Peuples ! on ne vous l'a point » encore aſſez dit, & de faux ſages oſent encore » en douter : Il n'eſt point de bonheur ſans vertu, » ni de vertu ſans crainte des dieux. »

Un homme de plaiſir, qui ſe croyoit heureux, quoiqu'il fût un peu troublé dans ſon bonheur par l'idée de la mort, ſe propoſe de ne plus penſer à la mort; *mais cela même*, dit l'auteur, *c'étoit y penſer.* Ce mot rappelle le trait de Moncrif, paſſé en proverbe :

En ſongeant qu'il faut qu'on l'oublie,
On s'en ſouvient.

Dans l'hiſtoire d'Abou-Taher, prince des Carmathes, l'auteur définit le fanatiſme *une eſpèce de reſſort qui a tout à la fois l'énergie du crime & celle de la vertu.* Plus on méditera cette définition, plus il nous ſemble qu'on la trouvera juſte & complète. C'eſt préciſément ce mélange de crimes & de vertus qui rend le fanatiſme ſi redoutable.

Il nous ſemble encore qu'il y a bien du ſens dans ces maximes annoncées comme orientales :

« Les Rois ont beſoin du conſeil des ſages; les » ſages peuvent ſe paſſer de la faveur des Rois.

» On peut vivre ſans frère; mais on ne peut pas » vivre ſans ami.

» La patience eſt la clef de toutes les portes & » le remède à tous les maux.

» La triſteſſe qui vient avant la joie, eſt moins » triſte que celle qui vient après.

» L'impatience dans l'affliction eſt le comble de » l'affliction. »

Le volume des Apologues, &c. eſt terminé par deux morceaux de traduction; l'un eſt l'*Hiſtoire de la famille d'Hiéron*, dans le vingt-quatrième livre de Tite-Live; l'autre, *la Conjuration de Piſon contre Néron*, au quinzième livre des Annales de Tacite. L'éditeur juge que M. l'abbé Blanchet a mieux traduit Tacite que Tite-Live, & il obſerve à ce ſujet qu'il eſt plus aiſé de rendre la force que l'élégance. C'eſt que la force de l'original ſoutient le traducteur, & le rend capable des efforts qu'elle exige. L'élégance au contraire ne préſente que des difficultés ſans fournir le même reſſort pour en triompher.

BLANES (DE), (*Hiſt. d'Eſp.*), ancienne Maiſon eſpagnole, dont différentes branches ſont répandues dans la Catalogne, dans le Rouſſillon & dans le royaume de Valence. Des hiſtoriens diſent que Charlemagne donna la ville & le château de Blanes à un Saxon nommé Gines, parent du fameux Witikind, en récompenſe des ſervices qu'il avoit reçus de ce Gines dans ſes guerres contre les Maures, & c'eſt de ce même Gines qu'on fait deſcendre toute la Maiſon de Blanes.

On trouve dans l'hiſtoire des comtes de Barcelone un amiral de Blanes, qui ſe ſignaloit vers l'an 850 à la tête des vaiſſeaux & des galères de la comteſſe de Barcelone : cet amiral devoit ſuivre de près ce Gines, premier donataire de Blanes, & pouvoit être ſon fils ou ſon petit-fils.

Les armes de la Maiſon de Blanes ſont de gueules à la croix d'argent. On croit que ce ſont les armes de la Maiſon de Savoie, données, dit-on, dans le treizième ſiècle à Guillaume, ſeigneur de Blanes, par un comte de Savoie, qui le reconnoiſſoit pour ſon parent, iſſu comme lui de l'ancienne Maiſon de Saxe. Cette tradition, qui a beaucoup de partiſans, eſt cependant ſujète à quelques difficultés chronologiques & autres.

Le premier de cette Maiſon, auquel on remonte avec certitude, eſt Raymond de Blanes, bien connu dans l'Hiſtoire, pour s'être trouvé, avec ſon frère Geoffroy, dans l'armée du comte de Barcelone-Raymond-Borell à la journée de Cordoue l'an 1001. Tous les premiers deſcendans ſe ſignalent au ſervice des comtes de Barcelone contre les Maures. On diſtingue parmi eux Guillaume de Blanes, premier du nom, chevalier illuſtre qui accompagna Pierre II au combat d'Ubéda en 1212, & à la bataille de Muret en 1215.

Raymond de Blanes, quatrième du nom, ſervit en 1363 Pierre IV, roi d'Arragon, contre Pierre-le-Cruel, roi de Caſtille; il fut pris par le comte de Foix, & obligé de vendre, en 1387, la ville & le château de Blanes, qui étoient dans ſa Maiſon depuis environ ſix ſiècles.

Guillaume de Blanes, cinquième du nom, petit-fils de Raymond IV, eut douze enfans, dont pluſieurs furent maltraités par la nature. Le fils aîné du premier lit, nommé Michel, naquit ſourd & muet; deux filles du ſecond lit naquirent pareillement ſourdes & muettes.

Dans les derniers tems, dom Etienne, marquis de Blanes & de Milas, dit le ſeigneur de Font-couverte, né le 7 novembre 1679, ſervit bien le roi Philippe V à la tête des milices du Rouſſillon, dont il fut fait colonel en 1705. Louis XIV, pour récompenſer l'attachement de ce ſeigneur à ſon ſervice & à celui du Roi ſon petit-fils, créa en ſa faveur & ſans finance, la charge de chevalier d'honneur au conſeil ſupérieur du Rouſſillon. Louis XV, par des lettres expédiées à Meudon au mois de juillet 1725, & ſcellées le 4 août ſuivant, rendit ce même office héréditaire pour tous les deſcendans

Digitized by Google

du marquis de Blanes. Le même Roi, par des lettres du mois d'octobre 1719, avoit érigé pour lui en marquiſat la ville & château de Milas. Un des motifs allégués en ſa faveur dans les lettres de 1723 eſt *ſon illuſtre origine, commune avec les ducs de Savoie, deſcendus de la Maiſon de Saxe.* Ainſi cette opinion eſt en quelque ſorte conſacrée par l'autorité du véritable juge de la Nobleſſe, le Roi.

On diſtingue dans un autre genre parmi les rejetons de la Maiſon de Blanes, Raymond, premier martyr de l'Ordre de la Merci, reçu dans cet Ordre par le fondateur même, ſaint Pierre de Nolaſque; il fut tué à coups de flèche par les Infidèles, en 1236.

Geoffroy de Blanes, religieux dominicain, prédicateur célèbre de ſon tems, diſciple de ſaint Vincent-Ferrier, & ſon compagnon dans ſes miſſions apoſtoliques, mort à Barcelone en 1414. Sa vie ſe trouve dans l'hiſtoire des Saints de Catalogne, écrite en eſpagnol par un Dominicain au dix-ſeptième ſiècle. Il y eſt dit que *ce ſaint religieux ſortoit de l'illuſtre Maiſon des ſeigneurs de Blanes, qui tiennent rang parmi les principaux chevaliers de Catalogne.*

BLÉ (DU). (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt le nom d'une ancienne famille de Bourgogne. Le maréchal d'Uxelles portoit ce nom. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article de ce maréchal, au mot *Uxelles*, qui n'étoit pas proprement le ſien.) Il y avoit depuis les commencemens du treizième ſiècle une Maiſon du Blé, dont deſcendoit Catherine du Blé, qui épouſa Claude de Laye, ſeigneur de Rotilia en Breſſe; c'eſt de ce Claude de Laye & de Catherine du Blé que deſcendoit le maréchal d'Uxelles.

Huguenin de Laye leur petit-fils fut ſubſtitué aux biens, nom & armes de la Maiſon du Blé, par Huguenin du Blé, deuxième du nom, ſon grand-oncle, frère de Catherine.

Pétrarque du Blé, fils de Huguenin de Laye, épouſa, en 1537, Catherine de Villars-Sercy, Dame d'Uxelles, d'où le nom d'Uxelles a été joint à celui de du Blé dans la famille de Laye.

Jean, fils de Pétrarque, fut tué à la bataille de Lépante contre les Turcs, en 1571.

Un autre fils du même fut tué dans un combat au tems de la Ligue.

Antoine du Blé, baron d'Uxelles, leur frère aîné, mérita par d'utiles ſervices l'eſtime des rois Henri III & Henri IV. A dix-ſept ans il s'étoit diſtingué au ſiége de Brouage, puis à celui de Sédan & dans d'autres occaſions: à la journée d'Arques il eut deux chevaux tués ſous lui. Il étoit aux ſièges de Paris & de Rouen, ſous Henri IV; à la défaite des Eſpagnols à Marſeille, à la réduction de la Bourgogne, à la conquête de la Savoie. Mort le 19 mai 1616.

Jacques du Blé, marquis d'Uxelles, fils d'Antoine, fut conſeiller d'Etat, d'épée, & chevalier des Ordres du Roi; il donna de grandes preuves de valeur en 1625, ſous le connétable de Leſdiguières, dans une guerre contre Gênes, & en 1628 dans la guerre de Mantoue; il fut tué en 1629 au ſiége de Privas, d'un coup de mouſquet.

Louis Chalon du Blé, marquis d'Uxelles, fils de Jacques, ſervit avec grande diſtinction pendant vingt-deux campagnes, & ſe trouva dans toutes les occaſions périlleuſes; il mourut des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Gravelines en 1658. Il avoit deux brevets dont ſa mort empêcha l'exécution, l'un de maréchal de France, l'autre de chevalier des Ordres du Roi. Il laiſſa deux fils; l'aîné, nommé comme lui, Louis Chalon, mourut dans l'expédition de Candie en 1669; l'autre fut le maréchal d'Uxelles. (*Voyez* ſon article.)

BOHUN (*Hiſt. d'Anglet.*), Maiſon conſidérable d'Angleterre, & qui a donné une Reine à ce pays.

1°. Humfroy de Bohun, ſurnommé le *Barbu*, fut compagnon d'armes de Guillaume-le-*Conquérant*.

2°. Humfroy II ſon fils fut ſurnommé le *Grand*.

3°. Humfroy III, fils de Humfroy II, étoit un des principaux officiers de Henri I, roi d'Angleterre.

4°. Humfroy IV, fils du précédent, fut comte d'Héreford & connétable d'Angleterre.

5°. Les ſuivans furent comtes d'Héreford & d'Eſſex.

6°. Humfroy VIII fut de plus connétable d'Angleterre, ainſi que Humfroy IV. Il mourut dans les fonctions de ſa place, tué dans un combat livré en Angleterre le 16 mars 1321.

7°. Guillaume de Bohun ſon fils fut comte de Northampton; 8°. ainſi que ſon fils Humfroy X, qui fut auſſi comte d'Héreford & d'Eſſex.

9°. & 10°. Ce dernier eut deux filles, dont l'une, Eléonore de Bohun, comteſſe d'Eſſex & de Northampton, épouſa Thomas d'Angleterre, duc de Glocester & comte de Buckingham, connétable d'Angleterre; l'autre, Marie, comteſſe d'Héreford, fit une alliance plus noble & plus glorieuſe encore; elle fut la première femme de Henri IV, roi d'Angleterre, premier Roi de la branche de Lancaſtre, & la mère de Henri V.

BOILEAU. (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt par erreur qu'en rapportant à l'article *Boyer*, le mot de Racine ſur les ſifflets qui étoient, diſoit-il, à Verſailles aux ſermons de l'abbé Boileau, nous avons dit que, ſelon Racine le fils, ce n'étoit point une épigramme que ſon père eût voulu faire *contre le frère de ſon ami*. L'abbé Boileau, dont il s'agiſſoit dans ce mot, n'étoit point parent du poète; mais Louis Racine, qui cite ce trait dans un ouvrage qui eſt autant l'hiſtoire de Boileau que celle de Racine ſon père, auroit bien dû avertir que cet abbé Boileau n'étoit point de la famille de celui dont il nous entretient ſans ceſſe. L'abbé Boileau le prédicateur

Digitized by Google

eſt diſtingué par le nom de Boileau de Beaulieu, parce qu'il étoit abbé de Beaulieu. M. d'Alembert, plus malin que Racine le fils, ne croit pas le mot de Jean Racine auſſi innocent que le fils l'a prétendu. Quoi qu'il en ſoit, l'abbé Boileau de Beaulieu eut aſſez de réputation comme prédicateur, pour que la cour deſirât de l'entendre, pour qu'on fît un recueil de ſes ſermons & un choix de ſes penſées, pour que l'Académie françaiſe crût devoir l'adopter. Il y fut reçu le 16 août 1694. Le P. Bourdaloue diſoit de lui, qu'*il avoit deux fois plus d'eſprit qu'il ne falloit pour bien prêcher.* M. d'Alembert cite de lui cette penſée :

« *La preuve la plus réelle d'un vrai mérite, c'eſt de* » *ſe connoître ; c'eſt par-là que la philoſophie finit ;* » *c'eſt par-là que la foi commence ; c'eſt la leçon que* » *le ſage fait à l'homme, & la prière que le chrétien* » *fait à Dieu.* »

L'abbé Boileau mourut en 1704. Il étoit de Beauvais.

BOJOCALUS (*Hiſt. german.*), chef des Anſivariens, peuplade errante dans la Germanie ſans pouvoir trouver de retraite aſſurée ; elle avoit, ſuivant les apparences, été dans le parti des Romains, car dans un grand ſoulévement des Chéruſques contre Rome, Bojocalus avoit été priſonnier d'Arminius, & depuis il avoit vieilli au ſervice des mêmes Romains ; il avoit porté les armes pour eux pendant cinquante ans. Dans ſa vieilleſſe, il éprouva leur ingratitude altière & deſpotique. Ce peuple jaloux vouloit qu'on reſpectât les poſſeſſions même qu'il paroiſſoit avoir abandonnées, & qu'on ſe reſſouvînt qu'elles avoient appartenu aux Romains. En ſe repliant en deçà du Rhin, ils avoient laiſſé au-delà des terres vagues qui ſervoient à la nourriture des troupeaux. Les Friſons avoient cru pouvoir s'en emparer ; mais ſur un ordre abſolu de l'Empereur, ils ne firent aucune réſiſtance & abandonnèrent ce terrain. Bojocalus le demanda pour ſes Anſivariens ; il eut à ce ſujet une conférence avec les gouverneurs romains du pays ; ils ne voulurent jamais accorder cette grace aux Anſivariens ; ils offrirent ſeulement à Bojocalus des terres pour ſon uſage particulier, en conſidération de ſes ſervices. Bojocalus les refuſa généreuſement : ce ſeroit, dit-il, trahir les intérêts que ma nation m'a confiés, d'accepter pour moi une grace que j'ai demandée pour elle. Si les Romains croient devoir quelque récompenſe à mes ſervices, qu'ils m'accordent celle que je leur demande ; c'eſt la ſeule qui puiſſe me flatter. Sur le refus des Romains, il rompit la conférence, & prit congé d'eux en leur diſant avec fierté que la terre ne pouvoit lui manquer, ſoit pour y vivre, ſoit pour y mourir.

BORNE (LA DAME DE LA). (*Hiſt. mod.*) Brantôme raconte de cette Dame une anecdote bien bizarre, & qui, ſi elle eſt vraie, peut ſervir à peindre les mœurs du tems de notre roi François I. Il prétend (*Dam. Gal. diſcours I.*) que cette dame de la Borne, belle & de bonne Maiſon, déféra ſon mari à la juſtice pour des irrégularités coupables, mais qui s'étoient paſſées dans l'intimité du commerce conjugal, & dont il ne pouvoit y avoir de témoin qu'elle-même. Brantôme dit pourtant que le mari eut la tête tranchée ; ce qui ſeroit bien une autre irrégularité.

BOULEN. (*Hiſt. d'Anglet.*) Anne de Boulen, ou Bolleyn, ou Bollen, étoit fille du chevalier Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort ; elle avoit ſuivi autrefois en France Marie d'Angleterre, ſeconde femme de Louis XII ; elle avoit été attachée depuis à la reine Claude, première femme de François I, & après ſa mort à la ducheſſe d'Alençon. Revenue en Angleterre, elle fut attachée à la reine Catherine d'Arragon. Henri VIII devint amoureux d'elle. Si l'ambition d'Anne de Boulen n'eût aſpiré qu'à l'autorité, il ne tenoit qu'à elle d'en jouir en bornant Catherine d'Arragon au titre de Reine ; mais elle étoit jalouſe du titre, dût-elle perdre l'autorité. Elle voulut être Reine : ſon adreſſe ſervit ſi bien ſon ambition, elle enchaîna ſi fortement Henri VIII par des refus attirans, qu'il déſeſpéra de la vaincre, & ne ſongea plus qu'à l'épouſer. Alors commencèrent les intrigues pour le divorce. (*Voyez* ſur ce point, dans le Dictionnaire, l'article *Volſey*, & dans ce volume l'article *Catherine* d'Arragon.) Il paroit que Henri VIII n'oublia rien pour perſuader que ſes ſcrupules ſur ſon mariage avec Catherine d'Arragon avoient commencé avant ſon amour pour Anne de Boulen. On a de lui une lettre dans laquelle il dit qu'il n'a point eu de commerce avec la Reine depuis l'année 1524 ; ce qui, en ſuppoſant le fait vrai, pourroit prouver ſeulement qu'il s'étoit dégoûté de la Reine avant de devenir amoureux d'Anne de Boulen, ou qu'il en étoit amoureux avant cette époque, comme bien des auteurs le prétendent. En ce cas la réſiſtance d'Anne de Boulen aura été longue ; mais elle ne fut pas perſévérante juſqu'au bout. Anne de Boulen, pendant le cours du procès du divorce, & ſur l'aſſurance d'un prochain mariage, ſe rendit enfin aux deſirs du Roi qu'elle regardoit déjà comme ſon mari, & le Roi n'en étoit que plus ardent à ſolliciter le divorce. L'honneur de ſa maîtreſſe commençoit à exiger qu'il l'épouſât promptement & publiquement ; il ne garda plus de meſures, & ſe paſſa d'un jugement qu'on lui faiſoit trop attendre ; il fit caſſer ſon mariage par l'archevêque de Cantorbery, Thomas Crammer, primat du royaume. Il épouſa Anne de Boulen, la fit couronner, & publia ſon mariage dans les cours. Il l'épouſa au mois de janvier 1533, & elle accoucha le 3 ſeptembre de la fameuſe Eliſabeth ; mais on prétend qu'il avoit épouſé ſecrétement Anne de Boulen le 14 novembre 1532.

Digitized by Google

Anne de Boulen avoit cru devenir Reine ; elle ne fut jamais qu'eſclave dans tout le tems de ſa faveur. Elle tomba dans la diſgrace à ſon tour : Jeanne Seymour lui enleva le cœur de ſon mari. C'eût été peu pour Henri de quitter Boulen ; il fallut qu'il la diffamât & qu'il la perdit. Parce qu'il étoit inconſtant, ce fut elle qui paſſa pour infidelle & pour impudique ; il l'avoit jugée ſage tant qu'il l'avoit aimée. Quand elle ceſſa de lui plaire, il découvrit qu'elle ſe proſtituoit à mille amans & à ſon propre frère ; il la fait arrêter, il fait arrêter avec elle tout ce qu'il prétend ſoupçonner. La malheureuſe Boulen prend d'abord pour un jeu tout ce qu'elle éprouve. Promptement déſabuſée, elle tombe dans une gaité folle, cent fois plus triſte que l'accablement ordinaire des malheureux ; elle rioit & pleuroit, & rioit d'avoir pleuré. Elle écrivit à Henri : *Vous m'avez toujours élevée ; votre amour a fait de moi une Reine, votre haine va faire de moi une ſainte & une martyre.* Elle manioit ſon cou en éclatant de rire : *Il eſt très-mince*, diſoit-elle, *& l'exécuteur eſt habile.* Puis fondant en larmes, elle faiſoit faire à Marie, fille de Catherine d'Arragon, les plus tendres excuſes des chagrins qu'elle avoit cauſés à cette Princeſſe & à ſa mère. Elle proteſta toujours de ſon innocence. Son frère, le lord Rochefort, & ſes autres prétendus complices, furent décapités avec elle : tous nièrent conſtamment ce qu'on leur imputoit, à la réſerve d'un ſeul, qui oſa s'en vanter, ſéduit par l'eſpérance d'une grace qu'on lui promit & qu'il n'obtint pas : il fut pendu. Le lord Rochefort avoit été accuſé par ſa femme. Tous ces détails ſont cruels & affreux.

Les Proteſtans & les Catholiques modérés croient qu'Anne de Boulen n'étoit coupable que d'un peu d'indiſcrétion & de coquetterie : elle vouloit plaire à tout le monde ; elle aimoit à voir les effets de ſa beauté ſur tout ce qui l'environnoit ; elle recevoit avec indulgence les déclarations qu'on oſoit lui faire : voilà tous ſes crimes. Ses ennemis ont voulu perſuader qu'elle avoit pouſſé plus loin la complaiſance pour les amours volages de François I : ils l'appeloient groſſiérement *la haquenée du roi d'Angleterre & la mule du roi de France ;* mais le fait qu'ils alléguent n'eſt rien moins qu'avéré.

Les Anglais diſent qu'élevée à la cour de France, où elle fut attachée ſucceſſivement, comme nous l'avons dit, à la reine Marie, femme de Louis XII, & à la reine Claude, femme de François I, elle y avoit pris un ton de gaité & de liberté, peu conforme aux mœurs de l'Angleterre.

Le P. d'Orléans dit que les panégyriſtes d'Anne de Boulen ne ſongent pas qu'ils ſont le procès au monarque qui la répudia, & aux juges qui la condamnèrent. On eſt ſi ſouvent obligé de leur faire le procès, le P. d'Orléans le leur fait ſi ſouvent lui-même & avec tant de raiſon, que cette conſidération n'a dû arrêter perſonne.

Avant d'envoyer Anne de Boulen au ſupplice, on caſſa ſon mariage, on le déclara nul dès l'origine, & Henri VIII eut encore le plaiſir d'envelopper Eliſabeth ſa fille dans la diſgrace de la mère ; mais ſi Anne de Boulen n'avoit jamais été la femme de Henri, elle ne l'avoit donc pas outragé, elle n'étoit donc pas coupable d'adultère. Henri, à force de vouloir avilir celle qu'il avoit aimée, la juſtifioit ; il la juſtifia plus pleinement encore par l'indécente précipitation avec laquelle il épouſa Jeanne Seymour dès le lendemain de l'exécution d'Anne de Boulen.

La beauté d'Anne de Boulen n'étoit pas ſans quelques défauts que ſes graces faiſoient diſparoître, & qui en effet avoient échappé à Henri VIII : elle avoit une ſurdent, une tumeur à la gorge ; elle avoit même une ſorte de petite monſtruoſité : c'étoient ſix doigts à la main droite.

(Dans le Dictionnaire, l'article d'Anne de *Boulen* eſt renvoyé de *Boulen* à *Henri VIII*, où elle n'eſt pas même nommée.)

BOURNEL (*Hiſt. de Fr.*), famille noble de la province de Picardie.

1°. Guillaume Bournel *ſervoit en l'oſt de Bouvines*, l'an 1340.

2°. Jean Bournel ſon frère ſervoit en Normandie ſous le maréchal d'Audenehan, en 1354.

3°. Pierre Bournel, ſeigneur de Thiembronne, ſervoit en Picardie ſous le même maréchal d'Audenehan, l'an 1355.

4°. Guillaume Bournel, ſeigneur de Lambercourt, maître-d'hôtel du Roi, eſt qualifié général, maître, viſiteur & gouverneur de toute l'artillerie de France, depuis l'an 1473 juſqu'à ſa mort arrivée en 1477.

5°. Louis Bournel, premier du nom, ſon fils, ſuivoit, en 1417, le parti du duc de Bourgogne, Jean. Il le quitta depuis, & ſe ſaiſit, en 1419, de la ville & du château de Gamaches. Il fut fait priſonnier, en 1421, dans une rencontre près de Mons en Vimeu, & fut obligé de rendre Gamaches en 1422. Il ſe trouva, en 1436, à un combat livré contre les Anglais près de la ville de Calais. Il vivoit encore en 1444.

6°. Guichard Bournel, frère de Louis, & tige de la branche des ſeigneurs de Namps & de Mouchy, accompagna ſon frère dans toutes ſes expéditions contre les Anglais & les Bourguignons. Mort avant l'an 1466.

7°. Amé ſon petit-fils, ſeigneur du Chevalart & du Palais, mort dans les guerres d'Italie du ſeizième ſiècle.

8°. Louis Bournel, ſeigneur de Thiembronne, gouverneur de Lille, Douay, Orchies, Lapaume, fut un des plus illuſtres capitaines de ſon tems. Il vivoit en 1578.

9°. Dans la branche des ſeigneurs de Boncourt, Jean Bournel, ſeigneur de Demiin, fut tué en 1537 devant la ville de Heſdin.

Nous

Digitized by Google

Nous ignorons ſi Giraud de Bournel, gentilhomme limoſin & troubadour célèbre, qui vivoit en Provence vers l'an 1227, & qui mourut en 1278, étoit de cette famille. Il écrivoit en vers provençaux : il fut, dit-on, l'inventeur des ſonnets, & Pétrarque lui fit l'honneur de l'imiter.

BRAGELONGNE (DE), (*Hiſt. de Fr.*), famille célèbre, ſurtout dans la robe, & qui a produit auſſi de vaillans guerriers, dont quelques-uns ont été d'honorables victimes de la patrie.

Elle tire, dit-on, ſon origine d'un Gelongne, ſeigneur de Bray, qu'on croit avoir été un cadet de l'ancienne Maiſon des comtes de Nevers. C'eſt de la réunion de ces deux noms, de Bray & de Gelongne, que paroît s'être formé celui de Bragelongne, comme celui de la Rochefoucauld s'eſt formé des noms de Foucauld & de la Roche.

1°. Le premier du nom de Bragelongne, qui s'établit à Paris, fut Adam de Bragelongne, ſecond du nom, qui, en 1405, adminiſtroit les finances de la reine Iſabelle de Bavière, & de ſon fils le duc de Guyenne, dauphin de France. Il mourut pour la cauſe du Roi & de l'Etat.

2°. Miles ſon fils fut rétabli par arrêt du parlement de Paris, de l'an 1437, dans l'hôtel de ſon père, ſitué rue du Roi de Sicile, & qui avoit été confiſqué par les Anglais.

3°. Thomas de Bragelongne, mort en 1570, fut lieutenant-criminel au chatelet de Paris.

4°. Son fils, Claude, fut conſeiller au parlement.

5°. Jérôme, fils de Claude, fut meſtre-de-camp-général de la cavalerie légère de France.

6°. Martin, frère aîné de Thomas & d'un premier lit, fut ſucceſſivement conſeiller au châtelet en 1541, lieutenant-particulier en 1554, prévôt des marchands en 1558. Mort le 27 avril 1569.

7°. Jean, fils de Martin, fut auſſi lieutenant-particulier au châtelet.

8°. Jérôme, fils de Jean, fut receveur-général des finances à Caen.

9°. Claude, ſeigneur de Vignolles, fils de Jérôme, fut tréſorier-général de l'artillerie.

10°. Jérôme, ſecond fils de Martin, mentionné ſous le n°. 6, fut tréſorier-général de l'extraordinaire des guerres.

11°. Martin, ſeigneur de la Forgerie, ſon frère, fut tréſorier de la gendarmerie de France.

12°. Pierre leur frère fut tréſorier-général de l'extraordinaire des guerres, & pendant un long tems & pendant diverſes générations les Bragelongne furent tréſoriers-généraux, ou de l'ordinaire, ou de l'extraordinaire des guerres.

13°. Jean, frère des trois précédens, conſeiller au parlement de Bretagne, puis au grand-conſeil, maître-des-requêtes & intendant d'Orléans, ſe retira aux Indes, où il devint propriétaire d'une île & de cinq vaiſſeaux ; il périt dans un naufrage à la vue de la Rochelle.

14°. Jérôme, fils d'un autre Jérôme mentionné ſous le n°. 10, tréſorier-général de l'ordinaire des guerres & conſeiller d'Etat, mort le 14 février 1678, eut entr'autres fils :

15°. François, enſeigne au régiment des Gardes, tué au ſiége d'Arras en 1652.

Nous omettons une foule de magiſtrats de différens parlemens & autres cours ſouveraines.

16°. Thomas de Bragelongne, premier préſident au parlement de Metz & chef de la chambre royale établie en conſéquence, ou plutôt en extenſion du traité de paix de Nimègue, mort le 4 mars 1680, eut dix-ſept enfans, parmi leſquels nous remarquerons :

17°. Etienne, *deſtiné chevalier de Malte*, qui fut fait priſonnier à la bataille de Trèves, n'étant âgé que de quatorze ans ; il devint brigadier des armées.

18°. Charles ſon frère, colonel d'un régiment de dragons, fut tué au combat de Luzzara, le 15 août 1702.

19°. Enfin Pierre leur frère fut colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom.

20°. Martin de Bragelongne, d'une branche cadette de cette famille, conſeiller au parlement en 1570, préſident des enquêtes en 1576, prévôt des marchands en 1602, conſeiller d'Etat en 1616, mourut à quatre-vingts ans, en 1623.

21°. Il eut, entr'autres enfans, Emery, évêque de Luçon, mort en 1645.

22°. Et Claude, tué à Quimpercorentin en 1643, à vingt-deux ans.

23°. Pierre leur frère aîné fut, en 1616, contrôleur-général de la Maiſon de Marie de Médicis.

24°. Charles, petit-fils de Pierre, chevalier de Malte, brigadier d'armée, commandoit les gardes-du-corps de la reine d'Eſpagne, & fut tué dans un combat au paſſage de la Ségre, où il étoit à la tête de deux mille chevaux.

25°. Dans une autre branche encore, Nicolas de Bragelongne, tué à l'armée.

26°. Charles de Bragelongne, ſeigneur de Moncharville, neveu du précédent, eut la réputation d'un très-habile ingénieur.

Dans une autre encore, beaucoup de militaires ou de perſonnages dont la vie a été active & errante, tels que :

27°. Robert, capitaine au régiment de Vervins.

28°. Claude, ſeigneur de Creuilly, capitaine d'infanterie au régiment d'Eſpagny.

29°. François, ſeigneur d'Eſtinville, capitaine des gardes-du-corps du prince d'Oſnabruck, & qui s'eſt établi en Allemagne.

30°. Robert, capitaine & conſeiller au conſeil ſouverain de la Guadeloupe, où il s'eſt établi.

31°. Claude, ſeigneur de Sumac, capitaine d'infanterie, mort ſur mer.

32°. Pierre, qui ſortit jeune de la maiſon de ſon père, & dont on n'a eu depuis aucune nouvelle.

Tous ces perſonnages, à compter du n°. 27, étoient frères.

33°. Honoré leur couſin, enſeigne des gardes

Digitized by Google

de Gaſton, duc d'Orléans, fut tué à l'âge de vingt-deux ans.

34°. Il avoit un frère, François de Bragelongne, ſeigneur de Hautefeuille, capitaine-lieutenant des gendarmes du même Gaſton, mort le 22 juillet 1703, à ſoixante-dix-ſept ans, ayant ſurvécu quarante-trois ans à ſon Prince.

BRAQUEMONT (ROBERT), (*Hiſt. de Fr. & d'Eſp.*), pourvu en 1417 de la charge d'amiral de France, fut envoyé par le roi Charles VI au ſecours de Jean II, roi de Caſtille, contre les Maures qu'il vainquit ſur mer. Il avoit ſervi auſſi Henri III, roi de Caſtille, dans des guerres contre le Portugal, & c'étoit à lui, dit-on, que ce Roi avoit permis ou confié la conquête des Canaries : Braquemont en donna la commiſſion à Jean de Béthencourt ſon parent.

Les Braquemont étoient de la vicomté d'Arques, & dans le cours des guerres & des attentats de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, contre la France, ils avoient ſuivi le parti de ce Prince criminel, qui avoit beaucoup de domaines en Normandie.

L'amiral de Braquemont ſe maria deux fois en Eſpagne. Il eut du premier lit Jean de Braquemont, qui mourut ſur mer en 1415.

Du ſecond, Jeanne de Braquemont. Celle-ci épouſa Alvaro-Gonçalès d'Avila, maréchal de Caſtille & grand-chambellan de l'infant dom Fernand, duc de Pennafiel. La poſtérité d'Alvaro d'Avila & de Jeanne de Braquemont a depuis porté ce nom de Braquemont.

L'amiral de Braquemont n'étoit qu'un cadet de ſa famille. Guillaume ſon neveu, aîné du nom, étoit ſeigneur de Sédan & de Florainville ; & ce fut Louis, fils aîné de Guillaume, qui vendit en 1424 ces terres de Sédan & de Florainville à Erard de Lamarck, ſeigneur d'Aremberg, ſon beau-frère, qui avoit épouſé Marie de Braquemont, ſœur de Louis.

BRÉAUTÉ. (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt le nom d'une des plus anciennes Maiſons de la province de Normandie, aujourd'hui éteinte. Peu de Maiſons françaiſes ont verſé plus de ſang pour la patrie, & lui ont fait plus de ſacrifices.

1°. Robert, premier du nom, ſire de Bréauté, fut un des principaux ſeigneurs de cette province, qui accompagnèrent Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

2°. Son arrière-petit-fils, Guillaume, ſurnommé *le Pieux*, céda, vendit ou donna preſque toutes ſes terres pour faire le voyage de la Terre-Sainte.

3°. Renaud ſon neveu fut tué en Angleterre en 1217.

4°. Guillaume, troiſième du nom, neveu de Renaud, & l'aîné de la Maiſon de Bréauté, fut tué à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302.

5°. Roger, ſecond du nom, ſire de Bréauté, petit-fils de Guillaume III, eſt qualifié *noble & puiſſant ſeigneur* dans un acte du 17 mars 1353, & ce titre ne ſe donnoit alors qu'aux premières Maiſons du royaume.

6°. Roger ſon fils aîné fut tué par les Anglais, près de Giſors.

7°. Roger III, frère de ce Roger, fut fait pluſieurs fois priſonnier par les Anglais, & obligé de vendre des terres conſidérables pour payer des rançons très-onéreuſes. Devenu libre aux dépens de ſa fortune, il ſe jeta dans Harfleur que les Anglais aſſiégeoient alors, & où il ſe ſignala par une vigoureuſe réſiſtance, à laquelle le maréchal de Boucicaut rendit le témoignage le plus honorable. Il perdit encore d'autres terres qui lui reſtoient, & qui furent confiſquées & pendant trente-trois ans occupées par les Anglais.

8°. Jean I ſon fils, plus malheureux encore que Roger III, fut fait priſonnier par les Anglais, en Normandie, près du mont Saint-Michel, & enſuite encore en Picardie. Les rançons achevèrent de le ruiner ; & enfin ayant été pris une troiſième fois par les Anglais, dans une bataille livrée près d'Arques, il ſe vit hors d'état de payer cette dernière rançon, & fut obligé d'avoir recours au cardinal d'Eſtouteville ſon oncle. Il mourut d'un coup de flèche qu'il reçut à la cheville du pied, dans la journée de Mont-Lhéri, du 16 juillet 1465.

9°. Un autre, Jean de Bréauté ſon frère, fut tué à la bataille de Verneuil, le 6 août 1424.

10°. Un autre de leurs frères, Jacques, ſeigneur de Belleſoſſe, fut tué à la bataille de Patay, le 20 mai 1429.

11°. Un autre encore, Roger, ſeigneur de Crouin, fut tué en 1460, dans une bataille en Angleterre.

12°. & 13°. Jean II, fils de Jean I, & Adrien I, fils de Jean II, ſe diſtinguèrent par leur valeur & leurs ſervices.

14°. Adrien II, fils d'Adrien I, fut colonel-général des ban & arrière-ban de Normandie.

15°. Pierre I, fils d'Adrien II, eſt célebre par un grand combat de vingt-deux Français (à la tête deſquels il étoit), contre vingt-deux Eſpagnols. Il étoit allé, en 1699, avec la permiſſion du roi Henri IV, ſervir en Hollande ſous le prince Maurice. Grosbendoncq, Hollandais, du parti eſpagnol, & gouverneur de Bois-le-Duc, ayant tenu quelques propos légers ou groſſiers contre l'honneur des Français, Bréauté lui en demanda raiſon. Il fut convenu qu'on ſe battroit vingt-deux contre vingt-deux à armes égales. Ces armes devoient être l'épée & le piſtolet ſeulement ; mais les Eſpagnols manquèrent, dit-on, à la convention, & apportèrent, outre les armes convenues, d'autres armes plus meurtrières & atteignant de plus loin ; de plus, Grosbendoncq, dont les diſcours étoient le ſujet du combat, ſe diſpenſa d'y paroître, ſous prétexte qu'un gouverneur ne devoit point quitter la ville confiée à ſes ſoins. Il envoya en ſa place Likerbi-

Google

kem ſon lieutenant, autre Hollandais du parti d'Eſpagne. De plus, ces Hollandais-Eſpagnols ne ſe preſſant point d'arriver, Bréauté alla au devant d'eux après une heure d'attente, & s'avança juſqu'à la portée du canon. Les Eſpagnols ſortirent enfin de Bois-le-Duc, & le combat s'engagea. Bréauté tua Likerbikem d'un coup de piſtolet, & bleſſa dangereuſement deux autres Eſpagnols. En tout il y eut, du côté des Eſpagnols, ſept tant tués que bleſſés; & du côté des Français, trois tués & deux bleſſés. Tel étoit l'état du combat lorſque, par une lâche & coupable infidélité, le gouverneur, qui étoit reſté dans la place, d'où il dominoit les combattans, fit tirer ſur les Français deux coups de canon qui les diſperſèrent, & qui forcèrent Bréauté, reſté ſeul & ayant eu ſon cheval rué ſous lui d'un de ces coups de canon, à prendre le parti de ſe rendre priſonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc, & là, par l'ordre du cruel Grosbendoncq, il fut indignement tué entre les deux ponts à coups de poignards, d'épées & de piques. Il n'avoit que dix-neuf ans, neuf mois & onze jours. Il étoit gendre du fameux de Harlay de Sancy; il étoit marié dès le 17 décembre 1596, & avoit un fils:

16°. Qui ſe nommoit Adrien-Pierre. Il étoit premier écuyer de la reine Marie de Médicis, & fut tué devant Breda en 1624. Né le 8 janvier 1599, il n'avoit que vingt-quatre ans, dix mois quand il mourut, & il n'avoit qu'un an à la mort de ſon père: il ne put donc entreprendre de la venger.

17°. Mais ſon oncle Adrien III, frère de Pierre, prit ſur lui le ſoin de cette vengeance. Il paſſa en Hollande, & fit appeler par deux fois en duel ce Grosbendoncq, aſſaſſin de ſon frère, qui refuſa conſtamment de lui faire raiſon. Adrien III reſtoit toujours en Hollande, ferme dans la réſolution de tirer vengeance, par quelque moyen que ce pût être, de l'aſſaſſinat de ſon frère, lorſque par un effet ſans doute des intrigues & des ſollicitations de Grosbendoncq, Henri IV écrivit à Bréauté, le 24 octobre 1600, pour lui enjoindre de quitter Breda, où il reſtoit conſtamment depuis le mois de juin, ſans autre affaire que ſon projet de vengeance, & de revenir ſur le champ en France. Le roi écrivit en même tems à Buzenval ſon ambaſſadeur en Hollande, & au prince Maurice, de le faire partir inceſſamment. Bréauté fut forcé d'obéir.

Adrien III laiſſa deux fils, qui tous deux furent tués en ſervant la patrie; ſavoir, entr'autres:

18°. Pierre II, tué à la priſe d'Arras en 1640, âgé de vingt-ſept ans, huit mois. Le maréchal de Baſſompière, bon juge de toutes ſortes de mérite, en faiſoit grand cas, & l'annonçoit comme un homme capable de parvenir aux premières charges de l'Etat.

19°. François ſon frère fut tué au ſiége de Dunkerque en 1646.

20°. Pierre II eut pour fils Jean-Baptiſte Gaſton, élevé enfant d'honneur du roi Louis XIV, & tué aux lignes d'Arras en 1654, dans ſa dix-huitième année.

Quelques autres perſonnages de la même Maiſon moururent jeunes & au ſervice.

C'eſt dans la perſonne d'Alexandre-Charles, ſire de Bréauté, mort le 1er. juillet 1716, dans ſa vingt-deuxième année, que cette vaillante & utile Maiſon s'eſt éteinte.

BRINON (MADAME DE), (*Hiſt. mod.*), première ſupérieure de la maiſon de Saint-Cyr ſous madame de Maintenon, dont elle ſeconda les vues & les ſoins pour cette noble & utile inſtitution. Elle étoit fille d'un préſident au parlement de Rouen; elle ſe fit ou on la fit religieuſe urſuline. Son couvent ayant été ruiné, elle erra quelque tems de clôture en clôture, ſans bien & ſans reſſource. Sa mère, qui la reçut chez elle, la menoit ſouvent à Montchevreuil, dans le voiſinage duquel elle demeuroit. Madame de Maintenon l'y connut, & vit avec édification combien, au milieu du monde, elle étoit fidelle aux devoirs d'un état qu'elle n'avoit pas embraſſé par un choix parfaitement libre. Les Urſulines ſont conſacrées à l'inſtruction. Madame de Brinon, pour remplir ſon vœu à cet égard, raſſembloit les domeſtiques & les enfans du voiſinage, & ſe chargeoit de les inſtruire; elle perdit ſa mère, erra encore d'aſile en aſile, toujours pourſuivie par la miſère. Une compagne qu'elle s'étoit aſſociée, ne faiſoit que doubler ſon infortune; elles avoient raſſemblé avec peine un petit nombre de penſionnaires qu'elles inſtruiſoient, & avec leſquelles elles languiſſoient à Montmorenci. Madame de Brinon ſe reſſouvint de madame de Maintenon qu'elle avoit vue autrefois à Montchevreuil, pauvre comme elle, & qui lui avoit témoigné de l'eſtime. Du haut du coteau de Montmorenci elle voyoit ce Saint-Germain où cette même femme, devenue toute-puiſſante, habitoit avec le plus grand Roi du monde; elle ola penſer que le pouvoir de faire du bien ne lui en auroit pas fait perdre le goût. C'étoit connoître madame de Maintenon, & celle-ci lui en ſut gré; elle alla voir ſon établiſſement, le protégea, l'augmenta, raſſembla les penſionnaires que ſa charité faiſoit élever en divers lieux, & les mit, ſous la conduite de madame de Brinon, dans une maiſon plus vaſte & plus commode, qu'elle fit meubler à Ruel. Ce fut là le berceau de Saint-Cyr. De Ruel les penſionnaires, devenues plus nombreuſes, furent transférées à Noiſy, pour être plus à portée de Verſailles & de madame de Maintenon, dont cet établiſſement commençoit à faire l'occupation la plus chère. Louis XIV lui fit don d'une maiſon convenable à Noiſy. Dans la ſuite, les idées de madame de Maintenon & du Roi s'aggrandirent, s'élevèrent, & formèrent ce bel établiſſement de Saint-Cyr. Madame de Brinon, en qui madame de Maintenon croyoit avoir vu des talens diſtingués pour le commandement & l'adminiſtration d'une

Digitized by Google

grande maiſon, fut miſe à la tête de celle-ci, comme elle avoit été à la tête de la maiſon de Ruel & de celle de Noiſy. Il ſe trouva qu'au contraire la ſupérieure avoit tous les talens, hors celui de gouverner. Madame de Brinon, dit l'auteur des *Mémoires* de Maintenon, ſavoit le monde, les Pères de l'Egliſe, les poëtes; elle faiſoit des exhortations qu'on venoit entendre de toutes parts, & que les courtiſans comparoient, déjà pour l'éloquence, aux ſermons de Bourdaloue; mais elle étoit d'une humeur inégale, bruſque, impérieuſe, prodigue, avide de gloire & de biens.

Madame de Maintenon répandoit avec profuſion les bienfaits ſur madame de Brinon & ſa famille, & lui prodigua les égards les plus flatteurs. Celle-ci devint une eſpèce de favorite: le roi l'entretenoit toutes les fois qu'il alloit à Saint-Cyr; elle étoit en commerce avec les Princeſſes, les miniſtres, les cardinaux: on briguoit à l'envi ſon amitié, preſque ſa protection; elle commençoit à être embarraſſée de celle même de madame de Maintenon, qui, loin de la lui faire ſentir, ſembloit redoubler de déférence pour elle. La religieuſe prenoit inſenſiblement le goût du ſiècle, celui du commandement, de la liberté, des commodités, de la grandeur: les plaintes s'élevoient de tous côtés; elles étoient appuyées par les ſupérieurs. Madame de Maintenon gémiſſoit, patientoit, exhortoit à la patience, pallioit le mal par des moyens doux. En partant pour un voyage de Fontainebleau, elle prit des meſures pour maintenir l'ordre pendant ſon abſence.

Madame de Brinon tomba malade: madame de Maintenon oublia tout, lui envoya Fagon, établit des couriers pour être informée d'heure en heure de ſon état. Le Roi l'alla voir dans ſa convaleſcence: cette faveur acheva de l'enorgueillir & de la perdre. Sa ſanté revint & ſes caprices avec elle.

Madame de Brinon, ſous prétexte de ſanté, alla voir ſes parens dans le Vexin, puis, ſans attendre d'obédience, elle partit pour les eaux de Bourbon. Son abſence apprit aux Dames de Saint-Louis qu'elles pouvoient ſe gouverner elles-mêmes.

Son voyage fut une marche triomphale. Elle avoit deux carroſſes à elle, & ſouvent quatre de ſuite. Elle étoit précédée d'un homme qui faiſoit préparer les logemens: les villes la complimentoient, les villages ſe mettoient ſous les armes: à l'égliſe on étendoit ſous ſes genoux un carreau de velours. A Bourbon, on lui donna des fêtes, on lui rendit des ſoins, on lui fit des préſens, on lui préſenta des placets. On rioit à la cour de ce faſte royal d'une religieuſe: on comparoit la protégée avec la protectrice, qui mettoit de la dignité à tout, mais qui plaçoit ſurtout la dignité dans la modeſtie.

« Après avoir été à Bourbon ſix ſemaines, s'être promenée quinze jours chez ſes parens, & s'être laiſſée adorer de toute la Nobleſſe du pays, dit l'auteur des *Mémoires de Maintenon*, elle arrive à Fontainebleau. Madame de Maintenon lui fait dire de venir dîner avec elle. Peut-être avoit-elle l'intention de la gronder, mais elle ne la gronda point. Le Roi même daigna lui parler avec eſtime: on attribua ſes travers à l'ignorance d'une religieuſe qui avoit cru que tous les honneurs étoient dus à l'amie de l'amie du Roi, à la ſupérieure de Saint-Cyr; mais dans ce cas même il falloit du moins l'inſtruire: il parut bien qu'elle n'avoit pas été inſtruite; elle arrive à Paris & y ſéjourne tant qu'il lui plaît. Son voyage n'étoit pas encore fini; elle le termina par le trait le plus brillant. Marly & Trianon venoient d'être achevés: elle eut la curioſité fort naturelle de les voir; mais ce fut la manière de ſatisfaire cette curioſité, qui tint véritablement d'une Vice-Reine. Le Roi avoit établi dans ces deux châteaux des officiers particuliers dépendans de Bon-Temps; celui-ci ſe piquoit d'un grand attachement à madame de Maintenon, & madame de Brinon jugea que les effets de cet attachement devoient rejaillir ſur elle. En conſéquence elle donne directement ſes ordres à Bon-Temps, lui marque qu'elle ira le matin voir Marly & après le dîner Trianon. Bon-Temps, étonné d'un ton auquel le Dauphin même ne l'avoit pas accoutumé, mais preſſé par le tems & n'ayant pas celui de recevoir des ordres de Fontainebleau, prit le parti d'obéir aux riſques, périls & fortunes de madame de Brinon. Elle fut ſervie à dîner par les officiers extraordinaires du Roi: Bon-Temps lui fit les honneurs. Le lendemain on ſut à Fontainebleau ce qui s'étoit paſſé: madame de Maintenon fut outrée, mais elle ſe contint & excuſa ſon amie.

» Madame de Brinon rentre à Saint-Cyr, critique tout ce qui avoit été réglé pendant ſon abſence par madame de Maintenon, de concert avec la communauté; lui mande à elle-même qu'elle a trouvé la maiſon de Saint-Cyr dans un déſordre affreux, & que ce déſordre eſt l'effet des prétendus réglemens qu'on s'eſt ingéré de faire pendant ſon abſence; en conſéquence, elle détruit & bouleverſe tout. On la laiſſe faire, en ſe propoſant de ne la pas laiſſer faire long-tems. Enfin l'orage éclate, mais avec tous les ménagemens que madame de Maintenon crut devoir à l'ancienne amitié. La marquiſe de Montchevreuil, amie de toutes les deux, & chez qui elles s'étoient connues, arrive à Saint-Cyr, prépare la ſupérieure à la nouvelle de ſa dépoſition, lui remet une lettre-de-cachet portant ordre de quitter la maiſon le lendemain, une obédience de l'évêque de Chartres ſur le même objet, & une décharge de la ſupériorité. Pour adoucir l'amertume de cette diſgrace, elle lui annonce de nouveaux bienfaits de madame de Maintenon, de nouvelles faveurs du Roi, la continuation de l'eſtime de l'un, de l'amitié de l'autre. Madame de Brinon s'étonne, pleure, gémit, obéit. Elle demande le ſecret, fait fermer ſon appartement, cache ſa diſgrace à toute la mai-

ſon, diſpoſe tout pour ſon départ, ſort le lendemain matin ſans être vue que de la portière qu'elle embraſſe, en lui diſant qu'elle ne la quittoit pas pour long-tems; elle ſe fit mener à Paris à l'hôtel de Guiſe, chez madame la ducheſſe d'Hanovre, à qui elle fit part de ſon aventure, & qu'elle pria d'écrire & d'agir pour la faire rétablir dans ſa place. La ducheſſe d'Hanovre ſollicita, preſſa, inſiſta; mais les raiſons qui avoient déterminé madame de Maintenon étoient trop fortes pour qu'elle ne fût pas inflexible.

» Cette diſgrace de madame de Brinon ne fut pas une ſimple révolution de couvent. La cour & la ville y prirent part. Madame de Sévigné, dans une lettre du 10 décembre 1688, dit: « Voici un » fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, » l'amie intime de madame de Maintenon, n'eſt » plus à Saint-Cyr; elle en eſt ſortie il y a quatre » jours; elle eſt à l'hôtel de Guiſe; elle ne paroît » point mal avec madame de Maintenon, car elle » envoie tous les jours ſavoir de ſes nouvelles. » Cela augmente la curioſité de ſavoir le ſujet de » ſa diſgrace. Tout le monde en parle tout bas, » ſans que perſonne en ſache davantage. »

Dans une lettre du 13, elle ajoute:

« Je ne ſais encore rien de madame de Brinon, » ſi ce n'eſt que le Roi lui donne 2000 livres de » penſion. On dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle » prêchoit fort bien, comme vous ſavez. »

« Elle tenta, dit l'auteur des *Mémoires de madame* » *de Maintenon*, de ſe retirer dans quelque maiſon » religieuſe de Paris, les trouva toutes inſuppor- » tables, & alla à Maubuiſſon, où elle s'établit à ſa » fantaiſie & ſans dépendre de la communauté. Elle » y entretint un commerce aſſez vif avec madame de » Maintenon, qui la conſola de ſa diſgrace par mille » complaiſances. Elle y mourut (en 1701) regret- » tant le monde, Saint-Cyr & la vie. »

BRULART. (*Hiſt. mod.*) Les articles *Brulart* & *Sillery*, dans le Dictionnaire, renvoient à l'article *Puiſieux*, où il n'y a qu'un mot inſuffiſant ſur cette famille.

1°. Le chancelier de Sillery eſt ſans doute le perſonnage le plus célèbre qu'elle ait eu dans la magiſtrature & dans le miniſtère. Il fut fait conſeiller au parlement de Paris en 1573, puis maître-des-requêtes, puis préſident au même parlement de Paris en 1595. Il fut trois fois ambaſſadeur en Suiſſe: en 1589 ſous Henri III; en 1595 & en 1602 ſous Henri IV. Il fut auſſi ambaſſadeur à Rome, & dans le cours de cette ambaſſade il conclut le mariage du Roi avec Marie de Médicis; mais ſi l'on en croit le duc de Sully, Sillery avoit travaillé d'abord à négocier le mariage d'Henri IV avec la ducheſſe de Beaufort, qui l'avoit fait nommer dans cette vue à l'ambaſſade de Rome, & qui l'avoit aſſuré dès-lors de lui procurer les ſceaux & la dignité de chancelier. En 1598, il travailla utilement à la concluſion de la paix de Vervins, & il alla la faire ſigner à Bruxelles à l'archiduc Albert. En 1604, il fut fait garde-des-ſceaux; en 1605, chancelier de Navarre; en 1607, chancelier de France. M. de Sully, qui ſe trouvoit aſſez ſouvent en oppoſition avec lui au conſeil, en parle quelquefois aſſez peu avantageuſement. Il eſt vrai qu'en général le chancelier étoit, ainſi que Villeroi, favorable à l'Eſpagne & aux Jéſuites, autant que Sully leur étoit contraire: celui-ci attribue encore à des motifs d'intérêt, à des réductions de gages & de penſions, réductions que Sully avoit jugées néceſſaires, l'éloignement de Sillery pour lui. Il accuſe le chancelier d'être entré dans ces intrigues, *travaillées de main de courtiſans*, qui avoient quelquefois troublé l'amitié de Henri & de Sully, en inſpirant au premier contre le ſecond d'injuſtes défiances. On peut regarder comme une eſpèce de correctif à ce que ces imputations peuvent avoir d'un peu exceſſif, le jugement que Henri IV portoit de Sillery, & qui nous eſt rapporté par Sully lui-même:

« Sillery, diſoit Henri, eſt d'un naturel patient » & complaiſant, merveilleuſement ſouple, adroit » & induſtrieux dans toute la conduite de ſa vie: » il a l'eſprit très-bon; il eſt aſſez verſé dans » toutes ſortes de ſciences & d'affaires de ſa pro- » feſſion; il n'eſt pas même ignorant dans les autres, » parle aſſez bien, déduit & repréſente fort clai- » rement une affaire; *n'eſt point homme pour faire* » *de malices noires*, mais il ne laiſſe pourtant pas » d'aimer grandement les biens & les honneurs, & » de s'accommoder toujours à tout pour en avoir. » Il n'eſt jamais ſans nouvelles ni ſans perſonnes » en main pour lui en découvrir; d'humeur à ne » jamais haſarder légérement ſa perſonne ni ſa » fortune pour celles d'autrui. Ses vertus & ſes » défauts étant ainſi compenſés, il m'eſt facile d'em- » ployer utilement les premiers, & de me garantir » du dommage des autres. »

Henri IV diſoit auſſi qu'avec ſon chancelier (de Sillery), qui ne ſavoit point de latin, & ſon connétable (Henri de Montmorenci), qui ne ſavoit ni lire ni écrire, il n'y avoit point d'affaires dont il ne pût venir à bout. En effet, Sillery le ſervit très-bien dans l'affaire de ſon mariage, dans celle de la paix de Vervins, & en maintenant les Suiſſes dans l'alliance de la France, affaire à laquelle on dit qu'il employa pour lors une partie de ſa fortune.

Nous avons vu des preuves de la ſoupleſſe de caractère que Henri IV & Sully lui attribuent dans les démarches qu'il avoit conſenti de faire pour le mariage de Henri IV & de la ducheſſe de Beaufort. Lorſqu'après la mort de cette ducheſſe, il eut mis au lieu d'elle la princeſſe de Toſcane ſur le trône de la France, & lorſqu'après la mort de Henri IV il la vit maîtreſſe des affaires, on peut croire qu'il n'eut pas moins de complaiſance pour elle; qu'il lui ſacrifia aiſément les maximes anti-eſpagnoles du dernier règne, dont auſſi bien il n'avoit jamais été le partiſan; il ſongea auſſi à pro-

Digitized by Google

fiter, pour ſa fortune, des indiſcrètes profuſions de la Reine ; il fit doubler ſes gages, & s'arrogea de nouveaux droits ; il ſcella d'ailleurs tout ce qu'on voulut pour les gens en crédit, & ces diſſipations ſe faiſoient ſous le nom de Henri IV après ſa mort. Sully fait à Sillery un reproche grave à ce ſujet. « La règle, dit-il, eſt que, le Roi étant mort, le » ſceau dont il s'eſt ſervi ſoit rompu. Non-ſeule- » ment le chancelier ne l'avoit pas fait, mais il » oſa même ſe ſervir de ce ſceau pour autoriſer de » fauſſes diſpoſitions en faveur de Concine & de » quelques autres pendant cinq années entières. » Il avoit pour cela la double commodité de faire » fabriquer par ſon fils, qui étoit ſecrétaire d'Etat, » toutes les pièces, auxquelles il mettoit enſuite » la dernière main. »

Toutes ſes complaiſances ne purent le maintenir dans la faveur ; il remit les ſceaux en 1616 : ils lui furent rendus en 1623, & ſa diſgrace fut conſommée en 1624. Il n'y ſurvécut pas long-tems ; il mourut la même année, le 1er. octobre, vraiſemblablement de la mort des miniſtres diſgraciés.

2°. Pierre Brulart de Puiſieux ſon fils, ſecrétaire d'Etat, fut enveloppé dans ſa diſgrace : ſon crime étoit d'avoir, conformément aux intentions de Louis XIII, traverſé la nomination de Richelieu au cardinalat. Il eut de la ſageſſe & de la modération dans ſon miniſtère, & de la fermeté dans ſa diſgrace. Au tems de ſa faveur il refuſa d'être fait duc & pair, ſoit qu'il crût, comme le dit depuis le chancelier le Tellier, que ces ſortes de dignités ne convenoient point aux familles miniſtérielles, connues principalement dans la robe (mais la ſienne ſervoit également l'Etat dans la robe & dans l'épée), ſoit qu'il craignît que cette éclatante dignité ne parût en lui un abus du crédit. Au tems de ſa diſgrace, il refuſa deux cent mille francs qu'on lui offroit pour la démiſſion de ſa charge de ſecrétaire d'Etat ; il la garda juſqu'à la mort, & cette ſomme fut cependant payée à ſes héritiers. Il mourut tranquillement dans la retraite, le 22 avril 1640.

3°. Le commandeur de Sillery, Noël Brulart, frère du chancelier, fut ambaſſadeur de la religion (de Malte) en France, puis ambaſſadeur extraordinaire de France en Eſpagne, & enſuite à Rome, où, par l'effet des complaiſances des Brulart pour la Reine-Mère, il conclut avec les Eſpagnols, dans l'affaire de la Valteline, un traité déſavantageux au Roi, & que le cardinal de Richelieu fit déſavouer. Le commandeur fut rappelé de Rome, & diſgracié comme ſon frère & ſon neveu.

4°. Charles-Henri Brulart, ſeigneur de Briançon, petit-fils de Puiſieux, & arrière-petit-fils du chancelier de Sillery, fut tué à treize ans & demi, au combat de Saint-Gothard ou Godhard en Hongrie, le 1er. août 1664. Il étoit enſeigne au régiment de Turenne.

5°. Achille ſon frère, chevalier de Malte, aide-de-camp du vicomte de Turenne, & capitaine d'infanterie dans ſon régiment, mourut à dix-neuf ans à Landau, des bleſſures reçues au combat de Sintzeim.

6°. Fabio Brulart de Sillery, frère des deux précédens, évêque d'Avranches, puis de Soiſſons, fut célèbre dans l'Egliſe & dans les lettres. Le nom de Fabio lui vient de ce qu'il fut tenu ſur les fonts de baptême par le cardinal Picolomini, alors nonce en France, qui lui donna le nom du pape Alexandre VII, Fabio Chigi.

L'aſſemblée du clergé, qui ſe tint en 1695 à Saint-Germain-en-Laye, le choiſit pour haranguer le roi d'Angleterre, Jacques II. Sa harangue fut ſi agréable aux Anglais de la ſuite de Jacques, qu'elle fut traduite en pluſieurs langues, & envoyée partout comme une eſpèce de manifeſte, dit M. de Bèze. Tous les Jacobites jugèrent au moins qu'on ne pouvoit pas conſoler plus noblement ni plus chrétiennement un Roi malheureux. Il fut reçu en 1701, honoraire à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, qui s'appeloit alors l'Académie des inſcriptions & médailles, & en 1705 à l'Académie françaiſe, à la place de M. Pavillon. Comme membre de l'Académie des inſcriptions, on lui doit l'explication d'un bas-relief de marbre antique, faiſant partie d'un tombeau que le peuple appelle à Soiſſons *le trou de l'Oracle d'Iſis*. Il a auſſi rendu compte à l'Académie de quelques autres anciens tombeaux, ſinguliers par leurs ornemens : il a de plus envoyé à l'Académie les copies figurées de deux colonnes miliaires, trouvées, l'une près de Soiſſons, l'autre à Vic-ſur-Aiſne dans le Soiſſonnois. La première eſt du tems de Septime Sévère ; la ſeconde eſt de la quinzième année de l'empire de Caracalla. On en trouve les explications dans la partie de l'Hiſtoire, tom. III du *Recueil de l'Académie*.

Comme académicien français, on a de lui des *réflexions ſur l'Eloquence*. Son diſcours de réception contient auſſi des remarques ſur *le génie des langues*, ſur *le caractère de l'éloquence & la nature de la poéſie*. Il a laiſſé des poéſies françaiſes, dont une partie eſt entrée dans les Recueils du P. Bouhours ; il a même laiſſé des poéſies latines, ce qui n'eſt pas étranger à l'Académie françaiſe. Il a ranimé autant qu'il étoit en lui les travaux de l'Académie naiſſante qu'il trouva établie à Soiſſons, & affiliée à l'Académie françaiſe.

Comme évêque, il a laiſſé divers Traités de morale, des traductions des plus beaux endroits des Pères, un Commentaire ſur quelques épîtres de ſaint Paul & ſur celle de ſaint Clément, pape, aux Corinthiens ; des ſermons & des homélies.

Il a établi des écoles gratuites, des ſéminaires, des hôpitaux. Il a nourri les pauvres, & fait en leur faveur d'utiles réglemens dans les diſettes de 1693 & de 1709. Mort le 20 novembre 1714. Il étoit né le 25 octobre 1655.

7°. Carloman-Philogène Brulart, comte de Sillery, frère des trois précédens, capitaine de

Digitized by Google

vaiſſeau, colonel d'infanterie, premier écuyer du prince de Conti, l'a ſuivi dans toutes ſes campagnes, nommément aux combats de Steinkerque & de Nerwinde, & fut bleſſé dangereuſement à ce dernier.

8°. Roger Brulart, marquis de Sillery & de Puiſieux, frère aîné des quatre précédens, étoit chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général des armées, gouverneur d'Huningue, conſeiller d'Etat d'épée; il avoit été ambaſſadeur en Suiſſe.

9°. Félix-François Brulart de Sillery ſon fils, colonel d'infanterie & brigadier d'armée, fut tué à la bataille d'Almanza, le 25 avril 1707.

10°. Louis-Philogène Brulart, marquis de Puiſieux, fils de Carloman-Philogène, n°. 7, eſt celui que nous avons vu miniſtre des affaires étrangères, puis miniſtre ſans département juſqu'en 1756.

Dans la branche des ſeigneurs de Croſne & de la Borde, nous remarquons :

11°. Noël Brulart, procureur-général, ou, comme on diſoit encore alors, procureur du Roi au parlement de Paris ſous François I & Henri II, depuis 1541 juſqu'en 1557.

12°. Denis Brulart ſon fils, premier préſident du parlement de Bourgogne.

13°. Nicolas ſon fils, auſſi premier préſident au même parlement, ainſi que :

14°. & 15°. Denis II, fils de Nicolas, & Nicolas II, fils de Denis II.

16°. Jean-Baptiſte Brulart, baron de Couches & de Sombernon, capitaine des Gendarmes de Berry, tué à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703.

Dans la branche des marquis de Genlis.

17°. Pierre Brulart, qui mit la terre de Genlis dans ſa famille, étoit fils de Noël Brulart, procureur-général de Paris, n°. 11, & frère du premier des quatre premiers préſidens de Bourgogne; il fut fait ſecrétaire des commandemens de la reine Catherine de Médicis en 1564, & ſecrétaire d'Etat en 1569. Charles IX, Henri III & Henri IV l'employèrent dans différentes affaires. Il avoit un long uſage du miniſtère. Il mourut le 12 avril 1608, ayant été miniſtre ſous trois Rois, & ayant ſervi ſous cinq; car dès 1557 il étoit pourvu d'une charge de ſecrétaire du Roi.

18°. Gilles, ſeigneur de Genlis, ſon fils, fut reçu ſecrétaire d'Etat en ſurvivance.

19°. Charles Brulart, ſeigneur d'Abecourt, fils de Gilles, fut tué en duel en 1649.

20°. Charles, abbé de Joyenval, frère de Gilles, ambaſſadeur à Veniſe & à la diète de Ratisbonne, eſt mort le 25 juin 1649, doyen des conſeillers d'Etat.

21°. Noël ſon frère, ſeigneur de Croſne, mourut au ſiége d'Amiens, en 1597.

22°. René Brulart, fils de Gilles, n°. 18, d'un ſecond lit, fut gouverneur des frontières du Dauphiné, & lieutenant-général des armées du Roi.

23°. Florimond Brulart, petit-fils de Gilles, n°. 18, & frère de Charles, n°. 19, & de René, n°. 22, mourut en 1653 au ſiége de Sainte-Ménéhould.

24°. Charles, frère de Florimond, fut archevêque d'Embrun, & mourut le 2 novembre 1714, à quatre-vingt-ſix ans.

25°. François, ſeigneur de Bethancourt, frère des deux précédens, colonel du régiment de la Couronne, fut tué à la bataille de Conſarbrick près Trèves, en 1674.

26°. Michel, frère des trois précédens, & colonel du régiment de la Couronne, après François, qui l'avoit été après Claude, marquis de Genlis (un autre de ſes frères), fut tué en 1677 à l'attaque d'un fort près Saint-Omer.

Dans la branche des ſeigneurs du Brouſſin & du Rancher, iſſue de celle de Genlis :

27°. Charles, ſeigneur du Rancher, capitaine aux Gardes-Françaiſes, gouverneur du Queſnoi, maréchal-de-camp, mort le 1er. juillet 1712, à quatre-vingt-huit ans.

BUCÉPHALE. (*Hiſt. anc.*) L'Hiſtoire n'a pas dédaigné d'illuſtrer ce fameux cheval d'Alexandre. La première gloire de ſon maître eſt de l'avoir dompté : aucun des écuyers de Philippe ſon père n'avoit pu y réuſſir. Alexandre, dont le plus ardent deſir, dès ſa plus tendre jeuneſſe, fut toujours de tenter ce que les autres n'avoient pas pu faire, demanda de monter ce cheval fougueux. Sa plus grande peine fut d'en obtenir la permiſſion, tant on redoutoit pour lui ce danger! Il mit tant d'adreſſe & de courage dans ſa manœuvre, & elle eut un ſi plein ſuccès, que ſon père s'écria, ſaiſi d'admiration : *Voilà un enfant à qui les Dieux deſtinent un plus vaſte Empire que le nôtre. Jamais la Macédoine ne pourra lui ſuffire.* Dès ce moment Bucéphale fut le courſier favori d'Alexandre, & cet animal, de ſon côté, s'attacha excluſivement à ſon maître. Jamais, ſi l'on en croit Quinte-Curce, il ne voulut ſe laiſſer monter par aucun autre; mais auſſitôt qu'Alexandre vouloit le monter, ſouple & docile, il plioit de lui-même les genoux, ſe baiſſoit pour le recevoir, & ſe relevoit tout orgueilleux de ſa noble charge, *credebaturque ſentire quem veheret.* Bucéphale s'étant égaré dans l'expédition d'Alexandre contre les Mardes, ce Prince, dans ſa douleur, fit de ſi terribles menaces à ces peuples pour les engager à le lui ramener au plus tôt, qu'ils ne crurent pas pouvoir trouver un abri contre ſa vengeance dans leurs montagnes & dans leurs forêts; ils ſe hâtèrent donc de ramener Bucéphale, d'offrir des préſens & de ſe ſoumettre; encore leur fut-il fort difficile d'appaiſer la colère d'Alexandre. Lorſque la mort lui eut enlevé cet animal, il honora ſa mémoire comme celle d'un ami & d'un compagnon de ſes victoires. De deux villes qu'il bâtit dans les Indes, comme il prenoit ſoin d'en bâtir dans preſque tous les lieux de ſes conquêtes, il nomma l'une Nicée, comme monument de ſes

Digitized by Google

victoires, & l'autre *Bucéphalie*, en l'honneur de ſon courſier fidele, & comme pour en éterniſer le ſouvenir.

BUEIL (*Hiſt. de Fr.*), nom d'une Maiſon françaiſe qui a produit beaucoup de ſujets utiles.

1°. Jean I, ſire de Bueil, étoit écuyer d'honneur du roi Charles-le-Bel, dès le commencement de ſon règne, en 1322.

2°. Jean II ſon fils, qui vivoit en 1366, ſervit dans pluſieurs ſiéges & batailles contre les Anglais; il accompagna Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, & qui fut, depuis le roi Jean, à l'expédition de Bretagne contre Edouard III; il fit lever le ſiége de Rennes en 1345, ſe trouva aux ſiéges de Miraumont, Villefranche, Angers, Seillac, Angoulême, Aiguillon, &c. & combattit avec le connétable d'Eu, le comte d'Erbi, général de l'armée anglaiſe.

3°. Jean III, fils de Jean II, ſire de Bueil, ſeigneur de Montréſor, lieutenant-général du duc d'Anjou, dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine; il défendit la ville du Mans contre les Anglais, les battit à Luſignan en Poitou, leur fit lever le ſiége de Château-Gontier, reprit ſur eux pluſieurs places dans le Languedoc & dans la Guyenne en 1377, & les défit encore près de Bergerac. Il fut capitaine des gardes du roi Charles VI vers l'an 1385. Mort vers 1390.

4°. Jean IV, fils de Jean III, maître des arbalêtiers de France, lieutenant-général des provinces de Guyenne, Languedoc, Rouergue, Querci, Agenois, Bigorre & Bazadois, ſervit ſous le duc d'Anjou au ſiége de Montpellier, défit les Anglais avec ſon frère Pierre de Bueil, & fit priſonnier le général Felton, ſénéchal de Bordeaux. Il fut tué, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où l'on remarque qu'il y eut juſqu'à ſeize perſonnes du nom de Bueil, priſes ou tuées. Ce Jean IV avoit épouſé Marguerite, fille de Beraud III, dauphin d'Auvergne, & de Marguerite de Sancerre, de la Maiſon de Champagne, laquelle Marguerite de Sancerre étoit héritiere de la branche aînée des Sancerre-Champagne; & c'eſt de là que les ſeigneurs de la Maiſon de Bueil ont pris le nom & le titre de comtes de Sancerre.

5°. Jean V, fils de Jean IV, comte de Sancerre, amiral de France, chevalier de l'Ordre du Roi, fut ſurnommé *le fléau des Anglais*, titre qui ſuffit à ſa gloire. En effet, nul ne contribua plus au parfait rétabliſſement de Charles VII; il fit une entrepriſe ſur le Mans en 1427; ſe trouva, en 1431, à la défaite des Anglais près de Beaumont-le-Vicomte, puis à la levée du ſiége de Saint-Célerin; il battit, en 1435, les Anglais entre Meulan & Giſors; en 1438 il défit les grandes compagnies qui ravageoient l'Anjou; il prit par eſcalade la ville de Sainte-Suzanne. Dans le tems de la conquête de la Normandie, en 1450, il aſſiſta aux priſes de Rouen, de Montivilliers, de Bayeux, de Caen, de Cherbourg, & en 1451 & 1453 à la priſe de pluſieurs places en Guyenne; il ſe ſignala ſurtout à la bataille de Caſtillon en Périgord, où fut défait & tué le brave Talbot, le plus illuſtre des généraux anglais de ce tems.

6°. Edmond de Bueil, un des fils de Jean V, mourut dans le cours de l'expédition de Naples, où il accompagnoit le roi Charles VIII, en 1495.

7°. Charles de Bueil, comte de Sancerre, fut tué à la bataille de Marignan en 1515; c'eſt celui qui, dans le Dictionnaire, termine l'article des comtes de Sancerre-Champagne, quoiqu'il ne fût pas de cette Maiſon, mais de celle de Bueil.

8°. Jean VI ſon fils fut tué au ſiége d'Heſdin, en 1537, à vingt-deux ans.

9°. Louis de Bueil ſon oncle, frère de Charles, grand-échanſon de France, chevalier de l'Ordre du Roi, avoit été bleſſé à Marignan, pris à Pavie. Brantôme a bien raiſon de dire qu'il *fut un tres-brave, ſage & vaillant capitaine, qui avoit ſa façon belle & honorable repréſentation, homme de bien & d'honneur, n'ayant jamais dégénéré de ſes prédéceſſeurs.* Il eſt ſurtout célèbre par ſa belle défenſe de Saint-Dizier, en 1544. L'empereur Charles-Quint, à la tête d'une armée formidable, venoit d'être introduit par intelligences dans la ville de Ligny en Barrois; il s'avance vers Saint-Dizier qu'il ſomme de ſe rendre: la réponſe du comte de Sancerre fut qu'il n'y avoit point de traîtres dans la place, & qu'il falloit l'emporter l'épée à la main. En effet, Saint-Dizier arrêta les Impériaux beaucoup plus long-tems qu'ils ne l'auroient cru: les aſſiégés faiſoient de fréquentes ſorties. Le 19 ou 20 juillet il y eut un des plus furieux & des plus opiniâtres aſſauts, qui dura depuis neuf heures du matin juſqu'à quatre heures du ſoir. L'armée impériale y fut employée preſque toute entière; les divers corps revinrent à la charge juſqu'à trois fois, & finirent par être irrévocablement repouſſés avec grande perte. Leur retraite ſe fit avec précipitation & avec quelque déſordre; ils laiſſerent dans le foſſé des barils de poudre, dont les aſſiégés avoient beſoin & dont ils profitèrent. Le comte de Sancerre fut bleſſé: un coup de canon lui briſa ſon épée dans la main, & les éclats lui volèrent au viſage. Le lendemain l'Empereur lui envoya offrir une capitulation honorable: Sancerre ne voulut pas ſeulement permettre que le trompette entrât dans la ville, de peur qu'il ne tentât le courage des aſſiégés.

La promptitude avec laquelle la brêche fut réparée engagea les Impériaux à employer les mines: les aſſiégés s'en apperçurent, & dans une ſortie faite de nuit ils parcoururent les tranchées d'un bout à l'autre, chaſſèrent ceux qui les gardoient, taillèrent en pièces ceux qui voulurent réſiſter, ruinèrent les travaux, & ramenèrent des pionniers par qui l'on fut inſtruit de tous les projets des aſſiegeans.

Saint-Dizier alloit être l'écueil des forces impériales,

périales, l'Empereur ne ſongeoit déjà plus à le prendre de force, & ſe bornoit à le réduire par famine; il ne manquoit, pour faire échouer ce dernier projet, qu'une armée qui s'avançât pour faire lever le ſiége; mais Saint-Dizier ne put être ſecouru ni par le Roi abſent, & forcé de l'être, ni par le Dauphin préſent, mais auquel il étoit défendu d'agir. Des intrigues de cour que dirigeoit la ducheſſe d'Etampes eurent d'ailleurs une influence funeſte ſur cette expédition. La garniſon de Saint-Dizier avoit ſu repouſſer la force & réſiſter à la faim; elle ne put tenir contre la trahiſon. Sancerre avoit eu raiſon de dire qu'il n'y avoit point de traîtres dans la place, mais il y en avoit au dehors. Un tambour qu'il avoit envoyé au camp impérial pour propoſer un échange de priſonniers, retournant dans la place, un inconnu l'aborde, lui remet une lettre écrite en chiffres, lui dit qu'elle eſt du duc de Guiſe, gouverneur de la province, & qu'elle eſt adreſſée au comte de Sancerre. Elle eſt déchiffrée au conſeil de la garniſon: c'étoit un ordre que le duc de Guiſe donnoit à Sancerre de ſe rendre au plus tôt & de ſauver la garniſon, parce qu'il étoit impoſſible de la ſecourir. Cette lettre avoit été fabriquée par Granvelle, chancelier de Charles-Quint, à qui la ducheſſe d'Etampes avoit envoyé, par Longueval, le chiffre du duc de Guiſe. La garniſon fut partagée ſur cet ordre: les uns vouloient obéir, les autres réſiſter; mais la faim & le défaut de poudre déterminèrent le plus grand nombre à capituler. Les Impériaux ſe rendirent d'abord difficiles, & propoſerent des conditions dures. A la fierté avec laquelle on les reçut, ils virent bien qu'il falloit changer de ton; ils ſe rapprochèrent, & finirent par en accorder de très-avantageuſes: la garniſon eut la liberté de reſter encore douze jours dans la place, pour attendre le ſecours qui pouvoit arriver. S'il n'en arrivoit point, ils devoient ſortir en plein midi avec armes & bagages, tambours battans & enſeignes déployées. On leur permit même d'emporter leurs quatre meilleures pièces d'artillerie. Le comte de Sancerre mourut en 1563.

10°. Il eut un fils naturel, nommé auſſi Louis, qui fut légitimé en 1540, & qui fut tué en 1560 à Orléans par le comte de Laval.

11°. Dans la branche des ſeigneurs de Courcillon, Claude de Bueil, comte de Sancerre, grand-échanſon de France, ſervit bien Henri IV dans les guerres de la Ligue, fut pris & bleſſé au combat de Craon.

12°. Claude ſon fils, premier chambellan du duc d'Orléans, Gaſton, reçut douze bleſſures au combat de Caſtelnaudari.

13°. Jacqueline de Bueil, comteſſe de Moret, maîtreſſe d'Henri IV & mère du comte de Moret, tué dans ce même combat de Caſtelnaudari, étoit ſa ſœur. Elle épouſa René II du Bec, marquis de Vardes, & fut la mère de cet aimable & ſéduiſant marquis de Vardes, François-René, ſi fameux dans les intrigues de la cour de Louis XIV & du Palais-Royal. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Bec-Creſpin*, n°. 16.)

La Maiſon de Bueil a produit auſſi pluſieurs prélats diſtingués.

14°. Hardouin de Bueil, qui fut ſoixante-ſix ans évêque d'Angers, & mourut le 19 janvier 1438, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. C'eſt lui qui a fondé dans la ville d'Angers un collége qui porte encore ſon nom.

15°. François de Bueil, archevêque de Bourges, nommé en 1520 par François I, en vertu du concordat. Mort le 25 mars 1525.

BUFFON. (*Hiſt. litt. mod.*) Georges-Louis Leclerc de Buffon étoit ſeigneur de Montbar, marquis de Rougemont: le Roi le créa comte de Buffon. Il fut l'un des quarante de l'Académie françaiſe, tréſorier-perpétuel de l'Académie des ſciences, membre de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, de Pétersbourg, de Dijon, de preſque toutes les Compagnies ſavantes de l'Europe: il fut plus que tout cela; il fut M. de Buffon; ce nom ſeul eſt au deſſus de tous les titres honorifiques & littéraires. On l'a nommé le *Pline français*, & dans cette comparaiſon l'on peut bien dire de lui ce que Juvénal a dit de Virgile, en le comparant à Homère:

Maronis
Altiſoni dubiam facientia carmina palmam.

M. de Buffon eſt doublement Pline, & par ſes connoiſſances en hiſtoire naturelle, & par ſon eloquence impoſante & majeſtueuſe. Ils ont l'un & l'autre au plus haut degré l'*os magna ſonaturum*. La reſſemblance eſt parfaite entr'eux. *Jacet manibus pedibuſque devinctis, flens animal cæteris imperaturum & à ſuppliciis vitam auſpicatur, unam tantùm ob culpam, quia natum eſt. Heu! dementiam ab his initiis exiſtimantium ad ſuperbiam ſe genitos!* Conſidérez la noble harmonie de cette phraſe, la philoſophie qui préſide à ces rapprochemens & à ces contraſtes, la moralité qui les termine: vous croyez entendre M. de Buffon; vous voyez pour ainſi dire le moule, & de ſon ſtyle, & de ſa philoſophie. Ce qu'il a dit lui-même de Pline eſt ce qu'ont dit de M. de Buffon même ſes admirateurs & ſes panégyriſtes, c'eſt-à-dire, preſque tous ſes lecteurs.

« Pline a travaillé ſur un plan bien plus grand » que celui d'Ariſtote, & peut-être trop vaſte. Il » a voulu tout embraſſer; il ſemble avoir meſuré » la Nature, & l'avoir trouvée trop petite encore » pour l'étendue de ſon eſprit. Son Hiſtoire natu- » relle comprend, indépendamment de l'hiſtoire » des animaux, des plantes & des minéraux, l'hiſ- » toire du ciel & de la terre, la médecine, le com- » merce, la navigation, l'hiſtoire des arts libéraux » & mécaniques, l'origine des uſages, enfin toutes » les ſciences naturelles & tous les arts humains;

» & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que dans chaque » partie Pline eſt également grand : l'élévation des » idées, la nobleſſe du ſtyle, relèvent encore ſa » profonde érudition. Non-ſeulement il ſavoit tout » ce qu'on pouvoit ſavoir de ſon tems, mais il » avoit cette facilité de penſer en grand, qui mul- » tiplie la ſcience ; il avoit cette fineſſe de réflexion » de laquelle dépendent l'élégance & le goût, & » il communique à ſes lecteurs une certaine liberté » d'eſprit, une hardieſſe de penſer qui eſt le germe » de la philoſophie. Son ouvrage, tout auſſi varié » que la Nature, la peint toujours en beau ; c'eſt, » ſi l'on veut, une compilation de tout ce qui avoit » été écrit avant lui, une copie de tout ce qui » avoit été fait d'excellent & d'utile à ſavoir ; mais » cette copie a de ſi grands traits, cette compilation » contient des choſes raſſemblées d'une manière » ſi neuve, qu'elle eſt préférable à la plupart des » originaux qui traitent des mêmes matières. »

Si Pline eſt ici jugé par ſon plus heureux imitateur, M. de Buffon a auſſi trouvé dans ſon ſucceſſeur à l'Académie françaiſe un panégyriſte qui, pour le louer, a ſu emprunter ſon ſtyle : c'eſt M. Vicq-d'Azyr. Reçu, avant vingt-trois ans, à l'Académie des ſciences, devenu ſecrétaire-perpétuel de la Société de médecine, le talent d'écrire & l'éloquence qu'il joint à ſes grandes connoiſſances en médecine & en anatomie, lui ont procuré l'honneur de ſuccéder à M. de Buffon dans le temple de l'éloquence & du goût. Il ſembloit avoir été réſervé pour cette place, & c'eſt de quoi on eſt frappé d'abord en liſant ſon diſcours, en voyant la convenance parfaite du ton avec le ſujet ; en y retrouvant partout la majeſté, la richeſſe, l'harmonie du ſtyle de M. de Buffon. C'eſt ainſi que ce grand naturaliſte auroit fait ſon éloge s'il avoit pu le faire ; c'eſt ainſi qu'il avoit fait autrefois celui de M. de la Condamine entrant à l'Académie françaiſe ; & puiſque nous rappelons ce ſouvenir, nous pouvons ajouter comme témoins, que l'œil n'a rien vu, que l'oreille n'a rien entendu de plus impoſant que M. de Buffon avec ſa belle & noble figure, avec ſa voix pleine & ſonore, prononçant ces phraſes ſublimes par leſquelles il célèbre les ſublimes travaux de M. de la Condamine en Amérique. (*Voyez* l'article *Condamine* (*la*).) C'eſt ce même M. de Buffon que l'on croit entendre s'écrier, dans le diſcours de M. Vicq-d'Azyr :

« Quel grand, quel étonnant ſpectacle que celui » de la Nature ! Des aſtres étincelans & fixes, qui » répandent au loin la chaleur & la lumière ; des » aſtres errans qui brillent d'un éclat emprunté, & » dont les routes ſont tracées dans l'eſpace ; des » forces oppoſées, d'où naît l'équilibre des mondes ; » l'élément léger qui ſe balance autour de la Terre ; » les eaux courantes qui la dégradent & la fillon- » nent ; les eaux tranquilles, dont le limon qui la » féconde, forme les plaines ; tout ce qui vit ſur » ſa ſurface, & tout ce qu'elle cache en ſon ſein ; » l'homme lui-même, dont l'audace a tout entre- » pris, dont l'intelligence a tout embraſſé, dont » l'induſtrie a meſuré le tems & l'eſpace ; la chaîne » éternelle des cauſes, la ſérie mobile des effets, tout » eſt compris dans ce merveilleux enſemble. »

N'eſt-ce pas encore M. de Buffon qui ſemble dire :

« Autour de l'homme, à des diſtances que le » ſavoir & le goût ont meſurées, il plaça les animaux » dont l'homme a fait la conquête ; ceux qui le » ſervent près de ſes foyers ou dans les travaux » champêtres ; ceux qu'il a ſubjugués & qui re- » fuſent de le ſervir ; ceux qui le ſuivent, le ca- » reſſent & l'aiment ; ceux qui le ſuivent & le ca- » reſſent ſans l'aimer ; ceux qu'il repouſſe par la » ruſe, ou qu'il attaque à force ouverte ; & les » tribus nombreuſes d'animaux qui, bondiſſant dans » les taillis, ſous les futaies, ſur la cime des mon- » tagnes ou au ſommet des rochers, ſe nourriſſent » de feuilles & d'herbes ; & les tribus redoutables » de ceux qui ne vivent que de meurtre & de car- » nage. A ces groupes de quadrupèdes il oppoſa » des groupes d'oiſeaux. Chacun de ces êtres lui » offrit une phyſionomie & reçut de lui un carac- » tère. Il avoit peint le ciel & la terre, l'homme » & les âges, & ſes jeux, & ſes malheurs, & ſes » plaiſirs : il avoit aſſigné aux divers animaux toutes » les nuances des paſſions : il avoit parlé de tout, » & tout parloit de lui..... Vous n'avez point ou- » blié avec quelle nobleſſe, rival de Virgile, M. de » Buffon a peint le courſier fougueux s'animant au » bruit des armes, & partageant avec l'homme les » fatigues de la guerre & la gloire des combats ; » avec quelle vigueur il a deſſiné le tigre, qui, raſ- » ſaſié de chair, eſt encore altéré de ſang. Comme » on eſt frappé de l'oppoſition de ce caractère fé- » roce avec la douceur de la brebis, avec la do- » cilité du chameau, de la vigogne & du renne, » auxquels la Nature a tout donné pour leurs maî- » tres, avec la patience du bœuf, qui eſt le ſou- » tien du ménage & la force de l'agriculture ! Qui » n'a pas remarqué parmi les oiſeaux dont M. de » Buffon a décrit les mœurs, le courage franc du » faucon, la cruauté lâche du vautour, la ſenſibi- » lité du ſerein, la pétulence du moineau, la fami- » liarité du troglodyte, dont le ramage & la gaîté » bravent la rigueur de nos hivers ; & les douces » habitudes de la colombe, qui fait aimer ſans par- » tage ; & les combats innocens des fauvettes, » qui ſont l'emblême de l'amour léger ! Quelle va- » riété, quelle richeſſe dans les couleurs avec leſ- » quelles M. de Buffon a peint la robe du zèbre, » la fourrure du léopard, la blancheur du cygne & » l'éclatant plumage de l'oiſeau-mouche ! Comme » on s'intéreſſe à la vue des procédés induſtrieux » de l'éléphant & du caſtor ! Que de majeſté dans » les épiſodes où M. de Buffon compare les terres » anciennes & brûlées des déſerts de l'Arabie, où » tout a ceſſé de vivre, avec les plaines fangeuſes » du nouveau continent, qui fourmillent d'inſec- » tes, où ſe trainent d'énormes reptiles, qui ſont

Digitized by Google

» couvertes d'oiſeaux raviſſeurs, & où la vie ſemble » naître du ſein des eaux ! »

M. de Buffon, s'il n'a eu dans ſon genre ni égaux ni rivaux, a eu quelques adverſaires avec leſquels M. Vicq-d'Azyr le compare.

« Le plus redoutable fut M. l'abbé de Condillac. » Son eſprit jouiſſoit de toute ſa force dans la diſ- » pute. Celui de M. de Buffon, au contraire, y étoit » en quelque ſorte étranger. Veut-on les bien con- » noître? Que l'on jette les yeux ſur ce qu'ils ont » dit des ſenſations. Ici les deux philoſophes par- » tent d'un même point : c'eſt un homme que cha- » cun d'eux veut animer. L'un, toujours métho- » dique, commence par ne donner à ſa ſtatue qu'un » ſeul ſens à la fois. Toujours abondant, l'autre » ne refuſe à la ſienne aucun des dons qu'elle au- » roit pu tenir de la Nature. C'eſt l'odorat, le plus » obtus des organes, que le premier met d'abord » en uſage. Déjà le ſecond a ouvert les yeux de » ſa ſtatue à la lumière, & ce qu'il y a de plus bril- » lant a frappé ſes regards. M. l'abbé de Condillac » fait une analyſe complète des impreſſions qu'il » communique. M. de Buffon, au contraire, a diſ- » paru : ce n'eſt plus lui, c'eſt l'homme qu'il a créé, » qui voit, qui entend & qui parle. La ſtatue de » M. l'abbé de Condillac, calme, tranquille, ne » s'étonne de rien, parce que tout eſt prévu, tout » eſt expliqué par ſon auteur. Il n'en eſt pas de » même de celle de M. de Buffon : tout l'inquiète, » parce qu'abandonnée à elle-même elle eſt ſeule » dans l'Univers ; elle ſe meut, elle ſe fatigue, elle » s'endort, ſon réveil eſt une ſeconde naiſſance ; » & comme le trouble de ſes eſprits fait une partie » de ſon charme, il doit excuſer une partie de ſes » erreurs. Plus l'homme de M. l'abbé de Condillac » avance dans la carrière de ſon éducation, plus » il s'éclaire ; il parvient enfin à généraliſer & à » découvrir en lui même les cauſes de ſa dépen- » dance & les ſources de ſa liberté. Dans la ſtatue » de M. de Buffon, ce n'eſt pas la raiſon qui ſe » perfectionne, c'eſt le ſentiment qui s'exalte ; elle » s'empreſſe de jouir : c'eſt Galathée qui s'anime » ſous le ciſeau de Pygmalion, & l'amour achève » ſon exiſtence. Dans ces productions de deux de » nos grands hommes, je ne vois rien de ſemblable. » Dans l'une, on admire une poéſie ſublime ; dans » l'autre, une philoſophie profonde. Pourquoi ſe » traitoient-ils en rivaux, puiſqu'ils alloient par des » chemins différens à la gloire, & que tous les » deux étoient également ſûrs d'y arriver ?

La rivalité de M. de Buffon & de M. de Linné n'avoit pas de fondemens beaucoup plus ſolides. Ces deux hommes diverſement célèbres pouvoient ſervir l'un à l'autre, & ne pouvoient pas ſe nuire. Il y a place pour tout le monde dans le temple de la Gloire.

« Le ſavant naturaliſte d'Upſal dévoua tous ſes » momens à l'obſervation. L'examen de vingt mille » individus ſuffit à peine à ſon activité. Il ſe ſervit, » pour les claſſer, de méthodes qu'il avoit inven- » tées ; pour les décrire, d'une langue qui étoit » ſon ouvrage ; pour les nommer, de mots qu'il » avoit fait revivre, ou que lui-même avoit formés. » Ses termes furent jugés bizarres : on trouva que » ſon idiôme étoit rude ; mais il étonna par la pré- » ciſion de ſes phraſes ; il rangea tous les êtres ſous » une loi nouvelle. Plein d'enthouſiaſme, il ſem- » bloit qu'il eût un culte à établir, & qu'il en fût » le prophète..... Avec tant de ſavoir & de carac- » tère, Linné s'empara de l'enſeignement dans les » écoles ; il eut les ſuccès d'un grand profeſſeur ; » M. de Buffon a eu ceux d'un grand philoſophe. » Plus généreux, Linné auroit trouvé, dans les ou- » vrages de M. de Buffon, des paſſages dignes » d'être ſubſtitués à ceux de Sénèque, dont il a » décoré les frontiſpices de ſes diviſions Plus juſte, » M. de Buffon auroit profité des recherches de » ce ſavant laborieux. Ils vécurent ennemis, parce » que chacun regarda l'autre comme pouvant por- » ter quelqu'atteinte à ſa gloire. Aujourd'hui que » l'on voit combien ces craintes étoient vaines, » qu'il me ſoit permis, à moi leur admirateur & » leur panégyriſte, de rapprocher, de réconcilier » ici leurs noms, ſûr qu'ils ne me déſavoueroient » pas eux-mêmes s'ils pouvoient être rendus au » ſiècle qui les regrette & qu'ils ont tant illuſtré. »

La deſcription du Jardin du Roi, dans l'état où l'ont mis les ſoins de M. de Buffon ; la peinture de M. de Buffon lui même avec ſa belle phyſionomie, ſes cheveux blancs, ſes attitudes nobles, & le feu du génie dans les yeux, compoſant, au milieu des jardins de Montbar, l'Hiſtoire de la Nature ; la peinture même des tendres ſoins que l'amitié lui prodigua dans ſes derniers momens, & de l'hommage public que lui rendit, à ſon convoi, l'affluence de vingt mille ſpectateurs, ou formant ſon cortège, ou l'attendant dans les rues, aux fenêtres, & juſque ſur les toits : tous ces tableaux ſont dans la manière de M. de Buffon, & paroiſſent ſortir de ſon école ou plutôt de ſa main.

M. de Buffon a mêlé quelques erreurs aux grandes & belles vérités que contiennent ſes ouvrages. M. Vicq-d'Azyr ne l'a point diſſimulé, non plus que M. de Saint-Lambert, qui le recevoit à l'Académie françaiſe en qualité de directeur. « Sans » doute, dit ce dernier, la doctrine de la forma- » tion des planètes & de la génération des êtres » animés ſera citée au tribunal de la Raiſon ; mais » elle y ſera citée avec les erreurs des grands hom- » mes. Les idées éternelles de Platon, les tour- » billons de Deſcartes, les monades de Leibnitz, » tant d'autres moyens d'expliquer toutes les ori- » gines, tous les mouvemens, toutes les formes, » n'ont point altéré le reſpect qu'on a conſervé » pour leurs inventeurs.

» M. de Buffon, dans le Jardin du Roi, pouvoit » jouir, comme le czar Pierre, du plaiſir d'avoir » repeuplé & enrichi ſon empire. Il y recevoit les » viſites & les hommages des ſavans, des voya- » geurs, des hommes illuſtres dans tous les genres,

» & même des têtes couronnées. Plusieurs lui apportoient ou lui envoyoient des animaux, des » plantes, des fossilles, des coquillages de toutes » les parties de la terre, des rivages de toutes les » mers. Aristote, pour rassembler sous ses yeux les » productions de la Nature, avoit eu besoin qu'A» lexandre fît la conquête de l'Asie. Pour rassem» bler un plus grand nombre des mêmes produc» tions, que falloit-il à M. de Buffon? Sa gloire. »

On a vu dans le cours de la dernière guerre, c'est-à-dire, de la guerre d'Amérique, des corsaires anglais renvoyer à M. de Buffon des caisses à son adresse, trouvées sur des bâtimens qu'ils avoient pris, & garder d'autres caisses qui appartenoient au roi d'Espagne : des armateurs montroient plus de respect pour le génie que pour la souveraineté.

On ne réunit jamais tous les suffrages. Remarquons ici, comme une anecdote littéraire, que M. d'Alembert, soit par la nature particulière de son goût, soit par l'effet de quelque passion, n'aimoit ni la personne ni les talens de M. de Buffon. Ces belles phrases si harmonieuses, si majestueuses, ne lui paroissoient que de l'emphase & de l'enflure; il n'appeloit M. de Buffon que le *grand phraſier*, *le roi des phraſiers*, *le grand modèle des petits phraſiers*. M. de Buffon, instruit de cette aversion de M. d'Alembert, & sachant qu'il exerçoit sur lui le talent singulier qu'il avoit pour contrefaire, le traitoit de singe, & affectoit pour lui un mépris qui ne pouvoit guère être sincère, ou qui du moins auroit été bien injuste.

M. de Buffon étoit né le 7 septembre 1707. Sa vie entière est dans ses ouvrages, & c'est là qu'il vivra éternellement. Il est mort de la pierre : c'est dire que sa mort a été précédée & préparée par de grandes douleurs, & qu'on ne peut pas citer son exemple à l'appui du soin qu'il avoit pris de rassurer l'espèce humaine sur la crainte des douleurs excessives qui peuvent accompagner la dissolution de nos organes; mais s'il souffrit beaucoup & long-tems, si la douleur ne put détruire que lentement un corps si bien organisé, s'il eut besoin d'opposer un grand courage à de grandes souffrances & à de longues insomnies, il eut à se féliciter du moins d'avoir conservé une tête toujours libre, une présence d'esprit parfaite, & jusqu'au dernier moment l'amour des devoirs qu'il s'étoit imposés. Il succomba la nuit du 15 au 16 avril 1788, & dans la matinée du 15 il avoit encore donné des ordres pour les travaux du Jardin des Plantes, & remis à M. Thouin une somme de 18,000 liv. pour ces travaux.

Son corps ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva cinquante-sept pierres dans la vessie : plusieurs étoient grosses comme une petite fève, trente étoient cristallisées en triangle, & pesoient ensemble deux onces & six gros. Les gens de l'art qui ont fait l'ouverture, croient s'être assurés qu'il auroit pu être taillé facilement & sans danger; mais il ne put s'y déterminer dans les commencemens, parce qu'il doutoit ou cherchoit à douter qu'il eût la pierre, & dans la suite, parce qu'il douta encore plus du succès de l'opération, & qu'il crut devoir s'abandonner à la Nature, dont il s'étoit peut-être exagéré les ressources.

Toutes les autres parties étoient parfaitement saines. Le cerveau s'est trouvé, dit-on, d'une capacité un peu plus grande que celle des cerveaux ordinaires.

Il fut présenté le 18 avril à Saint-Médard sa paroisse, puis transporté à Montbar, où il avoit désiré d'être réuni à sa femme dans le même caveau.

A travers les éloges académiques, qui sont les principaux matériaux de cet article, on voit que les plus grands panégyristes de M. de Buffon, en rendant justice à ses talens, à ses lumières, à ses connoissances, ne le jugent pas irréprochable, & ne le regardent pas comme le plus exact des naturalistes. C'est un grand écrivain, un grand peintre en histoire naturelle; mais les physiciens, les observateurs, se défient un peu de sa brillante & poétique imagination. L'opinion de M. d'Alembert, portant sur le style même, est sans doute injuste; mais un homme qui fut toujours incapable de la moindre injustice, M. de Malesherbes, pour venger Linnæus & d'autres naturalistes, a écrit contre les premiers volumes de l'Histoire naturelle de M. de Buffon, où ce Pline français, qui n'avoit pas encore assez étudié l'histoire qu'il entreprenoit d'écrire, s'est principalement livré à l'esprit systématique. Dans cet ouvrage (car c'en est un assez considérable), si M. de Malesherbes paroît toujours plein de respect pour le génie & l'éloquence de M. de Buffon, il n'estime pas autant ses systèmes, & l'on ne sait ce qui étonne le plus, ou de la multitude d'erreurs qu'il relève & rend sensibles dans M. de Buffon, ou de l'immensité des connoissances de M. de Malesherbes dans les diverses parties de l'Histoire naturelle : elle étoit la même dans tous les genres de science, d'histoire & de littérature; mais par un motif plus estimable encore que tant de connoissances, M. de Malesherbes n'avoit pas destiné cet ouvrage à l'impression; jamais il n'eût pu se résoudre à mortifier qui que ce fût, fut-ce un homme célèbre, & l'ouvrage, resté plus de quarante ans manuscrit, n'a paru qu'après la mort de tous les deux, par les soins de M. Abeille, qui, dans la préface & les notes, montre aussi des connoissances étendues dans l'Histoire naturelle. Au reste, si M. de Buffon n'étoit pas encore un naturaliste quand il commença son ouvrage, il l'étoit sûrement devenu depuis, & quarante ou cinquante ans de travaux consacrés à cette science doivent inspirer plus de confiance pour les parties suivantes de son ouvrage.

BURGH (HUBERT DE) *ou* DE BOURG, (*Hiſt. d'Anglet.*), ministre d'Henri III, roi d'Angleterre. L'évêque de Wincheſter, Guillaume Defroches, avoit été nommé régent du royaume d'Angleterre

Digitized by Google

pendant la minorité d'Henri III; mais la faveur & le pouvoir étoient entre les mains d'Hubert de Burgh, grand-juſticier, qui les avoit mérités par ſon zèle, & qui s'en rendoit indigne par ſon orgueil. Pendant l'expédition que Louis, dit *le Lion*, fils de Philippe-Auguſte & père de ſaint Louis, avoit faite en Angleterre, Louis, pour le forcer à lui rendre Douvres, l'avoit menacé de faire trancher la tête à Thomas de Burgh ſon frère, qu'il tenoit priſonnier. Hubert préféra ſon devoir à ſon frère. Louis épargna Thomas & eſtima Hubert; mais celui-ci s'oublia dans la grandeur où il parvint ſous Henri III: une adminiſtration injuſte & hautaine ſouleva contre lui un grand nombre de barons, & l'évêque de Wincheſter lui-même. Pour ſe ſouſtraire à l'autorité de ce régent, de Burgh voulut avancer la majorité du Roi; il obtint du Pape une bulle qui déclaroit Henri majeur; mais il ne plut pas à la Nation d'obéir à une pareille bulle, dont on ſentit toutes les conſéquences: on s'en tint pour lors aux lois du royaume, qui fixoient la majorité à vingt-un ans. De Burgh imagina un autre moyen de régner, ſous prétexte de faire régner ſon maître: ce fut d'engager, par ſon exemple, les conſervateurs des libertés britanniques à remettre les places de ſûreté qu'ils s'étoient fait donner pour l'exécution des chartes. Le Roi, de concert avec de Burgh, redemanda la tour de Londres & le château de Douvres. De Burgh, entre les mains duquel étoient alors ces fortereſſes, les lui remit. Pluſieurs barons, gagnés par les ſéductions ordinaires de la cour, en firent autant; mais de Burgh rentra le lendemain dans ſes places, & les autres barons ne rentrèrent point dans les leurs. On peut juger de leur mécontentement. Ceux d'entr'eux qui, plus prudens, n'avoient point remis leurs places, offrirent aux autres leur appui; tout fermenta: les reſtes du parti français qui avoit ſervi Louis-le-Lion ſe ranimèrent. Un riche bourgeois, nommé Conſtantin Fitz-Arnulph, pour venger une injure faite aux habitans de Londres par le ſteward ou intendant de l'abbé de Weſtminſter, ſe mit à piller quelques maiſons de l'abbaye, en criant: *Montjoie ſaint Denis*. Ce cri de guerre parut plus coupable que ſon action, & rappela le zèle qu'il avoit autrefois montré pour la cauſe de Louis-le-Lion & des barons rebelles. Hubert de Burgh le fit pendre le lendemain ſans forme de procès: c'étoit violer l'article le plus important de la charte des libertés, dite *la grande charte*. Hubert devint odieux au peuple comme à la Nobleſſe; mais Henri III, Prince lâche & amolli par les voluptés, n'étoit que l'eſclave d'Hubert de Burgh, qui, ſelon ſes intérêts, le condamnoit à l'action ou à l'indolence. De Burgh avoit eu un rival dans la faveur du Prince: c'étoit le comte de Salisbury, oncle d'Henri III & fils naturel d'Henri II. Salisbury étoit généreux comme ſon père; il étoit l'appui du peuple contre les entrepriſes de de Burgh. Celui-ci l'invite à dîner, & depuis ce moment on voit Salisbury tomber dans une langueur qui le conduit au tombeau. On peut juger ſi la haine du peuple pour le miniſtre diminua; mais ſon empire ſur ſon maître augmenta, & c'étoit tout ce qu'il vouloit: il le plongeoit dans la molleſſe, principe le plus ſûr de la foibleſſe des Rois & du crédit des courtiſans; il l'éloignoit de la guerre & des expéditions du continent; il le concentroit dans les intrigues & dans les plaiſirs de ſon île.

Cependant le comte de Bretagne, Pierre, dit Mauclerc, qui, pendant la minorité de ſaint Louis & la régence de Blanche de Caſtille, brouilloit tout en France, & qui ne pouvoit reſter en paix, vient lui-même en Angleterre ſolliciter le ſecours d'Henri, & lui offrir l'eſpérance de rentrer dans les provinces françaiſes confiſquées ſur ſon père & ſur lui-même. Henri l'écoute, s'enflamme, veut échapper aux fers de ſon miniſtre, & partir pour la France; il lève une armée; il ordonne d'équiper une flotte. De Burgh, que cet enthouſiaſme n'avoit point gagné, obéit froidement & lentement. Quand le Roi voulut s'embarquer avec l'armée, il ne ſe trouva pas aſſez de vaiſſeaux de tranſport. On dit que le Roi, à la vue de cette négligence, entra dans un tel accès de colère, qu'il tira ſon épée pour tuer ſon miniſtre, en l'appelant *penſionnaire de la reine Blanche*. On l'arrêta: le voyage fut remis à l'année ſuivante, mais il ſe fit. Les inſtances du comte de Bretagne étoient trop preſſantes pour qu'on pût s'y refuſer, & de Burgh n'oſa pas riſquer de déplaire une ſeconde fois.

Cependant Henri III, ou plutôt Hubert de Burgh, avoit révoqué la charte des forêts, & violoit l'autre en toute rencontre. Pour récompenſe d'un tel ſervice rendu à la monarchie, de Burgh s'étoit donné le comté de Kent. Les grands s'aſſemblèrent; ils demandèrent la confirmation des deux chartes & l'expulſion d'Hubert de Burgh. Richard, comte de Cornouailles, frère du Roi, avoit ſaiſi les terres d'un de ſes vaſſaux. Le Roi prit la défenſe de ce vaſſal, & voulut le remettre en poſſeſſion. Il en parla au comte de Cornouailles, qui lui répondit froidement: *C'eſt une affaire qu'on peut remettre au jugement des pairs*. Henri, jugeant que c'étoit attaquer la prérogative royale, s'emporta, & dit à ſon frère: *Ou rendez les terres, ou portez tout à l'heure du royaume. — Je ne ferai ni l'un ni l'autre*, répliqua Richard avec une fermeté toujours froide, *que quand j'y ſerai condamné par un jugement des pairs*. De Burgh vouloit le faire arrêter. Henri héſita. Richard n'héſita point; il ſe mit à la tête des rebelles, & il fallut que le Roi ſon frère le comblât de bienfaits pour le ramener. De Burgh cependant pourſuivoit le cours de ſes violences; il prenoit un château à l'archevêque de Cantorbery, & l'archevêque l'excommunioit. Un des quatre fils d'un comte de Pembrock, à qui Henri étoit redevable de ſa couronne, mourut. Henri s'empara de ſa ſucceſſion, au préjudice des

Digitized by Google

frères que laiſſoit ce fils du comte de Pembrock. L'aîné de ces frères, qui lui-même étoit beau-frère d'Henri, outré d'une telle injuſtice, ſe jeta dans la révolte, & en ravageant les terres du Roi, ſe fit rendre les ſiennes. Telle étoit l'adminiſtration de de Burgh; des entrepriſes, des violences, de la foibleſſe, de la baſſeſſe. Le gouvernement outrageoit tout le monde, & demandoit pardon à tout le monde, parce qu'il n'avoit pas aſſez de vigueur pour ſoutenir ſes injuſtices. De Burgh tentoit tout, dans l'eſpérance que quelque choſe réuſſiroit, que quelque uſurpation reſteroit impunie, & l'enrichiroit, ainſi que ſon maître, toujours avide & toujours pauvre. Au reſte, il entouroit, comme nous l'avons dit, le Roi de voluptés, de peur qu'une inquiétude, qui lui étoit naturelle, ne l'arrachât à l'indolence. Henri avoit preſque toutes les foibleſſes du roi Jean ſon père; il en avoit ſurtout l'inconſtance. On lui conſeilla d'éloigner de Burgh, & de rappeler l'évêque de Wincheſter; il le fit. L'évêque donna au Roi quelques têtes, lui fit quelques préſens: il n'en fallut pas davantage pour le faire rentrer dans toute ſon ancienne faveur; mais l'évêque ne ſe contentoit pas de la diſgrace de de Burgh; il vouloit ſa mort; il fit rechercher ſon adminiſtration, & s'empreſſa de lui trouver des accuſateurs. On chargea le malheureux de Burgh de tous les crimes poſſibles & impoſſibles; il étoit ſorcier, il avoit pris dans le tréſor de la couronne une pierre qui avoit la vertu de rendre inviſible & invulnérable, & il l'avoit envoyée au prince de Galles, ennemi de l'Etat.

De Burgh ſe retira dans un prieuré, eſpèce d'aſile où il s'attendoit cependant d'être forcé ou tué: l'ordre étoit donné. Un ennemi de de Burgh, le comte de Cheſter, eut ſeul la généroſité de repréſenter au Roi qu'il ſe manquoit à lui-même en privant ſon miniſtre du droit acquis à tout citoyen d'être jugé ſelon les lois. De Burgh eut donc la liberté de ſe défendre; mais à peine étoit-il ſorti de ſa retraite pour préparer ſa juſtification, qu'au mépris du droit d'aſile & de la charte des libertés, on l'arrêta dans une chapelle, où il fut trouvé armé d'une croix dans une main & du ſaint ſacrement dans l'autre. On le chargea de fers. Le peuple, qui le déteſtoit dans ſa gloire, prit pitié de lui dans ſon abaiſſement. Un forgeron, à qui on ordonna de ferrer ſes fers, refuſa ſon miniſtère. De Burgh ayant tant de fois violé la grande charte des libertés, avoit perdu le droit de la réclamer; mais c'étoit toujours avec peine que le peuple la voyoit violer ſi ouvertement, même dans la perſonne de ſon plus grand infracteur. Les évêques firent bien plus de bruit encore ſur la violation du droit d'aſile: on parla d'excommunication. Le Roi & l'évêque de Wincheſter trouvèrent un expédient qui parut admirable pour appaiſer ces clameurs; ce fut de remettre de Burgh dans ſa chapelle, & de l'y bloquer. Quand il fut près de mourir de faim, il ſortit: on l'arrêta & on l'enferma. Le Roi lui prit une partie de ſon bien, & déclara qu'il lui laiſſoit l'autre avec la vie; mais l'évêque de Wincheſter, qui s'obſtinoit à vouloir ſa mort, ſollicita le gouvernement du château où ſon ennemi étoit renfermé. De Burgh le ſut, & ſe jugea perdu; il fit part de ſes allarmes à ſes gardes, qui, touchés de ſon ſort, le laiſſèrent échapper. On le reprit encore dans une égliſe; les évêques crièrent encore, & le gouvernement trouva ſi ingénieux l'expédient dont il s'étoit déjà ſervi, qu'il s'en ſervit encore. On remena de Burgh dans ſon egliſe, & on l'y bloqua de nouveau; mais le ſuccès ne fut pas le même. Des amis de de Burgh vinrent à ſon ſecours, le délivrèrent, & il alla dans le pays de Galles ſe joindre au comte de Pembrock, qu'il avoit perſécuté autrefois, mais qui, le voyant malheureux & opprimé à ſon tour, lui pardonna tout.

De Burgh du moins ne s'étoit permis, dans ſa faveur, que des violences ſourdes: l'évêque de Wincheſter en exerçoit d'éclatantes; il renverſoit avec mépris toute la conſtitution. Ses principes, oppoſés à ceux de de Burgh, tendoient à pouſſer la Nation à bout; il vouloit que le Roi entreprît tout & ſoutînt tout. Le Roi, en comparant la vie agitée que ſon nouveau tyran lui faiſoit mener, avec la vie molle, oiſive, qu'il avoit menée ſous la domination de de Burgh, ſe déclara enfin contre l'évêque de Wincheſter; il fut renvoyé: ſa dignité lui épargna les traitemens que de Burgh avoit eſſuyés. De Burgh rentra en grace, même en faveur, & en abuſa moins; mais ſon crédit fut bientôt éclipſé, d'abord par celui de Guillaume de Savoie, évêque de Valence, oncle de la Reine, enſuite par celui du comte de Leiceſter, qui ſurpaſſa dans la faveur, & de Burgh, & les évêques de Wincheſter & de Valence.

De Burgh retomba dans la diſgrace: le Roi voulut renouveler l'ancien procès; de Burgh ſe juſtifia aux yeux des pairs, & appaiſa le Roi par le don de quatre chateaux.

Depuis ce tems l'Hiſtoire ne s'occupe plus de lui. Sa faveur & ſes diſgraces rempliſſent tout le milieu du treizième ſiècle.

Digitized by Google

CABRAL. (*Hiſt. de Portugal.*) A l'article *Cabral*, dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé que de Pierre Alvarès, qui découvrit le Bréſil en 1500. L'origine de la Maiſon de Cabral remonte juſqu'au tems des fables & des oracles. Solin & Juſtin, auteurs aſſez remplis de ces ſortes de fables, rapportent que Caranus, roi de Macédoine, conſultant l'oracle de Delphes ſur le lieu où il devoit s'établir, & fixer ſa petite cour errante, il lui fut enjoint de choiſir la place où deux chèvres le meneroient; elles le menèrent en Portugal, & c'eſt de ce Caranus que deſcend la Maiſon de Cabral: on en allègue pour preuve les armes de cette Maiſon, qui ſont *de gueules aux deux chèvres paſſant, armées de pourpre & de ſable.*

L'antiquité eſt remplie de ces ſituations de villes, indiquées à leurs fondateurs par des animaux, & qui ſemblent dépoſer d'une ſuperſtition particulière & propre à ces anciens chefs de colonies. C'eſt ainſi que la ſituation de Thèbes eſt indiquée à Cadmus.

Bos tibi, Phœbus ait, ſolis occurret in arvis
Nullum paſſa jugum, curvique immunis aratri:
Hâc duce carpe vias, & quâ requieverit herbâ,
Mœnia fac condas Bœotiaque illa vocato.

C'eſt ainſi que la ſituation d'Albe eſt indiquée à Enée par Helénus.

Cùm tibi ſollicito ſecreti ad fluminis undam
Littoreis ingens inventa ſub ilicibus ſus,
Triginta capitum fœtus enixa, jacebit
Alba, ſolo recubans, albi circum ubera nati,
Is locus urbis erit, requies ea certa laborum.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la famille de Cabral poſſede depuis très-long-tems la châtellenie de Belmonte, dans la province de Beira, que Gil Alvarès Cabral y fit des fondations à la fin du douzieme ſiècle ou au commencement du treizième, & que cette famille a le privilége ſingulier, dans une monarchie, de ne prêter de ſerment & de ne rendre d'hommage à perſonne.

1°. Alvaro Gil Cabral, arrière-petit-fils de Gil Alvarès, ſe diſtingua beaucoup ſous le roi Jean I à la bataille d'Aljubarrota. Ayant perdu ſon équipage, & avec cet équipage les titres des conceſſions faites par les rois de Portugal à ſa Maiſon, le Roi lui en fit expédier de nouveaux, portant déclaration que les originaux lui avoient été enlevés à la guerre par les Eſpagnols.

2°. Ferdinand Alvarès Cabral ſon petit-fils fut tué au ſiége de Tanger en Afrique.

3°. Ferdinand Cabral mourut en exil pour avoir coupé les oreilles à un gentilhomme des Indes orientales, nommé François de Mello.

4°. Un autre Ferdinand Cabral, neveu du précédent, ſe diſtingua dans la guerre contre l'Eſpagne, née de la révolution qui mit la Maiſon de Bragance ſur le trône en 1640. Il fut gouverneur de Fernambuc ou Fernambouc au Bréſil.

5°. Ferdinand Alvarès Cabral, fils du fameux Pierre Alvarès, qui avoit découvert le Bréſil, périt ſur mer à ſon retour des Indes.

6°. Pierre Alvarès Cabral, fils du précédent, fut tué en 1578, à la funeſte journée d'Alcaçer, où périt le roi dom Sébaſtien.

7°. Jean Gomès Cabral, frère de Pierre Alvarès, capitaine de la garde des rois Jean III & Sébaſtien, fut auſſi tué en Afrique.

8°. Un troiſième frère, Ruy-Dias Cabral, fut tué aux Indes orientales dans la guerre du Malabar.

CAJETAN. (*Hiſt. d'Ital.*) La Maiſon Cajetan, qui a donné à l'Egliſe le trop fameux pape Boniface VIII & une foule de cardinaux, étoit, à ce qu'on croit, originaire d'Eſpagne; elle vint s'établir à Gaëte ou Cayette en Italie, & elle prit de là le nom de Cajetan.

Nous remarquerons dans cette Maiſon:

1°. Mathias, qui commandoit les armées de Mainfroi, roi de Sicile. Le pape Boniface VIII (*voyez* ſon article à ce nom dans le Dictionnaire) étoit ſon petit-fils.

2°. Dans la branche des ducs de Laurenzano, Louis, colonel, tué à la guerre.

3°. Dans la branche des ducs de Sermonette, Honoré Cajetan, créé duc de Sermonette, & qui fut dépouillé de ſes biens par le pape Alexandre VI; Honoré & ſa famille furent en butte aux perſécutions de ce Pape criminel, & c'eſt pour eux un titre de gloire ou du moins d'intérêt.

4°. Berardin Cajetan, petit-fils d'Honoré, fut étranglé par l'ordre de ce même Pape, en 1499.

5°. Et on croit que Jacques Protonotaire, fils d'Honoré, oncle de Bérard, fut auſſi empoiſonné par l'ordre du même Pape, dans la même année 1499.

6°. Guillaume, frère aîné de Jacques, & fils d'Honoré, fut rétabli dans tous ſes biens par le pape Jules II.

7°. Nicolas, l'un de ſes petit-fils, fut créé cardinal à l'âge de dix ans, par le pape Paul III, en 1536.

8°. Henri ſon neveu eſt le fameux cardinal

Digitized by Google

Cajetan, légat en France dans le tems de la Ligue, & qui, zélé défenſeur de cette aſſociation ſéditieuſe, & intimement lié avec la cabale eſpagnole, vouloit exclure de la couronne de France, la Maiſon de Bourbon, & faire tomber cette couronne à l'infante d'Eſpagne, Iſabelle-Claire-Eugénie. En 1593, uni avec le duc de Féria & le cardinal de Pellevé, il s'oppoſa de tout ſon pouvoir à la conférence de Surène, qui amena l'abjuration de Henri IV & ſa réconciliation avec l'Egliſe, du moins avec l'Egliſe de France.

9°. & 10°. Il eut deux neveux cardinaux, Antoine, créé cardinal par le pape Grégoire XV, en 1621. L'Académie des Humoriſtes lui doit en partie ſon établiſſement.

Boniface ſon frère, évêque de Caſſano, puis archevêque de Tarente, fut fait cardinal par le pape Paul V, en 1606.

11°. Louis, neveu d'Antoine & de Boniface, fut créé cardinal par le pape Urbain VIII, le 19 janvier 1626.

12°. François Cajetan, duc de Sermonette, ſon frère aîné, chevalier de la toiſon d'or, vice-roi de Valence, gouverneur du Milanez, vice-roi de Sicile, conſeiller d'Etat, mourut en 1683, à quatre-vingt-douze ans.

13°. Un autre François Cajetan ſon petit-fils, après avoir reconnu Philippe V pour roi d'Eſpagne, prit le parti de l'archiduc Charles, & excita une révolte à Naples en 1701. Ses biens furent confiſqués, mais il y fut rétabli par l'Empereur.

14°. Dans la branche de Sortino, Guy mourut en 1542, écraſé avec Syracuſa ſa mère ſous les ruines de ſon château de Sortino, renverſé par un tremblement de terre.

CALIGNY. (*Hiſt. litt. mod.*) Des lettres de François I, de l'année 1545, nomment parmi les profeſſeurs d'hébreu au Collége-Royal, à la place de Guidacerio, Alain Reſtaut, *dit de Caligny*, dont on ne ſait rien, ſinon qu'il étoit Lorrain, & qu'il a fait une grammaire hébraïque, dédiée à du Châtel.

Caligny paroît avoir eu pour ſucceſſeur Jean Mercier, le plus célèbre des diſciples de Vatable. (*Voyez* ſon article dans ce volume.)

CAMARA. (*Hiſt. de Portugal.*) La famille da Camara eſt célèbre en Portugal, ſurtout depuis Jean Gonçalves Zarco da Camara, qui, ſous les auſpices de l'infant dom Henri, découvrit & conquit, en 1420, l'île de Madère. Il en fut le premier gouverneur, & tranſmit à ſa deſcendance ce gouvernement héréditaire. Huit ſeigneurs du nom da Camara furent ſucceſſivement gouverneurs de Madère ou du Funchal, qui en eſt la capitale. Tous portoient le nom de Gonçalves joint à celui de Jean ou de Simon. Jean Gonçalves ſe nommoit Zarco, ſoit parce qu'il étoit borgne (car zarco, en vieux portugais, ſignifie *borgne*), ſoit parce qu'il avoit tué de ſa main un Maure nommé Zarco. Il y avoit en Portugal une ancienne famille de Zarco, dont étoit peut-être Jean Gonçalves. Du troiſième gouverneur de l'île de Madère naquit Louis Gonçalves, tige de la branche d'Attaide, père de Martin Gonçalves d'Attaide, & d'Emmanuel da Camara, qui furent tués à la journée d'Alcaçer; & d'Alvar Gonçalves, qui ſe fit capucin aux Indes, après y avoir ſervi dans les armées.

Leur frère aîné, Jean Gonçalves d'Attaide, fut Grand-d'Eſpagne.

Il eut deux petits-fils, tous deux célèbres :

L'un eſt dom Jérôme d'Attaide, gouverneur de diverſes provinces du Portugal, nommé en 1661 gouverneur du Bréſil, après s'être diſtingué dans le commandement des armées portugaiſes; il fut auſſi grand-amiral & conſeiller d'Etat. Sa mémoire fut long tems en vénération dans le Bréſil.

L'autre eſt dom François Coutinho, tué en 1643 à la défenſe d'Elvas.

L'aîné, dom Jérôme d'Attaide, eut auſſi des fils dignes de mémoire : dom Emmanuel-Louis, mort de bleſſures reçues à la guerre; & dom Jean d'Attaide, général des armées portugaiſes.

Dom Louis d'Attaide, un de leurs frères, fut aſſaſſiné à Lisbonne, le 14 ou 15 octobre 1689.

Une branche de cette Maiſon, iſſue du ſecond gouverneur de l'île Madère, eſt dite *branche des grands-pannetiers de Portugal*, parce que huit perſonnages dont elle eſt compoſée, ont poſſédé héréditairement cette charge.

La branche des comtes de Villafranca & de Ribéra-Grande poſſéda auſſi héréditairement le gouvernement de l'île de Saint-Michel, l'une des Açores. Nous remarquerons dans cette branche, dom Louis-Emmanuel da Camara, lieutenant-général & général d'artillerie des armées portugaiſes, ambaſſadeur extraordinaire de Jean V auprès de Louis XIV & de Louis XV, mort le 3 octobre 1723.

Le premier de cette famille, qui prit le dom avec la grandeſſe, fut dom Emmanuel da Camara, ſecond du nom, ſixième gouverneur de l'île Saint-Michel, de la branche des comtes de Villafranca, né en 1576.

Dans la même branche, dom Alvar d'Abranches da Camara ſe trouva au ſiége de la Baie de Tous-les-Saints quand les Portugais la reprirent ſur les Hollandais en 1625. Il fut un des quarante ſeigneurs portugais qui proclamèrent Roi le duc de Bragance, le 1er. décembre 1640.

La plupart des perſonnages de cette famille ſe diſtinguèrent dans les Indes, ſoit orientales, ſoit occidentales, & dans les îles adjacentes; mais la découverte de Madère met au deſſus d'eux tous Jean Gonçalves Zarco : le parti qu'il ſut en tirer, offre une ſingularité intéreſſante. Il falloit débarraſſer l'île des bois qui la couvroient : il y mit le feu. L'incendie dura ſept ans, & fut un des principes de l'extreme fertilité de la terre. Elle étoit telle, qu'on ſe plaignoit de la récolte lorſqu'elle ne rendoit

rendoit pas ſoixante pour un. C'eſt le cas de dire avec Virgile :

Steriles incendere profuit agros.....
Sive inde occultas vires & pabula terræ
Pinguia concipiunt; ſive illis omne per ignem
Excoquitur vitium, atque exſudat inutilis humor,
Seu plures calor ille vias, & cæca relaxat
Spiramenta, novas veniat quâ ſuccus in herbas;
Seu durat magis & venas aſtringit hiantes,
Ne tenues pluviæ rapidive potentia ſolis
Acrior, aut Boreæ penetrabile frigus adurat.

CAMILLE (Jules). (*Hiſt. litt. mod.*) Une lettre du fameux Alciat nous apprend l'anecdote ſuivante. Un ſavant nommé Jules Camille, aſſura le roi François I, qu'en un mois, avec une leçon d'une heure par jour, il le mettroit en état de parler grec comme Démoſthène, latin comme Cicéron, & de faire des vers, dans l'une & l'autre langue, comme Homère & Virgile. C'étoient les propres termes de ſes magnifiques promeſſes. Il avoit, diſoit-il, un ſecret particulier pour cela, & ce ſecret étoit aſſez important pour ne devoir être communiqué qu'au Roi. Camille demandoit pour récompenſe deux mille écus de rente en bénéfices. Il ne pouvoit guère s'annoncer plus en charlatan; cependant que riſquoit-on de l'éprouver? Le Roi ne voulut rien négliger; il l'éprouva, mais il le renvoya auſſitôt après la ſeconde leçon, avec une gratification de ſix cents écus, & c'étoit ſans doute être très-libéral. Ce fait n'eſt connu que par la lettre d'Alciat, datée du 3 ſeptembre 1530, & qui n'eſt devenue publique qu'en 1697; mais nous trouvons ailleurs qu'un Jules Camille, grand cabaliſte, aſſez verſé dans les langues orientales, orateur & poète latin, préſenta au Roi une grande machine de bois aſſez ſingulière, où les principes de l'art oratoire, tirés de Cicéron & de quelques autres auteurs, étoient rangés dans un certain ordre; qu'apparemment François I trouva l'ébauche de ce travail ingénieuſe, car il exhorta Camille à le continuer, & lui donna une gratification de cinq cents ducats. On ajoute que Camille employa quarante ans à cet ouvrage, & y dépenſa quinze cents ducats. Cette hiſtoire a des rapports marqués avec l'autre, & pourroit bien n'être que la même différemment contée.

CAMPBEL (*Hiſt. d'Ecoſſe*), Maiſon écoſſaiſe. Son nom eſt Campbel ou O-Dubin. Elle paroiſſoit avec éclat dès le neuvième ſiècle. Long-tems après Colinmore Campbel ſe trouva, en 1292, à Berwick, dans cette fameuſe aſſemblée où Edouard I, roi d'Angleterre, décida ſi impérieuſement des droits des prétendans à la couronne d'Ecoſſe, après l'interrègne qui ſuivit la mort d'Alexandre III.

1°. Niel Campbel ſon fils ſuivit le parti de la Maiſon de Brus, & fut un des barons qui, en 1315, aſſurèrent la couronne à ce monarque & à ſes deſcendans.

3°. Colin, fils de Niel, rendit de grands ſervices à la même Maiſon de Brus, reprit ſur les Anglais la forteresſe de Duncan, dont il devint gouverneur perpétuel & héréditaire : ſes deſcendans portent encore le titre de ce gouvernement.

4°. Archibaud Campbel ſon fils reſta fidèle à David de Brus, alors priſonnier en Angleterre.

5°. Colin ſon fils ſe diſtingua par diverſes expéditions ſous le règne de Robert III.

6°. Un autre Colin, fils de celui-ci, fut élevé par le roi d'Ecoſſe, Jacques Stuart II, à la dignité de lord grand-chancelier d'Ecoſſe, & fut appelé, en 1445, au parlement, en qualité de lord Campbel.

7°. Un troiſième Colin, petit-fils du précédent, fut créé en 1457, comte d'Argyle, par le même Jacques II. Il mourut en 1492, étant auſſi lord grand-chancelier.

8°. Archibaud Campbel, ſecond comte d'Argyle, chancelier d'Ecoſſe, chambellan & maître-d'hôtel du roi Jacques IV, fut tué, le 9 ſeptembre 1513, à la bataille de Flodden avec ſon Roi.

9°. & 10°. Archibaud Campbel, quatrième comte d'Argyle, petit-fils du précédent, fut, ainſi que ſon fils, nommé auſſi Archibaud, grand-chancelier d'Ecoſſe. Le père mourut en 1558, le fils en 1575.

11°. Colin, fils de ce dernier Archibaud, fut auſſi grand-chancelier d'Ecoſſe ſous le roi Jacques VI, qui fut depuis Jacques I en Angleterre.

12°. Archibaud, petit-fils du précédent, fait marquis d'Argyle le 15 novembre 1641, par Charles I, eut la tête tranchée le 27 mai 1661, dans les commencemens du règne de Charles II.

13°. Un autre Archibaud ſon fils fut auſſi décapité le 30 juin 1685, au commencement du règne de Jacques II, pour être entré dans les projets du duc de Monmouth.

14°. Un autre Archibaud, encore fils du précédent, fut un des pairs d'Ecoſſe qui paſſèrent, en 1688, de Hollande en Angleterre avec le prince d'Orange; il fut auſſi un de ceux qui, en 1689, offrirent, au nom des Etats d'Ecoſſe, la couronne de ce royaume au roi Guillaume & à la reine Marie ſa femme. Guillaume le fit colonel de la garde écoſſaiſe à cheval & premier duc d'Argyle. Si Guillaume eût échoué, cet Archibaud eut encore eu la tête tranchée comme ſon père & ſon aïeul.

15°. & 16°. Jean & Archibaud, tous deux fils du précédent, furent comblés de biens & d'honneurs par la reine Anne & par les deux Georges de Brunſwick ſes ſucceſſeurs. Jean ſe ſignala ſurtout dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne; il réprima auſſi, en 1715, ceux qu'on appeloit alors les rebelles d'Ecoſſe, parce qu'ils agiſſoient pour la Maiſon Stuart, qui régnoit depuis ſi long-tems en Ecoſſe. Il vivoit encore en 1728.

17°. & 18°. Au contraire, dans une autre branche des Campbel, Jean Campbel, créé le 12 mai 1633 comte de Loudon, & en 1641 lord grand-chan-

cellier d'Ecoſſe, fut toujours fidèle à Charles I & à Charles II ſon fils, & ſouffrit beaucoup pour leur cauſe, ainſi que Jacques Campbel, lord Machline ſon fils. Ils vécurent errans & miſérables dans les montagnes de l'Ecoſſe ſeptentrionale : le fils mourut en 1685.

CAMPÉGE, CAMPEGGI (*Hiſt. de Fr. & d'It.*), famille illuſtre d'Italie, qui a produit quelques généraux, pluſieurs ſavans, & un aſſez grand nombre de cardinaux & d'autres prélats diſtingués. Symphorien Champier, à la tête de ſon ouvrage *De Monarchiâ Gallorum*, qu'il dédie au cardinal Laurent Campége, l'un des plus illuſtres perſonnages de ce nom, dit que cette famille eſt françaiſe, originaire du Dauphiné ; qu'elle paſſa dans le royaume de Naples avec Charles d'Anjou, frère de ſaint Louis ; que de là elle ſe répandit dans quelques autres contrées de l'Italie.

Ce cardinal Laurent Campége eſt ſurtout connu pour avoir été nommé, avec le cardinal Volſey, juge du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Arragon ; & il paroit que dans cette affaire c'étoit lui qui avoit ſpécialement la confiance du pape Clément VII. Ce cardinal, avant d'entrer dans l'état eccléſiaſtique, avoit été marié & avoit eu pluſieurs enfans, entr'autres Alexandre, qui fut auſſi cardinal. Au concile de Bologne, c'eſt-à-dire, au concile de Trente, transféré pour un tems à Bologne, on comptoit cinq prélats de la famille Campége. Un d'entr'eux, Thomas Campége, évêque de Feltri, a laiſſé beaucoup d'ouvrages ſur des matières eccléſiaſtiques, dans l'un deſquels il examine ſi un évêque ſacré par des ſchiſmatiques, eſt vraiment évêque. Un autre perſonnage célèbre de cette famille eſt Rodolphe Campége, juriſconſulte & poète diſtingué, mort le 28 juin 1624. On a de lui deux volumes de poéſies ; un poéme qui a pour titre : *Le lacrime di Maria Virgine* & l'*Italia conſolata*, titre un peu vaſte pour un ſimple épithalame ; celui-ci fut fait à l'occaſion du mariage de la princeſſe Chriſtine de France, fille d'Henri IV, avec Victor-Amédée, prince de Piémont, puis duc de Savoie.

CAMPEN (JACOB DE), (*Hiſt. des Anabapt.*), un des chefs des Anabaptiſtes, un des diſciples de *Jean* de Leyde, ainſi que *Jean* de Geléen. (*Voyez* ces deux articles dans ce volume.) Jean de Leyde, ayant été mal ſervi par Jean de Geléen dans une entrepriſe ſur Amſterdam, avoit nommé depuis pour évêque de cette ville Jacob de Campen, plus fidèle que Geléen, & dont le ſort fut plus malheureux. Il étoit depuis ſix mois caché dans la ville. Les magiſtrats, voulant exterminer tous les chefs de l'anabaptiſme, le firent chercher avec ſoin : on le trouva, non ſans peine, enſéveli ſous un monceau de tourbe. On le fit voir au peuple pendant une heure ſur un échafaud, avec une mitre de papier ſur la tête. On lui coupa enſuite la langue, parce qu'elle avoit enſeigné l'erreur, & la main, parce qu'elle avoit rebaptiſé ; enfin on lui trancha la tête, qu'on expoſa au bout d'un fer (en 1535.)

CANAYE. (*Hiſt. de Fr.*) L'article *Canaye*, dans le Dictionnaire, renvoie à l'article *Freſne*, & l'article *Freſne* à l'article *Canaye*, de ſorte que l'article n'eſt point fait : nous allons réparer ici cette omiſſion.

Il y a de ce nom & de cette famille pluſieurs perſonnages dignes de mémoire.

1°. Philippe Canaye, ſieur de Freſne, conſeiller d'Etat, célèbre par ſes ambaſſades, de la relation deſquelles nous avons trois volumes in-folio. Il naquit à Paris en 1551. Son père étoit un avocat de diſtinction, & le fils ſe diſtingua auſſi d'abord dans le barreau. Il avoit beaucoup & utilement voyagé en Allemagne, en Angleterre, à Conſtantinople ; il a publié ſous le titre d'*Ephémérides* la relation de ce dernier voyage. Henri III le fit conſeiller d'Etat, Henri IV l'envoya en ambaſſade en Suiſſe, à Rome & à Veniſe. Il étoit dans cette dernière ville à l'époque de l'interdit de Veniſe, c'eſt-à-dire, du grand démêlé de cette République avec le pape Paul V (Borghèſe) ; il contribua beaucoup à terminer ces différends ; & le pape Paul V, dont cette affaire compromettoit l'autorité, lui témoigna ſa reconnoiſſance de ce qu'il l'avoit tiré d'un tel pas. Du Freſne-Canaye avoit été, en 1600, un des juges de la conférence de Fontainebleau, entre le cardinal du Perron & du Pleſſis-Mornay : il eſt une des preuves de la victoire de du Perron, car il abjura le calviniſme en conſéquence de cette conférence, & Clément VIII lui écrivit pour l'en féliciter & s'en féliciter. Il mourut le 7 février 1710.

2°. Le P. Canaye (Jean), jéſuite, a été recteur de différens colléges de ſon Ordre ; il a fait auſſi les fonctions de miſſionnaire dans les armées, & à ce titre il a pu en effet être connu du maréchal d'Hocquincourt, avec lequel on le fait converſer ſi plaiſamment dans l'ouvrage attribué par les uns à Saint-Evremont, par les autres à Charleval, mais qui eſt à coup ſûr le chef-d'œuvre de ſon auteur, quel qu'il puiſſe être, petit conte le plus plaiſant & le plus dramatique, où les caractères s'annoncent dès le premier mot, & ſont ſoutenus juſqu'à la fin avec la vérité, la vivacité, la gaîté, le *vis comica* de Molière, & dont on peut dire qu'il n'exiſte peut-être pas un autre opuſcule qui, dans le même eſpace donné, ait autant de piquant & produiſe une impreſſion de plaiſir auſſi vive. Le P. Canaye étoit homme de lettres ; mais il eſt beaucoup plus connu par cet ouvrage, dont il eſt le ſujet, que par ceux dont il eſt l'auteur. Qui eſt-ce qui ſait qu'il a fait de la proſe & des vers à la louange de Louis XIII ſur la priſe de la Rochelle, & un recueil des maximes des anciens ſur la vanité du monde ? Il étoit entré chez les Jéſuites en 1611. Il eſt mort à Rouen le 26 février 1670.

3°. L'abbé de Canaye, de l'Académie des Inſcriptions & belles-lettres, étoit un ſavant aimable, un philoſophe homme du monde, qui ſavoit pour lui & pour ſes amis, mais qui a rarement pris le public pour juge de ſes connoiſſances & de ſes talens. Son amour pour le repos, ſon indifférence pour la renommée, des traits piquans dans l'eſprit & dans le caractère, voilà ce qui le diſtingue.

M. l'abbé de Canaye étoit fils & petit-fils de doyens du parlement; il étoit arrière-petit-neveu de du Freſne-Canaye l'ambaſſadeur; il étoit parent à peu près au même degré du P. Canaye. Il étoit d'ailleurs allié à pluſieurs grandes Maiſons du royaume; mais, dit le ſecrétaire de l'Académie, ne mettons pas plus d'importance à ces avantages, qu'il n'y en mettoit lui-même, & il prouve qu'en effet M. l'abbé de Canaye n'y en mettoit guère, puiſqu'étant déjà dans un âge aſſez avancé, il n'avoit pas encore appris à connoître les armes de ſa famille. Quelqu'un de ſes amis voyant un jour diverſes armoiries peintes dans la chapelle de ſon château de Montereau, & lui demandant leſquelles étoient les ſiennes, il lui fut impoſſible de le ſatisfaire ſans avoir recours à ſon cachet, que cette queſtion l'obligea d'examiner pour la première fois de ſa vie.

L'abbé de Canaye entra, en 1716, à l'Oratoire, & y paſſa environ douze ans; en 1728 il fut reçu à l'Académie des belles lettres: il y a de lui, dans le recueil de cette Académie, pluſieurs Mémoires, dont les plus conſidérables ſont ceux qui concernent la naiſſance & les progrès de la philoſophie ancienne.

Il s'empreſſa, auſſitôt que les réglemens de l'Académie le lui permirent, d'entrer dans la claſſe des vétérans, pour redevenir entiérement libre, & n'être plus aſſujetti à la néceſſité du travail & de l'aſſiduité.

Tel étoit ſon goût en littérature, qu'il préféroit Homère à tous les ouvrages écrits en grec, & la langue grecque à toutes les autres. « Dès qu'il » connut Homère, il l'aima ſi paſſionnément, qu'il » l'apprit preſque tout entier par cœur, & dans » la ſuite il l'aima encore plus, peut-être parce » qu'il l'avoit appris. Il avoit la mémoire très-» étendue & très-ornée. Dans ſon eſprit s'étoient » dépoſées les richeſſes que la poéſie, l'éloquence » & la philoſophie ont produites dans tous les ſiè-» cles; il avoit le ſecret d'en jouir & d'en faire » jouir les autres ſans avoir l'air de connoître ſon » opulence & ſans que perſonne la devinât, parce » qu'il paroiſſoit toujours ne ſavoir préciſément » que ce qu'il avoit beſoin de dire. »

Madame de la Guerche, petite-fille du célèbre Florent Chrétien, inſtituteur d'Henri IV, & marraine de M. l'abbé de Canaye, lui avoit légué des notes précieuſes de ſon aïeul, qui furent égarées comme papiers inutiles, & dont il déplora toujours la perte. Le reſpect des héritiers de M. l'abbé de Canaye pour ſa mémoire, dit le ſecrétaire de l'Académie, & la précaution qu'il a priſe d'écrire ſes remarques ſur ſes livres, les préſerveront ſans doute du ſort qu'ont éprouvé les papiers de Florent Chrétien, & qui avoit tant affligé M. l'abbé de Canaye.

Le portrait de ce ſage aimable (le mot *ſage* eût ſuffi peut-être, car la ſageſſe preſcrit d'être aimable & enſeigne à l'être), ſon portrait a été fait de main de maître par le ſecrétaire de l'Académie des belles-lettres, & tous ceux qui ont connu l'original l'y reconnoîtront.

« Il avoit reçu de la nature cette aptitude au » bonheur..... ou plutôt elle avoit placé le bon-» heur même dans ſon cœur, en y admettant ex-» cluſivement toutes les paſſions douces & hon-» nêtes..... Il fut heureux dans la retraite; il le fut » dans le monde; il le fut dans tous les âges; il » l'auroit été dans tous les états dont les devoirs » lui auroient permis de jouir en paix de lui-» même.

» Son eſprit réuniſſoit, par un accord ſingulier, » la naïveté & la fineſſe, la légéreté & la profon-» deur, l'enjouement & la ſolidité, la grace & la » force, qualités qui formoient un enſemble d'au-» tant plus piquant, que chacune d'elles contraſ-» toit mieux avec l'autre.

» Perſonne n'avoit, plus que M. l'abbé de Ca-» naye, le talent rare de bien raconter, & il y » joignoit le mérite encore plus rare de ne jamais » raconter autant qu'on auroit voulu. Habile à » ſaiſir le ridicule, il n'eût tenu qu'à lui de ſe faire » craindre; il préféroit de ſe faire aimer..... Quel-» quefois malin, jamais cauſtique ni méchant, il » ſe bornoit à employer cette plaiſanterie douce, » aimable, qui avertit les autres de ſe tenir ſur » leurs gardes, les atteint ſans les bleſſer, les con-» traint de faire valoir leurs avantages, ſurtout de » cacher leurs défauts..... Il traitoit les préten-» tions avec moins de ménagement, & ſe per-» mettoit quelquefois de tendre des piéges à la » vanité, pour lui arracher des aveux qui la mon-» troient dans ſa nudité, & par conſéquent dans » ſa laideur. C'étoit l'ironie de Socrate, avec » lequel il avoit paſſé une partie de ſa vie. »

M. de Bougainville, bon écrivain, & M. l'abbé de la Bletterie, qui auroit pu l'être, avoient la ſuperſtition de ne ſe pas permettre un *hiatus* dans la proſe; petite recherche qui, par la contrainte, peut gâter beaucoup plus le ſtyle que tous les *hiatus* du monde. La théorie de l'*hiatus* n'eſt peut-être pas aſſez éclaircie. Si l'*hiatus* eſt formé par la rencontre de voyelles différentes, & d'un ſon différent, il n'eſt rien; & la peine qu'on prendroit pour l'éviter ſeroit ſuperflue, ou même pourroit avoir des inconvéniens. Par exemple, ſi je dis: Il *a été* en trois jours à *Iſſoudun*: voilà la phraſe naturelle, voilà comme on parle. Si, pour éviter ces prétendus *hiatus*, je dis: *Sa marche juſqu'aux portes d'Iſſoudun a duré trois jours*, je fais *une phraſe*, & on le ſent bien. Il n'y a donc d'*hiatus* qui ſoit un défaut dans

la proſe, & qu'il faille éviter, que celui qui eſt formé par la répétition de la même voyelle & la prolongation du même ſon. Par exemple, il a*lla à* Amiens. Un écrivain du ſecond ordre commence un gros volume d'un gros ouvrage aſſez protégé, par ces mots, *Né & élevé*, c'eſt manquer abſolument d'oreille. Mais obſervons que la ſeule répétition de la même voyelle ne forme pas un *hiatus* dans la proſe, s'il n'y a prolongation du même ſon; ainſi dans cette phraſe: Il *a été en* trois jours *à* Iſſoudun, le ſecond *hiatus té en*, n'en eſt point un, malgré la répétition de l'*e*, parce que le ſon *e*, & le ſon *en* n'eſt pas le même. Dans cette autre phraſe: Il n'*a* aucun inconvénient, l'*hiatus* eſt nul encore, parce que le ſon *a* & le ſon *au* ſont différens; & ſi, pour éviter cet *hiatus* prétendu, je diſois: Il *n'a nul* inconvénient, la répétition de la nazale & le ſon dur *n'a nul*, offenſeroient bien plus l'oreille; mais dans ce cas particulier, on peut aiſément éviter le défaut de la ſeconde phraſe, & juſqu'à l'ombre de l'*hiatus* dans la première, en diſant: *Il eſt ſans inconvénient.*

Revenons à l'abbé de Canaye; il connoiſſoit les ſcrupules de l'abbé de la Bletterie ſur l'*hiatus*, & pour s'en moquer il s'amuſoit à déchirer ſes délicates oreilles par cette phraſe: L'abbé, vous qui poſſédez ſi ſupérieurement l'Hiſtoire romaine, pourriez-vous me dire bien préciſément en quelle année Caius-Servilius *Ahala alla à Athènes*? Telles étoient ſes douces malices & ſes innocentes gaîtés.

Le bonheur domeſtique dont a joui M. l'abbé de Canaye, bonheur dont on ne jouit guère ſans le mériter, mais qu'on peut mériter ſans en jouir, paroît véritablement digne d'envie dans le tableau qu'en a tracé le ſecrétaire de l'Académie.

« Les liens qui attachoient M. l'abbé de Canaye » à la ſociété, avoient été ſucceſſivement rompus » par la mort de la plupart de ſes amis, & les » agrémens qu'il trouvoit dans l'intérieur de ſa » maiſon l'avoient empêché de chercher à faire de » nouvelles liaiſons au dehors. Ce n'eſt pas que » ſon ame ſenſible n'éprouvât le beſoin d'aimer, » mais il pouvoit le ſatisfaire ſans ſortir de chez » lui: une nièce (madame la marquiſe de Meſnil-» Glaiſe) qui lui épargnoit, depuis près de cin-» quante ans, l'obligation bien pénible pour lui » de ſe mêler de ſes affaires, qui lui prodiguoit » les ſoins les plus touchans & les plus aſſidus, » partageoit toutes ſes affections avec un neveu » (M. le chevalier de Meſnil-Glaiſe, aujourd'hui » (en 1783) capitaine aux Gardes-Françaiſes) » élevé ſous ſes yeux, formé par lui-même, oc-» cupé ſans ceſſe, ainſi que ſa mère, plus encore » par ſentiment, que pour acquitter la dette de » la reconnoiſſance, à faire le bonheur d'un oncle » qui à ſon tour ne s'occupoit que du leur.

» C'eſt vraiſemblablement autant à leurs ſoins » tendres & empreſſés, & à la régularité conſtante » de ſa vie, qu'à ſon excellente conſtitution, que » M. l'abbé de Canaye a dû la ſanté ferme & vi-» goureuſe dont il a joui juſqu'à la fin de ſa longue » carrière. »

Il eſt mort le 12 mars 1782, dans la quatre-vingt-huitième année de ſon âge, étant né le 7 décembre 1694. Nous ajouterons à ſon éloge, qu'il fut dans tous les tems l'ami de M. de Foncemagne & de M. d'Alembert; c'eſt un titre pour la mémoire de tous les trois.

CANGE (Dufresne du). Le ſavant du Cange (*voyez* ſon article au mot *Freſne* (du) dans le Dictionnaire) étoit d'une ancienne famille de Picardie. On croit que Jean Dufreſne, ſergent d'armes du roi Philippe-le-Hardy, vers l'an 280, étoit de cette famille, ainſi qu'un autre Jean Dufreſne, chaſſé par les Anglais de la ville de Calais en 1347, époque de ce mémorable ſiége décrit par Froiſſard, & célébré par M. du Belloy. Un troiſième Jean Dufreſne ſervoit comme écuyer en 1411, & ſervit auſſi en 1422 dans la garniſon de Montargis. Les Anglais le dépouillèrent de ſes terres & domaines en 1440. Il ſe vit réduit alors, ainſi que ſa famille, à une miſère dont un titre particulier leur fait honneur avec raiſon. Un Simon Dufreſne, peut-être ſon fils, y eſt qualifié *povre écuyer, auquel il ne reſtoit que ſon cheval & ſon harnaz qu'il employoit au ſervice du Roi.*

Un Antoine Dufreſne, grand-oncle du ſavant du Cange, ſervit pendant les dix premières années du règne de François I, ſous le ſeigneur d'Humières & le duc de Vendôme en Picardie.

Divers autres titres nous montrent les Dufreſne de race en race, *ſervant bien & loyaument les rois de France.*

Du Cange avoit pluſieurs frères, dont un, nommé Jean, ſeigneur de Préaux, eſt le premier auteur du *Journal des audiences*, & eſt auſſi auteur d'un commentaire ſur la Coutume d'Amiens.

CANINIUS. (*Hiſt. rom.*) C'eſt le nom de cet homme que Céſar fit conſul pour une demi-journée ſeulement, & dont Cicéron a dit qu'il fut ſi ſobre & ſi vigilant, qu'il ne mangea ni ne dormit pendant tout ſon conſulat, & que ſon exemple parut ſi beau, que tout le monde le ſuivit. Céſar, qui avoit voulu, quoiqu'abſent, obtenir le conſulat, s'en étoit mis en poſſeſſion avant que de rentrer dans Rome; ce qui étoit déjà un grand renverſement, & des lois, & même des formes, qu'on ſe pique encore quelquefois d'obſerver lorſqu'on renverſe les lois. Dans la ſuite, pour montrer encore mieux ſon pouvoir, il l'abdiqua, & mit pour conſuls à ſa place, avant la fin de l'année, Quintus-Fabius-Maximus & Caius Trebonius. L'objet de ces changemens étoit de favoriſer ſes amis & de multiplier ſes créatures, en augmentant le nombre de ceux à qui ce court conſulat valoit le titre, les droits, les honneurs des conſulaires. Ce fut dans ce même objet que Fabius-Maximus, étant

mort le dernier jour de ſon exercice, Céſar fit nommer Caninius pour remplir le peu d'heures qui reſtoient de la durée de ce conſulat. Cicéron, dans une lettre à Curius, rit & pleure de tout ce déſordre & de cette ſubverſion de toutes les lois.

Ità, Caninio conſule, ſcito neminem prandiſſe. Nihil tamen eo conſule mali factum eſt. Fuit enim mirificâ vigilantiâ, qui ſuo toto conſulatu ſomnum non viderit. Hæc tibi ridicula videntur, non enim ades. Quæ ſi videres, lacrymas non teneres. Quid, ſi cetera ſcribam? Sunt enim innumerabilia generis ejuſdem: quæ quidem ego non ferrem, niſi me in philoſophiæ portum contuliſſem, & niſi haberem ſocium ſtudiorum meorum Atticum noſtrum.

CANTELMI. (*Hiſt. mod.*) La Maiſon de Cantelmi, l'une des plus illuſtres du royaume de Naples, a été ſolennellement reconnue par les deux Charles II, régnant en même tems, l'un en Angleterre, l'autre en Eſpagne, pour être deſcendue des anciens rois d'Ecoſſe; & voici comment on rapporte cette généalogie.

Everard, dernier des fils de Duncan, roi d'Ecoſſe, aſſaſſiné par Macbeth dans le onzième ſiècle, & dont l'aventure a fourni à Shakeſpeare le ſujet d'une tragédie ſi terrible, le fils de ce Duncan ſe retira d'abord en Angleterre, auprès d'Edouard le confeſſeur: de là il paſſa en Normandie, à la cour des ducs qui étoient ſes parens, & il s'y établit. Son petit-fils Roſtaing poſſéda de grands biens en Provence & s'y fixa; il prit le ſurnom de Cantelme ou Cantelmi, qui avoit déjà été donné à ſon aïeul Everard, & qui étoit un éloge de ſa force d'eſprit ou de la fermeté de ſon caractère. Les deſcendans de Roſtaing Cantelmi, attachés au comte de Provence, ſuivirent Charles d'Anjou, comte de Provence par ſa femme, à la conquête du royaume de Naples, où ils firent dans la ſuite de grands établiſſemens.

1°. Charles d'Anjou, vainqueur & roi de Naples, donna d'abord à Jacques Cantelmi la terre de Popoli, qui fut depuis érigée en duché au ſeizième ſiècle par le roi d'Eſpagne, Philippe II, en faveur de cette même Maiſon de Cantelmi.

2°. Roſtaing Cantelmi, ſeigneur de Popoli, fils de Jacques, ſe ſignala dans des guerres contre les Sarraſins, où ſa vie fut plus d'une fois en danger.

3°. Un autre Jacques Cantelmi, qui vivoit vers la fin du quatorzième ſiècle, fut le premier comte de Popoli.

4°. Et Jean-Joſeph-Bonaventure Cantelmi, mort en 1560, fut le premier duc.

5°. Dans la branche des princes de Pettorano, ducs de Popoli, on remarque André Cantelmi, meſtre-de-camp-général & gouverneur de Flandre pour le roi d'Eſpagne; il ſe diſtingua dans la guerre des Pays-Bas entre la France & l'Eſpagne, ſous le règne de Philippe IV, qui répond à une partie de ceux de Louis XIII & de Louis XIV en France. André commanda en chef dans la Catalogne, où il fut défait par le comte d'Harcourt à Lorens ou Liorens, le 22 juin 1645, puis aſſiégé dans Balaguier, qui fut emporté; il mourut de douleur de ces mauvais ſuccès le 5 novembre ſuivant.

6°. Son neveu, Fabrice Cantelmi, duc de Popoli, fut fait prince de Pettorano par le roi Philippe IV.

7°. Roſtaing Cantelmi, duc de Popoli, un des fils de Fabrice, ſervit avec la plus grande diſtinction en Eſpagne, en Sicile, en Afrique, en Flandre. Retiré dans le royaume de Naples en 1696, il eut le commandement général des troupes de ce royaume. A la mort de Charles II, il fut des premiers à reconnoître Philippe V pour roi d'Eſpagne. Louis XIV le nomma chevalier de l'Ordre de Saint-Louis; Philippe V le confirma dans ſon commandement des troupes du royaume de Naples, & le fit capitaine de ſes gardes & Grand-d'Eſpagne. Il ſervit au ſiége de Barcelone en 1705, ſignala ſa valeur à la bataille d'Almanza le 25 août 1707, reçut l'Ordre de la Toiſon d'or en 1714, fut fait conſeiller du conſeil de guerre & du conſeil des finances en 1715, & nommé gouverneur du prince des Aſturies en 1716, ſes honneurs croiſſant ainſi toujours d'année en année.

8°. Le cardinal Jacques Cantelmi ſon frère, après avoir paſſé par différentes nonciatures ordinaires & extraordinaires, fut nommé cardinal en 1690, par le pape Alexandre VIII. Non moins zélé que ſon frère pour la cauſe de Philippe V, il ſe déclara auſſi des premiers pour ce Prince, qu'il eut la ſatisfaction de recevoir en 1702 à Naples, dont il étoit archevêque. Il mourut le 11 décembre de la même année, à cinquante-ſept ans.

9°. Joſeph Cantelmi, fils de Roſtaing & neveu du cardinal, fut gendre du maréchal de Boufflers.

CAPPEL. (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom d'une famille de Paris, qui a produit, dans le ſeizième ſiècle, quelques perſonnages diſtingués dans la magiſtrature & dans les lettres. Le plus célèbre fut Jacques Cappel, avocat du roi au parlement, reçu le 4 février 1534. Il étoit petit-fils de Denis Cappel, procureur au châtelet, & d'Yolande Bailly. Telle avoit été la fécondité de cette femme & celle de ſa race, qu'elle avoit vu ou pu voir juſqu'à deux cents quatre vingt-quinze enfans iſſus d'elle. Elle avoit eu pluſieurs maris. Son petit-fils, l'avocat du Roi, dont les talens oratoires nous paroiſſent médiocres même pour le tems, quoi qu'en diſe Ribier (Lettres & Mémoires d'Etat, année 1537), eſt ſurtout connu par une harangue qu'il prononça au lit de juſtice de cette année 1537, tenu contre l'empereur Charles-Quint, harangue qui fut trouvée belle alors & long-tems encore après. Il y prétendit que, malgré les traités de Madrid & de Cambrai, par leſquels François I avoit renoncé à la ſuzeraineté de la Flandre, de l'Artois & du Charolois, poſſédés par Charles-Quint, cette ſuzeraineté n'avoit pu ceſſer, attendu

Digitized by Google

l'inaliénabilité des droits de la couronne ; que d'ailleurs ces traités ayant été violés par l'Empereur, qui avoit commencé la guerre, étoient censés annullés ; que l'Empereur étoit donc vaſſal du Roi ; que ce vaſſal s'étoit rendu coupable de félonie par ſa révolte contre ſon ſuzerain ; qu'il avoit encouru la commiſe ; en conſéquence Cappel demanda la réunion des trois comtés à la couronne. On juge bien que ſes concluſions lui furent adjugées. L'Empereur, cité à ſon de trompe ſur la frontiere, n'ayant point comparu, la réunion fut ordonnée, mais le tems de l'exécuter n'étoit pas encore venu. L'avocat-général Cappel eſt encore auteur de quelques autres ouvrages reſtés aſſez obſcurs, & de *Mémoires areſſés pour le Roi très-chrétien & l'Egliſe gallicane, par Jacques Cappel ſon conſeiller & ſon avocat au parlement de Paris.* L'objet de ces Mémoires eſt de s'oppoſer aux levées de deniers ordonnées par la cour de Rome & à ſon profit, & par cette raiſon ils ſe trouvent dans le Recueil des traités des libertés de l'Egliſe gallicane. Jacques Cappel mourut en 1540 ou 1541. Il étoit neveu d'un Guillaume Cappel, recteur de l'Univerſité vers 1490 ou 1491, qui s'étoit ſignalé par la vigoureuſe réſiſtance qu'il avoit faite à la levée d'une décime ordonnée par le pape Innocent VIII ; il avoit appelé comme d'abus de l'ordonnance du Pape, & défendu, par un décret, à tous les membres de l'Univerſité, de rien payer ſous peine d'être retranchés de ce corps.

Un autre Guillaume Cappel, fils de Jacques, fut docteur en médecine & homme de lettres. C'eſt à lui qu'on a dû la publication des Mémoires des du Bellai-Langei, auſſi précieux pour l'hiſtoire de François I, que ceux de Sully pour l'hiſtoire de Henri IV. Il a auſſi traduit Machiavel en français.

Ange Cappel ſon frère a auſſi traduit quelques traités de Sénèque, quelques fragmens de Tacite.

Louis Cappel leur frère, miniſtre proteſtant, ſe ſignala par des écrits violens contre l'Egliſe romaine. Il chaſſa de chez lui Jean ſon fils, parce que celui-ci s'étoit fait catholique, & l'embarraſſoit quelquefois dans des diſputes ſur les matières controverſées entre les deux communions. Mort à Sédan en 1586.

CARACCIOLI. (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom d'une Maiſon des plus anciennes, des plus illuſtres & des plus étendues du royaume de Naples, où on la trouve établie dès le dixième ou même le neuvième ſiècle : on la croit originaire de Grèce.

Cette grande Maiſon, diviſée en ſeize branches, a produit ſept cardinaux, un patriarche, dix-ſept archevêques, vingt-quatre évêques & un nombre conſidérable de grands-officiers du royaume de Naples, quatre chevaliers de la Toiſon-d'Or, cinq Grands-d'Eſpagne. On compte dans cette même Maiſon douze principautés, vingt-ſept duchés, vingt-ſix marquiſats, environ cinquante comtés.

Nous diſtinguerons parmi les perſonnages qu'elle a produits :

1°. Jean Caraccioli, grand-ſénéchal du royaume de Naples, amant de la reine Jeanne II, puis ſacrifié par elle à la ducheſſe de Seſſe ſa principale confidente, avec laquelle il avoit eu l'imprudence de ſe brouiller. On lui ſuppoſa des crimes, & pour l'en punir on l'attira par artifice à la cour, ſous prétexte de confidences que la Reine avoit à lui faire, & de conſeils qu'elle avoit à lui demander ; il vint, & fut tué par ordre de la Reine, en 1432.

2°. Thomas Caraccioli, comte de Gerace, fut dépouillé de ſes biens en 1457, par le roi Alphonſe d'Arragon, ennemi & ſucceſſeur de Jeanne II de Naples, pour crime de lèze-majeſté, c'eſt-à-dire, pour avoir été dans les intérêts de la Maiſon d'Anjou contre la Maiſon d'Arragon.

3°. Ottin Caraccioli, grand-chancelier du royaume de Naples ſous la reine Jeanne II, ſuivit auſſi, après la mort de cette Princeſſe, le parti d'Anjou contre celui d'Arragon.

4°. Camille, comte de Saint-Angelo, tué au ſiége de Calvi, en 1460.

5°. Sidonie Caraccioli, femme d'Alphonſe de Cardine, marquis de Laino, eſt au rang des guerrières ; elle ſe ſignala, en 1528, à la défenſe de ſon château de Laino contre l'armée françaiſe.

6°. Jean Caraccioli, prince de Melphe, s'attacha au parti de la France, ſous Charles VIII & ſous Louis XII. Il ſe trouva dans l'armée de Gaſton de Foix à la bataille de Ravenne ; il ſe déclara dans la ſuite pour Charles-Quint contre François I ; mais ayant été fait priſonnier dans Melphe, en 1528, avec toute ſa famille, par le maréchal de Lautrec, & ſe voyant abandonné dans les fers par Charles-Quint, il retourna au ſervice de la France, & s'en trouva bien ; il fut fait chevalier de l'Ordre, & fut dédommagé par le don de pluſieurs belles terres, des biens qu'il perdoit en Italie. Le prince de Melphe ſervit avec grande diſtinction, en 1536, contre l'Empereur en perſonne dans l'expédition de Provence ; en 1537 il étoit à la priſe du château d'Heſdin ; en 1543 il ſecourut Luxembourg & Landrecy. Il fut fait maréchal de France le 4 décembre 1544, à la place du maréchal de Montpeſat, & mourut à Suze, en 1550.

7°. Trajan Caraccioli ſon fils avoit été tué, en 1544, à la bataille de Cériſoles.

8°. Un autre fils du maréchal, prince de Melphe, Jean-Antoine Caraccioli, évêque de Troyes, ſe fit calviniſte, ſe maria, & fut chaſſé de ſon évêché. Mort en 1569.

9°. Un autre Caraccioli Galeas, marquis de Vic, embraſſa auſſi le calviniſme, & alla s'établir à Genève, où il mourut en 1586. On a publié ſa vie en italien & en français.

10°. Domitius Caraccioli, marquis de la Bella, mourut percé de onze coups à la défenſe de Bois-le-Duc, en 1629.

11°. Ferdinand Caraccioli, duc de Caſtel-San-

gro, fut tué à la défenſe de Nole, pendant la révolution de Naples, de 1647.

12°. Antoine Caraccioli, marquis de Saint-Sébaſtien, ſignala ſa fidélité pour ſon Roi dans ces mêmes troubles de 1647.

13°. Charles-André Caraccioli, duc de Saint-Georges, fit d'abord la guerre avec éclat en Afrique, puis en Amérique dans le Bréſil. Revenu en Europe, il accompagna le cardinal infant dans les Pays-Bas; en 1634 il étoit à la bataille de Nortlingue; en 1635 il jeta du ſecours dans Valence en Lombardie; ce qui en fit lever le ſiége au maréchal de Créqui, joint aux ducs de Savoie & de Parme; en 1638 il ſauva Fontarabie; en 1640 il reprit Salces, qui avoit été pris, en 1639, par le prince de Condé; il eut divers commandemens en Franche-Comté, en Navarre, en Catalogne, en Rouſſillon, en Portugal, à Naples; en 1646 il fit lever aux Français le ſiége d'Orbitello. Il mourut le 5 août de la même année, à ſon retour de cette expédition.

14°. Charles-Marie ſon fils avoit été tué, en 1641, dans la Catalogne.

CARAFFE. (*Hiſt. d'Ital.*) Au peu de mots que nous avons dit à l'article *Caraffe*, dans le Dictionnaire, nous joindrons les particularités ſuivantes:

On fait deſcendre la Maiſon Caraffe de la Maiſon Caraccioli. On raconte qu'un chevalier, du nom de Caraccioli, au dixième ſiècle, ſauva la vie dans une bataille à l'un des trois premiers empereurs Othon, qui tous trois ſe ſuccèdent immédiatement, & qui tous trois régnèrent dans le dixième ſiècle. Caraccioli s'étoit jeté au devant du coup mortel qu'on portoit à l'Empereur, & l'avoit reçu pour lui. Othon porta la main ſur le cœur de Caraccioli expirant, & s'écria: *O cara ſe*, d'où vient le nom *Caraffe*. D'autres, pour expliquer par le même mot, non-ſeulement le nom, mais encore les armes de Caraffe, diſent qu'Othon paſſa trois doigts ſur la cuiraſſe de Caraccioli, toute teinte de ſang, & qu'il y laiſſa une empreinte de trois faces blanches ſur un champ rouge ou de gueules, en diſant: *Cara ſe m'è la voſtra*.

Cette Maiſon ſe diviſe & ſe ſubdiviſe en différentes branches. Elle ſe diviſe d'abord en deux branches principales; l'une dite *de Spind*; l'autre, *de Staterâ*. Ceux de la première accompagnoient leur écuſſon de deux bâtons d'épine verte; les autres de deux peſons, ſymboles négligés depuis. La Maiſon Caraffe, qui, ainſi que la Maiſon Caraccioli, dont on la dit ſortie (*voyez* l'article *Caraccioli* dans ce volume), s'eſt prodigieuſement étendue, ſe ſubdiviſe enſuite en ſeize autres branches formées par ces deux principales.

Nous avons parlé, à l'article *Caraffe* dans le Dictionnaire, du Pape & des cardinaux de ce nom; nous parlerons ici de quelques guerriers.

1°. Dans la ſeconde branche, dite des princes de la Roccella, Jérôme ſe ſignala dans la défenſe de ce lieu de la Roccella contre les Turcs, qui avoient fait une deſcente dans la Calabre, & qu'il força de ſe rembarquer.

2°. Fabrice ſon fils battit auſſi les Turcs dans la Calabre. Il fut fait prince de la Roccella & prince du Saint-Empire en 1622, & chevalier de la Toiſon-d'Or.

3°. Jérôme, fils de Fabrice, ſe diſtingua par ſa courageuſe fidélité pendant les troubles de Naples, en 1647, & contint la Calabre dans le devoir.

4°. Grégoire, fils de Jérôme, chevalier de Malte, étoit, en 1656, au combat des Dardanelles; il y emporta pour ſa part trois grandes galères turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malte, avec trois cent ſoixante Turcs priſonniers, & deux mille ſix cents Chrétiens tirés des fers. Il fut fait grand-maître de Malte le 2 mai 1680, & mourut le 21 juillet 1690.

5°. François ſon frère, commandeur de Malte & général des galères de la religion, mort en 1679, ſe diſtingua auſſi en diverſes occaſions.

6°. Dans la troiſième branche, dite des ducs de Bruzzano, Joſeph, petit-fils de Fabrice (mentionné ſous le n°. 2), ſe ſignala dans la guerre de Meſſine en 1674. Mort en 1678.

7°. Dans la quatrième branche, dite des comtes de Policaſtro, Frédéric, attaché à l'empereur Charles-Quint, combattit à la bataille de Pavie.

8°. Dans la cinquième branche, dite des ducs de Forli & de Montenegro, Antoine, comte de Caraffe, ſervit l'empereur Léopold dans les guerres de Hongrie; alla en Pologne ſolliciter le ſecours de Sobieski; ſervit beaucoup à la réduction de la Tranſilvanie; emporta, en 1687, Agria; força, en 1688, la forteresſe de Mongats à ſe rendre; ſe trouva enfin à tous les ſiéges & toutes les batailles de ſon tems. Mort en 1693.

9°. Dans la ſixième branche, dite des ſeigneurs de Flumara, Cafarelle Caraffe, en 1420, perça la tête d'un coup de lance, dans une joûte, à Leonel de San-Severin, l'homme le plus fort & le plus habile joûteur du tems.

10°. Septième branche: François fut pris par les Florentins au combat de Sarno, en 1460.

11°. Charles, duc d'Andria, dont le duc de Guiſe de Naples fait une mention honorable dans ſes Mémoires, fut fidèle à ſon Prince dans les troubles de Naples, & fut tué, en 1655, dans une querelle qu'il eut avec le neveu du comte de Caſtriglio, vice-roi de Naples.

12°. Huitième branche: Jérôme, marquis de Montenegro, ſervit ſous le prince de Parme, Alexandre Farnèſe, & contre le roi Henri IV à l'aſſaut de Lagny, en 1590; au ſecours de Rouen, en 1592; à la ſurpriſe d'Amiens, en 1597, & il défendit cette dernière place contre Henri IV. Il ſe diſtingua auſſi en Italie au ſiége de Verceil, en 1617. Mort à Gênes en 1633.

13°. Treizième branche: Joſeph, pris par les rebelles dans les troubles de Naples, en 1647, eut

Digitized by Google

la tête tranchée par un boucher, assassin que le duc de Guise fit périr dans la suite pour venger Joseph.

Un grand nombre d'autres personnages du nom de Caraffe, de toutes les branches, témoignèrent leur fidelité, & signalèrent leur valeur dans les troubles de Naples. Un grand nombre aussi se trouvèrent à la fameuse bataille de Lépante, gagnée par dom Juan d'Autriche sur les Turcs, en 1571. Un beaucoup trop grand nombre périt dans des duels & des tournois, entr'autres Jean-Thomas Caraffe, comte de Cerrette, qui avoit auparavant eu le malheur de tuer lui-même deux de ses amis, l'un en duel, l'autre dans une joûte. Plusieurs périrent sur l'échafaud, mais dans des tems de trouble, où la vertu a souvent le sort du crime. On compte dans la Maison Caraffe un Pape (Paul IV), douze cardinaux, deux patriarches, trente-six tant archevêques qu'évêques, &c. & la liste des guerriers célèbres auroit pu être plus nombreuse. Cette Maison compte aussi plusieurs gens de lettres.

CARAUSIUS & ALLECTUS. Sous l'empire de Dioclétien & de Maximien, vers l'an 288 ou 290, diverses nations germaniques qui habitoient le long des côtes de la mer Baltique, commencèrent de se livrer à la piraterie, & d'infester les côtes de la Gaule belgique. Maximien, pour réprimer leurs brigandages, envoya ordre à Carausius, Ménapien de naissance, c'est-à-dire, Flamand, & formé dès l'enfance, parmi les Bataves, à tous les exercices de la marine, d'équiper une flotte, & de la tenir à Boulogne, toute prête à fondre sur les pirates lorsqu'ils paroîtroient dans la Manche. Carausius ne prit de cet ordre que ce qui s'accordoit avec ses vues particulières. Sa flotte croisoit avec avantage dans la Manche; mais pouvant arrêter les pirates, il les laissoit passer pour les attendre avec plus d'avantage encore au retour, lorsqu'ils seroient chargés de butin: de ce butin il n'en rendoit rien aux marchands sur lesquels il avoit été fait, ni aux malheureux habitans qui avoient été pillés. Il n'envoyoit pas non plus à l'Empereur les pirates qu'il avoit dû faire prisonniers: on soupçonna enfin, ou qu'il y avoit de la collusion entre lui & les pirates, ou que, plus pirate qu'eux, il les laissoit passer dans leurs courses, pour les arrêter au retour & s'enrichir de leurs prises. Maximien ordonna, le plus secrétement qu'il put, qu'on se défit de ce traître & de ce voleur public; mais ce traître avoit des ressources dans l'esprit, & savoit combiner ses projets; il connoissoit, & ses dangers, & ses moyens. Averti, soit par sa conscience, soit par quelques amis, ou, ce qui est vraisemblable, préparé depuis longtems à la révolte, déjà maître d'une flotte & d'une armée navale, il se rend maître encore du port de Boulogne; il pratique & corrompt les légions restées dans la Bretagne (l'Angleterre). Pour la contenir, il passe dans cette île & s'y fait proclamer Empereur; il assure de plus en plus l'empire de la mer en faisant construire un grand nombre de vaisseaux; il fait alliance avec les nations germaniques les plus exercées à la piraterie, & les exhorte à se jeter sur les Gaules. Maximien n'ayant plus de flotte, puisque Carausius s'en étoit emparé, fut obligé de le laisser quelque tems régner paisiblement dans la Bretagne; mais Constance Chlore, aussitôt qu'il eut cette province dans son partage, s'empressa de faire valoir tous les droits de l'Empire contre l'usurpateur: il courut assiéger Boulogne. Carausius étoit absent, mais il avoit laissé la place dans le meilleur état de défense, bien fournie de troupes & de vivres. L'arrivée subite & entiérement imprévue de Constance Chlore commença cependant d'étonner les habitans & les défenseurs de la place. Ce Prince, pour empêcher Carausius de venir la secourir, se servit d'un moyen que le cardinal de Richelieu employa depuis, peut-être à son imitation, pour prendre la Rochelle. Il ferma le port par une digue; il la forma de grands « arbres qui furent plantés à l'entrée du port avec » de gros quartiers de rochers & de longues fas» cines entre deux. » Sûr alors qu'il ne viendroit aucun secours du côté de la mer, & que Carausius sortiroit en vain de la Bretagne pour s'avancer vers Boulogne, il pressa tellement cette place du côté de la terre, qu'il parvint à s'en rendre maître. Il arriva un incident où l'on voulut voir du miracle; c'est que la digue, qui étoit restée inébranlable pendant toute la durée du siége, fut emportée aussitôt après que la place eut été réduite, comme si, dit Mézeray, la mer eût été d'accord avec Constance de n'employer « la violence de ses flots que » pour débarrasser le port, *qui néanmoins*, ajoute» t-il, *en est encore gâté.* » Ainsi le miracle ne fut pas complet. Ce port étoit le seul qu'il y eût alors dans la Gaule sur toutes les côtes de l'Océan. On l'appeloit autrefois Gessoriac, *Gessoriacum*, du mot celtique *gessa*, qui signifie havre.

Constance Chlore, voulant terminer promptement cette guerre, tenta une descente dans la Grande-Bretagne. Carausius lui opposa une vigoureuse défense. Constance fut repoussé avec perte, & obligé, comme l'avoit été Maximien, de traiter avec ce rival, & de le laisser pour un tems régner en Angleterre.

Illâ se jactet in aulâ.

Sa domination dura un peu plus de six ans, & ne fut point détruite par les Empereurs romains. Il succomba sous l'ingratitude & la trahison. Un faux ami qui avoit surpris toute sa confiance, & qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs, ne se contenta pas de partager sa puissance; il la lui arracha toute entière avec la vie, l'an 297. Ce nouveau tyran étoit Allectus. Le malheureux Carausius avoit de tout point mal placé sa confiance: son assassin n'avoit rien de ses talens. Aussitôt que les

Romains

Romains eurent réparé leur flotte, Conſtance Chlore envoya ſon préfet du prétoire, Aſclépiodote, contre Allectus; Aſclépiodote fit ſa deſcente ſans rencontrer aucun obſtacle, & il eut la peine d'aller chercher Allectus, qui ne ſe preſſoit nullement de venir à ſa rencontre. Il le trouva enfin à la tête d'une armée principalement compoſée de Français. C'étoit en eux qu'il mettoit toute ſa confiance; & comme cette nation étoit alors la plus redoutée de l'Europe, il avoit vêtu & armé la plupart de ſes ſoldats à la manière françaiſe, pour en impoſer d'autant plus à l'ennemi; mais, ni ce que cet avantage avoit de réel, ni ce qu'il avoit ſeulement d'apparent, ne put compenſer l'impéritie du général: Allectus fut entiérement défait, & il périt, mais dans ſa fuite & non dans le combat. Cet événement arriva vers l'an 300 de Jéſus-Chriſt. Allectus avoit régné environ trois ans, ſi c'eſt régner que d'entendre ſans ceſſe gronder l'orage ſur ſa tête, & d'attendre à chaque inſtant le châtiment de ſon crime.

CARINAN (LE). (*Hiſt. de Fr.*) A la bataille de Marignan, en 1515, le chevalier Bayard étoit lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Lorraine, qui acquit, ainſi que lui, beaucoup de gloire dans cette bataille. Le chevalier Bayard ayant eu un cheval tué ſous lui, en avoit monté un ſecond, qui, ayant eu la bride coupée, l'emporta au grand galop à travers les bataillons ſuiſſes, juſque dans une vigne où il fut contraint de ralentir ſa fougue. Bayard en deſcendit promptement, & courut à pied d'un coté où il entendoit crier *France*: il y trouva le duc de Lorraine, qui lui fit donner ſon ſecond cheval de bataille, nommé *le Carinan*, avec lequel il ſe ſignala par ſes exploits ordinaires.

Cet animal ſingulier mérite que l'Hiſtoire s'occupe de lui, comme elle a fait de Bucéphale. Le Carinan avoit appartenu au chevalier Bayard, & s'étoit accoutumé à braver, ainſi que lui, le danger & la fatigue. A la bataille de Ravenne, en 1512, percé de coups à la tête & dans le flanc, il combattoit encore; mais enfin, épuiſé par le ſang qu'il perdoit, il parut vouloir s'abattre: ſon maître en deſcendit à regret, & le laiſſa pour mort ſur le champ de bataille. Le lendemain quelques ſoldats français, allant dépouiller & enterrer les morts, trouvèrent le Carinan, qui, renverſé par terre, & ne pouvant plus ſe relever, s'efforçoit encore de manger le peu d'herbe dont il étoit entouré. Il ſe mit à hennir auſſitôt qu'il les vit, comme pour leur demander du ſecours; ils en eurent pitié; ils le menèrent à la tente du chevalier Bayard: on pança ſes plaies, il guérit, il reprit ſa vigueur & ſon courage.

Bayard, qui le regardoit comme ſon compagnon de gloire & de travaux, voulant faire au duc de Lorraine un préſent noble & utile, le lui donna. Le duc en ſentit tout le prix, & le réſerva pour les occaſions les plus importantes; il n'en pouvoit trouver qui le fût davantage, que le danger de Bayard à la bataille de Marignan. Il s'empreſſa de le lui offrir. Le Carinan combattit ſous ſon ancien maître, le ſervit avec ſon ardeur ordinaire, le dégagea, & s'aſſocia comme autrefois à la gloire de Bayard.

CARLE. (*Hiſt. de Fr. & d'Eſp.*) Le général Carle, Huguenot français réfugié, né dans un village des Cevennes, parvint, par ſon courage & ſes talens, aux premiers honneurs de la guerre chez les étrangers. Il ſervit, dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, la reine d'Angleterre, le roi de Portugal, les Etats-Généraux en 1706. Il ſervit avec la plus grande diſtinction en Eſpagne; il prit Alcantara, conduiſit les travaux de Salamanque, défendit Barcelone contre le roi d'Eſpagne, Philippe V, & lui en fit lever le ſiége au bout de trente-ſept jours de tranchée ouverte; il s'immortaliſa ſurtout par cette belle retraite de l'Andalouſie, que le maréchal de Berwick faiſoit profeſſion d'admirer, & par mille autres actions glorieuſes, dont le récit, dit l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, ſeroit ſuſpect dans la bouche de ſon neveu.

CAROLI (PIERRE). (*Hiſt. du Luthéran.*) Le ſyndic Béda (*voyez* ſon article dans le Dictionnaire), fier de tant de controverſes & de condamnations par leſquelles il s'étoit rendu redoutable à tous ſes ennemis, trouva enfin un adverſaire auſſi brouillon, auſſi chicaneur que lui, qui, également verſé dans les ſubtilités de l'école & dans les détours de la chicane, le promena de tribunaux en tribunaux, & fatigua ſon zèle, mais ſans le rebuter: il ſe nommoit Pierre Caroli. Le turbulent ſyndic l'ayant cité en Sorbonne au ſujet de quelques propoſitions, Caroli l'aſſigne à l'Officialité en réparation d'honneur: la Faculté continue l'examen des propoſitions dénoncées. Caroli, après avoir proteſté contre chaque portion de chaque procédure, ſignifie un acte d'appel au parlement; renvoyé au jugement de la Faculté, il récuſe une partie des docteurs, & quand cet incident a duré aſſez long-tems, il l'abandonne. On lui interdit la chaire par proviſion; il prêche dans toutes les égliſes de Paris; il défend longuement & habilement ſes propoſitions, & l'examen de chacune devient la matière d'un grand procès. On le ſomme de ſe ſoumettre à la Faculté; il lit un acte contenant les aſſurances de ſa ſoumiſſion; l'acte eſt jugé inſuffiſant; Caroli n'en veut point ſigner d'autre: la Faculté parle de le retrancher de ſon corps, & commence par lui faire une monition: Caroli en appelle comme d'abus au parlement. L'affaire eſt renvoyée à l'Officialité, qui défend toujours par proviſion à Caroli de monter en chaire ſous peine d'excommunication: Caroli obtient des lettres d'évocation au conſeil du Roi, & pourſuit à ſon tour la Faculté; cependant,

Digitized by Google

ne pouvant plus prêcher, mais étant docteur & voulant enſeigner, il explique publiquement des pſeaumes dans le collége de Cambray. La Faculté lui défend de continuer cet exercice : « J'obéi-» rai, dit-il, mais j'ai commencé l'explication du » pſeaume 21, permettez que je l'achève : ſa de-» mande eſt rejetée ; il affiche aux portes du col-» lége l'inſcription ſuivante :

» *Pierre Caroli, voulant obtempérer aux ordres de* » *la ſacrée Faculté, ceſſe d'enſeigner. Il reprendra ſes* » *leçons (quand il plaira à Dieu), à l'endroit où il* » *eſt reſté, au verſet : Ils ont percé mes mains* » *et mes pieds.* »

Il fit ſi bien que ni l'Officialité, ni le parlement, ni le conſeil ne purent jamais juger définitivement. Deux hommes tels que Caroli auroient épuiſé l'activité de Béda, & ſes ſavans, Luthériens ou non, que Béda perſécutoit tous indiſtinctement, auroient pu reſpirer. Mais on n'échappoit pas à la Sorbonne comme aux autres tribunaux : Béda y fit cenſurer quelques propoſitions de Caroli. C'étoit en 1525 que ces deux ſubtils pédans exerçoient l'un contre l'autre leur inquiète & turbulente adreſſe.

CASSAGNET DE FIMARCON (*Hiſt. de Fr.*), Maiſon noble, dans laquelle eſt entré le marquiſat de Fimarcon, & qui a produit des perſonnages diſtingués par leurs ſervices militaires, tels que :

1°. Antoine de Caſſagnet, ſeigneur de Tillader, gouverneur de Verrue, chevalier de l'Ordre du Roi, & gentilhomme de la chambre de Charles IX, qui ſervit beaucoup & avec gloire ſous le maréchal de Montluc & le maréchal de Damville, c'eſt-à-dire, le connétable Henri de Montmorenci. Il reçut, au ſiége du Mont-de-Marſan, une arquebuſade dans le ventre, dont il mourut deux jours après, en 1569.

2°. Bernard ſon fils ſervit en 1622, dans l'armée de Louis XIII, & dans le cours de cette campagne mourut de la peſte à Béziers.

3°. Roger, fils de Bernard, fut tué à l'attaque des barricades de Suze, le 6 mars 1629.

4°. Louis de Caſſagnet, neveu de Roger & capitaine aux Gardes, fut tué à Paris, en 1651, par des gens de la livrée d'Epernon.

5°. Jean-Baptiſte de Caſſagnet, marquis de Tilladet, frère de Louis, capitaine des Cent-Suiſſes de la garde du Roi, lieutenant-général, chevalier des Ordres, &c gouverneur de Cognac, d'Arras, &c. reçut un coup de mouſquet à la cuiſſe, au combat de Steinkerque, le 3 août 1692, & en mourut le 22 du même mois.

6°. François de Caſſagnet, couſin germain du précédent, brigadier des armées du Roi, fut tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 août 1678.

7°. Gaſton Paul de Caſſagnet, dit le marquis de Narbonne, neveu de François, mourut à Mons, le 6 août 1692, des bleſſures qu'il avoit reçues trois jours auparavant au combat de Steinkerque.

8°. Jacques ſon frère, marquis de Fimarcon, eſt célèbre & célébré dans les chanſons du tems, pour la part qu'il eut à l'expédition de Crémone, du 1er. février 1702. Il contribua beaucoup à chaſſer les Impériaux de cette place qu'ils avoient ſurpriſe, & il fut fait auſſitôt après brigadier des armées du Roi. Il battit les Camiſards au combat de Nages, le 12 novembre 1703, & peu de tems encore après à celui de Vergèſes. Maréchal-de-camp en 1704, lieutenant-général en 1718 ; commandant en Rouſſillon, Cerdagne, &c. en 1713 ; gouverneur de Villefranche en 1717, de Mont-Louis en 1721 ; chevalier des Ordres en 1724 ; mort à Lectoure le 15 mars 1730.

9°. Aimery de Caſſagnet, marquis de Fimarcon, frère puîné du précédent & du ſecond lit, & plus jeune que lui de trente-ſept ans, apporta, le 14 janvier 1734, la nouvelle de la priſe de Novare, qui s'étoit rendue le 7, & du fort d'Arona, & fut fait alors brigadier des armées du Roi ; il défendit le château de Colorno contre le marquis de Ligneville, général des Impériaux, & l'obligea de ſe retirer le 26 mai de la même année 1734. Le 29 juin ſuivant le marquis de Fimarcon fut bleſſé à la bataille de Parme. Maréchal-de-camp le 1er. janvier 1740, il eut du commandement dans la Flandre hollandaiſe en 1747 & 1748, & fut fait lieutenant-général le 1er. janvier de cette dernière année de la guerre de 1741.

CASTELLO-BRANCO (*Hiſt. de Portugal*), noble famille portugaiſe. Deux ſeigneurs de Caſtello-Branco, dom Antoine & dom Pierre ſon fils, ſuivirent le roi dom Sébaſtien à la malheureuſe journée d'Alcacer en Afrique, en 1578, &, y ayant été faits priſonniers, furent eſclaves des Maures. Dom Antoine, fils de dom Pierre & petit-fils de l'autre dom Antoine, & commandeur de l'Ordre de Chriſt, ainſi que ſon père & ſon aïeul, mourut en 1625 ſur la flotte commandée par dom Frédéric de Tolède, & deſtinée à reprendre le Brésil ſur les Hollandais, qui venoient de s'en emparer.

CASTRO. (*Hiſt. d'Eſp. & de Port.*) La Maiſon de Caſtro, en Eſpagne & en Portugal, paroît tirer ſon origine d'anciens Rois de ces contrées.

1°. Pierre-Fernandès de Caſtro, ſurnommé *le Caſtillan*, grand-maître de la Maiſon d'Alphonſe IX, roi d'Eſpagne, fut tué à Maroc par les Maures, avec ſon neveu Alphonſe de Tello, dans une expédition, dont l'objet étoit d'enlever à ces Infidèles des reliques de martyrs dont ils devoient aſſez peu ſe ſoucier.

2°. Guttière Rodrigue paſſa quarante ans chez les Maures, apparemment en eſclavage. On le ſurnomma l'*Eſcalavrado* ou *le Meurtri*.

Des fers de Claudius Félix encor flétri.

3°. Pierre-Fernandès, ſurnommé *de la Guerre*

Digitized by Google

à cauſe de ſes exploits, eſt célèbre dans l'hiſtoire d'Eſpagne. Mort en 1343.

4°. Pierre de Caſtro, fait duc d'Arjona en 1423, mourut en 1430, priſonnier dans le château de Pennafiel.

5°. Béatrix ſa ſœur porta le nom & les biens de la Maiſon de Caſtro dans la Maiſon Oſorio.

6°. Un bâtard de cette Maiſon de Caſtro Oſorio acquit beaucoup de gloire à la guerre contre Grenade & contre le Portugal, ſous Ferdinand & Iſabelle.

7°. Béatrix ſa fille épouſa, en 1501, Denys de Portugal, Bragance, & leur poſtérité prit le nom de Caſtro.

8°. Dans la branche des marquis de Caſcaës, deſcendue de Pierre-Fernandès, ſurnommé *de la Guerre*, mentionné ſous le n°. 3, Alvar-Pires de Caſtro fut le premier connétable du royaume de Portugal, où il étoit venu s'établir, fuyant la violence de Pierre-le-Cruel, roi de Caſtille.

9°. Au contraire, Pierre de Caſtro ſon fils, dit *le Borgne*, fut ſouvent dans les intérêts de la Caſtille contre le Portugal. Convaincu d'avoir voulu livrer une des portes de Lisbonne aux Eſpagnols, il fut mis en priſon. Ayant été remis en liberté par une indulgence dont on eut à ſe repentir, il conſpira une ſeconde fois contre le Portugal; & au moment où il étoit découvert, & où l'on alloit l'arrêter de nouveau, il ſe ſauva en Eſpagne; mais il falloit qu'il trahît; il ne fut pas plus fidèle aux Eſpagnols qu'aux Portugais; il fit ſa paix avec le roi de Portugal en lui livrant Salvaterra, dont le roi d'Eſpagne lui avoit confié la garde.

10°. Sa petite-fille, Jeanne de Caſtro, porta les biens de ſa branche dans la Maiſon de Bragance.

11°. Dans la branche des ſeigneurs de Monſanto, deſcendue de Pierre de Caſtro, dit *le Borgne* (n°. 9), Ferdinand de Caſtro, gouverneur d'Henri, infant de Portugal, fut tué dans un combat contre des corſaires.

12°. Alvar ſon fils fut tué d'un coup de flèche en Afrique, où il s'étoit diſtingué dans pluſieurs combats.

13°. Georges, fils d'Alvar, fut tué à l'eſcalade de Tanger, le 13 janvier 1464.

14°. Jean de Caſtro ſon frère aîné fut tué à la priſe d'Arzilla, auſſi en Afrique.

15°. Louis de Caſtro, marquis de Caſcaës, fut ambaſſadeur extraordinaire de Pierre II, roi de Portugal, auprès de Louis XIV, roi de France.

16°. Martin-Alphonſe, comte de Monſanto, général des galères de Portugal, mourut à Malaca qu'il alloit ſecourir contre les Hollandais, qui prirent cette place importante des Indes orientales, en 1581.

17°. Dans la branche des ſeigneurs de Valhelhas, deſcendue d'Alvar (mentionné ſous le n°. 12), François, tué à la guerre de Tanger contre les Maures.

18°. Dans la branche de Boquilobo, deſcendue de Ferdinand de Caſtro (mentionné ſous le n°. 11), Alvar de Caſtro, tué à la journée d'Alcacer, en 1578.

19°. Jean de Caſtro, gouverneur & vice-roi des Indes orientales, ſurnommé *le Grand*, pour ſes vertus & ſes exploits, qu'il ſignala ſurtout en Afrique, d'abord à Tanger, puis ſous Charles-Quint à Tunis, & plus encore dans les Indes, où il prit une multitude de places importantes, & ſubjugua diverſes nations, & où il mourut le 6 juin 1548, entre les mains de ſaint François-Xavier. On a de lui une deſcription fort détaillée de la côte de Malabar, depuis Goa juſqu'à la forteresſe de Diu: elle eſt conſervée au collège des Jéſuites d'Evora. Il avoit fait auſſi une deſcription de la Mer-Rouge. Sa vie a été écrite en portugais, par Hyacinthe Freyre d'Andrade, & traduite en latin par le P. Dominico-Maria del Roſſo, jéſuite, qui dédia cette traduction à l'Académie royale de l'hiſtoire de Portugal, dont Roſſo étoit membre.

20°. Ferdinand de Caſtro, fils aîné de Jean, fut tué à dix-neuf ans, au ſiége de Diu, en 1546, par l'effet d'une mine qui fit ſauter en l'air un baſtion où il étoit.

21°. Alvar de Caſtro, ſecond fils de Jean, dit *le Grand*, fut bleſſé dangereuſement dans une ſortie à ce même ſiége de Diu. En 1548 il prit d'aſſaut le fort de Xael, ſur la côte d'Arabie. Il fut deux fois ambaſſadeur à Rome, & finit par être conſeiller d'Etat ou miniſtre du roi Sébaſtien, & chef du conſeil des finances.

22°. Mais François de Caſtro, un de ſes fils, évêque de Guarda, fut grand-inquiſiteur de Portugal.

23°. Ferdinand de Caſtro, ſecond du nom, colonel de cavalerie en Flandre, y mourut à la guerre.

24°. Dans la branche des ſeigneurs de Reris, qui devinrent amiraux héréditaires de Portugal par l'extinction de la Maiſon d'Azevedo, dont ils deſcendoient par femme, Bernard de Caſtro, tué aux Indes orientales en 1566 ou 1567.

25°. Diègue de Caſtro, tué au ſiége de Rhodes;

26°. Ainſi que François de Caſtro ſon frère.

27°. Dans la branche des comtes de Meſquitella, Alvar de Caſtro, tué à Ceuta.

28°. Nuno de Caſtro ſon frère, tué, en 1476, à la bataille de Toro; il étoit grand-enſeigne du roi Alphonſe V.

29°. Dans la branche des ſeigneurs de Lanhoſo, comtes de Baſto, Ferdinand de Caſtro, gouverneur d'Evora, commandeur d'Almodavar & de Gravam dans l'Ordre de Saint-Jacques, conſeiller d'Etat de Philippe II, roi d'Eſpagne, & devenu roi de Portugal, fut créé comte de Baſto & Grand-d'Eſpagne par des lettres-patentes données à Liſbonne le 14 ſeptembre 1585.

30°. Alvar de Caſtro ſon frère, pris à la journée d'Alcacer, en 1578, fut eſclave en Afrique.

31°. Michel de Caſtro, frère des précédens,

Digitized by Google

évêque de Viſeu, archevêque de Lisbonne, & gouverneur du Portugal. Mort en odeur de ſainteté le 1er. juillet 1623.

Castro de Melgaço.

Il paroît que les généalogiſtes les plus accrédités s'accordent à regarder la Maiſon de Caſtro de Melgaço, venue de Galice, comme iſſue de la Maiſon précédente. Nous regarderons donc les Caſtro de Melgaço comme formant une branche de la Maiſon de Caſtro.

Dans cette branche nous remarquerons :

32°. Pierre de Caſtro, lequel, ayant été fait priſonnier à la bataille d'Alfarroubeira, fut amené devant l'infant Pierre, régent du royaume de Portugal & général de l'armée victorieuſe, qui le poignarda de ſa main.

33°. Ferdinand de Caſtro ſon frère fut dans ſa Maiſon le premier châtelain de Melgaço, charge depuis héréditaire dans ſa famille, & dont le nom ſert à diſtinguer ſa branche. Le duc de Bragance avoit donné cette charge à Ferdinand, pour récompenſe de ſes ſervices.

34°. Pierre de Caſtro, quatrième châtelain de Melgaço, arrière-petit-fils de Ferdinand, étoit à la malheureuſe journée d'Alcacer en Afrique. Il y eut le même ſort que le roi dom Sébaſtien. On ne trouva point ſon corps, & on n'a jamais ſu ce qu'il étoit devenu.

35°. Jérôme de Caſtro, un des fils du précédent, fut tué à la guerre de Malaca aux Indes orientales.

36°. Jérôme de Caſtro, capitaine d'infanterie, tué à Valverde en 1642.

37°. Antoine de Mello de Caſtro, le premier qui ait joint au nom de ſa Maiſon celui de la Maiſon de Mello, dont il deſcendoit par femme, étoit commandant d'une eſcadre deſtinée pour les Indes orientales ; il fut tué par les Anglais à ſon retour de l'Inde, à l'île de Sainte-Hélène.

38°. Dans ce même combat, François de Mello de Caſtro ſon fils perdit un œil ; il fut depuis vice-amiral de la flotte qui reprit, en 1624, la baie de Tous-les-Saints.

39°. Ferdinand de Mendoça Furtado, fils du précédent, prenoit ce nom de Mendoça, qui étoit celui de ſa mère. Etant général de l'île de Ceilan, il fut tué par les Hollandais.

40°. Dans la branche des comtes das Galveas, Jérôme de Mello de Caſtro, tige de cette branche, tué à la guerre de Malaca aux Indes orientales, ainſi que ſon frère du même nom, mais d'un premier lit, mentionné ſous le n°. 35.

Nous ignorons ſi la Maiſon de Caſtro do Rio eſt encore la même que les précédentes : nous la voyons porter, ainſi que la Maiſon de Caſtro de Melgaço, les noms de Furtado de Mendoça. Quoi qu'il en ſoit, elle a produit auſſi des guerriers de diſtinction, dont quelques-uns même ont commandé des armées.

Il y a du nom de Caſtro divers écrivains de différentes profeſſions, tels que :

1°. Alphonſe de Caſtro, franciſcain eſpagnol, qui a beaucoup écrit contre l'héréſie & les hérétiques, *adverſùs hæreſes*, *de juſtâ hæreticorum punitione*, &c. Mort à Bruxelles le 13 février 1558, à ſoixante-trois ans.

2°. Un autre Alphonſe, mort auſſi en 1558 dans les Moluques, martyr de ſon zèle miſſionnaire, & tué par les Idolâtres.

3°. Léon de Caſtro, mort en 1580, qui ſoutint contre Arius Montanus, que le texte de la vulgate & celui des ſeptante devoient être préférés au texte hébreu.

4°. Roderic ou Rodriguez de Caſtro, médecin des ſeizième & dix-ſeptième ſiècles, médecin portugais, mais qui exerçoit ſon art à Hambourg, a écrit ſur la nature & les cauſes de la peſte ; a traité *de univerſâ mulierum medicinâ*. On a de lui auſſi *Medicus politicus*, titre qui fait naître des idées.

5°. Un autre médecin portugais, du nom de Caſtro (Etienne-Rodriguez), qui exerçoit la médecine à Piſe, a laiſſé divers traités : *De meteoris microcoſmi*, *de animalibus microcoſmi*, *de complexu morborum*, *de potu refrigerato*, &c. Mort à quatre-vingts ans, en 1637.

6°. Anne de Caſtro, Dame eſpagnole, fort célébrée dans les écrits du fameux Lope de Vega, eſt auteur elle-même de quelques écrits, dont il paroît qu'on fait cas en Eſpagne, d'un entr'autres qui a pour titre : *Eterniaad uel rei Philippe III*, imprimé à Madrid en 1629.

Il y a beaucoup de jéſuites, tant eſpagnols que portugais, du nom de Caſtro, & parmi eux quelques gens de lettres, ou théologiens du moins.

CATHERINE D'ARRAGON. Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand-le-*Catholique* & d'Iſabelle de Caſtille, & ſœur de Jeanne-la-*Folle*, mère de Charles-Quint, épouſa d'abord le prince Artur d'Angleterre, fils aîné de Henri VII, & après la mort de ce Prince elle épouſa en ſecondes noces le prince Henri, qui fut depuis le roi Henri VIII, & qui étoit le frère d'Artur. Le pape Jules II donna une diſpenſe pour ce ſecond mariage. Catherine d'Arragon avoit vécu ſi peu de tems avec Artur, qu'on ne croyoit pas que le mariage eût été conſommé : c'étoit même ſur ce fondement que le pape Jules II avoit accordé la diſpenſe pour le mariage de Catherine d'Arragon avec Henri VIII. Ils vécurent enſemble pendant vingt-quatre ans ſans qu'il s'élevât le moindre doute ſur la validité de la diſpenſe ; mais Henri VIII s'étant dégoûté de Catherine d'Arragon, dont la douceur mélancolique pouvoit être plus propre à inſpirer l'eſtime que l'amour, & étant devenu amoureux d'Anne de Boulen (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Volſey*, & dans ce volume, l'article *Boulen*),

Digitized by Google

Henri VIII répudia Catherine d'Arragon au bout de vingt-quatre ans de mariage. L'Egliſe romaine lui réſiſte, il quitte l'Egliſe romaine.

Une injure ſi horrible faite à une reine ſi vertueuſe, & le ſchiſme qui en fut la ſuite, ne pouvoient manquer de réveiller l'enthouſiaſme & le fanatiſme. Une religieuſe malade & ictérique, inſtrument aveugle d'un grand parti, occupa quelque tems l'Angleterre par ſes convulſions & ſes révélations; elle ſe nommoit Eliſabeth Barton (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Barton*); elle eſt reſtée célèbre ſous le nom de *la Vierge de Kent*. La ſainte Vierge lui apparoiſſoit; un Ange la tranſportoit à Calais & la ramenoit dans ſon couvent; la porte du dortoir s'ouvroit miraculeuſement toutes les nuits pour que la Sainte pût aller converſer avec Dieu. Sainte Marie-Madeleine lui apporta du ciel une lettre, où le divorce étoit condamné. Warham, archevêque de Cantorbery; Fiſher, évêque de Rocheſter, tous les partiſans de Catherine d'Arragon, parurent ajouter foi aux révélations de la Vierge de Kent: un moine les raſſembla dans un gros volume. Cette prophéteſſe ne donnoit qu'un mois à Henri VIII pour ſe reconnoître. Henri VIII la fit pendre: cruauté inutile. Il parut par le procès de cette malheureuſe, qu'elle avoit été ſéduite, & qu'elle n'avoit agi que comme perſuadée. Ceux qui l'avoient fait agir furent auſſi envoyés au ſupplice, & le méritoient davantage.

Henri ſe montra plus indulgent envers quelques prédicateurs qui l'outragèrent en chaire. Un de ces fanatiques, nommé Péto, prêchant devant le Roi, lui dit: *Tu as été trompé par de faux prophètes; mais moi, nouveau Michée, vrai prophète de Dieu, je te dis que les chiens lécheront ton ſang, comme ils ont léché celui d'Achab.* Henri ſe contenta de changer de prédicateur. Le dimanche ſuivant le docteur Corren le juſtifia en chaire, & aſſura le peuple que c'étoit Péto qui étoit *un faux prophète & un chien*; il fut interrompu par le cordelier Ellſton, qui l'appela lui-même faux prophète & fauteur d'adultère. Cette ſcène ſe paſſa dans l'égliſe, devant tout le peuple, en préſence du Roi lui-même, qui ſe mêla de la querelle, & qui eut beaucoup de peine à faire taire le cordelier. Cependant Ellſton & Péto ne furent que réprimandés doucement par le conſeil. Henri n'étoit pas encore dans le cours de ſes grandes violences: ſa ſuprématie n'étoit pas établie; il croyoit avoir des ménagemens à garder. Bientôt l'échafaud fut le partage des évêques, des grands, des miniſtres qui condamnèrent le divorce & conteſtèrent la ſuprématie. La conduite ferme, modeſte & reſpectueuſe de Catherine pendant le cours de ce long procès du divorce, qui dura pluſieurs années (depuis 1527 & 1528, juſqu'en 1534), n'ayant pu parvenir à déſarmer Henri, elle mourut de douleur: ſon dernier ſoupir fut pour ſon tyran; elle lui écrivit la lettre la plus tendre: « Mes yeux en ſe fermant, lui dit-elle, » ne cherchent que vous, & ne vous verront point; » mon cœur ne regrette que vous. »

On dit que le barbare fut ému; mais que produiſit cette émotion? Il perſécuta la mémoire de l'infortunée Catherine ſur la fille qu'elle lui laiſſoit; il voulut que le parlement ôtât à cette fille tout droit à la ſucceſſion, qu'elle recueillit cependant malgré ſon père & le parlement. Ce fut la reine Marie.

Catherine d'Arragon mourut en 1536 à Kimbalton, où elle étoit exilée.

CAUMARTIN (LE FÈVRE DE), (*Hiſt. de Fr.*), famille conſidérable dans la robe, & qui a produit auſſi des ſujets utiles à la guerre.

1°. Le roi Charles VI, par des lettres de l'an 1400, accorde à Huart le Fèvre, ſieur de Peiretre, divers priviléges pour récompenſe de ſes ſervices.

2°. Pierre le Fèvre, frère de Huart, étoit, en 1413, préſident à mortier du parlement de Paris.

3°. Louis le Fèvre, ſeigneur de Caumartin, garde des ſceaux, avoit eu grande part aux affaires ſous les règnes de Henri IV & de Louis XIII. Sully, qui loue peu, lui donne de grandes louanges, & le montre toujours utilement employé pour le ſervice de Henri IV. « Caumartin, dit-il, à l'an 1607, » avoit conduit avec une ſi grande économie les » deniers qu'on l'avoit chargé de diſtribuer aux » Cantons ſuiſſes, qu'il avoit trouvé le moyen de » mettre en réſerve trente mille écus par an, dont » il avoit acquitté d'autres dettes, en compoſant » de ſix à un. Cet exemple eſt trop beau pour le » paſſer ſous ſilence: il l'eſt d'autant plus, qu'à » quelqu'un qui veut chercher un prétexte plau- » ſible de détourner une partie de la ſomme au » profit du diſtributeur, rien n'eſt ſi facile que de » faire crier les Suiſſes, pour empêcher ce bon » ménage. Je ne manquai pas de le bien faire ob- » ſerver à du Refuge, qui alloit prendre la place » de Caumartin. »

Pendant la minorité de Louis XIII il fut du conſeil de régence; enfin il fut nommé garde des ſceaux à la mort de Méry de Vic d'Ermenonville, le 23 ſeptembre 1622. On attendoit beaucoup de ſa ſageſſe & de ſa prudence conſommée; mais il mourut le 22 janvier ſuivant.

4°. Un fils digne de lui (Louis le Fèvre de Caumartin), conſeiller d'Etat, mourut le 16 août 1624, en allant en ambaſſade à Veniſe.

5°. Un autre Louis encore, fils de ce dernier, & conſeiller d'Etat comme lui, fit admirer ſa ſageſſe & ſes talens dans les divers emplois dont il fut chargé. Il avoit été intendant de Champagne. Le Roi lui confia les ſceaux des grands-jours tenus en Auvergne en 1666. Mort le 3 mars 1687.

6°. C'eſt de Louis-Urbain ſon fils, intendant des finances & conſeiller d'Etat, mort ſous-doyen du conſeil le 2 décembre 1720, l'homme le plus illuſtre peut-être de ſon nom, & dont il eſt parlé

Digitized by Google

plus d'une fois dans les Lettres de madame de Sévigné, que Boileau a dit :

Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon ni d'Agueſſeau.

7°. Un fils puiné du garde des ſceaux de France (Jacques le Fèvre de Caumartin, ſeigneur de Saint-Port, marquis de Cailly) fut conſeiller d'Etat & ambaſſadeur en Suiſſe. Mort le 11 décembre 1667.

8°. Il eut un fils, Félix, chevalier de Malte, tué à la guerre.

9°. Un neveu de ce dernier, Henri-Louis, marquis de Cailly, capitaine de cavalerie, fut tué au combat des lignes de Turin, le 7 ſeptembre 1706.

10°. Méry le Fèvre de Caumartin, de la branche dite de Mormant, neveu du garde des ſceaux, fut tué en Candie.

11°. Dans la branche dite de Guibermeſnil, Marie-Philoclée Bourdin, femme de François le Fèvre, ſeigneur de Guibermeſnil, fut célèbre par ſa beauté, ſon eſprit & ſes vers.

La famille des Caumartins a produit auſſi des perſonnages diſtingués dans l'Egliſe, tels que :

12°. François le Fèvre de Caumartin, évêque d'Amiens, un des fils du garde des ſceaux. En faiſant la viſite de ſon diocèſe, il fut ſi indignement outragé par des ſéditieux, que le Roi envoya dans cette ville des commiſſaires pour punir de mort les coupables ; ce qui ne ſervit qu'à faire éclater l'exceſſive clémence de l'évêque, qui parvint à obtenir leur pardon ; mais le Roi voulut qu'ils fuſſent au moins condamnés à de fortes amendes, & qu'on gravât ſur un marbre le récit de leur crime, pour faire connoître à tous l'extrême bonté du prélat, qui l'avoit pardonné & fait pardonner. Mort le 17 novembre 1652.

13°. Jean-François-Paul, évêque de Vannes, puis de Blois, de l'Académie françaiſe, & honoraire de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, étoit arrière-petit-fils du garde des ſceaux. Il naquit le 16 décembre 1668, à Châlons, où ſon père (mentionné ici ſous le n°. 5) étoit intendant. Le cardinal de Retz, ami & allié des Caumartin, vint exprès à Châlons pour le tenir ſur les fonts de baptême, & dans la ſuite il ſe démit en ſa faveur de l'abbaye de Buzay en Bretagne ; ce qui produiſit une ſingularité dans la vie de l'abbé de Caumartin encore enfant. Son père ayant été nommé commiſſaire du Roi pour la tenue des Etats de Bretagne, y mena le nouvel abbé de Buzay, âgé alors de ſept à huit ans, à qui cette abbaye, non-ſeulement donnoit l'entrée aux Etats, mais procura encore la préſidence d'une commiſſion dont il remplit les fonctions en camail & en rochet. A cette occaſion il fit pluſieurs diſcours, ou du moins il les prononça, mais avec tant d'intelligence & de grace, qu'on ſe plût à croire qu'il les avoit faits, d'autant plus que cela tendoit le phénomène plus merveilleux. Cette entrée dans le monde fut très-brillante : on ne parloit dans toute la province que du *petit préſident* ; c'eſt ainſi qu'on l'appeloit ; & ſa petite gloire naiſſante, parvenue juſqu'à la cour, y fut la nouvelle du jour. Il avoit brillé ; il fallut s'inſtruire : les plus habiles maîtres concoururent à ſon éducation. M. Lenglet, qui fut célèbre dans l'Univerſité ; Meſſieurs Couture, Boivin le cadet, & Pouchard, plus célèbres encore dans les Académies & au Collége-Royal, lui apprirent diverſes langues & en lurent avec lui les meilleurs auteurs. Il fut reçu à l'Académie françaiſe en 1694, & la même année il fut chargé d'y recevoir l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre, qu'une vanité ridicule rendoit, dit on, la fable de la cour. L'éloge outré que l'abbé de Caumartin fit de ce prélat, dont M. d'Alembert, qui fait l'éloge des autres académiciens, n'a oſé faire que l'apologie, cet éloge ne parut pas ſincère : on crut y voir & on ſe plut à y voir de l'ironie. Le ſecrétaire de l'Académie des belles-lettres charge le public de toute la malignité de l'interprétation, & croit l'éloge ſincère. Le ſecrétaire de l'Académie françaiſe (M. d'Alembert) paroit penſer autrement, & ſans qu'il prononce rien formellement, on voit qu'il eſt pour l'ironie. L'évêque crut avoir été offenſé par l'abbé. Louis XIV, ſous la protection duquel l'abbé de Caumartin ſembloit avoir voulu mettre cette ironie, ſe crut offenſé dans la perſonne de l'évêque, ou on lui fit croire qu'il l'étoit. « Le Roi, diſoit M. l'abbé de Caumartin, » ſait mieux que perſonne ce que vous valez : il » vous connoit à fond ; il aime à vous entretenir, » & lorſqu'il vous a parlé, une joie ſe répand ſur » ſon viſage, dont tout le monde s'apperçoit. »

Il eſt bien difficile que cette phraſe paroiſſe ſérieuſe, ſi on la rapproche de cette autre phraſe d'une lettre de madame de Coulanges à madame de Sévigné : « M. l'évêque de Noyon fait toujours » *l'amuſement de la cour* ; il ſera reçu après demain » à l'Académie, & le Roi lui a dit qu'*il s'attendoit* » *à être ſeul ce jour-là.* » Le Roi, pourſuit M. l'abbé de Caumartin, a ſouhaité que vous fuſſiez de cette compagnie..... « Attentif à la petite que nous » avons faite, il veut la réparer dignement en nous » donnant un ſujet auquel, ſans lui, *nous n'aurions* » *jamais oſé penſer.* »

Le moyen encore de regarder cette phraſe comme ſérieuſe & de la prendre en bonne part ! Ce mot, dans la bouche d'un directeur de l'Académie françoiſe, parlant au nom de ſa compagnie, n'auroit pu être adreſſé ſérieuſement qu'à un grand ſouverain de l'Europe, dont Louis XIV auroit indiqué le choix à l'Académie.

Quoi qu'il en ſoit, d'après le prodigieux ſuccès du diſcours de M. l'abbé de Caumartin, le diſcours ne fut pas imprimé ; il ne l'a été que longtems après, lorſque la mort des perſonnes intéreſſées eut détruit tout le piquant de cette prétendue ſatyre ; mais ce diſcours eut une influence malheureuſe ſur la deſtinée de l'orateur ; il ne put

Digitized by Google

parvenir à l'épiſcopat pendant toute la vie de Louis XIV, quoique l'évêque de Noyon, par une généroſité qui depuis long-tems eſt devenue en pareil cas une eſpèce de routine, fit profeſſion d'être ſon plus ardent ſolliciteur. Ce ne fut que ſous la régence qu'il fut nommé d'abord, en 1717, à l'évêché de Vannes, puis, en 1718, à l'évêché de Blois.

En 1726, l'Académie françaiſe, ſoit qu'elle ſe reſſouvînt de l'aventure de 1694, ſoit qu'elle l'eût oubliée, honora l'évêque de Blois d'une diſtinction juſqu'alors ſans exemple, & qui annonçoit le cas qu'elle faiſoit de ſon éloquence. Il alloit recevoir à l'Académie, en qualité de directeur, M. le duc de Saint-Agnan, lorqu'une violente attaque d'apoplexie fit craindre pour la vie du directeur. Son diſcours étoit prêt: l'Académie arrêta que, quel que fût l'académicien qui rempliroit les fonctions de directeur à la réception de M. le duc de Saint-Agnan, il ne feroit que lire le diſcours préparé par l'evêque de Blois; ce qui fut fait.

L'évêque de Blois prouva par ſa conduite, que Louis XIV avoit eu tort de le juger avec tant de rigueur ſur un diſcours un peu équivoque. Il eſt au rang des meilleurs évêques d'un tems fécond en excellens évêques. Il a eu la réputation d'un grand canoniſte, d'un profond théologien, d'un prélat très-ſavant. Il a beaucoup fait, & pour l'inſtruction, & pour l'édification de ſon diocèſe. Il mourut d'apoplexie, mais long-tems après la première attaque; il en avoit eu pluſieurs plus légères, qu'il avoit diſſimulées ou palliées; il ne ſuccomba que le 30 août 1733.

CAUMONT (LE MARQUIS DE). (*Hiſt. litt. mod.*) Joſeph de Seytres (c'étoit le nom de ce marquis de Caumont) étoit d'une famille originaire de la ville de Creſt-Arnaud en Dauphiné, où elle poſſédoit des biens conſidérables dès l'an 1200. En 1441, Jean de Seytres, un des ancêtres de Joſeph, vint s'établir à Avignon, où il épouſa Delphine-Spifame, dame de Caumont. Depuis ce tems cette branche eſt toujours reſtée dans le Comtat.

Joſeph de Seytres y naquit, dans la ville d'Avignon, le 29 juin 1688. Sa famille, dont il étoit l'unique eſpérance, l'empêcha de prendre le parti des armes; mais il fournit une victime à la patrie: un fils aîné, qui, dans l'âge le plus tendre, annonçoit les plus heureuſes diſpoſitions, périt en 1742 dans la campagne de Bohême.

Pour lui, c'étoit aux lettres & aux ſciences qu'il s'étoit conſacré. Son goût s'étendoit à tout; il écrivoit en latin, en italien, en eſpagnol, avec autant de facilité & de pureté qu'en français; il faiſoit même quelquefois des vers dans toutes ces langues. Il ſe fit un cabinet curieux de monumens antiques, inſcriptions, médailles, pierres gravées, manuſcrits anciens & ſinguliers, livres rares, &c. Dom Montfaucon l'a ſouvent cité dans les vaſtes recueils d'antiquité qu'il a publiés.

Il a fourni un grand nombre d'obſervations à M. de Réaumur pour ſon *Hiſtoire des Inſectes*. Il étoit en correſpondance avec tous les ſavans de l'Europe & preſque de l'Univers. Il étoit ſurtout devenu le centre d'un commerce littéraire entre les ſavans de la France, de l'Italie, de l'Eſpagne & de l'Angleterre; il avoit même des relations avec ceux de l'Orient, par le moyen du prince Ragotsky, qui lui avoit envoyé ſes Mémoires manuſcrits. Enfin il ne manqua jamais aux occaſions de faire du bien aux lettres.

En 1736 il fut reçu, en qualité de correſpondant honoraire étranger, à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres de Paris, à laquelle il eut toujours ſoin d'envoyer tout ce qu'il pouvoit découvrir de monumens rares & ſinguliers, qu'il accompagnoit de conjectures pleines de ſagacité, toujours propoſées avec modeſtie.

En 1740, il fut agrégé à la Societé royale de Londres.

En 1743, ſes poéſies italiennes le firent recevoir à l'Académie des arcades de Roine, ſous le nom de *Rhodanio*, à cauſe de ſon ſéjour ſur les bords du Rhône.

Marie-Eliſabeth de Doni de Beauchamps, qu'il avoit épouſée en 1722, s'étoit aſſociée à tous ſes goûts, & le rendoit parfaitement heureux. Il paroit cependant qu'il mourut de chagrin; ce fut du moins le principe de l'hydropiſie à laquelle il ſuccomba en 1745, après quatre mois de langueur; la douleur qu'il reſſentit de la mort de ſon fils aîné y contribua beaucoup, quoiqu'il lui reſtât une abondante ſource de conſolations dans ſix autres enfans. Bon ami, bon mari, bon père, il joignoit de grandes vertus à un caractère aimable, à des talens agréables, à des connoiſſances très-vaſtes.

CÉCINA (AULUS). (*Hiſt. rom.*) Pline dit que Cécina étoit le ſurnom de la Maiſon licinienne. Le perſonnage le plus connu ſous ce nom eſt Aulus Cécina, en faveur duquel nous avons une harangue connue, de Cicéron, & auquel le même Cicéron adreſſe pluſieurs lettres qui ſe trouvent au livre VI des épitres dites *familieres*. Cet orateur en fait un fort grand éloge, & nous le repréſente comme un homme très-conſidérable, & par ſon mérite perſonnel, & par le grand établiſſement que ſa Maiſon avoit dans l'Etrurie. *Habetis hominem*, dit-il, *ſingulari pudore, virtute cognitâ & ſpectatâ fide ampliſſimum, Etruria nomine totius, in utrâque fortunâ cognitum multis ſignis, & virtutis, & humanitatis.*

Céſar le retenoit en exil. Nous en dirons tout à l'heure les raiſons. Cicéron eſpère que cet exil ceſſera bientôt, & c'eſt ſur le mérite & l'importance de Cécina qu'il fonde ſes principales eſpérances. *Intelligit te, in parte Italiæ non contemnendâ, facilè omnium nobiliſſimum, & in communi republicâ, curvis ſummorum tuæ ætatis, vel ingenio, vel gratiâ, vel*

Digitized by Google

famâ, populi romani parem, non posse prohiberi republicâ diutiùs.

Cécina, comme tant d'autres personnages illustres, avoit porté les armes contre César pour le sénat & la république; mais à ce crime commun il joignoit un autre crime particulier & personnel, que César avoit peut-être plus de peine à lui pardonner. Ce Cécina étoit un homme d'esprit, un bon écrivain, dont les traits portoient coup; & il en avoit lancé quelques-uns contre César, dans un écrit moitié plaisant, moitié violent, où les imprécations d'un ennemi étoient assaisonnées par les railleries d'un satyrique. Cécina ne se croyoit pas fort coupable. *Summa criminis est*, dit-il, *quod armatus adversario maledixi.* Il prétend que tout le monde en fait autant; mais tout le monde n'écrit pas, & surtout d'un style qui blesse. Cicéron cependant paroit penser comme Cécina sur la légéreté de cette faute, ou bien il adoucit ses expressions pour encourager son client: il espère que César, qui aime la gloire, & qui estime les talens, sera flatté de s'attirer, par sa clémence, les éloges d'un homme d'esprit qui, étant son ennemi, l'a légérement effleuré. *Eodem fonte se hausturum intelligit laudes suas, è quo sit leviter adspersus.* Quoi qu'il en soit de la gravité ou de la légéreté de l'offense, il paroit que Cécina voulut, comme la lance d'Achille, guérir les blessures qu'il avoit faites:

Vulnus Achilleo quæ quondam fecerat hosti,
Vulneris auxilium pelias hasta tulit.

Sans attendre son pardon, & pour l'accélérer, il chante en quelque sorte la palinodie. Il compose d'avance un ouvrage à la louange de César; il l'envoie à Cicéron, pour qu'il l'examine & qu'il le corrige. On sent en effet combien un pareil ouvrage étoit délicat & difficile, combien le sentier étoit étroit & glissant, entre le danger de s'avilir par la bassesse & l'adulation, & celui de déplaire par un mot imprudent, mal-adroit, mal choisi, capable de r'ouvrir la plaie qu'on vouloit fermer! Cicéron, dont le crédit précaire & borné sur César étoit cependant la principale ressource de Cécina, Cicéron est loué dans cet écrit; mais il est loué avec une sorte de précaution & de réserve, car il avoit aussi été au nombre des ennemis de César. Cécina s'excuse auprès de Cicéron, d'être resté si fort au dessous de l'expression de son estime & de son admiration pour lui; il lui peint tout l'embarras qu'il éprouve en composant ce nouvel ouvrage.

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.

Cùm ad ipsius Cæsaris nomen veni, toto corpore contremisco, non pœnæ metu, sed illius judicii; totum enim Cæsarem non novi. Quem putas animum esse, ut mecum loquitur? Hoc probavit: hoc verbum suspiciosum est. Quid si hoc muto? & vereor ne pejus sit. Age verò laudo aliquem, non offendo? Cùm forte non offendam quid si non vult? Armati stylum persequitur, victi & nondùm restituti quid faciet?..... In hâc igitur calumniâ timoris & cæcâ suspicionis tormento, cùm plurima ad alieni sensûs conjecturam, non ad suum judicium scribantur, quàm difficile sit evadere..... sentimus.

Le premier exil de Cécina étoit en Asie; il avoit depuis obtenu la permission de se rapprocher & de venir en Sicile, sous prétexte de quelques affaires; mais on avoit fixé un terme à son séjour dans cette île, & à l'expiration de ce terme il devoit retourner en Asie. Cicéron obtint par ses amis, qui l'étoient aussi de César, que Cécina pourroit rester en Sicile tant qu'il voudroit, & Cicéron le recommande à Titus-Furfanius-Posthumus son ami, alors proconsul de Sicile. Nous apprenons par cette lettre, que le père de Cécina étoit aussi un homme d'un mérite distingué, dont Cicéron avoit fort cultivé l'amitié. *Nam & patre ejus, claro homine & forti viro, plurimùm usi sumus.*

Nous ignorons si César pardonna entiérement à Cécina, & si on peut l'induire de ce passage de Suétone, où, en vantant la clémence de César, il dit qu'il la signala envers Cécina au sujet de sa satyre, qui ne lui paroit pas une offense aussi légère que l'avoient dit Cécina & Cicéron: il la qualifie durement de *criminosissimus liber. Auli Cecina criminosissimo libro lacerato existimationem suam civili animo tulit.*

Un autre Cécina étoit, avec Valens, un des deux généraux de Vitellius contre Othon, & ensuite contre Vespasien.

CEIS *ou* SCEY. (*Hist. de Fr*) C'est le nom d'un château qu'on désigne par le surnom de Scey en Varais, *in Varasco*, pour le distinguer de Scey-sur-Saône, appartenant à la Maison de Baufremont. Scey en Varais est écrit Ceis dans les anciennes chartes. Une très-ancienne famille avoit pris son nom de cette terre de Ceis ou Scey, qu'elle possédoit dès le commencement du dixième siècle, & que Philippe de Scey vendit dans le quatorzième.

Nous remarquerons, dans cette famille de Scey, Etienne, seigneur de Maillot, qui alla servir en Hongrie, où il mourut.

Antoine son frere, qui mourut de même à la guerre.

Un autre Antoine, neveu de celui-ci, tué à la bataille de Lépante.

Jean, seigneur de Buttier, petit-neveu de ce dernier Antoine, se distingua, en 1647, au siége de Lérida.

CHAMBORS. (*Hist. de Fr.*) De la Boissière de Chambors est le nom d'une noble & ancienne famille française qui a produit des sujets utiles à l'Etat. Elle est originaire de Bretagne:

1°. Guillaume de la Boissière, qualifié dans des titres publics *noble d'ancienne extraction*, possédoit, en

en 1421, le fief de la Boiſſière au diocèſe de Quimper.

2°. Maurice de la Boiſſière ſon petit-fils quitta la province de Bretagne pour s'attacher au ſervice du roi Louis XI, & Charles VIII lui donna, en 1491, une charge de maître-d'hôtel ordinaire.

3°. Yves, fils de Maurice, fut écuyer de la reine Anne de Bretagne.

4°. Guillaume, fils d'Yves, écuyer tranchant du roi François I & du dauphin François ſon fils, épouſa, en 1518, une héritière de la Maiſon de Trie, qui apporta dans celle de la Boiſſière la terre de Chambors, ſituée dans le Vexin français.

5°. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, Jean de la Boiſſière, ſeigneur de Chambors (et en partie de Ciſors, ainſi que ſes deſcendans); il ſervit, en qualité de maître-d'hôtel, ſix Rois conſécutifs, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, & mourut en 1624, âgé de quatre-vingt-onze ans.

6°. & 7°. Deux de ſes fils, officiers dans la compagnie des Gendarmes de la garde, furent tués, en 1590, à la bataille d'Ivry.

8°. Un troiſième, chevalier de Malte, fut tué, en 1597, au ſiége d'Amiens; & de quatre fils, Jean de la Boiſſière leur père (n°. 5) vit ces trois immolés, de ſon vivant, à la patrie.

9°. Il vit auſſi périr le quatrième, en 1611, à trente ans. Ce dernier, nommé Jean comme ſon père, ne perdit point la vie dans les combats, mais il eut deux fils:

10°. Dont l'aîné, Jean, enſeigne aux Gardes, fut tué, en 1629, à l'attaque des barricades de Suſe.

11°. Le ſecond, nommé Guillaume, dit le *comte de Chambors*, capitaine d'une compagnie de chevau-légers en 1636, maître-d'hôtel du roi Louis XIII en 1638, meſtre-de-camp du régiment de cavalerie du cardinal Mazarin en 1645, parvenu jeune à une grande réputation militaire & au grade de maréchal-de-camp, fut tué à la bataille de Lens, en 1648, à trente-neuf ans.

12°. Celui-ci eut deux fils, Louis, page de la grande écurie du roi Louis XIV, puis capitaine au régiment de Picardie, tué à Arleux, en 1651, à ſeize ans;

13°. Et Guillaume, dit auſſi le *comte de Chambors*, page de la chambre du même roi Louis XIV, en 1643; enſeigne aux Gardes, en 1648; capitaine de cavalerie & lieutenant des Cent Suiſſes de la garde, en 1650; bleſſé à la bataille de Réthel, auſſi en 1650, & au combat de Saint-Antoine, en 1652; ainſi Jean de la Boiſſière, mentionné au n°. 5, avoit eu trois fils, deux petits-fils, & un arrière-petit-fils, tués dans des batailles, & un autre petit-fils bleſſé dans deux.

14°. Celui-ci eut, d'un premier lit, deux fils qui ſervirent tous deux avec diſtinction, mais dont l'aîné (Guillaume de la Boiſſière de Chambors) a été célèbre encore comme homme de lettres. Elevé dans une penſion, dont M. Nicole a fait l'éloge dans le Traité de l'éducation d'un Prince, & où toute autre langue que le latin (qu'on apprenoit par le ſeul uſage) étoit interdite aux élèves & à tous ceux qui les approchoient, il ſe ſentit toute ſa vie de l'avantage d'avoir eu cette langue en quelque ſorte pour langue maternelle, & d'avoir fait à douze ans ſa rhétorique, ſous le célèbre M. Herſin au collége du Pleſſis; il ſe reſſentit auſſi dans un autre genre de l'éducation qu'il reçut dans le monde à l'hotel de Soiſſons où ſon père demeuroit, & où madame la princeſſe de Carignan & madame la ducheſſe de Nemours raſſembloient une ſociété nombreuſe, & cependant choiſie, de gens de lettres mêlés avec des gens de qualité. Ce fut là qu'il connut le fameux prince Eugène, avec lequel il prit des liaiſons particulières, & contre lequel il étoit deſtiné à combattre. Vers le même tems où ce Prince partoit pour la Hongrie, M. de Chambors entroit dans les Mouſquetaires, dont M. de Maupertuis ſon parent commandoit une compagnie: il y fit pluſieurs campagnes pendant la guerre de 1688; il eut enſuite dans le régiment Colonel-Général une compagnie, à la tête de laquelle il ſervit en Allemagne vers la fin de cette même guerre, & en Italie pendant toute celle de 1701. Il ſe diſtingua dans pluſieurs actions, notamment à la bataille de Luzara. C'étoit avoir rempli une grande carrière militaire que d'avoir fait ces deux guerres de 1688 & de 1701, & d'y avoir conſtamment approfondi les principes généraux & les détails de cet art malheureuſement néceſſaire juſqu'à préſent. A cette étude, M. de Chambors avoit conſtamment joint celle des lettres; & libre, par la paix, de s'y livrer avec moins de partage, il en fit ſa principale occupation; il fut reçu, en 1721, aſſocié de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres. Le premier Mémoire qu'il lut à ſa réception avoit quelque choſe de chevaleresque & de galant, convenable a un gentilhomme & à un militaire: le ſujet étoit *la conſidération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation*. Ses *Recherches ſur la vie de Titus Labienus* ont éclairci un trait d'hiſtoire important.

M. de Chambors mourut le 7 avril 1743; il étoit né le 28 juillet 1666.

15°. Un de ſes frères d'un autre lit, Joſeph-Jean-Baptiſte de la Boiſſière de Chambors, a ſervi dix-ſept ans capitaine au régiment de Bretagne, & s'eſt diſtingué en pluſieurs occaſions, & notamment à la priſe du fort de Scarpe, en 1712.

16°. Yves-Jean-Baptiſte de la Boiſſière de Chambors ſon fils, né en 1720, pourvu en 1745 de la charge d'écuyer ordinaire, a ſervi auprès de la perſonne de Louis XV & du Dauphin ſon fils, dans les campagnes de Flandre. C'eſt lui que M. le Dauphin eut le malheur de bleſſer à mort à la chaſſe, le 16 août 1755, dans la plaine de Villepreux. Il s'en punit en grand Prince & en homme ſenſible,

Digitized by Google

en s'interdiſant pour toujours l'exercice de la chaſſe, pour lequel il avoit du goût, & qui étoit utile à ſa ſanté.

Les auteurs des diverſes oraiſons funèbres de ce vertueux Dauphin nous le repréſentent au moment de ce funeſte accident, ſaiſi d'effroi, jetant ſon arme, ſe précipitant ſur le corps ſanglant du malheureux Chambors, l'arroſant de ſes larmes, oſant à peine lever les yeux ſur lui, ſe refuſant à toutes les conſolations « que ce noble & fidèle » ſerviteur voudroit verſer dans ſon ame en le » quittant..... Si quelqu'un, pour le conſoler, lui » dit que le bleſſé ne mourra pas : *Dès qu'il ſouffre*, » dit-il, *ne ſuis-je pas aſſez malheureux ?* »

Tous les ſecours de l art ne purent ſauver M. de Chambors ; il mourut au bout de ſix jours. Toute la puiſſance des Rois, dit M. Thomas, n'eſt rien pour réparer de tels malheurs. Le Dauphin emploie du moins tout ſon crédit auprès du Roi pour ſoulager la douleur de la famille. M. de Chambors avoit épouſé, en 1754, mademoiſelle le Petit d'Avennes. A ſa mort (août 1755) il laiſſoit ſa femme groſſe. M. le Dauphin, apprenant qu'elle étoit prête d'accoucher, lui écrivit, au mois de janvier 1756, la lettre ſuivante, qu'on ne peut trop reproduire, monument touchant de la ſenſibilité de ce Prince.

« Vos intérêts, Madame, ſont devenus les » miens ; je ne les enviſagerai jamais ſous une au- » tre vue. Vous me verrez toujours aller au devant » de tout ce que vous pourrez ſouhaiter, & pour » vous, & pour cet enfant que vous allez mettre » au jour. Vos demandes ſeront toujours accom- » plies. Je ſerois bien fâché que vous vous adreſ- » ſaſſiez, pour l'exécution, à un autre qu'à moi. Sur » qui pouvez-vous compter avec plus d'aſſurance ? » Ma ſeule conſolation, après l horrible malheur » dont je n'oſe me retracer l'idée, eſt de contri- » buer, s'il eſt poſſible, à la vôtre, & d'adoucir, » autant qu'il dépend de moi, la douleur que je » reſſens comme vous. »

Madame de Chambors accoucha d'un fils (Louis-Joſeph Jean-Baptiſte de la Boiſſière de Chambors). Le père du malheureux écuyer, tué à la chaſſe, vivoit encore. Le Roi, par des lettres données à Verſailles au mois de mai 1756, & qui contiennent l'honorable énumération des ſervices de la famille de Chambors, érige en faveur de l'aïeul & du petit-fils la terre de Chambors en comté, d après ce principe énoncé dans le préambule des lettres : « Que la plus ſolide récompenſe que l'on » puiſſe donner à la vertu, eſt celle des titres » d'honneur & de diſtinction qui paſſent à la poſ- » térité. »

Les lettres portent que ce titre de comté avoit été anciennement attribué à la terre de Chambors.

CHARIETTON. (*Hiſt. rom.*) Lorſque, ſous l'empire de Conſtance, en 358, Julien, depuis Empereur, faiſoit la guerre dans les Gaules & ſur les bords du Rhin contre les nations germaniques, nommément contre les Saxons, les Quades, les Chamaves, ſouvent même contre les Francs ou Français, il ſe ſervoit avec avantage d'un aventurier français, nommé Charietton, qui s'étoit attaché aux Romains. Cet homme, d'une taille giganteſque, d'une force de corps proportionnée à ſa taille, & d'un courage bien ſupérieur, s'étoit rendu le fléau des peuples barbares. Il leur faiſoit, en barbare lui-même, une guerre continuelle, ou plutôt une chaſſe plus cruelle & plus funeſte qu'aucune guerre. Il ſe cachoit dans les forêts, les épioit, les ſuivoit comme le chaſſeur fait ſa proie, & ſaiſiſſant les momens connus de leur ſommeil ou de leur ivreſſe, il égorgeoit tous ceux qu'il trouvoit dans l'un ou l'autre de ces deux états, & portoit leurs têtes à Trèves, où elles lui étoient apparemment payées. D'abord il opéroit ſeul & n'aſſocioit perſonne à ces horribles boucheries : dans la ſuite ſa réputation s'étant accrue avec ſes ſuccès, on s'empreſſa de ſervir ſous lui, & de prendre part à ſes expéditions ; alors elles changerent en quelque ſorte de nature ; de voleur & d'aſſaſſin, il devint guerrier ; il eut une petite armée ; il fut au moins chef de troupes légères : leur objet principal étoit de tendre des pieges, de dreſſer des embûches, d'attirer l'ennemi par des fuites ſimulées ſur un terrain ou dans des poſtes déſavantageux, de pénétrer par des paſſages difficiles & peu connus dans les retraites les plus inacceſſibles ; enfin de faire une guerre qui ne pouvoit être faite que par eux, & qui n'étoit point à l'uſage des Romains. Leur adreſſe & leur connoiſſance des lieux étoient un ſupplément néceſſaire à la valeur romaine, & contribuèrent beaucoup à la réduction de ces diverſes peuplades germaniques.

Ce Charietton ſurvécut aux empereurs Conſtance, Julien & Jovien. Sous Valentinien, en 366, il ſervoit encore les Romains contre les Allemands, autre peuple de la Germanie, qui n'avoit pas encore donné ſon nom à tout ce pays. Il fut tué dans un grand combat qu'il perdit cette même année contre ce peuple.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE. (*Hiſt. de Fr.*) Charles-le-*Téméraire*, dernier duc de la ſeconde Maiſon de Bourgogne, ſucceda, en 1467, à Philippe-le-*Bon* ſon père. Une impulſion irréſiſtible pouſſoit Charles à la guerre & aux périls. Inquiet, téméraire, ambitieux, il chercha dans les combats la gloire des héros, & il y trouva une mort violente comme ſon caractère. Mauvais politique, puiſque la haine & la vengeance préſidoient le plus ſouvent à ſes démarches, ſa vie entière fut un tiſſu de triomphes, de défaites, de fureurs & d'infortunes. Implacable ennemi, contempteur orgueilleux de Louis XI ſon rival, il en étoit haï & redouté. Dès leur plus tendre jeuneſſe ils avoient ſenti l'un pour l'autre une antipathie invincible. La franchiſe altière & généreuſe de Charles s'in-

Digitized by Google

dignoit de la ſoupleſſe artificieuſe de Louis. Louis, né jaloux, voyoit avec inquiétude les grandes qualités de Charles & ſa réputation naiſſante. Louis, chaſſé par ſes propres intrigues de la cour du Roi ſon père, trop heureux de trouver un aſile à la cour du duc de Bourgogne, tourna ce bienfait contre ſes bienfaiteurs même ; il mit la diſcorde entre Charles & le duc Philippe ; il tenta la fidélité de leurs ſujets. Charles voyoit toutes ces trames obſcures, dédaignoit de les rompre, & ſe propoſoit de les punir un jour avec éclat ; mais lorſqu'il vit Louis, monté ſur le trône, recueillir en politique quelquefois habile, le fruit des troubles qu'il avoit ſemés en intrigant ; quand il vit Philippe, affoibli par l'âge & trompé par des miniſtres vendus à Louis, conſentir à la reſtitution des places de la Somme, qui lui avoient été engagées par le traité d'Arras, alors ſa fureur ne connut plus de bornes ; il entra dans la Ligue dite *du bien public*, où il la forma ; il ſouleva tout le royaume contre Louis, qui, dans la ſuite, ſouleva contre lui une partie de l'Europe. La bataille de Mont-Lhéri (du 16 juillet 1465) fut pour ces rivaux une heureuſe occaſion de ſignaler leur courage & d'aſſouvir leur haine. Il ſeroit difficile de dire lequel fut vainqueur : ils furent vaincus tous deux : les deux armées furent preſqu'également détruites. L'aile gauche du Roi, l'aile droite de ſon ennemi furent rompues : il y eut une véritable déroute de part & d'autre. La frayeur emporta des fuyards des deux armées juſqu'à cinquante lieues, ſans qu'ils oſaſſent regarder derrière eux ni s'arrêter pour manger. Cependant les deux chefs donnoient l'exemple de la conſtance & de l'intrépidité : on les rencontroit partout où le péril étoit le plus grand, prodigues de leur vie, avides de gloire & de vengeance, tranſportés du deſir de vaincre. Le Bourguignon penſa deux fois être pris ou tué ; mais il reſta maître du champ de bataille, & cet honneur lui inſpira une préſomption qui lui fut bien funeſte dans la ſuite.

Louis, preſſé de toutes parts, & incapable de réſiſter à tous les grands du royaume conjurés contre ſa tyrannie, ſut employer avec ſuccès un art inconnu à l'inflexible Charles, l'art de diviſer & de régner, de diſſimuler pour ſe venger plus ſûrement, d'accorder tout pour pouvoir tout reprendre dans un tems plus favorable. Tous ces chefs adroitement diſperſés, occupés chacun chez eux, perdirent les avantages qu'ils tiroient de leur réunion, & furent ſubjugués & trompés les uns après les autres. Les Liégeois, excités par Louis, firent à la Maiſon de Bourgogne des outrages cruels, dont ils furent cruellement punis ; les Flamands, ſurtout les Gantois, ſe révoltèrent auſſi : Charles parut & les ſoumit. Il ſe hâtoit de voler au ſecours de ſes alliés, mais la Ligue n'étoit déjà plus : le Roi l'avoit diſſipée par un mélange heureux d'artifice & de force.

Pendant le cours de leurs diviſions, la fortune offrit tour-à-tour aux deux rivaux des occaſions dont ils ne crurent pas devoir profiter, ou du moins abuſer. Chacun d'eux eut ſon ennemi en ſa puiſſance, & ne voulut ou n'oſa s'en aſſurer. Louis XI, affectant de la franchiſe par diſſimulation, vint trouver Charles dans ſon camp devant Paris, pour conférer avec lui. Les ſoldats bourguignons diſoient en riant : *Voilà pourtant le Roi au pouvoir de notre Prince.* Charles, pour répondre à ce procédé, reconduiſit le Roi juſques ſous les murs de Paris, & ſoit diſtraction, ſoit confiance, ſe laiſſa engager juſqu'au-delà des premiers retranchemens de l'armée ennemie : il ſe reſſouvint alors du Pont de Montereau & de la fin tragique du duc Jean ſon aïeul. Louis même l'avertit de ſon imprudence par un ſourire, & le maréchal de Bourgogne gronda Charles avec cette ſévérité que le zèle inſpire & autoriſe. Quelques années après, Louis XI crut montrer une confiance héroïque en allant lui-même ſans ſuite négocier à Péronne avec le duc de Bourgogne. Il y porte des paroles de paix ; il eſt reçu comme un ami. En même tems on apprend que les Liégois, à ſon inſtigation & ſur ſes promeſſes, viennent, en ſe révoltant de nouveau, de commettre les plus atroces & les plus barbares inſolences. La colère du duc de Bourgogne, à cette nouvelle, n'eut plus de bornes, & la vie de Louis XI fut en danger. Il faut plus de prudence quand on ſe permet tant de perfidies. Un machiaveliſte habile ſe remet rarement entre les mains de ſon ennemi, & ne s'y met jamais au moment où il l'outrage. Louis s'étoit pris au piége qu'il avoit tendu lui-même : la mine avoit joué plus tôt qu'il n'avoit voulu, & il en éprouvoit toute la violence. Incertain de ſon ſort, obſervé de trop près pour pouvoir ſonger à la fuite, il avoit devant les yeux cette tour de Péronne où l'infortuné Charles-le-*Simple* étoit mort dans les fers d'Herbert, comte de Vermandois. Si le duc de Bourgogne eût dit un mot, Louis XI auroit eu le ſort de Charles-le-*Simple* ; il en auroit peut-être aujourd'hui la réputation. Le duc de Bourgogne imagina une autre vengeance ; il força Louis XI d'aſſiſter & de contribuer de ſa perſonne & de ſes armes à la deſtruction des Liégeois ſes complices : on veilloit ſur lui, on connoiſſoit ſa valeur : il fallut qu'il cueillit toutes les palmes de cette honteuſe & funeſte victoire ; il fallut qu'il triomphât à force d'exploits, & du déſeſpoir de ſes amis, & des défiances de ſon tyran. Le duc le congédia enfin avec quelques froides excuſes auſſi injurieuſes que l'offenſe, & le Roi parut s'en contenter.

Après divers traités & diverſes ruptures arriva, en 1472, la prompte & funeſte mort de Monſieur, frère de Louis XI, dont les intérêts avoient ſervi de prétexte aux ligues formées contre le Roi. Perſonne ne douta qu'il n'eût été empoiſonné par l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, avec lequel Louis XI entretenoit une correſpondance ſecrète : les ſoupçons s'étendirent juſqu'au Roi. L'abbé de Saint-

Jean-d'Angely mourut en priſon, événement qui ne juſtifia point le Roi dans l'opinion publique. Brantôme & Varillas, auteurs médiocrement croyables, diſent que ſon fou l'entendit s'accuſer de ce crime. Le duc de Bourgogne l'en chargea hautement dans un manifeſte inſolent, ſuivi des hoſtilités les plus affreuſes. L'incendie fut joint au carnage; la Picardie ravagée, ſes habitans, cruellement maſſacrés, parurent encore au duc de Bourgogne une trop foible vengeance d'un attentat ſi énorme. Cependant Beauvais arrêta & confondit ſa fureur. Un aſſaut général avoit répandu la terreur parmi les aſſiégés: ils fuyoient déjà de toutes parts; les Bourguignons avoient déjà planté leur étendard ſur la bréche; une femme intrépide, nommée Jeanne Hachette, oſa l'arracher & le jeter dans le foſſé avec l'officier qui l'avoit planté. Les autres femmes imitèrent ſon courage, & repouſſerent l'ennemi en l'accablant de pierres, de poix réſine & de plomb fondu. Il ſe vengea ſur le pays de Caux; il prit Eu & Saint-Valery, échoua devant Dieppe & devant Rouen, rentra en Picardie, menaça Noyon, &, s'étant retiré à Abbeville, accepta une trêve que le Roi lui offrit.

Mais plus ennemi encore du repos que de Louis XI, le duc de Bourgogne employa cette trêve à conquérir le duché de Gueldres, & à tenter du côté de l'Allemagne des projets d'agrandiſſement que Louis XI ne manqua pas de traverſer en formant contre lui une ligue puiſſante, dans laquelle entrèrent l'Empereur, le duc d'Autriche, le duc de Lorraine, les Suiſſes, les villes de Bâle, de Strasbourg, &c. Louis lui-même ſe mit en campagne auſſitôt après l'expiration de la trêve, prit Roye, Montdidier, Corbie, & détacha le roi d'Angleterre de l'alliance du duc de Bourgogne, qui fut trop heureux d'accepter une prolongation de la trêve. Son ambition, qui ne pouvoit reſter oiſive, s'exerça pendant ce tems à dépouiller le jeune René de la Lorraine, à former le ſiége de Nancy, à préparer des fers aux indomptables Suiſſes, auxquels on ne pouvoit enlever que la liberté. La tyrannie autrichienne la leur avoit procurée, parce que

L'injuſtice à la fin produit l'indépendance.

Les fureurs turbulentes du Bourguignon ne purent la leur faire perdre. Ce Prince infortuné couroit à ſa ruine; la fortune ſe laſſoit de ſeconder ſon intrépidité: il perdit ſucceſſivement, en 1476 & 1477, contre les Suiſſes & le duc de Lorraine réunis, les batailles de Granſon, de Morat, & enfin celle de Nancy, où, devenu plus farouche par le malheur, incapable de prudence & de conſeil, guidé par un déſeſpoir aveugle, il oſa combattre une armée de plus de vingt mille hommes avec douze cents hommes abattus & découragés. Le perfide Campobaſſe, ſon indigne confident, lui en enleva près de la moitié dès le commencement de la bataille, le laiſſant entouré d'aſſaſſins. Il ne put échapper à tant de dangers: on le trouva mort dans un ruiſſeau preſque glacé, où ſon cheval s'étoit embourbé. On crut du moins le reconnoître à des ſignes certains, & le duc de Lorraine ſon vainqueur lui fit de magnifiques obſèques. *Bian conſin*, lui dit-il en lui jetant de l'eau bénite, *vos ames ait Dieu: vous nous avez fait moult de maux & de douleurs*. C'eſt en effet la ſeule oraiſon funèbre que méritent les conquérans. Mais les ſujets de Charles, qui l'aimoient d'autant plus qu'il étoit malheureux, ſe livrèrent avec avidité à l'eſpérance de le revoir: eſpérance frivole, & qui avoit pour tout fondement quelque vaine reſſemblance qu'on avoit cru trouver entre lui & un homme inconnu, errant dans la Suabe.

Ainſi périt à l'âge de quarante-trois ans Charles-le-Téméraire, terrible & dangereux rival de Louis XI, que ſes qualités brillantes rendirent admirable, ſes fureurs odieux, & ſes malheurs intéreſſant. Il eut dans ſa jeuneſſe tout l'éclat d'un héros, & dans un âge plus avancé toute la férocité d'un tyran. N'étant encore que comte de Charolois & gouverneur de Hollande, il s'étoit fait aimer & reſpecter de ſes peuples. Ami de la juſtice, il avoit ſignalé ſa rigoureuſe équité par le ſupplice d'un gouverneur qui, ayant abuſé de la femme d'un criminel en lui promettant la grace de ſon mari, la lui avoit enſuite refuſée. Le comte de Charolois voulut que le gouverneur épouſât la veuve pour réparer l'outrage fait à ſon honneur, & il envoya ce ſéducteur, de l'autel au gibet. Né violent, mais ſincère & généreux, il avoit toujours paru incapable d'artifice & de baſſeſſe. Cependant, ſoit que les tromperies continuelles de Louis XI l'euſſent apprivoiſé avec la perfidie, ſoit qu'il fût pouſſé au crime par cette mélancolie phrénétique où l'habitude de verſer le ſang & d'exercer des violences le plongèrent ſur la fin de ſa vie, il devint moins ſcrupuleux ſur le choix des armes dont il combattit ſon ennemi; il voulut faire empoiſonner Louis XI, d'abord par Jean Hardy, qui fut écartelé, puis par un autre ſcélérat nommé Jean Bon, ſi pourtant cette accuſation ne fut point un ſtratagême de Louis XI pour rendre Charles odieux.

Charles fut ſans doute un des plus grands capitaines de ſon tems; actif, infatigable, vigilant, portant ſur les détails des moindres opérations, un œil toujours attentif & toujours éclairé; profond dans toutes les parties de l'art militaire que l'on connoiſſoit alors. On l'a comparé, pour la diſcipline, à Annibal; pour la célérité dans les expéditions, à Céſar & à Alexandre. Il avoit pris ces derniers pour modèles, & leur hiſtoire étoit ſa lecture favorite; mais il paroît que c'étoit avec Annibal qu'il aimoit le plus à être comparé. *Monſeigneur, nous voilà bien annibalés*, lui diſoit ſon fou en s'enfuyant avec lui après la bataille de Granſon. Ce fut ce même fou qui, après la levée du ſiége de

Digitized by Google

Beauvais, entendant le duc dire à un ambaſſadeur de France, auquel il ſe faiſoit un plaiſir de montrer ſon arſenal, *vous allez voir les clefs des plus fortes villes du royaume*, ſe mit à chercher avec un air d'empreſſement; & le duc lui demandant ce qu'il cherchoit ainſi : *Je cherche*, dit-il, *les clefs de la ville de Beauvais.*

Charles eut la plus belle milice de l'Europe, & les réglemens qu'il lui donna furent trouvés admirables pour le tems. Ce fut lui qui renouvela & qui apprit aux Français à renouveler la pratique des Romains, d'enfermer les troupes dans un camp retranché. Mais tant de talens n'eurent dans le monde qu'un éclat ſtérile & funeſte. Charles ne ſut mettre à profit ni ſes vertus, ni ſes vices, ni la bonne ni la mauvaiſe fortune; il fit des conquêtes & n'en jouit point; il ſe rendit terrible ſans ſe rendre reſpectable : ſes caprices fougueux, ſes hauteurs imprudentes aliénoient les cœurs qu'il avoit le plus d'intérêt de gagner; il connoiſſoit mal les hommes, & ne ſavoit placer ni ſa confiance ni ſes ſoupçons : il diſoit avec fureur au brave & fidèle Chinai : *Vous êtes tout Vaudemont!* voulant lui reprocher l'attachement qu'il lui ſuppoſoit pour le duc de Lorraine, qui étoit de la branche de Vaudemont; il faiſoit arrêter indignement la ducheſſe de Savoie, qu'une compaſſion généreuſe attiroit du ſein de ſes Etats pour le conſoler & le ſecourir; & il ſe livroit aveuglément à Campobaſſe, qui traitoit de ſa vie avec tous ſes ennemis. Cependant l'adroit & vigilant Louis obſervoit toutes ſes démarches, travailloit à les lui rendre funeſtes, lui enlevoit tous les jours quelque allié, lui ſuſcitoit quelque ennemi, détachoit de ſon ſervice ſes plus braves capitaines, ſes meilleurs miniſtres; les appeloit en France par des promeſſes, les y fixoit par des graces, rendoit Comines auſſi nuiſible à Charles qu'il lui avoit été utile, encourageoit l'héroïſme naiſſant du jeune René de Lorraine à s'immortaliſer par la défaite d'un ſi redoutable ennemi, & profitoit des perfidies de Campobaſſe ſans les autoriſer. Ce traître lui avoit offert la tête de ſon maître, & Louis l'avoit refuſée; il avoit même averti de cette offre le duc de Bourgogne, comme autrefois Fabricius avoit renvoyé à Pyrrhus le médecin qui devoit, dit-on, l'empoiſonner. Mais le duc de Bourgogne ne crut point Louis capable d'imiter ſincérement Fabricius; il regarda cet avis comme un ſtratagême inventé pour lui rendre ſuſpect un miniſtre fidèle; & Louis, content d'avoir fait ſon devoir, lui laiſſa une erreur qu'il n'avoit aucun intérêt de diſſiper, & ſur laquelle il avoit peut-être compté.

Quelques auteurs attribuent les trahiſons de Campobaſſe au reſſentiment d'un ſoufflet que le duc de Bourgogne lui avoit donné dans un mouvement de colère. Pierre-Mathieu, dans ſon hiſtoire de Louis XI, s'exprime ainſi à ce ſujet : « Le » *ſoufflet* que Campobaſſe avoit reçu du duc de » Bourgogne, *ſoufloit* dans ſon cœur le feu de la » vengeance. »

Si cette anecdote eſt vraie, elle eſt une nouvelle preuve de l'emportement & de l'imprudence de Charles.

Quoi qu'il en ſoit, Louis XI, moins grand, moins eſtimable que ſon rival, eut preſque toujours ſur lui cet aſcendant que le ſang-froid, le talent de connoître les hommes ou du moins de s'en défier, l'art de céder au tems, doivent néceſſairement donner ſur un courage bouillant, qui ne ſait que combattre & vaincre ou périr.

La bataille de Nancy, où Charles fut tué, eſt du 5 janvier 1477.

Marie de Bourgogne, fille unique de Charles, hérita de ſes biens, de ſes malheurs & de la haine de Louis XI. Ce fut elle qui, par ſon mariage avec Maximilien d'Autriche, porta dans cette heureuſe Maiſon les grands & beaux domaines de la Maiſon de Bourgogne & des anciens comtes de Flandre.

Charles avoit peu connu les tendreſſes du ſang. Toujours occupé de projets ambitieux, il alarmoit ſa famille par les périls continuels où il s'expoſoit, & ne la dédommageoit point par les douceurs de l'amitié.

CHARLES DE VALOIS (*Hiſt. de Fr.*), frère de Philippe-le-Bel & tige de la branche de Valois, qui a donné treize Rois à la France. Lorſqu'en 1296 la guerre ſe ralluma entre la France & l'Angleterre, il alla commander en Guyenne contre les Anglais. Sévère & inflexible comme ſon frère, il commença par faire pendre, ſur un ſimple ſoupçon d'infidélité, cinquante gaſcons à la vue de la Réole. Ce ſpectacle répandit la terreur dans la ville : on s'y défendit foiblement; elle fut priſe avec quelques autres places, & le comte de Valois ſe fut gré de ſa ſévérité; mais à peine fut-il ſorti de cette province, que toutes ces places rappelèrent les Anglais.

On ne ſait pas bien pourquoi l'on voit, cette même année, Robert, comte d'Artois, commander en Guyenne à la place du comte de Valois : les cauſes & les motifs échappent à cette diſtance. Si Philippe rappela ſon frère de la Guyenne à cauſe de ſa dureté qui aliénoit les cœurs, c'eſt un trait de politique ferme & ſage, qui mérite des éloges; cependant le comte de Valois avoit battu Edmond, frère du roi d'Angleterre. Edmond, après ſa défaite, s'étoit renfermé dans Baïonne, où il étoit mort.

Dans la guerre contre la Flandre, au commencement du quatorzième ſiècle, le comte de Valois rendit Philippe-le-Bel maître de Dam, de Dixmude, & preſſa tellement le comte de Flandre dans la ville de Gand, que celui-ci crut ne pouvoir trouver d'aſile que dans la miſéricorde du vainqueur. Le comte de Valois s'obligea de mener à Paris, aux pieds du Roi, le comte de Flandre avec deux

Digitized by Google

de ſes fils, & de les ramener au même endroit où il les auroit pris, ſi dans l'eſpace d'un an le comte de Flandre ne pouvoit obtenir la paix. Quand le Roi les eut en ſa puiſſance, il déclara qu'il ne ſe jugeoit point lié par un traité que ſon frère avoit conclu ſans ſa participation; qu'il croyoit faire aſſez pour des vaſſaux félons en leur laiſſant la vie, mais que leurs Etats reſteroient confiſqués & leurs perſonnes captives. Le comte Guy fut enfermé à Compiegne; Robert ſon fils aîné, à Chinon; Guillaume, dans une fortereſſe de l'Auvergne: on ne voulut pas même leur laiſſer la douceur de gémir enſemble. Qu'arriva-t-il de cette violence? La Flandre ſe révolta: on fit à Bruges un maſſacre des Français, pareil aux Vêpres ſiciliennes; on en fit un carnage horrible à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302.

Sur les injuſtices & les violences de Charles de Valois à l'égard d'Enguerrand de Marigny, *voyez* l'article *Marigny*. En général, Charles de Valois gouverna tyranniquement ſous ſes neveux, ſurtout ſous Louis-le-Hutin. Il vendit les offices de judicature dans les tribunaux ſubalternes; ce qui parut alors un abus dangereux: il vendit aux ſerfs la liberté, en les forçant de l'acheter de leur pécule. Il vendit aux Juifs leur rappel, & ils furent chaſſés de nouveau quelques années après: il vendoit tout, & ne livroit pas toujours ce qu'il vendoit.

Dans une petite guerre contre les Anglais, qui eut lieu ſous Charles-le-Bel, Charles de Valois ſon oncle, réputé alors le plus grand général de l'Europe, alla commander encore en Guyenne; il prit & raſa une fortereſſe qui avoit été le ſujet de cette guerre, & ſoumit preſque toute la Guyenne. Le comte de Kent, général des Anglais & Prince du ſang d'Angleterre, ſe voyant ſerré de près & en danger, demanda une trêve & l'obtint, à condition de venir ſe rendre priſonnier du comte de Valois s'il ne pouvoit engager le roi d'Angleterre à faire au roi Charles une réparation ſuffiſante.

On jugea qu'en cette occaſion le comte de Valois avoit très-bien ſervi la France par les armes, & un peu ménagé l'Angleterre par le traité. Il vouloit placer une de ſes filles ſur le trône de l'Angleterre, en la mariant au prince Edouard, héritier préſomptif, & qui fut depuis le célèbre Edouard III; mais ce mariage ne ſe fit point.

La déférence des trois fils de Philippe-le-Bel pour Charles de Valois leur oncle dépoſa un peu trop l'autorité royale entre ſes mains; non qu'il fût indigne de leur confiance, il étoit homme de guerre, il étoit homme d'Etat, mais il ne ménagea pas aſſez les peuples; & puiſqu'en mourant il eut tant de remords du ſupplice qu'il avoit fait ſubir à Enguerrand de Marigny, il nous force de croire que ce miniſtre étoit innocent, au moins du crime pour lequel Charles de Valois l'avoit fait pendre. Or, on ſe rappelle que ce crime étoit un divertiſſement de deniers dont Charles de Valois & Marigny s'accuſoient réciproquement.

Le comte de Valois étoit ambitieux. Philippe-le-Bel avoit voulu lui procurer l'Empire. Le Pape (Boniface VIII) amuſa ſon ambition du vain titre d'empereur de Conſtantinople. Charles de Valois ayant épouſé une Princeſſe qui avoit des droits à l'Empire des Latins, alors détruit, ce Pape le fit ſon lieutenant en Italie, pour employer ſes talens militaires à réduire les Gibelins. Ce fut lui auſſi que la France oppoſa aux Anglais avec le plus de ſuccès, dans les guerres de Philippe-le-Bel contre Edouard I, & de Charles-le-Bel contre Edouard II. C'eſt de Charles de Valois qu'on a dit, comme de Hugues-le-Grand, qu'il fut fils, frère, oncle, père, gendre, beau-père de Rois, & jamais Roi. Il étoit fils de Philippe-le-Hardi, frère de Philippe-le-Bel, oncle de Louis-le-Hutin, de Philippe-le-Long & de Charles le-Bel, grand-oncle d'Edouard III, père de Philippe-de-Valois, gendre de Charles-le-Boiteux, roi de Naples; beau-père de l'empereur Charles IV, roi de Bohême.

Il mourut le 16 décembre 1325.

CHATEL (DU). (*Hiſt. de Fr.*) Dans le Dictionnaire, à l'article *Chatel*, tom. II, pag. 103, 4, 5, nous avons diſtingué avec raiſon, l'un de l'autre, les deux célèbres Tanneguy du Chatel, oncle & neveu; mais à la fin de l'article *du Chatel Caſtellan*, qui n'étoit pas de cette Maiſon du Chatel, nous avons parlé d'un Guillaume qui en étoit (pag. 105, col. 2). Nous aurions dû diſtinguer auſſi deux Guillaume, qui, comme les deux Tanneguy, furent également célèbres; car le Guillaume du Chatel du combat de Barbazan, n'eſt pas celui qui défendit Saint-Denis contre les Anglais, & qui fut tué, en 1441, au ſiége de Pontoiſe. Le premier étoit auſſi l'oncle du ſecond; il battit auſſi les Anglais, mais ce fut en 1403; & dans un combat naval il fut tué auſſi en combattant contr'eux, mais ce fut en 1404, & dans l'île de Gerzey.

A ces deux Tanneguy & à ces deux Guillaume nous ajouterons encore quelques guerriers diſtingués de cette Maiſon du Chatel de Bretagne.

1°. Tanneguy I, qui commandoit les armées du comte de Montfort contre Charles de Blois, ſur lequel il gagna, en 1347, la bataille de la Roche-de-Rien.

2°. & 3°. Bernard & Briant ſes fils, exécutés à mort pour la même cauſe, ayant été pris par le parti de Blois.

4°. Guillaume I leur frère, ayant été pris de même, fut admis à payer ſa rançon.

5°. Un autre Guillaume, qui chaſſa les Anglais de la Bretagne, & les défit, en 1558, à Saint-Mahé-de-Léon.

CHÉRADAME (JEAN), (*Hiſt. litt. mod.*), prend, en 1543, le titre de profeſſeur royal en grec. Il étoit de Séez en Normandie: on ignore ſon nom français. Celui de *Chéradame* eſt un nom grec allégorique, par lequel il prétendoit exprimer ſon ar-

Digitized by Google

deur pour vaincre les difficultés de l'étude ; il prenoit auſſi le nom d'*Hippocrate*, apparemment parce qu'il avoit étudié en médecine. Cet homme ne paroit pas avoir été modeſte ; il eſt trop peu connu pour les noms & pour les éloges qu'il ſe donne. Il publia une Grammaire grecque, un Dictionnaire grec, une eſpèce de Grammaire hébraïque, dont Paul Paradis a dit du bien ; il fit un Abrégé des adages d'Eraſme ; il donna une édition de quelques comédies d'Ariſtophane ; il travailla long-tems à une *Myrias myſtica*, qui devoit expliquer tous les ſens myſtiques du nom de Dieu, ainſi qu'à une *Myrias hiſtorica*, dont il ne s'occupoit, diſoit-il, que les nuits, parce que le jour étoit employé à ſes leçons publiques & particulières : il ne paroit pas qu'on ait vu ces fruits de ſes veilles.

CHEVRIERS. (*Hiſt. de Fr.*) La noble & ancienne famille de Chevriers, dans le Mâconnois, ſe prétend iſſue des comtes de Mâcon. Lorſque ſaint Louis eut acheté du comte Jean & de la comteſſe ſa femme le comté de Mâcon, en 1238, 1°. Gui de Chevriers fut fait bailli de ce comté.

2°. Pierre de Chevriers ſon fils, ſieur de Saint-Mauris, accompagna le même roi ſaint Louis en Afrique, en 1270.

Nous remarquerons, à l'occaſion de cette terre de Saint-Mauris, que les Chevriers la prétendoient libre de tout droit de fief, & qu'en conſéquence ils prenoient preſque tous la qualité de *libres ſeigneurs de Saint-Mauris*.

Après la mort de ſaint Louis, Pierre de Chevriers ſervit le roi Philippe-le-Hardi dans l'expédition de Catalogne, & ſe trouva ſous Raoul de Neſle au combat de Gironne.

3°. Humbert de Chevriers, petit-fils de Pierre, fut de l'expédition d'Italie ſous Charles de Valois. Le roi Philippe de Valois l'arma chevalier, & lui ceignit le baudrier pour le récompenſer d'avoir aidé à la défenſe de Tournay contre les Anglais, en 1340.

4°. Henri, fils de Humbert, ſervit dans les armées du roi Jean, ſurtout à la terrible & funeſte bataille de Poitiers, en 1356. Il fut chevalier de l'Ordre de l'Etoile.

5°. André, fils de Henri, étoit à la bataille de Roſebeque, en 1382 ; de Nicopolis, en 1396 ; à l'expédition d'Italie, c'eſt-à-dire, de Gênes, ſous le maréchal de Boucicaut. Il ſervit auſſi, en 1385, ſous l'amiral Jean de Vienne.

6°. Louis, fils d'André, commandoit la nobleſſe du comté de Mâcon au combat de Rupelmonde, en 1452 ; & à celui de Crave, en 1453.

7°. Philippe ſon fils ſervit en Italie, dans les armées de Charles VIII & de Louis XII, & fut gouverneur de Novare dans le Milanez.

8°. Philibert, fils de Philippe, chevalier de l'Ordre du Roi, étoit à la bataille de Cériſoles, en 1544, & ſervoit encore ſous Henri II.

9°. Gabriel, fils de Philibert, ſervit auſſi ſous Henri II & ſous ſes trois fils, & ſe diſtingua au ſiége de la Rochelle, en 1573.

10°. François, ſeigneur de Salagny, ſon fils, fut chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de la chambre ; il fut inſtitué, en 1614, juge d'armes, charge dans laquelle il eut pour ſucceſſeur Pierre d'Hozier, en 1641.

11°. Alexandre de Chevriers, d'une branche cadette, commandant une galère ſous le chevalier de la Ferrière, qui commandoit les galères de France envoyées au ſecours de la ville de Roſes en Catalogne, aſſiégée par les Eſpagnols, ſe perdit au retour ſur les côtes de Sardaigne, avec cinq galères françaiſes.

12°. Son neveu, Antoine Joſeph, chevalier de Malte, ſe tua en tombant d'un balcon.

CHOIN *ou* CHOUIN (MADEMOISELLE DE). (*Hiſt. de Fr.*) Marie-Emilie de Joly de Choin fut la Maintenon du Dauphin, fils de Louis XIV, c'eſt-à-dire, qu'elle fut pour lui une amie agréable & utile qui corrigea & régla ſes mœurs, qui embellit ſa vie, qui rendit à ſa cour de la décence. On croit que, comme madame de Maintenon, elle parvint à épouſer ſon amant, en refuſant d'être ſa maîtreſſe. Elle étoit d'une famille noble, originaire de Savoie, & deſcendoit de pluſieurs grands baillis des provinces de Breſſe & de Bugey. Elle fut une des filles de la princeſſe de Conti, fille de Louis XIV, & de madame de la Vallière, & par conſéquent ſœur du Dauphin. Mademoiſelle Chouin étoit laide & d'une ſtature coloſſale, mais elle avoit de beaux yeux, de la dignité dans l'ame, des agrémens infinis dans la converſation ; elle avoit, dit l'auteur des *Mémoires de Maintenon*, tout ce qui choque, & tout ce qui fait aimer. On s'accoutumoit difficilement à ſa phyſionomie. Mais malheur à quiconques s'y accoutumoit une fois ! Elle ne plaiſoit pas ; elle charmoit..... En ſervant la Princeſſe, elle paroiſſoit en être ſervie ou mériter de l'être. Le Dauphin étoit ſi aſſidu à la toilette de ſa ſœur, il y paſſoit tout le tems de ſes longues viſites dans un recueillement ſi reſpectueux, dans un ſilence ſi mêlé d'inquiétude & de timidité, que la Princeſſe, aidée d'ailleurs par la malignité des courtiſans & par l'habitude de plaire, le ſoupçonna d'un commencement de paſſion inceſtueuſe que peut-être ne s'avouoit-il pas à lui-même ; elle ne faiſoit que s'en douter : pour les courtiſans, ils n'en doutoient déjà plus. La Princeſſe crut devoir interdire à ſon frère les viſites du matin ; & ſon frère ne tenant aucun compte de cette défenſe, elle fit part de ſon idée & ſans doute de ſes craintes à mademoiſelle Chouin. Celle-ci prend avec chaleur le parti du Dauphin, aſſure la Princeſſe qu'il eſt incapable d'une paſſion criminelle, que du moins il n'en eſt certainement pas coupable, & lui apprend qu'une autre eſt l'objet des aſſiduités du Prince. Et quelle eſt cette autre ? Mademoiſelle Chouin s'accuſe elle-même. Le

Digitized by Google

Dauphin lui avoit écrit pluſieurs billets tendres qu'elle avoit tous renvoyés avec beaucoup de reſpect. Ce n'eſt pas de ſang-froid qu'une Princeſſe charmante, accoutumée à porter l'amour dans tous les cœurs, s'entend dire par une ſubalterne & par une fille à elle : « *L'amour-propre vous trompe, &* » *votre vertu s'alarme ſans ſujet ; ce n'eſt pas vous,* » *c'eſt moi qu'on aime.* » La Princeſſe reçoit fort mal la confidence de mademoiſelle Chouin, & dans le ſecret dépit d'avoir ſervi de prétexte à l'amour du Dauphin pour une de ſes femmes, comme Madame (Henriette d'Angleterre) avoit autrefois ſervi de prétexte à l'amour de Louis XIV pour mademoiſelle de la Vallière, elle reproche à mademoiſelle Chouin ſon orgueil crédule, ne veut croire ni à l'amour du Dauphin ni à la vertu de mademoiſelle Chouin ; celle-ci demande la permiſſion de ſe retirer pour échapper aux pourſuites du Dauphin : la Princeſſe de Conti lui défend de ſonger à la quitter, & ſurtout de ſonger à plaire.

Gardez vous, je vous prie,
D'imaginer que vous ſoyez jolie.

Un amant que madame la princeſſe de Conti croyoit avoir fixé, le comte de Clermont-Tonnerre, la quitte, & c'eſt encore pour mademoiſelle Chouin. Cet indiſcret amant annonce à celle qu'il veut ſéduire, le ſacrifice qu'il lui fait de celle qu'il ſe vante d'avoir ſéduite ; il lui parle de la Princeſſe avec mépris, & pouſſe l'indécence de l'ingratitude & de l'indiſcrétion juſqu'à révéler des défauts cachés de celle qu'il a aimée. Il eſt étonnant qu'on eſpère réuſſir par un pareil moyen ; mais l'expérience prouve qu'on réuſſit par-là quelquefois. Le comte ne réuſſit pas cette fois : ſa lettre tomba entre les mains de Louis XIV. Il mande ſa fille & ſon fils, leur fait lire la lettre. Ma fille, dit-il à l'une, voilà votre amant ! Mon fils, dit-il à l'autre, voilà votre rival. La Princeſſe éclata en ſanglots : le Dauphin demanda l'exil du comte de Tonnerre & l'obtint.

Cependant la princeſſe de Conti, qui, s'amuſant autant à la cour un peu libre de Meudon, qu'elle s'ennuyoit à la cour un peu grave de Verſailles, ſentoit l'intérêt d'attirer & de fixer le Dauphin auprès d'elle, & qui, dans cette vue, n'avoit rien négligé pour retenir mademoiſelle Chouin, juſqu'à lui faire conſeiller, c'eſt-à-dire, commander de reſter, par madame de Maintenon, qui connoiſſoit à peine cette fille, madame la princeſſe de Conti changea d'avis, & crut devoir éloigner d'elle une rivale ſi dangereuſe, qui, ſans beauté, lui enlevoit, & ſes amis, & ſes amans. Mademoiſelle Chouin ſe retira chez la princeſſe d'Epinoy ſa protectrice, & qui l'avoit placée chez la princeſſe de Conti. L'amour du Dauphin l'y ſuivit, toujours écouté avec reſpect, jamais favoriſé d'un mot ni d'un regard. Bientôt elle diſparoît de ſon nouvel aſile : le Dauphin la cherche partout, la demande à tous ceux qui peuvent diſpoſer de ſon ſort ou en être inſtruits. Il ne reçoit long-tems que des réponſes vagues & incertaines ; il apprend enfin qu'elle eſt cachée dans un petit appartement au fauxbourg Saint-Jacques. Le Dauphin, déguiſé, frappe à ſa porte ; elle l'ouvre, &, reconnoiſſant le Prince, la referme ſur le champ ; puis changeant coup ſur coup de retraite & de nom, elle eſſaye de dérober ſa trace à la pourſuite perſévérante du Dauphin, qui la ſuit dans toutes ſes fuites & refuites, & enfin, par la trahiſon d'une domeſtique, arrive juſque dans ſon cabinet & ſe jette à ſes pieds. « Monſei- » gneur, lui dit mademoiſelle Chouin, s'il eſt vrai » que vous m'aimiez, vous n'avez qu'un mot à me » dire, & je n'en ai qu'un à entendre ; mais ce mot, » je ne puis l'entendre, & vous ne pouvez le dire » ſans la permiſſion du Roi ; elle le renvoya en- » ſuite d'un ton auquel le Prince ne put réſiſter. » En réfléchiſſant ſur ces paroles, les premières qu'il eût obtenues, le Dauphin craignit qu'elles n'annonçaſſent plus d'ambition que d'amour, ou même de vertu ; il héſita, puis, entraîné par ſa paſſion, il propoſa un mariage ſecret ; & n'oſant encore demander la permiſſion de ſon père, il prit ſur lui de dire qu'elle étoit accordée, & mademoiſelle Chouin prit ſur elle de le croire. La cérémonie du mariage ſe fit à Meudon, ſelon les uns, à Livry ſelon les autres : on n'en ſait pas l'époque préciſe, non plus que de celui de madame de Maintenon & de Louis XIV. La régularité, la frugalité, l'économie, la ſageſſe, la piété même entrèrent avec cette femme dans la Maiſon du Dauphin. Ce Prince devint un homme nouveau. Lorſque le ſpectacle de cet heureux changement eut produit ſon effet à la cour, & diſpoſé favorablement le Roi & madame de Maintenon, le Dauphin oſa enfin parler au Roi, & lui demander le conſentement tardif dont il avoit oſé ſe paſſer. Le Roi, ſoit qu'il crût ou non la choſe faite, ne lui dit que ce peu de mots : *Mon fils ! penſez-y bien, & ne m'en parlez plus*, enveloppant ainſi ſous des paroles myſtérieuſes la permiſſion & la défenſe, mais proſcrivant bien clairement toute publicité : mademoiſelle Chouin n'en demandoit pas davantage. L'obſcurité, la tranquillité, étoient tout ce qu'elle deſiroit ; même l'opinion publique la touchoit peu : elle en faiſoit le ſacrifice au Dauphin ; ſa propre eſtime lui ſuffiſoit. Le Dauphin, que ſon premier mariage n'avoit pas rendu heureux, le fut par cette ſeconde alliance. A Paris, mademoiſelle Chouin demeuroit chez madame d'Epinoy : le Dauphin y paſſoit toutes les journées. Dans la belle ſaiſon madame d'Epinoy & mademoiſelle Chouin paſſoient des mois entiers à Meudon ; mademoiſelle Chouin y régnoit, comme une femme modeſte & retirée règne dans ſon ménage. Le Roi alloit toutes les années à Meudon, & madame de Maintenon y avoit un appartement. Quand le Roi y étoit, mademoiſelle Chouin n'y paroiſſoit pas ; mais c'étoit elle qui préparoit & arrangeoit

arrangeoit les fêtes qu'on y donnoit à ce monarque. Tout ce qu'on craignoit à la cour, c'étoit qu'elle ne donnât des frères à M. le duc de Bourgogne & à ſes frères : on la crut groſſe, & la cour fut inquiète. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit accouchée ſecrétement, comme elle s'étoit mariée. Madame de Maintenon l'eſtima & la protégea toujours ; elle lui avoit ſauvé une lettre-de-cachet dans un tems où l'on avoit voulu employer ce moyen pour la ſouſtraire aux pourſuites de M. le Dauphin. Lorſque mademoiſelle d'Oſmond, élève de Saint-Cyr & favorite de madame de Maintenon, ſe maria, madame de Maintenon, entr'autres inſtructions qu'elle lui donna, lui dit : « Après » la mort du Roi, vous verrez peut-être made- » moiſelle Chouin toute-puiſſante ; mais qu'elle » le ſoit ou qu'elle dédaigne de l'être, ayez » toujours de la conſidération pour elle. »

Madame de Glapion, ſupérieure de Saint-Cyr, qui, renfermée dans ſon couvent, ne jugeoit des choſes du ſiècle que ſur des apparences générales, auxquelles elle appliquoit toute la ſévérité monaſtique, demandoit un jour à madame de Maintenon, pourquoi on ne chaſſoit pas de la cour cette fille, qu'elle ne croyoit que la maîtreſſe de M. le Dauphin. « Cette fille ! dit madame de Main- » tenon, nous ſommes trop heureux de l'avoir : » elle ſe conduit bien, elle nous eſt très-utile. En » mille occaſions elle fait faire à Monſeigneur le » perſonnage qui convient. »

Mademoiſelle Chouin ſurvécut long-tems à M. le Dauphin, mort en 1711 ; elle ne mourut qu'en 1741, oubliée ou ignorée de tout le monde ; elle demeuroit alors obſcurément à Paris, rue des Tournelles, ſur le rempart, dans une maiſon où avoit demeuré madame de Lafayette. « Nous » l'avons vue dans ſa vieilleſſe, dit l'auteur des » Mémoires de madame de Maintenon, ſans biens- » fonds, avec un mobilier modique, être la vic- » time de l'économie qu'elle avoit inſpirée à Mon- » ſeigneur, diſſiper en œuvres de charité une » penſion de 12000 livres, & ne conſerver de ſa » faveur que ſes amis, & cette fierté de caractère » qui ne veut rien devoir, même à l'amitié. »

Son neveu, de ſon nom, M. Joly de Chouin, baron de Langes, étoit, comme ſes pères, grand-bailli de Breſſe & gouverneur de Bourg. La fille unique de ce baron de Langes a épouſé M. de Savalette de Magnanville, intendant de Tours. Mademoiſelle Chouin eut deux autres neveux, M. le baron de Chaillouvres, & M. l'évêque de Toulon.

M. de Voltaire ne croit point au mariage de M. le Dauphin & de mademoiſelle Chouin.

CHOISY (FRANÇOIS-TIMOLÉON DE). (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le célèbre abbé de Choiſy, dont nous avons des Mémoires & pluſieurs autres ouvrages très-agréables, & qui mourut doyen de l'Académie françaiſe. Son aïeul paternel avoit fait fortune par un trait de courtiſan aſſez familier aux courtiſans, mais qui ne fait pas la fortune de tous, celui de perdre exprès au jeu & de tricher contre ſoi-même. Il avoit la réputation d'un redoutable joueur d'échecs. Le marquis d'O, ſurintendant des finances, prétendoit à la même gloire, & en étoit très-jaloux. En pareil cas, jamais ſurintendant ne trouva de vainqueur ; mais M. de Choiſy eut la double adreſſe de ſe laiſſer gagner & de paroître ſe défendre de bien bonne foi : c'eſt ſurtout de cet artifice que le ſurintendant fut la dupe. Diſpoſé favorablement pour le vaincu, par une victoire qu'il croyoit avoir été diſputée, il lui trouva de l'eſprit, préciſément parce qu'il ne le ſoupçonnoit pas d'en avoir mis dans ſa conduite. Il l'employa dans des affaires ſecrètes, qui furent utiles à ſa fortune.

On dit que Louis XIV tenant, contre le marquis de Dangeau, à un jeu qui ne paroît pas intéreſſer l'amour-propre, puiſqu'il eſt purement de haſard (au brelan), le marquis ſentit cependant, en bon courtiſan, le malheur & le tort pour un ſujet d'oſer gagner le Roi, & lui dit : « Sire, je ſuis » fâché d'avouer à votre Majeſté que j'ai brelan » d'as. » Le Roi lui répondit d'un ton railleur & triomphant : « Conſolez-vous, Dangeau ; j'ai brelan » favori. »

Le fils de l'habile joueur d'échecs, le père de l'abbé de Choiſy, fut chancelier de Gaſton, duc d'Orléans. Il fut envoyé dans diverſes cours, où il ſervit l'Etat avec zèle. « Chargé d'une négo- » ciation qui exigeoit de l'argent (& le Roi n'en » avoit pas), dit M. l'abbé de Choiſy dans ſes » Mémoires, il alla en Hollande emprunter deux » cent mille écus ſur ſon crédit, & n'en fut rem- » bourſé que ſix ans après. » Moins habile ou moins heureux courtiſan que ſon père, à ſon retour en France, il négligea le cardinal Mazarin, qui, pour ſe venger, ne ſe contenta pas de le négliger auſſi, & voulut quelquefois le perſécuter.

La mère de l'abbé de Choiſy, arrière-petite-fille du chancelier de l'Hôpital, oſoit bien dire à Louis XIV, qui goûtoit ſon entretien : *Sire, voulez-vous devenir honnête homme ? ayez ſouvent des converſations avec moi.* Le Roi la crut ; il s'en trouva bien & elle auſſi.

Elle avoit vu ſon mari, à la mort de Gaſton, perdre ſa charge de chancelier, qui lui avoit coûté cent mille écus. En conſéquence elle recommanda toujours à ſes enfans de ne s'attacher qu'au Roi. Rien n'eſt tel que le tronc de l'arbre, diſoit-elle. Ce qui n'eſt vrai que quand l'arbre eſt fort par lui-même.

Quoique ſon plus beau titre fût la gloire du chancelier de l'Hôpital ſon biſaïeul, fils d'un médecin de la petite ville d'Aigue-Perſe, ce qu'elle leur recommandoit le plus encore, étoit de ne voir que des gens de qualité. L'abbé de Choiſy ſe vante d'avoir bien ſuivi ſes leçons ſur ce point, & il s'en vante d'un ton qui réunit les ridicules de la frivolité & de la fatuité. Excepté les parens,

Digitized by Google

» dit-il, qu'il faut bien voir en dépit qu'on en ait, » je ne vois aucun homme de robe. » Il n'y avoit assurément pas là de quoi se vanter, & cette sotte fanterie est surtout singuliérement placée dans ses Mémoires sur Louis XIV, où il quitte souvent ainsi ce monarque pour parler de lui-même ; ce qui quelquefois n'est pas sans agrément & sans intérêt, mais ce qui quelquefois aussi pourroit lui faire appliquer ces vers de Boileau :

Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Mais il prévient habilement cette application, en se la faisant lui-même.

Sa mère lui voyant, dans son enfance, une figure charmante, crut augmenter les agrémens de cette figure en lui faisant porter, bien au-delà de l'enfance, des habits de femme. Il prit goût à cet usage, & le conserva, par différens motifs, dans un âge plus avancé ; ce qui fut pour lui une source, & de ridicules, & qui pis est, de désordres, dont les détails ont été conservés dans l'ouvrage intitulé *Histoire de la comtesse des Barres*.

Quant aux ridicules de cet usage, il y avoit accoutumé tout le monde, (car on accoutume le monde à tout, & cette excuse frivole & insignifiante, *it est comme cela, il est fait ainsi*, est une raison dont la multitude se contente). Il ne quitta presque plus l'habit de femme jusqu'à la fin de ses jours : on le recevoit partout ainsi, sans presque faire attention à cette mascarade. Il se montroit & étoit reçu même à Versailles, même au jeu de la Reine, dans ce travestissement : le sévère Montausier fut le seul qui osa l'en faire rougir, & faire rougir la cour de son indulgence. Cet homme ne savoit composer ni avec la décence ni avec la vérité. Il lui dit en présence de la Reine & de toutes les Dames de la cour, dont son propos étoit presqu'autant la critique que celle de l'abbé : *Monsieur, ou Mademoiselle, car je ne sais comment vous appeler, vous devriez mourir de honte d'aller de la sorte habillé en femme, lorsque Dieu vous a fait la grace de ne le pas être. Allez vous cacher, M. le Dauphin vous trouve mal ainsi. Pardonnez-moi, Monsieur*, répondit le jeune Prince, *je la trouve belle comme un ange* ; & ce mot, ou ironique ou sincère, étoit en effet celui qu'on employoit pour son excuse.

L'abbé de Choisy étoit de ces hommes qui peuvent faire & qui font impunément de grandes fautes, parce qu'ils ont en eux-mêmes de quoi s'en relever. Après s'être distingué dans les écoles & s'être dégradé dans le monde, il voulut, en se laissant oublier quelque tems à Paris, aller cultiver loin de son pays les talens dont il avoit montré le germe, & ne reparoître en France qu'avec une réputation nouvelle, &, s'il se pouvoit, avec quelque considération. Il alla en Italie comme conclaviste du cardinal de Bouillon, lorsqu'il fut question de donner un successeur au pape Clément X ; ce successeur fut l'inflexible Odescalchi, Innocent XI. Si Louis XIV, qui s'opposoit avec raison à ce choix, ne fut pas inflexible à son égard, Odescalchi en eut principalement l'obligation à l'abbé de Choisy, qui s'en repentit bien dans la suite. Les cardinaux français, qui en général étoient assez favorables à Odescalchi, engagèrent l'abbé de Choisy à composer la lettre qui vainquit enfin la résistance de Louis XIV. L'abbé fut le premier admis à l'honneur de baiser les pieds du nouveau Pape ; mais la conduite de ce pontife & son dévouement à la Maison d'Autriche ne tardèrent point à justifier l'aversion qu'avoit montrée Louis XIV, & à donner des regrets à l'auteur de la lettre. Il est d'autant plus inexcusable de se comporter si mal, disoit l'abbé de Choisy en parlant du Pape, qu'il n'a pas manqué d'avertissemens salutaires, & il contoit, à cette occasion, qu'à la cérémonie qu'on appelle l'Adoration du Pape, le cardinal Grimaldi, qui étoit en possession de lui parler avec franchise lorsqu'Odescalchi n'étoit que cardinal, s'approchant de lui pour l'adorer, lui dit tout bas, mais assez haut cependant pour être entendu de quelques-uns de ceux qui étoient les plus proches : *Souvenez-vous de ce que je vous ai toujours dit, que vous êtes ignorant & opiniâtre : voilà la dernière vérité que vous entendrez de moi ; je vais vous adorer.*

L'abbé de Choisy, à son retour en France, eut une grande maladie, dans laquelle il fit des réflexions qui produisirent en lui une espèce de conversion, mais éphémère seulement, car tout étoit éphémère chez lui : aucune de ses idées n'avoit de permanence ; la mobilité de son imagination le menoit & le tamenoit tour à tour de la pénitence aux plaisirs, & des plaisirs à la pénitence. Ses momens de conversion & de pénitence, ou seulement de dévotion courtisane & politique, nous ont valu de lui quelques ouvrages pieux, tels que quatre dialogues sur l'immortalité de l'ame, sur l'existence de Dieu, sur le culte qu'on lui doit, & sur la Providence. Cet ouvrage eut un grand succès : il fut beaucoup lu, & il fut critiqué, c'est-à-dire, déchiré par Jurieu. Une traduction des Pseaumes, la Vie de David & celle de Salomon, qui l'une & l'autre n'étoient que des panégyriques de Louis XIV ; l'Histoire de saint Louis, un Receuil d'histoires édifiantes ; enfin l'Histoire de l'Eglise, sont encore des fruits de cette dévotion de cour, ainsi qu'une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ, dédiée à madame de Maintenon. Il avouoit lui-même qu'il avoit fait *sans piété la traduction de ce pieux ouvrage*. La première édition étoit remarquable par une estampe où madame de Maintenon étoit représentée aux pieds du crucifix, & au bas de l'estampe on lisoit ce verset du pseaume 44, qui sembloit adressé à madame de Maintenon par le crucifix même : *Audi, filia, & vide, & inclina aurem tuam, & obliviscere domum patris tui, & concupiscet Rex decorem tuum*. Ecoutez, ma fille, voyez & prêtez l'oreille ; oubliez la maison de votre père,

Digitized by Google

& votre beauté touchera le cœur du Roi. Les interprétations malignes qui furent faites de ce paſſage, obligèrent de le retrancher dans la ſuite : on ſut mauvais gré à l'auteur d'y avoir donné lieu, & il ſe trouva qu'en voulant faire ſa cour il avoit déſobligé. Il ne ſuffit pas en effet de flatter, il faut flatter avec adreſſe & ſans inconvénient.

C'eſt le plus ſouvent par les aveux de l'auteur, qu'on eſt inſtruit de ſa frivolité & des diſpoſitions légères qu'il apportoit à la compoſition de ſes plus importans ouvrages. Quand il eut fini le dernier volume de ſon Hiſtoire de l'Egliſe : *J'ai achevé*, graces à Dieu, dit-il, *l'Hiſtoire de l'Egliſe ; je vais préſentement me mettre à l'étudier. Quel peintre !* diſoit-il quelquefois en parlant de lui-même, *quel peintre pour les Antoines & les Pacômes, pour les Auguſtins & les Athanaſes !*

Ce fut encore un zèle demi-pieux, demi-courtiſan, qui engagea l'abbé de Choiſy dans ce fameux voyage de Siam, dont il nous a laiſſé une relation qu'on lit avec plaiſir. Les Jéſuites, pour ſe rendre néceſſaires ou du moins conſidérables, avoient perſuadé à Louis XIV que le roi de Siam vouloit ſe faire chrétien, & ſous ce prétexte ils l'avoient engagé à envoyer à Siam une ambaſſade ſolennelle, à la ſuite de laquelle ſeroit leur père Tachard, miſſionnaire chargé d'inſtruire le roi de Siam, & dont nous avons auſſi une relation de ce voyage. L'abbé de Choiſy ſe ſentit ſaiſi d'un ardent deſir de contribuer à la converſion du monarque aſiatique : c'étoit, diſoit-il, le meilleur moyen d'expier les écarts de ſa vie paſſée. En effet, ſi ce moyen étoit agréable à Dieu, il l'étoit auſſi à Louis XIV. Le chevalier de Chaumont étoit nommé ambaſſadeur : l'abbé de Choiſy lui fut adjoint avec le titre juſqu'alors inconnu de *coadjuteur d'ambaſſade*. Arrivé à Siam, l'abbé de Choiſy fut déſabuſé ; il vit qu'il n'étoit, ainſi que le chevalier de Chaumont, qu'un perſonnage de parade ; que tout le ſecret de l'ambaſſade étoit entre les mains des Jéſuites, & que ce ſecret étoit un projet d'ailleurs utile d'établiſſement d'un commerce dont les Jéſuites eſpéroient d'être les agens les plus intéreſſés. Ce fut dans ce voyage de Siam qu'il reçut tous les ordres de l'Egliſe avec une promptitude preſqu'égale à celle de ce Dauphin de Viennois, qui céda le Dauphiné aux Princes français, & qui reçut le jour de Noël le ſous-diaconat à la meſſe de minuit, le diaconat à celle du point du jour, & la prêtriſe à celle du jour. L'abbé de Choiſy reçut les quatre mineurs le 7 décembre, fut ſous-diacre le 8, diacre le 9, prêtre le 10. Ce fut auſſi dans ce même voyage de Siam, & dans le vaiſſeau, qu'il prêcha pour la première fois de ſa vie à quarante-deux ans. Les matelots compoſoient ſon auditoire ; il fut aſſez content de ce début, & ſembloit ſe propoſer de cultiver ce talent ; mais d'autres occupations plus conformes, ou à ſes inclinations, ou à ſes vues, diſpoſèrent de lui.

Le roi de Siam, ayant demandé à l'abbé de Choiſy s'il étoit vrai qu'il connût le Pape, & lui ayant dit que puiſque cela étoit, il le chargeroit de quelques commiſſions pour Rome, l'abbé, tranſporté de joie, s'écrie : « Oh çà ! avouons la vérité : ne ſuis-je pas bien heureux ? & ne pouvant » demeurer ici, pouvois-je retourner en Europe » d'une manière plus agréable & plus convenable » à un eccléſiaſtique ? J'ai eu le ſervice de Dieu » en vue en venant, & je l'aurai encore en retournant. Il eſt beau pour notre religion, qu'un Roi » idolatre témoigne du reſpect pour celui qui en » eſt le chef en terre, & lui envoie des préſens » des extrémités du Monde ; & je crois que le » Roi ſera bien-aiſe de voir le vicaire de Jéſus-» Chriſt honoré par le roi de Siam, & qu'un de ſes » ſujets ſoit chargé d'une pareille commiſſion. »

Cet enthouſiaſme, cette ivreſſe de plaiſir, n'étoit pas d'un homme encore trop déſabuſé : il le fut bientôt pleinement. Le réſultat de ſon ambaſſade fut qu'on ne le chargea de rien pour le Pape, & qu'il ne put obtenir du roi de Siam, qu'à force de ſollicitations, quelques vains complimens pour le cardinal de Bouillon, que le roi de Siam ne connoiſſoit ni ne vouloit connoître, mais qui étoit le protecteur de l'abbé de Choiſy. Cet acte de reconnoiſſance envers un protecteur illuſtre ne fut, par l'événement, qu'une conſolation pour un ami malheureux, & tourna fort mal pour l'abbé. En arrivant en France il trouva le cardinal de Bouillon diſgracié à la cour & exilé, & la cour, ne conſidérant pas aſſez combien il avoit dû être difficile à l'abbé de Choiſy de ſavoir à Siam tout ce qui ſe paſſoit à Verſailles, trouva mauvais que l'unique fruit de ſon ambaſſade fût une diſtinction pour un ſujet exilé : le Roi s'en expliqua plus nettement que juſtement ; l'abbé s'effraya ; il quitta la cour, & il eut auſſi pour ſon compte l'honneur d'une diſgrace, honneur dont on n'étoit point encore jaloux, & qui dut ſurtout paroître pénible à un homme pour qui le titre ſeul d'ami d'un miniſtre ou d'un grand avoit toujours eu tant de charmes : il ſe retira au ſéminaire des miſſions étrangères à Paris, & il nous aſſure *qu'après une demi-heure d'oraiſon au pied des autels, il eut le bonheur d'oublier ſa diſgrace*. Le recours à Dieu dans l'infortune verſe en effet le calme & la conſolation dans une ame pieuſe ; mais la piété de l'abbé de Choiſy étoit trop mêlée de retours vers la cour & le monde, & ce prompt oubli de ſa diſgrace pourroit bien n'être qu'une forfanterie dévote.

Quoi qu'il en ſoit, ſes livres de dévotion & de flatterie, préſentés ſurtout par le P. de la Chaiſe, firent oublier ſes liaiſons avec le cardinal de Bouillon. L'abbé de Choiſy reparut à la cour ; il fut élu à l'Académie françaiſe, ce qui alors étoit preſque une marque de faveur, & qui au moins excluoit toute idée de diſgrace ; il fut reçu le 25 août 1687 à la place de M. le duc de Saint-Aignan : il ſe montra un excellent académicien, & par ſon aſſiduité aux aſſemblées, & par ſon ſtyle pur & léger, par ſes

Digitized by Google

Obſervations ſur la langue, que l'abbé d'Olivet a fait imprimer en 1754, long-tems après la mort de l'abbé de Choiſy, ſous le titre de *Journal de l'abbé de Choiſy*. « C'eſt peut-être, dit M. d'Alembert, le ſeul ouvrage de grammaire, dont on » puiſſe dire qu'il inſtruit & qu'il amuſe tout à la » fois. »

Parmi les ouvrages profanes, mais utiles, de l'abbé de Choiſy, on ne ſauroit oublier ſon hiſtoire de nos quatre premiers Rois Valois; ce fut à l'occaſion du dernier de ces Rois, l'infortuné Charles VI, que M. le duc de Bourgogne lui demanda comment il s'y prendroit pour dire ou pour faire entendre que Charles VI étoit fou; car on croyoit alors qu'une ſi triſte vérité ne pouvoit être préſentée qu'avec de grandes précautions. On ſait la réponſe de l'abbé de Choiſy : *Monſeigneur, je dirai qu'il étoit fou.* (*Voyez* l'article *Mezeray*.) Des philoſophes peu verſés dans l'Hiſtoire, & qui ne ſavent pas combien les idées varient d'un ſiècle à l'autre, ont reproché à M le duc de Bourgogne cette queſtion, comme s'il eût parlé par un intérêt de Prince & par un deſir ſecret de voir ſupprimer, même après la mort des Rois, les vérités affligeantes qui les concernent, ou du moins par le préjugé deſpotique que le reſpect dû à la mémoire des Rois doit impoſer ſilence ſur de telles vérités. Rien de tout cela. Le Prince parloit d'après les idées du tems. Tout le monde trouvoit alors de la hardieſſe, & une hardieſſe dangereuſe, à énoncer des vérités déſobligeantes pour les Rois, après leur mort comme pendant leur vie.

Quand M. de Montauſier apprit la réponſe de l'abbé de Choiſy au duc de Bourgogne, il rendit à l'abbé une partie de ſon eſtime; il s'écria comme Molière : *Où la vérité, où la noble liberté va-t-elle ſe nicher?* On dit même qu'il ajouta : *Je ſuis fâché de ne pouvoir accoler à cet hermaphrodite ſon amitié.* Cette admiration de Montauſier pour un mot ſi ſimple, & le plaiſir que prenoit l'abbé de Choiſy à ſe vanter de l'avoir dit, ne prouvent-ils pas que tout le monde trouvoit alors un grand & noble courage à oſer dire qu'un roi de France étoit fou, à promettre même d'oſer le dire?

N'avons-nous pas vu, juſqu'en 1771 (remarquez cette époque), un arrêt du conſeil proſcrire un ouvrage couronné par l'Académie françaiſe, & motiver cette proſcription ſur la licence que l'auteur avoit priſe de ne pas approuver la révocation de l'édit de Nantes & les dragonades? Il eſt vrai que cet arrêt du conſeil étoit l'ouvrage d'un ignorant, qui, ayant été autrefois élevé dans ces principes, croyoit que rien n'avoit changé depuis, & qui n'avoit pas eu les yeux ouverts pour voir quelle révolution l'opinion avoit faite ſur ce point dans les idées. Cet ignorant eſt pourtant célébré comme un très-grand miniſtre en vingt endroits des Lettres de M. de Voltaire.

Vidi puduitque videre.

Quant à la queſtion du duc de Bourgogne, bien loin d'y trouver un eſprit deſpotique, j'y verrois plutôt le deſir honnête & eſtimable de voir la vérité hiſtorique rentrer dans tous ſes droits, & la crainte des obſtacles que le préjugé pouvoit mettre à une ſage liberté.

Les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV ſont, malgré le mal que nous en avons dit, à quelques égards, le plus agréable & le plus piquant des ouvrages de l'abbé de Choiſy; ils n'ont paru qu'après ſa mort. Beaucoup de gens les ſavent preſque par cœur.

C'étoit ſurtout à écrire des hiſtoires & des anecdotes de ſon tems que M. l'abbé de Choiſy étoit propre; il y mettoit de la vivacité, de l'éclat, un mélange piquant d'eſprit & de naïveté. Il n'étoit peut-être pas aſſez inſtruit ni aſſez laborieux pour écrire les hiſtoires qu'on ne peut apprendre que dans les livres & dans les monumens : on n'a pas cependant de traits formels d'ignorance à lui reprocher; mais en général on trouve ſes ouvrages un peu ſuperficiels : on ſent qu'il s'eſt épargné le travail des recherches, travail ingrat qui expoſe au reproche de pédantiſme quand il eſt apperçu; tandis qu'en ſe l'épargnant, on en eſt quitte pour un reproche de frivolité, & qu'on eſt lu. C'eſt ce qui arrivoit à l'abbé de Choiſy : on le liſoit beaucoup, on le lit & on le lira. Non-ſeulement il n'eſt pas pédant, mais il en eſt tout l'oppoſé; il n'étoit pas même ſavant; c'eſt encore de lui qu'on l'apprend, & on apprend en même tems comment il ſavoit vivre parmi des ſavans avec cette conſcience de ſon ignorance. « J'ai, dit-il, une place » d'écoutant dans leurs aſſemblées, & je me ſers » ſouvent de votre méthode; une grande mo» deſtie, point de démangeaiſon de parler. Quand » la balle me vient bien naturellement, & que je » me ſens inſtruit à fond de la choſe dont il s'agit, » alors je me laiſſe forcer, & je parle à demi-bas, » modeſte dans le ton de la voix, auſſi bien que » dans les paroles. Cela fait un effet admirable; » & ſouvent quand je ne dis mot, on croit que je » ne veux pas parler, au lieu que la bonne raiſon » de mon ſilence eſt une ignorance profonde, » qu'il eſt bon de cacher aux yeux des autres. »

Si nous croyons l'abbé de Choiſy ſur l'aveu qu'il fait de ce qui lui manquoit, nous devons le croire auſſi ſur les bonnes qualités qu'il s'attribue : tout ce qu'il dit de lui peint un bon cœur & des mœurs douces. *Graces à Dieu*, dit-il dans ſes Mémoires, *je n'ai point d'ennemis; & ſi je ſavois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irais tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendroit mon ami en dépit de lui.*

Le P. Tachard, pendant l'ambaſſade de Siam, lui avoit joué beaucoup de tours de jéſuite, dont il n'avoit connu qu'une partie à Siam, & dont il ne fut pleinement inſtruit qu'à ſon retour en France. *Mais*, dit-il, *quand je me vis dans mon bon pays, je fus ſi aiſe, que je ne voulus de mal à perſonne.* Ce

Digitized by Google

ſentiment a quelque choſe d'aimable ; mais il faut avouer que, dans le *vrai pays* dont il parle, on trouve tant de diſtractions, qu'un homme d'un caractère frivole & facile, tel qu'étoit l'abbé de Choiſy, ne devoit pas y conſerver aſſez d'énergie pour aimer ni pour haïr bien fortement ; & tandis qu'on s'occuperoit à ſe venger du paſſé, on perdroit le tems de jouir du préſent & de préparer l'avenir.

Le repentir que l'abbé de Choiſy avoit de ſes fautes, n'étoit ſouvent que le regret de ne pouvoir plus les commettre. Il paſſoit un jour avec un ami, près d'une terre conſidérable que le dérangement de ſa conduite l'avoit obligé de vendre. Les ſouvenirs chers & douloureux que cette vue lui rappeloit, lui arrachèrent de profonds ſoupirs : ſon ami, entrant dans ſa peine, loua cette douleur comme un garant ſûr d'un repentir ſincère & vertueux. *Ah !* s'écria l'abbé de Choiſy, *comme, ſi je l'avois, je la mangerois encore !*

« Avec des qualités aimables pour la ſociété, » dit M. d'Alembert, il lui manqua la plus eſſen» tielle pour lui-même, la ſeule qui donne du » prix à toutes les autres, la dignité de ſon état, » ſans laquelle les agrémens n'ont qu'un éclat fri» vole, & ne ſont guère qu'un défaut de plus..... » Il joignit à l'amour de l'étude trop de goût pour » les bagatelles ; à l'eſpèce de courage qui mène » au bout du monde, les petiteſſes de la coquet» terie, & fut dans tous les momens entraîné par » le plaiſir & tourmenté par les remords. » Il mourut le 2 octobre 1724, à quatre-vingts ans révolus, étant né le 16 août 1644. Peu de tems avant ſa mort il avoit rempli les fonctions de directeur à la réception de l'abbé d'Olivet ſon ancien ami, & le diſcours plein de ſenſibilité, dit M. d'Alembert, qu'il prononça en cette occaſion, fut comparé par ſes confrères au chant du cygne. Il étoit doyen de l'Académie françaiſe ; il eut pour ſucceſſeur, dans le décanat, M. de Fontenelle.

CHRYSOSTOME (SAINT JEAN), (*Hiſt. eccléſ.*), ou BOUCHE D'OR, ainſi ſurnommé à cauſe de ſon éloquence, naquit à Antioche en 344, d'une des principales familles de la ville. Après s'être exercé quelque tems au barreau, le goût de la retraite vint le ſaiſir ; il y paſſa pluſieurs années, d'abord ſur les montagnes voiſines d'Antioche, puis dans une grotte plus inacceſſible aux hommes, où la méditation, la prière & l'étude de l'Ecriture-Sainte l'occupèrent tout entier. La ſolitude a plus de douceurs peut-être que le commerce toujours orageux du monde ; mais les beſoins également impérieux, & de l'ame, & du corps, rappellent toujours vers le monde. Saint Jean Chryſoſtôme y rentra. Melece, évêque d'Antioche, l'ordonna diacre, & Flavien, ſucceſſeur de Mélèce, ce Flavien dont ſaint Chryſoſtôme nous a conſervé l'éloquent diſcours à l'empereur Théodoſe, en faveur de ſon peuple d'Antioche, éleva Chryſoſtôme au ſacerdoce en 386. Le même ſaint Jean Chryſoſtôme fut placé ſur le ſiége de Conſtantinople en 398. Son épiſcopat ne fut qu'un combat éternel contre les abus qui défiguroient ſon égliſe, contre l'orgueil des grands & les intrigues des favoris, contre tous les vices du ſiècle, contre toutes les ſectes hérétiques de ſon tems, nommément contre les Ariens & contre les partiſans d'Origène. Son zèle s'étendit au-delà des bornes de ſon diocèſe, au-delà même de celles de l'Egliſe ; il envoya des miſſionnaires travailler à la converſion des Scythes. Ce zèle pour la propagation de la foi dans les contrées où elle eſt encore inconnue, peut n'avoir pas de ſuccès ; mais il n'excite guère d'orages : le zèle apoſtolique contre le vice puiſſant fait naître des haines dangereuſes & funeſtes. Ni le rang de l'impératrice Eudoxie, ni la faveur d'Eutrope, n'empêchèrent Chryſoſtôme de s'élever avec force contre leurs injuſtices. Son éloquence & ſes vertus ne l'empêcherent pas de ſuccomber. Les ſuccès même de ſon éloquence lui furent funeſtes : ſon ſermon ſur le luxe des femmes, ſatire indirecte contre Eudoxie, n'eut que trop de ſuccès, & ne fut que trop applaudi. Eudoxie ne le lui pardonna jamais, & ne ſongea qu'à préparer ſa vengeance. Elle gagna un certain nombre d'évêques, & parvint à faire condamner ſaint Jean Chryſoſtôme, en 403, dans une aſſemblée que les écrivains catholiques ne traitent que de conciliabule : on chaſſa ce ſaint prélat de ſon ſiège ; mais bientôt la ſuperſtition, au lieu de la juſtice, s'empreſſa de le rappeler. Un tremblement de terre qui agita toute la ville, & qui ébranla ſurtout le palais impérial la nuit même d'après le départ du ſaint, effraya tellement l'Impératrice, qu'elle crut ne pouvoir échapper au danger que par le prompt rappel de Chryſoſtôme. Si la ſuperſtition ſavoit être conſéquente, Eudoxie eût évité avec ſoin toutes les occaſions d'irriter contr'elle cet homme redoutable, qui lui paroiſſoit diſpoſer des élémens ; mais comme ces deux perſonnages, toujours ennemis dans le fond du cœur, n'avoient l'un pour l'autre qu'un reſpect forcé, de nouvelles ruptures ne tardèrent pas à éclater. L'inauguration d'une ſtatue de l'Impératrice, élevée dans la place près de l'égliſe de Sainte-Sophie, parut accompagnée de beaucoup de cérémonies payennes ; des Payens & des Manichéens préſidoient à l'ordonnance de cette fête ; les acclamations du peuple, des danſes & d'autres plaiſirs mondains & profanes troubloient le ſervice divin dans l'égliſe de Sainte-Sophie. Saint Chryſoſtôme ſignala encore ſon zèle & ſon éloquence contre ces fêtes indécentes, contre ceux qui les célébroient, contre ceux qui les ordonnoient ou qui les permettoient ; en un mot, contre l'Impératrice. Cette Princeſſe oubliant le tremblement de terre qui avoit ſuivi le premier exil du ſaint, ou guérie de ſes craintes ſuperſtitieuſes par le dépit & la colère, forma de nouvelles intrigues avec des évêques ennemis ou

Digitized by Google

jaloux de saint Jean Chrysostôme, & le fit de nouveau condamner & chasser de son église le lundi 10 juin 404. Il fut exilé en Bithynie. La persécution contre ses adhérens fut poussée jusqu'à l effusion du sang. L'Orient trembla & se tut; mais le pape Innocent I & les plus grands évêques de l'Eglise d'Occident s'empressèrent à consoler Chrysostôme par les marques les plus flatteuses de leur estime & de leur vénération. L'empereur Honorius écrivit en sa faveur à l'empereur Arcadius son frère; mais l'ascendant d'Eudoxie sur ce foible Empereur son mari triompha aisément de tous ces efforts. Saint Chrysostôme fut transféré d'exil en exil, de prison en prison, maltraité par les soldats qui le conduisoient, & dont la fureur brutale étoit animée par l'assurance de plaire à l'Impératrice. Il succomba enfin sous tant de maux, & mourut en route à Comane, le 14 septembre 407. C'est un des Pères les plus illustres de l'Eglise d'Orient. Ses principaux ouvrages sont ses Traités du Sacerdoce, de la Providence, de la Divinité de Jésus-Christ; mais c'est surtout par ses Homélies qu'il est célèbre. On a donné plusieurs bonnes & savantes éditions de ses œuvres. La dernière est celle de dom Montfaucon, en treize volumes in-folio, & en grec & en latin. Celle-ci est aussi la plus complète, & la plus savamment ornée de préfaces, de notes, de variantes. On y trouve une vie de ce saint docteur. Cette vie avoit déjà été plusieurs fois écrite; la première, par le docteur Hermant, janséniste, ami de Port-Royal; la seconde, par M. de Tillemont, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique.

Plusieurs des ouvrages de saint Jean Chrysostôme ont été traduits en français. M. Fontaine, de la société de Port-Royal, a traduit une partie de ses Homélies; Maucroix en a traduit une autre; l'abbé de Bellegarde a traduit ses Sermons choisis & ses Opuscules, un P. de Bonrecueil ses Lettres.

Sur l histoire de saint Jean Chrysostôme, (*voyez* les articles *Eudoxie* & *Eutrope* dans le Dictionnaire.)

L'article *Chrysostôme*, dans le Dictionnaire, avoit été renvoyé à *Jean*, où il ne se trouve pas.

CIVILIS, TUTOR ET CLASSICUS. (*Hist. rom. & germaniq.*) Ce que Florus & Sacrovir avoient tenté sous l'empire de Tibère en faveur de quelques cités de la Gaule, Civilis, Tutor & Classicus (mais surtout le premier) le tentèrent pour toutes les Gaules, au milieu de la confusion des guerres civiles, sous Vitellius & Vespasien. Leur projet ne se bornoit pas même à procurer la liberté aux Gaules; ils ne se proposoient pas moins que d'y transporter l'Empire. Claudius-Civilis étoit un grand seigneur de race royale & d'un crédit puissant chez les Bataves, nation moitié germanique, moitié gauloise, étant venue de la Germanie, & s'étant établie en deçà du Rhin. Un autre grand seigneur de la même nation, nommé Julius-Paulus, qu'on croit avoir été son frère, fut suspect, ainsi que lui, aux gouverneurs romains, à cause de l'amour de la liberté, à cause du talent & de l'audace que tous deux signaloient en toute occasion: ils furent donc arrêtés sous de faux prétextes; Paulus fut mis à mort, & Civilis envoyé à Néron, qui le retint prisonnier. Relâché par Galba, il retomba encore dans de nouveaux dangers sous Vitellius, les soldats romains, qui avoient quelque pressentiment ou quelque soupçon de ce qu'il tramoit, ayant demandé sa tête. Il commandoit pour les Romains la cohorte des Bataves, ce qui l'exposoit d'autant plus à ces mortelles défiances. Il vit qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'en garantir que de les justifier, & que son intérêt personnel étoit d'accord, sur ce point, avec l'intérêt & l honneur de sa nation. D'ailleurs, à quel maître étoit-on alors obligé d'obéir? Depuis Néron, il n'y avoit point eu de pouvoir fixe, stable & généralement reconnu: les Empereurs ne faisoient que passer sous les yeux comme des ombres fugitives, & l'Empire romain, agité par tant de convulsions diverses, sembloit prêt à s'écrouler:

Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé,
En pressant l'Univers est lui-même ébranlé.
Il panche vers sa chute.

C'est ainsi que Civilis le voyoit, & qu'il le faisoit voir à ses concitoyens & aux autres peuplades, tant germaniques que gauloises, dont il étoit environné, & qui entroient dans les mêmes dispositions, nommément aux Caninéfates & aux Frisons. Ce Civilis n'avoit rien de barbare que la fierté, l'audace & l'amour de la liberté qui distinguoient ces nations réputées barbares; il ne le cédoit d'ailleurs ni en vertu guerrière, ni en connoissances militaires, ni en talens pour les négociations, aux plus habiles d'entre les Romains. L'auteur de l'Avant-Clovis lui trouve des rapports avec Annibal & avec Sertorius, non-seulement parce qu'il avoit perdu comme eux un œil à la guerre, mais parce qu'il étoit comme eux fécond en stratagêmes & en ressources.

Il profita d'abord habilement de la conjoncture de la guerre civile allumée entre Vespasien & Vitellius; il parut se dévouer au parti du premier, pour avoir un prétexte de combattre l'autre. On faisoit alors dans la Germanie & dans les Gaules des recrues au nom de Vitellius. Les vicieux agens de ce vicieux Empereur excitoient de justes murmures, & par ces levées même, & par la manière dont ils les faisoient; ils y employoient presque toujours, ou la fraude, ou la violence; tous les enrôlemens étoient forcés, & ils n'enrôloient que des vieillards par avarice, pour leur vendre ensuite leur liberté, ou que des jeunes gens d'une figure très-distinguée, par des motifs plus infâmes encore & plus corrompus. Lorsque Civilis vit les

peuples diſpoſés à ne plus ſouffrir ces indignités, il aſſembla leurs principaux chefs dans un bois ſacré, où il leur donna pendant la nuit un grand feſtin. Là, quand il les voit échauffés par le vin & la bonne chère, & devenus par-là même plus capables d'une réſolution courageuſe, il leur remet devant les yeux tous les outrages qu'ils avoient reçus des Romains, & les exhorte à une vengeance qu'il leur repréſente comme également facile & honorable. Il les y engage par les ſermens les plus ſolennels, accompagnés des exécrations les plus terribles. Animés par cette éloquence martiale, chefs & peuples brûlent de le ſuivre. Les Caninéfates, pour mieux braver les Romains, mettent à leur tête un grand ſeigneur de leur pays, nommé Brignon, homme hardi & brutal, & ſurtout fils d'un pere qui avoit fait la guerre aux Romains, & qui n'avoit jamais diſſimulé ſon mépris pour les extravagances de Caligula. Cette conduite du père fit élire le fils, bien plus que les talens non encore éprouvés de celui-ci. Les Caninéfates, joints aux Friſons, fondent ſur les cohortes romaines éparſes en divers forts le long des côtes de la mer; les unes ſont enveloppées, emportées ou défaites; les autres ſe ſentant hors d'état de réſiſter, brûlent leurs forts & ſe retirent. Civilis, qui ne s'étoit pas encore déclaré, même contre Vitellius, rappelle les chefs de ces cohortes à leurs poſtes, leur aſſure que le ſoulèvement des barbares n'eſt rien; qu'il l'auroit réprimé avec ſa ſeule cohorte, qu'ils en ont conçu trop d'allarmes, que la retraite ſeule des Romains pourroit donner de l'activité à ces mouvemens, & du poids à cette entrepriſe légere. C'étoit pour ſurprendre les Romains dans leurs poſtes, qu'il cherchoit ainſi à les y ramener; il eſpéroit les vaincre plus aiſément ainſi diſperſés en divers pelotons, que raſſemblés en un corps d'armée; mais les Germains, dans l'ivreſſe de leurs ſuccès, s'étant trahis & l'ayant trahi, Civilis fut obligé de ſe déclarer, non pas encore en ſon nom, mais au nom de Veſpaſien. S'étant donc mis à la tête de ſes Bataves, il attaqua les Romains en qualité de Vitelliens; une cohorte de Tongres, qu'il avoit pratiquée d'avance, paſſa du côté des Bataves au moment même du combat, & les Romains, affoiblis par cette défection, furent battus; ils s'attendoient à être ſoutenus par vingt-quatre de leurs galères qui raſoient les côtes pour être à portée de leur fournir les ſecours néceſſaires; mais la plupart des rameurs étoient Bataves, et ils avoient auſſi été ſéduits par les Bataves: ils feignirent d'abord de la mal-adreſſe &, comme dit Mézeray, *une malicieuſe lourdiſe*, pour troubler le ſervice des ſoldats & des matelots; enſuite ſe montrant ouvertement rebelles ils tuèrent leurs capitaines & leurs officiers. Les ſuccès de Civilis devenoient impoſans, & attiroient à ſon parti une foule de Germains & de Gaulois; il faiſoit porter devant ſon armée les enſeignes des cohortes qu'il avoit vaincues; il menoit à l'arrière-garde ſa mère & ſa ſœur, & il vouloit qu'à ſon exemple, ſes ſoldats fuſſent ſuivis de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs parens les plus chers, pour redoubler en eux l'ardeur de la victoire, & pour les retenir par le frein de la honte & par un ſi puiſſant intérêt, s'ils étoient tentés de fuir. Ce moyen lui réuſſit: bientôt il préſenta de nouveau la bataille aux Romains; le cri militaire, qui, ſelon l'uſage, fut pouſſé d'abord de part & d'autre, fit préſager l'iſſue du combat. Le chant des ſoldats bataves, les hurlemens furieux de leurs femmes, annonçoient l'allégreſſe, la réſolution & la confiance; le cri qui partit du camp romain n'eut pas la même vigueur: leur épouvante ſe faiſoit déjà connoître à la foibleſſe de leurs voix. Il reſtoit encore aſſez de Bataves fidèles en apparence aux Romains pour former une aile preſqu'entière dans l'armée romaine; cette aile, au moment de la bataille, ſe tourna tout-à-coup du côté de Civilis. A cette vue toutes les cohortes auxiliaires lâchèrent pied: il n'y eut que les légionnaires qui tinrent ferme, & qui firent leur retraite en bon ordre dans le camp de *Vetera*. Dans le même tems, de vieilles cohortes de Caninéfates & de Bataves que Vitellius avoit mandées, & qui étoient en chemin pour ſe rendre à Rome, ayant appris les ſuccès de leurs compatriotes, revinrent ſur leurs pas pour ſe joindre à eux. La garniſon de Bonn ayant voulu leur fermer le paſſage, fut repouſſée & défaite par ces cohortes, qui exécutèrent enſuite ſans obſtacle la jonction projetée. Civilis ſe vit alors en état d'aſſiéger les légions romaines dans leur camp de Vetera; il commença par les ſommer de prêter ſerment à Veſpaſien, en attendant qu'il pût exiger ce ſerment pour lui-même. Les légions répondirent qu'elles n'avoient ni ordre ni conſeil à prendre d'un ennemi & d'un traître, que Vitellius étoit ſeul Empereur, & qu'elles lui ſeroient fidelles. Civilis eſſaya de forcer le camp, & y donna pluſieurs aſſauts; mais obligé d'abandonner ce projet, il ſe contenta d'y tenir les légions bloquées, & ſe propoſa de les affamer; il continua de remporter divers avantages qui fortifioient de plus en plus ſon parti; mais enfin celui de Vitellius étant entiérement abbatu, & Veſpaſien étant abſolument ſans ennemis dans la Gaule & dans la Germanie, les généraux romains ſommèrent Civilis de ſe déſiſter d'une guerre qui devenoit ſans objet, puiſqu'il ne l'avoit, diſoit-il, entrepriſe que pour les intérêts de Veſpaſien. Cet argument ſans réplique étoit fort embarraſſant pour Civilis, & la chute trop prompte de Vitellius lui enlevoit le ſeul prétexte, à la faveur duquel il pût ſuivre ſes projets. Forcé de ſe déclarer, il ne s'ouvrit d'abord qu'avec précaution à ceux qu'il eſpéroit d'attirer au parti de la liberté, c'eſt-à-dire, au ſien; il donna de belles paroles aux autres, ne ſongeant qu'à gagner du tems; il ſéduiſit beaucoup de Gaulois, quelques Romains même; mais comme il ne levoit toujours point le ſiége de Vetera, Vocula, gé-

Digitized by Google

néral de l'armée romaine, marcha en forces contre lui. Ce général, qui ne manquoit point de talens, fut accusé de chercher à prolonger la guerre pour se rendre nécessaire, & de s'abstenir exprès de vaincre de peur d'avoir vaincu. Il força Civilis de lever le siége de Vetera, mais il ne le poursuivit point. Bientôt sa politique se tourna contre lui & lui enleva le fruit des avantages même qu'il n'avoit pu s'empêcher de remporter : ses troupes se mutinèrent, & la sédition fomentée par les intrigues secrètes de Civilis devint si forte, que Vocula fut réduit à se sauver pendant la nuit, travesti en esclave.

Civilis se déclara pour lors & entraîna une grande partie de la Gaule. Ce fut alors que Tutor, Classicus & Sabinus se rangèrent à son parti. Classicus engagea un des factieux à tuer Vocula, qui avoit été retrouvé. Civilis & ses amis étoient parvenus à corrompre jusqu'aux légions romaines, qui, avant toujours été attachées à Vitellius, aimèrent mieux obéir à Civilis que de se soumettre à Vespasien qu'elles étoient accoutumées à combattre. Civilis recommença le siége de Vetera, & les légions qui défendoient ce camp, se voyant abandonnées par les autres, furent obligées de se rendre.

Sabinus se fit proclamer Empereur de la Celtique, mais il fut battu. Classicus entra dans le camp romain, revêtu des ornemens impériaux, & reçut le serment des officiers & des soldats, non pour lui, mais pour l'Empire des Gaules, c'est-à-dire, pour Civilis. Tutor & Classicus étoient à son égard ce que Mucien & Antonius Primus étoient dans le même tems à l'égard de Vespasien.

Civilis eut ensuite à combattre un autre général, Pétilius Cerialis, dont il n'eut pas aussi bon marché que de Vocula. Quand les legions qui s'étoient ou données ou rendues à Civilis, se virent en présence d'autres légions romaines, elles reprirent l'esprit romain, & se tournèrent toutes du côté de Cérialis. Ce général triompha aisément des lieutenans de Civilis ; il prit Tréves. Civilis, joint avec Classicus, vint le surprendre dans son camp près de cette ville, & il eut d'abord cet avantage momentané que produit toujours la surprise à ceux qui l'emploient, mais il finit par être repoussé avec perte ; il vint ensuite occuper ce camp de Vetera, d'où il avoit chassé les Romains. Il crut qu'à la vue de ce théâtre de ses exploits & de ses succès, ses soldats en seroient plus animés à de nouveaux succès encore. En effet, ils s'y défendirent d'abord avec grand courage, même pendant quelque tems avec avantage ; mais ils finirent par être chassés, & obligés de mettre le Rhin entr'eux & leurs ennemis.

Ce fut alors que, pour élargir encore ce fossé, Civilis rompit une levée que Drusus avoit faite pour retenir la perte naturelle du fleuve qui le portoit vers le rivage des Gaules. Par ce moyen le courant retomba dans le canal de la Lecque, & fortifia la barrière du Rhin.

Cependant Tutor & Classicus lui ayant amené des renforts de la Germanie, l'infatigable Civilis voulut encore tenter la fortune ; il attaqua les Romains à la fois dans quatre postes différens, & fut d'abord vainqueur partout. Mais Cérialis accourant avec toute son armée au secours de ses postes forcés, la fortune changea, les Germains furent précipités dans le Rhin. Civilis, quoique percé de coups, se tint ferme sur son cheval, qui passa le Rhin à la nage & le sauva. Classicus & Tutor passèrent ce fleuve dans des nacelles. A quelque tems de là Cerialis descendant le Rhin de Bonn à Nuys, Civilis pensa le surprendre ; il mit son armée en désordre & lui prit plusieurs navires ; il reparut quelque tems avec une flotte puissante qu'il étaloit avec orgueil à l'embouchure de la Meuse. La flotte romaine étoit en présence. Les deux armées navales passèrent à côté l'une de l'autre, & se lancèrent des traits : on se menaça, mais on ne combattit point.

C'est un personnage bien difficile, que celui d'un chef de rebelles ; s'il cesse d'être heureux & triomphant, il perd tout crédit dans son parti, souvent même il devient suspect, & c'est à le rendre tel que ses ennemis s'attachent. Les Romains rendoient alors à Civilis artifices pour artifices : tous les moyens de corruption dont il avoit usé envers eux, ils les employoient contre lui. En ravageant les terres des Bataves, ils avoient grand soin de respecter les siennes, pour persuader à ces peuples que Civilis étoit d'intelligence avec les Romains. Civilis voyoit que les dispositions des Bataves ne lui étoient plus favorables ; que la guerre, dont le poids écrase toujours à la longue, commençoit à leur déplaire ; que les principaux chefs, jaloux de sa gloire, songeoient à faire à ses dépens leur accommodement avec Rome : il résolut de les prévenir, & il se mit à négocier avec Cerialis ; il se vanta même dans la suite de l'avoir sauvé d'une perte certaine, dans une occasion où un débordement du Rhin ayant inondé son camp, ce général restoit sans vivres, sans vaisseaux qui pussent lui en apporter, sans aucun moyen de travailler à des retranchemens nécessaires. C'étoit le moment, disoient alors les Germains, d'opprimer ces legions qui leur avoient fait tant de peine, & d'acquérir par leur ruine une gloire égale à celle d'Arminius. Civilis, au contraire, employa toute son adresse à les détourner de ce projet, préférant à une gloire incertaine ou fragile un accommodement certain & solide. Il se ménagea donc une entrevue avec Cérialis ; ils se virent sur un pont du Waal, ayant une arche rompue entr'eux deux. Ils convinrent aisément de leurs conditions : Civilis, Tutor, Classicus & cent treize sénateurs de Tréves, qui avoient suivi leur parti, furent rétablis dans tous leurs biens, & jurèrent de ne jamais tirer l'épée que pour la défense de l'Empire romain. Il ne fut plus parlé de l'Empire des Gaules. On ignore le reste de l'histoire & la fin de ces

trois

Digitized by Google

trois conjurés, Civilis, Tutor & Claſſicus. Leur entrepriſe étoit noble, mais elle n'eut pas d'autre iſſue que d'affermir & d'augmenter la domination qu'ils avoient voulu renverſer. Quant à la fin de Sabinus, événement très-mémorable, on peut la voir à ſon article dans le Dictionnaire.

CLASSICUS. (*Voyez* l'article *Civilis*).

CLAUDE (LA REINE), (*Hiſt. de Fr.*) étoit la fille ainée du roi Louis XII & de la célèbre Anne de Bretagne. On a preſque tout dit de la reine Claude, en n'en diſant preſque rien : ſon obſcurité fait ſa gloire. Ce fut une ſainte, qui, négligée par François I ſon mari, maltraitée par ſa belle-mère Louiſe de Savoie, ducheſſe d'Angoulême, ne ſe plaignit point, n'exigea rien, ne regretta rien, ſervit Dieu, ſecourut les malheureux, & ne fit jamais de mal. On la nomma, pendant ſa vie, la *bonne reine*, & perſonne n'en parle aujourd'hui : on ne ſait pas même ſi c'eſt elle qui a donné ſon nom, ou dont on a donné le nom à la reine des prunes. Voilà les femmes qui ne ſont point célèbres. Qu'une femme ſans pudeur (Louiſe de Savoie) ait fait pendre un vieillard innocent (Semblançay) ; qu'elle ait forcé un héros déſeſpéré (le connétable de Bourbon) à déchirer le ſein de ſa patrie, à faire ſon Roi priſonnier ; qu'on ait tremblé ſous elle, on ne l'oubliera jamais.

Quand j'ai dit que la reine Claude étoit négligée par François I, j'ai voulu dire ſeulement qu'elle n'avoit ni crédit ni faveur ; le crédit étoit entre les mains de la ducheſſe d'Angoulême ; la faveur étoit pour la comteſſe de Chateaubriant. D'ailleurs, le Roi eut de la reine Claude, en dix ans de mariage, trois fils & quatre filles.

Dès le 28 juin 1515 elle lui avoit fait une donation entre-vifs du duché de Bretagne, des comtés de Nantes, de Blois, de Montfort & autres terres.

Claude naquit à Romorentin le 13 octobre 1499, fut mariée le 18 mai 1514, & mourut le 25 juillet 1524, à Blois. Bordigné, du Bouchet & quelques autres parlent de ſes miracles : bornons-nous à parler de ſes vertus.

CLAUDIA *ou* CLODIA (*Hiſt. rom.*), digne ſœur de ce tribun Clodius, l'ennemi de Cicéron & de tous les gens de bien, le violateur des myſtères de la bonne déeſſe. Elle avoit, dit-on, commencé par être violée par lui, ou peut-être par ſe livrer à lui : c'eſt ainſi qu'elle préluda aux déſordres de ſa vie, qui ne cédèrent qu'à ceux de Meſſaline, dont le nom eſt reſté en poſſeſſion d'être l'emblème de la débauche. Claudia fut diſtinguée des autres femmes de ſon nom, par le ſurnom infamant de *quadrantia* ou de *quadrantaria*, tiré d'une pièce de monnoie fort vile qu'elle recevoit, dit-on, de chacun de ſes amans pour prix de ſes faveurs. Il ſemble que ces deux femmes (Claudia & Meſſaline) priſſent plaiſir à n'omettre aucune des circonſtances de baſſeſſe & d'opprobre qui appartiennent au métier de proſtituée. Juvénal nous repréſente auſſi Meſſaline demandant de l'argent aux ſoldats & aux autres débauchés qui entroient dans le lieu de proſtitution où elle ſe rendoit la nuit en quittant la couche impériale :

Excepit blanda intrantes atque ora popoſcit.

C'étoit ſans doute, dans ſon intention, aider à ſon déguiſement ; car ce ne pouvoit être, ni par beſoin, ni par intérêt. Cette femme, qui gouvernoit ſi abſolument l'Empereur, devoit diſpoſer des finances de l'Empire. La conduite de Claudia rend croyable celle de Meſſaline, & abſout Juvénal d'hyperbole. Cette Claudia voulut inſpirer ou vendre de l'amour à Cicéron ; car c'eſt ſurtout à corrompre les perſonnages graves & vertueux, que ces machiaveliſtes d'amour mettent leur gloire. Cicéron ſe moqua d'elle, & ne lui épargna point les railleries dans ſa harangue pour Cœlius. Claudia, quoique déshonorée dès la maiſon paternelle, n'en épouſa pas moins le conſul Quintus-Metellus-Celer, un des plus honnêtes hommes de la république. Que pouvoit faire une pareille femme d'un mari honnête homme ? Elle l'empoiſonna ; ce qui lui a fait donner par Quintilien le ſurnom de *quadrantaria Clytemneſtra*, ſurnom qui n'eſt pas tout-à-fait juſte, & qui a beſoin de cette correction que Juvénal nous fournit :

Hoc tantùm differt quod tyndaris illa bipennem
Inſuſam & fatuam dextrâ lævâque tenebat,
At nunc res agitur tenui pulmone rubeta.

CLERC (LE). (*Hiſt. du Luthéran.*) La ville de Meaux fut, en France, le berceau du Luthéraniſme. Ce fut là que les Luthériens firent en France leurs premières profanations ; ce fut là qu'on vit pour la première fois des bulles & des mandemens déchirés & des placards affichés, où le Pape étoit traité d'Antechriſt. Un cardeur de laine, nommé Jean le Clerc, fut un de ceux qui ſe diſtinguèrent le plus par ces traits de zèle. Le parlement les fit fuſtiger dans les carrefours de Paris, les fit marquer d'un fer chaud à Meaux, & les bannit du royaume à perpétuité. Jean le Clerc trouvant qu'il avoit encore trop peu ſouffert pour l'Evangile, alla briſer des images à Metz : on lui coupa le poing & le nez, on le couronna d'un fer chaud, & on le jeta au feu (en 1525). Il fut le premier martyr du Luthéraniſme en France. Théodore de Bèze l'appelle *le Reſtaurateur des égliſes de Meaux & de Metz*.

CLUGNY. (*Hiſt. de Fr.*) Nom d'une ancienne famille de Bourgogne, originaire d'Autun, qui a fourni un grand nombre de magiſtrats eſtimés, ſoit

dans le parlement de Dijon, ſoit dans divers autres tribunaux de la même province.

Elle a produit auſſi pluſieurs guerriers qui ont bien ſervi l'Etat, entr'autres un ſeigneur d'Eſtailles, tué au ſiége de Toulon la nuit du 2 au 3 août 1707.

Elle a eu auſſi des prélats d'une grande diſtinction, tels que le cardinal Ferri de Clugny, évêque de Tournay. Il eut part aux plus grandes affaires de ſon tems, & fut chargé des ambaſſades les plus importantes à Rome & auprès de Louis XI. Il mourut à Rome le 7 octobre 1483.

Son frère, Guillaume de Clugny, évêque de Poitiers, fut auſſi employé dans les plus grandes affaires de ſon tems, par les ducs de Bourgogne, Philippe-le-Bon & Charles-le-Téméraire. Envoyé par ce dernier en Angleterre, pour conclure une ligue contre la France, il y négocia le mariage de Charles avec Marguerite d'Yorck, ſœur d'Edouard IV. Après la mort du duc Charles, il courut riſque de la vie par ſon attachement à la mémoire de ce Prince & à la perſonne de Marie de Bourgogne ſa fille. Il fut arrêté à Gand par les Gantois rebelles, avec le chancelier Hugonet & le ſeigneur d'Imbercourt (*voyez* leurs articles dans ce volume), à qui ces furieux firent trancher la tête à la vue de leur ſouveraine, qui demandoit grace pour eux, ou plutôt qui réclamoit en faveur de leur innocence. Ce qui le ſauva peut-être, c'eſt qu'il ſe laiſſa, comme tant d'autres Bourguignons & Flamands, attirer au ſervice de Louis XI. Ce Prince l'employa auſſi dans d'importantes affaires.

Guillaume de Clugny mourut à Tours, en 1480, ſubitement, ainſi que le cardinal ſon frère. Du Bouchet, dans ſes Annales d'Aquitaine, dit qu'il mourut de colère & de douleur de quelques paroles amères que lui dit Louis XI, qui en diſoit ſouvent.

La famille de Clugny a produit auſſi quelques gens de lettres On a, de Jacques de Clugny, lieutenant-général au bailliage de Dijon, reçu le 29 avril 1676, une deſcription des grottes d'Arcy, inſérée dans le deuxième volume des *Mémoires de Littérature*, recueillis par le Père Deſmollets de l'Oratoire; & on a du Père François de Clugny, auſſi de la congrégation de l'Oratoire, mort le 21 octobre 1694, dix volumes d'œuvres ſpirituelles, toutes à l'uſage des pêcheurs: c'eſt *la Dévotion des Pêcheurs par un Pêcheur*; c'eſt *le Manuel des Pêcheurs*; ce ſont des *Sujets d'oraiſons pour les Pêcheurs*, &c.

COISLIN (DU CAMBOUT DE). (*Hiſt. litt. mod.*) Nous n'avons preſque fait que nommer, dans le Dictionnaire, les principaux perſonnages de cette Maiſon; nous conſidérerons ici plus particuliérement trois d'entr'eux, relativement aux lettres qu'ils ont ſervies & qui les ont illuſtrés.

Ces trois perſonnages ſont Armand du Cambout, premier duc de Coiſlin; Pierre du Cambout ſon fils, auſſi duc de Coiſlin, & Henri-Charles du Cambout, évêque de Metz, auſſi duc de Coiſlin.

Tous trois ont été de l'Academie françaiſe, & l'on peut d'abord s'étonner de cette eſpèce de ſucceſſion héréditaire dans une compagnie qui ne ſauroit être trop en garde contre ces idées d'héritage & de droits de famille.

L'étonnement diminue lorſqu'on ſait qu'Armand du Cambout étoit petit-neveu du cardinal de Richelieu, & petit-fils du chancelier Seguier, l'un fondateur, l'autre conſervateur de l'Académie, & qu'il fut élu dans le tems où ce dernier recueilloit dans ſa maiſon l'Académie, alors ſans aſile & ſans appui, au milieu des troubles de la Fronde & des guerres civiles.

Solus enim triſtes hâc tempeſtate camœnas
Reſpexit.

Ce choix d'ailleurs a été juſtifié par l'amour éclairé du duc de Coiſlin pour les lettres, & ce mérite s'étant trouvé dans un degré plus éminent encore chez deux de ſes fils, l'un a ſuccédé à ſon père, l'autre à ſon frère, ſans que cette exception ſi honorable pour eux ait été déſapprouvée. Si les corps doivent être jaloux de l'honneur de leurs choix, il ne leur eſt pas défendu d'être reconnoiſſans, & il leur eſt preſcrit d'être juſtes.

L'évêque de Metz fut de plus honoraire de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, & ce fut la récompenſe d'un aſſez grand ſervice qu'il avoit rendu aux lettres.

Le chancelier Seguier ſon biſaïeul avoit formé une collection de manuſcrits de toutes langues & de toutes ſciences, au nombre de quatre mille, tirés pour la plupart du fond de l'Orient. Cette collection, dit l'hiſtorien de l'Académie des belles-lettres, étoit conſervée depuis ſa mort avec une ſorte de reſpect qui, en la rendant preſqu'inacceſſible, l'avoit auſſi preſque fait oublier. L'évêque de Metz, pour en procurer l'uſage aux ſavans, commença par en faire faire un bon catalogue; puis conſidérant que les manuſcrits grecs, qui formoient la portion la plus précieuſe de ce recueil, demandoient des ſoins plus particuliers, il engagea dom Bernard de Montfaucon à donner de ces manuſcrits une notice ſi raiſonnée, ſi détaillée, ſi ſavante, que ceux qui ſe propoſeroient de travailler ſur quelque ancien auteur grec, ou d'en donner une nouvelle édition, fuſſent auſſi ſûrement guidés par cette notice, qu'ils auroient pu l'être par les manuſcrits originaux. Il a depuis légué ces manuſcrits à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

L'évêque de Metz avoit été élevé par le cardinal de Coiſlin ſon oncle, évêque d'Orléans, premier aumônier du Roi, l'un de ces arbitres du bon goût & du bon ton, au milieu de la cour la plus polie de l'Univers, & dans la maiſon duquel c'étoit un honneur d'être admis; il profita ſi bien

Digitized by Google

dans cette école, que le Cardinal n'attendit pas qu'il eût achevé ſes études pour le produire à la cour, où il fut tellement goûté, qu'il avoit à peine vingt-un ans quand le Roi lui donna la ſurvivance de la charge de premier aumônier. Il eut dans la ſuite l'abbaye de Saint-Georges de Boſcherville au pays de Caux, l'évêché de Metz, & fut fait commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit.

M. l'évêque de Metz ayant perdu, le 7 mai 1710, Pierre du Cambout ſon frère, ſecond duc de Coiſlin, dont il étoit le ſeul héritier, devenoit duc de Coiſlin; on voulut élever à ce ſujet une difficulté. N'étoit-il pas contre l'eſprit de l'Egliſe & contre l'eſprit du gouvernement, qu'un eccléſiaſtique, un évêque, ſuccédât à une pairie laïque? Quant à ſuccéder, qu'importe qu'on ſuccède héréditairement ou par nomination? La queſtion eſt de ſavoir ſi une pairie laïque eſt compatible ou non avec l'état eccleſiaſtique. Eh! comment pouvoit-on élever cette queſtion, quand on avoit l'exemple des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, qui avoient poſſedé l'un & l'autre une pairie laïque? C'étoit, diſoit-on, de leur part un abus du pouvoir; mais que pouvoit-on répondre à l'érection faite en 1674, & enregiſtrée en 1690, de l'archevêché de Paris en pairie purement laïque, qui eſt le duché de Saint-Cloud? L'évêque de Metz alla porter au Roi les lettres d'érection du duché de Coiſlin en faveur de ſon père & des deſcendans mâles légitimes indiſtinctement; il fit voir qu'il n'y avoit point d'excluſion pour les eccléſiaſtiques, que cette excluſion n'avoit jamais été prononcée, ni en général dans les lois de la pairie, ni en particulier dans aucune lettre d'érection; il fut donc admis à prêter le ſerment ordinaire, & prit ſéance au parlement le 31 mars 1711.

Le bien qu'il a fait à ſon diocèſe eſt inappréciable; il a bâti & doté des ſéminaires, fondé ou enrichi des hôpitaux, élevé ou rétabli des temples & des monaſtères, conſtruit des caſernes ſuperbes pour la tranquillité des citoyens, la commodité des ſoldats & l'ornement de la ville; il a donné aux évêques de Metz une maiſon de campagne agréable, en employant les pauvres pendant l'horrible diſette de 1709, à bâtir le château & à former les jardins de Freſcati. Outre ſa bibliothèque principale qu'il laiſſoit à Paris comme au centre de la littérature, & où il avoit ſoin d'avoir des doubles & des triples pour prêter plus facilement les livres du plus grand uſage, il avoit à Metz une bibliothèque de dix ou douze mille volumes, ouverte à ceux qui ſavoient s'en ſervir; il en avoit une à Fteſcati; il mettoit dans chacun de ſes ſéminaires un fonds de livres convenables; il en envoyoit tous les ans aux curés de campagne pour leur inſtruction & celle de leurs paroiſſiens.

Il avoit, comme le cardinal de Coiſlin ſon oncle, le talent de la converſation & de la narration; mais, dit le ſecrétaire de l'Académie des belles-lettres, *comme il n'ennuyoit pas, il n'aimoit pas à être ennuyé*; c'eſt-à-dire, apparemment qu'il n'avoit pas toujours ſur cet article toute la tolérance que la ſociété rend ſouvent néceſſaire. Il mourut le 28 novembre 1732, à ſoixante-huit ans.

COLIGNY. A cet article du Dictionnaire, tome II, 1re. partie, page 205, colonne 1re., dernier alinéa, il eſt dit que le comte de Coligny, du combat de Saint-Godart, étoit un troiſième fils du ſecond maréchal de Coligny-Châtillon. C'eſt une faute. Le ſecond maréchal de Coligny-Châtillon, Gaſpard III, n'a laiſſé qu'un fils, le duc de Châtillon, Gaſpard IV, mort en 1649, au château de Vincennes, des bleſſures qu'il avoit reçues à l attaque de Charenton. Son frère aîné, Maurice, comte de Coligny, étoit mort en 1644, du vivant du maréchal leur père.

Quant au comte de Coligny, Jean, qui commandoit les Français en Hongrie, en 1664, au combat de Saint-Godart, il étoit de la branche de Coligny-Saligny, iſſue de Jacques de Coligny-Saligny, quatrième fils de Guillaume II, ſeigneur de Coligny, celui-ci aïeul du célèbre amiral de Coligny, & quatrième aïeul du ſecond maréchal de Coligny-Châtillon.

COLLÉONI (*Hiſt. d'Ital.*), noble & illuſtre famille de Bergame en Italie, dans l'Etat de Veniſe, y étoit déjà puiſſante dès l'an 1100. Sa puiſſance alla toujours en augmentant dans les ſiècles ſuivans. Les Colléoni & les Sovardi, Maiſons rivales, partageoient en deux factions toute la ville de Bergame; les premiers étoient Guelphes, les ſeconds Gibelins.

Le perſonnage le plus conſidérable, non-ſeulement de la famille Colléoni, mais de toute l'Italie, & peut-être de l'Europe entière, fut Barthélemi Colléoni. Jamais particulier ne s'eſt procuré une ſi grande exiſtence par ſes ſeules qualités perſonnelles, jamais puiſſance ne ſe rendit ſi formidable que ce ſeul homme. Né en 1400, il languit dès ſon enfance dans la captivité: il put dire comme Egiſthe:

Hercule, ainſi que moi, commença ſa carrière;
Il ſentit l'infortune en ouvrant la paupière;
Et les dieux l'ont conduit à l'immortalité,
Pour avoir, comme moi, vaincu l'adverſité.

La diviſion s'étoit miſe dans la famille des Colléoni. Différentes branches de cette famille ſe diſputoient certaines fortereſſes, ſurtout celle de Trezzo, ſituée au milieu du fleuve de l'Adda. Quatre frères Colléoni, couſins-germains de Barthélemi, pour être ſeuls maîtres de cette importante ſeigneurie, tuèrent Paul, ſurnommé Picho, leur oncle, père de Barthélemi, & Antoine, un autre de leurs oncles, & oncle auſſi de Barthé-

Digitized by Google

lemi. La veuve de Paul & Barthélemi ſon fils reſtèrent enfermés & enchaînés dans la forteresſe de Trezzo. La mère de Barthélemi eut l'adreſſe de s'échapper avec lui de cette place. Il erra d'abord dans les cours de divers ſeigneurs ou petits tyrans de l'Italie, tels que Georges Benzone, ſeigneur de Crême; Philippe Arcello, ſeigneur de Plaiſance; celui-ci, dont il étoit page, prit plaiſir à l'inſtruire dans l'art de la guerre, & bientôt le diſciple l'emporta ſur le maître. Il ſervit enſuite ſous quelques-uns de ces chefs de bandes, dont l'Italie étoit remplie. Les troubles de Naples, ſous le règne de Jeanne II, fournirent une ample matière à ſon courage; il offrit ſes ſervices à cette Reine, & lui en rendit de ſi eſſentiels, que Jeanne, pour en conſerver la mémoire, ajouta pluſieurs pièces aux armes de la Maiſon Colléoni. Le Pape avoit perdu Bologne; Colléoni la lui rendit. Il commanda les armées, tantôt des Vénitiens contre les ducs de Milan, tantôt des ducs de Milan contre les Vénitiens, & il fit toujours triompher le parti qu'il ſervit. Il battit pluſieurs fois les Français, que leurs liaiſons avec les Viſcontis & leurs droits ſur Naples attiroient ſouvent alors en Italie. Ferdinand, roi de Naples, les Florentins, le duc de Milan, Galeas-Marie Sforce, c'eſt-à-dire, le milieu & les deux extrémités de l'Italie, ayant formé une ligue formidable à la liberté de cette contrée, & raſſemblé des troupes nombreuſes, Colléoni écraſa ces forces, & diſſipa cette ligue dans les champs de la Romagne. Tous les Souverains cherchant à l'attirer, lui faiſoient à l'envi des offres, des préſens, des promeſſes, ſûrs que c'étoit fixer chez eux la victoire. Blanche-Marie, ducheſſe de Milan, veuve de ce François Sforce, grand capitaine & grand Prince qui avoit conquis le Milanez, & l'avoit bien gouverné, Blanche-Marie invitoit Colléoni à venir défendre & gouverner ſes Etats. Le pape Pie II lui offroit le gonfalon de l'Egliſe. La république de Sienne eſpéroit jouer un rôle en Italie ſi ce général ne dédaignoit pas de la protéger. Louis XI, avare par caractère, & quelquefois prodigue par eſprit d'intrigue, lui offroit cent cinquante mille écus d'appointemens, des titres, des dignités, de grands établiſſemens; mais ce fut la république de Veniſe qu'il devoit ſervir, & qu'il ſervit le plus conſtamment. Il étoit né ſon ſujet, & elle acheta ſes ſervices par autant d'honneurs, d'égards & de bienfaits que ſi elle n'avoit eu aucun droit à ces mêmes ſervices. En 1458, le doge, en préſence de la nobleſſe & du ſénat, aux grands applaudiſſemens du peuple, remit à Colléoni, dans l'égliſe de Saint-Marc, le bâton de commandement des armées vénitiennes, avec une autorité telle qu'aucun général n'en avoit eu juſqu'alors & n'en obtint dans la ſuite. Son nom fut inſcrit dans le livre d'or de la liberté de Veniſe. Pendant vingt ans qu'il exerça cet emploi, il rendit la république reſpectable & redoutable à tous ſes voiſins. Nul n'oſoit attaquer un Etat dont ce général entreprenoit la défenſe. Paul II, en 1468, fit une ligue générale de toute la chrétienté contre les Turcs; Colléoni en fut nommé le généraliſſime; mais le Pape mourut, & la croiſade n'eut point lieu. Toujours quelque Souverain, quelque république, faiſoit des tentatives pour attirer Colléoni, & toujours Veniſe alarmée ajoutoit à ſes bienfaits pour le retenir. Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, ce fameux rival de Louis XI, profita d'un moment où Veniſe, en paix avec tous ſes voiſins, ſembloit pouvoir ſe paſſer de Colléoni, pour couvrir les offres de tous ſes concurrens par des offres plus avantageuſes; mais Veniſe crut avoir obligation à ce général de la paix dont elle jouiſſoit, & craignit de la perdre ſi elle le perdoit. Les Souverains renonçant enfin à le ſéduire, ſe bornèrent à l'honorer. Le roi de Sicile, René d'Anjou, veut qu'il joigne à ſes armes celles d'Anjou. Charles-le-Téméraire y joint auſſi celles de Bourgogne. Chriſtiern, roi de Danemarck, dans ſon pélerinage à Rome, rendit à Barthélemi l'hommage de le viſiter. L'empereur Frédéric III, voulant auſſi ſe rendre à Rome, prit un ſauf-conduit de Barthélemi, comme du ſeul garant de la ſûreté de l'Italie. Nul Monarque ne voyageoit dans cette contrée ſans aller voir celui qui en faiſoit l'ornement. Il le faiſoit en effet autant par ſa magnificence que par la gloire de ſes exploits. Il tenoit dans ſon château de Malpaga, ſur le territoire de Bergame, une des plus brillantes cours de l'Europe; & en voyant un grand homme, on croyoit encore voir un grand Prince & un Prince utile. Le nombre de ſes fondations pieuſes ou bienfaiſantes, de ſes établiſſemens nobles, vaſtes, ſalutaires, égale celui de ſes combats & de ſes victoires, & à ce titre-là ſeul il ſeroit immortel. Cet homme étoit en tout extraordinaire & ſupérieur aux autres hommes. Sa force ſurpaſſoit la vigueur humaine. Son agilité étoit encore au deſſus. Armé & cuiraſſé, il devançoit à la courſe les hommes les plus légers. Déſarmé, il ſuivoit un cheval au galop. Son eſprit effaçoit en pénétration & en vivacité les eſprits ordinaires, & il n'avoit pas négligé de le cultiver par les lettres & par la converſation des ſavans. Il mourut dans ſon château de Malpaga, le 3 novembre 1475. Veniſe ne l'apprit que trop tôt par le moyen de canons diſpoſés de diſtance en diſtance; il avoit augmenté & perfectionné l'uſage de l'artillerie, art qui juſqu'à lui étoit reſté dans une longue enfance. Quatre mille ſoldats, qui avoient ſervi ſous lui, ne voulurent plus reconnoître d'autre chef; ils continuèrent de combattre, en ſuivant les ordres, les leçons, les exemples de leur grand général qui n'étoit plus. Ils obéiſſoient à ſon ombre. Le ſénat lui fit ériger dans la place de Saint-Jean & de Saint-Paul, à Veniſe, une ſtatue équeſtre de bronze doré, qui paſſe pour un ouvrage exquis, & qui eſt au rang des raretés de l'Italie. On y lit cette inſcription:

Digitized by Google

Bartholomeo Coleono
Bergamenſi
Ob militare imperium
Optimè geſtum
Senatus Conſultus
Joanne Mauro
Et Marino
Venerio
Curatoribus.
Anno ſalutis
1475.

Pluſieurs autres perſonnages de la Maiſon Colléoni ſe diſtinguèrent, & avant & après Barthélemi. De ſon tems même Bénédict Colléoni rendit, comme lui, de grands ſervices à la république de Veniſe, & acquit la réputation d'un vaillant capitaine. Il fit la guerre pour les Vénitiens contre les Turcs dans la Morée, vers le milieu du quinzième ſiècle, & contribua beaucoup à la priſe de Miſitra, autrefois Lacédémone. Il fut tué dans cette expédition. Gaſpard & Perſaval Colléoni combattirent avec gloire ſous les drapeaux de Barthélemi.

Bertrand & Thomas Colléoni furent auſſi des capitaines fameux; ils ſe ſignalèrent auſſi contre les Turcs : on les comparoit aux anciens Grecs, dont on leur attribuoit le courage.

Un Alexandre Colléoni étoit regardé comme le rival du célèbre Barthélemi. On l'appeloit même *le grand Barthélemi*, apparemment parce qu'il avoit ſur lui quelqu'avantage pour la taille; car qui pouvoit d'ailleurs ſurpaſſer Barthélemi?

Jean-Antoine Colléoni, capitaine d'un vaiſſeau armé par la ville de Bergame, fit des prodiges de valeur à la bataille de Lépante, en 1571.

Les Colléoni eurent auſſi des gens de lettres : Maurice Colléoni, général des Céleſtins, en 1585, qui réforma le bréviaire & les hymnes de ſon Ordre.

Valérien Colléoni, auteur d'un Traité *Della Grandezza di Chriſto.*

Celeſtin Colléoni, capucin, prédicateur célèbre & auteur de divers ouvrages, entr'autres d'un recueil des monumens ſacrés & profanes les plus remarquables de Bergame. Ce livre fut publié en 1618.

CONAN. (*Hiſt. de Bret.*) Pendant que toutes les puiſſances de l'Europe s'empreſſoient de ſeconder l'expédition de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en Angleterre, ſans conſidérer les divers intérêts qui devoient les en détourner, Conan, comte de Bretagne, fut le ſeul qui ne s'aveugla point. Petit-fils, par ſa mère, du duc de Normandie, Robert-le-Diable, il prétendit, comme tant d'autres concurrens vaincus par Guillaume, être préféré à un bâtard; mais il ſut mieux prendre ſon tems : il réclama la Normandie au moment où Guillaume réclamoit l'Angleterre. Il étoit difficile que la France ne ſecondât point une demande faite ſi à propos, & qui, au lieu d'un vaſſal que la couronne d'Angleterre alloit rendre trop redoutable, lui eût donné, dans la perſonne de Conan, un vaſſal ordinaire & d'une puiſſance bornée. Conan propoſoit un arrangement qui eût pu ſatisfaire tout le monde, en laiſſant à la valeur des chevaliers cette occaſion de s'exercer, dont elle paroiſſoit ſi jalouſe; il demandoit que la Normandie lui reſtât ſi Guillaume conqueroit l'Angleterre. Guillaume, ſans lui répondre, continua ſes armemens; Conan mourut (1066). On peut croire que Guillaume fut accuſé de cette mort. Hoël, beau-frère & ſucceſſeur de Conan, ne parla plus de la Normandie, & s'occupa, comme le reſte de la nobleſſe françaiſe & étrangère, de l'expédition d'Angleterre, où il envoya ſon fils, Alain Fergent, ſervir ſous Guillaume avec cinq mille Bretons.

CORONÉ. (*Hiſt. litt. mod.*) Denis-Arrôn, Charron ou Coroné, nommé profeſſeur en grec au Collége-Royal par des lettres de François I, données en 1545, n'en eſt pas plus connu, quoique Léger Duchêne voye ſon étoile briller au ciel dans la couronne d'Ariane, parce qu'il ſe nommoit *Coroné.*

Veſcitur & dulci ambroſiâ poſt fata, Corona
Jam nova Gnoſiaco in ſidere ſtella micans.

Coroné étoit de Chartres. On dit qu'il s'occupa d'une traduction de *Chalcondyle*, qui n'a point paru. Il dédia au roi François I une édition du Traité d'*Actuarius*, médecin grec, ſur la compoſition des drogues médicinales.

CORNU (LAURENT). (*Hiſt. de la Réf.*) Dans le tems où la Réforme s'établiſſoit & prenoit des forces, même en France, un dominicain apoſtat & renégat, nommé Laurent Cornu, natif de Rouen, avoit épouſé deux femmes. Il fut pris à Lyon, & condamné à être brûlé. Le parlement confirma cette ſentence. Ce malheureux fut dégradé par l'archevêque de Lyon, prêché publiquement par un chanoine de Notre-Dame, livré aux inſultes de la populace & brûlé vif à la place Maubert à Paris. Il voulut haranguer l'aſſiſtance : on le lui permit d'abord, mais on lui impoſa bientôt ſilence, & les flammes lui étouffèrent la voix. Le dernier mot qu'on entendit, fut le nom de *Jéſus*, ſoit que la piété le lui dictât, ſoit que la douleur le lui arrachât. Cet homme étoit coupable ſans doute. Remarquons cependant qu'on ne le condamnoit ni pour ſon apoſtaſie, ni pour ſon libertinage, mais pour ſon héréſie. Ses crimes auroient été punis d'une peine plus légère : il fut brûlé pour ſon erreur.

Digitized by Google

COSSUS (Claudius). (*Hiſt. rom.*) Ce perſonnage eſt connu par un trait heureux d'éloquence, qui ſauva toute une nation dans une conjoncture délicate & difficile. Les Helvétiens avoient embraſſé le parti de Galba, & bravé les Vitelliens, qui s'en étoient vengés par une irruption terrible dans l'Helvetie. Des milliers d'Helvétiens avoient été taillés en pièces; un grand nombre d'autres avoient été vendus à l'encan comme eſclaves. Avenche, leur ville capitale, étoit ſans fortifications & ſans aucun moyen de réſiſter au vainqueur. Il ne reſtoit d'autre reſſource que d'implorer la clémence de Vitellius, qui étoit alors dans les Gaules. Les députés de cette ville parurent devant lui au milieu de ſes gens de guerre, tous frémiſſant de colère, ne reſpirant que la vengeance, menaçant les députés, leur portant le poing au viſage, & les pointes des hallebardes aux yeux. L'Empereur paroiſſoit encore plus irrité qu'eux. Il falloit conſerver tout ſon jugement dans ce grand péril. Claudius Coſſus, chef de la députation, homme exercé aux divers mouvemens de l'éloquence, & qui à force d'art ſavoit cacher toutes ſortes d'arts quand il en étoit beſoin, parut d'abord avec une contenance en apparence mal aſſurée, bégayant avec embarras quelques paroles mal arrangées, mais il intéreſſoit par cet air d'embarras même: on l'écoutoit. Peu à peu il commanda, il força l'attention qu'il avoit ſollicitée d'abord par de timides inſtances; il fléchit la colère du ſoldat; il changea leurs ames, & ce farouche vainqueur, que rien ne ſembloit pouvoir appaiſer, entra ſi bien dans tous les ſentimens que l'orateur vouloit inſpirer, qu'il ſe joignit à lui pour obtenir de l'Empereur, attendri & changé lui-même, la grace des Helvétiens & la conſervation de leur ville; c'eſt ainſi qu'il eſt beau d'être éloquent, & cette manière de vaincre en vaut bien une autre.

COUPLET (Claude-Antoine), (*Hiſt. des Sciences*), né à Paris le 20 avril 1642, a beaucoup perfectionné la ſcience des eaux & des nivellemens, & s'eſt rendu par-là un des hommes les plus utiles de ſon ſiècle. M. Buhot, coſmographe & ingénieur du Roi, l'inſtruiſit, lui donna ſa fille, entra dans l'Académie des ſciences à l'époque de ſon inſtitution, en 1666, & y fit entrer peu de tems après M. Couplet ſon gendre. En 1670, M. Couplet acheta de lui la charge de profeſſeur de mathématiques de la grande écurie. C'étoit le tems où Louis XIV faiſoit faire de grandes conduites d'eau pour l'embelliſſement de Verſailles, & où les eſprits ſe tournoient vers la ſcience des nivellemens, qui en fut perfectionnée au point de devenir une ſcience toute nouvelle. L'hiſtoire de l'Académie des ſciences de 1699 parle d'un niveau que M. Couplet s'étoit en quelque ſorte rendu propre, en le rendant d'une exécution plus facile.

Lorſqu'il travailloit pour des particuliers, il ne vouloit que réuſſir, & pour aſſurer le ſuccès ſouvent il y mettoit du ſien. Loin de faire valoir ſes ſoins & ſes peines, il en parloit, dit M. de Fontenelle, avec une modeſtie qui enhardiſſoit à le récompenſer mal, & ce n'étoit jamais un tort avec lui.

Il ne travailla pas moins utilement pour le public, ſurtout à Coulanges, dite *la Vineuſe*, petite ville de Bourgogne à trois lieues d'Auxerre, à qui cette épithète de vineuſe convenoit d'autant mieux, dit M. de Fontenelle, qu'elle n'avoit que du vin & point d'eau. Les habitans étoient réduits à des mares qui étoient ſouvent à ſec; alors il falloit aller chercher fort loin un puits qui ſouvent tariſſoit auſſi & les renvoyoit à une fontaine éloignée d'une lieue. Pour qu'on ne manquât point d'eau dans les incendies, la police obligeoit chaque habitant d'avoir à ſa porte un tonneau toujours plein d'eau, & malgré cette précaution la ville avoit eu, dans l'eſpace de trente ans, trois grands incendies, à l'un deſquels on avoit été obligé de jeter du vin ſur le feu. On avoit voulu établir un impôt pour ſubvenir aux dépenſes néceſſaires à la découverte de l'eau: des ingénieurs travaillèrent, mais ſans ſuccès, & l'entrepriſe étoit abandonnée lorſque M. le chancelier d'Agueſſeau, alors procureur-général, ayant acquis le domaine de Coulanges, voulut tenter un dernier effort. Il s'adreſſa, en 1705, à M. Couplet, qui partit pour Coulanges au mois de ſeptembre, c'eſt-à-dire, dans un des tems les plus ſecs d'une année qui fut mémorable par la ſéchereſſe. Si l'on pouvoit alors trouver de l'eau, on ne devoit pas craindre d'en manquer jamais.

M. Couplet, arrivé à quelque diſtance de Coulanges, mais ſans voir encore cette ville, ſe fait montrer ſeulement de quel côté elle étoit, & à la ſeule inſpection générale du terrain il oſa promettre cette eau ſi deſirée qu'il venoit procurer. Quand il eut vu les maiſons de la ville, il aſſura que l'eau ſeroit plus haute. En ſuivant ſon chemin, il marquoit avec des piquets les endroits où il falloit fouiller; il indiquoit préciſément à quelle profondeur on trouveroit l'eau. Un autre, dit M. de Fontenelle, eût pu prendre un air impoſant de divination. M. Couplet expliquoit naïvement les principes de ſon art, & ſe privoit de toute apparence de merveilleux. Il entra dans Coulanges, où tout confirma les idées qu'il avoit eues d'abord. Il reſtoit à conduire l'eau dans la ville par des tranchées & par des canaux, & à lui ménager des canaux de décharge en cas de beſoin; il laiſſa toutes les inſtructions néceſſaires pour les travaux qui devoient ſe faire en ſon abſence, & repartit pour Paris, promettant de revenir au mois de décembre mettre à tout la dernière main.

Il revint, & le 21 décembre l'eau arriva dans la ville. M. de Fontenelle décrit avec agrément & avec intérêt cet événement & les tranſports qu'il excita.

« Jamais la plus heureuſe vendange n'y avoit

Digitized by Google

» répandu tant de joie. Hommes, femmes, enfans, » tous couroient à cette eau pour en boire, & ils » euſſent voulu s'y pouvoir baigner. Le premier » juge de la ville, devenu aveugle, n'en crut que » le rapport de ſes mains, qu'il y plongea pluſieurs » fois. On chanta un *Te Deum*, où les cloches » furent ſonnées avec tant d'emportement, que la » plus groſſe fut démontée : l'allégreſſe publique » fit cent folies. » La ville, auparavant toute défigurée par des maiſons brûlées qu'on ne réparoit point, prit une face nouvelle, & il n'en avoit pas coûté mille écus de dépenſe à cette ville, qui, pour obtenir un tel bienfait, avoit voulu ſe charger d'un impôt perpétuel. Elle conſacra cet événement & ſa reconnoiſſance par une inſcription & une deviſe. L'inſcription eſt un diſtique latin que voici :

Non erat antè fluens populis ſitientibus unda,
Aſt dedit æternas arte Cupletus aquas.

La deviſe eſt Moyſe tirant de l'eau d'un rocher entouré de ceps de vigne, avec ces mots : *Utile dulci.*

Auxerre & Courſon eurent part auſſi aux bienfaits de cet excellent phyſicien ; il donna de meilleures eaux à Auxerre, & rendit aux habitans de Courſon une ſource perdue.

A ſoixante-dix-neuf ans il eut une première attaque d'apoplexie, & quelque tems après une ſeconde ſuivie d'une paralyſie. Il languit pendant deux ans, & mourut le 25 juillet 1722.

COURCY (JEAN DE). (*Hiſt. d'Anglet.*) Dans le tems où Henri II, roi d'Angleterre, faiſoit la conquête de l'Irlande, un gentilhomme normand, nommé Jean de Courcy, d'une taille giganteſque, d'une valeur héroïque, & d'une force qui répondoit à ces avantages, commandoit en Irlande pour le roi d'Angleterre, & battoit les Irlandais partout où il les rencontroit. Un jour il emmenoit une quantité immenſe de gros bétail qu'il leur avoit enlevé, & qui occupoit un eſpace de pluſieurs milles. Il avoit à paſſer à travers des bois, dans des chemins creux, bordés de fondrières & d'abîmes. Les Irlandais, qui s'y étoient mis en embuſcade, ſortirent tout à coup des brouſſailles en pouſſant des cris affreux. Les troupeaux, épouvantés, ſe renverſèrent ſur leurs conducteurs, qu'ils frappoient de leurs cornes quand ils ſe ſentoient preſſés. C'eſt par une manœuvre à peu près ſemblable que, chez les anciens, on étoit parvenu à tourner les éléphans contre les armées qui les employoient. L'armée anglaiſe ne put ſoutenir ce poids ; elle fut rompue, diſperſée, taillée en pièces. Courcy, avec une poignée de ſoldats qu'il avoit ralliés, combattit pendant deux jours de ſuite, &, la hache à la main, s'ouvrit enfin un paſſage. Il prit ſa revanche les jours ſuivans, & maſſacra des milliers d'Irlandais comme des troupeaux.

Tout cela étoit du carnage inutile. Henri voulut tenter des voies plus douces. Il eſpéra de ſoumettre les eſprits des Irlandais, en y envoyant un de ſes fils pour les gouverner en ſon nom ; ce fils fut le prince Jean, dit *ſans Terre*, le dernier de tous à tous égards. Il porta, chez des peuples un peu ſauvages & très-jaloux de leur liberté, l'eſprit déſpotique des cours & toute l'étourderie de la jeuneſſe. Ses jeunes favoris le divertiſſoient aux dépens de la nobleſſe du pays, qui avoit bien voulu ſe ſoumettre, mais qui ne ſavoit pas faire ſa cour. Les chefs de cette nobleſſe euſſent pu répondre du reſte de la nation ; mais il eût fallu les gagner : on les révolta. On déconcertoit leur gravité farouche par des railleries ſanglantes ; on les prenoit par leurs longues barbes ; on leur prodiguoit en riant le mépris & l'inſulte ; on les força enfin de ſe joindre à ceux qu'on appeloit déjà *les rebelles*. Ceux-ci alloient ſe rendre lorſque l'indignation dont ils furent ſaiſis au récit de tant d'outrages, les enflamma d'une nouvelle fureur. Les ſuccès de Courcy furent perdus. Les territoires de Limmerick, de Corck, de Connaught, ſe remplirent de troubles. Henri rappela ſon fils, & remit ſes intérêts entre les mains de Courcy, qui peu à peu diſſipa l'orage.

Ce lâche Jean, devenu roi d'Angleterre, étoit baſſement jaloux de ce brave Courcy, qui avoit ſeul réparé en Irlande toutes les fautes de Jean, lorſque celui-ci, par ſa mauvaiſe conduite, avoit forcé Henri II ſon père de le rappeler. La comparaiſon du mépris que ce Prince s'étoit attiré dans cette île, avec la gloire que Courcy avoit ſu y acquérir, étoit inſupportable au premier ; & Courcy, qui ne voyoit en lui qu'un uſurpateur & qu'un aſſaſſin, refuſoit de lui rendre hommage de quelques provinces qu'il venoit encore de ſoumettre dans l'Irlande. Le tyran fit marcher contre lui des troupes qui furent battues ; mais il paya des traîtres qui le lui livrèrent. Une priſon fut le prix de tant de ſervices que Courcy avoit rendus à la couronne d'Angleterre.

CRÊME (GUI DE), (*Hiſt. eccléſiaſt.*), cardinal en 1150, fut Antipape en 1164, ſous le nom de Paſcal III, & continua le ſchiſme de Victor.

Un autre cardinal de Crême, qui vivoit environ trente-neuf ou quarante ans auparavant, étoit légat en Angleterre, dans un tems où ce pays étoit très-agité par la grande queſtion du célibat des prêtres. Les Proteſtans ont bien du plaiſir à raconter l'aventure ſuivante, qui à la vérité eſt atteſtée par tous les anciens auteurs eccléſiaſtiques. Ce cardinal de Crême, en qualité de légat, tint un concile à Londres, où il fit condamner rigoureuſement les mariages des prêtres. Il ſe diſtingua par une harangue pleine de zèle, où il appeloit leurs femmes des *proſtituées*, & peignoit fortement le

Digitized by Google

ſcandale de conſacrer & de toucher le corps du Sauveur avec des mains impures & ſouillées. La nuit ſuivante les officiers de la police le ſurprirent dans le lit d'une courtiſane ; il partit le lendemain, & le concile ſe ſépara. Cette aventure eſt de l'an 1124 ou 1125.

CROCUS. (*Hiſt. rom. & Hiſt. anc. germanic.*) Vers l'an 262, ſous l'empire de Gallien & de Poſtume, le roi Procus, à la tête d'une bande d'Allemands, à laquelle s'étoient jointes quelques autres nations germaniques, porta le ravage dans diverſes contrées des Gaules. C'étoit un ſi furieux deſtructeur, que l'effroi qu'il cauſoit, a mêlé ſon hiſtoire, de fables abſurdes. Sa mère étoit, dit-on, fée ou prophéteſſe, & aſſurément ce n'étoit pas une fée bienfaiſante. Conſultée par ſon fils ſur les moyens d'illuſtrer ſon nom, elle répondit qu'il falloit renverſer tout ce qu'il rencontreroit de beaux édifices, détruire beaucoup de villes, & en maſſacrer tous les habitans. En effet, c'étoit donner la définition d'un conquérant. Crocus tâcha de l'être ; il ruina de fond en comble l'ancienne ville de Mayence : on l'a depuis rebâtie plus près de Coblentz. Les murailles de Metz tombèrent comme par miracle à ſon arrivée ; mais ce fut lui qui fit le miracle : il en voulut faire autant à Trèves, mais elle ſe défendit, & l'obligea d'aller chercher ailleurs quelque conquête plus facile ; il déſola la Gaule narbonnoiſe & les Aquitaines, exerça d'horribles cruautés dans le Gévaudan, & y fit des martyrs. Le peuple du pays s'étoit retiré dans une forteresſe ſur la montagne au pied de laquelle eſt maintenant la ville de Mende. Saint Privat, évêque de cette contrée, s'étoit retiré dans une caverne, où il paſſoit les jours & les nuits à prier Dieu de dérober ſon peuple à la fureur de Crocus. Les barbares découvrirent ſa retraite & le menèrent à leur barbare Roi, qui, ſur le refus qu'il fit d'adorer les idoles & de lui livrer ſon peuple, le fit aſſommer à coups de bâton. Saint Privat mourut de ſes bleſſures peu de jours après. Le lieu où il ſouffrit le martyre & termina ſa carrière, ſe peupla tellement par l'affluence de ceux qui venoient honorer ſa mémoire, que, d'un petit bourg, il devint une ville conſidérable, la capitale & l'égliſe cathédrale du Gévaudan, le ſiége épiſcopal y ayant été transféré d'un lieu nommé Jarry, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

Crocus détruiſit encore juſqu'aux fondemens le fameux temple de Vaſſo, à Clermont en Auvergne, dont l'Hiſtoire vante la magnificence & la ſtructure merveilleuſe. La Provence fut le terme de ſes ravages & de ſes fureurs ; il aſſiégeoit la ville d'Arles lorſqu'il fut fait priſonnier par un ſoldat nommé Marius, que Mézeray conjecture avoir été cet aventurier, forgeron de ſon métier, qui fut pendant deux fois vingt-quatre heures Empereur, ſans même en avoir le titre. Crocus fut traité comme il l'avoit mérité : on ne lui épargna ni humiliations ni tourmens : on le promena par toutes les villes qu'il avoit ruinées, & du moins il y avoit de la convenance dans cette partie de ſon ſupplice. Il étoit juſte qu'il fût couvert d'ignominie dans les mêmes lieux, par la ruine deſquels il avoit recherché une funeſte gloire : on lui rendit tous les maux qu'il avoit fait ſouffrir à tant d'innocentes victimes ; & quand on fut las de le tourmenter, on lui trancha la tête. Nous répétons qu'il avoit mérité ſon ſort par le mal qu'il avoit fait ; mais ce n'eſt jamais que chez des nations barbares qu'on voit traiter ainſi les ennemis même les plus coupables, & des Rois, & des guerriers pris dans les combats.

CROIX-CHEVRIÈRES (*Hiſt. de Fr.*), famille du Dauphiné, dont le premier nom étoit de Guerre. Jean de Guerre, ſecond du nom, fut le premier de ſa race qui prit le nom de la Croix, en vertu d'une donation qui lui fut faite ſous cette condition par un gentilhomme de ce nom ; & ſon fils, Félix de la Croix, étant devenu ſeigneur de Chevrières par la vente que lui en fit en 1560 la fameuſe Diane de Poitiers, ducheſſe de Valentinois, ces deux noms unis enſemble, formèrent le nom de leurs deſcendans. Les la Croix-Chevrières acquirent encore dans la ſuite d'autres biens de la Maiſon de Poitiers, entr'autres le comté de Saint-Vallier.

1°. Jean de Guerre, ou le premier la Croix, ſervit avec honneur les rois Louis XII & François I, le premier à la bataille de Ravenne, en 1512 ; le ſecond d'abord à la journée ou aux deux journées de Matignan, en 1515, puis à la bataille de Pavie en 1525, où il eut, comme le Roi, le malheur de reſter priſonnier. Il mourut des bleſſures qu'il avoit reçues au paſſage de Suſe, en 1536.

2°. Pierre de la Croix ſon fils aîné, frère aîné de ce Félix qui vient d'être nommé plus haut, s'étant ſignalé aux batailles de Renty, de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, fut tué à celle de Moncontour, en 1569.

3°. Félix de la Croix-Chevrières, frère puîné de Pierre, fut homme de robe, conſeiller, puis avocat-général au parlement de Grenoble, puis conſeiller d'Etat & intendant du Dauphiné. Il fut nommé par le roi François I, le 8 février 1544, pour l'un des commiſſaires qui firent le procès au chancelier Poyet, ſous Henri II. Il fut de la chambre de juſtice qui jugea le maréchal de Biez & Coucy-Vervins ſon gendre, & qui ne paroît pas avoir été juſte à leur égard. Mort en 1583.

4°. Félix ſon fils aîné reprit le ſervice militaire. Colonel d'infanterie, il prit Moreſte, place ſur la frontière du Dauphiné, du côté de la Savoie, expédition dans laquelle il reçut ſept coups de mouſquet. Il fut tué en 1590, au ſiége d'Iſſoire en Auvergne.

5°. Jean de la Croix-Chevrières, frère du précédent, fait conſeiller au parlement de Grenoble le 25 juillet 1578 ; avocat-général au même parlement,

Digitized by Google

ment, le 29 novembre 1585; maître des requêtes & intendant des finances (dans l'armée que le duc de Mayenne commandoit en Dauphiné), le 29 novembre 1588; surintendant des finances dans cette province pour le roi Henri IV, & conseiller d'Etat, le 13 septembre 1595, par des arrangemens sans doute relatifs à l'accommodement du duc de Mayenne avec ce Monarque. Lorsqu'en 1600, Henri IV eut conquis la Savoie, Jean de la Croix-Chevrières en fut nommé garde-des-sceaux; ce ne fut pas pour long-tems: la paix se fit, & Chevrières fut un des députés nommés pour l'exécution des conditions de cette paix. Il eut le 31 décembre 1605, une charge de président à mortier au parlement de Grenoble, en dédommagement des sceaux de la Savoie & en récompense de ses services. La même année, le 27 mai, il avoit été nommé ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie; en 1607, il fut nommé à l'évêché de Grenoble. Il avoit été marié & avoit des enfans. Le second de ses fils, nommé Alfonse, fut nommé, le 30 avril 1611, son coadjuteur dans l'évêché de Grenoble. Le père mourut en 1619, le fils en 1637. Le père étoit savant, homme de lettres & jurisconsulte. Il y a un Commentaire sous son nom dans Guy-Pape; il en fit un aussi sur les donations entre-vifs. Il lisoit beaucoup, & toutes sortes de livres; il disoit n'en avoir jamais lu de si mauvais, qu'il n'y eût trouvé quelque chose de bon. Cette maxime, qui tend à dispenser du choix, suppose la vie de l'homme trop longue:

Le sage est ménager du tems & des paroles.

Par la même raison, il doit l'être des livres. Un écolier qui seroit assez ignorant pour ne pas savoir chercher les mots par ordre alphabétique dans le Dictionnaire, les chercheroit dans tout le Dictionnaire indistinctement, & finiroit par les trouver, puisqu'ils y sont; mais avec combien de peine & quelle perte de tems! Il en est de même de celui qui cherche dans un mauvais livre une bonne chose qui peut y être. On s'instruira plus dans un bon livre que dans cent livres médiocres & dans mille mauvais. Tenons-nous en donc aux bons, & même aux meilleurs, pour notre profit & pour notre plaisir.

6°. François-Octavien, baron de Clerieu, petit-fils du précédent, mourut au siége d'Arras.

7°. Jean de la Croix-Chevrières, frère de François-Octavien, conseiller au parlement de Grenoble, puis président à mortier, d'abord au parlement de Dijon, puis à celui de Grenoble, fut aussi conseiller d'Etat, & employé dans plusieurs négociations importantes & secrètes. Sa terre d'Ornacieux fut érigée en marquisat en 1645.

8°. Pierre-Félix son fils aîné, capitaine des gardes de la porte & conseiller d'Etat d'épée, mort en 1699, avoit servi à Gigeri sous le duc de Beaufort, & se distingua depuis dans diverses occasions.

Plusieurs autres personnages de la même famille ont servi avec honneur, soit dans la robe, soit dans l'épée.

Digitized by Google

DAMASCÈNE (SAINT JEAN). (*Hiſt. eccléſ.*) Saint Jean Damaſcène, ainſi nommé parce qu'il étoit né à Damas en Syrie, eſt au nombre des Pères grecs. Un abbé de Billy a traduit ſes œuvres en latin. Le P. Lequien, dominicain, a donné, en 1712, une belle édition grecque & latine des ouvrages de ce Père. Ils roulent tous ſur la religion, & principalement ſur le culte des images, qu'il défendit, & contre l'empereur Léon l'Iſaurien, & contre l'empereur Conſtantin Copronyme, tous deux grands iconoclaſtes. Il faut que l'hiſtoire de ſaint Jean Damaſcène, ou ne ſoit pas bien parfaitement connue, ou du moins qu'elle ait été longtems ſans l'être, puiſque Vincent de Beauvais, Raphael Volaterran & d autres ſavans ont cru qu'il vivoit ſous l'empire de Théodoſe-le-Grand, vers la fin du quatrième ſiècle. L'opinion générale eſt qu'il naquit vers l'an 676, & mourut vers l'an 760.

DANEGELT. (*Hiſt. d'Anglet.*) Le foible Ethelred II, roi d'Angleterre (*voyez* ſon article dans le Dictionnaire), dont les Danois ne ceſſoient d'inonder les Etats, ne put imaginer d'autre plan de défenſe contr'eux, que de racheter le pillage par un tribut : c'étoit les inviter à revenir, & ils revinrent. Charlemagne & Alfred en uſoient autrement ; ils pourſuivoient ces voleurs ſur les mers, & les écartoient de leurs frontières. Ethelred, incapable de ſuivre de tels modèles, foula ſes peuples pour payer ſes ennemis ; il établit la taxe connue ſous le nom de *danegelt*, monument de l'oppreſſion des Anglais, de l'aſcendant des Danois & de la foibleſſe d'Ethelred.

D'ELBÈNE, ELBÈNE *ou* DEL BÈNE, (*Hiſt. de Fr. & d'It.*), famille qui a produit des ſujets utiles. Quelques-uns l'ont crue originaire de France, & ont prétendu qu'elle tiroit ſon nom de la baronie de Bène près Montfort-l'Amauri. Les armes de la famille d'Elbène y ſont ou y étoient, dit-on, gravées en divers endroits ſur les murs du château. Les d'Elbènes, ajoute-t-on, dans ce ſyſtème, paſſèrent en Italie à la ſuite des Princes de la Maiſon d'Anjou, & s'établirent à Florence, où l'article *del*, joint à leur nom de Bène, forma celui de d'Elbène. Mais l'opinion la plus générale & la plus appuyée du ſuffrage des auteurs eſt que les d'Elbènes ſont originaires de Florence, où, pendant trois ou quatre ſiècles, ils ont exercé les premières charges de la république. Jacques d'Elbène, ſurnommé le Grand, très-célébré dans Scipion Ammirato & les autres hiſtoriens de Florence, fut quatre fois prieur de la liberté de la république, en 1334, 1338, 1342, 1360 ; & trois fois ſouverain gonfalonier, en 1352, 1355 & 1360.

François d'Elbène, un de ſes fils, fut prieur de la liberté, en 1373 & 1377.

Albertaſſe d'Elbène fut auſſi prieur de la liberté, en 1473.

Nicolas, fils d'Albertaſſe, ſe retira en France, où il fut maître-d'hôtel ordinaire des rois Louis XII & François I.

Barthélemi d'Elbène ſon fils eſt auteur d'un ouvrage intitulé *Civitas veri ſeu morum*.

Julien, fils de Barthélemi, fut envoyé, en 1574, en Pologne, par Catherine de Médicis, pour preſſer le retour de Henri III en France. Cette famille d'Elbène a donné, en France, une multitude de guerriers & d'évêques ; mais nous ne remarquerons, parmi les premiers, que :

Albert, pannetier du roi Henri II, lequel fut tué, l'an 1554, en Italie, dans l'armée du maréchal de Strozzi.

François, ſon neveu, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, en 1564, qui ſe trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, au ſiége de Javarin, & qui fut tué au ſiége de la Rochelle, en 1573.

Pierre, ſon frère, aumônier du roi Charles IX, rendit de grands ſervices à ce Prince, à Henri III, à Henri IV, & mourut, en 1590, au camp de ce dernier Roi, devant Paris.

Albert, autre de leurs frères, avoit été tué en 1576, en combattant contre les Reitres ſous le duc de Guiſe.

Alexandre, autre encore de leurs frères, & le plus célèbre de tous, né à Lyon le 7 mai 1554, porta les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, & fut bleſſé dangereuſement, en 1573, au ſiége de la Rochelle. Il ſuivit Henri III en Pologne, & après ſon retour en France il ſe trouva aux ſiéges de Livron & du Pouſin. En 1576, il ſervit ſous le duc de Guiſe à la défaite des Reitres ; l'année ſuivante, il ſuivit le duc de Mayenne, & aſſiſta aux ſiéges de la Charité, d'Iſſoire, de Brouage, &c. En 1580, il fut bleſſé d'une mouſquetade au ſiége de la Fère, & ſervit toujours avec la même diſtinction juſqu'en 1589, que ſes affaires domeſtiques l'ayant appelé en Italie, il y ſervit encore la France utilement dans un autre genre, ayant beaucoup travaillé à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siége, comme le cardinal d'Oſſat lui en rend témoignage dans ſes lettres, & comme Henri IV le reconnoit lui-même dans deux des ſiennes, qui

Digitized by Google

forment un titre d'honneur pour la famille d'Elbène. Alexandre eut, en 1596, un brevet de conseiller d'Etat & le collier de l'Ordre de Saint-Michel. Mort en 1613.

Parmi les évêques, nous remarquerons Alphonſe, évêque d'Alby, prélat ſavant, auteur de pluſieurs ouvrages, tels que : *Tractatus de gente & familiâ marchionum Gothiæ, qui poſteà comites ſancti Ægidii & toloſates dicti ſunt. De regno Burgundiæ Transjuranæ & Arelatis. De origine familiæ Ciſterciana.*

Et un autre Alphonſe d'Elbène, neveu du précédent, & ſon ſucceſſeur dans l'évêché d'Alby. Celui-ci étoit entré dans la révolte du duc de Montmorenci, en 1632, & avoit été obligé, à cette occaſion, de ſortir du royaume; il y rentra en 1643, après la mort du cardinal de Richelieu. Il mourut à Paris le 9 janvier 1651.

DENIER DE SAINT PIERRE *ou* ROMESCOT. (*Hiſt. d'Angleterre.*) Dans le tems de l'heptarchie, Offa, roi de Mercie, ayant aſſaſſiné, dans un feſtin, le roi d'Eſt-Anglie ſon gendre, & ayant envahi ſon royaume, imagina, pour expiation, de ſoumettre ſes Etats au *denier de Saint-Pierre*, en conſervant ceux qu'il avoit uſurpés. Ce *romeſcot* ou *denier de ſaint Pierre* n'étoit d'abord qu'une ſomme deſtinée à l'entretien d'un collége anglais, fondé à Rome par Offa : cette impoſition ſe leva enſuite ſur toute l'Angleterre. C'étoit un don d'un ſeul Roi de l'heptarchie; ce fut un tribut de la nation entière.

DESMARETS (JEAN). (*Hiſt. de Fr.*) Sous le règne de François I, un ſeigneur de la Maiſon de Tallard avoit tué un ſimple gentilhomme nommé Jean Deſmarets. L'Hiſtoire ne dit pas de quelle manière; mais c'étoit apparemment par des moyens que la chevalerie déſavouoit. Deſmarets ne laiſſoit, pour venger ſa mort, qu'une aïeule inconſolable, mais ſans appui. Le coupable avoit pour lui le crédit de la Maiſon du Bellay, dont il étoit allié; le cardinal ſurtout l'appuyoit de ſa faveur; la juſtice étoit lente, & le crime gagnoit tout en gagnant du tems : l'aïeule de Deſmarets vint ſe jeter aux pieds du Roi, en criant *juſtice*. A ce mot, toujours impoſant pour François I, il parut ſaiſi de reſpect; il relève cette femme, & ſe tournant vers la foule des courtiſans qui l'environnoient, & parmi leſquels étoient peut-être alors les du Bellay, il dit tout haut ces propres paroles, auxquelles nous ſerions bien fâchés de rien changer : *Foi de gentilhomme, ce n'eſt pas raiſon que cette demoiſelle ſe proſterne devant moi, me demandant une choſe que, pour le dû de mon Etat, je lui dois; mais c'eſt à faire à ceux qui m'importunent ſur les remiſſions & abolitions, leſquelles je ne leur dois, ſinon de grace & puiſſance royale.* Il écouta cette femme, la conſola, lui promit prompte juſtice, & lui tint parole. » Comme de fait, dit Paſquier, je vis décapiter » Tallard aux halles de Paris, en l'an 1546. » Les grands du royaume, les ambaſſadeurs même des puiſſances étrangères avoient inutilement ſollicité la grace du coupable.

DHONA (*Hiſt. d'Allem.*), Maiſon ancienne en Allemagne, deſcend, dit-on, d'un Aloyſius d'Urpach, qui vivoit du tems de Charlemagne, & auquel cet Empereur fit don d'un château fort & d'une ville ſur l'Elbe, nommés Dhona, dont cette famille tire ſon nom.

Louis-le-Débonnaire confirma cette donation à Louis-Conrad, fils d'Aloyſius, & lui conféra le titre de burggrave, dont la Maiſon de Dhona fut toujours fort jalouſe. La condition de la donation faite par Charlemagne à cet Aloyſius, & confirmée par Louis-le-Débonnaire à Louis-Conrad, étoit de défendre de ce côté les frontières de l'Empire contre les Boïens ou Bohémiens, & d'autres peuples barbares.

Dans la guerre que Venceſlas, roi de Bohême, fit à Guillaume, ſurnommé *le Borgne*, marquis de Miſnie, la ville de Dhona, qui étoit ſous la protection de la Bohême, fut aſſiégée par Guillaume, qui la ruina entièrement. Alors la Maiſon de Dhona, obligée de chercher un aſile, ſe diſperſa dans les pays circonvoiſins. Les uns ſe retirèrent en Pruſſe, d'autres en Bohême & en Siléſie.

Le premier qui s'établit en Pruſſe, ſe nommoit Staniſlas.

Pierre de Dhona ſon fils eut ſept enfans mâles, qui preſque tous ont une place dans l'Hiſtoire.

Abraham ſe trouva en France à la bataille de Moncontour, & mourut à Taraſcon.

Henri, colonel au ſervice de la Pologne, fut tué à Pernowen en Livonie.

Frédéric, colonel au ſervice du Dannemarck, ſe noya en paſſant le détroit du Sund. Il n'avoit que vingt-quatre ans.

Chriſtophe fut général de l'armée, & maréchal de la cour du roi de Dannemarck.

Le dernier de tous fut de tous le plus célèbre : c'eſt Fabien de Dhona. Né le 6 mai 1550, à Struma dans la Pruſſe royale, il avoit appris la théologie à Genève, ſous Théodore de Bèze, dont il fut toujours un zélé diſciple; il ſervit ſous Caſimir, comte palatin, & ſous Etienne Batori, roi de Pologne; il fut nommé général des troupes que le roi de Dannemarck & les Princes proteſtans d'Allemagne envoyèrent pour la défenſe de la cauſe proteſtante à Henri IV, alors ſeulement roi de Navarre, & qui faiſoit la guerre à la Ligue. Dhona ſe montra plus habile qu'heureux; il fut battu à Auneau dans la Beauce, par un général, ou plus heureux, ou plus habile, le duc de Guiſe-le-Balafré. C'eſt de cette expédition du comte de Dhona,

Digitized by Google

qu'il eſt parlé dans ces vers de la Henriade, où Henri dit à Eliſabeth :

Guiſe dans Vimori, d'une main plus heureuſe,
Vengea ſur les Germains la perte de Joyeuſe,
Accabla dans Auneau mes alliés ſurpris.

Il continua de ſervir ſous Caſimir & ſous ſon neveu Frédéric IV, duc de Bavière, électeur palatin. A cinquante-quatre ans il ſe retira dans ſes terres en Pruſſe. L'électeur de Brandebourg, duc de Pruſſe, lui donna des honneurs & des emplois. Ce général n'avoit pas moins bien ſervi comme homme d'Etat que comme homme de guerre; il avoit été employé dans diverſes cours en trente-quatre ambaſſades. Il mourut en 1621.

Dans cette même branche Achatius ſervit l'empereur Maximilien & d'autres Princes de l'Europe dans des emplois conſidérables, & où il ſe diſtingua.

Chriſtophe, un de ſes fils, fut grand-chambellan du roi de Bohême. Spanheim a écrit ſa vie.

Fabien III, neveu de Chriſtophe, eſt cité & loué par Vicquefort dans ſon Traité de l'Ambaſſadeur.

Chriſtophe-Frédéric ſon fils ſe ſignala dans les guerres de la Hollande contre l'évêque de Munſter.

De cette même Maiſon de Dhona étoient :

Chriſtophe Delficus, maréchal de Suède, mort ambaſſadeur à Londres.

Alexandre, ambaſſadeur en pluſieurs cours de l'Europe, miniſtre & officier-général chez l'électeur de Brandebourg, & gouverneur du Prince électoral.

Jean-Frédéric ſon frère, capitaine des Cent-Suiſſes du roi d'Angleterre, & colonel d'infanterie à ſon ſervice.

Chriſtophe leur frère, colonel des grands mouſquetaires de Brandebourg.

Albert, colonel au ſervice de Hollande, tué dans Maëſtricht aſſiégé par les Français.

Charles-Emile & Théodoric ſes frères, colonels de Brandebourg, tués au ſiége de Bude contre les Infidèles.

Ces trois frères en avoient cinq autres, preſque tous auſſi morts jeunes à la guerre.

DIESBACH. (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom d'une très-ancienne Maiſon établie depuis long-tems en Suiſſe & en Franche-Comté, & précédemment en Allemagne.

1°. Rudolf, baron de Diesbach, fut le premier qui d'Allemagne vint s'établir en Suiſſe, en 1191; il alla enſuite à la croiſade.

2°. & 3°. Pierre & Rudolf ſuivirent les Empereurs à la guerre, & s'établirent à Berne en 1270.

4°. Louis de Diesbach négocia, en 1384, le mariage d'Iſabelle de Bavière avec Charles VI, roi de France.

5°. L'empereur Sigiſmond donna, en 1434, à Nicolas de Diesbach, pour récompenſe de ſes ſervices, une bague où étoient gravés deux lions. Ces lions ſont entrés depuis dans les armes de la Maiſon de Diesbach.

6°. Nicolas de Diesbach, ſecond du nom, élu à trente ans advoyer de Berne, conclut, en 1474, la première alliance du corps helvétique avec la France, ſous Louis XI; il fut nommé général de l'armée des cantons contre le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire; il inveſtit Blamont, mais au commencement du ſiége il fut bleſſé d'un coup de pied de cheval, dont il mourut de langueur au bout de ſix ſemaines.

7°. Imbert de Diesbach commanda les armées de la Suiſſe contre le duc de Savoie.

8°. Louis de Diesbach, ſecond du nom, ſuivit, en 1516, l'empereur Maximilien dans ſon expédition en Italie.

9°. Guillaume de Diesbach, advoyer de Berne, commanda, comme Imbert, les armées des Suiſſes contre le duc de Savoie; il ſe ruina d'ailleurs à chercher la pierre philoſophale, & fut réduit à vendre ſes plus beaux domaines. Il conſerva cependant de la magnificence, & ſurtout une bienfaiſance à laquelle l'Hiſtoire a rendu témoignage.

10°. Jean de Diesbach commandoit, en 1515, l'armée des Suiſſes à la bataille de Marignan.

11°. Jean de Diesbach, ſecond du nom, qui avoit été page du roi Louis XII, & nommé maréchal-de-camp par François I, en 1521, tems où il n'y avoit que deux ou trois maréchaux-de-camp dans le royaume, fut tué à la bataille de Pavie, avec ſept autres perſonnages de ſa Maiſon.

12°. Sébaſtien de Diesbach étoit général de l'armée des Suiſſes à la bataille de la Bicoque en 1522, & advoyer de Berne en 1529.

13°. Lorſque la réformation fut reçue à Berne en 1528, Rochus de Diesbach, fidèle à la religion catholique, s'établit à Fribourg, canton catholique, & ſa poſtérité s'y fixa.

14°. Une autre branche s'établit en Franche-Comté, en 1559. Imbert de Diesbach, ſecond du nom, fut fait, en 1591, colonel des Gardes-Suiſſes d'Henri IV. Il ſe battit en duel devant le Roi & toute la cour contre un chevalier eſpagnol, qui avoit défié les chevaliers français : il eut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à ſon adverſaire. Le Roi lui fit don d'une riche chaîne d'or avec ſon portrait; monument que les Dieſbach ont pris ſoin de conſerver dans leur famille.

15°. Nicolas de Diesbach, advoyer de Fri-

Digitized by Google

bourg, fut envoyé par les cantons auprès de Louis XIII.

16°. Auguſtin de Diesbach, auſſi advoyer de Fribourg, a laiſſé dans toute la Suiſſe, par ſes ſervices & ſon zèle pour l'honneur de ſa patrie, une mémoire révérée & chérie.

Il y a depuis près de trois ſiècles une bourſe fondée à Berne, en faveur de ceux de la Maiſon de Diesbach, qui pourroient par quelqu'accident tomber dans la pauvreté; elle eſt ſous la direction de ſix anciens, qui en accumulent chaque année les revenus, en attendant l'occaſion de les employer ſuivant les ordres de la famille & les beſoins des divers individus. Un pareil établiſſement feroit un lien de plus dans chaque famille.

DINAN (*Hiſt. de Fr.*), Maiſon françaiſe de Bretagne, qui tiroit apparemment ſon nom de la ville de Dinan dans cette province, a produit pluſieurs guerriers recommandables, tels que :

Roland IV, mort le 9 mars 1349.

Roland V ſon fils, qui dans la grande querelle des Maiſons de Montfort & de Penthièvre, pour la ſucceſſion au duché de Bretagne, ſuivit le parti de Blois-Penthièvre, & fut tué avec Charles de Blois à la bataille d'Auray, en 1364.

Charles de Dinan, fils de Roland V, mort le 19 ſeptembre 1418.

Bertrand ſon fils, maréchal de Bretagne, mort le 21 mai 1444.

Jacques, frère de Bertrand, gouverneur de Sablé, grand bouteiller de France, mort le 30 avril, auſſi en 1444.

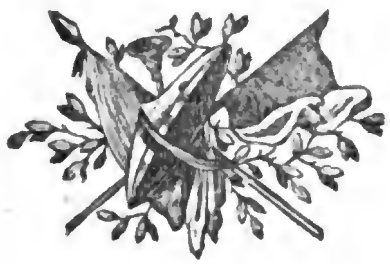

Digitized by Google

EDBURGE. (*Hiſt. de Fr. & d'Anglet.*) Egbert, ce Roi anglo-ſaxon, célèbre par l'extinction de l'heptarchie & par la réunion de l'Angleterre ſous ſes lois, avoit, dans un tems d'oppreſſion, trouvé un aſile à la cour de Charlemagne; il y avoit médité, préparé, mûri ſes grands projets. La rivale d'Egbert, la reine Edburge, que les Anglais occidentaux abandonnèrent pour ſe donner à lui, & qui avoit mérité ce ſort par ſes vices & par ſes crimes, trouva auſſi un aſile à la cour de Charlemagne. Cette femme, qui avoit empoiſonné ſon mari en voulant empoiſonner un de ſes amans qu'elle craignoit, ou dont elle avoit à ſe plaindre, diſoit un jour à Charlemagne, que le plus grand objet de ſon ambition ſeroit d'être reine de France. « Eh bien! dit Charlemagne, tournant la » choſe en plaiſanterie, je ſuis veuf & mon fils » aîné n'eſt pas marié, qui voulez-vous épouſer » de nous deux? Le plus jeune, dit Edburge. Ah! » répliqua Charlemagne, ſi vous m'aviez choiſi, je » vous aurois donné mon fils; mais puiſque vous » me l'avez préféré, vous n'aurez ni lui ni moi. » Il lui donna une abbaye, qu'elle quitta pour s'enfuir avec un nouvel amant; elle finit par aller mourir à Pavie dans la miſere.

EDOBINCH, EDOBECH *ou* EBODECH & ECDICIUS. (*Hiſt. rom.*) Edobinch étoit un capitaine français attaché au ſervice du tyran Conſtantin, lequel diſputoit l'Empire à Honorius & au fils d'Arcadius. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Géronce*.) Edobinch rendit un grand ſervice à Conſtantin, en allant au-delà du Rhin lui chercher des ſecours parmi les Français ſes compatriotes & les autres nations germaniques. Conſtantin étoit alors aſſiégé dans la ville d'Arles par le comte Conſtantius, grand-maître de la milice romaine ſous Honorius, & le plus célèbre des généraux du tems. Lorſque celui-ci apprit qu'Edobinch arrivoit à la tête du ſecours qu'il avoit obtenu, il ſe hâta de marcher à ſa rencontre, & de diſpoſer une embuſcade qui, n'ayant point été apperçue par les Germains, eut contr'eux tout ſon effet. Edobinch, attaqué en tête par le fort de l'armée de Conſtantius, & en queue par un gros de cavalerie qui formoit l'embuſcade en queſtion, fut aiſément mis en déſordre, ſes bataillons ſe renverſent; les uns fuient, les autres jettent leurs armes & demandent grace; d'autres ſont foulés aux pieds des chevaux; la déroute eſt complète. Edobinch eut bien de la peine à ſe ſauver à courſe de cheval; il alla chercher un aſile dans une maiſon de campagne, chez un ami, nommé Ecdicius, qu'il avoit comblé de bienfaits, & ſur lequel il croyoit avoir droit de compter. Ecdicius, oubliant tous les devoirs de la reconnoiſſance, & violant indignement les lois ſacrées de l'hoſpitalité, le reſpect & l'humanité dus aux malheureux, coupa lui-même la tête de ſon ami, &, cette tête à la main, vint demander ſon ſalaire à Conſtantius. « Ce général, » dit l'auteur de l'Avant-Clovis, le remercia au » nom de la république de ce qu'il avoit fait l'office » de ſon prévôt; mais quand il fut qu'Ecdicius » vouloit demeurer dans l'armée, il lui fit com» mandement de ſe retirer au plus vite; & ainſi » Ecdicius ne remporta pour cette belle action, » qu'un cruel remords dans le ſein, & une hor» rible infamie ſur le front. »

Cet évènement eſt de l'an 411.

EMSER (JÉRÔME). (*Hiſt. du Luthéran.*) Luther avoit fait en langue allemande une traduction du Nouveau-Teſtament, que les Catholiques trouvèrent remplie d'infidélités tendantes à favoriſer ſes dogmes. Jérôme Emſer, docteur de Leipſick & théologien du duc Georges de Saxe, comme Luther l'étoit de l'Electeur, releva ces infidélités, & il oſa oppoſer à cette traduction hérétique une traduction orthodoxe. Cet Emſer, zélé défenſeur de la foi catholique, fatiguoit Luther de ſes écrits, & Luther l'accabloit d'injures plus encore que les Rois & les Papes. C'étoit vers l'an 1521 qu'ils écrivoient l'un contre l'autre.

ESCARS. (*Hiſt. de Fr.*) La Maiſon de Péruſſe ou de la Péruſſe, dite d'Eſcars, du nom d'une terre, eſt recommandable par ſes ſervices & ſes alliances.

François d'Eſcars, ſeigneur de la Vauguyon, chambellan de François I, & commandant en Dauphiné, Lyonnois, Savoie & Piémont, épouſa le 22 février 1516, l'héritière de Bourbon-Carenci, par qui la principauté de Carenci paſſa dans la Maiſon d'Eſcars.

Claude, prince de Carenci, ſon petit-fils, fut tué en duel le 6 mars 1586, par le baron de Biron.

Diane ſa ſœur, devenue princeſſe de Carenci, épouſa Louis d'Eſtuert, ou Stuert, ou Stuart, comte de Saint-Mégrin, lieutenant-général des armées du Roi.

Jacques, marquis de Saint-Mégrin, leur petit-fils, auſſi lieutenant-général, après avoir fait diverſes campagnes en Allemagne, en Lorraine, en Flandres, après avoir commandé en Catalogne, fut tué au combat de Saint-Antoine, le 2 juillet 1652, à trente-cinq ans.

Marie ſa ſœur, marquiſe de Saint-Mégrin, princeſſe de Carenci, comteſſe de la Vauguyon,

Digitized by Google

épouſa, en 1653, Barthélemi de Quelen, comte de Broutay, maréchal des camps & armées du Roi, tué au ſiége de Tournay, en 1667.

Ainſi la branche aînée de la Maiſon d'Eſcars s'eſt éteinte dans la Maiſon des Stuerts Saint-Mégrin, & cette branche des Stuerts Saint-Mégrin dans celle de Quelen; mais il reſtoit d'autres branches de la Maiſon de Péruſſe ou d'Eſcars, une entr'autres qui a produit deux prélats diſtingués, ſavoir:

Le cardinal de Givry, Anne d'Eſcars, grand ligueur, & cependant honnête homme, & homme de mérite, comme Henri IV le reconnut lui-même; auſſi ſe fit-il un plaiſir de le transférer de l'évêché de Liſieux à l'évêché de Metz, en 1608. Le pape Clément VIII avoit fait Anne d'Eſcars cardinal en 1596. Mort le 19 avril 1612.

L'autre prélat eſt Charles d'Eſcars, évêque & duc de Langres, frère du Cardinal, mais d'un premier lit; le Cardinal avoit même été ſon coadjuteur à l'évêché de Langres. Charles avoit été d'abord évêque de Poitiers en 1564; il fut nommé à l'évêché de Langres en 1571. En 1573, il reçut à Metz les ambaſſadeurs de Pologne, qui venoient apporter au duc d'Anjou la nouvelle de ſon élection, & la harangue que ce prélat fit à cette occaſion lui fit honneur. Mort en 1614.

ETIENNE. (*Hiſt. eccléſiaſt.*) L'hiſtoire eccléſiaſtique nous offre d'abord le diacre ſaint Etienne, premier martyr du chriſtianiſme, lapidé l'an trente-trois de l'ère chrétienne, par les Juifs, qui l'accuſoient d'avoir blaſphémé contre Moïſe. Son hiſtoire eſt rapportée dans les Actes des Apôtres, chapitres VI & VII. Il pria en mourant pour ſes perſécuteurs, & ſes prières paroiſſent avoir obtenu la converſion de Saul, qui fut depuis ſaint Paul.

Audivit è cælo Deus
Suprema verba martyris:
Dux Saulus & teſtis necis,
Necis ſit ipſe præmium.

On compte neuf ou dix Papes du nom d'Etienne, ſelon qu'on veut ou mettre ou ne pas mettre au nombre des Papes un Etienne II, élu & mort en 752, & dont le pontificat ne fut que de trois ou quatre jours.

1°. Etienne I a le titre de Saint. Succeſſeur du martyr Lucius en 253, il ſouffrit lui-même le martyre le 2 août 257, pendant la perſécution de l'empereur Valerien. C'eſt ſous ſon pontificat qu'on agita la fameuſe queſtion de la rébaptiſation des hérétiques, ſur laquelle ſaint Cyprien réſiſta au pape ſaint Etienne. (*Voyez* l'article Cyprien (ſaint) dans le Dictionnaire.)

2°. Etienne II eſt ce Pape de quatre jours.

3°. Etienne III. Ce Pape eſt très-connu par ſes liaiſons avec Pépin-le-Bref, & par les événemens qui en ont été la ſuite. Pépin-le-Bref, dans le projet de conſacrer par la religion le couronnement de ſa race, & de la préſerver, par ce moyen, du ſort qu'il avoit fait éprouver à la race mérovingienne, ne deſiroit rien tant qu'une alliance intime avec les Papes: ceux-ci ne la deſiroient pas moins, ne voyant que la France qu'ils puſſent oppoſer avec ſuccès aux Lombards leurs plus redoutables ennemis. Etienne porta donc à Pépin ſes plaintes ſur les violences que le Saint-Siége éprouvoit alors plus que jamais de la part des Lombards. Pépin ſaiſit cette occaſion d'inviter Etienne à paſſer en France, pour qu'ils puſſent conférer à loiſir de leurs communs intérêts. Les Lombards, amis de la France ſous Charles Martel, & qui ne vouloient pas en devenir ennemis ſous Pépin-le-Bref, n'oſerent s'oppoſer au paſſage du Pape, quoiqu'ils viſſent trop bien l'objet de ſon voyage.

Les auteurs varient ſur le cérémonial qui fut obſervé en France à la réception d'Etienne III. Dans la ſuite, lorſque la ſouveraineté temporelle eut été jointe, chez les Papes, à la dignité ſpirituelle, & lorſque diverſes conjonctures eurent concouru à augmenter ces deux pouvoirs l'un par l'autre, les Rois parurent ſe plaire à rendre des honneurs preſque divins à celui d'entr'eux qui, le dernier par ſa foibleſſe, étoit le premier par ces titres de *Pere comman* & de *Médiateur univerſel*. Anaſtaſe le bibliothécaire, qui vivoit dans un tems où cet uſage étoit établi ou s'établiſſoit, jugeant peut-être des uſages antiques par ceux dont il étoit témoin, repréſente Pépin proſterné devant Etienne, lui jurant obéiſſance, marchant à pied en tenant les rênes du cheval du Pape. Les Annales de Metz, au contraire, diſent que le Pape parut en ſuppliant, ſous la cendre & le cilice; qu'il ſe jeta aux pieds du Roi, & ne voulut ſe relever qu'après que le Roi lui eut accordé ſa protection & lui eut promis ſon ſecours. Des auteurs contemporains n'entrent point dans tous ces détails, & diſent ſeulement que le Pape fit des préſens, fut bien reçu, & qu'on l'aſſura d'un prompt ſecours.

Le prince Charles, fils aîné de Pépin-le-Bref, & qui fut dans la ſuite l'empereur Charlemagne, paroît pour la première fois dans cette occaſion: il avoit environ douze à treize ans; il alla au devant du Pape à plus de trente lieues, & le conduiſit à Pontyon, maiſon royale dans le Pertois, où Pépin l'attendoit.

Pépin fit renouveler par le Pape, dans l'égliſe de Saint-Denis, la cérémonie de ſon ſacre & de ſon couronnement. Le Pape ſacra & couronna en même tems la reine Berthe, femme de Pépin, & leurs deux fils, Charles & Carloman; il donna l'abſolution à Pépin pour ſon uſurpation; il lança en même tems toutes les excommunications d'uſage contre quiconque oſeroit jamais ſonger à tranſporter la couronne dans une autre maiſon, *ut nunquàm de alterius lumbis regem in avo præſumant eligere*; ce qui n'empêcha pas Hugues Capet d'enlever la couronne à Charles de Lorraine, comme Pépin l'avoit enlevée à Childéric.

Digitized by Google

Pépin de ſon côté, décidé à tout faire pour le Pape, par interêt & par reconnoiſſance, aſſembla un parlement à Crecy-ſur Oiſe, pour faire réſoudre la guerre contre les Lombards. Carloman, frère aîné de Pépin-le-Bref, mais devenu moine au Mont-Caſſin, parut dans cette aſſemblée comme ambaſſadeur d'Aſtolphe, roi des Lombards, dont il étoit devenu ſujet par ſa retraite au Mont-Caſſin. Etienne III & Pépin avoient eſpéré que la guerre ſeroit réſolue ſur le champ & ſans contradiction. Les grands du royaume, entraînés par les raiſons de Carloman, arrêtèrent qu'on enverroit des ambaſſadeurs à Aſtolphe, pour l'inviter à la paix. Pépin prit ombrage de l'aſcendant que ſon frère avoit paru avoir dans cette occaſion, & il s'en vengea d'une manière indigne. De concert avec le Pape, il le fit enfermer dans un monaſtère à Vienne, & ce fut auſſi alors qu'il fit raſer & diſparoître les enfans de Carloman. Le père mourut cette même année dans ſa priſon. Pepin fut fortement ſoupçonné d'avoir hâté ſa mort, & il avoit trop mérité ce ſoupçon.

Les ambaſſadeurs français trouvèrent Aſtolphe très-diſpoſé à la paix; il offroit d'y faire tous les ſacrifices convenables; il avoit formé une entrepriſe ſur Rome; il s'en déſiſtoit; mais il refuſoit avec raiſon de céder au Pape la Pentapole & l'Exarchat de Ravenne, conquis ſur les Empereurs grecs par les armes & le ſang de ſes ſujets, & ſur leſquels le Pape n'avoit nul droit.

Sur ce refus ſi naturel, la guerre fut réſolue. Ce fut alors que Pépin-le-Bref & les deux Princes ſes fils, créés patrices de Rome par le Pape & le peuple romain, firent, dit-on, du conſentement des grands du royaume, à l'égliſe de Saint-Pierre, cette célebre donation de l'Exarchat & de la Pentapole, qui a donné naiſſance à la puiſſance temporelle des Papes.

La donation de Pépin étoit faite avant la conquête, & l'événement pouvoit répandre un aſſez grand ridicule ſur cette libéralité précoce; mais Pépin ne donnoit que ce qu'il pouvoit livrer, & ne ſe vantoit que de ce qu'il pouvoit faire. Il paſſe les Alpes, force le pas de Suſe, taille en pièces l'armée des Lombards, aſſiége Aſtolphe dans Pavie. Aſtolphe s'effraye & promet tout pour ſe tirer de danger; mais dès que Pépin a repris la route de France, enhardi par degrés par ſon éloignement, il différe d'abord, puis refuſe l'évacuation des places promiſes, puis ſe permet des courſes ſur le territoire de Rome, puis enfin il en vient juſqu'à inveſtir le Pape dans cette place. Les cris douloureux d'Etienne ſe firent entendre en France. La lettre qu'il écrivit à ce ſujet au nom de ſaint Pierre lui-même, lui a été reprochée. C'eſt, dit un auteur moderne, une proſopopée qu'on a eu tort de qualifier de ſupercherie: nous ſommes entiérement de cet avis. Dans cette lettre, dont on a fait tant de bruit, le Pape ne prétendoit pas faire illuſion à Pépin, au point de lui perſuader que c'étoit ſaint Pierre en perſonne qui lui écrivoit: c'étoit ſeulement une figure de mauvaiſe rhétorique & de mauvais goût, que le Pape avoit crue propre à toucher Pépin, & qui auroit dû produire un effet tout contraire. Mais on ne peut s'empêcher de penſer, comme M. Fleuri, ſur l'équivoque qui règne dans cette lettre: « où l'Egliſe ſignifie, non l'aſſemblée » des fideles, mais les biens temporels conſacrés » à Dieu; où, par le troupeau de Jéſus-Chriſt, on » entend les corps & non pas les ames; où les pro» meſſes temporelles de l'ancienne loi ſont mêlées » avec les ſpirituelles de l'Evangile, & les motifs » les plus ſaints de la religion, employés pour une » affaire d'Etat. »

A la réception de cette lettre, Pépin, avec cette célérité qui diſtingue les héros de ſa Maiſon, repaſſe les Alpes, délivre Rome, détruit une ſeconde armée de Lombards, aſſiége de nouveau Aſtolphe dans Pavie, & le preſſe ſi vivement, qu'Aſtolphe, voyant à quel guerrier il avoit affaire, & cédant à ſa deſtinée, prit le parti d'exécuter de bonne foi, quoiqu'un peu lentement, un nouveau traité ſigné à Pavie, & d'évacuer en partie l'Exarchat & la Pentapole. Etienne III ne jouit pas longtems de cette libéralité; il mourut dès l'année ſuivante, 757. Aſtolphe avoit encore moins ſurvécu à ſa diſgrace, & Pépin, tout-puiſſant en Lombardie, avoit procuré, de concert avec le pape Etienne III, lequel vivoit encore alors, la couronné à Didier, qui avoit été général des armées d'Aſtolphe, & dont le Pape lui avoit répondu, parce que Didier avoit promis de conſommer la reſtitution commencée par Aſtolphe.

Etienne III eut pour ſucceſſeur le pape Paul I ſon frère. A ſa mort, arrivée en 767, une faction ſuppoſant apparemment que les Papes, étant devenus Princes temporels, des laics étoient déſormais ſuſceptibles de cette dignité, avoit mis un laic, nommé Conſtantin, ſur la chaire de ſaint Pierre. Cette nouveauté prophane offenſa les regards du peuple de Rome; il ſe ſouleva, & Conſtantin eut les yeux crevés.

4°. Une élection plus canonique mit en ſa place le pape Etienne IV: c'étoit lui qui occupoit le Saint-Siége à l'avénement des Princes français, Charles (depuis Charlemagne) & Carloman, en 768. Etienne avoit de fréquens démêlés avec Didier, qui avoit quelquefois ſur lui un aſcendant bien ſingulier. Etienne IV avoit envoyé en France Sergius, tréſorier de l'Egliſe romaine, fils de Chriſtophe, primicier de la même Egliſe, pour demander à Pépin du ſecours contre les Lombards. Sergius, en arrivant en France, trouva que Charles & Carloman avoient ſuccédé à Pépin; il les fit aiſément entrer dans les diſpoſitions de leur père à l'égard du Saint-Siége. Les deux Princes envoyèrent chacun un commiſſaire avec quelques troupes, pour prendre connoiſſance de l'état des affaires de l'Italie, & ſecourir le Pape s'il en étoit beſoin. Ithier, commiſſaire de Charlemagne, remplit

Digitized by Google

remplit ſa miſſion en pacifiant quelques troubles, & en faiſant rendre au Pape quelques places; Dodon, commiſſaire de Carloman, reſta auprès du Pape, pour le ſervir ſelon les conjonctures. Le Pape n'étoit que trop bien ſervi par ſes deux amis, Chriſtophe & Sergius, auxquels il étoit redevable de ſon exaltation, & qui, plus zélés encore que lui pour la grandeur temporelle du Saint-Siége, ne ceſſoient de preſſer l'entière exécution des promeſſes d'Aſtolphe & de Didier. Ce dernier Prince, fatigué & irrité d'un zèle ſi incommode, entreprit de perdre ces deux miniſtres, & il y réuſſit. Il mit dans ſes intérêts Paul Aſiarte, camérier du Pape, jaloux du crédit de Chriſtophe & de Sergius, & prêt à tout faire pour leur nuire. Cet homme parvint à les rendre ſuſpects au Pape, & à lui faire craindre de leur part le ſort de l'antipape Conſtantin. Etienne, par l'effet des ſuggeſtions d'Aſiarte, pouſſa l'aveuglement juſqu'à s'unir avec Didier, & accepter le ſecours de cet ennemi contre ſes deux plus fidèles ſujets. Chriſtophe & Sergius n'ignoroient pas les intrigues d'Aſiarte & de Didier; ils en inſtruiſirent Dodon, & implorèrent ſon appui; ils apprirent que, ſous prétexte de faire un pélerinage au tombeau de ſaint Pierre, Didier alloit paroître aux portes de Rome avec une armée. Effrayés alors de leur danger, ils prennent toutes les précautions qu'exige leur ſûreté. Dodon leur donne ſa foible troupe qu'ils groſſiſſent comme ils peuvent, de quelques ſoldats raſſemblés à la hâte; Didier arrive au tombeau de ſaint Pierre, & fait prier le Pape de s'y rendre; Chriſtophe & Sergius, n'ayant pu détourner le Pape de ce projet, profitent du tems où il confère avec Didier pour tenter un coup de déſeſpoir. Ils entrent à main armée au palais de Latran, avec Dodon, pour enlever leur ennemi, Paul Aſiarte. En ce moment même le Pape rentroit dans ce palais, au retour de ſa conférence avec Didier, qui avoit beaucoup augmenté ſa prévention contre ſes deux miniſtres: il voit ſon palais inveſti, ne doute pas qu'on n'en veuille à ſa vie, croit voir l'exécution de tous les complots qu'Aſiarte & Didier lui ont fait craindre; il retourne chercher un aſile auprès de Didier, d'où, par le conſeil de ce Prince, il mande aux deux miniſtres, ou de venir le trouver, ou de ſe retirer dans un couvent. A cet ordre qui annonçoit Chriſtophe & Sergius comme rebelles, le peuple les abandonne, & la foible troupe de Dodon, qui lui-même n'étoit plus en ſûreté, ne pouvant plus les ſecourir, ils ſont réduits à chercher leur ſalut dans la fuite: mais toutes les avenues étoit gardées; ils ſont pris & conduits au Pape, c'eſt-à-dire, livrés à Didier & à Paul Aſiarte. On creva les yeux au père, qui en mourut au bout de trois jours; le fils fut étranglé en priſon: tel fut le prix de leurs ſervices & de leur zèle.

Didier, pour mieux tromper le Pape, n'avoit pas manqué de jurer de nouveau ſur le corps de ſaint Pierre, qu'il conſommeroit inceſſamment l'exécution du traité de Pavie. Le Pape doutoit ſi peu de ſa bonne foi, que, regardant comme fait ce que Didier avoit promis, il s'empreſſa étourdiment de mander au roi Charles & à la reine Berthe ſa mère, que *Didier avoit tout reſtitué*; que le Saint-Siége n'avoit point d'ami plus précieux; que le Pape lui devoit la vie, n'ayant échappé que par ſes avertiſſemens, ſes conſeils & ſa protection généreuſe, à une conſpiration tramée par Chriſtophe, Sergius & Dodon. Lorſque les Lombards ſe retiroient, le Pape fit rappeler amicalement à Didier ſa promeſſe de reſtituer promptement les biens appartenans au Saint-Siége. « Que parle-t-il, répondit Didier, de » reſtitution & de biens de ſaint Pierre? Ne lui » ſuffit-il pas que je l'aie délivré de deux traîtres » qui menaçoient ſa vie? & prétend-il qu'un tel » ſervice ſoit compté pour rien? S'il eſt ſi peu ſenſible aux bienfaits, qu'il ſonge au moins à ſes » intérêts, & qu'il ſache prévoir un avenir prochain. Croit-il que Dodon traité en ennemi, que » les droits du patriciat violés en ſa perſonne, n'attirent pas bientôt ſur Rome la haine & les armes » de Carloman? Lui reſte-t-il alors d'autre défenſeur que moi? & ne ſent-il pas que, pour lui avoir » été utile, je lui ſuis devenu néceſſaire. »

Etienne vit enfin l'abîme où il étoit tombé; il vit qu'il avoit lui-même égorgé ſes amis & armé ſes ennemis; il conçut la profonde malice de Didier & d'Aſiarte. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, à l'article *Adrien I*, la conduite de ce Pape envers Paul Aſiarte, & le châtiment de ce traître.) Etienne, déſabuſé, ſe hâta d'écrire aux Princes français, pour les engager, en qualité de patrices, à s'armer, comme avoit fait leur père, en faveur du Saint-Siége, contre les Lombards, *& à n'en pas croire les gens mal-intentionnés, qui pourroient leur dire que Didier avoit reſtitué les biens de l'Egliſe.* Ces gens mal-intentionnés, c'étoit lui même; & cette petite réticence & ce petit détour, pour ne pas avouer qu'un Pape s'étoit laiſſé tromper, n'avoient rien d'adroit.

Vers ce même tems Etienne apprit avec effroi le projet que la reine Berthe, mère des deux Princes français, avoit formé, de marier ſon fils aîné avec Hermengarde, fille du Roi lombard, voyant dans ce mariage la pacification générale qui alloit être ſon ouvrage. Le Pape n'y vit que ſon protecteur s'uniſſant à ſon ennemi; il ne négligea rien pour traverſer cette alliance; il avoit un prétexte qu'il fit bien valoir. Charlemagne avoit une eſpèce d'engagement que la nation ne paroit pas avoir regardé comme un vrai mariage avec une femme nommée Himiltrude, dont il avoit même un fils. Cet obſtacle, qui, d'après les uſages du tems, pouvoit être facilement levé par un divorce ou par d'autres moyens, n'arrêtoit ni la reine Berthe, ni le Roi lombard, ni Charlemagne lui-même, qui ne tenoit plus à ce lien. Le Pape, dans une lettre très-curieuſe, & qui exiſte, inſiſte fortement ſur l'indiſſolubilité des nœuds du mariage; & pour toucher par un endroit ſenſible les princes Charles & Carloman, à qui cette lettre eſt adreſſée en

commun : « Souvenez-vous, leur dit-il, que le » Pape Etienne III mon prédéceſſeur empêcha » Pepin de répudier votre mère. » Il inſiſte bien davantage encore ſur l'indignité prétendue de cette alliance ; il aſſure que toutes les Lombardes ſont puantes, lépreuſes, dégoûtantes ; que le peuple lombard eſt ennemi de Dieu & des hommes (il l'étoit des Papes). Il dit que ce peuple n'étoit pas compté parmi les nations ; il éprouvoit alors le contraire, & comme s'il eût été queſtion d'épouſer une idolâtre & non pas une catholique. « Quelle » monſtrueuſe alliance, s'écrie le Pontife, entre la » lumière & les ténèbres ! Quelle ſociété du fidèle » avec l'infidèle ! Les Françaiſes, dit-il, ſont ſi aimables ! Aimez-les, c'eſt votre devoir. »

Il prétend qu'il n'eſt pas permis aux Princes d'épouſer des étrangères ; il cite aux Princes français les exemples de leur père, de leur aïeul, de leur biſaïeul, qui tous avoient épouſé des Françaiſes ; il leur allègue ſur ce point l'autorité du Roi leur père, qui, preſſé par l'empereur Conſtantin Copronyme, de donner en mariage à ſon fils la princeſſe Giſèle, ſœur de Charles & de Carloman, avoit répondu qu'une alliance étrangère lui paroiſſoit illégitime, & ſurtout qu'il ne vouloit point faire une choſe déſagréable au Saint-Siége. Or, cette même Giſèle, on vouloit alors la donner en mariage au prince Adalgiſe, fils de Didier.

Il finit par lancer tous les anathêmes & toutes les foudres de l'Egliſe contre quiconque, après ce charitable avertiſſement, pourroit encore s'occuper d'un pareil projet, & il leur promet le paradis s'ils ſe rendent à ſes remontrances.

Ce zèle parut exceſſif, & ne parut pas aſſez pur : on n'y eut point d'égard en France. On ſe contenta d'engager Didier, en faveur de cette alliance, à remettre au Pape quelques-unes des places qu'il retenoit de l'Exarchat & de la Pentapole ; car on jugea que c'étoit là la lèpre dont la nation lombarde étoit frappée, & le mariage ſe fit : mais le Pape fut vengé par ce mariage même. Charlemagne n'aima point ſa nouvelle épouſe. Quelques infirmités ſecrètes qu'il lui trouva, l'en dégoûtèrent d'abord ; il la répudia, quoique la reine Berthe l'eût fait jurer, ſous la garantie de pluſieurs ſeigneurs français, de ne la jamais répudier.

Etienne IV mourut en 772.

5°. Lorſque le pape Léon III, qui mourut le 23 mai 816, avoit été nommé Pape à la place d'Adrien, ſon premier ſoin avoit été d'envoyer demander l'agrément de Charlemagne, car on ne manquoit point à ce Monarque. Etienne V, élu à la place de Léon, n'attendit point, pour s'inſtaller dans le pontificat, la confirmation de Louis-le-Débonnaire ; cependant, ſur les plaintes de ce Prince, il lui fit prêter ſerment par les Romains, & vint le trouver à Reims, apportant avec lui, pour l'Empereur & l'Impératrice, deux couronnes d'or qu'il leur mit ſolennellement ſur la tête dans la cathédrale de Reims ; car la politique des Papes étoit, d'un côté, d'acquérir au Saint-Siége, par cette cérémonie, des droits ſur l'inſtallation des Empereurs, tandis que d'un autre côté les mêmes Papes tâchoient d'enlever inſenſiblement aux Empereurs le droit de confirmer leur élection.

Lorſque Léon III avoit couronné Charlemagne à Rome, ç'avoit été une ſurpriſe reelle ou ſuppoſée. Lorſque Pepin-le-Bref s'étoit fait couronner en France avec ſes enfans, par le pape Etienne III, il avoit eu, pour en uſer ainſi, des raiſons politiques qui ne ſubſiſtoient plus du tems de Louis-le-Débonnaire. Charlemagne, en ordonnant à celui-ci de ſe couronner de ſa propre main, avoit voulu faire entendre qu'il ne tenoit que de Dieu la couronne impériale, & c'étoit remettre la choſe en queſtion, que de conſentir à tenir cette couronne du Pape. Etienne V, par cette cérémonie, ſembloit dire à Louis : « Vous n'étiez pas encore » Empereur, & voilà pourquoi je ne vous avois pas encore demandé votre confirmation. » Ajoutons que, dans cette entrevue, Louis fut imprudemment prodigue (envers un Pape qui lui avoit manqué) de toutes ces démonſtrations de reſpect, qui ne ſe rendent qu'au caractère pontifical, mais dont les Papes ont ſi bien ſu tirer parti pour leur autorité temporelle.

Etienne V, à peine retourné en Italie, y mourut le 25 janvier 817.

6°. Etienne VI, ſucceſſeur d'Adrien III, fut élu en 885, & mourut en 891.

7°. Etienne VII eſt principalement connu pour avoir fait déterrer (en 897) le pape Formoſe, ſon prédéceſſeur & ſon ennemi. Cet affreux ſcandale fit plus de tort à Etienne qu'à Formoſe. La mémoire de celui-ci fut réhabilitée, & le pape Etienne, devenu odieux par cette vengeance atroce, exercée ſur un cadavre, fut chargé de fers, puis étranglé en priſon par les citoyens de Rome, que les amis de Formoſe avoient ſoulevés.

8°. Etienne VIII mourut en 931, après deux ans de pontificat.

9°. Etienne IX, en 942. Il avoit été nommé en 939. Il étoit allemand & parent de l'empereur Othon. Les Romains, alors ſéditieux & barbares, avoient, dans une émeute, porté ſur lui leurs mains ſacrilèges : ils s'étoient plu à lui découper le viſage, & l'avoient tellement défiguré, qu'il n'oſoit plus paroître en public.

Laniatum corpore toto.....
Lacerum crudeliter ora.....
Et truncas inhoneſto vulnere nares.....
Pavitantem & dira tegentem
Supplicia.....
Quis tam crudeles optavit ſumere pœnas ?
Cui tantùm ae te licuit ?

Etienne X, frère de Godefroi-le-Barbu, duc de la Baſſe-Lorraine, d'abord religieux au Mont-Caſſin, puis abbé de ce célèbre monaſtère, fut élu Pape le 2 août 1057, & mourut à Florence le 29 mars 1058, en odeur de ſainteté, dit-on.

Digitized by Google

FASTRADE & HARTRADE. Charlemagne ne pouvoit ſe paſſer de femme. Après avoir perdu Hildegarde, la troiſième des ſiennes, & celle qu'il avoit le plus aimée, il épouſa trop tôt pour l'honneur de ſa douleur, mais trop tôt ſurtout pour le bonheur de ſon peuple & pour le ſien, une femme impérieuſe, injuſte & cruelle, nommée Faſtrade, fille d'un ſeigneur français. Si cette femme toucha moins ſon cœur qu'Hildegarde, elle prit un plus grand empire ſur ſon ame, & elle abuſa de cet empire; elle rendit Charlemagne complice de ſes violences; elle lui fit faire des coups d'autorité contraires à ſon inclination; elle parvint enfin à faire haïr ce Prince aimable, de qui le don ſuprême étoit le don de plaire. On conſpira, on attenta même à ſa vie: des ennemis domeſtiques, nombreux, puiſſans, redoutables, ſe joignirent à tant d'ennemis étrangers, que Charlemagne avoit toujours à combattre. Le chef de la conjuration étoit Hartrade, un des comtes de Thuringe; il croyoit avoir à ſe plaindre de la Reine, & il s'en prenoit au Roi, dont il n'avoit pu obtenir juſtice contr'elle. On ne ſait point de particularités ſur le ſujet de ſes mécontentemens; on n'en ſait pas davantage ſur la conſpiration même, ni ſur la manière dont elle fut découverte. Tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'elle répandit beaucoup d'effroi dans la Maiſon royale, que le nombre & la qualité des conjurés ſembloient annoncer des diſpoſitions à une révolution. Charlemagne cependant ſut écarter les orages & les dangers; il répara en partie les torts de Faſtrade, & ajouta même à l'amour & à l'admiration publique par la politique ſublime qu'il eut de faire grace de la vie à tous les conjurés, dont la plupart ne furent qu'exilés; mais cette grace fut bien légère pour Hartrade, car il eut les yeux crevés. Ce genre de ſupplice, uſité depuis long-tems dans l'Orient, s'étoit introduit en France par les relations que ce royaume avoit avec l'Empire grec. L'abbé Velli a tort de dire qu'on en vit le premier exemple en France dans la perſonne d'Hartrade; car le duc d'Aquitaine, Hunaud (*voyez* plus bas ſon article), avoit fait crever les yeux à ſon frère Hatton, & long-tems auparavant Ebroin avoit traité de même Saint-Léger.

Dans la ſuite les reſtes de la faction de Hartrade ſe ranimèrent pour entrer dans la conjuration que Pepin-le-Boſſu (*voyez* plus bas ſon article) oſa former contre Charlemagne ſon père.

FAUCON, FALCONI. (*Hiſt. de Fr. & d'It.*) Cette famille étoit originaire de Florence, & avoit une de ſes branches établie dans le royaume de Naples. Falco-Falconi paſſa en France, en 1495, à la ſuite de Charles VIII, qui revenoit alors de ſa brillante & peu ſolide expedition d'Italie.

Alexandre Faucon ſon fils, ſeigneur de Ris, acquit en France de la réputation; & François Faucon, frère d'Alexandre, évêque de Tulles, d'Orléans, de Mâcon & de Carcaſſonne, employé en diverſes négociations importantes, fut un des plus ſavans prélats de ſon tems.

Cette famille a produit pluſieurs magiſtrats diſtingués, des premiers préſidens des parlemens de Normandie & de Bretagne, dont l'un, Claude Faucon de Ris, ſervit utilement l'Etat dans les déſordres de la Ligue; il fut pris par les Ligueurs, & retenu long-tems priſonnier. C'eſt pendant cette captivité qu'il a compoſé un poéme des guerres civiles. Les ſavans, tels que Scévole de Sainte-Marthe & le préſident de Thou, l'ont célébré comme un ſavant diſtingué.

François Faucon, fils de Claude, connu ſous le nom de commandeur de Ris, ſervit plus de vingt ans la religion de Malte, & ſe trouva & contribua, en 1625, à la victoire que le maréchal de Montmorenci, amiral de France, remporta ſur les Rochelois: il eut depuis, le commandement des vaiſſeaux de Normandie.

Son frère, Alexandre Faucon, premier préſident du parlement de Rouën, contribua, en 1620, après l'affaire du Pont-de-Cé, à la réconciliation de Louis XIII avec ſa mère.

Le marquis de Charleval, ſi connu par ſon bel eſprit (*voyez* ſon article dans le Dictionnaire), étoit le neveu des deux précédens.

FÉNEL (JEAN-BASILE-PASCAL). (*Hiſt. litt. mod.*) M. l'abbé Fénel, chanoine de Sens, de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, eſt un grand exemple du malheur dont un proverbe vulgaire menace en tout genre les eſprits trop ardens & trop ambitieux: *Il embraſſa tout & n'étreignit rien*; il ébaucha tout & n'acheva rien. Il a fourni à M. de Bougainville la matière d'un éloge très-piquant, où un eſprit lumineux & fin donne avec grace au ſavoir indigeſte & confus, avec de juſtes louanges, un juſte ridicule. L'abbé Fénel, né à Paris le 8 juillet 1695, deſcendoit d'une ſuite d'avocats eſtimés. Henri Fénel ſon oncle mourut doyen du chapitre de Sens, auquel il légua ſa bibliothèque. M. de Fontaines, évêque d'Aleth, ſon grand oncle, avoit auſſi été doyen de ce chapitre. Le célèbre Ménage, ami particulier du père de l'abbé Fénel, & qui demeuroit dans la même maiſon, influa, au moins par une ſorte d'inſpection, ſur l'éducation du fils. La littérature ſembloit pouvoir tout attendre d'un eſprit tel que

Digitized by Google

celui du jeune Fénel, eſprit facile, courageux, pénétrant, capable d'une application ſoutenue, & ſecondé de la plus heureuſe mémoire. « S'il » avoit eu, dit M. de Bougainville, la force de » maîtriſer ſon imagination, & de renoncer au » projet d'être un philologue univerſel, il auroit » éclairé ſes contemporains, il auroit inſtruit la » poſtérité; il devint ſavant, mais il ne fut pas » habile, parce qu'on ne le devient pas ſans mé- » thode. »

Il entreprit à treize ans un Traité de géographie; à quinze, il faiſoit des extraits critiques des bibliothèques de Leclerc & de Fabricius; à dix-ſept, il voulut écrire à la fois ſur la divination, ſur la philoſophie hermétique, ſur la conſtruction générale de l'Univers.

La métaphyſique parut à ſon tour; il n'en parloit qu'avec un enthouſiaſme religieux; elle l'attira cependant ſans le fixer. Il entreprit une critique de Mallebranche, une réfutation de Hobbes, une de Spinoſa. Il paſſoit de la métaphyſique à la morale, au droit naturel, au droit des gens, à la politique, à toutes les branches de la philoſophie, ſans ſe repoſer ſur aucune. Un écart ſoudain le tranſportoit enſuite dans la géométrie tranſcendante; il s'enfonçoit dans l'algèbre; il appliquoit le calcul à des problèmes ſinguliers d'optique, d'aſtronomie, de phyſique générale & particulière: il vérifioit les expériences de Bayle; il méditoit avec Deſcartes, converſoit avec Léibnitz, diſputoit avec Newton. En même tems il faiſoit ſon cours de théologie & des excurſions en médecine; il liſoit Galien, Celſe, Sydenham, Boerhave; c'eſt de ce côté principalement que le portoit ſon goût, ſi l'on peut lui attribuer quelque goût particulier. Il s'étoit fait ſur la médecine une théorie propre, dont l'application ſur lui-même lui réuſſiſſoit mal, & ne l'a point détrompé.

En littérature, l'étude des langues ſavantes l'avoit mis de bonne heure en état de lire les originaux; il dévora les commentateurs comme il avoit lu les textes, *Helluo librorum*. A quinze ans il travailloit d'après Bochart, & méditoit une hypothèſe nouvelle ſur la diſperſion des hommes. Il ſe rendoit familiers dès-lors les ouvrages de Scaliger & d'Uſſerius; il s'exerçoit dans l'art des étymologies; il puiſoit à la fois dans toutes les ſources de l'Hiſtoire ancienne & moderne, étrangère & nationale. De là naiſſoient en foule des plans d'ouvrages, des projets de diſſertations; il en communiqua pluſieurs au Père de Tournemine, dont il ambitionnoit les éloges, & qui lui donna des avis. Le Père Hardouin, découvrant en lui le germe d'un novateur & l'ébauche d'un grand homme, voulut en faire un proſélyte; mais l'abbé Fénel n'étoit point homme à ſe laiſſer ſéduire par les ſyſtêmes qu'il n'avoit pas imaginés.

Tout ce que nous venons de voir n'étoit qu'en études & en projets. A vingt-cinq ans il ſe voyoit en état d'écrire ſur toutes ſortes de matières, *de omni ſcibili*, & n'avoit écrit ſur aucune. Il ſe mit à compoſer à la fois pour les prix de toutes les Académies, & du royaume, & de l'Europe. Dans le cours de quinze ans il traita vingt-cinq queſtions différentes de géométrie, de phyſique, d'aſtronomie, d'Hiſtoire tant ancienne que moderne. En 1741, il compoſa pour l'Académie des ſciences, *ſur les propriétés de l'aimant*; pour celle de Bordeaux, *ſur les cauſes de la noirceur des nègres*; pour l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, *ſur l'hiſtoire des Galates*. Il concouroit à la fois pour des prix ſur l'inſuffiſance de la loi naturelle, ſur la théorie de Saturne & de Jupiter, ſur le ſyſtème des monades, ſur l'origine des pierres figurées. « Aſclépiade, fameux athlète du tems des Anto- » nins, avoit, en moins de ſept ans, combattu dans » les jeux les plus célèbres de l'Italie, de la Grèce, » de l'Egypte & de l'Orient. Vainqueur dans tous, » il avoit vu ſeize villes du premier ordre lui dé- » férer à l'envi le titre de citoyen. »

Cette magnifique comparaiſon fait d'abord tout eſpérer pour l'abbé Fénel, lorſque M. de Bougainville ajoute: « L'Aſclépiade moderne, infa- » tigable & belliqueux comme l'ancien, *n'eut pas* » *le même bonheur*..... » Mais enfin il a ſouvent balancé la victoire, & l'a quelquefois remportée. Son Mémoire ſur *le cabeſtan*, ſans obtenir le prix, a mérité l'honneur d'être imprimé dans les recueils de l'Académie des ſciences. En 1743, l'Académie de Soiſſons couronna ſa Diſſertation *ſur la conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis*; la même année l'Académie des inſcriptions & belles-lettres donna le prix à ſon Mémoire *ſur l'état des ſciences en France, depuis la mort de Philippe-le-Bel juſqu'à celle de Charles V*. « Il étonna ſes juges, dit M. de » Bougainville; & l'un d'eux étoit M. Falconet, » ſi capable d'étonner lui-même par l'étendue de » ſes connoiſſances. » Dans un autre endroit il dit du même abbé Fénel: « Né pour le grand, il ne » remplit pas ſon rôle; il étonna ceux dont il au- » roit pu ſe faire admirer. »

En 1744, l'abbé Fénel fut reçu à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres. Là, ſes Diſſertations n'étoient pas de ſimples Mémoires, mais de gros Traités, dont la longueur abſorboit les ſéances de l'Académie, & cependant aucun de ces ouvrages n'eſt achevé. Ce qui caractériſe ſinguliérement ſa manière de travailler, c'eſt que la plupart de ſes ouvrages n'étoient, dans ſon plan, que des préparatifs à d'autres ouvrages, de ſimples introductions qui, par l'événement, ne le conduiſoient à rien d'ultérieur. En 1747, il lut à l'Académie une *longue Diſſertation* ſur les dogmes religieux des Celtes & des Germains; ce n'étoit qu'un extrait de la préface qu'il deſtinoit à ſon hiſtoire de Sens, commencée ſous l'épiſcopat de M. de Chavigni, continuée ſous celui de M. Languet, & qu'il n'a pas eu le tems d'achever.

En 1742 & en 1746 on avoit trouvé en divers lieux dans des tombeaux anciens, quelques dé-

Digitized by Google

bris d'étoffes de ſoie, tiſſues de fils d'or en lame. Ces découvertes réveillèrent d'anciennes idées de M. l'abbé Fénel ſur l'art de fabriquer les étoffes: de là un ample Traité préliminaire, dans lequel, à l'occaſion d'un art particulier, il traça le plan, tel qu'il l'avoit conçu, de l'hiſtoire générale des arts, en remontant preſqu'à l'origine du Monde.

Ce qu'il a lu à l'Académie ſur les myſtères d'Eleuſis étoit encore l'avant-propos d'une hiſtoire du paganiſme, qui n'a pas plus été achevée que ſes autres ouvrages.

Comme il ne converſoit guère qu'avec lui-même & qu'avec ſes livres, ſon caractère étoit un peu ſauvage; il ſembloit n'être ni de ſon ſiècle ni de ſa nation. Soit timidité, ſoit défiance, il craignoit les hommes, & ne s'ouvroit avec une ſorte de liberté qu'au ſeul M. Falconet, dont l'amitié pour lui, née à l'occaſion de ſa Diſſertation couronnée à l'Académie des belles-lettres, s'étoit acquis un droit à ſa reconnoiſſance. Il tenoit d'ailleurs pour maxime, que, moins un corps a de ſurface, moins il eſt en butte aux impreſſions des autres corps.

La langueur habituelle dans laquelle il a paſſé les derniers tems de ſa vie, étoit accompagnée d'un ſymptôme bien ſingulier; c'étoit une faim vorace, comparable à cette ſoif ardente qui fait le tourment des hydropiques. Les plus forts alimens pris ſans meſure ne ſuffiſoient pas à l'opiniatreté de ſes beſoins. C'etoit la faim d'Eriſichton:

Dira fames implacataque vigebat
Flamma gula.

Comme il ſe piquoit ſurtout de connoiſſances en médecine, il prétendit traiter lui-même ſa maladie (qui étoit un épuiſement de jour en jour plus ſenſible); elle devint bientôt mortelle, & l'emporta preſque ſubitement le 19 décembre 1753.

FÉRONIÈRE (LA BELLE). (*Hiſt. de France*) Preſque tous les hiſtoriens nomment cette femme, ſinon comme l'objet d'une des paſſions de François I, du moins comme celui d'un de ſes goûts les plus vifs & les plus conſtans. Ce fut elle, ſelon eux, qui lui coûta la vie par une brutale & abominable vengeance de ſon mari. Si l'on en croit un auteur nommé Louis Guyon, dans ſes *Leçons diverſes*, n°. 2, *L. I*, cette femme, auſſi vertueuſe que belle, déſeſpéroit le Roi par ſes rigueurs; mais les courtiſans, qui ſavoient applanir toutes les difficultés, lui rappelèrent qu'étant Roi il étoit diſpenſé de plaire à une femme qu'il vouloit vaincre. Ils allèrent faire part à la femme même de cette noble idée. *La Féroniere*, effrayée, avertit ſon mari: tous deux voulurent ſortir du royaume, mais ils jugèrent cette fuite impoſſible; alors, dans ſon déſeſpoir, le mari exigea de ſa femme qu'elle obéît au Roi, & il alla dans des lieux de débauche chercher ſon indigne vengeance. Il en guérit, dit Mézeray; elle en mourut; le Roi languit huit ou neuf ans, & en mourut auſſi.

Le mari de *la belle Féronière* étoit avocat, & l'on ne ſait ſi l'on doit confondre cette maîtreſſe avec celle qui eſt déſignée ſeulement ſous le nom de l'*Avocate*, & dont parle, dans l'*Heptaméron*, la reine de Navarre, confidente de toutes les galanteries de ſon frère. Si c'eſt de la même femme qu'il s'agit, les détails & les circonſtances ſont bien changés. L'hiſtoire de l'Avocate eſt auſſi gaie que celle de *la Féronière* eſt horrible. Un vieil avocat avoit une jeune & jolie femme. Un grand ſeigneur, *qui m'en a fait le conte*, dit la reine de Navarre, *mais qui m'a défendu de le nommer*, ſe trouve à une nôce avec cette jeune femme, l'aime, lui plaît, en reçoit un rendez-vous. Le Prince (car la reine de Navarre lui donne ce titre, & dit *que la France n'a jamais eu & n'aura jamais de Prince mieux fait ni de meilleur air*), le Prince arrive ſeul & de nuit chez l'avocat; il le rencontre ſur l'eſcalier; l'avocat tenoit à la main une lumière à la faveur de laquelle il reconnoit le Prince. Tandis qu'il s'étonne, le Prince prend ſon parti, lui avoue qu'il eſt en bonne fortune dans le voiſinage, & lui demande le ſecret. « Je me ſuis, dit il, dérobé un » moment pour venir, connoiſſant vos lumières & » votre capacité, vous charger d'une affaire impor» tante; mais je meurs de ſoif, faites-moi donner » à boire. » La femme vient pour ſervir le Prince, qui ne la regarde point, & ne s'occupe que de l'affaire dont il étoit venu, diſoit-il, entretenir l'avocat; mais dans un moment où le mari étoit allé au buffet pour apporter à boire, le femme à genoux, preſentant au Prince des confitures, lui dit tout bas: *Entrez dans la garde-robe a droite.* Le Prince, après avoir bien remercié l'avocat, & bien aſſuré la jeune femme qu'elle avoit le meilleur des maris, prend congé d'eux; l'avocat, trop reſpectueux, veut le reconduire: « Qu'allez-vous faire? » dit le Prince. Oubliez-vous mon ſecret? Je dois » & je veux être ſeul; je vous défends de faire » un pas. » Il ferme la porte ſur lui, entre dans la garde-robe à droite, & paſſe la nuit chez l'avocat, qui s'applaudit de la confiance qu'un ſi grand Prince lui témoigne, & ſur ſes affaires, & ſur ſes plaiſirs. L'intrigue dura long-tems, & le Prince prit le parti dans la ſuite d'entrer chez l'avocate par une porte qui communiquoit à un couvent; il fit ſes arrangemens avec les moines, ſans leur révéler le fond du myſtère. Au retour, il paſſoit par leur égliſe: c'étoit toujours à l'heure des matines; il s'arrêtoit dans une chapelle, & n'en ſortoit point que les matines ne fuſſent finies. Ce Prince avoit une ſœur qui n'étoit occupée que de lui, & qui vouloit que tout le monde s'en occupât; elle alloit quelquefois dans ce même couvent, & recommandoit ſon frère aux prières des religieux. *Ah! c'eſt à nous*, lui dit un jour le prieur, *à nous recommander aux ſiennes.* « C'eſt un Saint. Comment pourrions-nous » appeler autrement un Prince de ſon âge, qui

Digitized by Google

» preſque tous les jours quitte le plaiſir & le repos » pour venir, comme un ſimple religieux, chanter » matines avec nous? » La ſœur, qui ne reconnoiſſoit point ſon frère à cet éloge, ne manqua pas de lui en rendre compte. A ce récit, le Prince ſe mit à rire d'une manière qui annonçoit quelque intrigue; & ſa ſœur, qui, ſelon les termes de la reine de Navarre, *le connoiſſoit comme ſon propre cœur*, le preſſa tant de s'expliquer, qu'il lui raconta toute l'hiſtoire. La morale de ce conte chez la reine de Navarre, eſt qu'il n'y a point d'*avocats ſi malins ni de moines ſi fins qu'on ne puiſſe tromper quand on aime bien.*

Cette hiſtoire, au reſte, n'a pas une circonſtance qui ne ſoit parfaitement dans les mœurs du tems & dans le caractère du Prince. Cette popularité, ſi bien imitée depuis par Henri IV, diſtingua toujours François I. On ne doit pas même être étonné de cette noce où il ſe trouve avec la femme d'un avocat; il alloit partout. Souvent engagé dans des voyages, ou égaré à la chaſſe, il deſcendoit familiérement & ſans être attendu, chez les ſeigneurs de ſa cour & les gentilshommes de ſon royaume, quelquefois même chez des gens d'une moindre condition. Son ardeur pour la chaſſe & ſon goût pour la galanterie l'y ſuivoient. « Le plus pauvre » gentilhomme, diſoit-il, peut traiter très-bien » le plus grand Prince, pourvu qu'il lui préſente » une belle femme, un beau cheval & un beau » levrier. »

FITZ-ALAN ou ARUNDEL (*Hiſt. d'Anglet.*), ancienne maiſon d'Angleterre, tiroit ſon origine d'un Alain ou Alan, à qui Guillaume-le-Conquérant fit don d'une terre conſidérable, ſans doute pour reconnoître ſes ſervices. Les deſcendans de cet Alain prirent le nom de Fitz-Alain ou Alan.

Jean Fitz-Alan, ſecond du nom, fils de Jean I, fut comte d'Arundel par ſa mère, & tous leurs deſcendans prirent ce titre de comtes d'Arundel.

Richard Fitz-Alan, ſecond du nom, comte d'Arundel, nommé par quelques-uns Edmond, eut la tête tranchée le 9 octobre 1326.

Richard Fitz-Alan, troiſième du nom, ſon fils, fut amiral ſous le règne d'Edouard III, & mourut le 24 janvier 1375.

Richard Fitz-Alan IV, comte d'Arundel, auſſi amiral d'Angleterre, eut, comme ſon aïeul, la tête tranchée. Ce fut en 1393, ſous le règne de Richard II.

Thomas ſon frère fut évêque d'Ely, puis archevêque de Cantorbery & chancelier d'Angleterre.

Jean, un autre de leurs frères, a été aſſez célèbre pour qu'on ait cherché à répandre du merveilleux ſur ſa mort. On l'a fait l'objet d'une de ces prédictions miraculeuſes & miraculeuſement accomplies, qui ont fait dire:

Qu'on rencontre ſa deſtinée
Souvent par les moyens qu'on prend pour l'éviter.

Son hiſtoire reſſemble à celle du poète Eſchyle. Il habitoit une maiſon ſur le bord de la mer: on lui prédit qu'il ſeroit tué ſur le ſable; dès-lors le ſable du rivage lui fut ſuſpect; il changea de demeure, & ſe retira dans une autre maiſon au milieu des terres. Il vivoit ſous le règne d'Edouard IV, au tems de la querelle des deux Roſes, & y combattoit pour ce Prince contre les Lancaſtres. Le comte d'Oxfort ayant ſurpris le Mont Saint-Michel pour la Maiſon Lancaſtre, Jean Fitz-Alan marcha contre lui, & fut tué le 13 décembre 1380, dans un combat livré ſur la grève. Ce Jean Fitz-Alan épouſa l'héritière des barons de Maltravers, & fut la tige des barons de Maltravers, du nom de Fitz-Alan, qui devinrent comtes d'Arundel par l'extinction de la branche ainée des Fitz-Alan. Cette ſeconde branche des comtes d'Arundel Fitz-Alan s'éteignit dans la perſonne de Henri Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, mort le 25 avril 1579, ne laiſſant que des filles, dont l'une, nommée Marie, épouſa Thomas Howard, duc de Nortfolck, chevalier de la Jarretière. C'eſt ce duc de Nortfolck qui fit placer dans les jardins du palais d'Arundel, à Londres, les fameux monumens d'antiquité connus ſous le nom de *marbres d'Arundel* ou *de Paros.*

FLEURIAU. (*Hiſt de Fr.*) C'eſt le nom de deux magiſtrats, de deux miniſtres qui ont occupé de grandes places, & dont le nom n'eſt pas encore oublié.

1°. M. Fleuriau d'Arménonville, nommé garde-des-ſceaux lorſqu'ils furent ôtés pour la ſeconde fois, ſous la régence, au chancelier d'Agueſſeau, avoit dû les commencemens de ſa fortune à ſon alliance avec meſſieurs le Peletier. Claude le Peletier, miniſtre des finances après Colbert, avoit épouſé Marguerite Fleuriau d'Arménonville, tante (le préſident Hénault dit ſœur du garde-des-ſceaux d'Arménonville). Claude le Peletier le fit intendant des finances. En 1701, on jugea que M. de Chamillard, qui venoit de joindre au miniſtère des finances celui de la guerre, pouvoit avoir beſoin d'être aidé, d'une manière plus particulière, dans le premier de ces emplois: on créa deux charges de directeurs des finances, dont l'une fut donnée à M. d'Arménonville. L'établiſſement des conſeils au commencement de la régence, ayant rendu les ſecrétaires d'Etat inutiles, ou les ayant du moins réduits à un état ſubalterne, M. de Torcy donna ſa démiſſion de la place de ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères; mais on ne tarda pas à s'appercevoir qu'indépendamment du conſeil chargé de ce département important, il étoit indiſpenſable d'avoir un homme chargé en particulier d'entendre les miniſtres étrangers & de leur répondre; en un mot, d'avoir un miniſtre des affaires étrangères, & cette place fut donnée le 5 février 1716 à M. d'Arménonville.

En 1718, lorſque les conſeils furent ſupprimés

Digitized by Google

& les ſecrétaires d'Etat rétablis dans la plénitude de leurs fonctions & de leur autorité, l'abbé Dubois s'empara du miniſtère de la guerre, & M. d'Arménonville reſta chargé du miniſtère de la marine, dont il exerçoit déjà les fonctions pour M. de Maurepas, encore mineur.

En 1720, le parlement étant exilé, on forma une chambre des vacations, compoſée de conſeillers d'Etat & de maîtres des requêtes, & ce fut M. d'Arménonville qui la préſida.

En 1721, ce fut M. d'Arménonville qui fit lecture au Roi en plein conſeil, d'une lettre du roi d'Eſpagne, par laquelle ce Prince accordoit au Roi, en mariage, l'Infante ſa fille, ſuivant la propoſition qui en avoit été faite.

Ce fut enfin en 1722, le 1er. mars, qu'à l'occaſion de l'entrée du cardinal Dubois au conſeil de régence, le chancelier d'Agueſſeau ayant refuſé, ainſi que les pairs & les maréchaux de France, d'y ſiéger au deſſous de ce ſcandaleux cardinal, M. d'Arménonville, plus complaiſant, fut honoré de la dignité de garde-des-ſceaux, & prit place au conſeil, ſans difficulté, au deſſous des cardinaux de Rohan & Dubois, & le 9 avril ſuivant le comte de Morville ſon fils fut nommé ſecrétaire d'Etat de la marine.

Au mois d'août 1727, le cardinal de Fleury fit revenir le chancelier d'Agueſſeau, & auſſitôt M. d'Arménonville eut le mérite de remettre de lui-même les ſceaux, qui ne furent pourtant point rendus encore à M. d'Agueſſeau, mais qui furent donnés à M. Chauvelin.

2°. Charles-Jean-Baptiſte Fleuriau, comte de Morville, fils du garde-des-ſceaux, montra de bonne heure des talens, & pour la parole, & pour les affaires, d'abord dans la place d'avocat du Roi au châtelet, enſuite dans celle de procureur-général au grand-conſeil. Il entra depuis dans la carrière des négociations, où ce double talent ne le diſtingua pas moins, ainſi qu'au congrès de Cambrai, où il fut plénipotentiaire. Il entra de là dans le miniſtère, où il remplit ſucceſſivement deux emplois bien importans, celui de la marine & celui des affaires étrangeres, dont il s'acquita dignement.

Il fut reçu à l'Académie françaiſe le 23 juin 1723: le ſort l'y chargea pluſieurs fois des fonctions de directeur, dont il s'acquita toujours à la ſatisfaction de l'Académie & du public; cependant lorſqu'il fallut recevoir à l'Académie le préſident Hénault ſon ami particulier, il craignit de reſter trop au deſſous de l'éloge que cet académicien lui paroiſſoit mériter:

Pudor..... vetat
Laudes egregii Cæſaris & tuas
Culpâ deterere ingeni.

Son amitié ſe défia de ſon éloquence; & pour que le récipiendaire ne pût pas du moins être mécontent, il le pria de faire lui-même la réponſe. En pareil cas, lorſqu'on doit paroître en concurrence avec ſoi-même ſous le nom d'un autre, on tâche naturellement de faire un peu mieux pour ſoi, & le préſident Hénault, de qui on tient cette anecdote, convenoit que telle avoit été ſon intention; mais il arriva tout le contraire: la réponſe fut beaucoup plus applaudie que le diſcours, & peut-être en effet valoit-elle mieux, par la raiſon même qu'en voulant bien faire, on avoit voulu cependant faire moins bien.

L'Académie de Bordeaux choiſit le comte de Morville pour protecteur.

Elevé aux plus grandes dignités de l'Etat, dit M. d'Alembert, il ne manquoit à M. le comte de Morville que de les perdre, pour prouver combien il en étoit digne. Sa retraite eut l'air d'être volontaire: ce fut plutôt un arrangement de convenance & de circonſtances dans le miniſtère, qu'une diſgrace. Le comte de Morville ſe retira comblé de faveurs & emportant l'eſtime publique. Sa conduite dans ſa retraite augmenta ſa conſidération. Les miniſtres étrangers continuoient à le voir auſſi aſſiduement que quand ils avoient à traiter avec lui, & l'un de ces miniſtres le fit ſon exécuteur teſtamentaire. C'eſt, dit M. d'Alembert, la plus grande marque d'eſtime que puiſſe donner un étranger à un miniſtre qui n'eſt plus rien.

Le comte de Morville mourut le 3 février 1732.

FLORUS & SACROVIR. (*Hiſt. rom. & hiſt. des Gaules.*) Les Gaulois étoient auſſi ſoumis aux Romains que les Germains étoient toujours révoltés contre leur joug; mais l'oppreſſion ſous laquelle gémiſſoient les Gaules, étoit pour les Germains un avertiſſement continuel de bien conſerver leur liberté. Les Romains avoient adopté, à l'égard des Gaulois, une bien déteſtable politique, celle de les ruiner pour les affoiblir, & les mettre hors d'état de rien entreprendre. Les oppreſſeurs les plus violens, les exacteurs les plus ſcandaleux, étoient toujours accueillis quand, pour toute réponſe aux plaintes des Gaules, ils diſoient: *C'eſt pour les appauvrir & les affoiblir.* Un de ces exacteurs avoit imaginé de compoſer l'année de quatorze mois au lieu de douze, parce qu'on payoit par mois une certaine quotité d'impôts, & Auguſte ne fit que rire de cette invention. Tant d'iniquités produiſirent à la fin leur effet. Une partie des Gaules ſe révolta ſous l'empire de Tibère, & les cités qui n'oſoient ſe déclarer ouvertement pour la révolte, ſecondoient ſous main celles qui s'étoient déclarées. Lucius Florus & Lucius Sacrovir furent les chefs de l'entrepriſe. *Florus fit* ſoulever la cité de Trèves, Sacrovir celle des Eduens ou d'Autun, fort louables en cela, dit un auteur, s'ils furent animés du pur motif d'aſſurer la liberté de leur pays; autrement ils ne ſeroient pas à l'abri de tout reproche d'ingratitude, ayant été bien traités par les Empereurs qu'apparemment

Digitized by Google

ils avoient bien ſervis ; car tous deux, quoique Gaulois, avoient été faits citoyens romains, honneur rare alors, & qui étoit une récompenſe réſervée à de grands ſervices ; mais parce qu'ils avoient bien ſervi Rome, & qu'ils en avoient reçu la récompenſe que vraiſemblablement ils avoient méritée, devoient-ils laiſſer l'iniquité romaine écraſer leurs concitoyens ?

Nam tua res agitur, paries cùm proximus ardet.

Les premiers mouvemens de la révolte éclatèrent dans l'Anjou & dans la Touraine : Acilius Aviola fut chargé de les réprimer. Sacrovir, qui, ne s'étant pas encore déclaré, le ſuivoit dans cette expédition, affecta d'y combattre tête nue par bravade en apparence, mais en effet, à ce qu'on croit, pour être épargné par les Gaulois qui connoiſſoient déjà ſes diſpoſitions ſecrètes.

Florus eut peu de ſuccès, n'ayant pu parvenir à débaucher qu'une foible partie de la cavalerie trévoiſe, qui ſervoit dans les armées romaines ; il fut réduit à enrôler une foule d'aventuriers, dont il avoit peu de ſecours à eſpérer, & qui, combattant en tumulte, ſuccombèrent bientôt ſous la diſcipline romaine. Florus erra, & ſe cacha quelque tems dans des lieux écartés ; mais voyant enfin toutes les avenues de ſa retraite occupées par des ſoldats qui le cherchoient, il leur échappa en ſe donnant la mort.

La révolte des Eduens fut plus difficile à étouffer. Autun, capitale du pays, étoit la principale école & comme l'Académie de la Gaule celtique : toute la jeune nobleſſe y étoit élevée. Sacrovir enrôla tous ces jeunes gens : c'étoient dans ſes mains autant d'ôtages qui attachoient leurs parens à ſon parti, & ſes écoliers formoient ſeuls une armée de quarante mille combattans : on y joignit des eſclaves & des gladiateurs armés comme l'ont été depuis les chevaliers des nations modernes, c'eſt-à-dire, couverts de fer ; en ſorte qu'ils étoient impénétrables aux coups, mais incapables du moindre mouvement. On les appeloit *Crupellaires*. Silius, avec les Romains, marcha contre cette armée : la bataille ſe livra aux environs d'Autun. Au premier choc les Eduens furent diſperſés : il n'y eut que ce mur de fer qu'oppoſoient les crupellaires qui réſiſta quelque tems, parce que ni les traits ni les piques ne pouvoient l'entamer ; « mais, dit l'auteur de l'*Avant-Clovis* en traduiſant Tacite, des ſoldats romains, » les uns empoignent des haches & des doloires, » dont ils ſe ſervoient pour faire les paliſſades de » leur camp, ſe mirent à charpenter ſur cette maſſe » immobile comme pour faire ouverture à un mur ; » les autres les pouſſoient & les renverſoient avec » des pieux & des fourches, puis les laiſſoient là » couchés ſur le dos, & hors d'état de ſe relever. » Sacrovir ſe retira d'abord dans Autun, puis, craignant d'être livré aux Romains, il alla ſe cacher avec ſes plus fidèles amis dans une maiſon de campagne, où il diſpoſa de lui-même comme avoit fait Florus, & comme faiſoient chez les Romains tous les gens de cœur pour ne pas tomber au pouvoir de leurs ennemis ; ce qui leur paroiſſoit le plus affreux malheur & le plus cruel affront. Les gens de la ſuite de Sacrovir ſe rendirent mutuellement ce dernier & funeſte ſervice, après avoir mis le feu à la maiſon pour s'en faire un bûcher qui réduiſit leurs corps en cendres, & ne laiſſât rien d'eux à la diſpoſition de l'ennemi. Cet événement arriva l'an 21 de Jéſus-Chriſt.

La mémoire de Florus & de Sacrovir a des droits à l'eſtime des hommes, & ne peut être odieuſe qu'aux tyrans. Ce projet d'affranchir les Gaules foulées aux pieds par leurs vainqueurs, avoit quelque choſe de noble, de grand & d'humain.

FONCEMAGNE (ETIENNE-LAUREAULT DE), (*Hiſt. litt. mod.*), écrivain peu fécond, mais littérateur laborieux, fut ſurtout éminemment un homme utile & aimable, l'ami, le bienfaiteur des gens de lettres, & leur modèle par ſes mœurs. Il les guidoit dans leurs recherches, il les aidoit dans leurs productions, en leur impoſant la loi de n'en rien dire. Appelé aux aſſemblées du *Journal des Savans* par M. le chancelier d'Agueſſeau, il y étoit, ce qu'il étoit partout ailleurs, plus utile par ſes conſeils, que d'autres par leurs travaux. Son érudition, ſon goût, ſes lumières, ſon aménité même, fourniſſoient des reſſources immenſes & de ſages ménagemens à un ouvrage où la critique doit toujours inſtruire & ne bleſſer jamais. Il n'a point ceſſé de s'y intéreſſer, & dans des conjonctures délicates il s'eſt plu à fournir des armes à ce Journal pour la défenſe de ſes droits contre cette foule de journaux paraſites, nés de ſon ſein, & formés à ſes dépens, dont pluſieurs, pouſſant la frivolité juſqu'à l'indécence, la liberté juſqu'à la licence, le faux zèle juſqu'à la calomnie, & ſurtout l'âcreté des querelles littéraires juſqu'au ſcandale, ont plus d'une fois amuſé la populace des lecteurs par l'aviliſſement de la littérature. M. de Foncemagne penſoit, comme M. le chancelier d'Agueſſeau, & comme beaucoup de bons eſprits, que le droit de juger ſes contemporains & ſes rivaux étoit une ſorte de magiſtrature qui ne devoit pas être abandonnée à la multitude, & qui ne pouvoit être légitimement exercée que par une ſociété d'hommes choiſis, travaillant au nom & ſous les yeux du chef de la juſtice, du magiſtrat ſuprême de la littérature. On a quelquefois ſuivi d'autres principes, & nous en avons vu les fruits.

Souvent le mérite d'avoir fait un bon livre n'eſt qu'un titre pour être inſulté par l'ignorance envieuſe & inſolente. Les grands noms de Fontenelle, de Voltaire, de Monteſquieu ont été profanés par les grimauds littéraires. Souvent tel qui, par ſa naiſſance, ſon rang, ſon état, auroit toujours été reſpecté, a été outragé pour s'être illuſtré comme écrivain. On a dit que la deviſe des

gens

Digitized by Google

gens de lettres étoit : *Per convicia & laudes.* Eſt-il donc bien étonnant qu'un homme d'un caractère doux & ami de la paix, plus jaloux de la conſidération que de la gloire, renonce aux louanges pour s'épargner les injures ? Tel étoit M. de Foncemagne ; il diſoit de la paix & du bonheur :

C'eſt un tréſor trop cher pour oſer le commettre.

& il n'écrivoit guère que pour remplir un devoir & pour éviter un reproche.

L'Académie des belles-lettres impoſe à ſes membres l'obligation de concourir au recueil de ſes Mémoires ; & ſi l'on excepte la Diſſertation de M. de Foncemagne ſur le teſtament politique du cardinal de Richelieu, on n'a de lui d'autres ouvrages que des Mémoires inſérés dans le recueil de cette Académie. Ces Mémoires, ſurtout ceux qui concernent les premiers monumens de notre Hiſtoire, ont, dans un degré éminent, le mérite commun juſqu'à un certain point, à la plupart des morceaux qui compoſent ce précieux recueil, celui de faire autorité & d'établir des opinions. Ces ouvrages méritent d'être indiqués ici plus particuliérement.

Ceux qu'on trouve inſérés en entier parmi les Mémoires, ſont : (tome V) *La Diſſertation ſur la déeſſe Laverne ;* (tomes VI & VII) *Les Mémoires pour établir que le royaume de France a été ſucceſſif-héréditaire dans la première race ;* (tom. VIII) *Mémoires hiſtoriques ;* l'un, *ſur le partage du royaume de France dans la première race ;* un autre, *dans lequel on examine ſi les filles ont été excluſes de la ſucceſſion au royaume, en vertu d'une diſpoſition de la loi ſalique.*

En parlant de ce dernier Mémoire, M. Chabanon, qui remplaçoit M. de Foncemagne à l'Académie françaiſe, s'exprime ainſi :

« On ne cherchera point dans le caractère national des Français le principe de cette coutume : elle ſemble au contraire démentir le ſentiment de reſpect, de dévouement pour les femmes, qui de tout tems nous fut naturel. Auſſi, à conſidérer les priviléges que notre nation accorde à leur ſexe, & le rang qu'elles tiennent dans la ſociété, on diroit que nous expions envers elles le tort d'une excluſion injurieuſe, & que nous les dédommageons d'un empire par un autre. »

M. Chabanon, à qui nos antiquités françaiſes étoient peu familières, renouvelle ici contre la loi ſalique une objection mille fois détruite : nous n'avons point de tort à expier envers les femmes, nous leur avons toujours déféré la régence, donc nous les avons toujours jugées capables de gouverner ; nous les avons excluſes du trône pour en exclure les étrangers ; les Anglais, nos rivaux, ont reconnu combien cette coutume donnoit à la France d'avantage, & ſur eux, & ſur les autres nations monarchiques. Si la France a eu moins de guerres civiles que les autres, elle en a eu l'obligation à la loi ſalique. Si toutes les nations monarchiques avoient adopté cette loi, elles auroient fixé chez elles la paix & le bonheur ; elles auroient tari, même au dehors, une des ſources les plus fécondes de la guerre. On ne peut, dans une monarchie, trop chérir, révérer, étendre cette loi amie du genre humain.

Enfin, dans le même volume VIII, on trouve un Mémoire de M. de Foncemagne, *ſur l'étendue du royaume de France dans la première race.*

(Tome X.) *Examen critique d'une opinion de M. le comte de Boulainvilliers, ſur l'ancien gouvernement de la France*, concernant la diſtinction prétendue du généralat & de la royauté dans la première race.

(Tome XVII.) *Eclairciſſemens hiſtoriques ſur quelques circonſtances du voyage de Charles VIII en Italie, & particuliérement ſur la ceſſion que lui fit André Paléologue, du droit qu'il avoit à l'Empire de Conſtantinople.*

Ces *Eclairciſſemens* ſont ſuivis d'*Obſervations ſur deux ouvrages hiſtoriques, concernant le règne de Charles VIII*, dont l'un a pour titre : *Le Vergier d'honneur ;* l'autre eſt un *Journal de Burchard, maître des cérémonies de la cour romaine, ſous le pontificat d'Alexandre VI.*

(Tome XX.) *Obſervations critiques ſur les actes des évêques du Mans.*

Examen ſommaire des différentes opinions qui ont été propoſées ſur l'origine de la Maiſon de France.

De l'origine des armoiries en général, & en particulier de celles de nos Rois.

Les Mémoires de M. de Foncemagne, qu'on ne trouve qu'en extrait dans la partie hiſtorique du recueil de l'Académie, ſont (tome VII) une *Diſſertation pour prouver que Grégoire de Tours n'eſt pas auteur de la vie de ſaint Yrier.*

Des *Obſervations critiques ſur deux endroits de la notice des Gaules, de M. de Valois.*

Un *Examen de l'opinion de M. Maittaire, touchant l'époque de l'établiſſement de l'imprimerie en France.*

L'opinion commune fixe cette époque à l'an 1470. Les preſſes de la ville de Paris n'ont point de monument qui remonte au-delà de cette année ; mais M. Maittaire, dans ſes *Annales typographiques*, prétend que cet art étoit exercé à Tours dès 1467. C'eſt cette opinion que M. de Foncemagne diſcute & réfute.

(Tome XIV.) *Réfutation d'une opinion ſingulière ſur la naiſſance de Louis VII.*

Cette opinion, dont on ne trouve de traces que dans *du Boulai, Hiſtoire de l'Univerſité*, eſt que Louis VII étoit le cadet de ſon frère, tige de la Maiſon de Dreux, & qu'il lui fut préféré, parce qu'il avoit plus d'eſprit.

Remarque critique ſur une nouvelle explication des mots AUSTRIA & NEUSTRIA.

On a toujours cru ces mots dérivés d'*eſt* & d'*oueſt*,

Digitized by Google

exprimant la position respective des deux royaumes. L'abbé le Beuf en a donné une nouvelle explication très-peu vraisemblable, qui est réfutée ici.

(Tome XVI.) *Observations historiques & critiques, relatives à l'histoire du règne de Charles VIII.*

Ces Observations roulent sur cinq articles qui se rapportent tous à l'histoire de Charles VIII. Le premier parle de Ludovic Sforce, duc de Milan, & explique pourquoi il fut surnommé *le More*.

Le second contient des éclaircissemens sur la personne & les ouvrages de Jean-Michel, premier médecin de Charles VIII.

Le troisième est une notice d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi, intitulé *La prophétie de Charles VIII.*

Le quatrième contient l'explication d'un passage de Philippe de Comines.

Le cinquième est une observation sur la chronique de Monstrelet.

(Tome XVIII.) *Dissertation sur l'origine du nom de* VINCENNES.

Des vues générales sur les tournois & la table ronde.

Sur deux inscriptions latines concernant le chancelier de L'hôpital.

(Tome XXI.) *Examen de la tradition historique touchant le voyage de Charlemagne à Jérusalem.*

Mais le plus grand ouvrage de M. de Foncemagne, & celui qui a dû lui faire le plus de réputation, est la rédaction des volumes XVI & XVII. du recueil de l'Académie. La partie historique, qui forme les 252 premières pages du XVIe. tome, est entiérement de lui. Chacun des extraits qu'il y donne des Mémoires de ses confrères, est un nouvel ouvrage qu'il compose lui-même sur la matière qu'ils ont traitée, sous prétexte de joindre à leurs recherches un précis de ce qui a été dit dans les séances de l'Académie à la lecture de ces Mémoires. Parmi ces extraits, nous remarquerons principalement le premier & le troisième.

Le premier concerne un Mémoire de M. l'abbé du Resnel, qui a pour titre : *Réflexions générales sur l'utilité des belles-lettres, & sur les inconvéniens du goût exclusif qui paroît s'établir en faveur des mathématiques & de la physique.* M. de Foncemagne, plus occupé des belles-lettres que des sciences exactes, laisse percer à travers son impartialité, sa prédilection pour les premières ; il traite avec zèle & avec goût ce sujet, qui, sous sa plume, a tout le piquant d'un paradoxe assez brillant ; car il faut convenir qu'en matière d'utilité, les sciences exactes ont incontestablement l'avantage au premier coup d'œil, & c'est, on peut le dire, un grand effort de génie que d'être parvenu à rendre cette question problématique. Nous observerons ici, comme une anecdote littéraire, que l'abbé du Resnel inséra ou fit insérer dans le *Journal des Savans*, du mois de janvier 1752, une assez frivole réclamation contre cet extrait. Mécontent peut-être de la supériorité de l'extrait sur le Mémoire, il saisit, pour s'en plaindre, le subtil & presque chimérique prétexte que M. de Foncemagne avoit été sous son nom plus loin que lui, en ce que l'abbé du Resnel avoit dit seulement que ce goût exclusif pour les sciences exactes paroissoit s'établir, & que M. de Foncemagne, en le combattant, l'avoit regardé comme tout établi. Il falloit assurément avoir envie de se distinguer & de se plaindre.

L'autre extrait, qui est le troisième, est un *discours sur l'apologue.* Un Mémoire de M. d'Egli n'est que l'occasion de cet ouvrage, qui est véritablement de M. de Foncemagne, & qui est un monument très-agréable de son goût & de son talent pour écrire. M. de Foncemagne y parle contre M. de la Motte avec cet esprit de modération & de philosophie, cette aménité, cette grace, cette finesse, dont M. de la Motte donne lui-même l'exemple dans presque tous ses ouvrages de prose.

Il existe un autre ouvrage de M. de Foncemagne, qui eût pu lui faire une grande réputation, mais qui n'a point vu le jour, ayant été vraisemblablement sacrifié à l'amitié, dans le même sens que M. de Fontenelle a dit des Eglogues de M. de la Motte : *Il les renfermoit, peut-être par un principe d'amitié pour moi.* Nous ne pouvons donner une idée plus juste de cet ouvrage qu'en citant les propres termes dont M. l'abbé Millot s'est servi dans un avertissement placé à la tête de son *Histoire des Troubadours*, faite d'après les profondes recherches dont s'étoit si long-tems occupé M. de Sainte-Palaye, ami intime de M. de Foncemagne.

« Un académicien très-connu, dont la profonde » érudition est accompagnée de toutes les graces » de l'esprit & de toutes les lumières de la criti- » que, dont la société, comme celle de M. de » Sainte-Palaye, est également douce & avanta- » geuse pour ses amis, & qui ne peut se dérober » aux louanges, quoiqu'il ne me permette point » de le nommer, avoit composé autrefois quel- » ques vies de nos troubadours. J'ai beaucoup » profité de son travail, en regrettant qu'il ne l'ait » pas étendu plus loin. Il embrassoit les généalo- » gies, la chronologie, les discussions historiques, » les observations littéraires. Lui seul auroit pu » remplir un plan si vaste. »

Les troubadours dont M. de Foncemagne avoit écrit la vie, sont : Arnaud Daniel, Arnaud de Merveil, Aimeri de Péguilain, Bernard de Ventadour, Geoffroi Rudel, Guillaume IX, comte de Poitou, & Guillaume de Cabestaing. De bons juges qui ont vu l'ouvrage, assurent qu'il joint l'agrément à l'érudition.

Nous ne nous étendrons pas sur la dispute de M. de Foncemagne avec M. de Voltaire, au sujet du testament politique du cardinal de Richelieu. On a dit que tous deux avoient très-bien prouvé, l'un, que cet ouvrage est du Cardinal ; l'autre, qu'il n'auroit pas dû en être.

M. de Foncemagne fut reçu, en 1722, à l'Aca-

Digitized by Google

démie des inſcriptions & belles-lettres, & en 1737 à l'Académie françaiſe. Ces deux choix ſont juſtifiés :

1°. Comme nous l'avons dit, par cette foule de Mémoires, tous auſſi bien écrits, que ſolides & inſtructifs.

2°. Comme nous l'avons dit encore, par ce grand travail entrepris pour la rédaction des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, travail encore conſidérable, quoiqu'il ait été borné aux volumes XVI & XVII. de ce recueil, parce qu'alors M. de Foncemagne fut fait ſous-gouverneur de M. le duc de Chartres, choix qui fut univerſellement applaudi.

3°. Par la connoiſſance profonde & délicate que M. de Foncemagne avoit de la langue, & qui le rendoit auſſi utile au travail journalier de l'Académie françaiſe dans ſes aſſemblées particulières, qu'il l'étoit aux travaux de l'Académie des belles-lettres par ſa vaſte érudition.

Le diſcours de réception de M. de Foncemagne à l'Académie françaiſe a été diſtingué des autres, dans un tems où M. de Voltaire n'avoit point encore donné l'exemple de ſortir du cercle des éloges rebattus, & de traiter un ſujet particulier. Ce que dit M. de Foncemagne ſur les rapports de l'Académie des belles-lettres avec l'Académie françaiſe, mérite ſurtout d'être remarqué.

« Seroit-il permis à l'Académie des belles-lettres d'oublier que les recherches les plus profondes & les découvertes les plus intéreſſantes empruntent leur principal mérite de l'art qui les met en œuvre, de cet art précieux qui ſait arranger avec choix, expoſer avec clarté, orner avec ſageſſe; en un mot, de l'art d'écrire, dont vous ſeuls dictez les préceptes, en même tems qu'elle partage avec vous la gloire d'en donner des modèles? Pourroit-elle ignorer que la langue dont elle ſe ſert pour traiter les différentes matières de ſon reſſort, eſt devenue, par un effet néceſſaire de vos judicieuſes obſervations, capable de ſe plier à tous les uſages, à tous les beſoins? Que l'on ne reproche plus à la langue françaiſe ſa prétendue diſète. Depuis que, par d'exactes définitions, vous avez fixé le ſens de tous les termes; depuis que, par des diſtinctions délicates, vous avez démêlé les nuances de ceux qui avoient en apparence la même valeur, la langue exprime avec préciſion ce que l'eſprit a conçu avec netteté; & de l'abondance que vous lui avez aſſurée, non en lui prêtant des richeſſes étrangères, mais en développant celles qui étoient cachées dans ſon ſein, non en multipliant les mots, mais en nous enſeignant la propriété de ceux que nous avions, eſt née cette merveilleuſe juſteſſe qui fait le caractère particulier de la langue françaiſe. »

M. l'abbé de Rothelin, qui, en qualité de directeur de l'Académie françaiſe, recevoit M. de Foncemagne, s'exprime ainſi au ſujet de l'Académie des belles-lettres :

« Quoique, dans ſon origine, elle ſe bornât uniquement à conſacrer ſur le marbre & ſur le bronze les faits héroïques de ſon fondateur, on prévoyoit ſans peine que dans peu, outre cette noble occupation, elle embraſſeroit encore par ſon travail l'hiſtoire & la littérature de tous les tems & de tous les pays.... La loi de n'écrire qu'en françois, loi que jamais elle n'a tranſgreſſée, obligea tous ceux qu'elle adoptoit, à faire de l'étude de notre langue une de leurs plus ſérieuſes occupations. Ces hommes, d'un goût ſûr & délicat, s'appliquèrent à la cultiver, en poſſédèrent aiſément toutes les graces, qu'ils ont depuis fait paſſer dans leurs écrits. C'eſt ainſi que, dans le ſein même des Muſes grecques & des Muſes latines, il s'eſt formé pour l'Académie françaiſe des ſujets qu'elle priſe d'autant plus, qu'ils ſont en état de l'enrichir de tous les tréſors d'Athènes & de Rome. »

Il parle enſuite des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, « Recueil précieux que la renommée a rendu célèbre au-delà même des bornes de l'Europe. C'eſt dans ce code de la littérature, dont vos Diſſertations, Monſieur, ſont un des plus grands ornemens, que la nobleſſe & l'élégance accompagnent toujours l'exactitude de la méthode, la juſteſſe de la critique & la profondeur de l'érudition. »

Obſervons que M. de Foncemagne, pour qui le mot d'*aménité* auroit été créé, ſuccédoit à M. l'évêque de Luçon, Buſſy-Rabutin, qu'on appeloit le *Dieu de la bonne compagnie*, dont M. l'abbé de Rothelin dit que : « Guidé par ſon ſeul génie, il donnoit chaque jour autant d'exemples de la ſaine éloquence, que l'Académie en donnoit de préceptes, & dont M. de Voltaire a dit dans *le Temple du Goût* :

Lui qui, ſans flatter, ſans médire,
Toujours d'un aimable entretien,
Sans le croire, parle auſſi bien
Que ſon père croyoit écrire.

Obſervons encore que M. l'évêque de Luçon avoit ſuccédé à M. de la Motte, en qui le talent de la converſation égaloit le talent d'écrire, & dont l'excellente proſe peut être regardée comme une converſation pleine de grace, & toujours animée de l'éloquence propre au genre. M. de Chabanon a fort bien peint ce talent de la converſation qui diſtingua les trois académiciens dont nous parlons

« L'homme d'eſprit, dit-il, peut prétendre à une ſorte de ſuccès d'autant plus deſirable, que chaque jour le renouvelle; ce ſuccès eſt celui de la converſation. La ſociété devient un théâtre où l'on ſe produit avec avantage..... L'eſprit de ſociété, plus qu'aucun autre, exige les graces

» du naturel ; il requiert cet art délicat de faire » penſer aux autres qu'ils ſont avec nous ſur la » ſcène, tandis que notre ſupériorité les met un » rang plus bas pour nous écouter. L'eſprit de » converſation qui réuſſir le plus ſouvent n'eſt pas » celui qui éblouit par des éclairs, mais plutôt ce- » lui qui fait parler la raiſon avec une négligence » aimable ; qui, enrichi de connoiſſances, effleure » tour à tour vingt ſujets différens ; qui enfin, » fondu avec l'ame de celui qui parle, en eſt l'i- » mage vivante, & par cette raiſon produit encore » plus d'intérêt que d'amuſement.

» M. de Foncemagne, à qui ſon âge & ſes lec- » tures avoient tant appris, ornoit ſes entretiens » de la multitude de ſes connoiſſances. Doux, pré- » venant, affable, il ſe peignoit dans ſes diſcours. » Ce bon ton des Français, dont le modèle chez » eux-mêmes eſt ſi rare, & dont la connoiſſance » délicate importe à tous les ſuccès d'agrément, » il l'avoit acquis par la fréquentation des perſonnes » les plus diſtinguées. Les grands le recherchoient, » les femmes trouvoient auprès de lui l'agrément » & l'inſtruction. Il étoit doué de cette ſenſibi- » lité, ſans laquelle on n'apprécie qu'imparfaite- » ment ce qu'elles ont d'aimable. En effet, leur » ton, leurs manières, leur eſprit même a je ne » ſais quel charme que l'eſprit ſeul ne peut juger ; » c'eſt à l'ame à l'indiquer, à le ſentir ; & celui » qui eſt privé de ce ſens intérieur, juge infidèle » de leur mérite, eſt condamné au malheur d'être » injuſte envers elles. »

Le tableau de l'ame de M. de Foncemagne & de la conſidération ſi rare qui fut le prix de ſes ve tus eſt auſſi d'une grande vérité dans le diſcours de M. Chabanon.

« Lorſqu'un homme a parcouru de longues an- » nées ſans avoir chancelé dans la pratique des » vertus, le public élève ſa voix pour lui décerner » la réputation d'homme de bien. Il rappelle du » lointain d'une vie écoulée mille actions honnêtes » tombées dans l'oubli ; il les fait revivre ; il les » place autour de l'homme vertueux, pour ſervir » d'eſcorte à ſa vieilleſſe ; c'eſt ce cortège auguſte » qui partout lui concilie le reſpect..... La bonté, » la douceur, formoient ſon caractère aimable..... » Son ſavoir, ſon goût pour l'étude, en ſemant de » plaiſirs utiles ſa longue carrière, favoriſoient » l'exercice de ſes vertus ; ils offroient à ſa bien- » faiſance des tréſors littéraires qu'il aimoit à com- » muniquer. Nous l'avons vu, même dans ſes der- » nières années, où les ſouffrances le rendoient » inhabile au travail, revenir ſur ſes travaux paſſés, » &, environné de ceux qui venoient le conſulter, » leur léguer en quelque ſorte les fruits de ſes » conſtantes études..... La réputation eſt le prix » des talens ; la conſidération eſt le fruit du mérite » perſonnel. Quel homme pourra ſe flatter d'en » obtenir une égale à celle dont a joui M. de Fon- » cemagne ? Dans un monde léger, où chacun ne » s'occupe que de ſoi, il avoit mérité que la ſo- » ciété s'occupât de lui. Ce qui lui étoit perſonnel » n'étoit point étranger aux autres : on l'aimoit » ſans jamais l'avoir vu. Dans les événemens heu- » reux ou malheureux qu'il éprouva, le public » ſembloit prendre ſoin de l'avertir de l'intérêt » qu'il inſpiroit à ſes concitoyens..... Connoiſſez » ce que la ſcience a d'utile & la vertu d'aimable ; » voyez combien, en s'uniſſant, elles s'embel- » liſſent ; jugez enfin à quel bonheur paiſible, à » quelle proſpérité touchante a droit de parvenir » celui qui concilie ces avantages ineſtimables. »

M. le maréchal de Duras, qui recevoit M. de Chabanon à l'Académie, fait auſſi un digne éloge de M. de Foncemagne.

« M. de Foncemagne, dit-il, étoit du petit » nombre de ces hommes que l'on ne peut guère » flatter, parce qu'il n'y avoit rien en lui qu'un » ami eût beſoin d'exagérer ou de diſſimuler..... » Ses indulgentes vertus étoient exemptes de l'auſ- » térité qui accuſe ou humilie la foibleſſe ; il ne » rechercha que des ſuccès qu'on ne peut pas lui » diſputer, & il ne rechercha pas tous ceux qu'il » pouvoit obtenir.

» Également cher aux gens du monde & aux » gens de lettres, il réuniſſoit la politeſſe des ma- » nières & celle de l'ame, la facilité des mœurs » & la dignité du caractère, le don rare de plaire » en inſtruiſant, & le don plus rare encore de » contredire les opinions ſans bleſſer l'amour-pro- » pre. Il a fait peu d'ouvrages, mais il a ſouvent » guidé & éclairé ceux qui vouloient en faire.

» S'il n'a pas enrichi les lettres autant que ſes » profondes connoiſſances & ſon excellent eſprit » pouvoient le faire eſpérer, il les a toujours en- » couragées par ſes conſeils, & fait reſpecter par » ſon exemple. Il en a obtenu la récompenſe qu'il » méritoit. Les lettres avoient fait le charme de ſa » vie ; elles ſeules adouciſſoient les douleurs cruel- » les qui ont empoiſonné les derniers jours de ſa » longue carrière. »

Feu M. l'abbé de Reyrac, correſpondant de l'Académie des belles-lettres, connu par le ſuccès prodigieux de ſon *Hymne au Soleil* (ouvrage digne en effet, à quelques égards, de l'auteur de *Télémaque*), & par une aménité de caractère qui rappelle M. de Fénélon & M. de Foncemagne, réclamoit comme un honneur l'avantage d'avoir été le premier homme de lettres qui eût élevé la voix pour célébrer M. de Foncemagne après ſa mort. Voici ce qu'il en dit, en annonçant cette mort dans une feuille hebdomadaire de la ville d'Orléans.

« C'eſt, de tous les hommes célèbres que la » ville d'Orléans a produits, celui qui a joui, dans » la république des lettres & auprès des grands, » de la plus brillante & de la plus juſte conſidé- » ration. Sa longue vie a toujours été douce & » pure comme ſon ame. Très-ſavant, très-profond » littérateur, mais modeſte & ſage, plus jaloux » de l'eſtime que de la renommée, & du bonheur

Digitized by Google

» que de la gloire & du bruit, il a très-peu écrit ; » mais ce peu annonce ces vaſtes connoiſſances, » ce goût exquis, ce ſtyle élégant & correct qui » l'ont élevé, du vivant des Fontenelle, des Mon» teſquieu & des Voltaire, aux ſuprêmes honneurs » de la littérature. Il a conſervé juſqu'au dernier » moment tout ce qui fait le charme de la vie, & » ſurtout de la vieilleſſe ; de grandes lumières, » une mémoire heureuſe, un caractère aimable & » doux, & un reſpect ſincère pour la religion. » Jamais homme de lettres enfin n'a mieux mé» rité que M. de Foncemagne, l'application de ces » beaux vers de La Fontaine :

Le ſage vit en paix. . . . . .
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce ſéjour ?
Rien ne trouble ſa fin ; c'eſt le ſoir d'un beau jour.

FONTANGES (Mademoiselle de). (*Hiſt. de Fr.*) Dans le paſſage du règne de madame de Monteſpan au règne de madame de Maintenon, lorſque Louis XIV n'aimoit déjà plus guère la première, & n'aimoit encore que l'eſprit de la ſeconde, Marie-Angélique de Scoraille de Rouſille, née en 1661, depuis ducheſſe de Fontanges, ſaiſit un moment de faveur que la mort lui enleva bientôt. A vingt ans elle n'étoit déjà plus.

Et roſe elle a vécu ce que vivent les roſes,
L'eſpace d'un matin.

On ne reprochoit à ſon éblouiſſante beauté qu'un défaut, plutôt ſoupçonné qu'avéré ; ſes rivales même n'oſoient pas dire préciſément qu'elle fût rouſſe ; mais elles diſoient que ſes cheveux blonds tiroient un peu ſur le roux. L'abbé de Choiſy dit *qu'elle étoit belle comme un ange, mais ſotte comme un panier.* Sa famille, qui étoit du Rouergue, fonda de bonne heure des eſpérances & des projets ſur ſa beauté. De Peyre, lieutenant de Roi du Languedoc, ſe chargea de l'amener à la cour ; la ducheſſe d'Arpajon lui procura une place de fille d'honneur chez Madame. C'eſt un artifice ordinaire des favorites & des maîtreſſes en titre, de produire elles-mêmes leurs rivales de beauté, ſoit pour les avilir en les protégeant, ſoit pour prévenir la renommée & pour affoiblir d'avance l'effet d'une rencontre & d'une ſurpriſe. C'eſt ainſi qu'en uſa madame de Monteſpan à l'égard de mademoiſelle de Fontanges. Elle courut apprendre au Roi que Madame avoit chez elle une idole de marbre. Louis XIV voulut voir l'idole ; elle parut à ſes regards dans une partie de chaſſe. Madame de Monteſpan l'apperçoit, l'appelle, la préſente au Roi, lui fait remarquer tous ſes appas avec des exclamations indécentes. La jeune fille étoit dans une confuſion très-favorable à la beauté. Louis XIV en vit plus d'un coup d'œil que madame de Monteſpan n'affectoit d'en montrer ; il trouva la ſtatue fort belle & voulut l'animer ; il rencontra peu d'obſtacles, & mademoiſelle de Fontanges eut bientôt tous les vices de la place qu'elle occupoit ; elle ſembla vouloir *dévorer ce règne d'un moment*, comme ſi elle en eût connu la brièveté ; elle attiroit à elle ſeule toute la puiſſance & toute la grandeur, paſſoit devant la Reine ſans la ſaluer, luttoit d'inſolence avec madame de Monteſpan, & lui rendoit au centuple ſes mépris, dépenſoit cent mille écus par mois étant née ſans fortune, & s'étonnoit fort qu'on s'en étonnât, & que cela s'appelât de la prodigalité ; elle irrita ſes ennemis par ſes hauteurs, & ſes amis par ſon indifférence. Bientôt elle n'eut plus que des ennemis : ſon amant même, plus aſſuré de ſa magnificence que de ſa fidélité, ne deſiroit que ſes faveurs : tout l'attiroit, rien ne le retenoit.

Le P. de la Chaiſe, qui avoit toujours été fort contraire à madame de Monteſpan, parut l'être moins à mademoiſelle de Fontanges. Le Roi, auquel il avoit depuis long-tems interdit l'uſage de la communion, lui arracha une abſolution à la faveur d'un renoncement ſimulé à ſes amours, & il communia. On crut en conſéquence que le P. de la Chaiſe ne condamnoit que l'adultère : on l'accuſa d'abord de tolérer, & bientôt même de favoriſer le commerce du Roi avec mademoiſelle de Fontanges. « Le P. de la Chaiſe, » dit à ce ſujet madame de Monteſpan, « n'eſt qu'une chaiſe de com» modité. » Louis XIV ne pouvoit, ni ſacrifier l'une à l'autre, ni obtenir d'elles qu'elles ſe ſupportaſſent mutuellement. Madame de Maintenon, qui, à travers toutes ces foibleſſes & tous ces déſordres qu'elle condamnoit, conſervoit une ame toujours douce & ferme, fut ſouvent, mais toujours inutilement, employée par Louis XIV à réconcilier ces deux femmes ; elle lui conſeilloit toujours de les renvoyer, & leur conſeilloit toujours de le quitter, ſans jamais bleſſer ni le Roi ni ſes maîtreſſes par des conſeils ſi contraires à leurs paſſions. On la conſultoit, on ne la craignoit pas, & cependant elle s'élevoit, ſinon par la vertu, du moins par la ſageſſe, à ce pouvoir ſuprême que les autres n'avoient pu s'aſſurer par le vice. « Mais, » que dois-je faire ? » lui diſoit un jour mademoiſelle de Fontanges à la ſuite d'un entretien où elle l'avoit fort ébranlée par ſes remontrances & ſes exhortations. — « Ce que vous devez faire, Ma» demoiſelle ? Renoncer au Roi. Ou vous l'aimez, » ou vous ne l'aimez pas : ſi vous l'aimez, vous » devez le ſauver & vous ſauver avec lui ; ſi vous » ne l'aimez pas, l'effort ne doit pas vous coûter. » Ce dilemme paroît ſimple & concluant comme tous les dilemmes ; mais tant de paſſions étrangères à l'amour entrent dans la paſſion qu'un Roi inſpire, & forment des nœuds ſi puiſſans, que le pouvoir de les rompre n'appartient qu'à des ames, ou bien fortes, ou bien tendres. « Ne diroit-on pas, » répliqua Fontanges, « qu'il eſt auſſi aiſé de quitter » un Roi, que de quitter ſa chemiſe ? » C'étoit

répondre à un raiſonnement dévot par un trait de ſentiment. Madame de Maintenon obtint du moins que les apparences de la paix régneroient entre les deux rivales, & qu'elles épargneroient au Roi le ſpectacle & le chagrin de leurs diſſentions. Ce traité fut conclu, & en conſéquence mademoiſelle de Fontanges parut à un bal donné à Villers-Cotterets, parée des mains de madame de Monteſpan, comme celle-ci l'avoit ſouvent été par mademoiſelle de la Vallière. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Monteſpan.*)

Mademoiſelle de Fontanges devint groſſe; le Roi la fit ducheſſe. Ses couches furent malheureuſes: on ſoupçonna madame de Monteſpan de l'avoir empoiſonnée; on peut aſſurer hardiment qu'elle en étoit incapable, quoique très-capable de haine, mais moins encore que d'emportement & de fureur. Mademoiſelle de Fontanges ne fit que languir depuis ſes couches; elle tâchoit de ſe parer-ager entre le Dieu devant lequel elle alloit paroître, & le Roi, qui ſe détachoit d'elle, & qu'elle aimoit toujours, peut-être parce qu'elle tenoit toujours à la grandeur.

Elle ſe retira dans un couvent du fauxbourg Saint-Jacques, ne devant plus, diſoit-elle, ſonger qu'à mourir. « Le Roi, dit M. de la Beaumelle, envoyoit » trois fois la ſemaine le duc de la Feuillade ſavoir » des nouvelles de ſa ſanté. Il n'envoya pas même » un gentilhomme de la chambre à M. de Catinat. »

Voilà certainement un trait de critique des plus déplacés.

On peut répondre à M. de la Beaumelle:

1°. Qu'il ne ſait point du tout ſi Louis XIV n'envoya point de gentilhomme de la chambre à M de Catinat, & que cela eſt dit au haſard comme tant d'autres choſes;

2°. Qu'il n'eſt pas étonnant qu'un amant ait plus d'empreſſement pour une maîtreſſe, que pour un vieux militaire, quoique plus utile à l'Etat;

3°. Que M. de Catinat, à qui Louis XIV avoit donné de grandes marques d'eſtime, s'étoit tellement éloigné de lui, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait fini par en être négligé.

La ducheſſe de Fontanges mourante demandoit, pour dernière conſolation, à voir le Roi chez elle. Le Roi craignoit de réveiller ou de nourrir en elle des ſentimens auxquels il falloit qu'elle renonçât; il craignoit de l'attendrir & de s'attendrir lui-même en voyant ce beau viſage qui l'avoit autrefois charmé, défiguré par les approches de la mort. Le confeſſeur crut que ce ſpectacle même ne ſeroit pas ſans utilité pour le Roi, & il décida pour la viſite. Le jour où la malade l'attendit, fut un jour d'inquiétude pour elle; à chaque inſtant elle demandoit quelle heure il étoit. Le Roi arriva enfin, & la reconnut à peine, tant elle étoit changée. Elle le pria de payer ſes dettes, car un des abus de ſa puiſſance avoit été d'en faire; elle lui recommanda de marier ſa ſœur, qui bientôt après épouſa M. de Molac; une autre de ſes ſœurs avoit été nommée abbeſſe de Chelles. Les adieux du Roi & de ſa malheureuſe amante furent fort tendres, comme ils l'avoient prévu. Le Roi ne put retenir ſes larmes. « Je meurs contente, lui dit-elle, puiſque » mes derniers regards ont vu pleurer mon Roi. »

Elle mourut, & le Roi, accablé de douleur, fut ſurtout tourmenté de l'idée d'avoir été peut-être un obſtacle à ſon ſalut; il croyoit la voir malheureuſe pour l'éternité & malheureuſe par lui. Madame de Monteſpan ne diſſimula point ſa joie, & en devint preſqu'odieuſe à Louis XIV. Madame de Maintenon le conſola & lui devint chère.

Il ne reſta preſque qu'une ſeule trace du règne ſi brillant & ſi court de la ducheſſe de Fontanges: ce fut ce ruban de tête qui conſerva long-tems ſon nom. Cette mode étoit née d'un de ces petits incidens auxquels l'amour donne de l'importance. A une partie de chaſſe, le vent ayant dérangé la coëffure de mademoiſelle de Fontanges, elle la fit attacher avec ce ruban, dont les nœuds, qui tomboient négligemment ſur ſon front, lui donnoient ou recevoient d'elle tant de grâces, que le Roi la pria de ne pas ſe coëffer autrement de tout le jour. Le lendemain toutes les Dames parurent coëffées ainſi, & cette mode acquit plus de ſtabilité que les modes ordinaires.

FONTENU (Louis-François de). (*Hiſt. litt. mod.*) M. l'abbé de Fontenu, de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, étoit d'une ancienne famille originairement établie en Poitou, où elle a long-tems poſſédé la terre qui porte ſon nom, ou dont elle porte le nom, & dont le château fut détruit dans le tems des guerres civiles. L'aïeul de M. l'abbé de Fontenu vint s'établir à Paris, & fut maître-d'hôtel du roi Henri IV. Il épouſa la nièce de Philippe de Freſne-Canaye, ſi connu par ſes Mémoires & ſes ambaſſades. (*Voyez* plus haut l'article *Canaye.*) Un frère de M. l'abbé de Fontenu fut conſul de la nation françaiſe à Livourne & à Smyrne, puis chargé des affaires du Roi à la Porte, avec appointemens d'ambaſſadeur. L'abbé de Fontenu naquit poſthume au château de Lilledon en Gâtinois, le 16 octobre 1667. Il fut élevé à Beauvais, ſous les yeux de l'évêque, M. de Buzenval, ſon proche parent, & de M. l'abbé le Maire ſon oncle, grand-chantre de la même égliſe & grand-vicaire de l'évêque.

M. l'abbé de Fontenu, deſtiné à fournir une des plus longues carrières de la vie humaine, paſſa une grande partie de ſa jeuneſſe, juſqu'à près de trente ans, dans les langueurs d'une phthiſie déclarée: les médecins l'avoient preſque condamné, du moins ils laiſſoient fort peu d'eſpérance, lorſque le malade alla heureuſement s'imaginer que ſa plus grande maladie conſiſtoit peut-être dans le traitement même: on le tenoit toujours au lit, extrêmement couvert, dans une chambre exactement fermée, où l'on entretenoit jour & nuit un très-grand feu; & on lui recommandoit de boire le plus chaud qu'il

Digitized by Google

étoit poſſible ; il prit ſur lui d'eſſayer d'un régime tout contraire ; il fit donner par degrés un peu plus d'air à ſa chambre ; il le leva, fit diminuer le feu, le ſupprima enfin tout-à-fait, & guérit en très-peu de jours. Depuis ce tems il n'a jamais eu de feu dans ſon appartement, même dans les plus grands froids, même en 1709, & les fenêtres en étoient preſque toujours ouvertes ; depuis ce tems auſſi il a toujours été ſon propre médecin.

Cette averſion pour le feu ne s'étendoit pas juſqu'à la chaleur : le climat de Rome, où il accompagna en 1700 le cardinal Janſon, lui parut très-favorable à ſon tempérament, & il le regretta beaucoup ſous ce point de vue nommément : ſes regrets eurent encore bien d'autres motifs, qui tenoient principalement au goût de l'antiquité. Il s'étoit préparé à ce voyage de Rome par des études ſuivies. Déjà inſtruit des langues ſavantes, il avoit appris pluſieurs langues modernes, ſurtout l'italien. Il s'étoit rendu familiers les principes de l'architecture, des fortifications, de la perſpective ; il avoit étudié la botanique & l'hiſtoire naturelle. Il ne quitta l'Italie qu'après en avoir viſité les principales villes : il en rapporta une collection de médailles qui, augmentée par lui dans la ſuite, compoſa un cabinet curieux, l'un des plus conſidérables de Paris. Au mérite de l'avoir formé, il joignit le mérite plus rare d'en faire le ſacrifice au rétabliſſement de la fortune de ſa ſœur, fort dérangée par le ſyſtême ; il vendit ce cabinet à M. le maréchal d'Etrées.

Cette ſœur, avec laquelle il vivoit depuis qu'il avoit perdu ſon oncle (l'abbé le Maire) en 1708, & ſa mère en 1709, faiſoit de ſa maiſon le rendez-vous de la meilleure compagnie : là ſe raſſembloient M. de Tourreil, M. de Fontenelle, le P. Bourdaloue, la marquiſe de Lambert, le marquis de la Riviere, &c. Il la perdit en 1728.

Il avoit été admis, en 1714, à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, en qualité d'élève ; & à la ſuppreſſion de cette claſſe d'élèves en 1716, il étoit devenu l'un des aſſociés. Sur la fin de ſa vie, dit le ſecrétaire de l'Académie, il ſembloit rajeunir dans nos aſſemblées ; il les appeloit *la promenade de ſon eſprit*, c'eſt qu'il aimoit extrêmement la promenade, & que, pour l'intérêt même de ſa ſanté, il s'en étoit fait une grande habitude. Les Mémoires qu'il a lus à l'Académie ont ſouvent été le but ou le fruit de ſes promenades. Ses voyages même, il les faiſoit preſque tous à pied, laiſſant ſuivre la voiture pour la retrouver au beſoin. (hargé de la tutèle honoraire de mademoiſelle de Caniſy (madame la comteſſe de Forcalquier), il alla pendant pluſieurs années paſſer le temps de ſes vacances en Normandie, chez M. le marquis de Caniſy, oncle, & tuteur, comme lui, de mademoiſelle de Caniſy. Ces voyages donnèrent lieu à ſon Mémoire ſur les *Camps de Céſar*, nom que portent pluſieurs endroits, & de la Normandie, & de diverſes provinces de France, mais dont il les dépouille pour la plupart, comme n'ayant dû ce nom qu'à un préjugé populaire.

Pluſieurs voyages qu'il fit à la Source près d'Orléans, ont produit une Diſſertation ſur la petite rivière du Loiret, dont le cours, aſſez borné, eſt ſi riant & ſi agréable. L'hiſtoire naturelle avoit pour lui beaucoup d'attrait. Lorſqu'il croyoit y avoir fait quelque découverte, il alloit auſſitôt la communiquer à ſon ami M. de Réaumur, dont l'éloignement même (car il logeoit à l'autre extrémité de Paris) lui étoit favorable, en joignant au plaiſir d'entretenir un ami, le plaiſir de l'aller chercher & l'avantage de faire de l'exercice.

L'abbé de Fontenu n'exigeoit aucun ſervice auprès de ſa perſonne ; il ne ſentoit pas le beſoin d'être ſervi : on n'a jamais eu des mœurs plus ſimples. Sobre, & ſurtout ſoumis à toutes les ordonnances de l'Egliſe, ni l'âge ni les infirmités n'ont jamais pu lui faire manquer un ſeul jour de jeûne & d'abſtinence.

Il aimoit à profiter du calme de la nuit pour le travail, & il n'eſt pas le ſeul homme de lettres qui en ait uſé ainſi ; il travailloit tous les jours juſqu'à deux heures après minuit, uſage qui, joint à celui d'être toujours ſans feu, devoit être fort pénible l'hiver.

Peu de temps après la mort de ſa ſœur, ſon frère, dont nous avons parlé au commencement de cet article, & dont il avoit été long-tems ſéparé, revint de Conſtantinople comme pour ſe conſoler avec lui de leur perte commune & pour l'en dédommager. Ses enfans devinrent l'objet de la tendreſſe & des ſoins de M. l'abbé de Fontenu ; il ſurveilla leur éducation. De deux de ces enfans, l'un a ſervi avec diſtinction dans le régiment des Gardes. L'abbé de Fontenu eut la douleur de voir périr l'autre, le chevalier de Fontenu, enſeigne de vaiſſeaux, tué à vingt-ſept ans, d'un coup de canon au combat du Cap, où il faiſoit les fonctions de major dans l'eſcadre de M. de Kerſain. Ce jeune homme, déjà parvenu à ſe faire une réputation, emporta les regrets du corps de la Marine.

M. l'abbé de Fontenu mourut après dix ou douze jours de langueur, ſuivis d'une longue agonie, le 3 ſeptembre 1719, âgé de quatre-vingt-douze ans, moins un mois & treize jours. Il n'a jamais rien fait imprimer que ce qu'il y a de lui dans le Recueil de l'Académie ; mais il a laiſſé vingt volumes d'une écriture fort fine & fort ſerrée, qui, ſelon le ſecrétaire de l'Académie, en formeroient plus de cinquante s'ils étoient imprimés ; « c'eſt » le réſultat de ſes lectures, de ſes réflexions, de » ſes voyages. Théologie, philoſophie, phyſique, » aſtronomie, anatomie, botanique, hiſtoire an- » cienne & moderne, tout lui paroît familier. » *En* parcourant le cercle des ſciences humaines, *c'eſt* ſur l'hiſtoire naturelle qu'il aime à ſe repoſer. Sa modeſtie égaloit ſes connoiſſances, & ſa charité, dont le ſecret fut trahi à ſa mort par les larmes dont les pauvres honorèrent ſon convoi ; ſa cha-

Digitized by Google

tité surpassoit, s'il étoit possible, son extrême modestie.

FONTETTE. (*Hist. litt. mod.*) Charles-Marie Févret, seigneur de Fontette, conseiller au parlement de Bourgogne, auteur de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, si considérablement augmentée par ses soins, avoit pour trisaïeul le célèbre Charles Févret, auteur du *Traité de l'Abus*, qui, fils & père de magistrats, mais contens de la profession d'avocat qu'il honoroit, refusa deux fois une charge de conseiller au parlement dont le Roi vouloit le gratifier. Ce Charles Févret eut du petit nombre de ceux qui ont trouvé un bonheur constant & parfait dans le mariage, & ce bonheur dura quarante ans, selon le témoignage qu'il en rend lui-même dans ces vers :

Ambo quaterdenos juncti concorditer annos
Viximus, & luxit candida utrique dies.
(*Carmen, de vitâ sud.*)

Dix-neuf enfans furent le fruit de cette union si douce.

Charles-Marie Févret de Fontette, reçu, en 1736, conseiller au parlement de Dijon, obtint promptement toute la confiance de sa compagnie, qui le députa plusieurs fois pour défendre ses intérêts au conseil du Roi, & qui eut toujours lieu de s'applaudir du choix de son député. Le Roi, de son côté, pour récompenser des travaux extraordinaires & de la plus grande importance par leur objet & par leur succès, accorda, en 1751, à M. de Fontette une pension de 1200 liv., la première qui ait été donnée à un conseiller au parlement de Dijon, depuis sa création.

Mais ce qui surtout fera vivre dans la mémoire le nom de M. Févret de Fontette, c'est le service qu'il a rendu aux lettres par sa *Bibliothèque historique de la France*, ouvrage absolument nécessaire à un ordre nombreux de littérateurs, & au moins utile à presque tous, utile même à tout citoyen qui veut apprendre l'histoire de son pays ou connoître les moyens de l'étudier. Le Roi, en 1770, récompensa encore ce travail par une pension de 1200 liv.

En 1757, M. de Fontette avoit été admis, avec le titre de directeur dans l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon. En 1761, il eut grande part à la rédaction du nouveau réglement de cette compagnie, qui lui déféra par acclamation la place de chancelier, la première de ses dignités académiques, créées par le nouveau réglement.

L'Académie des inscriptions & belles-lettres de Paris reçut, en 1771, M. de Fontette au nombre de ses associés libres.

Il mourut le 16 février 1772, & ne vit pas la fin de son édition de la *Bibliothèque historique*; elle a été achevée par M. Barbeau de la Bruyère.

M. de Fontette, quoique juge, étoit grand conciliateur de procès, mérite qui n'est pas médiocrement utile.

FOUCHER (L'abbé). (*Hist. litt. mod.*) Paul Foucher, de l'Académie des belles-lettres, naquit à Tours en 1704. Prédestiné à être janséniste, il n'eut aucun succès dans ses études chez les Jésuites, & ne fit de progrès que chez les Oratoriens, où il entra en 1718. Le secrétaire de l'Académie (M. Dupay) nous le représente pourtant, dans l'intervalle, comme poète; il parle de *fureur poétique*, & fait sur cela de lourdes petites plaisanteries collégiales, dont l'Académie l'eût bien dispensé. Ceux qui n'ont connu M. l'abbé Foucher qu'à l'Académie, n'ont vu en lui ni fureur ni poésie. Son mérite (car il en avoit) étoit d'un tout autre genre; il s'étoit tourné du côté de la théologie & des sciences convenables à un ecclésiastique. L'éducation qu'il avoit reçue chez les Oratoriens fut, du moins quant aux principes, la même qu'il donna depuis à plusieurs élèves de qualité, dont l'enfance lui fut confiée, tels que MM. de Chatelus & de la Tremoille, dont quelques-uns se font fait depuis une autre éducation, mais sans cesser d'être fidèles aux principes vertueux dont il avoit rempli leur ame.

L'abbé Foucher fut reçu, en 1753, à l'Académie des belles-lettres. Il a fourni beaucoup de Mémoires à cette Académie. Ces Mémoires se rapprochoient toujours de ses études favorites, & on avoit bien de la peine à les empêcher d'être entièrement théologiques. Il a beaucoup écrit (toujours dans le Recueil de l'Académie) sur la religion des Perses, avant que M. Anquetil fût revenu de son voyage; il s'étoit trop pressé d'assurer que ce voyage seroit inutile, & que tant d'efforts, de courage & de constance n'aboutiroient à rien. Qu'en coûtoit-il d'attendre? M. Anquetil arriva, & avec lui les livres zends rapportés par lui de l'Inde. Alors la ressource de M. l'abbé Foucher fut de ne pas trouver dans ces livres la preuve de ce grand mérite de Zoroastre, dont il s'étoit fait une si haute idée d'après le témoignage des philosophes de la Grèce. Mais, n'importe, il falloit du moins savoir à quoi s'en tenir, & on le fait à présent, graces à M. Anquetil.

D'autres Mémoires de M. l'abbé Foucher roulent sur la religion de la Grèce. Ses écrits sont longs, diffus, dévots, sans élégance, sans intérêt; mais ils sont d'un honnête homme & d'un homme de bien.

Il avoit écrit, par inclination & par reconnoissance, l'histoire de la Maison de la Tremoille: nous ne croyons pas qu'elle ait vu le jour.

M. l'abbé Foucher est mort d'une attaque d'apoplexie & de paralysie, en 1778.

FOUQUÉ. (*Hist. mod.*) Henri-Auguste, baron de la Motte-Fouqué, connu sous le nom & le titre du *général Fouqué*, étoit d'une des plus anciennes

Digitized by Google

ciennes familles de la province de Normandie. Charles de la Motte-Fouqué ſon père, qui poſſédoit de riches domaines en France, quitta ce royaume pour cauſe de religion, après la révocation de l'édit de Nantes, & s'étant retiré à la Haie, il y épouſa Suſanne de Robillard. Le ſecond fils qui naquit de ce mariage fut le général Fouqué. Il naquit à la Haie le 4 février 1698. A huit ans il entra, en qualité de page, au ſervice du duc d'Anhalt Deſſau, Léopold. Neuf ans après, entraîné par un goût naturel pour les armes, il ſe déroba de la cour de Deſſau pour s'enrôler; il fut ſucceſſivement ſimple ſoldat, enſeigne, lieutenant, capitaine. Son mérite parvint juſqu'au roi de Pruſſe, Frédéric-Guillaume, qui lui donna l'Ordre de la Générolité. Le grand prince Frédéric ſon fils, grand dans le choix de ſes amis, comme dans toutes ſes actions, mit le capitaine Fouqué au nombre des ſiens, dit l'auteur d'une vie de ce général, jointe à la correſpondance du même Fouqué avec le roi de Pruſſe (Frédéric), correſpondance vraiment précieuſe, vraiment honorable, & au Roi, & au ſujet. Ce Prince (Frédéric) étant tombé dans la diſgrace de ſon père, Fouqué lui tint compagnie dans ſa priſon de Cuſtrin, & lui en adoucit la rigueur par tous les moyens qui étoient en ſon pouvoir. Il tomba lui-même dans la diſgrace, & une ſuite de mécontentemens lui fit quitter le ſervice de la Pruſſe; il entra dans celui du Dannemarck, en qualité de lieutenant-colonel; il n'y reſta pas long-tems. Le roi de Pruſſe, Frédéric-Guillaume, étant mort le 31 mai 1740, le nouveau Roi, Frédéric II, ſe hâta de rappeler ſon ami & ſon compagnon de diſgrace, de le décorer, de l'enrichir; il lui donna l'Ordre du Mérite, qu'il venoit de créer, & pluſieurs places honorables & lucratives. Fouqué entra la même année en Siléſie avec le Roi, & prit poſſeſſion pour lui de Schweidnitz. En 1741, il battit des payſans de la Moravie, qui étoient entrés en armes dans la Siléſie. Cette même année il fit, pour le bataillon qu'il commandoit, un changement qui fut bientôt adopté pour toutes les troupes pruſſiennes: ce fut le changement des guêtres blanches en guêtres noires, & voici à quelle occaſion il fut fait. Un grenadier avoit été mis en ſentinelle près de la maiſon d'un curé, qu'il incommodoit beaucoup par ſes cris continuels & ſes fréquens *qui va là?* Le curé, accoutumé peut-être à tirer parti de la ſuperſtition des payſans ſes paroiſſiens, imagina un moyen fort bizarre de ſe délivrer de la ſentinelle; il ſe déguiſe en diable, avec des cornes, des griffes, une queue de ſerpent, des pieds de vache; il s'arme d'une fourche qu'il préſente à la ſentinelle, en lui criant d'une voix rauque & ſépulcrale: *Tu mourras de ma main.* Un grenadier ne s'effraie pas aiſément, & les ſoldats pruſſiens ne croyoient déjà plus guère aux apparitions du diable: la ſentinelle appela; on ſe ſaiſit du diable; on le conduiſit d'abord au poſte le plus voiſin; puis le lendemain, & toujours dans le même état, à la grand'garde en plein jour, à la vue de toute la ville de Cremſir, où ſe paſſoit cette ridicule ſcène. Le clergé n'ayant pu prévenir un tel ſcandale, voulut du moins l'abréger; il paya une amende de cent ducats, pour épargner un plus long affront & un traitement plus dur au pauvre curé, qui en fut quitte pour être enfermé dans un couvent. Soit que la chauſſure noire des prêtres eût donné l'idée de ces guêtres noires, ſoit que ce changement fût projeté dès-lors, & qu'on n'attendit plus que des fonds pour l'exécution, l'amende du clergé ſervit pour cette dépenſe, & procura aux ſoldats, avec le plaiſir de rire aux dépens du clergé, une commodité pour les marches fréquentes qu'ils étoient obligés de faire dans toutes ſortes de chemins & dans toutes ſortes de ſaiſons.

En 1742, Fouqué, tellement reſſerré dans Cremſir, que de ſix ordres que lui envoya le prince de Deſſau ſon général, il ne put en recevoir qu'un ſeul, ſe hâta de partir en exécution de cet ordre, pour une marche également pénible & périlleuſe, dans laquelle, toujours ſuivi & harcelé par le général Nadaſti & par une armée d'Autrichiens très-ſupérieure, il la battit près de Kokar & dans un autre poſte encore, & parvint, avec beaucoup de bonheur & de gloire, à faire la réunion que cette armée avoit voulu empêcher.

La même année, le Roi nomma Fouqué commandant de la ville & du comté de Glatz, pays que les guerres avoient rempli de bandits & de brigands, & où il étoit chargé de rétablir l'ordre; ce qui exigeoit de la prudence, de la vigueur & de la ſévérité. Fouqué y réuſſit encore. « Les voya» geurs, dit l'auteur de ſa vie, frémiſſoient, il eſt » vrai, à la vue des brigands pendus ſur les grands » chemins; mais ils beniſſoient le glaive de la juſ» tice, qui faiſoit leur ſûreté. »

Dans la ſeconde guerre de la Siléſie, qui s'alluma au mois d'août 1744, & finit au mois de décembre 1745, Fouqué eut à défendre ce même comté de Glatz contre les incurſions de l'ennemi; mais ſa valeur eut deſiré des occaſions plus brillantes de ſe ſignaler. Le roi de Pruſſe le conſola ainſi ſur ce regret héroïque:

« Vous n'avez pas raiſon, mon ami, de vous » plaindre que cette guerre ne vous ait pas fourni » l'occaſion de vous diſtinguer perſonnellement. » Vous avez ſaiſi toutes les occaſions que vous » avez trouvées de nuire à l'ennemi, & j'ai été » entièrement tranquille au ſujet de Glatz, pou» vant me repoſer ſur votre vigilance. »

Heureux qui peut mériter & obtenir d'être ainſi conſolé par ſon Roi & par un tel Roi!

Fouqué fut fait lieutenant-général le 23 janvier 1751, & décoré, le 2 ſeptembre ſuivant, de l'Ordre de l'Aigle noir. Ce fut ſurtout dans la guerre de ſept ans, commencée en 1756, & finie en 1762, qu'il parut avec éclat. Il ſervit d'abord, les deux premières années, en Bohême & en Si-

Digitized by Google

léſie, ſous le maréchal Schwerin. Le 6 mai 1757 ſe livra la ſanglante bataille de Prague, où périt ce maréchal. Le général Fouqué, qui le remplaça, fut dangereuſement bleſſé. Un coup de fauconneau briſa dans ſa main la garde de ſon épée. Il fit lier ſon épée à ſa main bleſſée, qui n'auroit pu la ſoutenir, & continua de combattre. Le ſuccès répondit à ſon courage; il décida la victoire

Mais ſa bleſſure le condamna enſuite pour longtems à l'inaction, & il ne put reprendre le commandement qu'au 8 ſeptembre ſuivant.

Le 22 décembre 1757, il atteignit à Landshut l'arrière-garde des Autrichiens, & la mit en déroute.

Il commanda enſuite le blocus de Schweidnitz. Le 21 mars 1758, il battit encore les ennemis, & les pourſuivit juſqu'au-delà des frontières de la Bohême; il revint auprès de Schweidnitz, dont on fit alors le ſiége, & qui fut pris d'aſſaut le 16 avril.

Le 16 mai, il eut ordre d'inveſtir Olmutz, dont il conduiſit le ſiége avec le feld-maréchal Keith. Le 14 juillet, il fut atteint, dans la tranchée, d'un boulet de canon qui lui fit une contuſion au pied gauche; mais l'os n'ayant pas été endommagé, il fut promptement guéri.

Il défendit, pendant preſque tout le reſte de la campagne, le fort de Landshut contre des forces très-ſupérieures qu'il réduiſit à renoncer au projet de pénétrer dans la Siléſie; elles voulurent s'en dédommager en formant le ſiége de Neiſſe; il le leur fit lever.

Le 31 juillet 1759, il ſurprit les ennemis pendant la nuit; s'empara de leur camp, de leur bagage, chevaux, mulets; fit un butin immenſe & beaucoup de priſonniers. Le reſte de cette année & toute l'année 1760, il eut à ſoutenir une guerre difficile, avec des forces toujours très-inférieures, contre les Autrichiens, dont il fit manquer la plupart des entrepriſes. Il y eut, le 23 juin, près de Landshut, une affaire générale, où la valeur & la bonne conduite furent obligés de céder au nombre. Quoique défait & accablé, le général Fouqué y fut comblé de gloire. Pendant qu'il donnoit ſes ordres au milieu du feu avec le plus grand ſang-froid, il eut ſon cheval tué ſous lui; il tomba. Les dragons de Loëwenſtein maſſacrèrent tout ce qui l'environnoit. Bleſſé de trois coups de ſabre, au front, au coude & ſur le dos, il alloit périr ſi Trautſchke, ſon fidèle écuyer (ſon hiſtorien l'appelle palefrenier), ne ſe fût jeté au devant de lui en parant ou recevant ſur ſon corps les coups qu'on lui portoit, & en criant & répétant ſans ceſſe de toute ſa force : *Voulez-vous donc tuer le général en chef?* Le colonel du régiment de Loëwenſtein, nommé Voit, entendit ces cris, accourut, diſperſa les dragons, & releva le général couvert de ſang. Fouqué lui remit ſon épée. Voit fit venir ſon cheval de parade, & l'offrit à Fouqué, qui le refuſa en diſant : *Je riſquerois de ſouiller ce bel équipage avec mon ſang. — Mon équipage*, répondit le colonel Voit, *ne peut que gagner à être teint du ſang d'un héros.* Il fallut bien céder à un vainqueur ſi courtois, & monter le cheval offert. Lorſque le roi de Pruſſe, qui venoit de partir de la Saxe pour amener à Fouqué un renfort déſormais inutile, apprit ce déſaſtre & le malheur de ſon ami : « Fou» qué eſt priſonnier, dit-il aux généraux qui l'en» touroient, mais ſa captivité lui fait honneur; il » s'eſt défendu en héros. »

Fouqué fut tranſféré de ville en ville, & toujours plus éloigné. L'intention de l'Impératrice-Reine étoit qu'on eût pour ſon priſonnier tous les ménagemens dus à ſon mérite & à ſa réputation; mais cette intention fut mal remplie. On honora ſon mérite d'une manière plus flatteuſe peut-être, mais moins agréable, en refuſant conſtamment de le relâcher avant la paix.

Les événemens qui arrivèrent pendant ſa priſon, joignirent la perte de ſa fortune à la perte de ſa liberté. La priſe de Glatz, arrivée le 26 juillet ſuivant, un mois après la bataille de Landshut, lui coûta tout ſon bien. Outre un capital conſidérable en argent comptant, il tenoit des bienfaits du Roi ſix tabatières d'or, la plupart garnies de brillans; des ſervices de table de porcelaine & en argent, une bibliothèque choiſie & une collection des plus belles gravures faites par le feu roi Frédéric-Guillaume, en trente-trois volumes *in-folio*, collection regardée alors comme unique en ſon genre, & que l'inſpecteur de la galerie royale, Oeſterreich, eſtimoit cent mille écus. Tous ces effets furent tranſportés à Brunn, pour y être, diſoit-on, mis en dépôt, & on alla juſqu'à exiger du général Fouque les frais du tranſport.

Ce général avoit une fierté ferme & noble, que ſes ennemis pouvoient aiſément taxer de hauteur & de rudeſſe. Il s'éleva quelques conteſtations entre les officiers pruſſiens priſonniers & le conſeil de guerre de la cour de Vienne, au ſujet de la ſolde de ces officiers priſonniers. Fouqué défendit avec courage les droits de ceux-ci; il eut, à ce ſujet, des diſputes vives avec quelques généraux autrichiens, & ne crut pas manquer au reſpect qu'il devoit à l'Impératrice, en accuſant ſes agens de lui cacher beaucoup de choſes, d'abuſer de ſon nom pour des injuſtices, & d'intercepter les Mémoires & les réclamations qu'on adreſſoit à cette Princeſſe.

Ces plaintes fatiguèrent d'autant plus le conſeil de guerre de la cour, que ſans doute elles n'étoient pas ſans fondement. Le conſeil s'en vengea, & fit tranſférer Fouqué juſqu'à Carlſtadt en Croatie. C'étoit à peu près comme ſi l'impératrice de Ruſſie l'eût exilé en Sibérie. Quand on lui apporta, le 7 ſeptembre 1761, l'ordre de Marie-Thérèſe pour cette tranſlation : *L'Impératrice*, répondit-il avec la plus grande indifférence, *peut m'exiler où elle voudra, puiſque le ſort des armes m'a mis en ſa puiſſance; mais la vérité ne ſauroit perdre de ſes*

Digitized by Google

droits, & je ne la disputerai jamais. Il arriva le 20 ſeptembre à Carlſtadt, où il vécut renfermé dans ſa famille & dans ſon domeſtique. Il n'obtint ſa liberté qu'à la concluſion de la paix, & ne put retourner à Glatz que le 7 avril 1763. L'Impératrice lui envoya un officier pour l'inviter à ſe rendre à Vienne, où on lui promettoit des diſtinctions, & on lui annonçoit qu'il ſeroit le maître de reprendre ſes meubles & ſes bijoux. Fouquć reçut cette offre avec la politeſſe convenable, & ne parla de l'Impératrice qu'avec l'expreſſion du plus profond reſpect; mais il crut devoir refuſer. « Il m'eſt impoſ- » ſible, dit il, de baiſer la main qui m'a ſi dure- » ment frappé; mes biens, étant dans cette main, » n'ont plus de charmes pour moi; mon Roi, qui » me les avoit donnés, peut ſeul me les reſti- » tuer. » On jugea diverſement de cette conduite. Les uns n'y virent que de l'humeur & du reſſentiment; les autres y virent de la grandeur d'ame & de la fermeté. Paſſons ſur les formes: il eſt certain du moins que partout où il y a de grands ſacrifices volontaires, il y a de la magnanimité; mais c'étoit peut-être charger aſſez inutilement ſon Roi de lui refaire une fortune qui pouvoit ſi facilement & ſi juſtement être recouvrée. Le Roi parut en effet ſe croire obligé de dédommager Fouquć de ce que celui-ci avoit un peu volontairement perdu. Il l'avoit déjà nommé précédemment à la prévôté de l'égliſe cathédrale de Brandebourg, & Fouquć l'en avoit remercié par un billet où il diſoit au Roi: « Il ſemble que vous ayez pris à tâche de » me combler d'opulence, & pour comble d'em » barras vous me faites eccléſiaſtique. Je m'ac- » quitterai auſſi mal des fonctions de cette charge, » que du rôle d'Arbate, ſi je dois officier. »

Il avoit apparemment fourni ſon contingent aux plaiſirs de Rheinsberg, en y jouant dans *Mithridate* ce rôle d'Arbate. On ſait que ces repréſentations théâtrales étoient le plus doux amuſement de Frédéric dans ſa retraite de Rheinsberg.

Ce fut cette prévôté de Brandebourg que Fouquć choiſit pour aſile: « Je ne ſuis plus bon à » rien, écrivit il au Roi, & rien ne m'eſt plus con- » venable que la vie de chanoine & le repos. »

Le Roi meubla ſa maiſon, remplit ſa cave de vin, garnit ſa table de fruits, le combla des plus riches préſens en tout genre, fit paſſer à Brandebourg tout ce qui pouvoit contribuer à rendre ce ſéjour agréable: le jardin fut orné d'orangers apportés de Sans-Souci & de Charlottembourg. Le Roi partageoit tout avec celui qu'il appeloit *ſon vieux & fidèle ami.* Le reſte de la vie du général Fouquć devenu chanoine, & de ſa correſpondance avec le roi de Pruſſe, n'eſt plus que l'hiſtoire des bienfaits de ce monarque envers Fouquć, des ſoins attentifs & délicats de ſa généreuſe amitié. Jamais Roi n'a mieux démenti par ſa conduite & par ſes ſentimens, ces deux vers ſi ſouvent répétés:

Amitié que les Rois, ces illuſtres ingrats,
Sont aſſez malheureux pour ne connoître pas!

En conſentant malgré lui à la retraite de Fouquć, que l'âge & les infirmités de ce général lui rendoient néceſſaire, il prit l'engagement d'aller ſouvent l'y viſiter, & il le remplit; il exigea que Fouquć vint auſſi le voir comme un voiſin de campagne: « Vous me rendrez viſite quelquefois, lui » écrivoit-il; il n'y a pas loin; & quand je ſaurai » que vous voudrez venir, je vous enverrai mes » chevaux à moitié chemin. »

Lorſque dans la ſuite Fouquć eut perdu l'uſage de ſes jambes, le Roi, qui avoit pris l'habitude de ſe promener ſolitairement & de cauſer familiérement avec lui, ſoit dans les jardins de Sans-Souci, ſoit dans les allées de la prévôté de Brandebourg, ne voulut pas perdre un uſage qui lui étoit ſi cher: on portoit Fouquć dans un brancard ſur les terraſſes de Sans-Souci, puis un petit charriot fait exprès le promenoit dans les parties baſſes des jardins, le Roi marchant toujours à pied à côté de lui & réglant ſa marche ſur celle du charriot, pour être à portée de s'entretenir avec ſon ami. Cependant la vieilleſſe & la maladie faiſoient des progrès, & Fouquć, demi-paralytique, ſe vit hors d'état de prononcer une ſeule parole diſtinctement.

On inventa pour lui une machine qui, aumoyen de l'arrangement des lettres, ſuppléoit aux termes qu'il ne pouvoit plus articuler: le Roi s'en ſervoit quand il s'entretenoit ſeul avec lui, & ſe donnoit la peine d'épeler en faveur de ſon vieil ami. Il entroit avec lui dans tous les détails qui pouvoient adoucir ſon ſort: « Vous vivez trop en ſolitaire, » lui dit-il un jour; « il vous faudroit plus de ſociété; » il faudroit que vos fenêtres fuſſent ornées de » pots de fleurs, & que de petits chiens ſautaſſent » autour de vous pour vous amuſer. » Fouquć rejeta l'expédient des chiens, à cauſe de la mal-propreté.

« Mais vous les aimiez autrefois, lui dit le Roi; » ne vous rappelez-vous plus votre Melampo, qui » nous a tant de fois amuſés à Rheinsberg? »

Quel Roi! mais auſſi quel homme vous êtes! s'écria Fouquć: comment avec toutes les affaires, non ſeulement du royaume, mais de toute l'Europe & d'une partie de l'Aſie dans la tête, pouvez-vous vous ſouvenir au bout de quarante ans du nom d'un chien de chaſſe, qui même n'étoit pas à vous?

Le Roi donnoit ſouvent lieu à de pareilles exclamations. Rien de plus ſimple, de plus aimable, de plus careſſant que le ton dont il aſſaiſonne toutes ſes faveurs! Toujours il lui envoie quelque préſent, & toujours chaque préſent annonce une tendre ſollicitude pour ſon ami.

« Je vous envoie, mon cher ami, du *caffé turc* » qu'un Mamamouchi m'a donné. Vous m'oublie- » riez tout-à-fait ſi je ne vous faiſois reſſouvenir » de moi. J'en aurai bientôt une nouvelle occaſion, » que je ſaiſirai avec empreſſement. »

Le général Fouquć répond:

» Grand Dieu! quel homme nous as-tu donné!

Digitized by Google

» le gouvernement de ſes Etats, celui de ſes ar-
» mées, ſon commerce turc, ſes palais & mille
» autres ſoins; la conduite de l'Europe, l'Aſie à
» ſa diſpoſition: tout cela n'eſt rien & ne ſauroit
» ſuffire à ſes occupations; il faut qu'il m'envoie
» du caſſe. Que ne pouvez-vous régir le monde
» tout entier, & ne prendre jamais fin! »

Huit ou dix jours après le Roi lui écrit:

« Il y a, mon cher ami, une aſſignation de cinq
» mille écus pour vous chez le tréſorier de la caſſe
» de la cour..... Cela ſervira pour payer une par-
» tie de ce que vous devez..... »

Fouquet répond comme Horace à Mécène:

Satis ſuperque me benignitas tua
Ditevit.

« C'eſt prodiguer vos tréſors que de vouloir m'en
» faire part. Vos graces m'ont mis en poſſeſſion
» d'un bien plus que ſuffiſant pour vivre honora-
» blement..... Ne vous fâchez pas, Sire, ſi je vous
» prie de mettre des bornes à vos préſens pécu-
» niaires, & d'être perſuadé que les aſſurances que
» Votre Majeſté me donne de ſa précieuſe amitié
» & même ſon faſte de caſé, me ſont infiniment préfé-
» rables à tous les milliers d'or & d'argent qu'elle
» pourroit m'offrir. »

Le Roi ſe borne donc aux préſens de ſociété: ce ſont tantôt des patés de Périgord, ou des truffes, ſoit de Périgord, ſoit d'Italie, ou du vin de Hongrie, ou du baume de la Mecque, & toujours il y a une raiſon particulière & un à-propos pour chacun de ces envois. Le Roi avoit à Berlin une manufacture de porcelaine, par laquelle il prétendoit ſurpaſſer celle de Saxe; il en envoie divers ouvrages à ſon ami: « Vous avez, dit-il, » inſulté à ma manufacture de porcelaine; il faut » que je la juſtifie. Je vous envoie un déjeûné auſſi » beau que ce que jamais on a travaillé à Meiſſen, » & vous recevrez en même tems une taſſe peinte » en figures, qui vous convaincra que notre ou-» vrage vaut au moins celui de Saxe. »

Fouquet, comme on le peut croire, fait amende honorable, & met la manufacture de Berlin au deſſus de celles de Saxe & du Japon.

Plus de huit ans avant ſa mort il écrivoit au Roi: « Je deviens ſourd, & j'ai toute la peine du » monde à me faire entendre. Votre ſerviteur s'a-» chemine doucement vers le grand voyage. »

Frédéric lui répond:

« Votre lettre, mon cher ami, m'a attriſté: vous » parlez de votre départ, & ſi cela dépend de » moi, j'ai envie de vous conſerver le plus long-» tems poſſible. On trouve partout des hommes, » mais rarement d'auſſi honnêtes gens & d'auſſi » fidèles amis que vous. Soignez-vous le plus qu'il » eſt poſſible, pour que je ne vous perde pas ſi-» tôt, & ſongez au chagrin que j'aurai ſi je me » vois ſéparé de vous pour jamais. La ſurdité ne » fait rien à l'affaire: on a des cornets qui facilitent » l'ouïe; feu madame de Pocoulle en avoit, & je » vous en ferai faire, de ſorte que j'eſpère qu'à » l'aide du beau tems vous reprendrez des forces, » & que je pourrai avoir encore le plaiſir de jouir » de vous à Sans-Souci. »

Fouquet réplique: « Sire, je ne puis répondre » à vos bontés: un torrent de larmes me ſerre le » cœur, & l'expreſſion me manque. Toute ma » conſolation & ce qui me flatte le plus, c'eſt que » vous m'eſtimez au nombre de vos amis. Mais qui » ſuis-je moi, pour recevoir tant de graces? Un » chien mort comme Aſphiboſeth. »

Ces traits de la ſenſibilité d'un Souverain à l'égard d'un ſujet & d'un ſujet à l'égard d'un Souverain m'ont paru dignes d'être recueillis, du moins en partie.

Le général Fouquet prolongea ſa carrière au milieu des infirmités juſqu'à ſa ſoixante-dix-ſeptième année, & le roi de Pruſſe put ſe flatter que ſes bontés n'y avoient pas peu contribué. Fouquet mourut le 2 mai 1774.

FREZEAU ou FRÉZEL DE LA FRÉZELIÈRE, (*Hiſt. de Fr.*), ancienne famille d'Anjou, & même une des plus anciennes du royaume, poſſe de de tems immémorial la ſeigneurie de la Frezelière. Le tems & les ravages des guerres civiles lui ont fait perdre pluſieurs de ſes anciens titres; ce qui n'empêche pas qu'il ne s'en trouve quelques-uns du commencement même du onzième ſiècle, où les Frézels font qualifiés chevaliers, titre qui ne s'accordoit alors qu'à la nobleſſe unie à la valeur. Pendant le cours des treizième, quatorzième & quinzième ſiècles, on voit toujours les Frézels qualifiés *monſeigneur, noble & puiſſant ſeigneur, très-noble & très-puiſſant ſeigneur*, titres qui avoient une ſignification alors, & qu'on ne prodiguoit pas, & qu'on n'uſurpoit pas légérement. Cette Maiſon (car ſon ancienneté, ſes alliances, ſes ſervices, lui méritent ce nom) a produit pluſieurs guerriers recommandables & de glorieuſes victimes de l'Etat.

1°. Lancelot Frézeau, ſecond du nom, ſeigneur de la Frézelière, fils de Lancelot I (*lequel avoit été de ſon tems un très-notable chevalier*), fut lui-même fait chevalier avant l'âge de vingt ans. Sa réputation de bravoure étoit bien établie parmi les braves de ſon tems.

Nommé brave autrefois par les braves eux-mêmes.

2°. René Frézeau fon fils ſervit avec la nobleſſe d'Anjou, à l'arrière-ban de 1471.

3°. Philippe Frézeau, arrière-petit-fils de René, chevalier de l'Ordre du Roi ſous Charles IX, gentilhomme de la chambre ſous Henri III, gouverneur du Haut & Bas-Poitou ſous l'un & l'autre, fut un des grands capitaines de ſon tems. Il eſt ſurtout célèbre par ſa belle défenſe de Carentan en Normandie, contre le comte de Montgomery, en 1574. Mort en 1590.

Digitized by Google

4°. Jacques Frézeau son fils fut digne d'un tel père, & en soutint noblement la réputation. Henri IV le combla de bienfaits, & ces bienfaits étoient des récompenses. Il fut fait maréchal-de-camp sous Louis XIII, en 1620, & mourut en 1626.

5°. Isaac Frézeau, fils de Jacques, servit avec éclat, & sur terre & sur mer, principalement au siége de la Rochelle, où il commandoit un vaisseau, & dans la Valteline, où, ayant pour témoin de ses exploits un homme qui en étoit un excellent juge, le fameux duc de Rohan, il obtint son estime & ses suffrages. On compte avec raison, parmi ses titres de gloire, cette lettre du cardinal de Richelieu, qui n'écrivoit pas de ce ton à tout le monde.

« Les amis de M. de la Frézelière ne pouvant » souffrir que sa bravoure *solaire* & radieuse demeure plus long-tems oisive en un tems comme » celui-ci, où le Roi a besoin de courages faits » comme le sien, ont fait résoudre Sa Majesté de » l'employer cette campagne prochaine du côté » de l'Espagne, afin qu'aucun de ses ennemis ne » puisse ignorer ce qu'il vaut : se promettant qu'il » y réussira aussi avantageusement qu'il a fait jusqu'ici en Allemagne, à la Valteline, dans l'Italie & autres lieux, où il a servi au contentement » de Sa Majesté. M. Desnoyers lui envoie pour » cet effet un secours de trois mille écus, qui lui » a été procuré auprès de Sa Majesté, pour le » mettre en état de supporter la dépense qu'il est » obligé de faire. Cependant il croira que je suis » véritablement très-affectionné à le servir. »

Signé le cardinal DE RICHELIEU.

Isaac Frézeau fut tué en 1639 au siége d'Hesdin, dont le gouvernement lui avoit été promis.

Sa fille Charlotte-Marie Frézeau porta la terre de la Frézelière dans une branche cadette de sa Maison, par son mariage du 18 novembre 1648, avec François Frézeau son cousin.

6°. Lequel fut fait gouverneur de Gravelines en 1682, de Salins en 1684, lieutenant-général des armées du Roi en 1688, & mourut le 3 mai 1702.

7°. Charles-François, seigneur de Lublé, son frère, fut tué à la bataille de Lens.

8°. Charles leur oncle avoit été tué en 1601 en Hongrie, où il servoit sous le duc de Mercœur.

Ce même François Frézeau, marquis de la Frézelière, du chef de Charlotte-Marie Frézeau sa femme (c'est celui qui est mentionné sous le n°. 6), eut d'elle cinq fils, qui tous les cinq servirent utilement l'Etat, & dont trois moururent pour lui, comme si ce sang de Frézeau, en s'unissant avec lui-même, eût acquis une double force pour produire des sujets utiles à la patrie.

9°. L'aîné, Antoine-François, mourut en 1674 des blessures qu'il avoit reçues au combat de Senef.

10°. Le second (Jean), colonel du régiment de Touraine, comme son frère, fut tué, en 1677, au siége de Saint-Omer. Il avoit fait les fonctions de lieutenant-général de l'artillerie à la bataille de Cassel, & avoit beaucoup contribué à la victoire, comme Monsieur, frère du Roi, qui commandoit à cette bataille, eut la bonté d'en rendre témoignage au marquis de la Frézelière, père de Jean.

11°. Le troisième (Carles-Madelon), après avoir servi dans l'artillerie avec la même distinction que ses frères, embrassa l'état ecclésiastique, & fut évêque de la Rochelle.

12°. Isaac, tué à quatorze ans, en 1673, au service du Roi en Allemagne.

13°. Ils eurent un cinquième frère (Jean-François-Angélique Frézeau de la Frézelière), mort le 19 octobre 1711, lieutenant-général des armées du Roi, & premier lieutenant-général de l'artillerie en France.

Digitized by Google

GALAS ou GALLAS (MATHIEU), (*Hiſt. mod.*), un des meilleurs généraux de l'Empire pendant la guerre de trente ans, naquit à Trente en 1589. Il fit ſes premières armes en Italie : de là il paſſa en Allemagne, où il ſe diſtingua dans la guerre de Bohême, ſous le fameux comte de Tilly ; il revint en Italie, où, commandant ſous le général Colalte, en 1630, il prit la ville de Mantoue, qui fut livrée au pillage. Il eſt au nombre des vainqueurs de Nortlingue, en 1634. (*Voyez* ci-après, à *Werth*, l'article de Jean de Werth.) En 1635, commandant en chef ſur le Rhin, il fit à la ſuite de divers avantages, le ſiége de Deux-Ponts, que le cardinal de la Valette, ayant ſous ſes ordres le vicomte de Turenne, & joint au duc de Saxe-Veymar, lui fit lever. Galas, obligé pendant quelque tems de ſe tenir ſur la défenſive contre une armée ſupérieure à la ſienne, parvint à lui couper les vivres, & à la forcer de repaſſer le Rhin ; Galas ſe mit à ſa pourſuite, & cette armée, affoiblie inſenſiblement par la diſette, & n'étant plus en état ni d'attaquer Galas qui la preſſoit toujours de plus en plus, ni de ſe procurer des ſubſiſtances, ſe vit bientôt réduite à de fâcheuſes extrémités. Veymar prit le parti courageux d'enterrer ſecrétement ſon canon & de brûler ſon bagage pour les dérober à l'ennemi. Le cardinal de la Valette, pour donner l'exemple, fit brûler ſon carroſſe à la tête de l'armée. Weymar trouva enſuite une iſſue à travers des défilés peu connus, & ſe couvrant d'une chaîne de montagnes, & dérobant par une extrême diligence quelques marches à l'ennemi, il finit par ſe tirer d'un ſi mauvais pas. Il fut atteint cependant au paſſage de la Loutre ; mais alors les Français & les Suédois, tournant tête avec audace, repouſſerent vigoureuſement les Impériaux. Ceux-ci les attaquèrent encore à une journée de Metz, & furent encore repouſſés. Les eſcadrons français rompirent entiérement la cavalerie impériale, & l'armée françaiſe & ſuédoiſe, après treize jours d'une marche forcée, ſans vivres & ſans bagages, arriva enfin en lieu de ſûreté. Galas, ſaiſi d'admiration de cette retraite victorieuſe, avoua que c'étoit la plus belle manœuvre de guerre qu'il eût jamais vue ; mais les Impériaux prirent Frankendal, Mayence & Keiſerlouter.

En 1636 Galas entra dans la Bourgogne, & y fit le ſiége de Saint-Jean-de-Lône, pendant que Jean de Wert, prenant Corbie & Roye, s'avançoit vers Paris : ce fut le moment de criſe pour la France ; mais la criſe lui fut favorable. Galas fut contraint de lever le ſiége, en abandonnant ſon artillerie & une partie de ſon bagage. Le comte de Rantzau défit ſon arrière-garde : les payſans aſſommèrent une partie de ſon armée ; & de trente mille hommes dont elle étoit compoſée, il ne s'en ſauva pas douze mille. Ce fut un échec des plus conſidérables.

En 1637 Galas prit ſa revanche, en faiſant lever le ſiége de Leipſick au fameux général Banier, qu'il preſſa enſuite avec des forces ſupérieures, comme il avoit preſſé le duc de Weymar, & qui lui échappa de même par la plus ſavante & la plus étonnante retraite. Banier & Galas ſe firent enſuite dans la Poméranie une guerre de chicane, où, déployant toutes les reſſources de leur art, ſe pouſſant & ſe repouſſant l'un l'autre tour-à-tour, ils méritèrent l'eſtime des guerriers ſans avoir rien fait aux yeux des ignorans, parce qu'à force de talens ils ne purent avoir l'un ſur l'autre aucun avantage conſidérable.

En 1639 Galas, trop inférieur en forces à Banier, fut obligé d'abandonner la Poméranie & de repaſſer l'Elbe.

En 1644 il porta du ſecours dans le Holſtein, au roi de Dannemarck, ennemi naturel du roi de Suède ; mais bientôt les Impériaux & les Danois ſe ſéparèrent mécontens les uns des autres, & ſe faiſant mutuellement des reproches. Affoibli par cette ſéparation, Galas ne put tenir devant Torſtenſon, général ſuédois, qui tailla en pièces ſa cavalerie & une partie de ſon infanterie, près de Jutterboch. Galas ſe ſauva ſous les murs de Magdebourg, où les triſtes reſtes de ſon armée périrent par la faim. On lui reprochoit de la négligence & de l'intempérance, & on attribuoit ſes échecs à ces deux défauts, car les talens ne lui manquoient pas.

En 1645, après la bataille de Nortlingue, il mena du ſecours au duc de Bavière avec l'archiduc Léopold ; ils firent lever le ſiége d'Hailbron au vicomte de Turenne, qu'ils pourſuivirent enſuite, & qui leur échappa encore par une magnifique retraite (ſur quoi *voyez* l'article *Jean de Werth*) ; ils s'en dédommagèrent en reprenant diverſes places entre le Necker & le Danube. La défaite du général Galas près de Magdebourg & ſa rupture avec les Danois lui avoient fait ôter, pour un tems, le commandement des armées impériales ; il ſe juſtifia, & l'on continua de l'employer, comme il vient d'être dit, mais en lui donnant cependant un ſupérieur ; il commandoit, mais ſous l'archiduc Léopold ; il n'étoit plus qu'au ſecond rang, après avoir été ſi ſouvent & ſi long-tems au premier. Il ne fit plus rien de remarquable, & il mourut peu de tems après, en 1647, à Vienne en Autriche. L'Empereur l'avoit fait comte de l'Empire.

Si on le compare avec Jean de Werth ſon con-

Digitized by Google

temporain & son émule, il eut moins d'éclat & plus de revers, & n'inspira pas comme lui assez de terreur aux Français pour être chansonné par eux.

GALERIA, COPIOLA, EMBOLIARIA. (*Hist. rom.*) Ces trois mots désignent une célèbre actrice de Rome, soit que ce fussent véritablement ses noms, soit que ce fussent les noms de quelques-uns de ses principaux rôles. On sait que Rome n'avoit pas, comme Paris, des spectacles tous les jours, & que les spectacles y faisoient partie des fêtes ou jeux qui se célébroient à de certaines époques ou à l'occasion de certains événemens. Les magistrats qui donnoient de ces fêtes ou jeux, & qui attachoient une grande importance au succès de ces mêmes jeux, dont dépendoit souvent la faveur populaire, avoient soin d'appeler à ces spectacles les acteurs qui s'étoient acquis le plus de réputation dans les occasions précédentes; plus ils avoient été célébrés, plus ils étoient recherchés, & quelquefois même, dans un âge où leur talent dégénéré n'étoit plus rien, on se souvenoit de ce qu'il avoit été, & l'on comptoit plus sur l'expérience du passé, qu'on ne se hâtoit à un talent plus jeune, non encore éprouvé ou trop peu exercé; mais il arrivoit souvent aussi que ces vieux talens, rappelés par honneur sur la scène, n'y paroissoient que pour se déshonorer. *Nam primùm*, dit Cicéron (en parlant des jeux donnés par Pompée pour la consécration de son théâtre), *honoris causâ in scenam redierant ii quos ego honestè cessisse scenâ decessisse arbitrabar.* De ce nombre étoit le plus grand acteur tragique de l'antiquité, qui n'eut d'égal, mais dans un genre différent & même opposé, que son contemporain Roscius, modèle du jeu comique, comme Esopus de la déclamation tragique. C'est ainsi que le Kain & Préville ont fait, pendant trente ans à Paris, chacun dans leur genre, les délices des gens de goût & des ames sensibles; mais la mort impitoyable enleva le Kain au milieu de sa gloire & de la perfection de son talent, Esopus au contraire ne reparut qu'à sa honte dans ces jeux de Pompée: la voix lui manqua dans un endroit remarquable de son rôle, & tout le monde convint qu'il étoit plus que tems qu'il se retirât. *Delicia vero tua noster Esopus ejusmodi fuit, ut ei desinere per omnes homines liceret. Is jurare cùm cepisset, vox eum defecit in illo loco: SI SCIENS FALLO.*

Mais un véritable phénomène qui parut dans ces mêmes jeux, ce fut la vieille actrice Galeria, Copiola, Embolaria, en qui Pompée se plut à faire voir au peuple romain ce qu'on voit si rarement, un grand talent dans l'extrême vieillesse. Ce n'est pas tout: cette même actrice, âgée de cent quatre ans, après quatre-vingt-onze ans entiers d'exercice de son art & de jouissance de sa gloire, reparut encore à des jeux bien postérieurs, célébrés pour le rétablissement de la santé d'Auguste, & l'on ne dit pas que son âge l'ait traîne comme Esopus. Cette femme étonnante avoit eu près d'un siècle de succès, depuis le consulat de Marius & de Carbon, jusqu'à celui de Poppœus & de Sulpicius. (Plin. l. 7, c. 48.)

GALIÈNE (*Hist. de Fr.*), personnage fabuleux, mais qui appartient par un côté à l'Histoire, & à une partie importante de l'Histoire, à celle de Charlemagne. Toutes les conquêtes de ce grand Prince en Espagne avoient été faites sur les Sarrasins, & l'on ne conçoit pas par quelle bizarrerie les auteurs espagnols, même chrétiens, sont plus favorables aux Sarrasins leurs oppresseurs, qu'à Charlemagne leur libérateur, du moins en partie; mais enfin les Espagnols n'ont jamais pu souffrir qu'on dît que Charlemagne avoit soumis une partie de l'Espagne, &, pour n'en pas convenir, ils ont cherché à expliquer, par une fable ridicule & destituée de tout fondement, les témoignages qu'ils rencontroient à chaque pas des expéditions de Charlemagne dans leur pays. Cette fable est rapportée sur la foi de quelque bruit populaire, par Rodéric, archevêque de Tolède, écrivain du treizième siècle. Cet auteur dit que Charlemagne s'étant brouillé avec Pépin-le-Bref son père, ce monarque le chassa de ses Etats; que Charlemagne alors se retira chez Galafre ou Galasfre, Roi sarrasin de Tolède, & qu'il servit dans ses troupes, contre Marsile, roi de Sarragosse; qu'il reçut en Espagne la nouvelle de la mort de son père; que sur cette nouvelle il revint en France, emmenant avec lui la fille du roi Galafre, nommée Galiène, qui se fit chrétienne & qu'il épousa. On dit, ajoute Rodéric, qu'il lui fit bâtir un palais à Bordeaux. En effet, on donne encore vulgairement le nom de *Palais Galiène* à l'amphithéâtre de Bordeaux, dont M. le baron de la Bastie a donné la description dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, & qu'on croit avoir été construit par l'empereur Gallien; ce qui fournit le mot de l'énigme, sans qu'on soit obligé de recourir à la fable de la princesse Galiène.

GANAY (*Hist. de Fr.*), nom d'une ancienne famille qui a produit un chancelier de France. Un de ses ancêtres, Girard, seigneur de Ganay, qui vivoit en l'an 1300, est qualifié chevalier. Guichard de Ganay, seigneur de Savigny dans le Charolois, étoit, en 1423, conseiller de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, & juge du comté de Charolois.

Il arbora au parti de Bourgogne, Guy de Ganay, seigneur de Chaslenay, son frère puîné; celui-ci fut fait prisonnier par les Français du parti de Charles VII; il obtint, en 1423, des lettres de rémission de ce Prince, à condition de ne plus porter les armes pour la Maison de Bourgogne. Ce Guy forma une branche qui s'établit en Bourgogne, & qui, a fourni quelques guerriers distingués, entr'autres Jérôme de Ganay, seigneur de Levault, qui, dans le commencement de ce siècle, servoit

Digitized by Google

avec distinction, en Flandre, en Bavière & dans d'autres contrées de l'Allemagne, en Piémont & dans d'autres contrées de l'Italie, & qui reçut un grand nombre de blessures.

Guichard, frère aîné de Guy, fut père de Guillaume de Ganay, conseiller du duc de Bourgogne & son avocat à Paris. C'étoit un de ces hommes de mérite que Louis XI étoit toujours si empressé & si adroit à enlever au duc de Bourgogne son rival, premièrement pour l'en priver, ensuite pour s'enrichir des pertes de ce même rival. Louis XI, à son avénement, le fit avocat du Roi, c'est-à-dire, avocat-général au parlement de Paris, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée, comme celle de Louis XI, en 1483.

Il fut père du chancelier Jean de Ganay. Celui-ci avoit été reçu conseiller en la cour des aides le 30 octobre 1481, & quatrième président au parlement de Paris le 27 juin 1490. Il accompagna le roi Charles VIII en 1494 & 1495 à la conquête du royaume de Naples, & fut nommé chancelier de ce royaume. Louis XII, en 1505, le nomma premier président du parlement de Paris; il l'étoit lorsqu'il fonda & fit bâtir dans l'église de Saint-Médéric ou Merry une chapelle où l'on voit encore (en 1788) son nom en lettres d'or, au bas d'un ancien tableau en mosaïque qu'il avoit rapporté de son voyage d'Italie. En voici l'inscription : *Dominus Joannes de Ganay, præsidens Parisiensis primus, acd. xii de Iul. à Parisium hoc opus mosiicum.* Le même Louis XII le nomma chancelier de France le 31 janvier 1507. Jean de Ganay mourut à blois en 1512.

Un de ses frères, nommé Germain, conseiller-clerc au parlement de Paris en 1485, fut fait évêque de Cahors en 1509, d'Orléans en 1514, & mourut le 8 mars 1520.

GANNASCUS (*Hist. rom. & germaniq.*), jeune Roi, chef ou seigneur germain, de la nation des Caninefates, qui eut l'honneur de se mesurer avec Corbulon, & dont la défaite commença la haute réputation de ce général romain. Quoique les Caninefates fussent un peuple germain d'origine, les terres qu'ils occupoient, étoient renfermées dans les bornes de l'Empire romain; ils étoient donc réputés sujets de l'Empire, & d'ailleurs Gannascus avoit long-tems servi dans les armées romaines; il n'en aimoit pas mieux ces fiers dominateurs, & lorsqu'il crut avoir appris d'eux les moyens de les vaincre, il revint combattre pour la liberté germanique. La nation des Cauces se mit à faire des courses sous sa conduite. Gannascus, avec des barques légères, exerçoit une espèce de piraterie sur les côtes de la Gaule belgique, contrée riche, mais sans défense. Corbulon accourut, fit défendre ses galeres le long du Rhin, attaqua les barques de Gannascus, en coula un grand nombre à fond, & réduisit Gannascus à s'écarter. C'est la première fois, à ce qu'il paroît, que les peuples de la Germanie se soient hasardés à faire la guerre par mer aux Romains; & c'est encore ce qui donne une sorte d'éclat à cette expédition de Gannascus. Ce qui contribue encore à tirer son nom de la foule obscure des guerriers, c'est l'honneur que lui firent les Romains de le poursuivre avec cet acharnement qu'ils n'avoient que contre les ennemis qu'ils craignoient. Corbulon s'attacha bien plus à le perdre qu'à terminer la guerre dans ce pays-là; il ne cessa de lui dresser des embûches, jusqu'à ce qu'enfin il l'y eut fait tomber. Gannascus fut pris : on s'en défit aussitôt, & je vois, dit Mézeray, que ce fut par une action bien vilaine, puisque Tacite semble avouer qu'on crut tout moyen honnête pour châtier ce perfide. Voici les termes de Tacite : *Missis qui Gannascum dolo aggrederentur. Nec irrita aut degeneres insidiæ fuêre adversùs transfugam & violatorem fidei. Sed cadè ejus mota chaucorum manes, &c.*

La valeur de Gannascus & ses entreprises hardies avoient inspiré de l'intérêt à la nation des Cauces; elle reprit les armes pour le venger, & Corbulon, qui, délivré de cet ennemi seul capable de l'inquiéter, ne voyoit plus pour lui que des lauriers faciles à moissonner, n'étoit pas fâché de ces mouvemens; il attisoit le feu plutôt que de l'éteindre; « mais le conseil de Claudius ne trouva pas bon » qu'il acquît trop d'autorité sur les troupes, sous » un Prince si fainéant. Il reçut ordre de repasser » le Rhin & de retirer les garnisons qu'il avoit » au-delà. » Il obéit sans délai, non sans regret.

Cet ordre qu'il déteste, il va l'exécuter.

Au reste ce même ordre qu'on lui donnoit par un de ces motifs de basseſſe & d'envie, si communs dans les cours des Princes, tels que Claude,

(La cour de Claudius, en esclaves fertile)

auroit pu être le produit des vues les plus sages & les plus justes, si un esprit de modération eût inspiré à l'empereur Claude le dessein d'abandonner les conquêtes d'au-delà du Rhin, & de donner ce fleuve pour borne invariable à l'Empire.

GELÉEN. (*Voyez* JEAN (de) dans ce volume.)

GÉRONCE. (*Hist. rom.*) Vers l'an 408 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Honorius, quelque tems après la mort d'Arcadius son frère, vers le tems aussi de celle de Stilicon & du débordement d'Alaric & des autres Barbares sur les terres de l'Empire, un tyran nommé Constantin, profitant de ces troubles, avoit usurpé l'Empire sur Théodose le jeune, fils d'Arcadius, & qui n'étoit alors âgé que de six ans; il ne se proposoit rien moins que de détrôner aussi Honorius. Géronce, un des grands capitaines de ce tems, se déclara d'abord pour Constantin, & donna une grande force à ce parti. Géronce lui amena la fleur de la jeunesse britannique, qui lui fut très-utile. En reconnoissance

Digitized by Google

ſance de ce ſervice, il fut fait grand-maître de la milice, & par-là devint plus utile encore. Ce fut par ſon ſecours & par celui d'Apollinaire (Apollinaris), aîeul de Sidonius Apollinaris, évêque de Clermont, & tige de la Maiſon de Polignac, que Conſtantin réduiſit en 408 les Eſpagnes ſous ſon obéiſſance. Ce fut par le ſecours de ces deux capitaines, & ſurtout du premier, que Conſtans, fils de Conſtantin, fut reconnu pour Céſar par les légions qui ſervoient dans le pays. Par leur ſecours encore, ce Prince, Conſtans, fit priſonniers Dydyme & Vérenian, deux jeunes ſeigneurs de la race de Théodoſe, proches parens d'Arcadius & d'Honorius, & qui, à ce titre, s'étoient armés pour les intérêts de leur Maiſon. Après ces ſuccès le prince Conſtans alla rejoindre Conſtantin ſon père, qui faiſoit ſon ſéjour dans la ville d'Arles, d'où il donnoit la main tout à la fois à l'Italie, à la Gaule & à l'Eſpagne. Géronce reſta chargé du gouvernement de cette dernière contrée, qui étoit pour lui comme un petit Empire particulier dans le grand Empire qu'il aſſuroit à Conſtantin. Les affaires reſterent en cet état juſqu'en 411. Alors Conſtantin, jaloux ou inquiet peut-être de cette vice-royauté ſi conſtante & de cette autorité ſi pleine que Géronce exerçoit dans ſon gouvernement, crut devoir y renvoyer le prince Conſtans avec des troupes nombreuſes dont il donna le commandement, ſous ce Prince, à un capitaine nommé Juſte. Géronce, mécontent ſans doute de l'arrivée du Prince, dont la préſence bornoit naturellement ſon autorité, feignit de ne l'être que de ce commandement, donné à Juſte ſous les ordres du Prince; il prétendit qu'on ne pouvoit, ſans lui faire une injure, confier ce commandement à un autre qu'à lui. Il étoit fier, ſenſible, ambitieux; il regrettoit le pouvoir auquel il s'étoit accoutumé; il n'avoit aſſ.ire après tout qu'à un uſurpateur dont il avoit lui-même établi ou affermi l'Empire; il réſolut de devenir uſurpateur à ſon tour; il gagna la faveur des troupes en leur permettant le pillage; il appela les Barbares; il excita les Vandales à rompre la trêve qu'ils avoient conclue avec l'Empire. Ce fut en partie ſes intrigues qui livrèrent la Gaule ſurtout à ce déluge de maux que Salvien, prêtre de Marſeille, cet autre Jérémie, a ſi éloquemment déplorés. Conſtantin ſe trouvant hors d'état de réſiſter à la fois à tant d'ennemis, de combattre tout enſemble, & les légitimes Empereurs & les tyrans tels que lui, de contenir les Barbares & de ſoumettre les guerriers, tels que Géronce, prit le parti de traiter avec tous, & d'accorder beaucoup à chacun pour conſerver quelque choſe. Un traité partagea l'Empire entre Honorius & lui; il abandonna aux Barbares certaines provinces, à condition que les autres ſeroient reſpectées. Géronce ne fut pas celui qui s'empreſſa le moins de ſatisfaire; il lui abandonna en entier ce gouvernement des Eſpagnes que Géronce paroiſſoit avoir tant acheté, avec le commandement abſolu des armées; il éloigna Juſte de l'Eſpagne, & le retint dans la Gaule, pour qu'il ne fît plus d'ombrage à Géronce. Mais comme il eſt difficile à des ambitieux de faire un accommodement durable, Conſtantin & Géronce ſe brouillèrent de nouveau. Le premier, ne voyant toujours dans le ſecond qu'un ſujet rebelle, entreprit de le réduire entièrement. Il fit marcher contre lui Conſtans ſon fils, qui venoit pour la troiſième fois commander en Eſpagne. Géronce, fort du ſecours des peuples barbares, ne l'attendit pas; il part de Tarragone, pénètre dans la Gaule, s'avance au devant de Conſtans, l'aſſiége dans Vienne, le prend, le fait mourir. On ne ſait pourquoi Géronce ne crut pas devoir prendre le titre d'Empereur, & aima mieux le donner à un de ſes domeſtiques ou de ſes chiens, nommé Maximus, qu'il ne prenoit pas même la peine de trainer à l'armée à ſa ſuite, & dont il ne tiroit d'autre parti que de le charger de ce vain titre d'Empereur. Quoi qu'il en ſoit, Géronce, après avoir opprimé le fils, alloit accabler le père: il aſſiégeoit déjà Conſtantin dans Arles ſa capitale, lorſqu'on vit arriver, non pas au ſecours de Conſtantin, mais à la rencontre de Géronce, un guerrier habile & illuſtre qui venoit les combattre tous deux: c'étoit le comte Conſtantius, grand-maître de la milice d'Honorius, & digne de ſervir un autre maître. A ſon approche Géronce prit la fuite, la plus grande partie de ſes troupes l'ayant quitté pour Conſtantius, attirées par la réputation de ce général. Celui-ci, en effet, parvint à triompher des deux tyrans ennemis. Ayant chaſſé Géronce, ce fut lui qui continua le ſiége d'Arles que Géronce avoit commencé. Bientôt Conſtantin crut n'avoir plus d'autre moyen de ſauver ſa vie que de renoncer à l'Empire; il ſe dépouilla lui-même des ornemens impériaux, & ſe fit ordonner prêtre par l'évêque d'Arles: on ouvrit alors les portes à Conſtantius, ſur la promeſſe que la vie de Conſtantin & de ſon ſecond fils ſeroit reſpectée; ils furent envoyés tous les deux à Honorius, qui les fit aſſaſſiner ſur la route: leurs têtes furent apportées ſur des lances à Ravenne.

Géronce mourut d'une manière plus généreuſe & plus conforme à ſon grand courage. Retiré en Eſpagne, quelques troupes qui lui étoient reſtées, ſans être plus fidelles que celles qui l'avoient abandonné devant Arles pour le général Conſtantius, commencèrent à penſer qu'elles pourroient faire leur paix à ſes dépens, & mériter leur grace par ſa mort; en conſéquence elles vinrent l'inveſtir dans ſa maiſon. Géronce, quoiqu'il n'eût avec lui qu'un ſoldat, Alain, & quelques domeſtiques, fit une défenſe auſſi belle, auſſi hardie, & bien moins téméraire, vu les circonſtances, que celle de Charles XII à Varnitza. Il parvint à tuer à coups de flèche juſqu'à trois cents de ces traîtres qui l'aſſiégeoient; enfin, forcé de céder au nombre, il vit à bout de ſauver ſes domeſtiques, & il eût pu ſe ſauver avec eux s'il eût pu conſentir à laiſſer

ſa femme au pouvoir d'une ſoldateſque effrénée. Cette femme, pour toute grace, lui demandoit la mort, & ſe jettoit elle-même ſur la pointe de ſon épée. Le ſoldat Alain, qui étoit reſté avec lui, demandoit auſſi de mourir avec lui & de mourir de ſa main, pour échaper aux outrages & à la cruauté des rebelles. Arrivé à ſon dernier moment, Géronce accorda cette ſuneſte grace à ſa femme & à ſon ami; il coupa la tête à ſon ſoldat Alain, puis à ſa propre femme, & ſe perça le cœur au même inſtant.

Ce Maximus, ce fantôme d'Empereur qu'il avoit créé, tomba de lui-même, n'ayant plus cet appui; il auroit pu vivre: on lui avoit laiſſé la vie par mépris, comme à un imbécille, indigne également de vivre & de mourir; mais cet imbécille s'aviſa d'être ambitieux; il reprit la pourpre, fut pris & décapité.

La mort de Géronce eſt de l'an 411.

GODET-DESMARAIS (PAUL), (*Hiſt. de Fr.*), évêque de Chartres, directeur de madame de Maintenon après l'abbé Gobelin, étoit né au mois de janvier 1648, à Talcy, paroiſſe du diocèſe de Chartres. Son père, François Deſmarais, chevalier, ſeigneur d'Atoiſſe, baron d'Herſtray en Normandie, fut tué, en 1652, à la bataille de Sainte-Antoine. Sa mère étoit de la Maiſon de Lamarck. Il fut élevé par ſa tante, femme de M. de Pienne, gouverneur de Pignerol & chevalier des Ordres du Roi.

Le plus grand événement de ſa jeuneſſe fut un voyage qu'il fit à Rome ſous le pontificat d'Alexandre VII. Le plus grand événement de ſa vie fut d'être directeur de madame de Maintenon, & le plus beau trait de ſon caractère fut de l'être ſans devenir un prelat courtiſan.

Ecolier en théologie au ſéminaire de Saint-Sulpice, il y fut connu de M. Tronſon, qui en étoit ſupérieur. Supérieur lui-même dans la ſuite du collége des Trente-Trois, il y connut l'abbé Gobelin, qui s'y étoit retiré. Ce fut ſous les auſpices de ces deux eccléſiaſtiques, ſi révérés alors par leur doctrine & leur piété, qu'il entra dans le monde & dans l'égliſe. Ce fut l'abbé Gobelin qui le fit connoître à madame de Maintenon.

L'abbé Deſmarais avoit auſſi connu à Saint-Sulpice l'abbé de Fénelon; ils avoient été rivaux d'étude, autant qu'un eccléſiaſtique, deſtiné à n'être qu'un ſaint, pouvoit être le rival d'un homme auſſi brillant & auſſi aimable que Fénelon.

En ſe retrouvant chez madame de Maintenon, ils devinrent rivaux de faveur. Cette femme docile, à qui l'abbé Gobelin défendoit de briller dans la converſation, & qui permettoit à des hommes dont elle ſentoit l'infériorité, de lui impoſer tous les jougs de la religion, ſe partageoit entre la ſainteté auſtère de Godet-Deſmarais, & la piété tendre de Fénelon. La dévote combattoit en elle les penchans de la femme d'eſprit & de goût; elle oppoſoit dans ſon cœur l'ami qu'elle reſpectoit, ſans pouvoir le goûter, à l'ami qu'elle craignoit de trop aimer.

L'éditeur des Lettres de Godet-Deſmarais à madame de Maintenon, qui forment le quinzième & dernier volume des Mémoires & Lettres de cette Dame, établit ce parallèle entre les deux rivaux:

« L'abbé de Fénelon étudioit les myſtiques qui » l'égarèrent; l'abbé Deſmarais étudioit l'Ecri» ture-Sainte, qui n'égare jamais. »

Ce jeu de mots, qui paroît d'abord heureux, perd beaucoup de ſon mérite quand on vient à ſonger à la foule d'hérétiques qui ſe ſont égarés en commentant & en interprétant l'Ecriture-Sainte.

Mais enfin Fénelon s'égara; il n'en fut que plus grand par ſa ſoumiſſion & par le noble parti qu'il fut tirer de ſa chute. Godet-Deſmarais ne prit pas un vol ſi élevé, mais il ne tomba point.

Des deux eccléſiaſtiques que madame de Maintenon aima le mieux, Fénelon & le cardinal de Noailles, l'un fut quiétiſte, l'autre réputé janſéniſte; l'abbé Deſmarais les combattit tous deux, en triompha, & reſta maître de la conſcience de madame de Maintenon. Il la dirigea depuis 1689 juſqu'en 1709.

En 1690 il fut fait évêque de Chartres; ce qui lui donnoit naturellement la direction de Saint-Cyr, où il remplitſoit déjà depuis quelque tems diverſes fonctions du ſaint miniſtère pour des retraites & des confeſſions extraordinaires. En 1692 il fut ſacré dans cette même Maiſon de Saint-Cyr, qu'il ſoumit, l'année ſuivante, à la règle de ſaint Auguſtin.

Il avoit prêché autrefois à Paris *avec plus de ſuccès que d'applaudiſſement*, dit l'éditeur de ſes Lettres. Cela s'entend.

Sa correſpondance ſpirituelle & directoriale avec madame de Maintenon eſt plus édifiante que lumineuſe ou inſtructive. Chaque lettre eſt vague, quoique le titre annonce un objet déterminé. Qui en voit une les voit toutes. L'auteur poſſède l'Ecriture-Sainte & en multiplie les citations, mais ſouvent ſans choix & ſans à-propos.

L'hiſtoire de ſon épiſcopat eſt d'ailleurs un tiſſu de bonnes œuvres. Saint, il ſe donna un ſaint pour ſucceſſeur. Il demanda & obtint pour coadjuteur M. de Mérinville ſon neveu. Il mourut le 26 ſeptembre 1709. Son cœur eſt à Saint-Cyr, & on en put dire, comme du cœur de M. Arnauld à Port-Royal:

Cor nunquam avulſum nec amatis ſedibus abſens.

Son épitaphe qu'on lit à Saint-Cyr, l'annonce comme un inſtituteur ſpirituel de cette Maiſon.

Hic jacet cor Ill. & Rev. D. D. Pauli de Godet-Deſmarais, Carnutenſis epiſcopi, qui regia hanc domui primus dedit legem vitæ & diſciplinæ. Obiit Carnuti, 16 kal. oct. an. 1709, ætatis 62.

Digitized by Google

GONTIER *ou* GONTHIER *ou* GUINTIER (Jean). (*Hiſt. de Fr.*) L'anatomie, ainſi que toutes les ſciences, fit des progrès ſous François I. On éleva des amphithéâtres publics pour la diſſection des cadavres, opération trop négligée depuis Galien. Jean Gontier, médecin de François I, fut celui qui renouvela cet utile uſage; ce fut lui qui forma Véſal, ce médecin célèbre de Charles-Quint & de Philippe II; ce Véſal, dont le père, l'aïeul, le biſaïeul, le triſaïeul s'étoient illuſtrés par l'étude de la médecine, & furent tous effacés par lui. Sur leurs pas les Euſtaches, les Fallopes, les Borals ajoutèrent aux découvertes anatomiques. Gontier eſt le premier qui ait donné une deſcription aſſez exacte des muſcles; il en a même apperçu pluſieurs qui avoient échappé aux recherches de Galien. C'eſt lui qui a donné le nom de *pancreas* au corps glanduleux attaché au péritoine. C'eſt lui qui a découvert l'union de la veine & de l'artère ſpermatiques, des deux conduits qui répondent de la matrice aux mamelles.

Gontier ne concevoit pas qu'on pût avoir la cruauté de tenir ſecret un remède utile. *Nam ſirinum ab omnique humanitate & candore animi alienum videtur ea velle occultare quæ ad communem hominum ſalutem pertinent.* De Peſt. com. præf.

Il étoit né en 1487, à Andernach. Il mourut à Strasbourg en 1574, après avoir éprouvé diverſes perſécutions au ſujet de la religion.

Il a traduit beaucoup d'écrits de Galien & d'autres auteurs, & compoſé des Traités latins ſur la peſte, ſur les femmes groſſes & les enfans. L'empereur Ferdinand lui donna des lettres de nobleſſe.

GRABEN. (*Hiſt. de Charlem.*) Ce mot rappelle un établiſſement dont les guerres germaniques donnèrent l'idée à Charlemagne, & qui eût à lui ſeul immortaliſé ſon règne & changé la face de la Terre s'il n'avoit pas été abandonné. Le ſeul projet prouve au moins combien les grandes choſes étoient familières à ce Prince, dans un tems où perſonne n'avoit encore ſongé au bien public. Il voulut faire communiquer l'Océan germanique & la Mer-Noire par le Rhin & par le Danube, en joignant ces deux fleuves par des rivières intermédiaires; & ſi l'on veut que les canaux de Druſus & de Corbulon, dont l'un joignoit le Rhin avec l'Iſſel, & l'autre avec la Meuſe, aient contribué à lui inſpirer ce projet, on voit par-là quel utile uſage il ſavoit faire de ſes connoiſſances dans l'Hiſtoire. Les rivières qu'il s'agiſſoit de joindre par un canal, étoient, d'un côté, le Rednitz; de l'autre, l'Athmul. Le Rednitz ſe jette dans le Mein, aux environs de Bamberg; le Mein, dans le Rhin, près de Mayence; le Rhin, dans l'Océan. L'Athmul ſe jette dans le Danube, à Kelheim; & le Danube, dans la Mer-Noire. Du Rednitz à l'Athmul il n'y a que deux lieues de diſtance: le canal de jonction devoit avoir trois cents pieds de largeur ſur ces deux lieues de longueur: le travail fut pouſſé juſqu'à deux mille pas; des pluies continuelles le firent abandonner; les terres s'ébouloient; le ſol étoit ſans conſiſtance; mille obſtacles qui n'en ſeroient point aujourd'hui, parurent alors invincibles: le découragement ſe mit parmi les travailleurs, & un des plus beaux établiſſemens que l'eſprit humain eût encore conçus, ne put avoir lieu. Les veſtiges du canal ſubſiſtent encore près du village de *Graben*, qui en a tiré ſon nom, le mot allemand *graben* ſignifiant un foſſé.

Charlemagne eût ſans doute repris ce projet, dans un tems plus favorable, ſi, en le formant, il avoit été animé des grandes vues de bien public qui auroient dû préſider à une pareille entrepriſe; s'il avoit vu les diverſes provinces de France, de Germanie, de Pannonie, tous ces vaſtes pays qu'arroſent le Danube, le Don & les autres rivières d'Europe & d'Aſie, qui ſe déchargent médiatement ou immédiatement dans la Mer-Noire, excités, vivifiés, enrichis par le commerce le plus actif & une communication directe & facile, établie depuis le fond du nord de l'Europe juſqu'au centre de l'Aſie. Voilà les objets qui auroient dû s'offrir aux regards de Charlemagne & parler à ſon cœur. Il ne vit, dans ce grand & bel ouvrage, qu'une facilité pour la guerre de Pannonie, qu'un moyen de faire deſcendre des troupes des bords de l'Océan germanique juſqu'aux rives de la Save, de la Drave & du Raab; de leur procurer aiſément & à peu de frais toutes les proviſions néceſſaires; & comme il parvint, ſans ce ſecours, à terminer heureuſement la guerre de Pannonie, il ne penſa plus à cet ouvrage; il perdit par-là l'occaſion de faire, pour toute la ſuite des ſiècles, plus de bien au Monde, qu'il n'avoit fait de mal par ſes conquêtes paſſagères.

Il tenta auſſi d'unir la Moſelle à la Saone.

GRANVILLE, (*Hiſt. d'Anglet.*) nom d'une illuſtre Maiſon angloiſe, deſcendue des anciens ducs de Normandie, & tirant ſon origine de Rollon, le premier de ces Ducs, par Robert, comte de Corbeil, fils puîné de Rollon. Ce Robert eut deux petits-fils célèbres dans l'hiſtoire de Normandie & dans celle d'Angleterre, Robert Fitz-Hamon, comte de Corbeil, & Richard, qui prit le nom de Granville, l'une des ſeigneuries de ſon père en Normandie. Ces deux frères accompagnèrent Guillaume-le-Bâtard leur parent, à la conquête d'Angleterre, & contribuèrent à la victoire d'Haſtings, qui réduiſit ce royaume ſous l'obéiſſance de Guillaume. Ce conquérant, en reconnoiſſance de leurs ſervices, les combla d'honneurs & de biens. Fitz-Hamon, l'aîné, eut les ſeigneuries de Glocester & de Briſtol; Richard de Granville eut des poſſeſſions immenſes dans les comtés de Devon, de Cornouaille, de Sommerſet & de Buckingham; elles ont paſſé à ſa poſtérité. Sous le règne de Guillaume-le-Roux, fils du conquérant,

Digitized by Google

Robert Fitz-Hamon s'affocia douze chevaliers choiſis, dont ſon frère Richard fut le premier, & ſe mettant avec eux à la tête d'une armée, il entra dans le pays de Galles, ſoumit les habitans, qui il rendit tributaires de l'Angleterre, tua Rheſe leur Roi, conquit tout le comté de Glamorgan, & partagea ſes conquêtes entre lui & les douze chevaliers ſes aſſociés. Fitz-Hamon en eut le ſurnom de *Grand*. Henri I, frère & ſucceſſeur de Guillaume le-Roux, lui donna le commandement de ſes armées contre la France. Il mourut d'un coup de pique qu'il reçut à la tempe dans cette guerre. Voici les titres que prenoit Fitz-Hamon, & qu'on lui donnoit : *Robert Fitz-Hamon, par la grace de Dieu, prince de Glamorgan, comte de Corbeil, baron de Thorigny & de Granville, ſeigneur de Glocester, Briſtol, &c conquérant du pays de Galles, couſin du Roi, & général de ſon armée en France.* Fitz-Hamon ne laiſſa qu'une fille qui épouſa Robert, fils naturel de Henri I, roi d'Angleterre, & de laquelle deſcendent pluſieurs des plus illuſtres Maiſons d'Angleterre. Richard hérita des biens de Normandie, nommément de Granville, dont il portoit déjà le nom. Il ſe croiſa dans ſa vieilleſſe, & mourut dans le voyage de la Terre-Sainte.

Son fils, nommé comme lui Richard de Granville, épouſa Adeline, fille ainée de Robert de Beaumont, comte de Meulan en France, & premier comte de Leiceſter en Angleterre, & d'Eliſabeth de Vermandois, petite-fille de Henri I, roi de France, qui deſcendoit de Hugues Capet, comme Richard deſcendoit du duc Rollon. Ainſi la Maiſon ducale de Normandie & royale d'Angleterre ſe trouva unie avec le ſang royal de France. De là deſcend directement cette antique & noble Maiſon des Granville, établie dans les comtés de Devon & de Cornouaille, Maiſon toujours vaillante, toujours utile & fidelle à ſes Rois.

On remarque, parmi les Granville, un troiſième Richard, d'une valeur tellement héroïque, qu'elle ſemble n'appartenir qu'aux tems fabuleux. Amiral d'Angleterre ſous le règne d'Elisabeth, il rencontre, n'ayant alors qu'un ſeul vaiſſeau, toute la flotte eſpagnole, qui portoit juſqu'à dix mille combattans; il n'en avoit pas plus de cent. Malgré cette énorme diſproportion, il livre cet incroyable combat, dont Gauthier ou Walter Raleigh a donné une relation particulière.

Bevil de Granville prodigua ſon ſang & ſes biens pour la défenſe de Charles I, dans les guerres de ce Prince contre le parlement. Il fut tué à la bataille de Lanſdown, où il combattoit une pique à la main.

Jean ſon fils ainé, trentième comte de Corbeil, trentième baron de Torigny & de Granville depuis Robert, fils de Rollon, dans un eſpace de huit cents ans, créé par Charles II, le 20 avril 1661, comte de Bath, vicomte de Lanſdown, & comblé par le même Prince de beaucoup d'autres graces, les avoit toutes méritées par les ſervices qu'il avoit rendus & les maux qu'il avoit ſoufferts pendant la guerre civile. A la mort de ſon père il avoit pris le commandement de ſon régiment, n'étant encore âgé que de ſeize ans; il avoit reçu pluſieurs bleſſures en différentes occaſions; il avoit été laiſſé pour mort à la bataille de Newbury. Il eut la plus grande part, avec le général Monck, au rétabliſſement de Charles II.

Charles, fils de Jean, vicomte de Lanſdown & baron de Granville, ſervoit avec le duc de Lorraine lorſque ce Prince, aidé de Sobieski, fit lever le ſiége de Vienne, en 1683. Il aſſiſta aux principaux ſiéges & combats de cette guerre. L'Empereur le créa comte de l'Empire, avec la permiſſion de porter dans ſes armes l'aigle romaine.

Jean, ſecond fils de ce comte, ſe diſtingua dans différentes occaſions, & ſur terre, & ſur mer.

GRIBEAUVAL (JEAN-BAPTISTE VAQUETTE DE), (*Hiſt. mod.*), lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, premier inſpecteur du Corps Royal de l'artillerie, étoit né dans la ville d'Amiens le 15 ſeptembre 1715. Il entra, en 1732, comme volontaire dans le régiment de Royal artillerie. En 1735 il fut fait officier pointeur; il s'attacha particuliérement à la partie des mines, & en 1752 il fut nommé capitaine des mineurs. Il l'étoit lorſque M. d'Argenſon, miniſtre de la guerre, le chargea d'aller prendre des renſeignemens ſur l'artillerie pruſſienne, où divers changemens venoient de s'introduire. Dans ce voyage il connut le grand roi Frédéric II & en fut connu. Ce Monarque avoit adopté le ſyſtême de Belidor ſur les mines. Gribeauval étoit peu favorable au globe de compreſſion de Bélidor, ou du moins il préféroit un autre ſyſtême. *Eh bien!* lui dit un jour Frédéric après avoir diſputé contre lui ſur ce ſujet, *j'en appelle à l'expérience, & ſi l'occaſion s'en préſente jamais, je veux ſur le terrain même vous ramener à mon avis.* M. de Gribeauval accepta le défi, ſans prévoir les occaſions qu'il eut dans la ſuite de le ſoutenir.

De retour en France, il fut fait lieutenant-colonel en 1757. La guerre de ſept ans étoit alors commencée. M. le comte de Broglie amena M. de Gribeauval avec lui à Vienne, & le ſuffrage de cet ingénieur, déjà diſtingué dans l'Europe, ne fut pas ſans influence ſur le choix que l'Impératrice-Reine fit du général Daun pour le mettre à la tête de ſes armées. Ce général fut l'obligation qu'il avoit à Gribeauval; il voulut la reconnoître en le faiſant entrer au ſervice de la cour de Vienne, & en l'employant dans ſon armée, comme général de bataille, & commandant de l'artillerie, du génie & des mineurs. Ce fut principalement dans cette guerre que Gribeauval ſe couvrit de gloire. Ses deux plus mémorables exploits ſont le ſiége de Glatz, en 1759, dont il dirigea les ſavantes

Digitized by Google

opérations, & du succès duquel le général Laudon se plaisoit à lui faire hommage ; mais surtout la fameuse défense de Schweidnitz attaqué par le roi de Prusse en personne en 1762, la dernière année de la guerre. Gribeauval montra bien alors qu'il n'avoit pas oublié le défi que ce grand Roi lui avoit fait dix ans auparavant au sujet du globe de compression. Quatre globes de compression, employés dans ce siége par le roi de Prusse, furent absolument sans succès ; mais sur cette défense de Schweidnitz, ce sont les ennemis même que combattoit Gribeauval qu'il faut entendre. On regardoit d'abord le siége de Schweidnitz comme une entreprise de peu d'importance, & qui ne pouvoit arrêter long-tems. Un an auparavant les Autrichiens avoient emporté cette place en deux jours de siége & en quatre heures d'assaut. Les Prussiens ne comptoient pas, en 1762, qu'elle dût leur coûter davantage à prendre. Le roi de Prusse ne crut pas d'abord que cette expédition méritât son entremise : c'étoit un général, nommé Tanfien, qui faisoit ce siége, & il avoit cru être modeste en demandant douze jours pour réduire la place. Voici ce qu'il écrivoit au roi de Prusse, après douze jours de tranchée ouverte : « Je vous avois » promis de vous rendre maître de Schweidnitz » en moins de douze jours ; mais je ne savois pas » que j'aurois affaire à ce diable de Gribeauval. » Je demande encore douze jours à votre majesté. Au bout de ces douze autres jours, rien n'étant encore avancé, le Roi vint lui-même diriger le siége, & prit fort à cœur cette entreprise ; il écrivoit le 13 août au marquis d'Argens : « Je vous » annonce ai, pour vous restaurer, que mon en» treprise sur Schweidnitz va jusqu'ici à merveille ; » il nous faut encore onze jours heureux, & cette » épreuve sera remplie. »

Le 19 août, il écrivoit au même marquis d'Argens : « Pour vous parler tout-à-fait naturelle» ment, je crois que nous aurons encore une crise » avant la réduction de Schweidnitz. »

Le marquis d'Argens, dans une lettre du 2 septembre, dit : « J'espère que dans le tems que » votre majesté recevra cette lettre, Schweidnitz » sera pris. Vous avez eu, Sire, la bonte de nous » promettre des postillons. » (Pour leur donner avis de la prise de cette place.)

Le roi de Prusse lui répond le 6 septembre : « Vous avez peut-être cru m'envoyer ma récom» pense pour mon siége de Schweidnitz : vous » vous êtes trompé, mon cher. Je suis aussi mal» adroit à prendre des places qu'à faire des vers. » Un certain Gribeauval, qui ne se mouche pas » du pied, & dix mille Autrichiens nous ont ar» rêtés jusqu'à présent. Cependant je dois vous » dire que le commandant & sa garnison sont à » l'agonie : on leur donnera incessamment le via» tique. Nous sommes à la palissade, & une mine » qui jouera dans quatre jours, ouvrira la contr'es» carpe, & sera brèche à l'enveloppe ; ce qui » mettra fin à cette difficile opération. »

C'étoit encore se flatter trop tôt : la mine ne joua point ou joua mal.

Le marquis d'Argens écrit le 21 septembre : « Je » ne saurois me persuader que Schweidnitz ne soit » pas pris lorsque votre majesté recevra ma let» tre. Elle a bien raison de dire que M. de Gri» beauval ne se mouche pas du pied. Comment » cet homme se défend-il pendant deux mois dans » une place qui nous a été enlevée dans deux » heures ? »

Le Roi réplique le 26 : « Je vous dois sans doute » bien des excuses, mon cher marquis, de vous » avoir annoncé avec trop de présomption la fin » de notre siége au 12 de ce mois. Nous y sommes » encore ; les mines nous ont beaucoup arrêtés. » A présent nous sommes maîtres du chemin cou» vert ; & comme voila le plus grand obstacle levé, » je me flatte que le reste ira plus vite. Il nous » faut employer six semaines à reprendre une place » que nous avons perdue en deux heures. Cela » ne fait pas l'éloge de notre habileté ou de notre » courage..... Je ne veux plus être prophète, ni » vous annoncer le jour de la réduction ; mais je » crois que cela pourra durer encore quelques » jours. Le génie de Gribeauval défend la place » plus que la valeur des Autrichiens. Ce sont des » chicanes toujours renaissantes qu'il nous fait de » toutes les façons. »

Le lendemain, 27, il écrit encore : « Je vou» drois pouvoir vous dire, mon cher marquis, » que Schweidnitz est pris, mais il ne l'est pas » encore. La chicane des mines nous a arrêtés » quatre semaines. Nous sommes à présent aux » palissades. Hier l'ennemi fit sauter une mine qui » nous a détruit un logement : toute cette journée » a été employée à le rétablir. Enfin il faut avoir » patience, car ce Gribeauval se défend comme » il doit.

» Nous n'avons ici, dit-il encore dans la même » lettre, ni Neptune, ni Apollon contre nous, » mais un Gribeauval..... Il ajoute : *Il nous manque* » *un Achille.* »

Mais Achille n'eut point l'honneur de prendre Troye ; il mourut à la peine ; la valeur ne put rien contre cette ville, reine de l'Asie ; elle succomba sous l'artifice.

Credita res, captique dolis lacrymisque coacti,
Quos neque Tydides, nec Larissæus Achilles,
Non anni domuere decem, non mille carina.

Le marquis d'Argens écrivoit encore au Roi le 5 octobre : « Vous demandez un Achille pour » prendre Schweidnitz : Eh ! ne l'êtes-vous pas ? Ce » n'est pas cela qui vous manque, c'est un ingé» nieur aussi bon que ce Gribeauval, dont votre » majesté fait l'éloge avec tant d'impartialité. Le » génie, cette partie essentielle de la guerre, a

» cultivée en France, a malheureuſement été né-
» gligée en Pruſſe. Le feu Roi n'en faiſoit aucun
» cas; vous étiez trop éclairé pour ne pas en con-
» noître la néceſſité; mais il eſt des abus auxquels
» il faut bien du tems pour remédier. Le ſiége de
» Schweidnitz eſt un exemple qu'un habile ingé-
» nieur eſt quelquefois plus eſſentiel & plus né-
» ceſſaire que dix officiers-généraux. C'eſt Vauban
» ſeul qui, par les places qu'il avoit ſi bien forti-
» fiées, a ſauvé la France dans la guerre de la ſuc-
» ceſſion. »

Enfin ce n'eſt que le 14 octobre qu'une lettre du marquis d'Argens contient ces mots: « Les » voilà donc arrivés ces poſtillons reçus avec tant » de plaiſir!!..... à préſent que Schweidnitz eſt » pris..... »

Encore ſi l'on en croit l'auteur d'un article nécrologique de M. de Gribeauval, après ſoixante-trois jours de tranchée ouverte, le roi de Pruſſe, perdant toute eſpérance, ſe diſpoſoit à lever le ſiége quand l'exploſion cauſée par une grenade tombée ſur un magaſin à poudre, renverſant un baſtion entier du fort Javernick, facilita l'aſſaut que toutes les attaques ſouterraines de l'ingénieur Lefèvre, toujours prévues & prévenues par M. de Gribeauval, n'avoient pas encore rendu poſſible. M. de Gribeauval fut fait priſonnier de guerre & amené au roi de Pruſſe, qui, par un reſſentiment indigne de ſa juſtice, refuſa, dit-on, d'abord de voir un homme qui avoit tant retardé ſes ſuccès; il finit cependant par l'admettre à ſa table, en le comblant d'éloges.

Cette même année 1762, l'Impératrice-Reine récompenſa les ſervices de M. de Gribeauval, en l'élevant au grade de feld-maréchal, & en le décorant de la grande croix de l'Ordre de Marie-Thérèſe.

A la paix, il revint en France, où il ſe contenta du grade de maréchal-de-camp. Il fut fait, peu de tems après, inſpecteur-général de l'artillerie & commandant en chef du corps des Mineurs. Ce fut lui qui rédigea l'ordonnance de 1764, laquelle fixe la proportion des troupes d'artillerie relativement à la force de chaque armée; c'eſt à lui qu'on doit la reſtauration des écoles d'artillerie, & des améliorations & des changemens heureux dans les manufactures d'armes, les forges, les fonderies, les arſenaux de conſtruction. Avant lui, les modèles différoient entr'eux; les pièces qui appartenoient à un train d'artillerie ne pouvoient ſervir à un autre: il établit l'uniformité à cet égard dans tous les arſenaux du royaume. Il n'y a pas une branche relative à l'artillerie, tant de ſiége que de campagne, qu'il n'ait ou créée ou réformée, & toutes ſes innovations, motivées, ou ſur une utilité réelle qui n'exiſtoit pas, ou ſur une utilité plus grande que celle qui exiſtoit, triomphèrent de tous les préjugés & de toutes les contradictions. La plus forte épreuve de ſa vertu & de ſa conſtance fut le fameux procès à l'occaſion de la réforme des armes: l'ignorance crioit contre cette réforme qui lui paroiſſoit exceſſive. M. de Gribeauval, viſitant, en 1771, à Lille une ſalle d'armes qu'on diſoit dévaſtée, fit voir aux artilleurs qui l'accompagnoient, que parmi les fuſils conſervés comme bons, il n'y en avoit preſque pas un ſeul qui n'eût un défaut aſſez marqué pour qu'il y eût quelque danger à s'en ſervir. « Voilà, » dit-il, ces armes contre la réforme deſquelles » on s'élève ſi vivement: vous voyez s'il étoit » urgent de s'en défaire, puiſque les meilleures » même ne ſont pas exemptes de défectuoſités » dangereuſes. » Il parvint enfin à faire comprendre qu'il valoit mieux n'avoir qu'une moindre quantité d'armes, & pouvoir s'en ſervir avec aſſurance.

La mort le ſurprit dans ces opérations utiles, dont il ne ceſſoit de s'occuper au milieu même des langueurs de la vie ſédentaire à laquelle les tourmens de la goutte le condamnoient depuis pluſieurs années. Il mourut le lundi 9 mai 1789, après deux mois d'une maladie douloureuſe, pendant laquelle des étouffemens continuels ne lui avoient pas permis de reſter une ſeule fois couché.

Franchiſe, ſincérité, fermeté, tels furent les principaux traits de ſon caractère, traits aſſez rares pour être quelquefois diſtinctifs.

GRIFFON *ou* GRIPPON. (*Hiſt. de Fr.*) Charles Martel laiſſa trois enfans de deux femmes différentes; il avoit eu de la première, nommée Rotrude, Carloman & Pépin, & de la ſeconde, nommée Sonnichilde, un Prince nommé Griffon ou Grippon.

Il donna l'Auſtraſie à Carloman, la Neuſtrie à Pépin, & à Griffon quelques comtés ſeulement, ſitués entre les Etats de ſes deux frères. Le jeune Griffon, agiſſant ſous l'autorité de Sonnichilde ſa mère, ſe montra mécontent de ſon partage, & fit la guerre à ſes frères pour en obtenir ou en conquérir un plus conſidérable. Le ſuccès ne répondit pas à ſes eſpérances. Griffon, près d'être forcé dans la ville de Laon où il s'étoit retiré, fut obligé de ſe rendre; ſes frères le firent enfermer auſſi bien que ſa mère (en 742.)

Pépin-le-Bref avoit quelque modération; il mit dans la ſuite Griffon en liberté; il lui donna même une petite augmentation de partage, indulgence que les hiſtoriens ont beaucoup blâmée, & qu'il falloit beaucoup louer, car c'étoit le ſeul moyen d'affermir la paix, ſans compter que c'étoit le ſeul qui fût conforme à la nature & à la juſtice. Ce moyen, il eſt vrai, ne réuſſit pas. Griffon fut plus ſenſible à l'injure qu'au bienfait; mais le parti violent, injuſte & cruel de laiſſer le Prince enfermé toute ſa vie auroit-il mieux réuſſi? N'auroit-il pas révolté les eſprits? N'auroit-il pas fourni aux grands des prétextes de troubles? N'auroit-il pas donné un parti à Griffon? Du moins, lorſque celui-ci ſe révolta pour la ſeconde fois, il fut obligé

Digitized by Google

de quitter la France, où il n'avoit pas un ſeul partiſan, parce qu'on le regardoit comme un ingrat & un brouillon; il alla mendier un aſile chez les Saxons: Pépin l'y pourſuivit & l'en chaſſa. Griffon ſe refugia en 748 dans la Bavière; elle étoit alors ſans Duc, ou, ce qui étoit la même choſe, elle avoit pour Duc un enfant de ſix ans: cet enfant fut dans la ſuite le fameux Taſſilon. (*Voyez* ſon article dans ce volume.) Griffon ſe fit duc de Bavière, ſans qu'on puiſſe bien comprendre quels moyens pouvoit avoir un proſcrit & un fugitif pour opérer une ſemblable révolution. L'actif Pépin le chaſſa encore de la Bavière. Les Allemands, auxquels il s'adreſſa enſuite, n'oſerent le recevoir chez eux. Forcé de demander encore pardon à ſon frère, il l'obtint encore. S'étant révolté une troiſieme fois, il ſe retira chez le duc d'Aquitaine; Gaiffre ou Vaiffre, devint amoureux de ſa femme, & renvoya le Duc ſi jaloux, que, ſelon quelques auteurs, le Duc, non content de le chaſſer de ſes Etats, le fit enſuite aſſaſſiner dans les Alpes, où paſſoit alors Griffon pour ſe retirer en Italie chez les Lombards (en 753). C'eſt ainſi que Pépin ſe vit délivré des inquiétudes perpétuelles que lui donnoit Griffon.

La maxime que celui à qui le crime profite, eſt réputé l'auteur du crime, a fait ſoupçonner Pépin d'avoir eu plus de part à la mort de Griffon, que le duc d'Aquitaine, à la jalouſie duquel il ſuffiſoit que Griffon fût éloigné.

GROPPER (Jean), (*Hiſt. du Luthéran.*), archidiacre de Cologne, théologien eſtimé parmi les Catholiques dans le tems de l'établiſſement du luthéraniſme. Le P. Maimbourg l'appelle *grand-homme* (titre qu'il prodigue un peu) & *ſaint homme*. Voici l'hiſtoire qu'il rapporte en preuve de ſa ſainteté, & voici comment il la rapporte. « Comme » un jour Gropper, en retournant de matines, eut » trouvé qu'une ſervante s'étoit ingérée de faire » ſon lit en l'abſence de ſon valet, il la chaſſa bien » vite de ſa chambre; & tirant a l'heure même, » & enveloppant avec précipitation draps, traver» ſin & matelas, il les jeta par la fenêtre au mi» lieu de la rue, comme ſi ſon lit eût été infecté » de la peſte, pour avoir été ſeulement touché » par une femme. »

Ceci rappelle les idées ridicules d'un raiſonneur juſtement condamné vers le même tems (en 1531) par la Sorbonne, pour avoir outré une doctrine naturellement bonne contre le concubinage des prêtres. Il ne vouloit point abſolument qu'un prêtre eut de femme à ſon ſervice, &, ſelon lui, la premiere queſtion que les Juifs auroient dû faire à Judas ſur le compte de Jéſus-Chriſt, c'étoit: *Quel homme eſt ton maître Jéſus? A-t-il point de chamorriere?* D'Argentré, *Collectio judiciorum*, tom. II, pag. 90 & *ſuiv.*

On dit que Gropper refuſa d'être Cardinal. Il avoit long-tems gouverné l'électeur de Cologne, Hermande Wied, un de ces hommes foibles & nuls, qui abandonnent leur ame toute entière à ceux qui daignent s'en charger. Cet Electeur avoit autrefois prononcé la peine de mort contre les Luthériens, parce que Gropper l'avoit voulu; il embraſſa depuis le luthéraniſme, parce que Mélanchton & Bucer le voulurent. La ſottiſe & l'ignorance de cet électeur de Cologne ſont reſtées célebres: il eſt vrai qu'elles ont pu être exagérées tour à tour par les Luthériens & les Catholiques, qu'il mécontenta les uns après les autres. Quoi qu'il en ſoit, il perdit ſon électorat pour avoir embraſſé le lutheraniſme. Dépoſé par le Pape & par l'Empereur, après quelque réſiſtance, il ſe dépoſa lui-même, & alla vieillir dans l'obſcurité, l'ignorance & l'héréſie, tandis que ſon ſucceſſeur, aidé des ſoins de Gropper, repouſſoit loin de l'électorat de Cologne ce même luthéraniſme qu'Herman de Wied y avoit introduit.

GRUFFY. (*Hiſt. de Fr.*) L'écuyer Gruffi étoit un des plus beaux hommes de la cour de François I. Brantôme attribue à ce Gruffi des bonnes fortunes aſſez ſingulières. Une grande Dame, qui ne voulut jamais être connue, & qui ne le fut point, l'envoyoit chercher la nuit par un homme pareillement inconnu, qui lui bandoit les yeux & l'introduiſoit dans la chambre de cette Dame, d'avec laquelle il ſortoit toujours très-content, mais ſans avoir pu ni la voir ni l'entendre, parce qu'il la voyoit & l'entendoit trop tous les jours. Avant la fin de la nuit on le ramenoit chez lui les yeux toujours bandés, & on lui donna de ces rendez-vous autant qu'il en voulut recevoir. Brantôme ajoute que cette Dame traita de même pluſieurs autres hommes; il dit qu'elle étoit avare, & il inſinue qu'elle en uſoit ainſi, autant pour épargner ſa bourſe que pour ſauver ſon honneur; en un mot, il déſigne tant qu'il peut la ducheſſe d'Angoulême.

GUALTERIO *ou* GUALTIERI. (*Hiſt. mod.*) Cette famille italienne eſt originaire d'Allemagne. Elle s'établit à Orviette, vers le milieu du dixième ſiecle; elle a produit, ſurtout dans l'état eccléſiaſtique, des ſujets d'un mérite diſtingué; elle y a rempli les plus éminentes dignités, & s'eſt ſouvent alliée avec les Maiſons papales.

Pluſieurs perſonnages célebres de cette famille ſe ſont ſignalés par leur attachement à la France, dans un tems où l'Italie ſe partageoit entre cette puiſſance & les puiſſances rivales, & où il falloit quelquefois du courage pour ſe déclarer en faveur de la première. Cette inclination pour la France fut comme un ſentiment héréditaire dans la famille Gualterio.

Au milieu des troubles que le calviniſme excitoit en France, Sébaſtien Gualterio, évêque de Viterbe, fut deux fois envoyé, en qualité de nonce, dans ce royaume, par les papes Jules III & Pie IV. Sous les régnes de Henri II & de François II, & pendant la tenue du concile de

Digitized by Google

Trente, il préparoit en ſecret, avec le cardinal de Lorraine & les autres prélats français, les matières qui on devoit agiter dans ce concile.

Divers Cardinaux du nom de Gualterio paragèrent ce même ſentiment. Le plus célèbre d'entr'eux, & celui qui ſe diſtingua le plus par cet attachement à la France, dont il aimoit à faire honneur à toute ſa famille, fut le cardinal Philippe-Antoine Gualterio

Il naquit la 24 mars 1660, à Fermo, ville de l'Etat eccléſiaſtique, dans la Marche d'Ancône. Le cardinal Charles Gualterio ſon grand-oncle, évêque de Fermo, & un autre de ſes oncles qui remplaça le cardinal Charles dans l'évêché, le firent élever & inſtruire en partie ſous leurs yeux. A dix-neuf ans il reçut le bonnet de docteur dans les deux Facultés, de Théologie & de Droit. Avant vingt-cinq ans il fut admis au nombre des prélats référendaires de l'une & l'autre ſignature. Les papes Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XII & Clément XI l'élevèrent ſucceſſivement à divers emplois, & lui confièrent divers gouvernemens, entr'autres celui de Notre-Dame de Lorette, & enfin la vice-légation d'Avignon.

On avoit déjà obſervé que, dans ſon gouvernement de Lorette, affable & poli envers tous les étrangers, il accueilloit les Français avec une diſtinction marquée & des égards tous particuliers. La vice-légation d'Avignon le mit encore plus en état de ſatisfaire cette inclination pour la France. M. le comte de Grignan, M. de Baſville, tous ceux qui commandoient dans les provinces voiſines, louoient la ſageſſe de ſon gouvernement, & en rendoient à la cour un compte avantageux. Il y eut, pendant ſon adminiſtration après la paix de Riſwick, une affaire à laquelle les principes perſécuteurs du tems donnèrent trop d'importance. La principauté d'Orange, qui appartenoit au roi d'Angleterre, Guillaume III, eſt enclavée dans le Comtat-Venaiſſin. Les nouveaux convertis des environs de cette principauté, qui étoient mal convertis, ne l'ayant été qu'à prix d'argent ou que par les dragonades, alloient librement faire la cène & les autres exercices de leur ancienne religion à Orange. Pour remédier à cet abus, qui peut-être n'en étoit pas un, mais qui en paroiſſoit un énorme à Louis XIV, ce Prince très-catholique avoit pris des meſures avec l'hérétique Guillaume, pour faire paſſer dans le Comtat quelques corps de troupes qui tiendroient Orange comme bloquée de loin & à une certaine diſtance de ſon territoire, uniquement pour en défendre l'entrée aux Camiſards & autres Proteſtans. Celui à qui cet envoi de troupes dans le Comtat déplaiſoit le plus, étoit le Pape, non pas qu'il ne fût fort d'avis de troubler les Proteſtans dans l'exercice de leur religion; mais cet envoi ſur ſon territoire des troupes d'une grande puiſſance, & le conſentement qu'y donnoit une autre grande puiſſance, alarmoient & effarouchoient ſa petite puiſſance. Gualterio trouva un expédient; ce fut que ces troupes étant réputées troupes auxiliaires du Pape, & le Pape étant cenſé les avoir demandées pour le maintien de la religion catholique dans le Comtat, elles fuſſent ſous le commandement du Vice-Légat, c'eſt-à-dire, de Gualterio lui-même. L'expédient pouvoit être en effet fort bon, ſi Gualterio, qui étoit trop bon eccléſiaſtique pour être un général ou pour en avoir la prétention, bornoit ſon commandement ſur ces troupes à les laiſſer dans l'inaction.

Au commencement de l'année 1700, le pape Innocent XII nomma Gualterio nonce en France. C'étoit de tous les emplois où Gualterio pouvoit prétendre, celui qui étoit le plus ſelon ſon cœur. Le cardinal d'Eſtrées, qui avoit été fort ami du feu cardinal Charles, grand-oncle du nouveau nonce, apprit au Roi des particularités du zèle & de la vénération de Gualterio pour la perſonne de Sa Majeſté; il lui apprit une anecdote littéraire de l'enfance de ce nonce, qu'il avoit connu à peine âgé de huit ans, chez ſon oncle. Les premiers vers latins qu'un cœur déjà français avoit inſpirés à cet enfant au collége, avoient été à la louange de Louis XIV; mais ſon régent n'avoit pas cru devoir lui faire honneur de cette pièce, parce que, dans un de ces vers, il y avoit un pied de trop. Le cardinal d'Eſtrées auroit pu ſe diſpenſer d'ajouter, & l'hiſtorien de l'Académie des belles-lettres de répéter après lui, *que ces fautes contre la meſure étoient, dans un jeune poëte, l'effet ordinaire de la vivacité des ſentimens.* Il n'y a ni jeuneſſe ni vivacité de ſentimens qui tiennent; quand on fait des vers, il faut qu'ils aient la meſure, & le régent n'avoit pas tort.

La nonciature de Gualterio dura ſix ans; il étoit encore en France lorſque Clément XI lui conféra l'abbaye de la Trinité, dans le duché de Milan, le pomma évêque d'Imola, cardinal & légat *à latere* dans Ravenne & la Romagne. Le Roi fit la cérémonie de lui donner le bonnet, & y joignit les marques de bienveillance les plus diſtinguées.

Pendant ſon ſéjour en France, Gualterio avoit extrêmement cultivé les ſciences & les ſavans, & fuivi les bibliothèques. Il y avoit puiſé les ſecours néceſſaires à la compoſition & à la perfection d'un ouvrage immenſe dont il étoit occupé depuis l'âge de vingt ans; c'étoit une Hiſtoire univerſelle, du plan le plus vaſte & de l'exécution la plus difficile. « Il n'y auroit eu, dit le ſecrétaire de l'Académie, » auteur de ſon éloge, aucun pays, aucun peuple » qui n'y eût trouvé ſes annales & ſes faſtes dans » un plus grand détail que partout ailleurs; c'eût » été véritablement la bibliothèque du Monde. » Les matériaux de cet ouvrage formoient quinze grandes caiſſes qu'on embarqua pour lui ſur un bâtiment frété exprès à Marſeille, avec un amas conſidérable de livres choiſis, des ſuites de médailles

Digitized by Google

dailles antiques & modernes, des inſtrumens de mathématiques de toute eſpèce, &c.

M. le cardinal Gualterio étant arrivé à Imola, y apprit le naufrage de ſon vaiſſeau & la perte entiere de ſes livres, manuſcrits, médailles & autres tréſors littéraires & ſavans; il eut le courage d'en racheter d'autres qu'il eut encore le malheur de perdre, en 1708, par les ravages des Impériaux, qui vivoient à diſcrétion dans l'Etat eccléſiaſtique; ils pillèrent tout ce qui lui appartenoit, & il fut obligé de ſe retirer à Rome pour y mettre ſa perſonne en ſûreté. C'étoit au nonce de France qu'on en vouloit, diſoit-on, & non pas au légat du Saint-Siége; & à la faveur de cette diſtinction l'on ſe diſpenſa de lui accorder aucun dédommagement lorſque le Pape fut forcé de faire ſa paix avec l'Empereur.

Il ſe conſola de ſa diſgrace, par le motif auquel on l'attribuoit; il oſa même s'en faire honneur dans le tems de nos plus grandes calamités. La nuit du 31 décembre au premier janvier 1710, il fit arborer les armes de France ſur la porte de ſon palais. Louis XIV ſentit que c'étoit à lui à récompenſer un dévouement ſi généreux, & à dédommager le Cardinal de tant de pertes; il lui donna l'abbaye de Saint-Remy de Rheims & une forte penſion ſur le tréſor royal. Auſſitôt que la paix d'Utrecht, conclue en 1713, eut rendu les chemins libres, le Cardinal partit pour revoir encore la France, & remercier le Roi ſon bienfaiteur. Le Roi l'embraſſa, lui donna pluſieurs fois le nom d'ami, le logea près de lui à Verſailles, à Marly, à Fontainebleau; & comptant apparemment ſur l'immortalité dès cette vie, malgré ſon âge de ſoixante-quinze à ſoixante-ſeize ans, il lui fit prendre l'engagement d'amitié de le revenir voir tous les cinq ans.

Le cardinal Gualterio ne fut pas moins bien traité ſous le règne de Louis XV. Dès la premiere année de la régence, il fut nommé à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, & fut fait commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit à la promotion que le Roi fit après ſa majorité.

Il fut admis à l'Académie des belles-lettres en qualité d'académicien honoraire étranger; il en étoit bien digne par ſon amour opiniâtre pour les lettres & les ſciences, qui fut tel, qu'après la perte de deux bibliothèques, de pluſieurs ſuites de médailles & de recueils précieux de curioſités, il laiſſa une bibliothèque de trente-deux mille volumes. A cette bibliothèque ſuccédoient dans ſon palais une vingtaine d'autres pièces, les unes pour les médailles & les pierres gravées; les autres, pour les figures, vaſes, inſcriptions, urnes ſépulcrales; d'autres, pour l'Hiſtoire naturelle des trois règnes; d'autres, pour les inſtrumens de preſque tous les arts, principalement de l'anatomie, de la chymie, de l'aſtronomie & de l'optique, ſur laquelle on dit qu'il a écrit.

Il mourut le 21 avril 1728, d'une troiſième attaque d'apoplexie.

C'eſt M. l'abbé Gualterio ſon neveu, camérier d'honneur du Pape, & fils du comte Gualterio, duc de Cumies, l'un des dix frères qu'il avoit eus, qui apporta la barrette à M. le cardinal de Fleury en 1726.

Un autre de ces dix frères, évêque de Todi, fut un prélat diſtingué par ſon ſavoir & ſa piété.

GUIDACERIO (AGATHIO), (*Hiſt. litt. mod.*), ſecond profeſſeur en hébreu au Collége-Royal, nommé par François I. Les Médicis, Laurent, dit *le Grand & le pere des lettres*, & le pape Léon X ſon fils, avoient donné l'exemple à François I de diſtinguer ce ſavant par des bienfaits. Guidacerio, né à Rocca-Coragio dans la Calabre, avoit étudié, puis enſeigné l'hébreu à Rome; il y étoit encore dans le tems du ſac de cette ville en 1527. Il raconte lui-même dans la préface de ſa ſeconde Grammaire hébraïque, comment à travers mille douleurs & mille périls il aborda en France, & ſe fixa quelque tems dans Avignon, où il trouva un protecteur utile dans le Vice-Légat, Jean de Nicolai, nommé depuis peu à l'évêché d'Apt, prélat ami des lettres, & qui a mérité les éloges du vertueux Sadolet. On croit que ce fut l'évêque d'Apt qui mena Guidacerio à Paris, ſeconde Rome, dit Guidacerio lui-même, « où François I » me fit un deſtin plus tranquille & plus heureux » que les Médicis & tous les Papes n'avoient pu » m'en faire à Rome. »

Guidacerio eſt auteur d'une Grammaire hébraïque qu'il avoit d'abord dédiée à Léon X, & dont il changea beaucoup la forme dans la ſuite. Il fit auſſi des commentaires ſur quelques Pſeaumes & ſur d'autres livres de la Bible, qu'il dédia, ſoit à François I, ſoit aux papes Clément VII & Paul III. Les commentaires ſur la Bible étoient une eſpèce d'ouvrage fort à la mode alors: Eraſme lui-même en a fait, & de très-eſtimés.

On ne ſait pas certainement l'année de la naiſſance ni de la mort de Guidacerio.

GUILLAUME, (*Hiſt. de Fr.*), dit *la longue épée*, fils & ſucceſſeur de Rollon, premier duc de Normandie. Ces Ducs s'empreſſoient toujours d'influer dans toutes les querelles des Princes carlovingiens; mais ils affectoient d'y influer comme médiateurs; ils réconcilioient ſans ceſſe les rois de France, ſoit avec leurs vaſſaux trop puiſſans, ſoit avec les empereurs & les rois de Germanie. Ce perſonnage de pacificateurs donnoit à ces Ducs une conſidération qui affermiſſoit leur puiſſance, qui leur procuroit des alliés, & qui les mettoit toujours de plus en plus en état de repouſſer les tentatives que faiſoient de tems en tems les rois de France, ſoit pour réunir la Nor-

Digitized by Google

mandie à la couronne, ſoit pour en recouvrer quelques parties.

Cette politique conciliante fut toujours celle du duc Guillaume. Quand il ne pouvoit procurer la paix, il s'attachoit à diminuer la ſupériorité du vainqueur; il affectoit de tenir cette balance, qui depuis eſt devenue le grand objet de la politique, mais qui a toujours été plus utile à ceux qui l'ont tenue, qu'à l'Europe, qui en attendoit ſon repos. Par une ſuite de la même politique, Guillaume prenoit ſoin de s'allier avec les plus grands ſeigneurs du royaume, & les plus redoutables au Roi; il avoit épouſé Sporte, fille d'Hébert, comte de Senlis; il avoit marié Gerlotte ſa ſœur avec Guillaume, comte de Poitiers; il étoit toujours uni avec Hugues-le-Grand, ou l'Abbé, père de Hugues Capet. Tant que Guillaume vécut, les ſucceſſeurs de Charles-le-Simple reſpectèrent la Normandie & le traité de Saint-Clair qui en avoit aſſuré la propriété à Rollon & à ſa race.

Le lâche Arnoul, comte de Flandre, ennemi de Guillaume, le fit aſſaſſiner dans une entrevue ſur la Somme, vis-à-vis Péquigny, le 18 décembre 942.

Digitized by Google

HARLAY. A cet article (tome III, partie Ire., page 47, colonne 1re. du Dictionnaire), on dit que Nicolas de Harlay de Sancy fut le *premier colonel-général des Suiſſes*. Ce mot *premier* eſt une faute. La charge de colonel-général des Stiffles & Grifons, toujours occupée par des Princes lorſqu'elle n'étoit qu'un emploi paſſager & à tems, fut érigée en titre d'office, l'an 1571, par Charles IX, en faveur de Charles de Montmorenci-Meru, depuis duc d'Amville, troiſième fils du connétable Anne. Depuis ce tems elle a été poſſédée, tantôt par des Princes, tantôt par de ſimples gentilshommes. Les Mémoires de Sully nous apprennent qu'elle l'étoit en 1596, par Nicolas de Harlay de Sancy.

HARMODIUS. (*Voyez* les articles *Ariſtogiton* & *Hipparque* dans le Dictionnaire.)

HAROLD. (*Hiſt. d'Angles.*) Deux perſonnages de ce nom jouent un rôle dans l'hiſtoire d'Angleterre, du tems des derniers Rois ſaxons & de la conquête de cette île faite par Guillaume, duc de Normandie.

Suénon & Canut-le-Grand ſon fils, rois de Dannemarck, avoient fait la conquête de l'Angleterre ſur Ethelred II, Roi de la race ſaxonne, lequel occupoit le trône d'Angleterre vers la fin du dixième ſiècle & le commencement du onzième. Cet Ethelred avoit épouſé Emma, fille de Richard I & ſœur de Richard II, ducs de Normandie. Canut, à peine proclamé roi d'Angleterre, épouſa cette même Emma devenue veuve. Ethelred avoit eu d'une première femme, nommée Elgiva, Edmond, qu'une force prodigieuſe fit ſurnommer *Côte-de-fer*, & qui, lui ayant ſuccédé, défendit mieux que lui ſa couronne contre Canut. Il mourut aſſaſſiné en 1017, laiſſant deux fils légitimes, Edwin & Edouard.

Canut chargea un de ſes Danois de s'embarquer avec eux pour le Dannemarck, & de prendre ſes meſures pour qu'ils périſſent dans cette navigation. Ce miniſtre de barbarie ſe trouva ſenſible à la pitié; il aborda, non en Dannemarck, mais chez le roi de Suède, auquel il remit les deux jeunes Princes, après l'avoir attendri ſur leur ſort. Le roi de Suède, pour ne pas ſe commettre avec Canut, les fit paſſer à la cour de Salomon, roi de Hongrie. Edwin mourut dans ce pays; Edouard épouſa la ſœur de la reine de Hongrie, fille de l'empereur Henri II; de laquelle il eut deux enfans, Edgar-Athelling & Marguerite, qui fut depuis reine d'Ecoſſe.

Suivant toutes les idées régulières ſur l'ordre ſucceſſif, cet Edouard, & après lui Edgar-Athelling ſon fils, étoient les légitimes héritiers du trône d'Angleterre; aucun d'eux n'y régna.

Mais Ethelred, outre ſes enfans du premier lit, avoit eu deux fils d'Emma ſa ſeconde femme; ſavoir: Alfred & Edouard. Ces deux Princes avoient été emmenés en Normandie par Emma leur mère, lorſqu'Ethelred ſon premier mari avoit été détrôné; ils y vivoient paiſibles ſous la protection des ducs de Normandie. Canut redouta cette protection, & pour empêcher le duc Richard II, frère d'Emma, d'agir en faveur de ſes neveux, il voulut devenir ſon beau-frère; ce fut alors qu'il épouſa Emma, & en même tems il donna ſa ſœur à Richard II. Par le contrat de mariage de Canut & d'Emma on aſſura aux enfans qui en naîtroient, la ſucceſſion à la couronne d'Angleterre; on ſacrifia les droits, non-ſeulement des enfans du premier lit d'Ethelred, mais encore des enfans qu'il avoit eus d'Emma.

Canut eut de cette même Emma un fils nommé Hardicnute ou Hardicanute. Il laiſſa auſſi d'un premier lit deux fils, nommés Suénon & *Harold*; celui-ci eſt le premier des deux Harold dont nous avons à parler. Suénon eut la Norwège, Hardicnute le Dannemarck, Harold pouvoit reſter ſans partage.

L'Angleterre ſe diviſa: les Danois britanniques voulurent Harold, les Anglais voulurent Hardicnute, conformément au traité de mariage de Canut & d'Emma. On partagea le royaume entre ces deux Princes; mais comme Hardicnute étoit abſent, Emma fut nommée régante de la partie du royaume échue à ſon fils, & on lui donna pour conſeil le comte Goodwin, chef de la nobleſſe anglaiſe, ſcélérat auſſi traître qu'inſolent. Son premier ſoin fut de ſe vendre à Harold, qui s'étoit emparé des tréſors de Canut, & de fermer l'entrée du royaume au prince Hardicnute, ſous le nom duquel il ne gouvernoit que pour faire régner Harold, & pour régner avec lui dans toute l'Angleterre. Emma, voyant qu'Hardicnute tardoit à paroître, propoſa de faire venir de Normandie les fils d'Ethelred; elle n'alléguoit que le deſir, ſi naturel à une mère, de revoir des enfans dont elle étoit depuis long-tems ſéparée; mais Goodwin vit bien que l'intention & l'eſpérance d'Emma étoient de ranimer, par leur préſence, l'affection des Anglais pour la race de leurs Souverains, & de faire régner ſes fils du premier lit, ſi celui du ſecond lit ne vouloit ou ne pouvoit pas quitter le Dannemarck. Goodwin prit le parti d'applaudir à la propoſition d'Emma, & d'en faciliter l'exécution dans le deſſein d'immoler à Harold ces importantes victimes, ou de tenter, par le moyen de ces Princes,

Digitized by Google

quelqu'autre grand crime ; mais Emma eut toujours la défiance d'une mère ; elle ne souffrit jamais que les deux Princes vissent ensemble Goodwin ; elle tenoit toujours l'un d'eux sous ses yeux, & ne permettoit à l'autre de marcher que sous l'escorte des fidèles Normands, venus en Angleterre à la suite de ces Princes. Goodwin, ne pouvant attaquer qu'un des deux frères, attaqua l'aîné. Alfred fut arrêté avec son escorte : on dit que Goodwin, dans un entretien secret qu'il voulut avoir avec Alfred, rejeta son crime sur Harold, & proposa au Prince le trône avec sa fille ; mais qu'irrité de ses refus & de ses mépris, il fit massacrer son escorte, lui fit crever les yeux à lui-même, & l'enferma dans un monastère à Ely, où Alfred mourut bientôt de douleur ou d'ennui. A cette nouvelle Emma renvoya secrétement Edouard dans son asile en Normandie. Goodwin, furieux d'avoir manqué une partie de son crime, & redoutant l'habileté d'Emma, l'accusa de trahison ; il eut le crédit de la faire chasser du royaume. Le duc de Normandie, Guillaume, arma en faveur d'Edouard ; Harold mourut en 1039. Hardicnute arriva : tout se réunit en faveur de ce dernier. Goodwin fut le plus empressé à lui rendre hommage. Cependant Hardicnute ayant fait venir à sa cour son frère Edouard, celui-ci demanda justice du meurtre d'Alfred, & Goodwin se vit en danger ; mais il gagna le Roi par des présens qu'il savoit être puissans sur son ame. L'intempérant Hardicnute mourut d'indigestion en 1042.

Jusque-là c'étoit la race danoise qui avoit régné dans la personne de Canut, puis d'Harold & d'Hardicnute. Enfin la race saxonne remonta sur le trône ; Edouard fut roi d'Angleterre. C'est ce Prince foible, vertueux & superstitieux, si connu sous le nom d'Edouard-*le-Confesseur*. Il fallut que, pour régner, il s'abaissât à implorer l'appui de ce même Goodwin qu'il venoit d'accuser hautement de l'assassinat de son frère ; il fallut qu'il remplit cette condition si fortement rejetée par Alfred, la condition de devenir gendre de Goodwin ; mais il détesta toujours son beau-père & sa femme. Goodwin mourut d'une attaque d'apoplexie à la table du Roi.

Harold son fils eut ses places & sa puissance, & n'eut point son caractère odieux : le Roi le détesta, & le craignit encore ; Harold respecta le Roi sans l'estimer.

Toute l'affection d'Edouard étoit pour les Normands qui avoient élevé son enfance & réparé ses malheurs, auxquels enfin il devoit le trône & la vie. Guillaume, nommé alors le Bâtard, & depuis le Conquérant, duc de Normandie, son protecteur, son parent, son ami, vint le voir à Londres, & y fut reçu avec les distinctions dues à tous ces titres. On a beaucoup disputé sur la question si Edouard fit alors, ou s'il fit en tout un testament en faveur de Guillaume ; mais Guillaume aimoit bien autant devoir tout à son épée.

Après la mort d'Edouard-le-Confesseur, arrivée en 1066, l'Angleterre sembla préparer elle-même la conquête de Guillaume, en excluant Edgar Atheling, fils de cet autre Edouard élevé à la cour de Hongrie, & beau-frère du Roi de ce pays. Edgar étoit le seul héritier légitime de la couronne d'Angleterre, comme le désignoit ce nom d'*Atheling*, qui lui fut donné par cette raison.

L'Angleterre élut Harold, qui n'avoit d'autre titre que ses intrigues & sa puissance ; Harold, que la qualité seule de fils de Goodwin eût dû faire rejeter. Pendant la vie d'Edouard-le-Confesseur, Harold avoit fait un voyage en Normandie, après celui que Guillaume avoit fait en Angleterre. Harold n'ignoroit pas que les vœux d'Edouard étoient pour Guillaume. Edouard & Guillaume n'ignoroient pas que toutes les démarches d'Harold tendoient à mettre la nation dans ses intérêts. Harold étant donc en Normandie, Guillaume, en le comblant d'égards, voulut s'expliquer avec lui sur leurs prétentions réciproques à la succession d'Edouard. Ni l'un ni l'autre ne regardoient Edgar Atheling comme un obstacle à ses projets : c'étoit un enfant. Harold dissimula, ainsi qu'on peut le croire, étant au pouvoir de son rival. Si l'on demande pourquoi il avoit eu l'imprudence de s'y mettre, les uns disent qu'Edouard l'y avoit envoyé pour annoncer à Guillaume qu'il lui destinoit sa succession ; les autres, qu'Harold y étoit allé pour traiter de la liberté d'un de ses frères & d'un de ses neveux, qui, pendant des troubles précédens, avoient été livrés à Guillaume pour ôtages de la conduite de Goodwin. On peut supposer qu'Harold n'étoit pas fâché de sonder les projets, d'observer les préparatifs de Guillaume, & que peut-être il ne s'attendoit pas à l'explication précise qu'exigea ce Duc : elle se termina, de la part d'Harold, par des sermens de ménager toujours, & auprès d'Edouard, & auprès de la nation, les intérêts de Guillaume, dont il fiança la fille. On dit que le duc de Normandie le fit jurer devant un autel, sous lequel il avoit fait cacher des reliques, qu'il lui montra lorsque le serment fut prononcé : on ajoute qu'Harold fut consterné à cette vue.

Malgré tous les sermens & toutes les reliques, Harold ne perdit pas un moment pour se faire couronner à la mort d'Edouard. Quand Guillaume réclama la foi donnée, Harold répondit qu'elle avoit été extorquée. Quand Guillaume allégua les intentions connues d'Edouard, on lui opposa le choix des Etats. Guillaume entra en Angleterre à main armée.

L'Europe entière envoya ses chevaliers à cette expédition. Guillaume jugea qu'il falloit diviser les forces qu'il alloit combattre. Ses amis du nord ne lui manquèrent pas au besoin. Le roi de Norwège, Halfager, fit, à sa prière, une diversion dans la partie septentrionale de l'Angleterre, tandis que Guillaume se disposoit à entamer le Midi.

Digitized by Google

A cette tempête, Harold oppoſoit toutes les reſſources d'une grande ame, les précautions de la prudence, la confiance que la valeur inſpire, & l'amour que ſes ſujets avoient pour lui ou qu'ils lui devoient; car il les gouvernoit avec ſageſſe, & en ménageant tout le monde il faiſoit obſerver les lois. Il combla d'égards le jeune Atheling; il lui donna le comté d'Oxford. S'il lui prenoit ſon royaume, du moins il lui en céduit une partie, ſacrifice qu'un uſurpateur ne fait guère, à moins d'y être contraint. Les cœurs étoient pour lui; mais Guillaume étoit redouté: toute l'Europe armoit pour Guillaume.

Harold vole à la rencontre d'Halfager, le défait, le tue, & conclut une paix avantageuſe avec ſon fils Olave. Tolli, un des frères d'Harold & ſon plus grand ennemi, avoit accompagné le roi de Norwège dans cette expédition, & périt avec lui.

Encouragé par cette victoire, Harold s'avance vers Guillaume, qui venoit d'aborder à Pevemſey, dans le comté de Suſſex. Le duc de Normandie montra quelqu'inquiétude aux approches du vainqueur rapide des Norvégiens: il parut craindre les ſuites d'une affaire deciſive, & ſe repentir de s'être trop engagé; il voulut négocier; il chargea un moine de traiter avec Harold; il donnoit au Monarque anglais le choix de trois différens partis; l'un, de s'en rapporter à l'arbitrage du Pape; l'autre, de conſerver la couronne, mais de lui en rendre hommage; le troiſième enfin étoit le duel.

Harold répondit: 1°. Que le Pape étant ſon ennemi, ne pouvoit être arbitre;

2°. Que la couronne d'Angleterre étoit indépendante & le ſeroit toujours;

3°. Qu'il ne pouvoit y avoir lieu au duel, puiſque la couronne étoit à lui, & que le Duc ne mettoit rien dans la balance; qu'au reſte le dieu des batailles alloit les juger. Si pourtant le duel dut jamais avoir lieu entre des Souverains, il ſemble que c'étoit en cette occaſion, où la querelle étoit entre deux uſurpateurs.

Il fallut ſe préparer au combat pour le lendemain.

Les Anglais, diſpoſés à la confiance par ces préliminaires, paſſerent la nuit dans les feſtins, & peut-être les démarches de Guillaume n'avoient-elles été qu'un ſtratagême pour les amener à cette ſécurité dangereuſe. Les Normands paſſerent la même nuit en prières & en préparatifs. La bataille s'engage, les deux généraux déploient tous les efforts du talent & de la valeur. Depuis ſept heures du matin juſqu'au ſoir ils n'avoient eu l'un ſur l'autre aucun avantage déciſif. A leur acharnement & à leurs reſſources on reconnoit Guillaume & Harold qui combattent pour le trône. Cependant Harold avoit eu un œil crevé dès le commencement de la bataille: Guillaume avoit auſſi été bleſſé; il avoit eu deux chevaux tués ſous lui. Le bruit de ſa mort, répandu de rang en rang, ſoit par haſard, ſoit par un artifice d'Harold, commençoit à glacer les Normands: ce bruit vint juſqu'à Guillaume, qui ſe hâte de le diſſiper en ſe montrant ſans caſque & tête nue. Les Anglais, forcés par les viciſſitudes du combat, de ſerrer de plus en plus leurs rangs, ſe forment inſenſiblement en colonne, comme ils ont fait depuis à Fontenoi, & cette colonne, comme à Fontenoi, étoit impénétrable. Guillaume employa heureuſement un ſtratagême très-uſité chez les anciens, & auquel il avoit depuis long-tems dreſſé ſes troupes: il fit ſonner la retraite, & à l'inſtant toute ſon armée parut dans une confuſion qui annonçoit une déroute. Ce ſpectacle invite les Anglais à pourſuivre l'ennemi: la colonne ſe diſperſe en une multitude de petits pelotons pour fondre ſur les Normands diſperſés; mais ceux-ci, à un ſignal donné, reprennent leurs rangs auſſi facilement qu'ils les avoient quittés, & enveloppent tous les pelotons anglais, qui ſont écraſés les uns après les autres. Harold, furieux de ſe voir enlever la victoire, ſe porte partout à la fois, conjure, menace, rallie enfin ſes troupes, & renouvelle la bataille. On vit tomber Harold d'un coup de flèche, & les Anglais découragés ceſſerent de diſputer la victoire: deux frères d'Harold périrent avec lui. Le corps de ce Prince étoit tellement défiguré par les coups, qu'il ne put être reconnu que par ſa maîtreſſe, à des marques ſecrètes.

Ainſi périt avec gloire l'illuſtre fils de l'exécrable Goodwin, Prince digne en effet du trône s'il n'y avoit pas été porté par les crimes de ſon père, & ſi lui-même il n'eut pas dépouillé l'héritier légitime. Cette journée, qui changea le ſort de l'Angleterre, eſt connue ſous le nom de bataille d'Haſtings. Guillaume fonda depuis une abbaye en mémoire de ſa victoire, dans le lieu où il l'avoit remportée. Cette grande révolution arriva le 14 octobre 1066.

HÉRACLIAN, (*Hiſt. rom.*), c'eſt le nom de l'aſſaſſin de Stilicon, de l'aſſaſſin d'un grand-homme, & il ſeroit odieux à ce ſeul titre, ſoit que l'ambition eût rendu Stilicon coupable ou non; mais ce même Héraclian devint coupable à ſon tour du crime dont Stilicon n'avoit peut-être été que ſoupçonné. Héraclian avoit été bien récompenſé de ſon aſſaſſinat; il avoit été fait gouverneur d'Afrique; il voyoit les tyrans s'élever de toutes parts pour accabler la foibleſſe d'Honorius. S'il les voyoit s'élever, il les voyoit tomber auſſi; mais tout ambitieux ſe promet toujours d'être plus habile & plus heureux que les autres. Héraclian ſentit tout l'avantage que lui donnoit l'Afrique pour l'exécution des plus vaſtes projets: c'étoit l'Afrique qui nourriſſoit l'Italie & Rome; il commença par fermer ſes greniers & par affamer l'Italie; puis, après l'avoir ainſi affoiblie par la diſette, il ſe diſpoſoit à fondre ſur elle avec une flotte la plus nombreuſe qu'on eût peut-être jamais équi-

Digitized by Google

pée ; elle étoit, dit-on, de trois mille sept cents vaisseaux. Le comte Marin, un des généraux de l'Empire, marcha courageusement à sa rencontre, lui livra bataille près d'Otricoli dans l'Ombrie, défit entièrement son armée. Héraclian remonta promptement sur ses nombreux vaisseaux, & regagna l'Afrique, où des émissaires de l'Empereur délivrèrent leur maître de ce nouveau concurrent, comme il l'avoit lui-même délivré de Stilicon. L'expédition & la mort d'Héraclian sont de l'an 413.

HERMOGÈNES. (*Hist. rom.*) Marcus-Tigellius Hermogènes, musicien, chanteur, joueur de flûte, aussi célèbre dans son genre que les Ésopus & les Roscius dans le leur, étoit de Sardaigne, île dont l'air passoit pour être si mauvais, que Martial a dit que, quand l'heure de la mort étoit arrivée, on trouvoit partout la Sardaigne :

Nullo fata loco possis excludere : cùm mors
Venerit, in medio Tiburs Sardinia est.

Cicéron appelle Hermogènes, *Hominem pestilentiorem patriâ suâ.* Il dit que Phanéas, oncle d'Hermogènes, & affranchi comme lui, eſt tout glorieux d'avoir pour neveu ce joueur de flûte. *Qui sciret se neptem, bellum tibicinem habere & sat bonum cantorem*, &c. Ce sont, dit-il, deux esclaves sarches, plus un chant l'un que l'autre. *Hasce Sarcas venales, alium alio nequiorem.* Horace accorde du moins à Tigellius Hermogènes une assez bonne qualité :

Ambubajarum collegia, Pharmacopolæ,
Mendici, mimæ, balatbrones, hoc genus omne
Mœstum ac sollicitum est cantoris morte Tigelli;
Quippè benignus erat.

Il avoue d'ailleurs que ce musicien pouſſoit à l'excès les défauts de ſon état & ſes défauts particuliers.

Omnibus hoc vitium est cantoribus inter amicos
Ut nunquàm inducant animum cantare rogati,
Injussi nunquàm desistant. Sardus habebat
Ille Tigellius hoc; Cæsar qui cogere posset,
Si peteret per amicitiam patris, atque suam, nil
Quidquam proficeret, si collibuisset, ab ovo
Usque ad mala citaret, io Bacche, modò summâ
Voce, modò hâc resonat quæ chordis quæ quatuor ima.
Nil æquale homini fuit illi, sæpè velut qui
Currebat, fugiens hostem, persæpe velut qui
Junonis sacra ferret, habebat sæpè ducentos,
Sæpè decem servos, modò Reges atque Tetrarchas,
Omnia magna loquens, modò sit mihi mensa tripes & Concha salis puri, & toga, quæ defendere frigus
Quamvis crassa, queat, decies centena dedisses
Huic parco, paucis contento, quinque diebus
Nil erat in loculis, noctes vigilabat ad ipsum
Manè, diem totum stertebat, nil fuit unquàm
Sic impar sibi.

Mais Horace ne parle jamais qu'avec éloge du talent de cet homme.

Invitâat quod & Hermogenes ego canto.

dit l'importun, dans la ſatire IX du 1er. livre.

Le ſage des Stoïciens a toutes les perfections, il a tous les talens, même ſans les exercer.

Ut quamvis nescet Hermogenes, cantor tamen, atque
Optimus est modulator.

HESSE, (*Hist. d'Allem.*), Maiſon ſouveraine d'Allemagne, qui tire ſon origine de la Maiſon de Brabant. Henri-le-Magnanime, duc de Brabant, mort en 1247, eut de ſa ſeconde femme, Sophie de Thuringe, fille du landgrave de Heſſe & de Thuringe, Louis VI, honoré du titre de *Saint*, & d'Eliſabeth de Hongrie, honorée auſſi du titre de *Sainte*, un fils nommé Henri comme lui, & ſurnommé l'*enfant* ou le *jeune*, parce qu'il n'avoit que deux ans à la mort de ſon père, étant né en 1245.

Mais de qui deſcendoient ces landgraves de Heſſe & de Thuringe? Quelques auteurs ont prétendu qu'ils deſcendoient de Louis de Lorraine, fils de ce Charles de Lorraine, détrôné par Hugues Capet, & de ſa ſeconde femme, Agnès de Vermandois; mais ce pourroit bien être un de ces ſyſtêmes fabriqués pour appuyer des prétentions chimériques, car l'opinion générale eſt que les deux enfans nés du ſecond mariage de Charles de Lorraine & d'Agnès de Vermandois, & nommés l'un Charles, l'autre Louis, moururent dans l'enfance ou la première jeuneſſe, & ſans avoir été mariés.

Quoi qu'il en ſoit, Sophie, mère de Henri l'enfant, hérita de la Heſſe par la mort de ſon frère, Herman II, mort ſans poſtérité, à dix-huit ans, le 3 janvier 1240.

Henri l'enfant fut le premier landgrave de Heſſe de la Maiſon de Brabant. Nous remarquerons dans ſa poſtérité :

1°. Herman, ſurnommé *le Docte*, qui acquit de la gloire par les armes, & que ſon ſurnom annonce comme s'étant diſtingué, au moins parmi les Souverains, par les connoiſſances.

2°. Louis, ſecond du nom, landgrave de Heſſe, dit *le Pacifique*, fils de Herman, eut le mérite de refuſer l'Empire, qui lui fut offert en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche.

3°. Herman, un de ſes fils, évêque d'Hildeſheim en 1471, archevêque de Cologne en 1481, évêque de Paderborn en 1489, défendit Nuitz contre Charles le-Téméraire, duc de Bourgogne.

Digitized by Google

4°. Guillaume, dit *le Vieux*, landgrave de Heſſe-Caſſel, neveu du précédent, fut, ſelon les hiſtoriens, un Prince chagrin & querelleur. Il en fut puni : on le fit priſonnier ; il fut dépouillé de ſes Etats.

5°. Philippe I ſon fils, dit *le Magnanime*, fut un des plus grands Princes de ſon tems.

6°. Guillaume IV, landgrave de Heſſe-Caſſel, ſurnommé *le Sage*, fils de Philippe I, fut un Prince lettré. On a de lui des obſervations aſtronomiques & d'autres ouvrages.

7°. Maurice ſon fils, landgrave de Heſſe-Caſſel, quitta le lutheraniſme pour le calviniſme ; il ſoutint avec courage une guerre malheureuſe contre l'empereur Ferdinand II. il perdit Marpurg en 1623, & fut obligé, en 1626, de céder ſon Etat à ſon fils, Guillaume V.

8°. Ce Guillaume V, dit *le Conſtant*, eut beaucoup de part à la guerre d'Allemagne, connue ſous le nom de *guerre de trente ans*. Il entra dans la ligue de la France & de la Suède contre la Maiſon d'Autriche ; il laiſſa en mourant, le 21 ſeptembre 1637, ſon Etat chargé de dettes, & une guerre onéreuſe à ſoutenir. Sa veuve, Amélie-Eliſabeth de Hanau, héroïne d'un courage inébranlable, ſoutint tout & répara tout. Fidelle à l'alliance que ſon mari avoit contractée, malgré l'infidelité de Melander ſon général, qui quitta ſon parti pour ſuivre celui de l'Empereur, elle fit une guerre vigoureuſe du fond de ſon cabinet, dirigea les vues de ſes capitaines & les opérations de ſes ſoldats, pourvut à tous les beſoins de ſes armées. Non-ſeulement elle ne perdit rien des Etats déjà démembrés & chancelans qu'elle avoit reçus pour ſon fils Guillaume VI, mais elle fut le faire rentrer dans tous les biens de ſes ancêtres, & augmenter même les domaines de la Heſſe. Les couronnes alliées lui firent rendre juſtice par le traité de Munſter, & le jeune landgrave, Guillaume VI, qui vint en France vers ce même tems, en 1648, y reçut l'accueil le plus diſtingué, & y laiſſa la cour charmée de ſa politeſſe & de ſa bonne mine, ainſi que des grandes qualités de ſa mère. *Cette Princeſſe*, dit un hiſtorien, *étoit née pour la gloire & l'ornement de ſon ſiecle, & jamais il n'y eut un tel aſſemblage de vertus.* Elle mourut le 8 août 1651.

9°. Philippe, frère de Guillaume V, mais d'un ſecond lit, fut tué à la bataille de Lutter, le 27 août 1626.

10°. Un autre frère de ce même ſecond lit, Frédérie de Heſſe, prince d'Eſchwège, né le 9 mai 1617, fut tué le 24 ſeptembre 1655 en Pologne, où il accompagnoit le roi de Suède ſon beau-frère.

11°. Louis, le huitième des quatorze enfans de Charles, fils de Guillaume VI, fut tué en 1706 à la bataille de Ramillies.

12°. Maximilien, le neuvième de ces quatorze enfans, fut bleſſé à la bataille de Belgrade contre les Turcs, le 16 août 1717.

13°. Frédéric, le troiſième de ces mêmes frères, devenu promptement l'aîné par la mort des deux premiers, ſe ſignala en pluſieurs occaſions à la tête des troupes de ſon père & de celles des cercles, à la bataille de Spire en 1703 ; à celle de Hochſtet en 1704 ; au ſiége de Traerbach, la même année ; à celui de Toulon en 1707, où il fut bleſſé. Le roi de Suède, Charles XII, ſon beau-frère, le nomma généraliſſime de ſes armées contre les Moſcovites, & il fut ſon ſucceſſeur ſur le trône de Suède, la princeſſe Ulrique-Eléonore, ſa ſeconde femme, ſœur de Charles XII, élue reine de Suède le 3 février 1719, l'ayant fait élire & couronner lui-même l'année ſuivante.

La branche de Creuzberg ou Philipſtad, ſortie de celle de Heſſe-Caſſel, a produit divers guerriers employés au ſervice, ſoit de la France, ſoit du Dannemarck, ſoit de la Hollande.

14°. Et une Princeſſe (Guillelmine-Hedwige), diſtinguée par ſes connoiſſances dans les langues, dans la théologie, dans l'hiſtoire, dans la géographie, & qui a laiſſé des cartes dont on admire le travail. Elle mourut de la petite vérole en 1699, à dix-huit ans, âge qui rend plus admirable encore ſes travaux & ſes connoiſſances.

Dans la branche de Heſſe-Darmſtad.

15°. Jean II, landgrave de Heſſe-Breubach, célebre dans les guerres de ſon tems. Mort le 1er. avril 1651.

16°. Frédéric, qui, s'étant fait catholique en 1636, fut chevalier de Malte, grand-prieur d'Allemagne, général des galères de la religion, dans le commandement deſquelles il acquit de la réputation. Le pape Innocent X le nomma Cardinal le 19 février 1652. L'Empereur, de ſon côté, le combla de graces tant eccleſiaſtiques que militaires, le nomma protecteur d'Allemagne à Rome, évêque de Breſlau, gouverneur de Sileſie. Mort le 25 février 1682.

17°. Louis II, landgrave de Heſſe-Darmſtad, neveu de Frédéric, acquit dans l'Europe une grande & juſte réputation de probité, d'équité, de modération. Mort le 4 mai 1678. Il eut ſeize enfans, parmi leſquels on compte pluſieurs guerriers renommés, tels que :

18°. Georges, qui ſe fit catholique. Il ſervit en Irlande le prince d'Orange ou roi d'Angleterre, Guillaume III. Il paſſa enſuite au ſervice de l'Eſpagne, où il fut fait grand de la première claſſe, chevalier de la Toiſon d'or, vice-roi de Catalogne. C'étoit lui qui défendoit Barcelone lorſque cette place fut priſe par le duc de Vendôme en 1697. Après la mort de Charles II il ſe déclara pour l'archiduc Charles d'Autriche, contre Philippe V, & alla négocier en ſa faveur dans le Portugal qu'il réuſſit à détacher de l'alliance de la France. Il fut nommé en 1704 général de la cavalerie autrichienne, ſe ſignala cette même année & la ſuivante à Gibraltar, & fut tué devant Barcelone à l'attaque du fort de Montjouy, le 14 ſeptembre 1705, âge de trente-ſix ans.

Digitized by Google

19°. Philippe son frère fut gouverneur de Fribourg en 1678; général des troupes du royaume de Naples en 1708, au milieu de la guerre de la succeſſion d'Eſpagne; gouverneur du duché de Mantoue, en 1715.

20°. Henri, frère des précédens, étoit gouverneur de Lérida lorſque cette place fut priſe, en 1707, par l'armée de France & d'Eſpagne.

21°. Frédéric, un autre de leurs frères, ſe fit catholique, ainſi que Georges, & embraſſa l'état eccleſiaſtique à Rome en 1697; mais le goût des armes fut le plus fort & l'entraîna; il mourut en Moſcovie, le 12 octobre 1708.

22°. Dans la branche de Heſſe-Hombourg, ſortie de celle de Darmſtad, Frédéric, landgrave, ſervit dans les armées de Suède, & eut une cuiſſe emportée au ſiége de Copenhague; il s'attacha enſuite à l'électeur de Brandebourg, & fut gouverneur de Poméranie. Mort le 24 janvier 1708.

Il eut deux fils tués à la guerre:

23°. Charles-Chriſtian, au ſiége de Namur, le 8 ſeptembre 1695.

24°. Et Philippe, à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703.

HETTON. (*Hiſt. de Fr.*) Lorſque la fameuſe Irène, impératrice d'Orient, fut détrônée par Nicéphore, elle étoit l'alliée de Charlemagne: on traitoit même d'une réunion des deux Empires par le mariage de Charlemagne avec Irène, & il y avoit alors à Conſtantinople, pour cette négociation, des ambaſſadeurs à la tête deſquels étoit un évêque nommé Hetton. Ils furent témoins de la révolution qui renverſa Irène du trône. A tout ce que cet événement avoit de déſagréable pour eux, la nation grecque ajouta des marques choquantes d'éloignement pour la France. Les ambaſſadeurs prirent d'abord le ton de la menace; ils proteſtèrent que Charlemagne ne laiſſeroit pas impuni le traitement fait à ſon alliée, & ils partirent mécontens. Cependant l'affaire tourna bientôt en négociation. Nicéphore ſentit l'intérêt qu'il avoit de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne; il ſe hâta de lui envoyer des ambaſſadeurs pour demander la paix.

Charlemagne, ordinairement le plus ſimple de tous les hommes dans ſon extérieur, ne voulut pas que l'Empire d'occident cédât à l'Empire d'orient, même le foible avantage de la repréſentation. Il prit plaiſir à étonner les ambaſſadeurs grecs par une magnificence inattendue, & à étaler un faſte plus qu'aſiatique aux yeux de cette nation vaine & frivole qui n'eſtimoit que l'éclat. Le moine de Saint-Gal dit que ceux qui ſervoient de guides aux ambaſſadeurs, les firent paſſer à deſſein à travers les Alpes, par des chemins impraticables; ce qui, en allongeant leur route & la rendant plus pénible, les avoit excédés de fatigues, & même épuiſés d'argent, de ſorte qu'ils manquoient de tout à leur arrivée. Cette petite vengeance, ou ce petit artifice pour leur faire trouver la magnificence de l'Empereur plus impoſante par le contraſte de leur pauvreté, eſt au moins d'un mauvais goût. Les ambaſſadeurs furent admis à l'audience de l'Empereur, dans le palais de Seltz en Alſace. On les fit paſſer par quatre grandes ſalles ſuperbement ornées, & où la pompe alloit toujours en croiſſant de ſalle en ſalle. Dans la première, qui étoit conſacrée au faſte militaire, une foule de guerriers & d'officiers revêtus, les uns d'habits ſomptueux, les autres de riches armures, environnoient avec reſpect un trône elevé, ſur lequel étoit aſſis un Roi devant qui les ambaſſadeurs alloient ſe proſterner, lorſqu'on les avertit que cet honneur devoit être réſervé à l'Empereur, dont ils ne voyoient là que le connétable. Dans la ſeconde ſalle, le comte du palais rendoit la juſtice, & joignoit à la magnificence dont il étoit environné, un appareil impoſant de grandeur & de puiſſance. Le maître de la table du Roi, qui, dans la troiſième ſalle, ſembloit étaler tout le luxe de la cour, étoit effacé en magnificence par le grand-chambellan, qui preſidoit dans la quatrième ſalle. Partout nouvelle ſurpriſe, nouvelle erreur, nouvelle envie de ſe proſterner de la part des ambaſſadeurs ſaiſis d'admiration & de reſpect. Le moine de Saint-Gal dit qu'on chaſſoit ces ambaſſadeurs de chaque ſalle, en leur donnant des ſoufflets; *cum colaphis propelleretur.* Ne peut-on pas ici ſe diſpenſer de croire le moine de Saint-Gal? Deux des plus grands ſeigneurs de la cour vinrent enſuite recevoir les ambaſſadeurs, & au fond d'un appartement encore plus riche ils trouvèrent l'Empereur tout éclatant d'or & de pierreries, au milieu des Rois ſes enfans, des Princeſſes ſes filles, & d'une multitude de prélats & de ducs, auxquels il paroiſſoit ſe communiquer avec une dignité paternelle & une auguſte familiarité. Il avoit, dans ce moment, la main appuyée ſur l'épaule de l'évêque Hetton, auquel il affectoit de prodiguer les marques de conſidération, comme pour le venger des dégoûts qu'il avoit eſſuyés à la cour de Conſtantinople. Les ambaſſadeurs reconnurent aiſément dans Charlemagne le Roi de tous ces Rois, le Prince que la nature & la fortune ſembloient avoir fait pour être le Monarque du Monde. Ils ſe proſternèrent devant lui avec une eſpèce de vénération religieuſe, non ſans quelque confuſion de retrouver dans la plus haute faveur, auprès d'un tel Souverain & dans une telle cour, ce même évêque Hetton pour lequel ils ſavoient qu'on avoit eu, à Conſtantinople, fort peu d'égards. L'Empereur les releva, les raſſura, & leur dit avec un mélange impoſant de ſérénité & de fierté: *Hetton vous pardonne, & je vous pardonne à ſa prière; mais déſormais reſpectons la perſonne des évêques & des ambaſſadeurs.* La leçon étoit utile. Quant à cette petite recherche, & (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi) cette débauche de repréſentation que des écrivains même modernes vantent

&

& admirent comme une des actions les plus impofantes de Charlemagne, c'eſt un véritable jeu d'enfant, qui ne reçoit d'excuſe que parce que c'étoit devant des enfans qui on le jouoit, & qu'il faut des ſpectacles pour tous les yeux. Mais ce reſpect que Charlemagne exigeoit avec raiſon pour ſes ambaſſadeurs, il ſe piquoit de l'avoir pour les ambaſſadeurs étrangers; ce qui doit faire douter de quelques circonſtances dont le moine de Saint-Gal charge l'hiſtoire de la réception des ambaſſadeurs grecs, ſurtout de celle des ſouffets, qui eſt abſolument incroyable, & de celle du paſſage par les Alpes, qui reſſemble trop encore à un jeu d'enfans fachés, qui *font des niches* pour ſe venger.

HILDEGARDE & SES FILS. (*Hiſt. de Fr.*) Hildegarde, troiſième femme de Charlemagne, étoit d'une famille noble de la nation des Suèves. C'eſt, de toutes les femmes de Charlemagne, celle qui paroit avoir été la plus chère, & à ſon mari, & au peuple français. Il ſortit d'elle une nombreuſe poſtérité, mais entr'autres trois Princes, l'eſpérance de la nation. L'aîné ſe nommoit Charles comme ſon père. Le ſecond, qui ſe nommoit Pépin comme ſon aïeul, avoit d'abord été nommé Carloman comme ſon oncle & ſon grand oncle. Le Pape, en le baptiſant, fit ce changement de nom, apparemment pour lui en donner un plus cher au Saint-Siége. Le troiſième ſe nommoit Louis, nom qui paroit être le même que celui de Clovis, à jamais illuſtre par le conquérant, véritable fondateur de la monarchie françaiſe, porté depuis avec moins d'éclat par pluſieurs autres Princes de la même race. Ce nom de Louis, porté pour la première fois ſous cette forme, par le Prince dont nous parlons, eſt, comme on ſait, celui qui a été porté par le plus grand nombre de Rois, tant de la ſeconde race que de la troiſième.

Les deux premiers de ces Princes marchèrent ſur les traces de leur père dans la carrière de la gloire. Charles ſe ſignala contre les Saxons, gagna ſur eux, à douze ans, la bataille de Draigny, & ſubjugua dans la ſuite la Bohême. Pépin fit la conquête de la Pannonie. Tous deux moururent avant leur père. Louis, qui ſeul ſurvécut, & qui fut Louis-le-Débonnaire, avoit auſſi commandé en Eſpagne, mais avec moins d'éclat & de bonheur. Lorſqu'en 791 il avoit fait ſes premières armes, Charlemagne voulut faire la cérémonie de lui ceindre l'épée: ce fut l'inſtitution de la chevalerie & de la manière d'armer les chevaliers. Ce ſont les grands Princes qui ſouvent, ſans y ſonger, forment les établiſſemens & introduiſent les uſages, parce qu'on aime toujours à imiter un grand homme & à s'appuyer de l'autorité d'un grand nom.

Hildegarde, mère de ces trois Princes, n'avoit point vu leurs faits d'armes; elle étoit morte en 784, à Thionville, ſous les yeux de Charlemagne, emportant au tombeau les regrets de tous les Français. Charlemagne fut pénétré de douleur, mais il n'en fut point accablé; il combattit ſon affliction comme une ennemie de ſa gloire; il s'impoſa la loi de la vaincre par l'effort du travail, & de l'étouffer ſous le poids des affaires. La ſatiſfaction de n'avoir pas ſuſpendu un moment des devoirs que l'état de ſon ame lui rendoit ſi pénibles, lui tint lieu de conſolation, *negotia pro ſolatiis accipiens*. Il fit faire par Paul, diacre, l'épitaphe d'Hildegarde.

HOHENLOE *ou* HOLACH, (*Hiſt. d'Allem.*), ancienne Maiſon d'Allemagne, qui tient le premier rang entre celles du cercle de Franconie. Les comtes de Hohenloe ſont comtes de l'Empire, & poſſèdent de riches domaines entre le duché de Wirtemberg & la Franconie; ils ſont alliés aux meilleures Maiſons d'Allemagne. On prétend qu'ils tirent leur origine d'Italie, où ils portoient le titre d'*Alta Fiamma*, nom qui a la même ſignification en italien, que celui d'Hohenloe en allemand.

Nous remarquerons dans cette Maiſon, Philippe, chanoine de Bamberg & de Wirtzbourg, tué le 2 mars 1541, par Poppen, comte de Henneberg.

Philippe, beau-frère du fameux Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, fondateur de la république de Hollande. Philippe ſervit les Hollandais pendant trente-quatre ans. M. de Thou le repréſente comme un des plus vaillans généraux de ſon tems, & ne lui reproche d'autre défaut qu'un peu de férocité, effet aſſez ordinaire des longues guerres.

Georges-Frédéric, qui ſervit le grand roi de Suède, Guſtave-Adolphe, dans les guerres d'Allemagne, & mourut le 7 juillet 1645.

Wolfgang-Jules, maréchal-de-camp-général des armées de l'Empereur, & qui ſe ſignala dans les guerres de Hongrie.

Ernеſt-Othon, mort à Vienne le 7 octobre 1664, & qui venoit de paroître avec éclat à la bataille de Saint-Gothard. Il n'avoit que trente-trois ans.

Louis-Guſtave, attaché au ſervice de l'Empereur, gentilhomme de ſa chambre, & l'un de ſes principaux conſeillers. Il fut chargé de pluſieurs commiſſions importantes auprès des cercles, & de diverſes négociations dans leſquelles il montra toujours beaucoup de capacité. Il eut dix-ſept enfans, dont l'un (Jean-Philippe), né le 13 mars 1669, mourut à Heilbron le 22 août 1693, à vingt-quatre ans, d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans un combat contre les Français.

HOHENZOLLERN. (*Hiſt. d'Allem.*) L'ancien château de Hohenzollern, dans la Souabe, avoit été ruiné par Henriette, comteſſe de Wirtemberg & de Montbelliard; il fut rebâti en 1460 par Joſſe Nicolas, comte de Hohenzollern. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; Albert, électeur de

Brandebourg ; Albert, duc d'Autriche, & Charles, marquis de Bade, poſerent la premiere pierre avec la plus grande ſolennité, en ſe ſervant d'une auge, d'une truelle & d'un marteau d'argent.

La Maiſon de Hohenzollern eſt une branche de la Maiſon de Brandebourg, & par cette raiſon l'aîné de la Maiſon de Hohenzollern eſt vicairenné du grand-chambellan de l'Empire, c'eſt-à-dire, de l'électeur de Brandebourg, & en ſon abſence il donne à laver à l'Empereur dans les jours de cérémonie.

Les comtes de Hohenzollern ſont auſſi chambellans héréditaires de l'Empereur, grace ou plutôt récompenſe accordée à leurs ſervices par l'empereur Maximilien I.

Ils ſont auſſi Princes du Saint-Empire depuis l'an 1623.

1°. Frédéric, dit le Noir, comte de Hohenzollern, fut tué à la guerre en 1386.

2°. Frédéric-Albert ſon petit-neveu fut auſſi tué à la guerre, le 16 juillet 1483 ;

3°. & 4°. Ainſi que Frédéric-Eitel & Jean-Frédéric ſes freres ; le premier périt le 27 juin 1490.

5°. Eitel-Frédéric II, un autre de leurs freres, mort le 17 juin 1512, fut premier préſident de la chambre impériale.

6°. Chriſtophe-Frédéric ſon petit-fils fut tué devant Marſeille, le 1er. ſeptembre 1536.

7°. Eitel-Frédéric III, oncle du précédent, mort le 15 janvier 1525, excita par ſa faveur auprès de l'empereur Charles-Quint l'envie des Eſpagnols, qu'on ſoupçonna même de l'avoir empoiſonné par ce motif ; il faut pourtant reconnoître que cette fiere & généreuſe nation eſt moins accuſée qu'une autre d'employer ces viles & criminelles voies.

8°. Un autre Eitel-Frédéric, fils du précédent, fut tué au ſervice du même empereur Charles-Quint, le 15 juillet 1544.

9°. Félix-Frédéric, frere du précédent, ſe ſignala auſſi dans le même ſervice, & mourut le 30 janvier 1550.

10°. Jean-Georges, petit-neveu des deux derniers, eut la faveur de trois Empereurs. Rodolphe II le nomma ſon chambellan & ſon conſeiller d'Etat. L'empereur Matthias le fit préſident du conſeil aulique. Ferdinand II, dans la diète de Ratisbonne, en 1623, l'aſſocia aux Princes de l'Empire.

11°. Eitel-Frédéric V ſon fils, prince de Hohenzollern, parut à la diète de Ratisbonne, dans le collége des Princes, en 1641.

12°. Frédéric-Guillaume, petit-fils de Jean-Georges & neveu du précédent, fut maréchal-de-camp-général des armées de l'Empereur, qui étendit à tous ſes enfans & à toute leur poſtérité ce titre de Prince que l'aîné ſeul avoit eu juſqu'alors le droit de porter.

13°. Léopold-Frédéric, frere du précédent, fut tué au ſiege de Bude, le 18 juillet 1686, à vingt ans.

Dans la branche de Sigmaring.

14°. Eitel-Frédéric, né le 16 ſeptembre 1582, d'abord chanoine de Cologne & de Straſbourg, puis camérier du pape Clément VIII, fut créé Cardinal par le pape Paul V, le 11 janvier 1621, & enſuite élu évêque d'Oſnabruck en 1623. Mort le 25 ſeptembre 1625. Il avoit eu vingt tant freres que ſœurs de deux lits.

15°. Ferdinand-François ſon petit-neveu mourut d'accident à la chaſſe.

HUAULT, de Bernay en Brie, (*Hiſt. de Fr.*), famille originaire de Touraine, près d'Azay-ſur-Indre.

1°. Le premier de ce nom, qui vint s'établir à Paris en 1418, lorſque le dauphin Charles prit Azay ſur le parti des Bourguignons, fut Raouf Huault, ſieur de la Hualdière en Touraine, qui ſe maria en 1440, & vivoit en 1448.

2°. Jacques Huault ſon fils, ſeigneur en partie de Montreuil ſous le bois de Vincennes, ſuivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, & y mourut le 14 mai 1495.

3°. Jean Huault de Buſſy, connu ſous le nom de préſident de Vaires, arrière-petit-fils de Jacques, conſeiller au châtelet, puis au parlement, puis maître des requêtes & préſident au grand-conſeil, étoit conſeiller au parlement lorſqu'il parut dans l'Ordre de la nobleſſe à la rédaction de la coutume de Paris, en 1580. Sortant de Paris pour aller trouver le Roi, à la fin de décembre 1588, après la mort du duc de Guiſe, il fut pris par les Ligueurs : ſon château de Vaires fut brûlé, & il ne put ſe racheter lui-même qu'à grands frais. Le 19 janvier 1589, il fut conduit à la baſtille avec les autres magiſtrats fidèles au Roi, par Buſſy Leclerc. Henri IV le rétablit dans ſa place le 31 décembre 1590, lui donna un brevet de conſeiller d'Etat le 3 février 1595 ; il mourut le 15 ſeptembre 1606, avec la réputation d'un des meilleurs & des plus fidèles ſerviteurs des Rois.

4°. Un de ſes petits-fils, Janvier, dit le chevalier de Vaires, fut tué d'un coup de canon au ſiége de Bois-le-Duc en 1629.

5°. Alexandre, chevalier de Malte, frere de Janvier, fut tué au ſiége de Dole en 1636.

6°. Pierre Huault leur frere aîné, connu ſous le nom de marquis de Vaires, lieutenant-général en 1652, avoit été bleſſé, le 4 juin 1641, au paſſage d'une riviere en Rouſſillon, & avoit reçu trois coups de mouſquet dans un combat donné ſix jours après devant Tarragone. Mort le 14 février 1662.

7°. Philippe Huault ſon fils aîné, connu ſous le nom de marquis de Buſſy, prit parti pour le grand Condé dans les troubles de la Fronde ; il ſe retira pour le ſervir à Bordeaux en 1651, fut meſtre-de-camp des deux régimens de Condé, infanterie & cavalerie ; ſe trouva au combat de Saint-

Digitized by Google

Antoine, & y reçut des bleſſures dont il mourut peu de tems après, âgé de vingt-un ans.

8°. Barthelemy Huault, tige de la branche des ſeigneurs de Bernay, fut bleſſé au combat livré près de Villefranche, dans le Rouſſillon, le 31 mars 1642. Il fut fait priſonnier dans un combat donné le jour de la Pentecôte 1644, près de Lérida. Il fut enſuite enveloppé dans la diſgrace du maréchal de la Mothe-Houdancour, auquel il s'étoit attaché : il ne ſervit plus que dans les guerres civiles de 1652. Mort le 8 juin 1669.

9°. Dans la branche des ſeigneurs de Montmagny, Charles Huault, qui, ainſi que Jean Huault de Buſſy, n°. 3, comparut dans l'Ordre de la nobleſſe, pour la rédaction de la coutume de Paris. Il fut fait maître des requêtes en 1592, & intendant de Poitou en 1599. Chargé, la même année, de la recherche des faux nobles de cette province, & de la réformation des abus commis au fait des finances, il eut pour adjoint, dans ce travail, le célèbre Scevole de Sainte-Marthe, & ils y travaillèrent tous deux avec zèle & courage. Mort le 24 ſeptembre 1610.

10°. Charles, un de ſes fils, nommé le chevalier de Montmagny, chevalier de Malte, commandant les galères de la Religion, remporta une victoire ſignalée ſur le bey de Rhodes, le 6 août 1627. Il eut encore le même commandement en 1630. Il fut, en 1639, commandant pour le Roi à Québec & dans tout le Havre de Saint-Laurent, & le 1er. mai 1653, lieutenant-général de la Religion; il fit ſon entrée en cette qualité dans l'île de Saint-Chriſtophe en Amérique, qui appartenoit pour lors à l'ordre de Malte.

11°. On put dire de ſa nièce, Jeanne Huault, dame de Goyencourt, comme de Didon, *nulli bene nupta marito*. Son premier mari, Louis Bibier, conſeiller au parlement, fut aſſaſſiné, en 1659, dans la forêt de Compiegne. Robert Guerin, ſeigneur de Tarnault, brigadier des armées du Roi, qu'elle épouſa l'année ſuivante, fut auſſi aſſaſſiné le 5 janvier 1678, à Epernay. Elle put dire comme Cornélie :

C'eſt l'effet du malheur qui me ſuit;
Je l'ai porté pour dot chez Pompée & chez Craſſe.

HUGONET & D'IMBERCOURT, (*Hiſt. des Pays-Bas*), miniſtres de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, dernier Prince de la ſeconde Maiſon de ce nom, furent honorés de toute ſa confiance, & par cette raiſon Marie de Bourgogne ſa fille leur donna toute la ſienne. A la mort de Charles, Louis XI ſon ennemi, au lieu de réunir à la France les Etats de la ſucceſſion de Bourgogne, par le mariage du Dauphin ſon fils avec la Princeſſe, ſe jeta ſur ces mêmes Etats, réſolu de les emporter par la force. Tout lui réuſſit d'abord. Les miniſtres de la Princeſſe, alarmés des progrès de l'ennemi, crurent devoir s'éloigner d'elle pour la mieux ſervir; ils allèrent, avec une ſuite nombreuſe, trouver Louis de ſa part, ſe flattant de le déſarmer par les offres qu'ils avoient à lui faire.

Tandis que ces cœurs droits & ſincères alloient ſe faire tromper par le plus artificieux des politiques, ils laiſſoient leur jeune Souveraine ſans conſeil, ſans ſecours, expoſée à des malheurs & à des périls nouveaux. Les ambaſſadeurs de Marie préſentèrent à Louis XI leur lettre de créance; elle étoit écrite de trois mains différentes, de celle de Marie, de celle de la Ducheſſe douairière ſa belle-mère, & de celle du ſeigneur de Raveſtein ſon proche parent. On avoit voulu par-là donner à cette lettre plus d'autorité. Marie indiquoit au Roi le chancelier Hugonet & le ſeigneur d'Imbercourt, comme les ſeuls en qui elle eût confiance; elle le prioit de ne faire qu'à eux les propoſitions qui la concernoient; elle l'aſſuroit de ſon obéiſſance & de ſa docilité.

Les ambaſſadeurs offrirent ſans détour la main de la Princeſſe pour le Dauphin. Louis, en proteſtant qu'il ne deſiroit rien autre choſe, oppoſa cependant l'enfance du Dauphin, ſa mauvaiſe ſanté, la diſproportion d'âge. Lorſqu'on le preſſoit, il ſe renfermoit dans ces deux points, qu'il ſuſoit marcher de front : 1°. la néceſſité d'attendre la majorité de la Princeſſe & la virilité du Dauphin; 2°. la néceſſité non moins abſolue, ſelon lui, de mettre dès-lors ſous ſa main les provinces auxquelles il prétendoit avoir droit, afin de prévenir l'inconſtance de la Princeſſe. Les ambaſſadeurs inſiſtèrent. Ils firent voir que l'enfance du Dauphin n'étoit point un obſtacle; que le mariage pouvoit toujours être fait, ſelon l'uſage aſſez commun alors de marier les enfans au berceau, & qu'on ſauroit bien prendre, pour le reſte, tous les délais & toutes les précautions néceſſaires, mais qu'il importoit ſurtout de ne point abandonner au tems & au haſard l'union politique d'où dépendoit le bonheur des deux Etats. La diſproportion d'âge étoit encore un obſtacle plus chimérique. Si elle devoit alarmer quelqu'un, c'étoit Marie; & cette Princeſſe ſacrifioit, ſans balancer, de ſi foibles inquiétudes au plaiſir de prouver à Louis ſon obéiſſance, à la France ſon amour, à ſes peuples le deſir qu'elle avoit de les rendre heureux & Français.

Le Roi, au lieu de céder à ces raiſons, ou de les combattre, embarraſſa cette négociation ſi ſimple de mille détours, fit naître mille incidens, gagna du tems, ſonda les eſprits, tenta la foi des ambaſſadeurs par des promeſſes, par des préſens, ſans cependant laiſſer pénétrer ſes vues. *Les ambaſſadeurs ne pouvoient comprendre pourquoi le* Roi vouloit & ne vouloit point l'alliance de la Princeſſe, pourquoi il la deſiroit, diſoit-il, ſi ardamment, & la différoit avec tant d'opiniâtreté. Enfin ils crurent avoir démêle la vraie cauſe d'une conduite ſi bizarre. Ils s'imaginèrent que le Roi, plus ſenſible à l'honneur du trône qu'à ſes intérêts,

Digitized by Google

ne vouloit point paroître devoir à l'hymen de la Princeſſe ce qu'il prétendoit pouvoir exiger d'ailleurs ; que peut-être même, étendant ſes vues dans l'avenir, & prévoyant que la Princeſſe pourroit n'avoir point d'enfans du Dauphin, il vouloit, avant tout, fixer irrévocablement ſes droits, ſoit par les armes, ſoit par des traités. Frappés de cette idée, & ne ſoupçonnant pas que le Roi pût ne pas mettre de bornes à ſes prétentions, & qu'il oſât les appliquer à toute la ſucceſſion de Bourgogne, ils crurent que quelques ſoumiſſions ſatisferoient ce point d'honneur délicat dont ils le ſuppoſoient touché. Deſcordes ou Deſquerdes (*voyez Crevecœur* dans ce Dictionnaire), auquel ils communiquèrent leurs idées, & qui avoit ſecrétement conclu ſon traité *avec le Roi*, lui rendit compte de ces diſpoſitions, & lui conſeilla d'exiger qu'on remît Arras entre ſes mains ; les ambaſſadeurs y conſentirent. Ils alloient porter ce conſeil à leur Souveraine ; mais l'eſclavage où ils la trouvèrent réduite, leur fit ſentir la faute qu'ils avoient faite de l'abandonner. Peut-être s'ils euſſent ſuivi de l'œil ſa fortune, leur expérience leur eût-elle ſuggéré les moyens de prévenir ſa diſgrace & la leur. Marie, à leur départ, avoit reſſaiſi dans la ville de Gand, centre toujours redoutable de la ſédition & de la révolte. Les bourgeois de cette ville, preſque tous riches marchands, joignoient à cette groſſièreté baſſement orgueilleuſe qu'inſpire l'opulence, la férocité turbulente que donnent la licence & l'habitude de la rébellion. Ils s'étoient rendus maîtres des Etats de Flandre tumultueuſement aſſemblés dans leur ville, & les ayant remplis de leur fureur, ils maſſacrèrent les magiſtrats établis par le dernier Duc ; ils s'aſſurèrent de la perſonne de Marie ; ils voulurent être ſes tuteurs ; ils lui compoſèrent un conſeil de bourgeois inſolens, ſans l'avis duquel ils lui défendirent de rien entreprendre ; ils la retinrent priſonnière dans ſon palais.

Pendant ce tems Louis XI l'accabloit par ſes armes ou la déſoloit par ſes intrigues : elle ne voyoit autour d'elle que des tyrans & des oppreſſeurs. Ses prétendus amis, ſes parens même, qui accouroient auprès d'elle ſous prétexte de la ſecourir, n'y étoient attirés que par des vues intéreſſées. L'un demandoit des bénéfices, l'autre des gouvernemens, les autres de l'argent ; d'autres des honneurs & des graces de toute eſpèce. Tous abuſoient de la foibleſſe de Marie ; tous lui vendoient bien cher des ſervices qu'ils ne lui rendoient point ; tous ſe réuniſſoient contre Hugonet & d'Imbercourt, dont la fidélité déſintéreſſée faiſoit la ſatyre de leur avidité. Ils ſoulevoient contre ces deux excellens miniſtres des peuples déjà trop furieux, qui n'avoient pas oublié que le chancelier Hugonet avoit déchiré de ſa main la pancarte originale de leurs privilèges, & que d'Imbercourt avoit prêté ſon bras au duc Charles pour les ſoumettre. Le comte de Saint-Pol, qui s'étoit attaché à Marie, leur reprochoit d'avoir cauſé la mort honteuſe du connétable ſon père, en conſeillant au Duc de le livrer au Roi. Il ne diſſimuloit point la haine qu'il leur portoit, & du moins cette haine avoit un principe eſtimable.

Les Gantois, inſenſibles au démembrement des Etats de la Princeſſe, voyoient avec inquiétude les conquêtes du Roi l'approcher de leur ville. Ils crurent néceſſaire de lui envoyer une députation, pour lui rappeler la trêve jurée avec le Duc, & lui demander la paix ; ils arrachèrent aiſément à la Princeſſe toutes les inſtructions qu'ils voulurent ; elle conſentit à tout, perſuadée que le Roi n'auroit égard qu'à la lettre de créance qu'elle avoit donnée à Hugonet & à d'Imbercourt, & que ceux-ci avoient remiſe au Roi, ne prévoyant pas l'indigne uſage qu'il devoit en faire. Les Gantois compoſèrent leur députation de quelques membres du conſeil, à la tête deſquels ils mirent le penſionnaire de leur ville. Le Roi vit arriver ces bourgeois pleins d'orgueil & de ſottiſe, & ſe promit bien de ſe jouer de leur ignorante & groſſière ſimplicité.

Le premier mot qu'ils lui dirent lui fournit une occaſion de brouiller. Ils l'aſſurèrent que la Princeſſe avoit pris la réſolution la plus conſtante de ſe gouverner par le conſeil des Etats. Le Roi les interrompit. « Vous me trompez, dit-il, ou l'on » vous trompe vous-mêmes ; la Princeſſe vous dé» ſavouera. Hugonet & d'Imbercourt ont ſeuls » ſa confiance ; je ne dois traiter qu'avec eux. » Les députés voulurent prouver qu'ils étoient autoriſés, & montrèrent leurs inſtructions. Alors le Roi foulant aux pieds toutes les lois de l'honneur & de la probité, la foi due au ſecret, les égards que les Souverains ſe doivent les uns aux autres, montra aux députés la lettre écrite par Marie, par la Ducheſſe douairière & par Raveſtein. Il fit plus ; les députés la lui demandèrent, & il la leur donna. Ceux-ci, ne pouvant plus contenir leur fureur, prirent congé du Roi & volèrent à la vengeance. Telle étoit l'inſolente ivreſſe de ces rébelles, qu'ils s'indignoient que leur Souveraine eût oſé faire uſage de la liberté que la nature accorde au dernier des hommes, de placer ſa confiance où il lui plaît.

Ce fut avec une joie criminelle que le Roi les vit partir ; il s'applaudit des horreurs qu'ils alloient commettre. Cette baſſeſſe, une des plus odieuſes qui aient flétri ſon règne & dégradé ſon caractère, lui paroiſſoit le chef-d'œuvre de la politique la plus déliée. Les députés arrivèrent à Gand. On s'étonne de ce prompt retour. Ils aſſemblent le conſeil ; ils y répandent leurs fureurs. « On nous » trahit, s'écrient-ils ; on nous amuſe par de fauſſes » inſtructions. Hugonet & d'Imbercourt traitent » ſecrétement avec les ennemis de l'Etat ; ils abu» ſent de la confiance de la Princeſſe, comme ils » abuſoient de celle de ſon père ; ils lui extorquent » des lettres de créance excluſives. » La Princeſſe

Digitized by Google

voulut ouvrir la bouche pour défendre ſes miniſtres, pour ſe défendre elle-même ; & ne pouvant croire l'étonnante nouvelle que ce diſcours lui annonçoit, elle alloit peut-être nier l'exiſtence de la lettre. Le penſionnaire s'avance juſqu'à elle, les yeux étincelans de colère, & d'un ton inſolent & terrible : *Voyez*, lui dit-il, *Madame, reconnoiſſez-vous ces traits écrivains ?* Marie ne répondit que par un ſilence d'accablement & d'indignation. Un mépris plein d'horreur pour Louis XI fut le ſeul ſentiment qu'elle éprouva.

Cependant on murmure, on délibère, on prépare la perte des deux miniſtres : tout s'éleve contr'eux ſans pudeur ; le peuple, qui hait toujours les miniſtres, & à qui on faiſoit haïr plus particuliérement ces deux-là ; les Grands, qui les craignent, & qui eſpéroient les remplacer ; le duc de Clèves, qui, on ne ſait pourquoi, comptoit ſur eux pour ménager le mariage de ſon fils avec la Princeſſe, & qui apprend qu'ils travailloient pour le Dauphin ; le comte de Saint-Pol, qui ſaiſit cette occaſion de venger ſon père ; l'évêque de Liége, qui n'a pu oublier que d'Imbercourt, gouverneur de cette place pour le duc de Bourgogne, avoit ſouvent ſoutenu les droits de ſon maître contre l'évêque & ſes partiſans.

Hugonet & d'Imbercourt auroient pu ſe ſauver ; ils furent libres la nuit entière ; mais ils comptèrent ſur leur innocence, comme ſi un peuple effréné ſavoit la reſpecter ; & ſur la protection de la Princeſſe, comme ſi elle-même n'eût pas été eſclave. Le lendemain on les arrêta, & on nomma des juges chargés de les trouver coupables.

De quoi ne les accuſa-t-on pas ! Quelles fautes (ils en avoient fait ſans doute, puiſqu'ils étoient hommes & miniſtres) n'érigea-t-on pas en crimes irrémiſſibles ! *C'étoient eux qui avoient engagé le Duc dans tant de guerres injuſtes & ruineuſes*, comme ſi l'ardeur guerrière de ce Prince avoit jamais eu beſoin d'être animée. *C'étoient eux qui avoient mis le connétable de Saint-Pol entre les mains du Roi.* Ils avoient eu raiſon : le connétable étoit un traître qui méritoit ſon ſort. *Ils avoient vendu la juſtice* ; rien n'étoit moins prouvé : ils avoient reçu ſeulement un préſent des Gantois long-tems après le jugement d'un grand procès que ceux-ci avoient gagné. *Ils avoient anéanti les priviléges de Gand*, mais ils n'avoient fait qu'exécuter les ordres du Duc : c'étoient les ſéditions continuelles des Gantois qui leur avoient attiré ce châtiment, auquel ils s'étoient ſoumis eux-mêmes après avoir été vaincus. *Ils avoient abuſé de la confiance de la Princeſſe*, c'eſt-à-dire, qu'ils avoient accepté cet honneur qu'ils méritoient par leurs ſervices paſſés, & dont ils avoient tâché de ſe rendre encore plus dignes par de nouveaux ſervices.

Les juges, vendus aux rebelles, déclarèrent Hugonet & d'Imbercourt coupables de concuſſion, & ſurtout d'attentat à leurs priviléges, & les condamnèrent à perdre la tête.

Ces deux infortunés tentèrent en vain d'échapper à ces brigands par un appel au parlement de Paris. Ils eſpéroient que Louis XI, quoiqu'il fût l'auteur de leur diſgrace, rougiroit de faire conſommer, ſous ſon nom & par ſon autorité, une injuſtice auſſi exécrable ; que peut-être même, s'il continuoit de les opprimer, le parlement, plus équitable, ne ſe prêteroit point à ſa paſſion. Ils eſpéroient du moins qu'en gagnant du tems la Princeſſe & leurs amis trouveroient le moyen de les délivrer ; mais ils n'avoient d'amis que la Princeſſe, & la Princeſſe étoit captive.

On n'eut point d'égard à leur appel : leur mort étoit jurée. On leur avoit déjà donné, ſans objet & ſans prétexte, une queſtion plus cruelle que la mort même : on ne leur laiſſa que trois heures pour ſe préparer, & l'échafaud étoit déjà dreſſé dans la place de l'hôtel-de-ville.

Marie l'apprend avec déſeſpoir, & ce déſeſpoir anime ſon courage. Elle oublie, & la dignité de ſon rang, & les bienſéances rigoureuſes de ſon ſexe ; elle ſe ſouvient ſeulement que ſes amis vont périr & qu'elle en eſt la cauſe ; elle écarte avec horreur les tyrans qui l'obſèdent ; elle court à l'hôtel-de-ville ; elle ne dédaigne point de ſe jeter aux pieds de ces juges infâmes qui méritoient ſeuls la mort qu'ils alloient donner à l'innocence ; elle leur demande en tremblant une grace qu'elle avoit droit d'accorder, mais qu'elle accordoit en vain. Ces tigres furent inflexibles. Marie ne ſe rebute point ; elle court ſur la place ; elle voit les deux malheureux objets de ſes larmes couchés & renverſés ſur l'échafaud. Briſés par la queſtion, ils ne pouvoient, ni ſe tenir debout, ni le mettre à genoux pour recevoir le coup mortel. Les bourreaux avoient déjà les bras levés : un peuple effréné fixoit ſur eux ſes yeux avides de ſang. Marie perce la foule & s'élance vers l'échafaud. *Arrêtez*, s'écrie-t-elle, *ou arrachez-moi la vie. Ne m'enlevez pas mes amis, mes ſerviteurs fidèles ; ils n'ont rien fait que par mes ordres ; c'eſt moi qu'on opprime en les opprimant.* Ces cris douloureux, ces accens du déſeſpoir, les larmes dont ſes yeux étoient inondés, les longs habits de deuil dont elle étoit revêtue pour la mort de ſon père, ſes cheveux épars, ſes bras tendus vers le peuple, la bonté qu'elle ſignaloit alors avec tant d'éclat, tout ce ſpectacle intéreſſant ſuſpendit l'action des bourreaux, fit renaître un rayon d'eſpérance dans le cœur des deux victimes, & excita de grands mouvemens dans le peuple. Cet étrange abaiſſement de ſa Souveraine, de la fille de tant de Rois & de tant de héros, ſembla le toucher : la pitié commençoit à entrer dans *ces ames* farouches. L'aſſemblée ſe diviſoit en deux *partis* ; les uns crioient *grace*, les autres *vengeance* ; les piques étoient baiſſées, les épées tirées ; on ſe menaçoit, on combattoit. Le crime & l'inſolence triomphèrent. Des clameurs barbares étouffèrent les tendres prières de Marie, & firent conſommer le ſacrifice à ſes yeux. Le ſang de ſes fidèles ſujets

Digitized by Google

réjaillit presque sur elle. Elle poussa un cri perçant qui glaça tous les cœurs, & tomba sans connoissance. On la reporta demi-morte dans son palais.

L'époque de cet horrible événement est l'année 1477.

HUGUETAN, (*Hist. mod.*), libraire de Lyon, dont l'histoire paroit un roman, & dont la destinée fut en tout point fort singulière, s'il faut s'en rapporter à l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, qui dit l'avoir connu, & dont voici les termes :

« Huguetan, originaire de Lyon, réfugié, pour cause de religion, en Hollande, y fit une grande fortune à vendre des bréviaires & des missels. Il revint en France, où il acquit, malgré son calvinisme, la confiance de Louis XIV. M. de Pontchartrain l'ayant contraint de signer des lettres-de-change pour plusieurs millions, Huguetan révoqua, par le même courier, les ordres forcément donnés à ses correspondans, & se retira à la Haie, où il épousa la fille naturelle d'un prince de Nassau, & obtint le gouvernement de Viane, asile sacré des banqueroutiers. Le Roi, qui avoit fait en partie les fonds de ces lettres protestées, donna commission au capitaine Gautier de l'enlever. Huguetan, trahi par son valet-de-chambre, fut conduit jusqu'à la dernière ville de Hollande, à travers tous les canaux dont ce pays est coupé. La dernière barrière s'ouvroit lorsqu'un soldat, qui avoit entrevu une robe rayée au moment que Gautier sortoit du carrosse pour donner quelques ordres, s'avança & ouvrit la portière pour voir *la belle* que les voyageurs cachoient avec tant de soin. Au lieu d'une femme, il vit un homme en bonnet de nuit, les fers aux mains, un baillon à la bouche. La barrière se referma. Gautier & ses recors furent saisis & eurent la tête tranchée. Huguetan offrit ses services à la cour d'Angleterre, qui les refusa, & à celle de Vienne, qui le fit baron. Il erra en divers pays, toujours poursuivi par ses craintes & par le contrôleur-général. Il s'établit à Hambourg, où il introduisit un système de commerce qui mit la bourse de cette ville dans un désordre affreux : le magistrat le pria d'en sortir. Il porta en Dannemarck ses richesses & son esprit. On y vit ce que peut un seul homme. Il tira ce pays de la barbarie. Il y établit des compagnies maritimes, des manufactures de laine & de soie, & une banque un peu plus solide que celle de Law. Consulté sur tout, quoique sans emploi, il accrédita si bien les bons principes de l'administration des finances & du commerce, que les républiques les plus soupçonneuses prirent confiance en la probité de ce gouvernement, quoiqu'il soit purement despotique. Frédéric IV exigea, pour lui & pour ses descendans, la terre de Guldenstéen en comte, & Huguetan en prit le nom. Il obtint la clé de chambellan, & ensuite le cordon blanc de l'Ordre de Danebrog. Il vécut avec beaucoup de magnificence, augmentant son bien en marchand, & le dépensant en grand seigneur. Brouillé avec un ministre de Chrétien VI, il se retira dans ses terres en Holstein, & fit un si grand vuide à Copenhague, qu'il fut rappelé avec honneur. Je ne l'ai vu qu'âgé de cent trois ans ; mais il paroit encore alors pour l'homme le plus aimable dans la société, le plus prévoyant dans le conseil, le plus droit dans le commerce, & le plus compatissant pour les pauvres. Quoique la librairie eût commencé sa fortune, il ne connoissoit d'autre livre que Rabelais. Quoique la cour de France l'eût persécuté dans toutes ses retraites, il aimoit la France uniquement. Sa fille unique fut enlevée par le marquis de Montéleon, ambassadeur d'Espagne. Il refusa une de ses petites-filles, en mariage, à un Prince du sang de Dannemarck. Il mourut en 1750, de chagrin de n'avoir pu obtenir le cordon bleu de l'Eléphant. »

HUNAUD & GAIFFRE, (*Hist. de Fr.*), ducs d'Aquitaine. Le fameux duc Eudes, tantôt l'ennemi, tantôt le protégé de Charles Martel, étoit mort en 735, laissant trois fils, Hunaud, Hatton & Remistain. Hunaud fut duc d'Aquitaine, & Hatton comte de Poitiers. Hunaud, à la mort de Charles Martel, avoit cru, comme on le croit toujours, qu'un nouveau gouvernement seroit foible, & il avoit fait des courses dans diverses provinces de France. Carloman & Pepin-le-Bref son frère, fils de Charles Martel, l'en avoient puni par les ravages de ses Etats, & l'avoient forcé de demander pardon. La douleur qu'il avoit ressentie de cette humiliation, jointe au remords qu'il éprouvoit d'avoir, dans un mouvement de colère & de jalousie, fait crever les yeux à Hatton son frère, l'avoient déterminé à se faire moine, exemple qui fut imité depuis par Carloman, frère de Pépin.

Hunaud, en entrant dans le cloître, avoit laissé son duché à Gaiffre ou Gaiffre ou Vaitre son fils. Celui-ci ne fut pas moins remuant que Hunaud son père, & il fut encore plus cruellement puni. Il avoit profité de tous les momens où Pépin étoit engagé dans des expéditions lointaines, pour faire des courses dans diverses provinces de France. Quatre fois Pépin, avec la rapidité de son père, étoit accouru d'une extrémité du royaume pour le réprimer & le châtier, & chaque fois il lui avoit enlevé une partie de ses Etats. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Loup II*, le traitement indigne que fit Pépin à Remistain, frère de Hunaud & de Hatton, & oncle de Gaiffre.) Rien ne corrigeoit le Duc. Enfin Pépin, ayant pénétré pour la cinquième fois au fond de l'Aquitaine, y gagna une grande bataille contre Gaiffre, lequel, dépouillé de tous ses Etats, abandonné de tous ses soldats, errant, fugitif, cherchant partout un asile & n'en trouvant point, fut tué par ses sujets même, qui s'ennuyoient de tant de guerre, ou par ses domestiques, que Pépin avoit gagnés.

Digitized by Google

L'Aquitaine fut alors réunie à la couronne, quoique Gaiffre eût un fils. Ce fils, manquant de moyens pour ſe rétablir dans les Etats de ſes pères, s'en tint au duché de Gaſcogne, qui lui fut laiſſé dans la ſuite; mais il conſerva contre les Français une haine éternelle, dont il leur donna, dans l'occaſion, des marques éclatantes. Ce fut le duc Loup II. (*Voyez* ſon article.)

Cependant la querelle de l'Aquitaine n'étoit point terminée. Charlemagne, qui avoit fait ſes premières armes ſous ſon pere contre Gaiffre en 761, eut au commencement de ſon regne, en 770, à combattre Hunaud, pere de Gaiffre. Le léger dépit, le léger remords, qui avoient jeté imprudemment cet inconſtant Hunaud dans le cloître, ne purent tenir contre l'ambition, ſeul ſentiment profond qui fût dans ſon ame; elle ne tarda pas à éclater par des regrets & des retours vers le ſiècle. A la mort de Pépin-le-Bref, il s'attendoit à voir renaître dans le royaume les mêmes diviſions qui l'avoient déchiré à la mort de Charles Martel & à celle de Pépin de Hériſtal ſon pere. Dans cette eſpérance, Hunaud ſort de ſon cloître au bout de vingt-quatre ans, ſe montre aux peuples de l'Aquitaine; & ſoit qu'il eût ſu s'en faire aimer dans le cours de ſon adminiſtration, ſoit que le deſir qu'ont tous les peuples d'avoir un Souverain particulier, & de former un Etat à part, qui raſſemble ſur ſoi tous les ſoins du gouvernement, lui tint lieu d'amour de leur part, ils parurent ſeconder ſes vues: en peu de tems il eut une armée, & fut en état d'annoncer ſes prétentions; mais en bien moins de tems encore cette armée fut diſſipée. Dès que Charlemagne parut, l'Aquitaine reconnut ſon maître & ſe ſoumit. Charles ne prit contre les Aquitains d'autres précautions que de faire bâtir ſur la Dordogne un château fort, qui s'appeloit *Franciac*, c'eſt-à-dire, *Château des Français*: on l'appelle aujourd'hui *Fronſac*, nom dans lequel, à travers la corruption, il eſt aiſé d'appercevoir la prononciation & la ſignification primitives.

Hunaud chercha en vain les aſiles les plus ſecrets pour s'y cacher; il n'en trouva point qui puſſent le dérober au vainqueur. Les menaces de Charlemagne avoient effrayé, ſes bienfaits avoient ſéduit: Hunaud lui fut livré. Il fut enfermé. Ce n'étoit peut-être pas uſer d'une juſtice trop rigoureuſe envers un homme qui s'étoit lui-même enfermé volontairement dans un cloître pour toute ſa vie, & qui n'en étoit ſorti qu'en violant ſes vœux, & que pour exciter des troubles.

Mais il faut avouer, 1°. que la confiſcation faite par Pépin, de l'Aquitaine, ſur le malheureux Gaiffre, pouvoit n'être pas fort juſte, & que Hunaud vengeoit ſon fils.

2°. Que, pour avoir Hunaud en ſa puiſſance, il en coûta au jeune Charles d'exiger un crime, & un crime honteux. Hunaud s'étoit réfugié chez Loup I, duc de Gaſcogne, ſon neveu, fils de Hatton. Loup avoit obligation de ſon duché à Charlemagne, & ne pouvoit le conſerver ſans ſon agrément. Charlemagne le lui avoit donné en bénéfice, c'eſt-à-dire, à titre de fief mouvant de la couronne. Charlemagne ſe ſervit de l'aſcendant que ces titres de bienfaiteur & de ſuzerain lui donnoient ſur le Duc, & ſurtout de la terreur qu'il étoit en état de lui inſpirer, pour exiger qu'il lui livrât ſon oncle. A la vérité, cet oncle avoit fait crever les yeux à Hatton, père de Loup I; mais cet ancien crime & les diviſions qui en avoient été la cauſe & l'effet, ſembloient expiés par le repentir & par le tems; & l'intérêt général de la Maiſon d'Aquitaine en avoit réuni les différentes branches, puiſque Loup I avoit donné Adele ſa fille unique en mariage à Gaiffre ſon couſin, & puiſqu'enfin c'étoit chez Loup I que Hunaud, dans ſa fuite, cherchoit un aſile. Cependant le duc Loup eut la lâcheté d'obéir à un ordre qu'il croit également affreux, & de donner, & d'exécuter. Obſervons que preſque tous les auteurs modernes ont confondu ce Loup I, fils de Hatton & neveu de Hunaud, avec Loup II, fils de Gaiffre & petit-fils de Hunaud, (dont *voyez* l'article). Ils ont cru que Hunaud avoit été livré par ſon petit-fils; ce qui ſeroit encore plus affreux, mais ce qui n'eſt pas. Lorſque Charlemagne eut répudié ſa ſeconde femme Hermengarde, fille de Didier, roi des Lombards (*voyez* l'article ci-deſſus, *Etienne IV*, pape), & l'eut renvoyée à ſon pere; lorſqu'en conſéquence de ce renvoi & de divers griefs reſpectifs la guerre s'alluma entre ces deux Princes, la cour de Didier devint l'aſile & le rendez-vous de tous les ennemis de Charlemagne. Dans le même-tems le duc d'Aquitaine, Hunaud, ayant trouvé le moyen de s'échapper de ſa priſon, ſe retira auſſi chez Didier, avec lequel il s'enferma dans Pavie, que Charlemagne ne tarda pas à preſſer vivement. On ſe défendit bien, & le ſiége tira en longueur; mais les peuples s'ennuyoient de la guerre, les cœurs ſe tournoient vers Charlemagne. On reſpectoit encore l'infortune de Didier; mais Hunaud, qu'on regardoit comme l'auteur de la guerre, du moins comme celui qui contribuoit le plus à l'entretenir, étoit devenu l'objet de l'exécration des Lombards. On ſe ſouleva contre lui, & il fut tué dans la ſédition (774). Qu'avoit gagné ce malheureux à quitter ſon cloître pour réclamer l'Aquitaine? Une priſon plus rigoureuſe, une vie agitée, une *mort violente*.

Digitized by Google

IMBERCOURT (D'). Le brave d'Imbercourt, tué à la bataille de Marignan le 14 septembre 1515, étoit petit-fils de ce brave, fidele & malheureux d'Imbercourt (*voyez*, dans ce volume, l'article *Hugonet*) à qui les Gantois rebelles avoient fait trancher la tête à la vue de Marie de Bourgogne qui demandoit sa grace, en criant qu'il mouroit pour l'avoir trop bien servie. Le petit-fils eut pour les rois de France le même attachement que ses ancêtres avoient eu pour la Maison de Bourgogne. Il servit utilement Louis XII dans les guerres d'Italie. Il joua un rôle distingué sous François I, à l'expédition de Villefranche, qui précéda & prépara la victoire de Marignan, & où Prosper Colonne, réputé le plus grand général de l'Europe, fut surpris à table, à midi, sans aucune intelligence dans la ville, par la seule activité des Français. D'Imbercourt conduisoit l'avant-garde de ce détachement, qui arriva ainsi à midi à la vue de Villefranche, tandis qu'on croyoit les Français de l'autre côté des Alpes, & sans aucun moyen pour les franchir. La sécurité avoit produit la négligence dans Villefranche; les postes étoient abandonnés, les soldats dispersés, les portes ouvertes. Cependant l'ennemi est sous les murs: on le voit, on l'entend, on ne le peut croire, & on ne peut en douter; *ils ont donc volé par-dessus les montagnes*, s'écrioient les Italiens: on court en tumulte aux portes, & on s'empresse pour les fermer: il n'est plus tems. Deux gendarmes de la compagnie de d'Imbercourt, Hallencourt, gentilhomme picard, & Beauvais, gentilhomme normand, poussent leurs chevaux contre une des portes avec tant de violence, que, du choc, Hallencourt est précipité dans le fossé; mais l'intrépide Beauvais passe la lance à travers la porte, l'y soutient avec vigueur, donne le tems à d'Imbercourt & à sa troupe de l'appuyer. La porte est enfoncée: d'Imbercourt, quoique blessé au visage, combat toujours: le maréchal de Chabanne arrive, les Français entrent tous ensemble dans la ville.

D'Imbercourt n'étoit pas moins infatigable que vaillant; il s'étoit endurci de bonne heure à toutes les injures de l'air, surtout à la chaleur; il prenoit plaisir à faire ses courses & ses expéditions à la plus grande ardeur du soleil, & *la fraîcheur de M. d'Imbercourt* avoit passé en proverbe de son tems, comme a fait depuis *la fraîcheur de M. de Vendôme*.

D'Imbercourt avoit un foible bien singulier dans un homme d'un si grand courage. A l'approche du péril, l'ardeur dont il étoit animé, faisoit toujours sur lui l'impression que la crainte fait quelquefois sur les laches. Il n'appartient qu'à la naïveté de Brantôme de s'expliquer d'avantage. « Ce brave » chevalier, dit-il, avoit une complexion en lui, » que toutes les fois qu'il vouloit venir au combat, » il falloit qu'il allât à ses affaires, & descendit » de cheval pour les faire, & pour ce, portoit » ordinairement des chausses à la martin-galle, » autrement à pont-levis, ainsi que j'en ai vu au- » trefois porter aux soldats espagnols, afin qu'en » marchant ils eussent plus tôt fait, sans s'amuser » tant à défaire leurs aiguilletes & s'attacher; » car en un rien cela étoit fait. De dire que le » proverbe eût lieu à l'endroit de M. d'Imber- » court, qui dit, *il se conchie de peur*, ce seroit » mal parler, & l'adapter très-faussement à lui; » car c'étoit l'un des plus vaillans & hardis du » royaume, & après qu'il avoit été là, & avoit le » cul sur la selle, il combattoit comme un lion. »

Ce témoignage que Brantôme rend à d'Imbercourt, lui avoit été rendu par François I lui-même, & c'est d'après ce juste estimateur du mérite que parle Brantôme.

A la bataille de Marignan le connétable de Bourbon, le maréchal de Chabannes, d'Imbercourt, Téligny, Créquy de Pontdormy, s'acharnèrent long-tems avec leurs compagnies de gendarmes, à entamer un gros bataillon suisse qui repoussoit toutes leurs attaques; ils revinrent plus de vingt fois à la charge; ils épuisèrent toutes les ressources de la valeur; ils furent enfin rejetés sur l'infanterie, & près d'être accablés: ce fut le Roi qui les dégagea, mais d'Imbercourt y périt, & ce fut lui qui laissa les regrets les plus sincères à l'armée; il avoit beaucoup ajouté, surtout dans cette journée de Marignan, à la gloire du nom illustre & intéressant qu'il portoit. Ses compagnons, désolés, lui érigèrent un tombeau sur le champ de bataille, avec cette inscription: *Ubi honos partus, ibi tumulus erectus*. François I, dans la lettre qu'il écrivit à la duchesse d'Angoulême sa mère au sujet de cette bataille, & qui en contient la relation, lui dit: « Il n'est mort de gens de renom qu'Im- » bercourt, & Bussy, qui est à l'extrémité, & est » grand dommage de ces deux personnages. »

ISABELLE D'ANGOULÊME. (*Hist. de Fr. & d'Angles.*) Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, aussi imprudent que vicieux, avoit répudié sans raison Havoise sa femme, héritière de Glocester, & avoit enlevé Isabelle d'Angoulême au comte de la Marche, Hugues de Lusignan, qui l'aimoit éperduement & qui l'avoit fiancée. Le comte de la Marche, pour s'en venger, fomenta la révolte de la Guyenne, qui appartenoit alors aux rois d'Angleterre, & un frère de ce furieux ennemi, possédant

Digitized by Google

fédant le comté d'Eu, cherchoit à exciter les mêmes troubles dans la Normandie. Isabelle d'Angoulême fut mère de Henri III. Hugues de Lusignan, qui l'aimoit toujours, l'épousa enfin après la mort de Jean Sans-Terre, en 1217. Cette femme cherchoit à mettre la France en feu pour servir Henri III son fils, ennemi de cette couronne; elle entraîna son nouveau mari dans une ligue contre la France pendant la minorité de saint Louis. Lorsque dans la suite saint Louis donna au prince Alphonse son frère les comtés de Poitou & d'Auvergne, il fallut que les vassaux de ces comtés rendissent hommage au nouveau comte. Du nombre de ces vassaux étoit Hugues de Lusignan; il rendit hommage au prince Alphonse: sa femme l'obligea de révoquer cet hommage avec éclat. Elle prétendoit que le titre de Reine qu'elle conservoit, devoit la dispenser de toute soumission envers un simple comte, & que la faveur de ce titre sacré devoit s'étendre jusques sur son mari. D'ailleurs, cette femme, qui avoit vu dépouiller du comté de Poitou & de tant de provinces françoises le roi Jean Sans-Terre son mari, & Henri III son fils, ne reconnoissoit pour comtes de Poitou, ni le prince Alphonse, ni saint Louis, & c'étoit à Henri III son fils qu'elle eût voulu réserver son hommage. Louis marcha contr'elle & contre son mari, & ceux-ci appelèrent à leur secours le roi d'Angleterre, en l'invitant à reprendre le Poitou. Henri, après avoir arraché de l'argent comme il put de ses sujets opprimés & mécontens, descendit à Royan. La comtesse de la Marche l'attendoit dans ce port, & lui dit en l'embrassant: « *Beau chier fils, vous êtes de bonne nature, » qui venez secourir voire mère & vos frères que les » fils de Blanche d'Espagne veulent trop malement dé-» fouler & tenir sous ses pieds.* » Tandis qu'elle accusoit saint Louis de vouloir l'opprimer, elle fut convaincue d'avoir voulu l'empoisonner. On arrêta dans les cuisines même du roi de France des émissaires de la comtesse de la Marche, prêts à répandre sur les viandes un poison dont cette furie les avoit chargées, & qu'elle avoit pris plaisir à composer elle-même. Ces scélérats furent pendus après avoir révélé toutes les circonstances de ce crime.

La Saintonge fut le théâtre de la guerre. Ce fut alors (en 1242) que se livrèrent ces fameuses batailles de Taillebourg & de Saintes, où saint Louis, combattant deux jours de suite avec une valeur égale à celle des héros qui n'ont été célèbres que par la valeur, & s'exposant aux mêmes dangers qu'avoit courus Philippe-Auguste son aïeul à la bataille de Bovines, écrasa le roi d'Angleterre, le comte de la Marche & tous les rebelles du Poitou. Cette fière & violente comtesse de la Marche, qui s'indignoit de la vaine cérémonie d'un hommage, & qui se permettoit la honte de l'empoisonnement; qui osoit être jalouse de la reine Blanche, & qui n'osoit l'imiter, vint tomber avec tout son orgueil aux pieds de ce Roi qu'elle avoit entouré de meurtriers & d'empoisonneurs, & qu'elle avoit forcé d'opposer à ses poignards ou à ses poisons la précaution d'une garde, peu faite alors pour un Roi si aimé; elle implora sa clémence, & elle l'éprouva ainsi que son mari. Le Roi, qui pouvoit les punir, se contenta de les réprimer; il leur ôta les moyens de troubler la paix; il garda les places qui auroient pu les rendre redoutables, & leur laissa les terres.

ITALUS, (*Hist. german.*), neveu d'Arminius, fils de ce Flavius son frère, qui avoit perdu, dans les combats, un œil au service des Romains. (*Voyez*, dans ce volume, à l'article *Arminius*, l'entrevue & l'entretien de ce Prince ennemi des Romains, avec Flavius leur ami). Ce Peuple-Roi n'avoit guère pour amis que des esclaves, car il exigeoit toujours des Princes & des peuples alliés, pour gage d'une fidélité inviolable, les otages les plus précieux. Il falloit presque toujours que les Princes qui consentoient de se mettre sous leur protection, envoyassent leurs enfans à Rome, pour y être élevés dans les maximes &, s'il se pouvoit, dans l'amour de Rome. L'objet de cette éducation étoit souvent manqué. Ces Princes rapportoient quelquefois de Rome une haine pour les Romains, d'autant plus forte, que tous leurs sentimens avoient été contraints. D'autres, portés à Rome dès la plus tendre enfance, fubissoient le joug avec plus de docilité, & n'en étoient souvent que plus odieux à leurs concitoyens lorsqu'ils revenoient régner sur eux par le choix ou par la permission des Romains. Ce fut à Rome qu'Arminius apprit à détester le joug de Rome, & ce sentiment le rendit cher & respectable à ses peuples. L'esprit de ce Prince les animoit encore après sa mort. Cependant la nation des Chérusques, fur laquelle il avoit régné, se partageoit entre la faction romaine & le parti de la liberté. Ils avoient perdu tous leurs Princes & chefs dans les guerres civiles; il ne restoit plus que cet Italus élevé à Rome: tous les vœux & tous les partis se réunirent en sa faveur. Les uns le demandoient comme neveu d'Arminius; les autres comme fils de Flavius, comme élevé, comme né même à Rome, d'où lui venoit sans doute ce nom d'*Italus*. Les Romains l'envoyèrent en Germanie, dans tout l'appareil d'un Roi qu'ils aimoient, & sur l'affection & la fidélité duquel ils comptoient. Ce nouveau Roi plut d'abord aux Chérusques, par la bonne mine qui le distinguoit avantageusement; il dut leur plaire davantage par la justice, la douceur & la sagesse de son administration; il ne parut adopter aucun parti, & il les ménagea tous. Réglé dans ses mœurs, il n'étoit que trop indulgent peut-être pour les déréglemens de ses sujets; mais l'esprit dominant de la Germanie, l'esprit d'Arminius, l'amour de la liberté, étoient toujours contraires aux Romains & à un Roi donné par eux. Ceux d'entre les Chérusques,

Digitized by Google

qui avoient combattu ſous Arminius, & que la guerre avoit rendus puiſſans, allèrent porter leur inquiétude chez les peuples voiſins. Ils ſe plaignoient avec fureur des Romains, qui, pour opprimer plus ſûrement la liberté germanique, leur donnoient pour Roi le fils d'un traître & d'un eſpion élevé dans les ſentimens d'un eſclave & dans les principes d'un tyran; qui leur apportoit des mœurs & des maximes, non-ſeulement étrangères, mais contraires à leur franchiſe altière & à leur généroſité naturelle. Ces diſcours, appuyés d'intrigues puiſſantes, ſoulevèrent une partie de ces peuples, & procurèrent aux rebelles une armée conſidérable. Italus marcha contr'eux avec des forces à peu près égales, & remporta ſur eux une pleine victoire qui coûta beaucoup de ſang aux deux partis. Affermi ſur ſon trône, la proſpérité fit, dit-on, ſur lui ſon effet ordinaire; elle entraîna l'abus de la puiſſance, ou du moins ſes ſujets le prétendirent; ils ſe révoltèrent de nouveau & avec plus de ſuccès. Ils parvinrent à le chaſſer du trône & même du pays. il implora l'aſſiſtance des Lombards, & les Lombards le rétablirent: on ne ſait ſi ce fut pour long-tems, ni ſi la leçon du malheur lui fut profitable ou inutile. Ces événemens ſe paſſoient ſous l'empire de Claude, vers l'an 46 de Jéſus-Chriſt.

Digitized by Google

JEAN-LE-CRUEL, (*Hiſt. de Fr.*), duc de Bourgogne, fils de Philippe-le-Hardi & père de Philippe-le-Bon, diſputoit, comme avoit fait ſon père, mort en 1404, l'autorité au duc d'Orléans, qui, pendant la démence de Charles VI ſon frère, régnoit ſouverainement en France avec la reine Iſabelle de Bavière ſa belle-ſœur, qu'on croyoit ſa maîtreſſe. Cette rivalité politique ſe borna quelque tems à des intrigues de cour; mais enfin les partis de Bourgogne & d'Orléans ſe déclarent; on prend les armes; les cabales ſecrètes deviennent des hoſtilités publiques. Le duc de Bourgogne avoit marié ſa fille au Dauphin, un des frères ainés de Charles VII, ce qui lui donnoit du crédit à la cour; il s'annonçoit comme voulant réformer l'Etat, ce qui lui concilioit la faveur du peuple; il preſſa ſes préparatifs, ce qui lui procura l'avantage de ſurprendre ſes ennemis. La Reine & le duc d'Orléans s'enfuirent à ſon arrivée; mais pour avoir entre les mains des ôtages précieux, ils chargèrent le prince de Bavière, frère de la Reine, de leur amener le Dauphin & la Dauphine. Le duc de Bourgogne, averti de cet enlévement (car on l'appeloit ainſi), redouble de diligence, atteint le Dauphin & ſon raviſſeur à Juviſy. Il demande au Dauphin s'il ne veut pas revenir à Paris; le Dauphin y conſent. Le prince de Bavière veut réſiſter; le duc de Bourgogne, ſans daigner le regarder ni l'écouter, donne les ordres pour le retour, & les fait exécuter. Le duc de Bourgogne rentre dans Paris en triomphe avec le Dauphin ſon gendre: le duc d'Orléans eſt réduit à écrire contr'eux au parlement.

Les ducs de Berry & de Bourbon ménagèrent au moins les apparences d'une réconciliation entre les deux rivaux. Le duc de Bourgogne & le duc d'Orléans s'embraſſèrent; ils couchèrent dans le même lit, ſelon l'uſage du tems. Le dimanche 20 novembre 1407, ils communièrent à la même meſſe & dînèrent enſemble. Le duc d'Orléans pria le duc de Bourgogne à dîner pour le dimanche ſuivant. Ce dîner ne devoit point avoir lieu. La nuit du mercredi 23 au jeudi 24, le duc d'Orléans, après avoir paſſé la journée à l'hôtel de Saint-Pol, où demeuroit le Roi, s'étoit rendu chez la Reine à l'hôtel Barbette. Il y ſoupa. Vers les huit heures du ſoir (c'étoit alors après ſouper), un valet-de-chambre du Roi, nommé Schas de Courte-Heuze, vint avertir le Duc que le Roi le mandoit pour une affaire importante & preſſée. Le Duc retourne à l'hôtel de Saint-Pol; il étoit ſans armes & preſque ſans ſuite, & alloit en chantant ſans prévoir aucun malheur. A la lueur des flambeaux que portoient devant le Prince quatre ou cinq valets-de-pied, on apperçut le long des murs une troupe d'inconnus rangés en haie, & qui paroiſſoient attendre quelqu'un. Auſſitôt le Prince eſt environné d'aſſaſſins qui crient: *A mort. — Je ſais le duc d'Orléans*, dit-il: on lui répond: *Tant mieux; c'eſt ce que nous demandons*. En même tems, d'un coup de hache, on lui abattit la main gauche; d'autres coups le renverſent de ſa mule. *Qu'eſt ceci? qu'a-t-il à vient ceci?* diſoit-il en s'efforçant de parer avec le bras déſarmé qui lui reſtoit, les coups dont on l'accabloit. Ce bras fut bientôt fracaſſé par une maſſue armée de pointes de fer, & deux autres coups que le Duc reçut à la tête lui firent ſauter la cervelle. Les aſſaſſins, voulant s'aſſurer qu'il étoit mort, approchèrent un flambeau pour l'examiner. Alors ſortit d'une maiſon voiſine un homme dont le viſage étoit caché ſous un grand chaperon; il donna au Prince un dernier coup de maſſue, & dit: *Etcignez tout; allons-nous-en; il eſt mort*. On croit que c'étoit le duc de Bourgogne. Un ſeul des domeſtiques du duc d'Orléans le défendit juſqu'à la fin; il ſe nommoit Jacob; il fut tué avec ſon maître: on le trouva expirant lorſqu'on vint relever le corps du Duc, & dans ce moment il proféra encore ces derniers mots: *Hato, Monſeigneur, mon maître*. Une femme du voiſinage ayant voulu crier au meurtre, les aſſaſſins lui avoient dit avec menaces & d'une voix étouffée: *Taiſez-vous, mauvaiſe femme; taiſez-vous*. Le duc d'Orléans ne marchoit ordinairement qu'avec une eſcorte de ſix cents gentilshommes; mais tout étoit diſpoſé pour qu'il fût ſeul ce moment-là. Les aſſaſſins étoient au nombre de dix-huit; ils avoient à leur tête Raoul d'Occuetonville, gentilhomme normand, attaché à la Maiſon de Bourgogne, & qui étoit, dit-on, animé d'un reſſentiment particulier contre le duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne, outre la jalouſie du pouvoir, avoit auſſi contre ſon rival un reſſentiment très-vif. Le duc d'Orléans, aimable & accoutumé aux ſuccès de la galanterie, étoit encore plus vain que voluptueux; il publioit & nommoit ſes conquêtes; il avoit une galerie de portraits, qui contenoit tous ceux de ſes maîtreſſes. Il pouſſa l'inſolence de l'indiſcrétion ou de la calomnie juſqu'à y faire voir le portrait de la ducheſſe de Bourgogne au duc de Bourgogne lui-même, & juſqu'à célébrer dans des chanſons des détails ſecrets de ſon bonheur.

Les aſſaſſins ne prirent pas moins de précautions après leur crime qu'auparavant. Ils mirent le feu à une maiſon, pour détourner l'attention & augmenter le trouble; ils fermèrent les rues de chauſ-

Digitized by Google

se-trapes pour arrêter ceux qui voudroient les poursuivre, & ils se sauvèrent dans l'hôtel du duc de Bourgogne.

A la nouvelle de l'assassinat du duc d'Orléans, la Reine, demi-morte de douleur & d'effroi, se fit porter à l'hôtel de Saint-Pol. Les Princes s'assemblèrent : le duc de Bourgogne fut celui qui montra le plus de douleur & d'indignation. *Non*, s'écrioit-il, *onques mais on ne perpetra, en ce royaume, si mauvais ni si traître meurtre.* Les Princes allèrent visiter le corps exposé dans l'église des Blancs-Manteaux : on n'a pas manqué de dire que le sang sortit à l'approche du duc de Bourgogne, comme pour rendre témoignage contre le meurtrier. A la cérémonie du convoi, les quatre coins du drap mortuaire furent portés par le roi de Sicile, fils du duc d'Anjou ; par les ducs de Berry, de Bourbon & de Bourgogne. Ce dernier se faisoit toujours distinguer par l'air d'affliction.

Le conseil s'assemble : le prévôt de Paris, Tignonville, vient y rendre compte des perquisitions qu'il a faites ; il annonce qu'on a des nouvelles certaines qu'un des assassins s'est réfugié dans l'hôtel du duc de Bourgogne : il demande d'être autorisé à faire des recherches dans les palais des Princes. Le duc de Bourgogne alors conduit le roi de Sicile & le duc de Berry à une des extrémités de la salle ; il leur avoue *que le diable l'a tenté & surprins*, & qu'il est l'auteur de la mort du duc d'Orléans. Le duc de Berry, saisi d'horreur, verse un torrent de larmes, & s'écrie : *Je perds aujourd'hui mes deux neveux.* Le conseil se sépare : il se rassemble le lendemain. Le duc de Bourgogne ose se présenter pour y prendre place ; le duc de Berry l'empêche d'entrer. Le duc de Bourbon s'indigne de ce qu'on ne la point arrêté pour le livrer à la rigueur des lois. L'assassin s'enfuit en Artois & commence la guerre civile : il revient la force à la main, avouant son crime, osant le justifier, & donnant à la France ce grand scandale d'une apologie publique de l'assassinat du frère du Roi, prononcée devant toute la cour, devant tous les corps de l'Etat, devant le peuple même, par un prêtre & un religieux. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article du cordelier Jean *Petit*, & l'article *Gerson.*) Charles VI, alors en la puissance du duc de Bourgogne, donna des lettres par lesquelles il approuvoit le crime de ce Prince, & diffamoit lui-même la mémoire de son propre frère. *Pour ce que le duc de Bourgogne*, est-il dit dans ces lettres, *étoit pleinement informé, si comme il fit aire & proposer, que notre frere avoit machiné & machinoit de jour en jour à la mort & expulsion de nous & de notre génération, & tendoit par plusieurs voies & moyens à parvenir à la couronne & seigneurie de notre royaume, il, pour la fureté & préservation de nous & notredite lignée, pour le bien & utilité de notredit royaume, & pour garder envers nous la foi & loyauté, en quoi il nous est tenu, avoit fait mettre hors de ce monde notredit frere; en nous suppliant que si, par le rapport d'aucuns ses malveil ans, ou autrement, nous avions pris aucune déplaisance contre lui pour cause duait cas advenu en la personne de notredit frère, nous considérant les causes pourquoi il l'avoit fait faire, voulions ôter de notre courage toute déplaisance, savoir faisons que, nous considérant le fervent & loyal amour, & bonne affection que notredit cousin a eue & a à notredite lignée, avons ôté & ôtons de notre courage toute déplaisance que par le rapport d'aucuns malveillans de notredit cousin ou autrement, pouvions avoir eue envers lui pour occasion des choses dessus dites, & voulons qu'icelui notre cousin de Bourgogne soit de demeure en notre singulier amour.* Tel étoit alors l'indigne avilissement du trône, telle étoit l'exécrable impudence du crime.

Après avoir donné audience à l'apologiste de l'assassinat, on la donna aussi, pour la forme, à l'abbé de Saint-Denis, orateur de la duchesse d'Orléans, & chargé de justifier la mémoire de son mari. La puissance du duc de Bourgogne, plus décisive que toutes ces inutiles harangues, dicta les lettres qu'on vient de voir. On le réconcilia en apparence avec les fils du duc d'Orléans, & l'autorité lui resta : il s'empara du gouvernement. L'abus qu'il fit en toute occasion de son autorité, souleva contre lui tous les grands du royaume ; la duchesse d'Orléans mourut de depit & de douleur de n'avoir pu venger la mort de son mari qu'elle n'avoit pas aimé ; mais la vengeance du duc d'Orléans, remise entre les mains de la Reine, n'en fut que plus ardemment poursuivie. La Reine ne daignoit pas même cacher l'intérêt qui la faisoit agir : elle faisoit de cette vengeance sa cause personnelle ; elle exigeoit que l'assassin de son amant *n'approchât pas de cent lieues les endroits où elle & les princes d'Orléans se trouveroient.* Tous les Princes firent ligue avec la Maison d'Orléans, & avec ce fier & ambitieux Bernard, comte d'Armagnac, qui fut depuis connétable de France, & qui donna son nom au parti orléanais, parce qu'il étoit l'ame de ce parti, & qu'il étoit d'ailleurs beau-père du nouveau duc d'Orléans : il étoit aussi gendre du duc de Berry. Bientôt tout fut en proie aux horreurs de la guerre civile ; les factions des Orléanais ou Armagnacs & des Bourguignons partagèrent toute la France : on s'envoyoit de part & d'autre des cartels outrageans. Le roi étoit réduit à être tour-à-tour Armagnac ou Bourguignon, selon qu'il étoit en la puissance de l'un ou de l'autre parti. La ville de Paris étoit toujours pour le duc de Bourgogne : on en avoit ôté le gouvernement au duc de Berry, pour le donner au comte de Saint-Pol, partisan du duc de Bourgogne. Saint-Pol y avoit formé cette fameuse milice royale, composée de cinq cents bouchers ou écorcheurs, commandés par les Goix, les Saint-Yons & les Thiberts, propriétaires de la grande boucherie de Paris. Ces furieux commettoient toutes sortes d'infidences ; ils allèrent mettre le feu au château de Wicestre ou Bicêtre, appartenant au duc de Berry.

Digitized by Google

Cependant les Orléanais avoient pris Saint-Denis & Saint-Cloud, & ne reſpiroient que le pillage de Paris, lorſque tout à coup le duc de Bourgogne arrive, s'ouvre un chemin à travers l'armée orléaniſe & entre dans Paris, où il eſt reçu comme le libérateur de la France. En paſſant à Pontoiſe, il avoit échappé au fer d'un aſſaſſin, moyennant la précaution qu'il prenoit toujours de laiſſer quelque diſtance entre lui & ceux qu'il ne connoiſſoit pas, ou qui pouvoient lui être ſuſpects. Ses officiers apperçurent le poignard dans la manche de l'aſſaſſin, qui fut pris à l'inſtant, & puni de mort. Les Orléanais furent repouſſés, proſcrits, excommuniés, dépouillés de leurs biens. Charles VI, toujours gouverné par le duc de Bourgogne, leve l'oriflamme contr'eux, & aſſiege la ville de Berry dans Bourges. Pendant le cours du ſiége, le duc de Bourgogne eut une entrevue auprès de Bourges avec le duc de Berry ſon oncle; il y avoit une barrière entr'eux: *beau couſin & beau filleul*, dit le duc de Berry, *lorſque votre pere vivoit, il ne falloit pas de barrière entre nous. Monſeigneur*, répondit en rougiſſant le duc de Bourgogne, *ce n'eſt pas pour moi.* Le traité d'Auxerre calma pour quelque tems l'agitation des eſprits. Il y eut encore une entrevue à Auxerre pour la ratification du traité. Tous les Princes du parti armagnac devoient s'y trouver, & le duc de Bourgogne avoit formé le projet de les égorger tous. Des Eſſarts, auquel il fit part de ce projet, d'un côté n'oublia rien pour le détourner, de l'autre fit avertir le duc d'Orléans & les autres Princes armagnacs de leur danger, & embraſſa leur parti. Etant tombé dans la ſuite entre les mains du duc de Bourgogne, ce tyran lui fit trancher la tête comme à un traître. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Eſſarts* (des).

La connoiſſance du projet du duc de Bourgogne n'empêcha point l'entrevue d'Auxerre; elle obligea ſeulement à un redoublement de précautions: puis, lorſque la paix eut été confirmée & jurée ſur la croix & ſur l'évangile, on affecta de n'en plus prendre du tout, & de célébrer par des fêtes une réconciliation impoſſible. On vit les ducs d'Orléans & de Bourgogne ſe promener familiérement dans les rues d'Auxerre, montés ſur le même cheval; mais l'habit de deuil que le duc d'Orléans portoit encore, & qu'il n'avoit pas quitté depuis cinq ans que ſon pere étoit mort, démentoit toutes ces démonſtrations d'amitié.

Pendant cette paix ou cette trêve, le duc de Bourgogne négocioit; il détachoit peu à peu divers Princes du parti des Armagnacs; il diminuoit le zèle du duc de Berry pour la cauſe orléaniſe. A force d'égards & de reſpects, il avoit conſidérablement affoibli la haine d'Iſabelle de Bavière, pendant que le tems affoibliſſoit chaque jour en elle le ſouvenir du duc d'Orléans & l'ardeur de le venger. L'idée de tenir la balance entre les deux partis, & d'établir ſon empire ſur leurs diviſions, la flattoit tous les jours davantage: ce n'étoit plus cette femme effrénée, qui devoit pourſuivre juſqu'aux enfers le meurtrier de ſon amant; c'étoit une Reine politique, qui ſurtout vouloit régner, & qui en cherchoit tous les moyens. L'amant étoit oublié, remplacé peut-être; il l'étoit au moins par l'ambition, & c'étoit par cette ambition même que le duc de Bourgogne avoit entrepris de la gouverner. Beau-pere du Dauphin, il s'étoit fait donner la ſurintendance de l'éducation de ce Prince, qui étoit un lien entre lui & Iſabelle, comme le comte d'Armagnac en étoit un entre le duc de Berry ſon beau-pere, & le duc d'Orléans ſon gendre.

L'affabilité politique du duc de Bourgogne attachoit à ſes intérêts la populace, ſurtout celle de Paris. Si elle voyoit ſes crimes, elle les jugeoit néceſſaires. Ce Prince avoit d'ailleurs acquis dans l'Europe une réputation impoſante par la victoire qu'il avoit remportée dans la plaine de Tongres ſur les Liégeois, pour les intérêts de Jean de Bavière ſon beau-frère, évêque de Liége. Les talens qu'il montra dans les diſpoſitions de cette journée, le firent regarder comme le plus grand capitaine de l'Europe. L'intrépidité avec laquelle il affronta tous les dangers, le fit nommer *Jean-ſans-Peur*, comme l'évêque de Liége fut nommé *Jean-ſans-Pitié* pour la cruauté avec laquelle il maſſacra les vaincus & aſſiſta au ſupplice des priſonniers.

Les deux partis, Armagnacs & Bourguignons, avoient l'un & l'autre eu le tort d'appeler les Anglais; mais les Bourguignons en avoient donné l'exemple, & perſévérèrent plus long-tems dans cette alliance ennemie. Le duc de Bourgogne étoit l'allié des Anglais à l'époque même de la bataille d'Azincourt, tandis que, dans cette funeſte bataille, les princes d'Orléans perdoient la liberté en défendant leur patrie.

La politique du duc Jean étoit ſouvent démentie par ſon caractère. L'intérêt qu'il avoit de ménager le Dauphin ſon gendre ne pouvoit l'engager à ſe contraindre; il vouloit gouverner ce Prince avec le même deſpotiſme qu'il gouvernoit le royaume. La mésintelligence ſe mit entr'eux: le Dauphin s'ennuya du joug, & voulut jouer un rôle par lui-même dans cette anarchie; il prétendit ſoumettre Paris & déſarmer les bourgeois. Le duc de Bourgogne ſouleva contre lui ſes bouchers & une foule de factieux, à la tête deſquels ſe mit un chirurgien, nommé Jean de Troye. On court à l'hotel du Dauphin, on lui déclare qu'on vient pour arrêter les traîtres qu'il environne. Le chancelier particulier qu'avoit le Dauphin en qualité de duc de Guienne, demande quels ſont ces traîtres: on lui en donne une liſte, à la tête de laquelle étoit le chancelier lui-même: on enfonce les portes, on arrête tous les ſeigneurs dont le Dauphin eſt entouré; on n'épargne ni le duc de Bar, couſin-germain du Roi, ni Louis de Bavière, frère de la Reine. C'étoit là même inſulte que

Digitized by Google

Marcel avoit faite autrefois au dauphin Charles pendant la captivité du roi Jean. Le duc de Bourgogne vint, comme Marcel, combler l'insulte par la présence. « *Beau-père*, lui dit le Dauphin, *cet outrage n'eſt fait par votre conſeil, & ne vous en pouvez excuſer, car gens de vot. e hôtel ſont les principaux ; ſe fâchez ſurement qu'une fois vous vous en repentirez, & il n'ira pas toujours la beſogne ainſi à votre laiſir.* — *Monſeigneur*, répond le Duc avec la plus outrageante froideur, *vous vous informerez quand ſerez refroidi de votre ire.* » Des officiers du Dauphin, on alla juſqu'aux officiers du Roi. Le chancelier, Arnaud de Corbie, fut deſtitué ; l'avocat-général, Juvenal des Urſins, fut mis au chatelet ; Gerſon (*voyez* ſon article dans le Dictionnaire) fut réduit à ſe cacher. Le chirurgien, Jean de Troye, fit prendre au Roi le chaperon blanc, ſignal du parti bourguignon, comme Marcel avoit donné ſon chaperon au dauphin *Charles* : tout le monde auſſitôt en voulut avoir, car il n'y avoit de ſûreté qu'à l'abri de ce chaperon. Les prédicateurs fanatiques ou politiques du tems vendoient leur éloquence au duc de Bourgogne & aux bouchers de Paris : ceux-ci firent des lois de ſang, qu'on appela les *Ordonnances cabochiennes*. Le Roi vint en chaperon blanc au parlement, pour les faire enregiſtrer. Les ſeigneurs & les officiers du Roi & du Dauphin, qu'on avoit arrêtés, furent liés deux à deux ſur des chevaux, & traînés en priſon à travers les huées de la populace ; quelques-uns furent maſſacrés dans les rues, d'autres dans leurs cachots : on en jeta pluſieurs dans la Seine ; on en fit périr un grand nombre ſur l'échafaud ; on y porta juſqu'à des cadavres. Larivière, fils du miniſtre de ce nom, & un ecuyer du Dauphin, nommé le petit Maſſiet, avoient été maſſacrés dans la priſon à coups de hache : on les traîna morts juſqu'aux halles, où ils furent la tête tranchée. Le Dauphin fut retenu priſonnier à l'hôtel de Saint-Pol ; il y étoit gardé à vue : on lui interdiſoit juſqu'aux amuſemens les plus innocens. Jaqueville, capitaine du guet de Paris, alors le favori du duc de Bourgogne & l'executeur de ſes violences, paſſant un ſoir devant l'hôtel de Saint-Pol, entend des violons ; il monte à l'appartement du Dauphin, où l'on danſoit ; il lui reproche *la diſſolution dans laquelle il vivoit* : la Trémoille étoit avec le Prince ; *n'eſt vous*, lui dit Jaqueville, *qui êtes le miniſtre de ces inceſtueuſes*. Le Dauphin perdit patience ; il tira ſa dague, dont Jaqueville eût été percé ſans une cotte de maille qu'il portoit toujours. Les archers du guet s'avançoient pour maſſacrer la Trémoille : le duc de Bourgogne, qui ſurvint, lui ſauva la vie. Le Dauphin penſa mourir d'une hémorragie cauſée par l'excès de colère où le jeta cette inſolence de Jaqueville.

Un gouvernement ſi violent ne pouvoit ſubſiſter. Le Dauphin trouva le moyen de traiter avec les Armagnacs & de ſe liguer avec eux : bientôt il marche dans les rues de Paris à la tête de trente mille hommes. Les ſéditieux voulurent ſe raſſembler. Le duc de Bourgogne, qui jugea que la partie ne ſeroit pas égale, les fit retirer lui-même ; il eut enſuite la temerité d'aller joindre le Dauphin & les Armagnacs au moment où l'on delivroit les priſonniers, & où le duc de Bavière & le duc de Bar, devenus libres enfin, devoient naturellement vouloir venger ſur lui les affronts & les perils de leur captivité. Jamais le duc de Bourgogne ne mérita mieux qu'en cette occaſion le nom de *Jean-ſans-Peur*. Le bruit général étoit que ces deux ſeigneurs, le lendemain du jour où ils furent delivrés, devoient être menés à l'échafaud ſi la tyrannie du duc de Bourgogne eût duré ces deux jours de plus : on y conduiſit à leur place un frere du chirurgien Jean de Troye, chez lequel on trouva une liſte de proſcription, qui dévouoit à la mort plus de quatorze cents chefs de famille avec leurs familles entières. Cette liſte étoit diviſée en trois colonnes, diſtinguées chacune par une lettre particulière : un *T* déſignoit ceux qui devoient être tués ; un *B*, ceux qui devoient être bannis ; un *R*, ceux qu'on devoit ſe contenter de rançonner. Tout parut rentrer ſous l'obéiſſance du Dauphin : les chefs des factions lui abandonnerent la Baſtille, le Louvre, le Palais, l'hôtel-de-ville ; les Miniſtres & Magiſtrats deſtitués furent rétablis ; les écharpes des Armagnacs remplacèrent les chaperons blancs & les croix bourguignones. Le duc de Bourgogne ſe retira en Flandre, où il avoit envoyé long-tems avant lui le comte de Charolois ſon fils : c'étoit la ſeule précaution qu'il eût priſe contre les dangers de la révolution qu'il éprouvoit dans ce moment : la harangue de ſon cordelier, Jean Petit, fut brûlée publiquement dans le parvis de Notre-Dame : on voulut exhumer cet apologiſte de l'aſſaſſinat, pour brûler auſſi ſes os. Le Roi déclara que juſque-là il avoit été *déçu, ſéduit & mal informé*. Les prédicateurs prêchèrent contre les Bourguignons, comme ils avoient prêché contre les Armagnacs : on joignit la galanterie à la cruauté, on donna des tournois, & l'on publia des édits de proſcription.

Il ſembloit qu'on craignit de couper la racine des guerres civiles. On auroit pu vingt fois s'aſſurer du duc de Bourgogne : on l'avoit laiſſé échapper, & dès qu'il fut parti on lui déclara la guerre ; les hoſtilités recommencèrent avec une nouvelle fureur.

Cependant le Dauphin ſe trouvoit auſſi eſclave des Armagnacs, qu'il l'avoit été des Bourguignons. En effet, la Reine, qui étoit ſoujours à la tête du parti armagnac, ſurtout depuis qu'il étoit triomphant, fit à ſon propre fils le même affront que le duc de Bourgogne avoit fait à ſon gendre ; elle arrive inopinément chez le Dauphin, au Louvre, ſuivie des Princes & des chefs du parti armagnac ; elle fait arrêter en ſa préſence & en préſence du Dauphin, quatre jeunes ſeigneurs de la cour de

Digitized by Google

ce Prince : c'étoient les seigneurs de Moï, de Brimeu, de Montauban & de Croy. Le Dauphin les défendit tant qu'il put ; il voulut sortir de son palais, & appeler le peuple à leur secours : les Princes le retinrent. Il paroît qu'on soupçonneit ces amis du Dauphin d'intelligence avec le duc de Bourgogne. On savoit que le Dauphin avoit écrit au Duc pour réclamer son secours ; il vouloit que les Bourguignons le délivrassent des Armagnacs, comme les Armagnacs l'avoient délivré des Bourguignons. Le duc de Bourgogne se présenta aux portes de Paris, surtout du côté des halles, qui avoient toujours été dans ses intérêts. Pour échauffer ses partisans, il publioit que le Dauphin l'avoit mandé, que les Armagnacs tenoient le Roi & le Dauphin prisonniers. La cour obligea le Dauphin de le désavouer : on publia son désaveu, & personne n'y crut. Cependant les efforts du duc de Bourgogne n'aboutirent pour lors qu'à exciter dans la ville quelques conspirations qui furent découvertes & punies : on désarma les bourgeois, on leur enleva leurs chaînes, qui furent portées à la Bastille. Le comte d'Armagnac passa pour l'auteur de ce conseil : les habitans en conçurent contre lui une haine mortelle, qui sembla redoubler encore lorsqu'après la bataille d'Azincourt, où le connétable d'Albret avoit été tué, l'épée de connétable fut donnée à ce même comte d'Armagnac. Le duc de Bourgogne, pour profiter de ces dispositions, parut encore vouloir s'approcher de Paris ; mais il resta cantonné dans la Brie, auprès de Lagny ; ce qui le fit nommer par dérision, *Jean de Lagny, qui n'a hâte d'aller* ; plaisanterie relative apparemment à quelque proverbe du tems.

Il couronna ses violences & ses crimes par une conspiration nouvelle, qui devoit éclater le jour du Vendredi-Saint ; il ne s'agissoit de rien moins que de mettre la couronne sur la tête du duc de Bourgogne. On devoit arrêter, renfermer, peut-être même massacrer le Roi, la Reine, tous les Princes, tous les chefs du parti armagnac ; en un mot, exterminer le parti entier. L'extravagance de ce complot en égaloit seule l'atrocité ; il pensa cependant réussir. Cet affreux secret fut gardé presque jusqu'au moment de l'exécution ; ce ne fut que quelques heures avant la nuit choisie pour ce grand carnage, que le gouvernement en reçut les premiers avis. Aussitôt Tanneguy-Duchâtel, prévôt de Paris, courut s'emparer des halles, foyer de toutes les conspirations qui se formoient en faveur du duc de Bourgogne : on trouva dans les maisons indiquées, les chefs du parti bourguignon tout armés en attendant le signal : les uns furent arrêtés, les autres prirent la fuite. Le duc de Bourgogne, non-seulement avoit eu connoissance du complot, mais même l'avoit approuvé ; on trouva ses lettres d'aveu entre les mains des chefs de la conspiration. En même tems il signoit avec le roi d'Angleterre un traité par lequel il le reconnoissoit pour véritable & légitime roi de France, & promettoit de lui rendre hommage.

Le dauphin Louis mourut en 1415, peu de tems après la bataille d'Azincourt, & mourut Armagnac. Le dauphin Jean son frère mourut Bourguignon en 1416. Le dauphin Charles, qui fut depuis le roi Charles VII, leur succéda. Il arriva vers ce tems qu'on jeta dans la rivière, par ordre du Roi, Bois-Bourdon, favori d'Isabelle, & qu'on accusoit d'un commerce trop intime avec cette Princesse. La Reine imputa la mort de Bois-Bourdon au connétable d'Armagnac, & ne pardonna jamais au dauphin Charles son fils la part qu'elle le soupçonna aussi d'y avoir eue ; elle se jeta dans le parti des Bourguignons, & forma par le secours du duc de Bourgogne, de la prison où elle étoit elle-même retenue à Tours depuis l'ouverture de Bois-Bourdon. Le premier usage qu'elle fit de sa liberté fut de faire la guerre à son propre fils. Ainsi le véritable chef des Armagnacs fut alors le dauphin Charles, celui des Bourguignons fut cette même Isabelle, si long-tems l'ennemie de ce parti, & le duc de Bourgogne devint son lieutenant.

De tant de conspirations qui se formoient en faveur du duc de Bourgogne pour l'introduire dans Paris, il y en eut une enfin qui réussit. La nuit du 28 au 29 mai 1418, le fils d'un quartinier, nommé Leclerc, déroba les clefs sous le chevet du lit de son père, & alla ouvrir les portes. L'Isle-Adam, lieutenant du duc de Bourgogne, entra d'abord sans bruit ; puis quand le peuple se fut joint à lui, & quand il se fut rendu maître de la personne du Roi, toute la ville retentit de ce cri : *La paix & Bourgogne*. Le vigilant Tanneguy-Duchâtel (voyez son article dans le Dictionnaire) sauva le Dauphin ; le connétable d'Armagnac, déguisé en mendiant, se cacha chez un maçon ; mais sur une défense qui fut publiée de donner asile à aucun Armagnac sous peine de mort, le maçon le livra. Alors commença un des plus horribles massacres dont l'Histoire ait conservé le souvenir. Le connétable, le chancelier de Marle, les évêques de Senlis, de Coutances, de Tayeux, d'Evreux, de Saintes, &c. furent égorgés & outragés après leur mort ; leurs corps furent traînés pendant trois jours dans les rues : on avoit pris plaisir à couper en lanières la peau du connétable, & on lui avoit fait une écharpe de sa chair ; le sang ruisseloit dans les rues, on éventroit les mères, on écrasoit les enfans ; les assassins rioient en contemplant leur ouvrage : *Regardez ces petits chiens*, disoient-ils *s'ils remuent encore*. Les chefs du parti bourguignon les approuvoient & les encourageoient : *Mes enfans*, crioient-ils, *vous faites bien*.

Les Armagnacs n'avoient pas eu plus d'humanité. Le journal du règne de Charles VI accuse les gendarmes du connétable d'avoir fait périr des hommes & des enfans dont ils ne pouvoient pas tirer de rançon ; & le connétable avoit aussi formé

Digitized by Google

le projet d'un massacre général des Bourguignons, qu'il alloit executer lorsque ceux-ci surprirent Paris.

Le duc de Bourgogne y fit son entrée un mois après l'île-Adam, & le carnage recommença. Quiconque étoit soupçonné d'avoir de l'argent, ou quiconque avoit un Bourguignon pour ennemi, étoit massacré comme Armagnac. Les corps, précipités du haut des tours, étoient reçus sur les pointes des épées & des javelines. Le bourreau se mit à la tête des assassins : il se faisoit amener les prisonniers, prétendant que le droit de les égorger lui appartenoit ; il touchoit, en signe d'alliance & d'amitié, dans la main du duc de Bourgogne, qui, ne le connoissant pas, le prenoit seulement pour un Bourguignon zelé. Ce Prince, en même temps qu'il excitoit sous main ces émotions par ses emissaires, feignoit de vouloir les appaiser, & de ne pouvoir y réussir ; il prodiguoit plus que jamais à cette feroce & vile populace les caresses & la familiarité. Les bouchers, les écorcheurs, les bourreaux, vergeurs ardens de la querelle de ce Prince, en usoient avec lui comme firent dans la suite les Seize avec le duc de Mayenne, d'abord ses créatures, ensuite ses tyrans. Le duc de Bourgogne finit aussi par en user avec eux comme Mayenne avec les Seize, c'est-à-dire, par en faire pendre quelques-uns. Il s'aperçut du danger de laisser prendre au peuple cette habitude de la révolte & du meurtre ; il sentit que la continuité de ces défordres pouvoit à la fin tourner contre lui-même ; il voulut en arrêter le cours ; il éprouva quelque resistance ; il fit prendre les armes aux troupes, & il crut qu'il seroit d'un bon exemple d'envoyer au supplice quelques-uns de ceux dont les mains s'étoient le plus souillées de sang. Ce même bourreau (Capeluche), qui avoit traité avec lui d'égal à égal, méritoit d'être distingué parmi les assassins : il fut décapité aux halles. Son valet, qui lui trancha la tête, n'avoit jamais fait d'exécution de cette espèce. Capeluche, pour son intérêt, prit soin de l'instruire lui même ; il lui prescrivit les mesures nécessaires pour ne pas le manquer ; il se mit ensuite à genoux, & reçut le coup mortel avec la même tranquillité qu'il le donnoit autrefois.

Le peuple ne murmura point, & on vit que le duc de Bourgogne n'avoit pas moins de facilité à le contenir qu'à l'émouvoir. Une démarche bien dangereuse lui assura les cœurs des habitans de Paris ; il leur rendit les chaînes & les armes que le connétable d'Armagnac leur avoit ôtées. Le courroux céleste sembla se joindre à la rage des hommes pour dépeupler Paris. La peste, suite naturelle de tant de massacres, emporta, en quatre mois, plus de quarante mille personnes.

De Melun le Dauphin s'étoit retiré à Bourges, puis à Poitiers. Ses partisans tâchoient d'arracher quelques lambeaux de ce misérable royaume, déchiré par les guerres intestines & par les armes des Anglais. Ceux-ci, grace aux fureurs & au délire des Français, faisoient des progrès effrayans. Leur Roi, sans interrompre ses conquêtes, traitoit à la fois avec le Dauphin & avec le duc de Bourgogne, & chacun de ces deux Princes traitoit aussi à la fois avec les deux autres. La crainte d'un accommodement entre la France & l'Angleterre, dont les conditions eussent pu être fatales au Dauphin, engagea celui-ci à vaincre ou à dissimuler sa haine ; il annonça une parfaite réconciliation avec le duc de Bourgogne. Il y eut, à cette occasion, deux entrevues de ces deux Princes ; l'une à Poilly-le-Fort, entre Melun & Corbeil ; l'autre enfin sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, où le duc de Bourgogne fut assassiné le 10 septembre 1419, par les seigneurs de la suite du Dauphin. Les vraies circonstances de ce nouveau crime sont ignorées : on peut croire qu'elles sont bien différemment racontées par les Armagnacs & par les Bourguignons, & peut-être est-il encore permis de conserver des doutes favorables au Dauphin. Les uns veulent que cet assassinat ait été prémédité de sa part, qu'il ait employé l'intrigue pour attirer le duc de Bourgogne dans le piège ; qu'il ait gagné la dame de Giac, maîtresse du duc de Bourgogne, & que celui-ci ne soit venu au rendez-vous, malgré des répugnances assez fortes, que par un effet de la soumission aveugle à toutes les volontés de cette femme. Les autres disent que le duc de Bourgogne s'attira son sort par un ton insolent & des gestes menaçans ou au moins suspects, qui mirent les seigneurs de la suite du Dauphin dans la nécessité de le défendre. D'autres enfin imaginent qu'il y eut un mal-entendu réel ou affecté, fondé sur ce que le duc de Bourgogne, qui s'étoit mis à genoux devant le Dauphin, porta, en se relevant, la main sur son épée, qui s'étoit embarrassée dans ses habits. Quoi qu'il en soit, voici les seules circonstances certaines de cet événement. On avoit posé des barrières pour la sûreté respective. Les gens du Dauphin les avoient construites ; ceux du duc de Bourgogne vinrent les reconnoître. Le Dauphin étoit maître d'un des bouts du pont, le duc de Bourgogne de l'autre. La suite des deux Princes étoit la même pour le nombre ; elle étoit composée de part & d'autre de dix personnes. Du côté du Dauphin étoient Tanneguy-Duchâtel, Narbonne, Louvet, Naillac, Loiré, Lavet, Frottier, Bataille, Bouteiller & du Lau. Du côté du duc de Bourgogne, Charles de Bourbon, Noailles, Fribourg, Neufchatel, Montaigu, de Vienne, de Vergy, d'Outtray, de Giac & de Pontarlier. Pour tuer le Duc, il fallut sauter par-dessus la barrière ; Noailles fut tué en le défendant ; les autres seigneurs de la suite du duc de Bourgogne furent faits prisonniers, excepté Montaigu, qui franchit les barrières. Comment se laisse-t-on prendre ainsi à nombre égal ? L'inégalité étoit-elle dans les armes ou dans le courage ? Les seigneurs de la suite du duc de Bourgogne rendirent-ils quelque combat?

Digitized by Google

combat? Y eut-il quelques bleſſés de part & d'autre? Voilà ſur quoi l'Hiſtoire n'offre rien de certain. On a les dépoſitions de trois des ſeigneurs de la ſuite du duc de Bourgogne, Vienne, Vergy & Pontarlier : elles donnent peu de lumières. Seguinat, ſecrétaire du Duc, le qui étoit entré à ſa ſuite ſur le pont, dit que Vergy ſe mit en défenſe, & qu'il fut bleſſé. Une circonſtance pourroit expliquer le peu de réſiſtance des amis du Duc. Le nombre de la ſuite des deux Princes, ſur le pont, étoit abſolument égal; mais hors du pont le Duc n'avoit que cinq cents hommes d'armes, dont une partie occupoit le château de Montereau : le Dauphin avoit une armée que des auteurs font monter à vingt mille hommes. Peut-être les ſeigneurs de la cour du duc de Bourgogne crurent-ils que toute l'armée du Dauphin alloit fondre ſur eux. Peut-être y avoit-il des intelligences entre les ſeigneurs du parti du Dauphin & quelques-uns de ceux du duc de Bourgogne : ce qui pourroit le faire penſer, c'eſt la promptitude avec laquelle Giac & ſa femme, après cet événement, embraſſèrent le parti du Dauphin. Le corps du duc de Bourgogne reſta ſur le pont : on emporta le Dauphin éperdu, épouvanté, preſque ſans connoiſſance. Cet effroi, ſa jeuneſſe, ſa douceur, ſa foibleſſe même & l'éloignement qu'il eut toujours pour le crime dépoſent en ſa faveur. L'opinion qui nous paroît la plus raiſonnable eſt que, ſi les ſeigneurs de ſa ſuite avoient formé ce complot, ils ne le conſultèrent pas pour lui rendre un ſi affreux ſervice. En effet, ſes miniſtres, ſes généraux, & nommément quelques-uns de ceux qui l'accompagnèrent à Montereau, ne le conſultoient pas toujours ſur la manière de le ſervir : il eſt vrai qu'il ne défavoua point les meurtriers du Duc, & qu'il ne leur ôta point ſa faveur; ce qui prouve ſeulement qu'ils le gouvernoient. Peut-être croyoit-il leur devoir beaucoup pour un crime dont ils avoient pris ſur eux la honte & le danger, en lui en laiſſant le fruit : peut-être eux-mêmes penſoient-ils ainſi.

Ce fut principalement Tanneguy-Duchâtel que la voix publique accuſa du meurtre du duc Jean : on diſoit même qu'il conſervoit comme un monument précieux la hache dont il s'étoit ſervi dans cette occaſion. Il proteſta toujours qu'il n'avoit eu aucune part à ce crime. Barbazan, qui fut accuſé de l'avoir conſeillé, quoiqu'il ne fût pas du nombre des dix ſeigneurs qui accompagnoient le Dauphin ſur le pont, non-ſeulement s'en défendit, mais, ſelon quelques auteurs, il proteſta hautement qu'on avoit perdu & déshonoré le Dauphin en voulant le ſervir. Louvet & Loiré ſont nommés dans les dépoſitions; Layet & Frottier le font dans la relation de Monſtrelet.

On eſſaya de perſuader à la nation que le duc de Bourgogne avoit inſulté le Dauphin, & qu'il n'avoit fait que porter la peine de ſon inſolence : on engagea le Dauphin à publier ce fait dans un manifeſte. C'étoit profiter, contre le duc de Bourgogne, de quelques vraiſemblances que fourniſſoit ſon caractère; mais elles étoient détruites par une vraiſemblance plus grande, c'eſt que le duc de Bourgogne n'étoit pas le plus fort à Montereau. Les partiſans du Dauphin voulurent forcer Séguinat à dépoſer contre ſon maître; ils le retinrent longtems en priſon; ils le menacèrent de la queſtion : rien ne put ébranler ce ſerviteur fidèle.

Le premier fruit qu'on voulut tirer de la mort du duc de Bourgogne, fut de ſoumettre le château de Montereau. On mena Vergy au pied des murailles, & on le chargea de ſignifier à la garniſon un ordre de ſe rendre ſous peine de mort. Un des compagnons du Duc, entre les mains des Dauphinois, diſoit aſſez qu'il étoit arrivé au Duc quelque choſe d'extraordinaire : la garniſon demanda un ordre du Duc par écrit. Vergy, n'oſant dire qu'il venoit d'être aſſaſſiné, de pour apparemment d'offenſer les Dauphinois, ſe contenta de montrer la terre du doigt. La garniſon n'entendant point ou feignant de ne pas entendre, il fallut parler plus clairement. Le défaut de vivres força la garniſon de capituler.

Ce fut là le ſeul ſuccès du Dauphin, & bientôt il apprit que le fruit le plus certain du crime eſt la honte & le malheur. Qu'avoit gagné le duc de Bourgogne à l'aſſaſſinat du duc d'Orléans? Douze ans de honte, de remords & de terreurs, ſuivis auſſi d'une mort violente. Que gagnoit le dauphin Charles à avoir puni, par une perfidie & une cruauté, ce Prince perfide & cruel? L'exhérédation, la malédiction paternelle, le ſoulèvement du royaume, la néceſſité de conquérir un trône que la naiſſance lui déféroit. Le comte de Charolois, nouveau duc de Bourgogne, avoit à venger un père; Iſabelle de Bavière avoit, pour la troiſième fois, à venger un amant, &, pour la ſeconde fois, à le venger ſur un fils : Anglais, Bourguignons, Français, tout ſe réunit contre le Dauphin. Charles VI prend pour gendre Henri V; la couronne de France eſt tranſportée au roi d'Angleterre par le traité de Troye.

Lorſqu'enfin Philippe, duc de Bourgogne, rendit la paix à la France par le traité d'Arras, il n'oublia, ni de venger la mémoire de ſon père, ni de ſe dédommager des frais de la guerre. Le Dauphin, devenu le roi Charles VII, & que le duc de Bourgogne voulut bien reconnoître pour tel, fut obligé de déſavouer le meurtre du duc Jean; il promit de faire punir les meurtriers, dont le duc Philippe donneroit la liſte; de faire élever une croix ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne, à l'endroit où le duc Jean avoit été aſſaſſiné; de fonder dans cette ville une chapelle, dont la collation appartiendroit aux ducs de Bourgogne; d'y bâtir un couvent de Chartreux, & de fonder, dans l'égliſe des Chartreux de Dijon, un ſervice perpétuel pour le feu Duc. Voilà pour la réparation : voici pour l'indemnité. Philippe, qui s'intitule *par la grace de Dieu, duc de Bourgogne*, & qui déclare qu'il pardonne, *pour révérence de Dieu, &*

pour la compassion du pauvre peuple, fait augmenter son duché de Bourgogne du comté d'Auxerre & de la seigneurie de Bar-sur-Seine, au nord ; du comté de Mâcon, au midi : se fait céder de plus, du côté des Pays-Bas, le comté de Ponthieu, conquis sur les Anglais, & toutes les places de la Somme, & même quelques places plus voisines de Paris de ce côté-là, telles que Roye & Montdidier. A la vérité, les places de la Somme étoient déclarées rachetables moyennant quatre cent mille écus. Toutes les terres cédées au duc de Bourgogne furent affranchies de la fuzeraineté de la couronne, mais seulement pour la vie de Philippe, qui se fit encore payer cinquante mille écus pour les équipages & joyaux qu'on avoit pris à son père quand on l'avoit assassiné. Il fallut que les Princes du sang & les Grands du royaume se rendissent garans envers Philippe d'un traité si onéreux.

Le duc de Bourgogne, Jean, avoit commencé sa carrière par des malheurs qui auroient bien dû adoucir son caractère. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsque les cris de l'Empire d'Orient & de l'Empire d'Occident, l'un écrasé, l'autre menacé par le terrible Bajazet, Empereur des Turcs, se firent entendre à la France. La Hongrie, près d'être attaquée par ce conquérant, implora le secours des Français & l'obtint. L'élite de la noblesse française alla périr, en 1396, aux champs de Nicopolis ; elle étoit commandée par ce prince Jean, depuis duc de Bourgogne, alors comte de Nevers. Bajazet, vainqueur, fit égorger, aux yeux de Jean, les prisonniers chrétiens ; il ne lui laissa la vie que par bravade, & en l'honorant fièrement à prendre sa revanche. Les Chrétiens avoient donné aux Infidèles l'exemple de cette cruauté ; ils avoient les premiers égorgé les prisonniers turcs : au reste, ils avoient soutenu, à Nicopolis, la gloire de leurs armes. La perte des vainqueurs y fut dix fois plus grande que celle des vaincus, & le comte de Nevers s'y étoit distingué.

JEAN DE GELÉEN, (*Hist. des Anabapt.*), un des chefs des Anabaptistes, un des disciples de Jean de Leyde (*voyez* l'article suivant), avoit été envoyé par son maître en Hollande avec des troupes anabaptistes pour réduire les principales villes de cette province. Geléen agit d'abord pour de Leyde, ensuite pour lui-même, &, n'ayant réussi à rien, il alla tomber aux pieds de la reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, qui lui accorda sa grace, à condition qu'il travailleroit à réduire les Anabaptistes des Pays-Bas & de Munster. Il promit tout ; il vint à Amsterdam, mit sur sa porte les armes d'Espagne, &, sous prétexte de servir Charles-Quint & la gouvernante, il lia des intrigues pour se former dans Amsterdam un petit royaume anabaptiste, indépendant de Munster & de toute autre puissance. Le projet fut découvert & prévenu ; mais il en coûta beaucoup de sang. Les Anabaptistes vendirent cher leur vie ; Geléen se réfugia dans une tour ; mais, ayant paru à une fenêtre, il reçut un coup de mousquet qui le précipita du haut de la tour en bas (en 1535.)

JEAN DE LEYDE. (*Hist. des Anabapt.*) Jean Belcod, dit Jean de Leyde, du lieu de sa naissance, tailleur d'habits, un des chefs des Anabaptistes, succéda en 1534 à Jean Mathieu. (*Voyez* l'article suivant). Il épouse dix-sept femmes. Dans une assemblée du peuple, une voix s'élève pour blâmer cette excessive polygamie : Jean de Leyde saisit le téméraire censeur, & lui fait couper la tête. Jean de Leyde régnoit à Munster comme Jean Mathieu y avoit régné. L'évêque de Munster, François de Waldek, assiégeoit toujours sa ville, dont il étoit le souverain légitime, sous le domaine de l'Empire. Des gens sages voulurent la lui livrer : Jean de Leyde promit le ciel à ceux qui leur serviroient de bourreaux. On peut croire qu'il n'en manqua point.

Jean de Leyde étoit Roi ; il voulut en avoir le titre ; il court tout nu dans les rues, en criant : *Le roi de Sion vient* ; puis il retourne dans sa maison : le peuple y vient en foule pour savoir ce que c'est que ce roi de Sion, & pourquoi cette nudité. Jean de Leyde ne répond rien ; il écrit que Dieu lui a lié la langue pour trois jours, & le peuple comprend que Jean de Leyde est Zacharie. Au bout des trois jours il présente à l'assemblée du peuple un orfèvre de Wormdorp, nommé Tuscochierer, qu'il avoit formé aux révélations. *Voici*, dit-il, *un prophète ; qu'il parle.* Le prophète parle, & crie : *Ecoute, Israël ! voici ce que l'Eternel ton Dieu t'ordonne ; vous déposerez l'évêque, les juges, les ministres ; vous choisirez douze ignorans pour annoncer ma parole au peuple. Et toi*, dit-il à Jean de Leyde en lui mettant à la main une épée nue, *reçois cette épée que le Père te donne ; il t'établit Roi pour gouverner à Sion & dans toute la terre.* Jean de Leyde se soumet, & exerce avec éclat la puissance royale ; il fait battre monnaie, & sur sa monnaie on lisoit ces paroles de saint Jean : *Si l'homme ne renaît de l'eau & de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* Il célèbre la cène avec tous ses sujets, que le prophète avoit fait armer pour cette solennité ; le Roi leur distribue le pain, en leur disant : *Prenez, mangez, annoncez la mort du Seigneur.* La Reine, c'est-à-dire, celle de ses dix-sept femmes, à laquelle Jean de Leyde donnoit ce titre, parce qu'elle étoit la veuve de Jean Mathieu son prédécesseur, présenta la coupe à l'assemblée, en disant aussi : *Buvez, annoncez la mort du Seigneur.* Au milieu du festin, Jean de Leyde se lève brusquement pour aller trancher la tête à un prisonnier, & il revient se remettre à table.

Cependant le siége continuoit, les vivres manquoient, les pauvres souffroient. Une des femmes du nouveau Roi témoigna quelque compassion

Digitized by Google

pour tant de malheureux ſi cruellement trompés : la ſenſibilité eſt un crime aux yeux de la tyrannie. Jean de Leyde cite la coupable à l'aſſemblée du peuple : elle paroit accompagnée de ſes parens, il la fait mettre à genoux devant lui, & lui tranche la tête à leurs yeux. Ses autres femmes, plus dociles, chantent & danſent avec lui & avec tout le peuple autour du cadavre de cette malheureuſe.

Jean de Leyde avoit ſouvent promis au peuple une prompte délivrance, & ſes prophéties ne s'accompliſſoient pas. Voici comment il s'y prit pour les accomplir ; il feignit d'être bien malade pendant ſix jours ; au bout de ce tems il parut dans la place publique, monté ſur un âne aveugle, emblême aſſez frappant du peuple qu'il conduiſoit : *Le Père céleſte*, dit-il aux habitans, *m'a chargé ſeul de tous vos péchés ; vous êtes purs maintenant & libres de tout vice, & voilà la délivrance que je vous ai promiſe.* Ce n'étoit pas tout-à-fait celle-là que le peuple attendoit.

Enfin Munſter fut forcé, & Jean de Leyde pris par la trahiſon d'un transfuge. Quelques jours auparavant, les aſſiégeans avoient offert la paix à des conditions honnêtes. Jean de Leyde avoit répondu : *Meſſieurs haſtez les armes, implorez ma miſéricorde, & je pourrai vous faire grace.*

On le promena de cercle en cercle dans l'Allemagne pour l'expoſer à la riſée publique. De tous les chefs qu'avoient eus les Anabaptiſtes, c'étoit certainement le plus ſingulier & le plus hardi. L'évêque de Munſter lui ayant demandé quel droit il avoit eu de lui prendre ſa ville ? *Et vous*, lui répondit Jean de Leyde, *quel droit aviez-vous d'en être évêque & ſeigneur ? — Le chapitre*, dit Waldek, *m'a élu évêque ; le peuple*, dit de Leyde, *m'a élu Roi. — Comment*, ajouta l'évêque, *pourras-tu jamais réparer le dommage que tu as cauſé ? — Fort aiſément*, répondit de Leyde : *mettez-moi dans une cage de fer bien couverte, & prenez un liard par tête pour me faire voir ; vous ſerez non-ſeulement indemniſé, mais enrichi.*

Il demanda ſa grace, promettant qu'à ce prix il ramèneroit à l'obéiſſance de l'Egliſe une multitude d'Anabaptiſtes répandus dans les Pays-Bas & dans l'Angleterre : on rejeta la propoſition ; il fut condamné à mort, attaché à un poteau, & tourmenté pendant plus d'une heure avec des tenailles ardentes ; il ſouffrit très-patiemment, & donna toutes les marques d'un pieux repentir ; enfin on eut pitié de ſon ame, & pour ne le pas jeter dans le déſeſpoir, on abrégea ſes tourmens, en lui perçant le cœur d'un coup d'épée. Le jour de ſon exécution fut le 22 janvier 1536. Il n'avoit pas vingt-ſix ans.

Il avoit voulu être mis vivant dans une cage de fer ; il y fut mis après ſa mort, & expoſé dans cet état au haut d'une tour : pluſieurs de ſes compagnons périrent auſſi dans les ſupplices ; leurs corps furent expoſés au deſſous de leur Roi.

JEAN-MATHIEU, (*Hiſt. des Anabapt.*), un des chefs des Anabaptiſtes. Après la guerre & la défaite des payſans anabaptiſtes d'Allemagne, en 1525 (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Muncer*), cette ſecte étant réduite aux viſions & aux révélations, on vit paroître le livre intitulé *Du Rétabliſſement*, où toute l'Apocalypſe venoit au ſecours des Anabaptiſtes. *Jean-Mathieu*, boulanger d'Harlem, qui en étoit l'auteur, ſe fit évêque d'Embden ; il étoit Moiſe, il étoit Enoch, il étoit tout ce qu'il falloit être ; il envoya ſes diſciples dans toutes les provinces d s Pays-Bas, voiſines de l'Allemagne ; il alla lui-même à Munſter, où il fut reconnu pour le *Grand Prophète* ; il ſe cacha d'abord, & ſon parti groſſiſſoit en ſilence. Bientôt on vit *Jean-Mathieu* courir avec ſes principaux ſectateurs dans tous les quartiers de la ville, criant à haute voix : *Faites pénitence, & ſoyez rebaptiſés, car le jour du Seigneur approche.* Ce n'étoit encore qu'un avertiſſement : on paſſa bientôt à la menace : *ſoyez rebaptiſés*, diſoit-on, *ou ſortez d'ici.* Enfin on prit les armes, & on cria : *Soyez rebaptiſés, ou mourez.* On chaſſa l'évêque & les magiſtrats : l'évêque fut obligé d'aſſiéger Munſter. Alors Dieu ordonna, ſous peine de mort, par la voix de *Jean-Mathieu*, à tous les habitans de Munſter, d'apporter dans la maiſon du Prophète ce qu'ils avoient d'argent & de pierreries. Tout fut apporté. Il ordonna enſuite de brûler tous les livres, excepté la Bible : tout fut brûlé. Un ferrurier nommé Trutelinge fit ſur cela une plaiſanterie très-innocente : *Jean-Mathieu* le mande, & en préſence du peuple le tue à coups de hallebarde. Le Saint-Eſprit dicte à *Jean-Mathieu* des lois qu'il fait écrire ſur des tables & afficher aux portes de la ville. Il eſt tué dans une ſortie en 1535.

JORDAN. (*Hiſt. lit. mod.*) Charles-Etienne Jordan, Brandebourgeois ſavant, homme de lettres & philoſophe, attaché au grand roi de Pruſſe, Frédéric II, en qualité de conſeiller-privé, naquit à Berlin le 27 août 1700, d'une famille françaiſe, originaire du Dauphiné, expatriée pour la religion. Magdebourg, Berlin, Lauſanne concoururent à l'inſtruction de ſon enfance. Revenu à Berlin en 1721, ce fut le ſavant la Croze qui inſtruiſit à fond ſa jeuneſſe. Il fut quelque tems paſteur ou vicaire d'une petite paroiſſe : il y fit du bien & s'y fit aimer, mais il n'aimoit que le repos & les lettres ; il quitta ſa cure, & ne voulut plus vivre que pour l'étude. Ce goût le rendit recommandable à Frédéric, alors Prince royal, qui le prit à ſon ſervice en 1736, & qui, étant monté ſur le trône en 1740, l'employa utilement à des réglemens de police, à l'extirpation de la mendicité, à l'établiſſement d'hôpitaux & d'ateliers de charité. Cette ſage & politique opération, de tranſformer les mendians valides en ouvriers utiles, demande une main habile & une ame humaine pour adoucir ce que, dans les détails de l'exécution

Digitized by Google

elle peut avoir de rigoureux & de contraire en apparence à la liberté naturelle de l'homme. M. Jordan fut s'en acquitter à la ſatisfaction générale.

Lorſqu'en 1744 ſe fit le renouvellement de l'Académie royale des ſciences & belles-lettres de Berlin, M. Jordan fut élu vice-préſident de cette compagnie. Il ne jouit pas long-tems de cet honneur. Il mourut le 24 mai 1745, à la ſuite d'une maladie longue & douloureuſe, dont il paroit que le principe tenoit à une mélancolie profonde qu'avoit jetée dans ſon ame la mort d'une femme aimable, qu'il avoit épouſée en 1727 & perdue en 1732, après en avoir eu deux filles. Il fut l'ami de tous les gens de lettres de ſon tems; il avoit fait divers voyages littéraires en France, en Angleterre, en Hollande. On a de lui quelques productions ſavantes, telles qu'une Diſſertation latine ſur la vie & les écrits de Jordanus Brunus; un recueil de littérature, de philoſophie & d'hiſtoire; l'hiſtoire de la vie & des ouvrages du ſavant la Croze ſon maître; mais c'eſt par ſa correſpondance avec le roi de Pruſſe qu'il eſt le plus connu. On voit par cette correſpondance qui ſe trouve dans les œuvres du Frédéric, que ce Monarque le combloit de bontés & l'accabloit de plaiſanteries; ce qui n'eſt pas toujours bonté dans les Princes. En général, on devroit uſer ſobrement de raillerie, ſoit par généroſité, ſi l'on ſe ſent ſupérieur par l'eſprit ou par le rang, ſoit par prudence, ſi l'on a la conſcience de ſon infériorité. Ce grand roi de Pruſſe avoit le défaut d'aimer à écrire des choſes piquantes & mortifiantes à ceux même qu'il aimoit. M. de Voltaire lui reproche vigoureuſement ce défaut dans une de ſes lettres. Le marquis d'Argens, M. d'Alembert, ont eu quelquefois à en ſouffrir dans le cours de cette correſpondance royale. M. Jordan eut auſſi à ſe défendre contre cette cauſticité avec tout le reſpect & toute la ſoumiſſion d'un ſujet & d'un ſubalterne. Comment ce grand Roi ne croyoit-il pas devoir à ſes propres bienfaits, à ſa propre eſtime, de témoigner plus d'égards à ceux qui en étoient l'objet? Au reſte, la correſpondance de M. Jordan avec le roi de Pruſſe offre diverſes anecdotes littéraires aſſez curieuſes. Peu de perſonnes, par exemple, connoiſſoient cette épigramme de Jean-Baptiſte Rouſſeau contre Voltaire, ſous la forme d'une eſpèce d'épitaphe que Rouſſeau s'étoit faite à lui-même deux ans avant ſa mort:

De cet auteur noirci d'un crayon ſi malin,
Paſſant, veux-tu ſavoir quel fut le caractère?
Il avoit pour amis Titon, Brumoi, Rollin;
Pour ennemis, Gacon, Pittaval & Voltaire.

On ne connoiſſoit guère non plus cette épitaphe de M. Rollin:

Ci gît le très-bigot Rollin,
Qui quitta les plaiſirs de l'être;
Et ce qu'on a de plus certain,
Pour l'eſpoir d'un très-grand peut être.

M. Rollin ne ſe permettoit aucune penſée hardie ſur la religion; mais une piété auſſi ſincère que la ſienne ne doit point être taxée de bigoterie.

On connoît peu encore cette eſpèce de madrigal ſur l'édition donnée par M. de Voltaire, de l'*Anti-Machiavel* du roi de Pruſſe:

Des auteurs peu conſidérables
Ont eu d'illuſtres éditeurs;
Et les plus illuſtres auteurs,
Des éditeurs très-miſérables.
L'éditeur & l'auteur ſont auſſi quelquefois
Deux ſots obſcurs qu'unit leur goût pour les ſornettes;
Mais ici nous voyons le Prince des poètes
Editeur du Prince des Rois.

Pour plaire au roi de Pruſſe, qui aimoit tant les vers français & qui en a tant fait, M. Jordan s'exerçoit ſouvent à en remplir ſes lettres, qui euſſent mieux valu ſans cet ornement. Il ignoroit les règles les plus communes de la verſification françaiſe, la néceſſité de l'eliſion dans certains cas connus; il ſe permettoit des *hiatus*, &c. Il faudroit cependant, avant de danſer, ſavoir marcher & avoir des jambes. M. Jordan donne pour des vers les lignes ſuivantes:

Qui oſeroit avoir le cœur
De ſe livrer à la ſatyre?
Ma *joie n'*eſt point inquiète
Entre Bacchus & ma Catin.
Quoi! votre illuſtre majeſté
Va de ſang-froid, *armée de* courage, &c.
Et il reſſemble à la trompette
Qu'au jugement on entendra des cieux.
Des lettres charmantes
Marquées au coin de Chaulieu.

Il fait rimer le mot *ombre* avec lui-même:

Pareil plaiſir n'eſt fait que pour une *ombre*;
Ceux que l'on goûte ſous votre *ombre*, &c.

Il eſt vrai que le Roi poète auquel il adreſſoit ſes vers, faiſoit à peu près les mêmes fautes.

Sans m'écrire une bagatelle,
Ou quelques mots en proſe *ou en* vers élégans,
Que prépare à jamais & *l'oubli* & le tems, &c.

M. Jordan annonçant au roi de Pruſſe, en 1742, l'apparition d'une comète, lui dit: « La ſeule

Digitized by Google

» choſe que je crains, c'eſt que d'un coup de ſa » queue elle ne dérange toute l'économie de notre » pauvre globe. »

Cette idée, ridiculiſée autrefois par Molière, qui la met dans la bouche de Triſſotin, a été depuis préſentée plus ſérieuſement par des aſtronomes & des phyſiciens célèbres.

M. Jordan, qui, ſoit pour ſuivre ſon penchant, ſoit pour flatter celui du Roi, avoit quelquefois paru peu religieux dans ſes lettres, s'exprime d'une autre manière dans ſa dernière écrite un mois avant ſa mort.

« Je n'ai plus lieu d'eſpérer ma guériſon. Je ſens » bien, dans la ſituation où je me trouve, la néceſ- » ſité d'une religion éclairée & réfléchie; ſans elle » nous ſommes les êtres de l'Univers les plus à » plaindre. Votre majeſté voudra bien après ma » mort me rendre la juſtice, que ſi j'ai combattu » la ſuperſtition avec acharnement, j'ai toujours » ſoutenu les intérêts de la religion chrétienne, » quoique fort éloigné des idées des théologiens. » Comme on ne connoit la néceſſité de la valeur » que dans le péril, on ne peut connoître l'avan- » tage conſolant qu'on retire de la religion que » dans l'état de ſouffrance..... J'en fais l'expé- » rience. Votre majeſté peut m'en croire. »

JOVIN, (*Hiſt. rom.*), noble Gaulois, brave capitaine au commencement du cinquième ſiècle, eſt, ainſi que Sébaſtien ſon frère, qu'il avoit aſſocié à l'Empire, au nombre des tyrans, c'eſt-à-dire, des concurrens à l'Empire, qui n'ont pu ou l'obtenir ou le conſerver. Celui-ci l'obtint pour ſon malheur; il fut proclamé Empereur à Mayence l'an 411. Il avoit dans ſon parti Ataulphe, roi des Viſigoths; mais cet appui lui ayant manqué en 413, par la défection d'Ataulphe, Jovin fut conduit avec Sébaſtien ſon frère, pour paroître devant l'empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne; ils ne parvinrent pas juſqu'à lui & furent tués ſur la route.

Digitized by Google

KENT. (*Hiſt. d'Anglet.*) Le comte de Kent, frère d'Edouard II, roi d'Angleterre, vint négocier en France à la cour de Charles-le-Bel ſur des conteſtations qui s'élevoient alors entre les deux nations, & qui produiſirent entr'elles une guerre, laquelle heureuſement fut de peu de durée. Il s'agiſſoit à peu près, comme dans notre avant-dernière guerre contre les Anglais (la guerre de 1756), de ſavoir ſur le domaine de laquelle de ces deux puiſſances ſe trouvoit un certain fort que le ſeigneur de Montpezat avoit fait conſtruire en Guienne. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Montpezat.*) On ne fut pas content en France du comte de Kent : on jugea que ſes procédés n'étoient pas ſincères, & qu'il ne cherchoit qu'à gagner du tems. Les Anglais s'étoient emparés de la forteresse, & avoient commis quelques violences, pour leſquelles Charles-le-Bel demandoit une réparation. On aſſure que le comte de Kent, ſe voyant forcé de conclure, ajouta un nouvel outrage à ceux dont on ſe plaignoit. Il avoit tout accordé; il devoit livrer, & la forteresse, & les coupables; il demanda quelqu'un pour les recevoir au nom du roi de France. On lui donna un chevalier, nommé Jean d'Arablay, qui le ſuivit plein de confiance juſque ſur les frontières de la Guienne. Alors le comte de Kent, levant le maſque, & joignant aux menaces une dériſion inſultante, renvoya le chevalier, en l'avertiſſant qu'il y alloit de la vie s'il s'obſtinoit à paſſer outre. La guerre s'alluma, & le comte de Kent défendit aſſez mal la Guienne contre le comte de Valois. (*Voyez*, dans ce volume, *Charles de Valois.*)

Lorſque, dans la ſuite, les violences des Spenſers forcèrent la reine Iſabelle de France, femme d'Edouard II, de paſſer en France, le comte de Kent, auſſi mécontent du gouvernement de ſon frère & des Spenſers, que la Reine elle-même, vint joindre cette Princeſſe en France, & la ſuivit dans l'expédition d'Angleterre, d'où s'enſuivirent le ſupplice des Spenſers, le détrônement & la mort cruelle d'Edouard II. Iſabelle & Mortemer ſon amant, bien plus coupables que ne l'avoient pu être Edouard & les Spenſers, ſe rendirent à leur tour odieux à la nation. Leur dernier crime fut de faire trancher la tête au comte de Kent, qui les avoit trop bien ſervis contre ſon propre frère, mais qui s'en repentoit, & qui s'élevoit contr'eux avec une indignation vertueuſe. On trouva aiſément des pairs pour le juger : on eut peine à trouver un bourreau pour l'exécuter; ils ſe cachoient tous ou refuſoient leur miniſtère, tant ce Prince étoit univerſellement aimé en Angleterre. Sa fille, qu'on appela *la belle vierge de Kent*, & dont la vertu aimable & humaine s'étoit nourrie des malheurs de ſon père, épouſa dans la ſuite ce fameux prince de Galles, ce prince noir, fils d'Edouard III, & fut la mère du malheureux roi Richard II.

Digitized by Google

LAHARPE (J. F. DE), de l'Académie françaiſe. La différence de nos âges me faiſoit eſpérer qu'il me rendroit l'hommage que je vais lui rendre ; je comptois ſur ſon amitié pour couvrir ma tombe de quelques fleurs, & ſur ſon éloquence pour rendre mon nom recommandable à la poſtérité.

Je me rappelle toujours avec intérêt ce jour où le haſard nous offrit l'un à l'autre, moi déjà ancien littérateur & touchant aux portes des Académies, lui ſortant du collége d'Harcourt, premier théâtre de ſa gloire, où les prix publics de l'Univerſité, accumulés ſur ſa tête, lui promettoient tous les prix académiques qu'il a remportés depuis. J'étois preſque alors le ſeul homme de lettres qui le connût. Confident de ſes premiers écrits, j'appliquois dès-lors à ſa carrière littéraire ce que M. de Voltaire avoit dit de la carrière politique & militaire du grand Frédéric :

> Tout du plus loin que je vous vis,
> Je m'écriai : *Je vous prédis*
> *A l'Europe toute incertaine.*

Il a lui-même, dans le dernier & le plus parfait de ſes ouvrages (*le Lycée ou Cours de littérature*, tome III, partie II, pages 158 & 159), rendu un témoignage touchant à notre ancienne & conſtante amitié, & à ma juſte eſtime pour ſes talens.

Comme ce n'eſt point un éloge que je dois faire ici, mais un précis hiſtorique, je ne diſſimulerai rien. M. de Laharpe connut de bonne heure l'infortune, & l'humiliation pire que l'infortune ; il penſa être arrêté dans ſa carrière dès l'entrée. A peine ſes ſuccès précoces avoient-ils averti l'envie, qu'on voulut, pour le perdre, ériger en crime une eſpièglerie de collége, qui ne méritoit que des pénitences ſcholaſtiques. Ses compagnons d'étude, dont avec raiſon il étoit l'oracle, avoient fait contre quelques régens qu'ils n'aimoient pas, une mauvaiſe ſatyre qu'ils lui communiquèrent. Son goût, dès-lors ſévère & intolérant, ne put laiſſer ſubſiſter des fautes groſſières dont il étoit choqué ; il les corrigea, ſans ſonger à autre choſe qu'à ôter des fautes. Les perſonnes attaquées dans cet écrit y donnèrent par leurs plaintes un éclat indiſcret ; ils portèrent à la police cette fortiſe qui n'eût pas dû ſortir de l'ombre du collége. M. de Sartine, voyant cette affaire avec le microſcope de la prévention, vouloit exercer contre un enfant toute la rigueur de ſon redoutable miniſtère : on lui en fit ſentir les conſéquences, on lui fit prévoir le repentir qui pourroit ſuccéder un jour à cette exceſſive ſévérité ; il s'adoucit, & le coupable en fut quitte pour quelques mois de priſon. Cette aventure empoiſonna les premiers jours de ſa jeuneſſe : le vif reſſentiment qu'il en conçut, remplit long-tems ſon ame d'idées & de projets de vengeance contre les oppreſſeurs & les tyrans. Dans tous les ſujets qu'il traitoit, il donnoit toujours la préférence à ceux où l'indignation, venant au ſecours de l'innocence & de la foibleſſe, rétabliſſoit l'humanité dans ſes droits. Peut-être cette première diſpoſition a-t-elle influé ſur ſon caractère, peut-être a-t-elle été le principe de cette amertume éloquente qui animoit quelquefois ſon ſtyle & qui le rendoit ſi redoutable dans le genre polémique ; car il fut l'Achille de la littérature ;

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.

Peut-être auſſi eſt-ce par un reſte de cette même diſpoſition qu'il avoit d'abord été aſſez favorable à la révolution, qu'il a depuis ſi hautement & ſi pleinement abjurée quand il a vu tout ce qu'elle ajoutoit à la tyrannie.

Ses premiers ouvrages ont été des héroïdes. Ce genre, imité d'Ovide, & qui pouvoit ſervir d'*études* aux jeunes auteurs qui ſe deſtinoient au théâtre, étoit alors cultivé avec aſſez de ſuccès. L'Épître d'*Héloïſe à Abélard*, de M. Colardeau ; l'Épître de *Barnevelt* à *Truman* ſon ami, de M. Dorat ; l'Épître de l'*abbé de Rancé*, écrite de la Trappe à un ami, par M. Barth ; & plus encore, une Épître d'un *Religieux de la Trappe à l'abbé de Rancé*, par M. de Laharpe, ont donné pendant quelque tems à ce genre une aſſez grande faveur dans le public. M. de Laharpe & M. Dorat parurent d'abord partager les ſuffrages : les gens du monde étoient favorables à M. Dorat, qui ſe piquoit plus d'être homme du monde qu'homme de lettres ; mais la ſupériorité de Laharpe fut bientôt ſi décidée & la balance ſi rapidement emportée, qu'il n'y eut plus de partage.

Laharpe s'élance dans la carrière des prix académiques. Chamfort, qui l'y avoit précédé, fier d'avoir triomphé avec peine de pluſieurs rivaux qui s'étoient meſurés de près avec lui, & lui avoient fortement diſputé la victoire, vient lire à Laharpe une pièce de vers qu'il venoit d'envoyer à un nouveau concours. M. de Laharpe, lui rendant confidence pour confidence, tire de ſon porte-feuille une pièce qu'il alloit envoyer au même concours, & lui en fait la lecture. Chamfort, juſtement alarmé, emploie ſa rhétorique à tâcher de lui perſuader qu'il devroit abandonner les prix de l'Académie & ſe réſerver pour le

Digitized by Google

théâtre, où il avoit déjà paru avec éclat par la tragédie de *Warwick*. Laharpe sourit du conseil, & ne répondit qu'en remportant le prix. Depuis ce tems il ne fit que marcher de triomphe en triomphe.

S'il étoit permis à un vieux soldat de parler de vieilles guerres & de mêler son histoire littéraire à celle d'un ami, je m'égarerois avec plaisir dans ces souvenirs de ma jeunesse; j'aimerois à me rappeler que je me fuis aussi plusieurs fois trouvé dans ces redoutables mêlées, & que j'y ai, comme les autres, éprouvé des fortunes diverses.

Se quoque principibus permixtum agnovit achivis....
... Et nos aliquod nomenque decusque
Gessimus.

Je combattois, Seigneur, avec Montmorenci, Melun, d'Estaing, de Nesle & ce fameux Couci.

L'invincible Thomas, si accoutumé à triompher seul, & dont les prix académiques sembloient être devenus la propriété, m'a pardonné d'avoir, en 1765, partagé avec lui les honneurs du triomphe, par l'*Eloge de Descartes*; j'ai pardonné sincérement à Laharpe ses nombreuses victoires: il a plus fait peut-être en prenant plaisir à m'annoncer lui-même la victoire que j'avois eu le bonheur de remporter sur lui en 1769, par l'*Eloge d'Henri IV*; car la fortune n'exerce pas moins son empire sur ces combats littéraires que sur ceux qui enflammoient nos terres & qui ébranlent les Etats; j'ai vaincu Bailly, j'ai vu quelquefois à ma suite, dans un rang moins honorable, ce Chamfort, mon premier vainqueur, & qui le fut deux fois de Laharpe lui-même; c'est ainsi que la fortune, soit dans les talens des auteurs, soit dans les décisions des juges,

Transmutat incertos honores,
Nunc mihi, nunc aliis benigna.

Mais de tous ces illustres athlètes, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, nul n'a triomphé aussi souvent, aussi continûment que M. de Laharpe; nul n'a raffemblé dans tous les genres, & en prose, & en vers, autant de couronnes. Parvenu avant lui à l'Académie françaiſe par mon âge & par de grands travaux hiſtoriques, dont ces jeux académiques n'étoient pour ainſi dire que des intermèdes; de ſon rival devenu ſon juge, j'ai eu le plaiſir de contribuer de mon ſuffrage à tous ſes derniers triomphes, qui ne me touchoient plus que pour le progrès des lettres & pour l'intérêt de l'amitié. J'aime à dire que j'ai couronné pour ma part & que nous avons tous couronné unanimement, en vers, les poëmes intitulés: *Les talens, les conſeils à un jeune poëte*, & l'ode *ſur la navigation*; en proſe ce bel *Eloge de Catinat*, dont M. de Guibert, quoique du métier & avec beaucoup de talent, n'a pu qu'approcher; l'*Eloge de Fénelon*, où l'ame aimable & aimante de ce prélat eſt ſi bien peinte, ouvrage qui, à ſon mérite intrinſèque & eſſentiel, joint l'intérêt étranger & accidentel d'avoir été proſcrit par le plus ignorant des miniſtres, qui n'a jamais ouvert un livre, qui confondoit le marquis de Lhôpital, le géomètre de l'infini, avec le chancelier de Lhôpital, & ne ſavoit ſous quel règne ils avoient vécu l'un & l'autre; qui occupoit cependant la place du chancelier de Lhôpital & du chancelier d'Agueſſeau; qui, organe des lois, arbitre des lettres, & chef de la magiſtrature, a détruit autant qu'il étoit en lui les lettres, les lois & la magiſtrature; qui, hors d'état d'entendre la voix publique, & étant reſté à une diſtance immenſe de ſon ſiècle, croyoit qu'on blaſphémoit quand on oſoit improuver la révocation de l'édit de Nantes & condamner les dragonades; c'eſt par ce motif qu'il a ſupprimé ce ſuperbe *Eloge de Fénélon*, qui n'eſt pourtant pas encore le plus beau de M. de Laharpe. Son véritable chef-d'œuvre en ce genre eſt l'*Eloge de Racine*, ſujet entièrement de ſon goût & de ſon choix, & qui ne lui étoit propoſé par aucune Académie. Il y montre partout Racine comme créateur, & il l'eſt lui-même de toutes les idées dont il compoſe cet Eloge, où règne avec ſageſſe un enthouſiaſme toujours juſte & toujours ſavamment motivé. C'eſt le plus beau monument érigé à la mémoire du plus grand des poëtes.

Cet Eloge n'a pu être fait que par un grand poëte tragique. J'ignore quel rang la poſtérité doit aſſigner à M. de Laharpe parmi ceux qui ont régné ſur la ſcène françaiſe. On conviendra d'abord que ſes pièces ſont les mieux écrites après les belles tragédies de Racine & de Voltaire; & combien ce premier mérite général ſuppoſe de mérites particuliers! Style tantôt ſimple, tantôt brillant, ferme, élégant, harmonieux, tragique, adapté au genre, & varié ſelon les ſujets.

Quant à l'effet que produiſent ces mêmes pièces, nous n'oſons dire qu'il ſoit au même degre que le mérite du ſtyle. *Melanie* a beaucoup d'effet, *Philoctète* en a beaucoup auſſi, ſoit dans la traduction en proſe de l'auteur de *Télémaque*, ſoit dans les beaux vers de M. de Laharpe: ſes autres pièces n'en ſont pas dépourvues; mais M. de Laharpe a eu quelque tems un rival qui, inférieur à lui pour le mérite du ſtyle, l'emportoit peut-être pour l'*effet*: c'eſt M. de Belloy. Ami particulier de tous les deux, j'aurois pu être un lien entr'eux:

Pacis eram mediuſque belli.

Je n'ai jamais pu les rapprocher ni obtenir que, naturellement juſtes tous deux, ils le fuſſent complétement à l'égard l'un de l'autre. M. de Laharpe avoit bleſſé M. de Belloy par des critiques, & ſurtout par des déciſions trop tranchantes. On ſait, & je le diſſimulerois en vain, que M. de Laharpe n'étoit pas ſans reproche de ce côté-là, & que ſon ton n'adouciſſoit pas les bleſſures que la critique fait

Digitized by Google

fait toujours plus ou moins. M. de Laharpe disoit qu'ayant apperçu que M. de Belloy s'offensoit de ses critiques, il avoit cessé d'en faire; mais il étoit trop tard : le coup étoit porté.

Si j'avois à prononcer entre deux hommes si estimables, j'observerois d'abord que tous deux ayant été moissonnés avant l'âge de la décadence, ils n'ont, ni l'un ni l'autre, comme Corneille & Voltaire, de pièces foibles & au-dessous de leur talent.

J'observerois ensuite en faveur de M. de Belloy, qu'on a beaucoup exagéré les défauts de son style; que s'il a quelquefois des vers entortillés, pénibles & recherchés, son style, comme celui de Corneille, s'élève & s'épure avec les choses; que, quand il est beau (& il l'est souvent & ne l'est pas médiocrement), il devient éloquent & il écrit bien.

J'observerois en faveur de M. de Laharpe, que ses pièces doivent plaire davantage à la lecture, qu'elles offrent plus de tirades éloquentes, plus de morceaux à retenir, & partout un style plus pur, un goût plus sain, plus d'accord & d'ensemble dans le ton; mais que celles de M. de Belloy sont d'un plus grand effet au théâtre, qu'elles y produisent plus de mouvement, de trouble & d'effroi; qu'elles font verser plus de larmes, qu'elles laissent de plus longs souvenirs; que vraisemblablement on relira plus les pièces de M. de Laharpe, mais qu'on reverra plus souvent celles de M. de Belloy, & qu'il ne manquerait rien à celles-ci si M. de Laharpe les avoit écrites.

Dans les poésies fugitives de M. de Laharpe, petits poèmes, épitres, chansons, romances, épigrammes, ou galantes ou même satyriques (car il s'en est permis quelques-unes de ce genre), quelle facilité ! quelle légéreté ! quelle variété ! quelle correction sans aucun air de travail, surtout quel goût & quelle grace ! & c'est surtout la grace qui fait le prix de ces ingénieuses bagatelles. Toujours l'idée à la fois la plus ingénieuse & la plus naturelle, l'expression à la fois la plus simple & la plus heureuse. Il plaît encore dans ce genre après M. de Voltaire, parce qu'il plaît par d'autres moyens.

Nous n'avons parlé que des tragédies de M. de Laharpe; pourrions-nous oublier ses comédies, pleines de sel, d'enjouement & de goût, *Molière à la nouvelle Salle*, les *Muses rivales* ? M. de Voltaire, si parfait dans la tragédie, n'a pas dans la comédie le mérite comique; il fait grimacer ses figures. M. de Laharpe a été comique quand il a voulu l'être; c'est un avantage qu'on peut lui trouver sur son maître & son ami, plus vivement plaisant dans ses facéties, que comique dans ses comédies.

M. de Laharpe fut en effet l'ami le plus dévoué, le panégyriste le plus ardent & le plus éclairé du grand-homme qui, selon son expression, *exerçoit sur tous les peuples policés la dictature du génie*; il étoit, dès le berceau, son admirateur né : cet attachement a influé sur toute sa vie; il a éprouvé que

L'amitié d'un grand-homme est un présent des dieux.

Il a eu les mêmes amis & les mêmes ennemis que M. de Voltaire. Il étoit encore au collége, ou il en sortoit à peine, lorsqu'on lui fit connoître ce Fréron, que l'abbé Desfontaines avoit formé dans l'art de décrier tout ce qu'il étoit forcé d'admirer, & de ne louer que ce qu'il méprisoit. Fréron, dans sa conversation comme dans ses écrits, essaya de ternir la gloire de M. de Voltaire. Laharpe repoussa cette attaque avec l'énergie naïve d'une ame franche & neuve qui entend outrager l'objet de son culte. Fréron, convaincu par lui de mauvaise foi, ne le lui a jamais pardonné. « Nous avons estimé en vous, disoit » M. Marmontel à M. de Laharpe en le recevant à l'Académie françaïse, le zèle qui vous » animoit pour la défense d'un homme illustre » qui vous aime & qui vous a comme adopté. » Ses ennemis sont devenus les vôtres, & ses en» nemis sont nombreux..... On eût voulu de vous » peut-être une admiration muette. Monsieur, » le silence est d'un lâche quand c'est à la re» connoissance, à la justice & à la vérité que la » crainte étouffe la voix. J'ose donc vous féli» citer d'avoir été sincère & juste aux dépens de » votre repos; je sais qu'on a pris ce courage » pour de l'orgueil : on eût mieux aimé des » bassesses, & l'on vous en auroit cruellement » puni, &c. »

Des bassesses ! il en étoit bien incapable, même à l'égard de celui qui étoit l'objet de son admiration. Dans ses relations avec Voltaire, pendant le long séjour qu'il a fait en diverses fois à Ferney, on étoit quelquefois étonné de son indocilité sur des corrections que M. de Voltaire lui proposoit quand il ne les jugeoit pas nécessaires ou justes. Ni l'âge, ni l'expérience, ni la gloire de Voltaire ne lui en imposoient. Pour qu'il le rendît, il falloit qu'il vît évidemment qu'on avoit raison. Souvent il proposoit lui-même dans les ouvrages de Voltaire des corrections, & si elles n'étoient pas adoptées, il prenoit sur lui de les faire. Un jour jouant un rôle dans une pièce de M. de Voltaire à Ferney, il fit en plein théâtre un de ces changemens. On trembla pour le téméraire; on craignit l'explosion d'un amour-propre délicat, irascible, nourri de respects, & accoutumé aux déférences : cette fois il fut indulgent. On fut étonné d'entendre Voltaire s'écrier : *Il a raison ! il a raison ! cela est beaucoup mieux ainsi; qu'on me corrige toujours aussi bien.*

Cette cour de Ferney étoit à quelques égards une cour comme une autre : Laharpe y avoit des envieux qui représentoient ses hardiesses & ses

tons tranchans comme autant d'irrévérences envers M. de Voltaire. Le grand-homme leur fermoit la bouche par ce mot : *Il aime ma personne & mes ouvrages.*

M. de Voltaire, comme un grand Prince, avoit des amis de parade & des favoris secrets, & souvent l'ambassadeur décoré n'avoit pas le secret des affaires dont il se croyoit chargé. Laharpe fut un moment exilé de Ferney : ce moment fut court ; mais pendant sa durée Laharpe fut que M. d'Argental, un de ces amis de parade, tenoit sur lui des propos peu obligeans : *C'est*, dit-il, *un ministre qui se réjouit de la disgrace d'un favori.* Le favori rentra en grace ; *il aimoit la personne & les ouvrages du souverain.*

Tel étoit M. de Laharpe dans la société. M. de Saint-Lambert ayant passé quelque tems avec lui à la campagne, disoit : « En huit jours de conversation presque continuelle, il ne lui est échappé » ni une erreur en matière de goût, ni un propos » qui annonçât le moindre desir de plaire à personne ; il ne savoit qu'être franc, juste & vrai, » &, à la honte des hommes, ce n'est pas assez.

Retournons à ses ouvrages, ou plutôt dépouillons-le de ces mêmes ouvrages ; étons-lui ses tragédies, ses comédies, ses poésies légeres de tous les genres & de tous les tons, ses prix des Académies, ses prix de l'Université ; qu'il ne soit plus ni orateur éloquent ni excellent poëte, qu'il ne soit plus que juge des productions d'autrui ; réduisons-le, en un mot, à ses journaux littéraires, quelle grande existence il auroit encore dans les lettres ! Quelle excellente poétique en tout genre résulteroit de ses écrits ! Comme ils l'ont rendu l'arbitre suprême du goût & le fléau des mauvais écrivains ! Combien il a honoré cette fonction de journaliste, avilie par tant d'autres avant lui & après lui ! Comme sa critique est toujours juste, motivée, lumineuse & rendue sensible ! mais aussi toujours sévère, jamais il n'inclinoit à l'indulgence ; il falloit qu'Achille combattît : *nihil non arrogat armis* ; nul n'a plus combattu pour les intérêts du goût, de la justice & de la raison. Si, chez les auteurs qu'il a le plus maltraités, il se trouvoit un morceau digne d'éloge, il n'a jamais manqué de le faire valoir ; mais dans la critique il négligeoit trop l'art des ménagemens : on put lui dire :

> Ménagez-moi : vous prodiguez sans cesse
> La vérité, mais la vérité blesse.

Ses amis même lui appliquoient plaisamment ce vers burlesque :

> Gille a cela de bon ; quand il frappe, il assomme.

Quand il a fait dans son *Lycée* l'application de ses grands principes du goût à l'examen des meilleurs ouvrages tant anciens que modernes, il a composé un ouvrage immortel ; il nous a fait sentir en quoi & combien les anciens étoient beaux. Les savans n'avoient su qu'admirer & s'extasier, & quand ils avoient voulu toucher à ces beautés pour les faire connoître aux autres, il les avoient flétries.

M. de Laharpe, instruit par le malheur à recourir au seul véritable consolateur des affligés, étoit devenu très-pieux, ce que dans le monde on aime mieux appeler *dévot*, parce que ce mot est plus décrié. Les incrédules, qu'il faut plaindre, & que par cette raison même il ne faut pas outrager sous prétexte de zèle, ont taché de regarder cette conversion comme un égarement d'esprit ou comme un affoiblissement de tête. Qu'ils lisent son dernier ouvrage, *le Lycée*, & si jamais on peut voir imprimé son poëme de la *Révolution*, nourri comme *Esther* & *Athalie* de l'esprit de l'Ecriture-Sainte & de l'éloquence des prophètes, trésor qu'il a fans doute remis en des mains fûres & fidelles, ils verront s'ils y trouvent quelque signe d'affoiblissement ; jamais il n'eut plus de force, d'élévation & de génie.

Je ne dois pas dissimuler que la publication de sa correspondance avec le czar Paul I, alors grand duc de Russie, a considérablement augmenté le nombre & la rage de ses ennemis, & lui a fait tort dans l'esprit de bien des gens qui ne le haïssoient pas. Je n'ai pas été à portée de m'expliquer avec lui sur les motifs qui ont pu le porter à donner cette édition.

Je dissimulerai encore moins un avantage brillant qu'il avoit sur beaucoup de gens de lettres, c'est le talent de la conversation : la sienne étoit toujours animée, intéressante & pittoresque. On voyoit & on retenoit tout ce qu'il disoit.

Il a eu, en mourant, le courage d'un homme & la vertu d'un saint : sa résignation a été parfaite ; il souffroit avec calme & craignoit de trop peu souffrir pour l'expiation de ses fautes, surtout de ses fautes révolutionnaires, dont il s'accusoit avec autant de noblesse que de candeur.

M. Duclos a dit de Louis XI : *A tout prendre, c'étoit un Roi.* Les ennemis de M. de Laharpe conviendront *qu'à tout prendre c'étoit un homme.* Ses amis ajouteront, *& un homme digne de tous nos regrets*, capable de lutter seul contre le torrent du mauvais goût qui nous entraîne. Il est mort le 11 février 1803, à soixante-quatre ans. Il étoit né à Paris le 20 novembre 1739. On a imprimé son testament & son codicille, reçus par M. Boulard, notaire à Paris, dans les additions qui se trouvent à la fin du *Supplément aux Siècles littéraires de la France* par M. Déffessarts.

M. de Laharpe étoit de ces anciennes familles nobles de la Suisse. Quand on a voulu le lui contester, parce qu'enfin dans l'opinion c'est encore un avantage, il en a parlé sans dédain *philosophique*, & sans vanité gentilhommière.

Digitized by Google

LAMBOI, (*Hiſt. mod.*), un des généraux de l'Empire. Dans la guerre dite de trente ans, s'étant joint, en 1638, au général Gœrtz pour faire lever le ſiége de Briſack au duc de Saxe-Veimar, il attaqua ce Duc dans ſes retranchemens, & fut pluſieurs fois ſur le point de l'y forcer : ce ne fut que par des prodiges de valeur de la part des Suédois que les Impériaux furent enfin repouſſés. Le fruit de la victoire fut la réduction de Briſack.

En 1641, ce même Lamboi, joint au comte de Soiſſons & de Bouillon, gagna contre le maréchal de Chatillon la bataille de Sedan ou de la Marfée ; mais le fruit de cette victoire fut pour le vaincu. La mort du comte de Soiſſons, tué après la bataille on ne ſait par qui ni comment, diſſipa entiérement ſon parti : le duc de Bouillon fut forcé de renoncer à l'alliance d'Autriche, & le cardinal de Richelieu triompha

En 1642 le général Lamboi, malgré des forces ſupérieures enfermées dans de bons retranchemens, fut battu & fait priſonnier, ainſi que le général Merci, à Kempen, par le comte de Guébriant, à qui cet exploit valut le bâton de maréchal de France.

En 1646, joint avec les généraux Bec & Picolomini, tous trois commandés par le duc de Lorraine, il ne put empêcher ni le duc d'Orléans, ayant ſous lui les maréchaux de la Meilleraie, de Grammont & de Gaſſion, de prendre Courtrai, Bergues-Saint-Vinox & Mardik, ni le duc d'Enghien (le Grand-Condé) de prendre Furnes & Dunkerque.

En 1648, faiſant la guerre dans la Weſtphalie & ſur les bords du Rhin contre les Heſſois & les Suédois, il fut encore battu ; mais s'il perdoit ſouvent des batailles, il diſputoit opiniâtrement la victoire ; il mena juſqu'à ſept fois à la charge les eſcadrons impériaux : tant de courage fut inutile ; il ſe vit enfin réduit à fuir avec ſa cavalerie, après avoir vu tailler en pieces toute ſon infanterie : canons, bagages, drapeaux, tout reſta au pouvoir de l'ennemi. Lamboi étoit outré ; il chercha tous les moyens de réparer ſa défaite ; mais la ſupériorité des Suédois & des Heſſois le ſoutint, &, dans la confiance qu'elle leur inſpiroit, ils oſerent aſſiéger Paderborn. Lamboi du moins eut la conſolation d'y jeter du ſecours & de contraindre les ennemis à lever le ſiége.

En général, Lamboi n'étoit pas un capitaine heureux, mais c'étoit un guerrier d'une grande valeur.

LAUZUN (Le duc de). (*Hiſt. de Fr.*) Aupeu que nous avons dit (dans le Dictionnaire) ſur ce perſonnage ſi célebre & ſi ſingulier, nous ajouterons ici diverſes anecdotes tirées des Mémoires du duc de Saint-Simon, & rapportées, d'après ces Mémoires, dans l'ouvrage de M. Anquetil le généveſain, qui a pour titre *Louis XIV, ſa cour & le Regent*. Ce ſont des traits bien extraordinaires d'intrigue & d'audace. Dans le tems que ce fameux Lauzun, l'amant, & vraiſemblablement le mari de mademoiſelle de Montpenſier, n'étoit encore que le jeune Péguilin, cadet de Gaſcogne, par conſéquent ſans fortune, il étoit logé chez le maréchal de Grammont, ſon oncle à la mode de Bretagne ; il devint amoureux, & fut, dit-on, bien traité de madame de Monaco ſa couſine, fille du maréchal, qu'on ſoupçonnoit en même tems d'une intrigue avec le Roi. Péguilin ne fut pas le dernier à concevoir ce ſoupçon, & il voulut l'éclaircir. Il étoit dès-lors dans ſon caractère de ne rien négliger, en pareil cas, pour ſe ſatisfaire. Il donne trois mille piſtoles à une femme-de-chambre qui trahit pour lui ſa maîtreſſe. Sur les indications de cette femme, il arrive à une porte ſecrète de l'appartement de madame de Monaco ; il y trouve la clef, ferme la porte à double tour, & ôte la clef ; il ſe cache dans un cabinet, voit venir le Roi conduit par Bontems, « jouit de ſon embarras quand » il ne trouve point la clef, de ſa recherche infructueuſe, des vains efforts de la Dame pour » ouvrir, de la converſation plaintive à travers la » porte, de leurs conjectures, de leurs regrets, & » enfin de leurs adieux..... Quelques jours après, » Lauzun rencontre, à Saint-Cloud, madame de » Monaco aſſiſe auprès de Madame ſur le parquet, » parce qu'il faiſoit chaud, & une main renverſée » le deſſus contre terre. Il paſſe, ſaute, va, revient entre toutes les Dames, & tourne ſi bien, » qu'il appuie ſon talon dans la main de ſa couſine, fait une pirouette & ſe ſauve. La douleur » fut extrême ; mais quoiqu'elle vît bien que c'étoit un fait exprès, en femme prudente & expérimentée elle ne dit rien, de peur que le bruit » n'excitât des recherches qui auroient pu la compromettre. »

Il faut avouer que Péguilin s'étoit procuré à grands frais & avec de grands périls la certitude de ce qu'il craignoit, & qu'il en tira une bien petite vengeance. On put lui dire :

Exercet pretioſa odia & conſtantia magno.

Voici encore de ſa part un trait du même genre : c'eſt M. de Saint-Simon qui le rapporte.

« Lauzun étoit aſſez bien avec madame de Montеſpan, pour la prier de s'intéreſſer à lui obtenir » des graces ; mais il ſoupçonnoit qu'elle ne lui » rendoit pas, auprès du Roi, les ſervices qu'elle » promettoit. Dans cette idée, un jour qu'elle » s'étoit engagée à parler en ſa faveur, il prend, » pour s'aſſurer de ſa fidélité, une réſolution incroyable ſi elle n'étoit atteſtée par toute la cour » d'alors, & ſi lui-même ne l'avoit avouée depuis. » Par le même moyen qui lui avoit déjà réuſſi, » c'eſt-à-dire, à force d'argent, il gagne une » femme-de-chambre, ſe cache ſous le lit où ma» dame de Monteſpan attendoit le Roi, entend » tous leurs propos, les demandes, les obſerva» tions, les répliques ; s'aſſure bien qu'il eſt trahi,

» retient, non-seulement le sens, mais les expres-» sions; & dégagé par la sortie du Roi, pendant » que madame de Montespan se remet à sa toi-» lette, il fait le tour & va se coller à la porte de » son appartement; il lui présente la main pour la » mener à la répétition d'un ballet où toute la cour » devoit assister. *Puis-je me flatter*, lui dit-il avec » un air plein de douceur & de respect, *que vous* » *voyez du gré vous sauveur de moi auprès du Roi?* » Elle l'assure qu'elle n'y a pas manqué, & lui com-» pose un roman des services qu'elle venoit de lui » rendre. Il l'entretompoit de tems en tems par des » questions naives; il faisoit le crédule pour la » mieux enferrer. A la fin, il lui serre fortement » la main, lui dit qu'elle est une menteuse, une » coquine, & lui rép te mot pour mot sa conver-» sation avec le Roi. La pauvre femme, toute » troublée, n'a pas la force de répondre; les » jambes lui manquent; à peine peut-elle parvenir » au lieu de la répétition, où elle s'évanouit. Elle » conta, le soir, au Roi, ce qui lui étoit arrivé » avec Lauzun. » Il paroit que telle fut la véritable cause de l'empriſonnement de Lauzun dans la citadelle de Pignerol, cause ſur laquelle mademoiſelle de Montpenſier ne s'explique jamais, & qu'elle n'accuſe point d'injuſtice, quoiqu'elle ſe plaigne ſans ceſſe de l'effet.

M. Anquetil, en prononçant ſur ce ſtratagême de M. de Lauzun, dit que ç'auroit été une manœuvre odieuſe à l'égard d'un particulier, & que c'étoit un crime à l'égard d'un Roi. En paſſant même ces qualifications, on pourroit encore demander ſi un Roi doit traiter en criminel d'Etat un ſujet qui n'a point péché contre l'Etat. Il eſt bien naturel ſans doute de vouloir venger l'inſulte faite à ſa maîtreſſe; mais ſi c'étoit déjà un tort de la part du Roi, & une action contre l'ordre public, de vivre publiquement avec cette maîtreſſe, qui n'étoit pas libre, ni lui non plus; ſi même cette maîtreſſe étoit convaincue d'avoir tort dans le cas particulier dont il s'agit, n'étoit-il pas de la juſtice ainſi que de la ſageſſe du Roi de faire une compenſation tacite des torts réciproques, & de garder ſur le tout un ſilence prudent, ou de ne punir que comme un courtiſan, par la perte ou le refus des graces, celui qui avoit manqué à tous les devoirs d'un courtiſan? Si Lauzun avoit été pris ſur le fait, on auroit pu, ſans injuſtice, lui faire ſubir toutes les peines auxquelles il s'étoit volontairement expoſé par une action téméraire, dont les motifs ſembloient ne pouvoir être que criminels, & ouvroient un vaſte champ aux ſoupçons les plus ſiniſtres; mais lorſqu'on ne pouvoit plus ſe meprendre ſur ſon motif, lorſque c'eſt par lui-ſeul qu'on apprend, & ſon action, & ſes deſſeins, lorſque cette action eſt en quelque ſorte juſtifiée par la découverte qu'elle a fait faire, lorſqu'enfin il ne s'agit que de torts de procédés, de torts de ſociété, compenſés par les torts qu'on avoit eus à ſon égard, le Roi doit-il ſévir en Roi pour la cauſe particulière de ſes paſſions & des intrigues de ſa maîtreſſe? La puiſſance publique doit-elle jamais être employée à la défenſe des intérêts particuliers quand la loi n'eſt pas formellement violée, & quand l'ordre public n'eſt point troublé? Dans les intérêts perſonnels, dans les intrigues de l'amour, de la jalouſie, de l'ambition, les Rois ne ſont que des particuliers, & tous les hommes, ſur ces objets, ſont égaux en droits.

Il paroit au reſte que Lauzun étoit incorrigible dans ſa témérité, qu'il étoit toujours prêt, non-ſeulement de ſe ruiner, mais de s'expoſer à tout pour éclaircir un doute, pour confirmer ou diſſiper un ſoupçon, même ſans un grand intérêt, & qu'on pouvoit lui dire :

Evaſti? Credo, metues doctuſque cavebis;
Quæres quandò iterùm paveas itcràmque perire
Poſſis. Heu tortes ſervus! qua bellua ruptis,
Cùm ſemel effugit, reddit ſe prava catenis? HOR.

Le commerce de M. de Lauzun avec Mademoiſelle eſt aſſez connu, & par les Mémoires de Mademoiſelle elle-même, & par les lettres de madame de Sévigné; mais l'ouvrage de M. Anquetil en préſente des particularités aſſez curieuſes. Dans un voyage que cet auteur a fait à la ville d'Eu en 1744, il paroit qu'il a recherché avec ſoin tous les monumens de cette célèbre & ſingulière paſſion de Mademoiſelle pour M. de Lauzun. Il a vu ſur une cheminée du château de cette ville, un portrait en grand de cette Princeſſe. Auprès d'elle étoit un amour qu'elle regardoit tendrement; il tenoit une balance, dont un des baſſins étoit chargé d'un ſceptre & d'une couronne, l'autre d'un cœur enflammé qui l'emportoit. Ce tableau allégorique faiſoit alluſion au refus qu'elle avoit fait de la main du roi de Portugal, pour conſerver ſon cœur à celui qu'elle aimoit; elle avoit même été exilée dans ſes terres, & en particulier dans ſa ville d'Eu, non pas, dit l'auteur, pour avoir refuſé le roi de Portugal, mais pour s'en être vantée. Le roi de Portugal pouvoit en effet être mécontent de l'éclat qu'elle donnoit à ce refus; mais le roi de France ne devoit pas exiler ſa couſine, ni pour ce refus, ni même pour cet éclat.

M. Anquetil a vu de plus, en 1744, au Tréport, à peu de diſtance de la ville d'Eu, une fille âgée alors de ſoixante-dix à ſoixante-quinze ans, & qui, ſelon la tradition du pays, étoit fille de M. de Lauzun & de Mademoiſelle; elle étoit, comme cette Princeſſe, d'une grande & belle taille, & reſſembloit beaucoup à tous les portraits de cette même Princeſſe, qu'on voyoit dans le château & dans la ville d'Eu. Cette fille vivoit d'une penſion de 1500 liv. qui lui étoit exactement payée, ſans qu'elle ſût de quelle part. De plus, elle occupoit la plus jolie maiſon du Tréport; elle n'en étoit point propriétaire, & elle n'en payoit

Digitized by Google

de loyer à perſonne. M. Anquetil fait, d'après l'âge de cette fille, des calculs, d'où il réſulte que ſi elle étoit fille de mademoiſelle de Montpenſier, elle ne pouvoit pas être née depuis le tems où cette Princeſſe pouvoit avoir épouſé M. de Lauzun : il faut ſe reporter au tems qui a précédé ſon empriſonnement à Pignerol, & où, de l'aveu de tout le monde, il n'y avoit point encore entr'eux de mariage ſecret, c'eſt-à-dire, vers 1670 ou 1671.

Mais il reſte une difficulté que l'auteur ne lève pas, & qui paroit cependant facile à lever ; c'eſt celle qui concerne la réputation de la Princeſſe, qui paroit avoir toujours été de la régularité la plus ſcrupuleuſe dans ſes mœurs. Or, comment concilier cette délicateſſe ſur l'honneur, avec la naiſſance d'une fille, ſans mariage ni public ni ſecret ?

Nous ne voyons pas ce qui nous empêche de ſuppoſer que, lorſqu'en 1670 Louis XIV défendit à Mademoiſelle & à M. de Lauzun ce mariage public, qu'il leur avoit permis d'abord, leur dédommagement & leur conſolation fut d'y ſuppléer à l'inſtant par un mariage ſecret ; & puiſque l'opinion la plus générale eſt que ce mariage ſecret eut lieu, & qu'on n'en ſait pas certainement l'époque, pourquoi veut-on qu'il n'ait eu lieu qu'au retour de M. de Lauzun, & non pas (comme il eſt cependant naturel de le préſumer) dans l'intervalle de la prohibition du mariage à l'empriſonnement de M. de Lauzun ?

Il eſt vrai que quand madame de Monteſpan vendit, dans la ſuite, avec tant d'artifice, à Mademoiſelle le retour de ſon amant, & la promeſſe d'une permiſſion de l'épouſer même publiquement (promeſſe qui reſta ſans effet, quoique payée par le ſacrifice des plus beaux domaines de Mademoiſelle, qui en fit malgré elle une donation entre-vifs irrévocable à M. le duc du Maine), madame de Monteſpan avoua qu'elle n'avoit pu rien obtenir de Louis XIV pour un mariage public ; mais elle parut prendre ſur elle de conſeiller à Mademoiſelle un mariage ſecret, en lui diſant que M. de Lauzun l'en aimeroit mieux, que le myſtère entretenoit l'amour & prévenoit les dégoûts. Mademoiſelle parut révoltée de la propoſition : ſon honneur s'en alarma : « Quoi ! Ma» dame, dit-elle, on le verra vivre publiquement » chez moi comme mon mari, ſans y être autoriſé » par un mariage public ! »

Mais Mademoiſelle, ſi indignement trompée & ſi ſcandaleuſement dépouillée par madame de Monteſpan, n'étoit pas obligée de lui dire ſon ſecret, & de lui avouer qu'elle avoit prévenu ſon conſeil; elle regarda même peut-être ce conſeil comme un piége qu'on lui tendoit, pour pénétrer ſon ſecret ou pour lui en arracher l'aveu.

La ſingularité de M. de Lauzun, que les graces & l'agrément des manières avoient long-tems rendue ſi piquante, eut, dans ſa vieilleſſe, tous les inconvéniens de l'humeur & de la bizarrerie jointes à une cauſticité douceureuſe, qui le faiſoient craindre & haïr. Sa longue & ambitieuſe vieilleſſe étoit troublée par des ſouvenirs douloureux, par des regrets vifs & amers de la faveur qu'il avoit perdue, & des grandeurs qui lui échappoient. Le duc de Saint-Simon ſon beau-frère (ils avoient épouſé deux ſœurs, filles du maréchal de Lorges) en rapporte un trait bien remarquable. Le duc de Lauzun avoit été capitaine des Gardes-du-corps, & ne l'étoit plus. Il avoit à Paſſy une maiſon agréable & bien ſituée, qui conſerva long-tems ſon nom après lui, & qui depuis a été long-tems connue ſous le nom de *Maiſon de madame de Saiſſac*. Il y eut, dans l'été de 1716, une revue de la Maiſon du Roi dans une plaine près du bois de Boulogne. « Madame » de Lauzun étoit à Paſſy en bonne compagnie ; [illegible] » de Saint-Simon, & j'y étois allé coucher » la veille de cette revue. Madame de Poitiers » mouroit d'envie de la voir, comme une jeune » perſonne qui n'a rien vu encore, mais qui n'oſoit » ſe montrer dans ſon premier deuil. Le comment » fut agité dans la compagnie, & on trouva que » madame de Lauzun l'y pouvoit mener un peu » enfoncée dans ſon carroſſe, & cela fut conclu » ainſi.

» Parmi la gaité de cette compagnie, M. de » Lauzun arriva de Paris, où il étoit allé le matin : » on tourna un peu pour le lui dire. Dès qu'il l'ap» prit, le voilà en furie, juſqu'à ne ſe poſſéder » plus, à dire à ſa femme les choſes les plus dé» obligeantes, avec les termes non-ſeulement les » plus durs, mais les plus injurieux & les plus » faux. Madame de Poitiers à pleurer aux ſanglots, » & toute la compagnie dans le plus grand em» barras. La ſoirée parut une année, & le plus » triſte réfectoire un repas de gaité, en compa» raiſon du ſouper. Il fut farouche au milieu du » plus profond ſilence ; chacun à peine, & rare» ment, diſoit un mot à ſon voiſin ; il quitta au » fruit à ſon ordinaire, & s'en alla coucher. On » voulut après ſe ſoulager & en dire quelque » choſe ; mais madame de Lauzun arrêta tout » ſagement & poliment, & fit promptement don» ner des cartes pour éviter tout retour de propos.

» Le lendemain, dès le matin, j'allois chez » M. de Lauzun, pour lui dire très-fortement » mon avis de la ſcène qu'il avoit faite la veille. » Il étendit les bras, & s'écria, dès qu'il me vit » entrer, que je voyois un fou qui ne méritoit » pas ma viſite, mais les petites-maiſons. Il fit » les plus grands éloges de ſa femme, qu'elle » méritoit aſſurément ; dit qu'il n'étoit pas digne » de l'avoir, & qu'il devoit baiſer tous les pas » par où elle paſſoit ; s'accabla de *groſſières*, puis, » les larmes aux yeux, me dit qu'il étoit plus » digne de pitié que de colère ; qu'il falloit m'a» vouer tout haut ſa honte & toute ſa miſère ; qu'il » avoit plus de quatre-vingts ans ; qu'il n'avoit ni » enfans ni ſuivans ; qu'il avoit été capitaine des

Digitized by Google

» Gardes ; que quand il le feroit encore, il feroit » incapable d'en faire les fonctions ; qu'il se le » disoit sans cesse, & qu'avec tout cela il ne » pouvoit se consoler de ne l'être plus, depuis » tant d'années qu'il avoit perdu sa charge ; qu'il » n'en avoit jamais pu arracher le poignard de » son cœur ; que tout ce qui lui en rappeloit le » souvenir le mettoit hors de lui-même, & que » d'entendre dire que sa femme alloit mener ma- » dame de Poitiers voir une revue des Gardes- » du-corps dont il n'étoit plus rien, lui avoit ren- » versé la tête, & l'avoit rendu extravagant au » point où je l'avois vu ; qu'il n'osoit plus se mon- » trer devant personne après ce trait de folie ; » qu'il alloit s'enfermer dans sa chambre, & qu'il » se jetoit à *ma-pieds* pour me conjurer d'aller » trouver sa femme, & d'obtenir qu'elle voulût » avoir pitié d'un vieillard insensé qui mouroit » de douleur & de honte, & qu'elle daignât lui » pardonner. Cet aveu si sincère & si douloureux » a faire me pénétra : je ne cherchai plus qu'à » le remettre & à le consoler. Le raccommode- » ment ne fut point difficile : nous le tirâmes de » sa chambre, non sans peine, & il en eut visi- » blement une grande, pendant quelques jours, » à se montrer. »

La preuve que ce sentiment d'une ambition affligée & humiliée étoit véritablement dans son ame, & que ce n'étoit pas une défaite pour excuser un simple trait d'humeur, & supposer un motif à la scène scandaleuse qu'il avoit donnée, c'est ce qu'ajoute M. le duc de Saint-Simon.

« Cette folie de capitaine des Gardes domi- » noit si cruellement le duc de Lauzun, qu'il s'ha- » billoit souvent d'un habit bleu à galons d'argent, » qui, sans oser être semblable à l'uniforme des » Gardes-du-corps aux jours de revue, en ap- » prochoit tant qu'il pouvoit, mais ressembloit » bien plus à celui des capitaines des chasses des » capitaineries royales, & l'auroit rendu ridicule » si, à force de singularités, il n'y eût accoutumé » le monde, & ne se fût rendu supérieur à tous » les ridicules. »

On eût pu avoir pitié de sa foiblesse si lui-même n'avoit pas toujours été sans pitié pour les foiblesses & les ridicules des autres. « Avec » toute sa politique & sa soupleſſe, dit M. le duc » de Saint-Simon, il tomboit sur tout le monde » par un mot acéré le plus piquant, le plus per- » çant, toujours en toute douceur. Les nimbles, » les généraux d'armée, les gens heureux & » leurs familles étoient les plus maltraités. Il avoit » comme usurpé le droit de tout dire, de tout » faire, sans que qui que ce fût alors osât s'en » fâcher. Les seuls Grammont étoient exceptés ; » il se souvenoit toujours de l'hospitalité & de » la protection qu'il avoit trouvées chez eux au » commencement de sa vie. Il les aimoit ; il s'y » intéressoit ; il étoit en respect devant eux. Le » vieux comte de Grammont en abusoit, & ven- » geoit la cour par les brocards qu'il lui lâchoit à » tout propos, sans que le duc de Lauzun lui en » rendit jamais aucun ni s'en fâchât ; mais il l'évi- » toit doucement..... »

En mettant à part le sentiment de la reconnoissance, le caustique Lauzun, si doux & si patient avec le caustique Grammont, rappelleroit ce la Rancune du *Roman comique*, si redoutable à tous ses compagnons, & qui, avec le seul Destin, étoit doux comme un agneau, & se montroit devant lui raisonnable, autant que son naturel le pouvoit permettre. On a voulu dire qu'il en avoit été battu..... On pourroit croire de même que le duc de Lauzun avoit été battu par le comte de Grammont à ce jeu d'épigrammes & de malignité, où ils étoient tous deux de fruides joueurs ; mais si le silence & la modération de Lauzun avoient réellement & uniquement le motif vertueux allégué par le duc de Saint-Simon, c'étoit un grand défaut de délicatesse au comte de Grammont d'y avoir si peu d'égard : c'étoit percer un ennemi, ou plutôt un ami à terre.

M. de Saint-Simon rapporte un mot du duc de Lauzun au Régent, mot qui, avec toute la mesure & toute la convenance possible, a le juste degré de malignité qui pouvoit le rendre plaisant sans le rendre blessant. M. de Lauzun demandoit pour l'évêque de Marseille (Belsunce de Castelmoron), son neveu, une abbaye que ce Prélat avoit bien méritée par sa charité courageuse & son zèle généreux pendant la peste de Marseille ; cependant il se fit une promotion, & l'évêque de Marseille fut oublié. Le duc de Lauzun feignit de l'ignorer, & courut demander à M. le duc d'Orléans s'il avoit eu la bonté de se ressouvenir de l'évêque de Marseille (comme après s'être caché sous le lit de madame de Montespan pour entendre sa conversation avec Louis XIV, il avoit été lui demander si elle avoit eu la bonté de se ressouvenir de lui auprès du Roi). Le Régent rougit & fut embarrassé. « M. de Lau- » zun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un » ton doux & respectueux : *Monseigneur fera mieux* » *une autre fois*, & avec ce sarcasme il rendit le » Régent muet, & il s'en alla en souriant. Le mot » courut fort..... » M. le Régent *fit mieux en effet une autre fois*, & répara noblement cet oubli, quoiqu'alors M. de Lauzun fût mort, ou peut-être parce qu'il étoit mort.

Le duc de Lauzun eut à supporter à quatre-vingt dix ans & quelques mois le plus insupportable de tous les maux, un cancer dans la bouche. « Il le supporta, dit M. de Saint-Simon, avec une » fermeté & une patience incroyables, jusqu'à » la fin, sans plaintes, sans humeur, sans le » moindre contre-tems, lui qui étoit insuppor- » table à lui-même..... Il ne songea qu'à mettre » un tel état à profit, & qu'à se préparer à là » mort.

» Quand nous le voyons, rien de mal-propre,

Digitized by Google

» rien de lugubre, rien de ſouffrant : politeſſe, » tranquillité, converſation peu animée, fort in- » différente à ce qui ſe paſſoit dans le monde, » parlant peu, difficilement, quelquefois pour par- » ler de quelque choſe ; peu ou point de morale, » encore moins de ſon état : cette uniformité, ſi » courageuſe & ſi paiſible, fut égale, quatre mois » durant, juſqu'à la fin..... Il reçut tous ſes » ſacremens avec beaucoup d'édification, & con- » ſerva ſa tête entière juſqu'au dernier moment. » Il donna en mourant les plus grandes marques » d'eſtime & d'affection à madame la ducheſſe de » Lauzun. »

LEYDE (*Voyez* (JEAN DE) dans ce volume).

LOSTANGE, (*Hiſt. de Fr.*), château du Bas-Limoſin, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, déjà conſidérable dès le douzième ſiècle, & alliée dans la ſuite aux Fénélons, aux Thémines, aux Genouillac, aux Cruſſol, aux Beaumont du Repaire, &c. &c, ce qui eſt un titre préférable à tous les autres, cette famille compte beaucoup de victimes de la patrie.

1°. Hugues de Loſtange, ſeigneur de Saint-Alvaire, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de la chambre, ſervit utilement les rois Charles IX & Henri III.

2°. Louis de Loſtange ſon arrière-petit-fils perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la Dordogne en 1705.

3°. Dans la branche des marquis de Beduer, Louis-François de Loſtange, tige de cette branche, & fils puîné de Hugues de Loſtange (n°. 1), ſervit avec diſtinction dans les armées des rois Henri IV & Louis XIII.

4°. François-Louis de Loſtange, marquis de Beduer, petit-fils du précédent, colonel des milices du Rouergue, fut bleſſé & fait priſonnier près de Francfort en 1674. Il eut ſept fils, qui tous, à la réſerve d'un ſeul, lequel s'étoit fait religieux auguſtin, verſèrent leur ſang pour la patrie.

5°. Louis-Henri de Loſtange, l'aîné de ces ſept fils, fut bleſſé à la bataille de Fleurus, en 1690.

6°. Emmanuel, marquis de Loſtange (le troiſième), capitaine de cavalerie, fut tué en Flandre, en 1702.

7°. Jacques (le quatrième), dit le chevalier de Beduer, auſſi capitaine de cavalerie, fut tué à la bataille de Fridelinghen, auſſi en 1702.

8°. Laurent (le cinquième), dit le marquis de Loſtange, auſſi capitaine de cavalerie, fut bleſſé au combat de Leſſingue.

9°. Un autre Laurent (le ſixième), dit le chevalier de Beduer, capitaine dans le régiment de Lannoy, fut bleſſé à la bataille de Malplaquet.

10°. Un autre Laurent encore, le dernier de tous, baron de Bullac, cornette dans le régiment de Vivans, où Jacques ſon frère (n°. 7) étoit capitaine, fut tué à la première bataille d'Hochſter, en 1703.

11°. Dans la branche des ſeigneurs de Felzins & de Cuſac, Jean-Margarit de Loſtange, marquis de Felzins, capitaine dans le régiment de M. le duc de Bourgogne, cavalerie, mouruten Flandre, en 1691.

Il eut trois fils, qui tous trois ſervirent avec honneur.

12°. Le troiſième, nommé Raimond, colonel du régiment de Loſtange, infanterie, ſe ſignala au ſiege d'Aire, en 1710.

LOUP II, (*Hiſt. de Fr.*), duc de Gaſcogne, fils de Gaiffre, & petit-fils de Hunaud, ducs d'Aquitaine, qu'on croit, avec aſſez de fondement, iſſus d'Aribert, frère de Dagobert I, par Boggis un des fils d'Aribert, avoit à réclamer les droits & à venger les malheurs de ſa Maiſon. Pépin-le-Bref, à la ſuite de diverſes guerres, avoit fait prendre Remiſtan ſon grand-oncle, & dépouillé & fait tuer Gaiffre ſon père ; Charlemagne avoit empriſonné & dépouillé de ſes Etats Hunaud, aïeul de Loup. L'Eſpagne étoit alors ſous la puiſſance des Sarraſins, & cette puiſſance s'étoit extrêmement ſubdiviſée par l'uſurpation des gouverneurs qui s'étoient faits Rois. Les plus forts d'entr'eux, ſuivant l'uſage, opprimoient les plus foibles. Quelques-uns de ces petits Princes, accablés par les plus puiſſans, vinrent trouver Charlemagne à Paderborn, où il tenoit un parlement en 779 ; ſe mirent ſous ſa protection, & implorèrent ſon ſecours pour être rétablis dans les Etats dont ils avoient été dépouillés. Charlemagne prend les armes, perce les Pyrénées comme il avoit percé les Alpes en 774 : en même tems une autre armée pénètre en Eſpagne par le Rouſſillon ; il prend Pampelune & Barcelone, ſoumet la Navarre, l'Arragon, la Catalogne, domine en Eſpagne d'une mer à l'autre, &, des montagnes juſqu'à l'Ebre, rétablit les Rois ſes protégés dans leurs Etats, & alloit rentrer dans les ſiens, couvert de gloire & chargé de butin ; mais la haine veilloit ſur lui, & l'attendoit au paſſage.

Loup II, que tant de motifs d'intérêt & de vengeance animoient contre ce vainqueur, avoit reſpecté la marche des Français à leur entrée en Eſpagne, ſoit qu'il eût été prévenu par leur célérité, ſoit qu'il jugeât plus utile pour ſes deſſeins de les laiſſer s'engager dans l'Eſpagne, où ils devoient avoir en tête un ennemi redoutable, & de leur couper le retour en les enfermant entre les Sarraſins & les montagnes. Un duc de Gaſcogne étoit alors pour les Pyrénées, ce qu'un duc de Savoie eſt pour les Alpes : il avoit les clefs de l'Eſpagne, comme les ducs de Savoie de l'Italie.

Le duc de Gaſcogne, dont Charles-le-Chauve, dans la charte d'Aſaon, dit qu'il étoit Loup de nom & de caractère, (*omnibus pejoribus peſſimus, ac perfidiſſimus ſuprà omnes mortales, operibus & no-*

Digitized by Google

mine lupus, latro potius quàm dux dicendus), & qui fut long-tems en exécration aux Français pour l'expédition dont nous parlons, attendit l'armée de Charlemagne dans les défilés des montagnes; il n'osa pas cependant lui fermer le passage, de peur que, si les Français venoient à le forcer ou à s'ouvrir quelque route négligée ou peu connue, comme ils avoient fait sous le même Charlemagne au passage des Alpes, il ne fût lui-même enveloppé par eux; il laissa passer le gros de l'armée, & lorsqu'elle fut engagée dans les détours des Pyrénées, il fondit en traître sur l'arrière-garde, qui ne s'attendoit nullement à cette brusque attaque, mais qui étoit prête à tout, étant composée des plus braves gens de l'armée: le bagage fut pillé, le choc fut même assez violent pour que l'arrière-garde, n'ayant pu être mise en désordre, fût taillée en pièces, & pour que les Français y perdissent plusieurs guerriers distingués, tels qu'Egibard, grand-maître de la Maison du Roi; Anselme, comte du Palais; & ce Roland, neveu de Charlemagne, si célébré par les romanciers & par les poëtes, mais dont l'Histoire dit simplement qu'il étoit gouverneur des côtes de l'Océan britannique, & fils de Milon, comte d'Angers, & de Berthe, sœur de Charlemagne. Les Français ne pouvant ni développer leurs forces, ni se ranger en bataille, ni atteindre un ennemi presqu'invisible, effrayés par la vue des précipices & par le bruit des torrens, étoient écrasés par de grosses roches qu'on rouloit sur eux du haut des montagnes, ou percés par des flèches lancées d'un lieu sûr. C'est là cette fameuse journée de Roncevaux, dont l'Espagne est encore si fière, & où elle se vante d'avoir vaincu Charlemagne & ses douze pairs. Les Français disent qu'on ne doit point se vanter d'une si lâche trahison; que, s'il étoit possible d'en tirer quelque gloire, cette gloire seroit un peu étrangère à l'Espagne; qu'elle appartiendroit à des voleurs montagnards, demi-français, demi-espagnols, ou qui plutôt n'étoient ni l'un ni l'autre; qui avoient moins combattu qu'ils n'avoient pillé; ce qu'ils pouvoient toujours faire impunément, grace aux retraites inaccessibles où ils se cachoient, & où l'on ne pouvoit les suivre; que le fruit de la victoire fut pour Charlemagne; que l'Arragon, la Navarre, la Catalogne, tout ce qu'il avoit conquis en Espagne resta soumis; que tous les petits Princes de ces pays ne cessèrent point d'être ses vassaux & ses tributaires; que les Chrétiens de ces mêmes pays restèrent sous la protection de Charlemagne, affranchis de tout tribut envers les Mahométans; que Charlemagne établit dans la plupart des villes soumises par ses armes, des gouverneurs qui veilloient sur les Sarrasins, & qui lui répondoient de leur fidélité; que si les Français essuyèrent un échec dans cette occasion, bien loin qu'il ait pu nuire à leur gloire, il semble avoir augmenté leur considération en Europe, par l'importance même que l'Espagne attache à ce petit fait de guerre, par les exagérations & les fables dont elle l'a orné.

Charlemagne, ainsi trahi par le duc Loup, ne pouvoit laisser sans vengeance une pareille félonie de la part d'un vassal; il ne pouvoit laisser la tache d'une défaite imprimée à son nom; il porta la guerre dans la Gascogne: le Duc tomba entre ses mains, & Charlemagne, par une atrocité qui flétrit bien plus sa gloire que n'avoit fait l'échec de Roncevaux, & qui prouve qu'il se regardoit comme ayant été vaincu dans cette journée, fit pendre ce Prince, comme Pépin-le-Bref avoit fait pendre Rémistain, grand-oncle de ce même Duc. Si Pépin méritoit d'être imité en quelque chose par son fils, ce n'étoit pas sans doute dans cette violence. Les lois ou plutôt les usages de la féodalité ne justifient point Charlemagne. Un Prince tel que lui étoit digne d'abolir ces lois & ces usages dans ce qu'ils avoient de barbare; il devoit du moins en tempérer la rigueur d'après les circonstances, & respecter dans le duc Loup le sang royal dont il étoit issu, le malheur dont il étoit accablé, le juste ressentiment dont le fils de Gaifre, le petit-fils de Hunand, le petit-neveu de Rémistain, l'arrière-petit-fils du duc Eudes, devoit être animé contre Charles-Martel, Pépin & Charlemagne, les ennemis & les persécuteurs éternels de sa Maison.

Observons du moins que ce vainqueur inexorable n'étendit point sa colère jusque sur la postérité du duc Loup; il laissa par pitié, *misericordiâ ter*, dit toujours Charles-le-Chauve dans la charte d'Alaon, à Adalric ou Adalric, fils de Loup, une partie de la Gascogne, pour qu'il eût de quoi vivre convenablement, *ad decenter vivendum*. Mais un si foible bienfait ne pouvoit balancer de si horribles outrages. On voit dans la suite ce duc Adalric se révolter contre Louis-le-Débonnaire, & périr avec Centulle, un de ses fils, dans un combat contre ce Prince. Cette querelle se perpétua entre les deux races rivales de Charlemagne & du duc Loup.

LUCCEIUS (Lucius), (*Hist. litt. de Rome*), historien romain, contemporain & ami de Cicéron, qui le comble d'éloges dans plusieurs de ses ouvrages, & qui l'appelle *sanctissimum testem*, titre le plus noble qu'on puisse donner à un historien.

Quand l'auteur de *Rome sauvée* a mis dans la bouche de Ciceron ces deux vers,

Romains, j'aime la gloire, & ne veux point m'en taire:
Des travaux des humains c'est le digne salaire.

il a peint d'un seul trait Cicéron & Voltaire; mais surtout il a peint Cicéron tout entier, tel qu'on le retrouve dans une lettre de Cicéron lui-même à Lucceius, où il lui demande pour ainsi dire l'immortalité, en le priant d'écrire l'histoire de

Digitized by Google

de son consulat. Cette lettre est célèbre ; elle passe pour une des plus belles de Cicéron, & il paroît qu'il en avoit lui-même cette idée, car il conseille à son ami Atticus de s'en procurer une copie. Un moraliste sévère peut trouver de l'orgueil ou de la vanité dans cette lettre ; un philosophe indulgent (& celui-là seul est philosophe) espérera toujours beaucoup de quiconque prend soin de sa réputation & veut vivre avec honneur dans la mémoire des hommes.

Lucceius écrivoit l'Histoire de son tems, & Cicéron s'attendoit bien d'y figurer à l'époque de son consulat & de la guerre catilinaire ; mais son impatience ne lui permettoit pas d'attendre qu'un si long ouvrage fût achevé. D'ailleurs, son ardeur pour la gloire n'étoit pas satisfaite de l'espace toujours nécessairement borné qu'un individu, quel qu'il soit & quelle que soit son importance, occupe dans une Histoire générale ; il vouloit, en un mot, une histoire pour lui seul. C'étoit l'histoire particulière de son consulat qu'il vouloit qu'on écrivît, ou plutôt qu'il vouloit que Lucceius écrivît ; car il ne manque pas de lui citer l'exemple d'Alexandre, qui n'avoit voulu être peint que par Apelle, & sculpté que par Lysippe. Il demande formellement à Lucceius une histoire dont son consulat, séparé du reste de l'Histoire romaine, soit l'unique objet, comme chez les Grecs la guerre de Troye avoit été le sujet d'un ouvrage particulier de Callisthène, la guerre de Pyrrhus de même pour Timée le Sicilien, & celle de Numance pour Polybe, quoique ces trois auteurs traitassent plus succinctement ces mêmes sujets dans leurs Histoires générales. Il se plaît à considérer tous les avantages qui doivent résulter, & pour l'historien, de s'attacher ainsi à un seul sujet, de s'occuper d'une seule personne, & pour le héros, d'être ce seul sujet, cette seule personne dont on s'occupe. La familiarité du style épistolaire engage ici Cicéron dans des aveux assez naïfs ; il ne dissimule pas qu'il attend de la justice de l'historien les louanges qui lui sont dues, & qu'il ne rejettera pas celles que l'amitié voudra bien y ajouter par surcroît. Ce grave législateur, qui, traçant les devoirs austères de l'historien, les rapportoit à ces deux points fixes, à ces deux lois inviolables, *ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat*, se relâche ici, pour son intérêt, de la rigueur de ses principes ; & après avoir observé gaiment que quand les bornes de la pudeur sont une fois passées, il ne faut pas être effronté à demi : *Qui semel verecundia fines transierit, eum benè & naviter decet esse impudentem.* Il prie Lucceius de ne pas s'en tenir si scrupuleusement à la simple vérité, de l'orner, de l'embellir, & même considérablement, au mépris de toutes les lois de l'Histoire : *Te planè etiam atque etiam rogo, ut & ornes ea vehementiùs etiam quàm fortasse sentis, & in eo leges Historiæ negligas..... amorique nostro plusculùm etiam quàm concedat veritas largiare.* Voilà qui est net. Ce Lucceius cependant s'étoit vanté, dans une de ses préfaces, qu'aucun motif de faveur personnelle n'avoit altéré la vérité de ses écrits, & qu'il s'étoit défendu à cet égard contre toutes les séductions de l'amitié, avec la même inflexibilité que l'Hercule de Xénophon oppose à tous les charmes de la volupté. Cicéron lui-même rappelle à Lucceius ce propos & cette comparaison ; mais c'est pour le prier d'en user plus humainement & plus amicalement, & de n'être à son égard ni Hercule ni Xénophon. Enfin, Cicéron avoit tellement à cœur que son histoire fût écrite, & bien écrite, qu'il déclare à Lucceius que, dans le cas d'un refus qu'il ne craint pas cependant de sa part, il prendroit le parti d'être lui-même son propre historien, malgré tous les inconvéniens qu'il y trouve, soit à cause des bienséances gênantes de la modestie, soit à cause des soupçons de partialité que l'intérêt personnel peut si aisément faire naître. Il paroît que Lucceius ne répondit point par un refus à la confiance d'un ami & au desir flatteur qu'un grand-homme témoignoit d'être célébré par lui ; il promit de le satisfaire. On ignore si c'est le pouvoir ou la volonté de remplir cette promesse qui lui a manqué, ou si cette histoire a été écrite sans être parvenue jusqu'à nous.

C'est principalement par cette lettre de Cicéron que Lucceius est connu, & la profonde estime que cet orateur, homme d'Etat, montre pour lui, en inspire beaucoup au lecteur. On trouve, dans le *Recueil des épîtres de Cicéron*, une lettre de consolation que ce même Lucceius écrit à Cicéron sur la mort de sa fille & sur ses autres chagrins, tant domestiques, que politiques & publics.

LUSIGNAN *ou* LUZIGNAN *ou* LEZIGNEM. (*Voyez* cet article dans le Dictionnaire.) Parmi les hommes illustres de cette Maison, il faut compter Hugues X, mari d'Isabelle d'Angoulême, mère du roi d'Angleterre, Henri III. (*Voyez* ci-dessus l'article *Isabelle d'Angoulême.*)

Digitized by Google

MACRIAN. (*Hiſt. germ.*) C'eſt le nom du plus puiſſant & de l'un des plus vaillans Rois des Allemands, au quatrième ſiècle, tems où ce nom ne déſignoit encore qu'une peuplade germanique qui n'avoit pas donné, comme elle le fit dans la ſuite, ſon nom à tout le pays ; mais cette peuplade étoit nombreuſe & belliqueuſe, & donnoit de l'embarras à l'Empire romain. Macrian étoit contemporain & ennemi des empereurs Valentinien, Valens & Gratien : ce fut ſurtout à Valentinien qu'il eut affaire. Cet Empereur ſut lui oppoſer avec ſuccès les Bourguignons, autre peuplade puiſſante, & qui s'illuſtra dans la ſuite par ſes conquêtes dans la Gaule. En 373 & 374, la guerre étoit fortement allumée entre Valentinien & Macrian. Valentinien, le plus violent de tous les hommes, mais qui permettoit quelquefois à la fourberie de tempérer ſa fougue, avoit fort à cœur de faire périr Macrian ou de l'enlever. Il conſtruiſit ſecrétement & en peu d'heures un pont de bateaux ſur le Rhin, fit paſſer très-ſecrétement auſſi & avec la plus grande diligence un gros corps d'infanterie du côté de Wisbaden, où Macrian étoit alors occupé à prendre des bains, s'y croyant parfaitement en ſûreté. On avoit bien recommandé à ces ſoldats de voiler leur marche autant qu'il ſeroit poſſible, & de s'abſtenir ſoigneuſement de tout ce qui pourroit donner de l'éclat à leur paſſage, ou même l'annoncer ; mais quand ils ſe virent ſur un terrain ennemi, ils ne purent jamais s'empêcher de piller & de brûler. Les Allemands, avertis de leur arrivée par la lueur des flammes & par les cris des malheureux qui pleuroient leurs poſſeſſions ravagées, ſongèrent d'abord à ſauver leur Roi ; ils le jetèrent promptement dans une litière, qu'ils conduiſirent à travers des détours qui n'étoient connus que d'eux. Macrian échappa, & Valentinien revint à Cologne, furieux du mauvais ſuccès de ſon artifice. Il s'en vengea ſur un autre Roi de la même nation, nommé Hortarius, qui, ayant accepté de l'emploi dans les troupes romaines, n'en entretenoit pas moins des intelligences avec Macrian. Il fit arrêter Hortarius comme s'il eût été ſon ſujet, & eut la lâche barbarie de le faire brûler vif. Macrian ſut long-tems réſiſter à la force & ſe défendre de la ruſe. Il céda enfin à des procédés plus dignes d'ébranler une ame généreuſe. Valentinien, corrigé, parut ſentir de quel prix pouvoit être l'amitié de ce grand Roi ; il parut la rechercher ſincérement ; il le prévint par des marques d'eſtime & des préſens. Macrian, touché de ce changement de conduite, ne ſe laiſſa pas vaincre non plus en générosité ; il vint ſeul & ſans eſcorte trouver l'Empereur près de Mayence, ſe livrer à ſa foi, faire avec lui ſon accommodement, lui jurer amitié & fidélité, & ce ſerment ne fut jamais violé. Ce traité fut conclu au mois d'avril 375.

Ce Prince mourut depuis dans une irruption qu'il fit ſur les terres des Français, & où il tomba dans une embuſcade.

MADRID. (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt, comme on ſait, François I qui a fait bâtir le château de Madrid dans le bois de Boulogne ; ce nom de *Madrid* a donné lieu à différentes conjectures.

André Ducheſne, s'il eſt l'auteur de l'ouvrage ſur les antiquités des villes & châteaux de France, a dit, & beaucoup d'autres ont répété, que le château du bois de Boulogne avoit été bâti ſur le modèle du château de Madrid en Eſpagne, dont François I avoit fait lever le plan pendant ſa priſon ; mais il eſt bien reconnu aujourd'hui qu'il n'y a aucune reſſemblance entre les deux châteaux.

On a beaucoup plus dit encore, que François I, en bâtiſſant Madrid, n'avoit voulu qu'éluder la parole qu'il avoit donnée de retourner à Madrid s'il ne reſtituoit point la Bourgogne. Mais qui reconnoîtroit François I à une ſupercherie, & ſi indigne, & ſi groſſière ?

Sauval dit une choſe bien plus raiſonnable. Lorſque François I étoit au château du bois de Boulogne, il ne vouloit ni entendre parler d'affaires ni voir perſonne, & ſes courtiſans diſoient : « On ne le voit pas plus que quand il étoit à Ma» drid : » ils appelloient donc le château du bois de Boulogne ſon *Madrid*, & ce nom eſt reſté.

MAINTENON (MADAME LA MARQUISE DE). Aux idées générales que nous avons préſentées dans le Dictionnaire, à l'article de cette femme célèbre, nous croyons devoir ajouter ici divers traits tirés en partie des Mémoires de madame de Maintenon, par M. de la Beaumelle. M. de Voltaire a beaucoup décrié cet ouvrage, qui ſembloit entrer en rivalité avec le *Siècle de Louis XIV*. Mais M. de Voltaire, comme tous les hommes paſſionnés, étoit quelquefois injuſte. L'excès de mépris qu'il s'efforce de témoigner pour un ouvrage qu'il eſt impoſſible de mépriſer ſincérement, prouve le cas qu'il en faiſoit malgré lui. On ne peut nier, en effet, que ces Mémoires ne ſoient écrits avec beaucoup d'agrément & d'intérêt, quoiqu'avec quelque recherche d'eſprit & de philoſophie dans certains endroits. L'auteur ſe permet auſſi des traits de légéreté qui dérogent un peu trop à la gravité de l'Hiſtoire, & il n'eſt pas toujours aſſez inſtruit de tout ce qu'il dit, comme nous l'avons prouvé

Digitized by Google

ailleurs. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Bouvard de Fourqueux*.) Sur la généalogie de madame de Maintenon, (*voyez* l'article *Aubigné*). Le fameux Théodore-Agrippa d'Aubigné épousa mademoiſelle de Lézey. M. de la Beaumelle a tort de dire dans le chap. VI du premier livre, qu'elle étoit de la Maiſon de Vivonne, puiſqu'il dit cinq pages après, dans une note du chapitre VII, que la Maiſon de Lézey étoit une branche de celle de Lufignan. « Lorſque d'Aubigné recherchoit made-» moiſelle de Lézey en mariage, ſa paſſion, dit l'au-» teur, étoit traverſée par un grand nombre de » prétendans. Le prince de Condé tenoit pour le » plus brave, mademoiſelle de Lézey pour le plus » aimable, ſon curateur pour le plus riche. »

Si tous trois étoient d'accord ſur le choix, quoique par ces trois motifs différens, la phraſe eſt claire; mais comme d'Aubigné n'étoit pas ce plus riche pour qui tenoit le curateur, on pourroit douter, d'après la tournure de la phraſe, qu'il fût ce plus brave pour qui le prince de Condé s'intéreſſoit, & ce plus aimable pour qui mademoiſelle de Lézey ſe déclaroit: il falloit nous dire nettement que c'étoit lui. Mettez autant de fineſſe que vous pourrez dans la penſée, mais mettez toujours la plus grande clarté dans l'expreſſion.

Il n'y a peut-être pas encore aſſez de clarté dans la phraſe ſuivante: « Catherine de Médicis avoit » décidé qu'il falloit empêcher trois choſes dans » le Poitou, le mariage du prince de Condé avec » mademoiſelle de la Trimouille, à cauſe de Tail-» lebourg; celui de d'Aubigné, à cauſe de Murçays » & celui de *la Perſonne*, à cauſe de Denault. »

On entrevoit qu'il s'agit de l'intérêt politique d'empêcher l'agrandiſſement de quelques Maiſons proteſtantes; mais comme les noms de Taillebourg, de Murçay, de Denault n'ont point encore été prononcés, ni leur importance politique expliquée, cette idée demandoit plus de développement. Quant au mot *la Perſonne*, qui eſt ſans doute un nom, il arrête un moment, à cauſe de la ſignification du mot, & parce que rien n'y a préparé.

D'Aubigné..... apprit qu'Henri avoit promis à la comteſſe de Guiche (Corifande d'Andouins, comteſſe de Guiche ou de Grammont, fort aimée alors d'Henri, roi de Navarre) de l'envoyer (lui d'Aubigné) à la Baſtille.

La page, qui eſt la trente-quatrième, porte pour époque 1585. Henri III régnoit alors en France, & Henri de Navarre, loin de pouvoir menacer perſonne de la Baſtille, pouvoit quelquefois la craindre pour lui-même.

La marquiſe de Maintenon, Françoiſe d'Aubigné, qui devoit remplir une carrière de quatre-vingt-quatre ans, fut tenue pour morte à quatre ans, & dut la vie une ſeconde fois à la tendreſſe de ſa mère, Anne ou Jeanne de Cardillac. Dans un voyage en Amérique l'enfant ne donnoit plus aucun ſigne de vie: on alloit la jeter à la mer. Madame d'Aubigné veut auparavant lui donner un dernier baiſer: elle lui met la main ſur le cœur, & s'écrie que ſa fille n'étoit pas morte. Madame de Maintenon contant, dans la ſuite, ce fait dans le ſalon de Marly, l'évêque de Metz, qui étoit préſent, lui dit: « Madame, on ne revient pas de ſi » loin pour peu de choſe. »

Cette Jeanne de Cardillac, mère de madame de Maintenon, n'étoit pas, comme on l'a tant dit, la fille d'un geolier, dont Conſtans d'Aubigné fût devenu amoureux dans une priſon, qu'il eût épouſée clandeſtinement après lui avoir fait un enfant, & s'être enfui avec elle. Jeanne de Cardillac, fille de condition & fort bien élevée, avoit pour père Pierre de Cardillac, ſeigneur de la Lane, commandant du Château-Trompette ſous les ordres du duc d'Epernon ſon parent, gouverneur de Guienne; elle avoit pour mère Louiſe de Montalembert, & tenoit de tous côtés aux plus honorables familles. Conſtans d'Aubigné l'épouſa très-publiquement à Bordeaux, le 27 décembre 1627, & n'en eut d'enfans qu'en légitime mariage.

C'eſt ſur ces idées plus exactes qu'il faut réformer quelques reſtes d'erreur qui ſe trouvent dans notre article *Maintenon*, du Dictionnaire, erreurs qui ſe trouvoient encore plus prononcées dans la première édition de M. de la Beaumelle, & dont il nous apprend que mademoiſelle d'Aumale elle-même, cette confidente de madame de Maintenon, ſi inſtruite des moindres particularités de ſa vie, n'a pas ſu entièrement ſe garantir. Il eſt vrai que Conſtans d'Aubigné, indigne, & de ſon père, & de ſa fille, paſſa une grande partie de ſa vie en priſon; que ſa femme s'y enfermoit ſouvent avec lui, pour le ſecourir & le conſoler; que Françoiſe d'Aubigné naquit (le 27 novembre 1635) dans les priſons de la conciergerie de Niort, & fut élevée au Château-Trompette, où ſon père étoit enfermé ſous la garde de Pierre de Cardillac ſon beau-père. « Que le malheureux, dit à ce ſujet » M. de la Beaumelle, ne deſeſpère jamais de ſon » ſort. »

Des mères, même tendres, étoient, ſurtout autrefois, un peu fâcheuſes aux enfans par la ſévérité de leurs principes d'éducation, & par l'auſtérité de leurs leçons. Dans ce même paſſage en Amérique, où Françoiſe avoit été ſi mal, le vaiſſeau qui la portoit, ainſi que ſa famille, fut attaqué par un corſaire: le péril étoit grand, on s'effrayoit, on prioit Dieu, on pleuroit; Françoiſe, au contraire, diſoit tout bas à ſon frère: *Tant mieux, ſoyons pris, nous ne ſerons plus grondés par notre mère.*

Le feu prit un jour à une habitation que M. & madame d'Aubigné avoient en Amérique: la petite d'Aubigné pleuroit; elle avoit à peine ſix ans alors; ſa mère lui fit une réprimande un peu grave pour cet âge: Faut-il donc, lui dit-elle, pleurer pour une maiſon? « Ce n'eſt pas non plus la mai-» ſon que je pleure, répondit l'enfant; c'eſt ma

Digitized by Google

» poupée. » C'étoit l'enfant qui donnoit à la mère une leçon de convenance.

Madame d'Aubigné racontant à ſes enfans les exploits de Théodore-Agrippa leur aïeul, & ſa faveur auprès d'Henri, roi de Navarre, puis de France, Françoiſe déclara qu'elle vouloit être reine de Navarre : elle le fut pour le moins.

Elle montra de bonne heure un caractère décidé & un grand attachement pour ſa religion. Cette religion étoit la proteſtante, où elle avoit été élevée par madame de Villette ſa tante. Madame d'Aubigné étoit catholique ; mais la pauvreté l'avoit obligée d'abandonner ſa fille aux ſoins, aux bienfaits & aux inſtructions de madame de Villette. Lorſqu'enſuite elle la reprit, elle la trouva déjà proteſtante opiniâtre : Françoiſe refuſa de la ſuivre à la meſſe. Vous ne m'aimez donc pas, lui dit ſa mère : j'aime encore plus mon Dieu, répondit l'enfant. C'eſt la réponſe de Polyeuête à Pauline :

PAULINE.

Quittez cette chimère, & m'aimez.

POLYEUCTE.

Je vous aime
Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.

Françoiſe, obligée d'obéir, s'en vengea en ſe comportant indécemment dans l'égliſe, & en affectant du mépris pour nos myſtères. Sa mère, dévotement irritée, lui donna un ſoufflet. Françoiſe, qui ſavoit l'évangile, préſenta l'autre joue. I rappez, dit-elle : il eſt doux de ſouffrir pour ſa religion.

C'eſt pourtant cette même madame de Maintenon qui, dans la ſuite, contraignit d'aller à la meſſe la petite de Villette, petite-fille de madame de Villette ſa tante & ſa bienfaitrice ; mais en entraînant ainſi de force la petite-fille au parti de la vérité, elle comptoit s'acquitter envers l'aïeule, qui ne l'avoit élevée elle-même dans l'erreur que par tendreſſe.

Il le n'oublia jamais les bienfaits de madame de Villette, & lorſque déjà plus docile, elle s'inſtruiſoit des dogmes de la foi catholique, & qu'elle commençoit à s'en rapprocher : « J'admettrai » tout, diſoit-elle, pourvu qu'on ne m'oblige pas » à croire que ma tante de Villette ſera damnée. » En effet, les terribles conſéquences du dogme, *Hors de l'égliſe point de ſalut*, ſont ce qui répugne le plus aux ames douces & tendres.

Elle conſentit enfin à faire ſa première communion ; mais elle n'entroit pas bien encore dans l'eſprit de ce redoutable myſtère. En approchant de la ſainte table elle dit à ſon frère, en lui donnant un coup de pied : « Et toi, n'es-tu pas aſſez vieux » pour communier auſſi? »

Une autre parente, madame de Neuillant, mère de la maréchale de Navailles, la prit auſſi chez elle, mais la traita bien moins en parente qu'en domeſtique. Françoiſe fut chargée des plus vils détails de la maiſon. « Je commandois dans la baſſe-» cour, » a-t-elle ſouvent dit depuis ; « c'eſt par ce » gouvernement que mon règne a commencé. »

« Tous les matins, dit M. de la Beaumelle, un » loup ſur le viſage pour conſerver le plus beau » teint du monde, un chapeau de paille ſur la tête, » un panier dans la main, une gaule dans l'autre, » Françoiſe alloit garder les dindons, avec ordre » de ne toucher au panier où étoit le déjeûné, » qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac :

C'étoit le plan d'éducation de Gorgibus dans Molière :

Prenez-moi tous les jours, au lieu de ces ſornettes,
Les quatrains de Pibrac & les doctes tablettes
Du conſeiller Mathieu ; l'ouvrage eſt de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

Les Urſulines de Niort la gardèrent quelque tems par charité, puis ſe refroidirent, & la rendirent à ſa mère. Madame de Maintenon ne ſe ſouvint que du bienfait, & ne ſongea qu'à s'acquitter par des bienfaits envers ces religieuſes. Mes enfans, diſoit-elle à ce ſujet aux élèves de Saint-Cyr, faiſons toujours le bien : il eſt rarement perdu devant les hommes, & jamais devant Dieu.

Non-ſeulement dans ſa puiſſance & dans ſa grandeur elle ne rougit jamais de l'état d'humiliation où la pauvreté l'avoit miſe autrefois, mais elle aimoit à en rappeler le ſouvenir, & trouvoit bon qu'on le lui rappelât.

« Il parut un jour dans ſon antichambre un » homme qui fendit la foule, & qui, l'abordant » avec une reſpectueuſe hardieſſe, lui dit : Il y a » quarante ans, Madame, que je ne vous ai vue, » & vous ne pouvez me reconnoître ; mais vous » ne pouvez m'avoir entièrement oublié. Vous » ſouvient-il qu'à votre retour des îles vous vous » rendîtes tous les jours à la porte des Jéſuites de » la Rochelle, où..... les jeunes Pères diſtribuoient » de la ſoupe aux pauvres..... Je vous diſtinguai » dans la foule des mendians..... Je fus frappé de » la nobleſſe de votre phyſionomie : vous ne me » parûtes point faite pour un état ſi vil : j'obſervai » votre embarras à vous préſenter pour avoir part » à l'aumône, & j'en eus pitié. C'eſt donc vous, » Monſieur, lui dit madame de Maintenon, qui » pour ra'épargner la honte d'être confondue avec » ces infortunés, fites apporter la ſoupe chez moi, » en me témoignant tant de regret d'être borné à » un ſi médiocre ſecours ! Vous me ſauvâtes dou-» blement la vie, & en me donnant cette nour-» riture, & en compatiſſant à ce que je ſouffrois » d'être obligée de mendier publiquement. »

Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, & le fit entrer dans ſon cabinet afin de lui épargner à ſon tour l'humiliation d'expoſer tout haut ſes beſoins. Cet homme, alors maître d'école de village, lui demanda une cure. Madame

de Maintenon, toujours juſte & pieuſe dans ſa reconnoiſſance, lui dit : « Je ne me mêle point » de la diſpenſation des bénéfices, & je ne puis » juger ſi vous êtes propre à être curé ; je ſais » ſeulement que vous avez une des vertus de cet » état, la charité. » L'entretien finit par le don qu'elle lui fit d'une bourſe de cent piſtoles, & par la promeſſe de la remplir chaque année d'une pareille ſomme, ſans lui ôter d'ailleurs l'eſpoir d'obtenir l'objet de ſa demande.

Le Roi entra chez elle. Sire, lui dit-elle, voilà mon père nourricier ; elle lui conta cette aventure, & finit ſon récit par ce mot : « J'ai été » pauvre & orpheline, vous ne ſerez pas ſurpris, » Sire, que je vous importune quelquefois en fa» veur des pauvres & des orphelins. »

Tout ce qui étoit dans l'antichambre & qui avoit entendu à quel titre cet homme avoit réclamé les ſouvenirs de madame de Maintenon avant d'être introduit dans le cabinet, « fut ſur» pris de n'appercevoir ni honte, ni oſtentation, » ni chagrin ſur le viſage de cette Dame, & ma» dame de Maintenon le fut ſans doute de ce *lâche étonnement : il n'eſt rien de grand pour les grands » cœurs.* »

C'eſt ici de la déclamation & de l'enflure : l'étonnement de l'aſſiſtance étoit fort naturel & n'avoit rien de lâche. L'étonnement, en pareil cas, ne prouve pas néceſſairement qu'on ſe ſente incapable de la même vertu ; il peut prouver ſeulement qu'on ſait qu'elle eſt rare & difficile dans de certaines circonſtances. Mais madame de Maintenon n'étoit pas tout-à-fait dans ces circonſtances qui rendent ſi amer à un parvenu, à un fils de la fortune le ſouvenir de ſa première baſſeſſe. La petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, tombée dès le berceau dans la pauvreté, réduite à la mendicité, devient par ce contraſte même un grand objet d'intérêt, & cet intérêt ennoblit tout.

Madame de Maintenon ſe reſſouvint d'elle-même, dans ſa grandeur, qu'un jour où, pauvre encore, mais déjà répandue dans le monde, elle devoit recevoir chez elle quelques femmes de qualité, une blanchiſſeuſe lui avoit loué des meubles & avoit refuſé le paiement du loyer. Honteuſe de s'en reſſouvenir ſi tard, elle fait chercher cette femme. On la trouve avec peine dans un galetas, accablée de vieilleſſe & d'infirmités, prête à vendre ſa dernière chaiſe pour avoir un dernier morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir : « Je ne ſouffrirai pas, dit-elle, que » celle qui m'a ſi généreuſement prêté ſes meu» bles, ſoit réduite à vendre ce qui lui en reſte. » Elle lui aſſure une penſion dont elle a grand ſoin de lui avancer le premier quartier. Ses bienfaits alloient ſouvent chercher ainſi dans les réduits obſcurs des malheureux ſurpris de n'être pas oubliés. Tels étoient les plaiſirs qui la conſoloient de la grandeur.

« J'allai un jour avec elle, dit une de ſes élè» ves, chez la veuve d'un major de place. Cette » femme, ne ſachant pas que c'étoit madame de » Maintenon, ſe leva un inſtant, & ſe raſſit, lui » contant ſes malheurs. Je lui dis : N'avez-vous » pas été chercher quelques ſecours auprès de » madame de Maintenon ? Oui, répondit-elle : un » valet-de-chambre m'a promis de lui donner un » placet. On dit que c'eſt une Dame très-charita» ble, & qui reçoit fort bien les pauvres ; mais » je n'ai pu l'aller voir : j'ai l'eſtomac rétréci pour » n'avoir pas mangé depuis deux jours. Madame » de Maintenon ne put retenir ſes larmes, lui » donna une bonne ſomme d'argent, & depuis » l'aſſiſta juſqu'à ſa mort ſans ſe faire connoître. »

Charitable & bienfaiſante lorſqu'elle n'avoit à prendre que ſur elle-même, elle n'étoit point prodigue de ſon crédit qu'elle croyoit ou affectoit de croire très-borné quand on le croyoit ſans bornes. Le P. de la Neuville, jéſuite, la reconnut un jour à la modeſtie avec laquelle elle en parloit. Il témoignoit devant une femme que le haſard lui avoit fait rencontrer dans le monde, le deſir d'obtenir une audience de madame de Maintenon. Que lui voulez-vous ? demanda cette femme. Je voudrois, dit-il, lui demander un emploi pour un de mes frères. Vous vous adreſſez mal, reprit-elle ; elle demande quelquefois au Roi des aumônes pour des indigens, mais jamais des graces. Elle a tant de crédit ! répliqua le jéſuite. Pas tant que vous croyez. — Ah ! c'eſt à madame la marquiſe de Maintenon que j'ai l'honneur de parler ; elle ſeule peut ſe défier de ſon crédit.

A Paris & à la cour on l'exagéroit, au contraire : on ſuppoſoit qu'elle gouvernoit le Roi ; on diſoit de lui en trois mots latins ce qui devoit être entendu en deux mots français : *Mente non agit.* On publia des eſtampes où l'on voyoit le Roi & madame de Maintenon ſe donnant la main, & ſoutenant un globe ſous lequel plioient les épaules d'Atlas, avec ces mots : *Nous maintenons.*

Scarron, premier mari de madame de Maintenon, avoit aviſi par le burleſque un talent aſſez original & un nom ancien, autrefois reſpecté. Un de ſes ancêtres avoit fait au douzième ſiècle, des fondations pieuſes à Montcallier dans le Piémont. Ses pères étoient depuis long-tems dans la robe ; ſon triſaïeul eſt célébré dans la *Henriade*, au nombre de ces magiſtrats royaliſtes, dont la vertu étoit ſuſpecte & redoutable aux Guiſes & aux Seize. Son père, conſeiller au parlement, nuiſit à ſa fortune pour avoir réſiſté au cardinal de Richelieu, comme ſon fils s'en plaint dans des vers burleſques. L'enjouement de Scarron, la gaîté de ſon humeur, l'aimable facilité de ſon caractère, la pitié même de ſes maux, attiroient chez lui une ſociété choiſie, ſur laquelle madame Scarron s'acquit bientôt un doux empire par la nobleſſe de ſon ton, le charme de ſes ma-

Digitized by Google

nières, l'aſcendant de ſa raiſon, la dignité de ſon caractère. « En l'entendant, dit ſon hiſtorien, on » oublioit qu'il y eût d'autres plaiſirs ; on oublioit » même ſes beſoins. » Madame, lui dit un jour un domeſtique à voix baſſe, « encore une hiſtoire à » ces Meſſieurs, car le rôti nous manque aujour- » d'hui.

» Je ne lui ferai point de ſottiſe, diſoit Scar- » ron en l'épouſant, mais je lui en apprendrai » beaucoup. Je ne puis, lui diſoit-il à elle-même, » vous donner les plaiſirs du mariage ; il faut du » moins que je vous en apprenne les termes. » Ce fut elle au contraire qui réforma juſqu'à un certain point les mœurs & le ton de ſon mari, & qui adoucit les traits de ſon enjouement burleſque en l'aſſujettiſſant à l'empire des bienſéances.

La Reine-mère, apprenant ce mariage, diſoit : » Que fera Scarron de mademoiſelle d'Aubigné ? » Ce ſera le meuble le plus inutile de ſa maiſon. » Ce fut le plus utile. Etoit-il malade ? c'étoit ſa garde ; convaleſcent, ſa compagne aſſidue ; rétabli autant qu'il pouvoit l'être, elle étoit ſon lecteur & ſon ſecrétaire. Jamais on ne remplit mieux des devoirs plus pénibles ; jamais mari, ſi baſſement comique, n'eut une femme ſi noblement impoſante ; elle l'étoit à tel point, que Louis XIV, dans le tems où elle n'étoit encore que la gouvernante de ſes enfans illégitimes, s'amuſant un jour à la campagne à renverſer les fauteuils des Dames, paſſa devant celui de madame Scarron, en diſant : *Pour celle-là, je n'oſerois.* Madame Scarron avoit l'air de la Reine du monde, & Scarron, de ſon fou, de ſon nain ou de ſon ſinge.

La Beaumelle a un chapitre exprès des *Amans de madame Scarron* ; il entend par-là des hommes amoureux d'elle, & qui, encouragés d'abord par ſon envie de plaire, étoient bientôt rebutés par ſes conſtantes rigueurs. « Elle eût voulu être » adorée de l'Univers, dit le même la Beaumelle, » & n'eût pas eu la moindre reconnoiſſance pour » un de ſes adorateurs. » Le maréchal d'Albret l'aima ; ce maréchal ſi connu par ſes galanteries ſous le nom de *Mioſſens*, comme le maréchal de Richelieu l'a été de notre tems par les fiennes, & dont Scarron a dit :

Ce Mioſſens aux maris ſi terrible,
Ce Mioſſens à l'amour ſi ſenſible,
Mais ſi léger en toutes ſes amours
Qu'il change encore & changera toujours.

Madame Scarron le fixa & il ne put la ſéduire : à l'amour ſuccéderent le reſpect & l'amitié. « Il » vit, dit l'auteur des *Mémoires*, qu'il valoit » mieux être l'ami d'une femme forte, que l'a- » mant d'une femme foible. » Mademoiſelle de Scudéry, dit encore le même auteur, s'exprime ainſi *dans ſon jargon précieux* : « L'air qu'on refpire » auprès d'elle, ſemble inſpirer la vertu. »

Où l'auteur trouve-t-il donc là du jargon & du précieux ? C'eſt une phraſe noble, mais ſimple.

Nous avons rapporté, dans le Dictionnaire, ce que diſoient de madame Scarron les jeunes gens les plus entreprenans de la cour.

M. de la Beaumelle rend plus de juſtice à l'épiſode très-noble & très-ingénieux de Scaurus & de Lyriane, entrant dans le temple de la Fortune pour interroger l'oracle ſur leurs deſtinées. C'eſt une allegorie relative à M. & à madame Scarron, dans un des romans de mademoiſelle de Scudéry ; allégorie fine & obligeante, ſans flatterie, & qui finit par une eſpèce de prédiction du bonheur réſervé à madame de Scarron, âgée alors de vingt-quatre ans, & très-peu fortunée. Elle en avoit ſeize lorſqu'elle épouſa Scarron, qui eût pu être ſon père. Il eut toujours pour elle le plus tendre reſpect, &, quand il parle d'elle, le ton burleſque fait place au ton du ſentiment, comme dans ces vers où il remercie mademoiſelle Scudéry d'avoir ſi bien célébré, dans l'épiſode de Scaurus & de Lyriane,

Celle par qui le ciel ſoulage ſon malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un ſort meilleur.

Il mourut en riant comme il avoit vécu, & voyant ſes parens & ſes amis fondre en larmes autour de ſon lit, car il étoit fort aimable & fort aimé : « Mes enfans, leur dit-il, je ne vous ferai » jamais autant pleurer que je vous ai fait rire ; » mais quand il fallut dire le dernier adieu à ſa femme, il ceſſa de plaiſanter : il la remercia de tous ſes ſoins, & faiſant un effort pour lui tendre la main : « Je vous prie, dit-il, de vous ſouvenir » quelquefois de moi : je vous laiſſe ſans biens ; la » vertu n'en donne pas ; cependant ſoyez toujours » vertueuſe. »

Madame Scarron le pleura, dit la Beaumelle, comme ſi elle eût perdu quelque choſe. Elle perdoit beaucoup ; elle perdoit un ami.

Mais elle put dire comme Monime :

Et veuve maintenant ſans avoir eu d'époux.

La marquiſe de Montchevreuil lui ayant donné une retraite chez elle à la campagne, madame Scarron, toujours attentive à plaire & à obliger, entrevit qu'elle deſiroit de jouir promptement d'un ouvrage de tapiſſerie ; elle ſe leva pendant quatre mois à quatre heures du matin pour y travailler. Un voiſin, qui voyoit tous les jours à cette heure une fenêtre ouverte, & une femme l'aiguille à la main, dit à madame de Montchevreuil qu'elle avoit une femme-de-chambre bien laborieuſe.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec pluſieurs perſonnes, un homme de la compagnie fut attaqué de la petite vérole. Madame Scarron, qui ne l'avoit pas eue ou qui ne le croyoit pas, engagea la ſœur du malade à éviter la contagion,

Digitized by Google

prit sa place, & garda le malade jusqu'au parfait rétablissement. Quand le frère & la sœur la remercièrent d'un tel service, elle leur fit cette réponse assez singulière, soit qu'elle fût vraie, soit qu'elle ne le fût pas : « Ce n'est ni l'amitié ni la » religion qui m'ont sollicitée pour vous ; c'est » d'abord un peu de pitié, & ensuite beaucoup » d'envie de faire une chose qui ne s'est jamais » faite. »

On pouvoit même absolument trouver quelque défaut de bienséance dans cet excès d'attention qui faisoit d'une jeune & jolie femme la garde-malade d'un homme. Au reste, cette réponse pouvoit n'être qu'un trait de délicatesse pour mettre à l'aise la reconnoissance du malade ; mais il est vrai qu'alors madame Scarron n'étoit pas sans goût pour les singularités. Voici, par exemple, un trait qu'elle expliquoit elle-même & qui ne peut guère s'expliquer que par-là.

Dans un tems où l'émétique étoit regardé comme une dernière ressource dans les maladies désespérées, elle en prit en pleine santé, afin faire une visite, & dit froidement ce qu'elle venoit de faire : on la renvoya comme une folle. « Ce n'étoit pas » ce que je voulois, disoit-elle dans la suite ; je » voulois qu'on dit : Voyez cette jolie femme ; » elle a le courage d'un homme & on ne le dit » pas. » Ce desir de renommée étoit dominant chez elle. Voici l'aveu qu'elle en fait elle-même. « Je voulois être estimée. L'envie de me faire » un nom étoit ma passion..... & c'est peut-» être pour m'en punir que Dieu a permis mon » élévation, comme s'il avoit dit dans sa colère : » *Tu veux des louanges & des honneurs : eh bien ! » tu en auras jusqu'à en être accablée.* »

Madame Scarron restoit pauvre, mais elle avoit des amis. On essaya de faire revivre en sa faveur une pension que Scarron avoit eue sous le titre bouffon de *Malade de la Reine*, & qu'il avoit perdue par une bouffonnerie satyrique, intitulée *La Mazarinade*. Mazarin, qui s'en souvenoit, demanda si la veuve de Scarron se portoit bien : on lui dit qu'oui. *Eh bien !* dit-il, *elle n'a donc point de droit à la pension d'un malade.*

On se tourna du côté du magnifique Fouquet, qui donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage, & qui se vantoit d'avoir le tarif de toutes les vertus du Royaume. Il n'eut pas celui de la vertu de madame Scarron ; il employa en vain ses agentes & ses créatures, autrefois ses maîtresses, alors ses courtières d'amour ; il envoya un écrin de prix, en se tenant visiblement caché. L'écrin fut renvoyé, le surintendant se tourna vers des conquêtes plus faciles, mais il ne dit pas : *Puisque vous êtes si vertueuse, je vous donne la pension que je voulois vous vendre*, comme Henri IV avoit dit à madame de Guercheville qui l'avoit aussi refusé : *Puisque vous êtes vraiment Dame d'honneur, vous le serez de la Reine ma femme.* L'un étoit Henri-le-Grand, l'autre n'étoit que Fouquet.

On eut recours au Roi, & ce fut alors que les placets de la veuve Scarron fatiguèrent tant ce maître dédaigneux qui devoit un jour être pour elle un ami si tendre.

Vers l'an 1680, dans un tems où Louis XIV étoit partagé entre madame de Montespan, à laquelle il tenoit encore un peu par l'habitude & par les enfans qu'il avoit d'elle, mademoiselle de Fontanges, dont l'éblouissante beauté enivroit ses sens, & madame de Maintenon, qui étoit agréable à ses yeux & nécessaire à son cœur, madame de Montespan, qui ne pouvoit ni vivre avec madame de Maintenon ni se passer d'elle, & qui recherchoit toujours sa conversation, lui dit un jour qu'elle avoit rêvé que *le chat gris* (c'étoit mademoiselle de Fontanges) étoit chassé, & qu'elle (madame de Montespan, tombée alors dans la disgrace du Roi) s'étoit raccommodée avec le Roi dans l'appartement même de madame de Maintenon. « Et moi aussi, j'ai des songes, re-» prend celle-ci. Nous étions l'une & l'autre sur le » grand escalier de Versailles. Je montois, vous » descendiez ; je m'élevai jusqu'aux nues, & vous » allâtes à Fontevrault. »

M. de Voltaire observe que c'est une réponse connue du duc d'Epernon au cardinal de Richelieu, laquelle est gâtée ici par M. la Beaumelle. Le Duc, descendant l'escalier du Louvre, rencontre le Cardinal qui montoit, & qui lui demanda s'il y avoit des nouvelles. *Je n'en sais point d'autre*, dit le Duc, *sinon que vous montez & que je descends.* M. de Voltaire relève l'allongement & l'incohérence de ces mots, attribués à madame de Maintenon. « Je montois, vous descendiez ; » *je m'élevai jusqu'aux nues.* Il est bien question de » s'élever jusqu'aux nues sur un escalier ! »

C'est avec peine qu'on voit madame de Maintenon avoir part à l'intrigue condamnable & digne seulement de madame de Montespan, qui fut mise en œuvre pour engager mademoiselle de Montpensier à se dépouiller de ses biens en faveur de M. le duc du Maine, qu'elle n'avoit prétendu qu'instituer son héritier (& c'étoit bien assez), encore la condition de cette institution étoit-elle qu'on lui permettroit d'épouser M. de Lauzun, alors enfermé à Pignerol. On commença par lui persuader de ne point faire de conditions avec le Roi, de faire seulement ses offres pour le duc du Maine, & de prendre toute confiance dans la reconnoissance du Roi. On feignit ensuite d'avoir compris qu'il s'agissoit d'une donation entre-vifs & non d'une simple institution d'héritier : on lui dit que le Roi l'avoit entendu ainsi, & ne souffriroit pas cette restriction, qui lui paroîtroit faite après coup, & qui auroit l'air d'un repentir injurieux. Dans le cours de cette intrigue madame de Maintenon fut envoyée à Mademoiselle pour fixer ses incertitudes. Mademoiselle, qui la regar-

Digitized by Google

doit comme auteur ou comme complice de la perſécution qu'elle eſſuyoit, lui dit avec la hauteur d'une Princeſſe qui veut humilier une favorite : *Il y a long temps que je vous ai fait l'honneur de vous parler, parce que .....* Sur ce début, madame de Maintenon, qui ſentoit ſa force, ſortit bruſquement. Mademoiſelle la retint, & prenant un ton plus doux, dit qu'elle étoit prête à ſe dépouiller de ſes biens, pourvu qu'on lui permît d'épouſer M. de Lauzun. Madame de Maintenon répéta le conſeil perfide de s'abandonner à la reconnoiſſance & à la générosité du Roi. Je connois les générosités de cour, dit Mademoiſelle, & elle menaça de diſpoſer de ſon bien à ſon gré ſi on ne lui permettoit ce mariage. Vous n'en ſerez pas la maîtreſſe, répondit la favorite ; le Roi ne ſouffrira pas une diſpoſition de vos biens, contraire à vos promeſſes. Mademoiſelle éclata en plaintes ſur cette tyrannie véritablement un peu forte : je donnerai tout aux pauvres, dit-elle ; nous verrons ſi la piété du Roi lui permettra de leur ravir un bien légitimement donné. « En ce cas, reprit ma» dame de Maintenon, je ne puis vous répondre » que M. de Lauzun ne ſoit pas transféré à la » Baſtille. »

Ce propos inique & tyrannique que la ſage Maintenon n'auroit pas dû ſe permettre, en rappelle un ſemblable que Vittorio Siri dit avoir été tenu par le duc de Sully, au troiſième prince de Condé, mari de mademoiſelle de Montmorenci. Henri IV étoit amoureux de cette Princeſſe : on voulоit engager le Prince à faire venir ſa femme à la cour. Le duc de Sully, l'homme le moins propre à cette négociation, commanda au Prince, plutôt qu'il ne lui conſeilla, de ſatisfaire le Roi.

Et la foudre à la main, menaçant ſes refus,

oſa bien lui parler de Baſtille. Condé répondit que le Roi étoit trop juſte pour l'avoir chargé de menacer de la Baſtille le premier Prince du ſang, & ſurtout un Prince innocent. Ne vous fiez pas ſur votre innocence, répliqua Sully : vous ne ſeriez pas le premier homme innocent qui eût été mis à la Baſtille ſous un Roi juſte.

La grande ambition de madame de Maintenon étoit d'arracher Louis XIV au vice & à l'adultère, & de le ramener dans les voies du ſalut. Ce fut elle-même qui fut chargée d'annoncer à madame de Monteſpan que le Roi renonçoit à elle. Celle-ci, dans ſon déſeſpoir, tantôt l'accabloit d'injures & de menaces, tantôt cherchoit à la gagner par des excuſes, des larmes, des promeſſes. Des promeſſes ! lui dit madame de Maintenon ; je n'en veux qu'une de vous, & je la demande au nom de Dieu, du Roi & de votre propre honneur. Promettez de renoncer de bonne foi à votre paſſion. *Ah !* répondit madame de Monteſpan, *c'eſt m'arracher le cœur.*

Au ſortir de cet entretien, madame de Maintenon rencontra un homme de la cour, qui lui dit : « Le bruit ſe répand, Madame, que le Roi quitte » les femmes, & que c'eſt votre ouvrage. » *Plût à Dieu ! & mourir ſur le champ*, répondit-elle.

On délibéra ſi madame de Monteſpan ſeroit exilée. Madame de Maintenon lui épargna ce dernier coup ; mais elle l'entoura de directeurs qui l'exhortoient ſans ceſſe à s'exiler elle-même ; ce qu'elle fit enfin de guerre laſſe après de longs délais & d'innombrables dégoûts, & après avoir eſſayé par mille intrigues, de renverſer le crédit toujours croiſſant de celle qu'elle regardoit comme ſa rivale. *Je ſaurai me venger*, lui dit-elle un jour à la fuite d'un entretien fort vif ; *& moi*, répondit madame de Maintenon, *je ſaurai vous pardonner.* Ce fut celle-ci qui tint parole.

Madame de Monteſpan, dans un accès de fureur, renvoya au Roi les pierreries qu'il lui avoit données. Le premier mouvement du Roi fut d'ouvrir la caſſette. Madame de Maintenon, craignant qu'il ne lui fît l'affront de les lui offrir, l'arrête & l'empêche d'ouvrir. Le ſecond mouvement du Roi fut de ſe venger de cette inſulte. Madame de Maintenon lui repréſente que madame de Monteſpan eſt plus digne de pitié que de courroux, & que cette imprudente ſaillie eſt la dernière convulſion d'un amour réduit au déſeſpoir. Et comment la vanité même du Roi ne le lui diſoit-elle pas ? Comment cette vanité n'étoit-elle pas flattée de ce vain courroux d'une amante ſi long-tems aimée & ſi cruellement délaiſſée ? Il étoit bien queſtion là d'affront fait au Roi ! Ce n'étoit pas au Roi à venger les injures de l'amant infidèle.

Au milieu des tranſports jaloux de madame de Monteſpan & des triomphes d'une femme autrefois ſa protégée, la première propoſe à la ſeconde une partie à Clagny. Madame de Maintenon l'accepte. On vint lui dire officieuſement qu'elle n'y ſeroit pas en ſûreté, que cette fête pouvoit cacher des trahiſons : mais elle avoit promis ; elle y alla, & vit, dit M. de la Beaumelle, qu'un crime eſt bien plus aiſé à imaginer qu'à commettre.

C'étoit madame de Monteſpan qui avoit donné à Louis XIV l'idée de faire écrire ſon hiſtoire par Racine & par Boileau, & dans le tems même de ſa diſgrace elle étoit admiſe aux lectures que ces deux hiſtoriens poëtes faiſoient à Louis XIV de quelques morceaux de cette hiſtoire. « Madame » de Monteſpan, dit M. de la Beaumelle, laiſſoit » échapper quelques mots piquans. Le Roi, en » ſouriant, jetoit furtivement un regard ſur ma» dame de Maintenon, qui, aſſiſe ſur un tabouret » vis-à-vis de lui, tâchoit d'entendre, ſans bâiller, » les fadeurs des deux hiſtoriens. »

Eh ! qui lui a dit que ce fuſſent des fadeurs ? Quand Racine, au tems de la révocation de l'édit de Nantes, diſoit dans *Eſther*,

Et le Roi trop crédule a ſigné cet édit.

étoit-il donc ſi fade ? Racine & Boileau ne ſavoient-ils

voient-ils pas louer ſans fadeur ? Louis XIV eſt loué, flatté, ſi l'on veut, dans la plupart des ouvrages de Boileau ; il l'eſt toujours d'une manière piquante & très-éloignée de la fadeur. M. de Voltaire, dans le *Siecle de Louis XIV*, loue beaucoup ce Prince en avouant ſes fautes, & tout homme de bon ſens, & qui ſaura l'Hiſtoire, le louera toujours beaucoup. M. de Voltaire eſt-il fade ?

M. de la Beaumelle s'amuſe, en paſſant, à dire « que Racine & Boileau s'appliquoient plus à écarter de la cour tout autre bel-eſprit qu'eux, & » ſe rendre maîtres de l'Académie, qu'à faire un » ouvrage digne de la poſtérité. » Quoi ! Racine & Boileau, dans tous leurs ouvrages, négligeoient-ils jamais de les rendre dignes de la poſtérité ? Ne diroit-on pas que ces deux beaux génies étoient des intrigans ſans mérite, qui, par artifice, écartoient de la cour le mérite qui les eût offuſqués ? Boileau avoit-il tort de n'eſtimer aucun poëte de ſon tems à l'égal de Racine ? Racine avoit-il tort de n'eſtimer aucun critique de ſon tems à l'égal de Boileau ? Et quel écrivain digne d'être mis ſur la même ligne, ou ſeulement d'en approcher *longo intervallo*, ont-ils donc écarté de la cour ? Quant à leur empire dans l'Académie, qu'auroit-on penſé de ce corps reſpectable, ſi deux hommes tels que Racine & Boileau n'y avoient pas eu la plus grande influence ? Quelles légéretés, que toutes ces petites déciſions de caprice ! Et comment cherche-t-on à ſe diſtinguer par ces paradoxes & ces jugemens en l'air, quand on a tant de moyens d'intéreſſer, & par ſon ſtyle, & par les choſes qu'on avoit à dire ?

Revenons à meſdames de Monteſpan & de Maintenon. Boileau contoit à ſes amis qu'un jour, au moment où la lecture commençoit, madame de Monteſpan, qui n'étoit point attendue, entra, & que madame de Maintenon ne ſe leva point. Le Roi lui dit de s'aſſeoir, & ajouta : « Il eſt bien » juſte, Madame, que vous entendiez un ouvrage » dont vous avez tracé le premier plan. » Elle parut très-peu attentive, & de tems en tems interrompit le lecteur pour dire à madame de Maintenon : *Madame eſt-elle contente ?* « Après la lec» ture, elle lui fit une profonde révérence, où il y » avoit plus d'air que de reſpect, & lui demanda » une heure, ſous prétexte qu'elle avoit beau» coup de choſes à lui dire. » — « Et moi, répon» dit ſéchement madame de Maintenon, j'ai beau» coup d'affaires ; quand je ſerai libre, je vous le » ferai ſavoir. » C'eſt, dit la Beaumelle, la ſeule fois qu'elle fit ſentir ſa ſupériorité à madame de Monteſpan, qui l'avoit ſi ſouvent accablée de la ſienne.

Lorſque madame de Monteſpan ſe réſolut enfin à la retraite, madame de Maintenon lui fit donner une penſion de deux mille louis par mois. Pour elle, elle n'eut jamais, & ne voulut jamais avoir qu'une penſion de 48,000 liv. par an ; auſſi diſoit-elle : « Ses maîtreſſes lui coûtoient plus en un » mois, que je ne lui coûte dans une année. » Et ſur ces 48,000 liv. quel bien ne faiſoit-elle pas, elle qui avoit ſu en faire ſur 500 liv. de penſion que lui faiſoit Scarron ?

Une autre amie, une autre bienfaitrice de madame Scarron, la ducheſſe de Richelieu, étoit devenue jalouſe de madame de Maintenon, s'étoit unie avec madame de Monteſpan pour lui nuire, n'avoit ceſſé de la calomnier auprès de madame la Dauphine, dont madame de Maintenon l'avoit faite Dame d'honneur, ainſi que de la Reine auparavant. M. de la Beaumelle dit avec raiſon que la marquiſe de Maintenon pouvoit dire à la ducheſſe de Richelieu : *Vous m'admîtes autrefois à votre ſociété & à votre table ; dix ans après je vous fis Dame d'honneur de la Reine*, Mais ce n'eſt pas là ce qu'elle lui diſoit. Témoin de tant d'intrigues qu'elle dédaignoit, & de tant d'offenſes qu'elle pardonnoit : *Vous avez beau faire, Madame*, lui diſoit-elle, *vous n'effacerez point le ſouvenir de vos bienfaits.* C'eſt au ſujet de la ducheſſe de Richelieu qu'elle dit ce mot ſi affligeant & ſi conforme à la triſte & trop fameuſe maxime de Bias : *On eſt tous les jours trompé à des amitiés de trente ans.* Ce mot ſe trouve auſſi dans ſes Lettres, autrement appliqué. Les torts de madame de Richelieu à l'égard de madame de Maintenon furent ſi nombreux, ſi conſtans, ſi graves, ſi manifeſtes, que Louis XIV vouloit la chaſſer de la cour ; madame de Maintenon l'en empêcha en lui diſant : « Tra» caſſiere pour tracaſſiere, elle qu'on connoît » vaut encore mieux que celle qu'on ne connoît » pas. »

Lorſqu'à l'occaſion du départ des princes de Conti pour la Hongrie, en 1685, le marquis de Louvois fit ſi imprudemment & ſi tyranniquement intercepter les lettres de pluſieurs jeunes gens de la cour, lettres dont les plus coupables, c'eſt-à-dire, les plus indiſcrètes, ſe trouvèrent être d'un des fils & du gendre de Louvois même, il s'en trouva auſſi de madame la princeſſe de Conti, fille de Louis XIV. Elle diſoit qu'elle avoit pris fort promptement une fille d'honneur, de peur que madame de Maintenon ne lui en donnât une. Elle ajoutoit : *Je me promène quelquefois avec le Roi & madame de Maintenon ; juget combien je m'amuſe.* La Princeſſe, avertie de l'infidélité de Louvois par la rumeur publique & par un regard foudroyant de Louis XIV, alla pleurer chez madame de Maintenon, qui lui dit : « Pleurez, pleu» rez, Madame ; car c'eſt un grand malheur de » n'avoir pas le cœur bon. » Quelque temps après la Princeſſe étant tombée malade, madame de Maintenon la ſervit avec la vigilance d'une garde & la tendreſſe d'une mère, & ſe hâta de la réconcilier avec le Roi.

M. de la Beaumelle croit que le mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV eſt de la fin de l'année 1685. Une de ſes preuves eſt que, dans un démêlé avec madame la ducheſſe de Bourgogne,

Digitized by Google

avec qui elle en avoit fi peu, elle lui dit : « J'étois » ce que je fuis avant que vous fuſſiez au monde. » Or, cette Princeſſe étoit née le 6 décembre 1685. Les témoins furent Bontemps, premier valet-de-chambre, & le marquis de Montchevreuil. Ce dernier dit ſur ce ſujet à madame de Maintenon : « Je vois avec un charme infini, Madame, qu'il » ne me ſera pas poſſible d'augmenter de reſpect » pour vous. » L'archevêque de Paris, de Harlay de Chanvallon, & le P. de la Chaiſe furent les miniſtres. La cérémonie ſe fit à un autel de la tribune de l'ancienne chapelle de Verſailles. L'acte de célébration, s'il a exiſté, eſt perdu. L'archevêque l'emporta dans ſa poche, dit M. de la Beaumelle. « Il étoit ſi négligent, que toutes les fois qu'il » changeoit d'habit, il renfermoit dans une armoire celui qu'il quittoit, pour s'épargner la » peine de mettre en ordre ſes papiers. A ſa mort, » on trouva ſous la clef quantité de vieilles cu» lottes, dont l'une contenoit cet acte, qui, après » avoir eſſuyé les paſquinades de tous les laquais, » paſſa de main en main, peut-être dans celles de » quelque homme peu curieux, qui, en liſant ceci, » dit : Je voudrois bien avoir cette pièce, & l'a » dans un coin de ſon cabinet. »

M. de Voltaire, quoiqu'il croie à ce mariage par d'autres raiſons, dit que ce conte n'eſt pas même digne des laquais ; & en effet, l'auteur auroit bien dû nous dire de qui il le tient. On n'a donc que des conjectures ſur le mariage, mais elles ſont fortes.

(*Voyez* ci-deſſus, à l'article de *l'abbé de Choiſy*, ce qui concerne la traduction de l'Imitation, & l'eſtampe allégorique de madame de Maintenon.)

Le même abbé de Choiſy rapporte qu'ayant prié Bontemps d'offrir à madame de Maintenon un exemplaire d'un de ſes ouvrages, Bontemps, dans le compte qu'il lui rendit de ce qu'il avoit dit à cette Dame, ſe ſervit de ces termes : *Je fuis effaré que ſa Ma....* Il s'arrêta tout court, rougit de ſe ſurprendre dans l'indiſcrétion, & changea de propos. Je ne fis pas ſemblant, ajoute l'abbé de Choiſy, d'avoir ouï les mots ſacramentaux, & ne lui en ai jamais parlé.

Madame de Maintenon ne laiſſoit point pénétrer ſon ſecret, mais elle ne nioit point ſon état. Etant un jour allée aux Carmélites, où les Reines ſeules ont droit d'entrer, la ſupérieure lui dit : « Ma» dame, vous ſavez nos uſages, c'eſt à vous à dé» cider. — Ouvrez toujours, ma mère, répondit » madame de Maintenon. »

Madame la Ducheſſe, fille de Louis XIV, qui avoit du talent pour les chanſons ſatyriques, en ayant fait une contr'elle : *Me prendroit-on*, dit madame de Maintenon, *pour la maîtreſſe du Roi ?*

Une de ſes amies lui diſant un jour : *Vous n'êtes pas la dernière du royaume : — Taiſez-vous*, lui répondit-elle, *tout cela n'eſt que vanité.*

Un enfant lui ayant dit : *On aſſure que vous êtes Reine ;* elle ne répondit que ces mots : *Qui vous l'a dit ?*

Un autre montant en carroſſe avec elle, & s'écriant : *J'ai les honneurs de la cour ;* elle ſourit & lui mit ſon éventail ſur la bouche.

Un payſan des environs de Fontainebleau la traitant de *Majeſté*, elle rougit, & dit : *Il faut donc que tout ce que je vois ſoit flatteur.*

Elle exclut, pendant quelques mois, de ſa ſociété, madame d'Hendicourt, pour s'être aviſée de lui dire : *Nos maris ne reviendront pas ſitôt de la chaſſe.*

On prétend qu'au contraire le duc de Noailles, mari de ſa nièce, fut un jour au moment d'apprendre par elle ſon ſecret, & qu'il ſe refuſa de lui-même à cette confidence, qui ne lui parut pas ſans inconvénient à l'égard du Roi.

On prétend auſſi qu'un jour madame de Maintenon grondant madame de Caylus, ſa nièce à la mode de Bretagne, lui diſoit : *Vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrois volontiers tout l'encens dont on me fatigue ;* & que tout à coup baiſſant la voix ſans rien diminuer de la véhémence de ſon ton, elle ajouta : *Vous pourtant nièce d'une Reine !*

Un jour d'été, le Roi ayant pris médecine, Monſieur, qui entra dans ſa chambre, le trouva dans ſon lit un peu négligemment couvert. Madame de Maintenon étoit dans la chambre. Le Roi ne voulut pas laiſſer ſubſiſter dans l'eſprit de ſon frère un ſoupçon défavorable à ſon amie. *De la maniere dont vous me voyez devant Madame*, lui dit-il, *vous jugez bien ce qu'elle m'eſt.*

Madame la Dauphine, préſentant avoir un fauteuil devant une Reine étrangère (apparemment la reine d'Angleterre), diſoit : *Je ne ſuis pas reine de France, mais j'en tiens la place.* Le Roi répondit : *Pas encore.*

Mignard, peignant madame de Maintenon en ſainte Françoiſe romaine, demanda au Roi en ſouriant, ſi, pour orner le portrait, il ne pourroit pas mettre un manteau d'hermine. *Oui*, dit le Roi, *ſainte Françoiſe le mérite bien.*

Mademoiſelle Bernard fit ce madrigal ſur les portraits du Roi & de madame de Maintenon, peints par Mignard :

Oui, votre art, je l'avoue, eſt au deſſus du mien.
J'ai loué mille fois notre invincible maître ;
Mais vous, en deux portraits vous le faites connoître.
On voit aiſément dans le ſien
Sa valeur, ſon cœur magnanime ;
Dans l'autre, on voit ſon goût à placer ſon eſtime.
Ah ! Mignard, que vous louez bien !

Le dernier volume du *Recueil des Lettres de madame de Maintenon*, volume publié par M. l'abbé Berthier, finit par une lettre de M. Godet-Deſmarais, évêque de Chartres, directeur ſpirituel de madame de Maintenon, & l'homme le plus inſtruit

Digitized by Google

de ce qui concerne, & l'état, & la conſcience de cette Dame. Cette lettre, dont tout établit l'authenticité, eſt adreſſée à Louis XIV, quelque tems après la paix de Riſwick. Voici ce que lui dit l'évêque au ſujet de madame de Maintenon :

« Vous avez une excellente *compagne*..... dont » *la tendreſſe, la ſenſibilité, la fidélité pour vous* ſont » ſans égales..... Je ſerois bien ſa caution, Sire, » qu'on ne peut *vous aimer plus tendrement*..... Dieu » vous a voulu donner *une aide ſemblable à vous*..... » *en vous accordant une femme*... occupée de la gloire » & du ſalut de ſon *époux*. »

Madame de Maintenon écrivoit, le 28 juillet 1698, à l'archevêque de Paris (Noailles). « Comptez, » Monſeigneur, que vous ne me verrez plus que » chez moi : vous ne me traitez point familiére- » ment. Sur quel pied pouvez-vous me faire des » cérémonies, comme de venir me recevoir au » bas du degré, & de m'accompagner à mon car- » roſſe avec tout ce qui eſt chez vous ? *Voulez-* » *vous trahir mon ſecret ?* Eſt-ce que vous êtes auſſi » adorateur de la faveur ? ou eſt-ce que vous m'en » croyez enivrée ? »

Madame la ducheſſe de Bourgogne n'appeloit jamais madame de Maintenon que ſa tante, & avoit avec elle des manières auſſi reſpectueuſes qu'affectueuſes : d'ailleurs, toutes les graces, toute la gaîté, toute le badinage d'une enfant aimable. Un jour, dit M. la Beaumelle, qu'elle s'étoit miſe *dans ſa niche* (cette niche, quelle qu'elle fût, étoit apparemment la place d'honneur) : *Otez-vous donc*, lui dit le Roi ; *ne voyez-vous pas que vous êtes à la place de Madame ?*

Enfin, madame de Monteſpan, voyant à une fenêtre le Roi rire avec madame de Maintenon de l'air le plus familier, dit : « S'ils étoient mariés, » s'aimeroient-ils tant ? S'ils ne l'étoient pas, ſe » permettroient-ils ces familiarités ? »

Cléopâtre, déjà vieille, enchaîne Auguſte, dit M. de la Beaumelle : elle l'enchaîna ſi peu, qu'elle ſe fit piquer par un aſpic, parce qu'Auguſte vouloit la mener enchaînée à Rome ; mais elle avoit ſubjugué Céſar & Antoine, & elle étoit alors dans l'âge de plaire.

Madame de Maintenon ne ſavoit pas demander, & ſa famille ſe plaignoit de l'excès de ſon déſintéreſſement. *Vous voulez*, lui diſoit madame de Villette, *jouir de votre modération, & que votre famille en ſoit la victime.* Le Roi lui diſoit ſouvent : Mais, Madame, demandez, vous n'avez rien à vous. *Sire*, répondoit elle, *il ne vous eſt pas permis de me rien donner.*

Elle fut nommée ſupérieure perpétuelle de la communauté de Saint-Cyr, qu'elle avoit fondée. Les Dames lui envoyèrent une croix d'or ſemée de fleurs-de-lys, où étoient gravés ces deux vers de Racine :

Elle eſt notre guide fidèle ;
Notre félicité vient d'elle.

Double alluſion, & à la croix, & à celle qui devoit la porter. M. de la Beaumelle obſerve que, dans les lettres-patentes de fondation, elle eſt nommée *madame* de Maintenon, quoique, ſelon le ſtyle de la chancellerie, elle dût être nommée *la dame* de Maintenon. Remarque petite, mais peut-être aſſez juſte.

Aſſurément M. de la Beaumelle avoit quelqu'averſion pour Racine. Il dit qu'avant *Eſther*, ce poète *n'avoit encore fait que Phèdre*, & que Corneille avoit fait *Rodogune* & *Héraclius*.

1°. Etoit-ce avoir fait ſi peu que d'avoir fait la tragédie de *Phèdre ?*

2°. Racine n'avoit-il fait que *Phèdre ? Andromaque, Britannicus, Bajazet, Mithridate*, & ſurtout *Iphigénie*, que M. de Voltaire préféroit à tout : tout cela doit-il être compté pour rien ?

3°. Corneille avoit fait *Rodogune, Héraclius* & pluſieurs autres pièces, ou égales ou ſupérieures, mais dont aucune n'approche de la perfection de *Phèdre*, quoique pleines de beautés qu'on ne peut trop admirer.

M. de la Beaumelle s'amuſe à parodier, comme eût pu faire Scarron, tout ce que Racine a ſi magnifiquement ennobli dans ce prologue de la piété, chef-d'œuvre de poéſie, monument qui ſera chérir & reſpecter dans tous les ſiècles cette noble inſtitution de Saint-Cyr. « Il repréſente le roi & la » reine d'Angleterre, ravis qu'on peignît le Saint- » Père qui avoit contribué à les détrôner, comme » un aveugle *à qui le diable avoit crevé les yeux ;* » Louis un peu confus *de l'impie plainte de la piété*, » qui faiſoit valoir à Dieu ſon exactitude & ſon » recueillement *à la ſainte meſſe.* » Voici maintenant les endroits critiqués.

Tout ſemble abandonner ces ſacrés étendards,
Et l'enfer couvrant tout de ſes vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus ſaints a jeté ſes ténèbres.

Pouvoit-on parler avec plus de ménagement, plus d'art, plus de convenance, plus de nobleſſe, d'un Pape, d'ailleurs pieux & vertueux, mais allié des hérétiques, qui fourniſſoit de l'argent & faiſoit dire des meſſes pour obtenir que la meſſe fût abolie dans la Grande-Bretagne, & qu'une fille détrônât ſon père ? Quant à Louis XIV, non-ſeulement Racine loue ſon recueillement, mais il entreprend d'ennoblir & de ſanctifier juſqu'à cette petite dévotion de bonne femme, ſi l'on veut, qui conſiſte à baiſer la terre dans l'égliſe par humilité ; & jamais le poète n'a été ſi grand, ſi harmonieux, ſi impoſant, ſi ſublime qu'en décrivant une ſi petite choſe. Voilà la magie de la poéſie & le preſtige de l'art.

Tu le vois tous les jours devant toi proſterné,
Humilier ce front de ſplendeur couronné,
Et confondant l'orgueil par d'auguſtes exemples,
Baiſer avec reſpect le pavé de tes temples.

Digitized by Google

En entendant de tels vers, où reſpire toute la majeſté de la religion, il eſt bien malheureux de ſonger à des parodies.

M. de la Beaumelle dit qu'à Paris on trouva dans *Eſther* beaucoup de vers foibles. Ces gens-là étoient bienheureux s'ils avoient droit de trouver foibles les vers d'*Eſther*. Où en avoient-ils donc vu de plus beaux?

« Le public impartial, dit M. de Voltaire, ne » vit qu'une aventure ſans intérêt & ſans vraiſemblance, un Roi inſenſé qui a paſſé ſix mois avec » ſa femme ſans ſavoir qui elle eſt, & qui, ayant, » ſans le moindre prétexte, donné ordre de faire » égorger toute une nation, fait enſuite pendre » ſon favori tout auſſi légérement. »

« Le public, répond M. de la Beaumelle, ne vit » point cela; car le public étoit chrétien. On lui » préſentoit un fait intéreſſant & miraculeux, d'après un livre admis comme divin: il ne diſcutoit » point l'action, parce qu'on ne diſcute pas ce » qu'on regarde comme démontré. »

Ici M. de la Beaumelle nous paroît avoir complétement raiſon contre M. de Voltaire, dont la critique tombe ſur la Bible & non ſur Racine. Il en eſt de même d'une autre critique du même M. de Voltaire, critique ſi ſottement répétée aujourd'hui par tant d'échos, contre le caractère de Joad dans *Athalie*, où l'on ne veut plus voir qu'un prêtre fanatique & ſéditieux. Voici ce qu'en penſoit Boileau, & ce qu'en penſera tout bon juge reſpectant la Bible.

Tout ce qu'il peut y avoir de ſublime, dit-il, paroît raſſemblé dans cette réponſe de Joad à Abner:

Celui qui met un frein à la fureur des flots, &c.....

« D'où je conclus que c'eſt avec très-peu de fon» dement que les admirateurs outrés de M. Cor» neille veulent inſinuer que M. Racine lui eſt » beaucoup inférieur pour le ſublime, puiſque, » ſans apporter ici quantité d'autres preuves que » je pourrois donner du contraire, il ne me paroît » pas que toute cette grandeur de vertu romaine » tant vantée, que ce premier a ſi bien exprimée » dans pluſieurs de ſes pièces, & qui ont fait ſon » exceſſive réputation, ſoit au deſſus de l'intrépidité plus qu'héroïque & de la parfaite confiance » en Dieu de ce véritablement pieux, grand, ſage » & courageux Iſraelite (Joad.) »

Mais, dira-t-on, pourquoi choiſir ſes ſujets dans un livre ſacré, dont il n'eſt permis de rien changer en faveur des convenances théâtrales? Je réponds qu'au moins on ne peut faire cette queſtion pour des pièces deſtinées à Saint-Cyr; que le ſujet d'*Eſther* eſt le premier qui a dû y être traité, qu'il y a beaucoup d'eſprit, de goût & de convenance dans le choix de ce ſujet.

Pour *Athalie*, ce ſujet n'eſt devenu allégorique qu'après coup, ſous la régence, par des conjonctures que Racine n'a pas pu avoir le mérite de prévoir: mais quel ſuprême mérite dans l'exécution! Madame de Maintenon eut, comme Boileau, celui de le ſentir, & de ſoutenir à Racine même, qui croyoit avoir manqué ſon ſujet, qu'il n'avoit rien fait de plus beau.

Voici ce qu'elle écrivoit à ce ſujet, dix-huit ou vingt ans après la mort de Racine:

« Dieu veuille que les repréſentations d'*Athalie* » (à Paris, ſous la régence) faſſent quelques con» verſions! C'eſt la plus belle pièce qu'on ait vue: » on y revient, & je l'avois prédit. »

La direction de Saint-Cyr fut donnée aux prêtres de Saint-Lazare. Quelqu'un s'étonnant qu'on ne prît pas des Jéſuites pour cet emploi. *Je veux*, dit madame de Maintenon, *être maîtreſſe chez moi*. Ce mot fait connoître ce qu'elle penſoit des Jéſuites qu'elle avoit la foibleſſe de craindre, & contre leſquels elle n'oſa ſoutenir le cardinal de Noailles ſon ami, dont elle connoiſſoit, & la vertu, & la doctrine; ils étoient ſûrs de la faire trembler avec les mots d'*héréſie*, de *janſéniſme*, de *reſte de calviniſme*; car ces mots avoient toujours un grand effet ſur l'eſprit de Louis XIV.

Par des raiſons ſemblables elle n'oſa défendre d'abord contre les injuſtes préventions, enſuite contre l'injuſte reſſentiment de Louis XIV, l'aimable Fénelon, pour le quel elle avoit autant d'eſtime & encore plus de penchant. M. de la Beaumelle dit avoir demandé à une femme qui avoit long-tems vécu avec madame de Maintenon & M. de Fénelon, pourquoi la première avoit eu la foibleſſe de ne pas s'oppoſer à la diſgrace de ſon ami. Voici quelle fut mot pour mot la réponſe: *Si la haute vertu de madame de Maintenon avoit permis au Roi quelques ſoupçons jaloux, ils ſeroient tombés ſur M. de Cambrai*. Ce mot, ſans juſtifier entiérement madame de Maintenon, réconcilie avec elle.

On prétend qu'elle aima toujours cet illuſtre malheureux. Lorſque mademoiſelle d'Oſmond, une de ſes élèves favorites de Saint-Cyr, épouſa le marquis d'Havrincourt, elle lui donna, entr'autres inſtructions, le conſeil de voir ſouvent l'évêque d'Arras, que le Roi eſtimoit fort; mais ayant appris qu'Havrincourt étoit dans le diocèſe de Cambrai: « Ah! mon Dieu, ma fille! lui dit-elle » d'un ton ſatisfait & d'un air myſtérieux, que » vous êtes heureuſe d'être à portée de cet hom» me-là! Faites pour lui ce que je vous ai con» ſeillé pour l'évêque d'Arras; mais n'en dites » rien. »

On l'aime bien moins lorſqu'on la voit écrire à madame de Caylus (le 19 avril 1717): « Je ne me » ſoucie point de lire *Télémaque*. » On conçoit cependant que ce livre étant regardé comme la critique du règne de Louis XIV, le refus qu'elle faiſoit de le lire pouvoit être un hommage qu'elle croyoit devoir à la mémoire de ce grand Roi.

Le Roi & madame de Maintenon n'aimoient point le duc d'Orléans, à cauſe de ſes mœurs;

Digitized by Google

mais lorſqu'il fut accuſé d'avoir conſpiré en Eſpagne contre Philippe V, elle le ſervit bien auprès du Roi, & mieux peut-être que le Prince ne le penſoit; auſſi diſoit-elle : *Ah! ſi le duc d'Orléans ſavoit tout ce qu'il me doit!*

D'un côté, la ducheſſe de Bourgogne, ennemie du duc d'Orléans, la preſſoit de ſe déclarer contre lui; de l'autre, *Madame* la prioit de protéger ſon fils. Madame de Maintenon ne promettoit que de la neutralité; elle diſoit à la première : *Le reſpect que je dois au neveu du Roi ne me permet pas de parler;* elle diſoit à la ſeconde : *Mon reſpect pour Philippe V m'ordonne de me taire.*

S'il eſt vrai qu'on ait accuſé M. de la Beaumelle d'avoir appuyé les bruits calomnieux répandus contre M. le duc d'Orléans, au ſujet de la mort des Princes, & ſi ce fut la cauſe qui fit enfermer cet auteur à la Baſtille, le 24 avril 1753 juſqu'au 12 octobre de la même année, ce fut une grande injuſtice, car il réfute très-hautement ces mêmes bruits; mais il a tort de dire que l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, en rejetant auſſi ces calomnies, les accrédite mieux qu'il ne les détruit.

M. de la Beaumelle ne s'éloigne pas de penſer que ſi les alliés avoient levé le ſiége de Lille en 1708, madame de Maintenon auroit été déclarée Reine. Le Roi, ſelon lui, dit un jour à madame de Maintenon dans un mouvement de joie. « Vos » prières ſont exaucées, Madame : Vendôme tient » mes ennemis. Lille ſera délivrée, & vous ſerez » reine de France. » Ces paroles entendues & répétées donnèrent lieu à une cabale du Dauphin, du duc & de la ducheſſe de Bourgogne & du duc de Vendôme pour laiſſer prendre Lille; ce fut ainſi qu'on interprèta la retraite du duc de Vendôme, qui parut alors difficile à expliquer. « Ce bruit ſe » répandit même chez les étrangers. De là ces » billets que les ennemis jetoient parmi nous : » *Raſſurez-vous, Français; elle ne ſera pas votre » Reine. Nous ne leverons pas le ſiege.* »

Et ces billets & la cabale des Princes, & le propos de Louis XIV, ne paroiſſent à M. de Voltaire que des contes dont il ſe moque. En effet, il eſt difficile de croire, d'un côté, que les héritiers du trône miſſent l'État en danger pour empêcher qu'un mariage néceſſairement ſtérile, mais dont perſonne ne doutoit, fût déclaré; de l'autre, que les raiſons de déclarer ce mariage ou de le tenir toujours ſecret puſſent dépendre du ſuccès heureux ou malheureux d'un ſiége.

Mais madame de Maintenon écrivoit à madame du Pérou, après le ſiége de Lille : *Nos Princes ont échappé à un malheur plus grand pour eux que la mort.*

1°. Eh bien! pourquoi faut-il que ce malheur ſi grand ſoit la déclaration du mariage le plus indifférent? En quoi cette déclaration du mariage de leur grand-père, âgé de ſoixante-dix ans, avec une femme de ſoixante-treize, étoit-elle pour les Princes un malheur pire que la mort? Et comment madame de Maintenon pouvoit-elle le dire?

2°. M. de la Beaumelle, éditeur des *Lettres de madame de Maintenon*, auroit bien dû faire lui-même la vraie réponſe qui eſt abſolument péremptoire, c'eſt que la lettre de cette Dame à madame du Pérou eſt du 28 juillet 1708, & que Lille ne fut priſe qu'à la fin d'octobre. Les propres termes de la lettre ſont : *Nos Princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.* Elle venoit de parler de la bataille d'Oudenarde. Ce péril étoit vraiſemblablement celui d'être pris. Très-grand malheur en effet pour l'héritier de la couronne, & pour la couronne dont il doit hériter.

Le grand mérite des *Mémoires de madame de Maintenon* eſt d'amener le lecteur par des degrés inſenſibles & par un récit naturel, à regarder comme très-probable que l'élévation de madame de Maintenon ait été uniquement le produit de ſon caractère toujours égal, doux, patient, généreux, ſans le ſecours d'aucune cabale & d'aucun artifice. Si l'on ne peut pas dire que l'auteur démontre entièrement cette opinion, il la perſuade du moins, & le *Recueil des Lettres de madame de Maintenon*, & de tous les bonnêtes gens de la cour, la fortifie & la confirme.

Le duc de Saint-Simon accuſe madame de Maintenon d'avoir perſécuté Louis XIV mourant, pour lui arracher un teſtament favorable au duc du Maine, ſon élève chéri. Les diſpoſitions teſtamentaires de Louis XIV s'expliquent aſſez par ſa tendre prédilection pour le duc du Maine, par ſon éloignement pour le duc d'Orléans, & par la crainte qu'il avoit de ce Prince.

Le même duc de Saint-Simon accuſe encore, & très-aigrement, madame de Maintenon d'avoir abandonné Louis XIV quand elle n'eut plus rien à en attendre. Il aſſure que Louis XIV ne ceſſa de la demander, & mourut avec la douleur de ne la pas voir auprès de lui.

Le reproche ſeroit grave. Voici le récit de M. de la Beaumelle; il nous paroît la juſtifier entièrement.

« Le Roi avoit fait d'un œil ſec ſes adieux à tous » ſes parens & à ſes amis. Quand il les fit à madame » de Maintenon, il ne put retenir ſes pleurs. *Je » ne regrette que vous*, lui dit-il : *je ne vous ai pas » rendue heureuſe; mais tous les ſentimens d'eſtime » & d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus » pour vous.* Il lui dit devant tous les Princes : » *L'unique choſe qui me fâche, c'eſt de vous quitter. » Mais j'eſpere vous revoir bientôt dans l'éternité.* » Quand tout le monde fut ſorti, il lui dit : *Qu'allez-vous devenir? Vous n'avez rien. Je vous prie,* » répondit-elle, *de ne point penſer à moi; je ſuis » un rien.* Il s'avança pour l'embraſſer, & ſe ſentant prêt à pleurer, il lui dit d'examiner ſi perſonne n'écoutoit; *mais*, ajouta-t-il, *on ne ſera » jamais ſurpris que je m'attendriſſe avec vous.*

» Il appela le duc d'Orléans, & lui recommanda

Digitized by Google

» madame de Maintenon. Je croyois, disoit dans » la suite le duc d'Orléans en rapportant cet » entretien, je croyois à tout moment qu'il m'al- » loit déclarer son mariage.

» Les dernières paroles du Roi s'adressèrent à » elle. Après être revenu d'une grande foiblesse, » il lui dit : *Il faut, Madame, que vous ayez bien du* » *courage & de l'amitié, pour demeurer là si long-* » *tems. Retirez-vous. Je sais tout ce que vous souffrez* » *d'un pareil spectacle. Mais j'espère qu'il finira bien-* » *tôt.* Sa tête s'embarrassa. Il perdit toute connois- » sance. Madame de Maintenon rentra dans son » appartement, pour pleurer en liberté son Roi, » son ami, son époux..... »

Le 29 août 1715, le Roi respiroit encore..... Madame de Maintenon se demandoit si elle devoit attendre le dernier coup de la mort ou épargner ce spectacle à sa sensibilité. Il lui paroissoit honteux de ne pas fermer les yeux au Roi..... Mais ses soins lui étoient désormais inutiles : il avoit perdu l'usage de ses sens; il luttoit contre la mort; il souffroit peut-être, mais du moins elle le voyoit encore. A chaque instant elle demandoit à Fagon des nouvelles du Roi : elle en alloit chercher elle-même & n'en trouvoit que d'accablantes. Ses tristes yeux se portoient en tremblant sur ce visage déjà couvert des ombres du trépas. Elle envoyoit mademoiselle d'Aumale voir s'il étoit bien vrai qu'il ne restât plus d'espérance.

Le maréchal de Villeroi, témoin de ses agitations, la conjure de se retirer. « C'est à moi, lui ré- » pond-elle, à recevoir son dernier soupir, & il me » reste encore assez de force & de courage. » Ces derniers mots étoient démentis par ses pleurs..... « Voulez-vous, dit le Maréchal, que toute la » France vous voie livrée aux premiers transports » de votre douleur? Mais, repart madame de » Maintenon, il vit encore; il voudra peut-être » me revoir. Si ses derniers regards me deman- » doient & ne me trouvoient pas! ajouta-t-elle en » sanglotant ». Le Maréchal lui promit que si le Roi prononçoit une fois son nom, elle en seroit promptement instruite; enfin il la détermine à partir. Cependant elle veut encore que l'abbé Briderei son confesseur voie le Roi, & l'assure qu'elle ne lui est plus bonne à rien. Elle part pour Saint-Cyr avec mademoiselle d'Aumale. *Nous allons le pleurer*, lui dit-elle, *& hâter sa gloire dans le Ciel par nos prières.....*

Quand elle apperçut Saint-Cyr : *Hélas!* dit-elle, *cette maison perd son père & sa mère. Je vais lui être bien inutile, après avoir pu tous pour elle auprès de celui que nous pleurons.* En entrant : *Je ne veux plus*, s'écria-t-elle, *que Dieu & mes enfans..... Il faudra employer le reste de notre vie à leur inspirer la piété solide que le Roi avoit acquise.*

Le maréchal de Villeroi lui envoyoit d'heure en heure un courrier pour lui apprendre des nouvelles de l'agonie du Roi. Elle passa la nuit & les deux jours suivans à en attendre, à en recevoir; à en attendre encore, à se désespérer d'en avoir reçu. Elle pria, pleura, parla du Roi, & ne pensa pas un instant à elle-même.

Le Roi étoit mort le 1 septembre, & personne n'osoit le lui dire. Enfin, le 2, mademoiselle d'Aumale entre dans sa chambre & lui dit du ton le plus lugubre : *Madame, toute la maison consternée est à l'église.* Il le l'entend, se lève & va au chœur assister à l'office des morts.

Les deux plus grands événemens du reste de sa vie sont les visites qu'elle reçut dans sa retraite, du duc d'Orléans & du czar Pierre. Le premier alloit rendre hommage à la vertu de madame de Maintenon, qu'il appeloit *la femme sans faute* à l'autre, à la célébrité d'une femme qui avoit été pour Louis XIV ce que Catherine, beaucoup moins bien née, étoit pour lui.

Elle ne reçut d'ailleurs que la reine d'Angleterre & quelques évêques. Toute la cour vint se présenter à sa porte, & fut refusée. Le maréchal de Villars demanda une exception qu'il méritoit à tant d'égards, mais surtout par son fidèle attachement pour Louis XIV. On lui répondit que Saint-Cyr étoit inaccessible aux héros comme aux Princes. Il répliqua qu'il alloit y mettre le siége. A ce mot de si bon goût dans la bouche du maréchal de Villars, à cette plaisanterie noble & tendre qui annonçoit toute la persévérance de l'amitié, il fut admis & accueilli par l'amitié. Le maréchal de Villeroi, non moins fidèle à madame de Maintenon, lui donna le coup de la mort en lui apprenant la disgrace & la prison du duc du Maine; elle courut se jeter aux pieds des autels, son seul asile dans ses douleurs. Elle en revint avec la fièvre qui ne la quitta plus. Elle mourut le 15 avril 1719, à près de quatre-vingt-quatre ans.

Son épitaphe françaisé, qu'on lit sur une pierre de marbre, au milieu du chœur de l'église de Saint-Louis à Saint-Cyr, est de l'abbé de Vertot: on y remarquoit ces deux lignes :

Révérée de Louis-le-Grand,
Environnée de sa gloire.

Comme disant & ne disant pas qu'elle étoit sa femme. MM. Tiberge & Brisacier avoient proposé l'épitaphe suivante, qui ne fut peut-être rejetée que parce qu'elle est en latin, & d'ailleurs un peu longue.

Hic jacet
Illustrissima Domina, D. FRANCISCA D'AUBIGNI,
Marchionissa DE MAINTENON,
Christina Victoria Bavarica, Galliarum Delphina à
mulièbri cultu.
Ludovico magno tàm constanter quàm sapienter chara :
Famina antè omnes sui avi, pluriumque retrò saculo-
rum faminas
Longè præstantior !

Digitized by Google

Nec alia magis simul & minùs nota
Natalibus clara, ingenio, ratione ac prudentiâ clarior,
Solidâ virtute & sinceră pietate, suprà modum mirabilis,
Bonorumque memoriâ digna.
Summâ apud Regem gratiâ
ESTHER ALTERA.
Continuo orationis studio, & secessu cum suis puellis.
ALTERA JUDITH
Fortunâ primùm adversante fortior,
Eâdem ad prodigium favente, superior,
In opibus liberalitate erga pauperes inops :
In gloriæ apice, christianâ modestiâ, humilis,
In mediis deliciarum illecebris, verè austera.
In injuriis & calumniis nunquàm ultrix,
Multùm vixit, ut quæ ampliorem bonorum operum
mensuram implendam haberet :
Parùm vixit, ut quæ vacuum ingens in iis quæ feliciter
implebat, reliquit.
Domum hanc egentibus, sed nobilibus ducentis quin-
quaginta puellis in perpetuum educandis, splendidissi-
mam, pissimam, toti regno ac religioni utilissimam,
instituit
In eâque per plures annos abdita vivere, ritè parata
mori, absque pompâ sepeliri voluit ; tot casborum la-
biorum, non laudes, sed preces, post mortem exoptans,
citius ad Deum perventura.

Les cinq vers suivans, pour être mis au bas du portrait de madame de Maintenon, sont parfaitement justes.

L'estime de mon Roi m'en acquit la tendresse :
Je l'aimai trente ans sans foiblesse ;
Il m'aima trente ans sans remord :
Je ne fus Reine ni maîtresse ;
Devine mon nom & mon sort.

Il nous reste à la considérer comme écrivain. On a d'elle quelques vers, mais des vers de société seulement. Dans le tems que, pauvre & obscure, elle bornoit son ambition & ses plaisirs aux entretiens & aux amusemens des hôtels d'Albret & de Richelieu, où l'on faisoit quelquefois des vers & des chansons, elle fit ces vers sur ce que l'abbé Têtu, faisant allusion à sa sévérité, l'appeloit *la Geolière des cœurs*.

Ah ! l'ingrat, le maudit mérier
Que le métier de geolière !
Il faut être barbare & fière :
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier.
Non, ce n'est pas là ma manière.
Tous ceux qui sont dans mes liens
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre ;
Je n'ai pas cherché les moyens
De les vaincre ou de les surprendre.
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc sans être vaine :
Je prends mes captifs sans plaisir,
Et je fais les garder sans peine.

Ces vers ressemblent assez à ceux que Benserade composoit vers le même tems pour les fêtes de la cour. Dans le même tems & aussi dans la même société, madame de Montespan, d'après son caractère, en faisoit de plus piquans contre mademoiselle de la Vallière, à laquelle elle ne se flattoit pas encore de succéder.

Soyez bolteuse, ayez quinze ans :
Point de gorge, fort peu de sens,
Des parens, Dieu le sait ! faites, en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfans.
Sur ma foi ! vous aurez le premier des amans,
Et la Valliere en est la preuve.

C'est sur ce ton malignement gai que madame la Ducheſſe, fille de madame de Montespan, chansonnoit diverses personnes de la cour, à commencer par son mari & par ses sœurs.

Nec imbellem feroces
Progenerant aquila columbam.

M. de la Beaumelle, qui n'étoit point de l'Académie, & qui auroit pu en être si ses autres ouvrages avoient répondu au mérite de ses *Mémoires*, ou s'il n'y avoit pas eu d'autres obstacles, prétend que madame de Maintenon n'aimoit point l'Académie, & qu'elle disoit à M. de Fénelon : *N'avez-vous pas honte d'être parmi des gens qui parlent sur des paroles?* Si le fait est vrai, cette femme illustre aura dit une fois dans sa vie, pour la consolation des sots, une bien énorme sottise. Mais il est vrai que Scarron l'avoit élevée dans la haine de l'Académie, qui ne faisoit point de cas du burlesque.

Quant à sa prose, son *Instruction à M. de Chamillard*, qui ne put être instruit, & *le Recueil de ses Lettres*, suffisent pour lui faire un nom dans la littérature. Son style est noble, précis, élégant. Sa mélancolie est philosophique, & son enjouement, quand elle en a, est spirituel.

A propos des travaux de madame de Maintenon : « Les hommes sont bien fous, dit-elle, de » se donner tant de soins pour embellir une de- » meure où ils n'ont que deux jours à loger !

» Il n'est point, dit-elle ailleurs, de dédomma- » gement de la liberté..... La philosophie nous » met au dessus des grandeurs : rien ne nous met » au dessus de l'ennui. » Elle peint quelquefois des héros d'un seul trait : « M. de Luxembourg

Digitized by Google

» ne fait pas fuir : il gagne des batailles par habi-» tude, & prend des villes en badinant. »

Elle s'applaudit, en 1614, de ce que le Roi n'a point été en Flandre se mesurer avec le roi Guillaume. « Quelle gloire, dit-elle, acquerroit-» il à battre le prince d'Orange, si accoutumé à » être battu. »

Ceci est la bravade d'une ennemie. Battre en personne le prince d'Orange est une gloire qui a immortalisé le maréchal de Luxembourg, & qui a manqué à Louis XIV. D'ailleurs, ce Guillaume, si souvent battu dans des combats qui ne décidoient rien, avoit gagné en personne la bataille si décisive de la Boyne, & par des négociations secrètes & une célérité d'exécution plus décisive que toutes les batailles, il avoit su conquérir trois royaumes, & il sut les conserver.

« Que vous dirai-je de M. de Catinat ? *Il fait* » *son métier ;* mais il ne connoit pas Dieu. Le Roi » n'aime pas à confier ses affaires à des gens sans » dévotion. M. de Catinat croit que son orgueil-» leuse philosophie suffit à tout : c'est bien dom-» mage qu'il n'aime pas Dieu. »

C'eût été bien dommage, sans doute, comme la reine Marie Leczinska disoit à la mort du maréchal de Saxe, qu'il étoit bien fâcheux de ne pouvoir pas dire un *De profundis* pour un homme qui nous avoit fait chanter tant de *Te Deum ;* mais puisque ces deux généraux savoient leur métier, il étoit sage de les employer. Quant à *l'orgueilleuse philosophie*, il est difficile d'y reconnoître ce Catinat, philosophe sans doute, mais qui ne présentoit que les apparences de la modestie & de la simplicité.

Un des principes d'éducation de madame de Maintenon est qu'il faut parler à une fille de sept ans, aussi sensément qu'à une de vingt. C'est peut-être une idée exagérée ; mais la raison qu'elle en donne, est au moins très-philosophique. « C'est, » dit-elle, en exigeant beaucoup de leur raison, » qu'on en hâte les progrès. »

Description de la ville de Dinant dans une lettre écrite de Flandre, en 1692, pendant le siége de Namur.

« Imaginez-vous qu'hier, après avoir marché » six heures dans un affreux beau chemin, nous » vîmes un château bâti sur un roc, qui ne nous » parut pas fort logeable, quand même on nous » y auroit guindés. Nous en approchâmes sans » trouver de chemin pour y aborder : nous vîmes » enfin au pied de ce château, dans un abîme & » comme dans un puits fort profond, les toits » d'un nombre de petites maisons environnées » de tous côtés de rochers affreux par leur hau-» teur : ils paroissent de fer & sont tout-à-fait es-» carpés : il fallut descendre dans cette horrible » habitation par un chemin non moins horrible. » Les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les » ressorts : les Dames se prenoient à tout ce qu'elles » pouvoient attraper. Nous descendîmes après un » quart d'heure d'effroi, & nous tombâmes dans » une ville composée d'une rue qui s'appelle la » Grande, quoique deux carrosses n'y puissent » passer de front. En plein midi on n'y voit goutte : » les maisons sont effroyables..... L'eau y est mau-» vaise & le vin rare : les boulangers ont ordre de » ne cuire que pour l'armée, & de laisser mourir » de faim tout le reste. On porte tout au camp : » il y pleut à verse depuis que nous y sommes. » Je n'ai encore vu que deux églises : elles sont » au premier étage, & l'on n'y sauroit entrer que » par civilité. On nous dit un salut avec une fort » mauvaise musique, & un encens si parfumé, si » abondant & si continuel, que nous ne nous » vîmes plus les uns les autres..... En vérité, le » Roi a grand tort de prendre de pareilles villes..... » Au siége de Namur, un boulet rouge des enne-» mis est tombé au quartier de M. de Boufflers, & » en a fait sauter sept milliers. Cette belle ville-» ci fut ébranlée du bruit ; car pour comble d'a-» grément nous entendons le canon du siége, & » nous craignons que chaque coup n'emporte quel-» qu'un de nos amis..... Il y a d'ici quatre cent » degrés pour monter au château dont je vous » ai parlé.

» Votre Maison, écrivoit madame de Mainte-» non à une supérieure de Saint-Cyr, votre Mai-» son ne peut manquer tant qu'il y aura un Roi » en France. » Mot remarquable.

« Est-il possible qu'on ne veuille pas mourir, » disoit-elle en parlant d'une autre religieuse qui » redoutoit ce redoutable passage. »

A propos de la succession d'Espagne échue à la Maison de France, elle disoit au cardinal de Noailles d'un ton qui mettoit les grandeurs de la terre à leur juste valeur : « Voilà, Monseigneur, » une grande grandeur dans la grandissime Maison » de France. »

Voici des tableaux de société qui rappellent la manière ou plutôt l'aimable abandon & la négligence animée de madame de Sévigné.

« De qui me demandez-vous des nouvelles ? » C'est sans doute des Dames du Palais : c'est votre » foible : il faut y compâtir. Madame de Dangeau » devient aussi merveilleuse au tric-trac, qu'elle » l'est dans tout le reste. Madame de Roucy nous » menace d'un enfant. Madame de Nogarets est » enfin grasse. Madame d'O garde le lit depuis l'ab-» sence de son mari, pour regarder la place où il » étoit, & pour s'écrier : Hélas ! il n'y est plus. » A ce soupir on étouffe, on brûle des ailes de per-» drix, on appelle Gervais, on est tantôt une co-» lombe, tantôt une bacchante. Que vous dirai-je » de la grosseur de madame du Châtelet, de la » maigreur de l'indolente Lévy, du teint incarnat » de madame de Montgon, des rires éclatans de » la comtesse d'Estrées & du fausset de madame » d'Ayen, de la goutte de la dame d'honneur, & de » l'adresse de la Dame d'atour à tourner le fuseau. » Voilà, monchet comte, notre petite cour, qui » s'assemble

Digitized by Google

» s'assemble le jour dans mon cabinet, autour d'une » jeune Princesse qui croit en taille à vue d'œil, » & imperceptiblement en mérite.....

» Il y aura demain quinze jours que je suis » enrhumée, & en spectacle aux courtisans, aux » médecins, aux Princes; caressée, ménagée, » blâmée, chicanée, tourmentée, confidérée, ac- » cablée, dorlotée, contrariée, tiraillée. Vous » appliquerez à votre loisir chacun de ces termes, » & vous avez assez de connoissance de mon état » pour trouver leur place. »

Elle desiroit que, pour l'instruction des Demoiselles de Saint-Cyr, on tirât de la *Cour Sainte* du P. Caussin, jésuite, livre assez ridicule, des histoires qui ne le sont pas, & qui, mieux contées & mieux écrites, pourroient avoir de l'agrément & de l'utilité. Voici ce qu'elle mandoit à ce sujet au comte d'Ayen, mari de sa nièce, depuis maréchal duc de Noailles.

« N'avez-vous pas sous votre protection quel- » que bel esprit qui eût un appétit égal à son mé- » rite, & qui n'eût point un remède égal à son » appetit? De mon tems cela n'étoit pas sans » exemple. Eh bien! je voudrois qu'il voulût me » faire de petites histoires bien choisies, qui, en » divertissant de jeunes personnes, ne leur lais- » sassent dans l'esprit que des choses vraies & rai- » sonnables, qui leur montrassent le vice puni tôt » ou tard, & la vertu récompensée. Je ne voudrois » pas qu'il y eût du merveilleux; car je connois le » danger qu'il y a de ne pas accoutumer l'esprit à » des mets simples. Je voudrois que vous fussiez » le maître du choix des sujets; je voudrois que » vous payassiez ces histoires à tant la pièce, à » mesure qu'on les feroit. Je sens bien qu'avec » de l'argent on n'a pas du parfait, & que l'es- » prit ne se vend pas; mais vous traiteriez cela de » manière à n'avoir pas à payer un travail merce- » naire, & vous envelopperiez de toutes vos poli- » tesses les vues grossières que je vous propose. »

Mais c'est aux réflexions philosophiques & mélancoliques que madame de Maintenon est toujours ramenée par son caractère: « Il faut plus de cou- » rage, dit-elle, pour soutenir la tristesse que pour » aller au combat: au combat on est tué, & ici » l'on meurt. »

C'est dire, & avec plus de finesse & de précision encore, & surtout avec plus de sentiment, ce qu'a dit Horace:

Militia est potior, quid enim? Concurritur hora
Momento cita mors venit, aut victoria læta.

« Tout en ce monde est affliction d'esprit, af- » fliction dans les affaires temporelles, dans celles » de l'église, dans les grands, dans les petits, » dans les hommes, dans les femmes, dans les » biens, dans le repos, dans les amitiés, dans les » sociétés, dans les familles: tout est affliction » d'esprit, tout est plein de contradictions, & pour » comble de malheur on n'est pas en paix avec » soi-même. Je ne vous donne de bonheur que » votre sagesse (c'est au comte d'Ayen qu'elle » écrit, & c'est en 1708). Vous êtes absent de » tout ce que vous aimez; vous vous dévouez » pour le Roi & pour l'État, & on vous ôte les » moyens d'être utile. M. d'Orléans crie miséri- » corde; M. de Villars en fait autant; M. l'Elec- » teur pense pis & se tait; les puissantes armées » de l'Iandre ne peuvent rien faire: tout est afflic- » tion d'esprit. »

Dans plusieurs lettres où il est parlé de la belle défense d'Aire, en 1710, par M. le marquis de *Goësbriand*, ce vaillant guerrier est toujours nommé *Guébriant*. Madame de Maintenon ne pouvoit guère ignorer que le marquis de Goësbriand n'avoit rien de commun avec la Maison de Guebriant. Cette faute est vraisemblablement de l'éditeur.

La gloire & la faveur du maréchal de Boufflers excitoient l'envie de tous les courtisans: à sa mort, tous le pleuroient & le louoient:

Virtutem incolumen odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.

« Chacun, dit à ce sujet Madame de Maintenon, » se vante d'être affligé du maréchal de Boufflers: » on lui donne mille louanges. Que l'on est faux » en ce pays, même en disant la vérité! »

Il est consolant de penser que cette femme, qui dans sa faveur avoit fait tant de bien, & qui l'avoit presque toujours fait bien fait, a pu du moins, dans sa retraite, rendre à l'humanité, & se rendre à elle-même le témoignage qu'elle n'avoit jamais eu tant d'amis que depuis qu'elle leur étoit devenue inutile.

MALET (JEAN-ROLAND), (*Hist. litt. mod.*), gentilhomme ordinaire du Roi, remporta, en 1714, un prix de poésie à l'Académie française, par une ode qui n'est pas bonne. Cette ode fut envoyée à la reine Anne d'Angleterre, qui venoit de donner à la France une paix dont ce royaume épuisé avoit tant de besoin, & qui en conséquence étoit appelée *Minerve* dans cette pièce; Minerve fut très-contente, & sa reconnoissance alla non-seulement jusqu'à parler de cette ode avec *admiration*, mais jusqu'à envoyer au poète une médaille d'or. Ces circonstances donnèrent de l'éclat à la victoire remportée par M. Malet. Vers ce tems Tourreil mourut, & quelques académiciens s'empressèrent de proposer sa place à M. Desmarets, alors contrôleur-général des finances. Ce ministre, ne se sentant aucun talent académique, eut le bon esprit de se refuser à cette proposition, en assurant ces académiciens qu'il ne se croyoit pas digne de la grace qu'on vouloit lui faire. Il auroit dû en rester là: il se feroit fait honneur, & n'auroit compromis personne; mais saisissant l'occasion qui lui étoit

Digitized by Google

offerte : *J'ai*, ajouta-t-il, *dans mes bureaux, un homme qui fait, à ce qu'on m'a dit, d'assez bons vers ; vous me feriez plaisir de le prendre à ma place ſi vous n'avez rien de mieux à choiſir.* Cet homme, à qui le miniſtre propoſoit aux académiciens de tranſporter la bonne volonté qu'ils lui avoient témoignée pour lui-même, étoit M. Malet. Le prix qu'il venoit de remporter, les éloges de la reine Anne, alors l'héroïne de la France, dont elle avoit été dix ans la terreur ; le préſent qu'elle avoit envoyé à M. Malet ; plus que tout cela, la recommandation du miniſtre, déterminèrent l'Académie à ce choix, qu'elle ne put jamais juſtifier aux yeux du public, & que le directeur ne tenta de juſtifier devant Louis XIV, qu'en lui faiſant beaucoup valoir le ſuffrage de la reine Anne, à qui ce Prince avoit alors tant d'obligations. Ce fut ainſi que M. Malet fut élu & reçu à l'Académie françaiſe, le 29 décembre 1714. Il mourut le 12 avril 1736, & on n'a pas d'autre éloge à faire de cet académicien, que de dire qu'ayant été toute ſa vie employé dans les finances, il mourut avec peu de fortune.

MARILLAC. (*Hiſt. de Fr.*) (*Voyez* cet article dans le Dictionnaire.) Aux perſonnages diſtingués mentionnés dans cet article, nous ajouterons ici Gabriel de Marillac, qui, d'abord avocat célèbre, plaida éloquemment & avec beaucoup de raiſon la cauſe du collége royal contre l'Univerſité ſoulevée par les intrigues du ſyndic Béda. Marillac fut depuis avocat-général au parlement de Paris. Il étoit frère du fameux Charles de Marillac, archevêque de Vienne, employé en diverſes ambaſſades à Conſtantinople, en Angleterre, en Allemagne, &c. Tous deux étoient oncles du maréchal décapité en 1632, & du garde-des-ſceaux. L'avocat-général fut ſuſpect de proteſtantiſme, ainſi que l'archevêque ſon frère, parce qu'en toute occaſion il prenoit le parti des lettres & des ſavans contre les ignorans & les fanatiques.

MARMONTEL (JEAN-FRANÇOIS), (*Hiſt. litt. mod.*), hiſtoriographe de France, ſecrétaire perpétuel de l'Académie françaiſe, a été un des meilleurs littérateurs & des plus laborieux écrivains du dix-huitième ſiècle. Il a travaillé dans tant de genres, qu'il faut le *décompoſer*, comme M. de Fontenelle l'a dit de Leibnitz. Le ſévère Laharpe lui refuſe & lui accorde bien des talens divers. Nous ne ſommes ici que les hiſtoriens & non les juges de ſes travaux. Arrivé de l'Auvergne ſa patrie, à Paris, il s'annonça, dans ſa jeuneſſe, comme un véritable ami des lettres, par des hommages publics envers ceux qui les honoroient le plus alors ; il ſembla vouloir mettre ſous leur protection ſes talens naiſſans ; il célébra Fontenelle par une pièce de vers qui fut remarquée, & qui ſe trouve dans un ancien *Mercure*. Il s'attacha particulièrement à M. de Voltaire. Il vivoit entre ce grand-homme & M. de Vauvenargues ſon ami, & il a reconnu par une très-belle allégorie poétique, dans ſon épître dédicatoire de *Denis-le-Tyran*, les avantages qu'il tiroit de leur commerce.

Tendre arbriſſeau, planté ſur la rive féconde,
Où ces fleuves mêloient les tréſors de leur onde,
Mon eſprit pénétré de leurs ſucs nourriſſans
Sentoit développer ſes rejetons naiſſans.

C'eſt dans la jeuneſſe que le talent a la vigueur néceſſaire pour s'élever au tragique. M. Marmontel parut avec éclat dans cette carrière. Le ſuccès de *Denis-le-Tyran* & d'*Ariſtomène* fut brillant, mais il ne ſe ſoutint pas. M. de Laharpe relève de grandes fautes dans ces pièces, qui ont réuſſi, & fait voir de grandes beautés dans les *Héraclides* & dans *Numitor*, pièces qui n'avoient point été accueillies, mais qui à la vérité n'étoient point telles qu'on les trouve aujourd'hui dans l'édition de 1787.

M. Marmontel a eu auſſi des ſuccès au Théâtre lyrique. On a vu de lui, à ce Théâtre, pluſieurs opéra, dont il n'a conſervé que deux, *Didon* & *Pénélope*, dont le ſuccès, plus grand encore que celui des autres, s'eſt beaucoup plus ſoutenu.

Parvenu à une grande réputation & aux honneurs ſuprêmes de la littérature, il a paru deſcendre, en ne dédaignant pas de s'attacher à une autre branche de la poéſie lyrique, les opéra comiques ; mais il a élevé ce genre juſqu'à lui, & il n'y a point de genre qu'on n'ennobliſſe par des ouvrages tels que *Zémire & Azor*, *l'Ami de la Maiſon*, *Lucile*, *Sylvain*, &c.

Long-tems auparavant, & lorſqu'il n'étoit encore que poſtulant pour l'Académie, il fit paroître d'abord un à un dans le *Mercure*, enſuite raſſemblés dans un recueil, ſes *Contes moraux*. C'eſt peut-être, de tous les ouvrages modernes, celui qui a le plus univerſellement été lu : il n'y avoit point de maiſon de campagne où l'on ne le trouvât ; il n'y avoit perſonne qui, pouvant aller pendant quelques jours reſpirer l'air à la campagne, ne l'y portât avec ſoi pour amuſer ſon loiſir, comme Horace y portoit, avec Platon, Ménandre, Eupolis & Archiloque :

Si vacuum tepido cepiſſet villula tecto,
Quorſum pertinuit ſtipare Platona Menandro,
Eupolin, Archilochum comites educere tantos ?

Etoit-on ſeul ? on ſe trouvoit en bonne compagnie avec ce livre. Avoit-on du monde ? c'étoit une des plus agréables lectures qu'on pût faire en ſociété. Elle amuſoit l'eſprit le plus ſage, attachoit le plus frivole, ſans exiger, ni un grand talent dans le lecteur, ni une grande attention dans les auditeurs, & la morale y gagnoit toujours la correction de quelque travers, la ſuppreſſion ou la

Digitized by Google

diminution de quelque ridicule. C'étoient autant de petites comédies de caractère en narration, qui n'astreignoient à aucune des règles du théâtre. Elles ont fourni en effet beaucoup de sujets de comédies & d'opéra comiques : c'étoit une mine très-abondante & qu'on ne cessoit de fouiller. M. Marmontel y paroissoit à la fois homme du monde & homme de lettres. On voyoit qu'il avoit vécu dans des maisons opulentes, & qui avoient pour le moins spécieuse. On pouvoit critiquer ce livre, mais on ne pouvoit le quitter.

Peu de tems après parut la *Poétique* de M. Marmontel, ouvrage savant, & qui annonçoit un goût éclairé par la réflexion. M. de Mairan disoit que c'étoit un pétard à la porte de l'Académie, qui en effet s'ouvrit alors pour Marmontel. Il fut reçu à la place de M. de Bougainville, le 22 décembre 1763.

Quelque tems auparavant il avoit essuyé une violente tempête dans une occasion où il montra du courage & de la générosité. On avoit essayé de jeter du ridicule sur quelques personnes qui avoient alors une grande influence sur l'administration des spectacles ; on avoit donné à une petite satyre, qui ne réussit que trop bien dans le tems, la forme d'une parodie de la fameuse scène d'Auguste avec Cinna & Maxime. Parmi ceux qu'attaquoit cette satyre, quelques-uns, disoit un homme de lettres, étoient assez grands pour pouvoir se venger, & assez petits pour le vouloir. Marmontel pouvoit avoir eu quelque part à cette satyre, comme beaucoup d'autres, dans un souper où chacun avoit dit son mot ; mais il n'en étoit pas l'auteur ; il connoissoit l'auteur principal, & ne voulut jamais le nommer. Comme de tous ceux qu'on soupçonnoit, Marmontel étoit le plus reconnu pour poète, ce fut à lui que l'on s'en prit : il fut mis à la Bastille ; il avoit le *Mercure*, on le lui ôta, sans pouvoir tirer de lui, ni l'aveu qu'il fût l'auteur, ni le nom de celui qui l'étoit. Le ministre, tout-puissant alors, qui ne faisoit que rire de cette tracasserie, comme de beaucoup d'autres choses, voulut avoir une conversation avec Marmontel à ce sujet, & prit le ton le plus sévère qu'il put : il cita ce vers :

Vous qui me tenez lieu *du merle* & de ma femme.

N'est-ce pas, dit-il, m'offenser moi-même, que de parler, avec cette irreverence familière, d'un homme au nom duquel on n'ignore pas l'intérêt que je dois prendre ? « Monsieur, répondit Marmontel, j'ai entendu dire que c'étoit le public » qui avoit ainsi tourné ce vers, & qu'il y avoit » dans l'original : »

Vous qui me tenez lieu de ma défunte femme.

Oh ! répliqua le ministre, j'aime mieux l'autre leçon ; celle-ci est plate. Au reste, cette affaire a donné lieu à trois bonnes actions qui ont honoré les gens de lettres. 1°. Le refus constant que fit Marmontel de nommer l'auteur, quoiqu'il pût, par ce seul mot, se tirer d'embarras. 2°. Le refus que fit l'abbé Barthélemi du *Mercure* qui lui fut offert, quoique Marmontel le conjurât de l'accepter. L'abbé ne voulut jamais recueillir la dépouille d'un homme vivant & d'un écrivain estimable. Obligé d'accepter une pension de 5000 liv. sur ce même *Mercure*, pour ne pas rebuter la persévérante bonté du ministre qui lui offroit tous ces biens, il les a distribués entre divers gens de lettres qui en avoient plus besoin que lui, & n'en a rien conservé. Sa réponse au ministre fut celle d'Horace à Mécène ;

Satis superque me benignitas tua
Ditavit, haud paravero
Quod aut avarus, ut chremes, terrâ premam,
Discinctus aut perdam ut nepos.

3°. On alla proposer à M. Thomas de se mettre sur les rangs pour l'Académie, afin d'exclure M. Marmontel : un refus l'exposoit à une disgrace ; il refusa.

Arrivé à l'Académie, M. Marmontel ne fut que plus laborieux. Sa vie entière fut consacrée au travail. On fait la tracasserie théologique qu'il essuya pour *Bélisaire*. On connoit son poème en prose *des Incas*, sa traduction de tout ce qu'il y a de plus beau dans Lucain, ses *Eléments de Littérature*, dans lesquels il a fondu *sa Poétique*. C'est l'ouvrage d'un penseur profond, d'un savant plein d'esprit & de goût. M. de Laharpe dit que M. Marmontel a eu d'abord des principes de goût erronés, mais que la réflexion & l'expérience les lui ont fait abjurer. Il est peut-être plus beau de reconnoître ses fautes, que de n'en point faire :

Si non erraſſet fecerat ille minùs.

M. Marmontel n'aimoit pas Boileau & l'a beaucoup critiqué. Ce paradoxe, selon l'usage, a été répété & exagéré par beaucoup d'échos. M. de Voltaire ne passoit point à son élève ce *fragolin tic*, comme il l'appeloit, & il disoit que cela lui avoit porté mal-heur.

Parmi les poesies légères de M. Marmontel, nous remarquerons surtout la pièce intitulée *Les charmes de l'Etude*, qui a remporté le prix de l'Académie françaiſe en 1760, & qui n'a laiſſé à *l'Epître au Peuple*, un des bons ouvrages de M. Thomas, que les honneurs de l'*accessit*.

Nous ne pouvons pas non plus oublier la romance d'*Apollon & Daphné*, qu'on a tant goûtée & tant chantée.

M. Marmontel a succédé à M. d'Alembert son ami, dans la place de secrétaire perpétuel de l'Académie françaiſe, en 1783.

N'omettons, s'il ſe peut, aucun de ſes avantages. A tous ceux de l'eſprit & du talent il joignoit ceux de l'extérieur : une taille élevée & bien proportionnée, une phyſionomie belle, noble ; d'un caractère impoſant, qui prenoit aiſément l'air ſevère, & dans laquelle l'expreſſion du dédain étoit quelquefois plus forte qu'il n'eût voulu ; ſa gaité même avoit de la gravité & de la dignité. Tant qu'il a vécu dans le célibat, il a paſſé pour un amant heureux : on a parlé de ſes bonnes fortunes & des paſſions ou des goûts qu'il a inſpirés. Marié, il a été le modèle des maris ; il n'y en eut jamais de meilleur ni de plus heureux : j'en atteſte les charmes, les vertus, les regrets amers, la douleur profonde de ſon aimable veuve. « Il » croit, diſoit M. de Saint-Lambert, que le ma» riage & la paternité ont été inventés pour lui ; » il en jouit comme d'un bien qui n'eſt qu'à lui. » Il a lui-même chanté ſon bonheur.

D'Adélaïde
Je n'oſe parler qu'à demi,
L'hymen eſt diſcret & timide ;
Mais heureux l'époux & l'ami
D'Adélaïde.

Il a laiſſé des enfans qui répondent parfaitement aux ſoins qu'il s'eſt donnés pour leur éducation.

Lorſqu'en 1797 on faiſoit à l'envi, pour l'Aſſemblée nationale, ces excellens choix qui répandoient la joie & l'eſpérance dans le cœur de tous les honnêtes gens, M. Marmontel fut élu à leur grande ſatisfaction. Je ne connois de lui qu'un rapport fait dans le court exercice de ſes fonctions. Il s'agiſſoit de ſtatuer ſur la multitude de livres que de fréquentes confiſcations qu'on pourroit appeler d'un autre nom, avoient accumulés. M. Marmontel, dans ſon rapport, rappela courageuſement l'obligation de reſtituer le bien d'autrui. Il avoit été nommé par la voix publique ; il eut l'honneur d'être exclu par trois brigands au jour trop fameux de la *tyrannie fructidorienne*.

Il eſt mort preſque ſubitement à Abloville, près Gaillon, le 31 décembre 1799, à l'âge de quatre-vingts ans. On a publié de lui quelques volumes de nouveaux *Contes moraux* poſthumes, qui ne ſont pas des cadets indignes de leurs aînés.

MAROBODUUS, CATUALDA. (*Hiſt. germ.*) (*Voyez* l'article *Arminius* ci-deſſus.) Maroboduus, roi des Suèves-Marcomans, d'un côté, ennemi des Romains ; de l'autre, rival du célèbre Arminius, avoit été conduit à Rome dans ſa jeuneſſe, & avoit appris, dans cette ville, à joindre la politique romaine à la fierté germanique. Ses intrigues le mirent à la tête de ſa nation, & il s'en fit nommer Roi, titre beaucoup moins agréable aux Germains, que ceux de chef & de défenſeur de la liberté, dont la politique plus habile d'Arminius ſe contentoit.

Maroboduus n'étoit ſéparé des Romains à l'occident, que par le Rhin ; à l'orient, les Hermundures, nation puiſſante, qui faiſoit auſſi partie des Suèves, & qui étoit alliée des Romains, le ſerroient de près : il vouloit s'agrandir ; il engagea ſes ſujets à paſſer avec lui dans le pays des Boiens (la Bohême), & à le conquérir ſur ces Boiens, nation alors peu nombreuſe & amollie par une longue paix. Au moyen de cette conquête, les Hermundures, qu'il avoit auparavant à ſa droite, furent à ſa gauche ; ils occupoient une partie de la Miſnie, de la Franconie & du Palatinat. Reſpectant toujours dans ces peuples les alliés des Romains, il ſoumit vers le nord de la Bohême une multitude d'autres peuples qui n'avoient pas le même avantage ; il s'avança juſqu'à la Poméranie & preſque juſqu'aux bords de la Mer Baltique. Les Lombards, les Semnons, les Bourguignons ou Burgundions faiſoient partie de ces peuples ſoumis par Maroboduus. Comme ces conquêtes ſe faiſoient en s'éloignant des Romains, il eſpéroit qu'elles ne bleſſeroient point les yeux jaloux de Rome. Il comptoit auſſi ſur les ménagemens qu'il affectoit en toute occaſion pour les Romains, & ſur les négociations par leſquelles il tâchoit d'endormir leur prudence & de rallentir leur activité.

Il ſe trompoit. L'œil du jaloux Tibère, alors lieutenant d'Auguſte en Germanie, étoit toujours ouvert ſur lui & ſur ſon Empire toujours croiſſant. Cet Empire, dans ſa partie méridionale, s'approchoit trop de l'Italie ; & quoiqu'Auguſte parût aſſez indifférent ſur des accroiſſemens qui ſe faiſoient dans la partie oppoſée, Tibère lui fit aiſément comprendre qu'il n'étoit pas de l'intérêt de l'Empire de permettre des accroiſſemens même éloignés, à une puiſſance voiſine. En conſéquence Auguſte autoriſa Tibère à prendre, pour prétexte de rupture avec les Marcomans, les plaintes de quelques nations alliées, dont ils avoient envahi quelques terres. Tibère marcha contr'eux à la tête de l'armée romaine, la plus nombreuſe qu'on eût vue depuis les guerres civiles. C'étoit fait de Maroboduus & de ſon Empire naiſſant ; ils alloient ſuccomber ſous la valeur & la diſcipline des légions conduites par un général brave, habile & circonſpect. La révolte de la Poméranie & de l'Illyrie, qui éclata préciſément dans le même tems, ſauva Maroboduus d'une perte preſque certaine, en forçant Auguſte d'accorder la paix aux Marcomans, & même à des conditions aſſez avantageuſes.

Mais la puiſſance de Maroboduus, dans la Germanie, devenoit ſuſpecte aux Germains, & de-

Digitized by Google

plaisoit surtout au fier Arminius, qui, sous prétexte de maintenir la liberté, ne souffroit aucune puissance capable de balancer la sienne. Il rassembla tous les peuples de l'occident de la Germanie dans une ligue commune, dont il fut le chef, à la tête de ses Chérusques. Alors les nations du nord, qui s'étoient vues obligées de subir le joug des Marcomans, nommément les Lombards & les Semnons, s'empressèrent de le secouer & de grossir la ligue occidentale. Il y eut entre Arminius & Maroboduus un combat où la perte fut grande, mais égale de part & d'autre, & qui ne parut point d'abord décisif; mais Maroboduus, en refusant le combat qu'Arminius lui présentoit de nouveau, en se retranchant dans son camp, puis en se retirant tout-à-fait dans la Bohême, sembla s'avouer vaincu; & soit qu'il crût avoir acquis des droits, ou par ses ménagemens, à la bienveillance des Romains, ou par sa foiblesse, à leur protection, il leur demanda des secours contre Arminius, qu'il représentoit comme l'ennemi commun. Tibère répondit que Rome n'avoit point de secours à fournir à un prétendu allié, qui n'en avoit pas fourni lui-même contre cet ennemi commun, dans la guerre des Romains contre les Chérusques.

Mais l'intérêt sur lequel Maroboduus avoit compté, produisit une partie de son effet. Arminius étoit plus à craindre que Maroboduus; il étoit plus essentiellement ennemi des Romains: la défaite entière des Marcomans eût trop augmenté sa puissance. Détermine par ces raisons, Tibère, alors monté sur le trône, chargea Drusus son fils, de ménager un accommodement entre les Marcomans & les Chérusques. Le traité fut de l'an 17 de J. C., troisième de l'empire de Tibère. Cependant la puissance de Maroboduus vint se briser contre un autre écueil. La dureté de son gouvernement le rendit odieux à ses peuples; ils se soulevèrent, y étant surtout excités par les intrigues secrètes de Drusus, qui suivoit la maxime de son père: *Divide & impera.* Ils appellèrent pour les gouverner un jeune homme d'une haute naissance, nommé Catualda ou Catvalda, que les violences de Maroboduus avoient forcé de quitter la Bohême & de se retirer chez les Gothons, sur les bords de la Mer Baltique. Bientôt la défection devint universelle: Maroboduus n'eut plus d'autre ressource que de s'enfuir sur les terres de l'Empire, d'où il implora la protection de César, avec plus de dignité peut-être que sa fortune présente ne semblait devoir lui en laisser. Il osa se faire un mérite auprès des Romains, de la préférence qu'il leur donnoit sur tant de nations qui se feroient fait un devoir & un honneur de recueillir & de relever dans son illustre disgrace un Monarque autrefois si puissant, & que Tibère lui-même, dans un rapport qu'il faisoit au sénat, représenta comme ayant été aussi redoutable à l'Empire, que Philippe l'avoit été aux Athéniens, & Pyrrhus & Antiochus aux peuples romains. Tibère lui accorda en effet un asile; il vint s'établir à Ravenne; il y vécut paisible pendant dix-huit ans, & les Romains eurent l'injustice de le mépriser, parce qu'il trouvoit dans la paix & dans l'oubli ou le souvenir modeste de ses grandeurs passées, un bonheur que l'ambition n'avoit jamais pu lui procurer.

Tibère, quand les Suèves semblotent vouloir se rendre redoutables, les menaçoit de tems en tems du rétablissement de Maroboduus; mais content de leur en faire un épouvantail, il ne tenta jamais la moindre entreprise en sa faveur.

Le tour de Catualda ne tarda pas à venir: il fut chassé dès l'année suivante, c'est-à-dire, dès l'an 20 de J. C., sixième de l'empire de Tibère, par Vibillius ou Jubillius, Roi des Hermundures. Ce fut aussi aux Romains qu'il eut recours dans sa disgrace; ils lui donnèrent aussi un asile. Ce fut dans la Gaule, à Fréjus, qu'ils l'envoyèrent. Dès ce moment on ne fait plus rien de son histoire.

Les Chérusques, les Cattes, les Sicambres, tous ces autres peuples germains qui composoient alors la ligue occidentale & qui ont formé depuis la ligue des Francs, haïssoient & méprisoient Maroboduus dans le tems même de sa puissance; ils le regardoient comme un homme sans courage, comme l'ennemi de la nation germanique, comme un Prince vendu aux Romains: *Fugacem Maroboduum, præliorum expertem..... proditorem patriæ, satellitem Cæsaris.* Nous voyons cependant Tibère & Drusus son fils le traiter en ennemi, & Tibère s'applaudir d'avoir détruit en lui une puissance formidable à l'Empire; & c'est ainsi que le représente Velleius Paterculus, ce grand peintre de portraits. Il lui accorde même le mérite d'avoir introduit dans ses troupes la discipline romaine.

Maroboduus, genere nobilis, corpore prævalens, animo ferox, natione magis quàm ratione barbarus, non tumultuarium, neque fortuitum, neque mobilem, sed ex voluntate parentium constantem inter suos occupavit principatum, & certum imperium, vimque regiam complexus animo, statuit avocatâ procul à Romanis gente suâ, eâ progredi, ubi, cùm propior potentiora arma refugisset, sua faceret potentissima..... Finitimos omnes aut bello domuit, aut conditionibus juris sui fecit.

Corpus custodiâ tutum imperii, perpetuis armorum exercitiis penè ad romanæ disciplinæ formam redactum, brevi in eminens & nostro quoque imperio timendum perduxit fastigium; gerebatque se ita adversùs Romanos, ut neque bello nos lacesseret, & si lacesseretur, superesse sibi vim ac voluntatem resistendi declararet. Legati, quos mittebat ad Cæsares, interdùm ut supplicem commendabant, interdùm ut pro pari loquebantur. Gentibus hominibusque à nobis defectionibus erat apud eum perfugium: totusque ex malè dissimulato agebat æmulum.

MATHILDE, (*Hist. mod.*), fille de Baudouin, comte de Flandre, & femme de Guillaume-le-

Digitized by Google

Bâtard, duc de Normandie, conquérant de l'Angleterre. Dom de Vienne, bénédictin, dans une *Histoire d'Artois*, publiée en 1784 & 1785, a tiré d'un auteur contemporain de Guillaume & de Mathilde, une anecdote plaisante sur leur mariage.

« Guillaume, dit-il, proposa au comte de » Flandre, Baudouin, de lui donner Mathilde sa » fille, & cette demande étoit fortement appuyée » par le père de Guillaume

» L'alliance paroissoit convenable à tous égards; » cependant Baudouin ne vouloit pas y donner » son agrément. En vain on lui vantoit les bonnes » qualités de Guillaume : il ne les contestoit pas, » & néanmoins sa répugnance ne pouvoit se vain» cre. Forcé de s'expliquer, il dit à la fin que » sa fille n'auroit jamais un *bâtard* pour époux. Le » duc de Normandie ne tarda pas à être instruit de » cette réponse. A l'instant il part pour la Flandre, » & s'informe de l'endroit où se trouvoit la Prin» cesse : il apprend qu'elle est à Bruges ; il entre » *incognito* dans cette ville avec une suite peu » nombreuse, épie le moment où Mathilde sortoit » de l'église principale, la joint, se nomme à » haute voix, la renverse par terre, déchire ses » habits avec ses éperons, la meurtrit de coups, » profite du moment où la surprise rendoit la foule » des spectateurs interdite, remonte à cheval & » s'enfuit à toute bride. Le comte de Flandre, » instruit de cette affreuse aventure, vole à Bruges ; » il entre dans l'appartement de sa fille, qu'il trouve » étendue dans son lit, & portant les marques » des outrages & des blessures qu'elle avoit reçus. » Il ne respire que le carnage, & ne s'occupe » que des moyens les plus prompts de laver » dans le sang d'un monstre un forfait sans exem» ple. Cependant Mathilde l'écoutoit sans paroi» tre émue. Baudouin, étonné de ce sang-froid, » lui demande enfin ce qu'elle pense? *Ce que je* » *pense, mon pere*, répondit tranquillement la Prin» cesse, *c'est que je n'aurai jamais d'autre mari que* » *Guillaume.* » C'est ainsi, selon l'auteur contemporain, d'après lequel dom de Vienne écrit, c'est aussi que le duc de Normandie parvint à épouser la fille du comte de Flandre. Il est certain que ce trait fourniroit une scène très-piquante & d'un grand effet dans une comédie, qui auroit pour titre : *La fille qui veut être battue.*

Lorsque Guillaume eut conquis l'Angleterre (en 1066), Mathilde fit à ce sujet un ouvrage remarquable, & qui est devenu un monument; c'est l'histoire détaillée de cette conquête, brodée en laine; elle fit présent de cette tapisserie à Eudes ou Odon, évêque de Bayeux, frère utérin de Guillaume, & on la conservoit encore dans la cathédrale de Bayeux. M. Lancelot en a donné une savante explication dans le huitième volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres*, pages 602 — 668. Il en est parlé aussi dans les *Monumens de la monarchie françoise*, de dom Montfaucon, tom. II.

Au milieu des orages qui s'élevèrent dans la Maison de Guillaume-le-Conquérant, lorsque Robert, dit Gambaron, son fils aîné, quitta sa cour, & se mit sous la protection de Philippe I, rival & ennemi naturel de Guillaume, Mathilde, mère de Robert, & dont la tendresse le vengeoit des froideurs de son père, fournit sous main de l'argent, & ménagea des partisans à ce fils, objet de sa prédilection, & qui la méritoit.

Mathilde mourut avant son mari.

MATHIEU. (*Voyez Jean-Mathieu* dans ce vol.)

MAULÉVRIER. (*Hist. de Fr.*) L'article Brézé, dans ce Dictionnaire, renvoie aux articles *Maillé* & *Maulévrier*; mais on n'y trouve point d'article *Maulévrier*. Nous allons réparer cette omission.

Paven de Maillé, tige de la branche de Maillé Brézé, dont nous avons parlé à l'article *Maillé*, avoit épousé l'héritière de la branche principale de la Maison de Brézé : une branche collatérale de cette Maison disputoit, en 1323 & 1332, la terre de Brézé, à cette branche de Maillé-Brézé.

De cette branche collatérale de la Maison de Brézé étoit Geoffroy de Brézé, qui fut fait prisonnier par les Anglais, en allant reconnoître le château de Passavant qu'ils occupoient.

Jean de Brézé son petit-fils, seigneur de Broon, rendit de signalés services à Charles VII, se distingua en diverses occasions, spécialement à la prise d'Evreux en 1442, & fut tué par les Anglais lorsqu'ils vinrent pour reprendre cette place.

Robert, neveu de Jean, fut tué dans un combat contre les Suisses, près de Bâle, en 1444.

Pierre de Brézé, second du nom, comte de Maulévrier, grand-sénéchal de Normandie, fils aîné de Robert, est célèbre par l'expédition d'Angleterre, où il porta du secours à Marguerite d'Anjou & à Henri VI son mari : ce secours étoit très-foible, & accordé avec peine par Louis XI. Brézé s'engagea dans cette expédition en véritable chevalier. Louis XI, qui n'étoit nullement chevalier, fut soupçonné de ne l'avoir envoyé en Angleterre, avec une troupe très-peu nombreuse, que pour le défaire de lui, parce que Brézé avoit trop fidellement servi le roi Charles VII son père; ce qui étoit toujours le plus grand titre de défaveur auprès du fils. En ce cas, l'attente de Louis XI fut trompée. Pierre de Brézé eut d'abord des succès, ensuite des revers, mais il acquit de la gloire; & après la ruine entière du parti de Henri VI & de Marguerite d'Anjou, il revint en France, joua un rôle à la cour, força Louis XI à la confiance & le servit utilement. A la bataille de Mont-Lhéri, il avoit le commandement de l'avant-garde de l'armée françaife. Il fut tué des premiers dans cette bataille, livrée le 14 juillet 1465.

Jacques de Brézé, comte de Maulévrier, ma-

Digitized by Google

réchal & grand-sénéchal de Normandie, fils de Pierre de Brézé, epousa en 1462 Charlotte, fille naturelle du roi Charles VII & d'Agnès Sorel, par conséquent sœur de Louis XI & tante de Charles VIII.

Les historiens ont parlé de l'aventure de ce Jacques de Brezé, qui poignarda Charlotte de France sa femme, l'ayant surprise en adultère : les particularités & les suites de cette aventure sont détaillées dans les Lettres de rémission données par Charles VIII à ce même Jacques de Brézé, & datées de Clermont en Beauvoisis, au mois d'août 1486, troisième année du règne de Charles VIII.

Jacques de Brézé expose dans sa requête, qu'environ dix ans auparavant, c'est-à-dire, en 1476, un jour de samedi, vigile de la fête de la Sainte-Trinité, étant à Rofiers ou Romiers avec Charlotte de France sa femme, la nuit venue, il propose à sa femme de venir se coucher, *ainsi qu'il a accoutumé faire en mariage*, & il se couche en l'attendant. Après l'avoir fait attendre quelque tems, elle vient lui dire qu'*elle ne pouvoit encore se coucher avec lui, jusques à ce qu'elle se fût nettoyé les cheveux*. Brézé s'endort, & *après environ la mye-nuict il fut éveillé par Pierre l'Apothicaire & par son barbier, qui lui vinrent dire que ladite Charlotte & Pierre de la Vergne, qui étoit serviteur domestique dudit suppliant, étoient couchés ensemble en un lit, en faisant adultère, en la chambre qui étoit au dessus de celle où étoit ledit suppliant*. Brézé, transporté de fureur, prend son épée, monte dans la chambre où étoient les deux coupables, les surprend, & les tue tous les deux.

L'ouvrage imprimé, où cette aventure est rapportée avec plus de détail & d'exactitude, est la *Chronique de Louis XI*, imprimée en 1557 & 1558, chez Galliot Dupré, libraire de l'Université. C'est la *Chronique scandaleuse*, écrite par Jean de Troye, greffier de l'hôtel-de-ville de Paris.

Voici ce qu'on lit dans cette Chronique, *folios 125 verso, & 126 recto.*

« En ce tems, le samedi, treizième jour du mois » de juin 1476, le sénéchal de Normandie, comte » de Maulevrier, fils de feu messire Pierre de » Brézé, qui fut tué à la rencontre de Mont-Lhé- » ri, étant allé à la chasse près d'un village nom- » mé Rofiers-lez-Dourdan, à lui appartenant, » qui avec lui y avoit mené madame Charlotte » de France sa femme, fille naturelle du feu roi » Charles, & de damoiselle Agnès Sorel : advint par » male fortune, après que ladicte chasse fut faicte, » & qu'ils furent retournés au souper & au gîte » audit lieu de Rofiers, ledict sénéchal se retira » seul en une chambre, pour illec prendre son » repos de la nuict ; & pareillement ladicte femme » se retira en une autre chambre, laquelle mue de » lascheté défordonnée, comme disoit fondict » mari, tira & amena avec elle un gentilhomme » du pays de Poictou, nommé *Pierre de la Vergne*, » lequel estoit veneur de la chasse dudit sénes- » chal, lequel elle fit coucher avec elle : laquelle » chose fut dicte audit sénéschal par un sien ser- » viteur & maistre-d'hostel, nommé *Pierre l'Apo- » thicaire*. Lequel sénéschal incontinent print son » espée & vint faire rompre l'huis où estoient les- » dits Dame & veneur, lequel veneur il trouva » en chemise ; auquel il bailla de son espée dessus » la teste & au travers du corps, tellement qu'il » le tua. Et ce faict, s'en alla en une chambre ou » retrait au joignant de ladicte chambre, où il » trouva ladite femme mucée dessoubs la couste » d'un lict où estoient couchez ses enfans, la- » quelle il print & la tira par le bras à terre, & » en la tirant à bas lui frappa de ladicte espée » parmi les espaules : & puis elle descendue à » terre, & estant à deux genoux, lui traversa la- » dicte espée parmi les mamelles & estomach, » dont incontinent elle alla de vie à trespas, & » puis l'envoya enterrer en l'abbaye de Coulons, » & y fit faire son service ; & fit enterrer ledict » veneur en un jardin, au joignant de l'hostel où » il l'avoit occis. »

Le recit de la Chronique, conforme dans toutes les principales circonstances au récit des Lettres, finit ici ; les Lettres achèvent l'histoire, en rendant compte des suites de cette affreuse aventure.

Brézé, après ce coup, se rendit prisonnier à la conciergerie du Palais à Paris : on commença son procès, qui traîna en longueur, & le parlement ne rendit aucun jugement. Le roi Louis XI tira Brézé de la conciergerie, & le fit mettre à la grosse tour du château de Vernon-sur-Seine, où il resta trois ans ; il fut transféré de là en différentes prisons, pendant l'espace d'environ un an, au bout duquel le Roi nomma des commissaires pour lui faire son procès : ceux-ci le condamnèrent en cent mille écus envers le Roi, & à garder prison jusqu'à parfait paiement. *Pour le payement d'icelle somme & pour yssir hors desdites prisons, icelui suppliant fut contraint céder & transporter au Roi toutes ses terres & héritages, se réservant seulement deux mille livres de rente sa vie durant.* La confiscation de Jacques de Brézé fut donnée à Louis son fils. Le père fit des protestations contre le jugement des commissaires, & se réserva d'en appeler au parlement de Paris ; mais tant que Louis XI vécut, Brézé craignit d'être accablé par la puissance de ce Prince implacable, qui avoit fait éclater un vif ressentiment contre lui, & qui avoit montré beaucoup de partialité dans cette affaire. Plus libre sous Charles VIII, qu'il voyoit réparer en diverses occasions les torts de son père, il interjeta en effet appel du jugement des commissaires au parlement de Paris, & obtint ces Lettres de grace pour le meurtre de Charlotte de France & de son amant.

Louis de Brézé, comte de Maulévrier, fils de Jacques, fut le mari de la célèbre Diane de Poitiers, qui fut depuis maîtresse du roi Henri II. Il rendit à François I des services importans ; il

Digitized by Google

fut un de ceux qui donnèrent les premiers avis de la conspiration du connétable de Bourbon (*voyez* dans le Dictionnaire, à l'article *Poitiers*, celui de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers). Les deux filles de Diane & du comte de Maulévrier-Brézé furent mariées à deux Princes étrangers, qui étoient en même tems deux des plus grands seigneurs de la cour de France; l'un fut le maréchal de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sédan, dont la fille, née de ce mariage, fut la première femme du connétable Henri de Montmorenci; l'autre fut le duc d'Aumale, de la Maison de Lorraine, frère du duc de Guise, François.

MAUNY. (*Hist. de Fr. & d'Anglet.*) Walter de Manny ou Gautier de Mauny, chevalier du Hainault, guerrier illustre du quatorzième siècle, s'attacha au service d'Edouard III, roi d'Angleterre, dans la fameuse querelle de ce Prince & de Philippe de Valois pour la succession à la couronne de France. Louis de Crécy, comte de Flandre, allié de Philippe, ayant voulu s'emparer de l'île de Cadsant, pour ôter aux villes de Gand & de Bruges révoltées contre lui & alliées d'Edouard, la communication de la mer, en fut chassé avec perte & avec honte par Mauny, qui dans ce combat eut le bonheur de sauver la vie au comte de Derby son général, fils du comte de Lancastre. Il alla ensuite faire la guerre en Bretagne pour le parti de Montfort, attaché à Edouard, contre le parti de Blois-Penthièvre, attaché à Philippe de Valois. La comtesse de Montfort étoit enfermée dans Hennebon, que le comte de Blois son rival assiégeoit. Les vents contraires retenoient depuis deux mois dans ses ports la flotte anglaise, sur laquelle étoit fondé tout l'espoir de la délivrance d'Hennebon. Les machines des assiégeans firent de si larges brèches aux remparts de cette place, qu'il n'étoit plus possible de se défendre; tout le monde parloit de se rendre pour ne pas laisser la comtesse tomber entre les mains des ennemis. La comtesse monte à la tour, jette ses regards sur la mer, & s'écrie: *Voila la flotte angloise.* La flotte arrivoit en effet: le secours étoit commandé par Mauny. A son arrivée le siége d'Hennebon fut levé.

Pendant l'absence de la comtesse de Montfort, qui étoit allée en Angleterre solliciter de nouveaux secours, Mauny arrêta les progrès du comte de Blois; il battit un détachement de ses troupes près de Quimperlay, & lui prit beaucoup de vaisseaux. Réuni avec la comtesse de Montfort, & assisté de Robert d'Artois, il prend Vannes par escalade pendant la nuit.

Peu de tems après, réuni avec ce comte d'Erby, auquel il avoit sauvé la vie, il remporta en Guienne, à Auberoche, une victoire qui coûta aux Français sept ou huit mille hommes. Il augmenta beaucoup sa gloire dans cette guerre du midi de la France, où il avoit en tête le duc de Normandie, qui fut dans la suite le roi Jean.

Ce Prince, par son amour pour la justice & son respect pour sa parole, pensa se brouiller avec le roi Philippe de Valois son père, dans une occasion importante qui regardoit Mauny. Celui-ci avoit fait prisonnier un chevalier normand, partant du duc de Normandie, fort aimé de ce Prince, & *très-spécial en son conseil.* C'est ainsi que Froissard le désigne. Gautier de Mauny fit avec son prisonnier le traité que voici. Le chevalier avoit offert mille écus pour sa rançon. Je vous délivrerai sans rançon, lui dit Mauny, si vous pouvez m'obtenir du roi de France ou du duc de Normandie un sauf-conduit pour aller, moi vingtième, joindre le roi d'Angleterre au siége de Calais (c'étoit en 1346). Le chevalier obtint le sauf-conduit & fut libre. Mauny partit pour Calais, lui vingtième, comme le portoit le sauf-conduit. Arrivé à Orléans, il est arrêté, mené à Paris, & enfermé au Châtelet, sous prétexte qu'étant né sujet & vassal du comte de Hainault, il étoit arrière-vassal & sujet de la France, contre laquelle il portoit les armes. Le duc de Normandie demanda sa délivrance, alléguant le sauf-conduit qu'il avoit lui-même donné. « C'est le plus redoutable de nos ennemis, dit » Philippe. Eh bien! répondit Jean, c'est une rai- » son de plus pour le mettre en liberté. — C'est un » sujet rebelle, répliqua le Roi, & puisqu'il est » entre mes mains, je prétends le traiter comme » tel. » A ce discours le Duc perdit patience: le respect fit place à l'indignation. « Si vous nous » déshonoriez, dit-il, par une telle perfidie, vous » n'êtes plus mon père ni mon Roi; jamais je ne » porterai les armes contre le roi d'Angleterre; » jamais je ne servirai dans vos armées; j'éloi- » gnerai, je détacherai de votre service tous ceux » sur qui j'aurai quelque pouvoir. » Le Roi, irrité de ce discours, en parut plus affermi dans son projet; mais la réflexion l'ayant ramené, l'affaire tourna en négociation. Le Roi céda, mit Mauny en liberté, parut même chercher les moyens de réparer l'affront qu'il lui avoit fait; il desira de le voir, le fit manger avec lui, lui offrit des présens considérables. « Je ne les accepte ni ne les refuse, » dit Mauny; mais trouvez bon que je prenne fur » cela les ordres du roi d'Angleterre. » Le Roi & le duc de Normandie approuvèrent cette conduite & louèrent cette délicatesse. Philippe exigea seulement que Mauny commençât par emporter les présens, pour montrer qu'il les acceptoit autant qu'il étoit en lui, & qu'il ne gardoit point de ressentiment. Le roi d'Angleterre ayant dit à Mauny de renvoyer ces présens, il les renvoya fur le champ par Mansac son cousin. Philippe ne voulut point les reprendre: Je vous les donne, dit-il à Mansac, qui ne se fit pas prier pour les recevoir, & qui ne demanda point le consentement du roi d'Angleterre. Ce Mansac n'étoit ni un digne parent ni un digne ambassadeur de Mauny.

Mauny servit au siége de Calais avec la valeur & la capacité ordinaires, & contribua beaucoup

Digitized by Google

à la réduction de cette place. Le brave Jean de Vienne, qui la défendoit, ſe voyant forcé de capituler, parut aux crénaux, & annonça qu'il avoit des propoſitions à faire. Mauny fut envoyé pour les entendre : « Vaillant chevalier, lui dit de » Vienne, nous avons fait notre devoir, & nous » nous flattons d'avoir mérité votre eſtime ; nous » ne cédons qu'à la famine. Calais eſt la conquête » d'Edouard ; qu'il prenne & la ville & la cita- » delle, & tous nos biens ; mais nos ſervices ne » peuvent ceſſer d'appartenir à notre maître, & » c'eſt pour les lui conſerver que nous cherchons » à conſerver la vie. Qu'Edouard nous laiſſe ſeu- » lement ſortir d'ici, & nous conſentons de ne » rien emporter. Je doute, répondit Mauny avec » douceur, qu'Edouard agrée cette propoſition ; » il veut vous avoir tous à diſcrétion. Plutôt que » de ſouffrir, répliqua de Vienne, qu'il ſoit fait le » moindre mal au moindre des citoyens de cette » ville, nous périrons tous ; mais nous eſpérons » de la juſtice d'Edouard, qu'il changera de réſo- » lution, & de votre généroſité, que vous l'y dé- » terminerez. » En effet, Mauny plaida courageuſement la cauſe des aſſiégés ; il dit à Edouard : « Si » vous ôtiez la vie à quelqu'un de ces braves gens, » nous irions moins volontiers nous enfermer dans » vos places pour les défendre, nous vous ſervi- » rions avec moins de zèle. D'ailleurs, n'aurions- » nous pas à craindre les repréſailles ? » Ces repréſentations, appuyées par tous les chevaliers & barons anglais, parurent toucher Edouard. *Je ne ſerai pas ſeul contre tous*, dit-il, & il crut être modéré en bornant ſa vengeance à exiger qu'on lui livrât ſix des principaux bourgeois, tête nue & la corde au col, pour être envoyés au ſupplice. Edouard ſe déshonora par ſon obſtination barbare à immoler les ſix bourgeois qui s'étoient dévoués dans cette conjoncture ; il réſiſta aux ſollicitations de toute ſon armée, qui rougiſſoit pour lui d'un reſſentiment ſi aveugle ; il ne craignit plus alors d'être ſeul contre tous. Mauny défendit les ſix bourgeois avec le même courage qu'il avoit défendu tout le peuple de Calais. Edouard, que la raiſon fatiguoit en ce moment, parce qu'il avoit réſolu de ne la pas ſuivre, lui répondit avec ſéchereſſe : *M. Goutier, il n'en ſera pas autrement*, & il manda le bourreau ; mais il fut obligé enfin de céder à la Reine ſa femme, qui appuya les ſollicitations de Mauny.

Mauny, qui étoit de toutes les expéditions périlleuſes, & qui toujours s'y diſtinguoit, accompagna Edouard & le prince de Galles dans le voyage ſecret qu'ils firent à Calais le 31 décembre 1348, pour faire manquer l'entrepriſe que le ſeigneur de Charny, qui commandoit les troupes françaiſes auprès de Saint-Omer, avoit formée ſur Calais pendant une trêve. Cette aventure de Calais fut un des plus brillans exploits d'Edouard, qui dans cette occurrence courut riſque de la vie ou de la liberté. Ce fut une expédition toute chevaleresque & toute romaneſque.

MARLE, (*Hiſt. de Fr.*), nom célèbre dans l'hiſtoire de France, par de grands ſervices & des malheurs non mérités.

1°. Maur ou Mora, ou Guillaume le Corgne, dit de Marle, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

2°. Son fils, Henri le Corgne, dit de Marle, ſeigneur de Verfigny dans la châtellenie de Senlis, terre qu'il acquit en 1401, eſt ce fameux chancelier de Marle, dont la fin fut ſi tragique. Il avoit été conſeiller, puis troiſième préſident au parlement en 1393 ; il fut envoyé pour différentes négociations, tant auprès du Pape, ſiégeant pour lors à Avignon, qu'à la cour d'Arragon. Après la mort de Jean de Popaincourt, premier préſident du parlement, il fut reçu dans cette charge par proviſions du Roi, du 22 mars 1403, données ſur une élection faite par le parlement même ; enfin il fut élevé à la dignité de chancelier de France, le 8 août 1413. Il avoit trop de probité pour n'être pas contraire en tout à la faction de Bourgogne ; en conſéquence il fut réputé Orléanais ou Armagnac ; en conſéquence auſſi, lorſque Paris fut ſurpris la nuit du 28 au 29 mai 1418 par l'iſle-Adam, pour le duc de Bourgogne, le chancelier de Marle fut arrêté & conduit à la groſſe tour du Palais ; les Bourguignons ſoulevèrent la populace de Paris, qui, le 12 juin, briſa les portes de toutes les priſons, & maſſacra tous les Armagnacs ou tous ceux qui furent réputés tels, & parmi eux le chancelier de Marle, dont le corps, après être reſté longtems expoſé dans les champs de la clôture de Saint-Martin, fut porté à Senlis, où il eſt enterré dans l'égliſe de Notre-Dame.

3°. Jean de Marle ſon fils, d'abord conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, élu en 1414 évêque de Coutances, ſe trouvant malheureuſement à Paris en 1418, y fut maſſacré avec ſon père.

4°. Arnauld de Marle, ſeigneur de Verſigny, autre fils du chancelier, conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, ſuivit à Poitiers le Dauphin, qui le commit le 21 ſeptembre 1418 pour tenir le ſceau en l'abſence du chancelier, & qui, devenu Roi & affermi ſur ſon trône, récompenſa les ſervices d'Arnauld en 1444, par un office de préſident au parlement. Mort en 1456.

5°. Henri de Marle, ſeigneur de Verſigny, fils d'Arnauld, fut premier préſident au parlement de Toulouſe en 1466, & mourut en 1495.

6°. Claude de Marle ſon arrière-petit-fils, fut chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut deux petits-fils dans le ſervice.

7°. Louis de Marle, ſeigneur de Bailleul, capitaine au régiment de Praſlin, mort à Revol en Piémont ;

Digitized by Google

8°. Et Charles, mort au siége de la Rochelle.

9°. Guillaume de Marle, tige de la seconde branche de cette famille, seigneur de Versigny en partie, fut maître-d'hôtel du Roi, chevalier de l'Ordre, maître des eaux & forêts de l'Isle-de-France, de Brie & de Champagne. Mort en 1594.

10°. Jérôme son fils, seigneur de Versigny, maître des cérémonies de France, fut assassiné dans la forêt de Senlis, vers l'an 1590, & du vivant de son père.

11°. Henri, frère de Jérôme, eut le même sort, & aussi du vivant de son père. En retournant de Melun à Paris, il fut tué de sang-froid, entre le fort de Gournay & Brie-Comte-Robert, par la garnison du bois de Vincennes, le 12 novembre 1592.

12°. Nicole de Marle, d'une troisième branche de cette famille, épousa le 20 novembre 1520 René-Hector, seigneur de Pereuse.

13°. Nicolas-Hector de Marle-Pereuse leur fils fut prévôt des marchands.

14°. Christophe-Hector de Marle, seigneur de Versigny & de Pereuse, autre fils de Nicole & d'Hector, fut institué héritier par Christophe de Marle son oncle, à la charge de porter le nom & les armes de Marle.

15°. Un second Christophe-Hector de Marle, fils du précédent, fut procureur-général de la cour des aides, puis président de la chambre des comptes.

MAUTRAVERS & GOURNAY. (*Hist. d'Anglet.*) Ce sont les noms des deux assassins du malheureux Edouard II, roi d'Angleterre. Les longs tourmens qu'Isabelle, femme d'Edouard, & Mortemer, amant d'Isabelle (*voyez* ce dernier article dans le Dictionnaire), faisoient souffrir à ce Prince infortuné, dans l'espérance qu'il y succomberoit, commençoient enfin à lui concilier la pitié. Isabelle & Mortemer craignirent les effets de ce sentiment. La mort d'Edouard fut résolue; mais on voulut ne laisser paroître sur son corps aucune trace de violence: on y parvint à force de cruauté. Mautravers & Gournay entrent dans la chambre du Roi avec des gardes, se saisissent de lui, le jettent sur un lit, où ils le tiennent assujetti & pressé du poids d'une table, qui ne lui permettoit aucun mouvement; ils lui enfoncent dans le fondement un tuyau de corne, au travers duquel ils infinuent un fer ardent qui lui brûla les entrailles. Les cris dont ce malheureux fit retentir, pendant un si long & si douloureux supplice, le château de Berkeley où il étoit enfermé, instruisirent de son sort ceux de ses gardes & de ses domestiques qu'on n'avoit pas rendus complices de ce crime, & les muscles de son visage, affreusement contournés, attestoient les convulsions qu'il avoit souffertes. Si l'on en croit le Père d'Orléans, Mautravers & Gournay prirent d'eux-mêmes cette résolution, sans aucun concert avec Isabelle & Mortemer; ce qui n'est guère vraisemblable. Le choix qu'on avoit fait de ces hommes affreux annonce assez ce qu'on en attendoit. D'autres accusent de toutes ces horreurs l'évêque d'Hérefort, qui avoit alors quelque autorité. (*Voyez*, à l'article *Mortemer*, quelle fut la punition de ce savori & celle de son amante.)

Mautravers & Gournay, devenus, pour le genre humain, des objets d'horreur & d'effroi, cherchoient un asile de mer en mer. Gournay, réfugié à Burgos, livré par le roi de Castille, dont le chambellan eut une pension d'Edouard III, fils d'Edouard II, pour cet acte de justice, fut décapité en pleine mer, par des ordres secrets, dont on soupçonna des Grands, intéressés à empêcher la révélation des complices; car il faut que ces affreux événemens soient mêlés encore d'affreux mystères. Toute exécution qui n'entraîne pas un grand exemple, n'est qu'un assassinat politique. Mautravers fut assez heureux pour obtenir sa grace par des services qu'il rendit à Edouard III, qui n'auroit dû en recevoir aucun de cet infâme meurtrier de son père; mais la nation ne lui a point pardonné: la postérité ne lui pardonnera point. L'Histoire n'a conservé son nom que pour le dévouer à l'exécration de tous les âges.

MAZOCHI (L'Abbé). Alexis-Symmaque Mazochi, né le 22 octobre 1684, dans un bourg voisin de Capoue, fut sur les ruines de l'ancienne Capoue, prit, après d'assez mauvaises études, le goût du beau dans la lecture de Cicéron. Bientôt il se rendit l'antiquité familière, & devint un sujet précieux, que l'archevêque de Capoue, qui fut depuis le cardinal Caraccioli, & le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, se disputèrent, & s'empressèrent de s'enlever l'un à l'autre à force de bienfaits & de places honorables. Le roi de Naples, comme pour faire cesser cette rivalité, nomma l'abbé Mazochi à l'archevêché de Lanciano; mais Mazochi, dont l'ambition se bornoit à cultiver les lettres sans partage, justifia le choix du Prince par un noble refus.

Il avoit fait son entrée dans la littérature par un savant Commentaire sur l'inscription tronquée de l'amphithéâtre de Capoue, qui fut déterrée entre les ruines de cet édifice, en 1727. Il y avoit ajouté une Dissertation sur les dédicaces, où il expliquoit cette formule tant de fois mal expliquée, *Sub ascia dedicavit*; c'est dédier un tombeau tandis que les ouvriers y travaillent encore, explication qui a fur tant d'autres l'avantage du naturel & de la simplicité.

Il a éclairci de la même manière une multitude de points curieux & importans d'érudition, tant sacrée que profane. Il a expliqué une multitude de monumens; il a enrichi de Dissertations savantes en tout genre le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Cortone*; il a fait connoître les antiquités de la Campanie; il a enfin été l'historien des riches & fécondes ruines d'Herculanum: mais ce que les

Digitized by Google

ſavans paroiſſent eſtimer le plus, c'eſt ſon explication des deux tables d'Héraclée, déterrées en 1733, près du golfe de Tarente, & chargées toutes deux de longues inſcriptions grecques.

Son grand ſavoir, qui le rendoit l'admiration de l'Italie, étoit joint en lui au goût des lettres & à des talens agréables. On a de lui des poéſies latines eſtimées.

On vante beaucoup ſes vertus, ſurtout ſa bienfaiſance & ſa tendreſſe pour les malheureux. Il trouvoit, dans ſa frugalité, des reſſources inépuiſables; il s'eſt ſouvent chargé des dettes d'autrui, & ſans avoir jamais emprunté il a eu beaucoup de créanciers. Il a légué ſon mobilier aux pauvres. Il eſt mort à Naples le 12 ſeptembre 1771, âgé de près de quatre-vingt-ſept ans. Il avoit été reçu, en 1757, académicien libre à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres.

MECKELBOURG (Ducs de). (*Hiſt. d'Allem.*) L'origine des ducs de Meckelbourg ſe perd dans les ténèbres & les fables de l'antiquité. Les uns les font deſcendre de Genſeric, roi des Vandales; les autres, de Radagaiſe, roi des Hérules. Le titre de prince des Vandales, qu'ils ont conſervé, paroît confirmer l'origine vandale. Toute l'ancienne hiſtoire de cette Maiſon ne nous offre que Souverains tués dans des batailles, & quelquefois par leurs propres ſujets; ce qui caractériſe les tems barbares, & des Géans, & des perſonnages extraordinaires, ainſi que leurs aventures. Ce n'eſt guère qu'au treizième ſiècle que cette hiſtoire commence à ſe purger de fables, & à préſenter des faits croyables. On trouve alors, 1°. un Henri-le-Jeune, prince des Vandales, qui en 1226 fonde le chapitre de Roſtock.

2°. Un Jean, dit *le Théologien*, qui avoit étudié dans l'Univerſité de Paris, & qui travailla, en 1240, à la converſion des Livoniens.

3°. Un Henri qui ſuit le roi Saint-Louis en Egypte, où il eſt fait priſonnier avec lui.

4°. Le fils de ce Henri, auſſi nommé Henri, fut ſurnommé *le Lion*, pour la vaillance avec laquelle il fut défendre ſes Etats contre le marquis de Brandebourg. Il épouſa Béatrix de Brandebourg, qui lui apporta Stutgard en mariage, pomme de diſcorde jetée entre les Brandebourgeois & lui, mais dont il ſut s'aſſurer la poſſeſſion. Chriſtophe, roi de Dannemarck, lui céda auſſi entiérement la ville de Roſtock, qui avoit été entr'eux un objet de guerre. Henri mourut en 1329.

5°. Albert I ſon fils, & Jean, frère d'Albert, ſervirent la France contre les Anglais. Albert mourut en 1380.

6°. Albert II, fils d'Albert I, fut élu roi de Suède en 1363, à la place de Magnus IV. Un des fils de Magnus, Haquin, roi de Norwège, épouſa Marguerite, fille de Valdemar, roi de Dannemarck. Cette héroïne (Marguerite de Valdemar) combattit Albert II, le fit priſonnier avec ſon fils Eric, en 1387 ou 1388, & réunit les trois royaumes, de Dannemarck, de Suède & de Norwège. Albert mourut en 1394.

7°. Jean, dit *le Jeune*, neveu d'Albert II & petit-fils d'Albert I, fut auſſi élu roi de Suède en 1412, par une partie des Suédois: il mourut l'année ſuivante. Il avoit fondé, en 1419, l'Univerſité de Roſtock.

8°. Magnus, petit-fils de Jean-le-Jeune, fonda la cathédrale de cette même ville, & ſe ſignala par ſon amour pour les lettres & par ſes vertus. Mort le 22 novembre 1503.

9°. Jean-Albert, duc de Meckelbourg, petit-fils de Magnus, introduiſit dans ſes Etats la religion proteſtante, & eut de grands démêlés avec les habitans de Roſtock, qui le forcèrent à démolir une citadelle qu'il avoit bâtie. Il mourut le 2 février 1576.

10°. Ulric ſon frère l'aida beaucoup dans le changement de religion qu'il fit dans ſon pays.

11°. Cet Ulric eut un fils, Georges, né en 1529, tué au ſiége de Francfort-ſur-le-Mein, le 13 juillet 1552;

12°. Et un autre fils nommé Chriſtophe, né le 5 janvier 1537, qui fut évêque de Ratzebourg, où il abolit la religion romaine. Il s'empara enſuite de l'archevêché de Riga; mais ayant été enlevé par Gothard, duc de Curlande, général de l'armée polonoiſe, il reſta cinq ans priſonnier en Pologne. Mort le 14 mars 1592.

13°. Il s'étoit marié, & il eut pour ſucceſſeur, dans l'évêché de Ratzebourg, Charles ſon fils, mort en 1610.

14°. Un autre de ſes fils, Louis, étoit mort au ſiége de Copenhague, en 1585.

15°. & 16°. Adolphe-Frédéric, duc de Meckelbourg-Swerin, & ſon frère Jean-Albert, duc de Meckelbourg-Guſtrau, prirent le parti de l'Electeur palatin & du roi de Dannemarck contre la Maiſon d'Autriche, dans la fameuſe guerre de trente ans. Ils furent proſcrits, en 1628, par l'empereur Ferdinand II, & leurs Etats donnés au célèbre Walſtein, qui s'en étoit déjà rendu maître. Le roi de Suède, Guſtave-Adolphe, les rétablit le 25 juin 1631, après la bataille de Leipſick. Ils acceptèrent enſuite la paix de Prague, en 1634, & rentrèrent dans les bonnes graces de l'Empereur. Adolphe-Frédéric, pour faciliter la paix de Weſtphalie, en 1648, céda Wiſmar aux Suédois. Il mourut le 24 février 1658, & Jean-Albert ſon frère le 23 avril 1636.

17°. Chriſtian-Louis, fils d'Adolphe-Frédéric, ſe fit catholique, & Louis XIV le fit, en 1663, chevalier de ſes Ordres. Ce fut lui qui *épouſa* la belle ducheſſe de Châtillon, Eliſabeth-*Angélique* de Montmorenci, ſœur du fameux maréchal de Luxembourg. Mort ſans enfans le 21 juin 1692.

18°. Frédéric-Guillaume, duc de Meckelbourg, réunit les duchés de Swerin & de Guſtrau, dont le partage fait entre Adolphe-Frédéric & Jean-

Digitized by Google

Albert (nº. 15 & 16), avoit formé deux branches de ces deux noms dans la Maison de Meckelbourg. La branche de Gustrau avoit produit Gustave-Adolphe, duc de Meckelbourg, fils de Jean-Albert (nº. 16), né le 26 février 1633, mort le 26 octobre 1695, Prince généreux & ami des lettres.

MERCIER (JEAN). (*Hist. Lit. mod.*) Ce savant n'eſt pour ainſi dire que nommé dans le Dictionnaire : on y dit qu'il fut le ſucceſſeur de Vatable dans la chaire d'hébreu, au collége royal : c'eſt l'opinion de quelques ſavans, & il eſt certain qu'il fut ſon diſciple ; mais il paroît que ce fut Caligny, auquel il ſuccéda. Mercier, né à Uzès en Languedoc, de parens nobles, fut d'abord deſtiné à la magiſtrature ; il traduiſit le Manuel ou Abrégé des lois de Conſtantin Harménopule. Un attrait invincible l'entraînoit vers l'étude des langues. Dès ſa tendre jeuneſſe il traduiſit les Hiéroglyphes d'Horus Apollo, & fit ſur cet ouvrage des obſervations eſtimées dans le tems, mais dont le P. Cauſſin a dit beaucoup de mal, ſoit parce qu'il travailloit ſur le même ſujet, ſoit parce que Mercier fut pour le moins très-favorable aux Calviniſtes. Mercier quitta bientôt la juriſprudence & même le grec pour les langues hébraïque & chaldaïque : c'eſt dans ces langues qu'il a fait quantité d'ouvrages ſur l'Ecriture-Sainte ; il en a fait auſſi quelques-uns en latin. Chaſſé de Paris & de la France par les guerres civiles qui s'élevèrent ſous Charles IX, il vint à Veniſe, où il logea chez l'Ambaſſadeur de France, Arnoul du Ferrier, qui, ayant commencé comme lui par l'étude du droit, finiſſoit comme lui par celle de l'Ecriture-Sainte. Ils goûtèrent enſemble les douceurs de la littérature & celles de l'amitié. Mercier voulut revenir à Paris pour faire imprimer quelques ouvrages. En paſſant par Uzès ſa patrie, il y fut attaqué de la peſte qui ravageoit alors le Languedoc ; il en mourut en 1570. Il avoit épouſé Marie d'Allier, belle-fille de Jean Morel, le plus fidèle ami d'Eraſme, & qui lui ferma les yeux à Bâle. L'amour des lettres, qui avoit formé leur liaiſon, fut héréditaire, même pour les filles, dans la famille des Morel. Antoinette de Loynes, femme de Jean Morel, & leurs trois filles, Camille, Lucrèce & Diane, faiſoient des vers grecs & latins. Camille ſurtout fut un prodige d'érudition. Outre les langues anciennes qu'elle ſavoit très-bien, elle parloit facilement l'eſpagnol & l'italien. Elle compoſa pluſieurs poëmes, & fit ſur la mort de ſon père une épigramme grecque, admirée par les Grecs du tems. On ne dit rien de ſemblable de Marie d'Allier leur ſœur utérine, née d'un premier mariage de la dame Morel. Mais du mariage de Marie d'Allier avec Jean Mercier, naquit Joſias Mercier de Bordes, ſeigneur de Grigny, près Paris, calviniſte plus déclaré que ſon père, d'ailleurs ſavant & célèbre comme lui, & dont la fille épouſa Claude Saumaiſe, plus ſavant qu'eux tous.

Les plus célèbres critiques, Caſaubon, Scaliger, Baillet, diſent que Mercier eut ſur Vatable ſon maître, l'avantage d'avoir découvert l'art de la poéſie hébraïque, d'avoir retrouvé la meſure & la quantité des vers hébreux, inconnues juſqu'à lui. Mercier lui-même rejette cet éloge ; car il attribue à Vatable cette découverte, & il dit que l'intention de ce ſavant étoit de donner au public une méthode de la verſification hébraïque. C'eſt aſſez de gloire, pour Mercier, d'avoir été le meilleur écolier de Vatable, encore Jean de Salignac, gentilhomme du Périgord, partage-t-il cette gloire avec lui.

MÉRÉ (LE CHEVALIER DE). (*Hiſt. Lit. mod.*) Georges Broſſin, chevalier de Méré, né vers le commencement du dix-ſeptième ſiècle, d'une ancienne famille de Poitou, alliée à la Maiſon de Condé. On a de lui divers ouvrages qu'on trouve écrits avec affectation ; mais il eſt principalement connu pour avoir été un des premiers inſtituteurs & un des premiers adorateurs de la célèbre marquiſe de Maintenon, lorſqu'à ſon retour de l'Amérique elle étoit élevée chez madame de Neuillant ſa parente, & qu'elle commençoit à entrer dans le monde, où bientôt elle fut connue ſous le nom de la *belle Indienne*. Ce chevalier de Méré étoit un bel eſprit, réputé homme de bonne compagnie, demi-philoſophe, demi-courtiſan ; il avoit ſervi dans la marine, & vivoit beaucoup dans le monde. La marquiſe de Sablé lui avoit ſacrifié Voiture. « Il » avoit, dit M. de la Beaumelle, élevé madame de » Clérembault ; il avoit formé la ducheſſe de Leſdi- » guières, qui lui avoit dit : *Je veux avoir de l'eſprit*, » & à laquelle il avoit répondu : *Eh bien ! Madame, » vous en aurez.* »

Le chevalier de Méré, étant de la ſociété de madame de Neuillant, ſe chargea de donner les premières leçons du monde à mademoiſelle d'Aubigné ; il compoſoit à ſon uſage des dialogues & des contes moraux. « Mademoiſelle d'Aubigné en ai- » moit les penſées, & en hauſſoit le ſtyle apprêté ; » elle revenoit toujours à ſon Plutarque, & ſentoit » déjà quelle différence il y a entre le ſtyle d'un » bourgeois de la cour, & celui d'un citoyen du » monde. »

Méré prétendoit lui enſeigner l'art d'être aimable, & trouvoit que ſans art elle n'étoit déjà que trop aimable pour lui ; il eût bien voulu ne la former que pour lui ſeul ; il eût voulu que le deſir de plaire, qui déjà ſe manifeſtoit en elle, n'eût que lui ſeul pour objet : c'étoit Démocrite amoureux de Chryſéis. Il prétendit, dans la ſuite, que lorſqu'elle étoit ſon écolière, elle lui avoit promis d'être ſa femme, & peut-être, dans le temps où elle étoit réduite à épouſer Scarron, auroit-elle pu donner la préférence au chevalier de Méré. Celui-ci, mortifié par vanité, mortifie par tendreſſe, l'annonçoit partout comme un prodige de ſavoir & d'eſprit, & ce fut lui qui commença la réputation de

Digitized by Google

la Belle Indienne. Il vit depuis son élève parvenue au faîte des grandeurs ; il la vit femme de Louis XIV. Alors il étoit entièrement retiré du monde. Il mourut en 1690, chez la marquise de Sevret sa belle-sœur.

MICHEL (JEAN), (*Hist. de la réform.*), bénédictin, l'un des premiers & des plus zélés disciples de Calvin, prêchoit publiquement en son nom. Un jour, prêchant dans une paroisse de Bourges, qui porte le nom singulier de *Notre Dame du four chaud*, le peuple, qu'il trainoit en foule à ses sermons, chassa, pour l'entendre, à une heure commode, les prêtres qui venoient célébrer l'office. Jean Michel supprima la salutation angélique qu'on récite à la fin de l'exorde ; il y substitua l'oraison dominicale en françois, selon le nouvel usage des Protestans. Bonnin, procureur-général du grand-conseil, qui se trouvoit à ce sermon, voulut s'opposer à cette innovation, & réciter tout haut l'*Ave Maria* ; toutes les chaises furent à l'instant levées sur lui, & il eut de la peine à se sauver. Le dominicain inquisiteur, Mathieu Ory, voulut informer de ce scandale ; l'official Guillaume de la Porte prétendit que c'étoit son droit. Pendant qu'ils disputoient sur leur juridiction, Jean Michel prêchoit ; il portoit à Sancerre les semences de la nouvelle doctrine, pour laquelle cette ville opiniâtre & malheureuse souffrit, quarante ans après, de si cruelles extrémités, au trop mémorable siége de cette place en 1573, où un père & une mère mangerent leur propre fille, morte de faim. Quant à Jean Michel, il prêcha tant, qu'enfin le parlement l'envoya au supplice.

MONTESPAN (MADAME DE). (*Voyez* les articles *Maintenon* dans le Dictionnaire & dans ce volume, & l'article *Fontange* dans ce même volume.)

Madame de la Vallière, cette amante modeste & timide, cette humble violette qui se cachoit sous l'herbe, honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse, la Vallière s'oublia une fois dans sa vie jusqu'à *couper orgueilleusement* le carrosse de la Reine, par l'empressement de paroître la première aux regards du Roi, qui revenoit d'un voyage : on fut indigné. Une très-belle femme qui étoit dans le carrosse de la Reine, s'écria : *Le plus vil état à mes yeux est celui de maîtresse d'un Roi ; mais si jamais je pouvois devenir capable d'une telle bassesse, je voudrois du moins la cacher à tous les yeux.* Cette beauté sévère, c'étoit madame de Montespan.

Jamais maîtresse plus altière n'a plus scandaleusement étalé son triomphe illégitime aux yeux de toute la France, & n'en a plus insolemment accablé la Reine sa rivale.

Elle pensoit cependant alors ce qu'elle disoit ; elle eut même toute sa vie des principes opposés à ses actions, & sa morale fut toujours en contradiction avec sa conduite.

Le vice prend toutes sortes de formes pour s'introduire dans le cœur. Madame de Montespan possédoit le dangereux talent de contrefaire, & elle aimoit surtout à l'exercer contre les femmes en qui elle voyoit des projets manifestes, ou démêloit des prétentions secrètes sur le cœur du Roi ; elle amusoit ce Prince à leurs dépens, & les détruisoit dans son esprit par le ridicule. A la haine qu'elle professoit pour le vice se joignoit, peut-être à son insu, du moins sans son aveu, une secrète envie de la puissance & de la grandeur où ces femmes aspiroient. Ce fut là le piége où elle fut prise. Louis XIV vit d'abord dans cet art de ridiculiser tout ce qui tâchoit d'être aimable, une malignité contre laquelle il étoit naturellement en garde. Bientôt il n'y vit plus qu'une frivolité sans conséquence, qui l'amusoit sans pouvoir l'attacher ; *c'est une enfant*, disoit-il avec une indulgence toujours croissante. Et l'Amour aussi n'est qu'un enfant :

Tout est mystère dans l'Amour,
Ses ailes, son flambeau, son carquois, son enfance.

Cette enfant, d'ailleurs la plus belle femme de la cour, mettoit dans son badinage tant de grace, de finesse & d'espiéglerie, que le Roi y prit goût au point de ne pouvoir plus s'en passer. Quand il en fut tems, elle y mit aussi de l'agacerie, avec art, avec mesure, assez & assez peu pour qu'il en fût flatté. Déjà dans le besoin de parler d'elle, même à la maîtresse qu'il croyoit aimer encore, *voyez*, disoit-il à madame de la Vallière, *comme elle m'attaque ! Elle vous aroit bien que je l'aimasse un jour.* Ce jour étoit bien proche, s'il n'étoit pas déjà venu. Bientôt les marques de sa passion ne furent plus équivoques : la cour s'en aperçut, la tendresse de la Vallière s'en alarma ; elle montra au Roi une douleur touchante qu'il trouva importune. « Je » vous aime toujours, lui dit-il, mais je ne veux » pas être contraint. » La Vallière put lui répondre comme Hierax à Isis :

Quelle froideur extrême !
Inconstant, est-ce ainsi qu'on doit dire qu'on aime ?

Il la pria, c'est-à-dire, qu'il lui ordonna d'être amie de madame de Montespan. « Il faut donc, » lui dit-elle, que je forme de ma main les nœuds » qui vous attachent à une autre ! » Qui jamais aima comme la Vallière ? A force d'amour elle parvint à s'acquitter d'un emploi si pénible à l'*amour* ; elle ne fut plus que la complaisante de madame de Montespan, qui avoit été la sienne ; elle la paroit de ses mains ; car cette impérieuse maîtresse, déférant beaucoup au goût & à l'adresse de sa rivale vaincue, la consultoit sur sa parure, & la prioit d'y mettre la main, comme si elle avoit voulu

Digitized by Google

emprunter d'elle-même les moyens de la supplanter plus sûrement. Quelquefois cette tendre amante, succombant à sa douleur, s'éloignoit, quittoit la cour, & préludoit au grand sacrifice qu'elle devoit faire bientôt : un ordre du Roi la rappeloit ; elle revenoit, non sans se souvenir qu'autrefois en pareil cas le Roi venoit la chercher, & qu'à présent il se contentoit de la mander. Fatiguée du spectacle des triomphes continuels de madame de Montespan, & occupée de son projet de renonciation au siècle : « Quand les austérités » de cette vie pénitente, disoit-elle, me semblent un peu dures, je me rappellerai ce que ces » gens-ci m'ont fait souffrir, & je serai consolée. »

Quand madame de la Vallière se fut retirée aux Carmélites, & qu'elle y fut accoutumée, madame de Montespan alla un jour la voir, & de ce ton étourdi dont le grand monde ne corrige pas toujours : Tout de bon ! lui dit-elle, êtes-vous aussi joyeuse qu'on le dit ? — *Joyeuse* n'est pas le mot, Madame, mais je suis contente. — Pour moi, dit madame de Montespan, je ne suis ni l'un ni l'autre. En la quittant elle lui dit encore, en vainqueur reflé maître du champ de bataille : *Que n'avais-je au Roi été votre part ?* — Tout ce que vous voudrez, Madame.

Cependant le marquis de Montespan, qui avoit vu d'un œil tranquille le conquérant Lauzun attaché à sa femme, trouva mauvais qu'elle fût maîtresse du Roi, & s'en expliqua très-maritalement avec elle. Madame de Montespan l'assura que son commerce avec le Roi avoit toute l'innocence de l'amitié, toute la pureté de la vertu. On ne croit guère à l'amitié pure d'un Roi de trente ans pour une belle femme de vingt. M. de Montespan insista : sa femme, avec toute l'autorité d'une maîtresse de Roi, menace & parle d'exil ; le mari indigné répond qu'il ne connoît dans sa maison d'autre maître que lui, & lève la main sur une femme rebelle ; *il m'aime*, s'écrie-t-elle alors ; *frappez, si vous l'osez* ; il l'osa. Les cris de madame de Montespan instruisent toute la maison de ce scandale : on accourt ; on la trouve éplorée. Toute la cour, les femmes surtout, à commencer par la Reine, tonnent contre un mari si féroce. Louis XIV se souvient du prince de Condé, qui emmena sa femme en Flandre pour la dérober aux empressemens d'Henri IV ; il donne un ordre qu'un Roi amant n'a pas droit de donner, & qu'il ne peut guère se refuser ; il défend au marquis de Montespan d'emmener sa femme en province.

Montespan s'empresse de publier son déshonneur pour détruire la réputation que sa femme usurpoit encore ; il prend le grand deuil comme si elle étoit morte, & donne à son ressentiment tout l'éclat dont il peut s'aviser : on l'exile dans ses terres. Il pouvoit s'assurer l'intérêt qui s'attache toujours aux opprimés ; mais il falloit ne pas vendre sa honte & ne pas en recevoir le prix : le marquis de Montespan avoit des dettes, cent mille écus l'appaisèrent.

Madame de Montespan régna donc sans contrainte, du moins de la part de son mari ; mais elle eut toujours à lutter contre ses propres scrupules & contre ceux de Louis XIV. Les tems de l'année plus particulièrement consacrés aux devoirs de la religion furent toujours pour elle des tems de crise pénibles & dangereux à passer : elle eut même l'honneur de résister long-tems à Louis XIV ; mais enfin il fallut céder à un tel amant & à un tel Monarque. Long-tems encore après sa défaite, elle eut le mérite d'en rougir & l'adresse de la cacher. Une mode peu favorable à la taille, & qu'elle eut le crédit d'établir, déguisa ses premières grossesses. La naissance de ses enfans fut d'abord un mystère ; elle accoucha dans une maison écartée, avec toutes les précautions faites pour assurer le secret. Clément, célèbre accoucheur, dont les enfans & petits-enfans se sont fait un nom dans la magistrature, trouvant le Roi chez l'accouchée, ne le connut pas ou feignit de ne le pas connoître, & se fit verser à boire par lui. Si l'on en croit M. de la Beaumelle, Clément étoit arrivé les yeux bandés dans la maison, & madame de Maintenon, alors madame Scarron, qui consentit avec répugnance à élever ces enfans, entra chez madame de Montespan, & en sortit un masque sur le visage.

Madame de Montespan accoucha une autre fois (le 31 mars 1670) & à Saint-Germain. On n'osa pas introduire dans le château madame Scarron ; elle attendit à la porte ; ce fut Lauzun qui reçut l'enfant (c'étoit le duc du Maine) : on n'eut pas le tems de l'emmailloter ; on l'enveloppa dans des langes. Lauzun le prit dans son manteau, traversa l'appartement de la Reine, toujours tremblant qu'il ne criât, & le porta dans le carrosse de madame Scarron.

Cette complaisante & tendre gouvernante des enfans de Louis XIV & de madame de Montespan étoit bien loin d'excuser le vice de leur naissance ; elle ne cessoit de reprocher à leur mère ses foiblesses & ses rechutes : madame de Montespan redoutoit ses remontrances, son silence, ses regards. Un jour voulant la voir dans une de ses couches : « Je désire, lui écrivoit-elle, & j'ap» préhende votre présence. Au nom de Dieu ! que » vos grands yeux noirs ne tombent pas sur-moi » dans l'état où je suis. »

Elle se piquoit d'une grande exactitude à remplir ses devoirs de religion, à observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, jusqu'à faire peser devant elle le pain de sa collation. Madame la duchesse d'Uzès paroissant étonnée de ce contraste de sa foi & de ses mœurs, quoi ! dit madame de Montespan, parce qu'on fait un péché, croyez-vous qu'on les fasse tous ?

Un jour madame de Montespan & madame Scarron étant allées ensemble à l'église, madame de Montespan entra dans un confessional, entendit

Digitized by Google

la meſſe avec le plus grand recueillement & y communia. Madame Scarron, tranſportée de joie, alloit la féliciter ſur ſa converſion, lorſqu'elle entendit madame de Monteſpan dire gaîment au cocher : *A Verſailles.* — Quoi ! madame, après ce que je viens de voir, & en ſortant de ce ſaint exercice ! La coupable ſe tut, ſoupira, & partit pour Verſailles.

Soit pour éviter, à ce qu'elle croyoit, le ſcandale, ſoit pour s'étourdir elle-même ſur le danger des communions indignes, elle approchoit ainſi de la Sainte-Table à la faveur de quelques abſolutions ſurpriſes à des prêtres mercenaires ou ignorans, ou trompés par des confeſſions infidelles.

Ce fut ſurtout en 1672 qu'éclatèrent hautement ſon crédit & ſa puiſſance, & qu'elle crut pouvoir braver la Reine qu'elle mépriſoit, la Vallière qu'elle effaçoit, & la France qu'elle ſcandaliſoit. La publicité même de ſa conduire avertiſſoit les confeſſeurs d'être ſévères. Elle eſſaya un jour d'extorquer une abſolution à un curé de village, dont on lui avoit vanté la facilité. Cet homme, au premier mot, s'écria : « Quoi ! vous » êtes cette madame de Monteſpan qui ſcandaliſe » toute la France ! Allez, Madame, renoncez à » vos coupables habitudes, & vous pourrez enſuite » vous préſenter à ce tribunal redoutable. »

Madame de Monteſpan devoit ſe rendre juſtice, & ſentir que cet homme faiſoit ſon devoir ; mais l'orgueil bleſſé d'une femme, d'une maîtreſſe, l'emportant ſur toutes les conſidérations de piété, elle eut l'imprudence de ſe plaindre au Roi, & de lui demander vengeance. Louis XIV étoit juſte ; il ſentit d'abord que l'autorité royale ne pouvoit être interpoſée entre une pénitente & ſon confeſſeur. Il conſulta Boſſuet, qui ne put que louer le prêtre d'un courage qu'il n'eût peut-être pas eu lui-même, dit la Beaumelle, & Montauzier, qui répondit bruſquement que madame de Monteſpan devoit remercier ce prêtre de lui avoir épargné un ſacrilége. Cet incident ayant ouvert l'oreille du Roi aux conſeils de la religion & de la vertu, & un jubilé étant venu à l'appui, Louis crut avoir, à trente-quatre ans, la force de renoncer à une femme qu'il aimoit & qui avoit tant de reſſources pour ſe faire aimer ; il promit à Boſſuet, ou du moins il lui fit eſpérer qu'à ſon retour de l'armée il ne reverroit plus madame de Monteſpan : on parloit déjà de l'éloigner de la cour ; on alléguoit la néceſſité d'une réparation publique pour une faute publique, la crainte d'une rechute, le devoir que la prudence impoſe de fuir le péril de la tentation.

Au milieu de toutes ces délibérations madame de Monteſpan parut à la cour : ſes rivales pâlirent, les dévots s'alarmèrent ; le Roi, fidèle à ſa parole, la fuyoit avec un ſoin marqué ; elle paroiſſoit auſſi l'éviter, mais ſans affectation, cependant ils ſe rencontroient toujours. De graves eccléſiaſtiques, des femmes reſpectables propoſèrent même qu'ils ſe viſſent, mais en leur préſence, & que le Roi déclarât avec douceur & avec ménagement à ſa maîtreſſe, qu'il renonçoit à vivre avec elle. L'entrevue en effet eut lieu ; ils ſe rapprochèrent en rougiſſant, ſe parlèrent un moment tout bas dans l'embraſure d'une fenêtre : on les vit s'attendrir & pleurer. Tout à coup le Roi, lui préſentant la main, ſe retira ſeul avec elle, en ſaluant en paſſant l'aſſemblée qu'il laiſſa dans une confuſion aſſez riſible, que madame la comteſſe de Caylus peint fort plaiſamment dans ſes *Souvenirs*. Mademoiſelle de Blois, qui fut depuis madame la ducheſſe d'Orléans, femme du Régent, fut le fruit de cette entrevue, & madame de Caylus prétendoit retrouver dans le caractère, dans la phyſionomie & dans toute la perſonne de cette Princeſſe des traces de ce combat de l'amour & de la dévotion, qui avoit préſidé à ſa naiſſance.

Quelques années après les dévots eurent leur revanche, du moins pour un tems. Des prêtres de la Miſſion prêchèrent un carême à la cour & y firent une révolution : une femme de confiance de madame de Monteſpan eut des remords, ſe crut damnée, rendit les préſens que ſes complaiſances criminelles lui avoient valu, & par ſes agitations commença d'agiter à ſon tour ſa mobile maîtreſſe : celle-ci voulut aller à confeſſe à un de ces miſſionnaires, & lui envoya ordre de l'attendre au confeſſional. « Le miſſionnaire, dit l'auteur des *Mémoires* » *de Maintenon*, ſe promit bien d'apprendre à » cette impérieuſe pénitente à reſpecter les mi» niſtres du Seigneur. »

Elle ſortit de l'égliſe toute en larmes & toute effrayée des jugemens de Dieu ; elle envoya chercher M. Boſſuet, lui déclara qu'elle alloit quitter la cour & faire pénitence ; elle le chargea d'en prévenir le Roi & d'obtenir ſon agrément. Le Prélat dit au Roi que madame de Monteſpan, qui ſe plaignoit autrefois de la ſévérité des confeſſeurs, ſe plaindroit bientôt de leur indulgence ; que déjà, plus ſévère que quelques-uns d'entr'eux, elle avoit décidé que ſon premier devoir étoit de ſe retirer de la cour, & qu'elle le prioit de vouloir bien, par ſon conſentement, ſeconder en elle l'ouvrage encore imparfait de la grace. Le Roi laiſſa tomber quelques larmes, & chargea le Prélat, en ſoupirant, de dire à madame de Monteſpan qu'il l'aimoit trop pour s'oppoſer à ſon ſalut.

Madame de Maintenon vint, à l'appui de Boſſuet, ſoutenir la foi chancelante de cette péchereſſe ; elle intéreſſoit ſon orgueil à l'exécution de ſes vertueux projets & aux progrès de ſa pénitence : « Toujours victorieuſe de la Vallière, lui » diſoit-elle, cette tendre fille a été quittée pour » vous, & c'eſt vous qui avez la gloire de *quitter le* » Roi. » Elle la vit pâlir au rapport que M. Boſſuet lui fit des dernières paroles du Roi ; elle l'entendit accuſer ce Prince d'inconſtance ou d'inſenſibilité. Boſſuet & madame de Maintenon ſe regardoient avec inquiétude, & preſſoient toujours le départ

Digitized by Google

qui se différoit toujours. Tantôt madame de Montespan projetoit d'embellir Fontevrault, tantôt elle trouvoit bien dur de ne pas voir achever le château de Versailles. Il faut donc, s'écrioit-elle à travers de longs soupirs d'amour & d'ambition, il faut donc quitter ce pays pour toujours ! — Vous lui faites bien de l'honneur de le regretter ! disoit madame de Maintenon. *Ah ! mon Dieu ! que je m'en vois vous aimer !* s'écrioit quelquefois la pénitente ; puis revenant au Roi, encore, disoit-elle, s'il pouvoit être fidèle à sa douleur présente ! mais il en aimera une autre, une autre jouira des plaisirs & des honneurs que j'abandonne ! Que vous importe, disoit madame de Maintenon, que cette place soit remplie, pourvu qu'elle ne le soit pas par vous ? — On voit bien, répliquoit madame de Montespan, que vous n'avez jamais aimé un Roi, pas même un homme peut-être.

Elle partit enfin, & madame de Maintenon resta pour instruire le Roi de son départ & de ses derniers sentimens. Le Roi, qui depuis long-tems trouvoit madame de Maintenon aimable, sentit alors pour la première fois combien elle l'étoit : son éloquence lui parut plus douce & plus insinuante que celle de Bossuet ; il trouva du plaisir à être consolé & prêché par elle ; il se laissa insensiblement conduire dans la voie du salut par cet aimable guide.

Cependant madame de Montespan attendoit impatiemment à Paris madame de Maintenon pour être instruite à son tour des sentimens du Roi. Ne la voyant pas arriver, & commençant à tout craindre, même ce qui n'arriva que long-tems après, elle courut chez madame de Maintenon, n'y trouva qu'une femme-de-charge ; que madame de Maintenon, lui dit-elle, vienne chez moi dès le moment de son arrivée & sans descendre de carrosse. Me connoissez-vous ? — Oh ! oui, Madame, tout le monde sait que vous avez acheté la charge de madame de la Vallière. — Vous m'insultez, ma fille, répliqua madame de Montespan avec cette douceur, dit M. de la Beaumelle, qui fait tout pardonner. « Vous m'insultez, mais vous dites » vrai, & j'ai mérité pis. »

Madame de Maintenon arriva, dit à madame de Montespan mille choses de la part de la Reine & pas un mot du Roi. Ce fut par la Reine que M. Bossuet & madame de Maintenon voulurent affermir madame de Montespan dans ses généreuses résolutions : on lui ménagea une entrevue avec cette Princesse. Madame de Montespan embrassant les genoux de la Reine, lui demanda tendrement pardon, & promit d'expier le scandale de sa vie. La Reine, touchée de ses larmes, les essuya, & lui défendit de quitter la charge qu'elle avoit dans sa Maison. « Vous avez péché auprès de moi, » lui dit-elle ; c'est auprès de moi que vous ferez » pénitence. »

Madame de Montespan réparut donc à la cour par cette imprudente bonté de la Reine. Les deux amans s'écrivirent les billets les plus tendres pour se jurer qu'ils ne s'aimeroient plus, ou du moins qu'ils s'aimeroient sans le dire : c'étoit Bossuet lui-même qui portoit avec beaucoup de mystère ces billets dont il croyoit savoir le contenu. Les suites lui apprirent le ridicule du personnage qu'on lui avoit fait jouer dans cette occasion, & l'auteur des *Mémoires de Maintenon* insinue que ce fut pour l'en consoler que le Roi lui donna la charge de premier aumônier de madame la Dauphine.

Cependant la Reine, toujours trompée, donnoit l'exemple de la considération pour sa rivale. « Madame de Montespan passoit nettement devant » toutes les duchesses ; & les honneurs qu'elle » avoit rejetés comme des flatteries tant qu'elle » avoit été coupable, elle les exigeoit comme des » droits depuis qu'elle ne l'étoit plus, ou qu'elle » étoit censée ne plus l'être. Tout ployoit devant » une sujète qui, ne paroissant en public qu'avec l'appareil de la royauté, avoit toujours » quatre gardes-du-corps aux portières de son » carrosse. »

Des missionnaires l'avoient remplie de remords. Un capucin, dit le même auteur, lui avoit ôté ses scrupules en lui nazillant ces paroles : « *Femme ! beaucoup de péchés vous sont remis, parce que vous avez beaucoup aimé.* »

Mais ces mêmes scrupules devenoient plus forts chez le Roi, dont toutes ces agitations avoient ébranlé la tendresse ; il en faisoit encore assez pour indigner madame de Maintenon, mais pas assez pour satisfaire madame de Montespan. La vertu de la première prenoit tous les jours un plus grand ascendant. Au sortir d'un sermon du P. Bourdaloue, dont le Roi avoit été fort touché, ce fut madame de Maintenon qui l'alla chercher : madame de Montespan alla à Clagni, & le Roi l'y laissa ; il s'en vanta même au P. Bourdaloue lorsque ce prédicateur vint prendre congé de lui. « Vous » serez bien content de moi, lui dit-il ; madame » de Montespan est à Clagni. — Dieu le feroit » bien davantage, répondit le prédicateur, si » Clagni étoit à quarante lieues de Versailles. »

Ces voyages de Clagni devinrent plus longs & plus fréquens : les courtisans brigurèrent moins l'honneur d'en être ; les foiblesses de cette fière beauté, sollicitée avec moins d'ardeur, se répétèrent moins souvent ; ses jalousies contre madame de Maintenon, ses querelles continuelles avec cette Dame, ne tournèrent point au profit de l'ancienne maîtresse.

L'amour jaloux ou mécontent va au devant de tout ce qui peut lui nuire, & se perd lui-même à force d'inquiétude. « Madame de Montespan crai» gnit que la naissance du comte de Toulouse ne » lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât » au Roi du dégoût. Elle eut l'imprudence de s'en » éclaircir, & le Roi la cruauté d'en convenir. Il » revenoit de la chasse ; il étoit en fueur : madame

de

» de Monteſpan encore plus outrée de la froideur » avec laquelle on l'inſultoit, que de l'inſulte même, » lui répondit avec emportement, qu'il pourroit » bien ſouffrir ſes défauts, puiſqu'elle avoit ſi long-» tems ſouffert les ſiens, & lui en reprocha un » que l'amour ambitieux tolère quelquefois, & » que l'amour ſenſuel ne pardonne jamais. Ce » trait perça le cœur du Roi, & n'en put jamais » être arraché. En vain madame de Monteſpan à » genoux embraſſa ces pieds dont elle avoit révélé » les dégoûtantes odeurs : on la releva ſans lui » montrer ni haine, ni amour, ni pitié. »

Ici finit, en 1679, le règne de madame de Monteſpan ; elle reſta cependant à la cour, mais elle y éprouva que des dégoûts, & vit croître de jour en jour le crédit de ſa rivale. Ne pouvant ſe diſſimuler la chute du ſien, elle chercha long-tems à la diſſimuler aux autres. Le cheval du Roi s'étant abattu à la chaſſe, on lui crut le bras caſſé : madame de Maintenon ne put retenir ſes larmes ; tout le monde les remarqua. Madame de Monteſpan ne les lui pardonna pas, prétendant qu'il n'appartenoit encore qu'à elle de pleurer ſi tendrement.

On ne la mettoit plus des voyages ni des parties de plaiſir que très-rarement, & alors elle en avoit l'obligation à la pitié de madame de Maintenon. Quand le Roi ſe fit faire l'opération de la fiſtule, madame de Monteſpan arriva en diligence : on lui refuſa l'entrée, & elle apprit que madame de Maintenon étoit dans la chambre. « Elle ſort » avec précipitation, & remplit l'antichambre de » pleurs & de ſanglots qui n'attendriſſent ni ne » trompent perſonne. »

Elle ſoutenoit à tout le monde que ſon règne reviendroit, & avoit le chagrin de n'être crue de perſonne. Quelquefois, pour ſe donner l'air d'un reſte de crédit, elle ne rougiſſoit pas de recourir en ſecret à celui de madame de Maintenon ; quelquefois elle ſe vengeoit par des mots piquans, par des reproches amers de l'abandon où on la laiſſoit, & du peu de conſidération qu'on avoit pour elle. « Sire, dit-elle un jour à Louis XIV, » j'ai une grace à vous demander : laiſſez-moi le » ſoin d'amuſer les gens du ſecond carroſſe, & de » préſider dans l'antichambre. »

A travers tant de mortifications, elle étoit encore tourmentée par ſes remords ; ils l'agitoient au point qu'elle ne pouvoit pas reſter ſeule un moment ſans friſſonner, qu'elle ne dormoit jamais qu'entre deux femmes, que la nouvelle d'une mort ſubite la mettoit hors d'elle-même ; que quand il tonnoit, elle faiſoit placer ſur ſon ſein, & comme entre le ciel & elle, une jeune fille, pour que l'innocence de cette enfant pût obtenir ſa grace, & que les traits de la foudre ſe détournaſſent en rencontrant une victime pure.

C'étoit véritablement un enfant elle-même que madame de Monteſpan, mais un enfant gâté, plein de fantaiſies & de goûts bizarres. Au milieu des appartemens ciés & frottés de Verſailles & de Marly elle aimoit à s'entourer de moutons & de chèvres qui ſalliſſoient tout. Dans ſes plus violens chagrins, elle étoit diſtraite, amuſée, preſque conſolée par un petit carroſſe de filigrane attelé de ſix ſouris.

Enfin, elle quitta irrévocablement la cour vers 1686 ; elle ne venoit plus même à Clagny (à cauſe de la proximité de Verſailles) que pendant les voyages de Marly. Elle conſervoit toujours pour Louis XIV une ſorte de ſentiment romaneſque. Quand il partoit pour Fontainebleau, elle alloit à Petit-Bourg, où, d'un pavillon placé à l'extrémité d'une allée, elle jouiſſoit encore du plaiſir de voir paſſer ce grand Roi ſans en être vue. Elle vivoit d'ailleurs à Paris, ſans conſidération, avec de vieilles coquettes ramenées, comme elle, à la dévotion par l'âge & la diſgrace. Altière & impérieuſe, elle ſe faiſoit traiter en Reine, chez elle, par tout ce qui l'approchoit ; ſuperſtitieuſe, elle ſe couvroit d'un cilice, & croyoit expier, par des macérations, ſa molleſſe & ſes vices ; avare & ſans bienfaiſance, elle ne faiſoit pas même des préſens à ſes enfans, & paſſoit ſa vie dans la crainte d'être volée.

Elle faiſoit cependant des aumônes, mais ſans goût, ſans plaiſir, uniquement par devoir & en eſprit de pénitence.

Pour être quelque choſe, elle ſe fit Janſéniſte, & le parti la comparoit à madame la ducheſſe de Longueville ; ce qui auroit dû être indifférent à Louis XIV, & qui acheva de l'indiſpoſer contre elle.

Ses confeſſeurs exigèrent d'elle qu'elle offrit à ſon mari de rentrer ſous ſon autorité, & de lui confacrer les reſtes de ſa vie ; elle obéit, mais elle fut aſſez heureuſe pour que le marquis de Monteſpan dédaignat de la punir & refuſat de la reprendre.

Elle mourut le 28 mai 1707, à Bourbon, où elle alloit tous les ans prendre les eaux pour ſa ſanté. Une ſaignée faite mal à propos la mit bientôt en grand danger. On avertit le marquis, depuis duc d'Antin, ſon fils. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* rapporte à ce ſujet une anecdote bien injurieuſe au marquis d'Antin, & que la légéreté de cet hiſtorien pourroit rendre d'autant plus ſuſpecte, qu'en cet endroit il ne cite point ſes garans. « Le marquis d'Antin, dit-il, arrive » en poſte, & ſans deſcendre de ſa chaiſe, ſans » s'informer comment ſa mère ſe porte, il de-» mande ſa caſſette. On la lui donne ; on lui dit » que madame de Monteſpan n'en confie la clef à » perſonne, & la porte toujours ſur elle. Il monte » vite dans ſon appartement, cherche la clef dans » le ſein de ſa mere agoniſante, vuide la caſſette, » la referme, & part ſans donner aucun ordre, » ſans témoigner ni curioſité, ni ſurpriſe, ni re-» gret, ni pitié. Quelques heures après madame » de Monteſpan expira. »

Son teſtament ordonnoit que ſes entrailles fuſ-

Digitized by Google

sent portées à la communauté de Saint-Joseph, à Paris. Cette disposition ne put être exécutée : l'excessive chaleur les avoit rendues si fétides, que le porteur revint sur ses pas & les remit aux Capucins de Bourbon : le gardien ne pouvant tenir à l'excès de l'infection, les jeta aux chiens. Quand on apprit, à Paris, ce qu'étoient devenues les entrailles de madame de Monteſpan, un plaiſant de ſes amis dit : *Ah ! eſt-ce qu'elle en avoit ?*

Ainſi mourut cette femme célèbre par ſa beauté, par ſon eſprit, par les paſſions qu'elle ſentit & qu'elle inſpira, par l'empire qu'elle exerça ſur le plus magnifique & le plus impoſant des Rois, dans un tems de gloire & de proſpérité, dans les plus beaux jours de la monarchie. Elle eut de ce Prince huit enfans, poſtériré brillante, comblée de tous les dons de la nature & de la fortune, ornée de tous les apanages de la grandeur, & qui (en 1789) ſemble prête à s'éteindre, ou du moins à ne ſubſiſter que dans des branches féminines.

MONTOLIEU, (*Hiſt. de Fr.*), ancienne famille qui ſubſiſte, depuis un grand nombre de ſiècles, à Marſeille & dans le Bas-Languedoc. Aucune n'a fourni autant de chevaliers à l'Ordre de Malte, autant de défenſeurs & de victimes à la patrie.

1°. Guillaume de Montolieu, premier du nom, vivoit dans le onzième ſiècle.

2°. Giraud ſon fils, qui vivoit en 1109, donna ſon nom à une partie du terroir de Marſeille, dite *des Montolieus* ou *le Val de Giraud*.

3°. Guillaume, ſecond fils de Giraud, général des galères d'Ildephonſe II, roi d'Aragon, comte de Provence, remporta, en 1199, une victoire ſignalée ſur les Génois.

4°. Guillaume IV ſon petit-fils mourut jeune en défendant ſa patrie aſſiégée par le comte de Provence.

5°. Guillaume VI, arrière-petit-fils de Guillaume IV, fut chargé de négociations importantes auprès des Papes & des rois de France & de Naples. Il tint les rênes du cheval du roi Jean, lorſque ce Prince fit ſon entrée à Marſeille. L'acte de la cérémonie porte ces mots : *Ad dextrandum & conducendum equum domini Regis.*

6°. Elaqueria ſon fils ſe rendit illuſtre en défendant ſa patrie contre les Arragonnois.

7°. Etienne, arrière-petit-fils de Blaqueria, s'illuſtra auſſi à la défenſe de Marſeille, aſſiégée par le connétable de Bourbon & le marquis de Peſcaire, les deux plus grands généraux de Charles-Quint & du tems.

8°. Honoré, fils d'Etienne, gentilhomme d'honneur de Catherine de Médicis, premier conſul de Marſeille, ſignala ſon zèle pour la patrie & le Roi au milieu des troubles excités dans Marſeille du tems de la Ligue.

9°. Guillaume VIII, fils d'Honoré, commandant des galères du Roi, cinq fois député par la nobleſſe de Marſeille à la cour, envoyé par le Roi à Conſtantinople, élu, en 1631, premier conſul de Marſeille, fut tué, en 1638, dans un combat naval livré devant Gênes.

10°. Jean-Baptiſte, fils de Guillaume VIII, capitaine d'une galère de ſon nom, commandoit, en 1642, cinq galères du Roi, & fut tué, le 19 mars 1667, d'un coup de mouſquet en combattant contre un vaiſſeau corſaire.

11°. Louis, fils de Jean-Baptiſte, chef d'eſcadre des galères du Roi, & maréchal-de-camp, bloqua par mer la ville de Barcelone que le duc de Vendôme aſſiégeoit par terre en 1697 ; il défendit Cadix : le Roi l'honora du titre de marquis.

12°. Dans la branche des ſeigneurs de Montvalieu-Saint-Hippolyte, établie dans le Bas-Languedoc, Jean, tué à la bataille de Mont-Héri.

13°. Giraud ſon frère, tué à la bataille de Formigny.

14°. Jacques, fils de Jean & neveu de Giraud, tué à la bataille de Novare.

15°. Guillaume, fils de Jacques, capitaine de deux cents hommes, tué à la bataille de Cériſoles.

16°. Un autre Guillaume ſon frère, qui avoit embraſſé la réforme en 1553, & qui commandoit une enſeigne dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de Dreux en 1562.

17°. Barthélemi, frère des deux précédens, capitaine de deux cents hommes, mort de la peſte en 1563, au Hâvre-de-Grace, que les Français réunis alors, Catholiques & Proteſtans, aſſiégeoient de concert.

18°. Jacques, fils de Guillaume (n°. 16), & neveu de Barthélemi (n°. 17), capitaine de deux cents hommes dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de Saint-Denis.

19°. François ſon frère, tué à la bataille de Montcontour.

20°. Hippolyte leur frère, mort de bleſſures reçues à la même bataille.

21°. Antoine, auſſi leur frère, reçut, au ſiége de Rouen, en 1592, une bleſſure qui l'obligea de quitter le ſervice.

22°. Jean, fils d'Antoine, capitaine de deux cents hommes, fut tué, en 1622, au ſiége de Montpellier.

23°. Antoine, frère de Jean, lieutenant-colonel du régiment de Gondrin, mort en Catalogne.

24°. Louis leur neveu, tué à la bataille de Trèves.

25°. Jacques ſon frère, tué en duel.

26°. Un autre Jacques leur neveu, mort à Metz d'une bleſſure reçue au ſiége de Luxembourg.

27°. Louis ſon frère, qui perdit un bras à la bataille de Turin.

Une multitude d'autres qui, pour n'avoir été ni tués ni bleſſés, n'en ont pas moins ſignalé leur valeur au milieu des dangers.

La foule des chevaliers de Malte, comme nous l'avons dit, eſt innombrable dans cette famille.

Digitized by Google

Honoré (n°. 8) & Louis (n°. 11) entrent chacun quatre fils dans cet Ordre, & on en trouve preſqu'à chaque génération.

MOREUIL. (*Hiſt de Fr.*) Ancienne famille de Picardie. Bernard, premier du nom, ſeigneur de Moreuil & fondateur de l'abbaye de ce nom en Picardie, vivoit en 1127.

Un de ſes deſcendans, Bernard III, ſeigneur de Moreuil, fit le voyage de la Terre-Sainte, & ſe trouva, en 1204, à la priſe de Conſtantinople & à la fondation de l'empire des Latins. Il en rapporta une relique appelée *la Sainte-Larme*, dont il fit préſent à l'abbaye de Selincourt. Le perſonnage le plus célèbre de cette famille eſt Bernard VI, ſeigneur de Moreuil & de Cœuvres, maréchal de France. Philippe de Valois lui ôta cet emploi qu'il lui avoit donné, ou plutôt le déchargea des ſoins de cet emploi pour lui en confier un plus important aux yeux de ce Monarque. Il le fit gouverneur du prince Jean ſon fils, duc de Normandie, & modérateur de la fougueuſe jeuneſſe de ce Prince. L'intention du Roi, dans ce changement, & ſes vues & ſes idées ſur la perſonne de Moreuil, ſont très-bien expoſées dans les lettres données à ce ſujet par Philippe, & qui forment un titre flatteur pour Moreuil.

« De par le Roi. Sire de Moreuil, vous ſavez, » comme nous vous dimes l'autre jour, que nous » avions ordené pour être avecques Jean notre » fils & à ſon frein, & vraiment nous ne vous » eſſons de l'office de maréchal pour nul mal qui » ſoit en vous, ne pour nul défaut qui par vous ait » été en votre office; mais nous vous amons mieux » près de Jean notre fils, que nous ne ferions nul » autre. Si voulons que vous ordonnez tantôt pour » y venir & pour y être doreſnavant continuelment, car il eſt temps qui ſont ordonnez pour » y être y ſoient, & ſi eſt mieux votre honneur » de le faire maintenant, qu'il ne ſeroit quand » nous ſerons plus avant en la guerre, & pour ce » que vous nous priates quand nous vous en parlames, que nous y vouſiſſions garder votre honneur. Vrayment ſe vous y penſez bien, vous » trouverez que nous vous faiſons trop plus grand » honneur de vous y mettre, que nous ne ſerions » de vous leſſier maréchal; meſmement conſidéré » que nous voulons que vous ſoyez tous li premiers & li principaux de ſon frein; car il n'eſt » oncques de maréchal de France qui n'en laiſſat » volontiers l'office, pour être li premier au frein » de l'aîné fils du Roi. Si nous ſemble que votre » honneur y eſt non pas gardé ſeulement, mais » accrû; & quant au profit, il nous ſemble qu'il » y eſt plus grand, &c. »

Dans la ſuite le ſeigneur de Moreuil reprit l'exercice de ſa charge de maréchal de France; il commandoit à ce titre l'armée du Roi en Picardie, le 3 ſeptembre 1346: il vivoit encore le 22 mai 1350. Thibault de Moreuil ſon frère, ſeigneur de Colombier & de la Bretonnière, vaillant chevalier, fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346.

Rogues, ſeigneur de Moreuil & de Cœuvres, fils du maréchal, quitta le nom de Moreuil pour celui de Soiſſons, qui lui venoit de ſon aïeule Iolande de Soiſſons, mère du maréchal: ce nom de Soiſſons fut porté par leurs deſcendans. Thibault de Soiſſons, ſeigneur de Moreuil & de Cœuvres, chambellan du Roi, capitaine de cent hommes d'armes, fut fait priſonnier au ſiège de Rouen, en 1417, & mourut le 28 avril 1434.

Ce fut ſa petite-fille, Marguerite de Soiſſons, dame de Cœuvres, qui vendit, conjointement avec Jean de Villiers, ſeigneur de Verderonne, ſon mari, la vicomté de Cœuvres à Jean d'Eſtrées, grand-maître de l'artillerie, dans la Maiſon duquel cette terre eſt ſi long-tems reſtée.

Valéran de Soiſſons, fils puîné de Thibault, étoit chambellan du duc de Bourgogne, & gouverneur pour lui de Chauny en Picardie. Mort en 1464.

Jean de Soiſſons, fils de Valéran, quitta le ſervice de Charles-le-Téméraire pour celui de Louis XI, qui lui rendit, en 1473, tous les biens de ſon père confiſqués, parce qu'il avoit tenu le parti de Bourgogne.

Les principaux de ces biens, tels que Moreuil, Poix, paſſerent, par mariage, dans la Maiſon des Créquy-Canaples, Pontdormy ou Pont-de-Remy.

MORIN (Louis), (*Hiſt. des Sciences*), né au Mans le 11 juillet 1615. Dès qu'il put montrer une inclination, il en montra une pour les plantes. Un payſan qui en venoit fournir les apothicaires de la ville, fut ſon premier maître. Bientôt il alla herboriſer lui-même & chercher des plantes nouvelles aux environs du Mans. Ses humanités achevées, il vint à Paris pour ſa philoſophie: il y vint, mais en botaniſte, c'eſt-à-dire, à pied, dit M. de Fontenelle; il n'avoit garde de ne pas mettre le chemin à profit. L'amour de la botanique le détermina pour la médecine dans le choix d'un état. Par ſon exceſſive frugalité il ſe ménageoit, dit M. de Fontenelle, beaucoup d'autorité pour prêcher un jour la diète à ſes malades. En effet, il s'étoit réduit de très-bonne heure au pain & à l'eau: c'étoit là ſon régime journalier; tout au plus, par forme de régal & de bonne chère, ſe permettoit-il quelques fruits. Dans ſa vieilleſſe il ſe réſolut enfin, avec bien de la peine, à prendre une once de vin par jour, une once & rien de plus; car il le meſuroit auſſi exactement qu'un remède qui n'eſt pas éloigné d'être un poiſon. Toute ſa vie étoit réglée comme ſon régime, & n'étoit elle-même qu'un régime continuel appliqué à tout: il ſaiſoit tous les *jours* chaque choſe à la même heure. Il ſe couchoit à ſept heures du ſoir en tout temps, & ſe levoit à deux heures du matin: c'étoit ſe lever un peu plus tôt que quelques perſonnes répandues dans le monde ne ſe couchent. M. de Fontenelle lui attribue un

Digitized by Google

mot qu'apparemment il a dit le premier, mais qui eſt devenu trivial, & que M. Duclos, qui le répétoit ſouvent, diſoit être la deviſe naturelle des gens occupés : *Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui n'y viennent pas me font plaiſir.*

M. Morin fut reçu docteur en médecine vers l'an 1662. Après quelques années de pratique, il fut reçu *expédient* à l'Hôtel-Dieu. Quand il fut devenu médecin penſionnaire de cet hôpital, il recevoit l'argent de ſa penſion, & le remettoit dans le tronc après avoir bien pris garde à n'être pas découvert. C'étoit, dit M. de Fontenelle, payer les pauvres pour les avoir ſervis.

Sa réputation perça, & mademoiſelle de Guiſe voulut l'avoir pour médecin. « Sa nouvelle dignité, comme l'appelle M. de Fontenelle, lui » fut fort à charge, & on eut bien de la peine à la » lui faire accepter : elle lui fut à charge, en ce » qu'elle l'obligea de prendre un carroſſe; mais il » ne relâcha rien du reſte de ſon auſtère régime. » Au bout de deux ans & demi la Princeſſe tomba malade, & Morin crut qu'il étoit de ſon devoir de lui annoncer la mort. La Princeſſe, loin de lui ſavoir mauvais gré de ſon zèle pieux, tira de ſon doigt une bague qu'elle lui donna pour dernier gage de ſon affection, & lui laiſſa par ſon teſtament deux mille livres de penſion viagère.

A peine fut-elle morte, que M. Morin ſe débarraſſa de ſon carroſſe, & ſe retira ſans aucun domeſtique à Saint-Victor, « ayant cependant augmenté ſon ordinaire d'un peu de riz cuit à l'eau. » En 1699, il entra dans l'Académie des ſciences, en qualité d'aſſocié botaniſte.

Quand M. de Tournefort alla herboriſer dans le Levant, en 1700, il pria M. Morin de faire en ſa place les démonſtrations des plantes au Jardin royal, « & le paya de ſes peines, en lui rapportant de l'Orient une nouvelle plante qu'il nomma » *Morina orientalis*, » comme il nomma la *Dodarte*, la *Fagonne*, la *Bignonne*, la *Phelypée*, en l'honneur des hommes célèbres ou puiſſans qui portoient ces noms. « Ce ſont là de ces ſortes de graces que » les ſavans peuvent faire, non-ſeulement à leurs » pareils, mais aux grands. »

Sur la fin de ſa vie, M. Morin conſentit enfin à prendre un domeſtique. Il mourut le 1 mars 1715, ſans maladie, & uniquement faute de forces; car, comme le remarque M. de Fontenelle, qui né ſi foible, qu'on ſe hâta de l'ondoyer dans la crainte de n'avoir pas le tems de le porter à l'égliſe, a cependant pouſſé beaucoup plus loin ſa carrière en vivant dans le monde, & comme tout le monde, la diète auſtère de M. Morin, fort propre à prévenir des maladies, ne l'étoit pas à donner beaucoup de vigueur.

On a trouvé dans les papiers de M. Morin un *Index* d'Hippocrate, grec & latin, plus ample & plus correct qu'aucun autre; ouvrage, dit M. de Fontenelle, qui demande une aſſiduité & une patience d'hermite.

Il en eſt de même d'un journal de plus de quarante années, où il marquoit exactement l'état du baromètre & du thermomètre, la ſéchereſſe ou l'humidité de l'air, le vent & ſes changemens dans le cours d'une journée, la pluie, le tonnerre & juſqu'aux brouillards, &c.

Il a laiſſé une bibliothèque de près de vingt mille écus, un médailler & un herbier, nulle autre acquiſition. « Son eſprit lui avoit, ſans comparaiſon, » plus coûté à nourrir que ſon corps. »

Digitized by Google

NARCISSE (Saint). (*Hiſt. eccléſ.*) L'hiſtoire de ce ſaint patriarche de Jéruſalem eſt embellie ou défigurée par beaucoup de miracles. Il change de l'eau en huile par une ſimple bénédiction. Il pardonne à ſes ennemis, à ſes calomniateurs; mais ils meurent tous d'une mort où éclate viſiblement la vengeance divine. Il lui eſt révélé qu'il aura pour ſucceſſeur dans le ſiége de Jéruſalem ſaint Alexandre, évêque de Flaviade; le lendemain ſaint Alexandre arrive *par haſard* à Jéruſalem, & ſaint Narciſſe le nomme ſon coadjuteur. Le plus grand & le plus avéré de tous les miracles de ſaint Narciſſe eſt qu'ayant été appelé à quatre-vingts ans au gouvernement de l'égliſe de Jéruſalem, il la gouverna bien, & qu'il la gouverna pendant quarante ans, n'étant mort qu'à cent vingt ans, en 216. Il avoit aſſiſté à cent ans au concile de Céſarée dans la Paleſtine. Ce fut lui qui conféra le ſacerdoce à l'illuſtre Origène.

NATTA (Marc-Antoine), grand juriſconſulte du ſeizième ſiècle, natif d'Aſti en Piémont, étoit magiſtrat à Gênes. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages de théologie & de juriſprudence. Son Traité *De Deo* eſt célèbre & rare, moins comme ouvrage de théologie, que comme monument typographique. Il fut imprimé à Veniſe en 1559. Ses autres ouvrages ſont un recueil de conciles : *Conciliorum tomi tres; De immortalitate animæ, libri 5; De Paſſione Domini*. Un Traité qui ſemble appartenir à la politique : *De Doctrinâ principum, libri 9*; un autre qui tient au goût & à la philoſophie : *De pulchro*.

NATTIER (Jean-Marc), (*Hiſt. mod.*), peintre ordinaire du Roi, peintre célèbre. Louis XIV preſſentit la gloire future en voyant ſes deſſins de la galerie du Luxembourg : *continuez, Nattier*, lui dit-il, *& vous arrivendrez un grand-homme*. Ces deſſins ont paru gravés, en 1710, en un volume *in-folio*. Le czar Pierre, par un trait de dépit, ne loua & n'honora pas moins Nattier. Ce Prince, pendant ſon ſéjour en France, fit propoſer à cet artiſte de le ſuivre en Ruſſie. Nattier ne voulut point quitter ſa patrie. Piqué de ſon refus, le Czar fit enlever le portrait que Nattier avoit fait de l'impératrice Catherine, ſans lui donner le tems d'y mettre la dernière main. Nattier peignit la famille royale, & à ſa ſuite tous les Grands du royaume; ce qui l'obligea de ſacrifier à ce genre de travail le goût de prédilection qu'il ſe ſentoit pour les ſujets d'hiſtoire. La première protection que l'on doit aux talens eſt de leur laiſſer la liberté de choiſir leurs ſujets. Né à Paris en 1685, mort en 1766.

NAVÆUS. (*Hiſt. litt. mod*) C'eſt le nom de deux théologiens du dix-ſeptième ſiècle; l'un, docteur de Douai (Matthias); l'autre, de Louvain (Joſeph), ce dernier fort ami des coryphées du janſéniſme de ſon tems, Arnauld, Queſnel, Opſtraët; le premier, auteur de ſermons & de quelques ouvrages théologiques; le ſecond, connu par un livre qui a pour titre : *Le fondement de la vie chrétienne*, & par la part qu'il eut aux réglemens de l'hôpital des incurables de Liége, & à l'établiſſement de la maiſon des Repenties. Celui-ci mourut à Liége en 1705, à cinquante-quatre ans.

NAUSEA (Frédéric), (*Hiſt. litt. mod.*), évêque de Vienne en Autriche, nommé en 1541 par l'empereur Charles-Quint. On diſtingue ſon Traité de la Réſurrection : *De J. C. & omnium mortuorum reſurrectione*. Il a écrit auſſi ſept livres *des choſes merveilleuſes*, dont le nombre eſt fort groſſi par la crédulité de l'auteur & de ſon ſiècle. On a du même prélat un *Abrégé de la vie du pape Pie II*, & de celle de l'*empereur Frédéric III*. Divers écrits polémiques contre les Proteſtans, & juſqu'à des poéſies. Mort en 1552 à Trente, pendant la tenue du concile.

NAUZE (M. de la). Louis de Jouard, ſieur de la Nauze, de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, & l'un de ſes membres les plus ſages & les plus ſavans, étoit d'une famille noble de Villeneuve-d'Agénois en Guienne; il fit ſes études au collége des Jéſuites d'Agen; il entra dans leur Société malgré ſes parens, & il en ſortit malgré les Jéſuites, qui ne lui rendirent ſa liberté que ſur ſes inſtances opiniâtres, *volentem & acriter petentem dimittimus*, dit le P. recteur dans le congé qu'il lui expédia; ils le regrettèrent, & même après ſa ſortie ils ne déſeſpérèrent pas de le ramener à eux; mais la Maiſon d'Antin ſe l'attacha, & il s'attacha ſurtout à elle. Il éleva les deux derniers ducs d'Antin, père & fils, Louis premier du nom, mort en 1743; Louis II ſon fils, mort ſans poſtérité en 1757: il eut la douleur de les perdre tous deux, & de leur ſurvivre long-tems. Son hiſtoire d'ailleurs n'eſt plus que celle de ſes travaux, & ſes travaux ſavans, profonds, joignant au *mérite* de l'érudition celui d'une grande ſagacité, *furent* ſans éclat, ainſi que ſa perſonne. Il inſpiroit à tout le monde l'eſtime & le reſpect : il jouiſſoit d'une grande confidération; mais ſa modeſtie redoutoit la réputation, & il en eut peu. On ne penſa jamais

Digitized by Google

à lui : on n'en parla jamais sans le louer, mais on en parla peu ; il parloit peu lui-même, & toujours avec sagesse & circonspection ; l'étude & la paix suffisoient à son bonheur. Peut-être cette indifférence pour la renommée auroit-elle fait de lui un savant pour ainsi dire passif, qui, content de savoir pour lui-même & pour ses amis, n'auroit rien produit, & n'auroit joui qu'en silence ; mais son mérite lui ayant comme par hasard & presque malgré lui ouvert les portes de l'Académie des inscriptions & belles-lettres (en 1729), cet homme, incapable de marquer à ses devoirs ou de les remplir foiblement, a enrichi le recueil de l'Académie d'une foule de savans Mémoires sur toutes sortes de sujets ; il a surtout éclairci les points les plus obscurs & les plus difficiles de la chronologie & de la géographie. Admirateur éclairé, mais zélé de Pline le naturaliste, il a dissipé jusqu'aux moindres nuages que les objections ou les doutes de quelques savans élevoient contre sa gloire. Son explication de la quatrième églogue de Virgile est ingénieuse & naturelle. Scribonie, femme d'Auguste, étoit grosse : le poète, pour la flatter, fait le plus magnifique horoscope du Prince qui alloit naître d'elle ; car ce ne pouvoit être qu'un fils :

> Mais ce qui vint détruisit les châteaux,
> Fit avorter les mères, les chapeaux
> Et les grandeurs de toute la famille :
> La signora mit au monde une fille.

& cette fille fut la trop célèbre Julie.

Ainsi M. de la Nauze fait joindre ce que la littérature a de plus agréable à ce que l'érudition a de plus abstrait & de plus austère, & s'il n'est connu que par le recueil de l'Académie, il l'est très-avantageusement par ce précieux recueil. Il mourut en 1773.

NEANDER. (*Hist. litt. mod.*) Il y a divers savans de ce nom :

1°. Michel, médecin & physicien d'Iène, mort en 1581, auteur d'un livre intitulé *Synopsis mensurarum & ponderum*.

2°. Un autre Michel Neander, théologien protestant, recteur d'Ilfeldt en Allemagne, mort en 1595, auteur de l'*Astrologia pindarica*.

3°. Jean Neander, médecin de Brême, auteur d'un livre assez rare, intitulé *Tabacologia*, ou description du tabac, avec des réflexions sur l'usage qu'on peut en faire dans la médecine. On a encore de lui les ouvrages suivans : *Saccharologia. Synagma, in quo medicina laudes, natalitia, festa, &c. depinguntur*. Il paroit que celui-ci vivoit & travailloit vers le milieu du dix-septième siècle.

NECKAM, NEKAM ou NECQUAM (ALEXANDRE), (*Hist. litt. mod.*), théologien anglais du douzième & du treizième siècle, mort en 1217, abbé d'Exceffter, auteur d'un Traité *De nominibus utenfilium*, ouvrage dont l'objet n'est certainement pas sans utilité, & d'un Traité *De naturis rerum*, &c.

NEGRO ou NEGRI BASSANESE (FRANÇOIS). (*Hist. litt. mod.*) Ce surnom de *Bassanese* indique la patrie de Negro. L'ouvrage par lequel il est connu, espèce de tragédie allégorique en prose, intitulée *il libero arbitrio*, indique sa secte. Les dogmes de l'Eglise romaine y sont attaqués sans ménagement, & les invectives sont prodiguées à ses ministres. On a publié, en 1558, à Genève, la traduction françaiſe de cette pièce, sous le titre de *Tragédie du Roi franc arbitre*. Comme les plus maltraités dans cet ouvrage sont Jean de la Casa, qui, en qualité de nonce à Venise, avoit inſtruit le procès de Paul Vergerio, évêque apoſtat de Capo d'Istria ; Stella, qui avoit remplacé Vergerio, & Jérôme Muzio, qui avoit écrit contre lui, quelques-uns ont cru que Vergerio étoit le véritable auteur de cette tragédie, ou que du moins il y avoit eu part ; mais l'opinion publique paroit l'assurer à Negro. Cet écrivain, né à Baſſano dans le Vicentin, mourut maître d'école à Chiavenne chez les Grisons.

NEPVEU (FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), jésuite à Rennes, auteur de plusieurs livres de piété. Sa *Retraite selon l'esprit de saint Ignace* a été réimprimée plusieurs fois ; elle a même été traduite en latin. Sa *Methode d'Oraiſon* a été traduite en italien par le Père Segneri. Ses *Penſées & réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année* ont été traduites en latin à Munich, & en italien à Venise. Sa *Maniere de ſe préparer à la mort* a auſſi été traduite en italien à Venise. Son Traité *De la connoiſſance & de l'amour de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt* a été réimprimé plusieurs fois ; enfin le P. Nepveu fut dans ſon temps un écrivain ascétique distingué il étoit né à Saint-Malo en 1659, & s'étoit fait jésuite en 1654.

NÉRATIUS (LUCIUS), (*Hiſt. rom.*), homme singuliérement méchant, dont parlent Denys d'Halicarnaſſe & Aulu-Gelle. Il semble avoir pris pour principe de faire tout le mal qui pouvoit être fait impunément, ou dont on n'étoit au moins puni que par la bourſe. Par exemple, la loi des douze tables avoit prononcé une amende de vingt-cinq sous pour un ſoufflet donné ; Nératius, qui apparemment étoit riche, prenoit plaiſir à diſtribuer des ſoufflets aux paſſans ; un eſclave le ſuivoit, chargé d'un ſac d'argent, pour payer ſur le champ à tous ceux qui avoient été ainſi outragés l'amende réglée par la loi, & que l'offenſé étoit obligé de recevoir comme l'offenſeur étoit obligé de la donner. On ſeroit tenté de croire que cet homme étoit bien moins un méchant, qui ne crut pas acheter trop cher le plaiſir de faire du mal, *egregiè homo improbus, atque immani vecordiâ*, qu'un plai-

Digitized by Google

sant qui vouloit rendre sensible le ridicule de la loi qu'il accomplissoit ainsi à la lettre. Il est vrai que le moyen qu'il employoit ne pouvoit rester impuni que chez une nation qui ne connoissoit pas le duel, & qui respectoit plus les lois positives, que les droits naturels de l'homme; mais enfin s'il ne vouloit que faire changer une loi absurde, il y réussit: la loi fut abrogée, & il fut ordonné que dans la suite les Préteurs nommeroient des commissaires pour informer des faits & punir chaque injure, selon le degré d'atrocité & de malignité. *Prætores injuriis æstimandis recuperatores se daturos edixerunt.* Aul. Gell. lib. 20, c. 1.

NERVET (MICHEL), (*Hist. litt. mod.*), médecin d'Evreux, qui, comme un autre médecin contemporain & plus célebre que lui (M. Astruc), préféroit la théologie à la médecine. On n'a pas de Michel Nervet un seul livre sur la médecine, & on a de lui des interprétations, explications, annotations sur l'Ecriture-Sainte. Il savoit le grec & l'hébreu. Mort en 1729.

NESLE ou NÉELLE. (*Hist. de Fr.*) Le connétable de Nesle (Raoul). Lorsqu'après la longue paix qui suivit le traité d'Abbeville, conclu en 1259, par la sagesse & la modération de saint Louis, la guerre vint à renaître, sous Philippe-le-Bel, entre la France & l'Angleterre, Philippe ayant confisqué la Guienne & les autres terres anglaises situées en France, le connétable Raoul de Nesle, qu'il envoya dans ces provinces avec quelques troupes, soumit tout sans délai & sans obstacle. Cette grande conquête, cette expulsion entière des Anglais coûta moins d'efforts qu'une exécution ordinaire de justice. Ce phénomène est différemment expliqué par les Français & par les Anglais. Les premiers, fans en faire honneur à la valeur de leur nation, disent que ce fut un abandon simulé, un pur effet de la politique d'Edouard I, qui, supportant patiemment toute dépendance, voulut éteindre la féodalité en y satisfaisant. Il laissa donc confisquer & prendre ses provinces, pour ne les plus tenir de la France, mais *de Dieu & de son épée*. Il espéroit les reconquérir aisément, & les posséder alors en toute souveraineté.

Les Anglais disent au contraire que Philippe abusa de la confiance d'Edouard. Selon eux, Edmond, frère d'Edouard, traita secrétement avec la reine Marie de Brabant, veuve de Philippe-le-Hardi, belle-mère de Philippe-le-Bel, & avec la reine Jeanne de Navarre sa femme. Elles lui avouérent avec mystère que Philippe exigeoit seulement de la part d'Edouard un acte de soumission, une réparation apparente des griefs allégués; qu'il falloit donc qu'Edouard remît à Philippe six forteresses qu'on spécifia: c'étoient Saintes, Talmont, Turon, Pumirol, Penne & Montflanquin; qu'il falloit encore recevoir un ou deux officiers de Philippe dans la plupart des places anglaises, afin que Philippe parût prendre possession de la Guienne; qu'alors le suzerain, appaisé par cette satisfaction du vassal, consentiroit, à la prière des Reines, de le recevoir à hommage, lui rendroit les fix places de sûreté, rappelleroit ses officiers des autres places, & que tout rentreroit dans l'ordre. Edouard & Edmond crurent d'autant plus facilement cet accord sincère, que Philippe confirma lui-même à Edmond tout ce qu'avoient dit les Reines, & que, pour attirer Edouard dans le piége, on lui proposa d'épouser Marguerite, sœur de Philippe-le-Bel. Edouard, approuvant donc ces vaines formalités d'une satisfaction qui ne devoit lui rien coûter de réel, & se regardant déjà comme le beau-frère de Philippe, voulut mériter ce titre en donnant à Philippe destémoignages d'une confiance fans bornes. Au lieu de six forteresses qu'on lui demandoit, il offrit de remettre toutes ses provinces, & on accepta son offre, sous prétexte de donner plus d'éclat à la réparation; mais lorsqu'Edmond s'adressa aux Reines pour demander la restitution promise, elles lui firent entendre que le jeu n'avoit pas duré assez long-tems; que pour y donner un plus grand air de vérité, il falloit qu'il s'adressât au Roi, & qu'il essuyât un refus public. Edmond se prête encore à cette scène; il se présente au conseil, forme sa demande au nom de son frère; Philippe répond sèchement *qu'il ne rendra pas ladite saisine*, & le conseil applaudit. Edmond, prévenu par les Reines, s'étoit attendu à tout cela: il se retira en jouant la surprise & l'indignation; mais enfin il apprit qu'il n'y avoit que lui de joué, que la confiscation étoit très-réelle, & que le Roi ne vouloit plus entendre parler de cette affaire.

Voilà comment les Français d'un côté, les Anglais de l'autre, expliquent la facilité avec laquelle les provinces anglaises du continent furent soumises. Il faut avouer que ni l'une ni l'autre de ces explications n'est satisfaisante. Il n'est point vraisemblable, d'un côté, qu'Edouard, pouvant conserver ces provinces, les laissât prendre, dans l'espérance très-incertaine de les reprendre & de les posséder alors à un titre plus avantageux. Il n'est pas plus vraisemblable, de l'autre, qu'on remette des provinces entières à un ennemi qui ne demande que six places. Nous expliquerions donc plus naturellement la prompte soumission de ces provinces, par un peu de négligence de la part d'Edouard, & un peu d'artifice de la part de Philippe le-Bel. Nous croyons qu'Edouard, occupé des affaires de l'Ecosse, amusé en France par des promesses de mariage avec la princesse Marguerite, & par les promesses des Reines, laissa ses places sans défense, & que l'activité du connétable de Nesle fit le reste.

Ce connétable perdit la vie à la bataille de Courtray, du 11 juillet 1302, où il commandoit sous le comte d'Artois, Prince du sang. Ce Prince poussoit avec chaleur cette guerre contre les Flamands, qu'il haissoit en qualité de voisins, & qu'il

Digitized by Google

affectoit de mépriſer, parce qu'ils étoient ſans cavalerie & ſans nobleſſe, qu'ils n'avoient pour chef qu'un tiſſerand, qui avoit pour lieutenant un boucher, & qu'ils n'oppoſoient à cinquante mille hommes de troupes aguerries, que vingt-cinq mille artiſans tirés des boutiques de Gand & de Bruges, ou des laboureurs arrachés pour un tems à la charrue. Cependant les Flamands s'étoient avantageuſement retranchés entre Bruges & Courtray; ils étoient défendus, au nord, par la Lys; au midi, par un large canal qu'on n'appercevoit que quand on étoit ſur le bord; au levant & au couchant, par des foſſés profonds. Cette bataille eſt une des premières où l'on apperçoive un plan, une aſſiete de camp, choiſie & ſecondée par un art ſenſible. Le connétable de Neſle étoit d'avis, ainſi que pluſieurs autres chefs, de reſpecter la poſition des Flamands, de ne point combattre & de ſe contenter de les affamer dans leur camp. Le comte d'Artois jugea indigne de ſa gloire d'uſer de ménagement avec ce qu'il appeloit *une populace ſoixante-ſeize*. Le connétable inſiſtant, le comte d'Artois lui reprocha en public de vouloir épargner les Flamands, parce qu'il avoit marié ſa fille à un des fils du comte de Flandre. *Non*, répondit froidement le connétable, *je ne fais point un traité; ſuivez-moi ſeulement, & je vous menerai ſi avant, que nous n'en reviendrons ni l'un ni l'autre.* Il tint parole.

Le connétable Raoul de Neſle ou Néelle étoit de la Maiſon de Clermont en Beauvoiſis. (*Voyez* l'article *Clermont*, dans le Dictionnaire.)

NETTER (THOMAS), (*Hiſt. litt. mod.*), théologien carme des quatorzième & quinzième ſiècles, fut plus connu ſous le nom de *Thomas Walxenſis* ou *Thomas de Walden*, du nom d'un village d'Angleterre où il naquit. Il diſputa beaucoup, au conci e de Conſtance, contre les Wicleſites & les Huſſites, & les terraſſa, ſi l'on en croit les écrivains catholiques. Il étoit la terreur de ces hérétiques, & le moindre diſputeur pouvoit l'être en traînant à ſa ſuite des buchers & des bourreaux. Il eſt fâcheux que ce concile de Conſtance, dont la mémoire eſt reſpectable à d'autres égards, rappelle toujours l'infidelité de l'empereur Sigiſmond & la cruauté des théologiens. On a de Netter quelques ouvrages ſavans, entr'autres le *Doctrinale antiquitatum fidei Eccleſiæ catholicæ*, en trois volumes *in-folio*, & cependant imprimé pluſieurs fois. L'auteur mourut en 1430.

NICÉARQUE, (*Hiſt. anc.*), l'un des plus grands peintres de l'antiquité. Les auteurs anciens vantent ſurtout à l'envi trois morceaux de lui, qu'ils repreſentent comme des chefs-d'œuvre: une Vénus au milieu des trois Grâces, un Cupidon, un Hercule vaincu par l'Amour.

NICON (SAINT), (*Hiſt. eccl. & litt.*), moine du dixième ſiècle, ſurnommé Métanoïte, travailla beaucoup & utilement à la converſion des Arméniens. On a de lui, ſur la religion de ces peuples, un Traité qu'on trouve dans la bibliothèque des Pères. Mort à Corinthe en 998.

NIGIDIUS. (*Hiſt. litt. de Rome.*) Publius-Nigidius-Igulus, contemporain de Cicéron & de Céſar, eſt regardé comme le plus ſavant des Romains après Varron; il s'occupoit principalement de la phyſique & des ſciences qu'on appelle *exactes*, au nombre deſquelles il mettoit, comme on l'a fait ſi long-tems, l'aſtrologie judiciaire. Il profeſſoit hautement cette ſcience chimérique, & Suétone, qui ne la dédaignoit pas, rapporte que Nigidius ayant été informé de l'heure à laquelle Auguſte étoit né, déclara que cet enfant deviendroit un jour le maître du monde. Suétone ne s'étoit vraiſemblablement pas fait informer aſſez exactement de l'époque preciſe & des circonſtances de cette prédiction. Ce Nigidius, qui avoit ſi bien prédit ou prévu les deſtinées futures d'Octave, avoit été moins clairvoyant ſur la ſienne; il avoit cru que le parti de la République triompheroit, & en conſéquence il avoit ſuivi Pompée contre Céſar. Après la bataille de Pharſale, il vécut dans l'exil comme les autres partiſans de Pompée. Cicéron, qui s'étoit attaché au même parti, qui conſervoit les mêmes ſentimens, mais qui, par ſon mérite, & plus encore peut-être par un effet de ſes irréſolutions & de ſa foibleſſe, avoit trouvé grace devant le vainqueur, quoique ſans obtenir ſa faveur & ſa confiance, Cicéron écrit à Nigidius ſon ami, pour lui donner des conſolations & des eſpérances. Il loue Céſar; il ſe loue de ſes égards & de ſes ménagemens; mais il déplore la dureté des tems, les nombreux abus de la victoire, les inconvéniens du pouvoir ſouverain auquel on n'étoit pas accoutumé; car les Romains étoient alors, à l'égard de Céſar, ce que les Athéniens avoient été à l'égard de Piſiſtrate:

Cùm triſtem ſervitutem ferrent Attici,
Non quia crudelis ille, ſed quoniam grave
Omnino inſuetis onus, &c.

On entrevoit, dans ces plaintes de Cicéron, que la chute de ſon crédit paſſé n'eſt pas ce qui le touche le moins dans la chute de la République. « Autrefois, dit-il, je pouvois adoucir le ſort d'un » malheureux, je pouvois même ſauver un cou» pable (il faut croire qu'il uſoit ſobrement de ce » dernier pouvoir); aujourd'hui je me vois dans » l'impuiſſance de ſervir même un homme, un ami » diſmérite de Nigidius. *Qui antea aut oſſaris homi» nibus, aut etiam ſontibus opitulari poſſem, nunc* » *Publio Nigidio, uni omnium doctiſſimo & ſanctiſſimo,* » *& maximâ quondam gratiâ, & mihi certè amiciſſimo,* » *ne benignè quidem polliceri poſſum.* » Il déplore ſurtout, avec une juſte amertume, la perte de tant de bons citoyens, de tant d'amis illuſtres ou morts dans

Digitized by Google

dans les combats, ou écartés & dispersés par la tempête, & dépouillés de leurs biens. *Careo enim cùm familiarissimis multis, quos aut mors eripuit nobis, aut distraxit fuga; tùm omnibus amicis quorum benevolentiam nobis conciliarat per me quondam TE SOCIO DEFENSA RESPUBLICA. Versorque in eorum naufragiis & bonorum direptionibus. Nec audio solùm quod ipsum esset miserum, sed etiam video quo nihil est acerbius, eorum fortunas diffigari, quibus nos olim adjutoribus illud incendium extinximus; & in quâurbe modò gratiâ, autoritate, gloriâ floruimus, in eâ nunc iis quidem omnibus caremus.*

Ces mots, *te socio defensa Respublica*, semblent annoncer que Nigidius n'avoit pas une part médiocre aux affaires de son tems; mais c'est surtout comme savant qu'il est célèbre; c'est à ce titre qu'il est vanté par tous les anciens: il avoit écrit sur la grammaire, sur l'astrologie, sur diverses autres sciences. La lettre touchante que Cicéron lui adresse, est la troizième du livre IV des Lettres ou Epitres dites *familieres*, & cette lettre est un monument de gloire pour Nigidius.

NIGRISOLI. (*Hist. litt. mod.*) Jérôme & François-Marie, père & fils, tous deux médecins à Ferrare, & tous deux savans médecins. L'un mort en 1683, l'autre en 1727, sont auteurs: le premier, d'un ouvrage intitulé *Progymnasmata medica*; le second, d'un *Traité du quinquina* en latin, de la *Pharmacopæa ferrariensis*, & d'autres ouvrages qui ont eu du succès.

NIHUSIUS (BARTHOLD), (*Hist. litt. mod.*), savant Allemand, né en 1589, à Wolpe dans les Etats de Brunswick, d'une famille luthérienne, se fit catholique à Cologne vers l'an 1612. Sa conversion ne fut pas inutile à sa fortune: d'emplois en emplois il devint suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. On a de lui les livres intitulés *Annotationes de communione Orientalium sub specie unicâ*, & *Tractatus chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, &c. & plusieurs autres ouvrages de controverse & d'histoire. Mort en 1657.

NOAILLES. A cet article, tome IV, partie Ire., n°. 9, colonne 2, on lit ces mots: « Anne-Jules, » maréchal duc de Noailles: c'est le premier de » quatre maréchaux de France consécutifs, dont » deux le sont actuellement (en 1790), *& par* » *une distinction dont il ne paroît pas qu'il y ait eu* » *d'exemple depuis les maréchaux de Lautrec & de Foix,* » *sous François I, ces deux maréchaux de France sont* » *frères.* »

Ce qui est soulligné ici est une erreur qu'il faut corriger: les deux derniers maréchaux de France ont été nommés en même tems par une seule & même promotion (en 1775). Voilà tout ce qu'il y a, sur ce point, de particulier à la Maison de Noailles; car il y a plusieurs exemples, depuis les de Foix-Lautrec, de frères qui, sans avoir été compris dans une même promotion (non plus que les maréchaux de Lautrec & de Foix, le premier nommé par Louis XII, le second par François I, le 6 décembre 1518), se sont vus cependant revêtus en même tems de la dignité de maréchaux de France.

La Maison de Montmorenci, qu'il faut toujours mettre à la tête de toutes les autres, non-seulement pour son ancienneté, mais pour ses services & pour les dignités militaires accumulées sur elle & toujours méritées, la Maison de Montmorenci a eu, depuis les de Foix, cette distinction de deux frères, maréchaux de France en même tems, quoique nommés à différentes époques. François, fils aîné du connétable Anne, fut nommé maréchal de France en 1559; & Henri, second fils du même connétable Anne, & lui-même connétable dans le suite, fut nommé maréchal de France le 10 février 1566. Depuis cette époque jusqu'à la mort de François, arrivée le 6 mai 1579, ces deux frères furent ensemble maréchaux de France.

Il n'y eut pour ainsi dire qu'un moment, dans la Maison de l'Hôpital-Vitry, deux frères maréchaux de France ensemble. Nicolas de l'Hôpital-Vitry fut fait maréchal de France, en 1617, à la place du maréchal d'Ancre: il mourut le 28 septembre 1645. François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, son frère, avoit été nommé maréchal de France deux ans avant la mort de Nicolas, en 1643.

Mais le duc de Duras, Jacques-Henri de Durfort, & Gui-Aldonce de Durfort son frère, tige des ducs de Lorges & de Randan, furent très-long-tems maréchaux de France ensemble, le premier ayant été nommé le 30 juillet 1675, & étant mort le 12 octobre 1704, & le second ayant été nommé en 1676, & étant mort le 22 octobre 1702.

Nos pères ont vu, dans la Maison d'Estrées, une autre distinction remarquable, le père, maréchal de France, voit son fils élevé à la même dignité. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Estrées*), tome II, partie II, pag. 494 & 495.

Nous avons vu, de nos jours, la même chose arriver dans la Maison de Biron, aux deux derniers maréchaux de Biron, père & fils.

Pour revenir à la Maison de Noailles, outre cette suite non interrompue de maréchaux de France, elle compte une suite aussi non interrompue de cinq premiers capitaines des gardes-du-corps; & les petits-fils de M. le maréchal de Mouchi, branche cadette, sont aussi fils d'un capitaine des gardes; ils sont encore petits-fils, par madame leur mère, d'un autre maréchal de France, capitaine des gardes, M. le maréchal-prince de Beauvau, & ils peuvent dire comme Ulysse dans les métamorphoses:

Est quoque per matrem Cyllenius addita nobis
Altera nobilitas, Deus est in utroque parente.

Digitized by Google

NOTKER. (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom de deux ſavans qui ont vécu dans des ſiècles d'ignorance.

1°. Notker, dit *le Liégeois*, moine de l'abbaye de Saint-Gal, qui vivoit au neuvième ſiècle, eſt auteur d'un *Martyrologe* qu'on trouve dans le *Canifius* de Baſnage, & de quelques autres ouvrages inſérés dans le *Novus Thesaurus Monumentorum* de dom Pez.

2°. Notker, évêque de Liége, mort en 1008, a orné cette ville de bâtimens magnifiques pour le tems. Il a laiſſé une *Hiſtoire des évêques de Liége*, qui ſe trouve dans le *Recueil des évêques de Liége*, par Chapeauville.

NOVARIN (LOUIS), (*Hiſt. litt. mod.*), théatin de Vérone, mort en 1650, eſt auteur de deux livres fort ſinguliers, & par leurs titres, & par leur ſujet. L'un eſt *Calamità de cuori*; c'eſt la vie de Jéſus-Chriſt dans le ſein de la ſainte Vierge: l'autre eſt *Paradiſo ai Betelemme*; c'eſt la vie de Jéſus-Chriſt dans la crèche. Ces deux ouvrages ſont recherchés, on voit aſſez pourquoi. Les autres n'ayant pas ce piquant de la ſingularité, ſont plus négligés.

NOVES (LAURE DE), (*Hiſt. mod.*), ſi connue ſous le nom de *la Belle Laure*, née, ou dans Avignon, ou dans un village voiſin, en l'an 1308, d'Audiffret de Noves, fut mariée à Hugues de Sade, ſeigneur de Saumane, & mourut de la peſte, à Avignon, en 1348. (*Voyez* l'article *Pétrarque*, dans le Dictionnaire.)

NOULLEAU (JEAN-BAPTISTE), (*Hiſt. litt. mod.*), orateurien, puis archidiacre & théologal de Saint-Brieux ſa patrie, prêcha d'abord à Saint-Malo, puis à Paris & en divers autres lieux avec aſſez de ſuccès. Interdit à tort ou avec raiſon, par ſon évêque, de toutes fonctions eccléſiaſtiques, il fit, tous les jours, pendant trois ans que dura cette interdiction, ſept lieues par jour, pour aller dire la meſſe dans une paroiſſe du diocèſe de Dol, où il n'étoit pas interdit. On a de lui quelques ouvrages, entr'autres un Traité *de l'Excidon des proces*, ſujet utile; un Traité *de l'Uſage canonique des biens de l'Egliſe*; un autre Traité intitulé *Politique chrétienne & eccléſiaſtique pour chacun de tous meſſieurs de l'aſſemblée générale du Clergé, en* 1665 *&* 1666, &c. Né en 1604; mort vers l'an 1672.

NIDER (JEAN), (*Hiſt. litt. mod.*), dominicain allemand, mort à Nuremberg vers l'an 1440, eſt auteur d'un livre rare, & qui pourroit être de quelque utilité, intitulé *Diſpoſitorium moriendi*. Nider avoit profeſſé la théologie à Paris.

NYMANNUS (GRÉGOIRE), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Wittemberg, y fut profeſſeur d'anatomie & de botanique, & y mourut le 8 octobre 1638, à quarante-trois ans. Il eſt auteur de quelques ouvrages de médecine aſſez importans, tels qu'un *Traité de l'Apoplexie*, en latin; une *Diſſertation ſur la vie du fœtus dans le ſein de la mère*. Il établit que le fœtus vit de ſa propre vie dans le ſein maternel, & que, la mère venant à mourir ſans l'avoir mis au monde, on peut ſouvent le tirer encore vivant, & ſans l'endommager, du ſein même de la mère morte. Vérité ou du moins aſſertion d'une grande importance, & qui doit engager, dans l'occaſion, à faire toutes les expériences néceſſaires.

NYNAULD (JEAN DE), (*Hiſt. litt. mod.*), auteur dont on a un livre curieux, ſous ce titre fait pour exciter du moins la curioſité du peuple: *De la Lycanthropie, transformation & extaſe des ſorciers*. L'erreur ſur laquelle roule ce livre ſinguliſer, & qu'il fortifie, n'eſt pas moderne: il y a longtems que Virgile a dit:

His ego ſæpè lupum fieri & ſe condere ſylvis
Mœrin, ſæpè aminas imis excire ſepulchris,
Atque ſatas alio vidi traducere meſſes.

Digitized by Google

ODESPUNDE LA MESCHINIÈRE (Louis), (*Hiſt. litt. mod.*), prêtre de Chinon en Touraine, fit paroître en 1646 une collection en deux volumes *in-folio* des *Memoires du Clergé de France*, éclipſée depuis par d'autres collections plus amples & mieux faites. Il donna auſſi dans la même année une collection des *Conciles de France* pour ſervir de ſuite aux Conciles du P. Sirmond. On y joint les Supplémens de la Lande, qui ont paru en 1666.

ŒLHAF, (*Hiſt. litt. mod.*), nom de divers ſavans d'Allemagne & de Pologne.

1°. Nicolas-Jérôme, théologien de Nuremberg, paſteur à Lauffen, mort en 1675, a écrit ſur le Droit naturel & ſur la Prédeſtination. Il a fait de plus une *Réfutation au Traité de l'état des ames après la mort.*

2°. Tobie, juriſconſulte, auſſi de Nuremberg, vice-chancelier de l'Académie d'Altorf, mort en 1666, a écrit ſavamment ſur les monnoies, ſur les formes & les différentes eſpèces de Républiques, ſur les magiſtrats, les principes du droit en général, & ſur les appellations & les donations en particulier.

3°. Nicolas, médecin, a écrit (en latin) ſur les plantes des environs de Dantzick, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle.

OLEASTER (Jérôme), (*Hiſt. litt. mod.*), dominicain portugais, aſſiſta au concile de Trente, en qualité de théologien de Jean III, roi de Portugal. Il s'y diſtingua dans les conférences; mais ce qui le diſtingue le mieux, c'eſt qu'à ſon retour il refuſa un évêché, ſans doute pour montrer que ſon zèle n'avoit été animé par aucune vue de fortune ou d'ambition: mais il fut inquiſiteur de la foi, emploi qu'il auroit dû refuſer plutôt que la dignité d'évêque. Il y a de lui des Commentaires ſur le Pentateuque & ſur Iſaïe. Une édition de ſes Commentaires ſur le Pentateuque, quoique faite à Lisbonne, eſt recherchée, parce que, quoiqu'il fût inquiſiteur, ou parce qu'il l'étoit, elle n'a point paſſé par les mains des inquiſiteurs. Mort en 1563.

OLEN, (*Hiſt. litt. anc.*), poète grec, plus ancien qu'Orphée, étoit de Xante, ville de Lycie. Des hymnes qu'il avoit compoſés en l'honneur d'Apollon, étoient chantés dans l'île de Delos aux jours de ſolennité. On croit qu'Olen exerça le premier les fonctions de prêtre d'Apollon dans le temple de Delphes, dont il paſſe pour être un des fondateurs.

OLÉNIUS & APRONIUS. (*Hiſt. rom. & germanique.*) Olénius étoit une eſpèce de préposé ſubalterne au gouvernement de la Friſe, ſous l'Empire de Tibère, vers l'an 28. Comme les ſoldats romains faiſoient un grand uſage du cuir de bœuf, qu'ils en compoſoient des eſpèces de manteaux ou de mantelets contre la pluie, qu'ils en formoient même leurs tentes, l'impôt que les Romains exigeoient le plus ordinairement des nations vaincues, des peuples tributaires, étoit un certain nombre de cuirs de bœuf. Druſus avoit impoſé ce tribut aux Friſons: le nombre qu'ils devoient fournir par an de ces cuirs avoit été fixé, mais on n'avoit pas ſpécifié de quelle grandeur & de quelle épaiſſeur ils devoient être. Olénius, en tyran ſubalterne, toujours plus injuſte & plus oppreſſeur que les tyrans en chef, les exigea ſuivant la forme des Vrochs, c'eſt-à-dire, des plus grands & des plus épais de tous. Le bétail eſt fort petit dans la Friſe; de ſorte que, réduits à l'impoſſibilité de ſatisfaire à ce qu'on exigeoit d'eux, ces malheureux étoient obligés d'abord de donner les bœufs même pour les cuirs, enſuite leurs terres, enfin leurs femmes & leurs enfans qu'on réduiſoit en ſervitude: de là, dit un hiſtorien, les plaintes, la rage, puis pour remède, la guerre. Le peuple, dans ſa fureur, pendit quelques ſoldats qui exigeoient ce tribut. Ce ſoulèvement, qui avoit pour principe le déſeſpoir, devint bientôt très-redoutable: Olénius n'eut que le tems de ſe ſauver à la hâte dans un château fort, bâti au milieu d'une île du lac de Zuyderzée, & où les Romains tenoient une forte garniſon. Lucius Apronius, propréteur & commandant les troupes romaines dans ce pays-là, vint dégager Olénius & faire lever le ſiége de ce château: les Friſons ſe retirèrent. Apronius crut les avoir diſſipés; mais un détachement qu'il envoya contr'eux pour achever leur diſperſion, les retrouva en bataille derrière une forêt; il fallut combattre; les Friſons eurent l'avantage; les Romains abandonnèrent le champ de bataille, en laiſſant ſur la place neuf cent des leurs, dont Apronius parut négliger entièrement, & de venger la mort, & même de retirer les corps. Cette petite rencontre eut toutes les ſuites d'une bataille déciſive: le nom des Friſons en devint illuſtre parmi les peuples de la Germanie; les armes romaines perdirent beaucoup de leur réputation, & parurent bien moins redoutables quand on vit qu'un petit peuple leur réſiſtoit impunément. Cet effet tenoit à des cauſes ſupérieures. Tibère, livré alors à la molleſſe & à la débauche dans l'île de Caprée, aimoit mieux diſſimuler des affronts que de prendre la peine de les venger; & ce qu'il

Digitized by Google

ne vouloit pas faire lui-même, il vouloit encore moins que d'autres eussent la gloire de le faire. Il laissoit les Parthes s'emparer de l'Arménie, les Daces & les Sarmates envahir la Moesie, les Germains ravager les Gaules. Tyran jaloux & soupçonneux, il redoutoit plus les succès de ses généraux, que les incursions de ses ennemis.

OLESNIKI (Sbignée), (*Hist. de Pologne*), passe pour un des plus grands-hommes & des plus fidèles ministres que la Pologne ait eus. Il étoit d'une noble & ancienne famille; il fut secrétaire de Ladislas Jagellon, roi de Pologne; il le suivit en cette qualité dans ses expéditions militaires. Il eut le bonheur de lui sauver la vie. Armé d'un simple tronçon de lance, mais animé par le zèle, il démonta & renversa un cavalier au moment où celui-ci fondoit sur le Roi dans une occasion périlleuse. Olesniki n'étoit point guerrier & ne prétendoit point l'être; mais c'est un devoir sacré, c'est plus, c'est un mouvement naturel dans tout citoyen d'exposer sa vie pour défendre celle de son Roi. Olesniki entra dans l'état ecclésiastique, & Ladislas, qui n'oublia jamais l'obligation qu'il lui avoit, lui donna ou lui procura l'évêché de Cracovie & le chapeau de Cardinal. Il employa d'ailleurs très-utilement en diverses ambassades, & le chargea des négociations les plus importantes. Ladislas éprouva jusqu'à sa mort Olesniki fidèle, & ce ministre trouva toujours le Roi reconnoissant. Ladislas avoit reçu autrefois de la reine Hedwige, sa première femme, un anneau qu'il conservoit précieusement comme un gage de la tendresse d'un objet tendrement aimé. En mourant il laissa cet anneau à Olesniki comme à l'homme qu'il aimoit le mieux & auquel il devoit le plus. Olesniki s'acquitta bientôt envers sa mémoire. Aussitôt après la mort de Ladislas, il fit élire à Posnanie, en 1434, le jeune Ladislas, fils aîné du Roi son ami, & ce jeune Prince, devenu depuis roi de Hongrie, ayant péri malheureusement à la bataille de Varnes en 1444 (*voyez*, dans le Dictionnaire, les articles *Ladislas II & Esfarini*), le cardinal-évêque de Cracovie fit élire Casimir, frère du jeune Ladislas, & rompit l'assemblée où quelques Polonais avoient élu tumultuairement pour roi de Pologne, Boleslas, duc de Moscovie. Olesniki mourut à Sandomir le premier avril 1455, à soixante-six ans, laissant tous ses biens aux pauvres, qu'il avoit toujours nourris pendant sa vie. Régularité exemplaire dans les mœurs, fermeté inflexible dans le caractère pour empêcher le mal & procurer le bien, la fidélité du sujet toujours animée par les sentimens d'un ami, voilà ce que Ladislas & sa famille trouvèrent constamment dans Olesniki.

OPILIUS (Aurelius), (*Hist. litt. anc.*), grammairien celèbre, auteur d'un ouvrage intitulé *Libri Mostarum*, qui n'est pas venu jusqu'à nous, vivoit l'an 94 avant J. C.

ORANTES (François), (*Hist. litt. mod.*), cordelier espagnol, est connu pour avoir écrit contre le *Livre des Institutions de Calvin*; mais Calvin est bien plus célèbre que son foible adversaire, & le livre de Calvin est bien plus connu que son obscure réfutation. Orantes avoit assisté au Concile de Trente en qualité de théologien, & on avoit distingué un discours qu'il y avoit prononcé en 1562. Il fut confesseur de dom Juan d'Autriche, & enfin évêque d'Oviedo en 1581.

ORFANEL (Hyacinte), (*Hist. litt. mod.*), dominicain espagnol, né à Valence en 1578, fut missionnaire au Japon; il a écrit l'*Histoire de la prédication de l'évangile* dans ce royaume. Il ignoroit la triste part qu'il auroit à cette histoire.

Nescia mens hominum fati sortisque futura, &c.

Il fut brûlé vif dans sa mission. C'est un des martyrs de la foi au Japon.

OLYMPIUS, (*Hist. rom.*), concurrent de Stilicon dans la faveur d'Honorius, contribua beaucoup à la perte de ce grand général; il l'avoit préparée de loin par ses suggestions perfides, soit auprès de l'Empereur, alors âgé de vingt-trois ans, & qui ne fut toute sa vie qu'un enfant; soit dans le conseil, où il ne parloit que de la trop grande puissance & de l'ambition démesurée de Stilicon, & où il formoit peu à peu la faction sous laquelle succomba enfin son rival; soit auprès des Chrétiens qu'il alarmoit sur leur culte & sur leurs églises, en leur montrant toujours Eucherius, fils de Stilicon, & encore payen alors, prêt à employer tout le crédit de son père à s'ouvrir ou à relever les temples des faux dieux. Stilicon, qui pressentoit sa disgrace & qui prévoyoit sa perte, marchoit environné de soldats, & surtout d'étrangers dont il croyoit l'attachement à toute épreuve. Olympius vint à bout de lui en débauchant la plus grande partie, & de le réduire à chercher l'asile d'une église.

Par la mort de Stilicon, Olympius crut s'être assuré le premier rang dans la faveur: il se trompa. Les Honorius ne savent ni choisir ni conserver leurs ministres: les mêmes intrigues qui avoient détruit Stilicon, détruisirent Olympius: on le trouva trop puissant; on le jugea dangereux; il fut dépouillé de ses emplois, & obligé de se bannir de la cour pour éviter le sort de Stilicon; il y revint cependant au bout de quelque tems, & continua, suivant l'usage des intrigans & des ambitieux, à traverser, à décrier tous ceux dont le crédit alarmoit le sien; il s'opposa de tout son pouvoir au mariage de la princesse Placidie, sœur de l'empereur Honorius, avec le fameux Patrice Constantius, qui, moitié par amour, moitié par ambition, & pour acquérir des droits à l'Empire, demandoit ce prix de ses services & de ses victoires, & on étoit généralement jugé digne. Cette nouvelle

Digitized by Google

intrigue ne réuſſit point à Olympius : il eut les oreilles coupées, & finit par être aſſommé à coups de baton, l'an de J. C. 417.

OOSTFRISE (Comtes d'). (*Hiſt. d'Allem.*) L'Ooſtfriſe ou Friſe orientale a eu ſes Comtes & ſes Princes particuliers. Embden, qui en étoit la capitale, ne reconnoit plus ces Princes, & s'eſt miſe ſous la protection des Hollandais. L'empereur Frédéric III avoit donné l'Ooſtfriſe en fief à, 1°. Ulric-Sirſenne, un des principaux ſeigneurs du pays, qui fut proclamé dans Embden le 21 décembre 1464, & fut mis en poſſeſſion ſolennellement par la tradition de l'épée & de l'enſeigne.

2°. Ennon, fils d'Ulric-Sirſenne, fit le voyage de la Terre-Sainte. A ſon retour, ayant appris qu'Almethe ſa ſœur avoit été enlevée par un ſeigneur weſtphalien, il courut au milieu de l'hiver aſſiéger le raviſſeur dans ſon château, & ſe noya en voulant paſſer un foſſé ſur la glace; c'étoit en 1491.

3°. Edzar ſon frère, qui lui ſuccéda, fit auſſi le voyage de la Terre-Sainte. A ſon retour, il embraſſa le luthéraniſme qu'il tâcha d'introduire dans ſes Etats; mais ce ne fut pas ſans contradiction. Mort le 15 février 1529.

4°. Emon II, ſon fils & ſon ſucceſſeur, quitta le luthéraniſme pour retourner à la religion de ſes pères, puis il revint au luthéraniſme avec plus d'ardeur, & l'introduiſit en grande partie dans ſes Etats; il pouſſa même le zèle juſqu'à piller les biens des égliſes. Mort en 1540.

5°. Edzar II, fils & ſucceſſeur d'Ennon II, vit ſes Etats fort troublés par la diverſité des religions. Il augmenta cependant & embellit la ville d'Embden. Mort en 1599.

6°. Ulric, frère aîné d'Ennon II (n°. 4), & oncle d'Edzar II (n°. 5), eut une deſtinée ſingulière; il perdit l'eſprit, quitta les habitations des humains, & s'engagea, s'égara dans des forêts où il ne fut trouvé que mort.

7°. Jean, frère d'Ulric & d'Ennon II, paſſa dans les Pays-Bas ſous le gouvernement de Marie d'Autriche, reine de Hongrie, ſœur de Charles-Quint, dont il devint l'oncle par ſon mariage avec une fille naturelle de l'empereur Maximilien; il fut fait chevalier de la Toiſon-d'Or, & eut pluſieurs bons gouvernemens dans les Pays-Bas. Mort en 1572.

8°. Chriſtophe, fils d'Ennon II (n°. 4), mourut à la guerre de Hongrie en 1566.

9°. Edzar II, mentionné ſous le n°. 5, épouſa, en 1558, Catherine de Suède, fille de Guſtave-Vaſa. Au milieu de la ſolennité des noces, Jean, frère d'Edzar, fut trouvé pendant la nuit dans la chambre de Cécile, ſœur de Catherine, où il s'étoit introduit par la fenêtre, à l'aide d'une échelle de toile. Il penſa en coûter la vie au téméraire, qui ne mourut cependant qu'en 1592.

10°. Frédéric-Guillaume, arrière-petit-fils d'Edzar II, arrière-petit-neveu de Jean, dont il vient d'être parlé, fut tué au ſervice de l'Empereur dans le combat de Kockeberg, en 1677.

11°. Chriſtophe, fils puîné d'Edzar II, chevalier de la Toiſon-d'Or, & gouverneur de Luxembourg, eſt au nombre des grands capitaines de ſon tems.

12°. Charles-Othon ſon frère mourut en Hongrie en 1603.

13°. Rodolphe-Chriſtien, comte d'Ooſtfriſe, petit-fils d'Edzar II, fut tué en 1628 à vingt-ſix ans.

14°. Ennon-Louis, comte d'Ooſtfriſe, neveu du précédent, rendit de grands ſervices à l'empereur Ferdinand III, qui le fit Prince de l'Empire en 1654.

15°. Evrard-Chriſtian-Guillaume, comte d'Ooſtfriſe, né en 1667, neveu d'Ennon-Louis, étoit, en 1709, lieutenant-général de la cavalerie d'Hollande. Mort en 1710.

ORIENTIUS, (*Hiſt. litt. mod.*), écrivain eccléſiaſtique, évêque d'Elvire en Eſpagne au ſeizième ſiècle. Dans la Bibliothèque des Pères & dans le Tréſor de dom Martenne, on trouve ſes *Averiſſemens aux Fidales*, bons préceptes de morale en vers foibles.

OSBORN (François), (*Hiſt. litt. mod.*), écrivain anglais, partiſan de Cromwel, & qui eut ſous lui divers emplois. Il a laiſſé *des Avis à ſon fils* & d'autres ouvrages. Mort en 1657.

OSORIO, (*Hiſt. d'Eſp.*), eſt le nom d'une ancienne Maiſon d'Eſpagne, illuſtre par ſes dignités & par ſes alliances, laquelle deſcend d'un Oſorio, ſeigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149.

1°. Son fils, Gonſalve Oſorio, étoit majordome de Ferdinand II, roi de Léon.

2°. Alvare-Nunez Oſorio, arrière-petit-fils de Gonſalve, étoit majordome du roi de Caſtille, Alphonſe XI, qui le créa comte de Traſtamare ou Tranſtamare en 1328; mais la même année, ayant été condamné pour félonie, il fut tué par Ramire Guzman.

4°. Pierre-Alvarez Oſorio, un de ſes deſcendans, fut créé comte de Lemos, en 1457, par le roi de Caſtille, Henri IV.

Dans la branche des comtes de Traſtamare & marquis d'Aſtorga :

1°. Pierre-Alvarez Oſorio fut tué, en 1360, par les ordres de Pierre-le-Cruel, roi de Caſtille.

6°. Jean-Alvarez, mort en 1417, fut majordome du roi Henri III.

7°. Pierre-Alvarez, fils du précédent, fut créé comte de Traſtamare par le roi Jean II, en 1445.

8°. Alvare-Perez, fils de Pierre-Alvarez, fut créé marquis d'Aſtorga en 1465.

9°. Dans la branche des comtes d'Altamira & Monte-Agudo, marquis d'Almazan, Rodrigue de Moſcoſo-Oſorio fut tué à la guerre en Afrique, l'an 1511.

Digitized by Google

10°. Balthaſar de Moſcoſo, & Sandoval, évêque de Jaën, puis archevêque de Tolède, primat d'Eſpagne, créé Cardinal par le pape Paul V, en 1615. Mort le 17 ſeptembre 1665.

11°. Gaſpard de Moſcoſo, & Mendoza ſon petit-neveu, fut tué en duel par Dominique de Guzman le 23 mai 1674.

12°. Louis, fils de Gaſpard, grand d'Eſpagne & ambaſſadeur à Rome, mourut dans cette ville le 24 août 1705.

Dans la branche des ſeigneurs de Villacis, comtes de Villanueva-de-Cagnado, nous remarquerons :

13°. Diègue Oſorio, ſurnommé *le Soldat*, ſurnom que nous regardons comme un témoignage rendu à ſa valeur;

Et 14°. Alvare-Perez IV, dit *le Grand-Juſticier*, ſurnom qui nous paroit encore rendre témoignage à une qualité, plutôt que déſigner un emploi.

Dans la branche des marquis de Cerralvo, qui joignirent au nom d'Oſorio ceux de Pacheco & de Tolède acquis par des alliances :

15°. François Pacheco, archevêque de Burgos, créé Cardinal par le pape Pie IV, le 26 février 1561. Mort le 22 août 1579.

16°. Ferdinand de Tolède, capitaine, ſon frère, mort dans la guerre d'Afrique.

17°. Rodrigue Pacheco, leur frère aîné, créé marquis de Cerralvo, fut ambaſſadeur à Rome.

18°. Son arrière-petit-fils, Jean-Antoine Pacheco & Oſorio, quatrième marquis de Cerralvo, mort le 29 juillet 1680, fut vice-roi de Catalogne.

Dans la branche des ſeigneurs de Valdon-Quillo, formée par un des enfans naturels que Louis Oſorio, évêque de Jaën, de la branche des comtes de Traſtamare, avoit eus d'Iſabelle de *Loſada ſon amie*.

19°. Rodrigue de Caſtro, évêque de Zamora, archevêque de Séville, créé Cardinal par le pape Grégoire XIII, en 1583. Mort le 26 octobre 1600.

OSWALD. (*Hiſt. d'Anglet. & Hiſt. litt. mod.*) Ce nom eſt celui :

1°. D'un Roi de l'Heptarchie saxonne, Roi réputé ſaint. Saint Oſwald étoit roi de Northumberland en Angleterre, & payen. Edwin ſon oncle s'empara de ſon royaume. Oſwald fut long-tems errant & cherchant un aſile, tantôt chez les Pictes, tantôt en Irlande. Quand il revint dans ſa patrie, il y porta la foi chrétienne qu'il avoit embraſſée dans ſa retraite. Inſtruit par l'évangile & par le malheur, il fut un Roi chrétien & un bon Roi. Il fut auſſi un Roi guerrier comme ils l'étoient tous alors; il défit dans une grande bataille Cadwallo, Roi des anciens Bretons, qui y perit. Il périt lui-même à la bataille de Mariſefelth, en 643, contre Penda, roi de Mercie.

1°. D'un ſavant (Eraſme Oſwald) profeſſeur d'hébreu & de mathematiques à Tubinge & à Fribourg, auteur d'une traduction du Nouveau-Teſtament en hébreu. Mort en 1579.

OTHELIO *ou* OTHELIUS (MARC-ANTOINE), (*Hiſt. littér. mod.*), natif d'Udine, profeſſeur de droit à Padoue, mort en 1628. Ses diſciples l'appeloient leur père, & il en avoit pour eux les ſentimens. On n'a de lui que des ouvrages de droit : *Conſilia; De Jure dotium; De Pactis*; des Commentaires ſur le droit, tant civil que canonique.

OUGHTRED (GUILLAUME), (*Hiſt. litt. mod.*), mathématicien anglais, recteur d'Adelbury, étoit ſi attaché au parti des Rois, qu'on dit qu'il mourut de joie en apprenant la nouvelle du rétabliſſement de Charles II en 1660. Il eſt vrai qu'il avoit alors quatre-vingt-ſept ans, & que toute émotion à cet âge peut être funeſte. Il étoit né vers l'an 1573, à Eaton. Wallis fait un grand éloge des ouvrages de mathématiques de Guillaume Oughtred. Son *Arithmetica*, publiée à Londres en 1648, eſt preſque célèbre.

OUSEL (PHILIPPE), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Dantzick en 1671, d'une famille originairement françaiſe, fut miniſtre de l'égliſe allemande de Leyde, puis profeſſeur en théologie à Francfort-ſur-l'Oder. C'étoit un grand hébraïſant. Il a beaucoup écrit ſur les points & les accens hebreux, qu'il croyoit auſſi anciens que les livres de l'Ecriture-Sainte, opinion qui l'a engagé dans quelques diſputes littéraires. On a de lui ſur ce ſujet : *Introductio in accentuationem hebraorum metricam; De accentuatione hebraorum proſaïcâ*. Il a auſſi un Traité *De lepra*. Il étoit tellement occupé d'hébreu & de grec, que, dans ſa dernière maladie, un profeſſeur en théologie, ſon collègue, lui citant tantôt en latin, tantôt en allemand des paſſages de l'Ecriture-Sainte adaptés à ſa ſituation, le malade, inſenſible à l'objet moral de ces paſſages qui euſſent pu le conſoler ou fortifier ſon ame, ne ſaiſiſſoit jamais que l'objet critique, & corrigeoit ſans ceſſe la verſion ſur l'hébreu ou ſur le grec, qu'il ſe rappeloit toujours très-exactement. Il mourut en 1714.

Un autre Ouſel (Jacques), parent de Philippe, dont il vient d'être parlé, a laiſſé ſur l'*Octavius* de Minutius Félix, des notes dont les ſavans font cas, & qui ont été inſérées avec celles de Meurſius dans l'édition dite *Variorum*, donnée en 1672.

OUTRAM (GUILLAUME), (*Hiſt. litt. mod.*), théologien anglais du dix-ſeptième ſiècle, auteur d'un Traité eſtimé, *De Sacrificiis Judaorum*, publié en 1677.

Digitized by Google

PAAW (PIERRE), né dans la ville d'Amſterdam en 1564, médecin à Leyde. On a de lui des ouvrages eſtimés, ſur l'anatomie & ſur la botanique. Les principaux ſont un Commentaire latin ſur Véſal, un Traité de la peſte, *Hortus Lugduno-Batavus*. Mort en 1617.

PACIEN (SAINT), (*Hiſt. eccléſ.*), vivoit ſous l'empire de Valens, & mourut ſous celui de Théodoſe, vers l'an 390. Il ſe diſtingua dans ce quatrième ſiècle de l'Egliſe, par ſes vertus, ſon ſavoir, ſon éloquence. Il a écrit ſur le baptême & ſur la pénitence : on a auſſi de lui trois lettres adreſſées au donatiſte Sempronien ; c'eſt dans la première de ces lettres que ſe trouvent ces mots qui ont été ſouvent cités : *Chrétien eſt mon nom, & Catholique mon ſurnom*. Ses ouvrages ont été publiés par Jean du Tillet, à Paris, en 1538.

PACIUS (JULES), (*Hiſt. litt. mod.*), juriſconſulte célèbre, né à Vicence en 1550, parut d'abord vouloir ſe tourner du côté des mathématiques, & compoſa un Traité d'arithmétique dès l'âge de treize ans. Il ſe livra enſuite à l'étude du droit, qu'il enſeigna pour ainſi dire dans toute l'Europe, en Suiſſe, en Allemagne, en Hongrie, en France, & dans ce ſeul royaume, à Sedan, à Nîmes, à Montpellier, à Aix, à Valence, partout avec une réputation qui lui fit offrir de toutes parts des chaires de droit, à Leyde, à Piſe, à Padoue. Il parut enfin vouloir ſe fixer à Padoue ; il y enſeigna quelque temps avec le ſuccès le plus ſoutenu : on s'empreſſa de l'y retenir par toutes ſortes d'honneurs ; on lui donna le collier de Saint-Marc ; ce qui ne l'empêcha pas de revenir à Valence, où il mourut en 1635. Il a beaucoup écrit ſur le droit, ſcience que non-ſeulement il ſavoit enſeigner, mais qu'il poſſédoit même à fond. Ses principaux ouvrages ſont : *Epitome juris*, *De jure maris adriatici*, *De contractibus*, *In decretales*.

Un de ſes amis, dans un diſtique latin, a fourni des excuſes ingénieuſes à l'inconſtance qui l'a fait errer dans tant de climats, ſans pouvoir ſe fixer nulle part.

Italia dat cunas tellus, Germanica famam,
Gallica jus civis. Dic mihi qua patria?

« L'Italie t'a donné la naiſſance ; c'eſt à l'Allemagne que tu dois ta renommée : la France t'adopte pour citoyen. Dis-moi quelle eſt ta patrie. »

PAETZ ou PAATS, en latin *Pacus* (ADRIEN DE), (*Hiſt. litt. mod.*), illuſtre hollandais, fonda l'école de Rotterdam en faveur de Jurieu & de Bayle. Ambaſſadeur en Eſpagne, on lui trouva un caractère dur, un eſprit conciliant, & en tout de grands talens pour la négociation. On a de lui quelques écrits, entr'autres une lettre qui parut en 1685, & qui fit du bruit ; elle rouloit ſur les derniers troubles de l'Angleterre : il y eſt parlé de la tolérance dont on doit uſer envers les nonconformiſtes. On trouve auſſi pluſieurs de ces lettres dans le recueil intitulé *Præſtantium ac eruditorum Epiſtolæ*. Paetz mourut en 1685.

PAGENSTECHER (ALEXANDRE-ARNOLD), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Brême dans la Baſſe-Saxe, mort vers 1730, juriſconſulte, auteur d'un Traité *De Jure ventris*, auquel il joignit deux Diſſertations : *De Cornibus & de Cornutis*, le tout formant un ſeul volume in-12, recherché par les curieux pour ſa ſingularité.

PAGET (GUILLAUME). (*Hiſt. d'Anglet.*) Cet homme, qui vécut ſous les quatre règnes orageux de Henri VIII, d'Edouard VI, de la reine Marie & de la reine Eliſabeth, éprouva toutes les viciſſitudes de la fortune. Fils d'un ſimple huiſſier de Londres, il paſſa, ſous Henri VIII, par pluſieurs emplois ſubalternes, mais de confiance, d'où il s'éleva peu à peu juſqu'aux honneurs de l'ambaſſade. Il fut ambaſſadeur auprès des deux grandes puiſſances de ce tems, François I & Charles-Quint. La première de ces deux ambaſſades étoit ſous le règne de Henri VIII, qui, à ſon retour, le fit chevalier & ſecrétaire d'Etat : il le nomma un de ſes exécuteurs teſtamentaires. La ſeconde ambaſſade fut ſous Edouard VI ; elle le fit combler de nouveaux honneurs ; mais bientôt après, enveloppé dans la diſgrace du duc de Sommerſet, il fut traité avec beaucoup de rigueur, renfermé dans la tour de Londres, dépouillé de tous ſes emplois, condamné à ſix mille livres ſterling d'amende. A l'avènement de la reine Marie, il fut rétabli dans tous ſes emplois. Il mourut ſous le règne d'Eliſabeth, en 1564.

PALLADINO (JACQUES), (*Hiſt. litt. mod.*), connu ſous le nom de Jacques de Teramo, du lieu de ſa naiſſance, devint ſucceſſivement évêque de Monopoli, de Tarente, de Florence, de Spolette, légat en Pologne. Il dut toute cette fortune à des ouvrages que perſonne ne lit & ne lira, & dont le plus fameux eſt un roman réputé pieux, intitulé *Jacobi de Teramo compendium perutile, Conſolatio peccatorum nuncupatum, & apud nonnullos Belial vocitatum, id eſt, proceſſus Luci-*

Digitized by Google

feri contra Jesum. Cet ouvrage ridicule fut plusieurs fois réimprimé : on le traduisit dans toutes les langues, & peu de bons livres ont eu un pareil succès. Il a été traduit en français sous le titre de *Procès de Bélial*.

Palladino étoit né en 1349 ; il mourut en Pologne en 1417.

PALMIERI (MATHIEU ET MATTHIAS). (*Hist. litt. mod.*) Mathieu étoit de Florence, & Matthias de Pise ; ils étoient de la même famille & contemporains. Mathieu continua la Chronique de Prosper, depuis l'an 455, où elle finit, jusqu'en l'an 1449, & Matthias poussa cet ouvrage jusqu'en 1481.

On a de plus, de Mathieu Palmieri, un Traité *Della vita civile*, & un poème intitulé *Citta divina*, ouvrage où il se glissa des erreurs qui le firent condamner au feu, comme il s'eût été un livre dogmatique. On a dit que l'auteur avoit eu le même sort ; ce qui est reconnu pour faux.

Matthias Palmieri a traduit en latin l'histoire fabuleuse des soixante-dix interprètes (c'est-à-dire, des Septante), par Aristée.

Mathieu mourut en 1475.

PALU (PIERRE DE LA), (*Hist. litt. mod.*), en latin *Paludius*, étoit d'une Maison illustre ; il se fit dominicain, & professa la théologie à Paris. Le pape Jean XXII le nomma, en 1329, patriarche de Jérusalem ; ce qui n'empêcha pas la Palu de se déclarer hautement contre le Pape dans l'affaire de la vision béatifique, soit qu'il crut véritablement l'opinion de Jean XXII dangereuse, soit qu'il fût alors dans des intérêts contraires à ceux de ce Pontife. Il passa dans la Palestine pour vaquer aux soins de son patriarchat, & fit d'inutiles tentatives pour engager l'Europe dans une nouvelle croisade, & jouer le rôle de Pierre l'Hermite & de saint Bernard : il laissa des Commentaires *in-folio* sur le maître des sentences. Pierre de la Palu mourut à Paris en 1342.

PALUDANUS (JEAN ET BERNARD), (*Hist. litt. mod.*), l'un, professeur en théologie à Louvain ; l'autre, professeur de philosophie à Leyde. On a du premier divers ouvrages ascétiques ou théologiques : *Vindiciæ theologicæ, adversùs veros Dei corruptelas*. C'est une explication des divers passages de l'Ecriture, sur lesquels les Catholiques ne font point d'accord avec les Protestans ou les autres sectaires : *Apologeticus Marianus* ; c'est une espèce de panégyrique de la Vierge, car elle n'a pas besoin d'apologie. *De facilis Synaxis concio sacra*, autre panégyrique. *Officina Spiritûs sacri concionibus adaptata*, ouvrage qui peut être de quelque utilité au commun des prédicateurs. Jean Paludanus étoit de Malines ; il mourut en 1630, à Louvain, où il étoit chanoine & curé de Saint-Pierre.

Bernard Paludanus avoit voyagé dans les quatre parties du Monde : il connoissoit très-bien la terre & les mers. Le plus remarquable de ses ouvrages est un Recueil de notes, dont il a enrichi les Voyages maritimes de Linschot. On vantoit, & son érudition, & sa probité. Mort vers 1634.

PAMELE (JACQUES DE), (*Hist. litt. mod.*), en latin *Pamelius*, né à Bruges en 1536, fils d'un conseiller d'Etat de Charles-Quint, fut chanoine à Bruges, puis archidiacre, & ensuite évêque de Saint-Omer. C'étoit un savant & laborieux ecclésiastique : on a de lui plusieurs ouvrages ; celui qui a pour titre : *Liturgica latinorum*, est peu commun & recherché. Il est encore auteur d'un ouvrage intitulé *Concilium Parallipomena* ; d'un autre sous ce titre : *Micrologus de ecclesiasticis observationibus*, & d'un catalogue de Commentaires sur la Bible. Il n'a pas moins travaillé comme éditeur que comme auteur : il a publié les œuvres de Tertullien & de saint Cyprien avec des notes, & le Traité de Cathodore, *De divinis nominibus*. On lui doit encore une nouvelle édition de Raban, laquelle n'a cependant été achevée qu'après sa mort, & où se trouvent des Commentaires de Pamèle sur divers livres de la Bible. Ce savant prélat mourut en 1587, en allant prendre possession de l'evêché de Saint-Omer.

PANTENUS, (*Hist. eccles.*), philosophe stoïcien & chrétien, né en Sicile, vivoit du temps de l'empereur Commode ; il expliquoit l'Ecriture-Sainte, & enseignoit la théologie dans l'école d'Alexandrie, alors si célèbre. Les Ethiopiens, qui, malgré le baptême de l'eunuque de la reine Candace, & malgré les instructions qu'ils avoient reçues autrefois de saint Barthélemi, avoient besoin d'instructions nouvelles sur la religion chrétienne, ayant demandé quelqu'un qui pût les leur fournir, on leur envoya Pantenus. On dit qu'il trouva chez ces peuples un évangile de saint Mathieu, écrit en hebreu, que saint Barthélemi leur avoit laissé. Pantenus avoit composé des Commentaires sur la Bible ; ils ne nous sont point parvenus.

PANTIN (GUILLAUME ET PIERRE), (*Hist. litt. mod.*), oncle & neveu. Pierre, médecin à Bruges, auteur d'un savant Commentaire sur le Traité de Celse, *De re medicâ*. Mort en 1583.

Guillaume, né à Thiel en Flandre, enseigna les langues à Louvain & à Tolède. On a de lui des traductions de plusieurs auteurs grecs, & un Traité *De dignitatibus & officiis regni ac aomûs regis Gothorum*, &c. Mort à Bruxelles en 1611.

PAPIUS (ANDRÉ), (*Hist. litt. mod.*), savant flamand, de qui l'on devoit beaucoup attendre s'il eût vécu plus long-temps ; il mourut à trente ans, en 1581. Elevé avec soin par Levinus Torrentius son oncle, il avoit cultivé de bonne heure les lettres & les sciences. A dix-huit ans il avoit publié

Digitized by Google

publié le livre de Denis d'Alexandrie, *De situ Orbis*, avec une traduction en vers latins & de savantes notes. On a encore de lui d'autres poésies latines & quelques autres ouvrages : il étoit chanoine à Liége.

PARASOLS (BARTHÉLEMI DE), (*Hist. litt. mod.*), fils d'un médecin de la reine Jeanne 1re. de Naples, fi célèbre par ses nombreux mariages, par la mort tragique d'André de Hongrie son premier mari, & par sa propre fin, non moins tragique. Il naquit à Sisteron, dans les Etats de cette Princesse, qui joignoit le comté de Provence au royaume de Naples. C'étoit un poète distingué, mais au quatorzième siècle : on a de lui plusieurs ouvrages en langue provençale, entr'autres des vers à la louange de la princesse Marie, fille de Jean, roi de France, & femme de Louis I, roi de Naples, suivant le nouveau Dictionnaire historique par une société de gens de lettres ; mais le roi Jean n'eut du nom de Marie qu'une fille mariée à Robert, duc de Bar. Ne s'agiroit-il pas plutôt de la princesse Marie, sœur de la reine Jeanne de Naples ?

D'ailleurs, qui entend-on par Louis I, roi de Naples ? Si c'est le duc d'Anjou, Louis I, il n'épousa point de fille du roi Jean, car elle eût été sa sœur; si c'est Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne, il étoit roi de Naples par sa femme, mais il n'épousa ni ne put épouser Marie, sœur de Jeanne. On ne sait donc pas ce que les auteurs ont voulu dire.

Parasols est surtout connu par cinq tragédies qui contiennent la vie de la reine Jeanne. L'intérêt du sujet, qui occupoit alors tous les esprits, dut beaucoup contribuer au succès de ses pièces. L'auteur les avoit dédiées au pape Clément VII, concurrent d'Urbain VI dans le grand schisme d'Occident, & dont la reine Jeanne suivoit l'obédience ; ce qui ne contribua pas médiocrement à la perte de cette Princesse, par l'effet des intrigues d'Urbain VI. Parasols mourut en 1383, chanoine de Sisteron sa patrie.

PARENNIN *ou* PARRENNIN (DOMINIQUE). (*Hist. litt. mod.*) Le P. Parennin, jésuite, est connu par son long séjour à la Chine, & par les notions qu'il nous a données sur ce vaste Empire. Il y alla en 1698 ; il eut le bonheur de plaire à l'empereur Camhi, qui rechercha l'instruction, & qu'il étoit en état d'instruire. Il traduisit pour ce Prince, en langue tartare, ce que le recueil de l'Académie des sciences & les ouvrages des savans contenoient de plus nouveau & de plus important en géométrie, en astronomie, en anatomie, & en général sur les sciences exactes. L'Empereur se plaisoit fort à l'entretenir, & vouloit toujours qu'il le suivit dans ses voyages de Tartarie. Le P. Parennin fut un des médiateurs qui terminèrent les contestations survenues entre les cours de Pekin & de Moscou, sur les limites respectives de ces deux immenses Empires, étonnés de se trouver voisins. C'est au P. Parennin qu'on est redevable des cartes où la Chine est le plus exactement décrite. On connoit la correspondance de ce jésuite avec M. de Mairan, sur les rapports des Chinois avec les Egyptiens. Le P. Parennin mourut le 27 septembre 1741 : l'Empereur voulut, pour l'honorer, faire les frais de ses funérailles, & les Grands de l'Empire y assistèrent.

PASCHIUS (GEORGES), (*Hist. litt. mod.*), savant Allemand du dix-septième siècle, dont toute l'histoire consiste en ce qu'il est l'auteur d'un ouvrage estimé des savans, qui a pour titre : *Tractatus de novis inventis, quorum accuratiori cultui facem pretulit antiquitas.*

PASOR (GEORGES ET MATTHIAS), (*Hist. litt. mod.*), père et fils. Le père, professeur en grec à Franeker, mort en 1637, est auteur d'un *Lexicon Novi-Testamenti*, qui contient tous les mots grecs du Nouveau-Testament, & qui a été imprimé chez Elzevir, d'un *Manuale Testamenti*, &c. & d'un *Collegium Hesiodeum*, ouvrage dans lequel il analyse les mots difficiles d'Hésiode.

C'est Matthias qui a publié les œuvres de son père : on a aussi de lui quelques productions, telles qu'un Traité contenant des idées générales de quelques sciences, & le recueil des thèses auxquelles il avoit présidé. Il avoit eu, en 1620, une chaire de mathématiques à Heidelberg. Chassé du Palatinat par les guerres qui ravageoient ce pays, il s'enfuit en Angleterre, où il professa les langues orientales à Oxford. Un établissement plus avantageux, dans le même genre, le fixa, en 1629, à Groningue, où il mourut en 1658, estimé des savans & cher aux honnêtes gens.

PASQUALIGUS (ZACHARIE), (*Hist. litt. mod.*), théatin de Vérone, qui écrivoit vers le milieu du dix-septième siècle, est auteur d'une *Praxis jejunii*, ouvrage de son état ; mais il est plus connu par un Traité moral sur l'usage coupable & dénaturé de priver quelques enfans mâles des attributs de leur sexe, pour se procurer le plaisir d'entendre de plus belles voix. Ce dernier ouvrage est recherché.

PASSÆUS (CRISPIN), (*Hist. litt. mod.*), savant fleuriste d'Arnheim, auteur de l'*Hortus floridus*, dont les quatre différentes parties ont été publiées en 1607, 1614, 1616 & 1617.

PASSAVENTE (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), dominicain du quatorzième siècle, s'est fait un nom en Italie par son *Miroir de la vraie pénitence*, ouvrage qui, s'il paroissoit aujourd'hui, pourroit être bon sans être célèbre. L'auteur n'a pas joui de son succès ; il mourut en 1357, & son livre ne

Digitized by Google

fut imprimé qu'en 1495, près d'un siècle & demi après sa mort; mais il l'a été un grand nombre de fois. L'Académie de la Crusca en donna, en 1681, une édition, qui est la septième, & il y en a eu d'autres encore depuis.

PATERE *ou* PATERA (Attius), (*Hist. Litt. mod.*), savant dont nous n'avons point d'ouvrages, mais dont Ausone fait un magnifique éloge. Né à Bayeux, il avoit été élevé dans l'école des Druides de cette ville, & il fit honneur à leurs leçons par ses connoissances & par ses mœurs. Il alla enseigner la grammaire & les belles-lettres à Bordeaux, puis la rhétorique à Rome, vers l'an 326, & c'est là surtout qu'il se fit une grande réputation. Patère eut pour fils Delphidius, qui, s'il fut digne de lui par ses talens, lui fit moins d'honneur par son caractère trop porté aux accusations & aux délations. C'est à lui que Julien fit cette belle réponse, qui établit si bien la nécessité de prouver chaque accusation. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Delphidius, Attius Tiro.*)

Un autre *Patère*, *Paterius*, disciple & ami particulier du pape saint Grégoire-le-Grand, dans le sixième siècle de l'Eglise, fut, à ce qu'on croit, évêque de Brescia. Il a tiré des ouvrages de saint Grégoire son maître, un Commentaire sur l'Ecriture-Sainte, qui est imprimé à la suite des œuvres de ce Pontife.

PAULLI (Simon), (*Hist. litt. mod.*), professeur de médecine à Copenhague, fut premier médecin des rois de Dannemarck, Frédéric III & Christiern V. Ce dernier Prince lui donna l'évêché d'Arhusen, qui est devenu héréditaire dans la famille de Paulli. On a de ce médecin, mort en 1680, à soixante-dix-sept ans, un Traité latin des fièvres malignes, un Traité de l'abus du tabac & du thé, dont il condamne même l'usage; un ouvrage intitulé *Quadripartitum botanicum*; c'est un Traité des vertus des simples; enfin la *Flora danica*, ouvrage où il est parlé des plantes singulières qui naissent en Dannemarck & en Norwège.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien & Jacques le), (*Hist. litt. mod.*), père & fils, tous deux célèbres parmi les savans qu'a produits la Normandie.

Le premier fut médecin du roi Charles IX & du duc d'Alençon-Anjou son frère; il avoit été disciple de Fernel, & on ne le jugeoit pas trop inférieur à son maître. Il guérit Charles IX d'une maladie considérable. Il suivit le duc d'Alençon-Anjou à l'expédition des Pays-Bas, & s'y distingua non-seulement comme médecin, mais encore comme guerrier. Il est auteur d'un Traité *De Vino & Pomaceo*; d'un autre, *De Lue venerea*; d'un autre encore, *De Morbis contagiosis*. Il étoit né dans le Cotentin, avoit été médecin à Caen. Il mourut dans cette ville en 1588.

Jacques son fils étoit né dans le pays d'Auge, en 1587. Il avoit servi avec honneur en Hollande & en France. S'étant retiré du service, il se livra entièrement aux lettres, & il choisit pour sa retraite la ville de Caen, qui avoit été celle de son père, & qui abondoit alors en gens de lettres & en secours littéraires. Il eut beaucoup de part à l'établissement & au maintien de l'Académie de Caen. Ses principaux ouvrages sont: *Observationes in optimos auctores græcos*; une *Description de l'ancienne Grèce*, aussi en latin. On trouve à la tête de ce livre, qui n'a été imprimé qu'après sa mort, une ample vie de l'auteur. On a encore de Jacques le Paulmier de Grentemesnil, des poésies grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, qui prouvent au moins qu'il savoit toutes ces langues. Il mourut en 1670, à quatre-vingt-trois ans.

Un autre Paulmier, médecin comme Julien (nous ignorons s'il étoit de la même famille), fut chassé en 1669 de la faculté de Médecine de Paris, pour avoir ordonné l'antimoine malgré l'arrêt du parlement, qui en défendoit l'usage. Il seroit curieux de savoir si, avec cet antimoine si criminellement ordonné, il avoit eu l'insolence de guérir son malade ou ses malades.

PAULO. (*Hist. de Fr.*) La famille de Paulo, établie à Toulouse, est originaire de Gênes.

1°. Antoine de Paulo fut l'un des seigneurs du conseil de la république de Gênes, qui assistèrent, le 4 novembre 1396, à la prise de possession de la ville de Gênes par les ambassadeurs du roi Charles VI.

2°. Americ, issu de la même famille, s'établit à Toulouse en 1475, & servit le roi Charles VIII dans les guerres d'Italie.

3°. Etienne son fils prit le parti de la robe, & fut conseiller au parlement de Toulouse.

4°. Antoine, fils d'Etienne, le fut aussi en 1540, puis le roi Henri II créa pour lui, en 1554, une charge de président à mortier au même parlement. Il obtint, en 1559, du roi François II, en faveur de la ville de Toulouse, la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, accordé par Louis XI, en 1465, à la même ville de Toulouse, pour le même espace de cent ans; concessions qui ne devoient peut-être point être accordées, mais qu'il étoit agréable d'obtenir pour ses concitoyens. Charles IX, étant à Toulouse en 1565, fit Antoine chevalier.

5°. Un de ses fils, Michel, seigneur de Grandval, quoique faisant profession de catholicisme, prit le parti des Huguenots, & fit une si rude guerre à ses voisins, que le parlement de Toulouse mit sa tête à prix. En conséquence de cet arrêt, ses voisins & ses ennemis le firent tomber dans une embuscade, le prirent & le massacrèrent de sang-froid après l'avoir gardé trois jours en prison. Le parlement de Toulouse, par un arrêt du 17 août 1585, ordonna la démolition du fort.

Digitized by Google

de Grandval, appartenant à ce Michel de Paulo.

6°. Antoine, frère de Michel, fut le cinquante-cinquième grand-maître de l'Ordre de Malte : ſon élection eſt du 10 mars 1623. Il eut pour prédéceſſeur Louis Mendez de Vaſconcellos, & pour ſucceſſeur Jean-Paul de Laſcaris de Caſtelar. Sous les auſpices d'Antoine de Paulo, les galères de Malte firent pluſieurs priſes conſidérables ſur les Turcs. Il tint, en 1631, un chapitre général, où il fit réformer pluſieurs anciens abus. Une ordonnance de 1602 donnoit entrée dans l'Ordre, aux bâtards des Ducs & Pairs de France & des Grands-d'Eſpagne ; il fit reſtreindre ce privilége aux ſeuls bâtards des Rois & des Princes. Le chapitre de 1635, en reconnoiſſance de ſes bienfaits, lui accorda pour Antoine de Paulo ſon neveu, vicomte de Calmont, & pour les aînés de ſa Maiſon, le privilége de porter les armes de la religion. Il fit auſſi accorder aux aînés de ſa Maiſon l'exemption du droit de paſſage ordinaire, &, pour dédommager l'Ordre à cet égard, il fonda une galère à perpétuité. Il mourut le 4 juin 1636, avec une grande réputation de ſageſſe, de vertu, d'équité, de magnificence.

7°. Jean de Paulo, ſecond du nom, frère des deux précédens, préſident à mortier au parlement de Toulouſe, fut un zélé ligueur, un grand partiſan de la Maiſon de Guiſe, un ennemi juré du préſident Duranti, qui avoit rendu l'arrêt contre Michel de Paulo, ſeigneur de Grandval, frère de Jean. C'étoit un homme de tête & de ſens, qui avoit le double courage d'un magiſtrat & d'un guerrier. Il avoit pris pour deviſe un mortier de préſident & une épée nue au deſſus, avec ces mots : *Ad utrumque paratus.*

8°. Antoine de Paulo, vicomte de Calmont, neveu des trois précédens, eut, en 1631, la cornette blanche de la compagnie du duc d'Anguien, depuis le Grand-Condé. En 1634, il fut fait conſeiller d'Etat & envoyé à Malte pour négocier avec le grand-maître Antoine ſon oncle (n°. 6). En 1636, il fut fait gentilhomme de la chambre : la même année il fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Dole ; il eut depuis le commandement de la nobleſſe au ſecours de Leucate. Il mourut le 15 mai 1695, âgé de cent ans.

9°. Jean-Antoine, un de ſes fils, mourut en Candie, au ſervice de la religion.

10°. François-Antoine ſon frère, auſſi chevalier de Malte, fut un des ſix officiers choiſis ſpécialement par Louis XIV pour accompagner en Eſpagne Philippe V ſon petit-fils. Il y mourut en 1707.

11°. Leur frère aîné, François, ſénéchal de Lauraguais, fut bleſſé, en 1664, à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors capitaine dans le régiment de Sourches ; il commanda quatre fois l'arrière-ban du Languedoc. Mort en 1714.

PECHPEIROU-BEAUCAIRE-GUITTAUD-COMINGES. (*Hiſt. de Fr.*) Pechpeirou eſt une châtellenie du Quercy, entre Cahors & Lauzerte.

1°. Le plus ancien ſeigneur de Pechpeirou dont on ait connoiſſance, eſt Gaillard, premier du nom, qui vivoit au commencement du treizième ſiècle, & qui long-temps après ſa mort, dans un acte du 15 janvier 1296, eſt nommé *Monſeigneur*. On croit qu'il étoit venu en Quercy à la ſuite de Simon de Montfort, & qu'il mourut en 1233.

2°. Gaillard, troiſième du nom, fut tué à la bataille de Crécy, en 1346.

3°. Gaillard IV, petit-fils du précédent, vivoit du temps des factions de Bourgogne & d'Armagnac, & ſe ſentit du malheur de ce tems : ſon château de Pechpeirou fut emporté & raſé par le comte d'Armagnac, en 1408.

4°. Jean de Pechpeirou ſon fils, premier du nom, acquit, le 11 mai 1461, la ſeigneurie de Beaucaire, baronie dont le nom & le titre diſtinguent les aînés de la Maiſon de Pechpeirou. Les intérêts étoient changés ; la querelle des Armagnacs & des Bourguignons ne ſubſiſtoit plus. Les Pechpeirou étoient dans les intérêts nouveaux de la Maiſon d'Armagnac. Jean fut enveloppé dans la diſgrace de cette Maiſon : ſous Louis XI, il fut retenu priſonnier, ſes biens furent confiſqués. La faveur du duc de Bretagne le fit rentrer en grace auprès de Louis XI, ainſi que

1°. Jean ſecond ſon fils. Les lettres d'abolition qu'ils obtinrent ſont du dernier juillet 1474. Jean fut fait, en 1491, maître-d'hôtel de la reine Anne de Bretagne, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à cette Princeſſe & au duc de Bretagne, François, ſon père.

6°. Antoine, un de ſes fils, mourut dans les guerres du Piémont.

7°. Henri, petit-fils de Jean II, ſe ſignala au ſiége de Boulogne, fut le premier qui entra en qualité d'homme d'armes dans une compagnie créée pour le prince de Navarre, Henri, depuis roi de France, lorſque ce Prince n'étoit encore âgé que de cinq ans. Henri de Pechpeirou mourut de bleſſures reçues à la bataille de Jarnac.

8°. Bernard de Pechpeirou, fils de Henri, & dont on a des *Mémoires*, ſervit long-tems dans les guerres de la Ligue ſous le maréchal de Biron ſon parent, & ſe diſtingua au ſiége de Villemur, ſous le duc de Joyeuſe. Mort en 1622.

9°. Dans la branche des ſeigneurs de Guitaud, Charles de Pechpeirou-Cominges, commandeur de Guitaud, ſervit avec grande diſtinction à l'attaque des îles de Sainte-Marguerite en 1637, ſous les ordres du comte d'Harcourt, & mérita d'en être fait gouverneur.

10°. Michel ſon frère fut tué en Savoie, à la retraite de Saint-Maurice.

11°. Charles de Pechpeirou-Cominges, tué à Bordeaux dans le temps des guerres civiles, neveu de Michel.

12°. Un autre Charles, frère du précédent, gouverneur de diverſes îles, & lieutenant-général

au gouvernement des îles & terres-fermes de l'Amérique, mort en 1702, à la Martinique.

13°. Guillaume de Pechpeirou-Cominges, nommé le comte de Guitaud, frère des deux précédens, né le 5 octobre 1626, fit, en 1646, la campagne de Catalogne; il fut fait, en 1648, gouverneur des îles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lérins. Il s'attacha au grand prince de Condé, fut son chambellan, enseigne, puis capitaine de sa compagnie de chevau-légers; il le suivit dans ses fortunes diverses, combattit toujours à ses côtés dans toutes les occasions périlleuses, & commanda quelquefois en chef ses armées pendant l'absence de ce Prince, quoiqu'il eût alors moins de trente ans. En 1659 il négocia la réconciliation du Grand-Condé avec le Roi & son retour en France; il fut fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Il mourut à Paris le 27 décembre 1685.

PEDRUZZI (PAUL), (*Hist. litt. mod.*), jésuite de Mantoue, savant antiquaire, chargé d'arranger le riche cabinet de médailles du duc de Parme, a donné le *Museo Farnese*, en huit tomes *in-folio*. Mort en 1721.

PELL (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), mathématicien anglais, fut résident pour Cromwel, auprès des Cantons protestans. On a de lui un Traité *De verâ circuli mensurâ*, & une table de dix mille *nombres quarrés*. Mort en 1685.

PEMBROCK (LE COMTE DE), (*Hist. d'Angleterre.*), ministre & régent pendant la minorité du roi d'Angleterre, Henri III, mérite d'être compté parmi les plus grands Rois, puisqu'il les égala ou les surpassa dans l'art de gouverner, & qu'en respectant la liberté de la nation, il sut faire respecter les droits du trône.

Il gouvernoit dans le tems de l'expédition du prince Louis, dit le *Lion*, fils de Philippe-Auguste, en Angleterre; il profita des conjonctures en faveur de Henri III. Il convoqua les barons à Glocestre; il leur présenta cet enfant, fils de Jean Sans-Terre: *Voilà votre Roi*, leur dit-il: *par quel délire voudriez-vous vous livrer à l'ennemi de votre nation?* Toute l'assemblée s'écria: *Que Henri soit notre Roi!* Le comte de Pembrock notifia par des lettres circulaires, le couronnement du Prince à tous les barons, à tous les corps. Il fit publier une amnistie pour tous les rebelles, avec la restitution de leurs terres & de leurs dignités; il promit solennellement l'exécution des deux fameuses chartes arrachées, à la vérité, à la foiblesse de Jean Sans-Terre, mais qui ne contenoient rien que de conforme aux droits de l'humanité: tout le monde venoit en foule se ranger auprès du jeune Prince. Le comte de Pembrock se met en campagne, & par des victoires achève de déterminer les esprits: il gagna le 14 juin 1217, la bataille de Lincoln, qu'on appela *la foire de Lincoln*, à cause du butin que firent les vainqueurs, & sur le champ de bataille, & dans la ville. Les deux partis avoient besoin de respirer. Le comte de Pembrock demanda une trêve; il savoit l'usage qu'il devoit en faire, soit pour renforcer ses troupes, soit pour acquérir à Henri de nouveaux partisans. Louis en profita aussi pour passer en France & y prendre des mesures. Quand il repassa en Angleterre, les Anglais, malgré la trêve, voulurent s'opposer à son retour; ce qui le mit dans une telle colère, qu'il brûla Sandwich. Mais bientôt il se vit affiégé dans Londres & hors d'état de résister; il fit savoir à son père l'extrémité où il étoit réduit. Philippe, un peu ému, demande à l'envoyé de son fils, si le comte de Pembrock vivoit toujours; l'envoyé répondit qu'il vivoit. *Mon fils est donc en sûreté*, s'écria Philippe en respirant: mot indiscret, par lequel, en voulant louer la modération de Pembrock, il eût pu faire soupçonner sa fidelité. Louis fut obligé de capituler & d'abandonner l'Angleterre. Dans cette querelle, le Saint-Siége étoit venu, avec toutes les armes spirituelles, au secours de l'Angleterre, qui avoit reconnu la suzeraineté du Pape; il avoit mis en interdit les églises des villes soumises au prince Louis. Après le traité, le légat fit une recherche rigoureuse des prêtres qui avoient dit la messe au mépris de l'interdit; ils furent tous suspendus & privés de leurs bénéfices, que la plupart cependant rachetèrent par des amendes. Le Régent sentit bien qu'il étoit contraire à l'esprit du traité de les abandonner ainsi à la vengeance du Saint-Siége, puisqu'aux termes de ce traité, aucun des partisans de Louis ne devoit être puni de l'avoir servi; mais le Régent considéra aussi combien la protection du Saint-Siége avoit été utile à Henri, combien elle pouvoit l'être encore, & il ne voulut point, en faveur des ennemis de Henri, se brouiller avec le Pape. Il y eut aussi quelques difficultés pour le rétablissement des partisans de Louis dans leurs possessions, parce que ces possessions avoient été données pour récompense, aux seigneurs qui étoient restés fidèles à Jean Sans-Terre & à Henri; mais le traité étoit trop formel sur cet article. Pembrock voulut qu'il fût exécuté à la lettre; il voulut surtout que Henri III, devenu possesseur paisible de l'Angleterre, fît exécuter plus que jamais les deux chartes; procédé du meilleur exemple, & qui fit bénir le Prince & le ministre.

Pembrock mourut peu de temps après avoir ainsi délivré & pacifié l'Angleterre.

2°. Un de ses fils, Guillaume Maréchal, comte de Pembrock, avoit épousé Eléonore, une des sœurs du roi Henri III. Il n'en eut pas moins à souffrir de la tyrannie de de Burgh & de l'évêque de Winchester, successeurs de son père dans l'autorité. Les violences, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, le forcèrent à la révolte. (*Voyez* plus

Digitized by Google

haut l'article *Burgh* (de). L'évêque de Winchester, étranger à l'Angleterre, né dans les Etats que le roi d'Angleterre poſſédoit en France, le mit à peupler le royaume qu'il gouvernoit, de chevaliers gaſcons, & la cour, de ſes parens & de ſes amis. Le comte de Pembrock, qui étoit revenu à la cour, fut chargé par la nobleſſe de faire au Roi ſon beau-frère des remontrances ſur l'admiſſion de tant d'étrangers. « *Si vous ne trouvez pas qu'il y en ait aſſez*, répondit » l'évêque de Winchester avec la dériſion la plus » inſultante, *on en fera venir davantage.* » En effet, on en vit bientôt arriver de nouveaux eſſaims, tous en équipage de guerre. Les ſeigneurs ſe retirèrent de la cour, s'aſſemblèrent ſous la conduite du comte de Pembrock, & firent prier le Roi de renvoyer en Guienne l'évêque de Winchester & tous ſes chevaliers gaſcons. Le Roi eut peur: c'étoit l'uſage de Jean Sans-Terre ſon père en pareil cas. *Laiſſez-moi*, lui dit l'évêque de Winchester, *laiſſez-moi châtier ces inſolens.* L'évêque étoit guerrier: le Roi le laiſſa faire. La guerre ſe fit, & en même tems le parlement s'aſſembla. Ceux qui ſe rendirent à Weſtminſter pour ce parlement, s'y rendirent bien armés. *Penſez-vous donc*, dit l'évêque de Winchester aux ſeigneurs, *avoir tes mêmes priviléges que les pairs de France?* Ils prétendoient ſans doute en avoir de bien plus grands. A ce mot, tous les évêques ſe lèvent & menacent l'évêque de Winchester de l'excommunication. *J'en appelle au Pape*, répond l'évêque; *c'eſt lui qui m'a ſacré; je ne vous dois rien, & ne vous connois point.* Les évêques ſe contentèrent d'excommunier en général les ennemis publics qui enlevoient au peuple l'affection du Roi. *Soyez donc juſtes*, leur dit le Roi; *excommuniez auſſi le comte de Pembrock, qui actuellement porte les armes contre moi. — Pourquoi l'excommunier?* répliquèrent les évêques. *Pembrock défend la liberté.* Il fallut combattre.

L'évêque de Winchester traina le Roi dans le pays de Galles, où Pembrock étoit à la tête du parti des ſeigneurs. Pembrock tomba dans une embuſcade, fut pris par les royaliſtes & repris à l'inſtant par les ſeigneurs; il reſta maître de la campagne. On conſeilloit au Roi de s'accommoder avec lui, & le Roi le vouloit. « *Point d'accommodement*, s'écria l'évêque de Winchester, *à moins qu'il ne vienne demander pardon la corde au col.* » En même tems il fait ravager en Irlande des terres que Pembrock y poſſedoit. Pembrock y court pour défendre ſon bien. Un aſſaſſin, apoſté par l'évêque de Wincheſter, le perce par derrière d'un coup de poignard dans une conférence, & un chirurgien, gagné de même, l'achève par des remèdes meurtriers. Pembrock mourut regretté de tous les partiſans des chartes, pleuré du Roi lui-même, qui ſentit avec amertume de quel prix indigne il avoit payé au fils les ſervices du père, & qui ſe ſouvint alors que ce fils étoit ſon beau-frère. Mais les caprices & les bizarreries de Henri alloient quelquefois juſqu'à la folie. Pour expier la mort du comte de Pembrock, il avoit honoré Gilbert, frère du comte, de quelques bienfaits très-mérités. Gilbert venant un jour lui faire ſa cour, le Roi lui ordonne de ſortir de ſa préſence. Gilbert demande humblement la cauſe d'un tel accueil. *Votre frère fut un traître*, lui dit le Roi, *& vous, vous m'êtes odieux.*

PENNOT (GABRIEL), (*Hiſt. litt. mod*), chanoine régulier de Vérone, a fait une *Hiſtoire latine des Chanoines réguliers*, imprimée à Pome en 1624. Il vivoit ſous le pontificat d'Urbain VIII.

PEPIN, (dit LE BOSSU). (*Hiſt. de Fr.*) La première femme de Charlemagne, nommée Himiltrude, n'eſt regardée que comme une concubine. Il faut cependant entendre par ce mot, une femme légitime, qui par la diſproportion de naiſſance ou le défaut de dot, avoit dans la maiſon moins de conſidération qu'une femme de condition égale, mais dont les enfans étoient réputés légitimes & pouvoient ſuccéder, moins peut-être par le droit de leur naiſſance que par la volonté de leur père.

De ce mariage naquit un fils que ſon père n'aima point aſſez, ſoit parce qu'il n'avoit pas long-tems aimé ſa mère, ſoit parce que ce jeune Prince, avec un très-beau viſage, avoit une taille difforme. Il eſt connu dans l'Hiſtoire, ſous le nom de Pépin-le-*Boſſu*. Ainſi, ce Charlemagne, diſtingué entre tous les hommes par ſa taille majeſtueuſe & par la beauté régulière de ſes proportions, étoit fils de Pépin-le-Bref, & père de Pépin-le-Boſſu.

Les Français ne s'accoutumèrent jamais à regarder Pépin comme deſtiné à être leur Roi; & s'il avoit beſoin, pour ſuccéder, d'une diſpoſition expreſſe de ſon père, il dut peu ſe flatter de l'obtenir.

Lorſque Charlemagne fit une eſpèce de partage anticipé de ſes Etats, entre les trois fils qu'il avoit eus d'Hildegarde ſa troiſième femme, Pépin-le-Boſſu, leur frère aîné, traité en bâtard, n'eut aucune part à ces diſpoſitions d'un père. On le deſtinoit à l'état eccléſiaſtique; mais il ne s'y deſtinoit pas. L'exemple de Thierri, fils de Clovis, & de tant d'autres Princes barbares, ou qu'on pouvoit regarder comme tels, & qui n'en avoient pas moins ſuccédé à la couronne, formoit en ſa faveur un préjugé qu'il affectoit de regarder comme un droit, & qu'il étoit reſolu de faire valoir. La prédilection marquée de Charlemagne, pour les fils d'Hildegarde, & l'indifférence que tout le monde, à l'exemple du Roi, témoignoit pour Pépin, avoient depuis long-tems jeté dans le cœur de ce jeune Prince, des ſemences de jalouſie, auxquelles on n'avoit pas fait aſſez d'attention. Quand il vit les Etats de ſon père partagés d'avance entre les ſeuls fils d'Hildegarde, ſans qu'on eût paru ſeulement ſonger à lui, il ne mit

Digitized by Google

plus de bornes à son reſſentiment. Dès-lors tous les mécontens ſe rallièrent à lui, & firent ſi bien, en irritant un caractère naturellement pervers & une ambition naturellement violente, qu'ils amenèrent par degrés ce Prince juſqu'au projet monſtrueux d'aſſaſſiner un père qu'il ne regardoit plus que comme ſon tyran, & des frères dans leſquels il ne voyoit que des rivaux enrichis de ſes dépouilles. Nous ne prétendons nullement infirmer le témoignage des hiſtoriens, qui eſt unanime ſur ce fait; nous obſervons ſeulement qu'une telle entrepriſe devoit avoir bien des difficultés, demandoit des intelligences bien étendues & bien combinées, pour que quatre Princes, preſque toujours ſéparés, & très-éloignés les uns des autres, fuſſent frappés par les aſſaſſins ſi à propos & ſi bien de concert, qu'aucun des quatre n'échappât, qu'aucun ne pût être averti par le ſort des autres, & ne reſtât pour les venger.

Comme il s'agiſſoit d'une révolution générale, que les conjurés ne pouvoient opérer par leurs propres forces, ils ſe mirent ſous la protection des puiſſances étrangères. Il eſt à préſumer qu'on cacha ſoigneuſement à celles-ci toute l'horreur du complot, & qu'on leur parla ſeulement de rétablir dans les droits de ſa naiſſance un fils aîné injuſtement déshérité. Les Saxons, qui n'étoient pas encore tranſplantés (c'étoit en 792); les Huns, qui n'étoient pas encore ſubjugués, mais qui étoient menacés, & qui avoient déjà même été attaqués; les Grecs, les Lombards, c'eſt-à-dire, ceux des Lombards qui ſouffroient encore impatiemment le joug de Charlemagne, furent ſollicités d'entrer dans cette entrepriſe, & promurent de faire diverſion ou de fournir des ſecours. Mais avant qu'ils puſſent agir, la conjuration fut découverte par l'imprudence des conjurés. Au lieu de s'aſſembler, & même encore avec précaution, chez un d'entr'eux, ils ſe donnèrent rendez-vous dans une égliſe pour délibérer ſur leurs affaires, voulant peut-être par-là échapper au danger d'être entendus de leurs domeſtiques. Comme ils ſe croyoient apparemment maîtres de cette égliſe, & qu'ils en avoient fermé les portes, tout ce que leur complot avoit de plus coupable & de plus affreux fut dévoilé ſans crainte. Près de ſe ſéparer, ils ſongèrent à prendre une précaution qu'ils avoient négligée d'abord. Ils s'étoient contentés d'un examen un peu ſuperficiel, pour s'aſſurer, en entrant, qu'il n'y avoit perſonne dans l'égliſe; en ſortant, ils recommencèrent cet examen avec plus d'exactitude; ils trouvèrent un eccléſiaſtique caché ſous l'autel, & qui avoit été à portée de les entendre. Il avoit tout entendu en effet, & il étoit tellement ſaiſi d'horreur de tout ce qu'on avoit dit, & d'effroi de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, que n'en pouvant tirer aucun éclairciſſement, ils le prirent pour un imbécille & pour un homme ſans conſéquence. Ce fut ſon ſalut comme celui du Roi & de ſes fils, car ils avoient d'abord eu deſſein de le tuer; ils ſe contentèrent de prendre une précaution qui devenoit ſuperſtitieuſe à force de ſuppoſer la ſuperſtition; ce fut de le faire jurer qu'il ne révéleroit rien de ce qu'il avoit entendu; ils crurent qu'un eccléſiaſtique, un prêtre même (car il s'annonça pour tel), n'oſeroit jamais violer un ſerment fait dans l'égliſe & ſur l'autel, quoiqu'il s'agit de la vie du Roi & des Princes ſes fils. Echappé de ce péril, cet homme courut tout révéler; il donnoit des avis tellement circonſtanciés, qu'il ne fut pas poſſible de les négliger. On fit les perquiſitions néceſſaires, tous les conjurés furent arrêtés & condamnés à divers ſupplices, ſelon leur qualité ou ſelon la part qu'ils avoient eue au complot. Le Roi ne fit grace qu'à ſon fils, & ne lui fit grace que de la vie. Pépin fut raſé, & enfermé dans le monaſtère de Prum, où il finit ſes jours du vivant même de ſon père, en 811.

Au premier bruit de la découverte de cette conjuration, les fils de Charlemagne & d'Hildegarde quittèrent leurs royaumes & coururent ſe ranger auprès de Charlemagne, à Ratisbonne, pour le défendre s'il étoit encore en danger, ou pour le conſoler du moins par leur zèle des attentats d'un fils dénaturé.

L'homme qui ſauva l'Etat en cette occaſion eut pour récompenſe l'abbaye de Saint-Denis; il ſe nommoit Fardulfe, & étoit Lombard de nation.

Tels étoient les chagrins que trouvoit au ſein de ſa famille ce Charlemagne, qui rempliſſoit l'Univers de ſa gloire. Si l'on ne peut pas dire qu'il les eût abſolument mérités, peut-on dire qu'il eût la conſolation de n'avoir à cet égard aucun reproche à ſe faire? Ce Roi, diſtingué d'ailleurs entre tous les pères par ſa tendreſſe pour ſes enfans, fut-il aſſez tendre & aſſez juſte envers le fils d'Himiltrude? Puiſqu'il donnoit des partages à ſes fils, & puiſque les partages eurent lieu ſous la ſeconde race comme ſous la première, n'eût-il pas mieux fait d'imiter Clovis & les autres Rois, qui avoient admis leurs bâtards à ſuccéder? N'eût-il pas tort enfin d'ajouter au malheur que Pépin avoit eu d'être maltraité par la nature, celui de le maltraiter encore du côté de la fortune?

PERGOLÈSE (JEAN-BAPTISTE), (*Hiſt. mod.*), un des plus célèbres muſiciens de l'Italie, que les Italiens appellent le Dominiquin de la muſique. On connoît ſa *Serva Padrona*. Son *Stabat mater* eſt regardé comme ſon chef-d'œuvre. Il étoit né en 1704, à Caſoria, dans le royaume de Naples; il mourut à Naples en 1737, à trente-trois ans. On a dit qu'il avoit été empoiſonné par ſes rivaux; il en avoit & en méritoit ſans doute, mais on croit être ſûr qu'il mourut de la phthiſie pulmonaire, & toute le monde ſait qu'heureuſement il ne ſe commet pas autant de crimes qu'on en imagine & qu'on en ſoupçonne.

Digitized by Google

PÉRION (JOACHIM), (*Hiſt. litt. mod.*), ſe fit bénédictin dans l'abbaye de Cormery en Touraine, en 1517, & mourut dans cette même abbaye vers l'an 1559. On a de lui quatre dialogues latins ſur l'Origine de la langue françaiſe & la conformité avec la langue grecque, & des traductions latines de quelques livres de Platon, d'Ariſtote & de ſaint Jean Damaſcène.

PERPINIEN (PIERRE-JEAN), (*Hiſt. litt. mod.*), jéſuite, né dans le lieu appelé Elche, au royaume de Valence, fut le premier de ſa compagnie qui profeſſa l'éloquence dans l'Univerſité de Coïmbre. Il profeſſa depuis, ſoit la rhétorique, ſoit la théologie, à Rome, à Lyon, enfin à Paris, où il mourut en 1566, à trente-ſix ans. Muret & Paul Manuce vantent beaucoup la pureté de ſon langage & celle de ſes mœurs. Il eſt compté parmi les bons latiniſtes modernes. Ses ouvrages ont été publiés en 1749, à Rome, par le P. Lazeri, jéſuite. L'ouvrage le plus conſidérable de ce recueil eſt la vie de ſainte Eliſabeth, reine de Portugal.

PERRAY (MICHEL DU), (*Hiſt. litt. mod.*), reçu avocat au parlement de Paris en 1661, fut bâtonnier de ſon Ordre en 1715, & mourut doyen des avocats en 1730, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans. Il étoit très-verſé dans la juriſprudence tant civile que canonique; il a ſurtout beaucoup écrit ſur cette dernière. Les principaux de ſes ouvrages ſont: Un *Traité hiſtorique & chronologique des dîmes*, retouché depuis par M. Brunet, avocat, dans une édition qu'il en a donnée; *des notes & obſervations* ſur le fameux édit de 1695, concernant la juridiction eccléſiaſtique; un *Traité ſur le partage des fruits des bénéfices*; un *Traité des moyens canoniques d'acquérir & de conſerver les bénéfices*; un *Traité de l'état & de la capacité des eccléſiaſtiques pour les ordres & les bénéfices*; des *Obſervations ſur le concordat*; un *Traité des diſpenſes, relativement au mariage*.

PERRIERS (BONAVENTURE DES), (*Hiſt. litt. mod.*), étoit valet-de-chambre de la reine de Navarre, Marguerite, ſœur de François I, & ſes Contes, comme ceux de la reine de Navarre, conſervent encore aujourd'hui la plus grande partie de leur agrément; ils ſoutiennent ſeuls la réputation de leur auteur; car ſes poéſies, même ſa traduction de l'Andrienne, ſont oubliées, & l'on cherche en vain dans ſon *Cymbalum mundi* l'impiété qui le fit proſcrire, & le charme qui le faiſoit lire. On y trouve pour tout charme des fictions incohérentes & incompréhenſibles, auxquelles l'allégorie donnoit peut-être quelque prix, & des plaiſanteries ſur les chercheurs de la pierre philoſophale; mais toute plaiſanterie contre les préjugés paſſoit alors pour impiété. Les Contes du même auteur ont un mérite indépendant de toute allégorie; mais les Contes imprimés ſous ſon nom ne ſont pas tous de lui; car il y en a quelques-uns où il eſt parlé de François I & même d'Henri II, comme ne vivant plus, & Deſperriers étoit mort avant l'année 1544, trois ans & plus avant François I; il ſe tua lui-même d'un coup d'épée dans un accès de folie. Ceux de ces Contes qui ne ſont pas de lui, ſont attribués à Jacques Pellettier, qui, en donnant en 1558 une édition des Contes de Deſperriers, a pu en inſérer quelques-uns de lui. On croit auſſi qu'il y en a pluſieurs de Nicolas Deniſot, peintre & poète célèbre de ce même ſeizième ſiècle. Rien de plus connu que la fable de la Laitière & du Pot au lait dans La Fontaine. En voici le modèle avec la plupart des agrémens de la copie, dans la quatorzième Nouvelle de Bonaventure Deſperriers, au ſujet de l'alchymie.

« L'alquemie ſe pourroit plus proprement dire » *Art qui mine* ou *art qui n'eſt mie*, & ne ſauroit-on » mieux comparer les alquemiſtes qu'à une bonne » femme qui portoit une potée de lait au marché, » ſaiſant ſon compte ainſi: qu'elle la vendroit deux » liards; de ces deux liards elle acheteroit une » douzaine d'œufs, leſquels elle mettroit à couver, & en auroit une douzaine de pouſſins; ces » pouſſins deviendroient grands & les feroit chanponner; ces chapons vaudroient cinq ſols la » pièce; ce ſeroit un écu & plus, dont elle acheteroit deux cochons mâle & femelle, qui deviendroient grands, & en feroient une douzaine » d'autres qu'elle vendroit vingt ſols la pièce, » après les avoir nourris quelque tems; ce ſeroit » douze francs, dont elle acheteroit une jument » qui porteroit un beau poulain, lequel croîtroit » & deviendroit tant gentil: il ſauteroit & feroit » *hin*. Et en faiſant *hin* la bonne femme, de » l'aiſe qu'elle avoit en ſon compte, ſe print à » faire la ruade que feroit ſon poulain; &, en ce » faiſant, ſa potée de lait va tomber, & ſe reſpandit toute. Et voilà ſes œufs, ſes poulets, ſes » chapons, ſes cochons, ſa jument & ſon poulain » tous par terre. Ainſi les alquemiſtes, après qu'ils » ont bien fournayé, charbonné, lutté, ſouffié, » diſtillé, calciné, congelé, fixé, liquéfié, vitrifié, putréfié, il ne faut que caſſer un alembic pour » les mettre au compte de la bonne femme.»

Rabelais, liv. 1, chap. 33, cite une farce du *Pot au lait*, où un cordonnier calcule comme la laitière de Deſperriers. M. de la Monnoye, ſur ce Conte de Deſperriers, cite pluſieurs autres Contes qui paroiſſent en être imités.

Le fameux Conte des lunettes dans La Fontaine, eſt tiré de la Nouvelle ſoixante-quatre de Bonaventure Deſperriers.

Tout le monde ſait l'hiſtoire d'un homme qui, n'ayant pu être reçu membre d'une compagnie, en devint le chef par le ſecours de l'autorité, & qui, s'appliquant ce verſet 21 du pſeaume 117, *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli.* « La pierre qui avoit été rejetée » par ceux qui bâtiſſoient, eſt devenue la princi-

Digitized by Google

» pale pierre de l'angle, » reçut à l'instant pour réponse le verset suivant :

A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. « C'est le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux » le voient avec admiration. » (*Voyez* l'article *Villeroy* dans le Dictionnaire.)

Desperriers fait de cette histoire le sujet de sa cent vingt-sixième Nouvelle. Il prétend qu'un jeune homme qui avoit eu l'agrément du Roi pour une charge de conseiller au parlement, ayant été refusé deux fois, fut enfin reçu par ordre exprès de François I, qui dit aux députés de la compagnie : *Quand vous aurez un fou parmi vous, n'êtes-vous pas assez sages pour vous & pour lui ?* Mais le Conte est mal fait ; car pour que l'application des deux passages fût juste, il auroit fallu que ce jeune homme eût été fait premier président.

Parmi les difficultés recherchées de ce tems-là, on peut compter l'usage introduit par Marot des réponses par monosyllabes timés. En voici un exemple :

Pour ce jour-là que fus-tu ? — Pris.
Quel visage as-tu d'elle ? — Gris.
Ne te rit-elle jamais ? — Point.
Que veux-tu être à elle ? — Joint.

Sur ce modèle Bonaventure Desperriers, Nouvelle soixante, suppose un moine qui trouve l'occasion d'un bon souper, occasion toujours trop rare pour son goût & son appétit, & qui, ne voulant pas perdre un coup de dent, est pourtant obligé de répondre aux questions dont on l'accable tout exprès : il prend le parti de répondre à tout par monosyllabes ; & l'auteur prépare tellement les réponses par les questions, que tous ces monosyllabes sont rimés, comme dans l'exemple précédent :

Quel habit portez-vous ? — Froc.
Combien êtes-vous de moines ? — Trop.
Quel pain mangez-vous ? — Bis.
Quel vin buvez-vous ? — Gris.
Quelle chair mangez-vous ? — Bœuf.
Combien avez-vous de novices ? — Neuf.
Que vous semble de ce vin ? — Bon.
Vous n'en buvez pas de tel ? — Non.
Et que mangez-vous les vendredis ? — Œufs.
Combien en avez-vous chacun ? — Deux.

C'est Bonaventure Desperriers & Henri Etienne qui racontent qu'un grand seigneur qui croyoit savoir le latin, ou qui vouloit qu'on le crût, se mêlant d'interpréter à François I une lettre de Henri VIII, lui dit que le roi d'Angleterre envoyoit à Sa Majesté douze mulets, & demanda ce présent pour lui. Le Roi, fort étonné d'un pareil envoi, dit qu'il ne concevoit rien à ce présent de mulets, & qu'il les vouloit voir. Cependant il donna la lettre à lire à quelques savans, qui virent que c'étoient douze dogues d'Angleterre, *duodecim molossos*, qu'Henri VIII envoyoit au roi de France ; le premier interprète crut bien réparer sa méprise, en disant qu'il avoit lu *muletos* au lieu de *molossos*. La sottise de ce seigneur prouve cependant la révolution que l'exemple du maître commençoit à opérer. Ce grand qui, pour plaire à François I, vouloit paroître savoir ce qu'il ignoroit, trente ans auparavant se seroit peut-être piqué d'ignorer même ce qu'il savoit.

PERUZZI (BALTHASAR), (*Hist. mod.*), peintre & architecte célèbre du seizième siècle, étoit né, en 1481, à Volterre en Toscane ; il étoit fils d'un gentilhomme florentin, & ne s'étoit d'abord attaché au dessin que par goût & par amusement ; mais son père l'ayant laissé faire bien, son art devint pour lui une ressource nécessaire. Le pape Jules II l'employa dans son palais. Léon X le choisit pour l'un des architectes de Saint-Pierre de Rome. C'est à Peruzzi qu'on doit le renouvellement des anciennes décorations de théâtre. Celles qu'il composa pour la *Calandre* du cardinal Bibiena, furent admirées pour des effets de perspective alors inconnus. Peruzzi étoit à Rome lorsque cette ville fut saccagée, en 1527, par l'armée de Charles-Quint, ou plutôt du connétable de Bourbon : il fut fait prisonnier, mais son talent, dit-on, paya sa rançon ; il obtint sa liberté en faisant le portrait du connétable de Bourbon. Ce fait auroit besoin d'être expliqué. Si Peruzzi, pris dans Rome, a fait pendant sa captivité le portrait du connétable de Bourbon, il ne peut l'avoir fait que de mémoire & par la force de son imagination qui le lui rendoit présent, ou que, guidé par d'autres portraits du connétable, ou que, par un de ces coups de l'art, un de ces phénomènes tels que celui auquel nous devons le portrait de Fielding peint après sa mort, sur la ressemblance que Garrick en offrit aux yeux du peintre, en prenant les vêtemens, la coeffure, le port, le geste, la figure de Fielding ; car le connétable avoit été tué aux pieds des remparts de Rome, & ce fut le prince d'Orange son successeur, qui prit la ville & qui la saccagea. Mais peut-être aussi est-ce le portrait du prince d'Orange, & non celui du connétable de Bourbon que fit Peruzzi pour obtenir sa liberté. Cet artiste mourut à Rome en 1536, pauvre, quoique laborieux & très-occupé, mais n'ayant jamais su mettre un prix à ses ouvrages, ni en demander autre chose que ce qu'on vouloit bien lui en donner.

PETIT (GUILLAUME), (*Hist. lit. mod.*), d'abord dominicain, avoit été confesseur de Louis XII ; il le fut de François I. Ce Prince ayant vu de près ses talens & ses vertus, le choisit, & lui donna les évêchés de Troyes & de Senlis. Il prenoit conseil sur les matières de doctrine, de

cet

cet homme ſage, qui, comme lui, ſentoit les avantages d'une tolérance éclairée ; qui, comme lui, aimoit les lettres, & qui ſavoit qu'elles ne fructifient que ſur le ſol de la liberté. Plus d'une fois les orages excités par le fougueux Beda (*voyez* ſon article dans le Dictionnaire) furent calmés d'un mot par Guillaume Petit. Quand la précipitation & le faux zèle avoient décidé, Guillaume Petit examinoit encore, & ne rendoit à ſon maître que des oracles d'indulgence & d'humanité.

La reine de Navarre ayant fait un livre de dévotion intitulé *Le Miroir de l'ame pécheresſe*, Beda auroit bien voulu couronner ſes travaux perſécuteurs en faiſant flétrir par une cenſure, une Reine, ſœur de ſon maître ; car il avoit eu le plaiſir de remarquer qu'il n'étoit parlé dans ce livre, ni de l'interceſſion des Saints, ni du Purgatoire. Il n'oſa pas cependant déférer, ni la Sorbonne cenſurer directement le livre de la reine Marguerite ; mais des députés de la Faculté, faiſant leur viſite dans la librairie, & ayant trouvé cet ouvrage, le mirent au nombre des livres défendus, feignant de n'en point connoître l'auteur. Le Roi, indigné, donna ordre à Nicolas Cop, recteur de l'Univerſité, fils de Guillaume Cop ſon premier médecin, d'aſſembler les quatre Facultés, & de ſavoir quels étoient les auteurs de cette condamnation, car ils ne s'étoient pas nommés. L'évêque de Senlis, Guillaume Petit, proteſtoit que *le Miroir de l'ame pécheresſe* ne contenoit aucune erreur, & il preſſa l'Univerſité de le déclarer par un décret. Le recteur, au nom de l'Univerſité, déſavoua la cenſure de ce livre, & le curé de Saint-André-des-Arcs déclara que c'étoit lui qui l'avoit mis au nombre des livres ſuſpects, parce qu'il lui manquoit l'approbation de la Faculté, condition alors exigée par les arrêts du parlement ; il ne paroît point que cette affaire ait eu d'autres ſuites.

Lorſque François I & Budée faiſoient des efforts pour attirer Eraſme en France, ils étoient fortement appuyés par l'évêque de Senlis. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Cop* (Guillaume). (*Voyez* auſſi l'article *Budée*.)

Guillaume Petit eut part auſſi à l'établiſſement du collège royal : ce fut lui qui fut envoyé par le Roi, le 12 janvier 1521, à la chambre des comptes, pour faire part de ce projet à cette compagnie, & pour la charger d'indiquer quelques chapelles de fondation royale, tombées en ruine, dont il pût réunir les revenus à la chapelle de ſon collège.

C'eſt à peu près tout ce qu'on ſait de Guillaume Petit.

PETIVER (JACQUES), (*Hiſt. lit. mod.*), phyſicien habile & ſavant botaniſte de la Société royale de Londres. On a de lui les ouvrages ſuivans : *Gazophylacii naturæ & artis decades decem.* Ce ſont cent planches gravées, avec les explications collées au verſo des gravures. *Centuria decem, rariora naturæ continentes. Pterigraphia americana. Catalogus J. Raii herbarii brittannici, ex editione L. Hans Sloane.*

PÉTRI. (*Hiſt. lit. mod.*) C'eſt le nom de pluſieurs hommes de lettres de différens pays.

1°. Cunerus Pétri ou Petrus, né en Zélande au ſeizième ſiècle, fut le premier évêque de Leuwarden dans la Friſe occidentale, en 1570. Chaſſé de ſon ſiége dans la ſuite par les Proteſtans pendant les guerres civiles, il alla chercher un aſile à Cologne ; il y mourut en 1580. Il a écrit ſur les devoirs d'un Prince chrétien & ſur divers ſujets de dévotion & de théologie.

2°. Sufridus Pétri, né à Leuwarden, & vraiſemblablement parent du premier, enſeigna d'abord les belles-lettres à Erford, & fut enſuite ſecrétaire & bibliothécaire du cardinal de Granvelle, profeſſeur en droit à Cologne, & hiſtoriographe des Etats de Friſe. Il remplit ce dernier titre dans toute ſon étendue ; il ne ceſſa d'écrire l'hiſtoire de la Friſe. On a de lui un Traité *D. Friſiorum antiquitate & origine ; Apologia pro origine Friſiorum* ; un Traité *De Scriptoribus Friſiæ*. Mort en 1597.

3°. Barthélemi Pétri, chanoine de Douai, enſeigna d'abord à Louvain, puis à Douai, où il mourut en 1630, à quatre-vingt-cinq ans. C'eſt principalement comme éditeur qu'il a cherché à ſe faire connoître. On lui doit l'édition du *Commonitorium* de Vincent de Lérins, qu'il a ornée de ſavantes notes, & celle des Œuvres poſthumes d'Eſtius.

PEYRE (MARIE-JOSEPH), (*Hiſt. mod.*), architecte du Roi & contrôleur de ſes bâtimens, naquit à Paris en 1720. Son goût pour l'architecture ſe déclara dès ſa plus tendre jeuneſſe ; il étudia ſous le célèbre Blondel : ſon père vouloit lui faire avoir une place dans la Maiſon du Roi ; mais ſon inclination pour un art qui ſembloit l'appeler à lui, lui fit rejeter ces propoſitions, & il ſut juſqu'à vingt ans, âge auquel il remporta le prix de l'Académie, à lutter contre les intentions de ſon père, & n'avant, pour ſubſiſter, qu'une place modique dans les bureaux des bâtimens de Verſailles. Il partit pour Rome, y compoſa l'œuvre eſtimé qu'il donna enſuite au public, & fit, ſur les proportions que les anciens donnoient à leurs monumens, des recherches qui lui ſervirent de baſe dans tous les travaux qu'il entreprit. Il revint à Paris, conſtruiſit pluſieurs édifices particuliers, eut une place dans les bâtimens du Roi, & fut reçu de l'Académie d'architecture ; il conſtruiſit en 1772 la ſalle de la Comédie françaiſe avec M. de Wailly, fit après des projets pour une ſalle d'Opéra & pour la reconſtruction du palais de Verſailles. Plaiſirs déſagrémens & une jeuneſſe trop laborieuſe l'enlevèrent à un art qui lui devoit ſa régénération, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il mourut, étant

trôleur des bâtimens de ſa Majeſté, à Choiſy-le-Roi, le 23 août 1775. (*Article fourni.*)

PÉZAI (MASSON, MARQUIS DE), (*Hiſt. litt. mod.*), ami & diſciple de M. Dorat. Il étoit viſiblement de ſon école, eſprit frivole & agréable, un peu maniéré, un peu fade. Il eſt l'auteur du poéme de *Zélis au bain*, où il y a tant de petites graces. Il a traduit *Catulle*, mais il n'étoit pas Catulle. On a encore de lui les *Soirées helvétiennes, alſaciennes & franc-comtoiſes*; une *Roſière de Salency*, jouée avec ſuccès à la Comédie italienne, mais qui ne peut en aucune manière ſoutenir la comparaiſon avec la pièce extrêmement touchante qui porte le même titre dans les Œuvres d'une femme célèbre. Il a fait pour madame la marquiſe du Deffant, un bien joli vers monoſyllabique:

L'art de dire en un mot tout ce qu'un mot peut dire.

En tout, il n'étoit ni ſans talent ni ſurtout ſans amabilité. On ignore quel haſard le produiſit à la cour. Il donna au roi Louis XVI des leçons de tactique, & il n'enſeignoit pas, comme tant d'autres, ce qu'il ne ſavoit pas. Il étoit capitaine de dragons, & ſes *Campagnes du maréchal de Maillebois* prouvent qu'il ne négligeoit pas l'étude de l'art militaire. Il fut nommé inſpecteur général des gardes-côtes; il jouit à la cour d'une eſpèce de faveur; il devint tout-à-fait courtiſan; il parle dans quelques-uns de ſes petits vers, de ſes *projets pour la cour*, qu'il vient méditer dans la retraite; & affectant de parler de cette dangereuſe cour en poète philoſophe, il dit que s'il a le malheur d'être diſgracié de ſa maîtreſſe, il viendra en gémir dans cette même retraite; que s'il a l'heureuſe infortune d'être diſgracié de la cour, il en viendra rire encore dans ſa retraite; il fut diſgracié de la cour ſa ſeule véritable maîtreſſe, & ni la philoſophie dont il ſe piquoit, ni la poſſeſſion d'une femme charmante, ni une foule d'autres avantages ne purent l'empêcher de mourir de douleur de ſa diſgrace. *Hem! nos homunciones!* Tel eſt le jugement, peut être trop ſévère, que nous avions porté ſur cet aimable & infortuné jeune homme (dont nous avouons que nous eſtimions plus le caractère que les talens), lorſque nous avons reçu l'article ſuivant d'un homme de lettres connu, eſtimé & digne de l'être.

PÉZAI (DE). (*Hiſt. litt. mod.*) M. Maſſon, ſeigneur de Pézai, ſi connu dans le monde ſous le nom de marquis de Pézai, étoit le fils de M. Maſſon, l'un des principaux commis des bureaux de la marine. Né avec une figure agréable, joignant à cet avantage très-réel, ſurtout en France, de la vivacité dans l'eſprit & une ſoif ardente de parvenir, il devoit réuſſir, & il réuſſit. Chacun a vu avec étonnement, & non pas ſans envie, juſqu'à quel point de faveur il s'étoit élevé. Cependant, ſi ſes rivaux & les ennemis qu'il eut apprenoient par quels moyens, réellement extraordinaires, il vint à bout de contenter ſon ambition, nous ſommes perſuadés qu'ils auroient une ſorte d'admiration pour ce favori de la fortune: il n'eſt pas encore tems de les faire connoître au public. Mais en parlant ici de M. de Pézai, notre intention, nous le répétons, n'eſt pas de nous occuper du colonel ni de l'inſpecteur-général des côtes de France; nous n'avons pour but en ce moment que de conſidérer en lui l'homme de lettres.

En général, on a trop dit de mal de cet auteur pendant ſa vie, & pas aſſez de bien après ſa mort. Le premier point ne nous étonne point, le ſecond nous afflige. Il en coûte ſi peu pour répandre quelques fleurs ſur la tombe de l'ami des Muſes!

M. de Pézai ſe fit d'abord connoître par quelques poéſies fugitives, pleines d'eſprit & de graces: de ce nombre ſont l'*Epître à la maîtreſſe que j'aurai*, & une autre intitulée *les Injures*. Ces deux petites pièces & quelques autres auſſi jolies auroient fait la réputation d'un homme du tems de Chaulieu, parce qu'il n'y avoit que lui qui en fît de pareilles. Dans le ſiècle des Voltaire, des Greſſet, des Pernard, des Bernis, des Dorat, elles ne firent qu'annoncer au public un écrivain agréable. Le poéme de *Zélis au bain* parut, & ce fut alors que M. de Pézai acquit des droits plus juſtes à ce titre. Ce poéme eſt plein de volupté dans les tableaux & de fraîcheur dans le coloris. L'auteur a pris un milieu entre l'énergie obſcène de Catulle & la ſenſibilité quelquefois chagrine de Tibulle, & nous croyons que cet ouvrage eſt le réſultat de la traduction plus élégante que fidelle qu'il a faite de ces deux auteurs. Nous ne parlerons pas ici de la *Roſière de Salency*, comédie lyrique en trois actes, qui a encore du ſuccès au théâtre.

Bientôt M. de Pézai fut entraîné dans le tourbillon des événemens politiques; mais du milieu de ce chaos d'affaires & de projets où il étoit pour ainſi dire enſeveli, il laiſſoit échapper de tems à autre des lueurs de philoſophie. Chargé d'emplois qui lui facilitoient les moyens de voyager, il l'avoit fait en obſervateur & en philoſophe. C'eſt dans les *Soirées helvétiennes, alſaciennes & franc-comtoiſes* qu'il a jeté ſes obſervations philoſophiques. Ces *Soirées* ne ſont pas préciſément un bon ouvrage; mais elles renferment aſſez de matériaux pour en faire un bon: ce ſont des germes ſemés ſans ordre, qui pourroient fructifier en ſe développant. Pour achever cet ouvrage, il faudroit un talent ſupérieur; pour le commencer, il falloit un diſcernement peu commun. M. de Pézai, en donnant des marques de celui-ci, annonçoit aſſez qu'il poſſédoit l'autre. La préface des *Campagnes de M. le maréchal de Maillebois* prouve que M. de Pézai mettoit autant d'énergie dans ſa proſe que dans ſes vers; ce qui le prouve encore mieux, c'étoit un *Eloge de Colbert*, dont il a paru

Digitized by Google

des fragmens dans le *Journal des Dames*. L'ouvrage qui a pour titre *les Tableaux*, peut se comparer à une galerie de paysages agréables. Si le peintre ne fût pas mort, il auroit fait des tableaux d'hiſtoire.

Si M. de Pézai avoit préféré davantage la gloire à la fortune, le calme de l'étude au tumulte des affaires; s'il avoit réuni ſur un ſeul objet les forces qu'il répandoit çà & là, nous croyons que non-ſeulement il eût été plus heureux, mais qu'il fût devenu plus célèbre. Cet auteur a eu des reſſemblances frappantes avec le poète Gallus, qu'il a traduit. D'une naiſſance ordinaire, & même obſcure (1), ainſi que Gallus, il eſt parvenu, comme lui, aux premiers grades militaires, aux récompenſes illuſtres; comme lui il a compoſé des poéſies tendres & galantes. Ambitieux & ſenſible comme lui, il eſt mort, à l'exemple de ſon modèle, du chagrin d'avoir perdu les faveurs de la cour. Virgile, ami de Gallus, l'a célébré après ſa mort. M. de Pézai n'a point trouvé de Virgile; hélas! il n'a pas même trouvé un ami.

M. de Pézai eſt mort en 1778. Il avoit épouſé mademoiſelle de Murat.

(Cet article eſt de M. DE LAUS DE BOISSY.)

PHÉBADE (SAINT), (*ou* Fitade, *Fitadius* ou ſaint Fiari), (*Hiſt. eccléſiaſt.*), évêque d'Agen, ſe diſtingua au quatrième ſiècle par ſon zèle contre les Ariens, dans tous les conciles qui ſe tinrent de ſon tems au ſujet de cette héréſie. Il réfuta la profeſſion de foi arienne de Sirmick en 357. On ſait qu'il vivoit encore en 392, & qu'il étoit mort en 400.

PHILANDER (GUILLAUME), (*Hiſt. litt. mod.*), auteur d'un Commentaire ſur Vitruve & d'un autre ſur Quintilien, avoit ſuivi Georges d'Armagnac, évêque de Rhodès (enſuite archevêque de Toulouſe & Cardinal), dans ſon ambaſſade de Veniſe. Georges d'Armagnac lui donna un canonicat de Rhodès. Philander mourut en 1565 à Toulouſe, où il étoit allé pour voir ſon bienfaiteur dans ſon nouvel établiſſement. Il étoit né en 1505, à Châtillon-ſur-Scine.

PHILE (MANUEL), (*Hiſt. litt. mod.*), poète grec du quatorzième ſiècle, auteur d'un poème en vers iambiques, ſur les propriétés des animaux, ouvrage dédié à l'empereur de Conſtantinople, Michel Paléologue le jeune.

PHILIPPES DE BOURGOGNE (LES). (*Hiſt. de F.*) La première Maiſon de Bourgogne, iſſue du roi Robert, finit par deux Philippes, père & fils; le père tué au ſiége d'Aiguillon en 1346; le fils, Philippe de Pouvre, mort à quinze ou ſeize ans, ayant épouſé Marguerite, héritière de Flandre, qui épouſa le premier Prince de la ſeconde Maiſon de Bourgogne, nommé auſſi Philippe.

Sur quatre ſeuls Ducs qu'a fournis la ſeconde Maiſon de Bourgogne, iſſue du roi Jean, on compte deux Philippes, dont chacun mérite un article particulier: le premier eſt Philippe-le-Hardi, tige de cette ſeconde Maiſon de Bourgogne, & ſecond mari, ou plutôt ſeul mari réel de l'héritière de Flandre.

Dans cette malheureuſe journée de Poitiers, du 19 ſeptembre 1356, où une valeur furnaturelle ne put réparer les fautes de l'imprudence, l'Etat voyoit avec effroi tous les objets de ſon eſpérance & de ſon amour expoſés aux plus grands périls, & l'intrépide Jean donnant à ſes quatre fils l'exemple d'une témérité inflexible. Les gouverneurs des jeunes Princes prirent ſur eux de faire retirer les trois aînés: on les accuſa de trop de précipitation. Il eſt vraiſemblable cependant que cette fage ou heureuſe timidité ſauva la France. Philippe, le plus jeune des quatre Princes, à peine âgé de quinze ans, s'obſtina ſeul à ſuivre la fortune de ſon père, à le défendre d'un bras auſſi courageux que foible, à oppoſer une impuiſſante & généreuſe barrière aux efforts des ennemis dont le Roi reſtoit environné, tandis que toute ſon armée l'abandonnoit. Le ſurnom de *Hardi* & une captivité glorieuſe partagée avec le Roi furent alors le ſeul prix de cette vaillance prématurée. Philippe ſignala chez les ennemis, par les traits les plus fiers, la hardieſſe qui faiſoit ſon caractère; il exigea pour ſon père les mêmes reſpects qu'il eût pu recevoir à Paris; il oſa, dit-on, en préſence du roi d'Angleterre, donner un ſoufflet à l'échanſon, parce que celui-ci ſervoit ſon maître avant le Roi priſonnier. On ajoute qu'Edouard, ſentant combien cette incarrade étoit conforme aux principes féodaux, ſe contenta de dire au jeune Prince: *Vous êtes bien véritablement Philippe-le-Hardi!*

Cependant le traité de Brétigny, du 8 mai 1360, ratifié le 24 octobre ſuivant, rendit au Roi une liberté achetée par le ſacrifice de plus d'un tiers du royaume. Le ſort fit même ſuccéder quelques faveurs aux diſgraces dont la France avoit été ſi long-tems accablée: le duché de Bourgogne, réuni au domaine après en avoir été ſéparé trois cent trente ans, la dédommagea d'une partie de ſes pertes.

Mais le Roi, allant prendre poſſeſſion de la Bourgogne, vit ou crut voir que les peuples de cette province regrettoient le ſéjour de leurs Ducs particuliers répandoit parmi eux l'abondance: il tourna ces ſentimens à l'avantage d'un fils dont il avoit à récompenſer la valeur & le zèle. Philippe-le-Hardi fut fait duc de Bourgogne.

Le roi Jean, par le même acte, inſtitua ſon fils premier pair de France, dignité dont ce Prince ſoutint les droits avec beaucoup de hauteur. Au

(1) Nous doutons que M. de Pézai fût convenu de cette eſpèce de conformité avec Gallus.

Digitized by Google

sacre de Charles VI en 1380, il voit le duc d'Anjou, l'aîné de ſes trois frères aînés, prendre place en qualité de Régent, immédiatement après Monſieur, frère du Roi : il court à lui avec impétuoſité, le tire par le bras, & ſe met en ſa place. Le fier duc d'Anjou, profondément bleſſé de cet affront, alloit en tirer vengeance : l'intrépide Philippe alloit ſoutenir avec ſon courage ordinaire cette action hardie : on s'allarme, on s'empreſſe, on les ſépare. Le conſeil s'aſſemble précipitamment, &, peut-être entraîné par la vivacité de Philippe, prononce ſur le champ en ſa faveur.

Philippe, non moins ambitieux que hardi, diſputa, d'abord au duc d'Anjou & enſuite à Monſieur, les rênes du gouvernement ; il contribua aux malheurs de la France ſous le triſte regne de Charles VI. Son mariage avec l'héritière de Flandre rendit ſa puiſſance égale à celle des Rois, dont il ſurpaſſoit la magnificence. Il mourut en 1404.

Le ſecond & dernier Philippe de cette ſeconde Maiſon de Bourgogne étoit petit-fils du premier, fils du cruel Jean, il fut ſurnommé *le Bon*. Jean ſon père avoit mis le royaume en feu, & avoit été aſſaſſiné à Montereau (en 1419) par une ſuite des troubles qu'il avoit fait naître. Si Philippe-le-Bon prolongea la durée de ces troubles, s'il ouvrit toutes les portes de la France aux Anglais, s'il les fit aſſeoir ſur le trône de nos Rois, à l'excluſion de l'héritier légitime ; ſi cette étrange révolution dont le ſouvenir nous pénètre encore d'horreur, ſi cet affreux renverſement de nos lois les plus chères eſt ſon ouvrage, il avoit à venger un père : voilà ſon excuſe. Loin de lui imputer ces malheurs & cet opprobre de nos ancêtres, qu'on doit plutôt rejeter ſur les conſeillers imprudens de Charles VII, alors Dauphin, il faut ſavoir gré au généreux Philippe de les avoir réparés, d'avoir mis des bornes à ſa vengeance, d'avoir éteint les haines mortelles des Maiſons d'Orléans & de Bourgogne, en tirant lui-même le duc d'Orléans de la captivité où il gémiſſoit depuis la bataille d'Azincourt ; d'avoir concilié par une paix juſte & ſolide (la paix d'Arras en 1435) ce qu'il devoit au Roi, à l'Etat, à ſon père, à lui-même ; d'avoir, par cette défection utile, aſſuré le trône à Charles VII, préparé l'expulſion des Anglais, & prouvé à ces rivaux orgueilleux qu'ils n'avoient été ſi puiſſans que par nos diviſions. Il faut admirer cet eſprit de paix & de déſintéreſſement qui porta Philippe à réconcilier pluſieurs fois le dauphin Louis avec un père juſtement irrité, au lieu d'aigrir un courroux & d'allumer des troubles dont il eût pu profiter, & que Louis, à ſa place, n'eût certainement point calmés. Il faut louer cette modération ferme & ſage qu'il oppoſa ſi ſouvent au reſſentiment impétueux de Charles-le-Téméraire ſon fils contre Louis XI, & à cette ardeur guerrière qui préſageoit les malheurs de la France & de la Bourgogne. Il faut ſurtout publier pour l'exemple des Souverains, la juſtice & la bonté avec leſquelles il gouverna ſes peuples, la magnificence qu'il déploya ſans les opprimer, l'abondance qu'il répandit dans ſes nombreuſes provinces, & l'amour que ſes ſujets reconnoiſſans conſervèrent pour ſa mémoire. Mort en 1467.

PHOTIN, (*Hiſt. eccléſ.*), héréſiarque du quatrième ſiècle, dont les ſectateurs furent appelés de ſon nom, *Photiniens*, étoit diſciple de Marcel d'Ancyre, & fut évêque de Sirmich. On lui trouvoit du ſavoir & de l'éloquence, & il étoit au nombre des évêques diſtingués par le talent & par une conduite très-épiſcopale ; mais ſa doctrine étoit d'un homme qui pouvoit à peine paſſer pour chrétien, puiſqu'il alloit juſqu'à nier la divinité de Jeſus-Chriſt. Ses erreurs furent condamnées dans un concile tenu chez lui-même à Sirmich en 351 ; enſuite il fut exilé par l'empereur Conſtance, d'après l'erreur générale du tems, qui, regardant l'héréſie comme un crime, prononçoit toujours quelque peine contre ceux dont les opinions avoient été proſcrites. L'empereur Julien, auquel on n'auroit preſqu'aucun reproche à faire s'il avoit été auſſi tolérant à l'égard de la religion chrétienne qu'à l'égard de toutes les autres, le rappela, & ne voyant que ſa vertu & s'embarraſſant fort peu de ſes opinions, il lui écrivit une lettre pleine d'éloges. Photin fut exilé de nouveau ſous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie l'an 376. Ses ouvrages, dont les uns étoient en grec, les autres en latin, ne nous ſont point parvenus. Son Traité contre les Gentils étoit célèbre de ſon tems.

PICQUET (FRANÇOIS), (*Hiſt. de Fr.*), né à Lyon en 1626, d'un banquier de cette ville, voyagea en France, en Italie, en Angleterre, fut nommé en 1652, à vingt-ſix ans, conſul d'Alep, & acquit une grande réputation dans cet emploi. Il joignoit aux talens d'un conſul actif & intelligent tout le zèle d'un miſſionnaire, & ſervit avec un ſuccès égal la religion & l'Etat. Les Français, les Chrétiens de Syrie, les Infidèles, tous ſe louoient de ſa conduite. Son goût pour l'Egliſe l'emporta ſur ſon talent pour les affaires ; il abdiqua le conſulat pour embraſſer l'état eccléſiaſtique. Il partit d'Alep en 1662, & après avoir été à Rome rendre compte au pape Alexandre VII, de l'état de la religion en Syrie, il revint en France, où il prit les Ordres ſacrés. Il fut nommé, en 1674, vicaire apoſtolique de Bagdad, puis évêque *in partibus* de Céſaropole en Macédoine. Il repartit en 1679 pour Alep, non plus comme conſul, mais comme miſſionnaire ; il rendit à l'Egliſe d'importans ſervices, au nombre deſquels il faut mettre divers Mémoires qu'il fournit à meſſieurs Arnauld & Nicole, pour leur fameux livre de *la Perpétuité de la Foi*. Revêtu dans la ſuite du titre d'ambaſſadeur de France auprès du roi de Perſe, il mourut en 1683 à Hamadan,

Digitized by Google

ville de Perſe. Il a paru en 1732, à Paris, une *Vie de François Picquet*, attribuée à M. Anthelmi, évêque de Graſſe.

PICTET (Benoît), (*Hiſt. litt. mod.*), miniſtre génevois, recommandable par de ſavans ouvrages, & plus encore par un caractère de douceur & toujours porté à la tolérance. Il a beaucoup écrit ſur la théologie & la morale chrétiennes. Il y a de lui un Traité contre l'indifférence en matière de religion. Ses ſermons ont été recueillis en quatre volumes in-8°. Il a auſſi écrit l'hiſtoire du onzième & du douzième ſiècle, pour ſervir de ſuite à celle de le Sueur, &c. Né en 1655; mort en 1724, des ſuites d'un excès de travail: c'eſt de quoi nous nous faiſons un devoir d'avertir les gens de lettres toutes les fois que l'occaſion s'en préſente.

PIERQUIN (Jean), (*Hiſt. litt. mod.*), curé de Châtel, dans le diocèſe de Rheims, fils d'un avocat de Charleville, a écrit ſur la couleur des Nègres, ſur l'évocation des morts, ſur l'obſeſſion naturelle, ſur le ſabbat des ſorciers, ſur les tranſformations magiques, ſur le chant du coq, ſur la peſanteur de la flamme, ſur la preuve de l'innocence par l'immerſion, ſur les hommes amphibies, &c. Le choix de quelques-uns de ces ſujets, tels que l'évocation des morts, l'obſeſſion, le ſabbat des ſorciers, la preuve par l'immerſion, ſont d'un vrai curé de campagne, qui eſt toujours à quelque diſtance de ſon ſiècle, & qui ne ſent pas que toutes ces chimères, loin de pouvoir être ſoutenues aujourd'hui, ne valent plus même la peine d'être combattues. On a encore de Pierquin une vie de ſaint Juvin. Mort en 1742, âgé d'environ ſoixante-dix ans.

PIERRE MAUCLERC. (*Hiſt. de Fr.*) Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, comte de Bretagne par Alix ſa femme.

La Bretagne avoit paſſé dans la Maiſon d'Angleterre par le mariage de Conſtance de Bretagne avec Geoffroy, fils de Henri II. Ce mariage avoit étendu & confirmé des droits que Henri II prétendoit avoir de ſon chef ſur la Bretagne, comme héritier d'un autre Geoffroy ſon frère, qu'une partie des Bretons avoit élu pour Souverain. Conſtance avoit eu de ce mariage deux enfans, dont la deſtinée fut très-malheureuſe: Arthur, qui mourut aſſaſſiné par Jean-ſans-Terre, ſon oncle; Eléonore, dite *la Brette*, qui mourut en priſon. Conſtance avoit épouſé en ſecondes noces un autre Anglais, Ralph Blundeville, comte de Cheſter, qui la ſoupçonna (on ne ſait ſur quel fondement) d'une intrigue amoureuſe avec ce même roi Jean-ſans-Terre, le plus cruel ennemi de cette Princeſſe; il demanda & obtint le divorce. Conſtance, devenue libre, épouſa Guy, frère du vicomte de Thouars; elle eut de ce mariage une fille nommée Alix. Les Bretons, après avoir fait au roi Jean-ſans-Terre d'inutiles inſtances pour la liberté d'Eléonore-la-Brette, ſœur ainée d'Alix, ſe déterminèrent à reconnoître Alix pour leur Souveraine: ce fut cette Princeſſe qui, par ſon mariage avec Pierre de Dreux, deſcendu de Louis-le-Gros, & couſin de Philippe-Auguſte, porta la Bretagne dans cette branche de la Maiſon de France. Philippe-Auguſte influa fortement ſur cette alliance, dont il tira dans la ſuite les plus grands avantages; il eut en ſa diſpoſition toutes les forces navales de cette province, & Pierre de Dreux le ſervit toujours très-bien contre les Anglais; mais pendant la minorité de ſaint Louis, il ſe déclara contre la Régente, & entra dans la ligue des Grands & des Princes du ſang, ou, comme on diſoit alors, des *ſeigneurs du ſang*, mécontens d'être exclus de la régence. Le roi d'Angleterre, Henri III, fils de Jean, eſpérant de rentrer dans ſes provinces françaiſes à la faveur de l'orage qui alloit éclater en France, ſe déclara le protecteur de cette aſſociation, & Pierre de Dreux en fut l'ame. Les conjurés comptoient ſur Thibaud VI, comte de Champagne, qu'on accuſoit d'avoir empoiſonné Louis VIII, père de ſaint Louis, & le comte de Bretagne devoit lui donner ſa fille; mais la Régente, en femme habile, faiſant ſervir à ſes deſſeins la paſſion qu'elle avoit ſu inſpirer à ce jeune Thibaud qu'elle dédaignoit à quarante ans, lui ordonna d'entrer dans cette ligue pour lui en révéler tous les ſecrets, & fit de ſon chevalier un eſpion. La diligence de Blanche prévint tous les mouvemens de cette grande cabale: elle mena ſon fils à Rheims & le fait ſacrer; elle apprend que les rebelles s'aſſemblent en Bretagne, elle marche en Bretagne: ils n'avoient pas eu le tems de faire leurs préparatifs; ils ſe diſperèrent & traitèrent ſéparément. Tout reſta paiſible, du moins pour quelque tems. Le comte de Bretagne (Pierre de Dreux) ſe ſoumit, & convint de donner Jeanne ſa fille au prince Jean, le plus jeune des frères de ſaint Louis: mariage par lequel la Bretagne pouvoit être réunie à la France, ou du moins devenir plus françaiſe.

Cependant le parti des ſeigneurs ſubſiſtoit toujours: l'adreſſe de la Régente avoit bien été juſqu'à l'enchainer, non juſqu'à l'étouffer. Les ſeigneurs confédérés s'étoient apperçus des trahiſons du comte de Champagne, & avoient tourné contre lui leur colère. On n'appeloit plus Thibaud que le *traître* & l'*empoiſonneur*. Le comte de Bretagne, toujours voué à la révolte, appeloit à grands cris les ſecours de l'Angleterre, & cherchoit à ſe ménager ceux de l'Allemagne: il étoit prêt à ouvrir tous ſes ports à l'ennemi étranger; il paſſa lui-même en Angleterre; il arracha Henri III à ſon indolence naturelle & aux ſuggeſtions de miniſtres penſionnés par la reine Blanche, régente de France; mais ce ne fut qu'une effervescence d'un moment. Henri ayant diſſipé en folles dépenſes l'ar-

Digitized by Google

gent que ſes ſujets lui avoient donné pour la guerre, rentra dans l'inaction (*voyez* plus haut l'article de *Burgh*) : le comte de Bretagne, foiblement ſecouru par ſes alliés & vivement preſſé par les Français, ſe préſenta, dit un auteur contemporain, devant le roi Louis IX (ſaint Louis), la corde au cou, ſe jeta à ſes pieds, & demanda pardon de ſa félonie. « *Mauvais traître*, lui répondit le Roi, *encore que tu aies mérité une mort infâme, cependant je te pardonne en conſidération de la nobleſſe de ton ſang ; mais je ne laiſſerai la Bretagne à ton fils que pour ſa vie ſeulement, & je veux qu'après ſa mort les rois de France ſoient maîtres de ta terre.*

Cette menace, qui cependant ne s'effectua point, prouve que ſaint Louis avoit une haute idée des droits que ſa couronne lui donnoit ſur la Bretagne. Depuis environ un ſiècle il s'étoit introduit dans la féodalité une diſtinction d'hommage ſimple & d'hommage-lige. Ce dernier entraînoit des devoirs plus rigoureux & plus étendus que l'autre. Le vaſſal-lige étoit obligé de ſervir en perſonne ſon ſeigneur envers & contre tous ; le vaſſal ſimple pouvoit mettre un homme en ſa place, & n'étoit obligé de ſecourir ſon ſeigneur que dans certains cas. Les Bretons prétendoient ne devoir que l'hommage ſimple. Le comte de Bretagne, en cette occaſion, fut forcé de rendre l'hommage-lige ; c'eſt, dit-on, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Mau-Clerc*, c'eſt-à-dire, *mal habile*. Depuis cet accommodement, fait en 1234, Pierre (*Mauclerc* ou non) fut toujours fidèle au roi ſaint Louis ; il le ſuivit en Afrique, combattit vaillamment à la Maſſoure, & mourut ſur mer le 22 juin 1250, en revenant en France.

PIERRE (ALBERT DE LA), (*Hiſt. des Suiſſes*), capitaine ſuiſſe, fort attaché à la France dans les différentes guerres de François I, depuis 1515 juſqu'en 1522.

En 1515 les Suiſſes défendoient l'Italie contre les Français, & occupoient le Pas-de-Suſe pour les arrêter au paſſage des Alpes ; ils avoient à leur tête le cardinal de Sion, implacable ennemi de la France. Les Français leur échappèrent, & pénétrèrent en Italie par une route juſqu'alors inconnue, qui leur fut indiquée par un payſan piémontais, à qui tous les détours des Alpes étoient familiers. Le cardinal de Sion & les Suiſſes frémirent de rage en apprenant que les Français, qu'ils attendoient toujours au Pas-de-Suſe, occupoient déjà une partie du Milanez ; mais bientôt leurs chefs ſe brouillèrent ; ils n'étoient pas tous dans les mêmes diſpoſitions à l'égard de la France, & le cardinal de Sion, dont le tems ſembloit enflammer la fureur au lieu de l'amortir, ſe plaignoit de la froideur de quelques-uns d'entr'eux ; il pouſſa même l'imprudence de ſes emportemens juſqu'à reprocher au colonel Albert de la Pierre, qui commandoit les Suiſſes du canton de Berne, qu'il étoit trop ami des Français pour avoir ignoré leur marche à travers les Alpes. La Pierre repouſſa l'inſulte par la brutalité ; il donna un démenti au Cardinal. Celui-ci montra auſſitôt des patentes de Général, ſignées du Pape & de l'Empereur, & fit arrêter la Pierre ; mais il fut obligé de le relâcher au bout de vingt-quatre heures. Le lendemain la Pierre, pour ſe venger, lui demanda la ſolde à la tête de ſa troupe, dont le Cardinal faiſoit la revue. Le Cardinal, qui n'avoit point d'argent, prit le ton de la douceur, c'eſt-à-dire, de la foibleſſe. Albert, d'autant plus fier que le Cardinal étoit plus ſouple, inſiſte, menace, ſa troupe l'appuie : le Cardinal ſe croit en danger, & s'enfuit avec ſes amis à Pignerol. La fin de cette querelle fut qu'Albert de la Pierre quitta l'armée, & ramena dans le canton de Berne une grande partie de ſa troupe, ne voulant ni ſervir ſous le Cardinal, ni mériter ſes reproches en paſſant pour lors dans l'armée françaiſe.

Mais en 1516, l'Empereur ayant fait une irruption dans le Milanez, dont les Français avoient fait la conquête l'année précédente, le capitaine Albert de la Pierre arrive pour les défendre à la tête de trente mille Suiſſes. Ce renfort fit renaître l'audace avec l'eſpérance : on ne ſe borna plus à la défenſive ; on ne parla que d'attaquer l'Empereur & de le réduire à une retraite honteuſe. Cependant les Suiſſes amenés par Albert de la Pierre eurent horreur de ſouiller leurs mains du ſang de leurs compatriotes, qui ſervoient au nombre de quatorze mille dans l'armée de l'Empereur ; ils refuſèrent de combattre, quoiqu'ils euſſent reçu leur montre ou ſolde. Le connétable de Bourbon les licencia, & les renvoya pour éloigner de ſon armée la contagion de la déſobéiſſance ; mais Albert de la Pierre étoit trop attaché aux Français pour les abandonner ; il reſta, & força de reſter ſa compagnie de trois cents hommes. Il le exigea cependant que l'on ne l'employât que contre les Allemands, & proteſta de ne point combattre contre les Suiſſes.

Au moyen du traité de Fribourg, du 29 novembre 1516, auquel on a donné le nom de *Paix perpétuelle*, & qui le mérita, puiſque depuis ce tems les Suiſſes n'ont pas ceſſé d'être fidèles aux rois de France, on n'eut plus à craindre de rencontrer les Suiſſes, du moins de l'aveu de leur nation, dans les armées ennemies de la France.

On ſait avec quelle inconſidération & quelle opiniâtre déraiſon les Suiſſes du maréchal de Lautrec le forcèrent, en 1522, de livrer à la Bicoque, contre les Impériaux, un combat néceſſairement déſavantageux, & dont le ſuccès étoit impoſſible ; ils demandoient d'être payés, & ils ne vouloient pas permettre qu'on s'avançât vers Arona pour y prendre la caiſſe militaire qu'on y avoit laiſſée comme dans un poſte ſûr & à l'abri du pillage. Ce même Albert de la Pierre, autrefois ſi attaché à la France, mais qui alors paroiſſoit

Digitized by Google

tendre à la défection, fut chargé de porter à Lautrec les dernières propositions des Suisses, qui se réduisoient à ces trois mots : *Argent, congé ou bataille.* Lautrec n'ayant point d'argent, puisqu'on l'empêchoit d'en aller chercher, prit le parti de livrer les Suisses à toute leur ardeur, & disposa tout pour le combat, ou plutôt pour sa défaite. « Il les devoit très-bien & beau laisser aller & les » recommander à tous les diables, dit Brantôme ;... car jamais le fait ne va bien quand il » faut que le Général obéisse à ses soldats & combatte à leur volonté. »

Lautrec fit pour cette funeste bataille où on le forçoit, les meilleures dispositions que le génie & la prudence pouvoient suggérer ; mais il ne put forcer la nature. Les Suisses, qui n'avoient jamais voulu comprendre la veille ce qu'il leur avoit montré lui-même, que les retranchemens étoient partout si escarpés, qu'à peine pouvoient-ils y atteindre du bout de leurs piques, mesuroient alors d'un œil inquiet cette hauteur inaccessible, s'excitoient à la franchir, grimpoient avec effort, retomboient, regrimpoient encore, tandis que le canon & la mousqueterie, tonnant sur eux sans relâche, mettoient tout en désordre, & qu'enveloppés de toutes parts, ils ne pouvoient faire face d'aucun côté ; ils frémissoient, ils pleuroient de colère, ils poussoient des hurlemens affreux, ils se consumoient en efforts surnaturels & superflus. Montmorenci, qui commandoit leur attaque & qui n'en espéroit rien, les consoloit, les encourageoit, descendoit avec eux dans ces fossés profonds, gémissoit comme eux de l'impossibilité de les franchir. Albert de la Pierre, leur célèbre commandant, & vingt-deux de leurs capitaines, furent tués sur la place.

Le jour de ce grand désastre fut le dimanche de *Quasimodo*, 22 avril 1522.

PIET (Baudouin Vander), (*Hist. litt. mod.*), professeur en droit à Douai & jurisconsulte habile, auteur de plusieurs bons Traités de droit en latin. Il fut le premier qui, à la naissance de l'Université de Douai, eut le titre de bachelier. Le conseil de Malines le nomma plusieurs fois pour un de ses membres ; il refusa constamment cet honneur, aimant mieux continuer à former des juges que d'être juge lui-même. Il pouvoit dire :

J'ai fait des Souverains, & n'ai pas voulu l'être.

Né à Gand en 1546, mort à Douai en 1609.

PIGHIUS (Albert & Étienne Vinand), oncle & neveu, savans flamands.

1°. Albert, catholique zélé, fit beaucoup d'écrits contre Luther, Mélanchton, Bucer & Calvin, & fut agréable au pape Adrien VI & à ses successeurs, par sa doctrine plus que catholique & vraiment ultramontaine. Ses ouvrages les plus considérables sont un Traité (latin) de la grace & du libre arbitre, & un autre Traité intitulé *Assertio Hierarchiæ ecclesiasticæ.* Il étoit aussi mathématicien ; il excelloit à construire des sphères armillaires : il y a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques. Né à Campen, mort en 1542 à Utrecht.

2°. Etienne Vinand, né aussi à Campen & mort en 1604, à quatre-vingt-quatre ans, avoit été pendant quatorze ans secrétaire du cardinal de Granvelle, & ensuite chanoine régulier. Il est auteur des Annales de la ville de Rome & de quelques autres ouvrages d'érudition.

PIGNA (Jean-Baptiste), (*Hist. litt. mod.*), auteur italien du seizième siècle, assez estimé, est connu par divers ouvrages de politique, d'histoire, &c. tels que *Il Principe ; Il duello nel quale si tratta dell'onore & dell'ordine della Cavalleria ; Historia de' Principi di Este ; Romanzi ne quali della Poesia e della vita d'Ariosto si tratta.*

PIGNORIUS (Laurent), (*Hist. litt. mod.*), curé de Saint-Laurent de la ville de Padoue, où il étoit né en 1571, puis chanoine de Trevise, où il mourut de la peste en 1631, étoit possesseur d'une belle bibliothèque & d'un riche cabinet de médailles. Ses ouvrages furent très-estimés des savans. On a de lui un Traité *De servis, & eorum apud veteres ministeriis ;* un ouvrage intitulé *Caracteres ægyptii.* Il a aussi écrit très-savamment sur les origines de la ville de Padoue : *Origini di Padova.*

PILARINO (Jacques), (*Hist. litt. mod.*), savant médecin, eut une destinée assez errante. Né en Grèce, à Céphalonie, il enseigna la médecine en Italie, à Padoue ; il l'exerça dans des climats tout différens, en Valachie, en Moscovie, &c. Il fut consul dans l'Asie-Mineure, à Smyrne ; il revint mourir en 1718, non dans sa patrie, mais dans celle qu'il avoit paru d'abord adopter, c'est-à-dire, à Padoue. On a de lui un Traité latin de *l'Inoculation de la petite-vérole*, & quelques autres écrits sur la médecine.

PILON (Germain), (*Hist. mod.*), sculpteur & architecte célèbre, par qui la sculpture surtout a fait des progrès en France. Il passe pour le premier sculpteur qui ait exprimé d'une manière supérieure le caractère des étoffes, & qui ait appliqué à son art le talent de la draperie. Il est l'auteur de ce saint François recevant les stigmates, qu'on voit dans le cloître des Grands-Augustins à Paris. Il exécuta cette figure en terre cuite, comme nous la voyons, & il devoit l'exécuter en marbre. Quelque éloge qui soit dû à cet ouvrage, lequel est en possession d'arrêter & de fixer les regards des passans, on ne peut pas dire, à ce qu'il nous

Digitized by Google

semble, que le ſculpteur y ait diſtingué avec aſſez de préciſion & de fineſſe l'air dévot de l'air cafard. On a d'autres ouvrages du même ſculpteur dans diverſes égliſes de Paris, telles que celles des Picpus, de Sainte-Catherine, des Céleſtins, de Saint-Gervais, de Saint-Etienne-du-Mont.

PINA (Jean de), (*Hiſt. litt. mod.*), jéſuite eſpagnol, né à Madrid en 1582, a commenté l'Eccléſiaſte & l'Eccléſiaſtique, le tout en beaucoup de volumes *in-folio*. On raconte qu'il avoit lu tous les Pères, tant grecs que latins, ſans en excepter un ſeul, & qu'il en avoit extrait cent volumes de cinq cents pages chacun, tous écrits de ſa main. Mort en 1657, chargé d'honneurs dans ſa Société.

PINELLI (Jean-Vincent), (*Hiſt. Lit. mod.*), homme de lettres célèbre, quoiqu'il n'ait produit aucun ouvrage. Tous les ſavans de ſon tems, Juſte-Lipſe, Joſeph Scaliger, Sigonius, le P. Poſſevin, Pancirole, Pierre Pithou, &c. étoient ſes amis, & tous ont célébré à l'envi ſon érudition. Sa bibliothèque fut une des plus riches & des plus vaſtes qui aient été poſſédées par un particulier, &, comme ſa vaſte érudition, elle fut communiquée à tous les ſavans. Tous le conſultoient, & nul ne le conſulta jamais ſans fruit. Ses correſpondances littéraires embraſſoient toute l'Europe. Paul Gualdo, qui a écrit la vie de Pinelli, ne ſpécifie pas le nombre des volumes dont ſa bibliothèque étoit compoſée; il nous dit ſeulement que Pinelli ayant voulu la faire tranſporter par mer à Naples, elle fut diſtribuée en cent trente caiſſes, dont quatorze contenoient les manuſcrits. Il mourut dans l'intervalle, & la totalité de ſes manuſcrits ne parvint pas à ſes héritiers. On ſait combien les Vénitiens ſont jaloux d'envelopper des ombres du myſtère leur gouvernement & leur politique, conduite qu'on eſt naturellement porté à blâmer comme contraire à toute amélioration & à tout perfectionnement, mais dont on ne peut pas dire qu'ils ſe ſoient mal trouvés. Le ſénat de Veniſe fit apposer le ſcellé ſur les manuſcrits de Pinelli, & en fit enlever juſqu'à deux cents pièces qui concernoient les affaires de la république. Pinelli, né à Naples, de Coſme Pinelli, noble Génois, s'étoit fixé, à l'âge de vingt-quatre ans, dans la ville de Padoue, uniquement parce que l'Univerſité y raſſembloit un grand nombre de ſavans. Il avoit le deſir & le beſoin de s'inſtruire en tout genre, & d'entendre à tout la ſphère de ſes connoiſſances; cependant il avoit quelques objets de prédilection, tels que l'Hiſtoire, les médailles, les antiquités, l'Hiſtoire naturelle, la Botanique. Attentif à la conſervation des titres & des monumens de toute eſpèce, il avoit des émiſſaires chargés dans pluſieurs des villes les plus conſidérables de l'Italie, de viſiter fréquemment les boutiques des ouvriers qui emploient beaucoup de vieux parchemins: quand il en trouvoit de précieux & d'utiles, il les rachetoit à grands frais de ces ouvriers. On aſſure que cet examen & cette recherche ont ſauvé de la deſtruction des titres fort importans; & peut-être un pareil examen, s'il avoit eu lieu partout & toujours, eût-il conſervé bien des monumens que l'Hiſtoire doit regretter. L'ardeur de l'étude étoit d'autant plus forte chez Pinelli, que rien n'y faiſoit diverſion. Les plaiſirs qui occupent, ou du moins délaſſent les autres hommes, n'étoient pas même chez lui la matière d'une diſtraction. Heureux avec ſes livres & par ſes livres, ils étoient pour lui l'Univers. Pendant quarante-trois ans qu'il vécut au milieu d'eux, à Padoue, on ne le vit que deux fois ſortir de la ville; l'une, parce qu'il en fut chaſſé par la peſte; l'autre, parce que ſa famille l'appelait à Naples. Ce ſavant, en ſomme, fut plus utile aux lettres, que beaucoup de ceux qui ont ſur lui l'avantage d'avoir enrichi la littérature, même de bons ouvrages. Mort en 1601.

PIPPO (Philippe Santa-Croce, dit), (*Hiſt. mod.*), graveur également diſtingué par l'extrême délicateſſe de ſes ouvrages, & par le choix ſingulier de la matière ſur laquelle il s'exerçoit. C'étoit ſur des noyaux de prunes & de ceriſes qu'il aimoit à tailler de petits bas-reliefs compoſés de figures imperceptibles & qui échappoient aux yeux, mais qui, vues avec la loupe, préſentoient la plus grande régularité dans les proportions.

Ses enfans s'illuſtrèrent auſſi par la gravure, ſurtout Mathieu, l'aîné de tous.

Et Jean-Baptiſte, fils de Mathieu, fut encore plus célèbre, dans cet art, que ſon père. On ne ſait pas bien préciſément dans quel tems vivoient ces divers artiſtes.

PIROMALLI (Paul), (*Hiſt. litt. mod.*), dominicain calabrois du dix-ſeptième ſiècle, acquit de la réputation dans les miſſions d'Orient. Il demeura long-tems en Arménie & en Perſe, & y fit beaucoup de converſions. Le pape Urbain VIII (Barberin) l'envoya auſſi en Pologne en qualité de nonce. En retournant par mer en Italie, il tomba entre les mains des corſaires, & fut mené en captivité à Tunis. Renvoyé de nouveau en Orient, il y fut fait, en 1655, évêque de Naſſivan. Après avoir gouverné pendant neuf ans cette Egliſe, étant de nouveau retourné en Italie, il y fut nommé à l'évêché de Biſignano. Il mourut, en 1667, dans ce nouveau diocèſe, laiſſant une mémoire également chère & reſpectable par la vertu & l'érudition. Outre divers ouvrages de controverſe & de théologie, on a de lui deux Dictionnaires, l'un latin-perſan, l'autre arménien-latin, & une grammaire arménienne.

PISIDES (Georges), (*Hiſt. litt. mod.*), diacre, garde des chartres & référendaire de l'Egliſe de Conſtantinople ſous l'empire d'Héraclius, vers l'an

Digitized by Google

l'an 640, eſt auteur d'un poëme en vers grecs iambes ſur la création du Monde, & d'un autre poëme ſur la vanité de la vie. Ces deux ouvrages ſe trouvent dans la *Bibliothèque des Pères* & dans le *Corpus Poetarum græcorum*. Le P. Combefis a publié des ſermons de Piſides en l'honneur de la Vierge.

PLANQUE (François), (*Hiſt. litt. mod.*), médecin, auteur d'une *Chirurgie complète, ſuivant le ſyſtême des modernes*, ouvrage élémentaire, eſtimé & recommandé; d'une *Bibliothèque choiſie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers*, collection curieuſe, continuée depuis par M. Goulin; d'une traduction des obſervations rares de médecine & de chirurgie, de Vander-Wiel; de diverſes éditions d'autres ouvrages de médecine & de chirurgie, avec des notes, étoit né en 1696 à Amiens, & mourut en 1765.

PLEMPIUS (Vopiscus-Fortunatus), (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant médecin hollandais, né en 1601 à Amſterdam, exerçoit avec ſuccès la médecine dans ſa patrie lorſqu'en 1633 il fut appelé à Louvain par l'infante Claire-Iſabelle-Eugénie, femme de l'archiduc Albert, & gouvernante des Pays-Bas. On a de Plempius divers ouvrages de ſa profeſſion: *Ophtalmographia, ſive de oculi fabricâ; Medicina fundamenta; De affectibus capillorum & unguium naturâ; De togatorum valetudine tuendâ*. Il a écrit auſſi en faveur du quinquina: *Pulvis peruvianus, febrifugus vindicatus*. Mort à Louvain en 1671.

PLUKENET (Léonard), (*Hiſt. litt. mod.*), botaniſte connu du dix-ſeptième ſiècle, né en 1642, eſt auteur de divers ouvrages, tous relatifs à la ſcience qu'il cultivoit: *Phytographia, ſeu plantarum icones; Almageſtum botanicum, ſive Phytographia onomaſticon; Almageſti botanici mantiſſa, plantas noviſſimè detectas complectens; Amalthæum botanicum, id eſt, ſtirpium Indicarum alterum copia cornu.*

PLUNKETT (Olivier), (*Hiſt. d'Angler.*), Irlandois & primat d'Irlande, nommé à l'archevêché d'Armach, en 1669, ſous le règne de Charles II. Dans un tems où les Catholiques & les Proteſtans s'accuſoient réciproquement de conjurations contre l'Etat, Olivier Plunkett, accuſé d'avoir voulu ſoulever les Catholiques contre le roi d'Angleterre, fut condamné à être pendu, puis mis en quartier. Cet arrêt fut exécuté le 10 juillet 1681, & l'innocence de ce vertueux & infortuné prélat ne fut reconnue qu'après ſa mort. Il avoit ſoixante-cinq ans quand il fut envoyé au ſupplice.

POBLACION (Jean-Martin). (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom du premier profeſſeur royal de mathématiques, qui fut nommé par François I vers l'an 1530. Il étoit Eſpagnol. Quelques auteurs citent de lui un *Traité de l'Uſage de l'aſtrolabe.*

PODIKOVE *ou* PODOKOVE (Jean), (*Hiſt. mod.*), aventurier célèbre qui troubla la Valachie ſa patrie, dans le ſeizième ſiècle, & qui força les grandes puiſſances voiſines de ſe réunir contre lui. Avec une troupe de brigands & d'aventuriers qu'il ramaſſa, il entreprit de détrôner le vaivode de Valachie, & ſon projet réuſſit; mais le roi de Pologne, Battori; Chriſtophe, prince de Tranſilvanie; le Grand-Seigneur même, ſe déclarèrent contre lui. Chriſtophe le battit en 1579. Podikove fut réduit à errer d'abord d'aſile en aſile, puis à ſe rendre au gouverneur de Kaminiek, qui l'envoya au roi de Pologne. Il s'étoit rendu à condition d'avoir la vie ſauve; mais le Grand-Seigneur demanda qu'il lui fût remis comme perturbateur de la paix d'un pays qui étoit ſous la protection de la Porte. On crut devoir ſatisfaire les Turcs, & Podikove eut la tête tranchée à Varſovie, en préſence de l'envoyé du Grand-Seigneur. Ce Podikove étoit d'une force de corps extraordinaire. On a dit de lui, comme dans la ſuite du roi de Pologne, Auguſte, & du maréchal de Saxe ſon fils, qu'il caſſoit avec ſes mains un fer de cheval.

POIDRAS. (*Hiſt. d'Angleт.*) C'eſt le nom d'un aventurier & d'un impoſteur qui vivoit du tems d'Edouard II, en 1314, & qui prétendoit être Edouard lui-même, ayant, diſoit-il, été changé en nourrice; en conſéquence il redemandoit la couronne. Il fut pendu; mais le ſort du véritable Edouard II fut peut-être plus triſte encore. Poidras étoit fils d'un tanneur d'Exceſter.

POINSINET (Antoine-Alexandre-Henri), de l'Académie des arcades & de celle de Dijon, auteur connu de beaucoup d'ouvrages frivoles. On l'appeloit, dans le monde, *le petit Poinſinet*, pour le diſtinguer de ſon parent, M. Poinſinet de Sivri, connu par des ouvrages plus ſérieux & d'un mérite différent. Le petit Poinſinet eut des ſuccès à l'Opéra comique, ſoit qu'il eût réellement quelque petit talent pour ce petit genre, qui n'étoit rien ou preſque rien avant que M. Marmontel eût daigné lui donner de l'importance & de l'intérêt, ſoit que ces ſuccès fuſſent dus principalement au muſicien. Celles des pièces du petit Poinſinet, qui ſe ſoutinrent le mieux à l'Opéra comique, ſont: *Gilles, garçon peintre; Sancho-Pança, le Sorcier, Tom-Jones*, &c. On a de lui auſſi une tragédie lyrique: *Erneſtine* ou *Sandomir*. Sa comédie du *Cercle* eſt ſon meilleur ouvrage, quoique le colonel Brodeur, qui porte ſon ouvrage dans ſa poche, n'ait pas beaucoup de modèles dans le monde; mais les propos frivoles, mêlés, interrompus des femmes de ſon *Cercle* & de leurs petits adorateurs, ne manquent aſſurément pas de modèles, ni dans le monde, ni dans les pièces faites

avant Poinſinet. On dit que cet écrivain, quoiqu'il ne manquât point d'eſprit, étoit d'une crédulité inconcevable : on lui faiſoit accroire tout ce qu'on vouloit ; on lui jouoit mille tours dont il étoit toujours la dupe, ſans même qu'on prît la peine d'en varier la forme, ſans même qu'on daignât y donner la moindre vraiſemblance : c'eſt ce qu'on appeloit *myſtifier*, & les *myſtifications du petit Poinſinet* étoient pour ainſi dire paſſées en proverbe dans ſa ſociété.

Poinſinet étoit né à Fontainebleau, en 1735, d'une famille attachée au ſervice de la Maiſon d'Orléans. Il eut le mérite de voyager : en 1760 il parcourut l'Italie : en 1769 il voulut viſiter l'Eſpagne, & tâcher d'y mettre l'opéra comique à la mode. Il ſe noya malheureuſement dans le Guadalquivir.

POIRET, (*Hiſt. litt. mod.*), enthouſiaſte bizarre, grand admirateur des enthouſiaſtes de ſon tems, nommément de la célèbre demoiſelle Bourignon, & de madame Guyon, non moins célèbre. Il a publié les œuvres & écrit la vie de la première ; il s'eſt auſſi rendu l'éditeur de pluſieurs Traités de la ſeconde, & des ouvrages de quelques autres myſtiques, gens avec leſquels il avoit beaucoup d'affinité. Il ne vivoit qu'avec eux ou dans une ſolitude entière, & ſes ouvrages s'en reſſentoient juſque dans le choix des ſujets & dans la ſingularité des titres. C'eſt *l'Economie divine, la Paix des bonnes ames, la Théologie du cœur ; Cogitationes rationales de Deo, anima & malo*, &c.

Pierre Poiret étoit né à Metz en 1646. Son père étoit fourbiſſeur, & l'avoit deſtiné à l'art de la culture. Son goût le porta vers l'étude des langues, de la philoſophie, de la théologie : il ſavoit le latin, le grec, l'hébreu. Il fut miniſtre à Heidelberg, puis à Anweil ou Anweiller en Alſace. Il écrivit contre Deſcartes. Il mourut, en 1719, à Reinsberg en Hollande.

POISLE (JEAN & JACQUES), (*Hiſt. mod.*), père & fils, tous deux conſeillers au parlement de Paris. Le père fut accuſé de s'être enrichi par des voies mal-honnêtes. Il fut condamné par ſa propre compagnie. Un arrêt du parlement, du 19 mai 1582, l'oblige à faire amende honorable, & le déclare incapable d'exercer aucun office de judicature. Ceux qui peuvent vouloir s'inſtruire de cette affaire, trouveront les notions dont ils ont beſoin, dans deux livres devenus aſſez rares, comme tous ceux qui ne concernent que des intérêts particuliers. L'un a pour titre : *Légende de M. Jean Poiſle, contenant les moyens qu'il a pris pour s'enrichir* ; l'autre, *Averiſſement & Diſcours des chefs d'accuſation*, &c. L'arrêt ſe trouve dans ce dernier livre.

Cette flétriſſure de Jean Poiſle fut ce qu'elle devoit être, entièrement perſonnelle. Elle n'empêcha point Jacques ſon fils d'être conſeiller au même parlement. On a de celui-ci quelques poéſies. Il mourut en 1626.

Françoiſe Poiſle, fille de Jacques, fut la mère du maréchal de Catinat.

POIX (DE). (*Hiſt. de Fr.*) Poix eſt un village de Picardie, à huit lieues d'Abbeville, avec titre de principauté ; il a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon de Poix, dont il paroît que le nom originaire étoit Tyrel : nous voyons du moins ce nom porté par toute la branche aînée, mais non point par les branches cadettes.

1°. Gautier Tyrel, ſeigneur de Poix, vivoit en 1030.

2°. Gautier Tyrel *ou* Tyrrel, ſecond du nom. Le roi d'Angleterre, Guillaume-le-Roux, étant (en 1100) à la chaſſe dans la *Forêt neuve*, au comté de Hamps, accompagné ſeulement de ce gentilhomme français, diſtingué par ſon adreſſe à tirer de l'arc. Un cerf eſt lancé : Tyrel, impatient de ſe ſignaler aux yeux du Roi, tire une flèche ; elle atteint, en paſſant, un arbre, qui la détourne & la renvoie droit au Roi, à qui elle perça le cœur, & qui tomba mort ſur la place.

Mézeray dit, comme auroit fait Tacite, que la flèche fut ainſi dirigée *par haſard ou à deſſein* ; mais les hiſtoriens anglais n'accuſent point Tyrel. Il eſt vrai qu'effrayé de cet accident, il n'en inſtruiſit d'abord perſonne ; il courut à toute bride au rivage, s'embarqua pour la France, & ſe joignit aux Croiſés qui partoient pour Jeruſalem.

3°. Jean Tyrel, premier du nom, ſeigneur de Poix, ſe battit en champ clos, à Giſors, le 6 mai 1337, contre Fierre de Sarcus, au ſujet d'un château qu'ils ſe diſputoient.

4°. Jean Tyrel ſon fils, ſecond du nom, ſervit en 1353 avec diſtinction, ſous le maréchal d'Audenehan dans le Périgord.

5°. Jean Tyrel III, fils du précédent, fut fait priſonnier des Anglais en 1369.

6°. Ses fils ſuivirent le parti du duc de Bourgogne. Jeannet, un de ces fils, fut battu par les Orléanois en 1414, & pris par les Anglais à la journée d'Azincourt, en 1415. Il ſervit en 1417 au ravitaillement de la ville de Senlis, aſſiégée par le connétable d'Armagnac. Il eut la charge d'Amiral de France, mais il ne l'exerça point. Il mourut de la peſte que les maſſacres des Armagnacs & des Bourguignons cauſèrent dans Paris en 1418.

7°. Jean Tyrel V, petit-fils de Jean III, & chambellan du roi Charles V, fut tué à la bataille d'Azincourt.

8°. Marguerite ſa ſœur porta la ſeigneurie de Poix dans une Maiſon, d'où elle a paſſé depuis dans celle de Créquy. Cette principauté eſt poſſédée aujourd'hui par une branche cadette de la Maiſon de Noailles.

9°. Dans les branches cadettes de la Maiſon de Poix, Rogues de Poix, un des fils puînés de Jean II

Digitized by Google

(mentionné ſous le n°. 4) , & tige des ſeigneurs d'Ignaucourt & de Camps, fut tué à la journée d'Azincourt

10°. Dans la branche des ſeigneurs de Séchelles, Jean de Poix ſe ſignala au ſiége de Pontoiſe , en 1441.

11°. François de Poix , ſeigneur de Séchelles , petit-fils du précédent, fut tué d'un coup d'épée le 16 juillet 1549, par Georges ſon frère.

12°. David ſon petit-neveu mourut en 1612, au voyage de Guienne.

13°. Dans la branche des ſeigneurs de Brimeu, Louis de Poix , ſeigneur de Brimeu , fut tué dans cette même bataille d'Azincourt , ſi funeſte à toute la Maiſon de Poix & à toute la nobleſſe françaiſe.

POMÈRE (JULIEN POMERIUS) , (*Hiſt. litt. mod.*), paſſa de la Mauritanie où il étoit né , dans les Gaules , où il enſeigna la rhétorique. On ſait qu'il vivoit encore en 456. On ſait de plus qu'il eſt l'auteur du livre *de la Vie contemplative* ou *des Vertus & des Vices* , qui fut long-tems attribué à ſaint Proſper , & qui ſe trouve dans ſes œuvres.

PONA (JEAN-BAPTISTE, JEAN & FRANÇOIS). (*Hiſt. litt. mod.*) Les deux premiers étoient frères. On a de Jean-Baptiſte des poéſies latines, une paſtorale intitulée *il Tirreno* , & un ouvrage intitulé *Diatribe de rebus philoſophicis*. Il étoit de Vérone, & il y mourut en 1588.

Jean Pona ſon frère étoit un botaniſte habile , dont on a auſſi quelques ouvrages.

François Pona étoit du même pays (de Vérone), & vraiſemblablement de la même famille. Il étoit né en 1594. Il exerça la médecine dans ſa patrie, & mourut vers l'an 1652. Il eſt auteur d'un aſſez grand nombre d'ouvrages, de tragédies & de comédies , d'un poëme qui a pour titre *l'Adamo* ; de deux romans , *l'Ormondo* & *la Meſſalina* : des ouvrages intitulés *Medicina anima* ; *Saturnalia* ; *la Lucerna di Eureta Miſoſcolo* ; *la Galeria delle donne celebri* ; *della contraria forza di due belli occhi*.

PONCE DE LARAZE, (*Hiſt. eccléſ.*) , gentilhomme du diocèſe de Lodève , fameux dans le douzième ſiècle , d'abord par les brigandages , les violences , les excès de tout genre dont il infeſta ſa province ; enſuite par ſa pénitence , par ſes pélerinages à Saint-Jacques en Galice & ailleurs, par le monaſtère qu'il fonda dans le lieu appelé *Salvanes* , qu'Arnaud Dupont , ſeigneur de ce lieu , lui donna pour cette fondation , & où Ponce de Laraze & ſes compagnons embraſſèrent , en 1136, la règle de Cîteaux. Ponce , qui eût pu être abbé de ce couvent , ſe contenta , par humilité , d'en être ſimple frère convers. Il mourut quelque tems après cette fondation , & en odeur de ſainteté.

PONIATONIA (CHRISTINE) , (*Hiſt. mod.*), femme à extaſes , à viſions , à révélations , à vapeurs. Fille d'un moine apoſtat de Pologne , elle vivoit au ſervice de la baronne d'Engelking en Bohême. En 1627 & dans les années ſuivantes , elle eut des révélations du prochain rétabliſſement de l'Egliſe , & l'Egliſe reſta comme elle étoit. Au commencement de l'année 1629 Poniatonia mourut , mais elle reſſuſcita ; elle devint même plus ſage , car elle n'eut plus de révélations ; mais ce ne fut qu'en 1644 qu'elle mourut pour ne plus revivre.

PONTAC (ARNAULD DE) , (*Hiſt. eccléſ. & litt. mod.*) , évêque de Bazas , natif de Bordeaux , étoit d'une famille illuſtre ; il joua , par ſon éloquence & ſon érudition , un perſonnage diſtingué dans le clergé de France. L'aſſemblée de ce clergé , tenue à Melun en 1579 , le chargea de faire à Henri III des remontrances auxquelles ce Prince ſuperſtitieux , vicieux & diſſipateur ne donnoit que trop ſouvent lieu. On fut content de la manière dont l'évêque de Bazas remplit ſa commiſſion. Ce prélat ſavoit les langues orientales. On a de lui des Commentaires ſur Abdias , & quelques autres ouvrages. Mort en 1605.

PONTEDERA (JULIEN) , (*Hiſt. litt. mod.*) , né à Piſe, profeſſeur de botanique à Padoue au commencement de ce ſiècle, a compoſé deux ouvrages ſur la ſcience qu'il profeſſoit ; l'un a pour titre : *Compendium Tabularum botanicarum* ; l'autre , *De florum naturâ*.

PONTHIEU (ADÉLAÏDE ou ADÈLE , COMTESSE DE). (*Hiſt. mod.*) L'hiſtoire de cette femme, qui joua un rôle dans les croiſades , paroit appartenir au roman , & à la poéſie plus qu'à l'Hiſtoire proprement dite. On dit qu'injuſtement condamnée par ſon propre père , ſur des apparences trompeuſes, arrachée à un mari qui l'aimoit , & juſque-là ſemblable à pluſieurs égards à l'Aménaïde de *Tancrède* , elle fut vendue à un ſoudan , & ſe conſerva pure & innocente au milieu de toutes ces aventures, juſqu'à ce qu'enfin ſon innocence ayant été pleinement reconnue , elle fut ramenée en triomphe dans ſa patrie. C'eſt elle qui a fourni à M. le commandeur de Vignacourt le ſujet de ſon roman d'*Adèle* ou *Edèle de Ponthieu* , imprimé en 1723 ; à M. de la Place , celui d'une tragédie jouée en 1757 ; à M. de Saint-Marc , celui d'un opéra joué en 1772.

PONTIEN (Saint). (*Hiſt. eccléſ.*) C'eſt le nom d'un ſaint Pape , nommé en 230, perſécuté pour la Foi ſous l'empereur Maximin. Il mourut en 235 , exilé dans l'île de Sardaigne.

PONTOUX (CLAUDE) , (*Hiſt. litt. mod.*) , médecin & ancien poëte françois , né à Châlons-ſur-Saone , mort vers l'an 1579 , auteur d'un recueil de poéſies imprimées l'année de ſa mort, & d'un autre recueil de chanſons, ſonnets, ſtances,

odes, imprimé en 1596, sous le titre de *Gelodacrie amoureuse*.

PORCACCHI (THOMAS), (*Hist. litt. mod.*), né à Castiglione-Aretino en Toscane, est auteur de plusieurs ouvrages, & d'érudition, & de bel esprit, parmi lesquels on remarque son *Isole del Mondo*, & plus encore ses *Funerali antichi di diversi Popoli e Nationi, con figure del sorto.* Il a traduit en italien, *Justin*, *Dion*, *Plutarque* & quelques autres auteurs, tant grecs que latins. Il a aussi fait des vers latins & italiens. Mort en 1585.

PORCHAIRE (SAINT), (*Hist. eccléf.*), abbé de Lérins, étoit à la tête de cinq cents moines dans ce monaſtère, alors la pépinière des évêques & des saints, lorſque les Sarraſins ou Maures d'Eſpagne, au retour du ſiége d'Arles, vinrent fondre ſur cette île, ravagèrent le monaſtère, & maſſacrèrent ſans pitié l'abbé avec tous ſes moines, à la réſerve de quatre ou cinq qui trouvèrent le moyen d'échapper. & qui, lorſque cet orage fut paſſé, revinrent habiter leur monaſtère.

PORCHETTI DE SILVATICIS, (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant chartreux génois, qui vivoit vers l'an 1315, charma l'ennui de ſa ſolitude en s'occupant à réfuter les Juifs dans un livre intitulé *Victoria adverſus impios hebræos*. Cet empreſſement & ce beſoin de dire des injures à ſes adverſaires dès le titre même de l'ouvrage n'annoncent pas des vues de conciliation. D'ailleurs, ceux qui défendent la religion chrétienne peuvent toujours s'aſſurer de vaincre par la bonté de leur cauſe.

Eloquio victi, re vincimus ipſa.

Mais cependant il n'eſt ni ſéant ni prudent d'intituler un écrit polémique : *Victoria.*

PORRÈTE (MARGUERITE), (*Hiſt. eccléf.*), prédicante myſtique du treizième & du quatorzième ſiècle, enſeigna la première toutes les erreurs du quiétiſme, &, par l'effet d'une erreur bien plus funeſte, fut brûlée en 1310 comme héréſiaque.

PORTAIL (ANTOINE), (*Hiſt. de Fr.*), magiſtrat célèbre, remplit long-tems, avec la plus grande diſtinction, la charge d'avocat-général au parlement de Paris; il fut enſuite préſident à mortier, puis premier préſident. Eſtimé & reſpecté dans toutes ces places, l'éloquence qu'il avoit ſignalée dans la première, la dignité perſonnelle qu'il conſerva dans les autres, l'amour des lettres, auquel il dut une partie de ſa conſidération, lui ouvrirent les portes de l'Académie françaiſe : il y fut reçu le 28 décembre 1724, à la place de l'abbé de Choiſy. On diſtingue, dans le recueil des harangues, le diſcours noble & modeſte que prononça ce magiſtrat à ſa réception. « Quoique revêtu de la première dignité du premier parlement » du royaume, il crut s'honorer en venant s'aſſeoir » parmi nous à la dernière place, & en nous aſſu» rant de tout le prix qu'il mettoit à nos ſuffrages, » dit M. d'Alembert, qui met ce diſcours en parallèle avec celui que prononça, dans une occaſion ſemblable, un autre magiſtrat, lequel eut le malheur de ſe figurer que ſon nom & ſa place honoroient l'Académie, & dont en conſéquence le diſcours fut un chef-d'œuvre de ridicule & d'orgueil ſtupide.

M. Portail mourut le 3 mai 1736.

Il avoit un frère, M. l'abbé Portail, qui ſe diſtinguoit de ſon côté par l'éloquence de la chaire : on a retenu dans une pièce du tems ce vers où ils ſont célébrés tous deux :

Portalio templa ut plaudunt, ſic curia fratri.

Ils avoient un neveu, M. Charpentier, fils d'un conſeiller au parlement, & qui, avant d'être reçu lui-même dans une ſemblable charge, plaida, comme avocat, ſa première & vraiſemblablement ſon unique cauſe, avec beaucoup de diſtinction à la grand'chambre, en préſence de M. Charpentier ſon père, homme de mérite auſſi, & de M. le premier préſident Portail ſon oncle. L'avocat qui plaidoit contre lui, témoin du ſuccès de ſon éloquence, y applaudit par un compliment public, où il lui fit une application heureuſe de ces vers d'Andromaque, au ſujet de ſon neveu Aſcagne, dans le IIIe. livre de l'Enéide.

In antiquam virtutem animoſque viriles,
Et pater Æneas, & avunculus excitat Hector.

PREVOST (L'ABBÉ). A la page 8 & ſuivantes de la Correſpondance ſecrète, politique & littéraire, ou Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des cours, des ſociétés & de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, tome V, à Londres, chez John Adamſon, 1787, on lit ce qui ſuit :

« Cette anecdote ſinguliére (1) & très-vraie n'eſt point connue : elle vous étonnera ſans doute; elle regarde l'abbé Prévoſt, célèbre auteur de romans, mort depuis quelques années. Ce romancier ſoupoit un ſoir avec quelques intimes amis, pareillement hommes de lettres. Après qu'on eut épuiſé la politique, la littérature, l'hiſtoire du jour, la converſation tomba inſenſiblement ſur la morale. Un des convives avança que le plus honnête homme ne pouvoit répondre de ne jamais ſubir les ſupplices réſervés aux criminels; ajoutez, dit l'abbé Prévoſt, ni même de les mériter. Cha-

(1) Elle a été rapportée encore dans quelques autres papiers publics; & puiſqu'elle eſt fauſſe, il eſt juſte & utile de la détruire.

Digitized by Google

cun ſe récria ſur cette dernière aſſertion : oui, Meſſieurs, reprit l'abbé, je vous ſoutiens qu'on peut très-bien, avec un bon cœur, une ame droite, avoir le malheur de commettre un crime qui conduiſe à l'échafaud. On dit que cela n'étoit guère poſſible.

» Meſſieurs, continua-t-il vous êtes tous mes amis ; je puis compter ſur votre diſcrétion, & je peux en aſſurance vous faire une confidence que je n'ai encore faite à perſonne. Vous me croyez tous honnête homme ? Chacun dit qu'il ne doutoit nullement de ſa probité. Eh bien ! pourſuivit l'abbé, je me ſuis rendu coupable du plus grand des forfaits, & il s'en eſt peu fallu que je n'aie péri de la mort la plus ignominieuſe. Chacun crut qu'il plaiſantoit ; rien, dit-il, n'eſt plus ſérieux : on ſe regarde avec ſurpriſe. Puiſqu'il faut vous le dire, *moi, j'ai tué mon père* : on ne fait ce qu'on doit croire ; on le preſſe d'expliquer cette énigme ; il pourſuit ſon hiſtoire ainſi :

» En ſortant du collége, je devins amoureux, mais éperdument amoureux d'une petite voiſine de mon âge ; je m'enfis aimer ; j'obtins tout ce que peut deſirer un amant. Enfin elle ne tarda pas à porter des fruits de ſa foibleſſe : j'étois enivré d'amour ; je deſirois d'être ſans ceſſe à ſes côtés ; je paſſois tout mon tems avec elle. Mes parens me preſſoient de choiſir un état ; je ne voulois que le plaiſir d'adorer ſecrétement ma maîtreſſe : toute autre occupation me ſembloit faſtidieuſe. Mon père, qui conçut quelques ſoupçons ſur les motifs de cette indifférence, m'épia, & parvint à découvrir mon intrigue. Il vint un jour chez ma maîtreſſe, groſſe de trois à quatre mois, dans le moment même que j'y étois ; il lui fit en ma préſence des reproches amers ſur la liaiſon criminelle qu'elle entretenoit avec moi. Je gardai le ſilence : il lui reprocha encore qu'elle mettoit obſtacle à ma fortune. Elle voulut ſe juſtifier : il l'accabla d'injures : elle pleura, je la défendis ; mais mon père devint furieux ; enfin il s'enflamma tellement, qu'il s'oublia au point de frapper cette infortunée. Il lui donna même un coup de pied dans le ventre ; elle tomba ſans connoiſſance : à ce ſpectacle je perdis la tête ; je me retai ſur mon père, je le précipitai à travers l'eſcalier. Cette chute le bleſſa ſi dangereuſement, qu'il mourut le ſoir même. Il eut la généroſité de ne me point dénoncer : on crut qu'il étoit tombé naturellement, on l'enterra, & je fus ſauvé par ſon ſilence de l'opprobre & des ſupplices. Cependant je n'en ſentis pas moins toute l'énormité de ma faute ; j'ai conſervé long-tems une douleur morne & taciturne que rien ne pouvoit diſſiper. Je réſolus d'aller, dans la ſolitude d'un cloître, enſevelir mes regrets & mon affliction, & *j'embraſſai l'Ordre de Cluny*. C'eſt peut-être à la mélancolie profonde que cette première erreur de ma jeuneſſe a répandue ſur le reſte de mes jours, que je dois le choix des événemens tragiques, des événemens terribles, des couleurs ſombres & lugubres dont ſont remplis les romans que j'ai publiés. » Les amis de l'abbé écoutoient cet aveu avec une attention mêlée de ſurpriſe & d'horreur ; ils ne pouvoient ſe perſuader que cela fût vrai. Ils s'imaginèrent que l'abbé Prévoſt, voulant faire uſage de ce trait dans un de ſes romans, avoit eſſayé, en le racontant, l'impreſſion qu'il pourroit faire. Ils lui ont pluſieurs fois demandé la confirmation de cette aventure ; il a toujours perſiſté à leur en aſſurer la réalité.

Preuves de la fauſſeté de l'inculpation ci-deſſus, faite à l'abbé Prévoſt, réſultantes des faits que ſes neveux prouveront par pièces authentiques s'il le faut.

FAITS.

Antoine-François Prévoſt, connu ſous le nom de l'abbé Prévoſt, eſt né le 1 avril 1697, de Lievin Prévoſt, conſeiller procureur du Roi au bailliage royal d'Heſdin en Artois, où il fit ſes humanités au collége des Jéſuites. Il alla faire une ſeconde année de rhétorique au collége d'Harcourt, à Paris, d'où il entra au noviciat des Jéſuites, qu'il quitta à l'âge de ſeize ans. Il reſta à Paris pour y faire ſa philoſophie : de là il fut volontaire dans un régiment qu'il quitta auſſi pour rentrer chez les Jéſuites, d'où il ſortit encore ; enſuite il paſſa quelque temps chez ſon père. Il fut fait officier : après peu de tems il abandonna le ſervice pour entrer dans la Congrégation de Saint-Maur.

Après ſon noviciat, il alla à l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen.

En 1720 & 1721 il eut des démêlés littéraires avec le P. Lebrun, jéſuite : de là il fut envoyé à l'abbaye du Bec, pour y étudier la philoſophie. Vers l'an 1726 on l'envoya enſeigner les humanités au collége de Saint-Germain, d'où il alla prêcher pendant un an à Evreux ; enſuite il fut appelé à Paris, pour travailler au *Gallia chriſtiana*.

Ce ne fut que pendant ſon ſéjour à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que l'abbé Prevoſt conçut le deſſein de paſſer dans l'Ordre de Cluny, & qu'il l'exécuta. Il y fut, dit-on, engagé par ſes amis, afin d'y jouir d'une plus grande liberté pour s'adonner à un genre d'étude plus conforme à ſon goût. On voit que l'abbé Prevoſt n'étoit plus un enfant ni même un jeune homme lorſqu'il eſt paſſé dans l'Ordre de Cluny.

Le 22 décembre 1735, S. A. S. M. le prince de Conti le nomma ſon aumônier.

Son père, Lievin Prévoſt, mourut le 23 ſeptembre 1739, âgé d'environ ſoixante-treize ans, d'une hydropiſie dont il étoit attaqué depuis pluſieurs années. L'abbé Prévoſt avoit donc alors plus de *quarante-deux ans*, & il avoit déjà écrit pluſieurs de ſes romans. Son père n'a donc pas été tué dans un mouvement d'une première jeuneſſe.

Si on deſire la preuve que le père de l'abbé

Digitized by Google

Prévoſt n'eſt mort qu'en 1739, outre ſon acte mortuaire qu'on produira, on pourra prouver qu'il vivoit encore à cette époque, par maints actes juridiques; car il a exercé ſa charge de procureur du Roi juſqu'à ſa mort, 1739.

(*Article fourni par la famille.*)

PROCOPE-COUTEAUX (MICHEL). (*Hiſt. litt. mod.*) (Nous n'avons dit qu'un mot de lui dans le Dictionnaire. Cet article, qu'un homme de lettres connu a bien voulu nous fournir, remplira ce qui manque au nôtre.)

Michel Procope-Couteaux, docteur-régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris, étoit le ſecond fils de François Procope-Couteaux, qui le premier établit en France les lieux appelés *caffés*, & nous fit connoître l'uſage des glaces & autres rafraîchiſſemens (1). Michel naquit à Paris le 7 juillet 1684. On le deſtina dès ſon enfance à l'état eccléſiaſtique, & à l'âge de neuf ans il prêcha en l'égliſe des Cordeliers du grand couvent de cette ville, un ſermon en grec, de ſa compoſition. Il quitta par la ſuite cet état pour celui de la médecine, profeſſion dans laquelle il avoit ſon frère aîné, qui s'établit depuis en Eſpagne, où il fut premier médecin du Roi. Les connoiſſances que Michel Procope acquit dans ſon art lui valurent la réputation d'un bon théoricien; mais l'amour du plaiſir & de la liberté lui permit peu d'être un grand praticien.

Son eſprit le fit bientôt connoître dans le monde. Il étoit petit, laid & boſſu; néanmoins il fut recherché des plus grandes & des plus aimables compagnies, où il a toujours été connu ſous le nom du *Docteur Procope*. Un eſprit vif & gai, un caractère complaiſant auprès des femmes, lui donnèrent ſur elles un aſcendant qui étoit, en apparence, difficile à concilier avec ſa laideur; mais comme il avoit l'art de ſe prêter à leurs caprices & à leurs fantaiſies, ayant avec elles l'eſprit qu'elles avoient, & flattant leur vanité, il parvint ſouvent à les aſſervir. Il fut marié trois fois; & cet homme, qui étoit, comme nous venons de le dire, petit, laid & boſſu, d'une naiſſance peu connue, & âgé de plus de quarante ans, épouſa en troiſièmes noces la fille ainée de M. le comte de Montfort, ſœur du marquis de ce nom, capitaine au régiment du Roi.

Le marquis de Montfort étant mort ſans enfans, les diſpoſitions de la coutume du Maine, favorables aux filles, firent revenir à madame Procope toutes les terres honorifiques de cette Maiſon; mais le docteur jouit peu de cette brillante fortune: ſa femme mourut quelques mois après, & un fils qu'il avoit eu d'elle ne lui ſurvécut pas long-tems. Pour lui, il mourut à Chaillot près Paris, le 9 décembre 1753, âgé de ſoixante-neuf ans & ſix mois.

Procope a donné au Théâtre français l'*Aſſemblée des Comédiens*, prologue non imprimé; au Théâtre italien, avec Romagneſi, les *Fées* & *Pygmalion*; avec Lagrange, la comédie de *la Gageure*, & le *Roman* avec Guyot-de-Merville. Il a fait beaucoup de poéſies fugitives: pluſieurs de ces dernières ſont inſérées dans un recueil intitulé *Le Secrétaire du Parnaſſe*. Tous les gens de lettres ont retenu cette épigramme de lui, ſur un prédicateur de village: il n'eſt pas beſoin d'annoncer que c'eſt un impromptu; elle a bien l'air d'être née de la vivacité & du dépit:

Maudit bavard, finiras-tu?
Au nom de Dieu, dépêches;
Tu dégoûtes de la vertu
Par la façon dont tu la prêches.

Procope a donné, comme médecin, l'*Analyſe du ſyſtême de la trituration*, l'*Extrait des beautés & des vérités contenues dans la réponſe des Bordegaraye* & l'*Art de faire des garçons*.

Si cet *Art de faire des garçons*, qui ne peut être qu'une plaiſanterie dans la théorie, pouvoit ſe réduire en pratique, l'auteur d'un pareil ouvrage, dans quelque pays que ce fût, auroit fait une fortune immenſe. Dans toutes les nations, dans tous les Etats, que d'hommes, entêtés de leur nom, déſirent avidement de le voir perpétuer! Combien on aime à revivre dans un autre ſoi-même! Avec quelle joie! avec quelle ivreſſe un père orgueilleux accueille l'être deſtiné à le remplacer un jour dans ſon rang, dans ſes dignités, dans ſes emplois, tandis que l'humeur, le chagrin, s'emparent de ſon ame à la vue de l'enfant que la nature n'a pas deſtiné à le repréſenter, & auquel il reproche déjà de confondre un jour ſon ſang, ſon nom, ſa fortune dans une famille qui ne ſera point la ſienne! Certes, M. Lemierre, de l'Académie françaiſe, a eu bien raiſon de dire qu'un garçon

Eſt aimé par l'orgueil & non par la nature (1).

Un petit-neveu du docteur Procope (Alexandre-Julien Procope-Couteaux) a rempli pendant trente-trois ans avec la plus haute diſtinction, la place de procureur du Roi du ſiége-général de la connétablie & maréchauſſée de France. Son zèle, ſon activité,

(1) Le véritable nom de cette famille, originaire de Palerme en Sicile, eſt *Cuto*. François-Procope Cuto, en s'établiſſant à Paris, ou des dérangemens de fortune l'avoient attiré, avoit francifié ſon nom, & l'avoit écrit comme il ſe prononçoit dans ſa patrie. A l'égard du nom *Procope* qui le précède, c'étoit un nom de baptême, qui par la ſuite eſt devenu un nom de famille pour ſes deſcendans.

(1) C'eſt M. de Belloi & non M. Lemierre qui a dit cela.

Digitized by Google

ſes talens, ont ramené l'attention du miniſtère ſur ce tribunal, un des plus anciens de la monarchie, & le ſeul dont le reſſort s'étende dans tout le royaume. Les travaux de ce magiſtrat infatigable ayant été mis ſous les yeux du feu Roi, ont été récompenſés par les lettres de nobleſſe les plus flatteuſes que Louis XV lui a accordées.

(*Cet article eſt de* M. DE LAUS DE BOISSY, *lieutenant-particulier du ſiége de la connétablie.*)

PRUSSE. Dans le Dictionnaire, l'article *Brandebourg* renvoie à l'article *Pruſſe*, & il n'y a point d'article *Pruſſe*. Ce court article va y ſuppléer.

La partie de l'Allemagne qui forme aujourd'hui le royaume de Pruſſe, appartenoit autrefois à l'Ordre teutonique, un de ces Ordres militaires & religieux nés des Croiſades. Le prince Albert de Brandebourg, qui en étoit le Grand-Maître du tems de Luther, au ſeizième ſiècle, conçut à ſoixante-neuf ans le deſir de ſe marier, de ſe réformer & de ſe faire une ſouveraineté héréditaire. Il épouſa la princeſſe Dorothée, fille du roi de Danemarck; il ſe fit luthérien, & il envahit la Pruſſe dont il dépouilla ſon Ordre; il n'en prit pour lui qu'une partie; il fut obligé d'abandonner l'autre à ſon oncle, Sigiſmond, roi de Pologne, & de lui faire hommage de la tienne. La partie cédée à la Pologne ſe nomma *la Pruſſe royale*, & la partie reſtée au prince de Brandebourg, *la Pruſſe ducale*; celle-ci eſt devenue, en 1701, le royaume de Pruſſe. Ce royaume n'a donc encore qu'un ſiècle de durée; mais il a bien employé le tems pour l'accroiſſement de ſa puiſſance & de ſa gloire.

Digitized by Google

QUATTROMANI (SERTORIO), (*Hiſt. litt. mod.*), né a Cofenza dans le royaume de Naples, vers 1541, cultiva la littérature & le poëſie. On a un recueil de ſes œuvres, qui contient des vers latins, des vers italiens, des lettres. Sannazar eſt ſon modèle, & il eſt très-inférieur à Sannazar. Mort vers l'an 1606.

QUERHOENT *ou* KERHOENT, (*Hiſt. de Fr.*), ancienne Maiſon de Bretagne.

1°. Paul, chevalier, ſeigneur de Querhoent, mourut vers l'an 1105.

2°. Alain de Querhoent, ſecond du nom, chevalier, ſeigneur de Troheon, épouſa, le 3 février 1530, l'héritière de Kergournadech, & par ce mariage unit l'*antiquité* de Querhoent avec la *chevalerie* de Kergournadech (car c'eſt par ces mots qu'on caractériſe dans le pays ces deux Maiſons, du nombre des quatre plus conſidérables de l'évêché de Léon). La chevalerie de Kergournadech eſt auſſi de la plus grande antiquité; car, ſuivant un ancien proverbe breton, *avant qu'il y eût monſieur ou ſeigneur en aucune maiſon, il y avoit un chevalier à Kergournadech.*

De ce mariage naquit, entr'autres enfans, tant mâles que femelles, Françoiſe de Querhoent, qui épouſa, le 23 mai 1559, René de Penancouet, chevalier, ſeigneur de Keroualle : ceux-ci furent les biſaïeuls de Louiſe-Renée de Penancouet de Keroualle, cette fameuſe maîtreſſe de Charles II, roi d'Angleterre, ducheſſe de Portſmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France.

3°. & 4°. Olivier de Querhoent, fils d'Alain II, & François ſon petit-fils, étoient chevaliers de l'Ordre du Roi.

5°. Dans la branche de Coëtanſao, François-Touſſaint, marquis de Coëtanſao, lieutenant-général des armées du Roi, premier ſous-lieutenant des chevau-légers de la garde, ſe trouva & ſe diſtingua au combat de Leuze, où les chevau-légers ſignalèrent particuliérement leur valeur. François-Touſſaint, en qualité de maréchal-de-camp, ſe trouvoit à leur tête aux batailles de Ramillies en 1706, & de Malplaquet en 1709. Il fut bleſſé à l'une & à l'autre de ces deux affaires.

6°. Maurice-Sébaſtien, un de ſes frères, dit le comte de Coëtanſao, capitaine de cavalerie au régiment de Touloufe, fut tué à la bataille de Ramillies.

7°. Jean Sébaſtien, marquis de Coëtanſao, un autre de leurs frères, ſe trouva aux ſiéges de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Queſnoi, de Douai; aux batailles & combats de Fridelingue, de Monderking, d'Hochſtet, d'Oudenarde, de Malplaquet. A Monderking il reçut quatre bleſſures conſidérables; à Malplaquet, il fut fait priſonnier, après avoir eu une épaule démiſe & avoir été bleſſé de deux coups de ſabre, l'un à la main, l'autre au front, pour lequel il fallut le trépaner.

QUINTINUS & NANNIUS, (*Hiſt. rom.*), deux généraux romains, dont le premier a laiſſé, comme Varus, un nom triſtement célèbre par un grand déſaſtre; le ſecond en fut préſervé par ſa prudence. Sous l'empire de Théodoſe & de Valentinien II, les Français, à la ſuite de leurs princes Ginobaud, Marcomir & Sunnon, vers l'an 388, paſſoient ſouvent le Rhin pour faire dans la Gaule des excurſions que Nannius & Quintinus furent chargés de réprimer. A l'approche de ces deux généraux, une partie des Français repaſſa le Rhin à Cologne, pour mettre en ſûreté chez eux le butin qu'ils avoient fait; une autre partie reſta dans la Gaule pour en faire encore, & celle-ci oſa ſe meſurer avec les Romains. Il y eut entre les armées ennemies, dans la forêt Charbonnière, une rencontre qui fut entiérement à l'avantage des Romains. La forêt Charbonnière occupoit alors preſque tout le pays qu'on appelle aujourd'hui le Hainaut, & elle tiroit ce nom de *Charbonnière* de la quantité de charbon de bois de hêtre qui s'y faiſoit, comme il s'y fait encore. Nannius, content de ſa victoire, crut devoir la borner pour l'aſſurer, & ne paſſa point la barrière du Rhin. Quintinus la franchit, & s'engagea dans des bois inconnus où il s'égara, & dans des marécages d'où il ne put ſe tirer. Les Français, qui d'abord avoient paru fuir devant lui, & dont les grands villages, compoſés de maiſons ou cabanes éparſes au milieu des bois, n'offroient que de vaſtes déſerts abſolument abandonnés, les Français paroiſſent tout à coup ſur les hauteurs, d'où ils dominent tout le pays, & d'où ils lancent une multitude de traits empoiſonnés, dit-on, avec le jus de certaines herbes ſi venimeuſes, que ces traits portoient toujours une mort certaine. Les Romains alors ſe trouvèrent enfermés entre les bois, dans une plaine marécageuſe & bourbeuſe, où les chevaux & les hommes enfonçoient au point de ne pouvoir s'en arracher; ils tomboient tous les uns ſur les autres ſans eſpoir ni moyen de ſe relever. Les Français n'eurent qu'à frapper & tuer : ſoldats, officiers, chefs, preſque tout périt, & cette

Digitized by Google

cette défaite eſt au nombre des plus déplorables qui aient affligé & humilié l'orgueil romain.

QUOD-VULT-DEUS, nom ſi beau pour un chrétien & pour un évêque, qu'il y a tout lieu de penſer que c'étoit un nom choiſi exprès, fut celui d'un évêque de Carthage, qui occupoit ce ſiége lorſque cette ville fut priſe, en 439, par Genſeric, roi des Vandales. On raconte que ces Barbares l'embarquèrent lui & les prêtres de ſon égliſe dans de vieux navires qui faiſoient eau de tous côtés & ſans aucune proviſion, les abandonnant ainſi aux vents & aux flots; ils firent voile vers l'Italie, & arrivèrent heureuſement à Naples, où ils furent recueillis comme des confeſſeurs de la Foi, échappés miraculeuſement aux dangers d'une telle navigation.

RAOUL. (*Hiſt. litt. mod.*) Deux écrivains de ce nom ſe ſont fait connoître dans le tems des premières croiſades.

1°. L'un nommé Raoul Ardent, parce qu'on lui trouvoit alors beaucoup de feu dans l'eſprit, & qu'il avoit beaucoup de zèle pour la Foi, ſurtout pour la foi aux croiſades, étoit un prêtre du diocèſe de Poitiers, qui ſuivit Guillaume IX, comte de Poitiers, à la croiſade de 1101, & qui mourut, à ce que l'on croit, dans la Paleſtine. Il a laiſſé un recueil d'Homelies latines : on les a imprimées en 1586 : on les a auſſi traduites en françois.

2°. L'autre, nommé Raoul de Caen, du lieu de ſa naiſſance, a eu dans un ſiècle de ſuperſtition le mérite de combattre une fable ſuperſtitieuſe. Il a écrit l'hiſtoire de Tancrède, l'un des chefs de la première croiſade. Un autre hiſtorien de la même croiſade, Raimond d'Agiles, & après lui une foule d'auteurs, s'étoient efforcés d'accréditer la prétendue découverte de la *ſainte lance*, c'eſt-à-dire, de la lance dont J. C. avoit eu le côté percé. Raoul de Caen traite hautement cette découverte d'impoſture. Mort vers l'an 1115.

REGILIEN. (*Hiſt. rom.*) *Quintus Nonius Regillianus* fut un de ces aventuriers qui ſe multiplièrent à l'infini ſous le règne du foible empereur Gallien, & qu'on nomma tyrans, parce qu'ayant tous prétendu à l'Empire, ou bien y étant parvenus ſans y prétendre, ils ne furent pas s'y maintenir, & ſuccombèrent ſous le poids de cette entrepriſe, ſouvent formée ſans leur aveu, ſouvent même contre leur gré. Ces promotions irrégulières à l'Empire impoſoient la néceſſité de réuſſir; c'étoient des arrêts de mort quand on ne réuſſiſſoit pas. Regilien étoit Dace d'origine : on croit qu'il étoit parent de ce Décébale, vaincu par Trajan; il ſervit avec diſtinction dans les armées romaines, & acquit ſurtout beaucoup de réputation ſous l'empire de Valérien; il parvint aux premiers emplois militaires. Sous l'empire de Gallien, il commanda en chef dans l'Illyrie & dans la haute Mœſie; il y remporta des victoires aſſez conſidérables l'an 260; enfin il fut malheureuſement aſſez en vue pour qu'on jetât les yeux ſur lui dans le mécontentement général qu'excitoit Gallien, & au milieu du profond mépris qu'inſpiroit ce Prince. La manière dont Regilien fut élu Empereur, & les motifs qui concoururent à ſon élection, méritent d'être obſervés, & appartiennent à l'hiſtoire de l'eſprit humain. Des officiers de l'armée de Regilien, étant à ſouper enſemble, s'entretenoient de leur général, & remarquoient le rapport grammatical qui ſe trouvoit entre ſon nom & le titre de Roi. Ce rapport leur parut d'un heureux préſage, &, s'échauffant ſur cette idée ſuperſtitieuſe, ils en vinrent juſqu'à le revêtir de la pourpre dès le lendemain. Les peuples d'Illyrie applaudirent à ce choix; mais, bientôt épouvantés des préparatifs de guerre & de vengeance que les partiſans de Gallien faiſoient ſous ſon nom, ils communiquèrent leur frayeur aux ſoldats de Regilien, qui le maſſacrèrent au moment où, pour ſoutenir l'honneur de leur choix, il ſe préparoit à porter la guerre chez les Sarmates. Ce fut l'an 263.

REYNA (CASSIODORE), (*Hiſt. litt. mod.*), auteur d'une traduction de la Bible en eſpagnol, ſous ce titre : *La Biblia que es tos ſacros libros del viejo y nuevo teſtamento, transladada en eſpanol.* Cette traduction eſt toute calviniſte : elle parut en 1569, non en Eſpagne, où le calviniſme n'avoit pu pénétrer, mais à Bâle. L'auteur, qui a caché ſon nom ſous ces deux lettres initiales, C. R., a mis à la tête de ſon ouvrage un long diſcours en faveur des traductions de la Bible en langue vulgaire. La fienne eſt devenue très-rare.

ROBERT-GROSSE-TÊTE, (*Hiſt. litt. mod.*), en latin *Capito*, né en Angleterre dans le pays de Suffolck, de parens pauvres, parvint à l'archidiaconé de Leiceſter, & en 1235 à l'évêché de Lincoln. Il eſt principalement connu par ſon oppoſition aux entrepriſes de la cour de Rome, qu'il y avoit alors quelque courage à combattre, mais qu'il n'y a plus depuis long-tems que de la baſſeſſe & de l'impiété à outrager. Par une ſuite du même principe, il défendit avec beaucoup de force la juridiction de l'Ordinaire contre les moines, qui, cherchant à s'y ſouſtraire, intéreſſoient l'autorité pontificale à leur accorder des exemptions deſtructives de toute diſcipline & de toute hiérarchie. Le pape Innocent IV ayant accordé d'office une diſpenſe, relativement à un canonicat de l'égliſe de Lincoln, trouva dans l'évêque l'oppoſition la plus vigoureuſe & la plus conſtante. On a quelques-unes des lettres de cet évêque dans le recueil de Brown, intitulé *Faſciculus rerum expetendarum*. Son ouvrage *ſur les Obſervations légales* a été réimprimé à Londres dans le dernier ſiècle; ſon *Teſtamentum duodecim Prophetarum* eſt devenu très-rare; ce qu'il ne faut pas prendre pour un éloge, car les bons livres ſe réimpriment en proportion du beſoin ou de l'empreſſement. Son *Abrégé de la ſphère*, les Commentaires ſur les analytiques d'Ariſtote, ont eu de la réputation. En général il aimoit

Digitized by Google

les lettres, haïſſoit les vices & le déſordre, & s'eſt plu à faire la guerre à ces derniers dans la plupart de ſes ouvrages. Il mourut en 1253.

ROYE (DE), (*Hiſt. de Fr.*), nom d'une ancienne Maiſon fondue dans celles de Condé & de la Rochefoucauld, vers le milieu du ſeizième ſiècle : ce nom lui venoit d'un bourg de la Picardie. Dès le onzième & le douzième ſiècle, des ſeigneurs de Roye, de cette Maiſon, avoient accordé ou confirmé des franchiſes aux égliſes de Cambrai & de Saint-Quentin.

1°. Barthelemi de Roye étoit en faveur auprès de Philippe-Auguſte, qui lui donna, en 1190, la forêt d'Hercſle près Mont-Didier, & qu'il accompagna au ſiége de Rouen, dont il ſigna la capitulation en 1204, & dix ans après à la bataille de Bovines. Il fut fait chambrier de France en 1209, & fonda, en 1221, l'abbaye de Joyenval près Saint-Germain, dans la forêt de Marly, où il eſt enterré.

2°. Son petit-neveu, Mathieu, premier du nom, ſuivit ſaint Louis dans ſes deux voyages d'outremer en 1248 & en 1270, & ſervoit encore en Flandre en l'an 1300.

3°. Jean II ſon fils rendit de grands ſervices au roi Philippe de Valois, & ſe diſtingua ſurtout par ſa belle défenſe de Tournai contre Edouard III, en 1340.

4°. Mathieu II, fils de Jean II, après de longs & utiles ſervices rendus aux rois Philippe de Valois & Jean, fut un des ſeigneurs donnés en otage, en 1360, pour la délivrance de ce dernier. Il reſta quatorze ans en Angleterre.

5°. Dans la branche des ſeigneurs du Fleſſier & d'Aunoi, Mathieu IV ſervit en Flandre en 1337 ſous le connétable d'Eu, & en 134. ſous le duc de Normandie (depuis le roi Jean) en 1358 & 1359. Il ſervit bien le dauphin Charles, alors Régent; en 1360 il paſſa en Angleterre pour ramener le roi Jean en France; en 1364 il étoit à la bataille de Cocherel.

6°. 7°. 8°. Mathieu IV eut trois fils tués à la funeſte bataille de Nicopolis; ſavoir : Jean I, chambellan du Roi, avantageuſement connu d'ailleurs par la défenſe de la ville d'Aire contre les Anglais, en 1383, & par une expédition d'Afrique, où il avoit ſuivi le duc de Bourbon.

Renaud de Roye, ſeigneur de Milly, l'un des hommes les plus adroits de ſon tems, qui, en 1360, avoit défendu pendant trente jours un pas d'armes près de Calais, & qui, en 1385, avoit ſervi avec diſtinction en Flandre ſous le connétable de Cliſſon.

Enfin Dreux de Roye, dit Lancelot, maître des eaux & forêts de Languedoc.

9°. Mathieu V, ſeigneur de Roye, fils de Jean I, & neveu de Renaud & de Dreux, fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt.

10°. Antoine, ſire de Roye, petit-fils de Mathieu V, fut tué à la bataille d'Azincourt.

11°. Éléonore, dame de Roye, de Conti, &c. ſa petite-fille, porta ce nom de Conti avec la terre dans la Maiſon de Condé.

12°. Et Charlotte de Roye, comteſſe de Roucy, ſa ſœur, porta ſa part des biens de la Maiſon de Roye, dans la Maiſon de la Rochefoucauld.

13°. Mathieu IV, mentionné ſous le n°. 5, outre ſes trois fils tués à Nicopolis, en eut encore deux très-recommandables; ſavoir : Mathieu, dit *Triſtan*, ſeigneur de Buſanci, qui s'étoit ſignalé au ſiége de Duras, & qui, ſervant en Flandre ſous le connétable de Cliſſon, avoit été fait priſonnier. Il mourut le 8 décembre 1386, dans une expédition en Eſpagne.

14°. Gui de Roye, ſucceſſivement chanoine de Noyon, doyen de Saint-Quentin, évêque de Verdun, de Caſtres, de Dol, archevêque de Tours, de Sens, & enfin de Reims. C'eſt lui qui a fondé à Paris, en 1399, le collége de Reims. Il vécut beaucoup à la cour des Papes d'Avignon. Enfin, étant en chemin pour ſe rendre au concile de Piſe, aſſemblé dans la vue de faire ceſſer le ſchiſme, un homme de ſa ſuite prit querelle dans un bourg, près de Gênes, avec un autre homme qu'il tua; cet accident excita une ſédition furieuſe. Le prélat, qui ſe vit inveſti dans ſa maiſon, voulut deſcendre pour appaiſer le tumulte, lorſqu'il fut frappé d'un coup d'arbalète, dont il mourut le 8 juin 1409.

15°. Il eut un petit-neveu nommé, comme lui, Gui de Roye, qui, attaché d'abord au parti de Bourgogne, mais rendu au ſervice de ſon Roi par la paix d'Arras, contribua beaucoup à la réduction de la Normandie, notamment à la priſe de Pont-Audemer en 1449. Il y fut armé chevalier par le Roi. Le duc de Bourgogne le fit, en 1461, chevalier de ſon Ordre de la Toiſon-d'Or. Il mourut en 1463.

SAINT-LAMBERT (JEAN-FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), gentilhomme lorrain, l'un des quarante de l'Académie françaiſe, auteur de ce beau *Poëme des Saiſons* & de pluſieurs autres excellens ouvrages tant en proſe qu'en vers, eſt un des écrivains du dix-huitième ſiècle, dont les talens & les mœurs ont le plus honoré les Lettres. Son père étoit attaché à ce duc de Lorraine, Léopold, dont la mémoire ſera éternellement en bénédiction dans la Lorraine, que Staniſlas *le Bienfaiſant* n'a pu faire oublier, parce qu'il le rappeloit ſans ceſſe par ſa bonté; & que M. de Voltaire, dans *le Siècle de Louis XIV*, a tant fait aimer à ceux même qui ne l'ont jamais connu. M. de Saint-Lambert fut élevé par ſon père dans une petite terre nommée Flaccour, voiſine de la terre de Craon, appartenante à la Maiſon de Beauvau-Craon; c'eſt à la faveur de ce voiſinage que s'eſt formée la conſtante & reſpectable amitié qui l'a toujours uni avec M. le maréchal-prince de Beauvau, chef de cette illuſtre Maiſon, moins diſtingué par ſon rang & par ſes dignités, que par ſes talens & ſes ſervices militaires, ſon amour éclairé pour les Lettres, ſon amour févère pour la juſtice, ſes grandes & nobles qualités ſi bien aſſorties à ſa haute naiſſance & à ſa noble figure. C'étoit déjà une faveur marquée du Ciel, que ce voiſinage qui les offrit l'un à l'autre, & qui commença leur amitié :

Notitiam primoſque gradus vicinia fecit
Tempore crevit amor.

Les œuvres de M. de Saint-Lambert préſentent plus d'un monument de cette amitié qui a duré toute leur vie.

Les Jéſuites de Pont-à-Mouſſon dirigèrent en partie ſon éducation, &, diſciple reconnoiſſant, il les traite fort bien dans une Epître badine & très-agréable ſur le janſéniſme, adreſſée au même prince de Beauvau :

Indulgente Société,
O vous dévots plus raiſonnables,
Apôtres pleins d'urbanité,
Le goût polit vos mœurs aimables;
Vous vous occupez ſagement
De l'art de penſer & de plaire,
Aux charmes touchans du bréviaire
Vous entremêlez prudemment,
Et du Virgile, & du Voltaire, &c.

M. de Saint-Lambert, dans cette pièce, ſe montre philoſophe moliniſte, mais ſurtout il ſe montre poëte aimable, correct, élégant, plein de goût. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il avoit donné des preuves de ce goût exquis, & montré les plus heureuſes diſpoſitions pour les Lettres; mais à l'état d'homme de lettres, il crut devoir joindre ce qu'on appelle plus particuliérement dans le monde un état : ce fut l'amitié qui le détermina dans ce choix; il prit le parti qu'avoit pris ſon illuſtre ami, & qui ne l'en ſéparoit point, le parti du ſervice; il ſervit d'abord dans les gardes lorraines. Le roi de Pologne, Staniſlas, le connut, l'aima, ſe l'attacha, & dans la ſuite le fit grand-maître de ſa garde-robe. Diſtingué, chéri de tout ce qui compoſoit la cour de Lunéville, c'eſt dans cette excellente école qu'il acheva de ſe former l'eſprit & le goût. Il put dire comme Voltaire, qui lui-même faiſoit partie alors de cette cour choiſie :

Je coule ici mes heureux jours
Dans la plus tranquille des cours,
Sans intrigue, ſans jalouſie,
Auprès d'un Roi ſans courtiſans,
Près de Bouffiers & d'Emilie;
Je les vois & je les entends :
Il faut bien que je faſſe envie.

Il voyoit, il entendoit de plus l'auteur de ces vers, qui n'étoit pas un des moindres ornemens de la cour qu'il a chantée. M. de Saint-Lambert a vécu trois ans dans l'intimité à Cirey avec madame du Châtelet & ce même Voltaire, dont il fut toujours l'admirateur & l'ami, ſans jamais entrer dans aucune des tracaſſeries littéraires où cette liaiſon, d'ailleurs ſi honorable, pouvoit naturellement engager. Eſprit toujours ſage & toujours décent, il fourioit avec l'indulgence de la vraie philoſophie & de l'amitié à ces ſaillies piquantes & malignes dont, par la perfection de ſon goût, autant que par celle de ſa raiſon, il eût ſupprimé une partie, à ces facéties gaies juſqu'à la bouffonnerie, qui quelquefois ſembloient déroger à la gloire de ce vieillard admirable, l'homme du monde qui a le plus fait rire les gens d'eſprit, & le plus fait pleurer les ames ſenſibles. M. de Saint-Lambert auroit été l'ami le plus propre à le contenir dans les bornes de la ſageſſe & des bienſéances, ſi ce grand-homme, fait pour dominer ſur les eſprits, avoit pu laiſſer à un autre quelque empire ſur le ſien. M. de Saint-Lambert ne ſe permettoit de lui offrir pour toute leçon que ſon exemple.

Digitized by Google

Toujours guidé par le devoir & l'amitié, il ſuivit M. de Beauvau dans le ſervice de France ſans quitter celui du roi de Pologne. Il fut bientôt diſtingué comme militaire par les généraux français, qui le placèrent conſtamment dans l'état-major de l'armée. Il fit dans la guerre de 1755 les campagnes de Mahon & de Saint-Caſt en Bretagne ; il fit diverſes autres campagnes en Allemagne & en Italie, toujours cultivant les Lettres, exerçant ſon talent poétique au milieu des camps ſans jamais négliger aucun des devoirs de ſon état, & toujours ami de la paix au milieu de la guerre. *Voyez* ſes vers ſur la paix de 1748.

Dans les intervalles de la guerre, il fut conduit par ſon ami ſur le grand théâtre de la capitale, où il faut que tous les grands talens viennent ſe réunir & ſe perfectionner ; il ne tarda pas à être lié avec les hommes les plus célèbres, & dans le monde, & dans les Lettres, les Monteſquieu, les Fontenelle, le préſident Hénault, d'Alembert, &c. Alors ſon ſort fut fixé à Paris & ſon cœur s'y attacha ; il y vécut dans la maiſon, avec la famille & les amis de M. & madame de Beauvau, qu'il ſuffit de nommer pour préſenter l'idée de tous les charmes dont la ſociété ſoit ſuſceptible, & pour donner une ſignification préciſe & ſenſible au mot, *bonne compagnie*, ſi ſouvent employé au haſard par la vanité. Son cœur y fonda une autre liaiſon, mémorable dans les faſtes de l'amitié, dont, pendant un demi-ſiècle, une conformité parfaite de goûts, de ſentimens, d'opinions, de vertus n'a jamais permis à aucun orage de troubler la paix, où l'habitude n'a jamais introduit ni langueur ni négligence ; dans laquelle une eſtime profonde, un vif deſir de plaire, des ſoins continuels, les attentions les plus délicates ſembloient renouveler chaque jour la fraîcheur & le charme d'une amitié naiſſante, & qui enfin leur a procuré cinquante ans de bonheur. C'eſt à celle qui lui inſpira cette amitié parfaite qu'il paroît dédier ſon poème *des Saiſons* par ces vers charmans :

Et toi, qui m'as choiſi pour embellir ma vie,
Doux repos de mon cœur, aimable & tendre amie,
Toi qui ſais de nos champs admirer les beautés,
Dérobe-toi, Doris, au luxe des cités,
Aux arts dont tu jouis, au monde où tu ſais plaire ;
Le printemps te rappelle au vallon ſolitaire ;
Heureux ſi, près de toi, je chante à ſon retour
Ses dons & ſes plaiſirs, la campagne & l'amour !

Ce ſeul mot, *Doux repos de mon cœur*, exprime mieux le caractère de cette amitié ſainte & heureuſe, que tout ce que nous en avons dit & que nous aurions pu en dire encore. Heureux qui trouve à repoſer ſon cœur !

Le privilége des grands poètes eſt d'éterniſer le ſouvenir des ſentimens qu'ils ont ou inſpirés ou éprouvés, & de ceux qui en ont été l'objet. M. de Saint-Lambert, dans le même poème, a auſſi érigé à ſa conſtance & reconnoiſſante amitié pour M. & madame de Beauvau, un monument que le tems reſpectera.

Plaiſirs de mes amis, vous remplirez mon cœur !
Oui, je verrai, Beauvau, ta gloire & ton bonheur,
J'entendrai célébrer ta vertu bienfaiſante,
Ton ame toujours pure & toujours indulgente,
Ta valeur, ta raiſon, ta noble fermeté,
Ton cœur ami de l'ordre & juſte avec bonté.
Je verrai la compagne à tes deſtins unie,
Embellir ton bonheur, ſeconder ton génie,
Et pour elle & pour toi croître de jour en jour
Du public éclairé le reſpect & l'amour.
Vos ſuccès, vos plaiſirs, votre union charmante,
Ce ſpectacle ſi doux de la vertu contente,
Me tiendront lieu de tout, &c.

Il avoit acquis, dans la même ſociété, un autre ami qu'il regrette avec la tendreſſe la plus pathétique & la plus pénétrante.

Ces vallons ſans troupeaux, ces forêts ſans concerts,
Ces champs décolorés, ce deuil de l'Univers,
Rappellent à mon cœur des pertes plus ſenſibles.
Je crois me retrouver à ces momens horribles
Où j'ai vu mes amis que la faulx du trépas
Menaçoit à mes yeux ou frappoit dans mes bras.
De Chabot expirant je vois encor l'image,
Je le vois à ſes maux oppoſer ſon courage,
Penſer, ſentir, aimer au bord du monument,
Et jouir de la vie à ſon dernier moment.
Objet de mes regrets, ami fidèle & tendre,
J'aime à porter mes pleurs en tribut à ta cendre.
Malheur à qui les dieux accordent de longs jours!
Conſumé de douleurs vers la fin de leur cours,
Il voit dans le tombeau ſes amis diſparoître,
Et les êtres qu'il aime arrachés à ſon être ;
Il voit autour de lui tout périr, tout changer ;
A la race nouvelle il ſe trouve étranger,
Et lorſqu'à ſes regards la lumière eſt ravie,
Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

Si ce ne ſont pas là des plus beaux vers de ſentiment qu'il y ait dans la langue, il faut renoncer à parler de poéſie. Les vers de deſcription, dans leur genre, n'y ſont pas inférieurs. Tous ſont ce qu'ils doivent être, pleins, élégans, faciles, harmonieux, juſtes pour l'image, touchans par le ſentiment qui les anime, intéreſſans par l'expreſſion. Cependant, le croiroit-on ? le mérite aujourd'hui bien reconnu de ce poème ne l'a pas toujours été. A ſa naiſſance, il y eut une eſpèce de

Digitized by Google

conjuration secrète pour en empêcher le succès. Les gens du monde, occupés des plaisirs de Paris ou des intrigues de la cour, accusoient d'insipidité les descriptions champêtres ; *l'innocence des champs n'étoit point du tout leur fait.* A la vérité, les vrais & grands poëtes, les Voltaire, les Lahарpe, les Delille, &c. rendoient hautement témoignage au mérite éminent de ce poëme ; mais les poëtes d'un rang inférieur étoient plus avares d'applaudissemens ; ils ne pouvoient aimer un ouvrage qui, par la comparaison, mettoit dans tout son jour leur médiocrité.

Urit enim fulgore suo qui pragravat artes
Infra se positas.

De plus, M. de Saint-Lambert avoit fourni de fort bons articles à l'*Encyclopédie* ; il n'en fallut pas davantage aux ennemis des philosophes, pour faire, de l'éloge ou de la critique du poëme des Saisons, une affaire de parti. De ces diverses dispositions, toutes assez ennemies, se formoit contre cet ouvrage comme une voix sourde qui s'efforçoit de le décrier, mais qui fut bientôt étouffée par les cent voix de la Renommée & par les éditions multipliées de ce poëme.

Les poëfies fugitives qui d'accompagnent, sont autant de petits chefs-d'œuvre de goût. Tout y est gracieux, correct, élégant, fini. On y trouve encore de beaux monumens consacrés à l'amitié : par exemple, l'épitre charmante à M. le prince de Beauvau, qui commence par ce vers :

Je revois donc les bords où le ciel m'a fait naître.

& qui finit par ceux-ci :

Auprès de toi souvent j'oublie
Tous ces mortels légers, aveugles ou pervers ;
Si je mépriſe en eux la Nature avilie,
J'admire & j'aime en toi la Nature ennoblie ;
Sans toi, j'irois chercher les plus sombres déserts,
Et dans un antre obſcur ou sous un toit de chaume,
Pleurant d'avoir connu le néant des vertus,
Je m'écrierois avec Brutus :
O vertu ! n'es-tu qu'un fantôme ?

Les vieillards peuvent se rappeler l'éclatant succès qu'eurent, à leur naiſſance, les deux petites pièces intitulées, l'une *le Soir*, l'autre *le Matin*, où l'on trouve le germe, plus développé dans le *Poëme des Saisons*, du talent de peindre la Nature, & d'animer les tableaux phyſiques par des idées morales & des traits de ſentiment. Une jolie pièce de vers étoit un événement alors (on imprimoit bien moins qu'aujourd'hui) ; elle couroit en manuſcrit ; on se l'arrachoit ; on en tiroit des copies. On remarqua ſurtout, dans la pièce *du Matin*, un modèle parfait (ſi pourtant il faut des modèles dans ce genre), un modèle de l'art de dire avec grâce, avec delicateſſe, avec la décence la plus heureuſe, des choſes libres juſqu'à la licence, mais où la licence diſparoît ſous les ornemens poétiques & ſous les traits du ſentiment. Faut-il indiquer ce morceau ?

J'ai ſu, près du bonheur ſuprême, &c.

Le Triomphe d'Alexandre ou *Apelle & Campaſpe*, *Pygmalion*, &c. tout cela eſt charmant & fini.

La chanſon :

Sans dépit, ſans légéreté, &c.

imitée de Métaſtaſe, n'emploie que des traits d'indifférence choiſis. La pièce de Métaſtaſe, pleine d'eſprit & d'agrément, ſeroit un peu longue pour une chanſon françaiſe : le goût tend toujours à abréger. Les *Contes*, les *Fables orientales*, ſont en petit des modèles de narration ; pas un mot de trop ni de trop peu, & une morale toujours noblement exprimée ou finement ſous-entendue.

M. de Saint-Lambert parle avec trop d'indifférence ou de modeſtie de ſes poëſies fugitives (bagatelles, ſi l'on veut, mais bagatelles charmantes), lorſqu'il dit que ſi elles étoient ignorées, il ne les feroit pas connoître ; mais il a bien raiſon d'ajouter que puiſqu'elles ont été ſouvent imprimées, il eſt bon qu'elles le ſoient enfin correctement. En effet, je l'ai vu quelquefois étrangement défiguré dans ces éditions auxquelles il n'avoit pas préſidé :

Sur ces vers :

La raiſon des parens gêne le premier âge,
La tendreſſe & l'humeur nous prodiguent leurs ſoins.

le correcteur fut bleſſé de ce mélange de tendreſſe & d'humeur de la part des parens ; il aima mieux croire qu'il y avoit là une erreur de copiſte, & il mit :

La tendreſſe *& l'amour* nous prodiguent leurs ſoins.

Cette battologie n'eſt aſſurément pas du ſtyle de M. de Saint-Lambert, qui veut toujours que chaque mot ait ſa ſignification propre.

Dans cet autre vers :

Je croyois que nos cœurs s'attendoient pour aimer.

le correcteur n'a pas ſenti l'élégance particulière de ce mot *aimer*, employé ainſi au neutre & dans une acception non reſtreinte : il a cru devoir ſpécifier, & il a mis :

Je croyois que nos cœurs s'attendoient pour *s'aimer*.

Ces beaux changemens rappellent la fameuſe correction faite par un imprimeur à la réponſe de M. de Fontenelle au cardinal Dubois, alors pre-

Digitized by Google

mier miniſtre, en le recevant à l'Académie françaiſe. M. de Fontenelle donnoit à cet étrange Cardinal, à cet étrange premier miniſtre, à cet étrange académicien, un éloge que vraiſemblament il n'avoit pas mérité, celui d'avoir mis le jeune roi Louis XV au fait des affaires du royaume. Il lui diſoit en toutes lettres : *Vous vous rendez inutile autant que vous le pouvez.* L'*habile* imprimeur comprit d'abord qu'on ne ſe rend pas *inutile* exprès, & il mit : *Vous vous rendez* utile *autant que vous le pouvez.*

Or maintenant veillez, graves auteurs.....
. . . . . .
Pour rencontrer de pareils correcteurs.

On a vu plus d'un bel eſprit affectant du mépris pour *le métier d'auteur*, & rechercharit le titre d'*homme aimable*, d'*homme de compagnie*, ſe tromper au point de prendre des airs de légéreté, de tons frivoles, du perſiflage, pour de l'uſage du monde & pour de l'amabilité; c'eſt ce qui a perdu le pauvre Dorat, qui, s'il avoit moins voulu être *un joli homme*, avoit de quoi être un écrivain aſſez ſenſé; mais toutes ſes préfaces, bien analyſées, ſe réduiſent à ce propos du marquis de Maſcarille : *Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent pas le pédant.* M. de Voltaire lui-même ne s'eſt pas toujours aſſez préſervé de ce travers de parler avec mépris de l'état qu'il a tant honoré. Quand il a voulu être *comte*, & qu'il en a pris le titre, ne deſcendoit-il pas, par cette vanité, trop au deſſous de ce grand nom de Voltaire? Quand il dit :

Que Dufreſny, plus ſage & moins diſſipateur,
Ne fût pas mort de faim, *digne mort d'un auteur!*

étoit-ce à lui à répéter cette vieille & ignoble plaiſanterie, digne d'un financier du tems des *Turcarets?* Quand il a ſi ſouvent reproché à des écrivains moins fortunés que lui, *le grenier* d'où ils prétendoient inſtruire le monde qu'ils ne connoiſſoient pas, devoit-il répandre ainſi le ridicule & l'opprobre ſur la pauvreté? M. de Saint-Lambert, ſans rien mépriſer, ſans rien rechercher, ſans rien affecter, étoit à la fois homme de cabinet & homme du monde, ſupérieur dans ſes écrits & aimable dans la ſociété. Placé au centre de la meilleur compagnie, il avoit ſenti tout ce qu'elle a de charmes; il avoit pris ce qu'elle a de bon, & il ſe l'étoit rendu propre. Il ſoutenoit dans le monde la dignité des Lettres par la dignité de ſon caractère, de ſes mœurs, de ſes manières, & il fourniſſoit aux gens de lettres un modèle de ce que l'uſage du monde pourroit ajouter à leur mérite. On a beaucoup agité la queſtion ſi la ſociété leur étoit plus avantageuſe ou plus nuiſible : il étoit la preuve qu'elle ſert aux bons eſprits, qu'elle épure le goût ſans ralentir le génie; qu'elle inſpire plus de deſir, & donne plus de moyens de plaire. Peut-être, plus ſolitaire, auroit-il produit davantage; mais de combien de bonheur il ſe ſeroit privé! Et quand un écrivain n'a rien fait que d'excellent, que peut-on lui demander de plus?

On découvre dans ſes ouvrages les principes qui ont réglé ſa vie, & auxquels il a été fidèle; & l'on n'y trouve aucune de ces erreurs où les ſyſtêmes engagent trop ſouvent, aucune de ces contradictions où jette une imagination déréglée, qui s'enflamme tour-à-tour ſur *le pour* & ſur *le contre.*

Il fut reçu à l'Académie françaiſe en 1770, après la publication de ſon poëme, qui exigeoit ſi impérieuſement l'Académie, que les petites cabales doit nous avons parlé, ne purent empêcher que cette juſtice ne lui fût promptement rendue.

Il avoit entrepris un autre poëme intitulé *Le Génie*, & certes c'étoit à lui à célebrer le génie, dont il avoit tous les avantages, & dont il n'avoit point les écarts. Cet ouvrage cependant n'a point été terminé.

C'étoit à lui auſſi qu'il appartenoit de tracer, à l'homme vivant en ſociété, tous ſes devoirs, lui qui les rempliſſoit ſi bien; c'eſt ce qu'il a exécuté avec la philoſophie & l'éloquence de Cicéron, mais ſous un point de vue différent, relatif aux diverſes ſortes de gouvernemens, dans le livre *des Principes des Mœurs chez toutes les Nations.* Les deux inébranlables fondemens ſur leſquels repoſe ſa renommée littéraire, ſont : 1°. *le Poëme des Saiſons*, fruit de ſes plus belles années, 2°. ſes *Principes des Mœurs*, ouvrage en proſe, monument de ſa maturité, produit des réflexions les plus profondes, appliquées à de vaſtes connoiſſances, ſurtout à celle de l'homme, dont il n'exige rien qui paſſe les forces de la Nature, & qui ne ſoit conforme à la raiſon.

Ses autres titres, moins conſidérables, qui auroient ſuffi pour faire une réputation à beaucoup d'autres écrivains, ne ſont pour lui que comme une ſurabondance de droit à ſa gloire littéraire.

Tout ce qui vient d'être dit eſt contenu en ſubſtance dans l'inſcription ſimple, noble & tendre que l'amitié a gravée ſur ſa tombe.

Ci gît Jean-François SAINT-LAMBERT,
Né l'an 1716, le 16 décembre;
De l'ancienne Académie françaiſe,
Militaire diſtingué,
Poëte & peintre de la Nature,
Grand & ſublime comme elle;
Philoſophe moraliſte,
Il nous conduiſit au bonheur
Par la vertu;
Homme de bien ſans vanité
Comme ſans envie,
Il aima, il fut aimé.
Le monde & ſes amis le perdirent
Le 9 février 1803.
Celle qui fut cinquante ans ſon amie
A fait mettre cette pierre ſur
Son tombeau.

Google

Armes de la Maiſon de Saint-Remy de Valois, d'argent à une face d'azur, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.

SAINT-REMY DE VALOIS (Mémoire sur la Maison de), iſſue du fils naturel qu'Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame & baronne de Saint-Remy.

Ire. Degré. — V^e. Aïeul.

Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, Henri de Saint-Remy, qui ſuit. Ladite Nicole de Savigny, qualifiée haute & puiſſante Dame, Dame de Saint-Remy de Fontelle, du Chaſtellier & de Noez, épouſa Jean Deville, chevalier de l'Ordre du Roi, & fit ſon teſtament le 12 janvier 1550, où elle déclara que le feu roi Henri II avoit fait don, *à Henri Monſieur ſon fils*, de la ſomme de 30000 écus ſol, qu'elle avoit reçue en 1558 (1).

IIe. Degré. — IVe. Aïeul.

Henri de Saint-Remy, appelé *Henri Monſieur*, & qualifié haut & puiſſant ſeigneur, chevalier, ſeigneur & baron du Chaſtellier, de Fontelle, de Noez & de Beauvoir, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, colonel d'un régiment de cavalerie & gens de pied, & gouverneur de Château-Vilain, épouſa par contrat du 31 octobre 1592, paſſé à Iſſoye en Champagne, Dame Chrétienne de Luz (2), qualifiée haute & puiſſante Dame, veuve de Claude de Freſnay, ſeigneur de Touppy, chevalier de l'Ordre du Roi, & fille d'Honoré, ſeigneur Jacques de Luz, auſſi chevalier de l'Ordre du Roi, & dame Michelle Dufay, ſeigneur & dame de Bazoilles. Il mourut à Paris le 14 février 1621, & eut de ſon mariage le fils qui ſuit :

IIIe. Degré. — Triſaïeul.

René de Saint-Remy, qualifié haut & puiſſant ſeigneur, chevalier, ſeigneur & baron de Fontelle, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & capitaine de cent hommes d'armes, mourut le 11 mars 1663, & avoit épouſé, par contrat du 25 avril 1646, paſſé à Iſſoye, Jaquette Breveau; il eut entr'autres enfans le fils qui ſuit :

IVe. Degré. — Biſaïeul.

Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois, qualifié haut & puiſſant ſeigneur, chevalier, ſeigneur de Fontelle, major du régiment de Bachvillier, cavalerie, naquit le 9 ſeptembre 1649, fut baptiſé à Fontelle le 19 octobre 1653, épouſa en premières noces demoiſelle Reine-Marguerite de Courtois, & en ſeconde, épouſa par contrat du 18 janvier 1674, paſſé à Saint-Aubin, diocèſe de Toul, demoiſelle Marie de Mullot, fille de Paul de Mullot, écuyer, & de demoiſelle Charlotte de Chaſlus, mourut avant le 4 mars 1714; & de ſon ſecond mariage eut un fils qui ſuit :

V^e. Degré. — Aïeul.

Nicolas-René de Saint-Remy de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, & ſeigneur de Luz, fut baptiſé à Saint-Aubin-aux-Anges, diocèſe de Toul, le 12 avril 1678; ſervit le Roi pendant dix ans, en qualité de garde-du-corps de Sa Majeſté, dans la compagnie du duc de Charoſt; quitta le ſervice pour ſe marier; épouſa par contrat du 4 mars 1714, demoiſelle Marie-Elizabeth Devienne, fille de Nicolas-François Devienne, chevalier, ſeigneur & baron de Fontelle de Nois, & conſeiller du Roi, préſidente, lieutenant-général civil & criminel au bailliage royal de Bar-ſur-Seine, & de dame Elizabeth Merille; mourut à Fontelle le 3 octobre 1759, & de ſon mariage eut deux fils, le premier, Pierre-Nicolas-René de Saint-Remy de Fontelle, né à Fontelle le 3 juin 1716, reçu, en 1744, cadet gentilhomme dans le régiment de Craſſin, où l'on aſſure qu'il a été tué dans une occaſion de guerre contre les ennemis du Roi; le ſecond, Jacques qui ſuit :

VIe. Degré. — Père.

Jacques de Saint-Remy de Valois, appelé d'abord de Luz, & enſuite de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, naquit à Fontelle le 22 décembre 1717, & fut baptiſé le premier janvier 1718. Dans l'acte de ſon baptême, qui conſtitue ſon nom & ſon état, ſon père préſent, eſt appelé & qualifié monſieur René de Saint-Remy de Valois, baron de Saint-Remy, & ſa tante, qui fut ſa marraine, y eſt appelée demoiſelle Barbe-Thérèſe, fille de feu M. Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois : l'un & l'autre y ont ſigné Saint-Remy de Valois; il épouſa dans la paroiſſe de Saint-Martin de Langres, le 14 août 1755, Marie Joſſet, dont il avoit déjà un fils, qui ſuit, *& mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris* le 16 février 1762 ſuivant. Son extrait mortuaire où il eſt appelé, eſt qualifié Jacques de Valois, chevalier baron de Saint-Remy.

VIIe. Degré. — Produisans.

Jacques de Saint-Remy de Valois, né le 25 février 1755, & baptiſé le même jour dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Pierre & de Saint-Paul de la ville

(1) Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France, par le Père Anſelme, tome I, page 136.
Hiſtoire de France, par le préſident Henault, troiſième édition in-4°. page 315.

(2) Les deux ſœurs puînées, Marine & Magdelaine de Luz, épouſèrent, l'une, François de Choiſeul, baron d'Ambonville; & l'autre, Benjamin de Sauſiere, ſeigneur & baron de Tenance.

Digitized by Google

ville de Langres, reconnu & légitimé par ſes père & mère dans l'acte de célébration de leur mariage, du 14 août de la même année.

Jeanne de Saint-Remy de Valois, née à Fontelle le 22 juillet 1756.

Marie-Anne de Saint-Remy, née auſſi à Fontelle le 2 octobre 1757.

Nous Antoine-Marie d'Hoſier de Serigny, chevalier, juge d'armes de la nobleſſe de France, chevalier grand-croix honoraire de l'Ordre royal de Saint-Maurice de Sardaigne,

Certifions au Roi la vérité des faits contenus dans le Mémoire ci-deſſus, dreſſé par Nous ſur titres authentiques. En foi de quoi nous avons ſigné le préſent certificat, & l'avons fait contreſigner par notre ſecrétaire, qui y a appoſé le ſceau de nos armes. A Paris, le lundi ſixième jour du mois de mai de l'an mil ſept cent ſoixante-ſeize.

Signé d'Hosier de Serigny.

Par Monſieur le juge d'armes de la nobleſſe de France.

Signé Duplessis.

(*Article fourni.*)

SAINTE-PALAYE (de la Curne de). Dans le Dictionnaire, l'article *la Curne* renvoie à *Sainte-Palaye*, où l'on ne trouve rien. Jean-Baptiſte de la Curne de Sainte-Palaye naquit à Auxerre en 1697. Notre hiſtoire, notre langue, nos antiquités françaiſes l'occupèrent toute ſa vie. Auſſi ſavant que ſon ami M. de Foncemagne, & plus laborieux, ou du moins plus porté à écrire, il avoit entrepris & exécuté en partie les plus vaſtes ouvrages. Son *Gloſſaire françois univerſel*, où chaque mot étoit accompagné de preuves & d'exemples des différens ſens dans leſquels il avoit été pris dans les divers tems & par les différens auteurs, auroit été un monument précieux d'érudition, & cette érudition n'auroit pas été dépourvue d'agrémens : ç'auroit été l'hiſtoire de la langue, & cette hiſtoire auroit eu ſes anecdotes & ſes particularités, tantôt piquantes, tantôt intéreſſantes ; elle auroit eu auſſi ſes révolutions : on y auroit vu par quelles gradations, tantôt preſqu'inſenſibles, tantôt plus bruſques & plus marquées, tant de mots avoient paſſé de leur ſignification originaire à des ſignifications très-détournées, très-éloignées, quelquefois tout oppoſées : c'eſt ce qui auroit été encore plus ſenſible dans une *hiſtoire particulière des variations ſucceſſives de notre langue*, qu'il a laiſſée en manuſcrit. Il a laiſſé auſſi un *Dictionnaire de nos antiquités françoiſes*. Ces vaſtes & utiles ouvrages pourront être imprimés un jour quand on comptera davantage ſur le goût du public pour l'érudition & pour la connoiſſance des anciens uſages. Tout ce que nous pouvons aſſurer, c'eſt que M. de Sainte-Palaye, par un ſtyle pur & ſimple qui ne manque pas d'élégance, ſait donner à l'érudition tout l'agrément qui lui convient, & nous en apportons pour preuve ſes excellens *Mémoires ſur la Chevalerie*, que les femmes même liſent avec un plaiſir qui atteſte que le mérite de l'exécution répond à celui du choix du ſujet. M. de Sainte-Palaye a rempli, comme M. de Foncemagne, le Recueil de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, de ſavans Mémoires qui éclairciſſent divers points de notre hiſtoire, & qui ont, comme ceux de M. de Foncemagne, le mérite de faire autorité : c'eſt lui qui par des notices exactes a fixé nos idées ſur divers écrivains des anciens tems de notre hiſtoire, qu'il faut bien conſulter quand on veut l'écrire, puiſqu'enfin ils en ſont les ſources. Tels ſont le médecin ou phyſicien Rigord, Guillaume le Breton, Glaber, le moine Helgaud, Guillaume de Nangis & ſes continuateurs, les auteurs de la Chronique de Morigny, Froiſſard, &c. Mais M. de Sainte-Palaye n'étoit pas tellement renfermé dans notre hiſtoire & nos antiquités, qu'il ne fît auſſi quelquefois des excurſions heureuſes dans l'hiſtoire ancienne, témoin la manière dont il concilie Denys d'Halicarnaſſe & Tite-Live ſur ſix des premiers conſulats de Rome. (*Voyez* tom. 8, pag. 363 & ſuiv. ; & ſes remarques ſur la vie de Romulus par Plutarque, tom. 7, pag. 114 & ſuiv.)

On croiroit qu'un ſavant, toujours occupé d'ouvrages ſi ſérieux, de recherches ſi profondes, d'une littérature ſi auſtère, & prêtant ſi peu à l'imagination, ſortoit à peine de ſon cabinet, ne connoiſſoit que ſes livres & n'étoit connu que par ſes œuvres. Tout au contraire, c'étoit un homme livré à toutes les douceurs de la ſociété, qui les goûtoit & les faiſoit goûter, qui vivoit beaucoup dans le monde, qui l'aimoit, qui en étoit aimé, & qu'on n'auroit jamais pris pour un ſavant ſans ſa réputation, n'ayant aucun des travers d'un homme de lettres, & portant partout le ton modeſte, les manières ſimples & douces, la politeſſe aimable d'un homme de bonne compagnie. A ces qualités ſociales il joignoit des vertus qui ne l'étoient pas moins. Ce fut lui qui mérita par excellence le nom de *Philadelphe*.

L'amitié mutuelle de M. de Sainte-Palaye & de M. de la Curne ſon frère a été célèbre dans le monde, & a intéreſſé tous les honnêtes gens. M. de Voltaire les appeloit *fratres Helenæ, lucida ſidera* ; on pouvoit les appeler auſſi par *nobile fratrum* :

Fraternis animis, virtutum & amore gemellum.

Mais il faut laiſſer parler de cette amitié M. de Chamfort, le ſucceſſeur & le panégyriſte de M. de Sainte-Palaye à l'Académie françaiſe,

Qui depuis..... mais alors il étoit vertueux (1).

car il célébroit la vertu du ton le plus touchant.

(1) *Et erat tum dignus amari.* Virg.

« La tendreſſe des deux frères, dit-il, commença dès leur naiſſance (car ils étoient jumeaux), circonſtance préciеuſe qu'ils rappeloient toujours avec plaiſir. Ce titre de jumeaux..... avoit le mérite de reculer pour eux l'époque d'une amitié ſi tendre..... Ils lui devoient le bonheur inéſtimable de ne pouvoir trouver, dans leur vie entière, un moment où ils ne ſe fuſſent point aimés. M. de Sainte-Palaye n'a fait que ſix vers dans ſa vie, & c'eſt la traduction d'une épigramme grecque ſur deux jumeaux. Le teſtateur des deux frères (car ils n'en firent qu'un, & celui qui mourut le premier diſpoſa des biens de l'autre), leur teſtament diſtingua, par un legs conſidérable, deux parentes éloignées qui avoient l'avantage inappréciable à leurs yeux, d'être ſœurs & nées comme eux au même inſtant..... Plus heureux que les frères d'Hélène, privés, par une éternelle ſéparation, du plus grand charme de l'amitié, une même demeure, un même appartement, une même table, les mêmes ſociétés réuniront conſtamment MM. de la Curne..... Combien de fois a-t-on vu les deux frères, ſartout dans leur vieilleſſe, paroiſſant aux aſſemblées publiques, aux promenades, aux concerts, attirer tous les regards, l'attention du reſpect, même les applaudiſſemens!..... Après la vertu, le ſpectacle le plus touchant eſt celui de l'hommage que lui rendent les hommes aſſemblés.

» M. de la Curne eſt près de ſe marier : M. de Sainte-Palaye ne voit que le bonheur de ſon frère; il s'en applaudit, il eſt heureux, il croit aimer lui-même; mais la veille du jour fixé pour le mariage, M. de la Curne apperçoit, dans les yeux de ſon frère, les ſignes d'une douleur inquiète..... C'eſt que M. de Sainte Palaye, au moment de quitter ſon frère, redoutoit, pour leur amitié, les ſuites de ce nouvel engagement. Il laiſſe entrevoir ſa crainte; elle eſt partagée. Le trouble s'accroît, les larmes coulent. Non, dit M. de la Curne, je ne me marierai jamais. Ce ſerment fut inviolable.....

» Mais la vieilleſſe avance... l'inſtant redoutable approche... C'eſt M. de la Curne, dont la ſanté chancelante annonce la fin prochaine. On tremble, on s'attendrit pour M. de Sainte-Palaye; c'eſt à lui que l'on court dans le danger de ſon frère; tous les cœurs ſont émus..... Le feu roi (car une telle amitié devoit parvenir juſqu'au trône) montra quelqu'intérêt pour l'infortuné menacé de ſurvivre. C'eſt lui que plaint ſurtout le mourant lui-même. *Hélas!* dit-il, *que deviendra mon frère? Je m'étois toujours flatté qu'il mourroit avant moi....* O vœu ſublime du ſentiment, qui, dans ce partage des douleurs, s'emparoit de la plus amère, pour en ſauver l'objet de ſa tendreſſe!

Que deviendra en effet ce vieillard privé de ſon frère? Va-t-il être abandonné? C'eſt le ſort de ſon âge. « Non, ſes amis ſe raſſemblent, l'environnent, ſe ſuccèdent; des femmes jeunes, aimables, s'arrachent aux diſſipations du monde pour ſeconder des ſoins ſi touchans..... Il vit, mais la douleur, la vieilleſſe, les infirmités affoibliſſent ſes organes; le ſouvenir ſeul de ſon frère ſurvit à ſa raiſon; il n'eſt plus qu'une ombre; il aime encore. Dans une des ſéances particulières de l'Académie, chancelant, prêt à tomber, il eſt ſecouru par un nouvel académicien qu'il connoiſſoit à peine (M. Ducis). *Monſieur*, lui dit-il, *vous avez ſûrement un frère.* Un frère, un ſecours, ces deux idées ſont pour lui inſéparables à jamais.

» L'amitié fut le bonheur de ſa vie entière..... Que dis-je? ô conſolation! ô bonheur d'une deſtinée ſi rare! C'eſt l'amitié qui veille encore ſur ſes derniers jours. Il pleure un frère, il eſt vrai, mais il le pleure dans le ſein d'un ami qui partage cette perte, qui la remplace autant qu'il eſt en lui, qui lui prodigue, juſqu'au dernier moment, les ſoins les plus attentifs, les plus tendres, ajoutons, pour flatter ſa mémoire, les plus fraternels. C'eſt parmi vous, Meſſieurs, qu'il devoit ſe trouver, cet ami ſi reſpectable (M. de Bréquigny), ce bienfaiteur de tous les inſtans, qui chaque jour, & pluſieurs fois chaque jour, abandonne ſes études, ſes plaiſirs, pour aller ſecourir l'enfance de la vieilleſſe. Vos yeux le cherchent, ſon trouble le trahit, nouveau garant de ſa ſenſibilité, nouvel hommage à la mémoire de l'ami qu'il honore & qu'il pleure. »

M. de Sainte-Palaye mourut en 1781. Il avoit été reçu à l'Académie des belles-lettres en 1724, & à l'Académie françaiſe en 1758. Sa longue carrière fut toujours heureuſe, remplie par des inclinations douces & par des occupations de ſon choix; il aima les femmes ſans être tourmenté par elles. Il adoptoit, il répétoit avec plaiſir cette deviſe chevaleresque : *Toutes ſervir, toutes honorer pour l'amour d'une.* Déjà privé de mémoire, mais pas encore de raiſon, il aimoit à raconter qu'il avoit ſenti trois fois, en très-peu de tems, un goût vif & une ſorte de ſurpriſe de l'amour pour une même femme, ayant toujours oublié, dans tous les intervalles, qu'il l'eût déjà vue & déjà aimée, & ayant cru chaque fois la voir pour la première fois.

SALANKEMEN, (*Hiſt. mod.*), ville de la Baſſe-Hongrie ſur le Danube, vis-à-vis l'embouchure de la Teiſſe dans ce grand fleuve, lieu fameux par la victoire que l'armée impériale, commandée par le prince Louis de Bade, y remporta en 1691 ſur les Turcs.

Et de Salankemen les plaines infectées
Sont encore humectées
Du ſang de leurs ſoldats ſur la pouſſière épars,
a dit Rouſſeau.

SALAZAR (JEAN DE), (*Hiſt. mod.*), dit *le*

grand Chevalier, chambellan du Roi & capitaine de cent lances, ſervit avec diſtinction les rois Charles VII & Louis XI; il commandoit l'avant-garde de l'armée de Louis XI à la bataille de Mont-Lhéri en 1465; il défendit Paris contre les princes de la Ligue dite *du bien public*; il défendit Beauvais en 1469, contre le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, & lui en fit lever le ſiege; il eut part dans la ſuite à la conquête de la Franche-Comté, épouſe Marie de Bourgogne, fille de Charles; il mérita & il eut le gouvernement de Gray dans cette province. Il mourut en 1479; il laiſſa quatre fils, Hector, Galeas, Lancelot & Triſtan de Salazar. Les trois premiers ſoutinrent dignement la gloire que leur pere s'étoit acquiſe par les armes. Le dernier (Triſtan), évêque de Meaux, puis archevêque de Sens, ſervit utilement l'Etat par les négociations. En 1480 il conclut la première confédération de la France avec les Suiſſes; en 1488, ſous Charles VIII, il alla en Angleterre négocier ſur l'affaire de la Bretagne, dont Charles VIII voyoit de faire la conquête, qui donnoit de juſtes alarmes à l'Angleterre: il ne borna point ſes ſervices à ces opérations pacifiques; il étoit fils du *grand Chevalier*, il fut chevalier lui-même; il ſuivit Louis XII à la réduction de Gênes en 1507. L'hiſtorien Jean d'Anton nous repréſente ce prélat marchant à cette expédition, armé de toutes pièces, à la ſuite de Louis XI. Il mourut à Sens le 11 février 1518, ayant ſervi l'Etat ſous cinq Rois, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I.

SALEL (HUGUES), (*Hiſt. litt. mod.*), poète français, valet-de-chambre de François I, qui l'honoroit d'une protection & d'une affection particulière; il lui avoit donné ordre de traduire en vers français l'*Iliade* d'Homère. Salel étoit, dit-on, un des meilleurs poètes de ſon ſiècle; mais la langue ni la poéſie françaiſe n'étoient pas mûres encore pour une pareille entrepriſe; & quand elles ont été plus formées, l'entrepriſe a encore échoué. Salel ne traduiſit (& c'étoit trop) que les douze premiers livres de l'*Iliade* & le commencement du treizième. Son travail ne reſta pas ſans récompenſe. Le Roi lui donna l'abbaye de Saint-Chéron, & y ajouta encore une penſion. Des Imprimeurs ayant fait, ſans l'aveu de Salel & ſur des copies défectueuſes, une édition furtive de ſon ouvrage, François I donna, le 18 janvier 1544, à Fontainebleau, des lettres-patentes aſſez curieuſes, & qui deviennent un titre aſſez honorable pour Salel. Le Roi y parle ainſi: « Aucuns libraires & » imprimeurs, plus avaricieux que ſavans, ayant » trouvé moyen de recouvrer des copies d'aucuns » livres de l'*Iliade* d'Homère, prince des poëtes » grecs, que nous avons à Salel par ci-devant com- » mandé traduire & mettre en vers français, ſe » ſont ingérés de les imprimer & expoſer en vente, » avec une infinité de fautes & changemens de » dictions qui altèrent le ſens des ſentences, con- » tre l'intention de l'auteur & la diligence du » tranſlateur, lequel n'en peut recevoir ſinon une » dérépitation & calomnie, par l'ignorance, té- » mérité & négligence d'autrui; nous, voulant » obvier & pourvoir à telles folles & vaines en- » trepriſes deſdites libraires, à ce que par eux la » dignité de l'auteur ne ſoit en aucun endroit pro- » fanée, ne auſſi le labeur dudit traducteur mal » reconnu, au préjudice de l'utilité, richeſſe & » décoration que notre langue françaiſe reçoit au- » jourd'hui par cette traduction, de laquelle nous » ont ja été préſentés les neuf premiers livres, » dont la lecture nous a été ſi agréable & nous a » tant délectés, que nous deſirons ſinguliérement » la continuation & parachévement de l'œuvre, à » icelui Salel nous avons permis d'imprimer, &c. »

Etoit-ce un Prince ordinaire qui favoriſoit ſon valet-de-chambre? Etoit-ce *le père des lettres* qui protégeoit les talens? ou n'étoit-ce pas plutôt Salel lui-même qui avoit dreſſé ces lettres dans la forme qui lui étoit la plus avantageuſe, ſachant bien que le Roi, ſelon l'uſage, les ſigneroit ſans examen? C'eſt ce qu'il y a de plus vraiſemblable & de plus ordinaire.

En tête de la traduction eſt une épître en vers, de *Dame Poéſie au roi très-chrétien, François, premier de ce nom.*

Salel avoit auſſi fait une traduction françaiſe de la tragédie d'*Hélène*, d'Euripide. On a de plus publié un Recueil des *Œuvres de Hugues Salel, valet-de-chambre ordinaire du Roi, imprimées par commandement dudit ſeigneur.*

Après la mort de François I, Salel ſe retira dans ſon abbaye de Saint-Cheron près de Chartres, où il mourut l'an 1553, à quarante-neuf ans & demi. Son épitaphe, faite par Pierre Paſchal ſon ami, lui donne le titre de poète de François, roi de France. *Hugoni Salellio, Caduco, Franciſci Gallorum regis poetæ, vitâ integerrimo, qui tranquillioris vitæ deſiderio, ex regiâ, mortuo Franciſco, ut ſe totum otio & deâ dederet, Carnutum venit, ubi aliquot poſt annos, diuturno & mortifero morbo affectus, de vitâ, humanæ conditionis memor, placidè & conſtanter acceſſit. Huic hic quieſcenti & diſſoluti corporis renovationem expectanti, Petrus Paſchalius, amicus dolens P. & ſub oſ.ibi D. anno à ſalute mortalibus reſtituta 1553. Vixit annos quadraginta novem, menſes ſex.*

La plupart de ces particularités ſont tirées des *Bibliothèques* de la Croix du Maine & de du Verdier-Vauprivas: nous n'en avions dit qu'un mot dans le Dictionnaire.

SALETTE (JEAN DE), (*Hiſt. mod.*), Béarnois, évêque de Leſcar. C'eſt par l'entremiſe de ce Prélat que Louis XIII parvint à rétablir la religion catholique dans le Béarn, d'où elle avoit été bannie ſoixante-dix ans auparavant par Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Jean de Salette mou-

rut en 1630, & eut pour ſucceſſeur dans l'évêché de Leſcar, Jean-Henri de Salette ſon neveu.

SALIEZ (Antoinette de Salvan de), (*Hiſt. litt. mod.*), mariée à Antoine de Fontvielle, ſeigneur de Saliez, reſtée veuve de bonne heure, ne voulut point ſe remarier, & ſe conſacra entièrement à l'étude & à la culture des lettres. Elle eſt principalement connue par deux romans hiſtoriques : l'un eſt *la Comteſſe d'Iſembourg, princeſſe de Hohenzollern*; il a été traduit en pluſieurs langues, nommément en allemand & en italien ; l'autre a pour titre : *Les Princeſſes de Bavière, Iſabelle & Marguerite*. La première, fille du duc de Bavière, Etienne, eſt la fameuſe Iſabelle de Bavière, femme de notre roi Charles VI ; la ſeconde, fille d'Albert, Comte palatin du Rhin, celui qui fut élu Empereur au tems de la dépoſition de Wenceſlas. On ſuppoſe ces Princeſſes toutes les deux aimées par le duc d'Orléans, frère de Charles VI.

On a auſſi des lettres & quelques poéſies de madame de Saliez, inſérées dans *la nouvelle Pandore*, ou *les Femmes illuſtres du ſiècle de Louis-le-Grand*, ouvrage de M. de Vertron : elle eſt encore auteur de divers opuſcules, tant ſacrés que profanes ; elle étoit de l'académie des Ricovrati de Padoue ; elle avoit formé une *ſociété des chevaliers & des chevalières de la Bonne-Foi*, qui s'aſſembloient une fois la ſemaine, & à laquelle elle donna des ſtatuts en 1704. Voici le premier de ces ſtatuts :

Une amitié tendre & ſincère
Plus douce mille fois que l'amoureuſe loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des chevaliers de bonne foi.

M. Titon du Tillet a donné place, dans ſon Parnaſſe français, à madame de Saliez.

Elle eſt morte le 14 juin 1730, à Alby, âgée de quatre-vingt-douze ans.

Son article ſe trouve dans le Dictionnaire, à l'article *Salvan* ; mais il eſt beaucoup moins complet qu'ici, & il avoit beſoin de ce ſupplément.

SALLIGNY (Charles de), (*Hiſt. mod.*), avocat, auteur d'un Commentaire de la coutume de Vitry en Perthois, a vécu quatre-vingt-onze ans & demi. Son fils, Louis de Salligny, auſſi avocat, a vécu quatre-vingt-quinze ans ſix mois & quatorze jours. Il étoit né le 10 avril 1644 ; il avoit prêté le ſerment d'avocat au parlement en 1662. Il mourut le 24 octobre 1739, à Vitry-le-Français, ayant été ſoixante-dix-ſept ans avocat. Il avoit été nommé, en 1718, par le Roi, pour fixer les limites de la France & de la Lorraine : du moins il n'avoit alors que ſoixante-quatorze ans ; mais à quatre-vingt-cinq ans il avoit plaidé une cauſe pendant cinq quarts d'heure, & à quatre-vingt-douze ans, privé de la vue, il avoit compoſé un Mémoire ſur un des principaux points de la coutume de Vitry.

SALOMON (François-Henri), (*Hiſt. litt. mod.*), fils d'un conſeiller au parlement de Bordeaux, fut reçu avocat-général au grand-conſeil en 1638, & à l'Académie françaiſe en 1644 : il fut en concurrence pour cette place avec Pierre Corneille, déjà auteur du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, de *Pompée*, & il l'emporta ſur lui. On a peine à comprendre aujourd'hui une pareille préférence ; elle peut avoir deux excuſes : l'une, que Corneille étant domicilié à Rouen, ne pouvoit apporter aux aſſemblées l'aſſiduité qu'avec raiſon l'on ne vouloit pas exiger, mais qu'il étoit du moins naturel de deſirer ; l'autre, que ce Salomon, aujourd'hui inconnu, parce qu'il n'exiſte aucun ouvrage de lui, pouvoit avoir au grand-conſeil quelque réputation d'éloquence. Le peu d'écrits qu'il a laiſſés annonceroit un ſavant & un juriſconſulte, plutôt qu'un bel eſprit. Le père de ſa femme étoit préſident à mortier au parlement de Bordeaux, &, après la mort de ce beau-père, Salomon exerça cette charge. Louis XIV lui avoit donné le cordon de Saint-Michel pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à Toulouſe & à Bordeaux pendant les troubles de la Fronde. Ne à Bordeaux le 4 octobre 1620 ; mort auſſi à Bordeaux le 2 mars 1670.

SAMÉAS, (*Hiſt. des Juifs*), fils d'Eléazar & Galiléen, montra une valeur preſque ſurnaturelle au ſiége de Jotapas, dans la guerre des Juifs contre les Romains. Il fit tomber avec tant de force une pierre d'une groſſeur prodigieuſe ſur la tête du bélier qui battoit les murs de cette place, qu'il abattit entièrement cette tête. Non content de l'avoir miſe hors d'état de nuire, il voulut encore en faire ſa conquête ; il ſaute du haut des remparts au milieu des ennemis, ſaiſit cette tête de bélier à travers une grele de traits & de fleches ; il la porte au pied de la muraille, & s'apprête à monter, lorſqu'enfin, affoibli par le ſang qui couloit en abondance de toutes ſes plaies, le pied lui manque ; il tombe avec la tête de bélier, qu'il ne voulut jamais abandonner.

SANDRART (Joachim), (*Hiſt. mod.*), né à Francfort le 12 mai 1606, eſt au nombre des peintres célèbres. Le roi d'Eſpagne ayant demandé douze tableaux des plus habiles peintres qui ſe trouvaſſent alors à Rome, Sandrart fut un des douze, & ſon nom fut aſſocié à ceux du Guide, du Guerchin, du Dominiquin, du Pouſſin, &c. Il parcourut l'Italie en divers ſens, cherchant partout les plus beaux modèles de la peinture, à Veniſe, à Rome, à Naples, en Sicile, à Malte, puis dans toute la Lombardie, en retournant dans l'Allemagne ſa patrie. Il alla auſſi en Hollande. Il écrivit ſur ſon art, & compila ou abrégea les vies des peintres fameux : la ſienne a auſſi été écrite. On penſe diverſement de ſes productions dans la peinture ; elles ont leurs partiſans, elles ont auſſi

Digitized by Google

des détracteurs. On ignore le tems précis de ſa mort.

SANLECQUE. Nous n'avons parlé dans le Dictionnaire, que du Père Sanlecque, genovefain, connu par ſes poéſies ou plutôt par ſes vers. Il étoit fils, petit-fils, frère d'hommes recommandables comme ſavans, par la connoiſſance des langues tant anciennes que modernes, & comme artiſtes par l'art de tailler les poinçons & de frapper les matrices qui ſervent à faire les caractères de l'imprimerie. Jacques de Sanlecque, aïeul du Père Sanlecque, parmi tous les plus habiles graveurs de ſon tems, ſe trouva ſeul capable d'imiter en ces ſortes de caractères les écritures des langues ſyriaque, ſamaritaine, arménienne, chaldéenne & arabe, pour l'impreſſion de la Bible d'Anvers. Jacques de Sanlecque ſon fils, père du genovefain, s'étoit conſacré aux langues & aux ſciences; mais voyant que ſon père n'avoit point de ſucceſſeur dans l'art qui l'avoit ſi avantageuſement diſtingué, il embraſſa cette profeſſion, qui devint comme héréditaire dans cette famille, & dans laquelle il fit des progrès ſi rapides & ſi ſurprenans, qu'il parvint à ſurpaſſer ſon père même, & à perfectionner & embellir quelques-uns de ſes ouvrages. Il entreprit auſſi de tailler des poinçons & de faire des matrices pour toutes ſortes de notes, ſoit de plain-chant, ſoit de muſique, dont il a laiſſé des épreuves du plus beau travail; & comme il vouloit toujours joindre l'étude des ſciences aux travaux de ſa profeſſion, il ruina entièrement ſa ſanté, & mourut dans ſa quarante-ſixième année, le 23 décembre 1660. Son père étoit mort dans ſa quatre-vingt-dixième année, le 20 novembre 1648, ayant exercé ſon art pendant ſoixante-quinze ans.

Le ſecond Jacques de Sanlecque laiſſa trois fils: Louis de Sanlecque, le genovefain; le ſecond avoit bien mérité d'être mis au nombre des *enfans célèbres*. A l'âge de ſept ans il ſavoit le latin, le grec, l'hébreu, & n'étoit pas étranger dans la philoſophie. Trop précoce ou trop appliqué avant le tems, il ne put pas vivre; il mourut entre neuf à dix ans. Le troiſième fils, nommé Jean, ſuivit la profeſſion de ſes pères, & mourut en 1716, à ſoixante-deux ans. Il a tranſmis les poinçons & matrices de ſon père & de ſon aïeul à Jean-Euſtache-Louis Sanlecque ſon fils, dans le même état de beauté qui les a fait rechercher par les Lepetit, les Cramoiſy, les Muguet & les divers imprimeurs dont les éditions ſont les plus recherchées. Il ſe trouve même, dit-on, parmi ces caractères, des petit-textes qu'on juge n'être pas inférieurs à ceux que les Elzevirs ont employés. On voit que cette famille des Sanlecque a bien mérité de l'Etat & des lettres.

SANTERRE (JEAN-BAPTISTE), (*Hiſt. mod.*), peintre célèbre des dix-ſeptième & dix-huitième ſiècles, né en 1657, à Magni dans le Vexin français. Il excelloit également dans le portrait & dans les ſujets d'Hiſtoire. Ses tableaux ſont connus, pour la plupart, par le ſeul nom de leurs ſujets; ce qui eſt une marque de célébrité non ſuſpecte. Il fut reçu à l'Académie de peinture en 1704. Il mourut à Paris le 21 novembre 1717.

SAPIDUS (JEAN), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Schelestat en Alſace, diſciple de Beatus Rhenanus, de Lefèvre d'Etaples & de Joſſe Clictowe, docteur de Navarre, auteur de l'*Anti-Luther*, ouvrage qui n'eſt plus connu, mais qui fut célèbre alors parmi les Catholiques, profita mal des leçons de ce dernier; il embraſſa la Réforme & en devint un zélé défenſeur. Il s'établit & mourut à Strasbourg, où il étoit à la tête d'un collége, comme il y avoit été à Schelestat ſa patrie. On a de lui des poéſies latines & un drame ſacré ſur la réſurrection du Lazare. Mort le 8 juin 1560 ou 1561. Il étoit ami d'Eraſme, & c'eſt un titre pour un homme de lettres de ce tems-là.

SAPIN (JEAN-BAPTISTE), (*Hiſt. de Fr.*), conſeiller-clerc au parlement de Paris & chanoine de Saint-Martin de Tours, étant en chemin pour aller voir ſes parens dans la Touraine, au tems des guerres de religion en France, fut arrêté dans le Pays Chartrain par un parti proteſtant. Les Catholiques, ſe croyant aiſément les plus forts, venoient de faire pendre à Rouen le préſident d'Emandreville & le miniſtre Marlorat. L'affreuſe loi des repréſailles, qui ne peut être utile qu'en prévenant les cruautés qu'elle menace de punir, prit pour victimes l'abbé Sapin & l'abbé de Gatines, qui ſe trouvoient alors entre les mains des Proteſtans. Ils furent pendus. Quand le corps de Jean-Baptiſte Sapin fut apporté à Paris, le parlement indigné déclara ſolennellement que c'étoit à lui qu'on avoit fait cette cruelle injure, & qu'il en pourſuivroit la vengeance; c'eſt ainſi que la loi des repréſailles, quand elle n'a pas eu la vertu de prévenir le crime, pourroit le perpétuer; car il reſte toujours une dernière vengeance à prendre. Le parlement rendit en corps au malheureux Sapin les derniers honneurs: on lui fit de magnifiques funérailles dans l'égliſe des Auguſtins; on mit ſur ſon tombeau une épitaphe qui diſoit: *Quòd antiqua & catholicæ Religionis aſſertor fuiſſet, turpiſſimæ morti addictus..... Honeſtam & glorioſam pro Chriſti nomine & chriſtianâ Republicâ mortem perpeſſo. Ainſi toute la honte du ſupplice de Jean-Baptiſte Sapin*, dit un écrivain, *retombe ſur les Huguenots*. Il eſt malheureux, mais il ne peut être honteux de périr innocent & victime de repréſailles par quelque ſupplice que ce ſoit. Si pourtant il pouvoit y avoir de la honte dans ces ſortes d'affaires, elle ſeroit toute entière de la part des aggreſſeurs, c'eſt-à-dire, de ceux qui, ſans s'embarraſſer de leurs concitoyens & de leurs partiſans, les livrent à d'inévitables repré-

Digitized by Google

ſailles pour le plaiſir de ſatisfaire leur haine par des meurtres qui leur ſeront infailliblement rendus. Les vrais meurtriers de l'abbé Sapin & de l'abbé de Gatines ſont les meurtriers du préſident d'Emmandreville & du miniſtre Marlorat. Il étoit aiſé de prévoir que le ſupplice de deux perſonnages auſſi conſidérables ne reſteroit pas impuni.

SARBRUCK *ou* SARBRUCHE, ancienne & illuſtre Maiſon qui tire ſon nom de Sarbruck ou Sarbruche, près de la Sare, ville & comté du diocèſe de Metz. Le plus ancien ſeigneur qui ſe trouve avoir poſſédé ce comté eſt Sigebert, qui vivoit en 1080. Adelbert ou Albert, l'un de ſes fils, archevêque de Mayence, d'abord fort aimé, enſuite fort maltraité par l'empereur Henri V, jouit de la plus haute faveur auprès de l'empereur Lothaire, ſucceſſeur de Henri. Lothaire croyoit lui devoir la couronne impériale, & en effet il n'avoit pas peu contribué à la lui procurer.

La Maiſon de Sarbruche contracta les plus glorieuſes alliances avec des Maiſons impériales & avec pluſieurs autres grandes Maiſons ſouveraines en Allemagne.

Simon, premier du nom, comte de Sarbruche, eut pour gendre Hugues, ſecond du nom, comte de Vaudemont, qui ſe ſignala dans une bataille que les Français eurent l'honneur de gagner contre Saladin.

Simon II, comte de Sarbruche, fils de Simon I, étoit, en 1218, au ſiége de Damiette, & fut élu général de l'armée des Croiſés.

Simon III ſon fils étant mort ſans enfans du vivant de Simon II, le comté de Sarbruche paſſa dans la Maiſon de Montbelliard-Montfaucon par Mahaud, ſœur de Simon III, & femme d'Amé de Montbelliard.

Simon IV leur fils prit le nom & le titre de comte de Sarbruche.

Jean, ſecond du nom, comte de Sarbruche, arrière-petit-fils de Simon IV, attaché au ſervice de la France, conſeiller & chambellan du roi Charles V, fut nommé bouteiller de France & premier préſident de la chambre des comptes par des lettres du 6 novembre 1367. Il rendit de grands ſervices au Roi dans les guerres & dans les négociations. Il mourut en 1381, un an après Charles V.

Jeanne ſa fille unique, comteſſe de Sarbruche, épouſa Jean, comte de Naſſau, & d'eux ſont deſcendus les comtes de Naſſau-Sarbruche. Mais il reſtoit une branche de Sarbruche-Commerci, deſcendue de Jean, petit-fils de Simon IV, chef des Sarbruche-Montbelliard.

Amé de Sarbruche, petit-fils de ce Jean, & gouverneur du duché de Bar en l'abſence du Duc, ſuivit le roi Charles VI au ſiége de la ville d'Arras en 1414, & y fut tué d'un coup de canon dans la tête.

La poſtérité maſculine d'Amé de Sarbruche finit le 19 novembre 1525, dans la perſonne d'un autre Amé de Sarbruche, fils de ſon arrière-petit-fils. Les biens de cette branche de Sarbruche-Commerci paſſèrent, par les ſœurs de ce dernier Amé, dans les Maiſons de Silly-Laroche-Guyon, de Roye-Muret & de Lamarck-Bouillon.

SARRAU (CLAUDE), (*Hiſt. litt. mod.*), conſeiller au parlement de Rouen, puis au parlement de Paris, magiſtrat ſavant, intègre & conciliant, étoit moins homme de lettres qu'ami des gens de lettres. Il a peu travaillé, mais il étoit en correſpondance avec tous les ſavans de ſon tems, tant nationaux qu'étrangers. La reine de Suède, Chriſtine, lui écrivoit ſouvent & aimoit beaucoup à recevoir de ſes lettres. C'eſt Sarrau qui a été l'éditeur des lettres de Grotius; & Iſaac Sarrau ſon fils, ou ſous le nom d'Iſaac, fort jeune alors, Paulmier de Gratemeſnil, a été l'éditeur des lettres de Claude Sarrau, & les a dédiées à la reine Chriſtine. On y voit que Claude Sarrau étoit grand ami & grand admirateur de Saumaiſe envers & contre tous. Claude Sarrau mourut le 30 mai 1651.

SARROCHIA (MARGARETA), (*Hiſt. litt. mod.*), Dame napolitaine, ſavante & bel eſprit, au dix-ſeptième ſiècle, auteur d'un poème héroïque de *Scanderbeg* ou *Scanderberg*, en vers italiens, & de quelques épigrammes latines. Il paroît que ſi elle avoit le mérite des ſavans, elle en avoit auſſi les défauts & ceux des femmes ſavantes, tels que le deſpotiſme de Philaminte, la manie du bel eſprit & de l'érudition, au point de ne ſouffrir chez elle aucune converſation qui ne roulât ſur les ſciences; un amour propre inſatiable & inſociable, qui lui fit diverſes querelles avec le cavalier Marin & l'Académie des humoriſtes.

SARTACH. (*Hiſt. mod.*) Le zèle de la propagation de la Foi donnoit lieu quelquefois à de ſingulières mépriſes. En 1252 ſaint Louis entend dire qu'un grand prince tartare qui régnoit ſur d'immenſes contrées entre le Don & le Volga, s'étoit fait Chrétien. Saint Louis, charmé de cette nouvelle, crut devoir lui écrire & lui envoyer le cordelier Rubruquis pour avancer l'œuvre du ſalut dans les Etats de Sartach. (Voyez dans le Dictionnaire l'article *Rubruquis*, où nous n'avons dit qu'un mot de cette aventure.) Le cordelier, accompagné de deux autres eccléſiaſtiques, ſe rend à Conſtantinople, s'embarque ſur la Mer Noire, paſſe dans la Crimée, côtoie la mer d'Azoph, qu'il laiſſe à droite, paſſe le Don ou Tanaïs, traverſe d'immenſes déſerts & parvient enfin juſqu'aux tentes de Sartach. Paſſe encore pour des tentes: on pouvoit être en guerre ou dans un camp de paix. Les uſages des Tartares étoient peu connus en France. Les trois apôtres, admis à l'audience du Souverain, crurent devoir y paroître dans toute la dignité de l'appareil eccléſiaſtique, tous trois revêtus de chapes magnifiques, Rubru-

Digitized by Google

quis tenant d'une main une bible, de l'autre un pſeautier enrichi d'or, orné de mignatures. Son premier aſſiſtant portoit une croix & un miſſel, le ſecond un encenſoir. Mais quand ils virent pour tout peuple une foule de ſauvages couverts de peaux de chiens & de chèvres, & qui n'avoient pour maiſons que des chariots couverts de feutre,

Quorum plauſtra vagas ritè trahunt domos,

leur étonnement fut extrême, & toutes leurs idées renverſées; mais enfin ſi le chef de ces ſauvages étoit Chrétien, s'il alloit les aider à rendre tout ſon peuple Chrétien, l'objet de la miſſion étoit rempli. Sartach parut content & flatté de la lettre de ſaint Louis, mais il ne dit pas un mot du chriſtianiſme; & ſur la demande que faiſoient les miſſionnaires, qu'il leur fût permis de reſter dans ſes Etats pour y prêcher l'Evangile, il répondit qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de prendre l'avis de Baatu ſon père, qui faiſoit alors ſa réſidence à l'orient du Volga, du côté de la Bulgarie. Ils y allèrent: Baatu fit qu'il falloit obtenir la permiſſion du grand kan Manga. Il fallut remonter vers le nord juſqu'au ſoixantième degré de latitude, à travers tous les déſerts de la Tartarie, pour pénétrer juſqu'aux tentes du grand Kan, & recevoir de lui le refus le plus poſitif. Rubruquis ne rapporta enfin de ce long & pénible voyage que deux veſtes dont Sartach, Chrétien ou non, lui fit préſent pour ſaint Louis: on ne nous dit pas ſi elles étoient de peaux de chiens ou de chèvres.

SARTO (André del), (*Hiſt. mod.*), peintre célebre de Florence, travailla pour le pape Léon X, ainſi que pour François I, auquel il ne rendit jamais compte d'une ſomme conſidérable que ce Prince lui avoit fait remettre pour lui acheter des tableaux en Italie, où André del Sarto n'alloit, diſoit-il, que pour amener ſa famille en France, où il vouloit ſe fixer. Il n'y revint pas, &, rentré dans ſa patrie, il n'en ſortit plus & ne travailla que pour elle. Il eſt fâcheux que la vie d'un ſi grand artiſte ſoit ſouillée de cette tache d'infidélité, même d'ingratitude; car pendant ſon ſéjour en France, François I l'avoit comblé d'honneurs & de biens. André del Sarto mourut de la peſte à Florence, en 1530, à quarante-deux ans.

SARUS, (*Hiſt. rom.*), Prince goth, un des meilleurs capitaines de l'Empire romain au commencement du cinquième ſiècle. Il ſervit avec ſuccès l'empereur Honorius contre le tyran Conſtantin. Celui-ci avoit envoyé contre Sarus deux de ſes plus habiles généraux, nommés Juſtinian & Nebiogaſte (ce dernier étoit de nation françaiſe). Sarus, en un grand combat livré dans la Gaule, aſſez près des Alpes, défit entièrement Juſtinian, qui reſta mort ſur le champ de bataille: il attira Nebiogaſte à une conférence, où il le fit aſſaſſiner.

Après avoir acquis, dans le commandement des armées, une aſſez grande gloire, ternie ainſi par quelques trahiſons, il ſe livra aux intrigues de cour, & ſervit contre Stilicon l'ambition jalouſe d'Olympius. (*Voyez*, dans ce Volume, les articles *Olympius* & *Héraclian*.) Ce fut lui qui tailla en pièces toute la compagnie des Huns qui ſervoient de gardes à Stilicon; il en fut puni, comme preſque tous ceux qui avoient eu part à la mort de ce héros. On pouvoit dire du ſang de Stilicon, ce que Pharaſmane dit du ſang des Romains:

Où le ſang des Romains eſt-il ſi précieux,
Qu'on ne puiſſe en verſer ſans offenſer les dieux?

Ataulfe, roi des Goths, beau-frère & ſucceſſeur d'Alaric, & beau-frère auſſi d'Honorius, fit aſſaſſiner Sarus; mais cette vengeance en attira beaucoup d'autres. Sarus avoit un frère nommé Sigeric, à l'inſtigation duquel un domeſtique de Sarus, voulant venger ſon maître, aſſaſſina le roi Ataulfe. Sigeric s'étant fait enſuite élire roi des Goths, & croyant à ce titre avoir intérêt d'exterminer toute la race d'Ataulfe, fit arracher ſix enfans de ce malheureux Ataulfe d'entre les bras d'un évêque auquel leur père avoit confié leur enfance, & le barbare les maſſacra tous. Il fut maſſacré lui-même ſept jours après par les Goths, indignés de ſa cruauté. Ces horreurs ſe paſſoient vers l'an 415.

SASSENAGE, village du Dauphiné, au pied des Alpes, près de Grenoble & du confluent de l'Iſère & du Drac, lieu connu par ſes fromages & par ſes cuves merveilleuſes. La Maiſon de Saſſenage eſt de la plus noble antiquité. Vers la fin du dixième ſiècle ou le commencement du onzième, Artaud III, comte de Forez & de Lyon, eut, entr'autres enfans, Hector, ſeigneur de Saſſenage, & Iſmidon, prince de Royans. Un des deſcendans d'Hector, nommé François I, ſeigneur de Saſſenage, eut pour fille Béatrix, qui, après que ſon frère Albert II fut mort ſans enfans, en 1339, porta Saſſenage & les biens de cette Maiſon dans la Maiſon de Berenger, ſans ſortir de la ſienne; car Aymar de Berenger, ſeigneur du Pont de Royans, ſon mari, deſcendoit d'Iſmidon, frère d'Hector, dont nous venons de parler au commencement de cet article.

Henri leur fils quitta le nom & les armes de Berenger pour le nom & les armes de Saſſenage. Il fut fait chevalier le 20 octobre 1338. Il ſervoit alors dans une armée françaiſe que commandoit Albert II de Saſſenage ſon oncle. Il fut tué dans un combat contre les Anglais, ſur les confins de la Guienne, en 1351.

François II, baron de Saſſenage, ſon fils, lieutenant-général des armées du Roi en Italie, conclut avec les Génois le traité par lequel ils ſe don-

Digitized by Google

noient à la France, & il reçut leur serment de fidélité au nom de Charles VI.

Henri II, baron de Saſſenage, neveu de François II, fut nommé gouverneur du Dauphiné par le dauphin Jean, frère aîné de Charles VII, & fut tué à la bataille de Verneuil contre les Anglais, le 6 août 1424.

Jacques, baron de Saſſenage, petit-fils du précédent, fut chambellan & premier écuyer de Louis XI. Il commandoit l'arrière-ban du Dauphiné à la bataille de Mont-Lhéry; il ſervit auſſi dans les guerres de Flandre: il fut nommé, en 1478, gouverneur de la principauté d'Orange. Jeanne de Commiers ſa femme étoit Dame d'honneur de la reine Charlotte de Savoie, femme de Louis XI.

Louis leur fils fut fait priſonnier avec le duc d'Orléans (depuis Louis XII), à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, & depuis encore à la bataille de Fornoue, après avoir rendu les plus grands ſervices à Charles VIII dans cette expédition d'Italie.

Dans la branche des ſeigneurs du Pont de Royans, François de Saſſenage, tige de cette branche, ami intime du chevalier Bayard, fut fait priſonnier avec lui à la journée des éperons, en 1513.

Laurent ſon fils, baron de Saſſenage, après avoir été dix ans moine, devint guerrier, combattit en 1563 contre les religionnaires du Dauphiné, & fut fait par eux priſonnier.

Dans la branche des ſeigneurs du Mas, d'Iſeron & de Monteiller, Antoine de Saſſenage commandoit, en 1550, une compagnie franche de deux cents hommes, ſous le maréchal de Briſſac: il fut fait gouverneur de Vienne en 1567, de Valence en 1576.

De huit enfans mâles qu'avoit eus Alfonſe de Saſſenage, petit-fils d'Antoine, Charles-Louis-Alfonſe l'aîné ſe diſtingua dans pluſieurs ſiéges & pluſieurs combats; Gaſpard, le troiſième, capitaine au régiment de Normandie, fut tué en duel; Claude, capitaine de chevau-légers dans le régiment de Créqui, fut tué à la bataille de Stéinkerk en 1692; Guillaume-Antoine, chevalier de Malte, mourut à Malte le 11 février 1660; Jacques, après avoir ſervi en qualité de volontaire au ſiége de Pavie, mourut au retour; Henri ſervit en Hongrie au combat de Raab contre les Turcs; Alfonſe mourut jeune, en 1655. Le ſecond, que nous avons paſſé, & qui ſe nommoit Louis-François, étoit eccléſiaſtique.

Gabriel-Alfonſe, marquis de Saſſenage, petit-fils de l'aîné des huit enfans dont nous venons de parler, fut fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet, le 15 août 1704, perdue par le maréchal de Tallard, dont il étoit le gendre.

SAUTEL (Pierre-Juste). C'eſt le P. Sautel, jéſuite de Valence en Dauphiné. Nous n'en avons dit qu'un mot dans le Dictionnaire, & nous avons rapporté ſur ſes ouvrages un jugement général qui ne lui eſt pas trop favorable. Nous croyons qu'il eſt de la juſtice d'oppoſer à ce jugement, qui n'eſt qu'un propos vague, le jugement plus réfléchi qui a été porté dans les anciens journaux des ſavans, ſur deux de ſes principaux ouvrages.

Dans le journal du 11 janvier 1666, en rendant compte de l'ouvrage intitulé *Annus ſacer poëticus, autho e R. P. Petro Sautel*, voici ce que dit le journaliſte:

« Pluſieurs perſonnes fort intelligentes dans la » poéſie latine ont fait beaucoup de cas de ce » livre pendant qu'il n'étoit encore que manuſ- » crit; & l'auteur, dont l'humilité avoit empêché » que cet ouvrage ne fût mis au jour pendant ſa » vie, en mourant l'a jugé digne d'être légué par » teſtament à une perſonne de qualité, qui a reçu » ce legs avec des témoignages de grande eſtime. » Il contient des épigrammes ſur tous les jours & » fêtes de l'année, ſelon l'ordre où elles ſont dans » le calendrier romain. La latinité eſt pure, le » ſtyle eſt net & facile, les vers ſont fort naturels, » & ils ont cela de commun avec ceux de tous les » meilleurs poëtes, qu'ils ſont d'autant plus tra- » vaillés qu'ils ſemblent ne l'être pas. »

Dans le journal du 22 février ſuivant, autre annonce d'un autre ouvrage du P. Sautel: *Luſus allegorici, autore Petro Juſto Sautel, Soc. Jeſu.*

« Ces jeux allégoriques ont beaucoup de rap- » ports avec les fables que les anciens ont inven- » tées pour inſtruire le peuple; car ce ſont des » fictions ingénieuſes dont l'auteur a tiré pluſieurs » moralités: il y a néanmoins cette différence, » que les fables ne ſont ordinairement que pour » les enfans & pour les perſonnes groſſières, au » lieu que ces jeux allégoriques ſont dignes de la » curioſité de ceux même qui ont le plus d'eſprit; » car l'invention en eſt plus fine que celle des fa- » bles, le récit plus étendu & plus figuré, & les » moralités plus relevées. Pour les vers, quelques » perſonnes les ont trouvés ſi beaux, & la diction » ſi pure, qu'ils n'ont point fait de difficulté de » les comparer à ceux d'Ovide. »

Ce n'eſt pas peu de choſe pour un poëte latin moderne, que d'être comparé à Ovide par des gens qui ſavent à peu près ce qu'ils diſent.

SAUVAGE (Jean le). (*Hiſt. litt. mod.*) Cet auteur, né à Mayence, ſe nommoit *Wild*, mot allemand qui ſignifie *ferus* en latin, & *ſauvage* en français. Il étoit religieux de l'Ordre de S. François au ſeizième ſiècle, dans le tems que toute l'Allemagne étoit diviſée ſur pluſieurs articles de la religion: il n'a ceſſé de parler & d'écrire ſur la religion; mais il a toujours parlé, toujours écrit avec tant de modération & de ſageſſe, qu'il a eu l'eſtime de tous les partis. Mort le 8 ſeptembre 1554.

SAVEUSE (Hector de), (*Hiſt. de Fr.*), vaillant

Digitized by Google

vaillant chevalier, issu de l'ancienne Maison de Saveuse en Picardie, se distingua, en 1414, au siége d'Arras, sous les yeux du duc de Bourgogne son Prince, qui conçut pour lui la plus juste estime : il fut fait capitaine ou gouverneur de la ville de Beauvais. Monstrelet s'est plu à décrire ses exploits. Il mourut vers l'an 1420.

SAVOIE. (*Hist. mod.*) La Savoie, aujourd'hui & depuis long-tems duché souverain, fut anciennement le pays des Allobroges ; mais le nom de *Sabaudia* n'est point nouveau, comme l'avoient cru quelques savans ; il se trouve dans Ammien Marcellin, mort vers la fin du quatrième siècle ; dans la Chronique de saint Prosper, qui vivoit au commencement & au milieu du cinquième, & dans d'autres écrivains de ce même siècle & du suivant. Les Allobroges ayant été subjugués & leur pays conquis par les Romains, ceux-ci en restèrent les maîtres jusqu'au tems où les nations barbares détruisirent l'Empire romain. La Savoie fit partie des deux royaumes de Bourgogne. On fait remonter à l'an 1000 l'époque où ce pays eut des seigneurs particuliers. Rodolphe, roi de Bourgogne, fit, dit-on, alors une donation de la Savoie & de la Maurienne, 1°. à Berthold ou Berold, marquis d'Italie, Allemand de naissance & d'origine, dont il crut devoir ainsi récompenser les services. L'histoire de ce Berthold appartient beaucoup à la fable, & son origine est peu connue : Guichenon le fait descendre de Witikind.

2°. Aux comtés de Savoie & de Maurienne, Humbert *aux blanches mains*, fils de Berthold, & plus connu que lui dans l'Histoire, ajouta les seigneuries du Chablais, du Valais & de Saint-Maurice, que l'empereur Conrard lui donna aussi pour récompense de services. Humbert eſt reconnu sans difficulté pour être la tige de la Maison qui occupe aujourd'hui le trône de Savoie, de Piémont, de Sardaigne ; il mourut vers l'an 1048.

3°. Amédée ou Amé, premier du nom, comte de Savoie, fon fils aîné & son successeur, accompagna l'empereur Henri II dans un voyage à Rome. Amédée menoit à sa suite une foule de gentilshommes qui lui formoient une escorte imposante. Dans une audience que l'Empereur donnoit à Vérone au comte Amédée, cette escorte parut trop nombreuse pour être introduite : l'Empereur ne voulut pas qu'elle entrât. Amédée répondit qu'*il ne vouloit point entrer si on ne laissoit entrer sa queue* : il en eut le surnom d'Amédée *la Queue*, soit comme sobriquet, à cause du choix un peu familier du terme, soit comme surnom glorieux à cause de la fermeté de sa conduite en cette occasion.

4°. Humbert II son petit-neveu, surnommé le *Renforcé*, l'étoit en effet de plusieurs domaines considérables, dont il joignoit les titres à ceux de ses pères, tels que le Piémont & le marquisat de Suze, la vallée d'Aoste, la Tarentaise, le Bugey ; il passa en 1096 à la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, au tems de la première croisade. La reine de France, Adelaïde ou Alix de Savoie, femme de notre roi Louis-le-Gros, & qui depuis épousa le connétable de Montmorenci, Mathieu I, & fut la fondatrice de l'abbaye de Montmartre, où elle fut enterrée, étoit fille de Humbert II.

5°. Amédée III, fils de Humbert & frère d'Adélaïde, fut le premier qui prit le titre de comte de Piémont & de Lombardie ; il accompagna en 1110, au voyage de Rome, l'empereur Henri V, qui le fit comte de l'Empire. Il accompagna aussi Louis-le-Jeune à la seconde croisade (en 1147). A son retour, en 1149, il mourut à Nicosie dans l'île de Chypre.

6°. Humbert III son fils, dit *le Saint*, mérita, dit-on, ce titre ; il ne paroît pas qu'il en ait mérité d'autres. Il fut fort attaché au parti du pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric I ; ce qui put contribuer à lui faire donner ce titre de *Saint*. Mort le 4 mars 1188.

7°. Humbert, un des petits-fils de Humbert III, fut tué dans un combat en Hongrie, l'an 1223.

8°. Amédée IV, comte de Savoie, frère du précédent, fut fait duc de Chablais & d'Aoste en 1218, par l'empereur Frédéric II, qui le nomma aussi, en 1242, vicaire-général de l'Empire. Mort en 1253.

9°. Boniface, comte de Savoie, fils d'Amédée IV, fut surnommé *le Roland*, à cause de sa force prodigieuse, jointe à une grande valeur. Il eut des guerres à soutenir contre Charles d'Anjou, cet usurpateur heureux & cruel du royaume de Naples, qui s'empara de Turin. Boniface, l'ayant battu à Ryvole en 1262, assiégea Turin, mais il fut battu à son tour & emmené prisonnier à Turin, où il mourut de chagrin & d'ennui en 1263.

10°. On ignore ce qui valut à Pierre de Savoie, son oncle & son successeur dans le comté de Savoie, le surnom de *petit Charlemagne*, surnom dont les causes, quelles qu'elles soient, ne peuvent que lui avoir été honorables. Mort en 1268.

11°. Pierre eut pour successeur dans le comté de Savoie, non pas Béatrix de Savoie sa fille unique, mais Philippe de Savoie son frère, archevêque de Lyon, qui, à soixante ans passés (en 1267), quitta ses benefices & se maria pour régner. Il mourut en 1285 sans enfans, & fut remplacé dans le comté de Savoie par son neveu Amédée.

12°. Celui-ci est surnommé *le Grand*, & fut en effet un des héros de la Maison de Savoie, qui en a tant produit. Les Chroniques de Savoie le qualifient *prince très sage, de bonnes mœurs & très-prudent*. Dans l'énumération de ses exploits guerriers, on obiève qu'il fit en personne jusqu'à trente-deux siéges, tous avec succès, & que jamais il n'échoua dans aucune de ses entreprises. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sous la conduite de leur grand-maître, Foulques de Villaret, s'étant emparés en 1310 de l'île de Rhodes, les Turcs firent en 1311 un armement fo-

midable pour la prendre. Les Chevaliers parvinrent à s'y maintenir avec le secours de l'invincible Amédée. Cette défense de Rhodes fait époque dans l'Hiſtoire : c'eſt la plus illuſtre de toutes les expéditions d'Amédée. On aſſure que les Princes de la Maiſon de Savoie portoient dès long-tems auparavant pour deviſe ou ſymbole, le mot *fert*, ou les quatre lettres *f. e. r. t.* On ignore quelle ſignification ce mot ou ces lettres pouvoient avoir alors. Quelques-uns les expliquent par ces mots : *Frappez, entrez, rompez tout.* Mais dans le tems de la défenſe de Rhodes on leur donna une ſignification particulière, appliquée à cet événement & conſacrée à la gloire d'Amédée : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit : ſa vaillance a ſu conſerver Rhodes ;* ainſi l'ancienne deviſe de ſa Maiſon lui eſt devenue perſonnelle, &, renouvelée pour lui dans cette brillante occaſion, a été tranſmiſe par lui à ſes ſucceſſeurs ſous cette forme nouvelle. Amédée-le-Grand changea auſſi à cette occaſion les armes de ſa Maiſon, qui étoient celles de Saxe, & prit celles de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, qui ſont *de gueule à la croix d'argent.* Les papes Clement V & Jean XXII, l'empereur Henri VII, Philippe-le-Bel, tous les Souverains admiroient Amédée comme le plus grand capitaine du ſiècle, & le révéroient comme un grand Prince. Il mourut en 1323 dans Avignon, où, encore occupé de grands projets à ſoixante-quatorze ans, il étoit allé propoſer au pape Jean XXII de publier une croiſade contre les Infidèles, en faveur d'Andronic, empereur d'Orient, qui avoit épouſé Anne de Savoie, fille d'Amédée.

12°. Edouard ſon fils, & qui lui ſuccéda, étoit venu en 1304, à l'âge de vingt ans, n'étant encore que prince de Savoie, ou plutôt, ſelon les titres qu'il prenoit, ſeigneur de Breſſe & de Baugé, porter du ſecours au roi Philippe-le-Bel, qui le fit chevalier à la bataille de Mons-en-Puelle. Devenu comte de Savoie, il ſe trouva auſſi ſous le roi Philippe de Valois à la bataille de Caſſel en 1428. Il eut, comme ſes prédéceſſeurs & ſes ſucceſſeurs, des guerres fréquentes à ſoutenir contre les Dauphins de Viennois ſes voiſins ; il fut vaincu à la bataille de Varey par Henri, régent & tuteur du dauphin Guigues. Edouard mourut au village de Gentilly, près Paris, le 4 novembre 1329.

14°. Aymon ſon fils le vengea ; il continua la guerre contre le dauphin Guigues, qui fut tué en 1334, à l'attaque du château de la Perri re. Aymon imita auſſi ſon père, en portant du ſecours à Philippe de Valois en 1340. Il conduiſit en Flandre, pour le ſervice de ce Roi, des troupes qu'une trêve promptement conclue rendit inutiles. Il mourut le 24 juin 1343, au château de Montmélian. Deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, il avoit été chanoine de Paris & comte de Lyon.

15°. Amédée VI ſon fils, dit le *Comte vert*, parce qu'il avoit paru dans un tournoi avec des armes vertes, & monté ſur un cheval caparaçonné de verd, ſuivit de près la gloire d'Amédée-le-Grand ſon biſaïeul ; il fut heureux & habile dès ſa plus tendre jeuneſſe dans preſque toutes ſes guerres. Il devint l'arbitre de l'Italie & le défenſeur des Papes & de divers Souverains ; il reçut l'inveſtiture de ſa ſouveraineté par les mains de l'empereur Charles IV ; il mena lui-même des ſecours en France au roi Jean, contre Edouard III, roi d'Angleterre ; il ſecourut de même la reine de Naples, Jeanne Ire. & Louis, duc d'Anjou, qu'elle avoit adopté. En 1366 il alla en Grèce au ſecours de Jean Paléologue, empereur d'Orient, qu'il délivra des mains du roi de Bulgarie ; il battit les Turcs & leur ſultan Amurat I, & prit Gallipoli. En 1384, ayant paſſé dans le royaume de Naples pour aider Louis, duc d'Anjou, à en faire la conquête, il mourut de la peſte dans la Pouille, le 2 mars ; il avoit régné quarante ans avec grandeur & avec bonheur ; il avoit agrandi ſes États des baronies de Vaud, de Gex, de Faucigny, &c. Ce fut lui qui, en 1355, inſtitua l'Ordre militaire de l'*Annonciade*.

16°. Amédée VII ſon fils, ſurnommé *le Rouge* ou *le Roux*, ſecourut Charles VI contre les Anglais, comme ſes pères avoient ſecouru ceux de ce Roi. Il s'empara du comté de Nice ; il mourut d'une chute de cheval en pourſuivant un ſanglier dans la forêt de Lorme, près de Thonon, le premier novembre 1391. Il n'avoit pas encore trente ans.

17°. Outre Amédée VII ſon ſeul fils légitime & ſon ſucceſſeur, dont il va être parlé ſous le numéro ſuivant, il laiſſa un fils naturel, Humbert de Savoie, comte de Romond, chevalier de l'Ordre de l'*Annonciade*, qui fut fait priſonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis ; il languit dans la captivité pendant ſept ans, au bout deſquels, devenu libre enfin, il fut envoyé par la comte Amédée VIII ſon frère, en qualité d'ambaſſadeur, au concile de Conſtance. Mort ſans enfans en 1443.

18°. Amédée VIII, dit le *Pacifique*, & que nous ne voyons en effet entreprendre aucune guerre pendant quarante-trois ans qu'il gouverna, depuis 1391, juſqu'en 1434, fut le premier duc de Savoie, l'empereur Sigiſmond ayant érigé pour ce Prince le comté de Savoie en duché, le 19 février 1416. Il paroît qu'Amédée borna ſon ambition à cette augmentation de titre, qui l'élevoit d'un degré ſans coûter rien à perſonne : douceur & prudence, tel fut le caractère conſtant de ſon adminiſtration, qui lui valut le titre de *Salomon de ſon ſiècle* ; il montra encore un plus grand détachement de toute ambition lorſqu'en 1434 il remit ſes États à ſon fils, & alla s'enſevelir dans la ſolitude de Ripaille, pour y goûter avec deux favoris & vingt ſeigneurs de ſa cour, auſſi voluptueux ou auſſi philoſophes que lui, toutes les délices du repos, de la molleſſe & de la bonne chere.

Digitized by Google

leurs jours couloient dans la plus douce oiſiveté : un palais bati par Amédée leur fourniſſoit toutes les commodités de la vie ; un monaſtère bati auſſi par lui à coté, leur fourniſſoit les ſecours ſpirituels & les conſolations de la piété ; ils s'appeloient hermites & appeloient le palais l'*hermitage* ; ils y vivoient ſans femmes ; ils en vivoient plus tranquilles &, à ce qu'on diſoit, plus heureux ; cependant, comme l'a très-philoſophiquement obſervé une femme d'eſprit, ſans les femmes, le commencement & la fin de la vie ſeroient ſans ſecours, & le milieu ſans plaiſirs. Ces hermites pourtant furent s'en paſſer. Ils crurent encore mériter ce titre d'hermites par leur longue barbe qu'ils laiſſoient croître, par l'uniformité de leur vêtement, qui étoit, ainſi que leur chaperon, d'un drap gris très-fin ; ils portoient pour coiffure un bonnet d'écarlate, avoient une croix d'or pendue au col, & les reins ceints d'une groſſe ceinture d'or, mélange ſingulier en tout genre, de molleſſe & de pénitence, de magnificence & de dévotion. Amedée vivoit ainſi depuis cinq ans dans une paix que rien ne ſembloit pouvoir troubler, lorſque le concile de Bale, broüillé avec le pape Eugène IV, & l'ayant dépoſé, jeta les yeux ſur Amédée pour l'oppoſer à Eugène ; il fut donc élu Pape par le concile, le 5 novembre 1439 ; & ſoit qu'il commençât à s'ennuyer de ſa retraite, ſoit qu'il crût que la religion ne lui permettoit pas de ſe refuſer à une élection qu'on regardoit comme un moyen d'éteindre le ſchiſme, ſoit que cette carrière inattendue qui s'ouvroit devant lui, l'attirât par le charme piquant de la nouveauté, ou lui parût un décret irréſiſtible de la Providence, il accepta la tiare, & ne fit que former un nouveau ſchiſme ſous le nom de Felix V ; mais le pape Eugene étant mort en 1447, on élut en ſa place Thomas de Sarzane, qui prit le nom de Nicolas V, & qui fut reconnu par toute l'Egliſe. Felix, invité par Charles VII de rendre la paix à l'Egliſe, revint aiſément à ſon caractère paiſible & dénué d'ambition ; il aſſembla en 1449, dans Lyon, un ſynode, au milieu duquel il abdiqua ſolennellement le pontificat à la grande édification de toute l'Egliſe. On célebra cette vertueuſe modération, ſi contraire à la conduite des Benoit XII & des Eugènes IV, par ce mauvais vers latin & léonin :

Fuiſſit lux mundo, ceſſit Felix Nicolao.

Amédée reſta du moins Cardinal : Nicolas V s'empreſſa de lui en envoyer le chapeau ; il lecréa, de ſon autorité, doyen du Sacré-Collége, le nomma ſon légat en Allemagne, & confirma tous les actes de ſon pontificat, pour lui ôter la tache d'antipape. Amedée VII mourut à Geneve le 7 janvier 1451. Sa parfaite modération l'avoit ſouvent fait prendre, par les Souverains de ſon tems, pour arbitre de leurs différends, ſoit pendant ſon regne, ſoit au milieu de ſa retraite, ſoit dans le cours de ſon pontificat.

C'eſt cet Amédée VIII ou Félix V, dont parle M. de Voltaire dans cette belle épitre qu'il adreſſe au mois de mars 1755, à ſa Maiſon, près du lac de Genève, dont il prenoit poſſeſſion alors. Cette épitre, pour le dire en paſſant, quoiqu'un des fruits de ſa vieilleſſe, eſt un de ſes meilleurs ouvrages.

Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
Ripaille, je te vois. O bizarre Amédée !
Eſt-il vrai que dans ces beaux lieux,
Des ſoins & des grandeurs écartant toute idée,
Tu vécus en vrai ſage, en vrai voluptueux,
Et que, laſſé bientôt de ton doux hermitage,
Tu voulus être Pape, & ceſſas d'être ſage ?
Dieux ſacrés du repos, je n'en ferois pas tant ;
Et malgré les deux clefs dont la vertu nous frappe,
Si j'étois ainſi pénitent,
Je ne voudrois point être Pape.

19°. Amédée IX, dit le *Bienheureux*, c'eſt-à-dire *le Saint*, petit-fils d'Amédée VIII, étoit gendre du roi de France, Charles VII, & beau-frère de Louis XI. Il fut juſte, clément, patient ; mais comme il étoit ſujet à l'épilepſie & à toutes les infirmités qu'elle entraîne, il laiſſa régner en ſa place Iolande de France ſa femme, qui en étoit digne, mais dont le gouvernement fournit ou laiſſa des prétextes aux Princes du ſang de Savoie pour remuer. En 1471, ils ſurprirent Amédée dans Montmélian, & le menerent priſonnier à Chambéri. Louis XI envoya une armée à ſon ſecours : on traita, & Amédée fut remis en liberté. Il mourut à Verceil en 1472, la veille de Pâques.

20°. Louis ſon frère fut roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, du chef de ſa femme Charlotte, fille unique de Jean de Luſignan, ſecond du nom, roi de Chypre ; mais il mourut ſans enfans, & Charlotte alors céda ſes droits au duc de Savoie, Charles, neveu de ſon mari. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Victor Amédée.*)

21°. Ce duc de Savoie, Charles, à qui Charlotte céda ſes droits ſur Chypre en 1485, étoit fils d'Amédée IX. Attaqué par le marquis de Saluces ſon voiſin, il lui prit Saluces & Carmagnole, & preſque tous ſes Etats. Mort à Pignerol en 1489.

22°. Charles-Jean Amédée ſon fils, étant mort à l'âge de ſept ans, eut pour ſucceſſeur Philippe ſon grand-oncle, cinquième fils de Louis, mentionné ſous le n°. 20. Ce Prince, qui paroiſſoit ſi éloigné du trône, & qui avoit pris le ſurnom de *Sans-Terre*, avoit été élevé à la cour de France, ſous Charles VII. Louis XI l'avoit depuis fait empriſonner à Loches, pour quelques intrigues contre le Gouvernement de Savoie, auquel ce Monarque prenoit intérêt, parce que ce Gouvernement étoit alors entre les mains d'Iolande

ſa fœur. Dans la ſuite il le traita mieux, lui donna le gouvernement de Guienne, le fit chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lui donna auſſi ſon Ordre de la Toiſon d'Or, & le gouvernement des deux Bourgognes. Philippe de Savoie ſuivit Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & eut pour récompenſe, à ſon retour, le gouvernement du Dauphiné. Après avoir ainſi fait ſon chemin dans diverſes cours en ſimple ſujet, il en eut une à ſon tour; il alla régner à cinquante-huit ans ſur la Savoie, en 1496, & mourut le 7 novembre 1497, regretté de ſon peuple, qu'il rendoit heureux.

23°. Philibert II, dit *le Beau*, ſon fils, avoit accompagné avec lui Charles VIII en Italie; il ſuivit & aida depuis Louis XII à la conquête du Milanez; il fut maintenir ſes Etats en paix au milieu des troubles dont l'Italie devint alors la proie. Les hiſtoriens vantent ſes vertus précoces & ſes talens naiſſans: il mourut à vingt-quatre ans, en 1504, ſans enfans.

24°. Louiſe de Savoie, comteſſe & depuis ducheſſe d'Angoulême, mère de notre roi François I, étoit ſœur de Philibert II & du même lit.

25°. Philibert eut pour ſucceſſeur Charles III ſon frère du ſecond lit. Celui-ci n'eut pas, comme Philibert, le bonheur de pouvoir reſter en paix, tandis que tout étoit en feu autour de lui. Placé entre ces deux terribles rivaux, Charles-Quint & François I, il prit parti tour-à-tour pour l'un & pour l'autre, & finit par être la victime de ſes variations. Il parut d'abord entièrement dévoué aux intérêts du Roi ſon neveu, quoique ſon intérêt fût peut-être de traverſer les vues de la France ſur le Milanez, dont François I entreprit la conquête dès ſon avenement au trône. En vain la nature ſembloit-elle avoir confié aux ducs de Savoie la garde des barrières qui ſéparent la France de l'Italie, ſi les Français, établis dans le Milanez, preſſant à la fois la Savoie & le Piémont du côté de la France & du côté de l'Italie, pouvoient, en cas de réſiſtance, forcer ces barrières juſqu'alors infurmontables. D'ailleurs, les Français, maîtres du Milanez, ne ſeroient-ils pas tentés de remplir l'eſpace qui ſéparoit de cet Etat les Provinces françaiſes, & de s'emparer de la garde ſi précieuſe des Alpes? Enfin, ſi les ducs de Savoie eux-mêmes vouloient s'agrandir du côté du Milanez, n'auroient-ils pas meilleur marché d'un Souverain foible & iſolé, tel que Sforce, alors duc de Milan, que d'une puiſſance formidable, telle que les Français? Ces conſidérations cependant cédèrent pour lors aux nœuds intimes qui uniſſoient la Maiſon de Savoie à la branche royale d'Angoulême. Le duc de Savoie fut l'allié de la France dans cette expédition du Milanez: ce fut un de ſes ſujets qui introduiſit les Français en Italie par une route alors inconnue à travers les Alpes. Le Duc reçut ſon neveu dans le Piémont, avec tous les honneurs qu'un petit Souverain doit à un grand Roi, & lui rendit ſes ſervices avec toute l'affection d'un oncle. Telle fut la conduite du duc de Savoie en 1515. Dans la guerre de 1521, il parut ſe refroidir pour les Français. Après la bataille de Pavie en 1525, des partiſans de la France traverſèrent en fuyant les Etats du duc de Savoie, qui n'étoit pas encore aſſez hautement déclaré contre les Français pour leur refuſer le paſſage. Les Impériaux, en les pourſuivant de loin, prirent en paſſant Montcallier, Raconis & Carmagnole dans le Piémont, ſoit pour punir le duc de Savoie d'avoir laiſſé paſſer les Français, ſoit pour l'obliger d'embraſſer hautement le parti impérial. Il parvint cependant à s'en diſpenſer, & il fut le ſeul à qui cette guerre qu'il n'avoit point faite, quoiqu'il s'en fût mêlé, valut un agrandiſſement réel par l'acquiſition du comté d'Aſt, que l'Empereur lui vendit, pour que le Duc eût encore plus d'intérêt de l'aider à éloigner toujours les Français de la Lombardie.

Dans le tems de l'entrevue du pape Clément VII & du Roi, en 1533, pour le mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, le Pape avoit propoſé Nice, dans les Etats du duc de Savoie, pour le lieu de l'entrevue. Français I témoignoit quelque répugnance à fixer ce lieu chez un Prince qui n'étoit rien moins que ſon ami, & qui l'avoit, diſoit-il, pluſieurs fois trompé. C'étoit préciſément à cauſe de cela que le Pape inſiſtoit ſur ce choix du lieu de l'entrevue; il vouloit ſaiſir l'occaſion de réconcilier le duc de Savoie avec le Roi, ce qui eût été utile à tous deux; mais le Duc étoit trop dévoué à l'Empereur. Le Roi demanda que du moins la ville & le château de Nice lui fuſſent remis pour tout le tems de l'entrevue; mais le Duc, qui avoit conſulté l'Empereur, fit mille difficultés, comme ſi cette entrevue n'avoit pu ſe faire qu'à Nice: il eſt vrai que quelques prétentions du Roi ſur Nice ajoutoient à ces difficultés: le Pape & le Roi convinrent de Marſeille.

Lorſque le duc de Milan, François Sforce, pour faire ſa cour à Charles-Quint, eut fait aſſaſſiner l'écuyer Merveille, ambaſſadeur de François I, & que les Français marchoient pour venger cette injure, le duc de Savoie ſe déclara hautement contre le Roi ſon neveu, dont il étoit déjà depuis longtems l'ennemi ſecret. C'étoit lui qui, par le ſecours d'argent qu'il avoit fourni au connétable de Bourbon, lui avoit procuré l'armée d'Allemands, avec laquelle ce héros rebelle avoit fait ſon Roi priſonnier à Pavie; il avoit ſollicité l'Empereur ſur cette victoire; il avoit tenté pluſieurs fois de détacher les Suiſſes de l'alliance de la France; il avoit enfin acheté le comté d'Aſt, patrimoine de François I, entièrement vendu à l'Empereur, il avoit envoyé le prince de Piémont ſon fils, en Eſpagne, pour y être élevé; il donnoit tous les jours de nouvelles matières au reſſentiment du Roi.

Digitized by Google

La France, de ſon côté, avoit fourni aux Genevois des ſecours contre le duc de Savoie ; elle avoit obligé celui-ci à lever le ſiége de Genève. Cet affront récent irritoit le Duc contre le Roi, & redoubloit ſon attachement pour l'Empereur. De plus, la France avoit des prétentions ſur divers Etats du duc de Savoie, ſur le comté de Nice, comme il vient d'être dit, & ſur quelques places du marquiſat de Saluces ; elle demandoit l'hommage de la baronie de Faucigny ; elle demandoit ſurtout qu'on rendît compte au Roi de la ſucceſſion de Philippe, duc de Savoie (n°. 22), père commun, & de Charles, & de Louiſe de Savoie, mère de François I.

Le Roi envoie le préſident Poyet (depuis chancelier) demander au duc de Savoie le paſſage ſur ſes terres pour porter la guerre dans le Milanez. Sur le refus du Duc, Poyet le ſomme de ſatisfaire le Roi ſur tous les objets dont on vient de parler. Le Duc envoie demander du ſecours à l'Empereur ; il propoſe d'échanger diverſes provinces qui confinoient à la France, telles que le Genevois, qui auſſi bien lui échappoit ; le comté de Nice, qui donne l'entrée en Provence, & quelques autres, contre des terres que l'Empereur lui auroit données dans d'autres pays. Par-là le royaume de France eût été ouvert aux armes de l'Empereur par des côtés qui, n'ayant eu juſqu'alors pour voiſin qu'un Prince peu redoutable, n'avoient pas été mis en état de défenſe. Le Roi ſut cette propoſition ; elle irrita ſon reſſentiment en y joignant l'inquiétude. Il s'avança juſqu'à Lyon, d'où il envoya déclarer la guerre au duc de Savoie. L'amiral de Brion (Chabot), auquel il donna le commandement de ſon armée, ſoumit la Breſſe, le Bugey, pénétra dans la Savoie, y prit Chambéry, Montmélian, & n'éprouva quelque réſiſtance que dans les montagnes de la Tarentaiſe. L'année ſuivante (1536) il pénétra dans le Piémont.

Le duc de Savoie avoit répondu à la déclaration de guerre du Roi, qu'il ſe trouveroit à l'entrée de ſes Etats pour les défendre ; il ne fit pas même le moindre effort pour défendre ſa capitale ; il avertit triſtement les habitans qu'il falloit céder à la force, qu'il ſe voyoit obligé de les abandonner ; il fit embarquer ſur le Pô ſon artillerie, ſes meubles les plus précieux, & ſortit par une fauſſe porte du château, avec la Ducheſſe ſa femme & le prince de Piémont ſon fils ; ils ſe retirèrent à Verceil, d'où ſa femme & ſon fils partirent pour Milan. En quittant Turin, le Duc conſeilla encore aux habitans de ſe rendre, & ils ſuivirent ſon conſeil dès la première ſommation. Chivas ſe rendit auſſi ſans réſiſtance. Mais la trahiſon du marquis de Saluces, qui remplaça l'amiral de Brion dans le commandement de l'armée françaiſe, changea la face des affaires dans ce pays-là, & ſeconda la fameuſe irruption de l'Empereur en Provence ; mais l'Empereur fut chaſſé honteuſement de la Provence, & les Français ſe maintinrent dans le Piémont, où ils conſervèrent Turin & prirent encore quelques autres places.

Le duc de Savoie avoit accompagné l'Empereur dans cette expédition de Provence, qui semblioit principalement entrepriſe pour la vengeance du Duc. Il oſa conſeiller à Charles-Quint de laiſſer en Provence un monument horrible de ſon paſſage, en livrant aux flammes la capitale ; mais l'Empereur ſentit ce qu'une vengeance exercée ſur des murs auroit de bas & de ridicule. Le Duc obtint cependant la permiſſion de mettre le feu au palais où s'aſſembloient le parlement & la chambre des comptes. Son deſſein étoit, dit-on, d'anéantir les titres qui prouvoient qu'une grande partie du Piémont avoit autrefois relevé des comtes de Provence. On aſſure qu'il voulut être témoin de l'incendie, & qu'il ne ſe retira qu'après avoir vu tout conſumé. Mais cette lâcheté du duc de Savoie ne fit que tourner à la gloire du maréchal, depuis connétable de Montmorenci, défenſeur de la Provence, & à celle du Roi. Montmorenci avoit pourvu à tout. Lorſqu'il avoit été décidé qu'Aix ſeroit abandonné, il avoit fait tranſporter ces papiers dans ſon château des Baulx, & le Roi fit reparer à ſes dépens le dommage cauſé par l'incendie.

En 1537 la guerre continua dans le Piémont avec des fortunes diverſes ; mais Montmorenci étant venu y commander, la campagne finit, de la part des Français, par des ſuccès ſolides.

Juſque-là le duc de Savoie s'étoit ſacrifié pour Charles-Quint, & Charles-Quint n'avoit fu ni le défendre ni le venger. On parla de paix : le Roi offroit de tout rendre & à l'Empereur & au duc de Savoie, mais il vouloit, avec raiſon, que, dans le même tems, le duc d'Orléans ſon ſecond fils fût mis en poſſeſſion du Milanez, fief vacant par la mort de François Sforce, arrivée en 1535, & l'Empereur vouloit garder le Milanez.

La pape Paul III mit ſi gloire à terminer la querelle des deux héros de la chrétienté ; il propoſa une entrevue des deux Princes, à laquelle il aſſiſteroit, & pour le lieu de l'entrevue il propoſoit Nice, comme une des places le plus à la portée de toutes les puiſſances intéreſſées. Nous avons déjà vu le duc de Savoie refuſer cette place pour l'entrevue du pape Clément VII & de François I, en 1533, dans un tems où il étoit en poſſeſſion de tous ſes Etats. En 1538, c'étoit lui qui deſiroit le plus ſincérement la paix ; car il s'agiſſoit de tout ſes biens, dont une partie étoit entre les mains de ſon ennemi, une autre partie entre les mains de ſon protecteur, autre eſpèce d'ennemi. Cette place de Nice étoit la ſeule qui reſtât alors au duc de Savoie & qui pût lui ſervir de retraite. Le malheur produit la défiance : il imagina qu'on vouloit achever de le dépouiller ; il répondit au Pape, qui s'étoit avancé juſqu'à Monaco (croyant qu'il n'y auroit qu'à entrer dans Nice),

Digitized by Google

qu'il ne pouvoit rien résoudre sans avoir consulté l'Empereur. Il le consulta en effet, c'est-à-dire qu'il lui demanda d'être dispensé de livrer au Pape la dernière forteresse. L'Empereur, qui, sous le titre de défenseur, s'étoit rendu son tuteur & son maître, lui conseilla, c'est-à-dire, lui ordonna d'ouvrir ses portes au Pape. L'Empereur lui-même s'avança jusqu'à Villefranche. Ce voisinage en imposa au duc de Savoie, qui parut consentir à tout; mais la ville se remplit insensiblement de bruits sourds & d'alarmes injurieuses à l'Empereur: on disoit qu'abusant de l'état malheureux où le duc de Savoie s'étoit réduit par attachement pour lui, il vouloit encore le priver de sa dernière place; qu'il vouloit s'emparer du prince de Piémont son fils, pour retenir le Duc dans une dépendance éternelle, & le réduire à la condition d'un de ses courtisans; que le Pape étoit du complot, &c. La garnison du château n'en voulut point sortir: la ville allégua des privilèges, & prétendit qu'elle ne devoit recevoir d'autres troupes que celles du Duc; elle ferma ses portes au moment où le Pape étoit en marche pour y entrer: il ne voulut pas retourner à Monaco, & se logea près de Nice, dans un couvent de saint François. L'Empereur fut indigné de la conduite du duc de Savoie; il menaça, il tonna: la France crut l'occasion favorable pour détacher le Duc des intérêts de l'Empereur. On commença par approuver & augmenter les alarmes du Duc sur Nice; on lui conseilla de ne s'en point dessaisir. Il étoit veuf depuis le 8 janvier 1538: on lui proposa de se remarier en France, & d'y marier le prince de Piémont; on lui promit à ce prix la restitution de ses Etats; mais le duc de Savoie craignoit plus les menaces de l'Empereur, qu'il n'espéroit dans les promesses de la France. Il répondit qu'il pleuroit trop amèrement la perte récente de la duchesse de Savoie, pour songer à la remplacer; que le prince de Piémont étoit trop jeune pour se marier: mais ces négociations étant venues à la connoissance de l'Empereur, produisirent l'effet d'appaiser sa colère contre le duc de Savoie; car on n'accable que les malheureux qu'on croit sans ressource.

Le duc de Savoie, dans toute cette affaire, eut la politique timide des foibles; il mécontenta l'Empereur, il irrita le Pape, il ne satisfit point le Roi. Peut-être entendoit-il mal ses intérêts en refusant sa place pour l'entrevue. On vouloit apparemment les consulter, puisque c'étoit chez lui-même qu'on demandoit à traiter de la paix. D'un autre côté, on ne conçoit pas bien pourquoi le Pape & l'Empereur avoient tant à cœur le choix du château de Nice; que leur en coûtoit-il d'avoir égard, sur ce point, aux alarmes peut-être injustes, mais pourtant naturelles, d'un Prince malheureux & opprimé. Au reste, il dut s'attendre, après son refus, que les arbitres de son sort seroient bien froids sur ses intérêts. Ne devoit-il pas craindre même que ces grands Souverains, entre lesquels il se trouvoit pressé, & qui tous étoient mécontens de lui, ne s'accordassent à partager ses dépouilles?

Le deux rivaux, logés autour de Nice, l'un à Villeneuve, l'autre à Villefranche, ne se virent point: le Pape alloit continuellement de l'un à l'autre, écoutant leurs plaintes, excusant leurs torts, fixant leurs droits, proposant des expédiens, rapprochant les esprits. Le résultat des conférences fut que la paix ne put se faire; mais on conclut une trêve de dix ans, avec le rétablissement du commerce entre les sujets des deux Monarques, de sorte que cette trêve valut une paix, & qu'il n'y eut de sacrifié que le duc de Savoie. Il le fut pleinement. La trêve le laissoit dépouillé de ses Etats pour dix ans encore, & on eut la barbarie, à son égard, d'exprimer dans le traité, qu'il n'y seroit compris qu'en ratifiant la trêve dans un mois, c'est-à-dire, qu'en consentant par écrit d'être dépouillé pour dix ans, de peur de l'être pour toujours. Si la ratification n'arrivoit pas dans le mois, l'Empereur retireroit sa protection. Il fallut faire cette indigne ratification: le Duc l'envoya à l'Empereur, qui l'envoya au Roi. Le Roi ne l'ayant pas trouvée conçue comme il la vouloit, le Duc fut encore obligé de la reformer, de la renvoyer plus ample & absolument illimitée. Cependant il voyoit Montéjean, Annebaut, Langei, successivement gouverneurs du Piémont pour le Roi, relever, augmenter les fortifications de toutes les places importantes, au point d'en rendre quelques-unes inexpugnables; revêtir de murailles, entourer de fossés les boulevards de Turin, construire des citadelles à Pignerol, à Montcallier & ailleurs; prendre enfin tous les moyens de perpétuer la possession du Roi. L'Empereur en faisoit à peu près autant de son côté: les garnisons remplissoient toutes les places que n'occupoient pas les Français. Ceux-ci, non-contens de s'affermir dans les Etats du duc de Savoie, s'y étendoient. Montéjean & Langei acquirent pour le Roi la ville de Caours, moyennant dix mille écus qu'on étoit convenu de donner à Cérésolaque, qui en étoit seigneur. On alla jusqu'à proposer au Duc, de la part du Roi, d'abandonner encore son comté de Nice; il est vrai qu'on lui offroit en échange d'autres terres en France, pour vingt mille écus de rente. Cette proposition le révolta; il jura qu'il mourroit au moins comte de Nice.

Dans son désespoir, il ne lui restoit d'autre ressource que de faire rompre la trêve & de rallumer la guerre; c'est ce qu'exprimoit la devise qu'il prit vers ce tems-là, d'un bras nu armé d'une épée, avec cette légende tirée de Juvénal:

Spoliatis arma superfunt.

Voilà ce qui reste à ceux à qui on a tout pris.

Il étoit assez malheureux, mais il n'étoit pas assez guerrier pour mériter cette légende. Au

Digitized by Google

reſte, il eut ſatisfaction : la guerre ſe raluma entre Charles - Quint & François I, à l'occaſion de l'aſſaſſinat des ambaſſadeurs français, Rincon & Frégoſe, commis par l'ordre de Charles-Quint ; car il faut avouer que ce grand Empereur fut un peu trop grand aſſaſſin d'ambaſſadeurs. En 1543, lorſque la flotte turque de Soliman II faiſoit voile pour ſe joindre, ſur les côtes de la Provence, à la flotte françaiſe commandée par le comte d'Anguien, Grignan, gouverneur de Marſeille, crut avoir pratiqué des intelligences ſûres dans le château de Nice, cette unique place qui reſtoit encore au duc de Savoie : trois ſoldats piémontais avoient promis à Grignan de lui livrer ce château. Grignan avoit fait part de ce projet au comte d'Anguien, qui en fit part au Roi. Le Roi l'approuva, & chargea le comte de l'exécuter. Grignan répondoit qu'il n'y avoit aucune ſurpriſe à craindre ; mais le comte d'Anguien joignoit à ſa bravoure une prudence rare à l'âge de vingt-deux ans qu'il avoit alors. Quatre galères ſeulement s'approchèrent de Nice, portant entr'autres ſoldats, les trois Piémontais qui avoient promis de livrer le château. Le comte d'Anguien ſuivit avec le reſte de ſa flotte, mais il s'arrêta en pleine mer à la hauteur de Nice, pour être à portée, en cas de trahiſon, ou de ſecourir ſes quatre galères s'il étoit aſſez fort, ou de ſe retirer ſans danger ſi les forces des ennemis étoient trop ſupérieures ; précaution juſtifiée par l'expérience de tant de fauſſes trahiſons, qui n'étoient que des pièges tendus par les commandans des places qu'on diſoit vouloir livrer. A peine les galères étoient-elles arrivées la nuit au pied du château, qu'André Doria, qui étoit en embuſcade derrière le cap dit de Saint-Soupir, vint fondre ſur elles avec ſix galères, ſuivies à l'inſtant de quinze autres commandées par Jeannetin Doria ſon neveu. Ce fut inutilement que les quatre galères françaiſes, ſe voyant ſurpriſes, forcèrent de rames pour gagner le port d'Antibes ; elles furent priſes & conduites à Villefranche. Le comte d'Anguien, ayant vu, à la faveur de la lune, le nombre des galères de Doria, s'écarta promptement, & regagna ſans perte le port de Toulon.

Lorſque la flotte ottomane eut rejoint celle de France à Toulon & à Marſeille, le comte d'Anguien & Barberouſſe, pour ſe venger de la priſe des galères françaiſes, réſolurent d'aller mettre le ſiège devant Nice. Le commandant, qu'ils ſommèrent de ſe rendre, répondit : *Je me nomme Montfort, mes armes ſont des pals, & ma devize* : IL ME FAUT TENIR. Montfort ne tint point, d'abord dans la ville : mais il prit ſa revanche dans le château : la nature & l'art concoururent à conſerver au duc de Savoie cette dernière place ; la ſituation du château ſur le haut d'un rocher eſcarpé le rendoit preſque inexpugnable ; les approches en étoient dangereuſes ; l'uſage des mines ne pouvoit avoir lieu. D'ailleurs, le comte d'Anguien intercepta des lettres qui lui apprirent que le duc de Savoie marchoit avec le marquis du Guaſt, au ſecours de ſon unique poſſeſſion. Ces raiſons déterminèrent les deux généraux à lever le ſiège. Barberouſſe ramena ſa flotte à Toulon, le comte d'Anguien la ſienne à Marſeille. Le duc de Savoie triomphe de leur retraite ; il fit battre des monnoies d'argent, où d'un côté on voyoit la croix de Savoie entourée des attributs de la victoire ; de l'autre, on liſoit cette inſcription : *Nicea à Turcis & Gallis obſeſſa. Nice aſſiégée par les Turcs & les Français.* Il ne doutoit pas que ce ſeul mot ne ſuffit pour rendre les Français odieux, tant cette union avec les Turcs paroiſſoit alors criminelle !

La paix de Creſpy, conclue le 18 ſeptembre 1544, régla les principaux articles ſur leſquels Charles-Quint & François I étoient diviſés, mais ce fut avec des réſerves & des alternatives qui ouvroient la porte aux chicanes & à la rupture. Le duc d'Orléans, ſecond fils de François I, parmi ceux qui reſtoient, devoit épouſer, ou la fille, ou la nièce de l'Empereur. Ce choix auroit dû naturellement être déféré au duc d'Orléans : c'étoit à l'Empereur qu'il l'étoit. Si c'étoit la fille, elle devoit avoir pour dot les Pays-Bas ; ſi c'étoit la nièce, elle auroit le Milanez. Le mariage ne devoit ſe faire que dans huit mois ; & comme l'inveſtiture de l'un ou de l'autre de ces Etats devoit être la dot de la ducheſſe d'Orléans, quelle qu'elle fût, il reſtoit huit mois pour ſe déterminer ſur ce choix. On convint de ſe rendre réciproquement tout ce qu'on s'étoit pris depuis la trêve de Nice ; & comme l'Empereur avoit plus perdu dans cette guerre que François I, on ne renvoya point l'exécution de cet article à huit mois ; il fut ſtipulé qu'on l'exécuteroit ſur le champ.

Quant aux Etats du duc de Savoie, comme l'Empereur n'y avoit pas d'intérêt direct, le Roi ne fut obligé de les reſtituer qu'au moment où le duc d'Orléans ſeroit mis en poſſeſſion, ſoit du Milanez, ſoit des Pays-Bas ; ainſi ce qui pouvoit arriver de plus heureux au duc de Savoie étoit de reſter encore dépouillé de ſes Etats pendant huit mois au moins.

Le duc d'Orléans mourut le 9 ſeptembre 1545, ſans avoir été mis en poſſeſſion d'aucun des deux Etats qui lui avoient été promis, & le duc de Savoie, Charles III, mourut le 19 ſeptembre 1553, ſans être rentré dans les ſiens.

2°. Emmanuel-Philibert ſon fils & ſon ſucceſſeur, ſurnommé *Tête de Fer*, le vengea par l'éclatante victoire de Saint-Quentin, dite de *Saint-Laurent*, parce qu'il la remporta le 10 août (1557). Le connétable de Montmorenci, général de l'armée françaiſe, toujours brave, quelquefois imprudent, plus ſouvent malheureux, y fut fait priſonnier avec un de ſes fils : ſes deux neveux, l'amiral de Coligny & d'Andelot, furent auſſi faits priſonniers dans Saint-Quentin même, que le duc de Savoie emporta d'aſſaut. Les ducs de Montpenſier & de Longueville avoient été pris dans la bataille : le

comte d'Anguien y avoit été tué; il étoit frère du roi de Navarre, du prince de Condé, du cardinal de Bourbon & du heros de Cerisoles, du même nom d'Anguien, tué en 1546 à la Roche-Guyon. Ce dernier eſt celui que nous avons vu, en 1543, aſſiéger Nice avec Barberouſſe. Le duc de Savoie, vainqueur à Saint-Quentin, mais dépouillé de ſes Etats, ainſi que ſon père, n'étoit plus que le général du roi d'Eſpagne, Philippe II, qui étoit monté, en 1556, ſur le trône, par l'abdication de Charles-Quint ſon père; ce fut à la tête des troupes eſpagnoles, jointes à dix mille Anglais, qu'Emmanuel-Philibert remporta cette victoire, en mémoire de laquelle Philippe II fit bâtir l'Eſcurial. Lorſqu'on en apprit la nouvelle à Charles-Quint, qui ne s'informoit plus d'aucune affaire, il demanda, dit-on, ſi ſon fils étoit dans Paris: on prétend en effet qu'il auroit pu s'en rendre maître au milieu de la conſternation qu'y répandit cet échec de Saint-Quentin. D'autres avantages encore, remportés par les Eſpagnols, ayant amené la paix de Cateau-Cambreſis, conclue en 1559, le duc de Savoie y fut enfin rétabli dans ſes Etats avec gloire; il épouſa la fille de l'oppreſſeur de ſon père, Marguerite de France, fille de François Ier & ſœur de Henri II. Ce dernier Prince fut tué au milieu des fêtes qu'il donnoit à l'occaſion du mariage de ſa ſœur. Emmanuel-Philibert ne fut pas ſeulement un guerrier heureux, ce fut un Prince aimé de ſes ſujets, & ami des lettres & des ſciences. Il mourut le 30 août 1580. Il ne laiſſa qu'un fils légitime, mais ce fils fut Charles-Emmanuel, ſurnommé *le Grand*, & grand en effet, du moins en politique.

2°. Parmi les bâtards du duc Emmanuel-Philibert, nous diſtinguerons Philippin de Savoie, tué en 1599, en duel, par le premier maréchal de Créquy. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Créquy*.)

3°. Mais revenons à ce Charles-Emmanuel, ſeul fils légitime d'Emmanuel-Philibert, & ſon ſucceſſeur: c'étoit le plus inquiet, le plus remuant, le plus ambitieux, le plus intrigant, le plus adroit des Princes de ſon tems. Un règne de cinquante années, au milieu des troubles de la Ligue, & au plus fort de la rivalité entre la France & l'Eſpagne, ſous Henri IV & Philippe II, & leurs ſucceſſeurs, lui fournit toutes les occaſions qu'il pouvoit deſirer, de nuire à ſes ennemis, & de chercher à s'agrandir aux dépens de ſes voiſins. Il fut toujours le plus dangereux & le plus perfide ennemi de la France, ſans être un allié bien ſûr pour l'Eſpagne. Ce fut tantôt contre lui, tantôt pour lui que Leſdiguières fit ſi long-tems la guerre avec des ſuccès différens; c'eſt lui qui, ayant envahi en pleine paix le marquiſat de Saluces à la faveur des guerres civiles de France, employa tant d'art pour en éluder la reſtitution, diſant que le mot de reſtitution étoit barbare dans la langue des Princes (ſon père s'étoit cependant bien prouvé de la choſe). Henri IV lui répondit: *Il faut paſſer par-là* ou *par l'épée*. Il paſſa par l'épée, & fit enfaiſte un traité, par lequel le marquiſat de Saluces lui reſta; mais il donna en échange la Breſſe, le Bugey, le Valromey & le pays de Gex. C'eſt lui qui fut l'ame de la conſpiration du maréchal de Biron, contre Henri IV, & qui, quand il fut que la conſpiration étoit découverte, ſe montra des plus empreſſés à féliciter ce Prince ſur le bonheur qu'il avoit eu de la découvrir. Henri, plus ſincère, ne lui diſſimula point qu'il ſavoit à qui l'attribuer. C'eſt encore ce même Charles-Emmanuel qui, la nuit du 22 décembre 1602, fit ſur la ville de Genève cette tentative fameuſe, qui ſembla lui réuſſir d'abord, mais qui finit par tourner à ſa confuſion, d'autant plus que, comptant ſur un ſuccès qui lui paroiſſoit aſſuré, il s'étoit avancé juſqu'à une lieue de Genève, d'où il fut obligé de s'enfuir en poſte à Turin, après avoir envoyé faire aux Suiſſes de fauſſes & inadmiſſibles excuſes, dont ils ne furent point les dupes.

Mais ce fut ſurtout dans l'affaire de la ſucceſſion de Mantoue qu'il ſignala ſa fauſſe & artificieuſe politique. Les Gonzagues régnoient à Mantoue depuis le commencement du quatorzième ſiècle, d'abord ſous le titre de vicaires de l'Empire & de capitaines de Mantoue, puis ſous celui de Marquis, que l'empereur Sigiſmond conféra le 22 ſeptembre 1433, à Jean-François de Gonzague; enfin ſous celui de Ducs, que l'empereur Charles-Quint conféra, en 1530, à Frédéric de Gonzague, deuxième du nom.

Pendant le cours des guerres d'Italie entre Charles-Quint & François I, ce Frédéric de Gonzague, après s'être piqué long-tems d'une neutralité difficile à obſerver entre ces deux grandes puiſſances ennemies dont il étoit entouré, & qui le preſſoient de toutes parts, ou par elles-mêmes, ou par leurs alliés, avoit enfin embraſſé le parti de l'Empereur, comme celui du plus fort. Mais au tems de la ligue conclue en 1527, entre François I & les puiſſances d'Italie, pour la délivrance du pape Clément VII, retenu priſonnier par les Impériaux dans le château Saint-Ange, Lautrec attira Frédéric de Gonzague, encore marquis de Mantoue, au parti de la ligue; il rentra de nouveau dans le parti de l'Empereur. D'ailleurs, la paix de Cambrai, conclue en 1529, termina les troubles de l'Italie. L'Empereur, paſſant par Mantoue en 1530, fut ſi charmé de la magnifique réception que lui fit Frédéric, qu'il érigea Mantoue en duché en ſa faveur.

Frédéric épouſa, en 1531, Marguerite Paléologue, qui, devenue quelques années après l'héritière de ſa Maiſon, porta dans celle de Gonzague le marquiſat de Monferrat, patrimoine de la Maiſon Paléologue. Le Monferrat fut alors diſputé à Frédéric par deux concurrens d'autant plus redoutables, qu'ils avoient acquis des droits puiſſans ſur l'empereur Charles-Quint, juge de cette conteſtation. L'un étoit François, marquis de

Digitized by Google

de Saluces, qui, général de l'armée françaiſe dans le Piémont, en 1536, venoit de trahir les Français en faveur de Charles-Quint, comme nous l'avons dit (*voyez* le n°. 26); l'autre étoit Charles III, duc de Savoie (*ibid.* n°. 25), qui s'étoit ſacrifié pour le même Charles-Quint, qui avoit pluſieurs fois, pour les intérêts de ce Prince, perdu, recouvré, reperdu ſes Etats envahis par la France, & dont il avoit fini par être entièrement dépouillé. Le duc de Savoie comptoit (& tout le monde le croyoit comme lui) que Charles-Quint ſaiſiroit cette occaſion de le dédommager en lui adjugeant le Montferrat, les ſervices que le duc de Mantoue avoit auſſi rendus à Charles-Quint ne pouvant être mis en parallèle avec ceux du duc de Savoie; cependant l'Empereur, par ſon jugement du 3 novembre 1536, adjugea le Monſerrat au duc de Mantoue, au grand étonnement de tout le monde. Les Français en ont pris occaſion de l'accuſer d'ingratitude envers le duc de Savoie & envers le marquis de Saluces; mais pourquoi ne pas plutôt faire honneur de ce jugement à ſon équité? Pourquoi ne pas penſer que, comme il s'agiſſoit de juſtice & non de libéralité, l'Empereur, ayant jugé les droits du duc de Mantoue les meilleurs (comme ils l'étoient en effet), ne crut pas devoir payer du bien de ce Duc les obligations qu'il pouvoit avoir, ſoit au duc de Savoie, ſoit au marquis de Saluces?

Le jugement de Charles-Quint eut ſon exécution; le marquiſat de Monſerrat reſta dans la Maiſon de Gonzague & dans la branche des ducs de Mantoue. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, petit-fils de Charles III, & le ſujet de cet article, maria, en 1608, Marguerite ſa fille aînée à François de Gonzague, duc de Mantoue, arriere-petit-fils de ce Frédéric qui avoit joint le Monſerrat au duché de Mantoue.

François de Gonzague étoit neveu de Marie de Médicis, régente en France depuis 1610, Vincent de Gonzague, père de François, ayant épouſé Eléonore de Médicis, ſœur de Marie, dont il avoit eu, outre François, deux autres fils; ſavoir: Ferdinand de Gonzague, né en 1587, Cardinal, & protecteur des affaires de France à Rome, quoique fort jeune encore; & Vincent de Gonzague, né en 1594.

L'année 1612 fut fatale à la Maiſon de Gonzague. Le duc de Mantoue, Vincent, mari d'Eléonore de Médicis, mourut le 18 février: une de ſes petites-filles, au mois d'octobre; Louis ſon petit-fils, & fils de François, mourut âgé de deux ans, le 2 décembre, & François, père de Louis, & fils aîné de Vincent, mourut le 21 du même mois de décembre, âgé de vingt-ſix ans.

La mort de ce dernier fut ce qui donna lieu à l'affaire de Mantoue.

Il ne laiſſoit de ſon mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, que Marie, princeſſe de Gonzague, née en 1609, & âgée de trois ans.

Alors s'éleva une de ces queſtions qui s'élèvent toujours en foule dans tous les Etats où l'ordre de la ſucceſſion n'eſt pas réglé d'une manière certaine, ſoit par une conſtitution formelle, ſoit par un uſage invariable & conſtamment obſervé, comme ce que nous appelons en France *la Loi ſalique*. Etoit-ce la princeſſe Marie qui devoit ſuccéder, ſous la tutele de la ducheſſe Marguerite ſa mère, au duc François ſon père? ou étoit-ce l'aîné des frères de François qui devoit monter ſur le trône?

Le 23 décembre on reçut à Turin un courier dépêché en toute diligence au duc de Savoie par la ducheſſe de Mantoue ſa fille, qui lui annonçoit que ſon mari étoit au lit depuis trois jours avec une fièvre continue, que ſa fille étoit auſſi malade. Au milieu de tant de douleurs & d'inquiétudes, elle deſiroit que le prince de Piémont ſon frère vînt la conſoler & l'aider de ſes conſeils. Il partit en effet le lendemain pour Mantoue, & peu après ſon départ on reçut à Turin la nouvelle de la mort du duc François. Vers le même tems le cardinal Ferdinand de Gonzague recevoit la même nouvelle à Rome, &, devenu par-là duc de Mantoue, s'occupoit déjà de faire paſſer à dom Vincent ou Vincenzo ſon frère, ſon chapeau & les autres graces eccléſiaſtiques dont il jouiſſoit à Rome & en France.

Cependant le duc de Savoie préparoit bien des affaires à cette Maiſon de Gonzague. Le prince de Piémont, qui étoit auprès de la ducheſſe de Mantoue ſa ſœur, commença par lui conſeiller de feindre une groſſeſſe, ou du moins d'annoncer de l'incertitude ſur ce point; ce qui produiſit d'abord l'effet de retarder le couronnement du nouveau Duc. Mais celui-ci n'en prit pas moins l'adminiſtration de l'Etat ſans en faire part à la ducheſſe Marguerite, veuve du dernier Duc; premier grief de Charles-Emmanuel.

Enſuite le duc de Savoie convenoit bien que le duché de Mantoue devoit paſſer au frère du dernier mort ſi la Ducheſſe n'étoit pas groſſe, ou ſi elle n'accouchoit pas d'un fils; mais renonvelant les anciennes prétentions de la Savoie ſur le Monſerrat, il les trouvoit très-favoriſées par les conjonctures; il réclamoit le Monſerrat pour ſa petite-fille Marie, princeſſe de Gonzague, fille de la ducheſſe Marguerite & du dernier duc de Mantoue. Le Monſerrat, diſoit-il, étoit un fief féminin, &, pour preuve, c'étoit par une femme qu'il avoit paſſé de la Maiſon Paléologue à la Maiſon de Gonzague. Voilà ce qu'il diſoit, mais il ne diſoit pas que cette femme, qui avoit porté le Monſerrat dans la Maiſon de Gonzague, réuniſſoit tous les droits de ſa Maiſon par l'extinction entière de la ligne maſculine des Paléologue, au lieu que la Maiſon de Gonzague ne manquoit point de mâles, qui tous excluoient les femmes.

Digitized by Google

On se mit à négocier, selon l'usage, pour gagner du tems. Le duc de Savoie negocia, selon l'usage, pour gagner des places; il essaya de corrompre le chevalier de Rivara, gouverneur de la citadelle de Casal, capitale du Montferrat, auquel il envoya le marquis de Rivara son frère, qui étoit chargé de lui faire les offres les plus séduisantes. Le chevalier eut horreur de l'idée d'une infidélité; il menaça son frère de lui faire trancher la tête s'il ne se retiroit au plus tôt. Le marquis reporta cette réponse au duc de Savoie, qui, suivant toujours de près l'exécution de ses desseins, s'étoit encore approché de la frontière pour recueillir les fruits de cette nouvelle entreprise.

Comme tous ces petits intérêts secondaires & subalternes venoient toujours se réunir aux grands intérêts généraux de la rivalité de la France & de l'Espagne, ces deux puissances, malgré les mariages récens qui les unissoient, se diviserent sur cet objet comme sur tous les autres. L'Espagne, sans prendre parti ouvertement pour le duc de Savoie, fomentoit les troubles & vouloit gouverner le duc de Mantoue, quel qu'il pût être. La France étoit la protectrice naturelle de la Maison de Gonzague. Le prince de Piemont restoit à Mantoue & intriguoit en faveur de sa sœur contre le Cardinal-Duc, qui n'avoit trouvé pour toute ressource, dans les coffres du feu Duc son frère, que quatorze mille écus. Le duc de Savoie, de concert avec son fils, introduisit secrettement dans Mantoue des gens de guerre déguisés; en même tems il demandoit qu'on lui renvoyât la duchesse douairière de Mantoue sa fille, & la princesse de Gonzague sa petite-fille, insinuant que si sa fille étoit grosse, elle seroit peu en sûreté, étant au pouvoir d'un Prince qui avoit intérêt qu'elle n'accouchât point. Ferdinand répondoit que, s'il n'étoit pas à portée de suivre l'événement de cette prétendue grossesse, il pourroit être trompé sur l'article; ainsi l'on craignoit ou l'on feignoit de craindre, d'un côté le poison, de l'autre une *supposition de part*.

Cette question du renvoi de la duchesse douairière & de sa fille au duc de Savoie devint un grand objet de négociation. Le duc de Savoie, pour affecter de la modération, demandoit que si l'on craignoit de remettre sa fille entre ses mains, si l'on ne vouloit pas l'envoyer à Turin, on l'envoyat du moins à Casal, où elle seroit moins immédiatement dans la dépendance du Cardinal-Duc, & où son père seroit plus à portée de veiller sur elle, ou bien à Milan, sous la garde de l'Espagne, où elle ne dépendroit d'aucune des parties intéressées. C'étoit même pour Milan qu'il paroissoit incliner le plus, car par ses intelligences avec les Espagnols il étoit autant le maître à Milan qu'à Turin.

Enfin, la duchesse douairière déclara qu'elle n'étoit pas grosse, & le cardinal Ferdinand prit publiquement le titre de Duc. Alors on entama une autre négociation: ce fut celle du mariage de ce cardinal - duc Ferdinand avec la duchesse douairière sa belle-sœur: tout à l'heure on craignoit qu'il ne l'empoisonnât, à présent on vouloit qu'il l'épousât. Ferdinand ne montroit point de répugnance pour ce mariage, que les Espagnols paroissoient desirer. En général, le nouveau duc de Mantoue, comme son frère & ses autres prédécesseurs, & comme tous les Princes foibles placés entre deux grandes puissances, cherchoit à leur plaire également à toutes deux. Le duc de Savoie, plus hardi, cherchoit davantage à les diviser pour profiter de leurs divisions: tous deux étoient diversement suspects, même à leurs amis. Le duc de Mantoue l'étoit par sa mollesse, autant que le duc de Savoie par son énergie.

A travers ces légers nuages politiques tout paroissoit calme & assuré: le duc de Mantoue étoit possesseur paisible; le duc de Savoie, à la vérité, redemandoit toujours sa petite-fille, & le duc de Mantoue vouloit la conserver. On négocioit à l'amiable sur cet article, & le projet de mariage entre la duchesse douairière, mère de cette Princesse, & le duc de Mantoue, n'étoit rien moins qu'abandonné lorsque tout à coup l'orage éclate. Le duc de Savoie fond à main armée sur le Montferrat, s'empare de Trin, d'Albe, de Montcalvo, de toutes les places de ce duché, à la réserve de Casal que le duc de Nevers sauva en se jetant dans cette place avec ce qu'il avoit de monde à sa suite. Ce seigneur, qui étoit aussi de la Maison de Gonzague, & qui devint aussi dans la suite duc de Mantoue, ne s'étoit nullement préparé à la guerre. Il voyageoit alors en Italie, conduisant à Florence Renée de Lorraine sa belle-sœur, fille du duc de Mayenne, qui alloit épouser Marie Sforce, duc d'Ognano, comte de Santa-Fiore, fils du duc Sforce. Etant arrivé à Savone, près de Gênes, le 25 avril 1613, il y trouva des lettres de Carlo de Rossi, général des troupes du duc de Mantoue, qui, au nom de toute la noblesse du Montferrat, le prioit d'aller à leur secours; ce qu'il fit. Le duc de Mantoue se rendit aussi à Casal, mais sans vouloir rien entreprendre, disoit-il, qu'avec la permission du roi de France & de la Reine sa mère. Il est assez singulier qu'on n'ose défendre son pays sans en avoir reçu la permission d'un Souverain étranger; mais il est vrai que ces petits Princes d'Italie, à l'exception du seul duc de Savoie, n'étoient rien & ne pouvoient rien sans l'assistance de celle des deux grandes puissances rivales, sous la protection desquelles ils s'étoient mis. En cette occasion le duc de Mantoue les réclama toutes deux. Les Espagnols firent d'abord semblant de vouloir le secourir: le gouverneur du Milanez l'assura qu'il avoit ordre du roi d'Espagne son maître, d'obliger le duc de Savoie à se retirer & à *restituer* tout ce qu'il avoit pris; mais bientôt les Espagnols, interprétant ces promesses, y mirent pour condition, que le duc de

Digitized by Google

Mantoue viendroit lui-même en perſonne ſe remettre entre les mains du roi d'Eſpagne, & témoigner par-là qu'il renonçoit à toute autre aſſiſtance qu'à celle de ce Monarque.

Les Vénitiens, que le duc de Mantoue conſulta ſur cette propoſition, lui répondirent ce qu'il auroit dû ſe répondre à lui-même, que ce ſeroit compromettre étrangement ſa réputation, ſes Etats & peut-être ſa vie; ils lui offrirent des ſecours d'hommes & d'argent, & chargèrent leur ambaſſadeur à Rome, de faire, de concert avec les miniſtres français, toutes les inſtances poſſibles auprès du pape Paul V (Borghèſe), pour l'engager à former une ligue des puiſſances d'Italie en faveur du duc de Mantoue, & à ſe mettre à la tête de cette ligue. Ces miniſtres ajoutoient à toutes les repréſentations qu'ils avoient déjà faites plus d'une fois au Pape, de nouvelles inſtances, fondées ſur les diſpoſitions alors dévoilées des Eſpagnols, & ſur la ſervitude dont elles menaçoient l'Italie. Toutes ces tentatives ne produiſirent rien ſur l'eſprit du Pape. Ce Pape, diſoit l'ambaſſadeur de France à Rome (le comte de Brèves), *ce Pape eſt Prince de repos, & qui ne croit pas que le feu ſoit chaud qu'il ne le ſente.*

Cependant l'Eſpagne ne ceſſoit d'armer tant à Milan que dans ſes autres Etats: en même tems elle preſſoit le duc de Mantoue d'aller à Milan, & de ſe remettre entre les mains du gouverneur; ce qu'il refuſa; mais pour ne point mécontenter l'Eſpagne, que tous ces Princes d'Italie croyoient avoir intérêt de ménager plus encore que la France, parce qu'ils en étoient ſerrés de plus près du côté du Milanez, il avoit promis de s'aboucher avec le gouverneur en un lieu non ſuſpect.

Le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, & d'Eliſabeth, ſœur de Louis XIII, avec le Prince d'Eſpagne, qui fut depuis le roi Philippe IV, laiſſoit ſubſiſter à travers l'apparence d'une aſſez grande liaiſon, toute l'ancienne rivalité. L'Italie en étoit le principal objet. Les Princes de cette contrée ménageoient davantage l'Eſpagne, parce qu'ils la craignoient davantage: il s'agiſſoit pour la France, de ſe rendre auſſi ou plus redoutable qu'elle dans ce pays; c'étoit à quoi François I & Henri II avoient inutilement travaillé du tems de Charles-Quint & de Philippe II; c'étoit à quoi la France n'avoit pas même pu ſonger ſous les règnes ſuivans au milieu de ſes diſcordes civiles; mais c'étoit ce qui devenoit plus facile du tems de Philippe III, & c'étoit ce qui devoit arriver ſous Philippe IV, pendant le miniſtère du cardinal de Richelieu en France.

Le Pape diſſimuloit encore avec les Vénitiens: il leur laiſſoit eſpérer qu'il joindroit ſes forces aux leurs, & à celles des autres puiſſances de l'Italie en faveur du duc de Mantoue, auſſitôt qu'il verroit l'Eſpagne manquer aux promeſſes qu'elle lui avoit faites de maintenir ou de rétablir la paix de l'Italie; cependant il empêchoit ces autres puiſſances d'agir, & conſervant toujours du reſſentiment de la conduite ferme que les Vénitiens avoient oppoſée à ſes prétentions ambitieuſes dans l'affaire de l'interdit de Veniſe, il n'étoit pas fâché de voir les Vénitiens s'embarquer ſeuls dans une affaire qui alloit les mettre en butte à toutes les forces de l'Eſpagne; il les avertiſſoit ſeulement, comme par intérêt & par amitié, de ne pas compter ſur la France, qui avoit, diſoit-il, toute autre choſe à faire que de ſecourir le duc de Mantoue; il tenoit le même langage au grand-duc de Toſcane & aux autres puiſſances d'Italie.

Bien plus, les Vénitiens & le duc de Mantoue ayant demandé au Pape la permiſſion de faire au moins quelques levées de gens de guerre ſur l'Etat de l'Egliſe, le Pape la refuſa formellement.

Le duc de Nevers écrivoit de Caſal, que, ſi la France ne ſe hâtoit de venir au ſecours du duc de Mantoue, ce Prince étoit perdu, & que tout ce qu'il pouvoit eſpérer de plus heureux, ſi l'Eſpagne ne s'accordoit pas avec le duc de Savoie pour partager les Etats de Mantoue, & s'il pouvoit conſerver le Montferrat, c'étoit de le conſerver à condition de recevoir garniſon eſpagnole dans Caſal.

Ces remontrances produiſirent leur effet: la cour de France annonça que les Français marchoient au ſecours du duc de Mantoue, & alloient fondre ſur les Etats du duc de Savoie.

Quelle que fût à cet égard l'opinion du Pape, il perſiſtoit à dire que la France, malgré toutes ſes proteſtations de vouloir ſecourir efficacement le duc de Mantoue, n'en feroit rien & n'en vouloit rien faire, étant trop occupée chez elle par les cabales & les factions qui commençoient à troubler la minorité de Louis XIII & la régence de Marie de Médicis, & qui étoient pour la France d'une toute autre importance que la guerre du Montferrat. Le Pape affectoit de croire que toutes ces menaces, de paſſer en Italie & d'attaquer les Etats du duc de Savoie, n'avoient pour objet que de l'engager, lui Pape, à ſe déclarer pour le duc de Mantoue, & qu'après avoir rendu ce ſervice à ce Prince, la France ne prendroit point d'autre part à la guerre qu'elle auroit allumée en Italie. Ces conjectures furent démenties par la conduite de la France, qui fit un armement conſidérable. La connoiſſance qu'on eut de cet armement eut beaucoup d'influence ſur les affaires de Mantoue, & accéléra la pacification: les Eſpagnols voulurent & parurent en avoir le principal honneur; ils obligèrent le duc de Savoie à reſtituer toutes les places qu'il avoit priſes dans le Montferrat, & ils les remirent au duc de Mantoue; mais ſous prétexte de prévenir de nouvelles irruptions de la part du duc de Savoie, ils eurent grand ſoin de mettre des garniſons eſpagnoles dans toutes ces places.

L'affaire du déſarmement du duc de Savoie & du gouverneur de Milan n'entraîna pas moins de négociations que la guerre qui avoit précédé: on vouloit toujours contraindre le duc de Mantoue

Digitized by Google

à épouſer ſa belle-ſœur, & l'objet qu'on ſe propoſoit dans ce mariage étoit toujours d'aſſurer le Montferrat à la Maiſon de Savoie; car le duc de Savoie, père de cette Princeſſe, pouvoit faire la paix ou la guerre, ſuivant l'intérêt du moment, mais il n'abandonnoit jamais ſes prétentions: on cherchoit tous les jours quelque nouveau prétexte pour ne point déſarmer, & le duc de Savoie & le gouverneur de Milan paroiſſoient toujours d'intelligence ſur ce point; tantôt on exigeoit que le duc de Mantoue pardonnât à ſes ſujets rebelles qui avoient ſeconde les entrepriſes des ennemis; tantôt on en revenoit à demander, comme avant la guerre, qu'il remît, ſoit au duc de Savoie lui-même, ſoit aux Eſpagnols, la jeune princeſſe de Mantoue, fille de ſon frère & petite-fille du duc de Savoie, dont celui-ci ſe ſeroit ſervi pour réclamer Mantoue, ou du moins le Monferrat, en cas que le mariage du duc actuel de Mantoue avec la ducheſſe douairière, mère de la princeſſe de Mantoue, n'eût point lieu.

Le duc de Savoie, d'un autre côté, eſſayoit de détacher la France des intérêts du duc de Mantoue, ou du moins de la refroidir ſur ces intérêts par des propoſitions honorables & avantageuſes; il offroit de déſarmer & de s'allier indirectement avec la Maiſon de France par les divers mariages qu'il projetoit, tels que celui de ſa fille avec le duc de Mantoue, & celui du prince de Piémont ſon fils avec une des princeſſes de Toſcane. D'ailleurs, il faiſoit la France arbitre de tous les différends de ſa Maiſon & de la Maiſon de Gonzague.

Dans le même tems il propoſoit de donner une autre de ſes filles en mariage au roi d'Eſpagne, Philippe III, veuf depuis deux ans, mais qui n'avoit nulle envie de ſe remarier; il faiſoit courir le bruit de ce mariage, comme d'une choſe arrêtée, pour tirer parti de ce bruit relativement à ſes affaires & à ſes projets.

L'ardente inquiétude du duc de Savoie ne put être efficacement réprimée que par la réunion de la France & de l'Eſpagne, qui finirent par agir d'intelligence & de concert pour obliger ce Prince remuant de reſpecter la paix & la liberté de l'Italie. Mais cette affaire, que le traité d'Aſt de l'an 1615 ne fit encore que ſuſpendre pour quelque tems, ne fut entièrement terminée que par les traités de Madrid & de Paris en 1617. Dans l'intervalle, le duc de Savoie s'étoit révolté contre l'Eſpagne ſa protectrice, & lui avoit fait une guerre dans laquelle il avoit été bien ſecondé par le maréchal, depuis connétable de Leſdiguières; cette guerre fut terminée par ce même traité de Paris.

Charles-Emmanuel continua toute ſa vie de s'égarer dans les plus vaſtes projets. En 1590, au milieu des déſordres de la Ligue, il avoit voulu ſe faire comte de Provence; il avoit bien oſé même porter ſes prétentions & ſes folles eſpérances juſqu'à la couronne de France. En 1619, à la mort de l'empereur Matthias, il aſpira de même à l'Empire; il prétendit auſſi réaliſer le titre de roi de Chypre, en ſe propoſant la conquête de cette île, & les peuples de la Macédoine, las du joug des Turcs, l'ayant fait preſſentir ſur l'offre de leur principauté, il fut tout près de l'accepter, au riſque de toutes les guerres dans leſquelles une pareille entrepriſe pouvoit le jeter.

La conquête de Mantoue & du Montferrat ſembla venir de nouveau s'offrir à ſon ambition. Le duc Ferdinand étoit mort ſans enfans en 1626. Vincent, ſon frère puîné, qui avoit recueilli ſa ſucceſſion, étoit mort auſſi ſans enfans l'année ſuivante. Charles de Gonzague (ce même duc de Nevers, qui en 1613 avoit conſervé Caſal au duc Ferdinand) étoit le grand-oncle & le légitime héritier des trois derniers ducs de Mantoue, & le duc de Réthelois ſon fils avoit réuni tous les droits par ſon mariage avec cette princeſſe Marie, fille de François (l'aîné de ces trois Ducs), & de cette Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, & qu'on avoit voulu faire épouſer enſuite au duc Ferdinand ſon beau-frère. Le roi de France & les Vénitiens prirent parti pour le duc de Nevers; mais l'empereur Ferdinand II, le roi d'Eſpagne Philippe IV, & ſurtout le duc de Savoie, ſe déclarèrent contre lui. Obſervons cependant que les prétentions de ce dernier Prince étoient encore bien plus dépourvues de tout prétexte qu'en 1612 & 1613, puiſque ſa fille n'avoit pas épouſé le duc Ferdinand, & que ſa petite-fille Marie, en épouſant le duc de Réthelois, avoit encore fortifié les droits de la Maiſon de Gonzague. C'étoit le cardinal de Richelieu qui gouvernoit alors la France. Jaloux de procurer à ſon maître la prépondérance en Italie, & intéreſſé à l'enlever aux cabales de la cour, il l'engagea par tous les motifs de gloire & de politique à partir pour aller ſecourir le nouveau duc de Mantoue. Louis XIII, ſuivi des maréchaux de Crequi & de Baſſompierre, force en perſonne, le 6 mars 1629, les trois barricades du Pas-de-Suſe. Effrayé de cet exploit, le duc de Savoie traite avec le Roi, & lui remet la ville de Suſe par le traité qui porte le nom de ce lieu. Les Eſpagnols, qui avoient aſſiégé Caſal, ſont obligés d'en lever le ſiége; mais le duc de Savoie, qui, en faiſant un traité, ſe propoſoit toujours de ne point l'exécuter, laiſſa celui-ci ſans exécution comme les autres, &, d'accord avec le fameux marquis Spinola, général des Eſpagnols, fuit ſon projet de dépouiller le duc de Mantoue. La guerre s'étend & ſe ranime en Savoie, en Piémont, dans le Montferrat, dans preſque toute l'Italie. En 1630, Spinola renouvelle le ſiége de Caſal, que Richelieu avoit eu grand ſoin de ravitailler. Ce fut pendant ce nouveau ſiége qu'on vit paroître, pour la première fois, Jules Mazarin, depuis Cardinal & premier miniſtre en France; il venoit faire pour la Savoie & l'Italie des propoſitions de paix qui ne purent être acceptées. Le Roi s'empare de toute la Savoie; mais il tombe malade, rentre en France,

Digitized by Google

& s'arrête à Lyon. Les Impériaux, profitant de son absence, surprennent & pillent Mantoue pendant que le maréchal de Montmorenci battoit le général Doria au combat de Veillane, &, joint aux maréchaux de la Force & d'Effiat, prenoit la ville de Saluces. Le duc de Savoie, trompé par sa fausse politique, meurt de chagrin de voir son pays également en proie à ses ennemis & à ses alliés, & de n'en pouvoir accuser que lui-même. Sa mort est du 26 juillet 1630. On disoit de lui que son cœur étoit encore plus inaccessible & moins ouvert que son pays; il acquit d'ailleurs la réputation du plus brave capitaine & du plus magnifique Prince de son tems. Plein d'esprit & de graces, ami des lettres & des sciences, il parloit, & parloit bien les principales langues de l'Europe; il avoit la clef de tous les cabinets, & pénétroit tous les secrets des Princes, soit par une sagacité merveilleuse & une espèce de divination, soit par un espionnage très-subtil & très-bien payé; il étoit d'ailleurs fort aimable, & avoit l'art de gagner les cœurs sans engager le sien. Des monumens publics rendent témoignage à sa piété autant qu'à sa magnificence. Ce fut à tout prendre un fort grand Prince avec des défauts considérables, dont le plus grand peut-être fut celui que dom Louis de Haro reprochoit au cardinal Mazarin, qui pouvoit bien avoir pris des leçons & des exemples de ce Prince : *Il a*, disoit dom Louis, *un grand défaut en politique; il veut toujours tromper.*

29°. Charles-Emmanuel laissa une multitude de bâtards, qui tous furent comblés d'honneurs & de biens, & tinrent presque un état de Princes. Nous ne remarquerons parmi eux que dom Maurice de Savoie, marquis de Rive, capitaine des gardes de son aîtesse royale, maréchal-de-camp au service du roi de France, tué en 1647 au combat de Pro dans l'Etat de Milan, étant général de la cavalerie du prince Thomas.

Quant aux deux Victor-Amédée, l'un fils, l'autre arrière-petit-fils de Charles-Emmanuel, *voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Victor-Amédée*.

30°. Voici les titres que prenoit le dernier roi de Sardaigne, duc de Savoie, fils & successeur du second Victor-Amédée, dit le roi Victor : Charles-Emmanuel-Victor, roi de Sardaigne, troisième du nom, duc de Savoie, de Chablais, d'Aoustе, de Genevois & de Montferrat; prince de Piémont, d'Achaie, de la Morée & d'Oneille; marquis de Saluces, de Suse & d'Italie; comte d'Ast, de Genève, de Nice, de Tende & de Romont; baron de Vaud, seigneur de Verceil, de Marro, de Prella, de Novello, du marquisat de Ceva; comte de Coconas, Prince & vicaire perpétuel du Saint-Empire romain, Roi titulaire de Chypre.

Ce Roi acquit de la gloire dans l'Europe, & mérita l'amour de ses sujets. La bataille de Guastalle, au gain de laquelle il eut beaucoup de part, d'autres succès encore, & des exploits qui pouvoient être admirés pouvoient se passer de succès, suffisent à la gloire militaire de ce Prince.

Les devoirs de la royauté l'occupèrent sans relâche. Dans une maladie dont il fut attaqué, on l'exhortoit à interrompre des travaux qui pouvoient nuire à sa santé. « Tant que Dieu nous laisse » un reste de force, répondit-il, il nous ordonne » de l'employer à nos devoirs. »

Cet attachement à ses devoirs régla constamment sa vie; & tel fut son respect pour les lois, qu'il aima mieux laisser un crime grave impuni, que de permettre qu'on infligeat une peine qui n'étoit pas prononcée par la loi.

La même sagesse qui dicta ces lois, présida aussi à l'administration de ses finances. « Vous me voyez, » disoit-il à un Français, dans le plus beau jour de » ma vie; je viens de délivrer mon peuple des der- » niers impôts que la nécessité des guerres m'avoit » forcé d'établir. »

Une économie exacte & éclairée veilloit en même tems à la dispensation de ses revenus. Il supprima dans sa cour le dispendieux & inutile appareil des fêtes; il fit ce qu'il put pour le commerce, les arts, la défense de ses Etats.

Le témoignage suivant est confirmé par tous ceux qui ont feulement passé par Turin. « Les portes » de son palais étoient continuellement ouvertes à » tous ses sujets, & le dernier des citoyens pou- » voit librement sa voix au pied du trône. On voyoit » ce bon Prince environné de son peuple comme » d'une famille nombreuse. Il entendoit leurs re- » présentations, écoutoit leurs plaintes, soutenoit » le foible, encourageoit le timide, consoloit l'af- » fligé, soulageoit le malheureux. »

Ce Roi avoit des amis. Ses larmes coulèrent sur la tombe du marquis de Saint-Germain. En descendant lui-même au tombeau, il y fut suivi d'un autre ami. Le maréchal de la Rocca ne put lui survivre plus de trois jours.

Charles-Emmanuel-Victor étoit frère de cette aimable duchesse de Bourgogne, morte en 1712, & fuivie de si près par son mari, le même étoit oncle de notre roi Louis XV, dont la vicissitude des événemens & des intérêts politiques le rendit tantôt l'allié, tantôt l'ennemi.

Sur la détention malheureuse du roi Victor, & sur le repentir qu'il en eut, *voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Victor*.

31°. Dans la branche de Soissons, issue de celle de Carignan, laquelle descendoit de Charles-Emmanuel, dit le Grand, nous remarquerons l'auteur de cette branche de Soissons, Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons par Marie de Bourbon sa mère, fille de ce comte de Soissons, cousin-germain d'Henri IV, & qui avoit tant désiré de devenir son beau-frère, & sœur du comte de Soissons, tué en 1641 à la bataille de la Marfée. Ce comte de Soissons Savoie s'établit en France, où il fut colonel-général des Suisses & Grisons, & lieutenant-général des armées; il se distingua

Digitized by Google

au ſervice de France en pluſieurs occaſions. Mort le 7 juin 1673. C'eſt lui qui avoit épouſé cette fameuſe Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, laquelle, après avoir eu grande part au crédit de ſa Maiſon, indépendant même de celui du Cardinal, joua un ſi grand rôle dans toutes les intrigues de la cour de Louis XIV. Elle finit ſes jours dans la diſgrace, ayant été obligée de quitter la France & de ſe réfugier à Bruxelles, par l'importance trop grande qu'on voulut mettre à des queſtions innocentes, mais indiſcrètes, qu'elle & pluſieurs perſonnes de la cour, par eſprit d'intrigue ou par curioſité, s'aviſerent de faire à de prétendues ſorcieres, qui ſe trouvèrent être des empoiſonneuſes.

32°. Elle fut la mère de ce fameux prince Eugène (Eugène-François), qui la vengea, & qui punit cruellement Louis XIV de n'avoir pu démêler ſes rares talens & prévoir ſes hautes deſtinées à travers les écarts & les légéretés de ſa jeuneſſe; Eugène, le vainqueur ou le héros de Carpi, de Chiari, de Luzara, d'Hochſtet, de Caſſano, de Turin, d'Oudenarde, de Malplaquet, &c.; Eugène qui, gouvernant l'Empire qu'il rendoit victorieux, chargé de titres & de dignités, chevalier de la Toiſon-d'Or, généraliſſime des armées de l'Empereur, & préſident de ſon conſeil de guerre, conſeiller d'Etat & gouverneur des Pays-Bas, étoit moins un ſujet qu'une puiſſance formidable à Louis XIV, un génie fatal à ſa gloire, un des triumvirs du ligue contre la France; Eugène qui, non moins terrible aux Turcs qu'aux François, & partout vainqueur, eſt encore le héros de Zenta (1697), & de Peterwaradein (1716); Eugène paſſoit pour le premier capitaine de l'Europe, & les Anglais, quoiqu'ils euſſent Marlborough, diſoient que depuis Jules-Céſar on n'avoit point vu d'auſſi grand général qu'Eugène. (*Voyez*, à l'article *Marlborough*, dans le Dictionnaire, la réponſe que fit le prince Eugène à un miniſtre anglais, qui l'appeloit *le plus grand capitaine du ſiècle.*) Malgré cette juſte admiration qu'Eugène inſpiroit à ſes ennemis, quand le maréchal de Villars n'eut plus que ce ſeul général à combattre, il parut avoir de l'aſcendant ſur lui. En 1712 il remporta ſur lui l'importante victoire de Denain, qui entraîna la réduction de pluſieurs places perdues par les François les années précédentes.

En 1713 Villars eut encore d'autres avantages qui déterminèrent enfin l'Empereur à la paix. Eugène & Villars en furent les arbitres: ils la ſignèrent à Raſtadt le 6 mars 1714, & elle fut auſſi conclue avec l'Empire, à Bade, le 7 ſeptembre ſuivant.

En 1733 le prince Eugène reparut à la tête de cent mille hommes pour faire lever le ſiège de Philisbourg, & Philisbourg fut pris preſqu'à ſa vue, circonſtance qui ne contribua pas peu à illuſtrer cet exploit:

Il eſt beau d'affronter gaiment
Le trépas & le prince Eugène.

Ce grand Prince a été chanté par Rouſſeau & par Voltaire: c'eſt n'avoir pas été mal partagé en trompettes de la Renommée. Alexandre n'eut pas le même avantage, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'il envioit au vaillant Achille ſon Homère. Eugène mourut le 21 avril 1736; il étoit né le 18 octobre 1663. Il avoit été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & poſſédoit des abbayes; il avoit été connu d'abord ſous le nom de chevalier de Carignan, puis ſous celui d'abbé de Savoie, mais le nom du prince Eugène eſt immortel.

33°. Louis Thomas de Savoie, comte de Soiſſons, l'aîné des frères du prince Eugène, né le 16 octobre 1657, mourut le 25 août 1702, des bleſſures qu'il avoit reçues devant Landau; il étoit au ſervice de l'Empereur; il avoit été maréchal-de-camp au ſervice de France.

34°. Un autre de leurs frères (Louis-Jules), dit *le Chevalier de Savoie*, mourut à vingt-trois ans, au ſiége de Vienne, en 1683.

35°. Eugène-Jean-François de Savoie, comte de Soiſſons, petit-neveu du prince Eugène, & qui, portant déjà ſon nom avec éclat, promettoit d'égaler un jour ſa gloire, venoit d'être préſenté par ſon grand-oncle à l'Empereur & à toute la famille impériale, d'être nommé major-général des armées de l'Empire, & d'y remplir également les fonctions ſous ſon grand-oncle, à la campagne de Philisbourg, en 1734, lorſqu'il mourut à vingt ans, le 24 novembre de la même année, trompant ainſi toutes les eſpérances qu'un mérite déjà extraordinaire & des qualités vraiment héroïques avoient fait concevoir de lui à tout le monde. En lui, ou plutôt dans la perſonne du prince Eugène ſon grand-oncle, mort après lui, finit la branche des comtes de Soiſſons.

36°. Dans la branche des ducs de Nemours, Philippe de Savoie, tige de cette branche, fils du ſecond lit du duc Philippe (mentionné ſous le n°. 22), & frère conſanguin de la ducheſſe d'Angoulême, fut nommé à cinq ans à l'évêché de Genève, en 1495. Des évêques nommés à cinq ans pouvoient aller à la guerre. Philippe accompagna Louis XII dans ſon expédition contre Veniſe, & combattit ſous lui à la bataille d'Agnadel, en 1509. Il quitta ſon évêché en 1510, s'attacha dans la ſuite au ſervice de l'empereur Charles-Quint; il auroit dû donner la préférence à François I ſon neveu. Ce Monarque, aidé de ſa mère, ſœur de Philippe, attira ce Prince à ſon ſervice, & le fixa en France par le don qu'il lui fit en 1528, du duché de Nemours.

37°. Jacques de Savoie ſon fils, duc de Nemours, eſt, ſi l'on veut, le héros du roman de la princeſſe de Clèves, à laquelle, pour rentrer dans la vérité hiſtorique, il faudroit ſubſtituer cette vertueuſe ducheſſe de Guiſe, *Anne d'Eſt*, femme

Digitized by Google

du duc François, qui, du vivant même de ſon mari, ne put ſe défendre d'aimer Nemours (comme le duc de Guiſe le lui reproche un peu maritalement dans *le Français II* du préſident Hénault), mais qui, moins ſévère qu'on n'a imaginé la princeſſe de Cleves, ſe permit de l'épouſer après la mort du duc de Guiſe. Bien moins ſévère encore, une princeſſe de la Maiſon de Rohan, mademoiſelle de la Garnache (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Rohan*, vers la fin), ſe contenta d'une promeſſe de mariage qui, dans la ſuite ne fut pas jugée valide, & eut de lui un fils qui fut déclaré illégitime. Nemours étoit brillant, aimable, généreux, plein d'eſprit & de ſavoir; il fut l'ornement de la cour de Henri II & de ſes deux fils; mais un ornement utile, & qui les ſervit dans les guerres tant civiles qu'étrangères, avec beaucoup de gloire & de ſuccès. Il ſe jeta dans Metz en 1552, & le défendit ſous le duc François de Guiſe ſon rival, contre toutes les forces de Charles-Quint. En 1554 il ſe ſignala au combat de Renti; en 1555 il alla ſervir en Italie, & fut d'un combat célebre de quatre Français contre quatre Eſpagnols (Brantôme dit treize de part & d'autre). En 1562 il ménagea la reddition de Bourges. Envoyé en Dauphiné, il prit Vienne, banni le baron des Adrets; il fit mieux, il le ramena au ſervice du Roi. Il partagea, en 1567, avec les Suiſſes, l'honneur d'avoir ſauvé ce même roi Charles IX à la retraite de Meaux, comme Charles le reconnut formellement par ce propos, que *ſans ſon couſin le duc de Nemours & ſes bons compères les Suiſſes, ſa vie ou ſa liberté étoit en très-grand branle.* Il ſe trouva enſuite à la bataille de Saint-Denis. Il mourut à Annecy, le 15 juin 1585. Henri de Savoie, réputé ſon bâtard, & que mademoiſelle de la Garnache ſa mère appeloit *prince de Genevois*, ne laiſſa qu'un bâtard, Samuel de Nemours.

Voici le portrait que fait Brantôme de Jacques de Savoie, duc de Nemours : « Un des plus parfaits & accomplis Princes, ſeigneurs & gentilshommes qui fut jamais..... Très-beau Prince & de très-bonne grace, brave & vaillant, agréable, aimable & accoſtable, bien diſant, bien écrivant autant en rime qu'en proſe; s'habillant des mieux : ſi bien que toute la cour, en ſon tems (au moins la jeuneſſe), prenoit tout ſon patron de ſe bien habiller ſur lui, & quand on portoit un habillement ſur ſa façon, il n'y avoit non plus à redire que quand on ſe façonnoit en tous ſes geſtes & actions. Il étoit pourvu d'un grand ſens & d'eſprit, ſes diſcours beaux, ſes opinions en un conſeil belles & recevables. De plus, tout ce qu'il faiſoit, il le faiſoit ſi bien, de ſi bonne grace & ſi belle adreſſe, ſans autrement ſe contraindre, comme j'en ai vu qui le vouloient imiter, ſans en approcher, mais ſi naturellement, que l'on eût dit que tout cela étoit né avec lui.

» Il aimoit toutes ſortes d'exercices, & il y étoit ſi univerſel, qu'il étoit parfait en tout. Il étoit très-bon homme de cheval, très-adroit & de belle grace, fût ou à piquer ou à rompre lances, ou à courir bague ou autre exercice, pour plaiſir ou pour la guerre; bon homme de pied, à combattre à la pique & à l'épée; à la barriere les armes belles en la main: il jouoit très-bien à la paume, auſſi diſoit-on : *Les revers de monſieur de Nemours*; jouoit bien à la balle, au balon; ſautoit, voltigeoit, danſoit, & le tout avec ſi bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il étoit très-parfait en toutes ſortes d'exercices chevaleresques; ſi bien que, qui n'a vu M. de Nemours en ſes années gaies, il n'a rien vu, & qui l'a vu le peut baptiſer par tout le monde, *la fleur de toute chevalerie*, & pour ce fort aimé de tout le monde, & principalement des Dames, deſquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs & bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit, & pluſieurs en a-t-il refuſées qui lui en euſſent bien voulu départir. »

38°. Charles-Emmanuel, duc de Nemours, fils de Jacques & d'Anne d'Eſt, ducheſſe de Guiſe, fut un zélé Ligueur, comme le duc de Guiſe le Balafré, cardinal de Guiſe & le duc de Mayenne, ſes frères utérins. Quand les deux premiers furent maſſacrés à Blois, il fut arrêté comme leur frère & comme Ligueur. Il s'échappa de ſa priſon, & combattit dans la ſuite, pour la Ligue, contre Henri IV, aux batailles d'Arques & d'Ivri. Gouverneur du Lyonnois, il le fut auſſi de Paris, & défendit cette capitale contre Henri IV encore. Quand ce Monarque en fit le ſiége en 1590, ce fut lui qui en fit ſortir *les bouches inutiles* (mot inhumain introduit par la guerre), & qui allait faire périr de faim & de miſere les vieillards, les femmes & les enfans ſans la généreuſe pitié de Henri IV, qui, contre l'avis de ſon conſeil, voulut qu'on leur livrât paſſage, & permit qu'on leur fournît des vivres.

Il paroit que ce Charles-Emmanuel étoit comme le duc de Savoie du même nom (n°. 28), ambitieux & chimérique dans ſes vaſtes projets; il eſpéra devenir roi de France en épouſant l'infante d'Eſpagne, Iſabelle - Claire - Eugénie. Le duc de Mayenne ſon propre frère l'ayant forcé d'abandonner cette eſpérance, il conçut un autre projet qui avoit auſſi quelque étendue : c'étoit de ſe former des provinces de ſon gouvernement, c'eſt-à-dire, du Lyonnois; Beaujolois, Forez, Mâconnois & Dombes, une principauté qui auroit relevé de l'Eſpagne. Les Lyonnois pénétrèrent ſes vues & s'aſſurerent de ſa perſonne. La Ligue s'irrite de cet affront fait à un de ſes chefs; l'Eſpagne prend en main ſa querelle; le duc de Savoie & le gouverneur de Milan lui envoient des ſecours contre les Lyonnais : ceux-ci alors ſe ſéparent ouvertement de la Ligue & ſe déclarent hautement pour Henri IV; ils abattent & traînent dans les boues

Digitized by Google

les armes d'Espagne, de Savoie & de Nemours, ; font brûler en place publique l'effigie d'une femme habillée en sorcière, portant écrit sur son front : *La Ligue*, & ne donnent qu'un mois aux petites villes de la dépendance de Lyon pour suivre son exemple & se ranger à leur devoir.

Le duc de Nemours avoit le talent de s'échapper des prisons ; son valet-de-chambre étoit à peu près de sa taille ; il change d'habit avec lui, sort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée & détournant le visage comme pour éviter la mauvaise odeur ; il se dérobe à la vue des soldats qui gardoient l'antichambre & qui ne le reconnurent point ; il gagne ainsi la porte, puis la rue, puis la campagne : il mourut l'année suivante 1595. Il avoit la beauté des Nemours, l'ambition & la fierté des Guises, qu'il pouſſoit peut-être encore plus loin. Lorſque ſon neveu, le duc de Guiſe, eut fait ſa paix avec Henri IV, & que le duc de Mayenne paroiſſoit ſe diſpoſer à faire la ſienne, quelqu'un dit à Henri IV que le duc de Nemours ſuivroit peut-être bientôt cet exemple : *Pour celui-là*, répondit le Roi, *il eſt trop fier ; il ne conſentira jamais à m'obéir.*

39°. C'étoit le marquis de Saint-Sorlin ſon frère (Henri de Savoie), qui, dans ſa malheureuſe expédition de Lyon, lui avoit procuré & amené les ſecours de l'Eſpagne & de la Savoie. Brantôme dit, mais par ouï dire ſeulement, que « c'étoit un Prince très-accompli, & ſurtout fort » homme de bien, de bonne ame, & de ſcrupu» leuſe conſcience. » Mort le 10 juillet 1632.

40°. Il laiſſa trois fils, Louis, qui tomba malade au ſiége d'Aire en 1641, & mourut le 16 ſeptembre.

41°. Charles-Amédée, le plus célèbre des trois, pair de France & colonel-général de la cavalerie, ſervit avec diſtinction aux ſiéges de Gravelines, de Béthune, de Lens, de Bourbourg, de Montcaſſel, de Courtrai ; il fut bleſſé à la jambe au ſiége de Mardick. Il étoit, ainſi que le duc de Vendôme-Beaufort ſon beau-frère, un des lieutenans du Grand-Condé dans la guerre civile de la Fronde, & la méfintelligence de ces deux beaux-frères nuiſoit à la cauſe qu'ils ſervoient. En 1652, au combat de Saint-Antoine, le duc de Nemours reçut dans ſes armes neuf coups de mouſquet, dont deux le bleſſèrent à la main. Le 10 juillet ſuivant il fut tué en duel d'un coup de piſtolet, par le duc de Beaufort ſon beau-frère. Il ne laiſſa que des filles.

42°. Henri de Savoie ſon frère puîné mourut ſans enfans, le 14 janvier 1659. Il fut le dernier duc de Nemours, & en lui finit ſa branche.

43°. Dans la branche des barons de Vaud, iſſue de celle des comtes de Maurienne, Louis de Savoie, fait priſonnier à ſeize ans, en 1266, dans une bataille contre les habitans d'Aſt & ceux de Turin ; il ſuivit depuis ſaint Louis en Afrique, & le roi de Naples, Charles II, dans les guerres de ce royaume. Mort à Naples en 1302.

44°. Louis II ſon fils ſecourut, en 1330, Léopold, comte d'Hasbourg, duc d'Autriche, contre les Bernois, à la bataille de Loupen ; il ſervit, en 1339, 1340 & 1346, Philippe de Valois contre les Anglais ; il commandoit l'arrière-garde à la bataille de Crécy. Mort en 1350.

45°. Dans la branche de Tende & de Villars, René, légitimé de Savoie, comte de Villars, de Tende, &c. tige de cette branche, fils naturel du duc de Savoie, Philippe (n°. 22), & de Bonne de Romagne, Dame piémontaiſe, naquit en 1497. Son père, en le légitimant, l'appela nommément à ſa ſucceſſion au défaut de ſes enfans mâles légitimes. La ducheſſe d'Angoulême ſa ſœur l'attacha au ſervice de la France, où il ſe fit connoître avantageuſement ſous le titre *du Bâtard de Savoie*. Il étoit de l'expédition du Milanez en 1515, & fut chargé, avec Lautrec, de porter aux Suiſſes une ſomme d'argent, au moyen de laquelle ils conſentoient de livrer le Milanez ſans combat. Le cardinal de Sion engagea les Suiſſes à s'emparer de cet argent, en égorgeant Lautrec & le Bâtard de Savoie, & à livrer bataille. Lautrec & René alloient tomber dans ce piége s'ils n'avoient été avertis à tems. René ſe diſtingua au combat de la Bicoque, en 1522. A la bataille de Pavie, le Bâtard de Savoie fut tiré du milieu des morts, parce qu'il reſpiroit encore ; il fut porté à Pavie, où toutes les reſſources de l'art, employées pour lui ſauver la vie, ne ſervirent qu'à le faire expirer dans des tourmens affreux. Il avoit été fait en 1519 ou 1520, grand-maître de la Maiſon du Roi.

46°. Claude de Savoie ſon fils aîné fut fait priſonnier à cette même bataille de Pavie. Mort en 1566.

47°. Son frère, Honorat de Savoie, fut maréchal de France, & ſuccéda dans la charge d'amiral, au célèbre Coligny : il avoit été bleſſé à la bataille de Saint-Quentin, & s'étoit diſtingué à celle de Moncontour. Mort en 1580.

48°. Un autre Honorat de Savoie ſon neveu, & fils de Claude, acquit de la gloire dans les guerres contre les Huguenots, & ſe fit aimer dans ſon gouvernement de Provence. Mort à Aix ſans enfans, le 8 octobre 1572. En lui, ou plutôt dans ſon oncle le maréchal, qui lui ſurvécut huit ans, & ne laiſſa que des filles, finit cette branche de Tende.

49°. Mais Claude (n°. 46), frère & père des deux Honorat, laiſſa un fils naturel (Annibal de Tende), connu dans les guerres civiles de Provence, ſous le nom du capitaine *Pignans*, & qui remit la Sainte-Beaume ſous l'obéiſſance du Roi.

50°. Celui-ci eut un petit-fils, homme de lettres, nommé Gaſpard, qui a donné, ſous le nom du ſieur de l'Etang, des règles pour la traduction ; ouvrage fort recommandé par dom Mabillon, à ceux qui veulent apprendre à bien traduire du latin

Digitized by Google

latin en français. Gaſpard a auſſi publié, ſous le nom du ſieur de Hauteville, une relation hiſtorique du royaume de Pologne.

5°. Dans la branche des ſeigneurs de Raconis & de Cavours, bâtards de la Maiſon de Savoie, nous remarquons François, tué à la bataille de Lépante en 1571.

La Maiſon de Savoie a fourni à la France pluſieurs Reines & Régentes. Nous avons parlé à l'article de Humbert II (n°. 4), d'Adélaïde ſa fille, femme de Louis-le-Gros, puis du connétable de Montmorenci.

Louis XI eut pour femme Charlotte de Savoie, ſœur d'Amédée IX, duc de Savoie (n°. 19).

Bonne leur ſœur alloit épouſer Edouard IV, roi d'Angleterre : le fameux Warwick, par ordre de ce Prince, négocioit en France ce mariage, lorſque l'amour en ordonna autrement, & fit épouſer à Edouard une de ſes ſujettes ; ce qui le renverſa du trône pour un tems, par un effet de l'indignation que conçut Warwick de ce manque de foi, par lequel il ſe crut compromis, & qui l'arma contre ce Roi, auquel il avoit donné la couronne.

On ne peut oublier ici Louiſe de Savoie, comteſſe, puis ducheſſe d'Angoulême (n°. 24), mère de François I, & pluſieurs fois Régente en France. Sur ce qui la concerne, *voyez* dans le Dictionnaire, à l'article *Bourbon*, l'article particulier du connétable Charles de Bourbon ; à l'article de la Maiſon de *Foix*, l'article particulier du maréchal de Lautrec ; dans l'article de la Maiſon de *Rohan*, l'article particulier du maréchal de Gié. *Voyez* auſſi l'article *Semblançay*, & vous ne prendrez pas une idée avantageuſe de cette Princeſſe, qui eut des paſſions trop funeſtes, mais qui ne manquoit ni de talens ni de courage, & qui, pendant la captivité du roi ſon fils, ſut tirer parti de l'état preſque déſeſpéré des affaires.

Marie-Adelaïde, fille du roi Victor, ducheſſe de Bourgogne, ne vécut pas aſſez long-tems pour régner en France ; mais comme il n'y avoit de ſon tems, ni Reine ni Dauphine, elle tenoit à la cour de France, comme elle le diſoit elle-même, la place d'une Reine.

Marie-Louiſe-Gabrielle, ſa ſœur & ſa belle-ſœur, épouſa Philippe V, roi d'Eſpagne, frère du duc de Bourgogne, & régna en Eſpagne ou y fit régner la princeſſe des Urſins. Nous avons dit (n°. 12) qu'Anne de Savoie, fille d'Amédée V, comte de Savoie, dit *le Grand*, avoit épouſé Andronic, empereur d'Orient.

SCARDEONI (BERNARDIN), (*Hiſt. litt. mod.*), chanoine de Padoue ſa patrie, en a été l'hiſtorien. Son ouvrage a pour titre : *De antiquitate urbis Patavinæ, deque claris ejuſdem civibus.* Né en 1478. Mort le 19 mai 1574, à quatre-vingt-ſeize ans.

SCEPEAUX, (*Hiſt. de Fr.*), ancienne & illuſtre Maiſon, dont la deviſe eſt : *la ſperne contra ſperne.*

Elle tire ſon nom d'une châtellenie ſituée au comté de Laval, entre Craon & Laval, nommée en latin *de Cevellis*, en français de Cepeaux, d'Eſpeaux, d'Eſcepeaux ou de Speaux, aujourd'hui de Scepeaux. C'eſt dans les provinces du Maine & de l'Anjou que cette Maiſon a eu ſes établiſſemens, & on l'y voit figurer avec éclat, depuis ſept à huit cents ans, parmi les plus grandes Maiſons. Dom Lobineau a obſervé que les armoiries de cette Maiſon ont été peintes dans l'égliſe de Saint-Nicolas d'Angers, dès le tems de la fondation de cette abbaye, faite en 1020 par Foulques Nerra, comte d'Anjou, ou du moins au tems de la dédicace de cette égliſe, faite peu d'années après ; que ces armoiries y ſont peintes dans les endroits les plus honorables, aux arcades du chœur & de l'autel, aux ceintres de la nef ; qu'il ne ſe trouve avec les armoiries de la Maiſon de Scepeaux que celles de cinq ou ſix des plus grandes Maiſons de l'Anjou. Il conclut de tout cela, que ces armes ſe trouvent là, ou comme celles des ſeigneurs les plus diſtingués de la province, qui ont aſſiſté à la fondation ou à la dédicace de l'égliſe, ou comme armes des alliances du comte d'Anjou, fondateur, ou comme armes des bienfaiteurs principaux de cette abbaye. Chacune de ces ſuppoſitions place la Maiſon de Scepeaux au rang des plus nobles & des plus anciennes.

Nous diſtinguerons dans cette Maiſon Sylveſtre de Scepeaux & Robert ſon fils aîné, tous deux chevaliers, que nous voyons, en 1221, faire de grandes conceſſions à l'abbaye de Clermont, diocèſe du Mans, entre Laval & Vitré.

Sylveſtre s'illuſtra d'ailleurs dans tous les exercices de la chevalerie & dans les guerres contre les Anglais ; il accompagna Louis-le-Lion, fils de Philippe-Auguſte ; il combattit près de ſa perſonne, & contribua au gain d'une bataille livrée en Poitou au roi d'Angleterre.

Robert de Scepeaux, premier du nom, ſon fils, ſervit avec lui & après lui ſous le roi Louis VIII, en 1223 & 1224.

Jean de Scepeaux, premier du nom, dont Robert étoit le triſaïeul, ſervoit en qualité de chevalier bachelier vers l'an 1380, avec deux de ſes parens encore ſimples écuyers alors, Sylveſtre & Yvon de Scepeaux.

Jean de Scepeaux, ſecond du nom, fils de Jean I, ſervit le Roi, d'abord en qualité d'écuyer, puis de chevalier bachelier vers l'an 1386. Il eut un fils, Yves de Scepeaux, premier préſident du parlement de Paris & chancelier du Dauphiné, qu'on appeloit *le grand préſident*, à cauſe de ſon mérite & de ſon air vénérable : il étoit gendre de Bertrand de Beauvau, premier préſident de la chambre des comptes, & chambellan du Roi.

François de Scepeaux, arrière-petit-fils de Jean II, eſt qualifié *conſeiller & chambellan du Roi*, le 19 juillet 1484. Son père l'étoit du duc d'Anjou, oncle du roi Charles VI.

Gui de Scepeaux, petit-fils de François, étoit chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances.

Gui, fire de Scepeaux, troiſième du nom, fils du précédent, & comme lui capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, fut tué, en 1567, à la tête d'un corps de troupes qu'il commandoit en Poitou pour le ſervice du roi Henri IV contre la Ligue.

Robert de Scepeaux ſon frère étoit chevalier de l'Ordre du Roi.

Dans la branche des ſires de Vieille-Ville, René de Scepeaux, tige de cette branche, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes de François de Bourbon, comte de Saint-Paul, ſe diſtingua par ſa valeur à la bataille de Marignan, ſous François I, & quelque tems après au combat de Pax, contre les Anglais.

Il fut père du fameux maréchal de Vieille-Ville, dont nous avons les Mémoires.

Dans la branche des ſeigneurs de l'Eſpronnière, Jacques de Scepeaux, tige de cette branche, fut fait chevalier à la bataille de Cocherel, du 6 mai 1364.

Dans la branche des ſeigneurs de la Charbonnerie, &c. Jacques de Scepeaux ſervit, en 1536, au ban & à l'arrière-ban de la nobleſſe d'Anjou.

Joſeph de Scepeaux, aide-de-camp du maréchal de Villeroi, fut bleſſé dangereuſement au ſiège de Charleroi; il ſervit dans les troupes du roi d'Eſpagne, Philippe V, & fut brigadier de ſes armées, gentilhomme à la clef d'or de ſa chambre, avec le titre de marquis de Caſtille; il fut auſſi brigadier d'infanterie en France.

Il eut deux fils: François-Joſeph, marquis de Scepeaux, qui a ſervi comme ſon père, & en France, & en Eſpagne;

Et Pierre-Henri, comte de Scepeaux, capitaine des gardes wallonnes en Eſpagne, brigadier des armées du roi d'Eſpagne, Philippe V, gentilhomme de la clef d'or, commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, fait maréchal de camp au mois de janvier 1746, & tué au mois de mai de la même année, dans un combat en Italie.

Dans la branche des marquis de Beaupréau, Jacques-Bertrand de Scepeaux, marquis de Beaupréau, lieutenant en ſecond au régiment de Villeroi en 1721, capitaine dans le régiment de Montrevel en 1722, colonel du régiment de Lyonnais en 1734, lieutenant-général de la nobleſſe d'Anjou & pays ſaumurois en 1738, brigadier d'armée en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant-général en 1748.

SCHACK (Hans), (*Hiſt. mod.*), comte de Schackembourg, chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, généraliſſime des troupes du roi de Danemarck, conſeiller intime, préſident du conſeil de guerre, colonel des gardes à pied & à cheval, aſſeſſeur dans le conſeil d'Etat & dans le tribunal ſuprême, mérita tous ces titres par d'importans & heureux ſervices. La famille des Schack eſt des plus nobles & des plus anciennes du Holſtein. Hans Schack naquit le 29 octobre 1609, au duché de Lawembourg, dans la Baſſe-Saxe. Il fit ſes premières armes ſous le roi Chriſtiern IV, en 1626; il paſſa en 1630 au ſervice du roi de Suède, Guſtave-Adolphe. Pendant cinq ans il parcourut tous les grades inférieurs, & enfin le fameux duc de Saxe-Weimar lui donna une compagnie de cavalerie. En 1635 il paſſa au ſervice de la France; il y trouva Joſias Rantzau, qui fut dans la ſuite maréchal de France, & qui en 1638 le fit lieutenant-colonel de ſon régiment. Il fut fait colonel en 1641, & meſtre-de-camp-général en 1648: la paix faite, il retourna en Allemagne, dans ſes terres; car

Quid facis interea, qui nil niſi prælia noſti?

Le duc de Saxe-Lawembourg, Auguſte, lui donna le gouvernement du duché de Lawembourg. La guerre s'étant allumée entre le Danemarck & la Suède, il rentra au ſervice du Danemarck ſous Frédéric III. Il fut fait d'abord lieutenant-général; il déploya ſes talens pendant le ſiège de Copenhague. Devenu général & commandant en chef, il eut les plus éclatans ſuccès; il chaſſa les Suédois de la Fionie, & les pourſuivit d'aſile en aſile avec tant de vigueur qu'il les obligea de ſe rendre, les ayant ainſi privés, en un ſeul jour (14 novembre 1659), d'une belle province & d'une puiſſante armée. Mais bientôt il eſſuya un grand revers: s'étant embarqué pour exécuter des ordres du roi de Danemarck, il fut pris par les Suédois & retenu juſqu'à la paix, qui ſe fit en 1660. Rendu à ſon Roi, il fut comblé de bienfaits & d'honneurs qu'il avoit mérités. Il mourut à Copenhague le 27 février 1676. Il avoit été un des premiers que le roi Chriſtiern V, ſucceſſeur de Frédéric III, avoit élevés, en 1671, à la dignité de comtes.

SCHAFFIROF *ou* SCHAPHIROW (Pierre, baron de), (*Hiſt. de Ruſſie*), homme d'une naiſſance obſcure, qui ſe fit un nom en Ruſſie par ſes talens & ſes connoiſſances, & qui éprouva des fortunes diverſes. Le comte Gallowin, grand-chancelier de Ruſſie, qui le connoiſſoit & l'eſtimoit, ſe l'attacha en qualité de ſecrétaire: des circonſtances particulières firent connoître ſes talens au czar Pierre I, qui les employa, le conſulta ſur les affaires les plus importantes, & l'honora de toute ſa confiance. A la mort du chancelier Gallowin, premier protecteur de Schaffirof, il fit celui-ci vice-chancelier; il l'avoit déjà fait ſecrétaire d'Etat. Le roi de Pologne, Auguſte, allié du czar, donna auſſi, vers le même tems, à Schaffirof l'Ordre de l'Aigle blanc. Schaffirof ſuivit le Czar, en 1711, à ſa triſte campagne de Pruth, & contribua

Digitized by Google

beaucoup à le tirer d'affaire par cette paix inespérée qu'il lui procura en corrompant le grand-vizir par des présens ; il trouva cependant de la difficulté à faire ratifier cette paix, qui ne fut définitivement ratifiée que le 16 juin 1713, à Andrinople. Pendant tout l'intervalle entre le traité & la ratification, Schafirof, à travers toutes les intrigues du serrail & tous les changemens de ministres & de visirs, tantôt favorables, tantôt contraires à la paix, ne cessa de négocier à Constantinople, où on le retint constamment jusqu'à l'entière exécution du traité, & d'où il ne lui fut permis de partir qu'à la fin de 1714. Il arriva enfin à Pétersbourg le 20 décembre ; il suivit le Czar en 1716 & 17 7 dans ses voyages en Allemagne, en France & en Hollande. A son retour, il fut obligé de signer l'arrêt de mort du czarowitz Alexis, & fut nommé vice-président des affaires étrangères. Le 10 juin 1719 il obtint l'Ordre de Saint-André. En 1721 le Czar prit le titre d'empereur de Russie, & Schafirof fut encore employé dans cette affaire ; en 1722 il accompagna cet Empereur à Astracan. Cependant sa faveur excitoit l'envie de toute la cour, & d'éclatantes querelles qu'il eut avec le prince Menzikoff, autre favori, donnerent lieu d'examiner la conduite de l'un & de l'autre ; elle ne fut point trouvée irréprochable ; mais Menzikoff & ses adhérens en furent quittes pour de l'argent. Schafirof, accusé d'avoir donné à son frere un titre & une pension du Czar à l'insu du Czar & du sénat, d'avoir haussé le port des lettres à son profit, & pris inducment & illégitimement sa part de quelques grandes confiscations, Schafirof fut condamné à perdre la vie. Son sacrifice étoit fait, sa tête posée sur le billot, & l'exécuteur levoit sa hache pour porter le coup mortel lorsqu'on entendit crier grace, & l'on commua cette peine en un exil en Siberie, avec confiscation de tous ses biens, c'est-à-dire que son supplice fut prolongé & aggravé, étendu même jusqu'à sa femme, qui peu après fut aussi conduite dans ces affreuses solitudes de la Siberie. On croit que la peine de mort avoit été promise à Schafirof à la sollicitation de l'ambassadeur turc, qui l'avoit connu à Constantinople, & qui prenoit intérêt à lui. Les Hollandais firent aussi solliciter par leur ambassadeur son rappel de Siberie ; mais ils ne purent rien obtenir. Cependant la czarine Catherine étoit la protectrice déclarée de Schafirof, & son premier soin, à la mort du Czar en 1725, fut de faire annoncer à Schafirof qu'il étoit rentré en grace, & que tous ses biens lui étoient rendus. En 1726 il obtint la place de président dans le collège du commerce à Moscou, & celle de conseiller d'Etat, inspecteur du district d'Archangel ; il fut confirmé dans ces emplois, en 1747, par le jeune czar Pierre II, & en 1730 par la czarine Anne. Vers la fin de la même année il alla négocier la paix avec la Perse, à Ispahan ; sa négociation fut heureuse, & augmenta sa faveur. L'impératrice Anne le nomma son conseiller privé. Il fut moins heureux dans des conférences pour la paix avec les Turcs en 1737, & cependant il en reçut encore la récompense, qui fut d'être agrégé au sénat à son retour. Il mourut le 11 mars 1739.

SCHEDIUS (PAUL-MELISSE & ELIE), (*Hist. lit. mod.*), deux savans allemands des seizième & dix-septième siècles, tous deux distingués comme poètes latins, & qui tous deux reçurent la couronne poétique. On appelait le premier *le Premier lauré*. On a de lui des poésies latines de divers petits genres, & une traduction en vers allemands des Pseaumes de Marot & de Théodore de Beze.

Le second traduisit en vers latins Dictys de Crète, Darès le Phrygien, les Phénomènes d'Aratus, &c. & mourut vers l'an 1641, à vingt-six ans.

SCHINER (MATHIEU), (*Hist. des Suiss.*), évêque de Sion, dans le Valois, troubla plus d'une fois l'Europe sur la fin du règne de Louis XII, & dans les commencemens du règne de François I. Ce prélat belliqueux, né dans la bassesse, avoit été successivement régent, curé, chanoine ; il étoit enfin parvenu, à force de talens & d'intrigues, jusqu'à l'épiscopat. Varillas dit que Schiner forçà, les armes à la main, le chapitre de Sion à le nommer coadjuteur de l'évêque, qui étoit son oncle. Elevé depuis au cardinalat par Jules II, dont il servoit les fureurs contre la France, il s'étoit acquis la plus grande considération auprès des Papes, de l'Empereur & de ses concitoyens, par son courage, par son activité, par une éloquence violente comme son caractère ; il avoit voué aux Français une haine pareille à celle qu'Annibal signala contre les Romains. Cette haine avoit pour motif le refus que Louis XII avoit fait d'acheter trop cher ses services. Il n'avoit pas manqué d'être à la tête des Suisses lorsqu'ils avoient enlevé le Milanez à Louis XII, vaincu la Trémouille à Novare en 1513, & pénétré jusqu'au milieu de la Bourgogne. Il agitoit toutes les diètes par les fureurs de sa haine éloquente : on ne pouvoit l'entendre & ne pas haïr les Français. Au commencement du règne de François I, en 1515, les Suisses, toujours animés par le cardinal de Sion, menaçoient encore la Bourgogne, parce que le traité humiliant conclu forcément à Dijon par la Trémouille, pour sauver cette province après la défaite de Novare, n'avoit point été ratifié par Louis XII. François I, sans le retirer davantage, affecta les voies les plus pacifiques, & nomma le seigneur de Jamets, fils de Robert de la Marck, seigneur de Sedan, pour ambassadeur auprès des treize cantons. Le cardinal de Sion lui fit refuser des passe-ports, & les Suisses déclarèrent que si le traité de Dijon n'étoit pleinement exécuté, ils alloient entrer en armes dans la Bourgogne. Le cardinal de Sion ne savoit pas quel service il rendoit à François I, en lui attirant cette déclaration. Ce Prince faisoit alors

pour l'expédition du Milanez, des préparatifs qu'il ne pouvoit cacher à l'Europe, mais sur l'objet desquels il vouloit du moins qu'elle se méprît. il fut le premier à publier la déclaration des Suisses; il se plaignit de leur dureté; il parut alarmé de leurs menaces, & il fit faire ouvertement en Bourgogne des préparatifs qu'on pouvoit croire uniquement destinés à la défense de cette province. On ne s'y méprit pas long-tems, & les Suisses, ayant le cardinal de Sion à leur tête, allèrent occuper le Pas de-Suze, pour arrêter les François au passage des Alpes. (*Voyez* ci-dessus, à l'article du colonel Albert de la *Pierre*, la querelle que le Cardinal eut avec ce capitaine, au sujet de la marche étonnante des François à travers les Alpes, laquelle déconcertoit tous les projets du Cardinal & des Suisses.) Ces projets étoient vastes: les confédérés devoient partager entr'eux & leurs amis les Etats de tous les alliés que la France avoit en Italie. Le cardinal de Sion devoit être duc de Savoie; son frère, marquis de Saluces; Prosper Colonne, qui commandoit la cavalerie du Pape, lequel n'avoit point encore pris de parti, devoit être comte de Carmagnole s'il se joignoit aux Suisses & s'il les secondoit bien.

Cependant le Roi traitoit avec les Suisses par l'entremise du duc de Savoie, & tout se disposoit à un accommodement. Moyennant une somme dont on convint, le Milanez devoit être remis au Roi. Le 8 septembre 1515, la somme étoit prête; le Bâtard de Savoie & le maréchal de Lautrec étoient chargés de la conduire à Bufalora, où les Suisses devoient se trouver pour la recevoir. Mais la haine du cardinal de Sion ne s'endormoit point: cet implacable ennemi de la France & de la paix couroit dans tout le camp, y répandoit ses fureurs, animoit les officiers suisses à la guerre avec cette éloquence impétueuse que la passion inspire & qui inspire la passion. Il leur proposa de saisir cet argent qu'on portoit à Bufalora, de prendre pour premières victimes Lautrec & le Bâtard de Savoie, & de fondre sur le camp des Français, où, d'après le traité, personne ne seroit sur ses gardes. Ses violentes harangues réveillèrent dans tous les cœurs l'amour de la guerre & l'avidité du butin: les Suisses se déterminèrent à suivre le plan d'infidélité que le Cardinal leur traçoit. Etrange pouvoir d'un seul homme sur la multitude! Cette nation, distinguée dans l'Europe par sa probité, par son humanité, croyoit s'illustrer en égorgeant de sang-froid des hommes qui lui portoient le prix de la paix, & qui dormoient sur la foi des traités. Quelques historiens suisses prétendent que cette infidélité ne fut point réfléchie de la part des Suisses, que le cardinal de Sion trompa leurs chefs, qu'il leur cacha son projet, qu'il fit engager le combat par les Suisses de la garde du duc de Milan, & par ceux des Suisses qui lui étoient d'ailleurs dévoués; qu'alors les autres prirent les armes tumultuairement pour dégager leurs compatriotes & sans autre dessein; mais l'historien de la ligue de Cambrai observe que ce récit n'est pas conforme à celui des historiens de toutes les autres nations.

Lautrec & le Bâtard de Savoie continuoient leur marche vers Bufalora, & alloient tomber dans le piège lorsqu'un espion bien payé avertit Lautrec du danger qui le menaçoit. L'avis étoit trop important pour qu'on s'amusât à douter: Lautrec se détourna de sa route, mit l'argent en sûreté, avertit le Roi de se tenir sur ses gardes: il étoit tems. Les Suisses marchoient pour attaquer le camp, & la bataille de Marignan se livra si promptement, que Lautrec ne put s'y trouver. *Madame*, écrit gaiement François I à sa mère en sortant de la bataille, *vous vous moquerez de Messieurs de Lautrec & de Lescun, qui ne se sont point trouvés à la bataille, & se sont amusés à l'appointement des Suisses, qui se sont mocqués d'eux.*

Après cette grande victoire le Roi marcha vers Milan: le cardinal de Sion s'y étoit retiré plein de rage & de terreur en fuyant de Marignan. Au bruit de l'approche du Roi, il s'enfuit chez l'Empereur pour l'engager à faire un effort en faveur des Sforces; il prit la précaution, fatale à la France, de mener avec lui, à la cour de l'Empereur, le jeune François Sforce, frère puîné du duc Maximilien, afin que, si ce dernier tomboit entre les mains du vainqueur, l'autre pût continuer la querelle en soutenant les droits de sa Maison: c'étoit le seul moyen de nuire aux François qui restât au Cardinal. L'affaire de Marignan avoit détruit son crédit auprès de ses compatriotes; le succès l'ayant condamné, on ne vit plus en lui que le fléau de sa patrie: on lui redemanda le sang de tant de braves soldats, de tant d'excellens capitaines sacrifiés à la fureur. Peu s'en fallut que les Suisses ne le sacrifiassent à la leur: le respect qu'inspiroit la croix de légation lui fut très-utile en cette occurrence; mais ce respect pouvoit avoir des bornes: le Cardinal le craignoit, & en fuyant de Milan chez l'Empereur, c'étoit moins encore les François qu'il fuyoit, que ses propres compatriotes. Ce Cardinal resta chargé, envers l'humanité, du crime d'avoir fait égorger plus de vingt mille hommes pour les seuls intérêts de sa haine.

En 1516 il engagea l'Empereur à faire, dans le Milanez, une expédition que le défaut d'argent fit avorter. Les Suisses, qui étoient en grand nombre dans son armée, n'étoient point payés. Le colonel Stafler va trouver l'Empereur dans son lit, & lui demande de l'argent de la manière la plus pressante. L'Empereur s'irrite, s'appaise, menace, promet, conjure, mais vainement: on lui déclare que si l'on n'est payé dans l'instant, on acceptera la solde qu'offroit le connétable de Bourbon, gouverneur du Milanez pour la France. A ces mots l'Empereur est frappé comme d'un coup de foudre. Ludovic Sforce, l'oncle de sa femme,

Digitized by Google

livré aux Français par les Suiſſes, ſous le règne de Louis XII, en 1500, ſe retrace à ſa mémoire ; il répond en tremblant qu'il ira le ſoir au quartier des Suiſſes avec le cardinal de Sion. Ce Cardinal, alors languiſſant, & en apparence voiſin du tombeau, ayant perdu ſa force & ſa ſanté, avoit conſervé toute ſa haine pour les Français, & vouloit mourir en les combattant. L'Empereur ſe lève avec précipitation, & au lieu d'aller au quartier des Suiſſes, ſe réfugie d'abord dans celui des Allemands : il envoie le cardinal de Sion porter aux Suiſſes ſeize mille écus, & leur en promettre beaucoup davantage ; en même tems il prend la poſte & s'enfuit. Telle fut la ridicule iſſue d'une entrepriſe qui s'annonçoit avec un appareil formidable, & ſur laquelle le Cardinal avoit compté pour réparer l'échec de Marignan & reconquérir le Milanez.

Cette même année 1516, le Cardinal eut encore le chagrin de voir les Suiſſes ſe fixer à jamais dans l'alliance de la France, par le traité de Fribourg ou *la paix perpétuelle*.

En 1518 Charles d'Autriche, roi d'Eſpagne, élevoit ſourdement, à travers mille obſtacles, l'édifice de ſa grandeur. La politique de ſon aïeul, Ferdinand-le-Catholique, lui avoit été favorable, en lui tranſmettant la monarchie d'Eſpagne ſans démembrement : il falloit, pour couronner l'ouvrage, que l'empereur Maximilien, auſſi ſon aïeul, lui tranſmît de même la couronne impériale avec les Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Tel étoit alors l'important objet des négociations de la cour d'Eſpagne.

Elles étoient bien ſecondées par le cardinal de Sion, qui, voyant malgré lui l'Europe pacifiée, & n'ayant plus d'armée à oppoſer aux Français, vouloit du moins leur nuire par les intrigues. Il avoit déjà déterminé l'Empereur à s'aſſurer pour ſucceſſeur un de ſes petits-fils, en le faiſant élire Roi des Romains ; mais le choix de l'Empereur flottoit encore entre le roi d'Eſpagne & ſon frère l'archiduc Ferdinand. Si d'un côté la politique ſembloit exiger qu'il réunît ſur la tête de Charles la ſucceſſion d'Autriche à la ſucceſſion d'Eſpagne, pour en faire le Prince le plus puiſſant de l'Europe, pour enlever à la France la ſupériorité & même l'égalité de forces, de l'autre coté il trouvoit quelque grandeur à partager ſa Maiſon en deux branches également puiſſantes, dont l'une fût ſon ouvrage, comme l'autre avoit été celui de Ferdinand-le-Catholique, & qui, ſe perpétuant, l'une en Eſpagne & l'autre en Allemagne, mais réunies par les mêmes intérêts, ſe prêtaſſent dans l'occaſion des ſecours mutuels, preſſaſſent l'ennemi commun par l'orient & par l'occident, & puſſent ſe ſuppléer réciproquement en cas que l'une ou l'autre vînt à s'éteindre. D'ailleurs, il lui paroiſſoit injuſte & cruel de ſacrifier entierement le plus jeune de ces Princes à l'aîné.

Ces conſidérations agiſſoient puiſſamment ſur l'eſprit de Maximilien, & allolent le déterminer en faveur de Ferdinand. Le cardinal de Sion, qui n'avoit point quitté la cour de l'Empereur, en fut inſtruit ; il connoiſſoit peu le roi d'Eſpagne ; il n'en étoit connu que par les troubles qu'il avoit ſemés dans l'Europe, & par l'affront qu'il avoit attiré à l'Empereur en 1516 ; il s'intéreſſoit peu à la grandeur de Charles, mais elle lui paroiſſoit le plus ſûr moyen d'abaiſſer ou d'affoiblir les Français : ce motif étoit dérobé à ſa haine ; il ne ceſſoit de parler en faveur de la réunion ; il la propoſoit dans le Conſeil ; il l'inſinuoit dans le cabinet de l'Empereur ; il citoit ſans ceſſe avec éloge l'exemple de Ferdinand-le-Catholique.

Maximilien changeoit aiſément de réſolutions. Le conſeil d'Autriche, perſuadé par les raiſons du Cardinal, entraîné par ſon éloquence, fatigué par ſes intrigues, ſe joignit à lui, & l'Empereur, déjà fort ébranlé, céda enfin à leurs inſtances ; il fut décidé qu'on travailleroit à faire élire le roi d'Eſpagne roi des Romains : bientôt ce fut l'Empire qu'il fallut lui procurer directement, car l'Empereur mourut à Linz le 15 janvier 1519. On ignore quelle fut l'influence du cardinal de Sion ſur la grande affaire de la concurrence à l'Empire, où Charles-Quint l'emporta ſur François I.

En 1521 la guerre s'alluma entre ces deux rivaux : on négocia de part & d'autre auprès de toutes les Puiſſances, nommément auprès des Suiſſes. Le cardinal de Sion vivoit encore ; il haiſſoit plus que jamais les Français ; il étoit à Zuri h, où il répandoit l'argent, prodiguoit les promeſſes & déployoit ſa dangereuſe éloquence ; il peignoit François I comme un ſchiſmatique, comme un ennemi déclaré du Pape & de l'Egliſe, parce que le pape Léon X s'étoit déclaré contre lui. Scheiner rejetoit ſur les Français tous les torts de l'aggreſſion, & il alléguoit en preuve la conduite du roi d'Angleterre, Henri VIII, qui, auſſi mécontent que François I de n'avoir pu obtenir l'Empire qu'il avoit auſſi demandé, n'auroit pas manqué de s'unir avec lui contre l'Empereur, pour peu que celui-ci eût pu être regardé comme l'aggreſſeur, & qui au contraire prenoit parti pour celui-ci ; mais on ne diſoit pas que le jaloux Henri VIII prenoit parti contre le vainqueur de Marignan en faveur d'un jeune Prince qu'aucune victoire n'illuſtroit encore dans l'Europe, & que rien n'expoſoit à l'envie, au moins ſur l'article de la gloire. Les Suiſſes, prévenus d'abord par les diſcours du cardinal de Sion, eurent enſuite voir la vérité du côté du Roi, & furent très-mauvais gré au Cardinal de les avoir trompés ; ils ſe rappelèrent la conduite qu'il avoit tenue en 1515, & qui leur avoit attiré l'échec de Marignan ; ils tinrent une diète à Lucerne au commencement d'août 1521. L'évêque de Véroli, Ennio, y comparut pour le Pape, & demanda huit mille ſoldats. Defreaux, miniſtre de France, y comparut auſſi & en demanda encore plus pour le Roi. L'ambaſſadeur du Pape eut le

Digitized by Google

desagrément d'entendre les Cantons lui reprocher les calomnies dont les agens du Pape avoient osé noircir le Roi, lui déclarer que les secours de la République helvétique, étant dus à la justice & non au mensonge, seroient accordés au Roi & refusés au Pape; qu'on ne verroit jamais les Suisses réunis sous les mêmes drapeaux avec les Lansquenets leurs ennemis & leurs rivaux, qui étoient en grand nombre dans l'armée de la ligue impériale & papale; qu'ils alloient ordonner au cardinal de Sion de sortir de la Suisse pour toujours.

Cependant cette décision n'avoit point été unanime: les intrigues du cardinal de Sion avoient prévalu dans plusieurs Cantons. Il avoit gagné celui de Zurich, qui avoit déclaré, dès le 23 mai, qu'il n'entreroit point dans l'alliance que le Roi pourroit renouveler avec les Cantons. D'ailleurs, le maréchal de Foix, dans les levées qu'il fit faire en Suisse, temoigna pour certains Cantons une prédilection dont les autres se vengèrent en acceptant l'argent du cardinal de Sion & en fournissant des secours à la ligue: de ce nombre furent Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald: de-là vient que, dans cette guerre, on voit les Suisses servir presque également dans les deux armées ennemies, contre la teneur du traité de Fribourg.

Lautrec, tant qu'il eut de l'avantage sur les confédérés, parut s'attacher à prolonger la guerre; il sembla prendre plaisir jusqu'à quatre fois à laisser échapper les ennemis de ses mains, contens de les voir fuir devant lui, & comme s'il eut été sûr de les retrouver quand il voudroit. Les Suisses de son armée lui demandèrent en murmurant les gratifications qu'on avoit coutume de leur donner après le gain d'une bataille; ils disoient qu'il n'avoit pas tenu à eux que la guerre n'eut été terminée; que le caprice du général ne devoit pas les frustrer des avantages que le sort offroit à leur valeur. Lautrec avoit mérité ces affronts, & tout ce qui arriva dans la suite dut le faire repentir de son opiniâtreté. Le reste de cette guerre du Milanez ne fut plus pour lui qu'un tissu de disgraces. Les Suisses que les confédérés attendoient & que les intrigues du cardinal de Sion leur avoient procurés, étant arrivés à Coire, demandèrent un corps de cavalerie, qui, assurant leur marche, facilitat la jonction. Prosper Colonne détacha aussitôt quelques escadrons de chevau-legers, qui, passant avec beaucoup de rapidité sur les terres de la seigneurie, trompèrent à la fois la vigilance, & des Vénitiens, & des Français: ce fut en vain que le vaillant Créquy de Pontdormy, avec deux compagnies de gendarmes & douze cents hommes d'infanterie, alla occuper près du lac d'Iseia un poste par où les Suisses devoient passer: ce poste fut forcé; les Suisses arrivèrent avec ce petit avantage au camp des confédérés. Le cardinal de Sion étoit à la tête des Suisses.

Les confédérés ayant reçu ce renfort, ne se bornèrent plus à une simple défense. Bientôt une révolution à laquelle l'adresse du cardinal de Sion contribua autant que leur bonheur, vint encore relever leur courage. Les Suisses voyoient depuis long-tems avec indignation, qu'au mépris des traités de leurs diètes, au mépris de la décence publique & des biens patriotiques, leurs sujets, entraînés par des intrigues particulières, se partageoient à leur gré entre les différentes puissances, & s'exposoient souvent à tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens: il y avoit alors douze mille Suisses dans l'armée des confédérés, & treize mille dans l'armée française, tous prêts à s'entr'égorger. La République helvétique voulut absolument faire cesser ce scandale; elle envoya des ordres à tous les Suisses des deux armées de revenir dans leur pays. Le cardinal de Sion, qui veilloit à tout, fut instruit de cette résolution & fit en tirer parti. Le courier dépêché à l'armée française signifia l'ordre de la République: aussitôt tous les Suisses obéirent & quittèrent l'armée; mais le courier qu'on envoyoit à l'armée des confédéres, arrêté & gagné par le cardinal de Sion, ne publia point l'ordre dont il étoit chargé: ainsi tous les Suisses de l'armée confédérée restèrent. C'étoit déjà beaucoup: ce ne fut pas tout encore. L'ordre que les Suisses de l'armée française avoient reçu, ne leur apprenoit pas qu'on eut adressé un pareil ordre à ceux de l'armée pontificale. Le cardinal de Sion profita de leur ignorance; il leur persuada que la République avoit reconnu la justice de la cause des confédérés, que c'étoit aux seuls Français qu'elle refusoit des troupes, & qu'en prenant parti dans l'armée des confédérés, les Suisses rempliroient le véritable esprit de l'ordre qu'ils avoient reçu. Ces raisons, appuyées de l'argent du Cardinal, persuadèrent les Suisses, qui passèrent presque tous du camp des Français au camp des confédérés. Le maréchal de Lautrec, leur ayant en vain rappelé leurs sermens & reproché leur infidelité, se vit réduit à une guerre défensive.

Cependant les confédérés avoient à rendre compte à la République helvétique de ses ordres interceptés & violés, de ses soldats trompés & débauchés. Les confédérés s'étoient flattés de lui faire approuver cette supercherie, d'en tirer encore de nouveaux secours, & de la détacher entièrement du parti de la France. Ils lui députerent dans ce dessein l'evêque de Vérone & quelques seigneurs milanais du parti des impériaux. Ces ambassadeurs, étant arrivés sur la frontière de la Suisse, eurent qu'après les sujets de plainte qu'on avoit donnés à la République, l'intérêt de leur sûreté exigeoit qu'ils prissent des passe-ports avant de passer outre. L'évêque de Vérone seul fut plus hardi: les caractères d'évêque & d'ambassadeur réunis en la personne lui persuadèrent qu'il n'avoit rien à craindre; il se trompa. Les Suisses le firent arrêter, pour être entre, disoient-ils,

Digitized by Google

sans passe port dans un pays allié des Français. Ils étoient justement indignés de la surprise faite à leurs sujets. Le cardinal de Sion, en réunissant tous les Suisses des deux armées dans l'armée impériale par le stratagême hardi dont on vient de parler, n'avoit rien fait, si l'on veut, d'illégitime contre les Français ses ennemis, d'après la maxime :

Dolus an virtus quis in hoste requirat ?

Mais il avoit manqué essentiellement à la République dont il étoit membre, & cette République sentit vivement une injure qui rappeloit & aggravoit tous les torts passés du Cardinal. Les Cantons même qui lui avoient été les plus attachés, tels que Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald, l'abandonnèrent. Les advoyers de Lucerne, dans une lettre du 1 octobre 1521, l'appellent le faux & traître Cardinal, & se plaignent amèrement de quelques levées qu'il leur avoit extorquées. On ne donna point de passe-ports aux ambassadeurs que les confédérés avoient envoyés avec l'évêque de Vérone : on ne voulut point les entendre ; on accorda au contraire aux Français seize mille hommes qu'ils demanderent, & déformais les Suisses furent entièrement pour eux & pour eux seuls.

Depuis ce tems on ne rencontre plus le cardinal de Sion dans aucune intrigue politique ; ce qui fait croire qu'il mourut vers l'époque dont il s'agit.

SCHEUCHZER (JEAN-JACQUES, JEAN GASPARD & JEAN), (*Hist. litt. mod.*), est le nom de trois savans médecins de Zurich, père, fils & frère, dont on a beaucoup d'ouvrages sur la médecine & la physique. Jean-Jacques & Jean étoient frères ; Jean-Gaspard étoit fils de Jean, & mourut déjà illustre à vingt-sept ans, en 1729. Son père & son oncle lui survécurent : le premier mourut en 1733 ; le second en 1738.

SCHRIVER *ou* SCRIVERIUS (PIERRE), (*Hist. litt. mod.*), savant hollandais, qui prit pour devise *lire & écrire*. On lui doit de bonnes éditions de plusieurs auteurs anciens, tels que Végèce, Hygin, Frontin, Apulée, Martial, Sénèque ; il a de plus beaucoup écrit sur l'histoire & les antiquités bataviques. Il mourut en 1660, âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir été onze ans aveugle. L'université de Leyde affista en corps à ses funérailles ; Gronovius prononça son éloge funèbre.

SCHŒPFLIN. (*Hist. litt. mod.*) Jean-Daniel Schœpflin naquit le 6 septembre 1694 à Salzbourg, dans le margraviat de Bade Dourlac ; il étoit de la communion luthérienne. Ses études à Dourlac, à Bâle, à Strasbourg furent une suite de succès & de triomphes. En 1717 il se fit connoître dans le monde par un panégyrique latin de Germanicus, Prince dont la mémoire, révérée dans l'Univers, l'est encore plus particulièrement dans l'Allemagne, qui semble triompher de l'avoir eu pour vainqueur. Ce discours fut imprimé par ordre de la ville de Strasbourg. Cette ville le fixa chez elle par une chaire d'éloquence & d'histoire, à laquelle il fut nommé à vingt-six ans, le 22 novembre 1720. Elle dérogea en sa faveur à la loi qui n'admettoit aux chaires que des personnes nées à Strasbourg. Dès-lors la reconnoissance de M. Schœpflin adopta Strasbourg pour patrie, & rien ne put jamais l'en arracher. Ce fut en vain que dans la suite, & en différens tems, & à diverses reprises, la ville de Francfort-sur-l'Oder lui offrit une chaire d'histoire ; que la czarine Catherine, veuve de Pierre I, l'appeloit persévéramment à Pétersbourg pour y remplir une pareille chaire, avec le titre d'historiographe de la cour ; que la Suède, à l'envi de la Russie sa rivale, lui offroit aussi une pareille chaire dans l'université d'Upsal ; que l'Université de Leyde lui faisoit les mêmes avances ; il ferma l'oreille à tant d'invitations si flatteuses, & n'oublia jamais l'engagement qu'il croyoit avoir pris avec Strasbourg.

Ille meos primus, qui me sibi junxit, amores
Abstulit, ille habeat secum.

On vit paroître de lui une foule de Dissertations historiques & critiques, entremêlées de morceaux d'éloquence & de littérature ; il n'étoit pas moins l'orateur que l'historiographe de Strasbourg. En 1725 il prononça, en présence du roi Stanislas, au nom de l'Université, un discours de félicitation sur le mariage de la reine de France, fille de Stanislas. En 1729 autre discours sur la naissance de M. le Dauphin. Tous les ans il célébroit l'anniversaire de la naissance de Louis XV par un nouveau panégyrique, auquel la maladie du Roi à Metz, en 1744, & les victoires de la France en 1745, fournirent des matériaux intéressans.

En 1766, quoiqu'âgé de soixante-treize ans, il retrouva des forces & des talens pour célébrer la cinquantième année révolue du règne de ce Monarque.

La ville de Strasbourg, sentant, d'après ses représentations, de quelle utilité les voyages pouvoient être pour son professeur d'histoire, lui accorda deux années pour les voyages de France, d'Italie & d'Angleterre, & voulut prendre sur elle tous les frais de ces voyages. Pendant son absence, qu'il fut mettre à profit pour les lettres, Strasbourg lui conféra un des meilleurs canonicats de la communion luthérienne. Paris, qui connoissoit depuis long-tems le prix de ses travaux, & qui, en voyant l'auteur, connut encore mieux toute l'étendue de son mérite & de ses connoissances, voulut aussi lui témoigner son estime : l'Académie des belles lettres, où il s'étoit fait des

Digitized by Google

amis & des admirateurs, l'adopta en 1730; il lui paya son tribut par divers Mémoires qui se trouvent dans le recueil de l'Académie, dans l'un desquels il assure à Strasbourg, dans la personne de Guttemberg, la découverte de l'imprimerie en 1440, opinion qu'il a soutenue jusqu'à la mort en toute occasion & dans toutes sortes d'écrits; & pour la consacrer par une action d'éclat, il célébra, en 1740, à Strasbourg, dans un discours solennel, la troisième année séculaire de cette découverte.

En 1733 il eut une maladie dans laquelle on désespéra de sa vie. Un poëte allemand publia une complainte sur sa mort, qu'il réimprima depuis parmi ses œuvres, le tout du vivant de M. Schœpflin, qui survécut près de quarante ans à cet éloge funèbre, & put jouir à la fois de sa vie & de sa mémoire, comme on l'a dit de Louis XV dans ses vers heureux sur sa maladie de Metz en 1744.

Grand Roi! tu n'étois plus, & jamais pour ta gloire
La vérité n'éleva tant de voix;
Sors du tombeau, tu fais ce qu'auroit dit l'Hiſtoire,
Sors du tombeau, vien jouir a la fois
De ta vie & de ta mémoire.

M. Schœpflin ne savoit pas seulement l'Hiſtoire en savant; il la savoit en politique très-instruit des intérêts & des droits des différentes puissances & de la constitution des divers gouvernemens. Les ministres tirèrent souvent parti de ses connoissances à cet égard. Pendant son voyage de Londres en 1727, il avoit été chargé par le maréchal d'Huxelles de prendre des instructions particulières sur l'état du moment en Angleterre, & sur les factions qui partageoient alors cette île. Le Mémoire que M. Schœpflin fit sur ce sujet, s'est trouvé parmi ses manuscrits. En 1714 M. Chauvelin, garde-des-sceaux & ministre des affaires étrangères, employa sa plume à faire valoir les droits du roi Stanislas à la couronne de Pologne, & à réfuter le manifeste de la cour de Vienne. Cet écrit a pour titre: *Les armes du Roi juſtifiées.*

Mais les grands ouvrages de M. Schœpflin, les solides fondemens de sa réputation, sont son *Hiſtoire d'Alſace*, & son ouvrage qui a pour titre: *Vindiciæ Celticæ*, où il examine les origines, les révolutions & la langue des Celtes.

L'hiſtoire de Bade, hommage qu'il crut devoir à sa patrie, fut son dernier ouvrage considérable. L'opinion de son intégrité étoit si bien établie, que, malgré la prédilection qu'on devoit lui supposer pour ce pays, Bâle l'accepta pour arbitre de contestations survenues entre ce Canton & le marquis de Bade-Dourlac. La transaction fut signée au bout d'un mois, à la satisfaction des deux parties, qui témoignèrent à l'arbitre leur reconnoissance.

L'hiſtoire d'Alſace avoit donné lieu, en 1738, à un voyage de M. Schœpflin dans les Pays-Bas & dans l'Allemagne, & en 1744 à un autre dans la Suisse, voyages savans, où il alloit feuilletant les archives des villes & des monastères, visitant les savans & les Universités, & où il étoit accueilli & favorisé par tous les Princes qui se piquoient d'aimer & de protéger les lettres & les sciences.

Aucun particulier n'a plus fait pour elles que M. Schœpflin; il employoit à les servir tout le crédit que sa réputation lui donnoit auprès des Princes, des ministres & des grands. Le marquis de Bade-Dourlac fit bâtir, à la sollicitation, une salle d'antiques. En 1763 il engagea l'Electeur-Palatin à fonder l'Académie de Manheim. Il prononça le discours d'inauguration, & meubla d'antiques le trésor de l'Electeur. Il prouva dans des discours lus par lui à cette Académie, dont il étoit président honoraire, que nulle Maison électorale, nulle cour d'Allemagne n'avoit produit un plus grand nombre de Princes savans que la Maison Palatine.

Il rendit sa bibliothèque publique de son vivant. C'étoit la plus complète en hiſtoire qu'aucun particulier eût possédée: elle étoit riche en manuscrits, en médailles, en inscriptions, en figures, en vases & instrumens antiques de toute espèce, qu'il avoit recueillis dans ses voyages. Il la donna dans sa vieillesse à la ville de Strasbourg, sans autre condition, sinon qu'elle continueroit d'être ouverte. Mais la ville voulut qu'il acceptât une pension de cent louis. Le Roi, qui lui avoit donné le titre d'hiſtoriographe, lui avoit aussi assuré une pension de 2000 liv. Les droits de l'Université protestante de Strasbourg ayant été attaqués par une cabale puissante, M. Schœpflin les défendit, & le Roi lui fit déclarer par M. le chancelier de Lamoignon & par M. le comte d'Argenson, qu'il ne permettroit point qu'on y portât la moindre atteinte.

Le 22 novembre 1770 terminoit la cinquantième année du professorat de M. Schœpflin: on fit de ce jour une fête publique. Le 28 novembre suivant, l'orateur de l'Université fit devant elle le panégyrique de cet homme célèbre & bienfaisant. Il survécut peu à un tel honneur. Il mourut le 7 août 1771, après une langueur de plusieurs mois. Son convoi fut un spectacle magnifique & touchant; il fut enterré dans l'église collégiale de Saint-Thomas, dont il avoit été chanoine, le magistrat ayant dérogé, pour l'honorer d'une distinction particulière, au statut qui défend l'inhumation dans l'enceinte de la ville; mais une pareille distinction, dont le personnage qu'on veut honorer ne jouit pas, tend à infirmer & à détruire la règle.

SCORAILLE, famille noble, qui tire son nom d'un ancien château situé dans la Haute-Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac; *Caſtrum Scoralium*.

On remarque dans cette famille une branche cadette, divisée en plusieurs rameaux qui ont fourni un

Digitized by Google

un très-grand nombre de militaires, parmi lesquels on en compte plus de douze tués au service du Roi.

On rencontre encore un Mondon de Scoraille, qui en 1383 servoit le roi Charles VI, sous le dauphin d'Auvergne, avec un chevalier & dix écuyers de sa compagnie.

Un Adrien de Scoraille, commandant d'un bataillon du régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Sintzeim en Alsace, le 16 juin 1674.

François-Philippe, marquis de Scoraille, capitaine de dragons en 1688, colonel de dragons en 1696, mestre-de-camp du régiment d'Anjou en 1704, brigadier de cavalerie en 1707, maréchal-de-camp en 1711. Mort en 1724.

La belle duchesse de Fontanges, dont la carrière fut si brillante & si courte, étoit de cette Maison.

SENÈS (Dominique de), (*Hist. lit. mod.*), capitaine dans le régiment de la Marine, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, & ingénieur du Roi en chef. Lorsqu'il vint à Paris se présenter à M. Sauveur, ce savant géomètre de l'Académie des sciences, dont M. de Fontenelle a fait l'eloge, & qui étoit chargé par la cour de l'examen des nouveaux ingénieurs, M. Sauveur lui offrit de le remettre dans ses études géométriques; c'étoit une espèce de préparation à l'examen. M. de Senès refusa cette offre. M. Sauveur, surpris, lui proposa une question qu'on ne jugeoit pas qu'il pût resoudre; il la resolut sur-le-champ, au moyen du calcul intégral, & à son tour il proposa une question très-embarrassante, à laquelle M. Sauveur satisfit; & charmé du savoir de M. de Senès, il le dispensa de l'examen. & lui donna un certificat qui lui valut des distinctions dans le corps des ingénieurs. Voici l'extrait que donne le Journal des savans, dans le mois de février 1747, de l'eloge de M. de Senès, prononcé dans l'assemblée publique de la Société royale de Montpellier, le 2 décembre 1745, par M. de Carney, membre de cette Société:

« M. de Senès eut dès l'enfance une passion » pour l'étude, & ne prit jamais de goût que » pour les bons livres. Descartes lui inspira le » goût du vrai, qui lui fit connoître le besoin qu'il » avoit de la géométrie, dans laquelle il fit de si » grands progrès, que M. de Niquet ou de Riquet, » directeur des fortifications dans la Basse-Pro» vence, le détermina à quitter son repos philoso» phique pour se rendre utile à l'Etat. Il fut reçu » ingénieur avec des distinctions qui lui firent des » jaloux: il étoit à Toulon lorsque cette place fut » attaquée par le duc de Savoie; & c'est là qu'il » composa son Traité du *Tuiſé des voûtes*, dont » on trouve les extraits dans les Mémoires de » l'Académie des sciences, années 1719 & 1722: » il servit ensuite en Espagne, dans l'armée des » deux couronnes; puis il fut placé en Langue» doc en qualité d'ingénieur en chef du canal des » étangs, & chargé en même tems de celui des » Launes en Provence; enfin de l'inspection du » canal de communication des deux mers. »

A peine fut-il entré dans la Société royale, qu'il prouva, dans un Mémoire contre MM. Pitcarn & Hecquet, « que l'estomac a, pour broyer les ali» mens, trente fois moins de force qu'ils n'en » supposoient; & contre M. Astruc, qu'il en a » une réelle. En 1720 la cour le voulut charger » de plusieurs commissions honorables & lucrati» ves qui ne le tentèrent point, parce qu'il falloit » quitter sa famille. Ce fut à lui que, l'année sui» vante, fut confiée la conduite des travaux né» cessaires pour empêcher la communication de la » peste, qui ravageoit la Camargue; il dirigea » aussi l'esplanade de Montpellier, & en 1729 il » fut nommé par la cour, commissaire, avec trois » autres, pour vérifier les marais de Saint-Gilles » & d'Aigues-Mortes. A peine rétabli d'une dan» gereuse maladie, il fit une chute qui, peu de » tems après, fut suivie d'un vomissement de sang » considerable, qui termina sa vie le 11 août 1740. » Il étoit né le 28 octobre 1674, à Cuers, petite » ville de Provence; il a laissé un fils, conseiller à » la cour des comptes de Montpellier, héritier du » goût de son père pour les mathematiques, & » comme lui, un des associés de la Société royale » des sciences. »

SENLIS. (*Hiſt. de Fr.*) Le nom de cette ville est aussi celui d'une des plus anciennes Maisons de l'Isle-de-France, aujourd'hui éteinte. Elle tiroit son origine des anciens comtes de Senlis, dont une branche prit depuis le nom de Bouteiller, conjointement avec celui de Senlis, parce que plusieurs seigneurs de cette Maison avoient possédé la charge de bouteiller en France.

Depuis Rothold de Senlis, seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, chevalier qui vivoit sous le règne de Hugues Capet, les comtes de Senlis, & leurs successeurs les Le Bouteiller de Senlis, ont possédé, pendant plusieurs siècles, ces deux Maisons de Chantilly & d'Ermenonville, & plusieurs d'entr'eux y ont joint quantité de domaines adjacens, comme Montepilloy, dont l'éternelle tour, qui répondoit pour les signaux à celle de Mont-Héri, subsiste toujours; Bray-sur-Onette, Brasseuse, Montmélian, Courteuil, Coye, Luzarche, &c.

Gui de Senlis, second du nom, fut élevé après de Louis VI, dit *le Gros*, & signa plusieurs chartes comme bouteiller de France. Mort en 1112.

Louis son frère défendit, en 1124, Pont-Audemer, assiégé par Henri I, roi d'Angleterre, & fut pourvu de la charge de bouteiller de France, qu'il exerçoit en 1128.

Guillaume I, autre frère encore, leur succéda dans cette charge.

Digitized by Google

Etienne de Senlis, autre frère encore, avoit été fait chancelier de France par Philippe I, en 1106.

Gui de Senlis, troiſième du nom, fils de Guillaume I, fut bouteiller de France après ſon père.

Gui de Senlis, quatrième du nom, fils de Gui III, fut pourvu en ſurvivance de cette même charge par le roi Philippe-Auguſte; il accompagna ce Prince au voyage de la Terre-Sainte, en 1190. Dans un autre voyage en Egypte, il fut fait priſonnier à Damiette par les Infidèles.

C'eſt d'après cette ſucceſſion preſque héréditaire de cette charge de bouteiller dans leur Maiſon, que le nom de la charge eſt devenu leur nom de famille.

Gui Le Bouteiller de Senlis, ſixième du nom, petit-fils de Gui IV, mourut au ſiége de Damiette, le 8 août 1248.

Guillaume Le Bouteiller de Senlis, arrière-petit-fils de Gui VI, ſervit dans la guerre de Flandre, en 1303.

Dans la branche des ſeigneurs d'Ermenonville, Raoul Le Bouteiller, ſeigneur de Monteſpillouer, tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

Dans la branche des ſeigneurs de Saint-Chartier, Guillaume, conſeiller & chambellan du Roi, ſénéchal d'Angoumois & de Limoſin, mort en 1420;

Et Charles ſon fils, tué à la bataille de Baugé, en 1421;

Et Guillaume Le Bouteiller, troiſième du nom, frère de Charles, chambellan du duc d'Orléans, frère de Charles VI, qui ſe ſignala au ſiége de Montargis en 1427, & mourut vieux célibataire le 20 août 1461. Il paroît que c'eſt en ſa perſonne qu'a fini cette illuſtre race des Bouteillers de Senlis.

SENNERT (DANIEL), (*Hiſt. litt. mod.*), médecin allemand célebre. La ville de Vittemberg en Saxe, où il exerçoit ſa profeſſion, fut juſqu'à ſept fois affligée de la peſte ſans qu'il en ſortît ou qu'il ceſſât d'adminiſtrer ſes ſecours aux malades; mais une huitième attaque l'emporta, le 21 juillet 1637, dans ſa ſoixante-cinquième année. On a de lui une multitude d'ouvrages ſur ſon art. André Sennert ſon fils, profeſſeur des langues orientales, mort le 22 décembre 1689, a auſſi compoſé beaucoup d'ouvrages ſavans.

SÉRENT, (*Hiſt. de Fr.*), très-ancienne Maiſon de Bretagne. Sans entrer ici dans la diſcuſſion de ſon origine & de ſes antiquités, contentons-nous de conſidérer les principaux perſonnages qu'elle a produits: ce ſont les ſeuls qui intéreſſent l'Hiſtoire. On trouve dans des tems déja modernes pour elle, quoique encore aſſez anciens, un Herbert, ſeigneur de Sérent, grand-bouteiller & l'un des plus grands ſeigneurs de ſon tems en France. Il eſt le premier qui a rempli cet office de grand-bouteiller. Il fit bâtir un château qui fut appelé de ſon nom, Sérent-le-Bouteiller. C'eſt apparemment à cet Herbert qu'ont ſuccédé les Le Bouteiller de Senlis.

Godefroy ſon fils aîné commandoit les chevaliers du Vexin au combat de Brenneville en 1119, ſous Louis-le-Gros.

Jean, frère de Godefroy, ſuivit Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

Marquer, ſeigneur de Sérent, prit la croix, & ſe diſtingua parmi les conquérans de la Terre-Sainte, ſous la bannière de Robert, duc de Normandie.

Joſſelin, ſeigneur de Sérent; Mérian ou Mériadec ſon frère, Guehenſoc & Juhael ou Gicquel, l'un & l'autre fils de Mérian, ſe croiſèrent tous contre les Sarraſins; Gicquel, reçu dans l'Ordre des Templiers, ſe diſtingua au ſiége de Damiette, & combattit quarante ans dans les croiſades.

Mon Dieu! j'ai combattu quarante ans pour ta gloire.

Il y avoit auſſi un Sérent à la croiſade de Hongrie, & à la bataille de Nicopolis contre Bajazet.

On trouve, en 1351, dans la même branche, Jean de Sérent, fauconnier de France & garde des oiſeaux du Roi.

Alain, ſire de Sérent, chevalier portant bannière, ſervit dans les guerres de Flandre, en 1328, & fut tué à la bataille de Caſſel.

Jean de Sérent, dit Jeannot, fut un des braves du fameux combat des Trente, en 1351.

Jean ſon petit-fils, ſecond du nom, porta les armes toute ſa vie pour les intérêts de la France, ſous le connétable Du Gueſclin, ſous le connétable de Cliſſon, & fit armé chevalier par ce dernier.

Jean, troiſième du nom, fils de Jean II, ſuivit ſon exemple, & porta les armes toute ſa vie pour ſon pays.

Dans la branche de Sérent-la-Rivière, Guillaume de Sérent étoit à la bataille d'Azincourt.

François de Sérent, ſeigneur de la Rivière, petit-fils de Guillaume, ſe diſtingua dans diverſes expéditions navales contre les Anglais.

Pluſieurs perſonnages de la Maiſon de Sérent furent entraînés, par les erreurs du tems, dans la faction de la Ligue. Henri IV, dans des lettres de l'an 1598, les comprend nommément dans une amniſtie, *à cauſe*, dit-il, *des ſervices rendus par eux & leurs ancêtres à l'Etat.*

Dans la branche de Sérent-la-Villeguerrif, le chevalier de Sérent eſt mort à Bruxelles en 1748, dans ſa dix-ſeptième année, ayant eſſuyé le feu de preſque tous les ſiéges & des plus ſanglantes batailles de la guerre de 1741, terminée cette même année 1748.

Cette Maiſon de Sérent a auſſi fourni au parlement de Rennes, ſi délicat ſur la nobleſſe de ſes membres, pluſieurs magiſtrats diſtingués.

Digitized by Google

SERVIUS (Honoratus-Maurus), (*Hiſt. litt.*), grammairien & philologue très-connu par ſon Commentaire ſur Virgile, où tous les commentateurs modernes ont tant puiſé, même lorſqu'ils l'ont combattu. C'eſt à peu près tout ce que l'on ſait de Servius. On ne s'accorde pas ſur le tems où il a vécu : les uns le placent ſous l'empire de Conſtantin, vers le commencement du quatrième ſiècle ; d'autres, tout à la fin de ce quatrième ſiècle, ſous l'empire d'Arcadius & d'Honorius ; d'autres enfin le reculent de quelques ſiècles ; mais nous ne comprenons rien au raiſonnement que fait à ce ſujet M. de Roſſet dans le diſcours ſur la poéſie géorgique, placé à la tête de ſon poème de l'agriculture, note y. « Les uns, » dit-il, placent Servius ſous Conſtantin ; les au» tres, ſous Arcadius & Honorius ; mais c'eſt ſans » fondement, puiſque Servius cite Aulu-Gelle, » qui vivoit du tems d'Adrien. » Mais l'empereur Adrien ayant régné depuis l'an 117 juſqu'à l'an 138, & Aulu-Gelle ayant été ſon contemporain, on ne voit pas comment un écrivain qui cite ce dernier, & qui par conſéquent lui étoit poſtérieur, n'auroit pas pu vivre dans le quatrième ſiècle, ſoit ſous Conſtantin, ſoit ſous Arcadius & Honorius, à moins qu'il n'ait parlé d'Aulu-Gelle comme vivant de ſon tems, auquel cas il faudroit placer Servius au ſecond ſiècle, comme Aulu-Gelle ; mais c'eſt ce que M. de Roſſet ne dit pas.

SICKINGHEN, (*Hiſt. de Fr. & d'Allem.*), particulier puiſſant dont François I, roi de France, eut à ſe repentir d'avoir méconnu l'importance. C'étoit un aventurier allemand, qui, par ſes intrigues, ſon éloquence, ſon activité, ſurtout par l'étendue de ſes correſpondances ſecrettes, devoit être regardé comme le reſſort le plus puiſſant de l'Allemagne. Il ſe nommoit François de Sickinghen ; il étoit fils d'un Suivik, ſeigneur de Sickinghen, gentilhomme obſcur, mort ſur l'échafaud, l'empereur Maximilien, las des troubles qu'il cauſoit dans l'Empire, lui ayant fait trancher la tête. Le fils, plus intrigant encore, mais avec plus d'éclat & de ſuccès, mit dans ſes intérêts la plupart des Princes & des comtes de l'Empire, s'aſſura d'un grand nombre de places, leva une petite armée, devint un ennemi redoutable à l'Empereur & à tous les Etats qui n'étoient point dans ſes intérêts (à lui Sickinghen). Il couroit ſans ceſſe d'un bout de l'Allemagne à l'autre, négociant avec les uns, faiſant la guerre aux autres. Tantôt on le voyoit à la tête de ſes troupes attaquer le duc de Lorraine, les habitans de Metz, le landgrave de Heſſe, brûler leurs terres, couper leurs vignes, leur impoſer tribut ; tantôt il diſparoiſſoit entièrement, une fuite ſimulée le dérobait au reſſentiment de l'Empereur, contre lequel il ſoulevoit dans le même tems, par des machines inviſibles, une foule d'ennemis. Jamais Sickinghen ne paroiſſoit faire la guerre pour ſon propre compte ; c'étoit toujours un Prince, une ville, un allié opprimé, dont il prenoit la défenſe ; c'étoit un tort qu'il réparoit, une injuſtice qu'il réprimoit : il faiſoit dans toute l'Allemagne le perſonnage que la Fable attribue aux Hercules, aux Théſées, & nos vieux romans aux paladins. Auſſi étoit-il aimé ou craint, & reſpecté partout ; il diſpoſoit à ſon gré de preſque tous les ſeigneurs allemands.

Parmi les Maiſons puiſſantes dont Sickinghen rechercha l'amitié, celle de la Marck étoit une des plus utiles à ſes projets, parce qu'elle pouvoit lui procurer les faveurs de la France. En effet, Fleuranges, fils de Robert de la Marck, le préſenta au Roi comme un homme dont il pourroit tirer de grands ſecours dans ſes vues ſur l'Empire après la mort de Maximilien, en 1519. Le Roi reçut Sickinghen avec diſtinction, parut charmé de ſon éloquence, de ſes talens ; ſe l'attacha par une penſion de mille écus, le combla d'ailleurs de préſens, ainſi que les gentilshommes de ſa ſuite, car Sickinghen affectoit d'en trainer toujours après lui un grand nombre, dont le moindre étoit beaucoup plus noble que lui.

Quand Sickinghen quitta la cour de France pour aller en Allemagne ſervir le Roi (qui, ſans lui dévoiler ſes deſſeins, l'avoit chargé en général de ménager à la France des amis en Allemagne), il dit à Fleuranges ces paroles remarquables, qui n'attireront pas toute l'attention qu'elles méritoient : « Je pars pénétré des bontés du Roi, & » charmé de l'accueil que j'ai reçu dans ſa cour. » Aurez-le qu'il n'aura jamais de ſerviteur plus » fidèle que moi, & que j'obſerverai le ſerment que » je lui ai fait de le ſervir contre tous, excepté » contre la Maiſon de la Marck, à laquelle je dois » ſes bontés. Mais il me connoit bien mal s'il me » croit plus ſenſible aux bienfaits qu'à la confiance. » J'ai pénetré ſes deſſeins que vous & lui m'avez » cachés : il en veut à l'Empire. Je lui ai demandé » des troupes, il me les a refuſées ; il a cru que je » les demandois pour moi, je ne les voulois que » pour attirer à ſon parti un plus grand nombre de » gentilshommes allemands. Avertiſſez le qu'il ne » ſera jamais bien ſervi que par les ſimples gentils» hommes tels que moi. S'il traite avec les grands » Princes, avec les Electeurs, ils prendront ſon » argent & le tromperont. »

C'eſt en effet ce qui arriva de la part de pluſieurs d'entr'eux. Sickinghen, retourné en Allemagne, y reprit les fonctions de ſa chevalerie héroïque. Quelques marchands de Milan lui parurent avoir fait tort à quelques marchands d'Allemagne ; il prit la défenſe de ceux-ci, & faiſt pour vingt-cinq mille francs d'effets appartenans aux marchands de Milan ; ceux-ci s'en plaignirent à François I leur ſouverain, qui fit écrire à Sickinghen de rendre ces effets. Sickinghen répondit fièrement qu'il les rendroit quand les marchands milanais auroient fait ſatisfaction aux marchands allemands qu'il protégeoit. Le conſeil de France, qui n'avoit

jamais bien connu quel homme étoit Sickinghen, s'indigna de ſa réponſe, &, pour l'en punir, ſuprima ſes penſions. Sickinghen alors ſe crut libre de tout engagement à l'égard de la France; il permit à Robert de la Marck & à l'évêque de Liége ſon frère, de le comprendre dans le traité qu'ils faiſoient alors avec le roi d'Eſpagne, en haine de la France, qui venoit de les mécontenter ſur divers points. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *la Marck*.) L'évêque de Liége obtint depuis, par le crédit de l'Eſpagne, le chapeau de Cardinal, & le roi d'Eſpagne n'eut point, auprès des Electeurs, de miniſtres plus zélés ni plus intelligens, ni en tout d'agens plus utiles dans cette affaire de la concurrence à l'Empire, que les deux la Marck & leur ami Sickinghen.

Une modération eſtimable nuiſit à François I dans cette affaire. Vers le tems de la mort de Maximilien, les principales villes de Souabe faiſoient la guerre au duc de Virtemberg, Ulric, qu'elles dépouilloient de ſes Etats. Cette expédition terminée, les troupes victorieuſes craignant d'être licenciées, cherchèrent un chef à qui elles puſſent ſe donner. La conjoncture de la diète d'élection & de la concurrence des rois de France & d'Eſpagne leur étoit favorable. Fleuranges (qui n'avoit point ſuivi les la Marck, ſon père & ſon oncle, dans leur défection) oſa donner à François I le conſeil de prendre ces troupes à ſa ſolde, & de les faire approcher de Francfort pour déterminer les ſuffrages en ſa faveur. François eut aſſez de modération pour ne pas y conſentir. Le roi d'Eſpagne fut moins ſcrupuleux; il ſouſcrivit d'abord au conſeil que les la Marck lui donnèrent, de ſoudoyer ces troupes. Sickinghen ſe mit à leur tête avec Caſimir, marquis de Brandebourg, & la crainte de cette armée de Souabe n'eut pas une légère influence ſur l'élection.

Robert de la Marck ſe brouilla dans la ſuite avec le roi d'Eſpagne, devenu l'empereur Charles-Quint, pour quelques atteintes portées à ſa ſouveraineté de Bouillon, dont Robert étoit très-jaloux; il envoya un défi à l'Empereur. En 1521 l'heuranges ſignifia ſon défi particulier à celui de ſon père; c'eſt ainſi qu'on avoit vu, en 1388, un ſimple duc de Gueldres défier le roi de France, Charles VI, qui avoit dans ſa cour vingt ſeigneurs plus puiſſans que ce foible aſſaillant. Le cardinal de la Marck trouva cette ſaillie d'audace ſi déraiſonnable, qu'il abandonna ſon frère, & leva des troupes pour le ſervice de l'Empereur. Sickinghen reſta auſſi pour lors attaché à Charles-Quint.

Le retour de la Marck vers la France fut un événement heureux pour Fleuranges, qui, toujours attaché au Roi, ſe voyoit déshérité par le traité que la Marck avoit fait avec l'Empereur. Ce traité portoit qu'aucun des fils de la Marck n'auroit part à ſa ſucceſſion, & ne rentreroit dans ſes Etats s'il ne s'engageoit au ſervice de Charles-Quint. Deux d'entr'eux, Jamets & Sauſſy, intimidés par cette menace, avoient ſuivi leur père; mais Fleuranges n'avoit pas cru pouvoir violer le ſerment de fidélité qu'il avoit prêté au Roi. Se voyant juſtifié par l'événement, il ſe hâta de ſeconder le reſſentiment de ſon père contre l'Empereur. A la tête de quinze mille hommes d'infanterie & de quinze cents chevaux levés en France contre les défenſes publiques du Roi, & avec ſa permiſſion ſecrète, il alla mettre le ſiége devant Virçton, petite ville du Luxembourg, ſur les confins de la Lorraine. L'Empereur envoya demander à François I s'il appuyoit l'inſolence du duc de Bouillon: le Roi déſavoua l'entrepriſe des la Marck, & leur ordonna ſi fortement de licencier leurs troupes, qu'ils ne purent ſe diſpenſer d'obéir. Cependant l'Empereur, regardant le déſaveu du Roi comme un menſonge politique arraché par la crainte, profita du licenciement des troupes de la Marck pour prendre une vengeance facile de l'inſulte que ce ſeigneur lui avoit faite. Le comte de Naſſau fut chargé, avec Sickinghen, & même le cardinal de la Marck, de mettre tout à feu & à ſang dans les Etats de Sedan & de Bouillon; ainſi Sickinghen viola les deux ſermens qu'il avoit faits de ne jamais porter les armes, ni contre le roi de France, ni contre la Maiſon de la Marck.

Les efforts que fit cette généreuſe Maiſon de la Marck, abandonnée à elle-même, firent juger de ce qu'elle auroit pu faire ſi elle eût été appuyée par la France comme elle s'y attendoit; elle fut enfin obligée de céder. Robert de la Marck abaiſſa ſon orgueil juſqu'à demander une trève, & il eut bien de la peine à en obtenir une de ſix ſemaines par le crédit de ſon ancien ami Sickinghen.

La guerre devint générale. Charles-Quint & François I, après avoir long-tems cherché à rejeter l'un ſur l'autre le tort de l'aggreſſion, ſe déclarèrent enfin. Le comte de Naſſau & ce Sickinghen firent enſemble le ſiége de Mézières, place où s'étoit enfermé le chevalier Bayard. On ne croyoit guère pouvoir entamer la place qu'à l'orient, du côté des Ardennes, la Meuſe formant de cette place une eſpèce de preſqu'île, & paroiſſant la rendre inacceſſible vers le nord, le couchant & le midi. C'étoit en effet du côté du levant que ſe faiſoit l'attaque; mais Sickingen, paſſant la Meuſe avec quinze mille hommes détachés de l'armée de Naſſau, alla poſer des batteries ſur une éminence qui commandoit la ville vers le ſud-oueſt. La place, battue ainſi en deux ſens contraires, fut bientôt ouverte de tous côtés: la nature ni l'art ne faiſoient plus rien pour elle, mais Bayard y reſtoit. Toujours informé de tout ce qui ſe paſſoit chez les ennemis, il ſut qu'il y avoit quelque mésintelligence entre le comte de Naſſau & Sickinghen; il voulut l'augmenter en leur inſpirant une défiance mutuelle. Il écrivit à la Marck une lettre qui ne devoit point être remiſe à ſon adreſſe.

« Le comte de Naſſau, lui diſoit-il, m'a fait part

» du deſſein qu'il a pris de quitter le ſervice de » l'Empereur pour celui du Roi. Vous êtes l'ami » du comte de Naſſau, vous êtes le mien; aver- » tiſſez-le de terminer cette affaire avant l'affront » qu'on lui prépare. Douze mille Suiſſes, avec » huit cents hommes d'armes, arrivent ce ſoir à » trois lieues du camp de Sickinghen; demain ils » l'attaqueront, & ſa perte eſt infaillible; en » même tems je dois fondre, à la tête de ma gar- » niſon, ſur le camp du comte de Naſſau. C'eſt » cet affront qu'il faut qu'il previenne en con- » fommant ſon ouvrage. »

Bayard charge de cette lettre un payſan, lui dit de paſſer à travers le camp de Sickinghen, & de s'y cacher de manière qu'il ſoit vu & pris. Il le fut; Sickinghen lut la lettre & trembla. Cette défection du comte de Naſſau, dont il crut avoir ſurpris la preuve, & que ſa haine pour Naſſau lui fit d'abord regarder comme indubitable, l'arrivée prétendue des Suiſſes, l'approche plus reelle d'une armée françaiſe qui s'avançoit pour faire lever le ſiège, la réſiſtance opiniatre de la place, quelques autres circonſtances encore que ſa défiance rapprochoit rapidement, tout lui perſuada que Naſſau avoit juré ſa perte, & que, s'il reſtoit dans ſon poſte (lui Sickinghen), il alloit ſe trouver ſerré entre la place & deux corps d'armées ſupérieurs au ſien. Il prit le parti de repaſſer la Meuſe & d'aller ſe poſter près du comte de Naſſau pour obſerver ſa conduite. Naſſau, ſurpris de ce mouvement, envoya demander à Sickinghen ce qu'il ſignifioit. *Il ſignifie*, répondit Sickinghen avec colere, *que le comte de Naſſau n'en eſt pas encore où il penſe; qu'il n'aura pas le plaiſir de me voir périr avec mon armée, & que peut-être ſa trahiſon lui coûtera cher.* En même tems il rangea ſon armée en bataille, & par cette démarche il obligea le comte de Naſſau, qui n'entendoit rien à cette bizarre énigme, d'y ranger auſſi ſa ſienne. A la faveur de ce tumulte, le payſan, porteur de la lettre, ſe ſauva, & courut rendre compte à Bayard du ſuccès de ſon artifice. Celui-ci, voyant ſes deux ennemis prêts d'en venir aux mains, s'écria: *Donnons le ſignal de la bataille*, & il fit faire une décharge d'artillerie ſur les troupes de Naſſau. Naſſeau craignit à ſon tour d'être preſſé à la fois, & par la garniſon, & par Sickinghen, qu'il ſoupçonnoit d'intelligence avec le chevalier Bayard; il étoit poſſible que dans ce chaos de défiances & d'incertitudes les deux généraux de Charles-Quint s'entre-détruiſiſſent imprudemment; mais ils s'expliquèrent, & l'evalion du payſan put les aider à deviner la vérité. Au moyen du déſampement de Sickinghen qui laiſſoit libre le paſſage de la Meuſe, les Français introduiſirent dans la place un grand convoi & un corps de troupes conſidérable; ainſi Bayard tira un avantage réel de ſon ſtratagême. Alors le comte de Naſſau deſeſpéra de prendre cette place que tous les Français, excepté Bayard, avoient deſeſpéré de pouvoir garder. Le ſiège fut levé.

Depuis cette époque on ne rencontre plus Sickinghen dans aucune expédition militaire ni dans aucune intrigue politique.

SIGEFROI & GODEFROI. (*Hiſt. du Nord.*) Sigefroi, roi des Danois ou Normands du tems de Charlemagne, ne voyoit pas avec moins d'inquiétude l'agrandiſſement de la puiſſance françaiſe du côté du Nord, que les Sarraſins du coté de l'Eſpagne, & les Grecs du côté de l'Italie; il avoit cependant toujours paru vouloir entretenir la paix avec la France, mais ſes ſujets inſolentoient toutes les mers, obſervoient toutes les côtes. Ce peuple tiroit de la marine une ſource nouvelle de puiſſance, inconnue à toutes ces nations barbares, qui, ſorties du ſein de la Germanie, n'avoient preſque jamais conçu d'idée d'agrandiſſement que par terre. Sigefroi parloit toujours de paix à Charlemagne, mais il étoit l'ami de Vitikind: ſa cour avoit été la retraite de ce général Saxon dans toutes ſes diſgraces, & les Etats de Sigefroi ſervoient d'aſile à tous les Saxons chaſſés de leur pays par le ſort de la guerre: il avoit ſouvent envoyé à Charlemagne des ambaſſadeurs qui avoient comparu dans les divers parlemens que tenoit ce Prince; mais ces ambaſſadeurs étoient des eſpions choiſis de concert par Sigefroi & par Vitikind, pour épier les endroits & les momens foibles; ils n'avoient jamais de rapports favorables à faire; ils voyoient Charlemagne dans toute ſa puiſſance & dans toute ſa gloire; ils le voyoient plus grand dans ſes parlemens & dans ſes conſeils, qu'à la tête de ſes armées, donner des lois aux nations vaincues, prendre des meſures ſages pour l'exécution de tous ſes deſſeins, & ſurtout gouverner ſes ſujets avec une douceur & une juſtice qui invitoient tous les cœurs à voler au devant de ſon joug: c'étoient autant de raiſons pour éviter d'entrer en guerre ouverte avec un Prince qui joignoit ainſi au talent de vaincre, le talent plus rare de régner; ces raiſons déterminerent toujours Sigefroi à la paix.

Godefroi ſon ſucceſſeur, qui régnoit dans le tems de la réduction des Saxons en 804, ſuivit la même politique; & voyant la barrière qui ſéparoit ſes Etats de la France, renverſée par la tranſplantation entière des Saxons, il n'en fut que plus empreſſé à marquer au vainqueur la plus grande condeſcendance; il ſe hâta de conclure un traité par lequel il s'obligeoit à faire ſortir de ſes Etats les Saxons qui pouvoient s'y être réfugiés.

SIMPLICE, SIMPLICIUS. (*Hiſt. eccléſ.*) Saint Simplice, évêque d'Autun au quatrième ſiècle, a fourni le premier exemple, du moins authentique, d'une épreuve par le feu chez les Chrétiens. Cette épreuve eſt rapportée par Grégoire de Tours dans ſon Traité de la gloire des Confeſſeurs. Simplice étoit marié, lorſqu'il fut fait évêque: ſa femme ne put ſe réſoudre à le quitter. Sûre de ſa

Digitized by Google

chasteté & de la continence de son mari, elle continua de coucher dans la même chambre que Simplice; ce qui ayant, au yeux du peuple, les apparences ordinaires du mariage, excita du scandale & des murmures. La femme de Simplice en fut avertie, & voulut justifier son mari & se justifier elle-même. Elle choisit une des fêtes de l'année les plus solemnelles, le jour de Noel, & en présence du peuple assemblé, elle porta du feu dans ses habits pendant près d'une heure sans qu'ils éprouvassent le moindre dommage; elle le mit ensuite dans les habits de l'évêque son mari, en lui disant comme Arrie à Pætus: *Ce feu ne fait point de mal*; & se tournant vers le peuple: Reconnoissez, dit-elle, par ce témoignage & ce jugement de Dieu, que la concupiscence n'agit pas plus sur nos ames, que ces charbons n'agissent sur nos vêtemens. On fait que, dans ces premiers tems, les épreuves, par le feu surtout, réussissoient presque toujours. Simplice & sa femme parurent pleinement justifiés, & une multitude de Païens demanderent & reçurent le baptême à cette occasion.

SOARE (CYPRIEN), (*Hist. litt. mod.*), jésuite fort connu autrefois dans les colléges des Jésuites par une rhetorique latine, faite d'après les principes d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien, & qui étoit estimée ailleurs encore que dans les colléges des Jésuites. L'auteur est du dix-septieme siecle, & on a imprimé aussi pour les colléges un abregé de sa rhétorique en 1674.

SOBESLAS. (*Hist. de Bohême.*) C'est le nom de deux rois de Bohême, qui méritent diversement d'être distingués de la foule des Rois. Sobeslas I avoit été exilé par Uladislas I son frère. A la mort d'Uladislas, il vint remplir son trône. Il remporta une grande victoire sur l'empereur Lothaire II, & sur Othon, marquis de Moravie, qui fut tué dans ce combat. L'empereur Lothaire fit sa paix avec lui, &, de son ennemi devenu son allié, combattit avec lui contre Conrad III, chef de la Maison impériale de Suabe, & contre Frédéric I, dit Barberousse, qui furent vaincus. Sobeslas contribua aussi avec le même empereur Lothaire II, vers l'an 1145, au rétablissement du pape Innocent II. Il se fit contre lui quelques conspirations qui furent découvertes & punies; il gouverna toujours avec gloire & avec bienfaisance; il rétablit Glatz que les Polonais avoient ruiné, Gorlitz qui avoit été brûlé; il rebâtit plusieurs autres villes tombées en ruine, & répara, autant qu'il put, les ravages de la guerre. Il donna aussi à ses peuples l'exemple des vertus & de la piété.

Sobeslas II commença son règne par un assassinat; il tua d'un coup de poignard le gouverneur de Prinda, citadelle dans laquelle il avoit été prisonnier, & se plaignoit d'avoir été maltraité alors par ce gouverneur. Dans la suite il eut honte de son crime; il s'en repentit, il en pleura, mais il n'en devint pas moins cruel; il joignit même à la cruauté la perfidie & la trahison. Emeric, prince de Hongrie, qui disputoit le royaume de Hongrie à André son frère, se retira plein de confiance auprès de Sobeslas, dans lequel il espéroit trouver un appui auprès de l'Empereur, qu'il vouloit engager à le rendre médiateur entre son frère & lui. Sobeslas, qui l'avoit attiré, l'accueille avec zèle, le retient par des procédés engageans, & finit par le livrer à André, dont il achete l'amitié par cette basse infidélité. L'Empereur en fut indigné: Sobeslas, tout Roi qu'il étoit, fut mandé à sa cour, & n'ayant point comparu, fut privé de son royaume par l'Empereur, qui mit à sa place Frédéric, fils du roi Uladislas II. Sobeslas se défendit, & livra près de Prague une sanglante bataille à Frédéric, qui fut vainqueur, & blessa de sa main & mit hors de combat Sobeslas, lequel mourut de ses blessures.

SODERIN, SODERINI. Le pape Adrien VI (Adrien-Florent) avoit été précepteur de Charles-Quint, & pendant son pontificat fut toujours partisan de Charles-Quint contre François I. Il parut disposé à être gouverné par le cardinal Soderin, évêque de Volterre. Ce Cardinal attira d'abord sa confiance en affectant beaucoup d'impartialité, surtout un desir ardent de ménager la paix entre les puissances chrétiennes; mais il étoit tout français dans le cœur. On surprit entre les mains d'un banni de Sicile, qui se disposoit à passer en France, des lettres du cardinal Soderin, adressées à l'évêque de Saintes son neveu. Soderin le chargeoit d'engager François I à envoyer une flotte contre la Sicile, en l'assurant qu'il y trouveroit plus d'amis qu'il ne pensoit; il ajoutoit qu'en divitant par cette diversion les forces impériales, il lui seroit plus aisé de reconquérir le Milanez. Le Pape, convaincu par ces lettres qu'il avoit été dupe de la dissimulation du cardinal Soderin, entra dans une colère qui fit bien connoitre toute son aversion pour la France; il fit enfermer Soderin au chateau Saint-Ange, & lui fit faire son procès comme à un criminel d'Etat, sous prétexte qu'il avoit voulu livrer aux ennemis un fief de l'Eglise. Soderin en fut quitte cependant pour la perte d'une grande partie de ses biens, mais plusieurs de ses complices furent écartelés. Cette aventure est de l'an 1522.

Un autre Soderin, vraisemblablement de la même famille, fils d'un noble vénitien & d'une Baloi, noble génoise, a été aux dix-septième & dix-huitieme siècles un homme de lettres très-distingué. Sa tragédie de *Rosimonda* lui fit un nom à vingt-quatre ans, en 1683. Une espèce de rhétorique qu'il publia en 1684 sous le titre *Della persuasione oratoria per la via degli affetti*, ajouta encore à sa réputation. Quelques ouvrages de piété qu'il fit à Rome, & qu'il présenta au pape Innocent XI, lui méritèrent l'estime de ce Pape, qui lui en donna des témoignages publics, & qui la lui prouva plus

Digitized by Google

ſolidement encore par deux bons bénéfices dont il le pourvut en 1686. Soderin eſt auſſi l'auteur d'un ouvrage qui, fait à la fois philoſophiquement & chrétiennement, pouroit être d'une grande importance. Il a pour titre : *Della ſuae delle coſe inviſibili.* Ses autres ouvrages ſont des vies particulières de divers perſonnages plus ou moins célèbres ; ils ont été publiés au commencement du dix-huitième ſiècle ; mais nous ne devons pas oublier ſa traduction italienne du panégyrique de Trajan par Pline le jeune. Soderin mourut le 12 mars 1715, à cinquante-ſix ans.

SOLLIER (JEAN-BAPTISTE DU), (*Hiſt. litt. mod.*), jéſuite, continuateur des *Actes des Saints*, & l'un de ceux qui ont le plus & le mieux travaillé à cette immenſe collection, parvint, par le moyen de M. le cardinal d'Alſace, ſon ami & ſon compagnon d'études, qui l'avoit mené avec lui à Vienne, à inſpirer à l'empereur Charles VI le deſir de s'intéreſſer à cette grande & laborieuſe entrepriſe. Il trouva auſſi de la protection, de l'appui, & ſurtout les plus grandes marques d'eſtime & de bienveillance à la cour de Jean-Guillaume, Electeur palatin. Le P. du Sollier étoit né dans un village entre Courtrai & Tournai, le 28 février 1669. Il mourut le 17 juin 1740.

SOLMS, (*Hiſt. mod.*), grande Maiſon d'Allemagne, qui tire ſon nom du bourg & comté de Solms, à deux lieues de Veſtlar.

Bernard, comte de Solms, ſervit en 1346 dans l'armée de l'empereur Louis de Bavière, contre le marquis de Moravie.

Bernard III, dont Bernard I étoit le triſaïeul, fut quarante-deux ans conſeiller d'Etat des empereurs Maximilien I & Charles-Quint.

Un de ſes fils, Guillaume, mourut en 1542 à la guerre contre les Turcs.

Erneſt, arrière-petit-fils du même Bernard III, ſervit en Hollande, fut bleſſé dans un combat le 2 ſeptembre 1595, & mourut de ſes bleſſures à Rhinberg.

Evrard, frère d'Erneſt, & qui ſervoit ainſi que lui en Hollande, fut bleſſé depuis au ſiége de la Fère, le 2 février 1595, & mourut auſſi de ſes bleſſures à Noyon.

Othon, comte de Solms, autre frère, fut tué au combat de Molsheim, le 23 juillet 1610.

Jean-Albert, comte de Solms, autre frère encore, fut grand-maître de la Maiſon de Frédéric V, Electeur palatin & roi de Bohême, dont il ſuivit la fortune.

Jean-Albert II, fils du précédent, paſſa la plus grande partie de ſa vie au ſervice des Hollandais, fut lieutenant-général de leurs armées & de Guillaume III leur ſtathouder, roi d'Angleterre ; il fut tué à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693.

Dans la branche de Greiffenſtein, Frédéric-Magne, comte de Solms, qui ſervoit dans les armées de Hollande, fut bleſſé au ſiége de Maëſtricht, & mourut de ſes bleſſures le 5 août 1676.

Dans la branche de Hungen, Philippe, qui, après avoir ſervi dans les armées de Suède & dans celles du cercle du Haut-Rhin, mourut le 7 janvier 1665 à Nuremberg, au retour de la guerre contre les Turcs.

Maurice ſon fils fut lieutenant-général des armées de l'Empereur & de l'Empire.

Dans la branche de Lich, Bernard tué à Suinfurt en 1554.

Erneſt ſon frère aîné, chambellan de l'empereur Charles-Quint, ſervit au ſiége de Metz en qualité de colonel.

Dans la branche de Hoen-Solms, Henri-Guillaume, qui, après avoir tué par accident à la chaſſe le landgrave de Heſſe, Guillaume VI, ſe retira en Eſpagne, & fut tué vers l'an 1665 dans un combat contre les Portugais.

Jean-Henri-Chriſtian ſon frère fut tué le 7 novembre 1668 par Guillaume, comte de Solms-Greiffenſtein ſon aïeul maternel, en haine de ce qu'il s'étoit fait catholique.

Chriſtian-Louis, neveu du précédent, fut capitaine des gardes de Guillaume III, roi d'Angleterre, & mourut au ſiége de Limmerick en Irlande en 1690.

Dans la branche de Laubach, Albert-Othon, comte de Solms, fut tué d'un coup de canon devant Bréda, le 2 mars 1610.

Son fils, Albert-Othon, fut tué à la chaſſe d'un coup de fuſil en 1656.

Dans la branche de Sonnenwald, Henri-Guillaume, tige de cette branche, fort conſidere du roi de Suède, Guſtave-Adolphe, qui lui procura de grands établiſſemens, mourut à Swinfurt des bleſſures qu'il avoit reçues lorſque le général Tilli s'étoit emparé de Bamberg.

SONNET (THOMAS), (*Hiſt. litt. mod*), ſieur de Courval, docteur en médecine & poete, a fait un livre de ſatyres contre les charlatans & faux médecins, qu'il a dédié à la reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII. On y voit en tête le portrait de l'auteur avec ces quatre vers :

Vire fut mon berceau, ma nourrice & mon lait ;
Caen l'unique ſéjour de mon adoleſcence ;
Paris de ma jeuneſſe, & maintenant la France
A mon nom, mes écrits, mon corps & ce portrait.

Sonnet eſt auſſi l'auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *La Satyre Ménippée au mariage.*

SOPHRON, (*Hiſt. litt. anc.*), poète grec, natif de Syracuſe, vivoit du tems de Xerxès, vers l'an 480 avant J. C. Il écrivoit dans ce genre des poéſies libres que les anciens appeloient des *Mimes*.

Un autre Sophron, poète comique, vivoit vers l'an 272 avant J. C. Platon eſtimoit fort cet auteur & l'avoit toujours ſous ſon chevet.

Digitized by Google

SORE (JACQUES), (*Hiſt de Fr.*), calviniſte, amiral de Navarre, grand-homme de mer, né au village de Floques, près la ville d'Eu, voyant la guerre déclarée entre la France & l'Angleterre au ſujet du Havre-de-Grace, en 1561, arma en courſe & fit des priſes conſidérables. L'amiral de Coligny lui procura des lettres de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV, qui le nommoient amiral de Navarre. Il juſtifia ce titre par des courſes heureuſes ſur les vaiſſeaux eſpagnols. Mais on lui impute une action bien indigne; ayant pris, en 1570, un vaiſſeau qui alloit au Breſil & qui portoit trente-huit ou quarante Jéſuites deſtinés pour les miſſions du pays, il pouſſa le zèle proteſtant juſqu'à les tuer tous, & faire jeter leurs corps à la mer. Auſſi pluſieurs hiſtoriens n'en parlent que comme d'un pirate; quelques-uns cependant prennent ſa défenſe, & racontent de lui des actions plus humaines.

SOUCHES (LOUIS-RATUIT, comte de), (*Hiſt. mod.*), général des armées de l'Empereur, étoit Français, & on le diſoit fils d'un épicier de la Rochelle; mais les déclarations les plus authentiques & les plus impoſantes lui aſſurent une naiſſance très-diſtinguée. Le comte de Souches fut d'abord au ſervice de la Suède, où il eut un régiment de dragons & un d'infanterie; mais ayant pris querelle avec ſon général, il rendit ſes commiſſions pour ſe battre avec lui. En voulant retourner en France, il s'arrêta quelque tems à Vienne, où on lui offrit un régiment de dragons au ſervice de l'Empereur; il l'accepta. En 1645, Torſtenſon, général ſuédois, faiſoit des progrès rapides; il avoit battu les Impériaux; il ſoumettoit ſes places de la Moravie: le ſeul bruit de ſa marche triomphante obligeoit l'armée impériale à lever le ſiège d'Olmutz. Il ne reſtoit plus à l'Empereur de place forte dans cette province, que Brin ou Brunn, au confluent de la Siverta & de la Zuritta. Le comte de Souches ſe jeta dans cette place, & fit une ſi belle défenſe, qu'il donna le tems à l'Empereur d'envoyer du ſecours, & que les Suédois perdirent plus de monde devant Brinn, qu'ils n'auroient fait dans une bataille perdue. De Souches fut nommé Gouverneur de la place qu'il avoit ſauvée. Il paſſa par tous les grades de l'armée, ſignalant dans toutes les occaſions ſa valeur & ſa capacité. En 1664, ayant le commandement général des troupes de la Haute-Hongrie contre les Turcs, il battit ces Infidèles & leur enleva pluſieurs places. En 1674, il joignit dans le Brabant les troupes d'Eſpagne & de Hollande, & combattit à la bataille de Senef contre le grand Condé. Il mourut en 1682, dans la Moravie, comblé d'honneurs, conſeiller d'Etat & de guerre, maréchal-de-camp-général, commandant-général des frontières d'Eſclavonie, &c.; deux de ſes petites-filles furent l'une après l'autre dames d'honneur de l'Impératrice, femme de l'empereur Léopold; un de ſes fils, Charles-Louis de Souches, général de l'infanterie impériale, mourut des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Salankemen, en 1691, laiſſant un fils (Louis II) qui ſervit, comme lui, dans les troupes de l'Empereur, & un autre fils chevalier de Malte.

La Maiſon de la Souche de Saint-Auguſtin eſt d'une très-ancienne nobleſſe, mais qui n'a rien de commun avec la famille des de Souches dont nous venons de parler. Nous ne nous arrêterons pas ſur ce qui concerne cette Maiſon (de la Souche de Saint-Auguſtin), parce que, quoiqu'elle ait fourni à la patrie bien des défenſeurs, elle a eu le bonheur de ne lui fournir aucune victime connue.

SOUILLAC. La Maiſon de Souillac a été moins heureuſe. Parmi une foule de guerriers diſtingués, elle compte:

Dans la branche aînée, un colonel d'infanterie, tué dans une embuſcade en Piémont, l'an 1704.

Dans la branche des ſeigneurs d'Aſerac, Bertrand, bleſſé à la bataille de Moncontour.

Benjamin & Jean-Frédéric, tués au ſiége de Caſal.

René leur frère, mort de bleſſures reçues au combat du faubourg Saint-Antoine, en 1652.

Dans la branche des comtes du Bourg, Bardi de Souillac, bleſſé en Catalogne au ſiége de Salces.

Charles, tué à la bataille de Conſarbrick près de Trèves, en 1675.

Louis, mort en Italie, capitaine d'infanterie.

Louis-Benoit, fait priſonnier au combat de Ceſſano, & mort peu de tems après des bleſſures qu'il avoit reçues dans ce combat.

SPADA. (*Hiſt. eccléſ.*) On connoit quatre Cardinaux de ce nom. 1°. Bernardin, nommé Cardinal en 1626, par Urbain VIII. 2°. Jean-Baptiſte, nommé le 9 mars 1652 par le pape Innocent X. 3°. Fabrice, neveu du précédent, nommé le 27 mai 1675 par le pape Clement X. 4°. Horace-Philippe, nommé le 17 mai 1706 par le pape Clément XI. Le troiſième (Fabrice) avoit été nonce en Savoie & en France. Je crois que c'eſt à lui qu'eſt arrivé un malheur qui eſt une grande leçon contre les inhumations précipitées, & ſur l'incertitude des ſignes de la mort. Il tomba en léthargie, on le crut mort, on l'ouvrit. Au premier coup de ſcalpel il reſſuſcita, porta machinalement la main au ſcalpel comme au ſiége de la douleur, & retomba véritablement mort. Chez les anciens Romains un homme pareillement cru mort fut mis ſur le bûcher, & ne tevint à lui que quand les flammes le gagnèrent; mais toujours privé du mouvement, il ne put que crier. On courut à ſon ſecours: il n'étoit déjà plus tems, les flammes l'environnoient de toutes parts; il fallut le laiſſer brûler.

Heureux encore l'un & l'autre dans leur malheur, en comparaiſon de ceux qui ne ſe réveillent que ſous la terre & qu'au fond de leur cercueil, ſupplice

Digitized by Google

ſupplice qui épouvante l'imagination, & auquel il faut s'abſtenir même de penſer trop long-tems, mais que la police ne ſauroit prévenir avec trop de ſoin.

STABERIUS (LUCIUS), (*Hiſt. rom.*), gouverneur d'Apollonie, en fut chaſſé par les habitans qui favoriſoient le parti de Céſar, comme Céſar le rapporte lui-même au troiſième livre de la guerre civile. Horace, ſatyre 3 du livre 2, parle d'un avare nommé Staberius :

Hæredes Staberî ſummam incidere ſepulchro, &c.

On ignore quel eſt ce Staberius.

STRAZEL (JEAN). (*Hiſt. litt. mod.*) Lorſqu'en 1515, Danès quitta ſa chaire de grec au collége royal pour ſuivre dans l'ambaſſade de Veniſe Georges de Selve, évêque de Lavaur, il demanda & obtint pour ſucceſſeur Jean Strazel, flamand, né près de Bailleul, dans un lieu appelé Strazel, dont il prit le nom. Voulté l'a célébré par des antithèſes.

Senex puerque
Ætate eſt juvenis, ſenexque ſenſu.....
Doctor ingenioſus eleganſque,
Doctor, quique bonas amat Camœnas.

« Jeune par l'âge, vieux par la ſageſſe, docteur » ingénieux, aimable docteur qui aime les Muſes. »

Léger Ducheſne a fait ſur ſa mort, de la philoſophie en jeux de mots. Strazel mourut le lendemain des Rois.

Luſus heri fuerat convivia ducere regum,
Regalique epulus exhi.arate joco.
Lux ſubiens convivia, ſed funebria præbet.....
Humanos ejus homines perpendite luſum
Et luxum à ludu ſeparat unica nox

On a de Strazel une explication des vers dorés de Pythagore. Il eut un neveu, homme de lettres auſſi, nommé Robert Strazel.

SURGERES. Le Dictionnaire, à cet article, renvoie à l'article *la Rochefoucauld*, & là il eſt parlé de différentes branches de la Maiſon de la Rochefoucauld, mais il n'eſt point parlé de celle de Surgères. Ajoutons ici pour réparer cette omiſſion, que la terre de Surgères, baronie du pays d'Aunis, après avoir été poſſédée pendant pluſieurs ſiècles par l'ancienne Maiſon de Maingot-Surgères, a paſſé, au quatorzième ſiècle, dans la Maiſon de Clermont, par le mariage de Jeanne Maingot, dame de Surgères & de Dampierre, héritière de la branche aînée de la Maiſon de Maingot-Surgères, avec Aymard ou Aymar de Clermont. De là cette même terre de Surgères paſſa dans la Maiſon de Fonſèque, d'où elle eſt tombée dans une branche de la Maiſon de la Rochefoucauld par le mariage d'Hélène de Fonſèque, dame de Surgères, fille aînée & héritière de Charles de Fonſèque, ſeigneur de Surgères, avec Iſaac de la Rochefoucauld, baron de Montendre, dont le ſecond fils, François de la Rochefoucauld, marquis de Surgères, a été la tige de cette branche de la Rochefoucauld-Surgères, qui avoit été annoncée & omiſe dans le Dictionnaire, & qui, comme toutes les autres branches de cette grande Maiſon de la Rochefoucauld, a produit pluſieurs militaires diſtingués, entr'autres le marquis de Surgères, Alexandre-Nicolas de la Rochefoucauld, lieutenant-général des armées du Roi.

SYLVANUS. (*Hiſt. rom.*) Vers le milieu du quatrième ſiècle, tems où les nations barbares & germaniques commençoient à ſe répandre dans les Gaules & dans diverſes provinces de l'Empire, on voit paroître avec quelque éclat ce Sylvanus, fils d'un capitaine français, qui avoit bien ſervi Conſtantin dans diverſes expéditions. Sylvanus s'attacha d'abord au tyran Magnence (*Magnentius*), & ſuivit ſon parti contre l'empereur Conſtance; mais à la bataille de Murſia ou Eſſek en Hongrie, bataille qui fut déciſive entre les deux contendans, Sylvanus contribua beaucoup à la victoire de Conſtance, en paſſant de ſon côté. Magnence, privé de l'appui de Sylvanus, prit la fuite dès le commencement de l'affaire, qui n'en fut pas moins fortunée avec beaucoup de courage par les Français & les autres peuples germains. C'eſt une des batailles où il fut répandu le plus de ſang romain; elle coupa les nerfs de l'Empire, diſent les hiſtoriens, par la deſtruction des vieilles troupes romaines, & l'Empire, tombé dans un état de langueur & de foibleſſe, perdit pour long-tems les moyens de ſoutenir le choc des barbares. Les Romains, quoiqu'ainſi détruits, furent cependant cenſés les vainqueurs, grace à la défection de Sylvanus. Conſtance, pour l'en récompenſer, lui donna le commandement de ſon infanterie, & l'envoya dans les Gaules, où Decentius, frère de Magnence, ſoutenoit les reſtes de ce parti abattu, que les crimes de Magnence achevèrent bientôt de détruire entièrement. Sylvanus continua de ſervir utilement l'Empereur contre d'autres ennemis; il purgea les Gaules de diverſes hordes de barbares errantes à l'aventure dans cette contrée. Mais Conſtance étoit un de ces ſouverains ſoupçonneux, ombrageux, qu'il eſt quelquefois dangereux de trop bien ſervir; il avoit toujours l'oreille ouverte aux délations, aux ſuggeſtions perfides des flatteurs & des eunuques qui le gouvernoient. Cruel & ſanguinaire, ſacrifiant tout aux moindres ſoupçons, n'épargnant la vie de perſonne, il croyoit aiſément que tout le monde en vouloit à la ſienne; il ne voyoit partout que conſpirations: on n'eut pas de peine à lui perſuader que Sylvanus devenoit trop puiſſant, & qu'il falloit le défaire

de lui ; on supposa de ces lettres qui laissent un champ d'autant plus vaste à l'interprétation, qu'elles sont plus vagues & plus obscures ; on lui montra des apparences de conjuration, légères, ou plutôt chimériques, que son imagination grossit, & que sa crainte réalisa ; il fallut chercher les moyens d'attirer Sylvanus à la cour, ou de le forcer d'y venir rendre compte de sa conduite. Plusieurs capitaines français qui servoient dans les armées romaines, ou qui avoient des places importantes à la cour, offroient de l'engager à venir se justifier sur les prétendues lettres qu'on lui imputoit ; ils représentoient qu'il n'y avoit que ses compatriotes qui pussent lui inspirer assez de confiance pour le déterminer à cette démarche ; qu'ils auroient même besoin d'adresse pour l'y amener, & pour empêcher qu'irrité de ces machinations clandestines, il ne se portât à quelque extrémité facheuse. Un tyran se défie de tout : Constance craignit quelque connivence secrète entre ces officiers français & Sylvanus ; leurs offres lui furent suspectes, leur zele lui parut excessif, & dès-lors peu sincere ; il préféra d'envoyer à l'armée un grec, nommé Apodémius, connu pour le plus grand ennemi de Sylvanus, & qui eut grand soin de faire tout ce qu'il falloit pour le pousser à la défection ; il ne daigna point le voir ni lui faire part des ordres dont il étoit chargé pour lui, & qui portoient invitation ou injonction de se rendre à la cour. Sans lui rien communiquer, sans conférer de rien avec lui, il se mit à ordonner de tout dans l'armée, en vertu d'une commission particulière qu'il ne montroit point ; & traitant déjà Sylvanus comme un sujet entierement disgracié, il feviffoit hautement contre les amis & les créatures de ce général ; cependant les fabricateurs des fausses lettres par lesquelles on avoit voulu perdre Sylvanus, voyant que l'avoit été le succès de leur premiere tentative, crurent pouvoir s'en permettre une seconde, & peut-être avec moins de précaution : ces nouvelles lettres furent argaées & convaincues de faux (ce qui étoit un violent prejugé contre les premieres), mais il ne fut rien prononcé contre les fauffaires ; ils n'en furent pas moins accueillis à la cour, & Sylvanus ne recouvra point la confiance de l'empereur ; il voulut donc, pour sa sûreté même, se rendre redoutable au Prince auquel il n'avoit pu être cher ; il songea d'abord à se mettre à la tête des Français & des autres peuples germains qui infestoient les Gaules ; mais craignant, d'après les conseils de ses amis, d'être trahi & vendu à l'Empereur par ces étrangers qui tous les jours s'y vendoient eux-mêmes, il eut recours à la grande ressource qu'embrassoient alors les généraux mécontens, celle de se faire ou de se laisser proclamer Empereurs par leurs armées. Cette nouvelle, parvenue promptement à l'Empereur qui étoit alors à Milan, lui causa un grand effroi : la force étoit moins à son usage que la perfidie ; le moyen qu'il prit pour conjurer l'orage fut de ce dernier genre. Il tenoit alors prisonnier un homme qu'il avoit fait commandant-général de la cavalerie, nommé Urficin ; cet homme avoit été injustement accusé d'avoir tenté d'usurper l'Empire en Orient, & comme ces accusations étoient toujours très-accueillies auprès de Constance, Urficin s'étoit vu en grand danger d'être condamné sans être entendu ; il n'étoit pas même encore à l'abri de ce danger, puisque les défiances du tyran le retenoient encore en prison. Constance lui offrit pleinement ou justice ou grace, à condition qu'il lui serviroit à se défaire de Sylvanus, & voici le complot dont on le fit l'instrument. Urficin parut s'être échappé de sa prison & porter son ressentiment dans l'armée de Sylvanus, retraite assez naturelle d'un mécontent & d'un opprimé ; il offrit à ce général ses services, ses vœux, ses projets de vengeance. Sylvanus, jeune encore, avoit la franchise & la confiance de son âge ; il crut Urficin & voulut profiter de son expérience ; il l'admit à ses conseils les plus secrets. Urficin ne perdit point de tems, & travailla sous main avec une fourde activité à lui débaucher une partie de ses troupes ; il parvint enfin à pouvoir impunément s'introduire à main armée à la tête d'une puissante escorte de soldats choisis & déterminés, chez Sylvanus : on égorge sa garde, on force son palais, on arrive jusqu'à lui. Sylvanus est massacré dans avoir eu du moins les angoisses de la défiance & de la crainte. Il n'y avoit que vingt-huit jours qu'il avoit été proclamé Empereur. Constance crut avoir remporté une grande victoire : son orgueil s'en accrut ainsi que sa cruauté ; il traita tous les amis de Sylvanus comme Tibère avoit traité ceux de Séjan. Il crut alors sa grandeur & sa puissance au-dessus de toutes les atteintes de la fortune ; ce fut alors, dit un historien moderne, que ses flatteurs lui donnerent le titre d'*éternel*, lequel il dénioit à Jésus-Christ, fils de Dieu, malheureux Arien qu'il étoit !

Les Français & les Allemands s'étant joints aux légions qu'avoit commandées Sylvanus, vengerent sa mort par des ravages. Ce général fut plaint & regretté : les troupes l'aimoient ; il avoit mérité leur estime par sa valeur & sa conduite ; il avoit d'ailleurs été persécuté & calomnié : on l'avoit forcé à la révolte, & il étoit mort victime d'un indigne artifice. On croit qu'il étoit chrétien. Sa mort est du commencement de l'an 355.

SYNCLÉTIQUE (Sainte). (*Hist. eccléf.*) C'est le nom de la premiere femme qui ait embrassé l'état monastique, exemple qui avoit auparavant été donné par des hommes. Saint Athanase a écrit la vie de sainte Synclétique, ou du moins cet ouvrage lui a été attribué.

Digitized by Google

TABÉRIUS (JEAN), (*Hiſt. litt. mod.*), critique habile du quinzième ſiècle, étoit de Rovato dans le Breſſan. Ses Commentaires ſur Lucain ſont fort eſtimés, & ſont célébrés dans ces vers de Daniel Cereti, poète breſſan :

Quid referam cultî ſublimia ſcripta Tabcrî,
Cujus jam toto nomen in orbe micat ?
Hæc ubi viduarum peperit per ſæcula famam,
Dùm ſtudet auctores reſtituiſſe graves, &c.

Le cardinal Querini faiſoit grand cas de Tabérius, & le fait valoir dans plus d'un endroit de ſes écrits.

TACQUET (ANDRÉ), (*Hiſt. litt. mod.*), jéſuite, né à Anvers, grand mathématicien : ſes ouvrages ont été raſſemblés, & imprimés à Anvers, in-folio, en 669, neuf ans après ſa mort, arrivée en 1660. Pluſieurs maîtres ſe ſervent encore, pour l'enſeignement, de ſes Eléments d'Euclide ; ſon Aſtronomie & ſon Optique ſont auſſi d'un aſſez grand uſage.

TAGEREAU (VINCENT), (*Hiſt. litt. mod.*), juriſconſulte qui s'eſt rendu célebre en 1611, par un Traité contre le congrès, qui en a preparé de loin l'abolition. On dit que les quatre fameux vers de Boileau contre le congrès, dans ſa huitième ſatyre, adreſſée à M. Morel, docteur de Sorbonne, frappa MM. de Lamoignon, & les détermina enfin à cette abolition, qui fut l'ouvrage du premier préſident de Lamoignon, provoqué par l'avocat-général ſon fils, qui fut depuis le préſident de Lamoignon ; mais Vincent Tagereau les avoit tous précédés, & auroit mérité de voir, en 1677, l'heureux effet de ſon livre. On a auſſi de lui *le vrai Praticien françois*, imprimé en 1633.

TAGLIACARNE *ou* TAILLE-CARNE (BENOIT), (*Hiſt. litt. mod.*), génois, ſe diſtinguoit par des mœurs douces & bienfaiſantes, par des connoiſſances agréables & du talent pour la poéſie latine. Notre roi François I, dont il étoit connu, lui confia l'éducation des Princes ſes fils, & lui donna l'évêché de Graſſe.

TAGLIACOSSO *ou* TAGLIACOZZO (JEAN), (*Hiſt. eccléſ.*), cardinal, archevêque de Tarente, fils du comte de Tagliacoſſo dans le royaume de Naples, fut envoyé par le pape Eugène IV au concile de Bâle pour y plaider ſa cauſe, & y préſenter des lettres de la part de ce Pontife, & la harangue de Tagliacoſſo & les lettres du Pape furent fort mal reçues. Les eſprits étoient alors fort échauffés ; les lettres furent lacérées dans le concile ; les Pères prétendirent qu'elles avoient été falſifiées par le porteur, & voulurent obliger Tagliacoſſo de répondre ſur cette accuſation de faux devant des commiſſaires qu'ils nommèrent. Tagliacoſſo envoya ſa proteſtation qui fut lue en plein concile ; mais le concile fit mettre en priſon celui qui l'avoit apportée, & l'archevêque de Tarente auſſi. Cependant on ſe calma, & on les remit en liberté. Le Pape le nomma auſſitôt préſident de ce même concile qui venoit de l'empriſonner ; mais les Pères n'admirent cette préſidence que ſous des conditions qui lui ôtoient toute autorité. L'archevêque alla enſuite négocier dans diverſes cours d'Allemagne en faveur d'Eugène contre le concile de Bâle, & ce fut alors que ſes ſervices furent récompenſés par le chapeau de cardinal, le 18 décembre 1439. Tagliacoſſo mourut le 21 janvier 1449.

TAHUREAU (JACQUES), (*Hiſt. litt. mod.*), poète français, né au Mans vers l'an 1527, eſt auteur d'un recueil de poéſies dédiées au premier cardinal de Lorraine, frère de Claude de Guiſe, & miniſtre de François I. Jacques Tahureau mourut en 1555.

TAICKO-SAMA, (*Hiſt. mod.*), empereur du Japon, aventurier célebre, avoit été long-tems un pauvre bûcheron, gagnant ſa vie à porter à la ville du bois qu'il alloit couper dans la forêt. Un gentilhomme le prit à ſon ſervice. Ce gentilhomme étoit connu, & particuliérement aimé de l'empereur du Japon, Nobunanga. Ce Prince entendit parler de Taicko-Sama comme d'un homme d'un eſprit ſupérieur à ſon état : il voulut le voir, le goûta, & en fit ſon bouffon ou ſon fou ; mais bientôt démêlant en lui de grands talens, il l'employa dans ſes armées. Taicko-Sama paſſa par tous les degrés de la milice, & ſe diſtingua dans tous ; il parvint même au commandement. Cependant l'Empereur & ſon fils aîné ayant été aſſaſſinés, Taicko-Sama, qui ſe trouvoit avoir en main les principales forces de l'Empire, s'en ſervit pour ſon élevation, & ne tarda pas à ſe faire Empereur. Il s'attacha pour lors à conſommer l'ouvrage déjà fort avancé par ſon prédéceſſeur, de réduire ſous l'obéiſſance de l'Empereur tous les petits rois du Japon ; il réuſſit encore dans cette entrepriſe, & ſon ambition croiſſant toujours en proportion de ſes ſuccès, il ſe mit en tête de conquérir la Chine ; & un de ſes généraux commença par faire en dix-ſept jours la conquête de la Corée ; ce qui avoit déjà

répandu la consternation dans tout l'Empire de la Chine ; mais la prospérité faisoit sur Taicko-Sama son effet ordinaire ; elle l'aveugloit, elle lui tournoit la tête ; il s'égaroit dans de vastes projets qu'il ne savoit plus suivre ; il vouloit la fin, & ne vouloit pas les moyens ; des dépenses de faste & de luxe prenoient la place des dépenses utiles, & pendant qu'il faisoit bâtir des palais magnifiques, il laissoit son armée manquer de tout dans la Corée. Il fut trop heureux qu'un traité le laissât en possession d'une partie de cette contrée, & rendit l'empereur de la Chine son tributaire. Il avoit associé un de ses neveux à l'empire du Japon ; il se brouilla ensuite avec lui, & ayant eu un fils contre son attente, il ne songea plus qu'à se défaire de ce neveu, devenu pour lui un collègue incommode : il le fit mourir. Au commencement de son règne il avoit beaucoup favorisé la religion chrétienne ; il la persécuta dans la suite. Il mourut le 15 septembre 1598, à soixante-quatorze ans, fort peu regretté : son fils, auquel il avoit sacrifié son neveu, fut tué à vingt ans en combattant pour l'Empire.

TAILLE (LA). En parlant, dans le Dictionnaire, des frères Jean & Jacques *de la Taille*, nous les avons plus considérés du côté des Lettres qu'ils ont cultivées, que du côté de la noblesse & des services militaires de leur famille : nous n'avons parlé du moins que de ceux de Jean de la Taille ; nous ne devons pas oublier ici un de leurs aïeux, Martin de la Taille, gentilhomme de l'hotel de Marie de Clèves, mère de Louis XII, qui fut donné en otage aux Anglais sous le règne de Charles VII.

Bertrand de la Taille, seigneur des Essarts, gentilhomme ordinaire de la chambre & chevalier de l'Ordre.

Mathurin de la Taille, seigneur des Essarts, son fils aîné, gentilhomme ordinaire de la chambre du prince de Condé, puis du roi, capitaine d'une compagnie de cent gentilshommes du Languedoc sous les ordres du prince de Condé, puis cornette des gendarmes d'Henri IV, alors prince de Navarre, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Coutras.

Gabriel, frère de Mathurin, tué à la bataille de Montcontour.

Paul, fils de Mathurin, tué au service du roi Henri IV, en 1589.

François de la Taille, tué à Laon à vingt-quatre ans.

Un autre François, arrière-petit-fils du précédent, tué sur un des vaisseaux du Roi, à la côte de Coromandel.

Henri, frère de ce dernier, mort au service des Hollandais.

Charles, autre frère, capitaine dans le régiment Royal-Artillerie, qui reçut la croix de Saint-Louis des mains de Louis XIV dans la première promotion qui fut faite en 1693.

Edme, dit le chevalier de la Taille, petit-fils de Charles, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de Saint-Louis, aide-major-général de l'armée d'Italie, mourut à Brinçon des blessures qu'il avoit reçues au fort de l'Assiette, le 22 juillet 1747. L'Histoire lui rend le témoignage qu'il fut également regretté de ses proches, de ses amis & des généraux.

Dans la branche de la Taille Trettinville, Josias, tué au service de Henri-le-Grand, dans un combat de deux Royalistes contre deux Ligueurs ; il eut deux sœurs noyées dans la rivière d'Essonne, en la traversant, en carrosse, au gué de Machecon le 31 mai 1599.

Louis de la Taille, frère aîné de Josias, n'eut qu'une fille unique, & fon gendre, qui étoit aussi son neveu, Pierre de l'Enfernat, seigneur de Courteille, capitaine-commandant du régiment du comte d'Harcourt-Lorraine, & maréchal-des-camps & armées du Roi, fut tué d'un coup de canon au siége de Roses.

Césat de la Taille, officier d'infanterie, tué à l'armée à dix sept ans.

TAISAND (PIERRE), (*Hist. litt. mod.*), avocat celèbre & savant jurisconsulte, estimé du premier président de Lamoignon, & ami de mademoiselle de Scuderi, est auteur d'une histoire du droit romain, dédiée à M. Fouquet, alors évêque de Condom, son compatriote, né comme lui à Dijon, d'un nouveau Commentaire sur la coutume de Bourgogne, & de divers ouvrages d'éloquence, de jurisprudence & de piété. Né le 7 janvier 1644. Mort aussi à Dijon le 12 mars 1715. Il avoit plaidé aussi à Paris, & c'est ce qui l'avoit fait connoître au premier président de Lamoignon. Quand il ne se sentit plus en état de plaider, il prit une charge de trésorier de France dans la généralité de Bourgogne. Sa vie a été écrite par dom Claude Taisand son fils, religieux de l'Ordre de Cîteaux.

TANQUEREL (JEAN). (*Hist. mod.*) En 1561, sous le règne de Charles IX, tems où tout étoit porté à l'excès, & du côté des Protestans, & du côté des Catholiques, un bachelier de Sorbonne (Jean Tanquerel), docteur ultramontain, quoiqu'en France, avoit mis dans une thèse la proposition suivante : *Papa potest Reges & Imperatores hæreticos deponere.* Le parlement de Paris, par un arrêt solennel, condamna Tanquerel à faire amende honorable ; & comme Tanquerel s'étoit absenté, le bedeau de la Faculté eut ordre de la faire pour lui dans l'école de Sorbonne, en présence d'un président, de deux conseillers & du procureur-général d'un côté ; du doyen & des docteurs de la Faculté de l'autre, ceux-ci fous peine d'être déchus de tous les privilèges accordés par les Rois

Digitized by Google

à la Faculté ; ce qui n'empêcha pas la Faculté de déposer elle-même dans la suite le frère de Charles IX.

TARANTE (Valesc *ou* Valois de). (*Hist. litt. mod.*) Manget, dans sa *Bibliothèque des écrivains médecins*, fait connoître avantageusement cet ancien médecin du quatorzième siècle, qui, dit-on, fut premier médecin de Charles VI, & qui a composé sur l'art de guérir plusieurs ouvrages célèbres autrefois. Né vers l'an 1382 à Montpellier ; il vivoit en 1420.

TAREK, TARIC *ou* TARIF. Lorsque les Sarrasins ou Maures, appelés ou non par le comte Julien, voulurent s'emparer de l'Espagne au commencement du huitième siècle, Musa, gouverneur de l'Afrique sous le calife Valid, envoya, pour commencer cette conquête, Taric ou Tarif, un de ses lieutenans, dont on retrouve le nom dans celui de *Gibraltar*, qui étoit autrefois *Gibul-Taric* ou *Tarif*. Ce général, pour mettre ses troupes dans la nécessité de vaincre, commença par brûler sa flotte, précaution ou imprudence répétée de l'Histoire ancienne, dont l'Histoire moderne reproduit souvent les faits sous des noms plus récens.

Musa voulut aussi prendre part à la conquête de l'Espagne : il prit le commandement de l'armée, & Tarec servit sous lui, toujours avec le plus grand succès. Cependant Musa fut mandé à la cour du calife Valid pour rendre compte de sa conduite. C'étoit l'effet des intrigues de Taric, qui, regrettant sans doute le tems où il commandoit seul l'armée victorieuse des Sarrasins, ne s'étoit vu qu'avec dépit remis au second rang, & forcé de céder à son supérieur la gloire d'une conquête qu'il avoit espéré d'achever seul. Plus habile ou plus heureux en intrigues que Musa, ou peut-être ayant l'avantage seulement parce qu'il attaquoit, & que son adversaire n'étoit pas même averti qu'il eût à se défendre, il parvint à le noircir & à le perdre à la cour de Damas. Musa mourut en prison. Taric continua de commander en Espagne & ailleurs, & rien ne fit obstacle à sa gloire. Devenu vieux, il vécut dans la retraite, & il y mourut après l'an 716.

TARIN (Jean), (*Hist. litt. mod.*), fils d'un meunier, fit ses études malgré ses parens, mais ne put les commencer qu'à dix-huit ans. Ses progrès furent rapides & le tems perdu fut réparé. Né en Anjou, il fit ses études à la Flèche chez les Jésuites, qui tâchèrent de le retenir parmi eux, mais auxquels il échappa, & auxquels il ne fut point favorable dans le cours de sa vie. Il professa la rhétorique au collège d'Harcourt à Paris, fut plusieurs fois recteur de l'Université. Louis XIII le fit son lecteur, & lui offrit des évêchés qu'il refusa. Il étoit dans ses mœurs d'une simplicité parfaite. Il venoit de Paris à pied passer les vacances à Beaufort en Anjou, lieu de sa naissance, chez ses parens, meuniers ou vignerons, & il retournoit de même à Paris pour la rentrée des classes. On a de lui quelques ouvrages assez estimés, une traduction latine d'un ouvrage d'Origène, des traductions de quelques autres anciens auteurs, quelques discours d'éloquence, entr'autres une oraison funèbre en latin du cardinal de Gondi (Pierre), évêque de Paris, mort en 1616 Tarin mourut en 1661.

TARPA (Spurius Mœcius *ou* Metius). (*Hist. rom.*) Il paroît qu'il y avoit à Rome, au moins du tems de Pompée & de celui d'Auguste, un emploi qui répondoit à celui de notre censeur de police, & qui consistoit principalement dans l'examen des pièces de théâtre. Cet examen avoit-il uniquement pour objet, comme chez nous, la décence & les mœurs, ou s'étendoit-il sur le goût, & Spurius Metius Tarpa, qui en étoit chargé, devoit-il juger des pièces propres à plaire au public, ou seulement rejeter celles qui choquoient les bienséances, & s'opposer à la licence, ou prononçoit-il à la fois sur l'un & l'autre point ? Il paroît qu'il étoit à beaucoup d'égards arbitre & juge du goût, fonction qui ne doit jamais être confiée à un seul homme, parce que l'exercice en est trop arbitraire, qu'il a trop d'étendue, & qu'il peut donner ou laisser lieu à trop d'abus.

Autre question. Ce Spurius Metius Tarpa étoit-il digne de son emploi, du moins autant qu'un seul homme peut l'être ? Etoit-il un bon juge des productions du goût & du génie ? Si l'on s'en rapporte à Cicéron, l'on en doutera pour le moins, car il paroît peu content des pièces auxquelles ce juge avoit donné son approbation pour les jeux de la consécration du théâtre de Pompée. *Nubis erant ea perpetiendo quæ scilicet Spurius Mœcius probaviſſet.*

Horace parle du même Tarpa d'une manière indifférente dans la dixième satyre du premier livre, à propos d'ouvrages ;

Quæ nec in æde sonent certantia judice Tarpâ,
Nec redeant iterùm atque iterùm ſpectanda theatris.

mais il paroît, dans l'*Art poétique*, faire cas de son suffrage, si cependant le Metius dont il parle en cet endroit est véritablement Metius Tarpa ; il dit au jeune Pison :

Tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ
Id tibi judicium eſt, ea mens, ſi quid tamen oſtm
Scripſeris, in Metii deſcendat judicis aures,
Et patris & noſtras, nonumque prematur in annum.

TARQUITIUS PRISCUS, (*Hist. rom.*), délateur du tems de Néron, qui, malgré la faveur d'Agrippine, fut chassé du sénat, & condamné

enſuite pour péculat ſur les plaintes du peuple de Bithynie : choſe de bon exemple, & qui ne fut guère imitée ſous ce régne.

TASSILON. (*Hiſt. de Fr. & de German*) Les Bavarois, formés des débris de l'ancienne ligue des Quades & des Marcomans, occupoient du tems de Pépin & de Charlemagne le pays auquel leur nom eſt reſté ; ils étoient depuis long-tems vaſſaux de la France ; ils avoient leurs lois & leur Duc particulier. La Bavière étoit un grand fief relevant de la couronne de France, comme il relève aujourd'hui de l'Empire ; mais ces vaſſaux étoient quelquefois rebelles. Le duc de Bavière, Garibald, en donnant Theudelinde ſa fille à Autharis, roi des Lombards, avoit, de concert avec ce Prince, tenté de ſecouer le joug de l'Auſtraſie ſous Childebert, fils de Sigebert. Les Bavarois n'avoient été que trop ſoumis lorſque Dagobert leur avoit ordonné d'égorger les Bulgares qui leur demandoient un aſile. Sonnichilde, ſeconde femme de Charles Martel & mère de Griffon, étoit nièce d'Odilon, duc de Bavière, & elle avoit fait épouſer à ce Duc, Hildetrade, fille du premier lit de Charles Martel. Ce mariage, fait contre le gré de Carloman & de Pépin, fils du premier lit de Charles Martel, avoit pour objet de procurer un partage plus conſidérable à Griffon. (*Voyez* ſon article dans ce volume.) Il fit naître une guerre entre la France & la Bavière : Odilon fut vaincu, & n'obtint la paix que ſous la condition de l'hommage. A la mort d'Odilon, qui laiſſoit pour fils & pour héritier Taſſillon, alors âgé de ſix ans, Griffon, révolté contre Pépin, ſe fit duc de Bavière en dépouillant Taſſillon ſon neveu ; Pépin chaſſa Griffon de la Bavière & la rendit à Taſſillon : celui-ci épouſa dans la ſuite Luitberge, fille de Didier, roi des Lombards. Ayant ſuivi Pépin ſon oncle dans une expédition contre Gaiffre, duc d'Aquitaine, il quitta tout à coup l'armée françaiſe, moins par connivence avec Gaiffre, comme il donna lieu de le ſoupçonner, que par légéreté ou plutôt par amour de l'indépendance. Pépin eut bien de la peine à lui pardonner cette démarche inconſidérée. Cependant Taſſillon n'étoit point traître dans cette occaſion ; il n'étoit qu'orgueilleux & incapable de ſubordination ; il eût accompagné avec plaiſir à la guerre ſon oncle & ſon allié, mais il ne pouvoit ſe réſoudre à y ſuivre ſon ſeigneur : ſon orgueil étoit ſans ceſſe irrité par l'orgueil des ſeigneurs français, qui affectoient avec lui une égalité entière, ſous prétexte qu'ils étoient tous vaſſaux d'un même Souverain. En 786 & 787, après que Charlemagne ſon couſin-germain eut renverſé le trone des Lombards & opprimé Didier, beau-père de Taſſillon & de Charlemagne lui-même, Taſſillon eſpéra qu'à la faveur des droits & des intérêts de la famille de Didier, il pourroit trouver les moyens de ſecouer entiérement le joug du vaſſelage ; il fit l'alliance la plus étroite avec Arichiſe, duc de Bénévent, il engagea dans ſa querelle les Huns ſes voiſins, qui avoient auſſi pour y entrer leurs vues particulières : c'étoit l'eſpérance du pillage de l'Italie qui les attiroit dans cette contrée. Les ducs de Bavière & de Bénévent négocièrent depuis avec la cour de Conſtantinople, qui ne prit point pour lors d'engagement avec eux, mais qui ne les rebuta pas non plus. Tandis que ces Ducs faiſoient ſourdement leurs préparatifs, & croyoient que Charlemagne, occupé loin d'eux contre d'autres ennemis, ne ſoupçonnoit pas ſeulement cette nouvelle entrepriſe, voici Charlemagne qui deſcend en Italie, traverſe rapidement Florence & Rome, & court vers Bénévent, en ſoumettant ſur ſa route toutes les places du duc Arichiſe. Le Duc épouvanté envoie Romuald ſon fils aîné, proteſter de ſa fidélité, & amuſer Charlemagne par des négociations & des prières. Charlemagne retient Romuald à ſa ſuite ſans l'écouter, &, preſſant plus vivement ſa marche vers Bénévent, ne laiſſe au Duc que le tems de s'enfuir à Salerne, & bientôt le Duc fut forcé de ſe ſoumettre à toutes les conditions qu'un vainqueur ſi rapide voulut lui impoſer.

Le duc de Bavière ſentit l'impoſſibilité de réſiſter ſeul à l'activité foudroyante qui venoit d'accabler ſon allié. Rien n'étoit prêt ni de la part des Huns, ni même de la ſienne. Charlemagne avoit toujours executé avant qu'on eût ſeulement achevé de projeter. Taſſillon, obligé, comme Arichiſe, de recourir aux ſupplications, & de tenter des voies d'accommodement, parvint à mettre dans ſes intérêts juſqu'au pape Adrien, l'ami de Charlemagne. Le Pontife fut flatté de ce rôle de protecteur du foible, & de médiateur auprès du puiſſant, rôle ſi noble en effet, & qui auroit dû ſuffire à l'ambition des Papes. Charlemagne, naturellement diſpoſé à l'indulgence envers Taſſillon ſon couſin-germain, accueillit les ſollicitations d'Adrien ; mais Taſſillon, plus éloigné du danger que ne l'avoit été Arichiſe, & ſe ſentant d'ailleurs défendu par les droits du ſang, mit dans la négociation toute la mauvaiſe foi qu'il crut pouvoir ſe permettre impunément. A l'ardeur avec laquelle ſes envoyés ſollicitoient la paix, il ſembloit qu'il n'y eût qu'à conclure : cependant lorſque le Pape, animé du même zèle, & entrant dans les mêmes vues, les preſſa lui-même de s'expliquer ſur les propoſitions, il fut bien ſurpris d'apprendre qu'ils n'avoient d'autres inſtructions que d'écouter & de rendre compte. On vit évidemment alors que le duc de Bavière n'avoit voulu que gagner du tems pour faire ſes préparatifs ; le Pape retira ſa médiation, indigné qu'on en abuſât ainſi, & qu'on voulût faire de l'arbitre de la paix un inſtrument de guerre. Pendant qu'il menaçoit, qu'il parloit d'excommunication, qu'il juſtifioit Charlemagne, & chargeoit Taſſillon du crime de la guerre, Charlemagne, entrant dans la Bavière avec trois armées à la fois, avoit déjà réduit le Duc à ſe ſoumettre aux mêmes conditions

Digitized by Google

qu'Arichiſe, en donnant pour ôtages ſon fils & douze des principaux ſeigneurs bavarois; précautions auxquelles n'ajoutoit rien celle qu'il prit encore de le faire jurer ſur les corps de ſaint Denis, de ſaint Germain & de ſaint Martin, qu'il ſeroit fidele.

Charlemagne, croyant donc avoir ſoumis les Bavarois, les Bénéventins, & avoir pacifié l'Italie, ſe hâta de revoler à de nouvelles guerres & à de nouveaux ſuccès; auſſitôt Taſſillon renoua ſes négociations avec les Huns, & Arichiſe avec l'Empire grec.

Le duc de Bénévent, placé ſur les confins des domaines de la France, en Italie, & des poſſeſſions des Grecs, entre les droits nouveaux des conquérans français & les prétentions ſurannées de l'Empire grec, qui ſe diſoit toujours le ſeul Empire romain, ſembloit pouvoir choiſir le Souverain qu'il voudroit; il choiſit l'Empire; il s'en reconnut vaſſal & ſujet; il prit l'habit grec, ſe fit couper les cheveux à la manière des Grecs: l'impératrice Irène & Conſtantin ſon fils le créérent leur patrice en Italie; il reçut ſolennellement la robe qui étoit la marque de cette dignité, avec les ciſeaux qui, en lui coupant les cheveux, devaient le naturaliſer grec. Irène, alors en rupture ouverte avec Charlemagne, paroiſſoit armer contre lui & vouloir lui diſputer l'Italie. Arichiſe attendoit impatiemment l'armée grecque, & en preſſoit l'arrivée par les plus ardentes ſollicitations; en même tems Taſſillon armoit le plus ſecrétement qu'il pouvoit ſes Bavarois, & appeloit les Huns dans les Etats de Charlemagne. Plus expoſé aux regards de ce conquérant, qui étoit alors en Germanie, moins à portée d'être ſecouru par ſes alliés, il couvroit ſes armemens du voile du myſtère; mais il n'y avoit point de myſtère pour Charlemagne: il aſſemble un parlement ſolennel à Ingelheim, lieu de ſa naiſſance: le duc de Bavière y eſt invité, comme couſin-germain du Roi, comme vaſſal de la couronne: cette invitation fut pour lui un coup de foudre. Il étoit également dangereux, & de s'y rendre, & de s'y refuſer. S'y rendre, c'étoit remplir ce devoir de vaſſal qui lui étoit ſi odieux; ce n'étoit cependant là qu'un inconvénient & non pas un danger. Le danger étoit de comparoître devant des juges, étant déjà condamné par ſa conſcience. Refuſer de comparoître, c'étoit s'avouer coupable, & Taſſillon n'étoit pas encore en état d'éclater. Après avoir peſé les inconvéniens des deux partis, autant qu'une citation ſi preſſante & le trouble où elle le jetoit purent le lui permettre, il prit le parti de comparoître; il compta ſur le ſecret qu'il croyoit avoir mis à ſes opérations, & ſur la parenté qui l'uniſſoit à Charlemagne; il crut ſurtout que cette démarche même ſeroit illuſion, & diſſiperoit juſqu'aux moindres ſoupçons qu'on pouvoit avoir de ce qui ſe paſſoit. A peine arrivé au parlement, il eſt arrêté: on lui fait ſon procès; mille accuſateurs s'élevent contre lui de toutes parts, & ces accuſateurs étoient pour la plupart ſes propres ſujets, qu'il avoit engagés malgré eux dans ſa révolte. Il n'eut rien à répondre pour ſa défenſe; il fut convaincu d'avoir traité directement avec les Huns pour les attirer ſur les terres des Français, & indirectement avec les Grecs par l'entremiſe d'Arichiſe. Ses propres ſujets l'accuſérent de leur avoir donné des leçons d'une infidélité groſſière, mais infernale, & au moyen de laquelle il n'y auroit plus rien de ſûr parmi les hommes: c'étoit de diriger leur intention de manière qu'en prêtant ſerment de fidélité à Charlemagne comme à leur ſuzerain, ils ſubſtituaſſent dans leur eſprit le nom de Taſſillon à celui de Charlemagne, & le titre de duc de Bavière à celui de roi de France. On voit que la doctrine de la direction d'intention, & tous ces abſurdes artifices par leſquels les hommes croient tromper Dieu en trompant leur conſcience, ſont de tous les tems, & ſurtout des tems barbares. Taſſillon fut jugé ſelon toute la ſévérité des lois féodales; il fut condamné unanimement à avoir la tête tranchée, comme vaſſal félon, & comme ſujet traître envers l'Etat. Charlemagne parut uſer d'une aſſez grande clémence en lui laiſſant la vie, par égard pour les liens du ſang qui les uniſſoit, & en ſe contentant de faire enfermer dans divers monaſtères, le Duc, ſa femme, deux fils & deux filles, fruits de leur union, après avoir confiſqué leurs Etats; ce qui fut exécuté ſans réſiſtance & même ſans contradiction: preuve certaine que les Bavarois ne partageoient point l'infidélité de leur Duc, & qu'ils préféroient même l'autorité de Charlemagne à celle de leur Souverain particulier.

Le Roi changea la forme du gouvernement de la Bavière; au lieu d'un Duc héréditaire, il établit dans cette province un certain nombre de comtes qui n'étoient qu'à vie.

Quelques années après le malheureux Taſſillon comparut au concile de Francfort (en 794) en habit de moine, confeſſa toutes ſes infidélités, en demanda pardon au Roi, & renonça pour lui & pour ſa poſtérité à tous ſes droits ſur la Bavière. Pour prix de ſa ſoumiſſion & de ſon repentir, le Roi lui accorda quelques graces; il le réunit avec ſes deux fils ſous une clôture moins rigoureuſe, dans le monaſtère de Jumiéges, & leur aſſigna une penſion que ſa libéralité meſura moins ſur leur état de moines, que ſur le rang dont ils étoient déchus.

TATTEMBACH, (*Hiſt. des troubles de Hongrie*), comte de Pheiſtan, un des complices de la conjuration du comte de Serin & de quelques ſeigneurs hongrois contre l'empereur Léopold, en 1669. Il fut arrêté à Gratz en 1670. Le comte de Serin & ſes autres complices furent exécutés le 30 avril 1671. Tattembach ne fut jugé que ſept mois après, & ne fut exécuté que le premier décembre 1672.

Digitized by Google

TAUREA JABELLIUS, (*Hiſt. rom.*), ſoldat campanien, ſervant dans l'armée d'Annibal, fit à un ſoldat romain, nommé Claudius Aſellus, un défi qu'il ſoutint mal. Le combat ſe livroit près de la ville de Nole; Taurea, preſſé par Claudius, s'enfuit dans la ville; Claudius l'y pourſuivit avec tant d'ardeur, & conſterna tellement les habitans, qu'il traverſa impunément toute la ville & ſortit par une autre porte.

Taurea, dans une autre occaſion, rétablit ſa gloire par un trait de férocité. Il étoit dans Capoue lorſque cette ville fut priſe par Fulvius: il tua de ſa main ſa femme & ſes enfans, & ſe tua lui-même aux pieds du général romain.

TAUREAU *ou* TIOREAU, en italien TORELLI (ANDRÉ), (*Hiſt. litt. mod.*), célèbre juriſconſulte & profeſſeur en grec dans l'univerſité de Boulogne; il mourut, à ce qu'on croit, dans cette ville en 1646. Il étoit né à Dijon en 1594. Papillon, dans ſa *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, donne les titres de dix-huit ouvrages différens de cet auteur. Parmi ces titres il y en a d'aſſez piquans: *Pithei Tribunal, ſive de jurisprudentia commercio cum Muſis. Marſyas excoriatus, ſive ignorantia profligata. Prometheus in Caucaſo, de curis & laboribus ooſtorum. Mercurii ſpelunca: de ſapientiæ domicilio.* Un autre de ſes ouvrages eſt un panégyrique du pape Urbain VIII (Barberin), accompagné des éloges de quarante-cinq cardinaux. Un autre encore eſt un portrait du cardinal de Richelieu, &c. Le tout en latin.

TEIXEIRA (PIERRE), (*Hiſt. du Portugal*), dominicain portugais, fort attaché au parti de dom Antoine, prieur de Crato, ſuivit ce Prince en France, & fut pris par les Eſpagnols dans un combat naval près des îles Tercères. Il fut conduit à Liſbonne, alors ſous la domination ou la tyrannie de Philippe II, roi d'Eſpagne. Il trouva le moyen de ſe ſauver & de rejoindre dom Antoine. Il fut enſuite prédicateur ordinaire & auminier de notre roi Henri III. Il le fut enſuite de Henri IV. Pierre de l'Etoile dit de lui dans ſon Journal du regne de Henri IV: *C'étoit un homme de bien, meilleur Français qu'Eſpagnol, grand généalogiſte, & aſſez docte pour un moine. Au reſte, homme pacifique, & formel ennemi de toute ligue & faction; ce qui le rendoit odieux à beaucoup de ſon couvent.* Il a beaucoup écrit ſur le Portugal & contre l'uſurpation de Philippe II. Il a dreſſé les généalogies des Maiſons de Bourbon, de La Tremoille, &c. Envoyé par le Gouvernement en Angleterre, il préſenta au roi d'Angleterre la généalogie de la Maiſon Stuart il mourut à Paris dans ſon couvent, en 1604.

TELESILLE, (*Hiſt. anc.*) Cléomène, roi de Sparte, faiſant le ſiége de la ville d'Argos, vers l'an 557 avant J. C., Teleſille, Dame illuſtre par ſon courage, fit armer toutes les femmes & les diſpoſa ſur les remparts pour remplacer les défenſeurs qui commençoient à manquer. Cléomène calcula aiſément que s'il étoit vainqueur il le ſeroit ſans gloire, que s'il étoit vaincu par des femmes il le ſeroit avec honte; il leva volontairement le ſiége, laiſſant ainſi à Teleſille l'honneur d'avoir été la libératrice de ſa patrie. Elle joignoit au mérite de la valeur, celui d'exceller dans la poéſie; & ces talens réunis lui firent élever une ſtatue dans une des places publiques d'Argos.

TELESIUS (BERNARDIN), (*Hiſt. litt. mod.*), philoſophe & mathématicien du ſeizième ſiècle, fut un des prédéceſſeurs de Deſcartes, qui, peu ſatisfaits, comme lui, de la philoſophie péripatéticienne, cherchoient une route nouvelle pour arriver à la vérité. Il fit pluſieurs découvertes d'optique. Il renonça aux ſoins & aux embarras du ſiècle. Retiré dans un bois au bord d'un fleuve, il s'y livra entièrement à des méditations philoſophiques. Ces méditations produiſirent un ouvrage en deux volumes, où il expoſoit les principes des choſes naturelles. Le livre eut le plus grand ſuccès & lui procura des partiſans & des admirateurs; il fut ſolennellement invité à venir à Naples inſtruire la jeuneſſe. Il s'y forma une Académie où ſes principes furent publiquement enſeignés ſous le nom de *Philoſophie teleſienne*. Cette Académie a ſubſiſté long-tems encore après ſa mort, arrivée en 1588 à Cozence ſa patrie, dans le royaume de Naples.

Thomas Teleſius ſon frère étoit archevêque de Cozence; ils étoient d'une famille diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſon amour pour les Lettres.

TELON & GYARÉE, (*Hiſt. anc.*), frères jumeaux, marſeillais, tous deux aſtronomes, mathématiciens & ſurtout marins célèbres, tous deux tués dans un combat naval contre Jules-Céſar, devant Marſeille. Voici le témoignage que rend Lucain dans le troiſième livre de *la Pharſale*, aux talens & aux connaiſſances de Telon:

Dirigit hæ puppim miſeri quoque dextra Telonis,
Quæ nullam melius pelago turbante, carina
Andivere manum nec lux eſt notior ulli
Craſtina, ſeu Phœbum videat, ſeu cornua lunæ,
Semper venturis componere corbaſa ventis.

Gyarée fut tué le premier,

Dùm capit in ſolium Gyareus crepere puppim,
Excipit immenſum ſuſpenſa per ilia ferrum.
Affixuſque cati, teto retinente, pependit.

Telon, ſaiſiſſant de ſa main droite un vaiſſeau ennemi pour venir à l'abordage, eut cette main coupée, & n'en continua pas moins de combattre & de manœuvrer:

Sed

Digitized by Google

Sed eam gravis insuper ictus
Amputat : illa tamen nisu quo proderat, hasit,
Dirigiuitque tenens strictis immortua nervis.

Ici Lucain ne ſurfait-il pas un peu ? Quoi qu'il en ſoit, la main gauche fut pareillement coupée ; & Telon, ne pouvant plus nuire à l'ennemi que par ſon tronc & par ſon poids, ſe jeta dans le vaiſſeau qu'il attaquoit ; il fut percé de coups, mais il vivoit encore lorſque le vaiſſeau coula à fond, & il mourut entouré d'ennemis qu'il immoloit. Toutes ces particularités ſont rapportées en beaux vers par Lucain :

Effugientem animam laſſos collegit in artus ;
Membraque contendit toto quicumque manebat
Sanguine, & hoſtilem defectis robore nervis,
Inſiluit, ſolo nocituras pondere, puppim
Strage virûm cumulata ratis..... decidit in undas.....
Æquora diſſecdunt merſâ dividua carinâ.

TEMPESTE (ANTOINE), (*Hiſt. mod.*), fameux peintre & graveur florentin, mort en 1630, eut pour maître en peinture le flamand Strada, qui peignoit alors des batailles qu'on voit à Florence dans le vieux palais du Grand-Duc. Tempeſte fut auſſi un peintre de batailles, de chaſſes, de cavalcades, d'animaux de toute eſpèce. On a de lui un grand nombre d'eſtampes dont les ſujets ſont de ſon invention ; mais il en a beaucoup auſſi d'après les deſſins d'Othon Vœni, peintre eſtimé dans les Pays-Bas, entr'autres quarante planches repréſentant l'hiſtoire romaneſque des ſept infans de Lara, hiſtoire digne de la Bibliothèque bleue, mais propre à fournir aux arts des idées & des images.

TENTZELIUS : c'eſt le nom de deux ſavans Allemands ; l'un, André, médecin, qui vivoit en 1630, a décrit fort au long, dans un Traité particulier, la matière des momies, leurs vertus & leurs propriétés, la manière de les compoſer & l'application qu'il vouloit qu'on en fît à de certaines maladies comme de remèdes ſpécifiques. Il n'eſt pas le ſeul qui ait prétendu ainſi appliquer les momies à la médecine ; mais il paroît que c'eſt une idée abandonnée.

L'autre étoit un ſavant & un antiquaire, propre uniquement au cabinet, qui a beaucoup écrit ſur différentes matières d'érudition. Il enleva à ſaint Ambroiſe & à ſaint Auguſtin l'hymne *Te Deum laudamus*, qu'on leur attribue dans nos livres d'égliſe. Il avoit du goût pour la polémique, & a écrit contre divers auteurs, qui le lui ont rendu. Né le 11 juillet 1659 dans la Thuringe, d'un père miniſtre ; il mourut le 24 novembre 1707.

TERRAIL (LOUIS DE COMBOURSIER, ſieur DU), (*Hiſt. mod.*), gentilhomme français de bonne Maiſon, quoiqu'il paroiſſe n'avoir rien eu de commun avec la Maiſon du Terrail, fondue dans celle d'Eſtaing & dont étoit le chevalier Bayard, étoit d'ailleurs d'une bravoure diſtinguée, mais malheureux dans ſes entrepriſes. Henri IV l'avoit fait cornette de la compagnie du Dauphin, qui fut depuis Louis XIII ; mais ayant pris querelle au Louvre avec un gentilhomme qu'il tua ſous les yeux du Roi, lequel étoit alors à ſa fenêtre, il fut fort heureux de pouvoir ſe ſauver par la ſuite. Il ſe retira dans les Pays-Bas auprès des Archiducs, alors en guerre contre la Hollande. Il fit, pour les ſervir, trois entrepriſes, deux ſur Berg-op-Zoom, une ſur l'Eſcluſe, dont aucune ne réuſſit. Pendant la trêve de douze ans entre la Maiſon d'Autriche & la Hollande, il alla en pélerinage à Notre-Dame de Lorette, avec un bourdelais nommé La Baſtide. A leur paſſage par Turin, ils allèrent ſaluer le duc de Savoie, qui, ſans qu'on voie ſur quoi pouvoit être fondée cette confiance dans des étrangers & des paſſans, s'ouvrit à eux du deſſin qu'il avoit de s'emparer de Genève par ſurpriſe. Du Terrail & La Baſtide lui en propoſèrent les moyens & lui offrirent leurs ſervices : le Duc les accepta, & les récompenſa d'avance par des préſens. Mais pour réuſſir dans de pareilles entrepriſes il faut d'abord ſavoir les tenir ſecrètes. Du Terrail, déjà ſoupçonné, parla & parla fort indiſcrétement dans un jeu de paume. Il fut dénoncé : on l'arrêta, ainſi que La Baſtide, dans le Pays de Vaud ; ils avouèrent tout à Genève où ils furent conduits, & où on leur fit leur procès. Du Terrail eut la tête tranchée le 17 avril 1609. La Baſtide fut pendu deux jours après. Du Terrail fut regretté, parce qu'il étoit très-brave & qu'il joignoit à des qualités aimables un extérieur très-avantageux. Spon, dans ſon hiſtoire de Genève, rapporte que Du Terrail, en allant au ſupplice, demandoit, non pas grace, mais pardon au peuple, contre lequel en effet il avoit eu tort de conſpirer, n'y étant forcé par aucun devoir de ſujet ; & que le peuple de ſon côté, touché de ſa bonne mine & de ſa réputation de valeur, pleuroit ſur lui & eût voulu lui faire grace. Les parens de Du Terrail demandèrent ſon corps, mais il étoit enterré & on ne voulut pas l'exhumer. Il falloit que ſa réputation de guerrier illuſtre fût bien établie, puiſqu'on mit les vers ſuivans à ſon honneur dans une chapelle : on ne dit pas ſi c'eſt là qu'il étoit enterré.

Cavaliers, accourez aux triſtes funérailles
De ce grand Du Terrail, de qui l'injuſte fort,
Après l'avoir ſauvé de cent & cent batailles,
Dans une pleine paix l'a conduit à la mort.

On lui fit encore cette autre épitaphe en vers, plutôt incorrects (témoin le troiſième) que mauvais :

Tel fut de Du Terrail l'injuſte & triſte ſort,
Toujours victorieux, mais vaincu par l'envie,
Sa *vie lui* devoit une plus belle mort,
Mais ſa mort lui promet une plus belle vie.

Ces mots, *vaincu par l'envie*, ſembleroient inſinuer qu'il auroit ſuccombé ſous la calomnie & qu'il ſeroit mort innocent.

TERRIN (CLAUDE), (*Hiſt. litt. mod.*), conſeiller en la ſénéchauſſée d'Arles, & membre de l'Académie de la même ville & ſavant antiquaire, s'eſt fait connoître dans le dix-ſeptième ſiècle & au commencement du dix-huitième par de bonnes Diſſertations ſur divers points d'antiquité, Diſſertations qui lui ont mérité les éloges des Vaillant, des Spon, des Patin, des Spanheim. Sa découverte d'un théâtre qu'on avoit toujours cru un temple, & d'une ſtatue de Vénus qu'on avoit toujours cru une ſtatue de Diane, découverte conteſtée d'abord par les partiſans de l'ancienne erreur, mais confirmée & démontrée par les développemens de la diſpute, fit beaucoup de bruit dans le tems : tous les vrais ſavans décernèrent la victoire à M. Terrin. On trouve dans le *Journal des Savans*, du 28 août 1684, une très-bonne expoſition de cette découverte. M. Terrin poſſédoit parfaitement l'hiſtoire grecque & l'hiſtoire romaine, & étoit très-verſé dans les Belles-Lettres. Il avoit un cabinet curieux de médailles & d'antiquités. Pluſieurs de ſes Diſſertations ont été imprimées, une entr'autres où il donne ſon ſentiment ſur un cachet d'agate orientale qu'il conſervoit dans ſon cabinet, & une autre ſur le dieu *Pat*, divinité ridicule, adorée, comme tant d'autres, chez les Egyptiens. M. Terrin eſt mort à Arles le 31 décembre 1710.

TESTELIN (LOUIS), diſciple de Simon Vouet, né à Paris en 1615, mort en 1655. Sa vie nous fournit un bel & rare exemple de l'amitié qui devroit régner entre ceux qui courent la même carrière. Ce peintre & Charles Le Brun étoient unis par les ſentimens les plus tendres ; « ils diſ-» couroient ſans ceſſe de leur art : Le Brun pro-» poſoit les difficultés, Teſtelin les diſcutoit avec » eſprit. Un jour qu'ils étoient à table, la diſpute » s'échauffa ; Le Brun y ſoutint que l'Ecole ro-» maine, par ſes belles compoſitions, ſes con-» traſtes heureux & la correction de ſon deſſin, » l'emportoit ſur toutes les autres : Teſtelin, au » contraire, exaltoit le clair-obſcur admirable de » l'Ecole vénitienne, & ſes grands coups de lu-» mière qui l'avoient toujours frappé. On entre » de part & d'autre dans tous les détails néceſ-» ſaires pour prouver ce que l'on avançoit. Il ſe » dit des choſes excellentes qu'on ſeroit heureux » d'avoir par écrit. Enfin, cette diſpute fut pouſſée » bien avant dans la nuit, & elle ſe termina par » ces paroles de Le Brun : *Ami, vous m'avez* » *charmé par votre ſcience profonde, la victoire eſt à* » *vous : perſonne aſſurément n'eſt mieux inſtruit des* » *grandes maximes de ſon art.* »

Le trait ſuivant inſpire autant de reſpect pour la belle ame de Le Brun, que ſes ouvrages inſpirent d'admiration pour ſes grands talens.

« Le Brun n'étoit occupé que de ſon ami Teſ-» telin ; il le ſavoit peu à ſon aiſe, & cherchoit » toutes les occaſions de le ſervir & d'adoucir la » rigueur de ſon ſort : un jour ils dinoient en-» ſemble à ſa belle maiſon de Montmorenci, dans » une grotte au pied de la caſcade, lorſque Le » Brun fit habiller en Amour le plus beau des en-» fans de ſon jardinier, qui avoit environ dix ans. » Il parut ſuivi de deux autres Amours, & pré-» ſenta de la part de Vénus des vers & une bague » de mille écus à Teſtelin. Celui-ci fut ſurpris » d'une façon de donner auſſi galante, qui voiloit » avec délicateſſe & embelliſſoit en même tems la » généroſité de ſon bienfaiteur. »

Des peintres, envieux du mérite de Teſtelin & de la conſidération que l'amitié de Le Brun lui attiroit, eſſayèrent en vain, joignant la noirceur à la jalouſie, de jeter entre ces deux amis des ſemences de diviſion, en attribuant à Le Brun le beau tableau de la Réſurrection de Thabite par ſaint Pierre, qui étoit à Notre-Dame, & dans lequel Teſtelin n'avoit fait qu'imiter en maître la grande manière de Le Brun & de Le Sueur. Le Brun n'étoit pas homme à uſurper la gloire qui appartenoit à ſon ami : il eût plutôt partagé la ſienne avec lui, ainſi la vérité triompha, & la malice des jaloux fut confondue.

On connoit encore deux excellens tableaux de Teſtelin, l'un la Flagellation de ſaint Paul & de Silas, qui étoit encore à Notre-Dame ; l'autre étoit dans l'égliſe de la Charité, & y étoit bien placé ; c'eſt ſaint Louis qui panſe un malade.

TÉTRADE, (*Hiſt. litt. mod.*), poète latin du quatrième ſiècle, diſciple d'Auſone, qui préféroit quelques-unes de ſes ſatyres à celles de Lucilius ; mais nous ne les avons pas.

TEUDEGILDE, (*Hiſt. de Fr.*), fille d'un pauvre berger, mais belle, inſpira de l'amour à Caribert ou Cherebert, roi de Paris, l'aîné des fils de Clotaire I. Après la mort de Cherebert, elle eſpéra ſéduire auſſi Gontran ſon frère, roi de Bourgogne, par les charmes qu'elle avoit encore & les tréſors qu'elle avoit de plus ; Gontran prit les tréſors & mit Teudegilde dans un couvent à Arles, où elle mourut.

TEULFUS, (*Hiſt. litt. mod.*), eſt l'auteur du premier des trois livres de la Chronique de Morigny, monaſtère de l'Ordre de Saint-Benoît, près d'Etampes, dont la manſe monachale a été réunie à un ſéminaire du diocèſe. Voici de quelle ma-

Digitized by Google

nière ce religieux parle de lui-même : *Je ne sais si j'ai été d'une grande utilité à cette Maison, si ce n'est que j'en ai pondue & corrigé la Bible, depuis le livre de la Genèse jusqu'à la dernière Epître de saint Paul, le Traité de saint Augustin, DE TRINITATE DEI; celui DE VERBIS DOMINI SUPRA JOANNEM; les Morales de saint Grégoire, & quelques autres : je fus long-tems chantre dans ce monastère, & j'y ai depuis été chargé de l'office de prieur, mais je ne m'en acquittai pas comme il convenoit : je manquois du savoir, de l'activité & de la force, non pas du corps, mais de l'esprit, qui sont nécessaires pour exercer dignement un pareil emploi.* La matière plus avantageuse dont parlent de lui les continuateurs de la Chronique fait connoître que tout cela n'eſt que le langage modeſte d'un religieux. M. de la Curne de Sainte-Palaye ne laiſſe rien à deſirer ſur la Chronique de Morigny & ſur ſes continuateurs, dans un Mémoire inſéré au tome X, pag. 541 & ſuiv. du Recueil de l'Académie des inſcriptions & Belles-Lettres.

THARCELIE, (*Hiſt. eccléſ.*), fille de Milet, dont on vante beaucoup la ſageſſe, ainſi que la beauté; mais elle fut mariée juſqu'à quatorze fois, au rapport d'Athenée. Du reſte, voyez ſon article dans le Dictionnaire.

THAULER (JEAN), (*Hiſt. eccléſ.*), dominicain allemand, vers le milieu du quatorzième ſiècle, mort le 17 mai 1361, dans un couvent de ſon Ordre à Strasbourg, où l'on voyoit encore dans les derniers tems ſon épitaphe, quoique ce lieu ſoit depuis long-tems le collége public de la ville. Thauler a paſſé pour un des plus grands maîtres de la vie ſpirituelle; il a beaucoup écrit ſur cette matière. Ses *Imitations*, ouvrage eſtimé, ont été traduites en françois par M. de Loménie de Brienne.

THEANI (BARTHELEMI), *Bartholomæus Theanius*, (*Hiſt. litt. mod.*), poète & orateur, enſeignoit l'éloquence & la poéſie à Preſſe, vers le milieu du ſeizième ſiècle. Il vivoit encore en 1561. Il a écrit des Commentaires ſur l'art de la rhétorique, des Obſervations ſur le Traité de la rhétorique à Hérennius, ſouvent imprimé parmi les Œuvres de Cicéron, quoiqu'on ne le croie pas de lui; des déclamations ou harangues, un diſcours où il traite du plaiſir d'acquérir des connoiſſances, *de Voluptate cognitionis*, ſujet intéreſſant; des poéſies ſurtout. Voici ce qu'en dit un écrivain contemporain & ami de l'auteur: *Habet & poemata plurima, virgilianam gravitatem & ovidianam facilitatem redolentia, nam Britium à Gallis cujusdam nevicis carminibus conscriptum audit.* L'éloge n'eſt pas mince : un poète latin qui joindroit à la majeſté de Virgile l'élégance facile d'Ovide, ne ſeroit ſûrement pas à dédaigner. Il paroît que le ſujet de ce poème eſt la priſe de Breſſe par Gaſton de Foix, duc de Nemours, en 1512. Le chevalier Bayard fut dangereuſement bleſſé à l'aſſaut de cette place, & porté dans une maiſon qu'il préſerva du pillage & où il répandit la conſolation & la joie. Le ſujet étoit ſuſceptible de grandes beautés.

THEBALDESCHI (FRANÇOIS), cardinal, qu'on appeloit le cardinal de Saint-Pierre, parce qu'il étoit archiprêtre de Saint-Pierre, étoit un des ſeize cardinaux qui ſe trouvèrent à Rome après la mort de Grégoire XI, qui avoit reporté le Saint-Siége d'Avignon à Rome. Le peuple romain, craignant une nouvelle tranſlation ſi l'on éliſoit pour Pape un François ou tout autre étranger, crioit en fureur autour du conclave : *Romano lo volemo.* Les cardinaux, ne voulant ni obéir au peuple, pour ne pas paroître céder à la crainte, ni l'irriter de peur du danger, prirent un milieu, & nommèrent, non un Romain, mais un Italien, Barthélemi Prignano, archevêque de Bari, auquel on oppoſa dans la ſuite le Clément VII d'Avignon; ce qui forma le grand ſchiſme d'Occident. Cependant le peuple avoit fait une irruption dans le conclave, & alloit peut-être égorger les cardinaux lorſqu'un d'entr'eux, pour prevenir ce malheur, imagina de crier qu'on venoit d'élire le cardinal de Saint-Pierre, romain; alors le peuple content emporte de force ce vieux octogénaire dans l'égliſe de Saint-Pierre, le place ſur l'autel pour être adoré, ſelon la coutume, quoiqu'il ne ceſſât de crier qu'il n'étoit point Pape & que c'étoit l'archevêque de Bari qui venoit d'être élu : on crut que c'étoit de la part du cardinal de Saint-Pierre un refus, que le peuple ne voulut pas ſouffrir : on le porta, malgré toutes ſes proteſtations, au palais pontifical, où il fallut qu'il ſe laiſſât traiter en Pape juſqu'au lendemain qu'on publia enfin l'élection de l'archevêque de Bari, Barthélemi Prignano, qui fut le pape Urbain VI.

THEMISON, (*Hiſt. anc.*), célèbre médecin, très-ſouvent cité par Pline, & dont Juvénal a dit :

Quot Themiſon agros autumno occiderit uno.

étoit de Laodicée, & vivoit, ſelon les uns, du tems de Céſar & de Pompée; ſuivant d'autres, ſous l'empire de Domitien. Il fut le chef de la ſecte qu'on appela des Méthodiques.

THEMISTOCLÉE, (*Hiſt. anc.*), ſœur de Pythagore, enſeigna, dit-on, la morale à ſon frère.

THEMISTOGÈNE, (*Hiſt. anc.*), de Syracuſe, hiſtorien grec, eſt cité par Xénophon, comme ayant écrit, dans un aſſez grand détail, toute l'hiſtoire du jeune Cyrus & de la retraite des dix mille Grecs, & l'on conjecture que c'eſt l'ouvrage de Xénophon, général de ces dix mille

Digitized by Google

Grecs, & auteur de cette belle retraite, qui a cauſé la perte de l'ouvrage de Themiſtogène.

THÉOBALDE *ou* THIBAUT (ZACHARIE), (*Hiſt. mod.*), hiſtorien luthérien, né en Bohême, mais ayant vécu & ayant écrit à Nuremberg. On a de lui, en allemand, l'hiſtoire de Jean Hus & de la guerre des Huſſites, ouvrage qui a été traduit en latin: on a auſſi de lui, en latin, une hiſtoire chronologique de l'égliſe de Bohême, & une ſuite généalogique & chronologique des Juges, des Ducs & des Rois de Bohême. Cet auteur a joui de quelque eſtime.

THÉOPHANE. A cet article, il n'eſt parlé, dans le Dictionnaire, que de Georges Théophane, l'un des écrivains de la Byſantine, & d'un autre Théophane, évêque de Tauromine en Sicile. Mais il en eſt un qu'il n'eſt pas permis d'oublier, c'eſt Théophane de Mitylène, ſur la vie & les ouvrages duquel M. l'abbé Sévin a fait de ſavantes recherches, inſérées dans le quatorzième volume, pag. 143 & ſuiv., du Recueil de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres Ce Théophane étoit tout à la fois hiſtorien, poète & homme d'Etat. L'intime amitié qui l'uniſſoit avec le grand Pompée, la confiance qu'il ſut inſpirer à cet illuſtre Romain, qui le conſultoit ſur toutes les affaires, auroient été ſeules des titres ſuffiſans pour le recommander à la poſtérité. Les partiſans de Mithridate, dans ſes guerres contre les Romains, étant les plus puiſſans à Mitylène, & ayant livré à Mithridate Manius Aquilius, l'un des généraux de la République, ceux qui s'étoient oppoſés à cette lâche réſolution furent bannis de la ville. On préſume que Théophane & ſon pere furent du nombre des bannis, qu'ils ſe retirèrent auprès de Sylla lorſqu'il entra en Grèce à la tête des légions romaines, qu'ils en furent accueillis, que la guerre finie ils ſuivirent ce grand général à Rome, que Théophane y vit Pompée, & que là ſe forma leur amitié. Il faut avouer que tous les ſuffrages ne ſont pas favorables à Théophane: ſi Strabon le loue, Plutarque le décrie. Au reſte, il paroît que les reproches qu'on lui fait ſont principalement d'avoir tout ſacrifié en toute occaſion aux intérêts de Pompée par un motif qui n'étoit pas entiérement pur, par le déſir & l'eſpérance de profiter, pour ſa propre élévation, de la grandeur & de la puiſſance de Pompée. Pompée, de ſon côté, étoit, dit-on, avide de louanges, & par cette raiſon il vouloit avoir auprès de lui un écrivain flatteur, capable de rehauſſer, par les graces du langage, l'éclat de ſes victoires. Théophane le ſervit à ſon gré; il employa tous ſes talens à relever le mérite de l'expédition de Pompée contre Mithridate. La lecture de ſon ouvrage charma Pompée; il aſſembla les légions, & en leur préſence, après un diſcours où les ſervices de Théophane étoient exaltés comme les exploits de Pompée l'avoient été par Théophane, il accorda ſolennellement à celui-ci le droit de bourgeoiſie romaine. A ſon retour il eut pour Théophane la complaiſance de viſiter la ville de Mitylène, & de rendre ſes habitans témoins de la conſidération dont leur compatriote jouiſſoit auprès de lui. A ſa prière, il leur rendit les priviléges dont le ſénat les avoit dépouillés pour les punir de s'être jetés dans le parti de Mithridate. Tant de marques de confiance & d'amitié de la part d'un homme tel que Pompée acquirent à Théophane l'amitié des Romains les plus diſtingués, tels qu'Atticus & Cicéron. Quelques endroits des lettres de Cicéron à Atticus donnent lieu de penſer que quand ce célèbre orateur, ſuccombant ſous la violence de Clodius & ſous la mauvaiſe volonté de Pompée, contraire alors à Cicéron, fut obligé de quitter Rome, Théophane travailla ſincérement à conjurer l'orage. Cicéron en reçut des conſeils ſalutaires, & de ſon propre aveu il s'étoit repenti plus d'une fois de ne les avoir pas ſuivis. On inſinue même que vraiſemblablement il lui fut redevable en partie de ſon rappel, Théophane ayant diſpoſé favorablement pour lui l'eſprit de Pompée. Quand la guerre civile éclata, Théophane ſuivit le parti de Pompée: des motifs vertueux ou du moins taiſonnables pouvoient l'y déterminer; mais on obſerve que l'intérêt pût l'attacher à ce parti. Si Pompée étoit vainqueur, Pompée étoit le maître, & Théophane, qui le gouvernoit par les louanges, étoit le maître ſous lui; Pharſale en ayant décidé autrement, Pompée, que les conſeils de Théophane avoient engagé à rejeter les propoſitions de Céſar, qui auroient pu prévenir la guerre civile, s'embarque avec le même Théophane pour aller à Mitylène reprendre Cornélie ſa femme, qui s'y étoit retirée comme dans une place ſûre, dont les habitans, comblés des bienfaits de ſon mari, étoient d'ailleurs dévoués à Théophane qui les leur avoit attirés. Dans la déliberation ſur la retraite que choiſiroit Pompée, Théophane opina pour l'Egypte, dont le Roi devoit à Pompée ſa couronne. On croit qu'après la mort de Pompée, Théophane ne fut pas des derniers à implorer la clémence du vainqueur. Après la mort de Céſar, lorſque tous les partiſans de la République alloient groſſir l'armée de Brutus & Caſſius, Cicéron mande à Atticus que Théophane lui avoit demandé une entrevue pour lui parler, diſoit-il, d'affaires qui les concernoient l'un & l'autre. On ignore le reſte de l'hiſtoire de Théophane. On lit dans Tacite, que les Grecs, auxquels ſon crédit avoit été ſouvent utile, lui décernèrent les honneurs divins. Le même Tacite rapporte que le fils de Théophane, nommé Marcus Pompeius Macer, parvint, ſous Auguſte, à la dignité de préteur. Strabon ajoute qu'au commencement du règne de Tibère, Macer fut en grande faveur auprès de lui; mais que dans la ſuite ce tyran capricieux le haït & le perſécuta, & fit condamner au banniſſement Pompeia Ma-

Digitized by Google

crina, fille de Macer ; & Tacite dit que Tibère prenoit pour prétexte de cette injuſte perſécution l'intimité qui avoit régné entre Théophane & Pompée.

Quant aux écrits de Théophane, le plus important & le plus curieux étoit l'hiſtoire des guerres que les Romains avoient faites en divers pays ſous le commandement de Pompée. Il s'en eſt conſervé quelques fragmens dans Strabon, dans Plutarque, dans Strobée. La meilleure partie eſt celle qui ſe retrouve dans la vie de Pompée par Plutarque. Diogène Laërce eſt le ſeul des anciens qui faſſe mention du Traité que Théophane avoit publié ſur la peinture. Ce qu'il en dit fait connoître que l'ouvrage contenoit des particularités remarquables de la vie des peintres célèbres.

Plutarque parle d'un très-beau diſcours que fit Théophane pour conſoler les Rhodiens de la perte de leur flotte ; mais M. l'abbé Sévin trouve de la difficulté à concilier ce paſſage de Plutarque avec l'hiſtoire de ces tems-là.

Tels ſont les ouvrages que Théophane avoit écrits en proſe. Quant à ſes poéſies, il ne s'eſt conſervé que deux pièces de lui, inſérées l'une & l'autre dans le Recueil de l'Anthologie.

Un autre Théophane, archevêque de Novogorod en Ruſſie, s'eſt diſtingué au commencement du dix-huitième ſiècle, ſous le czar Pierre I, par ſon amour pour les Lettres, par ſon zèle à ſeconder les vues utiles de ce grand Empereur, dont il avoit été aumônier ; par l'établiſſement qu'il fit dans ſa propre maiſon, d'une école pour fournir aux jeunes gens qu'il fournit de maîtres & de livres néceſſaires. C'étoit le plus ſavant homme du clergé ruſſe. Né à Kiovia le 9 juin 1681 ; mort le 8 octobre 1720.

THÉOPHYLACTE. A cet article du Dictionnaire, il n'eſt parlé que de Théophylacte Simocatta : on peut en joindre deux autres aſſez dignes de remarque, mais diverſement.

1°. Théophylacte, patriarche de Conſtantinople au dixième ſiècle, étoit fils de Romain, qui, abuſant du pouvoir que lui laiſſoit la jeuneſſe de Conſtantin Porphyrogénète ſon gendre, éleva ſes propres enfans ſur le trône impérial. Théophylacte fut deſtiné à l'Egliſe, conſacré & mis ſur le ſiége de Conſtantinople en 933. Il étoit eunuque & on avoit les mœurs dépravées. Il vendoit les bénéfices & les dignités eccléſiaſtiques, & avoit une telle paſſion pour les chevaux, qu'il voulut en avoir juſqu'à deux mille. On dit qu'il les nourriſſoit d'amandes, de piſtaches, de dattes, de ſafran, de baume & de tout ce qu'il pouvoit imaginer de plus rare & de plus précieux. Officiant pontificalement le jeudi-ſaint dans l'égliſe de Conſtantinople, il fut averti qu'une jument qu'il aimoit beaucoup venoit de faire un poulain ; il courut à l'écurie pour voir la mère & l'enfant, puis il vint achever l'office. Il mourut par les chevaux. Se promenant à cheval, il ſe bleſſa contre une muraille, & mourut des ſuites de cet accident en 956.

2°. Théophylacte, archevêque d'Acride en Bulgarie, vivoit dans le onzième ſiècle, ſous les empereurs Michel Ducas, Nicéphore Botoniates & Alexis Comnène, & fut un des hommes les plus illuſtres de ce même ſiècle. Son archevêché d'Acride étoit la métropole de la Bulgarie. Il eut à établir la foi chrétienne dans cette province alors toute barbare. On a de lui des Commentaires ſur pluſieurs livres de l'Ecriture-Sainte ; ſes lettres, écrites en grec & traduites en latin, ont été imprimées & réimprimées en divers lieux au commencement du dix-ſeptième ſiècle : elles ſont d'ailleurs inſérées dans la *Bibliothèque des Pères*.

On a encore de Théophylacte un Traité intitulé en latin : *Oratio in adorationem crucis medio jejuniorum tempore* ;

Et un autre Traité imprimé en 1651, en grec & en latin, & intitulé en latin : *Inſtitutio regia ad Conſtantinum Porphyrogenitum, Michaëlis Ducis filium.* Il a auſſi été imprimé dans l'*Imperium orientale* de dom Anſelme Banduri.

L'archevêque d'Acride étoit né à Conſtantinople ; il vivoit encore en 1071.

THEORIEN, THEORIANUS, auteur grec du douzième ſiècle, fut envoyé en 1170, par l'empereur Manuel Comnène, pour travailler à la converſion des Arméniens, & il a donné une relation de cette légation, & un dialogue d'un orthodoxe avec un évêque arménien ; ouvrages qui ſe trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*.

THÉOSOBIE, (*Hiſt. eccléſ.*), fille d'Emmelie, femme de ſaint Grégoire de Nazianze, ſœur de ſaint Grégoire de Nyſſe ; c'eſt ce qui réſulte, ſoit textuellement, ſoit par induction, d'une inſcription qui ſe trouve parmi les poéſies de ſaint Grégoire de Nazianze, laquelle inſcription n'eſt pas de ce ſaint, mais d'un ancien auteur. *Tu quoque, Theoſebia, inclyta Emmelia ſtirps, Gregorii magni verè conjux, hîc ſacrum ſubiiſti humum, columen feminarum piarum, è vitâ verò maturè exceſſiſti.* Elle ſe ſépara de ſaint Grégoire de Nazianze par un conſentement mutuel, & par le deſir d'une vie plus parfaite ; ils ſe conſacrèrent l'un & l'autre à Dieu. Théoſebie fut diaconeſſe. Baronius & les Pères Henſchenius & Papebroch célèbrent beaucoup ſa piété. Les deux Grégoires & Théoſebie vivoient dans le quatrième ſiècle de l'Egliſe.

THERAIZE (MICHEL), né à Chauni en Picardie, docteur de Sorbonne, chantre en dignité, chanoine & official à Péronne, ſavant eccléſiaſtique, eſt auteur d'un livre eſtimé, qui a pour titre : *Queſtions ſur la meſſe publique & ſolennelle*, dont on a rendu compte dans le *Journal des Savans* du lundi 30 novembre 1699. M. Theraize prétend que les auteurs qui ont traité avant lui des cérémonies de

la messe, n'en ont inventé des raisons mystiques que depuis que le tems leur a fait perdre les traces des raisons littérales qui étoient fondées sur l'histoire. Au commencement, la célébration du sacrifice étoit fort courte : les Apôtres n'ajoutèrent que l'Oraison dominicale aux paroles de la consécration. La coutume de chanter les prieres & de jouer des instrumens est venue de l'Ancien Testament. Quant aux cierges qui sont allumés à la messe, tout le monde sait que cet usage vient de ce que dans la primitive Eglise, & au tems des persécutions, les saints mystères n'étoient célébrés que de nuit, ou dans des caves & des catacombes. Lorsque l'église n'étoit pas assez grande pour contenir tout le peuple, on en disoit plusieurs en un jour, mais c'étoit toujours l'Evêque qui les disoit. Le pape Léon III en disoit quelquefois jusqu'à neuf. Alors les prêtres ne la célebroient qu'au défaut de l'Evêque, mais ils y assistoient & ils y communioient.

Dans l'Eglise grecque, on ne la disoit pendant le carême que le samedi, le dimanche & le jour de l'Annonciation. Dans l'Eglise romaine, on ne la disoit pas le vendredi & le samedi saints. Dans l'Eglise de Milan, on ne la disoit le carême que le dimanche. Le nombre des prêtres étoit petit alors. Les ecclésiastiques restoient diacres toute leur vie, d'autres sous-diacres, d'autres acolythes. Cet usage n'a changé que vers le dixième siecle. L'eau bénite a été prise des Juifs. Toutes les autres cérémonies de la messe & leurs motifs sont expliqués dans le reste de l'ouvrage. L'auteur est mort le 24 novembre 1726, âgé d'environ cinquante-huit ans.

THÉRON (VITAL), (*Hist. litt. mod.*), jésuite français, né à Limoux dans le Languedoc, en 1572, professeur en rhétorique, de philosophie, de théologie, prédicateur & poëte latin estimé :

Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers,

Et l'on n'ajoutoit pas,

Il est vrai, s'il m'en eut cru, qu'il n'eût pas fait de vers.

Mais c'étoit des vers latins : ses principaux poëmes sont la vie de Jésus-Christ & la vie du roi Henri IV. Le père Théron mourut à Toulouse le 25 février 1637, à quatre-vingt-cinq ans.

THESPESIUS, (*Hist. litt. mod.*), rhéteur & grammairien de quelque réputation au quatrième siecle, enseignoit à Césarée ; il eut pour disciple saint Grégoire de Nazianze, qui le célebre & le regrette dans ses écrits.

THEVART (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), médecin de la reine Marie de Médicis, puis d'Anne d'Autriche & de Louis XIV, a donné au public les ouvrages de médecine de Guillaume de Baillon son grand-oncle, médecin célèbre, à quelques-uns desquels il joignit de savantes remarques. Thevart prit la défense de l'émetique dans plusieurs ouvrages ; il fit des vers tant latins que français. Il y eut une fameuse thèse soutenue à Paris sous sa présidence, le 5 février 1671, contre l'usage de la levure de bière dans le pain. La question sur laquelle la Faculté de médecine étoit alors divisée, & toutes les raisons alléguées de part & d'autre, & les mesures de police que les magistrats crurent devoir prendre d'après cette incertitude, sont très-bien exposées dans le compte que le *Journal des Savans* a rendu de cette thèse, le 2 mars 1671. M. Thevart étoit né le 22 octobre 1600 à Paris, & y mourut le 14 décembre 1674, ayant eu vingt enfans, dix-sept d'un premier lit, trois d'un second.

THEUDEMER ou THÉODEMER, (*Hist. germ.*), roi des Francs ou Français au commencement du cinquième siecle, fils d'un Ricomer, Richemer ou Ricimer, qui étoit mort en Orient au service de l'empereur Théodose. Cet Empereur avoit renvoyé le jeune Théodemer & sa mère Ascila dans leur pays, pour y vivre sous la protection de l'Empire ; mais il n'avoit point autorité Théodemer à prendre le titre de Roi ; il le prit cependant ; il fit plus, il entra dans la fameuse ligue des Armoriques, dont il paroît que l'objet étoit tout à la fois, & de se défendre contre les autres peuples barbares, nommément contre les Vandales & les Alains, & de résister aux Romains & même de les attaquer. Les Romains regarderent donc Théodemer comme un sujet rebelle, &, l'ayant pris dans un combat, ils le firent mourir comme tel avec sa mère Ascila. « Il n'étoit pas » besoin, dit l'auteur de l'*Avant-Clovis*, qu'il fût » leur sujet pour être exposé à ce châtiment ; s'il s'» traitoient ainsi ceux qui leur rompoient la foi, » estimant qu'il est du droit naturel que quiconque » traite avec un autre, s'oblige & se soumet à » lui, & qu'en choses de cette importance la vie » doit être la caution de sa parole. » Telle est en effet l'espèce de droit que Virgile semble reconnoître dans Tullus Hostilius pour la cruauté dont il usa envers Metius Suffetius, dictateur d'Albe, qu'il fit écarteler pour crime d'infidelité.

Haud procul inde cita metiam in diversa quadriga
Distulerant (at tu dictis, Albane, maneres!)
Raptabatque viri mendacis viscera Tullus
Per sylvam & sparsi rorabant sanguine vepres.

Mais que de dictateurs, de consuls, de préteurs romains il eût fallu écarteler par le même principe ! Ce n'est pas que ce principe ne mérite d'être vrai & de passer en usage ; mais quel seroit l'arbitre de son application ? Quel seroit le juge ? Un ennemi, un vainqueur, souvent le trompeur même qui se plaindroit d'avoir été trompé.

Digitized by Google

Gracchos de ſeditione querentes.

Des curieux ont dans leurs cabinets des pièces de monnaie *trémiſſes*, qui portent l'effigie & le nom de Theudemer : on croit que c'eſt ce Theudemer ou Théodemer. On ne voit ſur ces monnaies, ni croix, ni aucune marque de chriſtianiſme, comme en mettoient ſur leurs monnaies tous les Princes chrétiens.

THEUDERIC *ou* THEDERIC. (*Hiſt. de Charlemag.*) Le comte Theuderic *ou* Thederic, parent & ami de Charlemagne, accoutumé à vaincre avec lui, fut le Parménion de cet Alexandre, & le ſervit bien dans ſes guerres de Germanie & de Pannonie. I n -82, la Saxe, déjà pluſieurs fois domptée par Charlemagne, ſe révolta de nouveau. Charlemagne, occupé ailleurs, y envoya deux armées, qui devoient ſe concerter dans leurs opérations ; l'une étoit commandée par le comte Theuderic, que ſa faveur & ſa gloire expoſoient déjà aux cabales de la cour ; l'autre armée avoit trois chefs, Adalgiſe, chambellan du roi ; Wolrade, comte du Palais ; & Geilon, comte de l'Eſtable ou connétable, qui, ainſi que les deux autres, commandoit par le choix du Roi, & non à titre de connétable, cette dignité, qui répondoit à celle de grand-écuyer, étant alors purement domeſtique, & n'étant devenue militaire que long-tems après. On ne conçoit pas bien par quelle politique Charlemagne avoit tant multiplié les généraux ; c'étoit faire naître gratuitement des occaſions de diſcorde : les trois chefs furent cependant aſſez unis entr'eux, parce qu'ils étoient tous les trois également jaloux du comte Thederic. Ce général avoit tracé un plan de campagne, dont le ſuccès paroiſſoit infaillible : les trois chefs s'attachèrent à le faire manquer, & parce qu'il n'étoit pas d'eux, & parce qu'il étoit de lui. On trouve chez les peuples guerriers & barbares preſque tous les vices des cours polies & corrompues, ſans les avantages de celles-ci : on ſavoit dès-lors expoſer le ſalut de l'Etat pour empêcher les ſuccès d'un rival. L'armée des trois chefs devoit ſe réunir à l'armée du comte Theuderic, qui devoit en prendre alors le commandement général ; il avoit déjà pris un poſte très-avantageux, d'où il incommodoit fort les Saxons dans leur camp ; il indiqua aux trois chefs le poſte qu'ils devoient prendre auſſi pour achever d'enfermer les Saxons & de leur couper les vivres. Les trois chefs convinrent enſemble de déconcerter ce projet, & d'attaquer les Saxons, qu'ils ſe croyoient ſûrs de vaincre, parce que Charlemagne les avoit toujours vaincus. Vitikind, ce grand défenſeur des Saxons, reconnut d'abord à cette attaque faite mal à propos, & à la manière dont elle fut faite, qu'il avoit affaire à des hommes imprudens. Profitant habilement de toutes leurs fautes, & deployant contr'eux ce génie qui n'étoit terraſſé que par celui de Charlemagne, il remporta la victoire la plus complète. L'armée françaiſe fut miſe en déroute & taillée en pièces, après avoir perdu tous ſes plus braves capitaines. Adalgiſe & Geilon, voyant les triſtes fruits de leur jalouſie & de leur indocilité, ne voulurent point ſurvivre à cet affront ; ils ſe jetèrent au milieu des ennemis, tendant la gorge aux épées & aux traits, & expièrent du moins une faute ſi funeſte par une mort honorable. Le comte Wolrade, qui eut le malheur de ne pouvoir mourir, put s'en conſoler par l'honneur qu'il eut de n'être pas inutile à ſa patrie dans ce grand déſaſtre ; il ſauva les reſtes de l'armée vaincue ; leur aſile fut le camp du comte Theuderic, qui ne put être entamé par les vainqueurs. Cette bataille mémorable ſe livra au pied du mont Sintal, près du Veſer.

En 791, dans la première guerre de Pannonie, on retrouve le comte Theuderic avec Mainfroi, chambellan du Roi, à la tête d'une des trois armées que Charlemagne faiſoit entrer à la fois par trois endroits différens dans la Pannonie ; il commandoit les Saxons alors réputés ſoumis, & leurs voiſins les Friſons & les Thuringiens. Une grande victoire remportée par une des trois armées répandit une telle épouvante parmi les Huns, qu'ils ſe diſperſèrent dans les bois & ſur les montagnes, comme avoient fait ſi ſouvent les Saxons, & laiſſèrent forteresſes ſans garniſons & leur pays ſans défenſe. Charlemagne de ſon côté, Theuderic du ſien, n'eurent qu'à piller & à ravager ; ils arrivèrent ainſi juſqu'aux bords du Raab, où la ſaiſon avancée & une épizootie qui détruiſoit les chevaux de l'armée du Roi, obligèrent de terminer la campagne.

Les Saxons, toujours cenſés ſoumis, & toujours voiſins de la révolte, avoient pour gouverneur le comte Theuderic, qui exerçoit ſans ceſſe leur valeur, & occupoit leur inquiétude contre les autres ennemis de la France, comme on vient de les voir employés contre les Huns. En 793, ceux de ces Saxons qui ſervoient dans l'armée de Theuderic ſe mutinèrent, & taillèrent en pièces un détachement qui lui ſervoit d'eſcorte. Bientôt ce mouvement, qu'on avoit regardé comme un trait particulier d'indiſcipline plutôt que comme un germe de révolte, & que Theuderic avoit cru devoir diſſimuler, dégénera en un ſoulèvement général, qui éclata par les mêmes ſignes que toutes les révoltes précédentes, c'eſt-à-dire, par le retour à l'idolâtrie, par le rétabliſſement des idoles, par l'incendie des égliſes, par le maſſacre des prêtres ; ainſi l'ouvrage de tant de conquêtes & de tant de converſions fut renverſé en un jour. L'Hiſtoire ne nous apprend point quelle part eut le comte Theuderic aux meſures priſes pour chaſſer & remettre de nouveau les Saxons : on ne le voit plus paroître dans aucune des expéditions ſuivantes, & l'on ignore le tems de ſa mort.

Digitized by Google

THEUDON. (*Hiſt. de Fr. & de Hong.*) En 795 Charlemagne porta pour la ſeconde fois la guerre dans la Pannonie contre les Huns. Theudon, l'un des petits Rois qui partageoient alors la Pannonie (aujourd'hui la Hongrie), & un des plus ambitieux, ſe ſépara entiérement des intérêts de ſa nation, ſe rendit aux Français, ſe reconnut leur vaſſal, vint trouver Charlemagne à Aix-la-Chapelle, lui rendit hommage, reçut le baptême, & le fit recevoir aux peuples de ſa dépendance.

En 796 les Huns furent battus par Pépin, ſecond fils de Charlemagne, & pouſſés juſqu'aux bords de la Teiſſe : leur capitale fut livrée au pillage, tout leur pays fut ravagé, tandis que les heureux ſujets de Theudon, contemplant de loin la flamme de ces incendies dont ils étoient environnés, & jouiſſant tranquillement & ſûrement de leurs poſſeſſions ſous la protection du vainqueur, rendoient graces à la prudence de Theudon, & béniſſoient le chriſtianiſme, à l'ombre duquel on vivoit ainſi en paix.

Cette guerre de Pannonie fut entiérement terminée en 797, & la Pannonie fut tranquille pendant toute l'année 798 ; mais en 799 on vit naître dans ce pays un grand orage du côté où on l'attendoit le moins. Ce Theudon, qui avoit montré tant d'empreſſement pour le baptême & pour l'alliance françaiſe, n'avoit voulu en effet qu'étendre ſa puiſſance & ſon autorité dans le pays, & que s'enrichir par la ruine de ſa patrie. Les principaux ſeigneurs de la nation avoient péri dans la guerre précédente. Theudon, délivré par-là de tous les rivaux que ſon ambition pouvoit redouter, crut que le premier qui s'annonceroit comme le reſtaurateur de la liberté, le premier qui propoſeroit aux Huns de ſecouer le joug étranger, auquel ils n'étoient point encore accoutumés, s'empareroit aiſément du trône de la Pannonie entière. Il trahit donc les Français comme il avoit trahi ſa patrie, & avec aſſez de facilité, parce qu'on ne ſe défioit point de lui. Lorſqu'enfin ſa mauvaiſe volonté fut manifeſte, on ſe hâta d'en prévenir les effets. Le duc de Frioul, Henri, & un des comtes de Bavière, lieutenans de Charlemagne, entrerent dans la Pannonie, livrerent bataille à Theudon, & remporterent une victoire qui coûta des larmes & un ſang précieux au vainqueur. Ce Theudon, qui n'étoit en politique qu'un hypocrite ambitieux & qu'un traître, étoit dans les combats un guerrier redoutable : il ſe défendit avec un grand courage. Un des comtes de la Bavière fut tué dans la bataille ; le duc de Frioul tomba dans une embuſcade où il périt auſſi ; tous deux étoient chers à Charlemagne & lui laiſſerent des regrets. Theudon avoit été pris ; il fut puni de mort comme vaſſal félon & rebelle. Il eut été à deſirer, pour lui & pour Charlemagne, qu'il fût mort les armes à la main ; il auroit évité la honte du ſupplice, & auroit épargné à Charlemagne la honte d'une violence odieuſe. Avec Theudon tomba pour jamais cette puiſſance des Huns, qui, même dans ſa décadence, offroit encore de beaux monumens de grandeur & de ſageſſe. Cette monarchie ou cette république (car ſa diviſion en cercles, qui a, dit-on, ſervi de modèle à celle de l'Empire, ſemble annoncer une république) avoit ſubſiſté avec gloire près de deux ſiécles & demi. Le fameux tréſor des Huns, enrichi, ſous Attila, des dépouilles de toutes les provinces de l'un & l'autre Empire d'Orient & d'Occident, & des dépouilles même de l'Italie & des Gaules, avoit été livré au pillage dans la guerre de 795.

THIBOUST. Ce nom, fameux dans la typographie, n'eſt pas étranger à la littérature. Les Thibouſt rappeloient le ſouvenir de ces imprimeurs du tems de François I & de tout ce ſeiziéme ſiécle, qui étoient des plus ſavans hommes de leur tems. Guillaume Thibouſt, qui étoit auſſi de ce tems, puiſqu'il vivoit en 1544, eſt connu pour avoir imprimé les *Complaintes d'une Dame ſurprife d'amour.*

Samuël Thibouſt ſon fils fut adjoint de ſa communauté en 1615, & imprimeur de l'Univerſité. Parmi les ouvrages ſortis de ſes preſſes, des curieux en typographie rechercheront encore la *Mythologie* ou l'*Explication des Fables*, par Baudouin, in-folio avec figures, & l'*Hiſtoire d'Eſpagne*, par Turquet, in-folio, deux volumes.

Claude Thibouſt, fils de Samuël, auſſi imprimeur de l'Univerſité, mourut ſubitement à Paſſy, en 1667.

Claude-Louis Thibouſt, fils poſthume de Claude, maître ès arts en 1685, adjoint de ſa communauté en 1709, imprimeur de l'Univerſité en 1715, reçut ce dernier titre par un acte de ce corps reſpectable, où il eſt dit que l'Univerſité, depuis près de deux cents ans, avoit pour imprimeurs & libraires les Thibouſt, *qui, contrà quàm cæteri librarii ſolent, pâtè in arte ſuâ nominis ac famæ, quàm diviſiarum ſibi ſuiſque comparare ſtuduerint.* Claude-Louis Thibouſt s'attacha particuliérement à l'impreſſion des livres de claſſes ; il ſavoit bien le latin & le grec ; il compoſa un poème latin à la louange de ſon art, *Typographiæ excellentia*, qu'il dédia & préſenta au Roi en 1718. Il mourut le 23 avril 1737.

Claude-Charles Thibouſt, fils de Claude-Louis, voulut d'abord être chartreux ; il entra même au noviciat ; mais la réflexion le rendit à la profeſſion de ſes péres. Il fut imprimeur du Roi & de l'Univerſité, & adjoint de ſa communauté en 1746. Son père & l'Ordre des Chartreux, quoiqu'il n'y fût pas entré, furent toute ſa vie l'objet de ſa tendre vénération. Homme de lettres & ami des arts, ainſi que ſon père, il fit graver le portrait de ſon père par le célébre Daullé, & mit au bas ces quatre vers :

Docte,

Digitized by Google

Docte, enjoué, plaisant, ce vieillard agréable
Fut un mortel humain, généreux, secourable,
Bon père, tendre ami, sans détour & sans fard,
Et celui de nos jours qui sut le mieux son art.

Il traduisit en français le poème de son père sur cet art: cette traduction parut en 1754 avec le latin à côté. Il aimoit toujours les Chartreux; il traduisit en prose françaiſe les vers latins qu'on liſoit dans leur petit cloître de Paris, & qui contenoient en abrégé la vie de ſaint Bruno, peinte par Leſueur dans vingt-un admirables tableaux. Il en fit deux éditions: l'une *in*-4°. avec le latin à côté, & les gravures des tableaux par François Chauveau; l'autre auſſi in-4°., en 1756, ſans gravures. L'ouvrage eſt dédié *au révérend Pere général & aux vénérables Peres chartreux*. Malgré cet amour pour la Chartreuſe & les Chartreux, il avoit apparemment une partie de l'enjouement qu'il attribue à ſon père; car ayant eu trop de goût pour ſe charger d'imprimer à ſes dépens la prétendue *Traduction littérale & poétique* (& qui n'eſt ni poétique ni littérale) *des Pſeaumes de David, ſelon la vulgate*, par M. Pepin, mais l'ayant imprimée, malgré lui, pour le compte de l'auteur, il s'en vengea par une critique aſſez gaie de cette traduction. Il eſt vrai que la traduction prêtoit beaucoup à la gaité. Un écrivain qui traduit *Deus protector meus & cornu ſalutis mea*, par *Dieu eſt mon protecteur: en lui je trouverai la corne de mon ſalut. Perdes omnes qui loquuntur menacium*, par *Vous perdrez tous ceux qui parlent le menſonge. Secundùm multitudinem ira ſua non quæret*, par *Il ne les cherchera pas ſelon la multitude de ſa fureur*, &c. Un tel traducteur eſt aſſurément fort plaiſant.

M. Thibouſt avoit auſſi entrepris une traduction d'Horace: voilà qui eſt encore bien loin de ſaint Bruno & des Chartreux. Il étoit occupé de cette traduction lorſqu'il mourut, le 29 mai 1757, à Berci. Il étoit né à Paris le 6 novembre 1701.

THIBOUTOT, (*Hiſt. de Fr.*), nom d'un château de Normandie, entre Fécamp & le Havre-de-Grace: la Maiſon de Thiboutot en a tiré ſon nom ou le lui a donné. Cette Maiſon, très-ancienne & alliée aux plus grandes Maiſons françaiſes, eſt, à ce qu'on croit, d'origine anglaiſe. Jean, ſeigneur de Thiboutot, vivoit du tems de ſaint Louis. Robillart de Thiboutot, chevalier, premier chambellan du Roi & gouverneur de Honfleur, mourut en 1317.

Lorſque les Anglais prirent, en 1418, le château de Thiboutot, la capitulation fut faite par Colin, ſeigneur de Thiboutot.

La terre de Thiboutot, qui eſt peut-être encore dans cette famille, & qui du moins y étoit il y a quarante ans, a été érigée en marquiſat par Louis XV, par des lettres du mois de juin 1720, en faveur de Louis-François de Thiboutot, lieutenant-général de l'artillerie, qui, d'abord ſimple capitaine de cavalerie, s'étoit trouvé dans une multitude de batailles & de combats différens; qui, étant ingénieur, avoit fortifié Condé, Aire, Saint-Omer; qui, à la défenſe de Mons, en 1709, avoit été bleſſé à la cuiſſe; qui, à la défenſe d'Aire, en 1710, avoit eu la mâchoire entièrement fracaſſée d'un coup de mouſquet, dans une ſortie où il commandoit. Ayant été nommé lieutenant-général de l'artillerie, il l'avoit commandée pendant la campagne de 1719 aux attaques des villes & châteaux de Fontarabie, de Saint-Sébaſtien, d'Urgel, de Roſes, &c.; enfin, jamais titre n'avoit été plus acheté ni mieux mérité.

THIERRIAT D'ESPAGNE, famille françaiſe qui dans l'eſpace d'un ſiècle a fourni bien des victimes à la patrie. Voici d'où l'on prétend que lui vient ce nom *d'Eſpagne*. Henri Thierriat, qui vivoit aux quinzième & ſeizième ſiècles, ayant été envoyé, en 1518, auprès de Charles I, roi d'Eſpagne, qui fut l'année ſuivante l'empereur Charles-Quint, ſe trouva près de ce Prince dans le moment où un officier maure alloit lui décharger un coup de hache d'armes ſur la tête. Il voit-ce une conjuration ou une ſédition, un aſſaſſinat ou un acte d'hoſtilité réputé légitime dans les combats? Quoi qu'il en ſoit, Thierriat, qui vit ce mouvement, arracha la hache au Maure, lui en fendit la tête & la préſenta toute ſanglante à Charles, qui par reconnoiſſance lui rendit la hache, lui ordonna de la mettre pour timbre au deſſus de ſes armes, avec cette deviſe, à laquelle le Roi devoit ſon ſalut, *velociter*, & lui donna pour lui & pour ſa poſtérité le ſurnom *d'Eſpagne*, ſi glorieuſement acquis.

Un des arrière-petits-fils de Henri, nommé Charles Thierriat, exempt des gardes-du-corps, gouverneur du Pont-de-Veſle, fut tué au ſiége de Bourg-en-Breſſe.

Florentin Thierriat, frère aîné de Charles, joignoit à la bravoure l'amour des lettres; il publia en 1666 trois Traités, *de la Nobleſſe de race*, *de la Nobleſſe civile* & *des Immunités des non-nobles*.

Louis, fils de Florentin, capitaine dans le régiment de Saint-Etienne, fut tué à Philisbourg en 1644.

Jean Thierriat, frère de Louis, premier capitaine au régiment de la Ferté-Senneterre, fut tué au ſiége de Montmédy en 1657, à la tête de ce régiment.

Odet, autre frère, capitaine dans le régiment de Champagne, tué à Valenciennes en 1656.

Michel, autre frère, capitaine dans le régiment de la Ferté, tué à Dole en 1667.

Charles, autre frère, ſe ſignala en Hongrie, où il fut bleſſé.

Henri, fils de Charles, capitaine de dragons dans le régiment du Roi, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1 juillet 1690.

Jean, capitaine dans le régiment de Piémont, fils de Jean nommé ci-dessus & tué à Montmédy, fut aussi tué à Gironne en 1684.

THOMAS. M. Thomas, de l'Académie françaiſe, eſt un des écrivains qui ont le plus honoré les lettres. Ses talens, l'uſage qu'il en a fait, ſon caractère, ſa conduite, tout en lui a mérité de ſervir de modele. Ses talens, comme tous ceux qui ont de l'éclat, & qui ſe diſtinguent par une phyſionomie particuliére, ont eu pluſieurs imitateurs qui, n'ayant pas comme lui le mérite de l'originalité, ſont reſtés au deſſous de lui. Ses vertus ont eu moins d'imitateurs. Sa premiére paſſion, dit M. le comte de Guibert, ſon ſucceſſeur à l'Académie françaiſe, fut l'amour de la vertu, la ſeconde fut l'amour de la gloire. En entrant dans l'Académie, il avoit juré de ſe dévouer pour jamais à la vérité, à la vertu; il ne laiſſe ni une action ni un écrit qu'on ne puiſſe placer à côté de ce ſerment.

M. Thomas perdit ſon père, étant encore dans l'enfance; une mére, digne de preſider à l'éducation d'un homme vertueux, le deſtina d'abord au barreau; mais les lettres le réclamoient & l'entrainoient. Ici M. de Saint-Lambert, qui, en qualité de directeur de l'Académie, recevant M. de Guibert à la place vacante, partageoit avec lui l'heureuſe fonction de louer M. Thomas, raconte une anecdote qui prouve bien que, comme l'avoit dit M. de Guibert, l'amour de la vertu l'emportoit encore chez M. Thomas ſur l'amour de la gloire. « Il étoit, dit M. de Saint-Lambert, enivré de » ſes eſpérances, lorſque ſa mère vint le trouver, » & lui reprocher d'oublier l'étude des lois. Com- » ment pouvoit-il négliger les moyens de parvenir » à une fortune qu'il auroit partagée avec elle & » avec ſes autres enfans? Elle verſa quelques » larmes: M. Thomas les vit couler. Il raſſembla » tous ſes ouvrages; il les jeta au feu en préſence » de ſa mère, & les vit brûler en fondant en » larmes. Il n'a jamais fait de ſacrifice qui lui ait » autant coûté. Mais il a dit, & il faut l'en croire, » que le ſouvenir de cette action avoit été pendant » toute ſa vie le plus délicieux de ſes ſouvenirs. »

Sa mère lui ayant permis depuis de ſe livrer à ſes goûts, indulgence dont il faut faire honneur, ou à ſa tendreſſe, ou à ſes lumiéres, M. Thomas, comme pour l'en récompenſer, la plaça, d'une maniére auſſi noble que touchante, dans ſa belle *Ode ſur le Tems*, couronnée en 1762 à l'Académie françaiſe:

Si je devois un jour pour de viles richeſſes,
Vendre ma liberté, deſcendre à des baſſeſſes;
Si mon cœur par mes ſens devoit être amolli:
O tems! je te dirois: Préviens ma derniére heure,
Hâte-toi, que je meure:
J'aime mieux n'être pas que de vivre avili..
Mais ſi de la vertu les généreuſes flammes
Peuvent de mes écrits paſſer dans quelques ames;
Si je peux d'un ami ſoulager les douleurs,
S'il eſt des malheureux dont l'obſcure innocence
Languiſſe ſans défenſe,
Et dont ma foible main doive eſſuyer les pleurs:

O tems! ſuſpends ton vol, reſpecte ma jeuneſſe;
Que ma mére, long-tems témoin de ma tendreſſe,
Reçoive mes tributs de reſpect & d'amour;
Et vous, gloire, vertu, déeſſes immortelles,
Que vos brillantes ailes
Sur mes cheveux blanchis ſe repoſent un jour.

Ce ne ſont pas ſeulement de beaux vers que nous préſentons ici à nos lecteurs, c'eſt M. Thomas tout entier, c'eſt le tableau le plus vrai de ſon ame, c'eſt l'hiſtoire de toute ſa vie.

M. Thomas fut célébre dès le collége, par l'éclat que ſes ſuccès répandirent ſur l'inſtitution des prix publics de l'Univerſité, inſtitution nouvelle alors. Mais le premier ouvrage par lequel il fut connu dans le monde fut une ode à M. de Séchelles, alors contrôleur-général. Cette ode annonçoit dès-lors un homme & un poëte.

En 1759 parut le poëme de *Jamonville*: cet officier français avoit été tué par les Anglais, dans une occaſion où ſa mort pouvoit être diverſement interprétée, ſelon les intérêts & les vues politiques. Nous ne balancámes pas, en France, à le regarder comme aſſaſſiné, à faire de cet attentat le motif d'une guerre, à réclamer la vengeance & les ſecours de l'Europe & de l'Amérique. Cependant s'il fut aſſaſſiné, l'aſſaſſin étoit ce même Waſhington que nous avons tant célébré depuis comme le héros de l'Amérique anglaiſe; mais en 1754, lorſqu'il ſervoit & commandoit les Anglais, il étoit pour nous un monſtre digne des plus grands châtimens. M. Thomas, bon citoyen, & ſurtout ennemi de toute violence, fut aiſement entraîné par les déclamations du tems; il les crut & ne les jugea point du fond du collége de Beauvais, où il avoit été fait profeſſeur en ſortant de ſes claſſes. En conſéquence de l'eſprit public qu'il voyoit régner autour de lui, en rendant à la mémoire de M. de Jumonville les honneurs toujours dus aux victimes d'Etat, il maltraita fort les Anglais & Waſhington. Grande leçon pour les hommes de génie, de ne pas trop ſe hâter de ſaiſir ces ſujets hiſtoriques & politiques avant que le tems ait calmé les paſſions, changé les intérêts & devoilé la vérité. On a dit que nul ne devoit être nommé *grand* ni *heureux* avant qu'on eût vu la fin de ſa vie: peut-être auſſi perſonne, avant ce terme fatal, ne doit-il être jugé, ſurtout défavorablement, dans des ouvrages conſacrés à la poſtérité. Ce poëme, au reſte, confirma les eſpérances que les premiers eſſais de M. Thomas avoient fait naître; mais bien-

Digitized by Google

tôt il ne s'agit plus d'eſſais ni d'eſpérances. Une noble & vaſte carrière s'ouvre devant M. Thomas: il entre dans la lice au moment où l'Académie françaiſe propoſe, pour ſujet de ſes prix, l'éloge des grands-hommes en tout genre. M. Thomas va célébrer la vertu & la gloire : le voilà dans ſon élément. Ce fut alors qu'on vit paroître, d'année en année, cette belle ſuite d'éloges ſublimes, tous couronnés, & dont le moindre mérite eſt de l'être, & qui, entremêlés de poèmes pareillement couronnés ou dignes de l'être, tels que l'*Epître au Peuple*, l'*Ode ſur le Tems*, ont porté rapidement en triomphe M. Thomas à l'Académie françaiſe, où il entra, dit M. de Guibert, comme les anciens vainqueurs montoient au capitole, précédés de leurs trophées & aux acclamations de tous les ordres de citoyens. Ce triomphe fut d'autant plus applaudi, que, par un trait d'équité généreuſe, qui étoit parfaitement dans ſon caractère, M. Thomas avoit refuſé d'en avancer le moment. Ecoutons parler M. de Saint-Lambert.

« On avoit placé M. Thomas dans un poſte ho-» norable, auprès d'un miniſtre qui lui marquoit » de la confiance & même de l'amitié; mais ce » miniſtre attribua une plaiſanterie qui répandoit » du ridicule ſur ſa ſociété, à un homme de lettres » aujourd'hui l'un des membres les plus illuſtres de » cette Académie. M. Thomas étoit ſon ami, & » connoiſſoit ſon innocence: on en pouvoit donner » des preuves, mais il auroit fallu perdre les vrais » auteurs de la plaiſanterie, & l'ami de M. Thomas » ne put y conſentir. Le miniſtre, pour empêcher » d'entrer à l'Académie un homme de lettres » dont il croyoit avoir à venger ſa ſociété, voulut » engager M. Thomas à demander une place qui » vaquoit; il ne put l'y déterminer, & fut mécon-» tent. Il ne renvoya pas M. Thomas, ſi ce n'eſt » pas renvoyer l'homme de bien qu'on a aimé, que » de le traiter avec indifférence. M. Thomas de-» manda la permiſſion de ſe retirer. »

Voilà M. Thomas & ſon illuſtre ami, non ſeulement juſtifiés (ils étoient au deſſus de l'apologie), mais même convaincus d'un procédé généreux dont ils furent victimes l'un & l'autre. Mais comment le véritable auteur de la plaiſanterie, quelle que fût ſa faute & quelque danger qu'il y eût pour lui à l'avouer, ne la révéloit-il pas lui-même. Cet aveu, mêlé d'excuſes, auroit eu un air de généroſité, propre à déſarmer la vengeance. Comment ſouffroit-il que l'innocent fût puni pour le coupable, qu'il fût traité avec une rigueur qui auroit encore été exceſſive quand même elle n'eût pas été injuſte? Car tout le monde ſait combien fut éclatante alors la diſgrace de l'homme déjà célèbre ſur qui elle tomba, & qui n'a ceſſé depuis d'ajouter à ſa gloire. Il perdit des places avantageuſes, ſa fortune fut renverſée, & le coupable put voir tout cela d'un œil tranquille, ainſi que le contre-coup qu'en reſſentit M. Thomas! Au reſte, nous ignorons quelles peuvent avoir été les cauſes particulières de ce ſilence qui nous étonne.

Les flatteurs du miniſtre, & ceux qui, pour l'intérêt de leur haine, l'excitoient à la vengeance, oſoient bien accuſer M. Thomas d'ingratitude, pour n'avoir pas voulu ſervir le reſſentiment de ſon bienfaiteur, reſſentiment qu'il ſavoit n'être pas fondé. Quoi! ſi mon bienfaiteur eſt vindicatif & injuſte, ou ſi on le rend tel, il faut que je ſerve ſon injuſtice, ſous peine d'ingratitude? Ainſi la reconnoiſſance, ainſi les vertus deviendroient l'inſtrument du vice. Une ſi étrange morale ne pouvoit être dans les principes de M. Thomas.

Un magiſtrat, membre de l'Académie, avoit fait un réquiſitoire, dans lequel des gens de lettres diſtingués, qu'il n'aimoit pas, ſe crurent déſignés d'une maniere injurieuſe & injuſte. Dans ces conjonctures arriva la réception de M. l'archevêque de Toulouſe à l'Académie; M. Thomas le recevoit en qualité de directeur. Le diſcours de M. Thomas, compoſé avant le réquiſitoire, & où il ne pouvoit avoir eu en vue le magiſtrat, contenoit, contre les ennemis & les détracteurs des lettres, quelques phraſes générales, dont le public s'aviſa de faire au magiſtrat une application contraire aux vues du directeur; ce qui rendit la ſéance fort déſagréable pour tous deux. Le magiſtrat, irrité, courut ſe plaindre à M. le chancelier de Maupeou, alors en place. Le chancelier n'avoit jamais lu, & n'aimoit pas ceux qui liſoient; il ſaiſit cette occaſion de traiter en coupable l'Ariſtide de la littérature, qu'il étoit las d'entendre appeler le *juſte*. Il ſe fit remettre le manuſcrit, en défendit l'impreſſion, & menaça M. Thomas de la Baſtille ſi, par quelque moyen que ce pût être, le diſcours venoit à paroître imprimé. M. Thomas, qui voyoit les diſpoſitions de ce miniſtre, & qui connoiſſoit, par la voix publique, de quoi il étoit capable, craignit que, pour effectuer la menace de la Baſtille, quelque perfide imprudence ne laiſſât tomber le manuſcrit entre les mains d'un imprimeur. Il eut la préſence d'eſprit & le courage de répondre: *Si l'on me rend reſponſable des événemens, le manuſcrit ne doit pas reſter dans d'autres mains que les miennes.* Le chancelier ſurpris n'oſa le refuſer.

Parmi beaucoup d'amis reſpectables, M. Thomas en eut un plein d'eſprit, de talens, de ſentimens honnêtes & de principes vertueux, mais qu'une indomptable impétuoſité de caractère, une inquiétude dévorante, jetoient à tout moment dans des tranſports de fureur, & rendoient d'un commerce inſupportable; c'eſt l'auteur *des Fauſſes Infidélités*, *de la Mère jalouſe* & de pluſieurs autres ouvrages, ou bons, ou du moins bien écrits. C'eſt de lui qu'on put toujours dire:

Æſtuat ingens
Imo in corde pudor, mixtoque inſania luctu
Et furiis agitatus amor & conſcia virtus.

C'eſt lui qui, plus poète encore par la manie de

tre ſes vers à tout le monde, que par le talent de les faire, arrivant chez M. Colardeau, alors mourant, après lui avoir demandé des nouvelles de ſa ſanté, légèrement & pour la forme, ſe mit à lui lire ſa comédie de *l'Homme perſonnel*, & à qui M. Colardeau dit : *Vous avez oublié un trait bien eſſentiel dans votre Homme perſonnel ; c'eſt d'aller lire ſa pièce toute entière à un ami mourant.*

Tel étoit M. Barthe ; tel qu'il étoit, M Thomas le ſupporta vingt ans, l'aima toujours, le calma quelquefois, & lui ayant ſurvécu, le regretta toute ſa vie. Ce n'eſt pas là le moindre éloge de l'ame de M. Thomas.

Il fut dédommagé de cette perte par un autre ami d'un grand talent, d'un caractère beaucoup plus aimable, & qui n'a laiſſé que des regrets aux honnêtes gens, dont des conjonctures malheureuſes l'ont ſéparé.

M. Thomas eſt mort, en 1785, chez M. l'archevêque de Lyon (Montazet, ſon confrère à l'Académie), dont il a reçu, dans cette triſte circonſtance, tous les ſecours, toutes les conſolations de la religion & de l'amitié : voilà le fait raconté dans toute la ſimplicité de l'hiſtoire ; le voici embelli par l'éloquence, mais ſans rien ajouter ni ôter à la vérité. « Il faut, dit M. de Guibert, » que j'acquitte, & la dette de M. Thomas & la » vôtre, & celle de tous les amis des lettres & de » la vertu, envers l'hôte généreux chez lequel il » a terminé ſes jours. Je croirois offenſer un prélat, » voué par état & par penchant à la bienfaiſance » & à l'hoſpitalité, ſi je le louois d'avoir rempli » envers un homme célèbre, & qui tenoit à lui » par les liens de la confraternité littéraire, un » devoir qu'il eût ſans doute également pratiqué » envers un étranger inconnu & malheureux. Mais » toutes les vertus s'embelliſſent encore par la » manière dont elles ſont exercées ; mais celles » d'un homme éclairé reçoivent de ſes lumières » un caractère & des formes qui ajoutent à leur » charme. Ainſi la ſenſibilité profonde qu'il a » marquée, la pitié à la fois délicate & coura- » geuſe par laquelle il a conſolé ſes derniers » momens, les larmes qu'il n'a pas cru que la fai- » vérité du ſacerdoce défendît d'accorder au talent » & à la gloire, le marbre religieux & ſenſible » dont il honore ſa cendre, méritent que je lui » adreſſe ici des remercîmens publics. Maſſillon » & Fléchier euſſent fait comme lui ; mais il eſt » beau de marcher ſur leurs traces, & quand on » les rappelle par ſon éloquence, de faire auſſi » ſouvenir d'eux par ſes actions. »

M. de Saint-Lambert dit que M. Thomas a dû à ſon caractère le genre, les beautés & même les défauts de ſes ouvrages ; qu'il n'a ni l'éloquence de Cicéron, ni celle de Boſſuet, mais peut-être celle qui auroit convenu à Caton d'Utique. On pourroit ajouter qu'il fut peut-être déplacé dans ſon ſiècle, comme on a dit que Caton l'avoit été dans le ſien, & à peu près par les mêmes raiſons ; mais pour ne parler que de ſon ſtyle, il n'a pas réuni tous les ſuffrages, & depuis ſa mort on le lit & on le vante moins. L'abbé d'Olivet, qui vouloit qu'on ne lût que Cicéron, diſoit : *Il a trop lu Tacite.* L'abbé de la Bleterie, qui avoit reçu de la nature quelque énergie, mais qui aimoit à s'en délaſſer par des phraſes proverbiales & baſſement familières, ne parloit qu'avec colère du ſtyle de M. Thomas, qui lui paroiſſoit roide & tendu. L'abbé le Batteux, dont le vol ne s'élevoit jamais bien haut, le perdoit de vue dans les nues, & l'accuſoit d'emphaſe & d'enflure. L'abbé Arnauld, liſant le compte que rendoit, ou plutôt la parodie que faiſoit un journaliſte ſatyrique d'un ouvrage de M. Thomas, diſoit : *Je ne peux pas m'empêcher de rire de tous ces petits coups d'épingle donnés dans les veſſies de M. Thomas.* Hélas ! que parloit-il de veſſie, lui dont le ſtyle toujours ſi fortement figuré dans la converſation même la plus ſimple, chargé de métaphores ſouvent ingénieuſes par la fineſſe des rapports, mais ſouvent outrées & bizarres, d'expreſſions pittoreſques, mais hyperboliques, étoit toujours, ſinon hors de la nature, du moins bien au-delà ?

L'élévation & l'énergie caractériſent l'éloquence de M. Thomas : ſon défaut eſt la continuité non interrompue de cette élévation & de cette énergie. M. Thomas ſemble ignorer cet art de s'élever & de deſcendre tour-à-tour, art qui tient de la ſoupleſſe, qui répand de la variété par cette alternative même, & qui, ramenant le lecteur à ſa portée ordinaire, le délaſſe des fatigues du vol élevé qu'on lui a fait prendre. Deſcendre ainſi ce n'eſt pas tomber, c'eſt ſe repoſer & reprendre haleine.

Ut ſpecioſa dehinc miracula promat.

Un homme de lettres, ami & admirateur de M. Thomas, en a porté ce jugement :

« Son ſtyle, ferme, fier & toujours ſoutenu dans » ſa majeſté ſublime, ne laiſſe rien à deſirer, ſi ce » n'eſt peut-être qu'il ſoit d'une perfection moins » égale, &

« Que, monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre. »

Son grand ouvrage ſur les Eloges, ſi modeſtement intitulé *Eſſai*, eſt un magnifique exemple de l'emploi que le génie ſait faire des richeſſes de l'érudition.

M. de Guibert donne une haute idée du grand poème épique, projeté & compoſé en partie par M. Thomas : il fait regretter les fragmens qu'on auroit pu en donner. Nous ignorons pourquoi ils n'ont point paru.

M. Thomas paroit avoir peu connu ces paſſions enchanteresſes qui tourmentent tant les humains, en leur montrant toujours le bonheur qui les fuit toujours. Sa deviſe auroit pu être :

Digitized by Google

Exultantiaque haurit
Corda pavor pulſans laudumque arrecta cupido.

Ce qu'il auroit pu dire de plus tendre à la perſonne qui a pu lui être la plus chère, c'eſt :

Vous ſerez, après la gloire,
Ce que j'aimerai le mieux.

THRASEAS PÆTUS. (*Hiſt. rom.*) A cet article, dans le Dictionnaire, il n'y a que le nom, ſans aucun récit, qui a ſans doute été oublié. Thraſéas Pætus étoit un ſénateur ſtoïcien, ſous l'empire de Néron, le plus vicieux & le plus criminel des Princes. Il ne put retenir ſon indignation, & ſortit du ſénat lorſqu'on y lut la lettre infâme que Sénèque avoit eu la foibleſſe de compoſer au nom de Néron, pour juſtifier l'aſſaſſinat de ſa mère, en la calomniant & l'accuſant d'avoir voulu le faire périr lui-même. Néron ne pardonna jamais à Thraſéas ce trait d'une vertu vigoureuſe. Burrhus, dans *Britannicus*, en parlant d'un tems où Néron, déjà tyran, n'avoit pas encore paru capable de ces grands crimes, dit pour prouver que Néron reſpectoit encore la vertu :

Thraſeas au ſénat, Corbulon dans l'armée,
Sont encore innocens malgré leur renommée.

Tacite dit que quand Néron, après avoir immolé pluſieurs perſonnages illuſtres, fut parvenu par degrés à vouloir faire diſparoître de la terre la vertu même, il fit périr Thraſéas Pætus & Bareas Soranus. *Trucidatis tot inſignibus viris, ad poſtremum Nero VIRTUTEM ipſam exſcindere conatus eſt, interfecto Thraſeâ Pato & Bareâ Sorano.* Thraſeas mourut avec le même courage qu'il étoit ſorti du ſénat, conſolant ſes parens & ſes amis, renvoyant ceux dont la douleur s'annonçoit par des ſignes trop éclatans, empêchant Arrie ſa femme de ſuivre l'exemple d'Arrie ſa mère en périſſant avec ſon mari, & lui recommandant de ſe conſerver pour leur fille, qui n'avoit plus qu'elle d'appui, diſant à un jeune homme qu'il avoit admis à ſes derniers momens : « Nous vivons dans un tems où il eſt bon que vous ayez ſous les yeux l'exemple d'une mort ſupportée avec conſtance, & faiſant de ſon ſang une libation à Jupiter *libérateur*, qui le délivroit du moins des miſères de la vie. »

THRASYLAUS, (*Hiſt. anc.*) : c'eſt le nom d'un Athénien, qui croyoit que tous les vaiſſeaux qui abordoient au port Pirée lui appartenoient. Cette erreur étoit l'effet d'une maladie dont on parvint à le guérir à force de remèdes ; mais revenu dans ſon bon ſens, il regretta ſa maladie, & demanda pourquoi on avoit eu la cruauté de lui ôter une erreur qui le mettoit en poſſeſſion de tout ſans rien ôter à perſonne. Horace raconte une choſe à peu près ſemblable d'un Argien, dont la folie étoit de ſe croire toujours au ſpectacle, applaudiſſant avec tranſport à des tragédies ſuperbes :

Fuit haud ignobilis argis
Qui ſe credebat miros audire tragœdos,
In vacuo lætus ſeſſor plauſorque theatro,
Cætera qui vitæ ſervaret munia recto
More, bonus ſanè vicinus, amabilis hoſpes,
Comis in uxorem, poſſet qui ignoſcere ſervis
Et ſigno læſo non inſanire lagenæ,
Poſſet qui rapem & puteum vitare patentem.
Hic ubi cognatorum opibus curiſque reſectus
Expulit helleboro morbum bilemque meraco,
Et redit ad ſeſe, pol! me occidiſtis, amici,
Non ſervaſtis, ait, cui ſic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratiſſimus error.

C'eſt à un habitant d'Abydos, non d'Argos, qu'Ariſtote donne la même aventure, & le ſavant M. Dacier nous apprend que le nom de cet heureux malade étoit Lycas.

THRASYLLE. (*Hiſt. anc.*) Thraſylle eſt un nom commun à pluſieurs ſavans chez les Grecs. Plutarque en cite trois : l'un eſt le plus célèbre de tous, verſé dans preſque toutes les ſciences, grand philoſophe pythagoricien & platonicien, grand aſtrologue, grand muſicien, qui dut principalement à ſon aſtrologie la faveur dont il jouit auprès d'Auguſte & de Tibère. Le ſecond eſt un philoſophe cynique, contemporain du vieil Antigone, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre. Le troiſième étoit de Mendès, ville d'Egypte : on ignore en quel tems il vivoit. Plutarque, ſi pourtant il eſt l'auteur du livre des fleuves qui lui eſt attribué, ſpécifie trois ouvrages de ce Thraſylle de Mendès. Quant au premier, quand nous diſons que c'étoit l'aſtrologue, contemporain & favori d'Auguſte & de Tibère, c'eſt en ſuivant l'opinion de M. l'abbé Sévin, qui, dans ſes *Recherches ſur la vie & ſur les ouvrages de Thraſylle*, inſérées au tome X des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, ne fait qu'un ſeul & même perſonnage de Thraſylle l'aſtrologue & de Thraſylle le muſicien, ou Thraſylle de Phlionte ; mais M. Burette, tome XIII du même Recueil, pag. 28 & ſuiv., diſtingue ces deux Thraſylles, que M. l'abbé Sévin n'a confondus que parce que l'aſtrologue a auſſi été muſicien & a même écrit ſur la muſique. M. Burette établit que l'aſtrologue n'étoit muſicien qu'en théorie & que comme mathématicien, rapportant les ſons, les intervalles, &c. la melopée, à la ſcience des nombres ; au lieu que le Thraſylle de Phlionte étoit un muſicien praticien, qui, comme Pindare, Simonide & Tyrtée, joignoit le mérite de la poéſie lyrique à celui de la muſique, & compoſoit, comme eux, des airs & des chants qui s'exécutoient auſſi ſur les inſtrumens.

Digitized by Google

TOUCHET (MARIE). (*Hiſt. mod.*) (*Voyez*, dans ce Supplément, l'article *Auvergne*, Charles de Valois, comte d'.)

TRÉBATIUS, (*Hiſt. rom.*), nom d'un juriſconſulte romain, auquel Cicéron adreſſe un aſſez grand nombre de lettres, & avec lequel il prend, plus qu'avec aucun autre, le ton de la plaiſanterie & de la familiarité. C'eſt apparemment le même Trébatius qu'Horace prend pour interlocuteur dans la première ſatyre du ſecond livre, où il ſe fait conſeiller par ce juriſconſulte, d'abjurer la ſatyre dont il prend le parti contre lui.

Sunt quibus in ſatyrâ videor nimis acer & ultrà
Legem tendere opus; ſine nervis altera, quidquid
Compoſui, pars eſſe putat, ſimileſque meorum
Mille die verſus componi poſſe. Trebati,
Quid faciam præſcribe. — Quieſcas. — Ne faciam, inquis,
Omninò verſus. — Aio. — Peream malè, ſi non
Optimum erat, verùm nequeo dormire.

Le juriſconſulte, fatigué de ſes excuſes & de ſes prétextes, finit par l'avertir que les lois puniſſent les vers ſatyriques.

Sed tamen ut monitus caveas, ne forte negoti
Incutiat, tibi quid ſanctarum inſcitia legum,
Si mala condiderit in quem quis carmina, jus eſt
Judiciumque.

C'eſt ici qu'Horace s'en tire par cette plaiſanterie.

Eſto, ſi quis mala, ſed bona ſi quis
Judice condiderit laudatus Cæſare, ſi quis
Opprobriis dignum latraverit integer ipſe,
Solventur riſu tabulæ, tu miſſus abibis.

TUTOR. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Civilis.*)

Digitized by Google

VACHET. C'eſt le nom, 1°. de Pierre-Joſeph *du Vachet*, orateur, mort vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle. On a imprimé, en 1664, à Saumur, un recueil de ſes poéſies latines;

2°. De Jean-Antoine *le Vachet*, prêtre, inſtituteur des Sœurs de l'*Unionchrétienne*, & directeur des Dames hoſpitalières de Saint-Gervais, auteur de quelques ouvrages aſcétiques aſſez ignorés, mort le 6 février 1681;

3°. De Penigne *Vachet*, prêtre miſſionnaire, employé, pendant la plus grande partie de ſa vie, dans les travaux de la miſſion; en Aſie, à Siam; à la Chine; en Afrique, à Alger & dans d'autres contrées. Né à Dijon; mort à Paris le 19 janvier 1720.

VAILLANT. Ajoutons aux ſavans de ce nom, dont il eſt parlé dans le Dictionnaire, Germain *Vaillant* de Guellis, abbé de Painpont, en latin *Germanus Valens Guellus Pimpontius*, né à Orléans. Il s'éleva, par ſon mérite littéraire, à l'évêché de cette ville, mais il n'en fut pas long-tems évêque; il paroit qu'il fut nommé à cet évêché en 1586, & il mourut le 25 ſeptembre 1587, à Meun-ſur-Loire, maiſon de campagne des évêques d'Orléans. Il étoit ſavant dans la langue greeque, & fut regardé comme un des bons poëtes du ſeizième ſiècle. François I eſtimoit beaucoup ſon ſavoir & ſes lumières. Divers ſavans, Scioppius, Sainte-Marthe, en parlent avec éloge.

VALAVOIRE. M. de Valavoire fut un officier de marine fort célèbre du tems de Louis XIV. Il l'eſt ſurtout par deux grandes expéditions, celle de Naples en 1644, & celle de Meſſine en 1675. En 1647 la *fidelle* ville de Naples s'étant révoltée contre l'Eſpagne, ſe déclara république le 17 octobre, & prenant pour modèles Veniſe & Gênes, nomma pour Doge le duc de Guiſe, Henri, petit-fils du *Balafré*, le même que le cardinal de Richelieu, en 1641, avoit fait décapiter à Paris en effigie. Le duc de Guiſe, ſans être formellement autoriſé par la France, s'étoit livré en aventurier à cette entrepriſe. Après quelques ſuccès brillans, il eut de grands revers, fut fait priſonnier, &, n'étant autoriſé de perſonne, il alloit être traité en criminel; & ne fut ſauvé que par la clémence de Philippe IV, qui ſe contenta de le tenir en priſon, & à la généroſité du grand Condé, qui, pour prix des ſervices qu'il rendoit à l'Eſpagne, demanda & obtint la liberté du duc de Guiſe.

En 1674 le même duc de Guiſe fit une ſeconde entrepriſe ſur Naples, mais il eut ſoin de ſe faire autoriſer par la France. Il obtint un ordre d'armer à Toulon une flotte dont il auroit le commandement. Cette flotte ſortit du port de Toulon le 5 octobre 1674, &, après avoir eſſuyé beaucoup de contre-tems, elle arriva le 13 novembre à la vue de Caſtellamare, à quelques lieues de Naples. Le gouverneur de Caſtellamare, ſomme de ſe rendre, répondit avec fierté. Le duc de Guiſe fit la deſcente, &, bien ſecondé par de bons officiers français à la tête deſquels étoit le marquis de Valavoire, gentilhomme provençal, il ſe rendit promptement maître, & de la ville, & du château; mais les ordres du Roi pour l'approviſionnement de la flotte & pour tout ce qui pouvoit faire réuſſir l'entrepriſe, ayant été mal exécutés, le duc de Guiſe, Valavoire & ſes Français ſignalèrent, dans divers combats, une valeur héroïquement ſtérile. Cette ſeconde expédition du duc de Guiſe dans le royaume de Naples fut pour lui, comme la première, ſans ſuccès & non pas ſans gloire.

Valavoire fut plus heureux dans l'expédition de Meſſine: ſon entrée dans cette ville fut le triomphe d'un ſauveur, d'un libérateur. Il prépara l'entrée plus triomphante encore dans cette ville, de M. de Vivonne, commandant en chef de la flotte françaiſe; il partagea la gloire de ce général & du commandeur de Valbelle, à la priſe & à la bataille d'Agouſta, où Ruyter reçut le coup mortel, & à la bataille de Palerme, qui conſomma la réduction de la Sicile. (*Voyez* l'article ſuivant, *Valbelle.*)

VALBELLE. La maiſon de Valbelle tire ſon origine des anciens vicomtes de Marſeille, qui avoient une origine commune avec les comtes de Provence & de Forcalquier. La branche de Valbelle étoit déjà formée & détachée du tronc commun dès l'an 1055.

Guillaume I, né en 1102, ayant eu en partage la terre de Valbelle, en prit le nom qu'il tranſmit à ſa poſtérité; il figura dans les Croiſades, fit pluſieurs voyages à la Terre-Sainte, & s'attacha, comme parent, à la cour des comtes de Provence.

Son fils, ſon petit-fils, ſon arrière-petit-fils, prirent des alliances dans les maiſons de Sabran, d'Oraiſon & d'Agoult.

Geoffroi II, ſeigneur de Valbelle, petit-fils du dernier des trois Valbelle que nous venons d'indiquer par leurs relations avec Guillaume I, ſe ſignala par ſa valeur & ſes ſervices ſous le roi de Naples, Robert. En 1327 il leva, en Provence, des troupes qu'il conduiſit dans le royaume de Naples, au ſecours de Charles, duc de Calabre, fils de ce roi Robert.

Geoffroi de Valbelle, petit-fils de Geoffroi II,

périt glorieusement l'an 1443, en défendant la ville de Marseille lorsqu'Alphonse, roi d'Arragon, s'en rendit maître.

Un autre Geoffroi, frère aîné de celui-ci, fut employé utilement par Marie de Blois, comtesse de Provence, mère & tutrice de Louis II, roi de Naples, à faire cesser les troubles de la Provence. Il fut le trisaïeul de Honoré de Valbelle, qui se signala deux fois, & toutes les deux fois avec un plein succès, dans la défense de Marseille, d'abord contre le connétable de Bourbon, qui fut obligé d'en lever le siége en 1524, ensuite contre Charles-Quint, qui, dans sa fameuse & malheureuse expédition de Provence, en 1536, tenta vainement de surprendre Marseille, & n'osa pas même en former le siége. Honoré a laissé des Mémoires écrits de sa main, sur cette double défense de Marseille.

Cosme, premier du nom, fire de Valbelle, fils d'Honoré, fut capitaine de cinquante hommes d'armes sous François I, & se distingua par sa valeur à la bataille de Cerisoles, en 1552, sous Henri II. Il commanda trois galeres qu'on envoyoit dans le royaume de Naples, au secours du prince de Salerne. En 1553 il fut employé avec M. de Thermes, à la prise de l'île de Corse. Henri II lui donna la charge de pannetier ordinaire de sa Maison.

Antoine, fils de Cosme, fut aussi capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, & commandant d'une de ces galeres. Il commanda sur terre les troupes de Provence à l'attaque de la ville de Cuers, sous les ordres du comte de Tende, gouverneur de cette province. Il commanda, en 1579 & en 1584, celles que la ville de Marseille leva contre les Huguenots, dont Henri IV étoit alors le chef, c'est-à-dire que Marseille étoit alors ligueuse; mais Henri III, qui régnoit alors, n'étoit fait déclarer chef de la Ligue.

Cosme II, fils d'Antoine, fut capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, & commandant d'une galere au combat des galeres de France contre celles d'Espagne, sous Louis XIII, en 1638; le 15 août, devant Gênes, âgé de soixante-dix ans; il reçut douze blessures, & ne pouvant plus combattre ni même se soutenir, il se fit attacher au mât de sa galere, & continua de donner ses ordres avec tant de sang froid & de présence d'esprit jusqu'à son dernier moment, qu'il assura en mourant la victoire à son parti. Louis XIII écrivit, à ce sujet, à Jean-Philippe, fils de Cosme II, une lettre de consolation sur la perte d'un tel père, dont il lui donna toutes les charges.

Ce fils, Jean Philippe, digne de cette faveur, étoit lieutenant de la galere que commandoit son père à ce combat naval de 1638, où Cosme fut tué. Jean-Philippe y fut blessé & fait prisonnier; il se distingua aussi aux siéges d'Orbitello, de Tarragone & du cap de Quiers. Il mourut d'une blessure qu'il avoit reçue à la tête.

Cosme III, fils de Jean-Philippe, suivit Louis XIV en Flandre, en Hollande, en Allemagne, en Franche-Comté; au passage du Rhin, il traversa le fleuve à la nage à la tête d'un escadron des gardes-du-corps; à la prise de Maestricht, il fut enterré sous un fourneau & blessé; à la bataille de Senef, il reçut plusieurs contusions, & resta seul officier de l'escadron des gardes-du-corps qu'il commandoit, tous les autres ayant été tués ou blessés. Au combat de Cokesberg près Strasbourg, en 1677, le 7 octobre, avec la seule compagnie de chevau-légers, il battit quatre escadrons des Impériaux, qui avoient cru l'envelopper.

Dans la branche de Montfuron-Ribiès, Bruno de Valbelle-Montfuron, chevalier de Malte, capitaine de galère, chef d'escadre, mourut le 2 août 1701, à Lisbonne, où il commandoit les galères du Roi.

Joseph, frère de Bruno, & comme lui chevalier de Malte, fut tué à la bataille de Senef, auprès du marquis de Valbelle, Cosme III, son parent, dont il vient d'être parlé plus haut.

Dans la branche de Tourves, Léon de Valbelle, tige de cette branche, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, servit longtems avec distinction, & fut député pour la noblesse de Provence aux états-généraux de 1614.

Jean-Baptiste de Valbelle, marquis de Tourves, son fils, eut huit fils, dont les 4e. 5e. 6e. & 7e., Alphonse, capitaine de vaisseau; Ignace, enseigne de vaisseau; Bertrand & Pierre, tous quatre chevaliers de Malte; & le dernier (Pierre), tué au service de la Religion. Le huitième & dernier (François de Valbelle de Tourves) fut évêque de Saint-Omer, ainsi qu'un de ses neveux, Alphonse-Joseph de Valbelle de Tourves.

Un frère de celui-ci, Claude-Léon, chevalier de Malte, guidon des gendarmes de Berry, fut blessé au combat d'Oudenarde en 1708, & tué en 1709 à la bataille de Malplaquet.

La branche de Maragues-Rians a aussi produit des guerriers distingués & utiles à l'Etat.

La branche de Tourves, qui vient d'être mentionnée, a fini par des présidens au parlement de Provence.

Nous nous sommes réservé de terminer cet article par le nom d'un des personnages les plus illustres de cette Maison, le commandeur de Valbelle, Jean-Baptiste, un des fils de ce Cosme II, dont nous avons parlé dans la liste des guerriers de la branche aînée: c'est ce Cosme II, le héros du combat de 1638 devant Gênes. Les Génois lui firent, dans cette ville, de magnifiques obsèques. S'il n'a pu être reuni à ses ancêtres, dans la chapelle consacrée à leur sépulture, chez les grands Carmes de Marseille, son épitaphe, qu'on annonce comme un digne objet de curiosité, y tenoit sa place parmi eux, & une place distinguée.

Jean-Baptiste, son second fils, est celui dont nous

Digitized by Google

nous parlons ici. Chevalier de Malte, il se signala jeune encore au service de cette religion, & mérita dès-lors d'être fait capitaine de galère du Roi, ensuite de vaisseau, sous la régence d'Anne d'Autriche, & au milieu des troubles de la Fronde il fut toujours fidèle à l'autorité légitime. Défenseur généreux de l'Etat contre les Espagnols, & de la religion de Malte contre les Turcs avant que Louis XIV eût créé la marine françaife, le commandeur arma plusieurs vaisseaux à ses dépens contre ces deux ennemis. En 1655 il se battit, pour soutenir l'honneur du pavillon français, contre quatre navires anglais avec un seul vaisseau; il démâta deux vaisseaux ennemis, & obtint une capitulation honorable, au moyen de laquelle il fut ramené dans les ports de France avec son équipage & son canon. En 1669 il commanda une escadre pour le secours de Candie, & en mena une autre sur les côtes de Tunis & d'Alger. Dans les combats de mer contre les Hollandais, en 1672 & 1673, il acquit beaucoup de gloire; mais c'est surtout l'expedition de Messine, en 1674 & les années suivantes, qui l'immortalise. Messine étoit partagée en deux factions: les Merli, partisans de l'Espagne, & les Malvizzi, qui se mirent sous la protection de la France. Le duc de Vivonne, qui se préparoit à conduire une armée navale en Catalogne, reçut de sa cour des ordres, en exécution desquels il détacha de sa flotte le commandeur de Valbelle avec une escadre de six vaisseaux de guerre & de trois brulots, pour aller au secours de Messine. Le commandeur de Valbelle parut à la vue de cette place le 28 septembre 1674, & doubla le phare. Aussitôt que les députés messinois, revenus avec l'escadre de Valbelle, eurent fait leur rapport au sénat, on arbora partout, au bruit des tambours & des trompettes, l'étendard & les armes de France; le lendemain on proclama Louis XIV roi & sauveur de Messine. Dans le même tems une flotte espagnole, venant de la Catalogne, s'avançoit avec confiance, voyant toujours flotter l'etendard d'Espagne sur les tours du chateau, qui se défendoit encore contre la ville; mais les Malvizzi ayant surpris ce chateau, la flotte espagnole n'arriva que pour voir cet étendard renversé faire place à l'étendard de France. Louis XIV se hâta d'envoyer de puissans secours à Messine, sous la conduite du marquis de Valavoire, qui entra dans Messine aux cris de *Vive le roi de France, notre maître & notre libérateur!* C'étoit le 5 janvier 1675.

Le duc de Vivonne lui-même parut, le 11 février, avec huit vaisseaux de guerre & trois brulots. La flotte espagnole voulut lui disputer le passage; Valbelle le lui ouvrit, & Vivonne, Valbelle & Valavoire réunis livrèrent un combat sanglant & opiniâtre; enfin les Espagnols cédèrent la victoire & se retirèrent à Naples. Le duc de Vivonne entra en triomphe dans le port de Messine, & reçut, le 28 avril, au nom de Louis XIV & comme son vice-roi dans Messine, le serment de fidélité des habitans.

Vivonne prit encore, en Sicile, Agoufta le 17 août. Les Etats-Généraux envoyèrent au secours de l'Espagne une flotte sous le commandement de leur célèbre Ruyter: Duquesne lui fut opposé. Il y eut entr'eux, le 8 janvier 1676, vis-à-vis les côtes de la Calabre, un furieux combat: Ruyter, de son aveu, n'avoit rien vu de plus terrible. Divers renforts étant arrivés de part & d'autre, Ruyter voulut reprendre Agoufta; Vivonne & Valbelle vinrent au secours. Alors se livra, le 22 avril, cette fameuse bataille d'Agoufta, où Ruyter eut la jambe droite fracassée & la moitié du pied gauche emportée par un coup de canon parti du bord de Valbelle, qui commandoit l'avant-garde après la mort du vice-amiral François d'Almeras, tué dès le commencement de la bataille. Le siége d'Agoufta fut levé, & Ruyter alla mourir de ses blessures dans le port de Syracuse. Le 3 juin suivant, troisième combat, qui fut absolument décisif, & où Vivonne & Valbelle détruisirent les restes de la flotte combinée d'Espagne & de Hollande devant Palerme; le vaisseau amiral espagnol prit feu, ainsi que quelques galères & trois vaisseaux hollandais; le vice-amiral d'Espagne & le contr'amiral hollandais sautèrent en l'air; les Espagnols ne furent plus en état de rien entreprendre en Sicile. L'an 1679 le commandeur de Valbelle fut chargé de châtier les corsaires de Tripoly, qui avoient exercé quelques pirateries contraires à leurs traités avec la France. Valbelle les réduisit à demander pardon & à mettre en liberté un grand nombre d'esclaves. Au retour de cette expédition, Valbelle fut nommé par le pape Innocent XI, bailli & grand-croix de l'Ordre de Malte. Valbelle mourut en 1681.

VALDAGNO (Joseph), médecin de Vérone, vivoit dans le seizième siecle; il a traduit en latin & enrichi de notes le Traité de Proclus sur le mouvement, & composé de son chef différens ouvrages de physique, de mathématiques & de médecine, notamment un Traité de l'usage de la thériaque dans les fièvres pestilentielles. Manget, dans sa Bibliothèque des auteurs qui ont écrit fur la médecine, & le marquis Maffei dans sa *Verona illuſtrata*, font mention de Valdagno & de ses ouvrages.

VALDÈS est le nom de divers personnages.

1°. Jean, jurisconsulte espagnol, fait chevalier par l'empereur Charles-Quint, alla se faire Luthérien en Allemagne, & entraina dans ce parti Pierre Vermilli, nommé Pierre Martir, & le fameux Bernardin Ochin, général des Capucins. Ce Jean Valdès avoit établi, dans le royaume de Naples, une église réformée: l'inquisition la dissipa. Jean Valdès mourut vers l'an 1540.

2°. Un autre Jean Valdès vivoit à Rome du

tems du pape Jules II. Il étoit jeune, beau, bien fait, aimable & riche. Il devint amoureux de la fille d'un sénateur, & offrit de l'épouser : le contrat de mariage dressé & signé, on apprend qu'il est engagé dans les Ordres & même prêtre. Sur la plainte du sénateur, Valdès est enfermé au château Saint-Ange ; il offre d'épouser sa fiancée si le Pape veut lui accorder une dispense ; lui permettre de renoncer à l'état ecclésiastique. On croit apparemment la dispense possible, car sur cette promesse Valdès fut mis en liberté ; mais pendant qu'on sollicitoit la dispense, Valdès se jeta par la fenêtre & se tua ; sa maîtresse désolée voulut en faire autant : on veilla sur elle, & elle finit par se faire religieuse.

3°. Jacques Valdès, espagnol comme le premier Jean, fut conseiller au conseil de Grenade. Il est auteur d'un livre dans lequel il prétend asseurer à l'Espagne la préséance sur tous les autres Etats. Le fameux Jérôme Bignon lui fit l'honneur de le réfuter savamment & solidement, n'ayant alors que dix-huit ans. Jacques Valdès vivoit dans les seizième & dix-septième siecles.

VALEGERAN (ALEXANDRE), jésuite, un des plus célebres missionnaires de la Société dans les Indes, à la Chine, au Japon, mourut à Macao le 20 janviet 1666.

VALENS. A cet article, il n'est parlé, dans le Dictionnaire, que de deux Empereurs ou tyrans. Ce nom est aussi celui d'un médecin, un des amans de Messaline ; d'un mathématicien célebre du tems de Constantin-le-Grand ; de deux évêques ariens du quatrième siècle, l'un évêque de Murse en Mœsie, l'autre de Milan ; d'un professeur royal de Paris, natif de Groningue, qui vivoit sous Henri IV & sous Louis XIII, & qui est auteur d'une multitude de harangues & de poésies sur les principaux événemens de son tems, & sur divers autres sujets tant sacrés que profanes. Il s'appeloit, dans l'Université, *Petrus Valens* : son vrai nom hollandais étoit *Struik*. Né en 1561 ; mort en 1641.

VALLE ou VALLA. (*Hist. litt. mod.*) Laurent Valle, *Laurentius Valla*, l'un des plus savans hommes, des plus habiles humanistes & des plus sanglans critiques du quinzième siècle, ennemi & rival du Pogge ; ces deux savans vomirent l'un contre l'autre des torrens d'injures, & faits pour honorer les lettres par leurs talens, les déshonorèrent autant qu'il étoit en eux par leurs fureurs. Laurent Valle eut le mérite de tirer la langue latine de la barbarie où l'avoient jetée depuis plusieurs siècles les écrits de scholastiques & de jurisconsultes ; il lui rendit ses élégances perdues, mais il les employa trop à dire d'élégantes injures. *Acerrimâ mordacitate sud &..... satyricâ perstrictione infamis*, comme l'appelle Sponde. Ce ne fut pas seulement à ses rivaux & aux ecrivains de son tems qu'il se rendit redoutable ; il n'épargna ni Aristote, ni Cicéron, ni Virgile en littérature ; ni saint Augustin, ni saint Jérôme, ni saint Thomas d'Aquin en théologie : on l'accuse même de s'être vanté d'avoir dans son carquois des flèches contre le Messie lui-même. Son philosophe favori étoit Epicure, contre lequel tout le monde se déchaînoit alors, & l'écrivain dont il faisoit le plus de cas étoit Quintilien. On a dit de Laurent Valle dans une épigramme latine, que Jupiter l'auroit reçu dans le ciel s'il n'avoit craint sa langue & sa censure, & que Pluton n'osoit parler latin devant lui dans les enfers. Alphonse-le-Magnanime, roi d'Arragon & de Naples, voulut apprendre de lui le latin à cinquante ans, & sa protection fut souvent utile à Laurent Valle. Celui-ci, né à Rome en 1415, s'y étoit fait tant d'ennemis, qu'il fut obligé d'en sortir ; il ne respectoit aucun des préjugés de la cour de Rome, & il osoit même y attaquer la prétendue donation de Constantin, bien reconnue aujourd'hui pour fausse, mais qui passoit alors pour l'article de foi le plus sacré. François Philelphe l'avoit cependant averti expressément de ne pas toucher à ce dogme délicat s'il n'étoit pas las de vivre. Sorti ou chassé de Rome, il choisit pour asile Naples & la cour d'Alphonse, où il trouva en effet de l'appui ; mais les theologiens qu'il ne savoit pas ménager, l'y poursuivirent ; il fut mis à l'inquisition, excommunié, dit-on, au feu ; mais Alphonse vint à son secours, & Laurent Valle en fut quitte pour une abjuration & pour être fouetté par les inquisiteurs dans le cloître des Jacobins. Sponde du moins le rapporte ainsi ; mais on trouve quelque difficulté à concilier ce traitement qu'on veut qu'il ait reçu de l'inquisition, avec l'accueil que lui fit à Rome, où il retourna, le pape Nicolas V, à la vérité grand ami des lettres, qui lui donna non-seulement la permission d'enseigner publiquement, mais encore une pension.

Si Laurent Valle eut beaucoup d'ennemis, il eut aussi ses partisans, comme en ont toujours les hommes célebres, soit en bien, soit en mal. Vossius, dont le suffrage n'est certainement point à dédaigner, dit que Laurent Valle n'a pas été moins utile à la république des lettres, que Camille à la République romaine. On pourroit en effet lui appliquer le *referentem signa Camillum*, par allusion aux élegances de la langue latine, qu'il a ramenées dans la littérature.

Outre cet excellent livre des élégances de cette langue, livre que ses ennemis lui ont vainement contesté, il a donné des traductions d'Homère, d'Hérodote, de Thucydide ; elles sont peu estimées : il ne savoit pas aussi bien le grec que le latin. Il a écrit aussi l'histoire de Ferdinand, roi d'Arragon, père d'Alphonse-le-Magnanime son bienfaiteur, & un *Traité du Faux & du Vrai*. Ses ouvrages, recueillis en 1540 à Bâle, forment un volume in-folio.

Un autre Valla (Georges), médecin & pro-

Digitized by Google

feſſeur de belles-lettres à Veniſe, eſt auteur d'un livre *De expetendis & fugiendis rebus*. Mort vers l'an 1460.

VALLERIOLA *ou* VARIOLA (François), médecin & profeſſeur en médecine à Turin, au ſeizième ſiecle, a joui d'une grande réputation, & de théorie, & de pratique. Il a beaucoup écrit ſur ſon art. Mort vers l'an 1580.

VALLÈS (François), dit *Covarrubias*, du nom du lieu de ſa naiſſance dans la Vieille-Caſtille en Eſpagne, fut médecin du roi d'Eſpagne, Philippe II, & Manget dit que l'Eſpagne n'a jamais eu de médecin ni plus habile ni plus profondément ſavant; il a auſſi beaucoup écrit ſur ſon art, & très-bien; il a fait d'utiles Commentaires ſur les principaux Traités de Gallien, ſur les *Aphoriſmes* & le *Traité des Alimens* d'Hippocrate; il a auſſi traduit du grec & commenté les huit livres de *la Phyſique* d'Ariſtote. On ignore le tems de ſa mort.

VALLIÈRE (La Baume le Blanc de la), (*Hiſt. de Fr.*), famille françaiſe, originaire du Bourbonnois.

1°. Perrin, ſeigneur de la Baume ſur l'Allier, qui vivoit en l'an 1300, acquit du nom à la guerre.

Une branche de cette famille s'établit vers l'an 1400, au château de la Vallière en Touraine, dont elle tire ſon nom.

2°. Laurent le Blanc, ſecond du nom, ſeigneur de la Vallière, fut tué au ſiége d'Oſtende le 15 mars 1602.

3°. Charles de la Baume le Blanc ſon neveu, ſeigneur de la Gaſſerie, fut tué au ſiége de Spire.

4°. François de la Baume le Blanc, frère de Charles, fut choiſi à vingt-ſix ans par le roi Louis XIII, pour ſervir ſous le maréchal de Grammont en qualité de maréchal de bataille (& il n'y en avoit que deux alors); il ſe fit dans cet emploi une réputation qui s'étendit au-delà des bornes de la France. Il étoit chevalier de Malte, &, ſur un bruit que les Turcs alloient attaquer cette île, le grand-maître s'empreſſa de le réclamer. Les Vénitiens lui offrirent auſſi la charge de meſtre-de-camp général de leur armée. Il reſta au ſervice de France, &, après avoir continué de ſe ſignaler en pluſieurs occaſions, il fut tué au ſiége de Lérida en 1644. On ajoute dans la nouvelle édition de Morery (de 1759), (qui mérite plus d'attention que les autres, parce qu'elle a été faite elle-même avec plus d'attention), que François de la Baume devoit commander l'armée de Catalogne après que le prince de Condé auroit repaſſé en France; en ce cas le ſiége de Lérida, où François fut tué, eſt celui de 1647, & non pas celui de 1644, car de 1642 à 1647 il y a trois ſiéges de Lérida: celui de 1644, c'étoient les Eſpagnols qui le faiſoient, & il réuſſit. Les deux autres échouèrent, quoique formés par deux des plus grands généraux du ſiecle, le comte d'Harcourt-Lorraine & le grand Condé; celui du comte d'Harcourt en 1646, celui du prince de Condé en 1647. François de la Baume eſt auteur d'un livre intitulé *Pratique & Maximes de la guerre*.

5°. Louis, ſeigneur de Boële, fils des deux précédens, fut tué au ſiége de Damvilliers.

6°. Leur frère aîné, Laurent de la Baume le Blanc, troiſième du nom, marquis de la Vallière, pouvoit dire:

Et ſi fata ſuiſſent,
Ut eaderem, meruiſſe manu.

Au paſſage de Brai il ſoutint preſque ſeul tout l'effort des ennemis, en couvrant la retraite de l'armée. A la journée d'Avein, en 1635, il rompit le bataillon du général Lamboi; il ne ſe diſtingua pas moins aux batailles de Sedan & de Rocroi.

7°. Il fut père de la célebre Louiſe-Françoiſe de la Baume le Blanc, ducheſſe de la Vallière, l'une des ames les plus tendres qui aient exiſté, & la ſeule maîtreſſe du Roi, peut-être, qui ait véritablement aimé ſon maître: on ſait avec quelle tendreſſe & quel défintéreſſement elle l'aima. On ſait comment elle s'en punit: elle l'aimoit avant d'en être aimée, elle l'aima encore après. Elle pouvoit dire comme Zaire:

Voulez-vous que ce cœur devant vous ſe dépoüille?
Sachez donc qu'en ſecret.....
Il ſoupiroit pour vous avant que vos tendreſſes
Vinſſent juſtifier mes naiſſantes foibleſſes;
Qu'il prévint vos bienfaits, qu'il brûloit à vos pieds,
Qu'il vous aimoit enfin lorſque vous m'ignoriez;
Qu'il n'eut jamais que vous, n'aura que vous pour maître.
J'en atteſte le ciel que j'oſt..nſe peut-être;
Et ſi j'ai mérité ſon éternel courroux,
Si ce cœur fut coupable, ingrat, c'étoit pour vous.

Il eſt très-vraiſemblable que M. de Voltaire, en faiſant ces vers, penſoit à mademoiſelle de la Vallière. Louis XIV l'avoit aimée par reconnoiſſance, par le mouvement naturel de l'amour propre flatté, le haſard l'ayant rendu témoin des tranſports d'admiration & d'amour qu'il inſpiroit à cette tendre fille, ſur laquelle ſes regards n'étoient point encore tombés. Elle mourut le 6 juin 1710, carmélite, ſous le nom de *ſœur Louiſe de la Miſericorde*. On a d'elle un livre de piété ſous le titre de *Réflexions ſur la miſericorde de Dieu*. « Cette petite violette » qui ſe cachoit ſous l'herbe, dit madame de Sé» vigné, & qui étoit honteuſe d'être maîtreſſe, » d'être mère, d'être ducheſſe: jamais il n'y en » aura ſur ce moule. » Quel éloge en trois lignes! & c'eſt une dévote qui le fait, mais une dévote ſenſible.

Louis XIV érigea en 1667 pour mademoiſelle

de la Vallière & pour Marie-Anne sa fille, qui fut depuis cette belle princesse de Conti, la terre de Vaujour en duché-pairie. La princesse de Conti, avec le consentement du Roi, fit don de ce duché, en 1698, à Charles-François de la Baume le Blanc son cousin-germain, qui obtint de Louis XV, en 1723, de nouvelles lettres d'érection.

8°. Ce duc de la Vallière s'étoit fort distingué à la guerre: il s'étoit trouvé aux batailles de Staffarde, de Steinkerque, de Nerwinde, de Spire, d'Hochstet, de Malplaquet & de Denain; aux siéges de Namur, de Charleroi, d'Ath, de Kehl, de Brissac, de Landau. Il avoit été fait prisonnier à la bataille d'Hochster, après avoir jusqu'à sept fois chargé & repoussé l'ennemi à la tête de sa brigade & d'autres troupes qu'il avoit ralliées, après avoir eu son cheval tué sous lui, après avoir reçu sur la tête plusieurs coups de sabre, & dans ses habits plusieurs coups de feu.

Il a laissé deux fils dignes de lui, l'un mort à vingt-un ans de la petite vérole, au milieu des plus belles espérances; l'aîné, distingué d'ailleurs par ses connoissances littéraires & par sa bibliothèque de livres rares & choisis. Sa veuve est encore (en 1788), quoiqu'infirme & souvent malade,

Amicorum dulcissima cura suorum.

C'est d'elle que M. de Voltaire a dit:

Etre femme sans jalousie,
Et belle sans coquetterie,
Bien juger sans beaucoup savoir,
Et bien parler sans le vouloir,
N'être haute ni familière,
N'avoir point d'inégalité,
C'est le portrait de la Vallière:
Il n'est ni fini ni flatté.

C'est d'elle aussi qu'une femme de beaucoup d'esprit a dit:

La Nature, prudente & sage,
Force le tems à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'auroit pu répéter.

VALOIS. A l'article des frères Henri & Adrien de Valois il faut ajouter celui de Charles de Valois de la Mare, fils d'Adrien, né à Paris le 20 décembre 1671. Ayant perdu son père en 1692, il donna, en 1693, le *Valesiana*. Dès 1692 il avoit eu part au *Menagiana*.

Il fut reçu avocat en 1696, & ne fut point avocat. Il ne se livra pas non plus, comme son père & son oncle, à l'étude de l'*Histoire de France*; il choisit, pour objet de ses études, les monumens de l'antiquité, les médailles, &c. il fut antiquaire du Roi. Il entra, en 1705, dans l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en qualité d'élève; en 1714 il fut associé, en 1722 pensionnaire. Le Recueil de l'Académie est rempli de Mémoires savans & curieux dont il est l'auteur, sur divers points d'antiquités tant grecques que romaines, sur les néocores, sur les censeurs romains, sur l'origine & sur les usages du verre chez les anciens, sur une médaille singulière du jeune Constantin, sur plusieurs médailles rares & singulières de son propre cabinet, où il en avoit rassemblé plus de six mille, dont deux mille médailles impériales de grand bronze, &c. Mais le sujet qu'il a le mieux éclairci & le plus approfondi dans une suite de Mémoires, c'est l'histoire des Amphictions & des deux guerres sacrées, entreprises par les ordres & sous la direction de ce tribunal. C'est un morceau d'histoire très-complet & très-instructif. Il a publié aussi, en 1725, un ouvrage posthume de M. Vaillant, savant antiquaire & son ami, lequel contient l'histoire des Rois parthes, de ceux de Bithynie, de Pont & du Bosphore; il y a fait entrer toutes les médailles qu'on a pu rassembler de ces différens princes, & il auroit cru dérober à la mémoire de son ami une partie de sa gloire s'il eût instruit le public de la part qu'il avoit à cet ouvrage, & de tout ce que M. Vaillant lui avoit laissé à faire. Marié, à vingt-neuf ans, à une personne qu'il aimoit depuis long-tems, il vécut avec elle quarante-cinq ans dans une union parfaite. Il en avoit eu deux enfans morts jeunes. L'ayant perdue, en 1746, à l'âge de soixante-quinze ans, & ne sachant pas vivre seul, il épousa une ancienne amie de sa femme, dont il connoissoit le caractère, & dans laquelle il retrouva tout ce qu'il avoit perdu. Il mourut le 27 août 1747. Le secrétaire perpétuel de l'Académie, qui a fait son éloge, observe que sa modestie & sa simplicité étoient telles, qu'elles ont quelquefois empêché qu'on ne rendit pleinement justice à sa capacité & à l'étendue de ses connoissances.

VALORI, (*Hist. mod.*), Maison originaire de Florence, & alliée aux plus grandes Maisons de la Toscane.

Taldo Valori, le premier qui soit connu dans l'Histoire sous ce nom de *Valori*, forma, au quatorzième siècle, deux branches, dont l'une est restée à Florence, l'autre s'est établie en France.

Branche de Florence.

Nicolas, fils de Taldo, fut élu grand gonfalonier de Florence en 1367. Son père l'avoit été en 1349. Nicolas fut ensuite ambassadeur auprès de Louis-le-Grand, roi de Hongrie, & mourut, dans le cours de son ambassade, à Albe-Royale.

Barthélemi, dit *le Vieux*, fils de Nicolas, fut trois fois grand gonfalonier, dans les années 1403, 1409 & 1421. Il fut aussi employé en diverses ambassades.

Digitized by Google

Nicolas Valori ſon fils aîné fut auſſi grand gonfalonier en 1436.

Philippe, frère de Nicolas & ſecond fils de Barthélemi, mourut de la peſte le 11 août 1438, laiſſant deux fils, Barthélemi II & François Valori : celui-ci fut un des grands-hommes de ſon tems, quatre fois grand gonfalonier, en 1484, 1489, 1493, 1497. Protecteur de Savonarole, il périt en voulant le dérober à la fureur du peuple. Il fut tué d'un coup d'arquebuſe, avec ſa femme & ſa fille ; ſa maiſon fut pillée & brûlée. Philippe de Comines l'appelle *le principal homme de la ville*.

Barthélemi III, petit-fils de Barthélemi II, fut auſſi grand gonfalonier en 1524 ; mais, au milieu des révolutions auxquelles Florence fut en proie, s'étant attaché aux Medicis, puis enſuite s'étant armé contr'eux, il eut la tête tranchée à Florence avec Philippe ſon fils. Coſme de Medicis fit grace à Paul-Antoine, frère de Philippe & fils de Barthélemi III, pris & empriſonné avec eux.

Nicolas Valori, oncle de Barthélemi III & ſecond fils de Barthélemi II, eut auſſi des fortunes diverſes. Il paſſa par les principaux emplois de la République ; il fut envoyé en ambaſſade, puis exilé de Florence pour une conſpiration réelle ou ſuppoſée, en 1513, puis rappelé en 1521. Il fut fait priſonnier au ſac de Rome, & mourut dans cette ville.

Philippe ſon petit-fils fut décapité avec ceux de ſes parens que nous avons vu avoir le même ſort & pour la même cauſe.

Branche de Valori, établie en France.

Gabriel Valori, ſecond fils de Taldo, s'attacha au ſervice de Louis Ier. de France, duc d'Anjou, roi titulaire de Naples, qui le fit vice-roi de Calabre.

Barthélemi ſon fils, né le 6 mai 1376, fut maître de l'hôtel (*Magiſter hoſpitii*) de la reine Yolande d'Arragon, femme de Louis II, duc d'Anjou, roi de Naples. Il eut, en 1417, le gouvernement de la ville & du château d'Angers.

Gabriel II, fils aîné de Barthélemi, fut pannetier de Louis III, roi de Naples.

Louis, ſecond fils du même Barthélemi, fut écuyer de Charles d'Anjou, comte du Maine.

Deux de leurs ſœurs, Jeanne & Marie, furent ce qu'on appeloit alors *demoiſelles du corps* de madame la dauphine, Marie d'Anjou, femme du dauphin Charles, qui fut depuis le roi Charles VII.

Jean, petit-fils de Louis, né le 29 octobre 1484, fut créé, par le roi Louis XII, chevalier de ſon Ordre, à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509.

Jean II ſon petit-fils fut tué à la bataille de Coutras, en 1567.

Gui, fils de Jean II, fut gentilhomme de la chambre des rois Henri IV & Louis XIII, & chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, que les gens de qualité recherchoient encore.

Il fut biſaïeul de Jean-Jacques, lieutenant au régiment de Bourbonnois, qui fut bleſſé, en 1743, au pont de Dekendorf-ſur-le-Danube, & mourut de ſa bleſſure à Ingolſtat.

Dans la branche particulière des ſeigneurs de la Motte, iſſue de la branche générale des Valori français, & formée par Charles de Valori, ſeigneur de la Motte, ſecond fils de Gui, fils de Jean II, dont il vient d'être parlé, nous remarquerons :

Charles-Antoine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général de l'artillerie, & qui la commandoit à Lille lorſqu'il fut fait en défendant cette importante place en 1708, contre le duc de Marlborough & le prince Eugène.

Louis-Gaſpard, tué au ſiége de Huy en 1705.

Charles-Gui leur frère aîné, ſucceſſivement ingénieur du Roi, capitaine au régiment de Normandie, brigadier des armées en 1703, directeur des fortifications des places de Flandre, maréchal-de-camp en 1708 après la défenſe de Lille ; lieutenant-général le 2 juillet 1710 après la défenſe de Douai ; gouverneur du Queſnoy après la priſe de cette place, en 1712 ; commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, après la priſe de Landau & de Fribourg, dont il avoit conduit les attaques ; grand-croix du même Ordre en 1722. Il mourut dans ſon gouvernement du Queſnoy, le 3 juillet 1734. Il étoit né le 24 ſeptembre 1655.

Charles-Antoine-Simon ſon fils, chevalier de Saint-Louis, brigadier des ingénieurs, puis comme lui directeur des fortifications de Flandre, mourut en 1758, à Cambrai, lieu de ſa réſidence.

Jules-Hippolyte ſon frère, chevalier de Saint-Louis, s'eſt vu obligé, par ſa mauvaiſe ſanté, de quitter le ſervice après la guerre de Bohême, où il avoit ſervi en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la Marine.

Gui-Louis-Henri leur frère aîné ſe trouva aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, ſervit, avec le régiment de Piémont, dont il étoit un des officiers, dans Douai, dont les ennemis faiſoient le ſiége en 1710, & fut bleſſé dans la belle & longue défenſe de cette place. En 1713 il ſervit aux ſiéges de Landau & de Fribourg, tant comme capitaine au régiment de Piémont, que comme aide-de-camp de Charles-Gui ſon père, qui dirigeoit, comme nous l'avons dit, les attaques de ces places. Pendant la durée de ces ſiéges il eut un regiment d'infanterie. Il fut fait chevalier de Saint-Louis pendant la régence. En 1716 il fut reçu chevalier de juſtice dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare. En 1738 il fut fait brigadier, ambaſſadeur en Pruſſe auprès de deux Rois confédérés, Frédéric-Guillaume & Charles-Frédéric. Il ſuivit ce dernier à l'armée, fut témoin de ſes premiers exploits & de ſa gloire naiſſante, & reſta onze ans dans cette cour ; c'eſt le célèbre marquis de Valori, décoré de ce titre pour cette ambaſſade ; il fut fait maréchal-de-camp, puis lieutenant-général en 1748.

Il fut auſſi ambaſſadeur en Angleterre, & revint en France décoré du grand cordon rouge de Saint-Louis, & fut fait gouverneur de la citadelle de Lille. En 1736 il retourna en Pruſſe, & eut alors la grande croix du même Ordre de Saint-Louis.

Gui-Joſeph-Céſar ſon fils, d'abord cornette dans le régiment Dauphin, puis capitaine au régiment Royal, ſouffrit le ſiege de Prague avec ſon régiment, & revint mourir de la petite vérole à Colmar, le 9 mai 1743.

Jacques-Henri de Valori, ſixieme fils de Charles, ſeigneur de Lamotte, fut tué à la défenſe de Tournai, en 1709.

Dans le rameau particulier des Valori, ſeigneurs d'Eſtilli, Philippe de Valori fut homme d'armes du maréchal de Saint-André. Le roi Henri II le fit chevalier au ſiege de Saint-Dizier.

Charles, dit *le Jeune*, ſon arrière-petit-fils, fut tué à Dieppe dans un combat particulier.

Cette même Maiſon de Valori a produit un grand nombre d'autres guerriers, tous utiles à l'Etat & diſtingués par la valeur, mais qui, n'étant point parvenus aux premiers honneurs militaires, & ayant d'ailleurs échappé aux dangers de la guerre, ſemblent appartenir moins particuliérement à l'Hiſtoire, où ils ont joué un rôle moins remarque.

VAI TERIE (L'ABBÉ DE LA). (*Hiſt. lit. mod.*) On fait cas de ſes Lettres ſur les énigmes en paroles & ſur les énigmes en peinture, inſérées, les unes au commencement de l'extraordinaire de janvier du *Mercure Galant*, année 1678; les autres, dans l'extraordinaire de juillet de la même année. On a fait cas auſſi de ſa traduction d'Homère en proſe françaiſe. Il étoit de Verneuil au Perche; il avoit été jéſuite.

VAMBA *ou* BAMBA, (*Hiſt. mod.*), un des Rois goths en Eſpagne, au ſeptieme ſiecle. La royauté étoit élective alors. Il fallut qu'un des électeurs de Vamba, ou de concert avec lui, ou emporté par un zèle brutal, parût le contraindre, en lui portant la pointe de l'épée à la gorge, de s'aſſeoir ſur le trône, où il refuſoit de monter. Vamba eſt le premier roi d'Eſpagne qui ſe ſoit fait ſacrer; cet uſage a depuis été négligé en Eſpagne. Vamba ſuccéda, le 1er. ſeptembre 672, à Recciſuinte. Après avoir régné un peu plus de huit ans, il deſcendit du trône, & ſe retira dans un monaſtère le 14 octobre 680. Il vécut encore quelques années dans ſa retraite.

VAN-DYCK (ANTOINE), peintre célèbre, né à Anvers l'an 1598, ſe forma principalement par les leçons & les exemples de Rubens, & par le conſeil de cet habile maître il alla en Italie, principalement pour voir & pour étudier les ouvrages du Titien. Ce fut une double obligation qu'il eut à Rubens; il revint dans ſon pays avec un talent mûri par le travail & la réflexion. On raconte que lorſqu'il n'étoit encore qu'élève chez Rubens, étant entré ſecrétement avec ſes camarades dans le cabinet de ce peintre pour examiner à loiſir un tableau qu'il venoit de finir, un de ces jeunes gens, pouſſé par un autre, tomba ſur le tableau & effaça preſqu'entiérement un bras & une tête: on pria Van-Dyck de les rétablir, & il s'en acquitta ſi bien, il ſaiſit ſi heureuſement la manière du maître, que le lendemain Rubens, revoyant ſon ouvrage, dit en préſence de ſes élèves, qui trembloient de peur, croyant qu'il alloit connoître ce qui s'étoit paſſé: *Voilà un bras & une tête qui ne ſont pas ce que j'ai fait de moins bien hier.* Van Dyck a beaucoup travaillé pour diverſes égliſes de Flandre, pour le prince d'Orange, Frédéric-Henri, & pour ſa Maiſon; pour le roi d'Angleterre, Charles I, & pour la reine Henriette de France ſa femme. Le roi d'Angleterre le combla d'honneurs & de biens, le fit chevalier du Bain, lui donna ſon portrait enrichi de diamans, avec une chaîne d'or; une penſion, un logement, & tous les avantages qui pouvoient le fixer à ſa cour. Van-Dyck avoit eſſuyé, à Courtrai, un affront qu'il n'avoit pas mérité, & auquel il ſe montra ſenſible. Le chapitre de Courtrai l'avoit chargé de peindre le tableau du grand autel. Van-Dyck, après avoir bien examiné le local, bien meſuré les diſtances, & bien tenu compte du point de vue & de toutes les circonſtances, vint lui-même placer le tableau, & ne voulut pas qu'on le vît avant qu'il fût en place. L'impatience des chanoines ayant cependant fait dérouler le tableau, il s'éleva un cri univerſel d'improbation; Van-Dyck eut beau demander qu'on vît le tableau en place, le tableau fut unanimement rejeté avec l'expreſſion du mépris pour l'auteur & pour l'ouvrage. Van-Dyck, pour confondre ces juges ignorans, plaça ſon tableau, & alla lui-même de porte en porte inviter les chanoines à venir le juger; ils ne daignèrent ſeulement pas l'écouter. Cependant les connoiſſeurs parlèrent de ce tableau avec tant d'eſtime, & les chanoines, en le voyant en place, le trouvèrent eux-mêmes ſi beau, qu'ils crurent devoir à Van-Dyck une ſorte de réparation; ils reconnurent, par une délibération capitulaire, la beauté du tableau ainſi placé; en conſéquence, ils lui demandèrent d'autres tableaux pour différens autels; mais Van-Dyck, toujours bleſſé du premier jugement, leur répondit brutalement qu'*il avoit fait vœu de ne plus travailler que pour ces hommes, & jamais pour des ânes.* Van-Dyck épouſa, en Angleterre, une fille de qualité, fille d'un lord. Son art, qui paſſe pour appauvrir ceux qui l'exercent, l'avoit enrichi; il vivoit avec magnificence, tenoit table ouverte & table ſomptueuſe; il avoit à ſes gages des muſiciens, & qui plus eſt, des alchimiſtes. Pour ſubvenir à ces dépenſes, il multiplioit ſes tableaux au lieu de les finir, & on dit que pluſieurs de ces tableaux ſe ſentent de la précipitation avec

laquelle ils ont été faits, & dégénèrent de ſa perfection accoutumée; mais il a de bien beaux tableaux d'Hiſtoire, & plus parfaits encore dans un genre cher à l'amitié & à la ſenſibilité : on l'appeloit *le roi du portrait*. Il mourut en 1641.

VAN-HUYSUM (JEAN), peintre admirable pour le payſage, ſurtout pour la repréſentation des fleurs & des fruits. Né à Amſterdam en 1682 ; mort auſſi à Amſterdam en 1749. Ses tableaux ſont extrêmement recherchés par le petit nombre de ceux qui peuvent atteindre à leur prix.

VANNIUS. (*Hiſt. german.*) Vannius étoit un roi des Suèves, que Druſus, père de Germanicus & de l'empereur Claude, avoit placé ſur le trône de cette nation, dans le tems qu'il faiſoit la guerre en Germanie. Le gouvernement de ce Vannius fut long-tems agréable aux Suèves, & ce Prince acquit une réputation de douceur & d'équité : dans la ſuite, ſoit par ſa faute ou par celle de ſes ennemis, cette réputation changea ; il paſſa pour avide, pour exacteur, pour tyran : on l'accuſa d'avoir amaſſé un tréſor immenſe par des extorſions criminelles. Ses ſujets ſe ſoulevèrent contre lui ; des peuples voiſins appuyèrent leur révolte ; deux Princes, ſes neveux, Vangion & Sidon, ſoit en haine de ſes injuſtices, ſoit par ambition & pour le dépouiller, prirent parti contre lui ; de part & d'autre on recourut à l'autorité de l'empereur Claude, qui, long-tems & ſouvent importuné de leurs querelles, ne voulut jamais s'en mêler. Il ſe contenta de promettre à Vannius une retraite s'il en avoit beſoin, & de faire avancer de la Pannonie ſur le Danube quelques troupes pour en impoſer aux barbares ſi, à l'occaſion de ces mouvemens, ils étoient tentés d'exciter des troubles dans l'Empire. Vannius livra une bataille à ſes ennemis, s'y comporta bien, y reçut d'honorables bleſſures, mais la fortune ne ſeconda point ſa vaillance ; il fut vaincu, & obligé de ſe retirer à ſa flotte, qui l'attendoit ſur le Danube ; il fallut alors qu'il réclamât la promeſſe que l'Empereur lui avoit faite d'une retraite. En effet, Claude lui donna, pour lui & pour les ſiens, quelques terres dans la Pannonie. Ses neveux ſes ennemis partagèrent ſon Etat, & eurent toujours grand ſoin demenager l'amitié des Romains. Ils furent, comme Vannius, quelque tems agréables à leurs ſujets, & comme Vannius ils éprouvèrent l'inconſtance de la faveur populaire.

Et fumis & ponit ſecures,
Arbitrio popularis auræ.

Ces faits ſe paſſoient vers l'an 46 de J. C.

VANUPIEDS. (*Hiſt. de Fr.*) C'eſt le nom qui a été donné à une violente ſédition excitée, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, dans pluſieurs villes de Normandie, ſurtout de la baſſe, & dont la haute même ne fut pas exempte. Le ſujet ou le prétexte fut les taxes miſes ſur les cuirs, & le commencement des troubles vint de la part des cordonniers & des ſavetiers de la ville d'Avranches. Un cordonnier de cette ville prit la qualité de *Colonel de l'armée ſouffrante*. La populace le ſoulèva de même à Valogne, à Coutances, à Saint-Lo, à Caen & à Bayeux. Il paroît que Rouen même ne fut pas exempt de troubles. La cour jugea que le parlement de Rouen ne s'étoit pas oppoſé avec aſſez de ſoin ni de zèle à cette ſédition ; ce parlement fut interdit, & le chancelier Séguier fut envoyé à Rouen pour y déclarer l'interdiction, ainſi que dans les autres villes rebelles. A l'autorité de la magiſtrature ſuprême il joignoit l'autorité militaire ; il avoit le commandement général des troupes, que le colonel, qui fut depuis le maréchal de Gaſſion, conduiſoit ſous ſes ordres. On portoit tous les foirs le drapeau blanc dans la chambre du chancelier, & Gaſſion prenoit le mot de lui. Le conſeil du Roi marchoit à la ſuite de ce magiſtrat, & le ſecrétaire d'Etat la Vrilliere eut ordre de ſe rendre auprès de ſa perſonne pour ſigner en commandement les expéditions néceſſaires. La révolte avoit eu beaucoup d'éclat : c'étoit dans le tems de la plus grande puiſſance & de la plus grande vigueur du cardinal de Richelieu ; il voulut donner auſſi le plus grand éclat au châtiment & la plus grande ſolennité au jugement qui interviendroit. On avoit pillé, puis démoli les maiſons des fermiers des taxes, & le déſordre avoit été très-loin. M. de Gaſſion arriva à Caen avec ſix mille hommes & avec l'ordre ou la permiſſion de mettre au pillage toutes les villes rebelles ou qui ſeroient la moindre réſiſtance. Avranches étoit la plus coupable, ayant excité les autres à la révolte, & leur en ayant la première donné l'exemple ; elle fut abandonnée à la fureur du ſoldat, & paſſa par toutes les horreurs du pillage. Coutances, Valogne, Saint-Lo, n'ayant oſé réſiſter, en furent quittes pour d'énormes contributions ; Caen, pour le déſarmement de ſes habitans & la punition des plus mutins. Bayeux dut à l'interceſſion de ſon évêque (M. d'Angennes) un aſſez grand adouciſſement au ſort qui lui avoit d'abord été deſtiné. Ce digne prélat, plein de zele & de charité pour ſon peuple, connu & révéré de Gaſſion, courut à Caen plaider la cauſe, non des rebelles, mais de ceux qui, étant entièrement innocens, ou n'ayant été qu'entraînés ou ſéduits, n'en avoient pas moins été obligés de contribuer, comme les plus coupables, au paiement d'une ſomme de 2 1,000 liv., allouée, par forme de dédommagement, à ceux que le peuple avoit pillés. Sur les inſtances de l'évêque, on leur permit de reprendre leurs avances ſur les biens confiſqués de ceux qui étoient condamnés à mort. C'étoit du moins faire juſtice en partie.

Mais les condamnations étoient de la plus ter-

Digitized by Google

rible rigueur. Cinq des principaux auteurs & inſtigateurs des troubles étoient condamnés à être rompus vifs, neuf à être pendus ; d'autres, en grand nombre, avoient été envoyés aux galeres; pluſieurs autres étoient bannis. Ce fut alors ſurtout que la charité du bienfaiſant prélat ne put être retenue par aucune conſidération. Il porta ſes repréſentations aux pieds du trône, & il obtint, non ſans beaucoup de peine, un grand nombre d'exceptions ; trois ſeulement des plus ſéditieux expirérent ſur la roue : on fit grace aux autres. Le jugement fut le même, dans toute ſa rigueur, pour les autres villes rebelles. Telle fut l'iſſue de la révolte des *Vanupiens*, & c'eſt ainſi que Richelieu ſavoit appaiſer des ſéditions. L'époque de ces événemens eſt 1639 & 1640.

VAQUETTE *ou* VACQUETTE (JEAN), (*Hiſt. litt. mod.*), ſeigneur du Cardonnoy, conſeiller au préſidial d'Amiens ſa patrie, deux fois maire & lieutenant-général de police. Parvenu à ces emplois par les ſuffrages libres de ſes concitoyens, il a de plus été un ſavant utile & un bel-eſprit aimable. Sa grande connoiſſance des médailles l'avoit mis en liaiſon avec des ſavans & des magiſtrats reſpectables, tels que M. de Pont-Carré, premier préſident du parlement de Rouen ; M. le Bret, premier préſident du parlement de Provence; M. l'abbé de Rothelin, M. l'abbé de Camps, M. l'abbé de Fontenu, M. de Boze, M. Mahudel, ſurtout le célebre Ducange ſon proche parent, & pluſieurs étrangers célebres. Il avoit préſidé à l'établiſſement de l'Académie d'Amiens, par l'établiſſement d'une ſociété de gens de lettres, qui fut à cette Académie ce que les ſavans librement réunis chez Conrart par le goût des lettres & par l'amitié, avoient été à l'Académie françaiſe. Cette ſociété littéraire, dont M. du Cardonnoy avoit conçu la premiere idée, ſubſiſta depuis 1700 juſqu'en 1720, & amena, par des gradations inſenſibles & par le ſouvenir de ce qu'elle avoit été, les lettres-patentes de 1750, qui ont donné à l'Académie d'Amiens la forme qu'elle a aujourd hui. Profond dans la connoiſſance de l'Hiſtoire, M. du Cardonnoy étoit ſouvent conſulté par M. l'abbé de Camps. Il fit, ſur la *Bibliothèque hiſtorique* du P. le Long, des obſervations dont ce ſavant bibliographe profita dans ſon Supplement. M. l'abbé de Fontenu, dans ſa Diſſertation ſur ces monumens, vulgairement nommés *Camps de Céſar*, & dont quelques-uns peuvent en être, a reconnu les obligations qu'il avoit à M. du Cardonnoy pour la deſcription du camp près de Péquigny-ſur-la-Somme. (*Voyez* le dixième tome des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, pag. 451.) On a encore de M. du Cardonnoy des Mémoires pour l'hiſtoire de la Picardie.

Au milieu de ſes importantes occupations il cultivoit la poéſie. On a de lui des contes, la plupart en vers libres : *L'Exilé à Verſailles ; les Religieuſes qui vouloient confeſſer ; le Singe libéral*, tiré du *Page diſgracié*, de Triſtan l'hermite ; *la Précaution inutile*, tirée de Scarron. M. de Cardonnoy mourut en 1739. Il étoit né en 1658.

VARDAN *ou* VARTAN, (*Hiſt. litt.*), docteur arménien du treizieme ſiècle, que M. l'abbé de Villefroi a fait connoître, & que l'on regarde comme un des plus grands hommes de l'Arménie. Il paroît, par la notice que M. l'abbé de Villefroi a donnée de ſes œuvres, qu'il réuniſſoit une grande variété de connoiſſances & de talens ; théologien, géographe, fabuliſte, poëte, commentateur, &c. Il eſt l'auteur d'une Géographie *claire & abrégée* ; de Commentaires ſur le *Cantique des cantiques*, & ſur divers paſſages de l'Ecriture ; de poéſies diverſes ; de cent ſoixante-huit fables ou apologues, dont M. l'abbé de Villefroi a traduit quelques-unes ; d'un diſcours en vers ſur l'avénement de Jeſus-Chriſt & ſur le jour du jugement général, & de quelques ouvrages théologiques & dogmatiques. Il étoit de la religion grecque, & il s'éleve ſouvent contre les déciſions de l'Egliſe romaine & contre ſa primauté.

VAREL (JEAN-FREDERIC *ou* ULDRIC), (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant Friſon du ſeizieme ſiècle, né en 1533 à Jeveren ou Dieveren dans la Friſe orientale, a enſeigné avec diſtinction dans diverſes Univerſités d'Allemagne, la philoſophie, les mathématiques, l'hiſtoire & la langue hébraique. Il a écrit ſur l'aſtronomie, & le P. Petau a inſéré cet ouvrage de Varel dans ſon *Uranologion*. Voſſius en parle avec éloge. Varel étoit ami particulier du ſage & doux Melanchton, & ſuivoit comme lui la doctrine du fougueux Luther. Varel mourut à Altorf le 21 mai 1599. On a de lui, comme théologien, des Commentaires ſur les prophetes.

VARET (ALEXANDRE-LOUIS), (*Hiſt. litt. mod.*), vicaire-général de Sens ſous M. de Gondrin, grand auguſtinien, ce qu'on appeloit alors *janſeniſte*, avoit donné, en 1666, un Traité d'éducation qui fut long-tems à l'uſage des gouvernantes & des premiers inſtituteurs de l'enfance. Il eſt l'auteur du *Factum* des Hermites du Mont-Valérien contre les Jacobins, & d'un autre *Factum* contre les Cordeliers de Provins, qui leur fit ôter le gouvernement des religieuſes de Sainte-Catherine de cette ville. Il fit auſſi un *Factum* pour ſon évêque contre le chapitre de la cathédrale de Sens. Lorſqu'il avoit accepté le titre de grand-vicaire, il y avoit mis une condition que les grands-vicaires ne s'aviſent guère d'y mettre, & qui ſe tient bien du rigoriſme janſeniſte ; c'eſt qu'on ne lui propoſeroit jamais d'accepter aucun bénéfice, & il en refuſa pluſieurs. On juge bien qu'il a écrit contre les Jeſuites ; c'eſt preſqu'un devoir pour un janſeniſte. La préface du livre de *la Morale des Jeſuites*, imprimé

Digitized by Google

imprimé à Mons en 1667, & celle du premier volume de leur *Morale pratique*, font de M. Varet, ainſi qu'un ouvrage théologique, qui a pour titre : *Défenſe de la diſcipline touchant l'impoſition de la pénitence publique.*

Après la mort de M. de Gondrin, M. Varet ſe retira dans la ſolitude de Port-Royal-des-Champs, & y mourut le 1er août 1676. Il étoit né en 1632.

On a de lui encore *des Lettres ſpirituelles*, avec ſon portrait à la tête du premier tome, & au bas de ſon portrait on lit ces vers faits par un janſéniſte de ſes amis :

Pur & ſimple en ſes mœurs, *modeſte de viſage*,
Des vérités du ciel, épris dès ſon jeune âge,
Varet juſqu'en leur ſource alla s'en abreuver ;
Et dans ſon grand ſavoir ſon humilité ſainte
Fit bien voir qu'en un cœur où la grace eſt empreinte,
Les vapeurs de l'orgueil ne ſauroient s'élever.

L'article des deux Varet frères ſe trouve dans le Dictionnaire, mais il y manque preſque toutes les particularités que nous ajoutons ici.

VARLET (DOMINIQUE-MARIE), (*Hiſt. eccl.*), évêque de Babylone, avoit été employé dans les miſſions étrangères, & avoit exercé les fonctions de grand vicaire de l'évêque de Québec, depuis les lacs du Canada juſqu'au golfe du Mexique, & avoit travaillé avec zèle à l'inſtruction des habitans de la Louiſiane. Un bref du pape Clément XI, du 17 ſeptembre 1718, le nomma évêque d'Aſcalon, *in partibus infidelium*, & coadjuteur de M. Pidou de Saint-Olon, évêque de Babylone, auquel il ſuccéda. Les Jéſuites lui ſuſcitèrent des embarras qui l'empêchèrent de prendre poſſeſſion de ſon ſiége. Leur prétexte étoit ſon oppoſition à la bulle *Unigenitus*. En effet, il appela formellement de cette bulle : ſon acte d'appel eſt du 15 février 1723. Les principaux du clergé catholique de Hollande, à ſon retour en Europe, le retinrent parmi eux ; il ſacra juſqu'à quatre archevêques ſucceſſifs d'Utrecht, & juſtifia ſa conduite par deux apologies dont Vaneſpen a fait un grand éloge, mais qui furent regardées comme des écrits janſéniſtes, idée que ſes liaiſons avec l'évêque de Senès (Soanen), & l'évêque de Montpellier (Colbert) fortifioient encore. On trouve, dans ſes ouvrages, des notions importantes ſur l'état des Catholiques en Amérique & en Aſie. Il mourut à Rhynwyk près d'Utrecht, le 14 mai 1742.

VATINIUS. (*Hiſt. rom.*) Publius Vatinius, ſurnommé *Struma* d'une loupe qu'il avoit à la tête, fut tribun du peuple ſous le conſulat de Céſar. Dans la ſuite il fut lui-même conſul, puis il fut envoyé dans l'Illyrie avec trois légions, par Céſar, devenu alors dictateur, & dont il paroît avoir eu conſtamment la faveur. Il fit la guerre en Dalmatie avec aſſez de ſuccès. Après la mort de Céſar il eſſuya quelque échec en Illyrie, & ſe retira dans Dyrrachium, dont il ouvrit dans la ſuite les portes à Brutus. Plus heureux quelques années après, il obtint les honneurs du triomphe ; mais il eſt plus connu pour avoir été défendu, puis attaqué par Cicéron, & c'eſt ſurtout par l'oraiſon *in Vatinium* qu'il eſt célèbre ; il eſt, dans l'Hiſtoire, au rang des ennemis de Cicéron. Cette inimitié avoit été précédée d'une amitié preſque intime, & n'en étoit peut-être que plus forte. Vatinius écrivoit à Cicéron : *P. Vatinius Ciceroni ſuo*, formule d'inimitié qui n'eſt pas fort commune dans les épîtres de Cicéron, dites *familières*. Cicéron, à la prière de Céſar, l'avoit autrefois défendu dans une accuſation de brigue, & l'avoit fait abſoudre. Vatinius ayant eu dans la Dalmatie des ſuccès ſuffiſans pour que ſes ſoldats lui donnaſſent le titre d'*Imperator*, il demandoit en conſéquence que le ſénat ordonnât les ſupplications accoutumées en pareil cas : ſa demande éprouvoit des difficultés à Rome, où il croyoit avoir des ennemis & des envieux : c'eſt à Cicéron qu'il a recours alors ; il le conjure de prendre ſa défenſe. « *Non puto*, lui dit-il, *repudiatis tu honore quem in periculo recepiſti : ego autem quem patrio adoptem aut invocem, quam illum quo defendendi vincere didici..... Quare, ſi me, ſicut ſoles, amas, ſuſcipe me totum : atque hoc quidquid eſt oneris ac muneris, pro meâ dignitate tuendum ac ſuſtinendum puta.* »

Cicéron, de ſon côté, ſe loue de la reconnoiſſance de Vatinius, & lui déclare qu'il le tient pour le plus reconnoiſſant de tous les hommes, & qu'il en a toujours parlé ainſi. *Cognovi te gratiſſimum omnium : idque aunquam deſiti prædicare. Nec enim tu mihi habuiſti modò gratium, ſed etiam cumulatiſſimè retuliſti..... Omnia quæ in vita retuli agam, & non laboriosa mihi & honeſta videbuntur.* Ils devinrent ennemis dans la ſuite, & Cicéron, qui, pour un perſonnage grave & même pour un homme de goût, ſe permettoit trop de jeux de mots & de pointes, appeloit Vatinius un *orateur caſſé*, à cauſe de la loupe dont nous avons parlé. Dans ſon oraiſon contre le même Vatinius, & dans quelques autres écrits de Cicéron, l'on trouve encore, parmi des reproches plus graves, d'autres alluſions d'aſſez mauvais goût à cette difformité de Vatinius.

VATRY (L'abbé). (*Hiſt. litt. mod.*) René Vatry, de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, n'a guère été connu que des gens de lettres : on n'a de lui que quelques Mémoires dans le Recueil de l'Académie, & ces Mémoires n'ont rien qui diſtingue l'auteur. On fait ſeulement par tradition, qu'il avoit beaucoup de goût & un goût éclairé. Il étoit grand admirateur des anciens. « Il » auroit, dit M. Dupuy, qui fut quelques années ſecrétaire de l'Académie des belles-lettres, il » auroit plutôt pardonné une injure perſonnelle,

» qu'une censure d'Homère ou de Virgile. » M. Dupuy remarque à cette occasion que presque tous les défenseurs des anciens ont mis de l'aigreur dans cette dispute ; ce qu'il attribue à la vive & forte impression que font sur eux les merveilles antiques, & à l'indignation de voir censurer injustement ces merveilles ; mais ne pourroit-on pas aussi l'attribuer au secret dépit de ne pouvoir justifier des défauts qu'ils ont résolu d'admirer, ou par préjugé, ou par haine pour ceux qui en paroissent blessés. L'intolérance, en quelque genre que ce soit, n'est bonne à rien.

L'abbé Vatry travailla plusieurs années au *Journal des Savans*. Il fut reçu en 1727 à l'Académie des inscriptions & belles-lettres ; en 1728 il devint procureur du collége de Rheims à Paris, & quelques années après principal. En 1734, il fut nommé professeur en langue grecque au collége royal, & en 1741 inspecteur du même collége.

En 1754 il eut une terrible attaque d'apoplexie, dont son esprit ne se releva jamais. Toutes ses idées s'étoient brouillées & confondues : de toutes les langues qu'il avoit sues, il s'étoit formé un jargon particulier & fort étrange ; mais jamais l'apoplexie n'avoit attaqué un tempérament plus robuste ; il lutta pendant seize ans contre cette terrible maladie ; il soutint plus de soixante assauts, & ne succomba enfin que le 16 décembre 1769. Il étoit né le 21 octobre 1697.

VÉLEDA. (*Hist. german.*) C'est le nom d'une fée ou prophétesse des Germains, célèbre par ses oracles ou chansons poétiques ou prophétiques ; elle vivoit du tems d'une expédition assez ridicule que Domitien prétendit faire contre les Cattes l'an 83 de J. C. ; il entra dans la Germanie, & en sortit sans avoir vu l'ennemi. Une chose plus ridicule encore est qu'à son retour il prétendit triompher des Cattes, & que, pour honorer la pompe de ce vain triomphe, il acheta, dit-on, des hommes qu'il habilla & arma à la manière des Germains ; il prit aussi le surnom de Germanicus, qu'il voulut même donner au mois de septembre, & qui n'est resté ni à lui ni à ce mois. Une autre fée, nommée Ganna, la plus célèbre après Véleda, fut apparemment à Domitien quelque prédiction flatteuse, car elle fut fort accueillie par cet Empereur. Un vers des Sylves de Stace nous apprend que Veleda, dont il nous atteste la gloire & la grande réputation, étoit prisonnière des Romains du tems de Trajan.

Captivaque preces Veledæ, cui maxima nuper Gloria.

VÉLITES (LES) étoient, chez les Romains, de jeunes gens légèrement armés, & qui composoient la partie la plus agile de la legion romaine. Au premier signe, s'ils étoient à terre, ils sautoient sur la croupe des chevaux ; s'ils étoient à cheval, ils sautoient à terre pour combattre à pied. Les Romains avoient deux moyens de suppléer à la foiblesse de leur cavalerie : l'un étoit d'ôter aux chevaux leurs brides pour leur laisser toute leur impétuosité naturelle ; l'autre étoit de mêler parmi leur cavalerie des *vélites* ou soldats armés à la légère. *Voyez* Valère-Maxime, liv. 2 ; Tite-Live, liv. 26, & M. de Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains*.

VELLÉJUS (ANDRÉ-SÉVERIN), (*Hist. litt. mod.*), savant danois, historiographe du roi de Danemarck, étoit né au bourg de Védele en Jutland, & en tiroit son nom de Velléjus. Ses talens lui méritèrent la protection du roi de Danemarck, Frédéric II, au seizième siècle. C'est à Velléjus qu'on doit la première édition de l'Histoire ecclésiastique d'Adam de Brême : on lui doit aussi une traduction danoise de l'Histoire de Saxon le grammairien : on lui doit encore un Dictionnaire sur l'origine du nom du royaume de Danemarck ; une Centurie de chansons danoises sur les Rois de cette contrée, & sur leurs actions les plus mémorables ; une Oraison funèbre du roi Frédéric II, son protecteur ; les Aphorismes des sept sages de Grèce ; des Mémoires historiques sur divers Danois qu'il jugeoit dignes de l'Histoire : de ces ouvrages, les uns sont en latin, les autres en danois. Velléjus mourut très-âgé, en 1616.

VELMATIO (JEAN-MARIE), (*Hist. litt. mod.*), poète latin du seizième siècle, est auteur d'un grand & long poème dédié au cardinal de Trani, évêque de Porto, sous le titre de *Christeidos, seu veteris & novi Testamenti opus singulare ac plane divinum*. Velmatio étoit Italien, né à Bagnacavello ; il étoit religieux de l'Ordre des Frères Mineurs. Il eut pour disciple un frère Servite, nommé Jérôme de Modène, qui ne lui a pas épargné les louanges.

VELSCHIUS (GEORGES-JÉRÔME), (*Hist. litt. mod.*), savant médecin allemand, dont les envieux pouvoient dire comme l'ont dit les envieux de M. Astruc, qu'il savoit de tout, même de la médecine. Il étoit très-savant dans les langues ; il l'étoit même en philosophie & en théologie ; il étoit de plus très-versé dans la musique & dans la plupart des arts libéraux. La réunion de ses talens & des connoissances le faisoit regarder comme un prodige dans toute l'Allemagne, & il reçut les hommages des principaux gens de lettres dans toutes les villes lettrées de l'Italie, où il alla répandre & acquérir des connoissances ; mais ce fut à la médecine qu'il s'attacha particulièrement : ce fut la science qu'il cultiva le plus utilement. Il dédia au sénat de Venise ses *Curationum duo Chiliades*. S'il a fait effectivement ou fi l'on a fait jusqu'à deux mille cures bien constatées, on n'a pas perdu son tems à cultiver la médecine. Il a dédié au même sénat de Venise ses quatre Centuries de

Digitized by Google

conseils de médecine; & le doge Louis Contareno lui écrivit le 2 janvier 1676, au nom de la République, une lettre de remercîment & de félicitation, qui est pour Velschius un titre de gloire. Il étoit du collège des médecins d'Ausbourg & de l'académie des curieux de la Nature. Un des membres de cette académie a écrit sa vie & fait son éloge avec peut-être un peu trop d'emphase.

VELTHUYSIUS *ou* VELTHUYSEN (LAMBERT), (*Hist. litt. mod.*), né à Utrecht, a été célébré dans l'ouvrage de Gaspard Burman, intitulé *Trajectum eruditum*. Velthuysius est auteur d'une multitude d'écrits, tous composés en latin, & qui ont été réunis en 2 vol. in-4°. à Rotterdam, 1680, & dédiés à Venerus Velthuysius, frère de l'auteur. Ce sont pour la plupart des ouvrages de morale chrétienne, dont quelques-uns cependant ont été attaqués comme impies & comme contraires à la discipline ecclésiastique. C'est un Traité de la justice, tant divine qu'humaine; une Dissertation sur l'usage de la raison dans les matières théologiques, & en particulier dans l'interprétation de l'Ecriture; un Traité moral de la pudeur naturelle & de la dignité de l'homme. On ne peut nier que plusieurs de ces sujets ne fussent au moins très-bien choisis: on en peut dire autant d'une Dissertation où l'auteur examinoit si un Prince peut tolérer quelque mal dans ses Etats: d'autres écrits sont plus particulièrement théologiques; d'autres sont purement philosophiques, & roulent sur l'astronomie, la physique, la médecine, &c. Né en 1622. Mort en 1685.

VELTWYCK (GÉRARD), (*Hist. litt. mod.*), né à Ravenstein ou à Utrecht, conseiller de Charles-Quint, trésorier de l'Ordre de la toison d'or, vivoit vers le milieu du seizième siècle. Il avoit été employé dans plusieurs ambassades importantes, dans une entr'autres auprès de Soliman II, empereur des Turcs, & il a écrit l'histoire de cette ambassade; car ce Charles-Quint, qui remplissoit l'Europe de ses cris contre François I, fut l'alliance que ce Prince contractoit avec les Turcs, ne recherchoit pas moins ardemment que lui cette alliance, dont il affectoit d'être si scandalisé. Veltwyck mourut à Vienne en Autriche, en 1555.

VENASQUE, (*Hist. mod.*), anciennement ville épiscopale & capitale du Comtat-Venaissin, aujourd'hui petit bourg, situé sur la petite rivière de la Nesque, à deux lieues de Carpentras, avoit donné son nom à l'ancienne Maison de Venasque, qui descendoit des anciens comtes de Toulouse, & qui s'éteignit, vers la fin du quinzième siècle, dans la personne de Jean, vicomte de Venasque, dont la fille, Sassrète de Venasque, porta les biens de sa Maison dans celle de Thesan-Poujol, par son mariage avec Alrias de Thesan, fils du baron du Poujol. Ce contrat de mariage est du 3 février 1485.

VENCESLAS. Dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé, à cet article, que du plus connu des Venceslas, de l'empereur Venceslas, fils de l'empereur Charles IV; il étoit le quatrième du nom de Venceslas parmi les rois de Bohême.

Venceslas I, surnommé *le Borgne*, parce qu'il avoit perdu un œil à la chasse, mourut en 1253, à quarante-sept ans, la vingt-quatrième année de son règne.

Venceslas II son petit-fils, dit *le Saint*, succéda, l'an 1278, à Ottocare II son père, fils de Venceslas I. Il n'avoit que huit ans lorsqu'il monta sur le trône; il épousa la fille d'André, roi de Pologne, & l'an 1300 il fut lui-même élu roi de Pologne. Il mourut le 24 juin 1305.

Venceslas III son fils, couronné roi de Bohême, fut assassiné à Olmutz en 1306, lorsqu'il se disposoit à aller aussi prendre possession de la couronne de Pologne.

La Bohême ne fut érigée en royaume que l'an 1061, par l'empereur Henri IV, en faveur d'Uratislas II. Jusqu'alors il n'y avoit eu que des ducs: Uratislas étoit le dix-huitième. Parmi ces ducs on distingue un Venceslas, duc de Bohême au dixième siècle; il étoit fils d'Uratislas, duc de Bohême, & de Drahomire de Lucsko. Uratislas étoit chrétien, & fils du premier duc de Bohême qui eût embrassé le christianisme; mais Drahomire sa femme étoit païenne: ils eurent deux fils, Venceslas & Boleslas. Drahomire, après la mort de son mari, s'empara du gouvernement, & fit cesser l'exercice de la religion chrétienne dans la Bohême. Venceslas se fit déclarer duc de Bohême par les Etats du pays, & rétablit la religion chrétienne: les deux frères firent leurs partages: Drahomire suivit Boleslas, qu'elle gouvernoit, & fit assassiner Ludmille, aïeule des deux Princes, chrétienne zélée, & dont elle savoit que Venceslas suivoit en tout les conseils; elle suscita des ennemis à Venceslas, qui fut prévenir leurs desseins & assurer la paix. Tout paroissant calmé par sa sagesse & son bonheur, Drahomire & Boleslas invitent Venceslas à une fête qu'ils donnoient à l'occasion de la naissance d'un fils de Boleslas: au milieu de cette fête, Venceslas fut assassiné par son frère, le 28 septembre 929. Venceslas est mis au nombre des martyrs, parce que ce fut son attachement au christianisme qui alluma contre lui la colère de Drahomire, & qui causa la mort de ce Prince chrétien.

Un autre Venceslas (Adam), duc de Teschen en Bohême, élevé à la cour de Christiern, électeur de Saxe vers le milieu du seizième siècle, se distingua dans une guerre contre les Turcs, & mérita d'être fait, en 1567, gouverneur de la Silésie.

VENDEVILLE (JEAN), (*Hist. ecclésiast.*),

évêque de Tournai au ſeizième ſiècle, a laiſſé une mémoire agréable aux ennemis des Jéſuites, en adhérant aux cenſures des Univerſités de Louvain & de Douai contre la doctrine de Leſſius ſur la grace. Il mourut, & ſelon eux, en odeur de ſainteté, le 15 octobre 1592. Sa vie a été écrite par ſon official, qui fut depuis évêque de Boſleduc.

VÉNÉRAND (Saint), (*Hiſt. eccléſ.*), évêque d'Auvergne, comme on diſoit alors, c'eſt-à-dire, de Clermont, vers l'an 394, mourut vers l'an 423, après avoir ſaintement gouverné ſon égliſe pendant près de trente ans. On fait mémoire de ce Saint au 24 decembre.

VÉNÈRE (Saint), (*Hiſt. eccléſ.*). *Venerius*, évêque de Milan, auſſi dans le quatrième ſiècle, fut le ſucceſſeur de Simplicien, qui l'avoit été immédiatement de Saint Ambroiſe; il fut en grande liaiſon avec les Papes, les principaux évêques & les principaux Saints de ſon tems. Il mourut le 4 mai 409.

VÉNÉREO (Antoine-Jacques), (*Hiſt. eccléſiaſt.*), évêque de Syracuſe en Sicile, puis de Léon en Eſpagne, eut beaucoup de part aux principales affaires de ſon tems; il avoit été nonce en Eſpagne, non, comme l'ont dit des écrivains mal inſtruits, du pape Paul III, qui ne monta ſur le ſaint-ſiége que long-tems après, mais apparemment de Sixte IV, pour appaiſer les troubles qui s'élevoient au ſujet de la ſucceſſion de Henri IV, dit *l'Impuiſſant*, entre Iſabelle ſa ſœur & Jeanne, dite dans la ſuite *la Nonain*, qui avoit été reconnue pour fille légitime de Henri. Vénéreo fit caſſer le teſtament de Henri IV, & reconnoître Iſabelle pour Reine; il avoit contribué auſſi au mariage de cette Princeſſe avec Ferdinand-le-Catholique, roi d'Arragon & de Sicile: il obtint pour récompenſe de ſes ſervices des terres en Sicile & l'évêché de Cuença. Envoyé auſſi nonce à Milan après la mort du duc François Sforce, il maintint les Milanais dans l'obéiſſance, & affura le duché à un fils de François. Le même pape Sixte IV donna, en 1473, le chapeau de cardinal à l'évêque de Cuença. Ce nouveau cardinal mourut à Recanati ſa patrie, le 4 août 1479, âgé de cinquante-ſept ans.

VENERO (Alphonse), (*Hiſt. litt. mod.*), écrivain eſpagnol, eſt auteur d'une Chronique eſtimée ſur l'Eſpagne; elle a trouvé des continuateurs: il a auſſi écrit les vies de quelques ſaints du diocèſe de Burgos, & compoſé quelques autres ouvrages toujours relatifs à l'Eſpagne. Il étoit né à Burgos le 16 mai 1488, étoit entré en 1504 dans l'Ordre de Saint-Dominique, & mourut au même Burgos le 24 juin 1545.

VENEUR (le). (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom d'une noble & ancienne Maiſon de Normandie, dont étoit Jean le Veneur, ſeigneur du Homme, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il avoit épouſé Jeanne, ſœur de Jean, baron de Tilliéres, qui, ayant ſuccédé à ſon frère, porta dans la Maiſon le Veneur la baronnie de Tilliéres, & depuis ce tems le nom de Tilliéres ſe trouve toujours joint à celui de le Veneur.

Philippe le Veneur, fils de Jean, obtint des lettres du roi Charles VII pour ſuppléer à des titres qu'il avoit perdus dans des guerres contre les Anglais, qui avoient ravagé ſes châteaux & brûlé ſes titres, pour le punir de ſon attachement à ſon Roi & à ſa patrie.

Jean le Veneur, fils de Philippe, fut cardinal, évêque & comte de Liſieux, grand-aumônier de France.

Il eut un frère évêque d'Evreux, nommé Ambroiſe. Jean le Veneur, ſecond du nom, leur neveu, chevalier & chambellan du Roi, avoit un double titre au nom de le Veneur, qui étoit à la fois ſon nom de famille & le nom de ſon office; car il fut fait veneur du Roi en 1506; il fut auſſi capitaine de Vire, bailli de Rouen en 1513, pannetier de la reine Eléonore d'Autriche en 1534.

Il eut un fils, Gabriel le Veneur, fait évêque d'Evreux en 1521, & chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, qui aſſiſta au concile de Trente en 1563.

Son frère aîné, Tannegui le Veneur, fut le premier comte de Tilliéres, Charles IX ayant érigé en ſa faveur la baronnie de Tilliéres en comté par des lettres-patentes de l'an 1565. Il fut lieutenant-général de la Normandie, capitaine de cent hommes d'armes, bailli & gouverneur du vieux palais de Rouen; il fut fait enfin chevalier des Ordres du Roi en 1582. Le roi Henri III lui donna auſſi en 1588 un brevet pour le premier état de maréchal de France qui viendroit à vaquer, avec les appointemens de cette dignité, à compter de la date du brevet.

Jacques le Veneur, comte de Tilliéres, ſon fils, eut la ſurvivance de la plupart de ſes dignités, & fut fait chevalier des Ordres du Roi en 1586, du vivant de ſon père. Il mourut en 1596.

Tannegui le Veneur, ſecond du nom, fils de Jacques, fut ambaſſadeur en Angleterre en 1619.

Antoine-Henri ſon arrière-petit-fils, chevalier de Malte en 1703, colonel d'un régiment d'infanterie, mourut le 25 avril 1707, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'Almanza.

Son frère aîné, Jacques-Tannegui le Veneur, comte de Tilliéres & de Carouges, fut fait, en 1702, brigadier des armées du Roi.

VENIER (Pierre), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Vendôme, profeſſeur de rhétorique dans diverſes villes de France, puis au collége de Navarre à Paris, eſt traité de *ſummum poetam latinum*, dans une édition des Colloques d'Eraſme, donnée en

Digitized by Google

1661 par Nicolas Mercier. M. l'abbé d'Artigny, dans ſes nouveaux *Mémoires d'hiſtoire, de critique & de littérature*, tome VII, parle de deux pièces de Venier en vers endecaſyllabes. Pierre Venier vivoit dans le dix-ſeptieme ſiecle.

VENIERI, (*Hiſt. mod.*), famille de nobles Vénitiens, qui a donné à l'Etat des citoyens illuſtres.

Sébaſtien Venieri, nommé à ſoixante-dix ans général de l'armée vénitienne, montra toute l'ardeur de la jeuneſſe & toute la capacité de l'âge mûr à la bataille de Lépante contre les Turcs. Il voulut pour fruit de ſa victoire ſe rendre maître de l'île de Sainte-Maure ou Leucade : ce projet ne réuſſit pas. Ses envieux, enhardis par cette eſpece de petit échec, écrivirent contre lui pour tâcher d'avoir ſa place. Le ſénat, ſans ſatisfaire leur ambition, donna un dégoût à Venieri en nommant, pour le remplacer, Jacques Foſcarini; & voulant en même tems épargner à Venieri une dépoſition formelle, il lui confirma le titre de provediteur-général, lui confia la garde des côtes de la mer Adriatique, enjoignant à Foſcarini de lui obéir quand ils ſe trouveroient enſemble. L'éclat de la victoire de Lépante augmentoit de jour en jour la gloire & la faveur de Venieri, & le fit nommer doge en 1571, à la mort de Mocenigo, du conſentement unanime de tous les électeurs dès le premier jour de l'aſſemblée, & preſque par acclamation. Il mourut onze mois après.

Dans le dix-huitieme ſiecle, un autre Venieri (Jean-Baptiſte) ſe permit une grande faute, qui fut & qui devoit être ſévérement punie. Il crut avoir eu à ſe plaindre de Nicolas Gabrieli pendant que celui-ci étoit inquiſiteur d'Etat. L'ayant rencontré le 4 octobre 1712, dans la place de Saint-Marc, il ne put contenir ſon reſſentiment : il s'élança ſur lui, lui arracha les marques de ſa dignité, les lui jeta au viſage, & tira contre lui un ſtilet, arme défendue ſous des peines ſéveres par les lois de l'Etat. Le conſeil des Dix publia, le 8 du même mois, une ſentence qui privoit Venieri de la nobleſſe, & ordonnoit que ſon nom ſeroit rayé du livre d'or, le banniſſoit de plus à perpétuité de tous les Etats de la ſeigneurie, & s'il ne gardoit pas ſon ban & qu'il fut pris, déclaroit qu'il auroit la tête tranchée entre les deux colonnes de Saint-Marc; & dans le même cas d'infraction de ſon ban, quiconque le prendroit ou le tueroit auroit quatre mille ducats de récompenſe ſi c'étoit dans les Etats de la République; ſix mille ſi c'étoit en pays étranger, avec quelques autres prérogatives; ſi ceux qui entreprendroient de l'arrêter ou de le tuer périſſoient dans cette entrepriſe, même récompenſe à leurs héritiers; s'il paroiſſoit en quelque endroit de l'Etat, ordre de ſonner le tocſin, à peine de ſept ans de galeres ou de dix ans de priſon : on ajoutoit à toutes ces peines l'iniquité de la confiſcation, partout établie & partout révoltante; défenſe aux nobles d'avoir aucun commerce avec lui, & de lui fournir aucun ſecours ou de lui donner retraite, ſous peine de confiſcation encore & de dix ans de priſon. On afficha en public l'inſcription ſuivante : *Jean-Baptiſte Venieri, banni par le conſeil des Dix, pour fautes énormes au préjudice de la liberté publique.* Après tout ce grand éclat, deux ans après tout étoit changé, Venieri étoit rétabli dans tous ſes droits & affranchi de toutes peines, par jugement du 2 décembre 1714.

Un autre Venieri, ſans doute de la même famille, nommé François, a été un des meilleurs philoſophes & des plus profonds politiques qu'ait produits Veniſe. Il avoit compoſé, dès ſa plus tendre jeuneſſe, de ſavans Traités de la volonté, de l'ame, du deſtin. Déjà fort avancé en âge, il fit imprimer ſon livre de la Génération. Il exerça noblement & avec gloire pluſieurs emplois importans qui lui furent confiés.

VENILON, (*Hiſt. de Fr.*), archevêque de Rouen, vivoit du tems de Charles-le-Chauve, vers le milieu du neuvième ſiecle. L'Hiſtoire ne fait aucun reproche à ce prélat.

Mais il n'en eſt pas de même d'un autre prélat du même tems, nommé auſſi Venilon ou Guenilon. Cet ingrat, que Charles-le-Chauve, de ſimple clerc de ſa chapelle, avoit fait archevêque de Sens, & par les mains duquel il avoit voulu être ſacré & couronné dans l'égliſe de Sainte-Croix d'Orléans, en uſa envers lui, comme l'archevêque de Rheims, Ebon, envers Louis-le-Débonnaire; il fut le premier à le trahir; il introduiſit dans la ville de Sens Louis le Germanique, ennemi & rival de Charles. Quelques-uns ont cru que la trahiſon de ce Guenilon avoit donné lieu aux fables de *Ganelon le ſelon*, ſi renommé chez les romanciers pour ſes perfidies; mais il paroit que ce nom de *Ganelon* eſt ſignificatif, & qu'il vient d'un mot qui, dans pluſieurs langues, ſignifie tromper. En latin, *ganrire* exprime le cri du renard, animal qui paſſe pour le ſymbole de la ruſe & de la fraude. En italien, *ingannare* ſignifie *tromper*; *ingannatore*, trompeur; *ingannatrice*, trompeuſe.

VENIUS (Otho), (*Hiſt. mod.*), célebre peintre hollandais, qui eut pour diſciple Rubens, qui a beaucoup travaillé à Rome & en Allemagne, mais conſervant toujours l'eſprit de retour dans les Pays-Bas, & ayant refuſé les offres des plus puiſſans ſouverains, pour ne s'attacher qu'aux Princes autrichiens ou autres gouverneurs des Pays-Bas pour le roi d'Eſpagne, qu'il regardoit ſeul comme ſon maître légitime. Il orna les principales égliſes d'Anvers d'une multitude d'excellens tableaux. L'archiduc Albert l'appela auprès de lui à Bruxelles, & lui donna l'intendance des monnoies; car Venius, orné de connoiſſances dans plus d'un genre, étoit propre à plus d'un emploi. Son écu-

Digitized by Google

dition égaloit le mérite de son pinceau. Il a publié plusieurs ouvrages qu'il a enrichis de figures & de portraits de sa façon. Tels sont : *Bellum Batavorum cum Rom. ex Cornelio Tacito, lib. 4 & 5, cum iconibus.*

Hist. Hispan. Insantum, cum iconibus.

Son savoir s'étendoit à la physique & jusqu'à la théologie, & on a de lui *Conclusiones physicæ & theologicæ, notis & figuris dispositæ, &c.*

Les belles-lettres lui étoient familières, & il dédia un livre intitulé *Horatii Flacci Emblemata, cum notis latinè, italicè, gallicè & flandricè, in uno volumine*, à l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, femme de l'archiduc Albert d'Autriche, & fille de Philippe II, roi d'Espagne, souveraine des Pays-Bas. C'étoit faire preuve à la fois de littérature, de philosophie & de connoissance des langues. Ces Emblèmes moraux, tirés d'Horace, donnèrent à la dévote infante l'idée d'emblèmes chrétiens fur l'amour divin, que Venius lui dédia encore sous ce titre : *Ameris divini Emblemata*. Enfin Otho Venius a donné dans la biographie sacrée ; il s'est fait l'historien de saint Thomas-d'Aquin. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Vita sancti Thomæ Aquinatis, 32 imaginibus illustrata.*

Venius, né à Leyde en 1556, mourut à Bruxelles en 1622, laissant deux filles qui se font distinguées dans la peinture.

VENNES ou VANNES (Saint), (*Hist. eccléf.*), en latin *Vitonus, Vidonus & Vito*, élu en 498 évêque de Verdun, église qu'il gouverna pendant vingt-sept ans, a donné son nom à la congrégation de Saint-Vannes & de Saint-Hydulphe, reforme de Bénédictins, célèbre en Lorraine & dans les provinces voisines. Mort le 9 septembre 525.

VENTURA (Guillaume), (*Hist. litt. mod.*), historien de la ville d'Aft sa patrie, sous le titre de *Mémorial*, a continué l'histoire de ce pays, commencée par Ogerius Alferius. Celui-ci avoit fini l'histoire d'Aft à l'an 1294. Ventura, remontant un peu plus haut que cette dernière époque, commence la sienne à l'an 1260, & la finit à l'an 1325. Il avoit porté les armes pour le service de sa patrie ; il avoit été fait prisonnier dans un combat en 1273. Il avoit soixante ans en 1310, lorsqu'il avoit entrepris son histoire. Elle se trouve au tome XI du grand Recueil des historiens d'Italie de Muratori.

Un autre Ventura (Secundinus), parent de Guillaume, & fils d'un André Ventura, a fait une continuation ou plutôt une addition à l'ouvrage de Guillaume, depuis 1419 jusqu'en 1457, se bornant apparemment, comme avoit fait Guillaume, aux événemens arrivés de son tems, & laissant subsister la lacune depuis 1325 jusqu'en 1419. Ce morceau de Secundinus se trouve dans le même volume du Recueil de Muratori, que l'ouvrage de Guillaume.

VENUSINUS (Jonas-Jacobi), (*Hist. litt. mod.*), savant Danois, professeur d'abord de physique, puis d'éloquence & d'histoire à Copenhague, fut le successeur du fameux Nicolas Cragius dans la place d'historiographe du roi de Danemarck, Christiern IV. En 1607 il fut nommé président de l'Académie de Sora. Il mourut en 1608. Il est réputé un des plus savans hommes & des plus judicieux écrivains qu'ait produits le Danemarck. Il défendit courageusement l'Histoire contre les fables qui la défiguroient, & fit un ouvrage dans le même esprit que celui de M. de Voltaire, qui a pour titre : *Des Mensonges imprimés*. Celui de Venusinus est intitulé *De Fabulâ quæ pro Historiâ venditatur*. On ne peut trop purger l'Histoire des fables de toute espèce qui s'y sont glissées, soit par superstition, soit par excès de crédulité, soit par préjugés, soit par passions. Les autres ouvrages de Venusinus sont des Traités *de Beatitate hominis*, sujet important ; *in Timæum Platonis ; de Historiâ ac Comparandâ eloquentiâ* ; une traduction danoise de l'Imitation de J. C.

Diverses remarques critiques de ce savant écrivain, que l'on conservoit avec soin dans la bibliothèque de Copenhague, ont péri dans un incendie en 1728.

VERA-CRUZ (Alphonse de), (*Hist. litt. mod.*), ou Alphonse Gutierez, né au diocèse de Tolède en Espagne, vivoit dans le sizième siècle, & étoit professeur à Salamanque : on lui persuada de passer en Amérique, où il prit l'habit religieux chez les Augustins de la Vera-Cruz, dont il voulut toujours depuis porter le nom ; il devint provincial du Mexique, & des affaires importantes l'ayant obligé de repasser en Espagne, il s'y fit connoître si avantageusement, qu'on voulut l'y retenir par l'offre des meilleurs évêchés ; il aima mieux retourner en Amérique, & professer la théologie dans une Université nouvellement fondée dans la ville de Mexico. Il a écrit fur le mariage, &c.

VERAN (Saint), (*Hist. eccléf.*), évêque de Cavaillon, né vers l'an 528. On le voit figurer pendant tout ce sixième siècle dans les divers conciles tenus alors. En 587 il tint fur les fonts de baptême le fils de Childebert II. En 589 le roi Gontran le nomma, ainsi que deux autres évêques, pour informer du meurtre commis en la personne de Prétextat, archevêque de Rouen. On a de lui quelques écrits fur le célibat des prêtres, & fur quelques autres matières eccléfiastiques.

VERANIUS, (*Hist. rom.*), gouverneur de la Grande-Bretagne, nommée alors simplement Bretagne sous Néron. Il avoit espéré subjuguer entièrement cette île. Tacite en parle au quatorzième livre des Annales.

VERANUS, (*Hist. eccléf.*), fils de saint Eucher, fut élevé avec son frère Salonius, dans le

Digitized by Google

monaſtère de Lerins, ſous la conduite de ſaint Honorat & d'Hilaire, & inſtruit enſuite par Vincent de Lerins & par Salvien. Veranus & Salonius furent tous deux évêques dans les Gaules : on ne ſait pas de quelles villes. Dans un manuſcrit de l'abbaye de Lerins, Veranus eſt qualifié évêque de Vence. Il vivoit ſous le pontificat de ſaint Léon, & ſous celui du pape Hilaire, depuis l'an 440 juſqu'à l'an 465.

VERARDO (CHARLES), (*Hiſt. litt. mod.*), né, en 1440, à Céſene dans la Romagne, camérier & ſecrétaire des brefs ſous quatre papes, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII & Alexandre VI, mourut le 13 décembre 1500. On a de lui un ſeul ouvrage ſur la priſe de Grenade par Ferdinand & Iſabelle, ſous ce titre : *Hiſtoria Caroli Verardi, de urbe Granati, ſingulari virtute felicibuſque auſpiciis Ferdinandi & Helifabet, Hiſpaniarum regis & reginæ expugnati.* 1493. in-4°.

VERBIEST (FERDINAND), jéſuite flamand, miſſionnaire à la Chine dans le dix-ſeptième ſiècle. Ses connoiſſances dans les mathématiques lui procurèrent la faveur de l'empereur Cam-Hi, & il l'employa en faveur de la religion chrétienne, qu'il obtint de prêcher & de faire prêcher publiquement à la Chine, & dont il parvint preſqu'à perſuader l'Empereur. Le Père Verbieſt reçut de ce Prince toutes les marques poſſibles d'intérêt & de bonté. Pendant ſa maladie, Cam-Hi lui envoya ſes médecins ; il le regretta tendrement, & compoſa ſon éloge funèbre ; il lui fit faire des obſèques magnifiques avec toutes les cérémonies du chriſtianiſme. Tous les Chrétiens de Pékin aſſiſtèrent au convoi du Père Verbieſt. Ce jéſuite mourut au commencement de l'année 1688. On trouve au tome VI des *Miſcellanea berolinenſia* un écrit concernant les ouvrages du Père Verbieſt. Cet écrit a pour titre : *T. S. Bayer de Ferdinandi Verbieſtii, Soc. J. ſcriptis, præcipue de ejus globo terreſtri ſino.* On ces ouvrages, les uns roulent ſur la religion, & ſont autant de Traités théologiques ; les autres concernent l'aſtronomie & les mathématiques, & traitent des divers inſtrumens propres à ces ſciences. D'autres ſont des relations curieuſes, tantôt des voyages de l'empereur Cam-Hi dans la Tartarie orientale en 1682, & dans la Tartarie occidentale en 1683 ; tantôt d'une nouvelle deſcente des Eſpagnols dans l'île de Californie au Meſique en 1684 ; tantôt enfin c'eſt une lettre du Père Verbieſt ſur l'état du chriſtianiſme à la Chine, &c.

VERCINGENTORIX *ou* VERCINGETORIX, (*Hiſt. des Gaules & Hiſt. rom.*), Gaulois auvergnat qui fit la guerre aux Romains. Son père Celtillus avoit eu la principale autorité parmi les Celtes, & avoit été aſſaſſiné par ſes concitoyens, parce qu'il vouloit ſe faire Roi. Le fils forma une puiſſante ligue contre les Romains. Il fut chaſſé de Clermont ; il y rentra, & à ſon tour chaſſa ceux qui l'avoient chaſſé. Il ſe fit enſuite proclamer Roi par les ſiens, & général par les alliés qu'il avoit attirés à ſon parti. Céſar le combattit avec ſa fortune ordinaire, & remporta ſur lui divers avantages. Vercingentoix, réduit à ne pouvoir plus tenir la campagne devant ce vainqueur, ſe jeta dans Alexia, & y ſoutint un ſiège pendant deux mois. Enfin, obligé de ſe rendre, il s'offrit comme une victime pour le ſalut de ſa patrie. *Voyez* Céſar, dans ſa guerre des Gaules, l. 7.

VERDALE (ARNAUD DE), (*Hiſt. eccléſ.*), évêque de Montpellier ou de Maguelone, a été l'un des plus ſavans prélats du quatorzième ſiècle. La Maiſon de Verdale, dont il ſortoit, étoit noble & ancienne. Il profeſſa long-tems le droit civil & le droit canon dans l'Univerſité de Montpellier. Aſſez d'autres que nous mettent au nombre de ſes titres d'avoir été inquiſiteur de la foi contre certains reſtes d'Albigeois & de Béguards. Obſervons plutôt qu'Arnaud de Verdale étoit apparemment charitable, puiſqu'il avoit fondé & doté dans la ville de Toulouſe un collége pour l'entretien & l'éducation de douze pauvres écoliers, pendant tout le tems qu'ils étudieroient en philoſophie & en théologie ou en droit. Ce collége, long-tems connu ſous le nom de collége de Verdale, ne ſubſiſtoit plus, long-tems même avant le renverſement univerſel, & étoit remplacé par un couvent de Capucins : on n'avoit nul droit ſans doute d'empêcher de vivre & mourir capucins ceux qui en avoient fait le vœu, ſous la protection des lois établies de leur tems ; mais comment ſubſtitue-t-on un couvent de Capucins à une maiſon d'éducation & de charité ? Arnaud de Verdale, mis ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe de Maguelone le 20 avril 1339, s'occupa pendant treize années de l'inſtruction & de l'édification de ſon troupeau. Il mourut le 3 décembre 1352. Il avoit écrit l'hiſtoire de ſes prédéceſſeurs, depuis Ricuin II, qui commença ſon épiſcopat vers 975, juſqu'à Pictavin de Montéſquiou, auquel il avoit ſuccédé.

Un autre Verdale (Hugues de), cardinal à cinquante-un ans, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, vivoit dans le ſeizième ſiècle, & mourut le 12 mai 1595. Il étoit de la même Maiſon qu'Arnaud de Verdale. Il fit reformer les ſtatuts de l'Ordre dont il étoit grand-maître, & il en fit écrire l'hiſtoire en italien par Boſio. Il fit conſtruire à Malte le château de Boſquet, qui fut appelé de ſon nom, le château du Mont de Verdale.

Son frère, Hugues de Loubens, ſeigneur de Verdale, fut fait, en 1585, chevalier des Ordres du Roi.

VERDE (FRANÇOIS), (*Hiſt. eccléſ.*), évêque de Vico di Sorrento, au royaume de Naples, chanoine du dix-ſeptième ſiècle, étoit ami de Ca-

Google

ramuel, & en entreprit la difficile défenſe. On a de lui encore un Traité de la Simonie, des Commentaires ſur le droit civil, un recenſement des propoſitions condamnées par le pape Alexandre VII, &c. Mort en 1706.

VERDIER. En parlant à cet article d'Antoine du Verdier Vau-Privas, nous avons oublié ſon fils, Claude du Verdier, homme de lettres & poète, ainſi que le père, dont nous avons, entr'autres poéſies, *Bombycum Metamorphoſis*, *Echoga*, & une traduction latine d'un Diſcours français ſur la pauvreté & la faim, par mademoiſelle Catherine des Roches. Il publia auſſi à Lyon, en 1583, un diſcours en vers *contre ceux qui, par les grandes conjonctions des planètes qui ſe doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir.* C'eſt quelque choſe, & c'étoit ſurtout quelque choſe alors que de détruire des chimères & de combattre l'excès de la crédulité. Claude du Verdier mourut en 1649, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans.

Un autre Verdier (Jean), conſeiller au préſidial d'Angers, fut le premier profeſſeur de droit français établi en 1681 dans l'Univerſité d'Angers. Il étoit recteur de l'Univerſité d'Angers en 1688. Il fut auſſi un des trente premiers membres de l'Académie d'Angers. Il mourut le 2 mai 1689.

VERDUGO (FRANÇOIS), (*Hiſt. mod.*), eſpagnol, un des meilleurs & des plus utiles capitaines qu'ait eus Philippe II. Il paſſa par tous les grades militaires, & s'éleva par ſon ſeul mérite à tous les honneurs, d'abord gouverneur de pluſieurs places importantes en Hollande, enſuite gouverneur-général de diverſes provinces des Pays-Bas; amiral & général en chef ſous le fameux prince de Parme, Alexandre Farneſe. Il remporta dans les Pays-Bas pluſieurs victoires ſur les rebelles; il mit la province du Luxembourg à l'abri de toute hoſtilité de la part des Français. Il mourut le 20 ſeptembre 1595, après quarante-quatre ans de ſervices conſidérables rendus à ſon Roi. Il mourut dans la province du Luxembourg. L'Eſpagne reconnoiſſante redemanda ſon corps. La province du Luxembourg, non moins reconnoiſſante de ſes bienfaits, voulut le conſerver.

Illius oſſa memor ſibi vindicet extera tellus.

Guillaume de Verdugo ſon fils, plus flatté qu'affligé de ce refus, a concilié tous ces devoirs en faiſant ériger un magnifique mauſolée à ſon père dans le monaſtère du Saint-Eſprit, aux portes de Luxembourg.

VERDUN (NICOLAS DE), (*Hiſt. mod.*), premier préſident du parlement de Paris en 1611, l'avoit été du parlement de Toulouſe en 1600. Il avoit été auparavant préſident aux requêtes, puis aux enquêtes du parlement de Paris. Magiſtrat intègre & déſintéreſſé juſqu'à la généroſité, ſavant dans les langues latine & grecque, juſqu'à répondre avec élégance dans l'une & l'autre de ces langues, & ſur le champ & ſans aucune préparation aux harangues que les gens du métier lui faiſoient à loiſir dans ces mêmes langues. C'eſt lui qui a donné aux premiers préſidens ſes ſucceſſeurs l'hôtel qu'ils ont toujours occupé depuis, & qui eſt connu ſous le nom d'Hôtel du Bailliage ou de la première préſidence.

VERDURE (DE LA). (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom d'une ancienne famille originaire du Boulonnais, laquelle, étant tombée dans la diſgrace du roi Charles VI, ſe tranſplanta dans l'Artois, province qui étoit alors du domaine des ducs de Bourgogne: une autre partie de cette famille s'établit à Veniſe.

En 1648 Nicolas de la Verdure, ſieur d'Heſquelles, ſoutint le ſiége de Bruges pour le roi d'Eſpagne.

Nicolas-Joſeph de la Verdure ſon fils fut un eccléſiaſtique d'un mérite diſtingué, un ſavant profeſſeur en théologie dans l'Univerſité de Douai, & qui ne voulut jamais d'autre état, quoiqu'on lui en offrit de plus avantageux & réputés plus honorables. Louis XIV s'étant rendu maître de Douai le 6 juillet 1667, Nicolas-Joſeph, qui, étant né le 27 août 1636, avoit eu pour premiers maîtres Philippe IV & Charles II, rois d'Eſpagne, leur préféra Louis XIV, & refuſa tous les avantages que Charles II lui propoſoit pour l'attirer & le fixer dans ſes Etats. M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, qui connoiſſoit ſon mérite, lui procura un canonicat de la cathédrale de Cambrai; mais M. de la Verdure préféra ſa chaire de Douai à l'avantage ineſtimable de vivre auprès de M. de Fénélon. Il fut le conſeil & l'ami de pluſieurs prélats des plus illuſtres de ſon tems, & il conſacra tous ſes momens à l'étude de l'Ecriture-Sainte & des Pères. Il a beaucoup écrit & fort peu imprimé. Il n'a publié qu'un ſeul ouvrage: il a pour titre: *Tractatus triplex, de contritione, attritione, & de recidivis.* Des théologiens l'ont attaqué, des prélats l'ont défendu. Mort le 12 février 1717. Pluſieurs de ſes parens, de ſon nom, ont rempli des places de conſeillers au parlement de Douai.

VEREPŒUS (SIMON), (*Hiſt. litt. mod.*), chanoine de la cathédrale de Boſſeduc & principal du collége de cette ville, a compoſé un grand nombre de prières, tirées tant de l'ancien que du Nouveau-Teſtament & des écrits des Pères: il a compoſé auſſi quantité d'ouvrages élémentaires à l'uſage des collèges, & qui ont en effet été longtems en uſage dans les collèges de Flandre; il a fait une vie de Cicéron & des notes ſur quelques épîtres choiſies de cet orateur. Tous les ouvrages

Digitized by Google

de Verepeeus ſont en latin ; quelques-uns ont été traduits en françois, en flamand, en eſpagnol.

VERGARA (François & Jean), (*Hiſt. litt. mod.*), frères, tous deux natifs de Tolède, tous deux profeſſeurs, François de grec, Jean de théologie dans l'Univerſité d'Alcala de Hénarès, fondée par le cardinal Ximenès, qui donna un canonicat à Jean. On a de François une grammaire grecque & quelques ouvrages ou traductions ; Jean a beaucoup écrit, mais il n'a rien publié ſous ſon nom. Il avoit commencé une hiſtoire du cardinal Ximenès ſon bienfaiteur, laquelle a eu pour continuateur Alvarès-Gomès. François mourut en 1545. Jean, le 20 février 1557.

VERHULST (Philippe-Louis), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Gand, retiré à Louvain, ami d'Opſtraët & de Vaneſpen, ſavant janſéniſte, a beaucoup écrit contre les Jéſuites, & pour la défenſe de l'égliſe catholique d'Utrecht. Il a auſſi défendu, & avec beaucoup d'avantage contre quelques nuniſtres proteſtans, la foi de l'égliſe catholique ſur l'Euchariſtie & ſur la tranſubſtantiation, & les Proteſtans capables de juſtice ſont convenus que, ſur ce point, la victoire lui eſt reſtée, au moins ſur les adverſaires particuliers qu'il a combattus. Verhulſt eſt mort en 1753.

VERIUS-VEER (Vilhard), (*Hiſt. litt. mod.*), auteur de diverſes traductions en hollandais & d'un ſupplément à l'ancienne chronique de Hollande, lequel ſupplément commence à l'an 1515, & va juſqu'en 1591.

VERJUS. (*Hiſt. mod.*) Le Père Verjus, jéſuite nommé procureur des miſſions du Levant, fit partout de nouveaux établiſſemens dans ce genre, pourvut de miniſtres ces égliſes naiſſantes, & chercha de tous côtés à ouvrir des routes nouvelles à la propagation de la foi. Pour tourner de ce côté l'eſprit & le zèle, il écrivit l'hiſtoire & l'éloge de divers miſſionnaires.

Il étoit frère de Louis Verjus, comte de Crécy, ſecrétaire de la chambre & du cabinet du Roi, conſeiller d'état, l'un des quarante de l'Académie françaiſe, plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne & autres aſſemblées de l'Empire, & qui le fut depuis aux conférences de Riſwick. Le comte de Crécy tira le Père Verjus ſon frère de ſes miſſions & de ſes miſſionnaires, pour en faire un écrivain politique. Le Père Verjus, à l'inſtigation de ſon frère, compoſa pluſieurs écrits polémiques ſur l'enlévement de M. le prince de Furſtemberg, enlévement qui fut une des cauſes de la guerre de 1688, terminée par la paix de Riſwick. Le comte de Crécy, mort le 13 décembre 1709, a eu pour fils le marquis de Crécy, colonel du régiment de Boulonnois en 1703, brigadier d'armée en 1710, gouverneur de Toul en 1714, maréchal-de-camp en 1719.

Un autre frère du comte de Crécy & du Père Verjus, tiré de l'Oratoire pour être évêque de Graſſe, mourut le 7 décembre 1710.

Un autre eccléſiaſtique de la même famille ſe fit un nom par ſes ſermons, qui furent imprimés après ſa mort en 1665.

Le Père Verjus, né le 22 janvier 1632, mourut le 16 mai 1706.

VERLEN-VERLENIUS (Jérôme), (*Hiſt. litt. mod.*), auteur flamand, qui n'eſt guère connu que par la Bibliothèque belgique de Valère-André. Il a traduit & commenté quelques ouvrages d'Hippocrate, d'Xénophon ; il a été l'éditeur des lettres de ſaint Ignace, martyr. Il mourut à Harlem le 17 août 1786, grand-vicaire du premier évêque qu'ait eu cette ville.

VERMEIL (Abraham), (*Hiſt. litt. mod.*), poète ſavoyard, ennobli en 1597 par le duc de Savoie, Charles Emmanuel, pour un poème qu'il lui avoit préſenté. Il avoit entrepris un autre poème qui n'a pas été achevé ; c'étoit ſa vie de ſaint Louis en vers héroïques français. Vermeil fut député en 1605 auprès du roi Henri IV, par la nobleſſe du Bugey, à laquelle il appartenoit ſi récemment.

VERMEYEN (Jean-Corneille), (*Hiſt. mod.*), peintre flamand, attaché à l'empereur Charles-Quint qu'il ſuivoit dans ſes voyages, & dont il a peint l'expédition de Tunis dans une ſuite de tableaux, d'après leſquels on été faites des tapiſſeries magnifiques qu'on voit encore, ou qu'on voyoit il n'y a pas long-tems en Portugal, où Philippe II les avoit portées lorſqu'il s'étoit emparé de ce royaume. On dit de Vermeyen une ſingularité phyſique, peut-être exagérée, c'eſt que ſa barbe, même lorſqu'il étoit debout, trainoit juſqu'à terre. Elle lui fit donner le nom de *Jean-le-Barbu*. Mort à Bruxelles en 1559.

VERNAGE (Etienne-François), (*Hiſt. eccléſ.*), a eu part à l'établiſſement des Filles repenties, dites du Sauveur, derrière les murs du Temple à Paris. Il a conſtamment refuſé tous les bénéfices qui lui ont été offerts, & ne s'en eſt pas moins cru obligé de conſacrer aux pauvres preſque tout ſon patrimoine ; il eſt l'auteur de divers livres de piété, tels que celui qui a pour titre : *Nouvelles Réflexions ou Sentences & Maximes morales & pratiques*, dédiées à madame de Maintenon ; un autre très-connu, intitulé *Penſées chrétiennes*, auquel il a joint *la Règle chrétienne* & *les Réflexions conſolantes ſur le travail*. Mort le 12 octobre 1723, à ſoixante-onze ans. Il étoit de la même famille que le fameux médecin Vernage.

VERNANT (Jacques de), (*Hiſt. m. d.*) Ce

nom eſt ſuppoſé, mais il figure dans une grande affaire, moitié eccléſiaſtique, moitié politique, où des noms aſſez célèbres ſe trouvent mêlés. Un carme de Nantes, déguiſé ſous ce nom, avoit fait imprimer à Metz, en 1658, un livre ſous ce titre: *Défenſe de notre Saint-Père le Pape & meſſeigneurs les Cardinaux, les Archevêques & Evêques, & de l'emploi des religieux mendians, contre les erreurs du tems.* Cet ouvrage, qui fit grand bruit alors, fut déféré à la Faculté de théologie de Paris, qui le cenſura. Cette cenſure eſt des 24 & 26 mai 1664. Le pape Alexandre VII adreſſa, le 6 avril 1665, un bref à Louis XIV, pour l'engager à faire révoquer cette cenſure, auſſi bien qu'une autre que la même Faculté, par une ſuite de la même affaire, avoit prononcée, le 3 février 1665, contre un livre du Père de Moya, jéſuite, qui s'étoit auſſi déguiſé ſous le nom d'*Amadeus Guimenius*, pour écrire dans le même eſprit que le carme. Le Pape ne put rien obtenir, & M. Talon, avocat-général, fit ſur ce bref d'Alexandre VII des obſervations très-contraires à l'eſprit ultramontain. Le Pape alors donna contre les deux cenſures qu'il n'avoit pu faire révoquer, une bulle en date du 25 juin 1665. M. Nicole fit des remarques ſur cette bulle, & l'abbé Boileau, docteur de Sorbonne, frère du poëte Nicolas Boileau, fit ſur le même ſujet un écrit intitulé *Conſidérations reſpectueuſes*. Le procureur général interjeta de la même bulle appel comme d'abus, & le parlement lui en donna acte le 29 juillet 1665. Les pièces concernant cette affaire, connue ſous le nom d'*affaire de Jacques de Vernant*, ont été recueillies dans un petit volume intitulé *Recueil de diverſes pieces concernant les cenſures de la Faculté de théologie de Paris, ſur la hiérarchie de l'Egliſe & la morale chrétienne.* C'eſt l'abbé Boileau qui a été l'éditeur de ce Recueil, comme il eſt l'auteur des *Conſidérations reſpectueuſes* qui en font partie.

VERON (François), (*Hiſt. eccléſ.*), jéſuite, puis curé de Charenton, grand controverſiſte & très-zélé pour la converſion des hérétiques. Il eut de fréquentes conférences avec les principaux miniſtres proteſtans; il en eut une entr'autres avec le fameux Bochart, & les actes en ont été publiés. Il a réfuté *le Jubilé des égliſes réformées* de Charles Drelincourt. On diſtingue parmi ſes divers ouvrages une *Méthode de controverſes* & une *Règle de foi* qui ont été adoptées par le clergé de France. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes in-folio. Elles roulent principalement ſur la diſtinction des Bibles catholiques & de celles de Genève, & ſont pour la plupart dans le genre polémique. Mort en 1649.

VERRIÈRES (Henri Cahagne de), doyen de l'Académie des belles-lettres de Caen ſa patrie, mort en 1755, âgé d'environ quatre-vingt-trois ans. C'eſt principalement par M. Titon du Tillet, dans ſon ſecond Supplément au Parnaſſe françois, que M. de Verrières eſt connu. M. Titon, qui avoit eu des relations avec lui, le repréſente comme un homme fort aimable, de beaucoup d'eſprit, d'une érudition agréable, poſſédant pluſieurs talens d'uſage dans la ſociété, deſſinant bien, bon muſicien, jouant de divers inſtrumens de muſique, faiſant ſurtout de jolis vers qui ont tenu leur place dans divers Recueils & Mercures. Le Recueil où il s'en trouve le plus eſt celui des Poéſies de Lainez, qui a paru en 1753.

VERROCHIO (André), (*Hiſt. mod.*), célèbre artiſte de Florence au quinzième ſiècle, habile dans plus d'un genre, gravure, muſique, mathématiques, mais plus encore peinture & ſurtout ſculpture; c'eſt dans ce dernier art qu'il a véritablement excellé; car, quoiqu'il y ait de lui des morceaux de peinture très-eſtimés, on trouvoit cependant que chez lui le marteau & le ciſeau avoient nui au pinceau, que le pinceau en avoit contracté quelque choſe de dur & de rude qui reſſentoit la ſtatue: il en jugea ainſi lui-même, & crut devoir abandonner la peinture à ſon illuſtre élève Léonard de Vinci. On admire ſurtout de lui, en ſculpture, une danſe d'enfans autour d'un vaſe d'argent; un enfant de bronze pêchant à la ligne, qui eſt un des plus beaux ornemens du jardin de Médicis; le modèle de la ſtatue équeſtre de Barthelemi de Bergame, qu'il n'eut pas le tems de jeter en fonte, ayant été prévenu par la mort à Veniſe en 1488.

VERRUS *ou* VERRIUS FLACCUS, (*Hiſt. rom.*), grammairien, qui fut chargé de l'éducation des petits-fils d'Auguſte, & dont les ouvrages, deſquels il ne nous reſte rien, ſont ſouvent cités chez les anciens. Il mourut ſous l'empire de Tibère, vers l'an 33 de J. C.

VERRUTIUS (Jérôme), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Groningue, étudia le droit à Bourges & vint l'enſeigner à Paris. Il eſt auteur du *Lexicon juris*. Il vivoit dans le ſeizième ſiècle.

VERSCURE (Henri), (*Hiſt. mod.*), peintre hollandais, né à Gorkum, s'attachoit ſurtout à peindre des animaux, des chaſſes & des batailles. Il étudia particuliérement tout ce qui ſe paſſe dans les armées; il ſuivit, dans cette intention, l'armée des Etats-Généraux, en 1672. Il y fit une étude particulière des chevaux de toute nature & de tout uſage. Il y deſſina les divers campemens; il peignit & rendit ſenſible ce qui ſe paſſe dans les combats, dans les retraites, dans les déroutes; ce qui arrive après une victoire, dans un champ de bataille, parmi les morts & les mourans; le mélange des chevaux, des armes.

Corpora fuſa vident, arretlos littore currus
Inter lora rotaſque, viros, ſimul arma jacere.

Digitized by Google

Verſcure étoit extrêmement laborieux, toujours occupé de ſon art, toujours le pinceau à la main. Ses plus beaux ouvrages ſont à la Haie, à Amſterdam & à Utrecht. Il fut élevé dans ſon pays aux honneurs de la magiſtrature, mais ſans leur ſacrifier ſon pinceau, dont il ne voulut jamais ſe ſéparer. S'étant embarqué pour un petit voyage, il périt par un coup de vent à la vue de Dordrecht, le 26 avril 1670, à ſoixante-deux ans.

VERSÉ (Noel-Aubert de), (*Hiſt. eccléſ.*), controverſiſte, d'abord catholique & né tel, puis devenu proteſtant, puis ſocinien, puis redevenu catholique, & mort en 1714 dans le ſein de cette Egliſe où il étoit né. Il eſt principalement connu par ſa traduction latine de l'Hiſtoire critique de l'Ancien-Teſtament, que Richard Simon avoit compoſée en françois. Ses autres ouvrages ſont des écrits polémiques contre Jurieu, contre Nicole, contre Brueys, contre Ferrand, tantôt contre les Proteſtans trop zélés, tantôt contre les Catholiques. Dans ſa Diſſertation contre Spinoſa, c'eſt bien moins à Spinoſa qu'il en veut, qu'à Deſcartes & au père Mallebranche.

VERSORIS. A cet article nous n'avons parlé, dans le Dictionnaire, que du trop fameux abbé de Saint-Jean-d'Angely, plus que ſoupçonné d'avoir empoiſonné le duc de Guienne, frère de Louis XI. Ce nom de Verſoris a été auſſi celui d'une famille d'avocats célèbres, alliée à pluſieurs familles de magiſtrats diſtingués.

Le vrai nom des Verſoris étoit Letourneur, latiniſé il devint *Verſor*; & Jean Letourneur, qui vint s'établir à Paris ſous le règne de Charles VII, à ce que l'on croit, ayant été de ſon tems un des plus fameux docteurs de l'Univerſité, & ayant compoſé pluſieurs ouvrages, dont le Recueil fut intitulé *Verſoris Opera*, ce fut de ce génitif que ſe forma le nom de ſa famille, & même par ſucceſſion de tems on joignit enſemble le nom françois & le nom latin, *Letourneur de Verſorix*; & ce nom *de Verſoris* devint pour ceux de cette famille, comme un nom de terre ou de fief.

De cette famille étoit Pierre Verſoris, né le 16 février 1528, qui en 1564 plaida pour les Jéſuites contre l'Univerſité de Paris, pour laquelle plaidoit le fameux Etienne Paſquier. Ce même Pierre Verſoris fut député aux Etats de Blois en 1576. Il fut dans la ſuite chef du conſeil de MM. de Guiſe, & il mourut de douleur, le 25 décembre 1588, en apprenant que ces Princes venoient d'être aſſaſſinés. On lui rend au reſte la juſtice de dire qu'il n'étoit le conſeil de la Maiſon de Guiſe que pour ſes affaires domeſtiques, & qu'il n'entroit pour rien dans ce qui concernoit ſes vues ambitieuſes & ſes projets d'uſurpation.

Il eut pour fils Frédéric Verſoris, conſeiller au parlement, & Jacques Verſoris, célèbre avocat comme ſon père.

Cette famille produiſit auſſi quelques militaires, officiers aux gardes, &c. mais le plus grand nombre ſe conſacra toujours au barreau ou à la magiſtrature.

VERSOSA (Jean), (*Hiſt. litt. mod.*), poète latin moderne, né à Sarragoſſe en 1528, vint à Paris, où dès l'âge de quinze ans il enſeignoit la langue grecque avec le ſuccès le plus éclatant: on couroit en foule à ſes leçons; il ſe vit à la fois plus de mille écoliers. On a de lui des Epîtres morales en vers latins, dans le goût de celles d'Horace, & qui leur ont été pluſieurs fois comparées; un petit Traité *de Proſodiâ Græcorum*; un Poème, *Carmen epinicium in navalem victoriam Joannis Auſtriaci deviſtâ ad echinadas Turcarum claſſe*, c'eſt-à-dire, ſur la fameuſe victoire de Lépante, remportée ſur les Turcs par dom Juan d'Autriche. Voilà pour le poète & l'homme de lettres. Mais Verſoſa fut encore recommandable à d'autres égards. Il paroit qu'il fut employé utilement dans quelques affaires d'Etat. Il accompagna Diégo Hurtado Mendoza, ambaſſadeur de l'Empereur au concile de Trente, & fut très-utile à ce miniſtre dans les conteſtations qui s'élevèrent au ſujet de la tranſlation de ce concile à Bologne. Il fut auſſi retenu long tems à Rome pour faire la recherche des preuves qui établiſſoient les droits acquis au roi d'Eſpagne, ou prétendus par lui ſur les divers royaumes qui compoſoient ſa vaſte & puiſſante monarchie. Verſoſa mourut à Rome le 24 février 1574.

VERT ou WERTH (Jean de), (*Hiſt. mod.*), général des armées impériales ſous les empereurs Ferdinand II & Ferdinand III dans la guerre de trente ans, ſe fit une grande réputation par ſa valeur & ſon habileté. Galas & Jean de Werth ſe trouvent à la tête de toutes les expéditions importantes de cette guerre; ils ſe ſignalèrent à la bataille de Nortlingue, du 6 ſeptembre 1634, où les Impériaux taillèrent en pièces l'armée ſuedoiſe, alliée de la France, commandée par le duc de Saxe-Veymar & le maréchal Horn. Cette victoire eſt un exemple que la multitude des chefs peut quelquefois ne pas nuire à une armée. Les généraux abondoient dans l'armée impériale: elle étoit d'abord commandée par quatre Princes; Ferdinand, roi de Hongrie, qui fut depuis l'empereur Ferdinand III; le cardinal Infant, le duc de Bavière & le duc Charles de Lorraine, & ces quatre Princes avoient ſous eux Picolomini, Léganez, Galas & Jean de Werth. Ce dernier, ainſi que le duc de Lorraine, avec lequel il combattoit, contribua beaucoup à la victoire. Le fruit de cette victoire fut la réduction de toute la Suabe & de la Franconie. Peu de jours après, le duc de Lorraine & Jean de Werth battirent encore un corps de ſix à ſept mille hommes d'élite, commandés par le rhingrave Otton-Louis.

Digitized by Google

En 1635 ils soutinrent ensemble la guerre en Lorraine sans désavantage. En 1636 Jean de Werth prit Coblentz, & bloqua Hermanstein, qui fut réduit en 1637.

Ce fut cette même année 1636 qu'il inspira tant de terreur à la ville de Paris, ainsi que les autres généraux de l'Empire & de l'Espagne, par l'irruption qu'ils firent en France, les uns dans la Picardie, les autres dans la Bourgogne. Galas étoit de l'expédition de Picardie, où les Allemands & les Espagnols prirent le Catelet, la Capelle, Corbie, Roye, & coroient librement entre l'Oise & la Somme, poussant des partis jusqu'à Pontoise. Alors la consternation fut au comble dans Paris. Les chemins de Chartres & d'Orléans étoient couverts de Parisiens fugitifs & de chariots chargés de leurs bagages. Le grand courage du cardinal de Richelieu & les sages mesures qu'il fut prendre conjurerent l'orage : les étrangers furent forcés à la retraite ; Roye & Corbie furent reprises.

En 1638 Jean de Werth eut encore l'honneur de remporter quelqu'avantage sur le duc de Saxe-Veymar à la première bataille de Rheinfeld, du 28 février : le duc de Rohan y fut blessé à mort ; le comte de Nassau, qui commandoit l'aile droite du duc de Saxe-Veymar, & Jean de Werth, s'étant rencontrés dans la mêlée, se tirerent quelques coups de pistolet. Nassau eut son chapeau percé d'une balle, de Werth fut blessé à la joue. L'avantage de cette première affaire fut pour Jean de Werth, puisqu'il parvint à introduire du secours dans Rheinfeld que le duc de Saxe-Veymar affiégeoit ; mais il n'en fut pas de même à la seconde bataille de Rheinfeld, du 3 mars suivant : le duc de Veymar y remporta la victoire la plus complète, & fit prisonniers les quatre généraux de l'Empereur, dont Jean de Werth étoit le premier : son frère Antoine de Werth fut pris avec lui. Jean de Werth avoit fait des prodiges de valeur dans cette affaire. Abandonné de sa cavalerie, qui avoit pris la fuite, renversé de son cheval, qui étoit blessé, ne trouvant point à en changer, il avoit couru à pied pour joindre un régiment d'infanterie qu'il avoit posté dans la forêt voisine du champ de bataille. Ce régiment fut enveloppé de toutes parts & obligé de se rendre. Ce fut là que Jean de Werth & son frère furent pris. Jean de Werth fut mené en triomphe dans cette ville de Paris qu'il avoit tant épouvantée, & qui alors le chantonna. Le nom de Jean de Werth fut le refrain de plusieurs couplets, &, comme on ne le craignoit plus, on affecta de ne l'avoir pas craint. De là le proverbe : *Je m'en soucie comme de Jean de Werth*, ou *Vous n'en tuerez non plus que Jean de Werth* : c'est ainsi que Rousseau rend ce proverbe dans sa comédie du *Flatteur*, où un vieux domestique (Ambroise), grand diseur de proverbes, dit à Philinte :

Le mystère est, ma foi, découvert,
Et vous n'en tuerez non plus que Jean de Vert.

Ce général fut mis à Vincennes. Si le peuple, toujours vil, prit plaisir à l'outrager, les Français polis & bien élevés virent en lui un héros humilié qui soutenoit ses revers avec noblesse, & ne cédoit en politesse & en civilité à aucun d'eux. Il étoit encore en France lorsque le comte d'Harcourt prit Turin en 1640, &, dans l'admiration que lui inspira cet exploit, il s'écria qu'il aimeroit mieux être le comte d'Harcourt que d'être Empereur. Il fut échangé en 1641 avec le maréchal Horn, qu'il avoit battu à Nordlingue.

On a beaucoup admiré la savante & pénible retraite que fit en 1645 le vicomte de Turenne, du Necker au Rhin, d'Hailbron à Hilsbourg, en passant impunément par des défilés très-dangereux. Cette retraite eut vraisemblablement été moins heureuse si le conseil de Jean de Werth avoit été suivi ; il vouloit qu'on courût s'emparer de la tête des défilés dans lesquels les Français étoient engagés ; les autres généraux crurent devoir laisser reposer les troupes, & remirent au lendemain une victoire qu'ils croyoient assurée, les Français ne pouvant pas encore le lendemain être sortis du défilé, conjecture qui fut démentie par l'excès de diligence que fit le vicomte. En cette occasion la multiplicité des généraux avoit nui certainement aux Impériaux.

En 1646 Jean de Werth couvrit Ingolstat & Ratisbonne, pendant que l'archiduc Léopold faisoit lever le siége d'Ausbourg au vicomte de Turenne & aux Suédois.

En 1647 le duc de Bavière, qui jusqu'alors étoit resté attaché à l'Empereur, fit la paix par le traité d'Ulm avec les Français & les Suédois, & promit une neutralité entière. Par-là Jean de Werth, qui commandoit l'armée de Bavière, se trouvoit condamné à une inaction dont son caractère s'accommodoit mal, & qui lui paroissoit honteuse pour un général allemand, tandis que l'Allemagne resteroit en proie aux armées ennemies. Il entreprit de disposer de l'armée bavaroise contre les intentions & les engagemens récens du duc de Bavière, & de la donner toute entière à l'Empereur. Le Duc, sans le savoir, lui facilita l'exécution de ce projet en lui ordonnant de mener des troupes dans le Haut-Palatinat pour en chasser des maraudeurs de l'armée suédoise, qui y faisoient des courses. Jean de Werth, profitant de l'occasion, ordonne à toute la cavalerie de le venir joindre avec armes & bagages : l'infanterie dépendoit un peu plus de son commandant-général Holtz ; il le fait arrêter, &, le pistolet à la main, le force d'envoyer un pareil ordre à tous les colonels. Mais que les mesures fussent bien ou mal prises, le complot échoua : le duc de Bavière en étant averti, écrivit à tous les colonels de ne plus reconnoître Jean de Werth, qu'il déclaroit traître & infâme, & dont il mettoit la tête à prix. Ce général n'eut que le tems de se sauver en Bohême. Là finit sa carrière militaire. La paix de Westphalie, conclue l'année suivante, fit

Digitized by Google

ceſſer toutes hoſtilités, & concilia pour un tems tous les intérêts.

VERTRON (Claude-Charles Guyonnet, ſeigneur en partie de Vertron), (*Hiſt. litt. mod.*), hiſtoriographe de France, chevalier commandeur des Ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, membre de l'Académie d'Arles & de celle des Ricovrati de Padoue, eſt auteur d'une multitude de petits vers à l'honneur des Dames, principalement de celles qui ſe ſont diſtinguées par les talens de l'eſprit & par les connoiſſances. Ces pieces ſe trouvent pour la plupart raſſemblées dans l'ouvrage qui a pour titre : *La nouvelle Pandore, ou les Femmes illuſtres au ſiecle de Louis-le-Grand ; Recueil de pieces académiques en proſe & en vers ſur la préférence des ſexes, dédié aux Dames*, deux volumes in-12. Depuis que Louis XIV lui eut donné le titre de ſon hiſtoriographe, il ne ceſſa de louer ce Monarque dans ſa proſe & dans ſes vers, croyant apparemment remplir par-là ce titre d'hiſtoriographe, qu'il ne paroit d'ailleurs avoir mérité par aucun ouvrage dans le genre hiſtorique. Il annonce cependant dans une lettre à madame de Saliès (voyez l'article *Saliès*), qu'il a fait en *Diſcours hiſtoriques* l'hiſtoire des Ordres royaux qui ſont en France ; mais j'ignore ſi cet ouvrage ou ces ouvrages ont été imprimés, & ſi ces *Diſcours hiſtoriques* ſont de l'Hiſtoire. M. Titon du Tillet, qui place quelquefois dans ſon *Parnaſſe françois* des écrivains que M. de Voltaire n'auroit pas admis dans le *Temple du Goût*, a fait une mention honorable de M. de Vertron & de deux de ſes poëmes à la louange de Louis XIV : l'un intitulé le *Nouveau Panthéon*, l'autre *Pareillie de Louis-le-Grand avec les Princes qui ont eu le ſurnom de Grand*. Madame de Saliès, que M. de Vertron avoit célebrée dans ſa *Nouvelle Pandore*, le lui a rendu dans des vers où elle loue à la fois Louis XIV & les deux poëmes à ſa louange, compoſés par M. de Vertron :

Tout écrit aujourd'hui, tout parle de mon Roi,
Des meilleurs auteurs juſqu'à moi :
Mais tout céde, Vertron, au ſuccès de ton zéle.
Ton *Panthéon*, ton *Pareillie*,
Montrent à l'Univers ce monarque pieux
Plus grand que tous les Rois, plus grand que tous les dieux :
Et tant de vérités qu'à peine on pourroit croire,
Se prouvent aiſément dans ta fidelle hiſtoire.

Vertron étoit aimé & eſtimé de pluſieurs beaux eſprits de ſon tems ; il n'avoit pas un talent qui écraſât le leur ; il fut ami de Santeuil, & il y a de lui des vers latins aſſez médiocres ſur la mort de ce poëte : on peut les voir dans le troiſiéme volume des Œuvres de Santeuil, de l'édition de Paris, 1729, pages 163 & 164, avec les noms & les qualités de Guyonnet de Vertron : ils ſont partie du Recueil intitulé *Funus Santolinum*. Des curieux ont conſervé des ouvrages manuſcrits de Vertron, entre autres une *Hiſtoi e de Louis XIV*, & une *Hymne nouvelle en l'honneur de ſaint Louis, avec la traduction en vers françois* ; plus, les *Maximes de ſaint Louis, adreſſées à ſon fils, miſes en vers françois, & une paraphraſe des litanies royales*. Vertron mourut à Paris le 30 novembre 1715.

VERZASCHA (Bernard), (*Hiſt. litt. mod.*), médecin ſuiſſe, qui eut de la réputation & des ſuccès aux dix-ſeptieme & dix-huitieme ſiécles, & qui eſt auteur de divers ouvrages ſur la médecine, d'exercitations ſur la paralyſie, ſous le titre de *Rivorius Contractus* ; de l'ouvrage intitulé *Centuria obſervationum medicarum*, d'un *Herbarium*. Né à Bâle le 22 février 1651 ; mort auſſi à Bâle le 4 août 1719.

VESAL. A cet article Veſal (André), tel qu'il eſt dans le Dictionnaire, nous ajouterons ſeulement une particularité. M. de Thou, au cinquieme livre de ſon Hiſtoire, rapporte que dans une maladie de Maximilien d'Egmont, comte de Bure, qui faiſoit déjà déſeſpérer de ſon rétabliſſement, Veſal lui ayant prédit l'heure & preſque le moment de ſa mort, le comte fit apprêter chez lui un grand feſtin & expoſer toute ſon argenterie & ce qu'il avoit de plus précieux ; que s'étant mis à ſa table avec ſes amis, il leur fit à chacun de riches préſens, & leur dit le dernier adieu avec un eſprit tranquille, & qu'enſuite s'étant remis au lit, il expira préciſément au tems que Veſal avoit dit. M. de Thou ne prend point ſur lui l'affirmation de ce fait ; un prudent *on dit* le met à cet égard à l'abri du tout reproche de crédulité : nous defierions cependant qu'un hiſtorien d'une auſſi grande autorité que M. de Thou eût donné à ſon doute une expreſſion plus marquée, qu'il eût prévenu l'abus qu'on pourroit faire de ſon récit pour en induire une ſorte de merveilleux dans la prédiction de Veſal. On entrevoit aiſément à quoi ſe réduit la vérité de cette hiſtoire. Le comte de Bure, comme beaucoup de malades aſſez courageux pour enviſager leur fin, voulut ſavoir combien de tems à peu près il pouvoit avoir encore à vivre, ſelon la conjecture des médecins ; il fit ſes diſpoſitions en conſéquence : Veſal conjecturа plus ou moins juſte, & le malade mourut à peu près dans le tems indiqué par la conjecture. Il y a toujours à cela plus de latitude qu'on ne le dit ; & cet *à peu près*, que les uns expiment, que les autres ſuppriment, eſt le mot déciſif qui ôte à la prédiction de Veſal l'air d'horoſcope qu'on a voulu lui donner. On ne peut trop purger l'hiſtoire de ce poiſon du merveilleux, qui, l'altérant dans ſon eſſence & la réduiſant à la Fable,

Google

lui ôte ſa dignité, ſa majeſté, ſa divinité, ſelon l'expreſſion de Pline : *Quanta dignitas, quanta majeſtas, quantum denique ſit NOMEN Hiſtoria.*

VESPASIANI, (*Hiſt. litt. mod.*), florentin, auteur du quinzième ſiècle, a écrit la vie du pape Nicolas V, avec lequel il avoit été lié avant ſon exaltation. Ughelli parle de cette vie dans l'*Italia Sacra*; mais elle eſt reſtée manuſcrite. On a prétendu que ce Veſpaſiani étoit de la famille des Strozzis.

VESTILIUS (SEXTUS), (*Hiſt. rom.*), prétorien, accuſé dans le ſénat par Tibère de crimes ou chimériques ou arbitraires, & ſachant qu'une accuſation de Tibère étoit un arrêt de mort, ſe fit ouvrir les veines, comme Tacite le rapporte au ſixième livre des Annales.

VESTINUS (ATTILIUS). (*Hiſt. rom.*) Celui-ci auſſi eut les veines coupées, mais ſans conſentement de ſa part, & par la violence d'autrui. C'étoit un ſénateur peu digne de ſon rang, longtems favori de Néron, complice de ſes débauches & dépoſitaire de ſes dangereux ſecrets; ſe croyant d'après cela dangereux lui-même, il ne craignit pas de ſe rendre redoutable à Néron par des propos hardis & des railleries piquantes, que Néron n'eût ſoufferts d'aucun autre, & qu'il ne ſouffroit de lui qu'avec peine. Veſtinus eut enſuite la baſſeſſe d'épouſer une Statilia Meſſalina qu'il ſavoit avoir eu un commerce ſuivi avec l'Empereur. Alors il prit fantaiſie à Néron de reprendre la femme, & de ſe défaire du mari. Les miniſtres de ſa cruauté trouvèrent Veſtinus à ſouper avec un grand nombre d'amis; ils ſe jetèrent ſur lui, le mirent dans un bain chaud, & lui coupèrent les veines.

C'eſt ainſi que Néron ſait diſputer un cœur.

Un autre Veſtinus (Lucius) eut un grand crédit ſous l'empire de Veſpaſien, qui le chargea de rétablir le capitole.

VETRANI (ANDRÉ), (*Hiſt. litt. mod.*), d'abord médecin célèbre à Palerme en Sicile, a écrit ſur la lèpre, & compoſé d'autres Traités de médecine aſſez eſtimés. Etant devenu veuf, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & ne s'occupa plus guere que des choſes de la religion. Il mourut à Palerme le 24 mars 1689. Il y étoit né dans le même dix-ſeptième ſiècle.

VETRANNION *ou* BETRANNION, (*Hiſt. eccléſ.*), évêque de ce Tomes en Scythie, où Ovide étoit mort exilé :

Naſo Tomitanæ jam non novus incola terræ.

Vetrannion vivoit dans le quatrième ſiècle de l'Egliſe. Il ſe diſtingua par ſon zèle contre les Ariens & par le courage avec lequel il réſiſta en face à l'empereur Valens, qui les protégeoit, qui étoit arien lui-même, & qui vouloit l'obliger à communiquer avec des évêques ariens. Valens l'exila, puis le rappela. Vetrannion eut, à ce qu'on croit, la conſolation de voir les commencemens du règne de l'empereur Théodoſe-le-Grand.

VETUS *ou* VETU (JEAN), franc-comtois, profeſſeur de belles-lettres au collége du cardinal Lemoine, ſe rendit ſavant en juriſprudence & en médecine. Attaché d'abord à la famille de Gilles Bourdin, procureur-général du parlement, du fils duquel il dirigeoit les études, il fut bien plus conſtamment attaché dans la ſuite à la Maiſon de Lorraine. Le cardinal Charles de Lorraine l'employa en diverſes négociations aſſez importantes, & il dut à la protection de cette Maiſon une charge de ſecrétaire du Roi & une charge de conſeiller au parlement de Bordeaux, puis une de maître des requêtes, puis une de préſident au parlement de Bretagne. Par une ſuite de ſon attachement à cette Maiſon de Lorraine-Guiſe, il joua un rôle dans la Ligue; il ſervit le duc de Mayenne dans diverſes affaires; il avoit recueilli les derniers mots de ce grand duc, François de Guiſe, aſſaſſiné devant Orléans par Poltrot de Méré, & père du duc de Guiſe-le-Balafré & du duc de Mayenne; il avoit fait auſſi, lorſqu'il étoit encore dans ſon collége du cardinal Lemoine, une oraiſon funèbre de l'empereur Charles-Quint en latin. Comme il étoit grand controverſiſte, il a beaucoup écrit contre les Proteſtans, nommément contre Calvin & Théodore de Bèze.

VEWRE (JEAN DE LA), (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant du ſeizième ſiècle, très-verſé dans les langues hébraïque, grecque & latine, auteur d'un poëme en hébreu & en latin, ſans ce ſon tenue trop le mérite de cette bigarrure; d'une traduction du grec en latin, du Traité de Philon des dix oracles divins; de diverſes épigrammes & de quelques autres poéſies. Jean Dorat en a parlé avec éloge, ainſi que Nicolas Bourbon l'ancien, dans ſes poéſies intitulées *Nuga*. Il en eſt parlé auſſi dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Colomiés l'a placé dans ſa *Gallia orientalis*.

VEYGA (ANDRÉ DE), (*Hiſt. mod.*), portugais, né dans le diocèſe d'Evora, pénitent du Tiers-Ordre de Saint-François, fut connu dans ſon tems par un ſeul ouvrage aujourd'hui oublié, qui a pour titre : *Aeetarium variarum rerum materias continens, multiplici carmine, ſacro præſertim conſtans.* Il a une choſe plus remarquable, c'eſt d'avoir paſſé juſqu'à quatre-vingt-douze ans en religion, & d'avoir vécu en tout cent dix ans; il mourut le 1 avril 1584.

Un autre Veyga, auſſi portugais (Emmanuel de), auſſi religieux, mais jéſuite, né à Villa-Viciosa, mort à Lisbonne le 15 janvier 1644, à

Digitized by Google

quatre-vingts ans, a donné en portugais une Relation ou Expoſition de l'état du chriſtianiſme en Ethiopie.

VÈZE. (*Hiſt. mod.*) La Maiſon de Vèze ou de la Vèze en Quercy, de Carmain & de Foix, prit le nom de Carmain, parce que Pierre de Vèze acheta, vers le commencement du quatorzième ſiècle, de Bertrand de Lautrec le vicomté de Carmain, qui fut dans la ſuite érigé en comté par Louis XI, pour Jean de Foix, dont Pierre de Vèze, acquereur, étoit le triſaïeul; ce Jean de Foix prit ce nom de Foix, qui étoit celui d'Iſabelle de Foix ſa mère, qui, par contrat du 21 novembre 1417, avoit épouſé Jean, vicomte de Carmain, lequel fut père de Jean de Foix.

Cette Maiſon de Vèze avoit donné à l'Egliſe un Pape, c'eſt le pape Jean XXII, élu en 1316. Celui-ci fit Cardinal ſon neveu Gauſſelin de Vèze, qui fut chancelier de l'Egliſe romaine, & légat en France & en Angleterre: il eut un frère archevêque de Toulouſe.

Cette même Maiſon de Vèze, Carmain & Foix a produit un grand nombre de chevaliers & de guerriers diſtingués par la valeur.

VIA (ARNAULD DE), (*Hiſt. mod.*), natif de Cahors, comme le pape Jean XXII ſon oncle maternel, fut auſſi fait par lui Cardinal & évêque d'Avignon, ainſi que Jacques de Via ſon frère. C'eſt Arnauld de Via qui a fait bâtir le palais épiſcopal d'Avignon. Arnauld fut fait Cardinal le 22 juin 1317, & mourut le 24 novembre 1335.

VIAIXNES (Dom THIERRI DE), (*Hiſt. litt. mod.*), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne & de Saint-Hydulphe, conſidéré & perſécuté pour janſéniſme, dans ſon Ordre même, où il fut ſouvent exilé de maiſon en maiſon, puis par le Gouvernement, qui le mit deux fois à Vincennes, où la première fois il reſta près de ſept ans, & la ſeconde fois près de deux, & n'en ſortit qu'à la mort de Louis XIV. Par où un ſimple religieux, un ſujet obſcur & paiſible peut-il avoir mérité d'être traité en criminel d'état? il fut encore exilé ſous la régence en 1721, pour les intérêts de la bulle, dont on ne ſe ſoucioit guère. Il fut obligé de quitter le royaume. Il finit par s'attacher à l'Egliſe janſéniſte d'Utrecht, & il mourut près de cette ville le 31 octobre 1735.

VIALART, (*Hiſt. mod.*), nom d'une noble & ancienne famille originaire d'Auvergne. Michel Vialart, conſeiller au parlement de Paris, puis préſident des requêtes du Palais, fut envoyé par Louis XIII ambaſſadeur en Suiſſe, & y mourut en 1634. Il fut père de ce fameux évêque & comte de Châlons, Félix Vialart de Herle, qui eut tant de part à la paix de Clément IX, qui fit dans ſon diocèſe tant d'utiles établiſſemens, bâtit & dota le ſéminaire, forma pluſieurs maiſons d'éducation pour l'un & l'autre ſexe, fit reconſtruire & agrandir ſon égliſe, ravagée par un incendie; n'eut de revenus que pour les pauvres, épuiſa ſon zèle à tâcher de concilier entr'eux les divers docteurs théologiens, fut toujours ami de la paix, & non moins ardent à donner en tout genre l'exemple des vertus & de la ſimplicité; paſſa les vingt dernières années de ſon épiſcopat dans le ſéminaire qu'il avoit fondé, vivant avec ſes prêtres, veillant ſur eux, les animant par ſes exhortations & ſes exemples à l'accompliſſement de tous leurs devoirs, à la pratique de toutes les vertus; travaillant avec eux à l'inſtruction des fidèles par pluſieurs ouvrages dont le mérite s'eſt fait ſentir au-delà des circonſtances & des objets pour leſquels ils avoient été faits: il s'attacha ſurtout à rétablir par ſes ordonnances la diſcipline de l'Egliſe dans toute ſa pureté. On dit que Louis XIV lui deſtinoit l'archevêché de Paris après la mort de M. de Pérefixe, & on inſinue qu'il le refuſa, ſoit, comme on dit, par humilité, ſoit qu'il regardât comme indiſſoluble ſon mariage avec ſon Egliſe. Son épiſcopat fut auſſi long qu'édifiant: il en tint quarante ans. Ce ſaint prélat mourut le 10 juin 1680.

Son oncle paternel, frère de Michel Vialart, d'abord religieux feuillant & quatre fois général de ſon Ordre, fut nommé en 1640 à l'évêché d'Avranches, & mourut le 15 ſeptembre 1644. Il eſt auteur de Mémoires du miniſtère du cardinal de Richelieu, avec diverſes réflexions politiques. Cet ouvrage, qui ne parut qu'en 1650, fix ans après la mort de l'auteur, dans un tems où le parlement, ſoulevé contre l'adminiſtration du cardinal Mazarin, n'étoit guère favorable à la mémoire du cardinal de Richelieu, fut condamné au feu par un arrêt du 11 mai de la même année 1650.

VIANA (LOUIS-FRANÇOIS), (*Hiſt. litt. mod.*), né à Grenade en 1650, fut nommé en 1756 hiſtoriographe du roi d'Eſpagne, Ferdinand VI. Cet écrivain, dont les principaux ouvrages ſont des Diſſertations *ſur l'arrivée de ſaint Jacques-le-Majeur en Eſpagne, & ſur le martyre de ce Saint; ſur l'authenticité de la ſainte Véronique de Jaen, ſur une apparition miraculeuſe de la ſainte Vierge du Pilar de Saragoſſe*, toutes choſes dont il ſoutient la réalité & dont il rapporte les preuves, étoit l'objet de l'admiration & des éloges des ſavans de l'Eſpagne; ils l'appeloient *corypheum literaturæ Hiſpanæ, gelonem liborum, in hiſtoria eccleſiaſtica facile principem: antiquitatum munificum indagatorem, gloriæque hiſpanicæ gentis acerrimum defenſorem.* Il étoit comblé de tous les honneurs académiques en tout genre. Il vivoit encore en 1759.

VIANI (JEAN-CLAUDE), (*Hiſt. litt. mod.*), prieur de Saint-Jean d'Aix, de l'Ordre de Malte, mort le 16 mars 1726, à quatre-vingt-huit ans, bel-eſprit, hiſtorien & poète. On a de lui une

multitude d'ouvrages en vers de tout genre & de tout titre. Les principaux sont une Epître latine, adressée à M. l'abbé Fleuri, auteur de l'Histoire ecclésiastique : *Per illustri & reverendissimo domino Claudio Fleuri, &c. carmen eucharisticon.* L'abbé Fleuri étoit alors confesseur du roi Louis XV. L'autre abbé Fleuri, ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal-ministre, étoit précepteur du même Louis XV. Il a aussi son hommage particulier, ainsi que M. le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, & M. Flechier, évêque de Nîmes. Pour ce dernier hommage, c'étoit le cœur qui le dictoit, non-seulement parce que M. Flechier en étoit très-digne, mais parce que le poète étoit son ami. On a encore du même Viani des Elégies sur les morts des Princes français de son tems, une Relation en vers latins de la peste d'Aix en 1720, une Histoire latine de la dernière conjuration de Naples, laquelle a été traduite en français par un de ses amis ; un Poème en vers latins sur le siége de Malte par les Turcs.

Jean-Claude Viani avoit trois frères : Pierre Viani, grand-prieur de l'Eglise de Malte ; Charles Viani, connu en Provence par ses missions & sa vie pénitente, mort en 1706 au séminaire d'Aix, & Christophe Viani, maître des comptes & conseiller de la cour des aides de Provence, mort en 1681.

Un autre Viani, originaire de Saluces en Piémont (nous ignorons s'il étoit de la même famille que les précédens), né vers l'an 1690, entra dans l'Ordre des Servites : il est principalement connu pour avoir accompagné à la Chine Charles-Ambroise de Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, que le pape Clément XI envoyoit à la Chine en qualité de légat apostolique pour prendre connoissance des contestations qui s'élevoient entre les différens missionnaires, & rétablir, s'il étoit possible, parmi eux la paix & la concorde nécessaires à la propagation de la foi. Le Père Viani a écrit sur la théologie, la géographie sacrée, la chronologie & l'histoire ecclésiastique ; il a traduit en italien un *Traité de l'ame des bêtes*, composé en français. Mort en 1738.

VIAS (Balthazar de), (*Hist. litt. mod.*), né à Marseille le 14 septembre 1587, poète latin du dix-septième siècle, étoit fils de Jacques de Vias, consul pour le Roi à Alger, maître des requêtes de la Reine. Jacques de Casaux, consul de Marseille, s'étant fait tyran de cette ville sous la protection du roi d'Espagne, & en ayant chassé les sujets attachés à leur Roi légitime, Henri IV, Jacques de Vias, qui étoit du nombre, fut obligé de se retirer à Pise, & sa femme alla le trouver à Livourne & lui porta son fils Balthazar encore enfant. Casaux ayant été tué & Marseille étant soumise, Jacques de Vias, sa femme & son fils ne tardèrent pas à y revenir. On apprend tous ces faits & tous ceux qui concernent Balthazar de Vias & sa famille, par le Recueil de ses poésies, intitulé *Balthasaris de Vias, Massiliensis, regi christianissimo à consiliis, charitum libri tres. Ad Henricum-Ludovicum Hubertum Mornmorium, Regis à consiliis & libellorum supplicum magistrum.* Il y parle de son goût & de sa facilité pour les vers dès son enfance, à peu près dans les mêmes termes qu'Ovide :

Nec labor ullus erat fabitos effundere versus,
Et quicquid volui dicere carmen erat.

Balthazar de Vias mourut à Marseille en 166-, âgé de quatre-vingts ans : c'étoit aussi à cet âge de quatre-vingts ans que son père étoit mort. Le poète fut ami de la plupart des hommes illustres de son tems, de M. de Peiresc, de Gassendi, de M. de Launoi, de ce Henri-Louis-Habert de Monmort, de l'Académie françaiſe, auquel il a dédié ses poésies ; de Robert Barclai, auteur de l'*Argenis*. Le Père Claude Lion, oratorien, a célébré les ouvrages de Balthazar de Vias dans une pièce de vers, sous ce titre : *Nobilissimo clarissimoque viro Balthasari de Viat, doctissimo & clarissimo Musarum alumno, Xenion.*

VIBIUS. (*Hist. rom.*) On rencontre souvent ce nom dans l'histoire romaine.

Vibius Virius, citoyen de Capoue, ayant fait révolter cette ville en faveur d'Annibal, & voyant que Fulvius étoit près de la reprendre, se retira chez lui avec vingt-sept sénateurs ses complices, leur donna un grand festin où ils s'enivrèrent tous & s'empoisonnèrent.

Vibius Fronto, général de la cavalerie sous l'empire de Tibère.

Vibius Serenus, proconsul de l'Espagne ultérieure, condamné pour ses violences sous le règne du même Tibère.

Un autre *Vibius* Serenus, accusateur de profession sous le même règne, & qui, ayant intenté une fausse accusation contre Fontius Capito, proconsul d'Afrique, n'en fut pas moins renvoyé absous.

Vibius Crispus, qui faisoit métier d'accusateur pour de l'argent, quoique riche & ayant allez de fortune, de crédit & de talent pour faire un métier plus honnête, ou pour n'en faire aucun & n'être qu'un homme aimable dans la société.

Vibius Marius, homme vénérable par son âge & ses mœurs, accusé, sous le même règne de Tibère, par Satrius Secundus d'avoir eu part au complot d'Albucilla contre cet Empereur, & d'être l'amant adultère de cette femme.

Vibius Avitus, gouverneur des Gaules & de la Germanie inférieure sous Néron.

Vibius Secundus, chevalier romain, accusé de péculat par les Maures sous l'empire du même Néron, & condamné à l'exil.

C. *Vibius* Trebonianus Gallus, gouverneur de la Mesie, élevé à l'empire après la mort de l'empereur

Digitized by Google

perçur Décé, l'an 251 de l'ère chrétienne, qui assocîa son fils Volusien à l'empire, & qui fut tué l'an 253.

VIC (ENÉE), (*Hist. litt. mod.*), savant antiquaire, né à Parme, rechercha avec grand soin les médailles, & dessinoit & gravoit avec soin celles qu'il avoit recueillies; il se proposoit de donner les médailles de tous les Empereurs, avec d'amples commentaires: les douze Césars parurent en 1550, très-bien gravés. En 1557, Vic donna les femmes des douze Césars, avec ses observations, qui furent traduites d'italien en latin, par Noël Conti, noble vénitien. En 1562, il parut un autre volume sur les médailles de Jules-César seulement; enfin, en 1601, après la mort d'Enée Vic, Jacques Franchi, graveur à Venise, qui avoit acquis ses planches, publia ce qu'il y avoit de gravé des médailles des Empereurs, depuis Nerva jusqu'à Lucius Verus, & des Impératrices, depuis Plautine jusqu'à Salonnie.

VICHI-CHAMPROND, (*Hist. de Fr.*), ancienne Maison du Bourbonnois, dont étoient le dernier trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris & la marquise du Deffand sa sœur, célèbre par son esprit.

Damas de Vichi, premier du nom, suivit saint Louis au voyage de la Terre-Sainte.

Guillaume III de Vichi fut armé chevalier par le duc de Bourbon, beau-frère du roi Charles V.

Damas II de Vichi porta la bannière du duc de Bourbon au siége de Verteuil.

Antoine de Vichi, troisième du nom, servit à Gênes le roi François I, qui lui en témoigna sa satisfaction par une lettre très-honorable, en date du 13 janvier 1528. Il empêcha l'établissement des nouvelles hérésies dans son pays. Henri II le fit chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

Gaspard de Vichi, comte de Champrond, arrière-petit-fils d'Antoine, fut maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur du Pont-Saint-Esprit, qu'il avoit repris par intelligence sur les ennemis de l'Etat. C'est pour lui que Louis XIII a érigé Champrond en comté.

Il eut un petit-fils, Bertrand, chevalier de Malte, tué à la défense de Mayence en 1689.

VICTORIN. Dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé, à cet article, que du tyran Victorin. Il y a de ce nom plusieurs écrivains, philosophes, théologiens ou gens de lettres recommandables.

1°. Victorin, évêque de Petaw dans la Pannonie supérieure, qui a souffert le martyre vers l'an 303, sous la persécution de Dioclétien. Saint Jérôme nous apprend que cet évêque avoit composé de savans Commentaires sur la plupart des livres de la Bible. Optat de Milève, Bede, Ufuard, Baronius, Bellarmin, Sponde, Godeau, Dupin & autres auteurs ecclésiastiques en parlent aussi & avec détail, & c'est un point de critique chez les savans, de savoir s'il a partagé ou non l'erreur des Millenaires.

2°. Victorin (Caius ou Fabius Marinus), philosophe africain au quatrième siècle, conduit par la lecture des livres de Platon à celle de l'écriture-Sainte, la goûta, l'admira & se fit chrétien. Saint Augustin dit que Victorin avoit traduit en latin plusieurs livres des Platoniciens dont Saint Jérôme cite des livres que le même Victorin avoit faits contre les Ariens, ainsi que des Commentaires sur saint Paul. Il écrivit aussi contre les Manichéens, & fit un poème des Macchabées: ces derniers ouvrages sont dans la *Bibliothèque des Pères*.

3°. Victorin de Feltry, en Italie, un des plus savans hommes du quinzième siècle. On apprend dans un ouvrage posthume d'un Anglais nommé Humfroi Hody, qui a pour titre: *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, que Victorin apprit la langue grecque d'Emmanuel Chrysoloras, & qu'il enseigna la langue latine à Théodore Gaza & à Georges de Trébizonde, qui l'appelle son maître dans un opuscule qu'il lui dédia sous ce titre: *De Artificio ciceronianæ orationis, pro Q. cto Ligario*. C'étoit à Mantoue que Victorin enseignoit: le prince de Mantoue, Jean-François de Gonzague, lui confia l'éducation de ses enfans, & même de sa fille, la princesse Cécile, dont les progrès dans les langues grecque & latine la rendirent l'admiration des savans de son tems. Saxolus Fratensis, qui avoit aussi été disciple de Victorin, en a donné un éloge qui fait également estimer l'auteur, & respecter & chérir le maître, dont il expose en détail, & les talens comme instituteur, & les vertus comme bienfaiteur, non-seulement de ses élèves, mais de tous les malheureux.

Jean-André, évêque d'Alcria, autre disciple de Victorin, l'appelle *avi nostri Socrates, sæculi sui ornatus ac decus, fama & gloria Academiæ mantuanæ, pater pauperum illustriorum, humanitatis suscitator, latinitatis erector, sapientiæ magister, honestatis specimen, bonitatis exemplum, divitiarum contemptor, ingeniorum sublevator, &c.*

Le cardinal Querini a aussi parlé de Victorin avec beaucoup d'éloges, mais il n'a pu en parler que d'après les autres. La liste de ses panégyristes contemporains ne finiroit point. Un tel concert de louanges de la part de tous ces excellens juges ne peut n'avoir pas été mérité; mais nous n'avons pas d'ouvrages de Victorin à citer à l'appui de tant d'éloges.

VIDOMAR, (*Hist. mod.*), est le nom du vicomte de Limoges, qui, par le refus qu'il fit de partager avec Richard Cœur-de-Lion, son seigneur suzerain, un trésor qui avoit été trouvé sur ses terres, ou de le lui remettre tout entier comme Richard le prétendoit, attira sur lui les armes de

cet impérieux Richard, qui périt dans cette guerre. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Richard I*, dit Cœur-de-Lion, parmi les rois d'Angleterre.) Le trésor dont il s'agissoit, étoit des statues d'or qui représentoient un Empereur assis à table avec sa femme & ses enfans.

VIENNOIS. C'est le nom d'une Maison noble du Dauphiné, descendue d'Amédée Donné de Viennois, fils naturel de ce dernier dauphin, Humbert II, qui céda le Dauphiné à la Maison de France; Humbert arma ce fils chevalier, & lui donna en rentes un appanage assez considérable. Amédée se qualifioit *Dominus Amedeus, miles Domnus Humberti Delphini*. Il mourut en 1361. Jean son fils étoit qualifié *Vir nobilis Joannes de Viennesio, filius Amedei Bastardi, domini Humberti Delphini*.

Dans des lettres du 22 janvier 1447, données par Charles VII à Amédée II, fils de Jean, & à Jean II, fils d'Amédée, il est dit qu'ils portent dans leurs armes *un dauphin*, attendu qu'ils tirent leur origine d'Humbert II, dernier dauphin.

Un de leurs descendans, Marc-Antoine de Viennois, eut son château de Virilla brûlé par les Protestans; deux de ses frères périrent dans les flammes: on eut peine à sauver son fils Arnoul, encore enfant.

Cette Maison de Viennois a produit plusieurs guerriers utiles.

VIET (Barthélemi de), (*Hist. litt. mod.*), Lyonnais, a traduit en français les harangues de Louis Grotto, sous ce titre: *Les harangues de Louis Grotto, aveugle d'Hadrie, admirable en éloquence, par lui prononcées en plusieurs lieux où il a été envoyé ambassadeur, très-utiles à toutes sortes de personnes, traduites du latin & de l'italien en français, par Barthélemi de Viette, Lyonnais.*

Il n'a point été parlé, dans le Dictionnaire, de ce Louis Grotto, qui mérite cependant d'être connu: c'est ici le lieu de suppléer à cette omission.

Louis Grotto, natif d'Adria (dans l'état de Venise), qui donne son nom à la mer Adriatique, avoit perdu la vue huit jours après sa naissance, & pouvoit passer pour aveugle-né. Cette privation du sens le plus utile ne l'empêcha pas de faire de grands progrès dans l'étude des langues, des belles-lettres & de la philosophie. Etabli à Venise, il y fonda l'Académie *De gli illustrati*. Il harangua le premier mai 1556 la princesse Bonne, reine de Pologne & duchesse de Bari, lorsqu'elle passoit par Venise, venant de Pologne & se rendant à Bari; il harangua aussi Henri III, roi de Pologne, puis de France, le 15 juillet 1574, lorsqu'à son retour de Pologne il passa par Venise. Il a de même harangué presque tous les doges de Venise de son tems, le jour de leur élection, tels que Laurent & Jérôme Prioli, Pierre Loredano, Louis Moccnigo, Sébastien Veniero, Nicolas de Ponte, Pascal Cigogna. Ces harangues ont paru mériter d'être imprimées à Venise long-tems après la mort de l'auteur, en 1598, & traduites long-tems encore après, & publiées en 1628 par Barthélemi Viette; mais l'Epître dédicatoire à M. Seguier est du 29 mars 1611. On a aussi des poésies italiennes de Louis Grotto; des tragédies, *la Daida*, *l'Adriana*: le sujet de celle-ci est tiré des Nouvelles de Bandello; des comédies, *l'Alteria*, *il Tesoro*; des pastorales, *il Pentimento amoroso*, *favola pastorale*; *la Calisto*, *favola pastorale*. Louis Grotto mourut le 13 décembre 1585, à cinquante ans.

Son traducteur Viette a aussi traduit les Contemplations ou Méditations du cardinal Borromée, & il a composé un ouvrage des beautés de la sainte Vierge, qu'il n'a pu connoître que par révélation.

VIEYRA (Sebastien & Antoine), (*Hist. mod.*), tous deux Portugais, tous deux jésuites, & le premier, victime de son zèle pour la propagation de la foi. Celui-ci passa aux Indes en 1681, à l'âge de seize ans, puis à Macao, puis au Japon; il fut obligé d'en sortir en 1614, au moment où l'on en chassoit tous les missionnaires. Il alla aux Philippines, & retourna déguisé au Japon. Rappelé à Macao, il fut envoyé à Rome pour représenter au pape Urbain VIII l'état déplorable du christianisme au Japon. Retourné à Macao & aux Philippines à travers mille dangers, il chercha un danger plus grand en rentrant au Japon, déguisé en marlotier chinois; il fut reconnu, mis en prison & condamné à mort avec cinq autres jésuites & un franciscain. On les promena d'abord avec ignominie dans les rues de la ville impériale, puis on les suspendit dans une fosse la tête en bas, & le troisième jour le père Vieyra étant encore en vie, on alluma dans sa fosse un grand feu qui le réduisit en cendres le 6 juin 1634.

Le fort d'Antoine fut moins malheureux, quoiqu'assez agité. Voué, comme Sébastien, aux missions, il étoit au Brésil lorsque le vice-roi Mascarenhas le chargea d'accompagner son fils, qu'il envoyoit porter à Jean de Bragance la nouvelle qu'il l'avoit fait reconnoître dans les possessions portugaises en Amérique. Antoine obtint auprès du Roi plus de faveur qu'il n'en désiroit; car cette faveur même qui le fit employer en diverses négociations importantes, en Angleterre, en Hollande, en France & à Rome, fut long-tems un obstacle à son retour en Amérique & à ses fonctions apostoliques, qu'il brûloit toujours de reprendre. Après bien des difficultés & des délais, il les reprit enfin; il retourna en 1652 dans les forêts du Maragnan instruire les sauvages. En 1653, les missionnaires ses confrères eurent besoin de son crédit à la cour de Lisbonne pour faire cesser des vexations qu'ils éprouvoient de la part des Portugais établis au Brésil: il obtint du Roi tout

Digitized by Google

ce qu'il demanda, excepté son retour en Amérique, qui fut différé jusqu'en 1655. Le roi Jean mourut en 1656, & les Portugais, ennemis d'Antoine & des autres missionnaires, les renvoyèrent tous en Portugal en 1661. Ce fut lui, dit-on, qui dressa, en 1662, une remontrance sur les désordres de l'Etat sous le règne d'Alphonse. Cette remontrance le fit exiler en 1663 à Porto. Ses ennemis le déférèrent à l'inquisition le 2 octobre 1665; mais l'inquisition a rarement sévi contre un jésuite: il fut mis en liberté le 24 décembre 1667. En 1669 il fut appelé par son général à Rome, à la sollicitation de la reine de Suède, Christine, qui désiroit le connoître, & lui fit un accueil favorable. Le pape Clément X, par un bref du 17 avril 1675, l'affranchit de toute juridiction des inquisiteurs portugais, & le soumit immédiatement à la congrégation romaine des cardinaux, présidens au tribunal du Saint-Office. Antoine retourna en Portugal en 1676, & en 1681 au Brésil, où il mourut le 18 juillet 1697, âgé de quatre-vingt-neuf ans. On a de lui quinze volumes in-4°. de sermons, de panégyriques, de dissertations sur différens sujets, soit théologiques, soit philosophiques, soit littéraires; de discours d'éloquence, dont quelques-uns ont été traduits par le Père Verjus son confrère. (*Voyez* ci-dessus l'article *Verjus.*)

VIGAND (JEAN), (*Hist. du luthéran.*), grand théologien protestant, disciple de Luther & de Melanchton, ministre dans différentes villes d'Allemagne, nommement à Mansfeld sa patrie; il eut part, avec Flacius Illyricus, à cette histoire ecclésiastique protestante, connue sous le nom de *Centuries*, comme ses auteurs sous le nom de *Centuriateurs de Magdebourg*. On a de lui plusieurs Traités théologiques & quelques ouvrages, même d'histoire naturelle & de botanique, entr'autres un catalogue des herbes particulières à la Prusse. Il fut douze ans surintendant des églises de Poméranie. Mort le 21 octobre 1587, à quatre-vingt-quatre ans.

VIGILE. (*Hist. eccléf.*) Aux deux *Vigiles* dont il est parlé dans le Dictionnaire, il faut ajouter Vigile, évêque de Trente au quatrième siècle, qui, conformément aux avis de saint Ambroise qu'il avoit consulté, travailloit avec zèle à la conversion des idolâtres des Alpes, avec les coopérateurs que saint Ambroise lui avoit envoyés de Milan. Ces apôtres ayant souffert le martyre vers l'an 397, Vigile en écrivit la relation; & étant venu trois ans après dans le lieu où cette exécution s'étoit faite, il y trouva une idole de Saturne, qui étoit en grande vénération; il la mit en pièces par un zèle qui étoit, ou non, selon la science (*videant periti*), mais qui mit en fureur ces idolâtres, par lesquels il fut lapidé le 26 juin de l'an 400 ou 405. Usuard le met au nombre des martyrs.

VIGNACOURT. Deux grands-maîtres de Malte, de ce nom, ont été célèbres: l'un (Aloph de Vignacourt) a été le cinquante-troisième grand-maître de cet Ordre; il a succédé, en 1601, dans cette place à Martin de Garzès. De son tems la religion eut des avantages assez marqués sur les Turcs; il fit bâtir plusieurs tours & fortereſſes pour la défense de Malte, & fit construire une très-belle fontaine au milieu de la cité Valette. En 1617, il envoya une relique de sainte Euphémie à la Faculté de théologie de Paris, qui la lui avoit demandée, & qui avoit choisi cette sainte pour une de ses patrones. Mort en 1622.

Adrien de Vignacourt son neveu, fils d'un autre Adrien de Vignacourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, fut fait commandeur de l'Ordre dès sa naissance par le grand-maître Aloph son oncle, suivant le privilége attaché à la grande-maîtrise; il eut encore depuis d'autres commanderies & diverses dignités dans l'Ordre, & enfin il fut élu grand-maître le 24 juillet 1690, à la mort de Grégoire Caraffa, & fut le soixante-deuxième grand-maître, jusqu'au 4 février 1697, qu'il mourut, ayant soutenu avec gloire la dignité de l'Ordre & le nom de Vignacourt.

Nous ignorons si Maximilien de Vignacourt, connu par des poésies dont plusieurs ont été imprimées, mais qui n'ont pas été recueillies, étoit de la même famille; il avoit le titre de Patrice d'Arras, & Valère-André, dans sa *Bibliothèque belgique*, lui donne encore celui de *Palatinus Regius*. Il étoit ami de Juſte-Lipſe, & a fait sur sa mort diverses pièces. Il a écrit aussi sur les troubles de la Flandre: *De cauſis calamitatibus & remediis tumultuum Belgicorum.*

VIGNATE (AMBROISE), (*Hiſt. litt. mod.*), natif de Lodi, vivoit vers l'an 1470. Léandre Alberti dit de lui: *Ambroſio Vignate, ornato di grand' doctrina.*

VIGNE (DE LA). Nous avons parlé, dans le Dictionnaire, d'Anne de la Vigne, connue par ses poésies: ajoutons ici que son père, Michel de la Vigne, étoit fils d'un autre Michel de la Vigne, échevin de Vernon-sur-Seine au tems de la Ligue, & qui eut le mérite de retenir cette ville dans l'obéissance de Henri IV; ce qui n'étoit pas alors sans difficulté. Le fils, dont les progrès dans ses études avoient été si rapides, que, se trouvant trop avancé pour son âge, il fut obligé d'attendre l'âge prescrit par les statuts pour prendre les degrés en médecine, fut reçu docteur en 1614. Il fut bientôt un des premiers médecins consultans de Paris & médecin de Louis XIII, qui n'en voulut point voir d'autres dans sa dernière maladie.

Il fut doyen de la Faculté de médecine, il eut à défendre cette Faculté de Paris contre les médecins étrangers; il plaida lui-même deux fois cette

cause à la grand'chambre, le 9 décembre 1643 & le 1 mars 1644 & ce même jour 1 mars 1644 il gagna sa cause, & obtint un arrêt favorable à la Faculté de Paris. Il mourut le 14 juin 1648, à soixante ans, étant né le 5 juillet 1588.

Claude de la Vigne de Frecheville, son arrière-petit-fils, fut, comme lui, un très-savant médecin. D'abord médecin ordinaire du Roi & de la Reine, & de madame la Dauphine, il eut ensuite la survivance de M. Helvetius, premier médecin de la Reine. Il mourut le 7 octobre 1758. Il a laissé des ouvrages, mais manuscrits; un petit Traité des plaintes, par ordre alphabétique; un Traité particulier des fièvres; une Physique générale & particulière du corps humain; un Traité des maladies, en françois & en latin: il avoit encore projeté un nouveau Dictionnaire de médecine, dont le but auroit été d'indiquer les meilleurs auteurs sur chaque matière.

VIGNOLES. (*Hist. de Fr.*) Le fameux Etienne des Vignoles, dit la Hire, dont l'article est dans le Dictionnaire, avoit un frère (Amador des Vignoles) brave chevalier, ainsi qu'Etienne. Cet Amador, en 1419, conduisit à Orléans un secours de quatre cents hommes choisis, pour seconder la Pucelle d'Orléans, occupée alors à en faire lever le siége. Il fut tué devant Creil en 1434.

VIGNOLI (Marie-Porcie), religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, née à Viterbe en 1632. On a beaucoup vanté sa figure, ses vertus, surtout la prodigieuse, on pourroit même dire sa monstrueuse mémoire, qui étoit telle, dit-on, que quand elle avoit lu un livre deux fois, elle étoit en état de le réciter tout entier. Instruite de plusieurs langues & de plusieurs sciences, elle cultiva par préférence la poésie italienne. On avoit imprimé d'elle, de son vivant, ses *Sonetti eroici lugubri; l'Obelisco di Piazza Navona, idillio; il Genethliaco del principe, primogenito del Re di Polonia; il Vaticinio della Sibilla Tiburtina, &c.* & divers *cantone*. On peut croire qu'elle figure avec distinction dans la *Bibliothèque* des écrivains de l'Ordre de Saint-Dominique, des Pères Quetif & Echard. Marie-Porcie Vignoli vivoit encore en 1692.

VIGUIER (Jean), (*Hist. litt. mod.*), dominicain de Toulouse, auteur d'un ouvrage qu'on n'a cessé de réimprimer pendant tout le seizième siècle, intitulé: *Institutiones ad naturalem et christianam philosophiam, maximè verò ad scholasticam theologiam.* Ce titre seul empêcheroit aujourd'hui toute réimpression, & le Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Romains, du même auteur, presqu'aussi souvent réimprimé de son tems que le premier ouvrage, ne seroit pas plus recherché. Sa *Consolation des agonisans* pourroit l'être davantage, dans l'espérance d'y trouver quelqu'adoucissement à cet état. Le Père Viguier vivoit en 1553.

VILLA (Guidon, Marquis de), (*Hist. litt. mod.*), fameux général italien, attaché aux ducs de Savoie, le distingua tellement par ses services & par ses succès, que le duc Charles-Emmanuel I, après lui avoir donné le marquisat de Cigliano, lui permit d'écarteler les armes de Savoie avec les siennes. Les ennemis mêmes rendirent hommage à sa valeur. Lorsque Louis XIII eut forcé le pas de Suse, que le marquis de Villa venoit de défendre contre lui, il alla, ainsi que le cardinal de Richelieu, visiter ce brave ennemi, & lui témoigner toute son estime. Les ducs de Savoie étant devenus alliés de la France, Villa les servit contre les Espagnols. En 1648, étant avec le duc de Modène, généralissime de l'armée des Français, & le maréchal du Plessis-Praslin, il fut tué d'un coup de canon au siége de Crémone; il étoit couvert de blessures reçues en différentes occasions au siége d'Asti, & surtout à la défense du pas de Suse.

VILLEGAS (Fernandez Ruys de), (*Hist. litt. mod.*), Espagnol, mais poëte latin du tems de Charles-Quint & de Philippe II, eut pour maître Louis Vivès, & fut lié avec Budée, avec Erasme, avec la savante Aloisia Sigea de Tolède, & a célébré dans ses vers ces différens personnages. Ses poésies sont estimées.

Villegas (Alphonse) est aussi le nom d'un historien espagnol qui vivoit à la fin du seizième siècle.

VILLEMENEUST (de Lesquen de la), famille noble & ancienne de Bretagne, dont étoient, entr'autres militaires distingués, Alain de Lesquen de la Villemeneust, chevalier de l'Ordre du Roi, maître-d'hôtel ordinaire, & Joseph de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, brigadier des armées du Roi, dont les exploits sont rappelés dans une lettre très-honorable du 10 août 1713, que M. Voysin, alors ministre de la guerre, lui écrivit, par ordre du Roi, pour lui témoigner sa satisfaction. Joseph de Lesquen mourut le 29 décembre 1732.

VILLEMOT (Philippe), (*Hist. litt. mod.*), de l'Académie de Lyon, est auteur d'un *Nouveau Système* ou *Nouvelle Explication du mouvement des planètes*, ouvrage qui a été traduit en latin par M. Falconet, & qui a formé une espèce de schisme parmi les astronomes, M. de Maleziеu l'ayant attaqué sur quelques points, & les partisans de M. Villemot l'ayant défendu. M. de Villemot est mort à Choisy-le-Roy, près Paris, le 11 octobre 1713.

VILLOTTE (Jacques), (*Hist. mod.*), jésuite lorrain, fut missionnaire en Arménie, & composa plusieurs ouvrages en langue arménienne pour l'instruction des gens du pays. Ces ouvrages ont tous pour objet la religion chrétienne, dont ils font l'explication & le développement. A ces ou-

Digitized by Google

vrages, écrits en arménien, il a joint un ouvrage français, qui a pour objet de faire connoître en Europe l'Arménie & d'autres grands Etats asiatiques & africains; il a pour titre : *Voyage d'un miſſionnaire de la congrégation de Jeſus, en Turquie, en Perſe, en Arménie, en Arabie & en Barbarie.* Mort à Saint-Nicolas-du-Port, en Lorraine, le 14 janvier 1743; né à Bar-le-Duc le premier novembre 1656.

VINCENS (de Mauléon, de Saignets d'Astoand, de Causans), noble & ancienne Maiſon du Comtat-Venaiſſin, & qu'on croit originaire d'Italie, deſcendue des anciens ſeigneurs de Vicence, dans l'Etat de Veniſe. Elle eſt connue par titres dès l'an 1012. Mais pour ne parler ici que de ceux qui ſe ſont illuſtrés à la guerre ou qui ont été revêtus de grands emplois, Etienne de Vincens de Mauléon, baron de Causans, ſe diſtingua parmi les principaux guerriers qui accompagnèrent Charles VIII à la conquête de Naples.

Un de ſes fils, Guillaume, que Brantôme a placé juſtement parmi ſes hommes illuſtres, étoit gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, fut gouverneur pour ce prince en Afrique, & fut tué ſur la brèche de Villeneuve, qu'il défendoit.

Jean, frère de Guillaume, ſervoit au contraire dans les armées françaiſes, & commandoit l'artillerie dans Marſeille pour François I, contre Charles-Quint.

Louis leur frère aîné fut régent & gouverneur de la principauté d'Orange, & en cette qualité il porta la bannière de cette ſouveraineté, en 1530, aux obſèques de Philibert de Chalons, dernier prince d'Orange de ſa Maiſon, & par la mort duquel la principauté d'Orange paſſa dans la Maiſon de Naſſau.

Guillaume, fils de Louis, eut auſſi le gouvernement de cette principauté ſous les Naſſau, & le zèle avec lequel, conformément à leurs ordres & à ſon devoir, il défendit la ville d'Orange contre les entrepriſes des Huguenots, les irrita au point qu'après ſa mort ils brûlèrent le bourg, l'égliſe & le château de Causans, &, ayant pris Orange, profanèrent ſon tombeau, & traînèrent ſon corps dans les rues avec une ignominie qui retombe ſur eux & qui l'honore.

Henri, fils de Guillaume, épouſa une héritière de la Maiſon de Sade, & fille d'Eſprit Saigners d'Aſtoand, chevalier de l'Ordre du Roi, & comte d'Ampurie dans le royaume d'Arragon, en vertu d'une donation faite par Yolande d'Arragon, reine de Sicile & de Jéruſalem, à Guillaume de Saignets, ambaſſadeur près de ſa perſonne pour le roi de France, & l'un des auteurs d'Eſprit Saignets; c'eſt par ce mariage que les noms de Saignets & d'Aſtoand ſont devenus propres à la Maiſon des Vincens & des Cauſans.

Philippe, fils de Henri, reprit le château d'Orange pour le remettre au gouverneur nommé par le Prince, ſignalant ainſi envers lui la même fidélité que ſes pères avoient témoignée aux prédéceſſeurs du Prince.

Claude, fils de Philippe, ne dégénéra ni de la vertu ni de la faveur de ſes pères : ce fut pour lui que la baronie de Cauſans fut érigée en marquiſat par lettres-patentes du 18 août 1667.

Louis, fils de Claude, fut lieutenant-de-roi en Provence, ainſi que Jacques de Vincens ſon fils.

Et Jean-Joſeph ſon petit fils, capitaine de cavalerie au régiment de Conti.

VINCENS (Dom Jean-Baptiste), (*Hiſt. eccléſ.*), de la congrégation réformée de Cluni, a été ſupérieur-général de ſon Ordre, & lui a été très-utile. Il a laiſſé beaucoup d'ouvrages, les uns imprimés, les autres manuſcrits : ce ſont des diſcours prononcés dans les chapitres généraux de Cluni, des meſſes adaptées à certaines fêtes particulières, des proſes en l'honneur de quelques Saints; tous les Mémoires concernant des conteſtations qui s'étoient élevées entre M. le cardinal de Bouillon, abbé de Cluni, & ſes religieux, au ſujet de la juridiction régulière & monaſtique que M. le cardinal de Bouillon prétendoit exercer ſur tous les monaſtères & religieux de l'Ordre de Cluni. Dom Vincens, comme on peut croire, combat cette prétention du cardinal. On trouve encore, parmi les écrits de dom Vincens, une lettre à un ami ſur une theſe dédiée au cardinal Delphino, & ſoutenue à Avignon ſans préſident par une demoiſelle agée de quatorze ans; mais, hélas! c'étoit ſur les quatre parties de la philoſophie de Scot.

VINCENT (Saint), (*Hiſt. eccléſ.*), diacre de l'égliſe de Sarragoſſe au quatrième ſiècle, ſouffrit le martyre le 22 janvier de l'an 305. On gardoit dans l'abbaye de Saint-Germain, à Paris, un de ſes bras & ſa tunique de diacre, que Childebert avoit apportés d'Eſpagne en 542, lorſqu'il avoit été faire la guerre à Amalaric, roi des Viſigoths, qui étoit Arien, & qui maltraitoit ſa femme, ſœur de Childebert, parce qu'elle étoit catholique. Childebert bâtit, ſous l'invocation de Saint-Vincent, l'égliſe qui s'eſt appelée depuis Saint-Germain, parce que ſaint Germain, évêque de Paris, y fut enterré l'an 579.

VINCENT FERRIER (Saint), (*Hiſt. eccl.*), religieux dominicain aux quatorzième & quinzième ſiècles, étoit Eſpagnol, né à Valence le 23 janvier 1357. Grand miſſionnaire, grand prédicateur, il alloit prêchant l'Evangile de royaume en royaume, de province en province, en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande, en Bretagne, à Vannes, où il mourut; & préférant cette vie errante à de très-grandes places qu'il auroit pu avoir à la cour des Papes, il

Digitized by Google

mourut, au milieu de ſes travaux apoſtoliques, le 5 avril 1419. Le pape Calixte III ordonna de l'honorer comme Saint le 29 juin 1455. On a publié à Valence ſes ouvrages en 1591 : un dominicain en fut l'éditeur.

VINCI (LÉONARD DE), (*Hiſt. mod.*), peintre fameux de l'Etat de Florence, joignoit à ſon art une multitude de talens & de connoiſſances en tout genre. Bon ingénieur & ſavant dans les mathématiques, ce fut par ſon moyen & ſous ſa direction qu'on exécuta une entrepriſe long-tems jugée impoſſible, celle d'amener par un canal les eaux de la rivière d'Adda juſqu'à Milan. Grand mécanicien, invité par les habitans de Milan à inventer quelque ſpectacle extraordinaire pour l'entrée de Louis XII dans cette ville, il fit paroître un lion automate, qui, par des reſſorts cachés, marcha quelques pas devant le Roi, & fit tout à coup paroître ſur ſa poitrine les armes de France, préſage de l'affermiſſement de cette conquête, vérifié l'année ſuivante (1500) par la défaite & la priſe de Ludovic Sforce. Grand peintre, Léonard de Vinci embellit Milan de ſes ouvrages, & peignit à Florence la grande ſalle du conſeil. D'ailleurs beau, bien fait, habile dans tous les exercices du cheval & des armes, il étoit doué d'une force de corps dont on raconte les mêmes prodiges qu'on a racontés depuis du roi de Pologne, Auguſte, & du maréchal de Saxe ſon fils. Il n'y avoit point de mouvement, quelque rapide qu'il fût, qu'il n'arrêtât; il plioit le fer d'un cheval comme du plomb. Homme d'eſprit & bon écrivain, on a de lui un Traité de la peinture, en italien : *Leonardo da Vinci, Trattato della pittura.* L'émulation le rendit ennemi de Michel-Ange. Cette inimitié, née à Florence de la concurrence de leurs talens, s'accrut à Rome par l'ardeur d'acquérir la faveur de Léon X. Léonard de Vinci vint en France, où François I le combla de biens & d'honneurs : il tomba dangereuſement malade, & ce grand Roi, père des lettres & ami des arts, ne ſe contenta pas d'envoyer demander de ſes nouvelles; il vint en ſavoir lui-même. Léonard, pénétré de reconnoiſſance, voulut au moins ſe mettre ſur ſon ſéant pour recevoir une telle viſite; il lui prit une foibleſſe, la voix lui manqua, & il expira entre les bras de ce monarque à Fontainebleau, vers l'an 1518 ou 1520.

VINDING, (*Hiſt. litt. mod.*), eſt le nom de ſavans danois des dix-ſeptième & dix-huitième ſiècles, père, fils & petit-fils. Le père (Eraſme), profeſſeur en langue grecque, puis d'hiſtoire & de géographie dans l'univerſité de Copenhague, a donné des Commentaires ſur *l'Hécube* & *la Médée* d'Euripide; des Diſſertations ſur l'origine de la langue grecque, ſur l'affinité de la langue grecque & de la langue des Egyptiens; & paſſant de la langue des Grecs à leur hiſtoire, il a donné un livre ſavant, intitulé *Elellen, ſeu antiquæ Græciæ populorum origines, migrationes, colonia, mutationes, &c.* Cet ouvrage poſthume a paru dans *le Tréſor des antiquités grecques* de Gronovius.

Le fils, Paul Vinding, conſeiller de juſtice & conſeiller d'Etat, après avoir auſſi été profeſſeur en grec à Copenhague, a écrit ſur le Dialogue de Lucien, de la mort de Pérégrin; il a donné des notes ſur Dictys de Crète. On a de lui auſſi quelques oraiſons funèbres de divers Princes & Princeſſes, généraux, ſavans, &c. le tout en latin, ainſi que les ouvrages de ſon père.

Le petit-fils, nommé Eraſme comme ſon aïeul, a publié dans ſa jeuneſſe *Eutecnii Sophiſtæ paraphraſis in Appiani, poetæ graci ixeutica (ſive de aucupio) grace, cum verſione & prefatione.*

L'aïeul né le 19 mars 1615. Le petit-fils mort en 1723.

VINE-SALF ou DE VINO SALVO (GEOFROI). Ce ſurnom, tant latin que français, lui vient d'un de ſes ouvrages : *De vinis & fructibus conſervandis.*

Il eſt auſſi l'auteur d'une hiſtoire de l'expédition du roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion, dans la Terre-Sainte; il étoit contemporain de ce Prince, ayant vécu vers l'an 1199, & il étoit ſon ſujet, étant ou Normand ou Anglais. Il avoit écrit auſſi *de Statu curiæ romanæ; de Poeticâ novâ; de rebus ethicis; de Arte diſcendi.* On eſtimoit de ſon tems, & ſa proſe, & ſes vers.

VION. (*Hiſt. mod.*) Nom d'une ancienne famille originaire de Franche-Comté, établie depuis trois à quatre cents ans dans le Vexin français.

Louis de Vion fut fait chevalier à la priſe de Téroüenne en 1487.

Jean ſon frère commandoit mille hommes de pied à la bataille de Fornoue, ſous Charles VIII, en 1495.

Un ſiècle après, Guillaume de Vion, ſieur de Chandon, fut tué à la priſe de Ham l'an 1595.

Joachim de Vion, ſeigneur de Meulan, avoit épouſé Marthe Lemaître, petite-fille du premier préſident Lemaître.

Guillaume de Vion, un de leurs fils, lieutenant-colonel du régiment de Catinat, fut tué au ſiége de Savillan.

Un autre de leurs fils, Charles, fut tué au ſiége de Baune.

Denis de Vion, chevalier de Malte, fut tué par les Turcs le 13 juin 1678.

De cette même famille étoit Antoine de Vion, ſeigneur d'Hérouval, auditeur des comptes, l'ami de tous les gens de lettres de ſon tems, qui les a tous obligés dans leurs perſonnes & aides dans leurs ouvrages, comme ils l'ont reconnu hautement pour la plupart, & qui auroit pu dire des écrivains de ſon tems :

Munus & officium, nil ſcribens ipſe docebo.

Il a fourni au Père Labbe une infinité de pièces

pour ſa *Bibliothèque* & ſa collection des conciles ; à D. Luc d'Acheri, pour ſon *Spicilège* ; à Ducange, pour ſon travail ſur Joinville & pour ſon gloſſaire ; au Père Dubois, de l'Oratoire, pour ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Paris ; à Mézerai, pour l'Hiſtoire de ſaint Louis, dans ſon Abrégé chronologique, où il reconnoit que l'Hiſtoire de nos Rois de la troiſième race doit à M. d'Hérouval la plus grande partie des nouvelles découvertes. Le P. Simond, le P. Petau, l'avocat-général Bignon, Saumaiſe, Gaſſendi, Dupuy, &c. ont tous été des amis de M. d'Hérouval, & ſon amitié leur a été utile à tous dans leurs travaux. Mort le 29 avril 1689, dans ſa quatre-vingt-troiſième année.

VIPERANI (Jean-Antoine), (*Hiſt. litt. mod.*), chapelain & hiſtorien du roi d'Eſpagne, Philippe II, puis évêque de Giovenazzo dans le royaume de Naples. Ses œuvres ont été recueillies en trois volumes in-folio. La première partie contient ſes pièces d'éloquence & de poéſie, & ce qu'il a écrit ſur l'art oratoire & la poéſie, & ſes ouvrages hiſtoriques ; la ſeconde partie, ſes ouvrages de philoſophie & de phyſique ; la troiſième, ſes œuvres morales & théologiques. Mort en 1610.

VIPPON, (*Hiſt. litt. mod.*), écrivain du douzième ſiècle, a écrit la vie de l'empereur Conrad le Salique, ouvrage eſtimé pour le tems ; il a fait auſſi un panégyrique en vers de l'empereur Henri III, fils de Conrad. Il vivoit ſous ces deux Empereurs.

VIRGILE, (*Hiſt. eccléſ.*), né Irlandais, évêque de Saltzbourg, fut accueilli en France, & eut du crédit à la cour de Pepin-le-Bref ; il eut en Bavière un grand démêlé avec le fameux Boniface, archevêque de Mayence, touchant la validité des baptêmes faits par un prêtre ignorant, avec cette formule barbare : *In nomine patria & filia & ſpiritus ſancta*. Boniface pouſſoit la ſévérité juſqu'à regarder ces baptêmes comme nuls ; Virgile en ſoutint la validité, & le pape Zacharie prononça en faveur de Virgile. C'eſt le même Pape qui, dit-on, condamna le même Virgile pour avoir cru aux Antipodes. Virgile fut l'apôtre de la Carinthie, & y introduiſit le chriſtianiſme ; il mourut le 27 novembre 780. Le pape Grégoire IX l'a mis au rang des Saints.

VIRIATUS. (*Hiſt. rom.*) Les cruautés & l'avarice des préteurs & autres gouverneurs de l'Eſpagne pour les Romains donnèrent lieu, dans le ſeptième ſiècle de Rome, à divers ſoulevemens de cette province. Le Luſitanien (ou Portugais) Viriatus, dans le pays duquel ils avoient commis pluſieurs maſſacres publics, Viriatus, cet aventurier, d'abord berger, puis chaſſeur, enſuite chef de brigands, devint un héros pour venger ſa patrie. Animé d'une juſte fureur contre ces ennemis du genre humain, le déſeſpoir lui tint lieu de talent ; il oſa les attaquer ; il eut le bonheur de les vaincre & de les forcer de traiter avec lui d'égal à égal. Il y eut paix & amitié entre le peuple romain & le peuple défendu par Viriatus ; mais ces amitiés n'étoient plus que des haines déguiſées. Rome, alors corrompue, acheta des aſſaſſins, amis & confidens de Viriatus, qui le trahirent, & le maſſacrèrent l'an 140 avant Jéſus-Chriſt.

Sertorius ſuccéda bientôt à Viriatus ; Corneille, dans ſa tragédie de *Sertorius*, a ſuppoſé une Viriate, reine des Luſitaniens, & fille de Viriatus, laquelle parle ainſi de ces deux héros :

J'aime en Sertorius ce grand art de la guerre,
Qui ſoutient un bannl contre toute la terre ;
J'aime en lui ces cheveux tout couverts de lauriers,
Ce front qui fait trembler les plus braves guerriers ;
Ce bras qui ſemble avoir la victoire en partage.....
Le grand Viriatus, de qui je tiens le jour,
D'un ſort plus favorable eut un pareil retour.
Il défit trois préteurs, il gagna dix batailles,
Il repouſſa l'aſſaut de plus de cent murailles,
Et de Servilius l'aſtre prédominant
Diſſipa tout d'un coup ce bonheur étonnant.
Ce grand Roi fut défait ; il en perdit la vie,
Et laiſſoit ſa couronne à jamais aſſervie,
Si pour briſer les fers de ſon peuple captif
Rome n'eût envoyé ce noble fugitif.

Ce noble fugitif eſt Sertorius. Quant à Viriatus, Corneille, dans ſa préface, convient qu'il n'a jamais été Roi des Luſitaniens, mais que les ſervices lui en avoient acquis l'autorité chez ce peuple.

VIRIDOVIX, (*Hiſt. rom.*), général des Gaulois, dont parle Céſar dans le troiſième livre de la guerre des Gaules, préſenta pluſieurs fois la bataille à Sabinus, lieutenant de Céſar, qui, cherchant à vaincre par ruſe, parut la refuſer, mais qui lui fit donner le faux avis que les Romains alloient décamper, & que tout étoit en déſordre dans leur armée ; l'ardeur des Gaulois, trompés par cet avis, entraîna Viridovix & les autres chefs au combat malgré eux ; ils eurent l'imprudence d'attaquer les Romains ſur une éminence où ceux-ci étoient aſſurés de la victoire par le ſeul avantage du poſte.

VIRIEU, (*Hiſt. mod.*), grande & illuſtre Maiſon du Dauphiné, qui a poſſédé originairement la terre de ſon nom, laquelle a paſſé dans la Maiſon de Clermont par une héritière de la Maiſon de Virieu.

Vilfrédus I, ſire de Virieu, qui vivoit en l'an 1010, accompagna l'empereur Henri III, dit *le Noir*, à la défaite des Sarraſins près de Capoue.

Google

Guiffrey II, qualifié *Miles utiquè strenuus*, en fit preuve à une croisade. Tout l'intervalle de 1010 au quinzième siècle est rempli par des chevaliers grands seigneurs, dont les uns sont arbitres entre les comtes de Savoie & les sires de Villars; les autres sont de ces grandes concessions qui annoncent une Maison puissante, riche & libérale.

Aux quinzième & seizième siècles paroit Jean de Virieu, chevalier de Malte (Rhodes alors), surnommé *le Loup du Dauphiné*, par la valeur avec laquelle il combattit contre les Turcs au siége de Rhodes en 1522, se reproduisant toujours avec une extrême agilité dans tous les endroits & tous les momens les plus périlleux.

Dans la branche dite de Veracieu, Pierre, tige de cette branche, capitaine de cent hommes d'armes, fut tué à la bataille de Cerisoles.

Un autre Pierre son arrière-petit-fils, capitaine au régiment de Lyonnais, mort au service.

Jean, frère de ce Pierre, capitaine au régiment Royal, tué à Menin.

Nicolas leur neveu fut brigadier des armées & commandant au Havre.

Les générations suivantes produisent une quantité de chevaliers de Malte & de capitaines au regiment d'Enghien.

Dans la branche dite de Pupetière, un seigneur, issu de cette branche, commandoit une partie des Huguenots à la bataille de Montcontour.

André, marquis de Virieu, commandant des gendarmes de Bretagne, fut tué en 1690, &c.

VISANDRE. Procope, dans la guerre des Goths, a rendu mémorable la valeur de ce soldat, qui, couvert de blessures dans un combat contre Belisaire, & perdant tout son sang qui couloit à grands flots de ses nombreuses plaies, ne cessa pas de combattre avec acharnement, jusqu'à ce qu'enfin il fut forcé de succomber, & tomba dans la foule des morts. Trois jours après, les Goths, etant venus pour ensevelir les corps de leurs soldats, trouvèrent que ce Visandre respiroit encore; ils le portèrent dans leur camp. On lui trouva treize plaies énormes, que l'on auroit cru mortelles: elles se refermèrent; il guérit, vécut encore long-tems, & ajouta beaucoup, dans différentes occasions, à sa réputation de valeur.

VISCHER (JEAN), médecin allemand du seizième siècle, a laissé plusieurs ouvrages utiles sur son art, tels que *Enarratio brevis aphorismorum Hippocratis; Disputatio de usu atque officio splenis in homine; Disputatio de affectibus uteri humani; Disputatio de ratione explorandi & judicandi leprosos; Epistola ad Petrum-Andream Mathiolum, in quâ tradatur de vertigine occipitii dolore, &c.* Dans la même ville de Tubinge, où Jean Vischer exerça particulièrement la médecine, il y avoit, dans le même tems, deux autres Vischer (Jérôme), père & fils, qui exerçoient aussi la médecine avec succès.

VISSAC, (*Hist. de Fr.*), noble & ancienne famille d'Auvergne.

Dalmas de Vissac servoit en Languedoc en 1346, & encore sous Amaury, frère de Craon, en 1352.

Hugues de Vissac son frère fut envoyé par Philippe-le-Bel, en 1312, pour prendre en son nom le gouvernement du royaume de Navarre, & pat Louis Hutin, en 1314, à Rome, en Savoie & en Dauphiné, pour ménager la paix entre le Dauphin & le comte de Savoie.

Etienne de Vissac, fils de Hugues, fut chancelier de France sous Philippe de Valois. Il vivoit encore en 1350.

Etienne, fils de ce chancelier, mourut à l'armée en 1386, sous Charles VI.

VISTE (ANTOINE LE), (*Hist. de Fr.*), d'une famille de robe, originaire de Lyon, étoit fils, petit-fils & frère de conseillers au parlement de Paris; il commença par l'être lui-même; puis ayant été employé dans diverses négociations, il eut pour récompense une charge de maître des requêtes, & fut fait président à mortier en 1523. Pendant la prison du Roi il travailla utilement à entretenir la paix dans Paris, & à faire respecter l'autorité du Roi absent & de la Régente. Il mourut en 1534, ayant acquis la faveur de la cour & l'estime du peuple. *Notez ces deux points-ci.*

VITAL. (*Hist. mod.*) Indépendamment d'Orderic Vital, dont l'article se trouve au mot *Orderic*, dans le Dictionnaire, il y a saint Vital, martyr, dont on ne fait certainement ni le tems ni le genre du supplice; le bienheureux Vital, abbé & fondateur du monastère de Savigny, près d'Avranches, mort en 1122.

Autre Vital, hérétique fameux au quatrième siècle de l'Eglise, condamné par le pape Damase.

Autre Vital encore, notaire du saint-Siège, né à Auch, auteur d'une Vie de saint Bertrand, évêque de Comminges, écrite par l'ordre de Guillaume, archevêque d'Auch, proche parent de saint Bertrand. Ce Vital est du douzième siècle, & sa Vie de saint Bertrand est imprimée dans l'*Amplissima Collectio veterum scriptorum & monumentorum, &c.* des doms Martenne & Dutand, tome VI.

VITALIS, (*Hist. eccléf.*), est le nom, 1°. d'un évêque d'Antioche au quatrième siècle, qui présida au concile d'Ancyre, & étoit à celui de Néocésarée.

2°. D'un Africain qui soutenoit des hérésies sur la foi & sur la grace, du tems de saint Augustin.

3°. D'un Bénédictin (Olderic ou Orderic Vitalis), auteur d'une Histoire ecclesiastique, depuis Jésus-Christ jusqu'en l'an 1142, c'est-à-dire, jusqu'à son tems.

4°. D'un docteur de Paris, qui, en 1390, écrivit pat ordre de l'Université, apparemment contre les

Digitized by Google

les Dominicains, le *Defenſorium Immaculatæ Conceptionis Deiparæ.*

5°. D'un prêtre de Palerme, qui vivoit ſous le pontificat de Léon X, & dont on a des œuvres ſous ce titre : *Joannis Vitalis, de Divinâ Trinitate.* Il a traduit du grec deux harangues de Lyſias. Il a procuré l'impreſſion de la traduction latine que le cardinal Beſſarion avoit faite du livre de Xénophon, des Dits & Faits de Socrate. Cette édition a paru à Rome en 1521.

VITELLI (Chiappin), (*Hiſt. mod.*), marquis de Cetone, brave capitaine, avoit bien ſervi Coſme, grand-duc de Toſcane, dans ſes guerres. Philippe II, roi d'Eſpagne, le demanda pour ſervir dans l'armée du duc d'Albe contre les rebelles de Flandre. Il rendit de grands ſervices dans ces nouvelles guerres, & mourut en ſervant ſous le commandeur de Requeſens, ſucceſſeur du duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas. Il étoit d'une ſi prodigieuſe groſſeur, qu'il ne pouvoit marcher qu'en ſe faiſant fortement ſerrer le ventre. Les proteſtans flamands, contre leſquels il faiſoit la guerre, le décrioient comme athée, & lui firent cette épitaphe :

O Deus omnipotens craſſi miſerere Vitelli,
Quem mors preveniens non finit eſſe bovem
Corpus in Italiâ eſt, tenet inteſtina Brabantus;
Aſt animam nemo. Cur? quia non habuit.

On dit que, pendant un certain tems, il avoit fallu échancrer ſa table; mais qu'à force d'uſer de vinaigre pour ſe maigrir, il devint en effet ſi maigre, que ſa peau lui ſervoit comme d'un manteau dont il s'enveloppoit.

VITELLIUS, (*Hiſt. eccléſ.*), diſciple de Donat, écrivit pour la défenſe de ſa ſecte contre les Catholiques, qu'il accuſoit d'être perſécuteurs, & d'avoir livré par foibleſſe les livres ſaints au tems de la perſécution qu'ils avoient eſſuyée eux-mêmes. Saint Jérôme parle de cet auteur & de ſes écrits.

VITERIC. (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Liuva, fils naturel, mais fils aîné de Récarède, préfère par la nation pour le trône à ſes freres légitimes, fut aſſaſſiné vers l'an 603 par Viteric, général de ſes armées, qui régna juſqu'en 610, qu'ayant eſſayé de rétablir l'arianiſme detruit par Récarède, il périt par une conjuration des Grands du royaume, qui mirent Gundemar, un d'entr'eux, ſur le trone. Ememberge, fille de Viteric, fut conduite en France, où elle devoit epouſer Thierry ou Théodoric, roi de Bourgogne, petit-fils de Brunehaut; mais Brunehaut ne voulut pas que ſes petits-fils ſe mariaſſent.

VITISDE. (*Hiſt. mod.*) Ce nom eſt celui d'un excellent Prince & d'un affreux tyran, qui tous deux ont régné en Lithuanie. L'un ne perdoit pas un moment & s'occupoit ſans relâche du ſoin des affaires; à table même il donnoit audience aux ambaſſadeurs, & rendoit la juſtice à ſes ſujets. L'autre envoyoit, comme les tyrans de Rome, ordre aux perſonnes tombées dans ſa diſgrace de s'ôter la vie, & ſi elles n'obéiſſoient pas il les faiſoit coudre dans une peau d'ours, & les livroit dans cet état aux bêtes féroces pour être dévorées. Lorſqu'il étoit en marche il avoit toujours l'arc tendu, & prenoit plaiſir à percer en paſſant ceux dont la figure lui déplaiſoit, ſi Ænéas Sylvius, qui rapporte ces étranges faits, n'a pas pour le moins exagéré.

VITRIER (Jean), (*Hiſt. eccléſ.*), en latin *Vitrarius*, religieux de l'Ordre de ſaint François, né dans le quinzieme ſiecle, & ayant vécu dans le ſeizieme, n'a point laiſſé d'ouvrage qui ait pu le recommander à la mémoire; mais après l'éloge que fait Trafme de ſa piété, de ſa ſcience, de ſon zele, de ſa ſageſſe, il ne nous eſt pas permis de le paſſer ſous ſilence : ce ne ſont pas là des louanges d'un cagot enthouſiaſte ou ſuperſtitieux; tout eſt motivé, tout eſt meſuré, tout eſt jugé par un juge compétent & très-éclairé.

Vitrier vivoit dans un ſiecle où la diſcipline monaſtique étoit ſi relâchée, que ſa vertu & ſon amour de l'ordre lui faiſoient des ennemis de ſes confrères; ceux-ci, pour l'éloigner, l'avoient envoyé tenter la réforme (dont ils ne vouloient pas pour eux) dans un couvent de filles, où la corruption étoit ſi grande, qu'un moyen qu'elles imaginerent d'échapper à cette réforme fut l'aſſaſſinat. Huit d'entr'elles le ſurprirent, ſe jetterent ſur lui, & firent tous leurs efforts pour l'étouffer ou l'étrangler : elles le laiſſerent plus d'à demi-mort & pouvant à peine reſpirer encore. Il diſſimula leur crime, & remplit encore à leur égard tous les devoirs de la charité. On ignore le tems précis de ſa mort. La lettre d'Eraſme, qui contient ſon éloge, eſt du 13 juin 1519.

VITRINGA, (*Hiſt. litt. mod.*), trois ſavans allemands, pere & fils. Le pere, profeſſeur des langues orientales à Franeker, a beaucoup écrit ſur la théologie. L'un des fils, Horace, mort à dix-huit ans, avoit compoſé un ouvrage ſavant ſous ce titre : *Animadverſionum ad Joannis Vorſtii, de heb-aiſmis Novi-Teſtamenti commentarium ſpecimen.* L'autre, nommé Campège comme ſon pere, & comme lui profeſſeur dans l'Univerſité de Franeker, fit une Diſſertation *ſur la face & les parties poſtérieures de la face de Dieu.* Comment écrit-on ſur les parties, ſoit antérieures, ſoit poſtérieures de la face de Dieu? Ces ſavans allemands ſont quelquefois bien étonnans dans le choix de leurs ſujets.

Vitringa le pere, né le 16 mai 1659, mourut le

3 mars 1712. Celui de ſes fils qui a le plus vécu ne lui a pas ſurvécu long-tems, étant mort à trente-un ans, le 11 janvier 1723.

VIVANT (FRANÇOIS), (*Hiſt. eccléſ.*), grand-vicaire de M. le cardinal de Noailles, chanoine & grand-chantre de l'égliſe de Paris, eſt auteur de pluſieurs proſes, collectes & hymnes pour le Bréviaire; d'un *Traité contre la pluralité des bénéfices*; d'un autre *Traité de la vraie manière de contribuer à la réunion de l'égliſe anglicane à l'égliſe catholique*. Il mourut à ſoixante-dix-ſept ans, le 30 novembre 1739. La même année, le 16 février, étoit mort, à ſoixante-dix-neuf ans, Jean Vivant ſon frère aîné, évêque de Bros dans l'Archipel, *in partibus infidelium*, ſuffragant de l'évêché de Strasbourg.

VIVIAN *ou* VIVIEN, (*Hiſt. eccléſ.*), religieux Prémontré, qu'on croit avoir été un des premiers diſciples de ſaint Norbert, fondateur de cet Ordre au ſixième ſiècle, eſt auteur d'un ouvrage intitulé *Harmonia ſive Tractatus de libero Arbitrio & Gratiâ*, inſéré dans le neuvième tome de l'*Amplifſima Collectio veterum ſcriptorum* des Pères D. D. Martenne & Durand. Cet ouvrage de Vivian eſt adreſſé à Gérard, doyen de Saint Quentin, *Gerardo eccleſiæ Beati Quintini decano & magiſtro, Vivianus pauperum Præmonſtratenſis eccleſiæ minimus.*

VIVIEN, (*Hiſt. mod.*), eſt encore le nom,

1°. D'un ſavant des Pays-Pas, au ſeizième ſiècle, qu'on ne ſait à quel genre rapporter, tant il a écrit ſur diverſes matières. Hiſtoire, on a de lui *Hiſtoria rerum mirabilium*, pouſſée juſqu'au tems de Ferdinand, duc d'Albe; philoſophie, *Tables de toute la philoſophie*; morale, *Traité des devoirs d'un bon père de famille & d'une bonne mère de famille*; éloquence, un livre de harangues; art militaire, *Inſtruction ſur l'art militaire, tant ſur terre que ſur mer*; économie, *Œconomicorum libri*; théologie, *Dialogues ſacrés ſur l'hiſtoire de l'ancien & du Nouveau-Teſtament*; *Delineatio elementorum chriſtianiſmi*; politique, gouvernement intérieur; droit public, *Commentarius ad leges introvidi ſtatus ducatûs Brabantiæ*; juriſprudence, une foule de Traités ſur le droit, tant civil que canon, dont la liſte ſeroit trop longue.

2°. D'un fameux peintre françois, élève de notre illuſtre le Brun. Il mourut à Bonn le 5 décembre 1734, s'étant mis, à ſoixante-dix-ſept ans, en route au mois de novembre, pour aller préſenter lui-même à l'électeur de Bavière un grand tableau où, ſelon les ordres de ce Prince, il avoit réuni toute la Maiſon électorale de Bavière. Il étoit peintre ordinaire des électeurs de Bavière & de Cologne. M. de Julienne a fait ſon éloge.

VIVONNE, (*Hiſt. de Fr.*), ancienne Maiſon qui tiroit ſon nom de Vivonne en Poitou, terre qui a paſſé, par alliances, dans la Maiſon de Rochechouart.

De cette ancienne Maiſon de Vivonne étoient:

1°. Savari de Vivonne, qui rendit de grands ſervices au Roi, Philippe de Valois, fut de ſon conſeil, & ſénéchal de Toulouſe & d'Albigeois, & gouverneur de Poitou & Saintonge, commis à la défenſe du château de Saint-Maixent, puis ambaſſadeur en Eſpagne, & qui continua ſes ſervices au roi Jean dans le Poitou & la Saintonge.

2°. Renaud de Vivonne ſon petit-fils gagna la bataille d'Aunai contre les Anglais, & ſe trouva à celle de Chiſai. Il commandoit de même en Poitou, Saintonge & Aunis.

3°. Savari de Vivonne, cinquième du nom, fils de Renaud, après avoir ſervi en Gaſcogne dans diverſes guerres, fut tué à la bataille de Nicopolis.

4°. Renaud ſon fils fut chambellan du roi Charles VII.

5°. André, petit-fils de Renaud, fut gouverneur du dauphin François, fils de François I.

6°. Un des fils d'André, Charles, accompagna le maréchal de Lautrec, en 1527, à l'expédition de Naples, & y périt.

7°. François de Vivonne de la Châtaigneraye, frère d'André, périt dans ce fameux duel contre Jarnac.

8°. Charles de Vivonne, petit-fils d'André, rendit bien des ſervices à Charles IX & à Henri III dans les guerres civiles contre les Huguenots.

9°. Jean ſon fils fut tué à la bataille d'Ivri.

10°. Un autre de ſes fils, Fabio, fut tué en Portugal.

11°. Un autre encore, & qui devint l'aîné, André de Vivonne, fut, comme Charles ſon père, chevalier de l'ordre du Roi; il fut de plus capitaine des gardes-du-corps de Marie de Médicis, & Louis XIII le fit, en 1612, grand fauconnier de France.

12°. Dans la branche des ſeigneurs de Tors & de Saint-Gouard, Hugues de Vivonne, tige de cette branche, ſervit avec diſtinction dans les guerres de Poitou & de Guienne, ſous Charles VII.

13°. Jean de Vivonne, marquis de Piſani, ſervit les rois Charles IX, Henri III & Henri IV dans diverſes ambaſſades très-importantes, en Eſpagne & à Rome; il les ſervit auſſi aux armées dans la charge de colonel-général de la cavalerie légère. Il étoit chevalier des ordres du Roi.

VOCONIUS (VICTOR), (*Hiſt. rom.*), excellent poëte latin. Martial lui donnoit ſes vers à corriger; l'empereur Adrien l'aimoit & l'eſtimoit.

Un autre Voconius, évêque dans l'Afrique au cinquième ſiècle, a écrit contre les Juifs & les Ariens, & a fait un Traité des Sacrements.

VOET (PAUL & JEAN). (*Hiſt. litt. mod.*) Ajoutons à l'article Voet du Dictionnaire, que ce pé-

dant perſécuteur eut un fils nommé Paul, profeſſeur à Utrecht, dont on a des notes ſur Muſée (*Amours de Léandre & Héro*), ſur Hérodien, ſur Callimaque, & beaucoup d'autres ouvrages ſavans ſur la théologie & la juriſprudence; que Paul eut un fils nommé Jean, profeſſeur en droit à Utrecht, puis à Leyde, qui a écrit ſur le droit, *de Jure militari, de ærcif. unâdâ familiâ.*

Un autre Voët, Daniel, dont j'ignore les rapports de parenté avec les précédens, étoit auſſi profeſſeur à Utrecht, & a fait l'ouvrage intitulé *Meletemata philoſophica.*

VOGUÉ, (*Hiſt. de Fr.*), ancienne Maiſon du Languedoc.

1°. Raimond de Vogué ſe ſignala, en 1303, par le zèle avec lequel, dans l'aſſemblée de la nobleſſe du Languedoc, au ſujet des démêlés entre Philippe-le-Bel & Boniface VIII; il adhéra & fit adhérer à ce qui avoit été arrêté au Louvre en préſence du Roi.

2°. Georges de Vogué étoit, vers 1636, colonel d'infanterie & bailli du Vivarais.

3°. Jacques-Joſeph-Félix de Vogué fut maréchal-de-camp & enſeigne des gardes-du-corps.

4°. Charles-François-Elzéar de Vogué, frère aîné de ce dernier, fut lieutenant-général des armées du Roi, & inſpecteur de la cavalerie en 1759; il a eu pluſieurs fils dans le ſervice.

5°. Dans la branche de Vogué Gourdan, un Vogué étoit brigadier d'armée après avoir été meſtre-de-camp de cavalerie d'un régiment de ſon nom.

La Maiſon de Vogué a eu quantité de chevaliers de Malte.

6°. Geoffroi de Vogué fit des dons à l'Ordre en 1563;

7°. Et en 1606, Balthazar de Vogué fut tué par les Turcs ſur un vaiſſeau de la religion.

VOLTOLINA (JOSEPH-MILIO), (*Hiſt. litt. mod.*), poète latin du ſeizième ſiècle, étoit de Salo, ville du Breſſan, ſur le lac de Garde. Il eſt auteur d'un Poème des Jardins, dont le cardinal Querini parle avec des éloges qu'il appuie de quelques citations. Un autre ſavant, parlant du même poète & du même ouvrage, s'exprime ainſi: *Mirus eſt ardor in rerum deſcriptionibus, mirus in fabellis ſuaviſſimis confingendis; excitat undiquè delectationem, ac animi quandam jucundiſſimam titillationem..... Sunt verſus omninò elegantes, candidi, & eum admirabili ſuavitate graves & magnifici.* On ne peut rien dire de plus fort de Virgile. Le même Voltolina eſt auteur d'un autre poème intitulé *Hercules Benacenſis.*

VOLUMNIA, (*Hiſt. rom.*), femme de Coriolan, qui, avec Véturie, mère de ce général, parvint à le déſarmer par ſes larmes & ſes prières, & qui par-là fut cauſe de ſa mort.

VONONES. (*Hiſt. des Parthes.*) C'eſt le nom de deux rois des Parthes: l'un, fils de Phraates, donné en ôtage aux Romains, fut redemandé par les Parthes pour régner après ſon père; mais ces deux Vononès ne firent qu'éprouver l'inconſtance, aux Parthes ſi commune.

Tous deux, ayant été appelés, furent chaſſés & détrônés.

VOPEL (GASPARD), (*Hiſt litt. mod.*), mathématicien & géographe, ſe fit connoître, en 1544, par ſa coſmographie & ſes deux globes céleſte & terreſtre; ſa deſcription du cours du Rhin tout entier, & des côtes maritimes des trois parties de l'ancien Monde.

VORBURG (JEAN-PHILIPPE DE), (*Hiſt. litt. mod.*), Suiſſe de naiſſance, devenu conſeiller-privé de l'électeur de Mayence, auteur d'une Hiſtoire d'Allemagne, qu'il n'a pu pouſſer que juſqu'au tems de Louis-le-Bègue. On a imprimé, depuis ſa mort, un nouveau volume de cet ouvrage, contenant l'Hiſtoire de l'Empire ſous les trois Othons. Vorburg mourut en 1660.

VOS (MARTIN DE), peintre flamand, dont les deſſins ſont recherchés, & par qui le fameux Prince de Parme, Alexandre Farnèſe, voulut être peint quand il ſe fut rendu maître d'Anvers. De Vos mourut à Anvers en 1604.

VOUET (SIMON), célèbre peintre français du dix-ſeptième ſiècle, c'eſt-à-dire, du ſiècle des arts, a peint, à Conſtantinople, le Grand-Seigneur; à Rome, ſit des ouvrages placés dans l'égliſe de Saint-Pierre; à Paris, a décoré le palais du Luxembourg, le Louvre; a été employé, par le cardinal de Richelieu, à peindre les galeries & la chapelle du Palais-Cardinal, devenu depuis le Palais-Royal, & celles de ſa maiſon de Ruel. Il a peint auſſi les tableaux du château de Chilly & de l'hôtel Séguier, à Paris. Il a travaillé auſſi aux appartemens de Saint-Germain. Mort en 1649.

VOUWERMANS (PHILIPPE), un des plus excellens peintres des Pays-Bas, excellent ſurtout dans la peinture des chevaux & des payſages. Mort vers 1670.

WALDECK, comté d'Allemagne, dans la Heſſe. Les comtes de Waldeck ſont Princes de l'Empire ; ils paſſent pour deſcendre de Witekind, comte de Waldeck, que Charlemagne établit avoué de l'égliſe de Paderborn en 780.

Philippe, comte de Waldeck, acquit beaucoup de gloire dans les armées des empereurs Maximilien I & Charles-Quint.

Wolrath, comte de Waldeck, ſon fils, fut un des préſidens de la diète de Ratisbonne en 1547.

Philippe, comte de Waldeck, arrière-petit-fils de Wolrath, fut tué au combat de Thabor en 1645.

Joſias ſon fils, comte de Waldeck, déjà fameux par ſes exploits, conduiſit en Candie les troupes auxiliaires des ducs de Brunſwick-Lunebourg ; il fut bleſſé à la cuiſſe le 16 juillet 1669, en mourut le 8 août ſuivant.

Henri Wolrath ſon neveu fut tué, en 1688, au ſiége de Négrepont.

Dans la branche des comtes de Waldeck-Wildungen, le plus célèbre de tous eſt Georges-Frédéric, comte de Waldeck, né en 1620, fait Prince de l'Empire en 1682, par l'empereur Léopold, qui lui donna le commandement de ſes armées, créé, en 1689, maître de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dans les provinces de Saxe, Poméranie, &c. Les Etats-Généraux de Hollande, pour leſquels il avoit porté les armes dès l'an 1665, le nommèrent maréchal-général de leurs armées, & lui donnèrent le gouvernement d'Uttecht. C'eſt lui qui commandoit, ſous le prince d'Orange, à la bataille de Senef en 1674 ; qui battit le maréchal d'Humières à Valcourt, en 1689 ; qui fut battu par M. le maréchal de Luxembourg à Fleurus, en 1690, & à Leuze en 1691, & qui n'en conſerva pas moins la réputation d'un grand général.

WALDENER, (*Hiſt. mod.*), Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Alſace, qu'on croit deſcendue de Waldener, l'un des généraux de Louis-le-Débonnaire.

Henri Krafft ou Crafft Waldener ſervit avec diſtinction, en 1315, dans l'armée de Frédéric III d'Autriche, Roi des Romains, contre Louis de Bavière.

Hermann I ſon fils fut tué, le 9 juillet 1386, avec l'élite de la nobleſſe d'Alſace, à la bataille de Sempach.

Hennemann ou Hermann II, petit-fils d'Hermann I, fut privé du droit de bourgeoiſie, à Bâle, par un acte de l'an 1445, pour avoir aſſiſté le dauphin Louis (depuis Louis XI) dans une guerre contre les Suiſſes.

Hermann III, chevalier, étoit fils d'Hermann II. Il fut conſeiller-privé de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

Anſtatt Waldener, fils d'Hermann III, étoit général de la cavalerie de l'empereur Maximilien I. Il eut, entr'autres enfans, deux fils, l'un, Chriſtophe, chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, bailli de Rhodes, qui, commandant les chevaliers allemands à la défenſe de cette place, arracha une enſeigne aux Turcs au cinquième aſſaut, & qui, après des prodiges de valeur, fut tué le 17 ſeptembre 1522 ; l'autre (Jean) fut tué, en 1527, à l'aſſaut de Rome.

Frédéric-Louis II, baron de Waldener, eut cinq fils, tous officiers, ou dans le régiment des gardes-ſuiſſes de la garde du Roi, ou dans d'autres régimens, ſoit ſuiſſes, ſoit français ; le ſecond de ces fils, Chriſtian-Frédéric-Dagobert, baron de Waldener, fut brigadier des armées du Roi & capitaine aux gardes-ſuiſſes.

WALE, (*Hiſt. d'Angl.*), Maiſon noble & ancienne d'Angleterre, autrefois très-puiſſante, & qui a perdu ſa puiſſance & ſes biens par ſon fidèle attachement à la religion catholique & à ſes maîtres légitimes. Les poſſeſſeurs de la baronie de Wale, dans le comté de Northampton, étoient connus dès le tems de Guillaume-le-Conquérant ; ils étoient lords ou pairs-nés du royaume.

Jean Wale, premier du nom, maréchal du pays de Linſter, mourut *chevalier armé* : c'étoit le plus haut grade qu'il y eût alors dans la profeſſion des armes ; ce grade ſe conféroit aux fils des Rois comme au reſte de la nobleſſe, & ſans ce grade les Princes n'étoient point admis à la table de leur propre père.

Nec Deus hunc menſâ, Dea nec dignata cubili eſt.

Au quatorzième ſiècle, on voit les Wale rendre de grands ſervices aux rois d'Angleterre, & contribuer puiſſamment à leur ſoumettre l'Irlande ; mais c'eſt ſurtout dans les révolutions ſi fatales à Charles I & à Jacques II, qu'on voit le zèle de cette noble Maiſon ſe ſignaler par les ſacrifices les plus généreux. Pluſieurs de ces illuſtres Wale, ſacrifiant leur fortune entière à leur devoir, paſſèrent en France à la ſuite de Jacques II. Olivier Wale fut du nombre, avec ſes deux frères Mathieu & Richard. Olivier Wale ſervit avec le régiment irlandais aux ordres du maréchal de Berwick, au combat de Caſtone en Andalouſie, à l'affaire de

Digitized by Google

Turin, où il fut bleſſé ; à la bataille d'Almanza & au ſiege de Lérida en 1707. Il fut tué devant cette place. Mathieu, un de ſes frères, venoit d'être tué au ſiége de Barcelone en 1706. Richard Wale ſon autre frère avoit été tué, en 1702, à l'affaire de Crémone.

Olivier Wale a eu pour fils Balthazar-François Wale, lieutenant au régiment des gardes-françaiſes, qui fit en cette qualité la campagne de Philiſbourg en 1734, & qui a été gouverneur pour le Roi de la ville & du château de Ham.

WALA *ou* VALA. *(Hiſt. de Fr.)* Charlemagne, qui, comme tous les grands Princes, ſe connoiſſoit en hommes, avoit mis auprès de Bernard ſon petit-fils, pour diriger ſa jeuneſſe, l'homme de la cour peut-être qui avoit le plus de mérite : c'étoit Wala, réputé Prince du ſang, fils du comte Bernard, lequel étoit fils naturel de Charles Martel. Wala fut ſuſpect à l'Empereur, parce que ſes envieux voulurent qu'il le fût : on le manda. L'Empereur fut content de ſes ſoumiſſions, & ce fut dans la ſuite un des hommes qui eurent le plus d'aſcendant ſur ſon eſprit ; mais lorſque des inſtigations parties de la cour même de l'Empereur, eurent engagé le jeune Bernard à réclamer l'Empire & la ſucceſſion de Charlemagne, l'Empereur l'ayant vaincu, lui fit crever les yeux, & chaſſa de la cour Wala & ſon frère Adelard, abbé de Corbie, qui avoient peut être à ſe reprocher de n'avoir pas aſſez fortement détourné Bernard de cette entrepriſe. Dans la ſuite il ſe repentit d'avoir fait périr ſon neveu ; il rappela Wala & Adelard, & ſe gouverna par leurs conſeils. Wala mourut le 31 août 816, à Pavie, dans le palais de l'empereur Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire.

WALLACE, CUMIN, SÉTHON. Dans le tems qu'Edouard I, roi d'Angleterre, opprimoit l'Ecoſſe, ou par lui-même, ou par ſes lieutenans, un aventurier, nommé Wallace, qui avoit la force & la valeur des héros de la Fable, déteſtant la tyrannie & ne reſpirant que la liberté, raſſembla ceux de ſes compatriotes qui s'étoient réfugiés dans les montagnes pour échapper aux armes & à la ſouveraineté d'Edouard. Les Ecoſſais en font un héros, les Anglais un brigand. Son premier exploit fut d'un citoyen. L'inſolence barbare d'un officier anglais qui écraſoit l'Ecoſſe au nom d'Edouard, le révolta ; il oſa s'élever contre le tyran ſubalterne & le tua ; il ne lui reſtoit plus qu'à délivrer ſa patrie ou qu'à périr en coupable ; il s'annonça pour vengeur aux Ecoſſais. Bientôt il fut à la tête d'une armée ; il reprit l'Ecoſſe, gagna ſur les Anglais la bataille de Stirling, pénétra en Angleterre, porta la terreur juſqu'à Londres. Edouard ſe hâta de marcher avec quatre-vingt-dix mille hommes contre Wallace, qui, avec ſes troupes légères le fatigua beaucoup dans ſa courſe, & lui diſputa la victoire à Falkirk, près des lignes d'Antrum. Edouard y fut en danger : ſon cheval, effrayé des cris affreux des Ecoſſais, le renverſa, & lui donna un coup de pied dans le côté. Edouard ſe relève promptement, court aux troupes galloiſes qu'il avoit dans ſon armée, & leur ordonne de charger. Les Gallois, opprimés comme les Ecoſſais par Edouard, & toujours leurs amis dans le cœur, refuſent d'obéir. Edouard ſe met à la tête d'un autre corps, arrache de ſa main des paliſſades qui le ſéparoient de l'ennemi, charge avec une impétuoſité que Wallace ſoutient avec conſtance, & la victoire étoit encore incertaine lorſque Wallace, trahi par un de ſes chefs, nommé Cumin, dont la retraite ſoudaine mit à découvert les corps qu'il devoit appuyer, fut obligé de céder le champ de bataille. Cet homme ſinguler ayant conſidéré l'envie que ſes talens inſpiroient aux Grands du royaume, envie à laquelle il attribuoit la trahiſon de Cumin dans le combat de Falkirk, dépoſa le commandement des armées, qui fut donné auſſitôt à ce même Cumin par lequel il avoit été trahi. Wallace rentra dans la condition privée, ſans cependant refuſer ſes ſervices à ſa patrie. Ceux de ſes amis qui voulurent s'attacher à ſon ſort, & ſe dévouer avec lui à la défenſe de la liberté, lui formèrent une petite armée avec laquelle il trouva le moyen d'inquiéter les tyrans. Les Ecoſſais furent écraſés ſous la conduite de Cumin.

Cependant Robert de Brus, qui avoit des droits à la couronne d'Ecoſſe, réſolut enfin d'affranchir ſa patrie, projet qu'il ſuivit avec conſtance, & qu'il parvint à exécuter. Son père, ame foible & incertaine, tantôt s'étoit joint aux Ecoſſais, tantôt avoit ſervi la tyrannie des Anglais. Jaloux de Wallace, il s'étoit fait eſclave d'Edouard. Des reproches que Wallace lui avoit faits ſur l'indignité de ce dernier perſonnage l'avoient touché ; il recommanda en mourant à ſon fils de rechercher ce vengeur de l'Ecoſſe & de lui donner toute ſa confiance ; mais Wallace n'étoit plus. Pris par trahiſon, il avoit été exécuté comme traître. Cumin commandoit alors les Ecoſſais. Ce perfide avoit trahi Wallace ; il trahit Robert de Brus ; il alla révéler à Edouard les projets de ce feigneur. De Brus, inſtruit de cette délation, rencontre Cumin dans le cloître d'un couvent : la querelle s'échauffe, de Brus tire ſon poignard, en frappe Cumin, monte à cheval, va conter ſon aventure à ſes amis, & prendre leurs conſeils ſur ce qui reſte à faire. Séthon, un des plus zélés partiſans de Robert de Brus, apprenant par ſon récit qu'il n'avoit pas vu expirer Cumin, lui dit : *Vous n'avez fait que la moitié de l'ouvrage ; je cours l'achever.* Il ſe rend auſſitôt dans le cloître où s'étoit paſſée cette ſcène. Les moines avoient porté Cumin dans l'égliſe pour le confeſſer : Séthon le trouve au pied de l'autel ; il couvre cet autel du ſang de Cumin & de celui d'un chevalier qui voulut le défendre. De Brus, qui apprit dans ce tems la mort de Bailleul ſon plus redoutable concurrent au trône, crut avoir

Digitized by Google

réuni tous les droits ; il se déclare ; il eſt défait au combat de Methuen. Edouard s'abreuva de ſang & s'aſſouvit de vengeances. Séthon fut écartelé. Ces événemens ſe paſſoient dans les premières années du quatorzième ſiècle. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Brut* (de), ou plutot *Bastleul*, auquel il renvoie.)

WALLART (VINCENT), (*Hiſt. eccl.*), ſolitaire, ami de Port-Royal, qui ſe retira ſur le Mont-Valérien, près Paris, & y vécut dans le recueillement & la pénitence juſqu'à ſa mort, arrivée le ſamedi 23 février 1704. Son épitaphe nous apprend qu'il étoit né dans le diocèſe de Cambrai.

WALSH, (*Hiſt. d'Angl.*), eſt le nom :

1°. D'un Irlandais (Pierre), franciſcain & théologien, qui, au milieu des diſputes théologiques & des querelles ſanglantes qui déchirèrent les trois royaumes britanniques pendant le règne de Charles I & dans les commencemens de Charles II, ſe diſtingua toujours par ſon attachement conſtant à ſes Rois & à la religion catholique, en pouſſant l'impartialité juſqu'à ne pas vouloir accorder à cette religion tout ce que le Nonce exclamoit pour elle, & que le Père Walsh, qui prévoyoit les maux que trop de condeſcendance pour les Catholiques leur attireroit de la part des Proteſtans, regardoit comme devant être funeſte à la religion catholique elle-même ; ce fut dans ce même eſprit de prudence & d'impartialité qu'il voulut faire inſérer, dans une formule de ſerment de fidélité au Roi, une clauſe de renonciation à toute ſuprématie que le Pape pourroit prétendre ſur le temporel des Rois. Cette clauſe, qui étoit d'un ſujet fidele & ami de l'ordre, choqua beaucoup le Pape & le Nonce, & répandit ſur le Père Walsh un vernis de proteſtantiſme que les éloges des Proteſtans augmentèrent encore. M. Burnet, qui veut que tous les honnêtes gens aient été proteſtans, loue fortement la capacité du Père Walsh & ſa fidelité pour ſes Princes légitimes, &, pour dernier trait de ſon éloge, dit que ſes ſentimens ne différoient guère de ceux des Proteſtans ; les Catholiques zélés en jugeoient de même, & pouſſèrent l'animadverſion contre le Père Walsh juſqu'à l'excommunication. Mais le Père Walsh, quelques années avant ſa mort, ſe réconcilia entièrement avec le Saint-Siége, on ne dit pas à quelles conditions ; mais l'abſolution lui fut donnée & les cenſures levées, & il fut enterré dans l'égliſe de Saint-Dunſtan à Londres. Il eſt mort en 1687.

2°. Un autre Walsh, nommé François, du même pays & du même ordre que Pierre Walsh, eſt auteur d'un livre intitulé *Philoſophia vetus innovata*, & d'un autre qui a pour titre : *Le Monde anti-diluvien, ou nouvelle Théorie de la terre, contenant un récit clair de la forme & conſtitution du globe terreſtre avant le déluge univerſel, démontrant qu'il étoit tout différent de ce qu'il eſt à préſent.*

3°. D'un poète anglais moderne, que Pope regardoit & a célébré comme ſon maître. Voici ce qu'en dit d'après lui l'abbé du Reſnel, dans ſa traduction de l'Eſſai ſur la critique :

Du Parnaſſe enviéux ce mortel ſi chéri,
Tel Walsh, des doctes ſœurs le juge favori,
Condamnoit ſans algreur & louoit ſans baſſeſſe :
Cœur rempli de droiture, eſprit plein de juſteſſe,
Doux & compatiſſant pour les fautes d'autrui,
Il fut de la verru le plus ſolide appui.

Le même abbé du Reſnel, dans une note, fait un grand éloge des œuvres de ce poète ; elles ont été recueillies en ſix volumes.

Ceci n'eſt qu'une addition à l'article *Walsh*, qui ſe trouve dans le Dictionnaire.

WANDALIN, (*Hiſt. litt. mod.*), eſt le nom de deux ſavans danois, père & fils, tous deux nommés Jean, qui ont compoſé une multitude d'ouvrages, tant philoſophiques que théologiques. Tous deux ont vécu dans le dix-ſeptième ſiècle, & le dernier n'eſt mort que le 10 mars 1710.

WASMUTH (MATTHIAS), (*Hiſt. litt. mod.*), profeſſeur en langues orientales, puis en théologie à Kiel. On a de lui : *Hebraiſmus reſtitutus ; Sanagra hebreum ; Janua hebraiſmi ; Idea aſtronomica chronologia reſtituta ; Annales cœli et temporum.* Né le 29 juin 1625 ; mort le 18 novembre 1688.

WASSENAAR, (*Hiſt. mod.*), famille illuſtre de Hollande, dont les Chroniques parlent dès le onzième ſiècle, & dont nous ne rappellerons ici que ceux qui ont été victimes d'Etat ou qui ont mérité de l'être.

Si fata fuiſſent
Ut caderent.

Jean de Waſſenaar, chevalier de la toiſon d'or, ſervit l'empereur Maximilien dans la guerre contre les Vénitiens, & fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Padoue. Dans la guerre contre les Friſons, ayant été bleſſé au ſiége de Sloten, il ſe fit tranſporter à Lewarden, où il mourut de ſa bleſſure le 4 décembre 1523, à quarante ans.

Dans la branche des ſeigneurs de Grœneveldt, Barthélemi, chevalier, tué dans un combat ſur la Meuſe, en 1351.

Wollard ſon frère, qui périt de la même manière.

Gelmer ſe trouva à la bataille de Pavie en 1525, & mourut au ſervice des Vénitiens en 1531, à trente ans.

Adrien, fait chevalier la même année 1531 par l'empereur Charles-Quint.

Floris, capitaine de cavalerie, tué par ſon cornette en 1588, en partageant un butin.

Dans la branche des ſeigneurs de Duvenvoorde, Adrien, aſſaſſiné à Rhinsbourg en 1467.

Adrien, gouverneur de Gertruydemberg & du fort de Schenck en 1593; mort au ſiége d'Oſtende en 1602.

Adrien, baron de Waſſenaar, ambaſſadeur en Angleterre en 1714.

Charles-Louis, colonel du régiment des dragons-vallons, brigadier de cavalerie en 1727.

Guillaume, baron de Waſſenaar, général-major au ſervice des Provinces-Unies, lieutenant-colonel des gardes à pied, gouverneur de Berg-op-Zoom.

Le plus célèbre de tous eſt Jacques de Waſſenaar, ſeigneur d'Opdam, amiral de Hollande, fils d'un autre Jacques de Waſſenaar, qui avoit le même titre.

Le fils fut le ſucceſſeur de l'amiral Tromp en 1653. Après s'être trouvé ſur terre à une multitude de ſiéges, avoir été employé dans quantité de négociations importantes, avoir commandé pluſieurs flottes en 1665, il périt avec ſon vaiſſeau, qui ſauta en l'air, le feu ayant pris à cent ſoixante & dix quintaux de poudre. On croit que ce fut lui qui y mit le feu pour ne pas tomber entre les mains des ennemis.

WATELET. Pourrions-nous oublier, dans ce *Dictionnaire encyclopédique*, celui qui s'étoit chargé d'y traiter la partie des arts, & qui ſavoit répandre ſur cette théorie tant de lumières & de goût; cet ami des arts & des artiſtes; cet ami de l'humanité; cet homme vraiment aimable, intéreſſant & univerſellement aimé; cet homme qui plaiſoit à la première vue, qui attachoit à la ſeconde, & dont il falloit être l'ami à la troiſième, ſi l'on étoit né pour l'amitié? Le goût des arts l'avoit engagé à voyager en Italie & en Hollande. *Parti amateur, il revint artiſte*, a dit un de ſes confrères à l'Académie françaiſe, où il n'étoit pas moins bien placé qu'à l'Académie de peinture, par la pureté de goût qu'il portoit dans les lettres comme dans les arts. Son *Poème de la Peinture* étoit un double titre à ces deux Académies à la fois; ce n'eſt ni la poéſie brillante des Voltaire & des Delille, ni la poéſie harmonieuſe, philoſophique & touchante de M. de Saint-Lambert. Il annonce qu'il a toujours regardé Boileau comme un maître dans l'art des vers: il eſt aiſé de voir qu'il l'a pris pour le ſien, & qu'il a ſu ſe rendre aſſez propre la manière de ce grand légiſlateur du Parnaſſe; c'eſt aſſez le même ton de poéſie, le même mécaniſme de verſification, la même intelligence & la même ſobriété dans la diſtribution des richeſſes poétiques. En peignant les arts transplantés de la Grèce dans l'Italie, M. Watelet rend très-heureuſement ces vers d'Horace:

Græcis capta ferum victorem cepit, & artes
Intulit agreſti latio.

Les talens aſſervis captivant leurs vainqueurs,
Du Romain belliqueux adoucirent les mœurs.

Voilà des vers bien faits.

On les voit s'embellir du bonheur de jouir

eſt un beau vers, malgré la conſonnance des deux hémiſtiches, qui en fait ce qu'on appelleroit en latin *un vers leonin*.

Ces vers ſur la jeuneſſe:

C'eſt le tems de l'excès des vertus & des vices:
C'eſt l'âge des talens & des nobles travaux,
Le moment des ſuccès, la ſaiſon des héros.

Ceux-ci ſur la vieilleſſe:

Et de Neſtor enfin l'impoſante ſageſſe
Enchaîne le reſpect au char de la vieilleſſe.

ſont encore des vers qui n'auroient pas déplu à Boileau.

Les fleurons, les vignettes, les culs-de-lampe, qui ornent ce poème, ſont gravés par M. Watelet lui-même, qui fait toujours marcher de front les lettres & les arts; ajoutons, & les connoiſſances, comme le prouvent les réflexions qui accompagnent ce poème, qui en ſont le développement, & qui, s'éclairciſſant & ſe fortifiant les unes par les autres, forment un Traité complet de la peinture.

Ce qu'il a écrit avec tant de goût ſur les jardins, il le mettoit en pratique dans ſes jardins délicieux du Moulin-Joli, où, ſi bien ſervi par la Nature,

Il traita ſa beauté comme une vierge pure,
Qui rougit d'être nue & craint les ornemens.

La deſcription qu'a faite l'abbé Delille de ce beau ſéjour eſt le morceau le plus charmant de ce charmant *Poème des Jardins*.

Beaux lieux, offrez long-tems à votre poſſeſſeur
L'image de la paix qui règne dans ſon cœur.

Ce vœu, que tous les cœurs partageoient & répétoient, eſt exprimé d'une manière attendriſſante juſqu'aux larmes pour ceux qui ont connu M. Watelet.

M. Watelet eſt le véritable auteur de la jolie comédie de *Zénéide*: ſa pièce eſt en proſe comme l'*Oracle*. M. de Cahuſac, à qui elle a été attribuée, n'a fait qu'en changer la forme & la mettre en vers, comme pour y acquérir un certain droit de propriété; mais ce changement fut très-indifferent pour le ſuccès, quoi qu'en ait penſé Cahuſac; le ſuccès eſt dû au charme de la naïveté de Zénéide,

Digitized by Google

à la vivacité d'Olinde, aux illuſions de l'amour, au piquant des ſituations, à tous ces traits de ſentiment, d'eſprit & de délicateſſe dont la pièce eſt remplie, & tout cela eſt l'ouvrage de M. Watelet. Le dialogue a bien plus de naturel & de vérité : les détails, les développemens, ont bien plus de richeſſe dans l'original que dans la copie ; l'imitateur n'emploie pas à beaucoup près tous les traits heureux que ſon modèle lui fournit. Le fond en étoit ſi charmant, qu'il a bien fallu qu'elle réuſsît malgré les mal-adreſſes du traducteur ; mais l'inventeur a bien fait de nous la donner telle qu'il l'avoit compoſée : les gens de goût la préféreront hautement à la copie, malgré le petit fard de la verſification, car pour la poéſie elle eſt ici du côté de la proſe.

Le Recueil où M. Watelet revendique *Zénéide* contient pluſieurs autres pièces, dont quelques-unes, & par le ſujet, & par l'exécution, ſont entiérement dans le goût antique. D'autres ſe rapprochent davantage des formes modernes, toutes ont beaucoup d'agrément. *Sylvie*, petit drame paſtoral, tiré de l'*Aminte* du Taſſe, offre des tableaux rians, d'une galanterie aimable, d'une volupté douce & décente, & c'eſt un fort beau ſtyle que celui-ci :

« Les oiſeaux ne chantoient point encore leurs » plaiſirs, les mortels ne recommençoient point » à ſe plaindre de leurs peines ; rien n'annonçoit » le lever de l'aurore ; il étoit l'heure où tout » repoſe, juſqu'aux amans malheureux. Lorſque, » dans un hameau de l'Arcadie, la bergère Sylvie » s'éveilla, les amours s'éveillèrent avec elle..... » Elle rempliſſoit l'Arcadie d'amans & de malheu- » reux..... Elle ſort, & les grâces, qu'elle n'a » point appelées, s'empreſſent & volent ſur ſes » pas. »

Componit furtim ſubſequiturque decor.

C'eſt un joli tableau, & bien dans la nature innocente & paſtorale, que celui du timide Aminte, qui aime Sylvie, qui veut parler & entreprendre, qui s'anime en ſon abſence, tremble & ſe cache auſſitôt qu'elle paroit.

« Ih ! comment aurois-je pu obtenir ce que je » ne lui ai jamais demandé ?..... J'ai toujours trem- » blé devant elle..... Pourquoi redouter une jeune » & craintive bergère ?..... Non, non..... toute ma » crainte a diſparu. Sylvie ! lui dirai-je..... Dans » ce moment il l'apperçoit..... Dieux ! ne m'a-t-elle » point entendu ? Il ſe cacha auſſitôt ; tous ſes pro- » jets ſe bornèrent à l'admirer & à ſe taire. »

Tel étoit M. Watelet dans ſes travaux : poète eſtimable, excellent proſateur, ſavant dans la théorie des arts, habile dans la pratique.

Dans la ſociété, c'étoit l'ange de la paix. Les querelles, les jalouſies, les reſſentimens, les haines, les paſſions orageuſes & malfaiſantes ne pouvoient tenir devant lui ; il portoit dans toutes les ames le calme & la douceur qui étoient dans la ſienne ; il falloit s'aimer les uns les autres, parce qu'il falloit l'aimer.

Sa vie heureuſe, écoulée dans le ſein des arts & de l'amitié, fut troublée par quelques nuages qui, en dérangeant ſa fortune, lui ont ôté les moyens d'être auſſi utile qu'il l'avoit été aux arts & aux artiſtes.

Il eſt mort à la fin de 1785 ou au commencement de 1786.

WAURIN (ROBERT), (*Hiſt. de Fr.*), chevalier, ſire de Saint-Venant, maréchal de France, eſt un exemple que l'office de maréchal de France étoit alors amovible ; il fut déſappointé de cette charge, & continua de ſervir ſous d'autres maréchaux de France, & même ſous des capitaines qui n'avoient pas ce titre. Mort en 1360, ſous le roi Jean.

WIED (HERMAN), (*Hiſt. du luthér.*), électeur de Cologne au ſeizieme ſiècle, avoit autrefois prononcé la peine de mort contre les Luthériens, parce que Gropper, archidiacre de Cologne, l'avoit voulu. Vers 1540 il embraſſa le luthéraniſme, parce que Mélanchton & Bucer le voulurent. C'étoit un de ces hommes foibles & nuls, qui abandonnent leur ame toute entière à ceux qui daignent s'en charger. La ſottiſe & l'ignorance de cet électeur ſont reſtées célèbres : il eſt vrai qu'elles ont pu être exagerées tour-à-tour par les Luthériens & par les Catholiques. Le landgrave de Heſſe, proteſtant, triomphoit d'apprendre à Charles-Quint que l'électeur de Cologne étoit au nombre des réformateurs. *Eh bon Dieu !* dit l'Empereur ſurpris, *que prétend réformer ce bon homme ? Il ne ſait pas lire. J'ai entendu deux fois ſa meſſe, qu'il n'a jamais dite que trois fois ; il ne pouvoit venir à bout de déchiffrer l'Introït. — J'ignore comment il lit le latin*, répliqua le landgrave, *mais il a lu de bons livres allemands, & il entend la religion ;* car il ſe faiſoit Proteſtant. Il y perdit ſon électorat. Dépoſé par le Pape & par l'Empereur, après quelque réſiſtance il ſe dépoſa lui-même, & alla vieillir dans l'obſcurité, l'ignorance & l'héréſie, pendant que ſon ſucceſſeur, aidé des ſoins de Gropper, repouſſoit loin de l'électorat de Cologne le luthéraniſme.

WILLEGISE. (*Hiſt. d'Allem.*) Cet homme, parvenu d'une baſſe origine aux premières dignités de l'Egliſe & de l'Etat, ſe diſtingua parmi tous les parvenus par ſa modeſtie philoſophique & ſon humilité chrétienne. Il étoit fils d'un charron du village de Schoningen, dans le duché de Brunſwick, & devint chancelier des empereurs Othon III & Henri II, puis archevêque de Mayence. Pour n'être jamais tenté d'oublier de quel point il étoit parti, il voulut toujours avoir ſous les yeux le ſymbole de ſon origine ; il prit pour armoiries une roue d'argent, qui depuis a ſervi de blaſon à l'égliſe

Digitized by Google

l'égliſe électorale de Mayence, tant ſon procédé a paru mériter qu'on en conſacrât la mémoire. Dans une épigramme latine faite à la louange de Willegiſe, on a comparé cette roue fixée à jamais par une ſolide gloire, avec la roue mobile & trompeuſe de la Fortune :

Wilgiſum ad ſummos virtus evexit honores,
Nec potuit mores ludere ſummus honos.
Qualis erat, cùm privatus ſub paupere tecto
Viveret, in ſummo talis honore fuit.
Neve ortûs meminiſſe ſui deſueſceret unquàm
E patriâ voluit ſumere ſtemma domo.
Sic rota, quæ manibus fuerat tractata parentis,
Teſſera Wilgiſo non inhonora fuit.
Mobilis eſt rota Fortunæ fallaxque, ſed iſta
Æterna laudis fixa adamante manet.

WILLERAME, (*Hiſt. eccléſ.*), pieux & ſavant abbé de l'Ordre de Saint-Benoit, eſt auteur d'un Commentaire ſur le cantique des cantiques, compoſé dans le onzième ſiècle. On trouve dans les *Amènités de la critique*, par dom Liron, une Diſſertation où ſont relevées pluſieurs fautes échappées à d'anciens & habiles critiques, dans ce qu'ils ont écrit ſur la perſonne & ſur l'ouvrage de Willerame.

WILLET (ANDRÉ), (*Hiſt. eccléſ.*), théologien anglais, a fait ſur différens livres de la Bible des Commentaires eſtimés, quoique Commentaires. Mort en 1621.

ZAN ZAN

ZANZALE (JACQUES). (*Hiſt. eccléſ.*) Après que Neſtorius, évêque de Conſtantinople, qui ſéparoit trop les deux natures dans Jéſus-Chriſt, eut été condamné, en 431, au concile d'Ephèſe, & que le moine Eutychès, qui ſe jeta dans l'erreur contraire de confondre ces deux natures, l'eut été, en 451, au concile de Chalcédoine, on continua de diſputer beaucoup & long-tems contre l'autorité de ces deux conciles, ſurtout de celui de Chalcédoine. Les Neſtoriens & les Eutychiens, & ceux qui les condamnoient tous les deux, continuèrent à ſe faire la guerre, & par des écrits, & par les armes. Ces querelles ſe prolongèrent bien avant dans le ſixième ſiècle & par-delà. Ce fut dans ce ſixième ſiècle que les évêques, oppoſés au concile de Chalcédoine, firent choix de Jacques Zanzale, moine ſimple, ignorant & fanatique, pour le placer ſur le ſiège d'Edeſſe, & le nommer leur métropolitain. Cet homme, moitié par ſimplicité, moitié par enthouſiaſme, pouſſoit juſqu'à un excès mépriſable l'affectation d'un extérieur pénitent & mortifié; il ne ſe montroit en public que couvert de haillons, & cette indécence, bien loin de choquer les regards du peuple, lui en impoſoient par une fauſſe idée d'humilité & de ſainteté. Cet homme, d'ailleurs actif & ardent, & ſurtout Eutychien zélé, parcourut toutes les égliſes de l'Orient, raſſembla & réunit toutes les différentes ſectes des Eutychiens; car chaque erreur principale, graces à la ſubtilité de l'eſprit des Grecs, ſe ſubdiviſoit en une multitude infinie de petites ſectes. Ce Zanzale ſe piqua enfin d'être le reſtaurateur de l'eutychianiſme dans l'Orient. Ses ſectateurs particuliers quittèrent le nom d'Eutychiens, & prirent celui de Jacobites, du nom de baptême de Zanzale. Après la mort de Sévère, évêque d'Antioche, il établit une ſuite d'évêques, qui ne réſidèrent plus dans cette ville, mais dans Amida, qu'on croit avoir été ſituée ſur le Tigre. L'objet de ce changement étoit d'échapper à la perſécution des Empereurs romains, qui, ſuivant l'erreur du tems, étoit toujours allumée contre les Jacobites, ainſi que contre les autres hérétiques. Cette perſécution produiſit l'effet ordinaire, de rendre les perſécutés plus importans & plus redoutables. Les Jacobites, chaſſés de l'Empire, ſe répandirent dans la Perſe, où ils inſpirèrent & fomentèrent la haine du nom romain. Ils ſe répandirent encore dans l'Egypte, & ſurtout dans l'Abyſſinie, où ils fondèrent des égliſes de leur communion; ils en eurent auſſi dans les lieux où les Neſtoriens étoient établis. Ces deux ſectes, à meſure qu'elles s'éloignoient de leur origine, ſe rapprochèrent l'une de l'autre, &, après avoir pendant tant de ſiècles rempli l'Empire de troubles & de ſéditions, elles donnent aujourd'hui le ſpectacle aſſez rare de théologiens réconciliés; elles vivent en paix & communiquent enſemble. On connoit même les Jacobites ſous le nom de Neſtoriens, quoique l'eutychianiſme, avec toutes les modifications que le tems & les lieux ont pu y apporter, ſemble dominer encore dans leur doctrine; car les Jacobites rejettent le concile de Chalcédoine, & ne reconnoiſſent qu'une perſonne & une nature en Jéſus-Chriſt. Ils ont d'ailleurs conſervé la plupart des principaux dogmes de l'égliſe catholique;

Digitized by Google

ils ſont très-ſcrupuleux obſervateurs du jeûne ; ils ont tous nos ſacremens, quoiqu'ils différent ſur quelques pratiques dans leur adminiſtration. La prière pour les morts & apparemment la croyance qu'elle ſemble ſuppoſer eſt en uſage parmi eux. Ils mêlent un peu de judaïſme à leur chriſtianiſme. Par exemple, ils ont conſervé la circonciſion, & à cette première douleur qu'ils font ſouffrir aux enfans, ils ajoutent, on ne ſait pourquoi ni par quel principe religieux, celle de les marquer d'un fer chaud après qu'on les a baptiſés. On les accuſe de quelques autres erreurs, mais ſur leſquelles on n'eſt pas d'accord.

ZEBÉDÉE, (*Hiſt. ſainte.*), père des apôtres ſaint Jean & ſaint Jacques.

ZENODORE, (*Hiſt. anc.*) On a parlé du ſculpteur de ce nom dans le Dictionnaire. Ce nom eſt encore celui d'un brigand arabe qui ravageoit la Syrie du tems d'Auguſte, & ſe retiroit dans des cavernes, où les Romains, à qui rien n'étoit inacceſſible, le firent périr.

ZENODOTE, (*Hiſt. litt. anc.*), grammairien & poëte, diſciple de Philetas, vivoit du tems de Ptolémée-Lagus, vers l'an 270 avant Jéſus-Chriſt. Un autre auteur de ce nom, qui vivoit ſous l'empire d'Adrien, avoit traduit Saluſte en grec. Un autre qui étoit de la ville de Trezène, avoit écrit une hiſtoire d'Ombrie, dont parle Denys d'Halicarnaſſe.

ZIÉGLER. (*Hiſt. litt. mod.*) Il manque à la liſte des Ziégler, dans le Dictionnaire, Henri-Anſelme de Ziégler, dont le *Théâtre hiſtorique du tems* a été fort eſtimé. Né le 16 janvier 1663. Mort le 8 ſeptembre 1696.

ZINGIS. Si l'on en croit une hiſtoire de Tartarie d'un moine arménien, nommé Hayton, ce Zingis fut le premier Roi qu'aient eu les Tartares d'Aſie, c'eſt-à-dire, leur premier Roi connu. Il ſavoit par révélation que ſa mère l'avoit conçu des rayons du ſoleil, ſans commerce avec aucun homme. Il paſſoit pour un grand magicien.

Notre crédulité fait toute leur ſcience.

ZONDODARI, (*Hiſt. mod.*), eſt le nom de trois frères Siennois, dont l'un, Antoine-Felix, cardinal, a été employé en différentes affaires par les papes Innocent XII, Clément XI & Clément XII. Ce fut lui qui alla recevoir ſur les confins de l'Etat de l'Egliſe, la reine douairière de Pologne, Marie-Caſimire de la Grange d'Arquien, qui ſe retiroit à Rome.

L'aîné, Marc-Antoine, étoit grand-maître de l'Ordre de Malte.

Le plus jeune, Alexandre, étoit archevêque de Sienne, leur patrie commune. Leur mère étoit Chigi, nièce du pape Alexandre VII.

ZULCIMIN ou SOLIMAN, (*Hiſt. mah.*), capitaine arabe, ſe rendit maître de la Perſe vers l'an 749, en remportant une grande victoire contre Morgan, qui régnoit alors. Ce Zulcimin renouvela dans la Perſe la ſecte d'Ali.

ARTICLES OMIS.

BAILLY & CONDORCET (MM.) Nous joignons enſemble ces deux confrères rivaux, & nous dirons en quoi a conſiſté leur rivalité.

Lorſque, dans les Académies des belles-lettres & des ſciences, quelque ſujet ſe diſtinguoit par le talent d'écrire, on avoit les yeux ſur lui pour deux choſes : 1°. pour l'Académie françaiſe, qui ſe compoſoit toujours des meilleurs écrivains en tout genre, & qui, tant pour entretenir l'eſprit de fraternité entre les trois Académies, que pour avoir des ſujets qui appliquaſſent à des objets ſolides le talent d'écrire, aimoit à les choiſir dans les deux autres Académies ; 2°. pour la place de ſecrétaire perpétuel de l'Académie, ſoit des belles-lettres, ſoit des ſciences.

L'Académie des ſciences ayant eu long-tems pour ſecrétaire M. de Fontenelle, il lui étoit difficile de ne pas deſcendre lorſqu'elle auroit à nommer ſes ſucceſſeurs. Elle nomma d'abord M. de Mairan ſon ami, & ce fut un bon choix ; mais M. de Mairan étant déjà vieux, étant d'ailleurs aſſez lent & ne ſe ſentant pas l'activité néceſſaire pour une place où il faut répondre à tout le monde, & parler ou du moins entendre toutes les langues, la quitta au bout de peu d'années. Il y avoit alors diſette d'écrivains dans l'Académie : on nomma M. de Fouchy, excellent homme, excellent confrère, homme fort inſtruit, mais marqué au coin de la médiocrité. Le jour de ſa nomination, M. de Maupertuis diſoit : *Nous venons de trouver une moyenne proportionnelle à M. de Fontenelle & à M. de Mairan* ; ce qui, en langage géométrique, ſignifioit que M. de Fouchy n'étoit à M. de Mairan, que ce que M. de Mairan avoit été à M. de Fontenelle. Quand M. Bailly commença d'être connu à l'Académie des ſciences, on crut ſentir, à travers ſon ton modeſte & timide, qu'il avoit ou qu'il auroit du talent pour écrire. Il remporta un prix à l'Académie de Berlin par l'éloge de Leibnitz ; il eut un *accéſſit* à l'Académie de Rouen par un éloge de Corneille ; un des trois *accéſſits* de l'éloge de Molière à l'Académie françaiſe ; une mention honorable dans la même Académie, par l'éloge de Charles V. Mais ces quatre éloges, imprimés dans la ſuite avec celui de l'abbé de la Caille, firent peu de ſenſation dans le public, & obtinrent tout au plus une froide eſtime. Le talent de M. Bailly étoit ſans éclat ; il ne put cependant échapper à M. d'Alembert, qui, joignant éminemment ce talent d'écrire aux ſublimes & immenſes connoiſſances qui l'ont illuſtré, le reconnoiſſoit, même dans ſa naiſſance, partout où il le trouvoit ; il accueillit M. Bailly, &, par des raiſons particulières, ne ſongeant pas pour lui-même au ſecrétariat, il dit à M. Bailly d'y ſonger, propos honnête qu'on tenoit à tous ceux dont on vouloit louer le ſtyle, & par lequel on ne s'engageoit à rien. Il paroît que M. Bailly prit ce compliment un peu trop à la lettre, & qu'il compta ſur M. d'Alembert, plus qu'il n'y étoit autoriſé. Cependant M. de Condorcet parut, & fit ſentir d'abord la différence d'un bon écrivain & d'un grand écrivain. On vit dès ſes premiers eſſais, qu'il alloit prendre un eſſor élevé. M. d'Alembert lui donna bientôt la préférence ; M. de Condorcet s'attacha particuliérement à lui, l'accompagna dans un grand voyage, devint ſon ami & ſon confident intime, & lui inſpira l'affection la plus vive & la plus active. On engagea M. de Fouchy à ſe retirer, & ce fut pour M. de Condorcet que M. d'Alembert travailla. Il réuſſit pleinement, & dans la vérité on ne pouvoit faire un meilleur choix. J'ignore ſi, comme l'a dit le parti vaincu, on employa dans cette occaſion des voies d'autorité contre leſquelles on avoit ſouvent déclamé. Quoi qu'il en ſoit, M. Bailly regarda la conduite de M. d'Alembert, dans cette affaire, comme une infidélité à ſon égard, & s'en plaignit, mais avec toute la douceur de ſon caractère & avec le ſentiment délicat de l'amitié bleſſée. M. d'Alembert s'offenſa de ces plaintes, & les eſprits s'aigrirent. M. Bailly, voyant qu'il ne pouvoit compter que ſur lui-même, ſongea ſérieuſement à ſe donner des titres d'un grand poids & à fonder ſa réputation ſur des baſes ſolides. Il fit paroître ſon *Hiſtoire de l'Aſtronomie, tant ancienne que moderne*, ouvrage ſavant & bien écrit, qui fut bientôt ſuivi des *Lettres ſur l'origine des ſciences, &c.* ou *ſur l'Atlantide, adreſſées à M. de Voltaire, &c.* elles eurent le plus brillant & le plus juſte ſuccès. Voici le jugement qui en fut porté alors, d'après celui du public, dans le *Journal des Savans* :

« C'eſt un des meilleurs modèles de la manière » de traiter les ſciences pour les mettre à la portée de tout le monde, & les rendre auſſi intéreſſantes que reſpectables. Les ſavans croiront » ce qu'ils voudront ou ce qu'ils pourront du fond » du ſyſtème de l'auteur & de l'exiſtence de ce » peuple ancien, ſi parfaitement inconnu à tous » les peuples qu'il a inſtruits ; mais les gens de » goût & les juges équitables ne pourront qu'applaudir aux lumières, aux talens, au goût de » l'auteur, à cette logique adroite, à cette méthode heureuſe, qui préſente les idées dans » l'ordre où l'eſprit les deſire ; à cette philoſophie » douce & aimable qui fait chérir les ſciences, » qui fait ſurtout chérir l'auteur, & qui diſpoſe

Digitized by Google

» à recevoir ſes opinions ; à cette foule de vérités » neuves & piquantes, ſi finement apperçues & » ſi bien préſentées..... Jamais ni paſſion, ni hau- » teur, ni ton doctoral, ni ce malheureux talent » de faire paroître abſurdes les objections qu'on » diſcute & les opinions qu'on veut détruire. » L'auteur, avec des talens égaux à ceux de nos » meilleurs écrivains, ne néglige jamais, comme » quelques-uns d'entr'eux, l'art de plaire & de » perſuader ; il paroit toujours ſolliciter les ſuf- » frages & ne les exige point : il entraine douce- » ment par une éloquence inſinuante, jointe à une » logique lumineuſe. Les hommages qu'il rend, » les louanges qu'il donne au grand-homme à qui » ſes Lettres ſont adreſſées, ſont toujours placés à » propos & naiſſent toujours du ſujet ; c'eſt l'équité » qui les dicte, c'eſt l'intelligence & le goût qui » les diſtribuent ; enfin cet ouvrage..... nous pa- » roit..... un des plus beaux titres dont un homme » de lettres puiſſe ſe parer. »

C'étoit, en d'autres termes, parler de l'Académie françaiſe à M. Bailly : on voulut payer d'honneur M. d'Alembert ; on lui propoſa d'être lui-même l'introducteur de M. Bailly dans l'Académie françaiſe, dont M. d'Alembert étoit alors ſecrétaire perpétuel, & où ſon amabilité perſonnelle, ſa gloire, ſon zèle pour la compagnie, ſes attentions obligeantes pour chaque membre, lui donnoient un crédit ſans bornes. On lui diſoit :

Qu'il ne ſoit plus parlé de torts ni de querelles.

Rendez votre première amitié, comme votre eſtime, à un homme qui la mérite par ſes talens, par ſes travaux, par ſon caractère, par ſes ſentimens pour vous. Rien ne put le ramener : il lui eût été trop dur de voir M. Bailly précéder M. de Condorcet à l'Académie françaiſe. C'étoit cette concurrence qu'on prévoyoit & qu'on auroit voulu prévenir. La conjoncture étoit favorable. M. de Condorcet étoit alors arrêté à la porte de l'Académie par une diſgrace paſſagère que ſon courage & ſon caractère un peu inflexible lui avoient attirée. Secrétaire de l'Academie des ſciences, il avoit conſtamment refuſé de faire l'éloge hiſtorique de M. le duc de la Vrilliere, qui en avoit été un des honoraires : ſa raiſon étoit qu'il ne trouvoit point matière à éloge dans ce miniſtre. *Nihil inveni cauſ. in hoc homine.* M. de Maurepas prit pour lui l'affront que ce refus faiſoit à la mémoire d'un homme de ſon nom ; & malgré le vœu public & le vœu particulier de chaque academicien, tant que M. de Maurepas vécut il ne fut pas poſſible d'élire M. de Condorcet ; c'étoit l'expoſer à être exclus par le Roi. Mais cet obſtacle, que le miniſtre eût dû ſe faire honneur de lever lui même, fut bientôt levé par ſa mort. Alors la concurrence qu'on avoit voulu prévenir eut lieu. M. Bailly avoit un grand parti ; & malgré la ſupériorité peut-être de ſon rival, malgré l'amitié active & adroite de M. d'Alembert, ce rival toujours heureux ne l'emporta que d'une voix, encore la dut-il à la foibleſſe d'un des plus zélés partiſans de M. Bailly, qui ne put réſiſter aux preſſantes inſtances de M. d'Alembert. Il faut tout dire : M. d'Alembert, en traverſant les vues de M. Bailly, en empêchant ou retardant ſon entrée à l'Académie françaiſe, ne ſuivoit point les mouvemens d'une haine aveugle ; il jugeoit M. Bailly, & ne croyoit pas que ſon heure fût encore venue. Son goût, moins indulgent que celui du public, étoit peu favorable à M. Bailly. Ami du naturel & de la ſimplicité, il lui reprochoit de la recherche, de l'affectation, ce qu'on appelle, dans un mauvais ſens, de la *phraſe* ; c'étoit ſurtout à M. de Buffon, un des dignes objets de l'admiration de M. Bailly, qu'il faiſoit ce reproche : il l'appeloit *le grand phraſier, pere de tous nos petits phraſiers.* M. de Buffon ne l'ignoroit pas, &, pour s'en venger, traitoit ſa ſimplicité de petite manière ; ſa gaité, ſes plaiſanteries, de fingeries & de bouffonneries. Les grands hommes ſeroient trop grands ſi la rivalité, ſi l'amour d'une gloire excluſive leur laiſſoient la liberté d'être toujours juſtes.

Nimium vobis Romana propago
Viſa potens, ſuperi, propria hæc ſi dona fuiſſent!

M. d'Alembert a perſévéré juſqu'à la fin dans ſon opinion ſur M. Bailly ; & en prenant congé de nous à l'entrée des vacances dans le cours deſquelles nous l'avons perdu, il nous diſoit : « Je n'eſpère plus de vous revoir ; vous élirez, » peut-être à ma place, M. Bailly ; mais je vous » déclare, pour l'acquit de ma conſcience, que » ſon goût n'eſt pas aſſez pur, & qu'il n'eſt pas » mûr encore pour l'Académie. »

Puiſqu'il falloit perdre M. d'Alembert, c'étoit à lui ſurtout que M. Bailly deſiroit de ſuccéder, pour ſe venger de lui par un juſte & magnifique éloge ; il n'eut point cette ſatisfaction, & peut-être les derniers mots de M. d'Alembert, que nous venons de rapporter, en furent-ils la cauſe ; cette place fut donnée à M. le comte de Choiſeul-Gouffier, dont le diſcours, qui ne pouvoit être ni plus éloquent, ni plus touchant, ni plus noblement philoſophique, prouva combien il étoit digne de remplacer M. d'Alembert. M. Bailly eut la place de M. le comte de Treſſan, & ils furent reçus dans la même ſéance, le jeudi 26 février 1784.

Et quel fut l'académicien qui les reçut ? M. de Condorcet. Le ſort l'avoit nommé directeur du trimeſtre où mourut M. d'Alembert, comme pour lui ménager encore un éloge vraiment digne de lui, & déployer en ſa faveur toutes les reſſources de l'éloquence & de l'amitié.

Il faut rendre une juſtice entière à M. de Condorcet, en ce qui concerne M. Bailly. Toujours vainqueur dans toutes ſes concurrences avec lui,

il n'avoit fans doute contre lui aucun motif d'aigreur ou de reſſentiment; mais enfin M. Bailly lui avoit tout diſputé; il lui avoit enlevé la moitié des ſuffrages; il avoit rendu ſa victoire incertaine & difficile. Que M. de Condorcet s'en fût vengé par un éloge fin, adroit & un peu équivoque, on pouvoit abſolument s'y attendre; & comme M. Bailly étoit venu le croiſer au moment où M. de Condorcet venoit d'être en butte au gouvernement, & où il lui étoit dû un dédommagement, les rieurs auroient pu être pour M. de Condorcet contre M. Bailly. Mais rien de tout cela: l'éloge eſt franc, loyal; il réunit tous les égards d'un confrère, preſque la tendreſſe d'un ami. Nulle trace des anciennes rivalités: le ſanctuaire des Muſes n'admet que des amis & des frères. « Monſieur, lui dit-il, uni avec vous depuis quinze ans » par les liens de la confraternité, je me trouve » heureux dans ce moment d'avoir à féliciter l'Académie qui vient de vous adopter, & de pouvoir » lui répondre qu'elle trouvera dans vous ces vertus douces & ſimples, ce caractère facile, mais » fûr, qui attirent l'amitié en captivant la confiance; un zèle conſtant pour tout l'humanité » par des travaux utiles, ou la ſoulager par une » bienfaiſance noble & eclairée; enfin la réunion » de l'amour des lettres & de l'étude, avec cette » modeſtie ſincere qui ſe fait pardonner les talens » & les ſuccès. »

Il caractériſe enſuite de la manière la plus noble & la plus favorable les différens ouvrages de M. Bailly, & quand il en vient aux lettres ſur l'Atlantide, elles ont, dit-il, « un avantage réſervé » preſqu'uniquement aux romans & aux pièces de » théatre, celui d'avoir pour lecteurs tous ceux » qui ſavent lire. Vous y établiſſez votre opinion » avec tant d'adreſſe, vous l'avez tellement embellie par des détails ingénieux, qu'on a de la » peine à s'empêcher de l'adopter. On eſt de votre » avis tant qu'on a votre livre entre les mains, & » il faut le quitter pour avoir la force de ſe défendre contre vous. En interprétant Platon, vous » l'avez imité dans l'art heureux de faire aimer les » opinions que vous voulez établir; & ſi votre » ſyſtême a jamais le ſort qu'ont éprouvé tant d'autres opinions, & dont le nom ou le génie de » leurs auteurs n'a pu les préſerver..... la poſtérité vous pardonnera votre peuple hyperboréen, » comme elle a pardonné les atomes à Lucrèce, » & les tourbillons à l'auteur de la *Pluralité des Mondes*. »

On ne pouvoit rien dire de plus flatteur à M. Bailly, ni le mettre en meilleure compagnie.

M. Bailly a depuis été l'auteur ou du moins le rédacteur du *Mémoire ſur les Hôpitaux*, qui fut pour lui l'époque & furtout la ſource d'une grande faveur dans le public; je l'ai entendu lui-même renvoyer modeſtement à M. Tenon les complimens qu'il recevoit ſur ce Mémoire. En effet, les *informations*, la recherche de tous les moyens propres à ſoulager les malades, les idées d'amélioration, tout ce dont on ſavoit le plus de gré à l'auteur, étoit l'ouvrage de M. Tenon. La forme, l'ordre & la méthode étoient tout ce qui appartenoit à M. Bailly, que les commiſſaires avoient eux-mêmes nommé pour rédacteur. il juſtifia leur choix par l'exactitude & la ſimplicité avec laquelle il rendit leurs idées, faiſant ſentir toute leur utilité & la poſſibilité de l'exécution, ſans étalage, ſans faſte, ſans exagération. C'étoit ſans doute un aſſez grand mérite; mais le public lui attribua tout, & lui fut gré de tout.

C'eſt par une ſuite de cette faveur du public, à laquelle M. Bailly, par ſa modeſtie même & ſa douceur, joignoit aiſément la faveur des grands & des miniſtres, qu'il lui a été donné d'obtenir une diſtinction qu'avoit eue le feu Fontenelle parmi les ſimples gens de lettres, diſtinction que ſon ami M. de Mairan avoit beaucoup deſirée & n'avoit pu obtenir, celle d'être des trois Académies. Cet honneur, que n'ont eu ni M. de Condorcet ni M. d'Alembert, fut pour M. Bailli comme le contre-poids des avantages que M. de Condorcet avoit remportés ſur lui.

Les exemples de ces *tergemini honores* ſont un peu moins rares parmi le ſhonoraires, parce qu'alors ils ſont moins l'effet d'un choix libre des Académies, que des diſpoſitions de la cour; & encore, quels ſont ceux des honoraires qui ont reçu ce triple honneur? C'eſt le cardinal de Polignac, ſi célèbre par l'univerſalité de ſes talens & de ſes connoiſſances; c'eſt l'abbé Bignon, l'ami de tous les ſavans, & l'organe par lequel le chancelier de Pont-Chartrain répandoit ſur les lettres les bienfaits de Louis XIV; c'étoit M. le marquis de Paulmy, créateur & poſſeſſeur de la plus vaſte bibliothèque après celle du Roi, & la mieux connue, la plus employée & la plus communiquée par ſon poſſeſſeur; c'étoit enfin M. de Malesherbes, ſupérieur à tous: aux gens de bien, par la ſimplicité parfaite, par le naturel, &, quand il le fallait, par l'énergie de ſes vertus; aux gens d'eſprit, par la pénétration, la ſagacité, la vivacité, la chaleur & la gaîté du ſien; aux ſavans, par la multitude, la variété, l'étendue, la ſûreté de ſes connoiſſances, acrues & embellies par les lumières; & à la différence de tant de ſavans que leur ſavoir accable & abſorbe, il avoit tellement converti le ſien dans ſa propre ſubſtance, qu'il s'en jouoit pour ainſi dire, & que ſon eſprit n'en étoit pas plus embarraſſé, que ſon corps ne l'étoit de ſa maſſe, qu'on auroit pu croire peſante, mais à laquelle il ſavoit donner beaucoup de reſſort & des mouvemens très-agiles.

Il reſte à expliquer, pour l'intérêt de l'exactitude & de la vérité, comment M. Bailly ſeul, parmi les ſimples gens de lettres, depuis Fontenelle, eſt parvenu à ce triple honneur académique que n'ont pointe pluſieurs de ſes confrères eſtimés, ſes égaux, ou même ſupérieurs à lui. La nature des ouvrages y

Google

fait d'abord quelque chose, & il eût été possible que, d'après l'*Histoire de l'Académie ancienne*, ouvrage savant, l'Académie des belles-lettres eût jeté les yeux sur lui pour remplir une de ses places; elle ne l'a pas fait cependant; mais M. le baron de Breteuil, ministre des Académies, qui aimoit M. Bailly, ayant jugé à propos de faire créer par le Roi une classe d'académiciens libres résidans à Paris, y plaça M. Bailly, d'après le droit de première nomination appartenant au Roi, lorsqu'il croît ou une Académie ou quelque classe nouvelle dans un de ces corps, & il cédoit ensuite à l'Académie le droit de se compléter par élection en cas de vacance. C'étoit assurément un titre très-honorable que cette nomination royale; mais ce n'étoit pas avoir été des trois Académies au même titre que M. de Fontenelle, c'est-à-dire, par un jugement de ses pairs. M. Bailly n'avoit été à ce titre-là que de l'Académie des sciences & de l'Académie françaiſe, & la diſtinction de M. de Fontenelle reſte toujours unique dans ſon genre.

Mais le public, qui n'y regarde pas de ſi près, vit dans M. Bailly un nouveau Fontenelle à triple couronne, & ces honneurs académiques lui attirèrent d'autres honneurs qui lui ont été vendus bien cher & qui ont dû lui faire regretter le tems où il étoit ſimple protégé de M. de Breteuil. Un homme de lettres pouvoit être fier de la faveur ſpéciale de ce miniſtre, le plus grand bienfaiteur des lettres depuis Colbert, & qui les a protégées le plus utilement pour le public, en établiſſant encore, dans l'Académie des inſcriptions, un comité chargé de faire connoître, par des notices détaillées, les tréſors que la plus riche bibliothèque du Monde poſſède en manuſcrits. On doit déjà dans plus d'un genre, & en particulier dans notre Hiſtoire, d'importantes découvertes à cette heureuſe inſtitution. Nous aimons à payer à ſon auteur (& auteur en même tems de pluſieurs autres inſtitutions utiles aux ſciences) ce tribut d'éloge & de reconnoiſſance, dans un tems où il ne peut plus rien pour nous; qu'il ait au moins la conſolation de ſavoir que ſes bienfaits ne ſont pas oubliés.

Voici le torrent de la faveur populaire qui porte M. Bailly hors de ſa ſphère, à l'Aſſemblée des états-généraux, qui l'élève à la préſidence. Voilà les miniſtres proſcrits, le dernier prévôt des marchands aſſaſſiné; voilà M. Bailly maire de Paris; le voilà ſeul miniſtre, ſeul magiſtrat, ſans avoir été formé à cette immenſe & périlleuſe place par aucuns travaux analogues. Nous ne le ſuivrons pas dans ce tourbillon de grandeurs & d'embarras, ni dans les détails de ſon adminiſtration: ces événemens ne ſont pas encore mûrs pour l'Hiſtoire: on écrira mille Hiſtoires de la révolution avant que le tems d'en écrire véritablement l'Hiſtoire ſoit arrivé. Les vrais amis de M. Bailly l'ont vu avec regret embarqué, ſans proviſions & ſans prévoyance, ſur cette mer orageuſe de la révolution; ils lui ont prédit ſon ſort, & ſi ce ſort étoit inévitable, ils auroient voulu du moins que ſa vie politique eût été irréprochable comme ſa vie littéraire; qu'il eût aſſez reſpecté un Roi malheureux, & déjà plus d'à demi-détrôné, pour lui épargner ce parallèle d'Henri IV, conquérant ſes ſujets, & de Louis XVI, reconquis par les liens; ce qui emportoit une improbation tacite de la conduite précédente de ce Prince. On auroit voulu que ſa modeſtie naturelle lui eût rappelé qu'il n'avoit ni aſſez de données, ni aſſez d'uſage des affaires, ni aſſez de connoiſſances des reſſorts cachés qui produiſoient les événemens de ſon tems, pour le croire en droit & en état de faire des leçons à un Roi de quarante ans, qui régnoit déjà depuis quinze ou ſeize ans; on auroit voulu qu'il n'eût pas appelé *un beau jour* celui où ſon ſouverain étoit traîné en captivité à Paris par une horde de cannibales, qui portoient en triomphe devant lui les têtes de ſes gardes fidèles: on croit que ſi notre Hiſtoire lui avoit été plus familière, il auroit évité de répéter l'action trop connue de ce ſéditieux Marcel, qui attacha d'une main inſolente, ſur la tête du dauphin Charles, pour ſauve-garde, le ſignal de la révolte, il auroit ſu combien ce Marcel eſt diffamé dans nos Hiſtoires, principalement pour cette action, & il ſe ſeroit bien gardé de l'aggraver par un diſcours qui ne pouvoit guère être pris que pour une dériſion.

Concluons. M. Bailly a fait des fautes, des fautes graves. Eh! qui n'en eſt pas fait à ſa place? Il a pu pécher par faibleſſe, & avoir une conduite chancelante, incertaine; mais il n'a jamais été ni fourbe ni pervers, & c'étoit beaucoup alors. Des gens très-dignes de foi, & qui étoient dans ſa confidence, m'ont même aſſuré qu'il avoit toujours été fidèle au Roi dans ſon cœur, ſans oſer le paroître, & qu'à la nouvelle de l'évaſion du Roi, ſon premier mouvement avoit été un mouvement de joie; le ſecond, un mouvement de crainte.

Si la faveur populaire l'avoit d'abord un peu enivré, ne peut-on pas, pour ſon excuſe, dire de cette faveur ce que Lafontaine a dit de celle des Rois:

Loſque ſur cette mer on vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour ſoi les vents & les étoiles,
Il eſt bien mal-aiſé de régler ſes deſirs.
Le plus ſage s'endort ſur la foi des zéphyrs.

Pour lui, il s'eſt endormi ſur la foi des plus fougueux aquilons. Forcé, lorſqu'il étoit en place, de faire un acte de juſtice & de vigueur qui même avoit commencé de rétablir l'ordre, rentré depuis dans la claſſe des particuliers, puis devenu fugitif, il oſa rentrer en France ſous le règne des Jacobins, oubliant qu'il avoit fait tirer ſur leurs troupes: ceux-ci s'en ſouvinrent; ils l'envoyèrent au ſupplice, & on ſait de quelles barbaries & de quelles atrocités ils le ſurchargèrent. *Tu*

trembles, *Bailly*, lui dit quelqu'un, soit pour le plaindre, soit pour l'insulter ? *De froid*, répondit-il, *non de peur ni de regret à la vie*; & ce fut son dernier mot.

Quant à son rival Condorcet, il ne reçoit aucune excuse : sa vie politique a été si flétrie jusqu'à sa vie littéraire, & l'a chassé du temple de la gloire. *Le mouton enragé* n'a jamais été plus *enragé* que dans la revolution. Sa conduite a révolté tous les honnêtes gens & imposé silence à ses amis. Son nom est resté décrié, moins méchant cependant que ceux qui l'ont proscrit, qui l'ont fait ou qui l'ont laissé mourir, ou qui l'ont forcé à s'ôter la vie pour une légere différence d'opinion, pour quelques articles de constitution non adoptés.

BARTHELEMI (M. L'ABBÉ). Les volumes 21, 23, 24, 26, 28, 30, 32, 39, 41 des Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres contiennent des ouvrages considérables, des découvertes importantes, qui forment comme la premiere partie de la renommée littéraire de M. l'abbé Barthélemi. Le rang honorable & paisible qu'il occupoit dans les lettres avoit abondamment de quoi flatter un cœur amoureux de la gloire, & de quoi exciter l'envie. Les respects des savans de l'Europe, une grande considération qu'il devoit à ses connoissances, à ses talens, à son caractère, à ses mœurs, n'étoient pas un avantage médiocre ni le partage le moins desirable. On admiroit depuis long-tems le génie inventeur qu'il portoit dans l'érudition, cette sagacité qui saisissoit les rapports des différentes langues, qui retrouvoit l'alphabet palmyrénien, qui expliquoit la mosaïque de Palestrine; cette parfaite connoissance des médailles, cet art de déchiffrer & d'expliquer les inscriptions, ce nouveau plan d'une paléographie numismatique, cette réunion du savoir & de l'esprit & de l'art d'écrire; mais enfin les gens du monde, & ceux qui croient faire seuls les réputations, pouvoient dire encore : « Quel est donc cet homme que nous » voyons si souvent cité comme un oracle, en qui » l'on vante surtout cette critique sage & juste, » sans laquelle l'érudition seroit si peu de chose; » & qui seroit encore quelque chose sans elle ? » D'où vient que ses ouvrages ne nous sont pas » familiers ? Ce n'est donc qu'un savant illustre ? » *Le Voyage du jeune Anacharsis* a paru; il a ouvert la seconde époque de la gloire de son auteur, & tout le monde a reconnu que c'est un écrivain également agréable & profond, plein de connoissances, mais de lumières, de philosophie, de sensibilité, de grâces; qui applique ce rare talent d'écrire à des objets pleins d'intérêt & d'utilité, qui instruit en amusant & en attachant, qui enrichit son siècle d'un vaste dépôt de connoissances, & qui lui offre en même tems un grand & beau modèle de style.

La plupart des écrivains, pressés d'acquérir de la gloire, & surtout d'en jouir, multiplient leurs titres, ont soin d'occuper souvent d'eux le public, & de ne se laisser ni ignorer ni oublier. L'ambition d'un bel-esprit ordinaire est non-seulement d'arriver à l'Académie françaïse, mais encore d'y arriver de bonne heure. La littérature a reçu de l'abbé Barthélemi l'exemple d'y arriver tard, pour y entrer avec plus de gloire, pour y être porté en triomphe. Un homme de lettres, né pour l'éclat & la renommée, a eu le courage de disparoître pour ainsi dire pendant plus de trente ans, de se priver des hommages du public pour les mériter, d'élever lentement en silence un monument unique, mais éternel. Il sacrifioit sa vie à sa mémoire, ne travaillant que pour la postérité (le Ciel est juste) s'l'auteur a reçu sa récompense; il a joui de sa gloire, & l'Académie a joui de ses lumières jusqu'au tems où elle a succombé elle-même sous la barbarie de Robespierre.

Le jeune Anacharsis avoit voyagé précédemment en Perse, & il y avoit connu les amis auxquels il adresse la relation de son voyage en Grèce. Quand on se rappelle où M. l'abbé Barthélemi a connu, loin de sa patrie, le ministre brillant & aimable qui l'a gouvernée depuis avec tant d'éclat, & sa vertueuse compagne; quand on songe aux douceurs que leurs bienfaits & leur amitié ont répandues sur la vie de l'auteur, quel intérêt anime cette ingénieuse & transparente allégorie, où l'auteur signale sa tendresse & sa reconnoissance d'une manière si touchante ! Combien même ce voile, ce doux mystère de l'allégorie, répand de décence & de délicatesse sur cet éloge !

« Vous que j'eus l'avantage de connoître dans » mon voyage de Perse, Ariane, Phédime, illus- » tres époux, combien de fois vos noms ont été » sur le point de se mêler à mes récits ! De quel » éclat ils brilloient à ma vue lorsque j'avois à » peindre quelque grande qualité du cœur & de » l'esprit, lorsque j'avois à parler de bienfaits & » de reconnoissance ! Vous avez des droits sur cet » ouvrage. Je le composai en partie dans ce beau » séjour dont vous faisiez le plus bel ornement; je » l'ai achevé loin de la Perse, & toujours sous vos » yeux; car le souvenir des momens passés auprès » de vous ne s'effacera jamais. Il fera le bonheur du » reste de mes jours; & tout ce que je désire après » ma mort, c'est que, sous la pierre qui couvrira » ma cendre, on grave profondément ces mots : » *Il obtint les bontés d'Ariane & de Phédime.* »

Cette douceur de sentiment sans exagération, ces expressions tendres & aimables, cette inscription, tout cela est dans le goût de l'antique : c'est ainsi que Lœlius dit de Scipion : *Recordatione nostræ amicitiæ sic fruor, ut beate vixisse videar, quia cum Scipione vixerim.*

C'est ainsi que Corneille, d'après Lucain, fait dire à Aristie :

Et tout me sera doux si ma tristesse coupée
Me rend à mes aïeux en femme de Pompée,

Digitized by Google

Et que ſur mon tombeau ce grand titre gravé
Montre à tout l'avenir que je l'ai conſervé.

Liceat tumulo ſcripſiſſe : Catonis
Marcia.

Voici un bien beau développement de l'idée qu'on ne fait qu'entrevoir dans ce paſſage d'Horace :

Fuit hæc ſapientia quondam.....
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis.

« Le mariage fut ſoumis à des lois, & ces réglemens, ſource d'un nouvel ordre de vertus & » de plaiſirs, firent connoître les avantages de la » décence, les attraits de la pudeur, le deſir de » plaire, le bonheur d'aimer, la neceſſité d'aimer » toujours. Le père entendit au fond de ſon cœur » la voix ſecrète de la Nature ; il l'entendit dans le » cœur de ſon épouſe & de ſes enfans ; il ſe ſurprit » verſant des larmes que ne lui arrachoit plus la dou» leur, & apprit à s'eſtimer en devenant ſenſible.... » Les biens dont ils jouiſſoient ne leur furent plus » perſonnels, & les maux qu'ils n'éprouvoient pas » ne leur furent plus étrangers. »

Anacharſis prend le ton d'Homère lui-même pour le peindre ; il en a la richeſſe, l'eloquence & la ſublimité.

« Jupiter & Neptune ſont les plus puiſſans des » dieux, mais il faut à Neptune un trident pour » ſecouer la terre, à Jupiter un clin-d'œil ſuffit » pour ébranler l'Olympe..... Achille, Ajax, Dio» mède, ſont les plus rédoutables des Grecs ; mais » Diomède ſe retire à l'aſpect de l'armée troyenne, » Ajax ne cède qu'après l'avoir repouſſée pluſieurs » fois, Achille ſe montre & elle diſparoit..... Que » ceux qui peuvent reſiſter aux beautés d'Homère » s'appeſantiſſent ſur ſes défauts..... Il ſe repoſe » ſouvent, & quelquefois il ſommeille ; mais ſon » repos eſt comme celui de l'aigle, qui, apres » avoir parcouru dans les airs ſes vaſtes domaines, » tombe accablé de fatigue ſur une haute monta» gne, & ſon ſommeil reſſemble à celui de Jupiter, » qui, ſuivant Homère lui-même, ſe réveille en » lançant le tonnerre. »

Portraits de trois héros grecs.

« Heureuſement il parut alors trois hommes deſ» tinés à donner un nouvel eſſor aux ſentimens de » la nation ; c'etoient Miltiade, Ariſtide & Thé» miſtocle..... Miltiade avoit fait long-tems la » guerre en Thrace, & s'étoit acquis une réputa» tion brillante ; Ariſtide & Themiſtocle, plus » jeunes que lui, avoient laiſſé éclater depuis leur » enfance une rivalité qui eût perdu l'Etat ſi, dans » les occaſions eſſentielles, ils ne l'euſſent ſacrifiée » au bien public. Il ne faut qu'un trait pour peindre » Ariſtide ; il fut le plus juſte & le plus vertueux des » Athéniens. Il en faudroit pluſieurs pour exprimer » les talens, les reſſources & les vues de Themiſ» tocle ; il aima ſa patrie, mais il aima la gloire » encore plus que ſa patrie. »

Et c'eſt déjà le peindre d'un ſeul trait.

Que de nobleſſe & que de ſentiment dans ces regrets ſur la mort des trois cents Spartiates qui s'étoient dévoués pour la patrie, au paſſage des Thermopyles !

« Pardonnez, ombres généreuſes, à la foibleſſe » de mes expreſſions ; je vous offrois un plus digne » hommage lorſque je viſitois cette colline où » vous rendites les derniers ſoupirs, lorſqu'appuyé » ſur un de vos tombeaux, j'arroſois de mes lar» mes les lieux teints de votre ſang ! Que pourroit » ajouter l'éloquence à ce ſacrifice ſi grand & ſi » extraordinaire ? Votre mémoire ſubſiſtera plus » long-tems que l'Empire des Perſes auquel vous » avez réſiſté, & juſqu'à la fin des ſiècles votre » exemple produira dans les cœurs qui chériſſent » leur patrie, le recueillement ou l'enthouſiaſme » de l'admiration. »

C'eſt ainſi que Virgile, pénétré du généreux dévouement d'Euryale & de Niſus qu'il vient de rapporter, s'écrie :

Fortunati ambo, ſi quid mea carmina poſſunt,
Nulla dies unquàm memori vos eximet ævo,
Dum domus Æneæ capitoli immobile ſaxum
Accolet imperiumque pater Romanus habebit.

C'eſt avec cet intérêt, cette majeſté, cette ſimplicité, cette variété qu'eſt écrit ce vaſte ouvrage, ſeul exemple peut-être d'un livre ſi volumineux qui ait eu un ſi prompt débit & un ſuccès ſi univerſel auprès de toutes ſortes de lecteurs.

M. l'abbé Barthélemi étoit depuis long-tems doyen de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres lorſque cet ouvrage le fit recevoir à l'Académie françaiſe, le mardi 2 août 1789.

Celui qui eſt aujourd'hui doyen de l'une de ces Académies & preſque doyen de l'autre, & qui étoit dès-lors l'ancien de la colonie de l'Académie des belles-lettres, admiſe dans l'Académie françaiſe, crut devoir, au nom de cette colonie, féliciter ſon confrère & ſon ami, & féliciter les deux Académies du nouveau lien qui les uniſſoit. Son diſcours eſt à la ſuite de celui du directeur de l'Académie françaiſe.

« Anacharſis, dit-il, vient d'entendre ce que » l'eſprit, le goût & l'éloquence avoient à lui » dire, au nom de l'Académie françaiſe, dans ce » jour de triomphe ; il faut qu'il entende encore » ce que l'amitié & une confraternité de trente » ans dans l'Académie des belles-lettres inſpire à » ſes anciens confrères, charmés de s'unir à lui » par un nouveau lien, & flattés de voir une des » plus ſavantes productions, ſorties de l'Académie » des belles-lettres, devenir le titre le plus brillant » pour l'Académie françaiſe.

» Il me ſemble (& le deſir de rendre un hom» mage public à un tel recipiendaire contribue à

» me

» me le perſuader) que c'eſt à moi d'être aujour-» d'hui l'interprète de leurs ſentimens, puiſque je » ſuis ici l'ancien de cette colonie d'aſſociés de » l'Académie des belles-lettres, adoptée par l'Aca-» démie françaiſe.....

» Ce moment où le doyen des aſſociés de l'Aca-» démie des belles-lettres porte dans la première » des ſociétés littéraires, avec les talens qu'elle » exige, les vertus ſociales qu'elle déſire, & qui, » depuis plus de quarante ans, le font chérir & » reſpecter de tous ſes premiers confrères, ce » moment eſt encore intéreſſant pour les lettres, » en ce qu'il reſſerre les nœuds qui uniſſent deux » illuſtres Académies, dont l'une, née de l'autre, » & toujours plus digne de ſon origine, s'en ſou-» vient toujours, & la fle dans le cœur de la plu-» part de ſes membres un deſir ſecret de remonter » vers ſa ſource.

» Tous les arts ſont frères, toutes les Acadé-» mies tendent au même but, le progrès des let-» tres & de la raiſon; mais cette union eſt plus » intime encore entre l'Académie françaiſe & l'A-» cadémie des belles-lettres: celle-ci, plus rap-» prochée de la première qu'aucune autre par les » objets mêmes de ſes travaux, lui a toujours » fourni d'abondantes recrues.....

» Aucun genre n'eſt exclus du partage de l'Aca-» démie des inſcriptions: les arts agréables, plus » utiles qu'on ne penſe, *ce ſuccès*, *choſe très-ſérieuſe-*» *ſaire*, lui appartient auſſi. Si elle eſt l'Académie » du ſavoir, elle n'eſt pas moins celle du goût; » c'eſt l'Académie des belles-lettres. Elle a compté » parmi ſes membres, comme l'Académie fran-» çaiſe, Thomas Corneille, Boileau, Racine, Fon-» tenelle, Quinault, Duché, Danchet, &c.

» L'Académie françaiſe ne rejette aucun genre, » & n'invite à aucun par préférence; elle prend » indiſtinctement dans tous les états, dans tous » les genres de littérature, dans la chaire, au bar-» reau, dans les tribunaux, au théâtre, dans les » académies, dans le monde, à la cour, tout ce » qui ſe diſtingue par le talent d'écrire, par l'élo-» quence, par le goût, par une connoiſſance par-» ticulière de la langue. C'eſt ce temple de Delos, » décrit par *Anacharſis*; ce temple d'Apollon, où » des théories religieuſes viennent de toutes les » îles, de tous les ports, de toutes les contrées » de la Grèce & de l'Aſie, porter en tribut leurs » hommages & leurs offrandes, & former un ſpec-» tacle unique dans le monde, par la réunion de » ce que les talens & les grâces ont de plus choiſi » & de plus varié. »

Ce voyage d'*Anacharſis* ne pouvoit, en effet, être trop vanté; c'eſt véritablement un monument de gloire pour notre ſiècle, & l'auteur lui-même a été juſqu'en 1795 un monument vivant de ce tems heureux où les Lamotte, les Fontenelle, les Mairan, les Fontemagne, mettoient, & dans le commerce des lettres, & dans la ſociété, tant de décence, de douceur, de raiſon, de grâce & d'aménité.

MALESHERBES (CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON DE), fils de M. le chancelier de Lamoignon, petit-fils du préſident de Lamoignon, l'ami de Boileau & de Racine, à qui Boileau adreſſe ſa ſixième épître :

» Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville, &c.

arrière-petit-fils enfin du premier préſident de Lamoignon, l'Ariſte *au Latrin*, & dont l'éloge a fait l'oraiſon funèbre. M. de Malesherbes naquit le 6 décembre 1721. Après un cours d'humanités rempli avec diſtinction, après s'être exercé dans l'éloquence & dans la poéſie, toujours ſéverte pour lui-même, & pour lui ſeul, pénétré de la maxime vraie ou exagérée d'Horace & de Boileau,

Mediocribus eſſe poetis,
Non di, non homines, non conceſſere columnæ.
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure.

il renonça de bonne heure à la poéſie, & peu de perſonnes ſavent qu'il ait jamais fait de vers. J'ignore juſqu'où il pouſſa l'étude de la juriſprudence; je crois qu'elle avoit pour lui peu d'attraits, mais je ſais qu'il a toujours voulu très-bien faire tout ce qu'il a fait; je ſais qu'il en avoit les moyens, qu'il ſavoit de tout, & beaucoup, & très-bien; qu'iſſu d'une famille de magiſtrats illuſtres, & deſtiné comme eux à la magiſtrature, il ne pouvoit dégénérer de leur gloire & de leur capacité dans la ſcience qui les a ſurtout diſtingués. Parent de M. le procureur-général, il fut d'abord un de ſes ſubſtituts; il entra dans cette charge en 1741. Ces charges de ſubſtituts de M. le procureur-général, ainſi que celles d'avocats du Roi au châtelet, étoient pour les jeunes magiſtrats deſtinés aux grandes dignités de la magiſtrature, ce que les mouſquetaires étoient pour la jeune nobleſſe militaire: c'étoit une excellente école où ils ſe formoient aux fonctions de leur état. M. de Malesherbes fut reçu conſeiller au parlement le 3 juillet 1744, & quand, dans la ſuite, M. ſon père, alors premier préſident de la cour des aides, fut fait chancelier, le 9 décembre 1750, il eut ſa charge de premier préſident de la cour des aides. Il eut auſſi, ſous ſon père, le département de la librairie & de la littérature. Ce fut véritablement l'âge d'or des lettres. Jamais magiſtrat n'a ſu comme lui traiter d'égal à égal avec les gens de lettres, & ne ſe montrer ſupérieur à eux que par l'étendue & la multitude de ſes connoiſſances. Nul n'a mieux ſu meſurer ſur leur mérite ou leur réputation les égards qui pouvoient leur être dus. La ſociété du *Journal des ſavans*, que M. le chancelier d'Aguefſeau aimoit tant, dont il manquoit à

peine une séance, & qu'il recommanda particuliérement à son successeur, eut M. de Malesherbes pour président sans présidence, & ne s'apperçut qu'elle eût changé de chef qu'à un plus grand rapprochement entre le chef & les membres, qu'à une plus grande simplicité dans les manières, qu'à une cordialité pour ainsi dire fraternelle. Voici le témoignage que lui rendoit, dix-huit mois après sa retraite, l'organe de cette société, lorsque des révolutions arrivées dans le ministère eurent forcé M. de Malesherbes à quitter le *Journal des savans* & la librairie, emploi qu'il ne pouvoit exercer que sous M. son père.

« M. de Malesherbes étoit non-seulement un » chef qui nous honoroit, mais un arbitre plein » de lumières & de goût, qui nous instruisoit, qui » nous éclairoit; il étoit plus encore, il étoit notre » ami, oui, notre ami, & ce titre, que nos cœurs » lui donnent, le flattera plus que tous les respects » dus à sa naissance & à son rang. Quel autre a » mieux mérité des lettres? Quel autre les a fer- » vies, encouragées, récompensées avec plus de » zèle, de discernement & d'équité? Quel autre » surtout a mieux su dispenser aux gens de lettres, » à proportion de leur mérite, cette considération » & ces égards, prix le plus flatteur de leurs tra- » vaux, que l'ignorance seule est en possession de » leur refuser, mais dont tant de gens sont ou pro- » digues ou avares, sans choix & sans convenance? » Le *Journal des savans* en particulier lui a des obli- » gations essentielles, sur lesquelles il nous siéroit » mal de nous taire. Sa modestie aura beau vou- » loir rejeter nos justes éloges, son cœur généreux » ne pourra se refuser à la douceur de voir que » nous sentons le bien qu'il nous a fait: il en jouira » en nous en voyant jouir; il nous aimera sans » doute toujours: nous lui sommes trop tendre- » ment attachés pour ne pas en être bien sûrs, » comme il doit l'être de notre éternelle recon- » noissance. »

M. de Malesherbes accourut chez le rédacteur pour l'embrasser avec des larmes de reconnoissance & de tendresse; c'est ainsi qu'il traitoit avec les gens de lettres.

Ex illo Corydon, Corydon est tempore nobis.

C'est sous son administration que la littérature a pris un plus grand caractère d'utilité, en s'élevant aux sciences politiques, en produisant une foule d'excellens ouvrages sur l'agriculture, le commerce, les finances, &, par une suite naturelle, sur les diverses branches de l'administration. C'est sous lui, c'est sous ses auspices qu'a paru le plus vaste & le plus beau monument de notre siècle & de tous les siècles, cette *Encyclopédie*, qui, selon l'expression du successeur de M. d'Alembert à l'Académie, « par son étendue, par la » seule audace de l'entreprise, commande pour » ainsi dire l'admiration, même avant de la justi- » fier, » & les contradictions que ce grand ouvrage a essuyées, tenoient principalement à une intrigue de Jansénistes, qui vouloient enlever à M. le chancelier & à M. de Malesherbes l'administration de la librairie, pour l'asservir à leurs préjugés & à leurs passions.

Les ennemis des philosophes ont beaucoup accusé M. de Malesherbes d'avoir été trop favorable à ceux-ci: rien de plus injuste que ce reproche. Jamais homme ne fut plus impartial que M. de Malesherbes, & je dirois presque, si je l'osois, que l'impartialité dont j'ai toujours entendu tout le monde se vanter, je ne l'ai jamais trouvée toute entière que chez lui; aussi tous les partis se plaignoient-ils de lui tour-à-tour. Voyez dans la correspondance de M. de Voltaire des plaintes assez fréquentes & assez amères de ce que M. de Malesherbes ne lui permettoit pas tout, & refusoit d'être un philosophe de secte. Quand les Jésuites furent opprimés, il les plaignit; il les avoit condamnés quand ils avoient été intrigans & oppresseurs. Toujours prendre le parti du foible, de l'innocent, de l'opprimé, étoit sa loi suprême. L'injustice, l'abus du pouvoir, étoit tout ce qui l'irritoit. Les financiers, dont les contestations contre les contribuables étoient du ressort de la cour des aides, avoient un machiavélisme auquel ils étoient assez fideles. Quand la loi condamnoit le contribuable, ils portoient l'affaire à la cour des aides, sûrs de gagner leur cause; quand la loi, au contraire, défendoit le contribuable contre l'exacteur, ils portoient l'affaire, par évocation, au conseil, c'est-à-dire, au tribunal intéressé du controleur-général, presque toujours favorable à celui qui vouloit aggraver le joug de l'impôt & augmenter le produit de l'imposition. M. de Malesherbes eut à ce sujet de vives & fréquentes guerres à soutenir contre les contrôleurs-généraux, & il les soutint avec un courage, une eloquence, une force de raisonnement qui déconcerta souvent ces ministres & fit impression sur le conseil.

Quoiqu'il eût été quelquefois en butte aux entreprises des parlemens, il fut leur plus zélé défenseur lorsqu'un homme élevé dans leur sein, & qui n'avoit d'existence que par eux, entreprit de les détruire; ce qui, de tous les partis qu'on pouvoit prendre à leur égard, étoit certainement le plus mauvais & le plus injuste. Ses remontrances sur ce sujet sont célèbres; elles partagèrent la cour, & furent également applaudies par les gens du monde & par les gens de lettres. Il expia ce succès par trois ans d'exil & de disgraces, mais à la fin la victoire fut pour lui; il revint & ramena en triomphe sa compagnie que la tempête avoit dispersée, & dont plusieurs membres n'avoient trouvé d'asyle qu'à Malesherbes. Les discours qu'il prononça dans cette occasion sont du vainqueur le plus généreux & le plus aimable; ils ne respirent que la paix & l'humanité, que la reconnoissance envers le souverain qui leur avoit rendu justice,

que l'oubli des fautes, le pardon des injures, l'indulgence pour les foibleſſes, la bienfaiſance & l'amour du bien public. Tous les cœurs honnêtes en furent attendris juſqu'aux larmes. Sa conduite, conforme à ſes ſentimens, fut la plus forte condamnation de ces compagnies implacables, qui ſermoient à jamais leur ſanctuaire à des hommes eſtimables, pour les punir d'avoir obéi à la cour dans des circonſtances délicates, où l'on pouvoit varier ſur l'interprétation des devoirs, & où même les fautes devoient obtenir grace.

Scirent ſi ignoſcere manes.

La cour des aides fut leur aſyle.

Pour complément de la victoire, M. de Malesherbes ſe vit comme forcé d'entrer dans le miniſtère : il ne l'accepta qu'à condition de le quitter promptement ; il ne le garda que neuf mois, & il y fit de grandes choſes ; il vuida les priſons d'Etat ; il établit & compoſa d'hommes vertueux un tribunal de famille, pour juger, parties ouies, des cas où les lettres de cachet pouvoient être utiles, même à l'Etat ; car détruire bruſquement même les abus, eſt le plus grand des abus. On vouloit que M. de Malesherbes ſervît à faire, dans la Maiſon du Roi, des réformes peut-être néceſſaires, mais rigoureuſes : les voies de rigueur n'étoient pas à ſon uſage ; il aima mieux quitter le miniſtère, & laiſſer faire à d'autres ces réformes, qu'il pouvoit deſirer d'ailleurs comme utiles à l'Etat.

Devenu libre, il ſe livra entièrement aux lettres, qu'il avoit toujours cultivées au milieu de ſes plus importantes occupations.

Primùm dulces antè omnia Muſæ.

Il cultiva ſes jardins, y raſſembla les plantes éparſes dans des climats divers.

Voyez dans ces jardins, fiers de ſe voir ſoumis
A la main qui porta le ſceptre de Thémis,
Le ſang des Lamoignon, l'éloquent Malesherbes,
Enrichir notre ſol de cent tiges ſuperbes.

Il médita ſur les loix, il propoſa d'utiles réformes, qui, ne coûtant rien à perſonne, n'affligeoient point ſa ſenſibilité, & la ſatisfaiſoient même par le bien qu'elles produiſoient. Graces à lui, nos frères errans furent du moins traités en hommes, en citoyens, en ſujets du Roi, & dans la diſcuſſion de ces matières délicates il peut être cité comme un parfait modèle de la douceur, de la modération, des égards qu'on doit garder dans la diſpute. Nulle trace de ce faux mépris que les diſputeurs affectent pour les objections qu'ils réfutent, de ce ridicule qu'ils aiment tant à répandre ſur leurs adverſaires, de cette manie de réduire à l'abſurde tout ce qui s'écarte de leur opinion.

Il voyagea pour toujours ajouter à ſes connoiſſances, & c'eſt dans ces voyages que, gardant toujours l'*incognito*, il lui arriva pluſieurs fois, comme à Germanicus, de jouir de ſa renommée, & d'entendre ſon éloge dans des bouches non ſuſpectes.

Des conjonctures particulières le rappelèrent une ſeconde fois au conſeil : il y rentra, mais ſans département, & n'eut plus de bien à faire que par ſes avis.

Il quitta encore le conſeil, & du moins l'autorité royale n'a pas peri entre ſes mains : il n'a vu que comme particulier ces jours mauvais où il n'y avoit plus ni bien à faire, ni mal à empêcher ou à retarder. Il a vu les malheurs d'un Roi qu'il aimoit, non en miniſtre, qui n'aime de ſon maître que ſon autorité qu'il exerce, mais en ami tendre & ſincère, charmé de ſes vertus, & prêt à lui ſacrifier ſa vie. Tous les cœurs ont applaudi à l'empreſſement généreux qu'il a témoigné pour ſa défenſe. L'Univers ſait le reſte. Ce n'eſt pas ici le lieu de s'appeſantir ſur ces triſtes faits, dont l'Hiſtoire ne rappellera que trop un jour la mémoire. Détournons-en nos regards effrayés.

Heu ! cadit in quemquam tantum ſcelus ! heu ! tua nobis
Cunctaque ſimul tecum ſolatia rapta, Menalca !

Je peux dire au moins, pour la conſolation des amis de M. de Malesherbes, qu'il avoit deſiré de finir ainſi, & de ne pas ſurvivre au maître, à l'ami qu'il n'avoit pu ſauver :

Son nom toujours fameux vivra dans la mémoire,
Et qui meurt pour ſon Roi, meurt toujours avec gloire.

Mais les tyrans qui lui procurèrent cette gloire furent lui en empoiſonner la joie, en l'égorgeant au milieu de ſa famille, fille, petite-fille, gendre, ſœur, &c. ; car, puiſqu'il étoit le meilleur des hommes, il fallait bien que ſa mort fût de toutes la plus cruelle & la plus douloureuſe.

M. de Malesherbes, dont j'ai cultivé quarante ans l'honorable amitié, m'a toujours paru l'être qui a réuni ſur la terre le plus de vertus, de talens, de lumières, de connoiſſances, d'eſprit, de bonté, d'amabilité, de ſimplicité, &, ce qui n'arrive pas toujours aux hommes les plus parfaits, ſa fin a été digne de ſa vie.

Des écrivains, vertueux ſans doute, puiſqu'ils ont le beſoin de célébrer la vertu, ſe ſont hâtés d'écrire ſa vie, peut-être avant le tems & ſans des inſtructions ſuffiſantes. N'ayant connu que ſa vie publique, & n'ayant point vécu avec lui, ils l'ont

Digitized by Google

voulu peindre tel qu'ils l'ont imaginé, mais ils l'ont mal deviné. Ils ont parlé de Caton, de Socrate, de Phocion ; mais il n'étoit ni Caton, ni Socrate, ni Phocion : il étoit M. de Malesherbes, & c'étoit une assez belle existence : *tu Marcellus eris*. La vertu de ces graves personnages de l'antiquité donne toujours l'idée d'un peu de rigidité, & toute rigidité étoit absolument étrangère aux mœurs de M. de Malesherbes. On croit dire quelque chose en prononçant le nom de Caton, parce que M. de Malesherbes étoit vertueux ; mais il ne l'étoit ni à la manière de Caton-le-Censeur, ni à celle de Caton d'Utique ; il étoit l'opposé de l'austérité de l'un, & de l'inflexibilité de l'autre. Il étoit, comme Cicéron l'auroit desiré de Caton, *ad lenitatem propensior*, & par la même raison il n'étoit pas non plus Sully, quoiqu'il eût tenté comme lui quelques réformes à la cour. On pourroit plutôt lui attribuer quelque foiblesse, mais une foiblesse aimable & intéressante, qui tenoit à un principe vertueux, la crainte de blesser ou d'affliger. Voyez à l'article *Buffon* ce qui l'empêcha toujours de publier un écrit qu'il avoit composé pour la défense de Linné contre cet éloquent naturaliste. S'il falloit absolument comparer M. de Malesherbes à quelqu'un dans l'antiquité, je trouve dans Juvénal un portrait auquel il ressemble beaucoup ; c'est celui du doux & gai Vibius Crispus :

Venit & Crispi jucunda senectus.
Cujus erant mores qualis facundia, mite
Ingenium. Maria ac terras populosque regenti
Quis comes utilior, si clade & peste sub illâ
Sævitiam damnare & honestum afferre liceret
Consilium. . . . . optimus, atque
Interpres legum sanctissimus, omnia quanquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitiâ.

Parmi les modernes, je lui trouve des traits de conformité avec ce célèbre Thomas Morus, chancelier de Henri VIII, dont l'*Utopie* est le meilleur ouvrage de politique qui eût été fait jusqu'à lui, & ne respire que modération & humanité ; qui, comme M. de Malesherbes, saisissoit toujours avec vivacité & gaîté le côté plaisant des objets, qui plaisanta jusque sur l'échafaud, & mourut en homme juste & en vrai sage pour la religion & les lois de son pays. Voici un trait qui ne pouvoit arriver qu'à lui ou à M. de Malesherbes. Un homme riche, qui avoit un procès à son tribunal, croyant se le rendre très-favorable, lui envoya deux flacons d'or d'un travail recherché. Caton eût tonné contre le corrupteur ; Fabricius eût montré ses légumes, & eût foulé l'or aux pieds. Sully eût renvoyé les flacons, & s'en seroit vanté dans ses Mémoires ; Morus ne fit rien de tout cela. Il fit remplir les flacons d'un vin exquis, & les remit au commissionnaire en lui disant : *Mon ami, dis à ton maître que s'il trouve mon vin bon, il peut en envoyer chercher tant qu'il voudra.* Quel joli badinage ! Quelle manière aimable de se montrer incorruptible, & de rappeler à son devoir l'homme qui s'en écarte ! Voilà bien de la vertu sans faste, une leçon sans humeur, & telle que M. de Malesherbes eût pu la donner.

Dans une de ces vies prématurées de M. de Malesherbes, faites par des gens qui ne l'ont pas connu, on dit qu'il avoit pour *grand-oncle* un premier président du parlement de Paris.

Il faut que l'auteur n'ait absolument consulté personne, & n'ait ouvert aucune généalogie des Lamoignons : il y auroit vu, & tout le monde lui auroit dit que M. de Malesherbes étoit arrière-petit-fils de M. le premier président ; que tous les Lamoignons qui existoient il y a vingt ou trente ans dans la robe, la branche aînée, dont étoit feu M. de Lamoignon le garde-des-sceaux ; la branche de Blancmesnil, dont M. le chancelier de Lamoignon étoit la tige ; la branche de Baville, dont M. de Montrevault a été le dernier rejeton, tous descendoient en ligne directe du premier président de Lamoignon.

« Il partagea la gloire de *Turgot* & son honorable » *disgrace*. »

M. Turgot fut en effet disgracié, M. de Malesherbes ne le fut pas ; il quitta le ministère, parce qu'il voulut le quitter : on ne l'eût point renvoyé, & il rentra au conseil dès qu'il consentit d'y rentrer.

« Il eut pendant près de *dix-huit ans* la direction » de la librairie..... A la fin de 1768 on lui ôta cette » épée de magistrature. »

Il ne l'avoit eue que treize ans, de 1750 à 1763. On ne la lui ôta point ; ne l'ayant que sous M. son père, il la remit quand M. son père fut exilé à Malesherbes, & M. de Maupeou le père fait vice-chancelier en 1763.

Ce que l'auteur dit du chancelier de Maupeou (fils du vice-chancelier) & de ses opérations est un tissu d'erreurs : on voit qu'il n'a connu ni les faits ni les personnages.

Page 32. Il parle de *la liberté obscure & sauvage* de M. de Malesherbes. Il semble qu'il parle d'un *Jacobin* ou de Jean-Jacques Rousseau, dont encore la liberté étoit *sauvage*, & n'étoit pas *obscure*. M. de Malesherbes vivoit beaucoup dans le monde, y étoit très-aimable & très-brillant, ne manquoit à aucun des devoirs de la société, & alloit même bien au-delà des devoirs.

Page 63. « Malesherbes tenoit *de ses pères* le » château de ce nom. »

Il le tenoit de son père, qui l'avoit acheté de MM. d'Entragues en 1718. Ce n'étoit point un

domine de ſes ancêtres, auquel il tint *par des ſouvenirs touchans*, comme le dit l'auteur, qui a mieux aimé deviner que s'informer.

Page 65. Le *prétendu* propos de M. de Malesherbes ſur la *prétendue* préférence qu'il donnoit au nom de *Malesherbes* ſur celui de *Lamoignon* porte entièrement à faux, & ne peut pas avoir été tenu. Il s'appeloit de Lamoignon de Malesherbes, comme M. ſon père s'étoit appelé de Lamoignon de Blancmeſnil, comme M. de Baſville, oncle de M. le chancelier, s'étoit appelé de Lamoignon de Baſville; ſon fils, de Lamoignon de Courſon; ſon petit-fils, de Lamoignon de Montrevault, & plus ſouvent du ſecond nom que du premier, ſuivant l'uſage des anciennes familles, où les cadets laiſſent aſſez ordinairement le nom de famille à l'aîné, mais le reprennent toujours dans les actes, en y joignant le ſecond nom.

Pages 68 & 69. « Le citoyen de Genève..... ne ſe brouilla jamais avec *Malesherbes*. »

Pardonnez-moi : il s'offenſa d'avoir trouvé deux ou trois fois la porte fermée, des jours où on ne l'attendoit pas, & quelque tems après il prétendit faire un acte d'ennemi généreux, & rendre ce qu'il appeloit le bien pour le mal, en lui envoyant un tres-joli herbier.

Même page 69. « C'eſt ſans doute dans l'*Emile* » que *Malesherbes* avoit puiſé une partie de la phi» loſophie-pratique *dont il s'honoroit*. »

Non, en vérité : il avoit cette philoſophie-pratique long-tems avant qu'*Emile* parût, & il ne s'en honoroit pas, car il ne s'honoroit & ne tiroit vanité de rien.

M. de Malesherbes étoit ſimple dans ſes manières & diſtrait dans ſes penſées. Lafontaine étoit ſimple & diſtrait, & cependant il n'y avoit aucune reſſemblance entre ces deux hommes. La ſimplicité de Lafontaine paroiſſoit de l'ineptie, & le rendoit le jouet de ceux mêmes qui ſentoient le mieux tout ſon mérite; ſes diſtractions lui donnoient un air ſtupide. La ſimplicité de M. de Malesherbes étoit vive & ſpirituelle, & laiſſoit percer ſa ſupériorité; ſes diſtractions mêmes avoient de l'activité : il étoit abſent, mais occupé, & cependant il avoit entendu tout ce qu'il n'avoit pas écouté, ou ſur un mot il avoit tout deviné, & toujours juſte. C'eſt ainſi que, ne pouvant aſſujettir ſon imagination vagabonde à écouter attentivement les longs diſcours & les répétitions aſſommantes des plaideurs & des avocats, un ſeul mot lui expliquoit toute l'affaire, & laiſſoit un libre cours à ſes diſtractions.

Il n'avoit rien de la morgue préſidentale, qu'on appelle *dignité*, mais qui n'eſt que la charlatanerie de la magiſtrature, & ſouvent le maſque de la *nullité* : auſſi les juges pédans diſoient-ils que ce n'étoit pas un juge, que ce n'étoit qu'un homme d'eſprit; de meilleurs juges penſoient que l'eſprit le rendoit un excellent juge, & ajoutons qu'il l'étoit en tout genre.

Enfin c'étoit à tous égards le plus étonnant, le plus inſtructif en amuſant & en s'amuſant, le plus intéreſſant, le plus reſpectable &, je le répète, le meilleur des hommes.

NIVERNOIS (LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, DUC DE), a joué un grand rôle, & dans le monde, & dans les lettres. Nous allons l'envisager ſous ce double point de vue.

Les plaiſanteries qu'on a voulu faire ſur l'obſcurité du père du cardinal Mazarin, pour punir le fils du degré de grandeur, de puiſſance & de richeſſe où il avoit ſu s'élever, ne s'étendent point juſqu'au nom des Mancini, dont la généalogie, rapportée dans le cinquième volume, pages 462 & ſuivantes, des *grands officiers de la couronne*, avec l'indication des titres ſur leſquels elle eſt fondée, remonte juſqu'au quatorzième ſiècle : ce ne fut qu'au dix-ſeptième que Michel-Laurent Mancini, baron romain, qualifié *très-illuſtre ſeigneur* dans ſon contrat de mariage du 6 août 1634, épouſa Hiéronime Mazarini, ſœur du cardinal Mazarin, & fut père de toutes ces belles Mancini, premier ornement de la cour de Louis XIV dans ſa jeuneſſe; cette connétable Colonne que le Roi avoit tant aimée, & qui eſt l'héroïne de la tragédie de *Bérénice*; cette comteſſe de Soiſſons, mère du prince Eugène, & qui avoit eu auſſi tant d'aſcendant ſur l'eſprit du Roi; ces célèbres ducheſſes de Mazarin & de Bouillon.

Le cardinal Mazarin ſe donna deux principaux héritiers, qui ont été tous les deux la tige de Maiſons très-opulentes; l'un fut Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye & de Mazarin, qui épouſa Hortenſe Mancini, nièce du Cardinal, & fut la tige des ducs de Mazarin, dont les biens ont paſſé par des femmes dans différentes Maiſons. L'autre fut Philippe-Julien Mancini, neveu du Cardinal, & chef de la Maiſon Mancini, qu'il inſtitua héritier dans les duchés de Nevers & de Donzy, qu'il avoit acquis de la Maiſon de Gonzague, & dans les biens d'Italie, &c. Celui-ci fut la tige des ducs de Nevers & l'aïeul de Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nivernois, prince de Vergagne, dont nous nous occupons, né en 1716. Ce titre de prince de Vergagne, ſous lequel il fut d'abord connu dans le monde, lui venoit, ainſi que la grandeſſe d'Eſpagne, de la Maiſon Spinola, dont étoit Marie-Anne Spinola ſa mère. Il devint duc de Nivernois par la démiſſion du duc de Nevers ſon père, en 1730. Il prit d'abord le parti où l'appeloit ſa naiſſance, le parti des armes; il fut fait brigadier d'armée le 20 février 1745. Mais la delicateſſe de ſon tempéra-

ment, la foiblesse de sa santé, qui ne l'a laissé parvenir à un assez grand âge qu'à force de ménagemens, ne lui permirent pas de pousser plus loin sa carrière militaire : il se vit forcé de quitter le service. Il s'en plaint lui-même noblement en vrai patriote & en chevalier français, dans un de ses éloquens discours. Il se tourna du côté des négociations & des ambassades, où il acquit une autre sorte de gloire non moins desirable & plus utile à l'humanité. Il fut envoyé en ambassade à Rome le 1er. janvier 1748. Il le fut dans la suite en Angleterre, où il prépara la paix, dont les préliminaires furent signés en 1762. Personne n'a jamais eu dans un plus haut degré les qualités propres à un ministre de paix. Un esprit fin & délié, comme sa physionomie & sa taille ; plein de sagesse & de justesse, sans fausse finesse, sans fausse prudence, la plus engageante affabilité, la plus conciliante aménité, un badinage dans l'esprit toujours obligeant & toujours aimable ; des grâces dans l'esprit comme dans la figure, dans le maintien, dans les mouvemens, dans toute l'habitude du corps, avec moins d'éclat peut-être que M. de Richelieu, mais avec plus de cette gentillesse, s'il est permis de parler ainsi, qui caractérise plus particuliérement les grâces, & qui faisoit sentir que *la grâce, plus belle que la beauté*, peut aussi convenir aux hommes, même sans beauté.

Et n'est-ce rien d'avoir tâté
Long-tems de la formalité
Dont on allomme une ambassade,
Sans en avoir rien rapporté
De la pesante gravité
Dont cent ministres font parade ?

Si ces vers n'avoient pas été faits pour M. de Richelieu, ils auroient été faits pour M. de Nivernois. Que ne nous est-il rendu dans ce moment pour disposer de nouveau à la paix des esprits violens, qui la repoussent & qui vont peut-être replonger l'Europe dans un abyme de maux dont ils seront les premières victimes! Il fut fait chevalier des Ordres le 30 mai 1751. La voix publique, que la cour a eu le malheur de ne pas assez entendre, ou le tort de ne pas assez écouter, n'a cessé d'appeler M. de Nivernois à une place qu'il n'a point occupée, celle de gouverneur des enfans de France ; & qui sait combien de désastres un choix si excellent & si universellement indiqué auroit pu prévenir ?

Je n'ai parlé que de ses agrémens : c'est sur ses vertus que le vœu & l'espoir public étoient fondés ; & moi, si j'ose le dire, mes regrets sont fondés principalement sur le talent qu'il avoit & qu'il auroit si utilement exercé dans cette grande place, de rendre la vertu aimable, de la faire germer dans les cœurs, & par-là de nous donner peut-être, avec d'autres dispositions & d'autres sentimens, d'autres événemens, un autre ordre de choses & presqu'une autre nation.

Quelle a été sa récompense? Les esprits infernaux qui ravageoient l'^ar^tat il y a dix ans, sans respect pour son âge (ils en avoient immolé de bien plus âgés), le constituèrent prisonnier au Luxembourg, où ses richesses, ses vertus & ses qualités aimables le mettoient également en danger. Il ne fut cependant pas donné à l'iniquité de prévaloir contre lui jusque-là.

Procedes huc & non ibis amplius.

La mort de Robespierre lui rendit la liberté : je l'ai vu & embrassé libre, toujours gai, toujours bon, toujours aimable, toujours jeune, quoiqu'octogénaire depuis deux ans, sans fiel contre ses persécuteurs, ne les trouvant que ridicules, & oubliant qu'ils étoient des monstres.

Tel étoit M. de Nivernois dans le rang où la naissance & la fortune l'avoient placé.

Voyons quel il fut dans la république des lettres.

Il en vivoit, disoit Duclos qui alloit droit au solide, & qui parloit d'un tems où un bon écrivain pouvoit vivre honnêtement du produit de sa plume. M. de Nivernois fut reçu en 1743 à l'Académie françaíse, honoraire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres en 1744. Les honoraires réputés de simples amateurs étoient dispensés du travail ; mais M. de Nivernois ne se dispensoit de rien & rempliſſoit toujours bien au-delà de ses obligations. Le vingtième volume du Recueil de l'Académie des inscriptions & belles-lettres offre deux excellens Mémoires de lui, l'un sur la politique de Clovis ; l'autre sur l'indépendance de nos Rois, par rapport à l'Empire. Dans celui-ci les recherches, l'un des grands mérites de cette savante compagnie, ne font point épargnées, & les raisonnemens les plus justes font solidement fondés sur des faits certains & sur des textes précis ; l'autre, plein de vues & de sagacité, démêle dans le sec récit des chroniqueurs les traces à peine aperçues de la politique de Clovis ; il la compare à celle de Ferdinand-le-Catholique & de Charles-Quint : il compare aussi une entrevue de Clovis & d'Alaric à Amboise avec la fameuse conférence de Nice entre Charles-Quint & François Ier., & surtout la conversion de Clovis avec l'abjuration d'Henri IV. Ces rapprochemens rendent pour ainsi dire l'Histoire sensible & palpable, & c'est ainsi qu'on la fait retenir. M. de Nivernois justifie toutes ces comparaisons par la ressemblance des objets, des vues, des motifs, des causes & des effets ; il compare encore la rédaction de nos lois saliques sous Clovis, avec la promulgation des lois romaines sous Justinien, & il trouve le code salique plus simple & plus uniforme. En parcou-

Digitized by Google

rent toutes les expéditions militaires de Clovis, il fait voir comment elles se rapportent à un but unique, celui de réunir la Gaule entière sous la domination de Clovis, comme le but de Ferdinand-le-Catholique fut de regner seul en Espagne, & celui de Charles-Quint de rendre sa puissance absolument prépondérante dans l'Europe : il relève les fautes que fit Clovis en politique, & les démarches inconséquentes qui l'éloignerent quelquefois de son objet ; mais en détestant les violences & les perfidies de Clovis à l'égard de tous ces petits Rois du nord de la Gaule, ses parens, il montre comment ces crimes rentroient dans le plan d'ambition & de conquête que Clovis s'étoit fait.

Quand la barbarie eut effrayé les Muses, dissipé les corps littéraires & anéanti les sciences autant qu'elle le pouvoit, M. le duc de Nivernois prit sur lui une des fonctions du secrétariat qui n'existoit plus, mitié par amour pour les lettres, moitié par amitié pour le littérateur ; il fit l'éloge historique de l'abbé Barthélemi, comme un prélat éloquent avoit fait l'oraison funèbre d'un curé de Paris ; il prouva que les grands seigneurs éclairés savoient rendre hommage, sinon à l'égalité des hommes, du moins au rapprochement du mérite & de la grandeur.

Mais c'est surtout l'Académie françaiſe que M. de Nivernois a dû regarder comme le théâtre de sa gloire littéraire ; c'est là que son génie aimable & souple lui a tant de fois procuré des succès si flatteurs en tant de genres ; c'est là que, quand le sort le plaçoit à la tête de l'Académie, le public la trouvoit surtout dignement représentée ; c'est là qu'après un juste éloge (commandé par les circonstances & répété par tous les cœurs) du jeune comte de Cisors son gendre, moissonné à Crevelt dans les champs de la gloire, je l'ai vu attendrir tout l'auditoire, & remplir tous les yeux de larmes lorsqu'on l'entendit ajouter d'une voix émue : « Ce » fils si cher étoit devenu mon fils..... Hélas ! je » n'ai joui qu'un instant de cette heureuse adop» tion. »

Grande leçon du grand art de se mettre en jeu à propos, & de doubler l'intérêt général par l'intérêt personnel !

C'est là qu'en recevant à l'Académie l'abbé, aujourd'hui cardinal Maury, qui n'étoit alors que grand prédicateur & prédicateur du Roi, il lui disoit :

« C'est à la cour que l'exercice de votre minis» tère est souverainement important, délicat & » difficile. On doit la vérité aux Rois ; c'est le seul » bien qui peut leur manquer..... Mais autant une » crainte puſillanime, qui arrêteroit la vérité sur » les lèvres du ministre des autels, seroit une pré» varication vile & coupable, autant seroit répré» hensible une audace téméraire qui violeroit le » respect qu'on doit toujours à son Roi, même en » l'enseignant, même en lui présentant le miroir » où il doit reconnoître ses foiblesses. »

C'est là qu'il traçoit d'une plume éloquente les devoirs tantôt d'un avocat, en recevant un avocat à l'Académie, tantôt d'un magistrat en regrettant un confrère magistrat, tantôt d'un journaliste, & peut-être notre tems rend-il cette leçon plus importante encore qu'elle ne l'étoit au tems où elle fut donnée.

« L'emploi de journaliste est digne d'être exercé » par les meilleurs esprits. Il est même bien intéressant qu'il ne tombe jamais en d'autres mains. » Il importe souverainement aux lettres & aux » mœurs que le journaliste réunisse..... la pureté » du goût & les trésors du savoir, le mérite du » style, & surtout autant de justice dans le cœur, » que de justesse dans l'esprit ; car le journaliste » exerce une sorte de ministère public & légal. » C'est un rapporteur qui..... ne peut sans préva» rication rien déguiser, rien exagérer ni rien » omettre..... Il doit être impassible comme la loi. » Il est coupable si l'esprit de satyre ou celui de » partialité lui fait pallier ou aggraver des fautes, » s'il s'attache malignement à relever les défauts, » ou si, entraîné par quelque affection particulière, » il ne s'occupe qu'à faire valoir des beautés. »

C'est là encore que, digne apologiste des usages de l'Académie, il les défend contre la critique inconsidérée de gens qui parlent sans penser, ou qui répètent sans examiner.

« Tacite applaudiroit parmi nous à une compa» gnie qui, soigneuse d'entretenir dans son sein » le sentiment de la fraternité, se fait un devoir » religieux de conſacrer la mémoire des morts, & » de signaler l'adoption de leurs successeurs par » des éloges ; discours qui ne sont, à vrai dire, » que l'expression de nos regrets & la justification » de nos choix. »

Ne voilà qu'un mot, & il est sans réplique.

Pourrions-nous oublier ces fables charmantes qui ont fait tant de fois les délices de l'assemblée, également nombreuse & choisie que les séances publiques de l'Académie étoient en possession d'attirer ? Il a lu dans des séances particulières quelques morceaux d'une traduction en vers de *l'Essai sur l'Homme*, &, au jugement de ses pairs, sa traduction étoit entièrement dans l'esprit & dans la manière de l'original.

Sachons-lui gré de la pleine victoire qu'il a remportée sur la foule des traducteurs en vers de l'ode *Donec gratus eram tibi*, &c., parmi lesquels on compte les grands noms des Molière, des Quinault, des Rousseau. Sa traduction fait juger que ce seroit lui qui auroit fait cette ode charmante s'il eût précédé Horace.

Google

Sachons-lui gré encore de tant de jolis vers, de chanſons anacréontiques, pleines de gaité ou de délicateſſe, de toutes ces précieuſes bagatelles que le goût préfère à tant de gros ouvrages, même bons dans leur genre. Il eſt mort doyen, & de l'Académie françaiſe, & de l'Académie des belles-lettres.

Tel a été M. de Nivernois dans les lettres. Si depuis ce tems il a exiſté quelque ſociété littéraire qui ſe ſoit privée volontairement de tant de talens, de raiſon & de graces, par la puiſſante conſidération que celui qui les poſſédoit, étoit baron romain, noble vénitien, grand d'Eſpagne & pair de France, je ne puis qu'admirer en ſilence un ſi beau *civiſme* & des motifs ſi *philoſophiques* (1).

(1) M. de Nivernois avoit épouſé en premières noces une ſœur de M. de Maurepas, dont il avoit eu madame la comteſſe de Giſors & madame la ducheſſe de Briſſac. On ſait par quel crime exécrable cette femme aimable, la vive image de ſon père, eſt reſtée veuve en 92. M. de Nivernois s'eſt remarié avec madame de Rochefort, fille de M. le maréchal de Brancas, qui lui a été bien promptement enlevée.

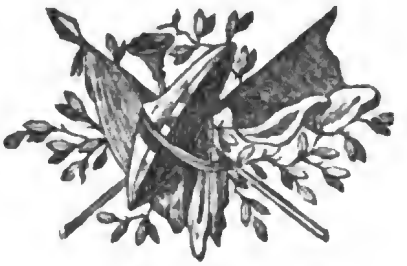

Digitized by Google